NAZIONALE
B. Prov.
XXII
108
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio 1

Palchetto 2
Num.° d' ordine 14-11

B Pam
XXII
~~188~~ 108

649090

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE

NOUVELE ÉDITION ENRICHIE DE REMARQUES

DÉDIÉE À LA SÉRÉNISSIME

RÉPUBLIQUE DE VENISE

ANTIQUITÉS

TOME CINQUIEME.

BIBLIOTECA PROVINCIALE DI NAPOLI

À PADOUE

M. DCC. XCVI.

Avec Approbation et Privilége.

Digitized by Google

BIBLIOTECA PROVINCIALE DI NAPOLI

SCRIPTUM *quaſtorium*. Charge de gréfier de l'épargne. Horace en avoit une, à ce que nous apprend celui qui a écrit ſa vie: *Venia impetrata*, dit-il, *ſcriptum quæſtorium comparavit*. „ Après „ qu'il eut obtenu ſon pardon, il acheta une „ charge de gréfier ou de ſécrétaire des tréſo„ riers „. Ces ſortes de charges étoient ordinairement exercées par des affranchis. Ainſi Horace étoit comme Flavius dont parle Piſon dans le troiſieme livre de ſes annales. C. *Flavius patre libertino natus, ſcriptum faciebat*. Co. Flavius fils d'un affranchi, exerçoit alors la charge d'un des ſécrétaires de l'épargne; mais il paroît que cet emploi ne touchoit guere Horace, & qu'il ne s'en occupoit pas beaucoup. (*D. J.*)

SCRIPTURA, tribut que les Romains levoient ſur le bétail qu'on menoit paître dans les pacages publics. Rome levoit trois ſortes d'impôts, dont parle Cicéron dans ſa harangue *pro lege Manilia*: *Ita neque ex portu, neque ex decumis, neque ex ſcriptura vectigal conſervari poteſt*. Le premier étoit l'impôt ſur le tranſport des marchaodiſes, ſur les eotrées & ſorties, appelées *Portorium*; le ſecond nommé *Decuma* étoit la dîme de la récolte des champs qu'on donnoit à labourer à cette condition; & le troiſieme appelé *ſcriptura*, ſe levoit ſur les troupeaux qui paiſſoient dans les forêts publiques du peuple romain. Le laboreur déclaroit chez le fermier le nombre du bétail, & le fermier exigeoit une certaine ſomme pour le pâturage de chaqoe bête qu'il inſcrivoit dans ſon regiſtre.

SCROBS, foſſe creuſé dans la terre pour planter les arbres, les vignes, &c. On en creuſoit auſſi auprès des aotels pour y faire des ſacrifices & des libations. C'étoit un ſupplice uſité chez les Romains que d'enterrer les criminels toot vivans dans une foſſe; ce ſupplice s'appeloit *ſcrobis pœna*.

SCROFA, (Truie.) ſurnom de quelqoes Romains. Le premier qui le porta, fut Tremellius. On le lui donna, ſelon Macrobe (*Saturn.* 1. 6.), parce que ſes eſclaves ayant tué la truie d'un de ſes voiſios, il la cacha ſous le lit où ſa femme étoit couchée. Lorſque le voiſin fit la recherche de ſa truie, & qu'il fut parvenu à la chambre où elle étoit cachée, Tremellius jura qu'il n'y avoit dans ſa maiſon d'autre truie que celle qui étoit dans le lit. Cette plaiſenterie lui mérita le ſurnom de *ſcroſa*.

Varron (*de re Ruſtic.* 2. 4.) lui donne une autre étymologie. Son grand-pere qui le porta le premier, étant queſteur daos la Macédoine, & voyant les ennemis ataquer le champ des Romains, exhorta les ſoldats à faire une ſortie, leur promettant de diſſiper les ennemis comme une truie repouſſe les porcs. Il les batit, & de là il fut ſurnomé *ſcroſa*.

SCRUPULE & SCRIPULE, le plus petit poids des anciens.

SCRUPULE, poids de l'Aſie & de l'Égypte. *Voyez* GRAMME.

SCRUPULE, gramme, poids des Romains, valoit, ſelon M. Paucton (*Métrologie.*), 21 grains & $\frac{1}{5}$ de France.

Il valoit 1 $\frac{1}{2}$ de ſextaos de Celſe, ou 2 ſimplium, 6 ſiciliques.

SCRUPULE, meſure linéaire des Romains, valoit $\frac{1}{1000}$. de pouce de France, ſelon M. Paucton.

SCRUPULE. Cette monoie de compte des Romains, étoit la vingt-quatrieme partie de l'once.

Elle étoit repréſentée par ce ſigne: ℈.

SCRUPULE d'argent, monoie de la loi ſalique. *Voyez* DENIER d'argent.

SCRUPULE de terre, décempede carrée, meſore gromatique des ancieos Romains.

Elle valoit deux toiſes carrées & $\frac{1}{1000}$ de France, ſelon M. Paucton.

Elle valoit en meſures antiques 100 pieds romains carrés.

SCRUPULE CHALDAÏQUE. C'eſt la 1080e partie d'une heure, dont les Juifs, les Arabes & autres peuples orientaux ſe ſervent dans le calcul de leur calendrier, & qu'ils appelent *helakim*. Dix-huit de ces *ſcrupules* font une minute ordioaire. Ainſi il eſt aiſé de changer les minutes en *ſcrupules chaldaïques*, & ceux-ci en minutes. On compte 240 de ces *ſcrupules* dans un quart d'heure. (*D. J.*)

SCRUPULI, jeu de jetons, auquel s'amuſoient

Digitized by Google

les ſoldats romains, & que pluſieurs ſavans ont pris mal-à-propos pour le jeu des échecs. (*D. J.*)

SCRUTATORES. On nommoit ainſi certains officiers chargés de ſouiller ceux qui venoient ſaluer l'empereur, pour voir s'ils n'avoient point d'armes cachées ſur leurs perſones. Ces ſortes d'officiers furent établis par l'empereur Claudius, & ſupprimés par Veſpaſien. (*Suet.* 12.). (*D. J.*)

SCRUTIN. Dans tous les comices, les ſuffrages ſe donnerent toujours à haute voix, juſqu'à l'an de Rome 614, qu'on introduiſit l'uſage des *ſcrutins*, parce qu'on s'étoit aperçu que dans les élections des charges, le peuple, de peur de déplaire aux grands, qui étoient à la tête des factions qu'ils avoient formées pour ſe rendre maîtres de l'état, ne donnoit plus ſa voix avec hardieſſe. On employa ſans ſuccès le *ſcrutin* pour remédier au mal; le peuple corrompu n'étant plus retenu par la honte de donner ſa voix à de mauvais ſujets, ſe laiſſa gâgner par les préſens; c'eſt ainſi que s'introduiſit la vénalité des ſuffrages, qui fut ſi funeſte à la république.

SCRUTUM, & *ſcruta* au pluriel, eſt un mot grec, σκυτος, qui ſignifie proprement toutes ſortes de vieilles ferailles & autres uteníiles de ménage, telles que l'on en vend à Paris ſur les quais & ailleurs. Lucilius dit; *Quidni? Et ſcruta quidem ut vendat ſcrutarius laudat.*

„ Pourquoi non? puiſque les marchands de vieilles ferailles louent bien cette marchandiſe pour la débiter „.

Cependant le mot *ſcrutum* ou *ſcruta* avoit une ſignification plus étendue, & ſignifioit toutes ſortes de marchandiſes que vendent les merciers & les clincailliers; car le ſcholiaſte d'Ariſtophane nous apprend que les anciens, au lieu de γυροπώλης, *ſcrutarius*, diſoient ὑποπώλης, *ſeplaſiarius*, mercier, clincaillier. C'eſt dans ce ſens-là que Sidonius Apollinaris a employé *ſcruta*, lorſqu'il écrit dans le ſeptieme livre de ſes épîtres: *Nunc quadam frivola, nunc ludo apta virgini ſcruta donabat.* (*D. J.*)

SCULPONEÆ. *Voyez* SABOTS.

SCULPTEUR. Sur un bas-relief de la villa Albani, on voit un *ſculpteur* qui tient un ébauchoir. (*Monum. antic. inediti*, n° 186.)

Un bas-relief du palais Spada repréſente Dédale fabriquant un taureau pour Paſiphaé. Ce *ſculpteur* porte un bonet phrygien, dont la pointe eſt repliée en avant. Il eſt vêtu d'une tunique retrouſſée, telle que Lucien dans ſon ſonge en donne une à la Sculpture: Διεζωσμένην τὴν ἰσθῆτα.

Sur une pierre gravée de la galerie de Florence, on voit un amour qui *ſculpte* une tête poſée ſur une ſellete entièrement ſemblable aux ſelletes de nos *ſculpteurs*.

SCURRA. Ce mot ſignifie un *paraſite*, un *bouffon* & un *flateur*. Il eſt ſouvent employé chez les poëtes dans ce dernier ſens, & alors il comprend ce que les Grecs appeloient κόλακα, un *flateur* outré, ἄρεκτον, un *curtiſan* qui contre-fait l'ami. Les paraſites étoient auſſi nommés *ſcurræ*, & l'on en diſtinguoit deux ſortes à Rome; les uns qui s'atachoient à un ſeul maître, les autres qui s'adonoient à pluſieurs, mais qui alloient toujours à ceux dont la cuiſine étoit la meilleure.

SCURRÆ, *SCURRONES*, gardes du corps des empereurs. Spartien dit qu'Élagabale fut tué par eux: *Per ſcurras occiſus eſt*. On lit dans les inſcriptions recueillies par Muratori, *ſcurra in militia & ſcurra militaris corona vallari & torque donatus*. Les actes des martyrs font ſouvent mention de ces gardes, ſous le nom de *ſcurrones*. Lampride dit (*In Alex. Severo.*): *Unus ex germanis qui ſcurrarum officium gerebat*.

SCUTARIUS. Outre la ſignification ordinaire de ce terme, qui déſigne dans Pline, l'ouvrier qui faiſoit le bouclier long, nommé *ſcutum*, le même mot déſigne un garde-du-corps de l'empereur, parce que tout ce corps portoit un bouclier long, *ſcutum*.

SCUTICA. C'étoit une petite courroie de cuir, dont les maîtres d'école ſe ſervoient pour châtier leurs diſciples quand ils avoient manqué à leur devoir. De là vient que *ſcutiſa* eſt pris ordinairement pour une légere punition, au lieu que *flagellum* étoit une punition atroce & acompagnée d'ignominie, parce qu'on s'en ſervoit pour punir les eſclaves & ceux qui avoient été condamnés par ſentence des triumviris, comme Horace le dit dans l'*ode 4 epod.*

Sectus flagellis hic triumviralibus,
Præconis ad faſtidium.

„ Quoi donc! cet homme qui a été foſtigé par „ arrêt des triumvirs, juſqu'à laſſer le crieur pu„ blic, &c. „

SCUTUM, écu, bouclier, arme défenſive des anciens, nommé par les Grecs θυρεὸς & σάκος. Ce bouclier étoit ſi long, & quelquefois d'une grandeur ſi démeſurée, qu'il couvroit un homme preſque tout entier. Tels étoient ceux des Égyptiens, dont parle Xénophon dans la Cyropédie. Il falloit auſſi qu'il fût grand chez les Lacédémoniens, puiſqu'on s'en ſervoit pour porter un homme. De là venoit cet ordre célebre que donna une mere ſpartaine à ſon fils: ἢ τὰν, ἢ ἐπὶ τᾶν, ou raportez ce bouclier, ou qu'on vous raporte deſſus. Le *ſcutum* étoit long, carré, & à l'uſage de l'infanterie ſeule.

SCYBELUS, en Pamphylie. Arétée (*Lib. II. morb. acutor.*) parle du vin de ſon territoire.

SCYLLA, fameux monſtre de la mer de Sicile, étoit fille de la magicienne Cratée. Elle avoit été autrefois une belle nymphe, dont Glaucus devint amoureux. N'ayant pu la rendre ſenſible, il eut recours à Circé, fameuſe magicienne. Celle-ci devenue elle-même amoureuſe de Glaucus, n'ayant pu le rendre infidele, & ne pouvant pas ſe venger ſur lui, parce qu'il étoit dieu marin, le punit dans la perſone de ſa maîtreſſe. Circé

compoſa un poiſon, qu'elle jeta enſuite dans une fontaine où la nymphe avoit coutume de ſe baigner. À peine *Scylla* fut-elle entrée dans la fontaine, qu'elle ſe vit changée en un monſtre, qui avoit douze griſes, ſix gueules & ſix têtes. Une multitude de chiens lui ſortoient du corps autour de ſa ceinture, &, par des hurlemens continuels, éfrayoient tous les paſſans. *Scylla*, éfrayée elle-même de ſa figure, ſe jeta dans la mer, près de l'endroit où eſt le fameux détroit qui porte ſon nom. Mais elle ſe vengea de Circé, en faiſant périr le vaiſſeau d'Ulyſſe, ſon amant.

Voici le portrait qu'Homere fait de ce monſtre (*Odyſſ. lib. XII.*): *Scylla* a une voix ſerrible, & ſes cris afreux reſſemblent au mugiſſement du lion. C'eſt un monſtre horrible, dont l'aſpect feroit frémir un dieu même; il a ſix longs cous, ſix têtes énormes, & dans chaque tête trois rangs de dents qui recelent la mort..... Lorſqu'elle voit paſſer des vaiſſeaux dans le détroit, dit Virgile (*Énéide, liv. III.*), elle avance la tête hors de ſon antre, & les attire à elle pour les faire périr. Depuis la tête juſqu'à la ceinture, c'eſt une fille d'une beauté ſéduiſante; poiſſon énorme dans le reſte de ſon corps, elle a une queue de dauphin & un ventre de loup.

SCYLLA eſt ordinairement repréſentée moitié femme & moitié poiſſon, avec des chiens qui ſortent de ſa ceinture. C'eſt ainſi qu'on la voit ſur des médailles de Sextus-Pompée où elle déſigne une victoire navale, & ſur deux pâtes antiques du cabinet de Stoſch. Les Étruſques ont quelquefois repréſenté ce monſtre avec la moitié inférieure du corps en ſerpens: comme on la voit ſur un tombeau à Pérouſe, & ſur une patere antique publiée dans les *monumenti* de Winckelmann.

Scilla, fille de Niſus, roi de Mégare, changée en alouette, en punition d'une inſigne perfidie envers ſon pere. *Voyez* Nisus.

SCYTALE rouleau de bois autour duquel il falloit entortiller une bande de parchemin écrite, pour entendre le ſens de cette écriture.

Les Lacédémoniens voulant empêcher qu'on ne pût déchifrer les ordres qu'ils envoyoient par écrit à leur général d'armée, imaginerent de faire deux rouleaux de bois, d'une longueur & d'une épaiſſeur égale, & que le travail du tour avoit parfaitement arondi; les éphores en conſervoient un, & donnoient l'autre au général d'armée, qui marchoit contre l'ennemi. Chaque fois que ces ſouverains magiſtrats lui vouloient envoyer des ordres ſecrets, qui ne puiſſent être déchifrés en cas qu'on les interceptât, ils prenoient une bande de parchemin étroite & longue, qu'ils rouloient avec juſteſſe autour de la *ſcytale* ou rouleau de bois. Ils écrivoient ſur la bande de parchemin leurs intentions, qui paroiſſoient dans un ſens parfait tant que la bande de parchemin étoit appliquée ſur le rouleau; mais dès qu'on la développoit, l'écriture étoit tronquée, & les mots ſans liaiſons; il n'y avoit que le général ſeul qui pût y trouver de la ſuite & du ſens, en ajuſtant la bande ſur un rouleau ſemblable, & la remettant dans la même aſſiete où les éphores l'avoient miſe.

SCRUTARION, nom donné par les anciens auteurs grecs à un arbre dont le bois étoit d'un beau jaûne, & qui s'employoit dans les anciens temps pour peindre dans cette couleur. On l'appeloit auſſi *chryſoxylon*, bois d'or, à cauſe de ſon beau jaûne; & on le nommoit encore *ſcythicum lignum*, bois de Scythica, du lieu d'où on le tiroit. (*D. J.*)

SCYTHE. On connoît ſous le nom de rémouleur ou *d'Arrocino* (*Voyez* ce mot.), le *ſcythe* qui doit écorcher Marſyas. Sur un bas-relief de la villa Borgheſe, qui repréſente le jugement de Marſyas, on voit trois *ſcythes*, dont l'un tire la corde à laquelle eſt atachè ce téméraire muſicien, l'autre eſt agenouillé, & aiguiſe le fatal inſtrument de ſon ſupplice, le troiſieme debout atend les ordres d'Apollon. Ils portent tous trois des bonets phrygiens, de longues manches & de longues chauſſes, comme tous les barbares. (*Monum. inediti, n.* 42.)

Scythe. *Voyez Echidna.*

SCYTHES. (Arc des.) *Voyez* Arc.

SCYTHOPOLIS dans la Décapole de Syrie. CKYΘOΠ.... *Voyez* Nysa.

SCYTON, avoit eu ſucceſſivement les deux ſexes; c'eſt tout ce qu'en dit Ovide.

SEA, ſéah, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Égypte. *Voyez* Modios.

SEAU. Les cyclopes avoient fabriqué un *ſeau* avec lequel Neptune abreuvoit ſes chevaux. (*Callim. hymn. Dian.* 30.) Andromaque dans l'Iliade (Θ *verſ.* 187.) abreuve elle-même avec un *ſeau* les chevaux d'Hector ſon époux.

SEBASIUS, ſurnom de Jupiter, le même que *Sabaſius*. *Voyez* ce mot.

SÉBASTE, ville de la Paleſtine dans la Samaritide.

KOA. CEBACTE. *Colonia Sebaſtena.*

COL. L. SEP. SEBASTE. Col. Lucia Septimia Sebaſte.

(Sebaſte en grec avoit la même ſignification qu'Auguſte en latin.)

Cette colonie romaine a fait fraper des médailles en l'honneur de Domna, de Caracalla.

Avec la légende CEBACTHNΩN & ſon ere, elle a fait fraper des médailles greques en l'honneur de Néron, de Domitien, de Commode & de Domna.

Sebaste, dans la Cilicie, jadis Élæuſa. CEBACTH.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques avec ſon époque, en l'honneur de Commode, de Criſpine, de Valérien, de Gordien-Pie.

SEBASTE, en Phrygie. CEBACTHNΩN.

On a des médailles impériales greques de cette ville, frapées en l'honeur da Caracalla, de Géta, de Gordien.

Leur fabrique peut ſeule les diſtinguer des médailles de *Sebaſte* en Galatie.

SEBASTE, en Galatie, jadis & depuis Ancyre chez les Tectoſages. CEBACTHNΩN.

Les médailles autonomes da cette ville ſont:

RRRR. en bronze avec le dieu Men.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Tite, de Domitien, da Sévere.

SEBASTIEN frere de Jovin.

Sebastianus Augustus.

Ses médailles ſont:

O. en or & en bronze.

RRR. en argent.

SEBASTIONIQUE. Ce mot ſe trouve dans une inſcription que raportent Fabretti (*Inſc. c. 1. p. 112.*), Spon (*Recherch. Cur. diſſert. XVIII, pag. 244, & miſcell. Erud. p. 24.*) que Gudius en 1662 copia ſur une urne de marbre, & qui ſe trouve dans Gruter. (*P. 1035, n. 13.*) C'eſt l'épitaphe d'une chanteuſe monodiaire, nommée *Héria Thisbe*, filla ou femme de Claudius Glaphyrus: *Chorauleæ actioniceæ et sebastionicæ*. C'aſt-à-dire, joueur de flûte (& non pas maître organiſte, comme traduit Spon) actionique, & *ſebaſtionique*. Spon dit qu'il n'explique point ces deux derniers mots, parce qu'il ne ſait ce qu'ils ſignifient. Quelqu'un mieux inſtruit que moi dans la muſique des anciens, ajoute-t-il, en pourra être informé. Je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire de conoître à fond la muſique des anciens pour expliquar ces deux mots; l'un eſt compoſé d'Ἄκτιον, *actium* & de νίκη, *victoire*; l'autre da σεβαστὸς, *Auguſtale*, & de νίκη, *victoire*. Le premier déſigne un homme qui avoit remporté le prix aux jaux actiaques, & l'autre un homme qui avoit remporté les prix auguſtaux ou aux auguſtales; & cela nous marque qua T. Claudius Glaphyrus avoit ramporté le prix à ces deux jeux. Au reſte, il faut lira *ſebaſtionica*, & non pas *ſebaſtionica* qui n'auroit aucun ſens.

SEBASTOCRATOR. Fleury emploie ce mot dans ſon hiſtoire eccléſiaſtique t. XVIII. C'étoit le nom d'une dignité à la cour des empereurs de Conſtantinople. Le *ſebaſtocrator* étoit inférieur au deſpote; mais c'étoit une charge de faveur qui ne ſe donnoit qu'à des ſeignaurs que l'empereur honoroit d'une eſtime & d'une amitié particulieres. Le *ſebaſtocrator* portoit des ornemens & des vêtemens particuliers, pour marque de ſa dignité. (*Nicétas, lib. III, de officiis, c. 4.*)

SEBASTOPOLIS, dans le Pont-Galatique. CEBACTOΠOΛEITΩN.

Les médaille autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze . . . . . *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Sebastopolis, dans l'Æolie. CEBACTOΠOΛEITΩN.

Cette ville a fait fraper une médaille impériale greque en l'honeur de Julie Domna.

SEBAT, mois du calendrier des Hébreux. C'eſt le cinquieme mois de l'année civile & le onzieme de l'annéa eccléſiaſtique, qui répond à une partie de notre mois de janvier & à une partie de celui de février. Les Juifs commençoient par ce mois à compter les années des arbres qu'ils plantoient.

SEBATHIS, nymphe, mere d'Oébalus.

SEBENNYS, dans l'Égypte. CEBEN & CEBEK, ſelon Haym.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques eo l'honeur d'Hadrien.

SEBESION. Ce mot qui ſe lit dans les inſcriptions, ſeul ou joint à un autre, eſt des plus difficiles à entendre. Oo n'a pas été plus heureux à expliquer ces deux mots, *nama ſebeſio*, qu'on a trouvés dans le dernier ſiecle ſur un marbre antique.

Il faut ſavoir que parmi les figures de Mithra, ancien dieu des Perſes, dont le culte fut porté à Rome du temps de la gnerre des pirates, il y an a une ſur laquelle, outra l'inſcriptioo ordinaire, *Deo ſoli invicto Mithræ*, on lit ces mots barbares, *nama ſebeſio*, qui ont mis à la torture les antiquaires. Leurs conjectures ayant paru peu ſatisfaiſantes, Maffei an a propoſé une nouvele à l'académia des Inſcriptions, ao l'année 1736. Le ſujet de ce bas-relief eſt la ſacrifice d'un taureau.

Il obſerve que l'on a placé ces mots ſous la ſang qui coule en abondance & avec impétuoſité de la bleſſura faite au cou du taureau. Νᾶμα σεβάσιον, en bon grec, ſignifie, dit Maffei, *ſource auguſte, liqueur vénérable, fluide ſacré*. Or on ne pouvoit rieo mettre ici ni de plus propre, ni de plus convanable.

On ponroit objecter, au ſujet de cette explication, que la derniare lettre maoque dans le mot *ſebeſion*; mais on répond que c'eſt parce qu'il n'y avoit plus da place entre l'extrémité du cou & la couteau.

On pouroit oppoſer encore qu'à la vérité νᾶμα eſt uſité pour ſignifier une *liqueur* qui coule, mais qu'il n'en eſt pas de même de σεβάσιον, qu'on ne trouve point dans les *lexiques*. A cala Maffei répond que nul dictionaira, de quelque langue que ca ſoit, ne comprend toutes les inflaxions qu'on peut former & tirer des verbes. Sur les marbres antiques, on trouva des varbaux qui ne paroiſſent point dans les livres; & on ſeroit une loogue liſte de mots grecs & latins qui ſe liſent dans les inſcriptions, & qui manquent dans les auteurs. Cela peut être vrai; mais ca n'eſt point par des poſſibles, c'eſt par des faits qu'on apuie les explications qu'on donne des mar-

Digitized by Google

bres antiques. Maffei n'en cite aucun pour apuier la ſiene. (*D. J.*)

SEBETHIS, fleuve de Campanie, qui atoſoit la ville de Naples & l'anciene Parthenope. Virgile (*Æneid. v.* VII. 73 4.) a feint qu'une nymphe de même nom préſidoit à ce fleuve. C'eſt de ce fleuve ſans doute que doit s'entendre une inſcription, recueillie par Gruter (94. 9.) & dans laquelle on lit *ſrbethus*.

SECESPITA (*Feſtus*), couteau.

SECIUM. *Voyez* SECESPITA.

SECHE. Thétis s'étant métamorphoſée en ce poiſſon, Pélée vainquit ſa réſiſtance. De là vient peut-être que la *ſeche* ſert de type aux médailles de Syracuſe & de quelques autres villes maritimes de la grande Grece. Ce type fait alluſion à la métamorphoſe de Thétis, conſignée dans Tzetzes (*Chil. l. 2. verſ.* 657.), & dans le ſcholiaſte de Lycophron. (*p.* 24 *&* 26.)

Les anciens faiſoient de l'encre avec la liqueur noire qui répand la *ſeche*, ainſi qu'on le pratique encore dans l'Italie.

SECRET. *Voyez contre-ſcel*.

SECRETARII. On appeloit ainſi du temps de Procope (*Bell. Vandal.* 1.) des ſecrétaires.

SECRETARIUM, lieu ſéparé, où s'aſſembloient les juges à Rome, la chambre du conſeil, où l'on examinoit les procès, & où l'oo portoit la déciſion que le préſident prononçoit enſuite ſur ſon tribunal. Cet endroit étoit où l'on voit à préſent le temple de Sainte Martine, ſi l'on s'en raporte à une inſcription trouvée, en fouillant le tombeau de cette Sainte, & que l'on lit dans le recueil de Gruter.

SECTILIA. *Voyez* MOSAIQUE.

SECTIO. } On déſignoit par le mot *ſectio*,
SECTOR. } l'action de vendre à l'encan. De là vint que l'on appela *ſectores*, ceux qui achetoient des biens confiſqués, & *ſectio* ces biens même, comme on le voit dans Céſar (*bell. gallic.* 2. 33.): *ſectionem ejus oppidi univerſam Cæſar vendidit*.

SECULARES, *Jeux*, fête ſolemnele, que les Romains célébroient avec une grande pompe vers le temps de la moiſſon, pendant trois jours & trois nuits conſécutives: en voici l'origine.

Dans les premiers temps de Rome, c'eſt-à-dire, ſous les rois, Valéſius Valéſius, qui vivoit à ſa campagne dans une terre du pays des Sabins, proche du village d'Érete, eut deux fils & une fille qui furent frapés de la peſte. Il reçut dit-on, ordre de ſes dieux domeſtiques, de deſcendre le Tibre avec ſes enfans, juſqu'à un lieu nommé *Terentium*, qui eſt au bout du champ de Mars, & de leur y faire boire de l'eau qu'il feroit chaufer ſur l'autel de Pluton & de Proſerpine. Les enfans en ayant bu, ſe trouverent parfaitement guéris. Le pere, en action de grâces, offrit des ſacrifices, célébra des jeux, & dreſſa aux dieux des lits de parade, *lectiſternia*, pendant trois nuits; & pour porter dans ſon nom même le ſouvenir d'un événement ſi ſingolier, il s'appela dans la ſuite *Manius Valerius Terentinus*. *Manius*, à cauſe des divinités infernales à qui il avoit ſacrifié; *Valerius*, du verbe *valere*, paree que ſes enfans avoient été rétablis en ſanté; & *Terentinus*, du lieu où cela s'étoit paſſé.

En 245, c'eſt-à-dire, l'année d'après que les rois furent chaſſés de Rome, une peſte violente, acompagnée de pluſieurs prodiges, ayant jeté la conſternation dans la ville, Publius Valerius Poplicola, offrit ſur le même autel des ſacrifices à Pluton & à Proſerpine, & la contagion ceſſa. Soixante ans après, c'eſt-à-dire, en 305, on réitéra les mêmes ſacrifices, par ordre des prêtres des Sybilles, en y ajoutant les cérémonies preſcrites par les livres Sibyllios; & alors il fut réglé que ces fêtes ſe feroient toujours dans la ſuite à la fin de chaque ſiecle: ce qui leur fit donner le nom de *jeux ſéculaires*. Ce ne fut que long-temps après, c'eſt-à-dire, pendant la ſeconde guerre de Carthege, qu'on inſtitua les jeux apollinaires, à l'honeur d'Apollon & de Latone. On les célébroit tous les ans; mais ils n'étoient point diſtingués des *jeux ſéculaires*, l'aoûée qu'on repréſentoit ceux-ci.

L'appareil de ces jeux étoient ſort impoſaot; on envoyoit dans les provinces des hérants, pour inviter tous les citoyens à la célébration d'une fête qu'ils n'avoient jamais vue, & qu'ils ne reverroieot jamais.

On diſtribuoit au peuple certaines graioes & certaines choſes luſtrales ou expiatoires. On ſacrifioit la nuit à Pluton, à Proſerpine, aux Parques, aux Puhies, à la Terre, & le jour à Jupiter, à Apollon, à Latone, à Diane & aux Génies. On faiſoit des veilles & des ſupplications; on plaçoit les ſtatues des dieux ſur des couſſins, où on leur ſervoit les mets les plus exquis. Enfin pendant les trois jours que duroit la fête, on chantoit trois cantiques différens, comme l'aſſure Zoſime, & l'on donnoit au peuple divers ſpectacles. La ſcêne de la fête changeoit chaque jour; le premier jour on s'aſſembloit dans le champ de Mars; le ſecond au Capitole, & le troiſieme ſur le mont Palatin.

Peu de jours avant qu'on les commençât, les quinze prêtres Sybillins, aſſis ſur leurs ſiéges, devane le temple d'Apollon Palatin, & de Jupiter Capitolin, diſtribuoient à tout le peuple des flambeaux, du bitume, du ſouſre & d'autres choſes luſtrales; & ils paſſoient là, & dans le temple de Diane, ſur le mont Aventin, les nuits entieres en l'honeur des Parques.

Quand le temps de la fête étoit arivé, le peuple s'aſſembloit dans le champ de Mars; on immoloit des victimes à Jupiter, à Junoo, à Apollon, à Latone, à Diane, aux Parques, à Cérès, à Pluton & à Proſerpine.

La premiere nuit de la fête, l'empereur, à la tête de quinze pontifes, faiſoit dreſſer ſur le bord du Tibre, trois autels qu'on aroſoit du ſang de

trois agneaux ; & ſur ces autels, on brûloit les offrandes & les victimes. Il paroît que c'eſt à cette circonſtance qu'il faut raporter la médaille où l'on voit la tête d'Auguſte avec ces mots: *Auguſtus tr. pot.* VII, & de l'autre côté ſur une colonne XV. S. F. c'eſt-à-dire, *quindecim viri ſacris faciendis*, & autour, *L. Meſſenius Rufus III vir.*, qui eſt le nom du Trévir, qui avoit fait fraper la médaille pour conſacrer la mémoire d'un événement auſſi remarquable que celui de la célébration des Jeux.

Après cela on marquoit un certain eſpace, dont on faiſoit une eſpece de ſcêne illuminée. On chantoit pluſieurs hymnes faits exprès pour cette occaſion ; on célébroit pluſieurs ſortes de jeux: on jouoit pluſieurs pieces de théâtre. La fraîcheur de la nuit donnoit un nouvel agrément à ces ſpectacles, ſans parler des illuminations, qui non ſeulement éclairoient la *ſcêne*, mais qui ſe faiſoient auſſi dans les temples, dans les places publiques & dans les jardins : *lumina cum rogis accenduntur*, dit Zoſime. On peut même croire que la deſcription des feux d'artifices, dont parle Claudien, dans le panégyrique du ſixieme conſulat d'Honorius, ne convenoit pas moins aux fêtes *ſeculaires* qu'aux jeux du cirque.

Le lendemain, après qu'on étoit monté au Capitole pour y offrir des victimes, on retournoit dans le champ de Mars, & l'on célébroit des jeux particuliers en l'honeur d'Apollon & de Diane. Ces cérémonies duroient juſqu'au matin, où toutes les dames alloient au Capitole à l'heure marquée par l'oracle, pour chanter des hymnes à Jupiter.

Le troiſieme jour, qui finiſſoit la fête, vingt ſept jeunes garçons, autant de jeunes filles de qualité chantoient dans le temple d'Apollon Palatin, des cantiques en grec & en latin, pour attirer ſur Rome la protection de tous ces dieux, que l'on venoit d'honorer par des ſacrifices. Enfin les prêtres Sibyllins qui avoient ouvert la fête par des prieres aux dieux, la terminoient de la même maniere.

Auguſte voulant donner un exemple de ſon attention aux réglemens des mœurs, ordona que les trois veillées ſe fiſſent avec retenue, que le mélange de la licence ne fouillât point la ſolemnité, & il défendit que les jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe, paruſſent aux cérémonies nocturnes, ſans être acompagnés de quelqu'un de leurs parens qui fût d'un âge à veiller ſur eux & à répondre de leur conduite.

Les premiers *jeux ſéculaires*, furent repréſentés l'an de Rome 245, les ſeconds en 305, les troiſiemes en 505, les quatriemes en 605, Auguſte fit célébrer les cinquiemes en 737.

Ce prince, perſuadé qu'il étoit important pour l'état de ne pas omettre la célébration de cette fête, à laquelle on ne penſoit plus, donna ordre aux prêtres ſibyllins, de conſulter en quel temps du ſiecle courant on devoit les repréſenter. Ceux-ci s'étant aperçus qu'on les avoit oubliés en 705, ſous Jules Céſar, ſongerent aux moyens de couvrir leur faute, de peur qu'on ne les rendît reſponſables de toutes les calamités qui avoient affligé l'Empire pendant les guerres civiles.

Trois choſes leur aplanirent la route de l'impoſture. Ils étoient ſeuls dépoſitaires des livres ſibyllins; l'on ne convenoit pas généralement de l'année qui devoit ſervir de point fixe pour régler celle des *jeux ſeculaires*; & l'on étoit partagé ſur la date de ceux que l'on avoit repréſentés depuis la fondation de Rome. Il leur fut donc aiſé de flater la vanité d'Auguſte, en déclarant que l'année *ſéculaire* tomboit à l'année 737.

Pour en perſuader le public, ils mirent au jour des commentaires ſur les livres ſibyllins, afin de prouver par les paroles même des Sibylles, que le ſiecle devoit être de cent dix ans, & non de cent ans. Dans ce projet, ils altererent le texte du vers ſibyllin qui portoit cent, *hecatontada cuclon*, & ſubſtituerent à *hecatontada*, le mot *hecatondeca*, qui ſignifie cent dix ans.

L'artifice des quindecemvirs mit tour-à-coup le menſonge à la place de la vérité, ſans que perſone pût les démentir ; puiſqu'il étoit défendu ſous peine de la vie de communiquer les livres des Sibylles à quiconque ne ſeroit pas du collége des quinze pontifes.

Auguſte, charmé de voir, que ſuivant ſes déſirs, on lui réſervoit ainſi la gloire de célébrer une ſi grande fête, apuia la découverte des pontifes du poids de ſes édits, & chargea Horace de compoſer l'hymne *ſeculare*, qui devoit ſe chanter en préſence de l'empereur, du peuple, du sénat & des prêtres, au nom de tout l'empire.

Le poëte, en homme de cour, n'oublia pas le ſiecle de cent dix ans. „ Qu'après dix fois onze années, dit-il, le ſiecle ramene ces chants & ces jeux ſolemnels pendant trois jours & trois nuits, comme nous faiſons aujourd'hui „ :

Certus undenos decies per annos
Orbis ut cantus referatque ludos,
Ter die claro, totieſque grata
Nocte frequentes.

Cependant les ſucceſſeurs d'Auguſte n'obſerverent point l'eſpace de temps qu'il avoit fixé pour la célébration de ces jeux. Claude les ſolemniſa 64 ans après, l'an de Rome 800. Domitien 40 ans après Claude, en fit repréſenter de nouveaux, auxquels Tacite eut part en qualité de *quindecimvir*, ou de prêtre ſibyllin, ainſi qu'il le témoigne lui-même dans ſes annales, liv. *IX. c.* 11. L'empereur Sévere acorda le ſpectacle de ces jeux pour la huitieme fois, 110 ans après Domitien, & par conſéquent l'an 950 de Rome. L'an 1000 de la fondation de cette ville, Philippe le pere donna au peuple les plus magnifiques jeux *ſeculaires*, qu'on eût encore vus. Conſtan-

tin ne les fit point célébrer l'année qu'il fut conſul avec Licinius pour la troiſieme fois, l'an de l'ere vulgaire 313. Mais l'empereur Honorius ayant reçu la nouvele de la victoire de Stilicon ſur Alaric, permit à tous les païens, de célébrer encore les jeux *ſéculaires*, qui furent les derniers dont parle l'hiſtoire. Zoſime, qui nous a donné la plus ample deſcription qu'on ait des *jeux ſéculaires*, n'attribue la décadence de l'Empire, qu'à la négligence des Romains à les célébrer exactement.

SECULUM, ſiecle. Ce mot comprend un eſpace de temps de cent ans, ſelon Feſtus, quelquefois de quatre-vingt-dix ans, ſelon Servius, ſouvent de cent dix, & quelquefois de mille. Pour avoir une idée fixe du *ſiecle*, chez les Romains, il faut le diviſer avec Cenſorin (*Dir natali. c.* 17.) en *ſiecle* naturel & en *ſiecle* civil: le premier eſt le temps que la nature a preſcrit pour ſervir de borne à la vie des hommes: *ſaculum eſt ſpatium vitæ humanæ longiſſimum partu & mortr definitum*, & dans ce ſens le *ſiecle* eſt plus ou moins étendu, ſelon le plus ou le moins de durée de la vie humaine. Le *ſiecle* civil de Rome, eſt un temps fixé au gré des Romains, que quelques auteurs font monter à cent dix ans, parce que les quindécemvirs recommençoient à cette époque les jeux *ſéculaires*; mais cette opinion n'eſt fondée que ſur une fourberie des quindécemvirs qui, pour cacher leur négligence à Auguſte, firent croire à ce prince, que les livres ſibyllins, dont ils étoient les dépoſitaires, fixoient à cent dix ans la repréſentation des jeux ſéculaires, & corrompirent même le texte de ces livres pour apuier leur menſonge. Or, il paroît certain, par témoignage des auteurs antérieurs à Auguſte, que ce mot de *ſiecle* ne comprenoit qu'une révolution de cent ans, après laquelle les livres ſibyllins avoient ordoné qu'on célébreroit les jeux ſéculaires: c'eſt ce que Cenſorin prouve par le témoignage de Valerius Antias, de l'hiſtorien Piſon, de Varron & de Tite-Live, dont voici les propres paroles: *Eodem anno, ludos ſaculares Cæſar ingenti apparatu fecit, quos centeſimo quoque anno, (is enim terminus ſæculi) fieri mos eſt.*

SECUNDARIUS, *adjutor*, *monitor*. Ces trois mots ſont empruntés du théâtre des Romains, & déſignoient trois ſortes d'acteurs différens. Secundarius étoit un ſous-acteur, *qui ſecundus ſtrrbat partes*. *Adjutor* étoit comme un ſuppléant, qui aidoit tout acteur, ou de la voix dans la déclamation, ou du geſte dans les mimes. Le *monitor*, ou comme nous diſons, le ſouffleur, étoit chargé de ſouffler aux acteurs, en cas que la mémoire vint à leur manquer. Térence parle du *monitor* dans l'heautontimorumenos.

Quoique l'acteur nommé *Srcundarius* jouât ſeulement les ſeconds ou les troiſiemes rôles, il étoit ſouvent meilleur acteur que celui qui faiſoit les premiers rôles; mais il avoit ſoin de cacher ſon habileté, & de jouer de maniere à faire briller l'acteur, chargé du premier rôla. C'eſt ce que Cicéron nous apprend dans ſon traité de la divination (*ſect. XV*). „ Allienus, dit-il, rabaiſſera ſon éloquence pour vous faire paroître; comme nous voyons parmi les acteurs des pieces greques, où ceux qui font les ſeconds ou les troiſiemes rôles, quoiqu'ils puiſſent mieux jouer que celui qui a fait le premier, jouent pourtant moins bien, afin que le premier acteur ait la prééminence „.

L'*adjutor* ne jouoit proprement ni les premiers ni les ſeconds rôles; mais il aidoit de la voix ou du geſte ceux qui les jouoient. Phedre dit dans la *fable* V *du liv. V*:

In ſcena vero poſtquam ſolus conſtitit
Sine apparatu, nullis adjutoribus.

L'acteur nommé *adjutor*, s'appeloit auſſi quelquefois *hipocritrs*. (*D. J.*)

SECUNDAS agere. *Voyez* SECUNDARIUS.

SECUNDICERIUS. *Voyez* PRIMICERIUS. On trouve ce mot dans une inſcription recueillie par Muratori (857. 1.)

SECUNDUS, ſurnom de la famille *ARRIA*.

SECURII DII. On trouve dans une inſcription: *SECURIS DIIS*; ce qui doit s'entendre activement pour les dieux qui procurent la ſanté; plutôt que pour ceux qui ſont en ſûreté.

SÉCURITÉ (*La*) ſur les médailles eſt repréſentée aſſiſe, la tête apuiée ſur ſa main.

SECURITATES, obligations des débiteurs.

SECUTOR, nom d'une eſpece de gladiateurs chez les Romains. Les gladiateurs appelés *ſequutores* ou *ſrcutores*, étoient ceux qui combatoient contre les rétiaires. Ils étoient armés d'un bouclier pour parer le lacet ou les rêts des rétiaires, & d'une épée, & ils avoient le caſque en tête. (*Voyez Juſte-Lipſe*, *Saturnale*, *l. II. c.* 7.) Quelques-uns confondent à tort les *ſecutorrs* avec les mirmillons, parce qu'ils avoient les mêmes armes. C'eſt le ſentiment de Vigéoera. Ce mot vient de *ſequi*, ſuivre, parce que ces gladiateurs ſuivoient les rétiaires; & comme nous ne diſons en françois ni *ſuiveur*, ni *ſrcutrur*, on croit qu'il faut retenir le mot latin *ſrcutor*.

SECUTOR étoit auſſi le nom qu'on donnoit aux gladiateurs qui prenoient la place de ceux qui avoient été tués, & qui alloient combatre les vainqueurs. Cela ſe faiſoit au ſort.

On trouve encore dans les anciens inſcriptions: *Sequutor tribuni*, *ſrquutor ducis*, *ſequutor Caſaris*; c'étoient des officiers des tribuns, des généraux d'armées, peut-être des eſpeces d'aide-de-camp.

SEDAFA, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Égypte. *Voyez* MINE.

SEDE (*A*). On lit dans Muratori (889. 4.) l'inſcription ſuivante:

M. JULIUS
AUCTI. L. LYDUS
A. SEDE
AUGUSTÆ

Ce Lydus préſentoit ſans doute à Livie ſon ſiége, lorſqu'elle paroiſſoit en public.

SEDECLES, *denarius*, *as*, monoie de compte des Romains.

Elle étoit repréſentée par ce ſigne:

X

Elle valoit:

12 onces de compte.

ou 16 às effectifs.

ou 24 ſemi-onces de compte.

ou 48 ſiciliques de compte.

ou 96 ſemi-ſiciliques de compte.

SEDECULA, ſiége bas, appelé *Διφριον* par Pollux (10. 2.). Les hommes s'en ſervoient pour écrire. *Maloque*, dit Cicéron (*Attic.* 4. 9.), *in eua illa ſedecula, quam habes ſub imagine Ariſtoteis, ſedere, quam in iſtorum ſella curuli*. Les femmes s'en ſervoient auſſi.

SEDES déſigne quelquefois un tombeau. Virgile (Sixieme livre de l'Énéide, vers 328.) dit:

..... *Quam ſedibus oſſa quievunt.*

SEDILE, ſiége commun & de peu de valeur.

SEGECIA ou *SEGESTA*, divinité de la campagne, qui avoit ſoin des blés, au temps de la moiſſon. (Son nom étoit dérivé de *feges*, moiſſon.) Les laboureurs l'invoquoient alors pour avoir d'abondantes récoltes. (*Plin.* 18. 2.)

SEGESTA, en Sicile. ΣΕΓΕΣΤΑΞΙΒ, & ΣΕΓΕΣΤΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

C. en argent . . . . . *Hunter*.

O. en or.

RR. en bronze . . . . *Hunter*.

Leur type ordinaire eſt un chien dans toutes ſortes d'atitudes.

SEGMENTATÆ veſtes. *Voyez* VESTES.

SEGMENTUM, bordure des habits faite d'une autre étoſe, & qui ſervoit à faire diſtinguer à Rome les patriciens. Valere-Maxime (562. 1.) la déſigne clairement par ces mots: *Permiſit quoque his purpurea veſte & aureis uti ſegmentis*. Serviur (*Æneid.* I. 658.) parle de ces bandes placées au haut de la tunique, autour du cou, & non d'un collier (comme l'ont entendu quelques philologues,), lorſqu' il dit: *Momle, ornamentum gutturis, quod & ſegmentum dicunt*.

SEGMENTUM, pavé de marquéterie.

SEGOBRIGA, en Eſpagne. SEGOBRIG.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire eſt un cavalier.

Cette ville a fait fraper des médailles latines en l'honeur d'Auguſte, de Tibere, de Caligula.

C'eſt aujourd'hui SÉGOVIE. *Voyez* ce mot.

SEGOMONI (*Marti*). Gruter (58. 5.) raporte une inſcriptioo trouvée à Lyon, dans laquelle on trouve ce ſurnom de Mars, dont on ne connoît point le ſens.

SÉGOVIE, ville d'Eſpagne, l'aociene *Segobriga*. Son aqueduc, nommé *puente Segoviana*, ouvrage des Romains, eſt un édifice d'un travail merveilleux; il joint enſemble deux montagnes ſéparées par un intervalle d'environ trois mille pas; il eſt compoſé de 177 arcades, à deux rangs poſés l'un ſur l'autre. Le rang inférieur porte l'eau dans les faux-bourgs, & le ſupérieur la conduit dans la ville. La conſtruction de cet édifice eſt ſi ſolide, qu'elle s'eſt conſervée juſqu'à ce jour preſque dans ſon entier. On attribue ce bel ouvrage au regne de Trajan. Colménarès en donne la deſcription détaillée dans ſon *Hiſtoria de la Ciudad de Segovia*, 1637. *in-fol.* Mais il faut ajouter une grande incommodité de cet aqueduc, c'eſt que l'eau de la riviere qui coule autour de la ville, eſt ſi mal-ſaine, qu'elle ne peut ſervir qu'à rafraîchir la bonne eau.

SEGUSIA, dans les Alpes Graïenes, Suze.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

SEIA. Divinité champêtre qui veilloit à la conſervation des blés, dans le temps qu'ils étoient encore enfermés dans la terre. *Sata frumenta*, dit S. Auguſtin, (*de civit. Dei*. IV. 8.) *quamdiu ſub terra eſſent, præpoſitam voluerunt habere deam Sejam*. Nume avoit créé cette divinité, dont le nom étoit dérivé de *fero*, je ſeme.

SEIANUS, ſurnom de la famille *ÆLIA*.

SEIANUS equus. On diſoit à Rome des gens malheureux, qu'ils avoient le cheval de Séjan: *Habent equum Sejanum*. Voici l'origine de ce proverbe. Un certain Meius *Sejus* avoit un cheval d'une beauté extraordinaire, qu'il prétendoit être de la race des chevaux de Diomede; mais il y avoit cette fatalité atachée à ce cheval, que tous ceux qui le poſſédoient faiſoient une fin malheureuſe. En effet, Marc-Antoine fit trancher la tête à *Sejus*, maître du cheval; Dolabella qui l'avoit acheté 3000 aureus, ſe tua lui-même pour ne pas tomber entre les mains de Caſſius. Ce dernier qui herita du cheval, en fit de même, auſſi-bien que Marc-Antoine qui voulut l'avoir après avoir vaincu Caſſius.

SEL-

SEIGLE. Le *ſeigle*, *ſecale*, croît, dit Pline, ſous les Alpes, où les Tauriniens (les Piémontois) l'appelent *Aſia*. C'eſt un aſſez mauvais blé, mais on en mange du pain dans les pays où l'on a diſette des autres fromens. C'eſt une plante dont la tige eſt menue, & qui vient dans tout forte de terre. Elle eſt féconde, car elle rend juſqu'à cent pour un. Le grain du *ſeigle* a aſſez de poids, mais le pain que l'on en fait eſt noir, amer & peu nourriſſant. Pour le rendre plus ſupportable, on mêle du riz avec la farine du *ſeigle*, mais avec ce correctif on ne réuſſit pas à en faire de bon pain; néanmoins, comme il rend beaucoup de grain, & qu'il vient partout, on en préfere ſouvent la culture à celle des autres blés. (*Métrologie de Paucton.*)

SEIN des ſtatues. Winckelman (*Hiſt. de l'Art.* 4. 2.) dit: „ parmi les divinités du ſexe feminio, on attribuoit à Diane & Pallas une virginité perpétuele; les autres déeſſes qui l'avoient perdue, pouvoient la recouvrer, & Junon redevenoit vierge toutes les fois qu'elle ſe baignoit dans la fontaine Canathus. C'eſt par cette raiſon que le *ſein* des déeſſes & des amazônes eſt toujours repréſenté comme celui des jeones filles de qui Lucine n'a pas encore délié la ceinture, c'eſt-à-dire, qu'à ces figures le bout du *ſein* n'eſt pas encore dévelopé. Cette regle eſt aſſez conſtante, à moins que les déeſſes ne ſoient repréſentées allaitant un enfant, comme Iſis donnant le *ſein* a Apis. (*Deſcrip. des Pier. grav. du cabinet de Stoſch. p.* 17. *n°.* 70.) Mais la fâble dit que cette déeſſe avoit mis le doigt dans la bouche d'Horus, au lieu du mamelon (*Plutarch. de Iſ. & Oſi. p.* 363. *l.* 21.); c'eſt ainſi qu'elle eſt repréſentée ſur une pierre gravée du cabinet de Stoſch. (*Deſcrip. des pier. gr. du cabinet de Stoſch. p.* 16. *n°.* 63.) conformément ſans doute à l'idée reçue. Suivant toutes les apparences, une ſtatue des jardins du Pape, repréſentant Junon aſſiſe qui allaite Hercule, nous offriroit les mamelons viſibles, ſi cette partie du *ſein* n'étoit pas couverte par la tête de l'enfant & par la main de la déeſſe. J'ai publié cette ſtatue dans mes monumens de l'antiquité. (*Monum. ant. n°.* 14.). Sur une peinture antique du palais Barberini, on voit une prétendue Vénus qui a les mamelons très-apparens, circonſtance qui me ſuffit pour avancer que ce ne peut pas être une Vénus „.

„ La beauté de la poitrine des figures d'hommes conſiſte dans le beau dégagement de ſon élévation. C'eſt une poitrine ſemblable que le pere des poëtes donne à Neptune, & après lui à Agamemnon. Anacréon déſiroit voir dans celui qu'il aimoit une poitrine d'une forme pareille „.

„ Le *ſein* des figures de femmes n'a jamais trop d'ampleur. L'abbé Banier eſt mal informé, lorſqu'il avance que Cérès paroît ordinairement ſur les monumens anciens comme une femme, ayant le *ſein* fort grôs. (*Mith. t.* 5. *p.* 115.) Il faut que ce ſavant ait pris une Cérès moderne pour une Cérès antique. Dans les figures de divinités, le *ſein* a toujours une forme virginale, les anciens faiſant conſiſter la beauté de cette partie dans une élévation modérée. Pour l'empêcher de grôſſir, l'on ſe ſervoit d'une pierre de l'île de Naxos, qu'on pulvériſoit & qu'on appliquoit ſur la gorge. (*Dioſcor. l.* 5. *c.* 168.) Les poëtes comparent un *ſein* virginal à des raiſins qui ne ſont pas encore mûrs. (*Theocrit. Idyl.* 11. *v.* 5. *Nonn. Dionyſ. l.* 5. *p.* 4. *l.* 4. *l.* 15. *l.* 9.) Apollonius rend cette élévation modérée du *ſein* des nymphes par le terme *obſcura*, lorſqu'il dit; *Crinis ad obſcura decurrens cingula mamma*. (*Arg. l.* 3. *v.* 526.) Dans quelques Vénus plus petites que nature, les mamelles ſont reſſerrées & reſſemblent à des éminences terminées en pointes: cette forme du *ſein* paroît avoir été regardée comme la plus belle. J'excepterai de cette maxime la ſeule Diane d'Épheſe, qui, non ſeulement a les mamelles grôſſes & pleines, mais qui en a auſſi un grand nombre: d'ailleurs cette forme étoit ſymbolique, n'a pas la beauté pour objet. Parmi les figures idéales, nous ne voyons que les amazônes avoir quelquefois de grôſſes & d'amples mamelles; auſſi comme elles repréſentent des femmes & non des filles, le bout de leur *ſein* eſt alors viſible „.

Dans l'antique, le *ſein* des nymphes ainſi que celui des déeſſes, n'eſt pas ſurmonté d'un bout viſible, du moins il n'eſt pas ſaillant dans les figures de marbre, & il ne le feroit pas non plus dans celles en peinture, car telle eſt la forme de cette partie dans l'innocence de l'âge. Comme le bout du *ſein* eſt entièrement dévelopé dans la prétendue Vénus, peinte de grandeur naturele ſur un tableau antique conſervé au palais Barberini, je conclus que cette figure ne peut pas repréſenter une déeſſe. Entre les peintres modernes, quelques-uns des plus célebres ſont répréhenſibles ſur cet objet. Le Domiquin entre autres, ayant peint à freſque un plafond dans la maiſon de Coſtaguti à Rome, a repréſenté la Vérité qui s'arrache des bras du Temps, avec des mamelles ſurmontées de mamelons d'une telle grôſſeur, qu'une femme qui auroit alaité pluſieurs enfans, ne ſauroit les avoir plus amples & plus ſaillans. Aucun peintre moderne n'a mieux rendu la forme d'un *ſein* virginal qu'André del Sarto, ſur-tout dans une figure peinte à mi-corps, couronée d'une goirlande & tenante des fleurs dans ſa main. Ce tableau ſe trouvoit à Rome dans le cabinet du ſculpteur Cavaceppi „.

SEISACHTHEIES, Σεισάχθεια, mot qui ſignifie *déchargé d'un fardeau*, c'étoit un ſacrifice public d'Athênes, en mémoire d'une loi de Solon. Cette loi portoit que toutes les dettes du pauvre ſeroient remiſes au bout d'un certain temps, ou du moins que l'intérêt en ſeroit conſidérablement diminué, & que les créanciers ne pouroient dans la ſuite ſaiſir leurs débiteurs, comme ils faiſoient avant cette ordonance. (*D. J.*)

SEL (le) étoit inconnu à pluſieurs peuples, ſelon le témoignage d'Homere, & les Numides n'en avoient pas l'uſage, ſi l'on en croit Salluſte: (*Bel Jugur.*) *Et neque ſalem, neque alia gula irritamenta quærebant*. Le petit peuple chez les Romains ſe contentoit ſouvent pour toute nourriture, de manger du *ſel* avec ſon pain. Sous les rois, chaque particulier avoit la liberté d'en vendre; mais comme l'avarice y mettoit un prix exceſſif, lorſque le temps de la liberté fut arivé, on en défendit la vente aux particuliers: *Vendendi ſalis arbitrium*, dit Tite-Live, (11. 9.), *in publicum omne ſumptum ademptum privatis*. Cependant les auteurs latins font ſouvent mention des ſalines des particuliers. Il y a donc apparence que le droit de faire le *ſel* leur fut conſervé, & qu'on ne leur ôta que le privilége de le vendre, lequel fut attribué au fiſc.

Le *ſel* étoit pour les anciens le ſymbole de l'amitié, & c'eſt pour cela qu'ils ne manquoient pas d'en ſervir entr'autres mets, aux étrangers qui arivoient chez eux. Ils l'employoient auſſi pour empêcher les cadâvres de ſe corrompre; car c'eſt une des propriétés que Pline (31. 9.) lui attribue: *Defuncta etiam a putreſcendo vindicans ut durent ita per ſæcula*. Il étoit encore en uſage dans les ſacrifices qui ne ſe faiſoient jamais ſans *ſel*, & il entroit dans les préfages; car on regardoit comme d'un funeſte augure, le renverſement de la ſaliere ſur la table.

„ C'eſt une opinion, dit M. Paw, aſſez généralement adoptée, que les prêtres de l'Égypte ne *ſaloient* pas leurs alimens: mais ce qu'il y a de très-vrai, c'eſt qu'ils s'abſtenoient du *ſel* qu'on faiſoit avec de l'eau de la Méditerranée, & de celui qu'on tiroit des lacs du nome nitriotique, où indépendament du natron, il exiſte auſſi un *ſel* commun, ainſi qu'on le ſait par les obſervations de Sicard. Il ne faut pas douter que la crainte de ſe voir infectés de la phliſtene, n'ait porté les prêtres à rejeter de leur régime les mets fort *ſales*, & rien n'eſt plus aiſé à concevoir que la ſens de la fâble qu'ils débitoient ſur la Nephthis ou la Vénus cythéréene née, ſuivant eux, de l'écume de la mer. Comme avec tout cela il leur eût été preſque impoſſible de ſe nourir de choſes parfaitement inſipides, ils employoient en petite quantité un *ſel*-gemme qu'on leur apportoit de la Marmarique, à ce que dit Arrien. (*De expeditione Alexandri, lib. 3. p. 162.*) Mais je m'imagine qu'ils le faiſoient venir de la partie de l'Éthiopie que les modernes nomment l'Abyſſinie, & où ce foſſile eſt encore commun de nos jours. S'ils ont cru que le *ſel*-gemme étoit dans de tels cas moins nuiſible que celui de la mer ou des puits ſalés, ils doivent avoir eu des obſervations qui nour ſont inconnues, ou ils ſa ſont trompés „.

„ Hérodote parle d'une illumination qu'il prétend avoir été une fois par an générale en Égypte depuis la cataracte du Nil juſqu'aux bords de la Méditerranée, quoique, ſuivant toutes les apparences, elle ſe ſoit bornée à la ville de Saïs & à la préfecture ſaïtique, ce qui formoit un canton de peu d'étendue. Cette fête conſiſtoit en un grand nombre de lampes qu'on alumoit à l'approche de la nuit; mais il eſt fort diffieile de concevoir pourquoi les Égyptiens mettoient dans tous ces vaſes une certaine quantité de *ſel*, & de quelle nature ce *ſel* peut avoir été. (*Lucernas plurimas accendunt circumcirca domos ſub dio: Lucernæ autem ſunt vaſa ſale & oleo plena, quibus ſuperincumbit ellychnium*. (*Herod. lib. II.*) On ne ſait, dis-je, ſi par ce moyen ils varioient la couleur de la flamme, ou ſi par ce moyen ils retardoient la conſomption de l'huile, ſecret qu'il ne ſeroit pas aiſé aujourd'hui de retrouver „.

SÉLAGE, plante que les Druydes cueilloient avec des pratiques ſuperſtitieuſes, de même que le famolus. Il falloit, dit Pline (*Liv. 24. ch. 11.*), l'arracher ſans couteau, & avec la main droite, qui devoit être couverte d'une partie de l'habillement, enſuite la faire paſſer ſecrétement à la main gauche, comme ſi on l'avoit volée; & enfin il falloit être vêtu de blanc & nus pieds, & avoir préalablement offert un ſacrifice de pain & de vin.

Borel croit que la *ſélage* étoit une eſpece de Camphorata ou mouſſe terreſtre. D'autres la prenent pour la pulſatille.

SÉLASIE, ou SÉLASIENE, ſurnom de Diane, pris du nom d'un lieu de la Laconie, où elle étoit honorée.

SÉLASTIQUE. Sur une ancienne inſcription faite par les anciens habitans de Puzzolo à l'honneur d'Antonin Pie, cet empereur eſt appelé, CONSTITUTORI SACRI CERTAMINIS SELASTICI. Il eſt naturel de croire que c'eſt une faute, & qu'il faut lire ISELASTICI. Mais Saumaiſe, à la fin de ſes notes ſur la vie d'Hadrien, par Spartien, dit que c'étoit l'uſage de ce ſiecle; & il raporte pluſieurs mots grecs & latins dont on retranchoit la premiere lettre ou la premiere ſyllabe. Du reſte ce nom ſe donnoit à certains jeux dont nous avons parlé au mot ISÉLASTIQUE, qui eſt leur véritable nom.

SÉLÉNÉ, fille d'Hypérion & de Baſilée, ayant appris que ſon frere Hélios, qu'elle aimoit tendrement, avoit été noyé dans l'Éridan, ſe précipita du haut du palais. On publia que le frere & la ſœur avoient été changés en aſtres, & qu'ils étoient le ſoleil & la lune. Les Atlantides, au raport de Diodore, honorerent depuis ce temps ces deux aſtres ſous le nom d'Hélios & de *Séléné*. C'eſt en effet le nom grec du ſoleil & de la lune. (Ἥλιος, ſoleil, σελήνη, lune.)

SÉLÈNE,, femme de Ptolémée VIII, roi d'Égypte, ΣΕΛΗΝΗ.

Ses médailles ſont:

RRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

SÉLENES. Gâteaux qui étoient larges & cornus en forme de demi-lunes, Σήληναι. Dans les ſacrifices offerts à la lune, après ſix *ſelenes*, on préſentoit un autre gâteau appelé βοῦς ἰάδης, parce qu'il repréſentoit les cornes d'un bœuf, qu'il étoit le ſeptieme.

SÉLEUCIDES (*Ere des.*)

„ On trouve chez les Grecs deux époques, qui ont pris leur dénomination d'Alexandre le Grand. La premiere date de la mort de ce prince, & de l'inauguration de ſon ſucceſſeur Philippe-Aridée, double événement, qui concourt avec l'an 324, avant l'ere vulgaire. Il ne paroît pas qu'elle ait eu grand cours; mais il ſe rencontre néanmoins des écrivains qui en ont fait uſage. *Non deſunt*, dit Montfaucon, (*Paleogr.* liv. 1, c. 5.) *qui annos numerent a morte Alexandri & ab initio regni Philippi-Aridæi.* En effet, Cenſorin, par exemple, entre les dates multipliées qu'il emploie pour marquer le temps où il écrivoit ſon livre *de die natali*, nomme le conſulat d'Ulpius & de Pontien, avec l'an 562 de Philippe, dont les années, dit-il, ſe comptent depuis la mort d'Alexandre „.

„ Il eſt à propos de raporter ici le texte de Cenſorin. *Secundum quam rationem*, dit-il, *hic* (C. 31.) *annus, cujus velut index & titulus quidam eſt Ulpii Pontiani conſulatus, ab olympiade prima milleſimus eſt & quartus decimus, ex diebus duntaxat æſtivis, quibus agon olympicus celebrabatur; a Roma autem condita nongenteſimus nonageſimus primus, & quidem ex Palilibus, unde urbis anni numerantur; eorum vero annorum, quibus julianis nomen eſt, ducenteſimus octogeſimus tertius; ſed ex die kal. jan. unde Julius Cæſar anni a ſe conſtituti fecit principium. At eorum qui vocantur anni Auguſtorum ducenteſimus ſexageſimus quintus, perinde ex kalendis januariis, quamvis ante diem decimum ſextum kal. februarii imperator Cæſar divi filius ſententia L. Munatii Planci a ſenatu veteriſque civibus Auguſtus appellatus eſt ſo VII & M. Vipſanio Agrippa III. Coſſ. Sed Ægyptii, quod biennio ante in poteſtatem ditionemque Pop. Rom. venerunt, habent hunc Auguſtorum annum ducenteſimum ſexageſimum ſeptimum. Nam ut a noſtris, ita ab Ægyptiis quidam anni in litteras notati ſunt; ut quos Nabonnazari nominant, quod a primo imperii ejus anno conſurgunt, quorum hic nongenteſimus octogeſimus ſextus eſt. Item Philippi, qui ab exceſſu Alexandri magni numerantur, & ad hunc uſque perducti annos quingentos ſexaginta duos conſummant. Sed horum initia ſemper, a prima die menſis ejus ſumuntur cui apud Ægyptios nomen eſt Thoth, quique hoc anno,* (c'eſt de l'année vague des Égyptiens qu'il parle,) *fuit ante diem ſeptimum kal. julias; cum abhinc annos centum imperatore Antonino Pio II & Bruttio Præſente Coſſ. Roma iidem dies fuerint ante diem II kal. aug. quo tempore ſolet canicula in Ægypto facere exortum.* Nous ajouterons à cela que les Égyptiens d'Alexandrie furent d'abord les ſeuls qui adopterent l'année Juliene après la bataille d'Actium. Le reſte des Égyptiens & même les aſtronomes d'Alexandrie continuerent de ſuivre l'année vague juſque vers le neuvieme ſiecle; mais l'année fixe fut la baſe de l'ere hiſtorique des Égyptiens, & du calendrier des chrétiens du pays; ce qui ſuffit pour notre objet „.

„ Or, le conſulat d'Ulpius, ou de Pius, & de Pontianus, tombe en l'an 238 avant l'ere vulgaire. Ôtez cette ſomme de 562, il reſte 324 ans; ce qui exprime l'intervalle de la mort d'Alexandre & du commencement de l'ere vulgaire. C'eſt la même ere, comme le prouva Aſſemani, dans ſes actes des martyrs, (T. II.) qu'a ſuivi l'auteur Syrien des actes de Sainte Théodore, en donnant pour époque du martyre de cette Sainte une ſixieme férie du mois de ſeptembre de l'an 642. En effet, la ſouſtraction de 324 faite à ce nombre, donne l'an 318, de l'ere vulgaire, qui eſt le temps le plus bas & le ſeul, toutes circonſtances peſées, auquel on puiſſe raporter cet événement. „

„ Nous ne faiſons point uſage de cette période dans notre table *chronologique*, parce qu'elle n'a point été aſſez acréditée, pour méritee d'y trouver place; mais enfin il falloit en parler ici, pour empêcher qu'on ne l'a confondît avec la ſuivante. „

„ La ſeconde ere, qui porte quelquefois, mais improprement, le nom d'Alexandre, fut appelée plus communément, & à plus juſte titre, l'ere des *Séleucides*, ou des Grecs. On la nommoit auſſi l'ere des Syro-Macédoniens. Son commencement ſe prend de l'an de Rome 442, 12 ans après la mort d'Alexandre, & 311 ans pleins avant l'ere vulgaire, époque des premieres conquêtes de Séleucus-Nicator, dans cette partie de l'Orient, qui forma depuis le vaſte Empire de Syrie. Les années qu'elle emploie, ainſi que la précédente, au moins depuis l'ere vulgaire, ſont des années julienes, compoſées de mois romains, auxquels on a donné des noms Syriens. Elle eut cours non ſeulement dans la monarchie des *Séleucides*, mais chez preſque tous les peuples du Levant, & s'eſt même perpétuée juſqu'à nos jours. Cependant tous ceux qui l'adopterent, ne la daterent pas du même mois, ni du même jour. Les Grecs de Syrie la faiſoient commencer au premier du mois gorpiœus Macédonien, éloul Syrien, qui répond à notre mois de ſeptembre; & c'eſt encore, dit-on, l'uſage des catholiques de Syrie. Les autres Syriens la prenoient du 1 d'hyperbérétœus Macédonien, Tiſri, 1 Syrien, qui correſpond à notre mois d'octobre; en quoi ils ſont encore à préſent ſuivis par les Neſtoriens & les Jacobites du Levant „.

„ Différentes villes de Syrie, comme il paroît par les médailles & autres anciens monumens, avoient auſſi leur maniere particuliere de la commencer. À Tyr, on la comptoit du 19 octobre; à Gaza, du 28 du même mois; à Damas, de l'équinoxe du printemps „.

„ Les Juifs, depuis qu'ils furent auſſujétis à la domination des rois de Syrie, adopterent auſſi l'ere des *Seleucides*. Ils la nommerent *tarik dilkarnaim*, ou ere des contrats, parce qu'ils en faiſoient uſage dans leurs marchés & autres actes civils. L'équinoxe d'autone étoit le point d'où ils la faiſoient partir. Il n'y a pas 300 ans, dit-on, qu'ils ont quité ce calcul pour en ſuivre un autre, dont ils ſe ſervent encore de nos jours „.

„ Les Juifs ſe ſervent préſentement d'une ere du monde, qui commence 3761 avant l'ere vulgaire. Quelques-uns pretendent qu'elle eſt en uſage parmi eux depuis l'an 1040, temps auquel, chaſſés de l'Orient, ils ſe jeterent dans les différens pays de l'Occident. Nous parlerons ailleurs de cette ere plus amplement „.

„ Les Arabes, chez qui l'ere des *Séleucides* eſt encore en uſage, la font commencer, les uns comme Alfragan, au premier de ſeptembre, les autres comme Albatignius, au premier d'octobre „.

„ Outre ces différences du jour initial de l'era des *Séleucides*, on en remarqua une auſſi pour l'année même ou elle a commencé. Nous venons de voir que les Syriens, les Juifs & les Arabes en mettoient l'époque 311 ans, ou dans la trois cent douzieme année avant l'era vulgaire. Mais il eſt prouvé par divers monumens, que les peuples de la Babylonie & quelques autres la retardoient d'une année, & la faiſoient précéder non de 311 ans pleins, mais de 310 ſeulement l'époque de l'ere vulgaire „.

„ Abulféda ſuivoit cet uſage, comme il paroît par l'époque qu'il marque pour la naiſſance du faux prophete Mahomet; époque dont les caracteres ſont la 10 du troiſieme mois, férie deuxieme de l'an 881 des Grecs; ce qui ne peut ſe raporter qu'au 10 novembre de l'an 570 de l'era vulgaire comme on peut le voir par notre Table Chronologique, & notre Calendrier F, qui eſt celui de cette année. Tel eſt encore à ce qu'on aſſure, l'uſage des catholiques de Syrie „.

„ Il faut avoir égard, en liſant les anciens monumens, à toutes ces différences, & ſouvent on ne pourra bien les ſaiſir, qu'en combinant la date de l'ere dont il s'agit avec les autres caracteres chronologiques qui l'accompagnent. Car, il ne faut point donner pour regles générales que tel peuple faiſoit remonter l'ere des *Séleucides* à l'an 312 avant l'ere vulgaire, & tel autre la plaçoit un an plutard; que les Grecs commençoient leur année au 1 de ſeptembre, & les Syriens au mois d'octobre. Ces regles ſont ſujetes à trop de d'exceptions. En voici un nouvel exemple, entre pluſieurs autres. L'auteur Syrien de la chronique d'Édeſſe, publiée par Aſſemani dans le tome I de ſa bibliotheque orientale, place la mort de S. Siméon ſtylite en l'an des Grecs 771 un mercredi 2 ſeptembre. Coſme au contraire, Syrien pareillement, hiſtorien du même Saint & ſon contemporain, raporte cet événement à l'an 770, ſous les mêmes férie & quantieme de ſeptembre, ce qui revient de part & d'autre à l'an de l'ere vulgaire 459, où la deuxieme ſeptembre tomboit effectivement un mercredi. Ainſi de deux choſes l'une; ou l'auteur de la chronique de l'Édeſſe fixoit l'époque de l'ere des *Séleucides*, à l'an 312, & Coſme à l'an 311 avant l'ere vulgaire, ou tous les deux la raportent au même point (312 avant cette ere); le premier commençoit l'année avec le mois de ſeptembre, & le ſecond avec le mois d'octobre, ce qui eſt égal pour l'exemple cité „.

„ Dans notre table *chronologique*, pour nous conformer à toutes celles qui ont paru juſqu'à préſent, nous faiſons concourir l'an 313 des Grecs avec la premiere année de l'ere vulgaire; mais cette année 313 commence à l'autone de la premiere année de l'ere vulgaire, & ainſi des années ſuivantes. À l'égard de cette ere Syriene, qui commence 310 ans ſeulement avant notre ere vulgaire, & qu'un ſavant académicien (Gibert) prétend être proprement l'ere ſyro-Macédonienne, elle ſera facile à trouver, en reculant d'une année, c'eſt-à-dire, en comptant ſeulement l'année 313 à l'autone de l'an 2 de l'ere vulgaire, & de même pour la ſuite „.

„ Il nous reſte à donner les noms grecs & ſyriens de chaque mois, avec ceux des mois romains qui leur correſpondent „.

Table des mois syriens, grecs & romains.

Mois syriens.	*Mois grecs.*	*Mois romains.*
Eloul.	Gorpiæus.	September.
Tisri I.	Hyperberetæus.	October.
Tisri II.	Dius.	November.
Canun I.	Apellæus.	Décembre.
Canun II.	Audinæus.	Janvier.
Sabat.	Peritius.	Février.
Adar.	Dystrus.	Mars.
Nisan.	Xanticus.	Avril.
Jiar.	Artemisius.	Mai.
Haziran.	Dæsius.	Juin.
Tamus.	Panemus.	Juillet.
Ab.	Lous.	Août.

Digitized by Google

SÉLEUCIE, dans la Pamphylie. ΣΕ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
R. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Leurs types ordinaires ſont:
Un javelot.
Un bouclier.
Un cerf à mi-corps.
On les diſtingue des médailles frapées dans les autres *Séleucies* par leurs types, & par leur légende qui n'eſt exprimée que par ΣΕ.

SÉLEUCIE, en Cilicie, près du fleuve Calycadnos. ΣΕΛΕΥΚΕΩΝ. ΤΩΝ. ΠΡΟΣ. ΚΑΛΥΚΑΔΝΟΝ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
R. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Leur légende & leurs types ordinaires, qui ſont des attributs relatifs à Minerve, à Apollon & à Hercule, ou une Victoire marchant, ſervent à les diſtinguer des médailles frapées dans les autres *Séleucies*.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur d'Hadrien, de Sévere, de Caracalla, d'Alex. Sévere, de Gordien, de Tranquilline, de Philippe pere, de Gallus, de Valérien, de Gallien, de Commode, d'Otacille.

SÉLEUCIE, de Syrie, dans la Piérie. ΣΕΛΕΥΚΕΩΝ. & CEΛΕΥΚΕΙΑC.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
R. en argent.
O. en or.
C. en bronze.
Leurs types ordinaires ſont:
Un foudre ailé.
Jupiter Caſius.
Ils les ſont diſtinguer des médailles frapées dans les autres *Séleucies*.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales, avec ſon époque, en l'honeur d'Auguſte, de Tibere, d'Hadrien, d'Antonin, de Commode, de Sept. Sévere, de Caracalla, de Plautille, d'Alex. Sévere, de Trajan, d'Antinoüs, d'Élagabale, de Macrin.

SELEUCUS I. Nicator, roi de Syrie. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ.
Ses médailles ſont:
R. en argent.
C. en bronze.
O. en or.

SELEUCUS II, Callinicus, roi de Sytie.
Ses médailles ſont:
RR. en argent.
R. en bronze.
O. en or.

SELEUCUS III, Céraune, roi de Syrie.
Ses médailles ſont:
RRRR. en argent.
RRRR. en bronze.
O. en or.

SELEUCUS IV, Philopator, roi de Syrie.
Ses médailles ſont:
RRR. en argent.
C. en bronze.
O. en or.

SELEUCUS V, roi de Syrie.
Ses médailles ſont:
RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

SELEUCUS VI, Épiphane, Nicator, roi de Syrie.
Ses médailles ſont:
RR. en argent.
RRR. en bronze.
O. en or.

SELGE, en Piſidie. ΣΕΛΓΕΩΝ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RR. en argent.
O. en or.
RRRR. en bronze. . . . . *Hunter*.
Leurs types ordinaires ſont un homme nu qui éleve les deux mains ſur ſa tête, avec la triquetre, ou la triquetre ſeule.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur d'Antonin, de Sévere, de Caracalla & de Dece.

SELIBRA, abrégé de *ſemis libra*, demi-livre.

SÉLIMNUS, fleuve de l'Achaïe, qui a ſon embouchure près d'une fontaine appelée *Argyre*. *Sélimnus*, diſoit-on, fut autrefois un beau jeune berger, qui plut tant à la nymphe Argyre, que tous les jours elle ſortoit de la mer pour venir le voir. Cette paſſion ne dura pas long-temps; il ſembloit à la nymphe que le berger devenoit moins beau; elle ſe dégoûta de lui, & *Sélimnus* en fut ſi touché, qu'il mourut de déplaiſir. Vénus le métamorphoſa en fleuve; mais tout fleuve qu'il étoit, il aimoit encore Argyre. La déeſſe ayant donc pitié de lui encore une fois, lui fit perdre entiérement le ſouvenir de la nymphe. „ Auſſi „ croit-on dans le pays, ajoute Pauſanias, que „ les hommes & les femmes, pour oublier leurs „ amours, n'ont qu'à ſe baigner dans le *Sélimnus*; „ ce qui en rendroit l'eau d'un prix ineſtimable, „ ſi l'on pouroit s'y fier „.

SELINUS, en Sicile. ΣΕΛΙΝΟΝΤΙΟΝ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
R. en argent.
RR. en bronze.
O. en or.
Selinus de Cilicie fut appelée *Trajanopolis* depuis la mort de Trajan. *Voyez* TRAJANOPOLIS.

SELIQUASTRUM, ſiége à l'uſage des femmes.

SELLA ſolida eſt une chaiſe ou une ſelle d'un bloc de bois, ſur quoi s'aſſeyoient les augures en prenant l'augure.

Sella curulis, chaiſe curule garnie d'ivoire;

ſur laquelle les grands magiſtrats de Rome avoient droit de s'aſſeoir & de ſe faire porter.

Sella geſtatoria, chaiſe ordioaire à porteurs, permiſe à tout le monde.

Sella familiarica, baſſin, chaiſe percée pour les néceſſités; mais *cella familiarica* par un *c* paroît déſigner dans Vitruve une garde-robe, parce que dans l'endroit où il en parle, il s'agit des pieces dont les apartemens ſont compoſés, & oou pas des choſes dont ils ſont meublés. On peut donc croire que le mot *familiarica* ſert à déſigner l'uſage de cette piece, qui étoit deſtinée pour la ſeule commodité des néceſſités ordinaires. La garde-robe des Romains, *cella familiarica*, n'étoit qu'un lieu pour ſerrer la chaiſe percée. *Voyez* LATRINES. (*D. J.*)

SELLARIA, femme publique, ainſi nommée des ſiéges, *ſellæ*, ſur leſquels elles étoient aſſiſes à la porte des lieux de débauche.

SELLARIUS, ſerviteur qui portoit le ſiége de ſon maître, ouvrier qoi faiſnit des ſiéges, & celui qui dans les cirques & les théâtres, louoit des couſſins pour placer ſur les gradios, & pour former des ſiéges mnins durs que la pierre.

SELLASIA, dans la Laconie.

Goltzius ſeul a attribué des médailles impériales greques à cette ville.

SELLE. Il eſt certain que les anciens Romains n'avoient oi l'uſage de la *ſelle*, ni celui des étriers; ce qoi eſt cauſa qua Galien fait remarquer dans diffèrens endroits de ſes nuvrages, que la cavalerie romaine émit ſujete à pluſieurs maladies des hanches & des jambes, faute d'avoir les pieds ſoutenus à chaval. Hyppocrate avoit remarqué avant lui, que les Scythes qui alloient beaucoup à cheval, étoient incommodés de fluxions aux jambes pour la même cauſe.

Le premier temps où nous vnyons qu'il ait été queſtion de *ſelles* chez les Romains, c'eſt l'an 340 lorſqoe Conſtance qui combatoit contre ſon frere Conſtantin pour lui ôter l'empire, pénétra juſqu'à l'eſcadron où il étoit en perſnne, & le renverſa de deſſus ſa *ſelle*, comme le raporte Zonaras. Avant ce temps-là les Romains faiſoient uſage de paneaux carrés, tels que ceux qu'on voit à la ſtatue de Marc-Aurèle au Capitole.

L'*ephippium* des Romains étoit une eſpece de *ſelle* ſans arçon. Nonnius (2. 312.) le défioit de la ſorte: *ephippium tegmen equi ad mollem vecturam*. C'étoit donc une couverture. Varron, Caton cité (*de lib. educ.*) par Nonnius dans le même endroit, dit qu'on oe lui permettoit pas dans ſon enfance de ſe ſervir d'*ephippium* pour monter à cheval. Dion (*Liv.* 63) fixe à l'âge de Néron l'uſage des *ephippia*, & l'attribue aux chevaliers dans les pompes. Mais Céſar (*De bell. Gallic.* 4. 2.) dit qua les Germains auroient rougi de ſe ſervir d'*ephippia*, & qu'ils taxoient les Romains de moleſſe, à cauſe de l'uſage qu'ils en faiſoient: *Nihil illorum moribus turpius aut inertius habetur; quam ephippiis uti. Itaque ad quemvis numerum ephippiatorum equitum quamvis pauci adire audent.*

Les Romains ſe ſervoient habituèlement des *ephippia* au temps de Lucain; car il fait obſerver que les Maſſyles, peuple de l'Afrique ſeptenteionale, montoient leurs chevaux à ou:

Et gens qua nudo reſidens maſſylia dorſo,
Ora levi flectit frenorum neſcia virga.

SELLISTERNIUM, ſiége orné de tspis, honeur acordé chez les Romains à certains magiſtrats.

SEMACHIDÆ, municipe de l'Attique dans la tribu Antiochide, ſelon Étienne le géographe & Héſychius. Il prenoit ſon nom de *Semachus*, dont les filles avnient reçu Bacchus dans leur maiſon, ce qui fit acorder à leurs deſcendans le privilége d'être tnujours choiſis ponr prêtres de Bacchus.

SEMAILLE. M. Pauſton dans ſa *métrologie* dit des blés ou fromens:

Triticum, ὁ πυρὸς, *blé* ou *froment barbu*, 4 modius de ſemence par jugere, ſelon Columelle; c'eſt par arpeot 6 $\frac{2}{3}$ boiſſeaux dans l'île de France. 5 modius communément, ſelon Varron, Cnlumelle & Pline; c'eſt 8 $\frac{1}{2}$ boiſſeaux par arpent. 6 modius quelquefois, ſelon Columelle & Pline; c'eſt par arpent 10 $\frac{1}{2}$ boiſſeaux.

Siligo, σίλιγνις, blé ou froment commun ſans barbe; c'eſt le blé que nnus cultivnns ordinairemeot en France: on en ſeme la même quantité que du *triticum*.

Edor, *ador*, *adoreum*, *far*, *arinca*, *ſandalum*, *halicaſtrum*, *ſemen*, ζεια, ζειὰ, ὄλυρα, ὄρυζα; le *riz*. 8 ou 9 modius par jugere, ſuivant Columelle; ou bien 10 modius par jugere, ſelon Varron, Columelle & Pline; c'eſt par arpent 13 $\frac{1}{2}$, 15 $\frac{1}{10}$, ou 17 boiſſeaux.

Hordeum galaticum ſive diſtichum, κριθὴ, orge à deux rangs de grains; c'eſt notre orge commun. Il en faut 6 modius par jugere, ſuivant Varron, Columelle & Pline; & ſelon Arbuthnot, on en met 3 bushels par acre en Angleterre: c'eſt égalemeot 10 $\frac{1}{2}$ boiſſeaux par arpent.

Hordeum hexaſticum ſeu cantherinum, orge à 6 rangs de grains, dont on nouriſſoit les chevanx.

On en ſemoit 5 modius par jugere, ſelnn Columelle, ce qui revient à 8 $\frac{1}{2}$ boiſſeaux par arpent.

Avena, aveine. On en ſeme 4 bushels par acre en Angleterre, ſuivant Arbuthnot; c'eſt 13 $\frac{1}{2}$ boiſſeaux par arpent dans l'île de Fraoce.

Des légumes.

Lupinus, *ſeu lupinum*, θέρμος, le lupin. Il en faut 8 ou 10 modius par jugere, ſelon Colu-

melle & Pline ; & par conſéquent 13 $\frac{1}{2}$ ou 17 boiſſeaux par arpent.

Phaſelus ou *faſeolus*, faſeole, haricot, féve de haricot. Il en faut 4 modius par jugere, ſelon Columelle & Pline ; c'eſt 6 $\frac{2}{3}$ boiſſeaux par arpent dans l'Île de France.

Piſum, le pois commun. Il en faut 3 modius, ſelon Pline, & 3 ou 4 ſelon Columelle ; c'eſt par arpent 5 $\frac{1}{10}$ ou 6 $\frac{2}{3}$ boiſſeaux.

Faba, féve, ou féve de marais, comme on les appele à Paris. Il en faut en Italie 4 modius par jugere, ſelon Varron d'après Trémellius, ou 6 modius ſelon Columelle & Pline ; par conſéquent il en faut dans l'Île de France 6 $\frac{2}{3}$, ou 10 $\frac{1}{3}$ boiſſeaux par arpent.

Lens, la lentille ; nn modius & un peu plus ſelon Columelle ; & ſelon Pline, 3 modius. Il en faut donc par arpent dans ce pays-ci, depuis 1 $\frac{7}{10}$ juſq à 5 $\frac{1}{10}$ boiſſeaux, apparemment ſuivant la grôſſeur des ſemences ; car il y en a un grand nombre d'eſpeces.

Cicercula, geſſe ; trois modius, ſelon Pline, & trois ou quatre, ſelon Columelle ; c'eſt par arpent 5 $\frac{1}{10}$ ou 6 $\frac{2}{3}$ boiſſeaux.

Cicer, pois chiche ; deux ou trois modius, ſelon Columelle & Pline ; c'eſt par arpent 3 $\frac{1}{3}$ ou 5 $\frac{1}{10}$ boiſſeaux.

Milium, mil ou millet ; quatre ou cinq ſetiers par jugere, ſelon Pline & Columelle ; c'eſt par arpent 5 $\frac{1}{3}$, ou 7 pintes meſure de Paris.

Panicum, panic ou panis ; quatre ou cinq ſetiers par jugere, ſelon les mêmes auteurs, 5 $\frac{1}{3}$, ou 7 pintes par arpent.

Seſama, *ſeſamum*, ſéſame ou jugeoline ; quatre, cinq ou ſix ſetiers, ſelon Columelle ; 5 $\frac{2}{3}$, 7 ou 8 $\frac{1}{3}$ pintes par arpent dans l'Île de France.

Napus, navet ; quatre ſetiers par arpent, ſelon Pline, & cinq, ſelon Columelle ; 5 $\frac{2}{3}$, ou 7 pintes par arpent.

Rapum, rave ; quatre ſetiers, ſelon Columelle ; 5 $\frac{1}{3}$ pintes par arpent.

Linum, le lin ; huit, neuf ou dix modius de ſemence par jugere, ſelon Columelle ; c'eſt par arpent 13 $\frac{1}{3}$, 15 $\frac{1}{10}$, ou 17 boiſſeaux.

Cannabis, le chanvre. Les Romains, au raport de Columelle, n'en ſemoient que ſix grains ſur un pied carré ; ce qui fait croire qu'on ne cultivoit cette plante que pour faire des cordages, ou peut-être uniquement pour en avoir de la graine.

Des foins ou herbages.

Pabulum, foin ou fourage ; vingt modius par jugere, ſelon Pline ; c'eſt ici 34 boiſſeaux par arpent.

Medica, la médique ou la luzerne ; nn modius & demi par jugere, ſelon Varron ; trois modius, ſelon Columelle, & vingt modius, ſelon Pline ; c'eſt par arpent 2 $\frac{1}{10}$, 5 $\frac{1}{10}$, ou 34 boiſſeaux. Il faut que Pline entende par *medica* le ſainfoin, qui demande une grande quantité de ſemence. En effet, cet auteur dit lui-même que la terre doit en être couverte.

Fœnum græcum, *ſiliqua* ou *ſilicea*, fénu grec, fénégré ou foin grec. Il en faut ſix modius, ſelon Pline ; ſelon Columelle, il en faut ſix modius, quand on le ſeme en ſeptembre pour faire du fourage, & ſept modius, quand on le ſeme en janvier ou février, pour en recueillir la graine. Il en faudroit donc chez nous 10 $\frac{2}{3}$ ou 11 $\frac{2}{10}$ boiſſeaux par arpent.

Vicia pabularis, veſce pour faire du fourage. Il en faut ſix, ſept ou huit modius, ſelon Columelle ; douze, ſelon Pline ; il en faut donc par arpent 10 $\frac{2}{3}$, 11 $\frac{2}{10}$, 13 $\frac{1}{3}$, ou 20 $\frac{1}{3}$ boiſſeaux par arpent.

Vicia ſeminalis, veſce pour avoir de la graine ; cinq ou ſix modius, ſelon Columelle, c'eſt-à-dire, 8 $\frac{1}{3}$, 10 $\frac{1}{3}$ boiſſeaux par arpent.

Cicera. Les uns croient que c'eſt une eſpece de geſſe noire, d'autres que c'eſt une ſorte de pois chiche. On en ſemoit par jugere un modius & demi, deux modius, trois modius, quatre modius ; ce qui revient chez nous par arpent à 2 $\frac{2}{10}$, 3 $\frac{1}{3}$, 5 $\frac{1}{10}$, 6 $\frac{2}{3}$ boiſſeaux.

Farrago ex hordeo cantherino, dragée ou fourage d'orge à ſix rangs de grains ; ſept, huit & dix modius par jugere ; par arpent 11 $\frac{2}{10}$, 13 $\frac{1}{3}$, 17 boiſſeaux.

Farrago ex recrementis farris admixta vicia, dragée ou fourage de criblures de riz & de veſce.

Ocimum, ſorte de dragée ou de fourage, où il entre dix modius de féves, deux de veſce & deux d'ochre (*ervilia*.) Pour ſe procurer ce fourage, il faudroit donc ſemer dans un arpent 17 boiſſeaux de féves ; 3 $\frac{1}{3}$ de veſce, & autant d'ochre.

Ervum, ers ou orobe ; quatre ou cinq modius, ſelon Columelle, & ſix, ſelon Pline ; c'eſt par arpent 6 $\frac{2}{3}$, 8 $\frac{1}{3}$, 10 $\frac{1}{3}$ boiſſeaux.

Pour recevoir ces grains & légumes, les Romains préparoint la terre, en y mettant une certaine quantité d'engrais, que j'expoſerai ici.

	Pieds cubiques.
La voiture de fumier étoit de 80 modius	25. 37.
À 18 voitures par jugere, c'eſt par arpent	848. 1.
À 24 voitures par jugere, c'eſt par arpent	1131.

	Toiſes cubiques.
À 18 voitures par jugere, c'eſt par arpent	3. 926.
À 24 voitures par jugere, c'eſt par arpent	5. 235.

Columelle (*Lib. II. cap.* 5.) enſeigne qu'on doit

doit mettre dix-huit voitures de ſumier par jugere dans les terres en plaine, & vingt-quatre dans les terres ſituées ſur les coteaux. (*Métrologie de Paucton.*)

SEMAINE. C'eſt un temps compoſé de ſept jours. Dion Caſſius, dans ſon *Hiſtoire rom. liv. XXXVII*, prétend que les Égyptiens ont été les premiers qui aient diviſé le temps en *ſemaines*, que les ſept planetes leur avoient fourni cette idée, & qu'ils en avoient tiré les ſept noms de la *ſemaine*. En cela, du moins, les anciens n'ont pas ſuivi dans leur ordre la diſpoſition des orbes des planetes; car cet ordre eſt Saturne, Jupiter, Mars, le Soleil, Vénus, Mercure & la Lune. Ils auroient donc dû ranger les jours de la *ſemaine* par ſamedi, jeûdi, mardi, dimanche, vendredi, mercredi & lundi. Il n'eſt pas aiſé de découvrir la raiſon qui donne lieu à ce dérangement; voici celle qu'on apporte d'ordinaire.

On dit que les anciens ayant ſoumis les jours, les heures même à quelques planetes dominantes, il eſt croyable que le jour prenoit le nom de la planete qui commandoit à la premiere heure. Ainſi on a pu appeler le jour de Saturne, qui eſt notre ſamedi, celui dont la premiere heure étoit ſous le commandement de Saturne. La ſeconde heure étoit pour Jupiter, qui ſuit immédiatement Saturne; la troiſieme pour Mars; la quatrieme pour le Soleil; la cinquieme pour Vénus, la ſixieme pour Mercure, & la ſeptieme pour la Lune. Après quoi la huitieme retournoit ſous l'autorité de Saturne, &, ſuivant le même ordre, il avoit encore la quinzieme & la vingt-deuxieme; la vingt-troiſieme étoit par conſéquent ſous Jupiter, & la vingt-quatrieme, c'eſt-à-dire, la derniere de ce jour, ſous la dénomination de Mars. De cette maniere la premiere heure du jour ſuivant tomboit ſous celle du Soleil, qui donnoit par conſéquent ſon nom à ce ſecond jour. En ſuivant le même ordre, la huitieme, la quinzieme & la vingt-deuxieme apartenoient toutes au Soleil; la vingt-troiſieme à Vénus, & la derniere à Mercure. Par conſéquent la premiere du troiſieme jour apartenoit à la Lune, & on appeloit ce jour, à cauſe de cela, *jour de la Lune*. On trouve par cet arangement la naiſſance & la ſuite néceſſaire de ces noms des jours de la *ſemaine*, c'eſt à-dire, pourquoi le jour du Soleil, qui eſt le dimanche, vient après celui de Saturne qui eſt le ſamedi, le jour de la Lune après celui du Soleil, ou le lundi après le dimanche; celui de Mars après celui de la Lune, ou le mardi après le lundi, &c., juſqu'au ſamedi.

SEMAINE (Jours de la) ſur les chartes. *Voyez* Gloſſaire des DATES.

ΣΗΜΑΙΑ, fêtes ou jeux qui avoient pour ſujet d'apaiſer Jupiter irrité, & de détourner l'effet des ſignes qui ſembloient pronoſtiquer quelque malheur. Il en eſt fait mention ſur une médaille de Lucius Verus frapée en Égypte, publiée par Pellerin.

SEMBELLA ou *SINGULA*, monoie de compte des Romains, moitié de la *libella*.

Elle étoit repréſentée par ce ſigne:

HS S

Elle valoit:

2 teruncius.

SEMBELLA, *ſingula*, monoie des anciens Romains.

Elle valut, depuis l'an de Rome 485 juſqu'à l'an 537, 10 ſous moooie actuele de France, ſelon M. Paucton. (*Métrologie.*).

Elle valoit alors en monoie du même peuple:

2 téronces.

SÉMÉLÉ, fille de Cadmus & d'Harmonie, ayant plu à Jupiter, devint mere de Bacchus. Junon, excitée par ſa jalouſie contre cette rivale, deſcendit du ciel, & prenant la figure de Béroé, nouriee de *Sémélé*, lui inſpira adroitement des ſoupçons ſur ſon amant, lui faiſant entendre que, s'il étoit véritablement Jupiter, comme il ſe vantoit de l'être, il ne ſe déguiſeroit pas toujours pour la venir voir, ſous la figure d'un mortel ordinaire; & que, pour éclaircir ce doute, il falloit exiger de lui qu'il parût devant elle avec la majeſté dans laquelle il ſe laiſſoit voir à Junon. *Sémélé* ſuivit le conſeil de la fauſſe Béroé; & lorſque Jupiter fut auprès d'elle, elle l'obligea de lui jurer par le ſtyx qu'il lui acorderoit ſa demande, quelle quelle pût être. Quand vous viendrez me voir, dit-elle, „ paroiſſez „ avec toute la majeſté doot vous êtes revêtu, „ lorſqu'en qualité d'époux, vous approchez de „ Junon „. Jupiter voulut lui fermer la bouche, pour lui empêcher d'achever ſa demande, mais il n'en étoit plus temps. Il vint donc la viſiter avec tout l'appareil & tout l'éclat du maître des Dieux, armé de ſes foudres. A peine fut-il entré dans le palais, qu'il l'embrâſa entiérement; & *Sémélé* périt dans cet incendie. Maia le fruit qu'elle portoit ne périt pas avec elle: *Voyez* BACCHUS.

Quand Bacchus fut grand, il deſcendit aux enfers pour en retirer ſa mere, & obtint de Jupiter qu'elle ſeroit placée au rang des immortels, ſous le nom de Thioné. Pauſanias dit que Cadmus s'étant aperçu de la groſſeſſe de *Sémélé* la fit enfermer dans un cofre abandoné à la merci des flots, qui la porterent juſque chez les Braſiates, dans la Laconie: que ces peuples ayant trouvé *Sémélé* morte, lui firent de magnifiques funérailles & prirent ſoin de l'éducation de ſon fils.

Sémélé, dit le poëte Nonnus, fut tranſportée au ciel, où elle converſoit avec Diane & Minerve, & mangeoit à la même table avec Jupiter, Mars & Vénus. Le prétendu Orphée l'appele déeſſe & reine de tout le monde, (Πάντων Βασιλειαν.) Il ne paroît pas que ſon culte ait été

fort répandu : on trouve ſur une pierre gravée, raportée par Béger, ces mots : *les génies tremblent au nom de Sémélé* ; d'où on peut iofèrer que *Sémélé* avoit reçu de Jupiter quelqu'autorité ſur les génies ou divinités inférieures. Philoſtrate dit enfin que, quand *Semelé* fut brûlée à l'arivée de Jupiter, ſon image moota au ciel ; mais qu'elle étoit obſcure & noircie par la fumée de la foudre.

On lit dans une deſcription recueillie par Gruter *dea Semela & ſororibus ejus duabus*.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une pâte antique Jupiter dans toute ſa gloire avec de grandes ailes, environé de foudres, embraſſant *Semelé* qui eſt étendue à ſes pieds. „ Je ſuppoſe, dit Winckelmano, cette pâte étruſque par la figure de Jupiter, bien que celle de *Sémélé* pût la faire paſſer pour greque. Quoi qu'il en ſoit, elle eſt rare tant pour la ſingularité du ſujet, que par raport à l'idée dans laquelle il eſt imaginé & repréſenté „.

„ Jupiter eſt vêtu pour montrer qu'il s'eſt fais voir à *Sémélé* dans toute ſa magnificence. Pour ce qui eſt de *Sémélé*, ſa draperie eſt d'une telle fineſſe & d'une telle légereté, que ce ſeul morceau peut ſervir à rectifier les idées mal conçues qu'on a eues de la maniere étruſque. C'eſt eo même temps une preuve que cette pâte eſt du temps de la perfection de leur art. Les connoiſſeurs ſeroient fort embaraſſés de trouver une figure drapée avec plus de délicateſſe.

Sur une cornaline on voit le même ſujet : Jupiter a de grandes ailes, mais il n'eſt pas vêtu & il ſoutiens ſur ſes genoux *Sémélé* évanouie & mourante. Jupiter n'eſt point ici environé de foudres, & par cette raiſon la pierre auroit été difficile à expliquer ſans la pâte précédente : elle eſt auſſi étroſque, & paroît plus ancienne que l'autre.

SÉMENTINES. Les féries *ſémentines* (*de ſemrn*, ſemailles) étoient des fêtes que les Romains ſolemniſoient tous les ans pour obtenir de bonnes ſemailles : elles ſe célébroient dans le temple de la Terre, le 24 de Janvier pour l'ordinaire, car le jour n'étois pas toujours le même. (*Macrob.* 1. 16) On prioit la terre de donner croiſſance aux grains & aux autres fruits qu'on avoit jetés dans ſon ſeio.

SEMICON, inſtrument de muſique des Grecs qui avoit trente-cinq cordes, & cependant ce n'étoit pas encore l'inſtrument des anciens qui en eût le plus ; car l'épigooion en avoit quarante. On juga bien que cet inſtrument à trente-cinq cordes ne rendois pas trente-cinq ſons diffèrens, mais ſeize ou dix-ſeps, de même l'épigonion ne rendoit pas quarante ſons diffèrens, auquel cas il auroit eu plus d'étendue que nos plus grands clavecins, à ravalement, ce qui n'eſt pas vrai-ſemblable ; mais les cordes y étoient miſes deux à deux & acordées à l'uniſſon ou à l'octave, comme elles le ſont au luth, à la harpe double, & au clavecin à deux & trois jeux ; ce qui ne faiſoit en tout que vingt-ſons diffèrens. (*D. J.*)

SEMI-MODIUS, meſure de capacité pour les grains, &c., des anciens Romains.

Elle valoit $\frac{3}{0}\frac{6}{0}\frac{2}{0}\frac{2}{0}$ de boiſſeau de France, ſelon Pauſton. (*Mrtrologie.*)

Elle valoit en meſures du même peuple :

5 $\frac{1}{2}$ chéoices.

ou 8 ſetiers.

ou 16 hémines.

ou 64 acétabules.

ou 96 cyathes.

ou 384 ligules.

SEMI-ONCE, meſure linéaire des anciens Romains.

Elle valoit $\frac{4}{0}\frac{3}{0}\frac{1}{0}\frac{1}{0}$ de pouce de France, ſelon Pauſton.

Elle valoit en meſures des mêmes peuples :

1 duelle $\frac{1}{2}$.

ou 2 ſiciliques.

ou 12 ſcripules.

SEMI-ONCE de compte, monoie de compte des Romains.

Elle étoit repréſentée par ce ſigne :

-X- S

dans le numéraire déoariaire.

Elle valoit :

2 ſiciliques de compte.

ou 4 ſemi-ſiciliques de compte.

SÉMI-ONCE, monoie de compte des Romains.

Elle étoit repréſentée par ce ſigne :

S

dans le numéraire érariaire.

Elle valoit :

1 $\frac{1}{2}$ duelle.

ou 2 ſiciliques.

ou 3 ſextules.

ou 12 ſcripules.

SEMICINCTIUM, eſpece de vêtement qui entouroit la ceinture, comme les tabliers ronds des boulangers. C'étoit le ſeul dont les eſclaves étoient

couverts le plus ſouvent. Martial dit du *ſemicinctium* (14. 153.):

Det tunicam dives; ego te præcingere poſſum;
Eſſem ſi locuples, munus utrumque darem.

SEMIPLOTIA, chauſſure légere, en uſage chez les Grecs, ἡμιπλόοτια.

SÉMIRAMIS, reine des Aſſyriens, étoit fille de la déeſſe Dercete ou Atergatis. Ayant été expoſée après ſa naiſſance, des colombes prirent ſoin de la nourrir, & lui firent donner le nom de *Sémiramis*, qui, en langue ſyriaque, ſignifie une colombe. Cet oiſeau lui fut cher pendant ſa vie; & après ſa mort on prétendit qu'elle avoit été métamorphoſée en colombe. C'eſt elle qui fit bâtir à Babylone ces magnifiques jardins & les murailles qui ont paſſé dans la poſtérité pour une des ſept merveilles du monde.

SEMIS, moitié d'un tout, moitié de l'*as* ou *ſextans*. Lampride parle de *ſemiſſes* d'or frapés ſous Alexandre-Sévere (C. 39.): *Tunc primum ſemiſſes aureorum formati ſunt*. On n'en connoît point dans les collections de médailles. Ces *ſemiſſes* d'or devoient valoir chacun dix *aurei*.

Semis æris, *libella*, *teruncius*, monoie de compte des Romains.

Elle étoit repréſentée par ce ſigne:

HS – T

dans le numéraire ſeſterciaire.

Elle valoit:

5 $\frac{1}{2}$ libella.

ou 2 $\frac{1}{2}$ ſembella.

ou 1 ſ teruncius.

Semis, monoie de compte des Romains.

Elle étoit repréſentée par ce ſigne:

S

dans le numéraire érariaire.

Elle valoit:

6 onces.

ou 12 ſemi-onces.

ou 18 duelles.

ou 24 ſiciliques.

ou 36 ſextules.

ou 144 ſcripules.

Semis, *ſextans*, monoie des Romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome juſqu'à l'an 485, 10 ſous monoie actuele de France, ſelon Paucton. (*Métrologie*.)

Elle valoit alors en monoie du même peuple:

6 onces ou demi-âs.

Semis, diviſion de la livre romaine. *Voyez* SEXUNX.

Semis, meſure de capacité pour les liquides des Romains. *Voyez* SEXUNX.

Semis, meſure gromatique ou d'arpentage des Romains. *Voyez* SEXUNX.

Semis, meſure linéaire des anciens Romains. *Voyez* SEXUNX.

SEMI-SICILIQUE, monoie de compte des Romains.

Elle étoit repréſentée par ce ſigne:

Ꞩ S

dans le numéraire dénariaire.

SEMITALES dii, dieux qui préſidoient aux chemins. Leur nom étoit formé de *ſemita*, ſentier. C'étoient les mêmes que les *Viales dii*. *Voyez* ce mot.

SEMIZONARII. Plaute (*Aulul.* 3. 5. 42.) diſtingue les *ſtrophiarii*, faiſeurs de ceintures, des *ſemizonarii*, faiſeurs de demi-ceintures. Nous ne pouvons aſſigner les cauſes de cette diſtinction. Voici le vers de Plaute:

Strophiarii adſtant, adſtant ſemizonarii.

SEMNOTHÉES. C'étoit le nom qu'on donnoit chez les Gaulois, aux plus anciens des Druïdes, s'il en faut croire Varron, qui dérive ce nom du grec, comme ſi les Gaulois avoient pris ces noms dans une langue qui leur étoit étrangere. Je croirois plutôt que c'eſt le nom que les Grecs donnoient eux-mêmes aux Druïdes. (De σεμνὸς, *vénérable*, & de Θεὸς, *Dieu*.)

Diogene-Laërce & Suidas nous apprenent que l'épithete *ſemnotheos* donnée aux Druïdes, déſignoit la profeſſion qu'ils faiſoient d'honorer les dieux, & d'être conſacrés à leur ſervice, comme le nom de *ſaronides* faiſoit alluſion aux chênes, auprès deſquels ils paſſoient leur vie.

SEMODIUS, demi-boiſſeau.

SEMONES, *dii ſemones*. C'eſt ainſi qu'on appeloit, chez les Romains, les dieux inférieurs, qu'on vouloit diſtinguer des dieux céleſtes, & que nous appelons demi-dieux, *ſemi-homines*, moitié hommes & moitié dieux. Tels étoient Janus, Pan, les Satyres, les Faunes, Priape, Vertumne, & même Mercure, ſelon un diſtique d'un ancien poëte, cité par Scaliger. (*Lib. I. lect. Auſonian. c.* 19.)

SEMONI SANCO DEO FIDIO.

On lit ſur des inſcriptions recueillies par Gruter (96. 5. 7. 6.), ces mots dont on trouvera l'explication au mot *Fidius*.

SEMPER AUGUSTUS, titre que portent pour la premiere fois les médailles de Maxence, & que prirent ſouvent les empereurs de ſon ſiecle & ceux qui le ſuivirent.

SEMPRONIA, famille romaine dont on a des médailles:

RRR. en or.

R. en argent.

O. en bronze.

Les ſurnoms de cette famille ſont *ATRATINVS*, *BLÆSVS*, *LONGVS*, *PITTO*, *SOPHVS*, *TVDITANVS*, *GRACCVS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SEMUNA, monoie anciene de l'Égypte & de l'Aſie. *Voyez* PERUTAH.

SEMUNCIA, monoie des Romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome juſqu'à l'an 485, dix deniers de France, ſelon Paucton, dans ſa *Métrologie*.

Elle valoit 3 ſextules.

SENACULUM, lieu où s'aſſembloit le ſénat à Rome; il y en avoit trois; l'un entre le Capitole & le *forum*, dans l'endroit où étoit le temple de la Concorde; le ſecond à la porte Capene, & le troiſieme dans le temple de Bellone, qui étoit hors la ville. Le ſénat s'aſſembloit dans ce dernier lieu lorſqu'il ne vouloit pas introduire dans Rome les ambaſſadeurs étrangers. Au reſte, ce tribunal ne pouvoit s'aſſembler que dans des temples, c'eſt-à-dire, dans des lieux conſacrés par des augures, & il ne le faiſoit jamais dans le temple de Veſta, qui pour cela même n'étoit pas conſacré par les augures, parce qu'il eût été peu convenable qu'il ſe tînt une grande aſſemblée d'hommes dans un lieu habité par des vierges. C'eſt auſſi pour cette raiſon qu'on avoit fait conſacrer par les augures, les curies *Hoſtilia*, *Julia* & *Pompeia*, afin que le ſénat pût s'y aſſembler. L'empereur Élagabale, au raport de Lampride, fit élever un édifice ſur le mont Quirinal pour ſervir de lieu d'aſſemblée aux femmes: *Fecit & in colle Quirinali ſenaculum, id eſt, mulierum ſenatum, in quo ante fuerat conventus matronarum, ſolemnibus dumtaxat diebus*. Cet édifice s'appeloit *Mæſa*, du nom de l'aïeule de ce prince qui préſidoit aux aſſemblées avec ſa mere *Sæmis*. Ces aſſemblées ſe tenoient à l'occaſion de la cérémonie du *Phallus*, que l'on alloit prendre pour le porter en pompe dans le temple de Vénus Érycine, & le dépoſer dans le ſein de la déeſſe.

SENANI, divinité gauloiſe.

SÉNAT de Lacédémone. Le gouvernement de Lacédémone fut partagé entre cinq différentes puiſſances: de deux rois perpétuels qui avoient une égale autorité, d'un *ſenat* compoſé de vingt-huit ſénateurs électifs, de cinq magiſtrats annuels ſous le nom d'Éphores, & de l'aſſemblée des citoyens. Un gouvernement ainſi diviſé dégénéroit en une véritable anarchie. Du temps de Lycurgue, le nombre des habitans de Sparte montoit à neuf mille, & celui des citoyens demeurant à la campagne, à trente mille. Plutarque dit que le *ſenat* de Lacédémone étoit comme un contre-poids qui maintenoit l'équilibre de l'état, & qui lui donnoit une aſſiete ferme & aſſurée; les vingt-huit ſénateurs qui le compoſoient ſe rangeant du côté des rois, quand le peuple devenoit trop puiſſant, & fortifiant au contraire le parti du peuple, quand les rois pouſſoient trop loin l'autorité.

SÉNAT des cinq cents à Athènes. Lorſque cette ville eut été diviſée en dix tribus, on éliſoit tous les ans dans chacune cinquante hommes qui tous enſemble compoſoient le *ſenat* des cinq cents. Ce fut Solon qui l'inſtitua, & qui établit que chaque tribu auroit tour à tour la préſéance dans l'aſſemblée, & la céderoit ſucceſſivement à la ſuivante. Ce *ſenat* étoit compoſé de prytanes, de proedres & d'un épiſtate. *Voyez* ÉPISTATE, PROEDRE & PRYTANE.) *D. J.*)

SÉNAT de quatre cents, ancien *ſénat* d'Athènes. Lorſque cette ville n'étoit diviſée qu'en quatre tribus, on éliſoit dans chaque tribu cent hommes qui tous enſemble compoſoient le *ſenat* des quatre cents. Ce *ſenat* dura juſqu'à Solon qui inſtitua le *ſénat* des cinq cents dont nous avons parlé. (*D. J.*)

SÉNAT. La compagnie des ſénateurs, le conſeil d'État des Romains, fut inſtitué par Romulus pour gouverner la ville & régler les afaires de l'État, lorſque la guerre l'obligeoit de ſortir du territoire de Rome: *Romulus, his conſtituris*, dit Denis d'Halicarnaſſe, *ſtatuit centum ſibi ſenatores cooptare, virosque centum ex patriciis legit, quibuſcum rempublicam adminiſtraret*. L'autorité de ce corps étoit très-conſiderable dans la république romaine, puiſque c'étoit dans le *ſenat* que l'on traitoit tout ce qui concernoit l'adminiſtration de la république, excepté la création des magiſtrats, les loix nouveles, la déclaration de la guerre & de la paix que le peuple aſſemblé avoit ſeul le droit de faire; mais ſon pouvoir varia ſelon les différentes formes que prit l'État des Romains. Romulus l'inſtitua pour commander à ſa place, & les rois, ſes ſucceſſeurs, le maintinrent dans cette prérogative juſqu'à Tarquin le *Superbe* qui, au raport de Tite-Live (1. 49.), abolit l'ancien uſage, eut ſon conſeil à part, & ne conſulta ni le *ſenat*, ni le peuple dans l'adminiſtration de la république: *Hic regum primus traditum a patribus morem de omnibus ſenatum conſulendi, ſolvit; domeſticis conſiliis rempublicam adminiſtravit, bellum, pacem, fœdera, ſocietates, per ſe, cum quibus voluit, injuſſu populi ac ſenatus, fecit*.

L'expulſion des rois fut l'époque de la plus grande autorité du *ſénat*; ce corps gouverna alors en maître abſolu, & le pouvoir du peuple ne fut que précaire, puiſqu'il ne connoiſſoit des afaires que par un ſénatus-conſulte, prérogative que les rois eux-mêmes avoient acordée au *ſenat*,

Digitized by Google

par conſidération pour ce corps, & pour ne pas donner trop d'autorité à une multitude capable d'en abuſer. Ainſi, en donnant au peuple le droit de créer les magiſtrats, de faire les loix nouveles, de décider de la guerre & de la paix, ils voulurent, comme nous l'apprend Denis d'Halicarnaſſe, qu'il n'en jeuît que d'une maniere ſubordonée au *ſénat* : *Plebi tria hæc commiſit Romulus; magiſtratus creare, leges ſancire, de bello decernere, non tamen abſolutam in his populo eſſe poteſtatem voluit, niſi & ſenatus in iiſdem acceſſiſſet auctoritas*. Les choſes demeurerent en cet état juſqu'en 259, que le peuple ne pouvant plus porter le joug impérieux de la nobleſſe, ſe retira ſur le mont ſacré, & entr'autres choſes exigea pour ſon retour qu'on lui créât des magiſtrats particuliers, appelés *Tribuns*. Quelque temps après ſurvint l'afaire de Coriolan, à l'occaſion de laquelle on porta la loi que tout citoyen romain, patricien ou autre, ſeroit obligé de répondre devant le peuple aſſemblé en comices par tribus, lorſqu'il ſeroit cité. Ce fut-là le moment de la diminution du *ſénat*, & celui de l'accroiſſement du peuple; car juſqu'alors les patriciens n'avoient point encore reconu d'autres juges que le *ſenat*.

Cependant mal-gré cette atteinte portée aux prérogatives de ce corps, il reſta encore chargé de la garde du tréſor public, (*Ærarii diſpenſationem*, dit Cicéron, (*in Vatin. c.* 15.) *penes ſenatum ſemper ita fuiſſe, ut nunquam a populo ſit appetita.*), de la connoiſſance de tous les crimes publics commis en Italie, du droit d'envoyer des ambaſſadeurs aux puiſſances étrangeres, de donner audience à leurs envoyés, de diſpoſer des provinces, d'ordoner les triomphes, de recevoir les lettres des généraux d'armée, d'ordoner aux conſuls de faire des levées pour veiller à la conſervation de la république dans les temps fâcheux. Il étoit de plus chargé des afaires de la religion, & enfin on pouvoit le regarder comme le conſeil, l'apui, le défenſeur, le conſervateur de la république. Auſſi, Cicéron, dans mille endroits, appele-t-il l'ordre des ſénateurs, un ordre très-reſpectable, très-integre, très-ſaint, *ſanctiſſimus ordo*; un temple de ſainteté, de majeſté, de ſageſſe, la tête de la république, l'autel des nations alliées des Romains, l'eſpoir & le refuge de toutes les nations : *Templum ſanctitatis, amplitudinis, mentis, conſilii publici, caput urbis, aram ſociorum, portum omnium gentium*.

Le changement qui ſe fit dans le gouvernement après la république, en apporta dans la conſtitution du *ſénat*, & ce corps ſe reſſentit bientôt de la révolution. Auguſte lui porta le premier coup, en choiſiſſant un conſeil privé avec qui il traitoit des afaires les plus importantes de l'État; Tibere voulut lui ôter peu à peu l'adminiſtration des grandes afaires. Néron à la vérité, prétendit le rétablir dans ſes anciens droits; mais, comme le remarque Tacite, ce ne fut qu'une feinte de la part de ce prince, qui vouloit couvrir ſous ce beau dehors ſes criantes uſurpations, & ſes ſucceſſeurs aſpirant au même deſpotiſme, parvinrent enfin peu à peu à dépouiller le *ſénat* de tous ſes droits, & à gouverner arbitrairement. Ce corps lui-même, qui avoit toujours été ſi majeſtueux, ſi fier pendant le temps de la république, cootribua à ſa ruine, en tombant ſous les empereurs dans la ſervitude la plus honteuſe. Il pouſſa la flaterie juſqu'à applaudir à toutes les extravagances de l'empereur Caligula, le plus inſenſé de tous les hommes. Il fut le corps du l'État qui donna l'exemple de la plus baſſe adulation, en applaudiſſant aux déréglemens outrés des empereurs, tandis que le reſte du peuple annonçoit par ſes murmures, que l'eſprit de la liberté dont il étoit autrefois animé, n'étoit pas encore éteint. On comprend aiſément que ce changement vint de ce grand nombre d'étrangers ou de fils d'afranchis que les empereurs introduiſirent dans le *ſénat*.

Du temps de la république, l'aſſemblée du *ſénat* ſe tenoit trois fois le mois, aux calendes, aux ides, aux nones. Sous Auguſte, ce fut ſeulement deux fois, aux calendes & aux ides de chaque mois. Les ſénateurs y étoient appelés par un huiſſier, au lieu que les aſſemblées du peuple étoient convoquées au ſon du cor; l'aſſemblée ſe tenoit dans trois endroits de la ville deſtinés à cet effet, dans le temple de la Concorde, entre le *forum* & le Capitole, à la porte Capene & dans le temple de Bellone. Depuis, il y eut pluſieurs autres lieux conſacrés à cet uſage par les augures, entr'autres les curies *Hoſtilia*, *Julia* & *Pompeia*. La conſécration des augures étoit une choſe eſſentiele à l'endroit où le *ſenat* s'aſſembloit, ainſi que nous l'apprend Aulu-Gelle d'après Varron : *Niſi in loco per augures conſtituto, quod templum appellaretur, ſenatusconſultum factum eſſet, juſtum id non fuiſſe; propterea & in curia Hoſtilia, & in Pompeia, & poſt in Julia, cum profana ea loca fuiſſent, templa eſſe per augures conſtituta; ut in eis ſenatusconſulta, more majorum, juſta fieri poſſint*. Le *ſénat*, outre les jours indiqués, pouvoit être convoqué tous les jours, s'il y avoit quelque néceſſité preſſante, excepté cependant les jours des comices auxquels la loi défendoit de le convoquer, ainſi que nous l'apprenons de Cicéron (*Famil.* 2. 2.) : *Conſecuti ſunt dies comitiales, per quos ſenatus haberi non poterat*, ce qu'il faut cependant entendre des jours où les comices ſe tenoient effectivement, & non de ceux où ils pouvoient ſe tenir.

Le magiſtrat qui aſſembloit le *ſénat*, avoit coutume d'immoler une victime devant le lieu de l'aſſemblée, & de prendre les auſpices; enſuite il entroit & faiſoit ſon raport, d'abord ſur les choſes qui concernoient la religioo, enſuite ſur les autres afaires. Mais ce n'étoit pas ſeulement le magiſtrat qui avoit aſſemblé le *ſénat*, qui pouvoit faire ſon raport; tous ceux qui avoient droit

de le convoquer, pouvoient auſſi faire leur raport ainſi que lui; c'eſt pourquoi nous liſoos que divers magiſtrats ont dans le même temps propoſé au *ſénat* des choſes différentes. Après la dixieme heure, on ne pouvoit faire aucun nouveau raport; ni aucun ſénatus-conſulte, après le coucher du ſoleil. On donnoit ſon avis debout, de vive voix, ou ſeulement en levant les mains, ou en ſe rangeant d'un côté de la ſalle, comme nous l'apprenons de Vopiſcus dans la vie d'Aurélien: *Poſt hac, interrogati plerique ſenatores, ſententias dixerunt, deinde aliis manus porrigentibus, aliis pedibus in ſententiam euntibus, pleriſque verbo conſentientibus, conditum eſt ſenatusconſultum.* Si quelqu'un s'oppoſoit, le décret n'étoit point appelé ſénatus-conſulte, mais ſimplement une déclaration du ſénat, *ſenatus auctoritas*; mais, lorſque l'afaire propoſée paſſoit à la pluralité des voix, le conſul prononçoit le ſénatus-conſulte, & après cela celui qui avoit convoqué le *ſénat*, faiſoit finir la ſéance en employant cette formule: *Nihil vos morer, P. C.* Peres Conſcripts, nous ne vous retenons pas davantage.

Senatus Edictus ou *Indictus*, étoit un *ſénat* convoqué pour une afaire inopinée.

Senatus legitimus, celui qui ſe tenoit au jour marqué par la loi ou par l'uſage: *ſauxit*, dit Suétone en parlant d'Auguſte, *ne plusquam bis in menſe legitimus ſenatus ageretur, kalendis & idibus.* On trouve dans un vieux calendrier romain, qui fut dreſſé ſous Conſtance, fils du grand Conſtantin, l'an 354 de l'ere vulgaire, le détail des jours où le *ſénat* légitime devoit s'aſſembler.

SÉNATEUR. Citoyen de Rome choiſi parmi les patriciens pour compoſer le ſénat. Ce fut Romulus qui choiſit le premier des *ſénateurs* au nombre de cent, pour gouverner la ville & régler les afaires de l'État, lorſque la guerre l'obligeoit de ſortir du territoire de Rome: *Virosque ceutum ex patriciis legit*, dit Denis d'Halicarnaſſe, *quibuscum rempublicam adminiſtraret.* Ce droit d'élection paſſa de Romulus à ſes ſucceſſeurs, & après l'expulſion des rois, les conſuls en jouirent juſqu'à ce qu'il y eut des cenſeurs qui ayant le pouvoir de dégrader & de mettre dans un ordre inférieur, ceux qui avoient fait quelque choſe d'indigne de leur rang, & pareillement de placer les citoyens dans une claſſe plus noble & plus élevée, ſuivant l'état de leur bien, eurent encore le pouvoir de remplir les places vacantes dans le *ſénat*. Si l'on trouve en quelques endroits de l'hiſtoire romaine, que le peuple ait nommé des *ſénateurs*, ce n'a été que dans des cas extraordinaires, de même qu'il n'eſt arivé qu'une fois que l'on ait créé un dictateur pour choiſir des *ſénateurs*, ce dictateur fut Fabius Buteo, après la bataille de Cannes. Le nombre de ces magiſtrats ne fut pas toujours le même; Romulus en créa d'abord cent, qu'il appela *Patres*, & après l'alliance des Sabins, il augmenta ce nombre de cent autres: quelque temps après, Tarquin *l'ancien* l'augmenta juſqu'à trois cents, nombre qui fut long-temps fixe: enfin il ceſſa de l'être; tantôt il fut porté juſqu'à ſept cents, tantôt juſqu'a neuf cents, ſous la dictature de Céſar qui, au raport de Dion (4. 3.) fit entrer dans le ſénat, des gens de toute eſpece: *Adſcripſit etiam complures in ſenatum, nullo in diſcrimine poneus, ſive miles, ſive libertinus, adeo ut ſumma ſenatorum 900 fuerit.* Après la mort de Céſar, les triumvirs porterent le nombre juſqu'à mille; ce qui ne dura pas long-temps, puiſque Suétooe (*c.* 35. *n.* 2.) nous apprend qu'Auguſte, pour purger ce corps ſi mal compoſé, réduiſit le nombre des membres à ſix cents: *Senatorum affluentem numerum deformi & incondita turba; erant enim ſuper mille, & quidam indigniſſimi, & poſt necem Cæſaris per gratiam & pramium allecti, quos Orcinos vulgus vocabat, ad modum priſtinum & ſplendorem redegit.* Dans le choix des *ſénateurs*, on avoit égard 1°. aux mœurs, & il falloit être d'une conduite irréprochable: *Ut hominibus turpi judicio damnatis in perpetuum, neque ullum ad honorem, neque in curiam aditus eſſet*; 2°. à la naiſſance, il falloit être de race patriciene, & c'eſt pourquoi les plébéiens, qui furent admis dans le ſénat par Tarquin l'*ancien*, ſe virent obligés de ſe faire recevoir auparavant dans l'ordre des patriciens; cependant, dans la ſuite, lorſque l'accès en eut été permis au peuple, on exigea ſeulement que les plébéiens fuſſent nés de parens libres, & ce ne fut que dans les temps de trouble ou du deſpotiſme, que les enfans d'afranchis parvinrent à cette dignité. 3°. On conſultoit le rang, & il falloit être de l'ordre des chevaliers, pour entrer dans celui des *ſénateurs*, & c'eſt pour cela que l'ordre équeſtre étoit appelé la pépiniere du ſénat, *ſeminarium ſenatus*, ainſi que l'appele Perſée dans Tite-Live: *Inde lectos in patrum numerum conſules, inde imperatores creant.* 4°. On conſidéroit l'âge; mais on ignore quel il devoit être, parce que les auteurs anciens ne s'acordent point à le fixer. Il paroît que dans le premier temps de la création, Romulus ne choiſit que des gens d'un âge mûr, puiſqu'ils furent appelés, ſelon Feſtus, *peres* & *ſénateurs*, à raiſon de leur vieilleſſe: *Concilium reipublica primes ſenes eſſet, qui ex auctoritate patris, ob ætatem, ſenatus vocabantur.* Les choſes changerent à la vérité par la ſuite, & c'eſt tout ce que l'on ſait, ſans que l'on puiſſe former aucune déciſion que par conjecture. Comme il eſt certain qu'on ne pouvoit entrer dans le ſénat, qu'après avoir exercé quelque charge, & que pour la premiere qu'on pouvoit exercer, qui étoit la queſture, il falloit avoir vingt-cinq ans, il eſt facile de conclure que cet âge étoit au moins néceſſaire pour entrer dans le ſénat. La cinquieme condition étoit, comme nous venons de le dire, d'avoir paſſé par quelque charge de la république; entre autres témoignages, nous citerons ce-

Digitized by Google

lui de Dion : *Senatusconſultum fuiſſe quoddam factum, ut viginti viri ex equitibus crearentur ; quorum deinde nullus in ſenatum eſt allectus, niſi qui etiam alium magiſtratum geſſiſſet, ex quo in ſenatum legi jus eſſet.* 6°. On avoit égard au bien, du moins dans les beaux jours de la république, & il falloit, pour être admis au rang de *ſénateur*, être riche de quatre-vingts mille ſeſterces, c'eſt-à-dire, d'environ quarante mille livres de rente de notre monoie, afin de pouvoir ſoutenir cette dignité avec honeur. Mais ce réglement ne fut fait que très-long-temps après la création, & après que la république fut devenue opulente ; car d'abord la pauvreté d'un citoyen n'empêchoit pas qu'il ne remplît avec honeur les places de l'état, parce que, pendant le temps de ſa geſtion, la république lui fourniſſoit tout ce qui étoit néceſſaire, lorſqu'il étoit obligé de paroître en public. Auguſte évalua depuis ce revenu à quatre-vingt mille livres. Il falloit enfin n'avoir exercé aucune profeſſion toſâme, ſur-tout celle de comédien, & il n'étoit pas permis aux *ſénateurs* de faire aucun trafic. Mais il eſt vrai-ſemblable que dans la ſuite, il y en eut qui entrerent dans les fermes publiques, puiſqua l'empereur Hadrien ordona qu'aucun *ſénateur* ne pouroit être fermier des impôts publics, ni ſous ſon oom, ni ſous celui d'autrui.

Ces cooditions ſuffiſoient bien pour avoir droit d'entrer au ſénat, mais elles ne donnoient pas la qualité de *ſénateur*, & il falloit la recevoir des cenſeurs, ou de ceux qui avoient droit de la conférer. Aioſi les chevaliers qui avoient eu la chaiſe curule, n'étoieot pas tous *ſénateurs*, quoiqu'ils euſſeot le droit de ſuffrage dans le ſénat ; & c'eſt ce qui a formé la diſtioction des *ſénateurs* pédaires.

Les marques de diſtinction des *ſénateurs* étoient le laticlave ou la tunique à larges bandes de pourpre, la chauſſure noire, qui couvroit le pied & la moitié de la jambe. Ils avoient au ſpectacle les places les plus honorables. Au théâtre, c'étoit dans l'orcheſtre, d'où vient que ce mot ſe prend ſouvent pour le ſénat même, comme dans Juvéoal :

Æquales illic habitus, ſimileſque videbis
Orcheſtram & populum . . . . .

On commença, quelqoe temps après les premiers empereurs, à dooner le titre de *clariſſime* à tous les *ſénateurs*.

Le droit de les convoquer apartint d'abord aux rois ; ſous la république, aux conſuls, au dictateur, au général de la cavalerie, aux préteurs, aux gouverneurs de Rome, & aux tribuns du peuple ; mais un magiſtrat inférieur n'avoit ce droit qu'en l'abſence de celui qui étoit ſupérieur, regle à laquelle les tribuns du peuple n'étoient pas aſſujétis, puiſqu'ils pouvoient aſſembler les *ſénateurs*, même mal-gré les conſuls. La maoiere de les convoquer étoit par un édit où l'on exprimoit les motifs de la convocation, ou par uo erieur public ; & la formule ordinaire étoit celle-ci : *Senatores quibuſque in ſenatu ſententiam dicere licet*. Ils étoient aſſis en cet ordre dans le ſénat ; les premieres places étoient occupées par les grands magiſtrats en charge, comme les conſuls & les préteurs ; au deſſous de ceux-ci étoient les cenſeurs, après leſquels ſe plaçoient les petits magiſtrats, tels que les édiles-curules, les édiles du peuple & les queſteurs. Eoſuite, par gradation, ceux qui avoient exercé les charges, les conſulaires, les prétorieos, &c. Ceux qui, ſans avoir une excuſe légitime, ſe diſpenſoient de ſe trouver à l'aſſemblée, payoient une amende : *Senatori qui nec aderit, aut cauſa, aut culpa eſto*, dit Cicéron, dans le traité *de Legibus*.

La maniere dont ils opinoient ne fut pas toujours la même ; dans les premiers temps, on commençoit par les premiers *ſénateurs*, & les autres continuoient, chacun ſelon ſon âge, juſqu'à ceux qui n'avoient point de voix délibérative. Enſuite quand il y aut des cenſeurs, on commença par celui qui étoit nommé *prince du ſenat*, & les plus anciens conſulaires opinoient après lui, puis ceux qui avoient été préteurs, & aioſi de ſuite. Sous les empereurs, leurs volootés ſervirent de regle ; car, le prince étant préſident du ſénat, il demandoit d'abord l'avis de celui à qui il vouloit faire cet honeur. Cependant il commençoit plus ordinairement par les conſuls. Quand quelqu'un avoit ouvert un avis, & qu'il s'agiſſoit d'aller aux opinions, ceux qui l'approuvoient ſe rangeoient de ſon côté, & ceux de l'avis oppoſé paſſoieot de l'autre, eo ſorte qu'il étoit aiſé de voir d'un coup-d'œil de quel côté étoit la pluralité des ſuffrages, ſans avoir beſoin de les recueillir ; cela s'appeloit en latin : *Pedibus in alicujus ſententiam ire*.

SENATORES adlecti. *Voyez* ce dernier mot.

SENATORES conſcripti. *Voyez* PATRES.

SENATORES orcini. C'étoit cette troupe qoe Céſar fit entrer dans le ſénat, & qui, après ſa mort, ne put juſtifier ſa qualité que par les regiſtres mortuaires, comme le dit Plutarque : *Quandoquidem ubi arguebantur, ad mortui confugiebant commentarios*. De là les Romains les appelerent par raillerie *orcini*, *ab orco*, enfer. Le même auteur ajoute qu'on les nommoit auſſi *charonitos* pour la même raiſon : *Unde omnes hos Romani per ludibrium charonitos appellabant*.

SENATORES pedarii, *ſenateurs* qui n'avoient pas voix délibérative, & qui ne parlant qu'après en avoir reçu la permiſſion du conſul, ne diſoient que rarement leur avis, & paſſoient du côté de celui dont ils approuvoient l'opinion : *Qui ſententiam in ſenatu non verbis dicerent, ſed in alienam ſententiam pedibus irent*. Aulu-Gelle n'eſt pas pour cette interprétation, & il adopte celle de Gabius Baſſus, qui, dans ſes commeotaires, dit que ceux

des *ſenateurs* qui n'avoient jamais eu de magiſtrature curule, alloient au ſénat à pied, que pour cela on les appeloit *pedarios ſenatores*.

SÉNATUS-CONSULTE, arrêt, ordonance du ſénat, laquelle ſe rendoit ſur les afaires publiques ou particulieres de cette maniere: le conſul, ou celui qui avoit autorité, ayant aſſemblé le ſénat, expoſoit le ſujet de la délibération, recueilloit les avis, préſentoit d'abord celui qu'il croyoit être le plus avantageux à la république, enſuite il iovitoit le ſénat à prononcer lui-même, en ces termes: *qui hoc ſentitis, illuc tranſite, qui alia omnia, in hanc partem*; alors il paſſoit d'un côté, & tous ceux qui étoient de ſon avis s'y rangeoient avec lui; ceux qui ne penſoient pas de même, ſe mettoient de l'autre côté: oo comptoit les voix; & la pluralité formoit la déciſion, qui s'appeloit *ſenatusconſultum*. Pour lui donner ce nom, il falloit qu'il n'y eût point d'oppoſition, que le ſénat eût été aſſemblé ſelon les loix, en temps & lieu, & qu'il y eût un nombre de ſénateurs ſuffiſans, c'eſt-à-dire, deux cents ſelon la loi *cornelia*, & quatre cents du temps d'Auguſte, qui au raport de Dion, détermina lui-même ce nombre. Le défaut de quelques-unes de ces conditions, changeoit le nom du décret, & ce n'étoit plus un *ſenatus-conſulte*, mais une délibération du ſénat, *ſenatus auctoritas*. Lorſque le *ſenatus-conſulte* étoit formé, ceux qui avoient propoſé l'objet, & qui en étoient en quelque ſorte les auteurs, mettoient leurs noms au bas, & l'acte étoit dépoſé dans les archives, où l'on conſervoit le regiſtre des loix, & tous les actes concernant les afaires de la république. Anciénement le dépôt public étoit dans le temple de Cérès, & les édiles en avoient la garde, ce qui fut réglé ſous le conſulat de L. Valérius & de M. Horatius, pour obvier à l'altération des arrêts dont les conſuls, au commencement, emportoient chez eux les minutes, ainſi que nous l'apprenons de Tite-Live: (*L. v. III.* 56) *Inſtitutum etiam ab iiſdem conſulibus, ut ſenatusconſulta in aedem Cereris ad ediles plebis deferrentur, quae ante arbitrio conſulum ſupprimebantur, vitiabanturque*.

Pluſieurs cauſes pouvoient empêcher que le *ſenatus-conſulte* ne fût formé; l'oppoſition des tribuns du peuple & de tous ceux qui avoient une charge égale ou ſupérieure à celle du magiſtrat propoſant, le délai affecté des opinans qui, quelquefois, prolongeoient la délibération toute la journée, (*diem dicendo conſumere*), parce qu'on ne pouvoit faire aucun *ſenatus-conſulte* après le coucher du ſoleil; un motif de religion, comme d'avoir mal pris les auſpices, faiſoit renvoyer la délibération à un autre jour, de même qu'un défaut de formalité dans la convocation du ſénat. Les *ſenatus-conſultes* portoient le nom du conſul en charge qui avoit requis la délibération; ainſi les *ſenatus-conſules amilianum*, *antonianum*, furent donnés ſous les conſulats d'Æmilius-Junius & de Marc-Antoine.

SÉNÉ. *Voyez* CASSE.

SÉNEQUE. „ Par raport à l'art, dit Winckelmann (*hiſt. de l'art, liv.* 11. *ch.* 6.) les têtes qui portent le nom de *Séneque*, ſont infiniment plus remarquables que celles de Néron. La plus belle qui eſt en bronze, ſe trouve au cabinet d'Herculanum. Parmi les têtes de Séneque, qui ſont en marbre, on diſtingue celles des Villa Médicis & Albani, mais ſur-tout celle qui apartenoit à M. John-Dyk, conſul d'Angleterre à Livourne, & qui étoit d'une parfaite conſervation. Cette antique, qui ſe voyoit autrefois dans la maiſuo de Doni à Florence, lui fut vendue pour cent treote ſequins. Outre ces têtes, on voyoit encore à Rome un buſte en forme d'Hermès, parfaitement reſſemblant aux têtes que je viens de citer. Ce buſte, avec d'autres antiquités, fut tranſporté en Eſpagne par Guſman, vice-roi de Naples; mais on aſſure qu'il périt dans un naufrage avec toute la charge d'un vaiſſeau. Toutes ces têtes ont été regardées généralement comme des portraits de *Séneque*, & cela ſur la bonne foi de Faber, qui avance, dans ſes éclairciſſemens ſur les portraits des hommes illuſtres, recueillis par Fulvius Urſinus, qu'il ſe trouve ſur une médaille entourée d'un cercle, & nommée pour cela contorniate, une tête ſemblable, avec le nom de *Séneque*, mais ni lui ni perſone n'a jamais vu cette médaille. En voyant la dénomination de ces têtes établie ſur des fondemens auſſi mal aſſurés, je me ſuis dit de plus: comment ſeroit-il arivé que du vivant de cet homme, d'une réputation ſi équivoque, on eût tellement multiplié ſes images, qu'il ne s'en trouve pas autant d'aucun homme illuſtre? Pour le buſte d'Herculanum, il eſt certain qu'il faudtoit qu'il eût été fait de ſon vivant; & pour ceux qui ſont en marbre, ils indiquent tous un temps où les arts ont été floriſſans. Il n'eſt pas non plus croyable, qu'un prince auſſi éclairé qu'Hadrien eût placé dans ſa maiſon de campagne le ſimulacre d'un philoſophe ſi peu digne de ce nom; car il o'y a pas long-temps qu'on a trouvé dans les excavations de cette maiſon le fragment d'une de ces têtes, morceau d'un beau caractere, qui a apartenu à Cavacepi, ſculpteur romain. S'il faut que je diſe mon ſentiment ſur ces têtes, je penſe qu'elles repréſentent l'image d'un perſonage plus ancien, plus illuſtre & plus reſpectable que *Séneque*„.

„ Après avoir parlé de ces différentes têtes, je ſerois répréhenſible, ſi je paſſois ſous ſilence la prétendue ſtatue de *Séneque* de la Villa Borgheſe. Je répéterai ici ce que j'ai dit à ce ſujet dans mes monumens de l'antiquité, où je me ſuis expliqué ſur cette ſtatue, & j'ajouterai les obſervations que j'ai faites depuis. Le prétendu *Seneque* de la ville Borgheſe, eſt une ſtatue ſans draperie & de marbre noir; ſtatue qui reſſemble parfaitement, tant pour l'atitude que pour la phyſionomie, à une autre figure nue, de grandeur

deur naturele, & de marbre blanc ; & cette figure, conſervée à la ville Pamfili, reſſemble pareilliment à une petite ſtatue de la Villa Altieri, défectueuſe de la tête. Ces deux figures porteot un panier dans la main gauche, telles qu'en portent deux petites figures, vêtues en valets dans la ville Albani. Comme on voit aux pieds d'une de ces figures un maſque commique, on peut conclure qu'elle repréſente un valet de comédie, dont la fonction étoit, ainſi que celle du Sofie de l'Andrieoe de Térence, d'aller au marché acheter les proviſions de bouche. De là nous tirons l'induction, que la ſtatue Borgheſe, de même que la ſtatue Pampfili & Altieri, nous offrent des perſonages de l'anciene comédie. D'ailleurs, dans la déoomination de la ſtatue Borgheſe, il ne ſe trouve pas le moindre fondement de reſſemblance, pas même avec les prétendues têtes de *Séneque*. Le haut de la tête de cette figure, ainſi que celle de Pamfili, eſt entiérement chauve, pendant que celui des têtes eſt fourni de cheveux. Pour moi j'ignore quelles ont pu être les raiſons qui ont fait donner le nom de *Seneque* mourant à ce morceau. Quoi qu'il en ſoit, comme les jambes manquoient à la ſtatue, au lieu de rétablir la figure ſur ſes pieds, on a jugé à propos, en le reſtaurant, d'aſſujétir les cuiſſes dans un bloc de marbre d'Afrique, auquel on a donné la forme d'une cuve, & cela pour déſigner le bain, dans lequel *Séneque* ſe fit ouvrir les veines, & termina ſes jours „.

SENIO, le coup de ſix au jeu de dés, ainſi nommé *a ſenaris numero*, c'eſt-à-dire, des ſix poinis marqués ſur les dés, *talis jactatis, ut quiſque ſenionem miſerat*. On emportoit tout l'argent du jeu, lorſque les trois dés jetés préſentoient le *ſix*.

Quant au *ſenio* des oſſelets, *voyez* OSSELETS.

SENIOR ſur les médailles. „ On trouve, dit Jobert (1. 247.) dans le bas-empire le mot *ſenior* avec celui de *Dominus*. Sur les médailles de Dioclétien & de Maximien, qui ſont les ſeules où j'ai lu ce titre, il ſemble qu'il ſignifie la même choſe que *Pater*, & que ce terme reſpectueux fut employé par les Céſars, que ces deux empereurs créerent pour gouverner l'empire, conjointement avec eux. D'autant plus que oous ne le voyons qu'avec le datif *D. N. Dioclesiano Felicisſimo ſeniori Auguſto*: & que Dioclétien & Maximien conſerverent cette qualité, même après qu'ils eurent quité l'Empire. Témoin la loi deuxieme du code Théodoſien *de cenſu*, où Conſtantin & Licinius parlant de Dioclétien, l'appeleot *dominum & parentem noſtrum ſeniorem Auguſtum* „.

„ Hardouin a mieux rencontré, & nous a appris que les mots *ſenior Aug.* marquent l'abdication de ces empereurs, & qu'il ne leur fut donné qu'après qu'ils eurent quité l'Empire; ce qui explique parfaitement bien ce revers commuo ſur les médailles de ces deux princes, *quies Auguſtorum* „.

SENTENCE, jugement. Chez les Romains, dans les afaires civiles ou crimineles, après que la cauſe avoit été plaidée de part & d'autre, on prononçoit le jugemeot toujours après le coucher du ſoleil, à moins que le juge n'eût pas bien compris la cauſe; car, dans ce cas, il juroit qu'il n'étoit pas ſuffiſament inſtruit, *ſibi non liquere*, & par cet interlocutoire il étoit diſpeoſé de juger. La formule de la *ſentence* n'étoit pas la même pour tous les juges ni pour toutes les cauſes: s'agiſſoit-il d'aſſurer la liberté ou l'état d'un homme? on employoit celle-ci : *nobis videtur hominem, aut ingenuum, aut liberum, aut ſervum eſſe*. Preſque toujours les juges prononçoient qu'une choſe leur paroiſſoit être ou n'être pas ainſi. Telle étoit leur maniere de s'exprimer, quoiqu'ils euſſent une pleine connoiſſance de la choſe dont ils jugeoient : ainſi dans une cauſe d'exhérédation, ils oe prononçoient pas abſolument qu'elle étoit légitime, mais toujours par préſomption : *Videtur, Curiane, mater tua juſtas habuiſſe cauſas iraſcendi tibi*, & cela apparemment, parce qu'ils vouloient montrer une eſpece de doute. Quand ils ne ſuivoient pas cette maniere de prononcer, ils condamnoient une des parties, & déchargeoient l'autre, en employant quelques-unes de ces formules : *condemno*, ou *ille debet*, ou *ſolve*, ou *redde*. La maniere de juger dans les arbitrages étoit un peu différente; les arbitres commençoient par déclarer leur avis; ſi le défenſeur ne ſe ſoumettoit pas, ils le condamnoient, & lorſqu'il étoit prouvé qu'il y avoit dol de ſa part, cette condamnatioo ſe faiſoit conformémeot à l'eſtimation du procès.

Chez les Grecs, la maniere d'opiner ne fut pas toujours la même; d'abord chaque juge prenoit d'un petit caillou avec le pouce, l'index, & le doigt du milieu, & alloit le mettre en ſilence dans l'une des deux urnes, qui étoient placées l'une devant l'autre, dans l'endroit le plus retiré du lieu de l'aſſemblée. L'une de ces urnes qui étoit d'airain, étoit appelée *l'urne de la mort*, & l'autre, *l'urne de la miſéricorde*. Dans la ſuite, les trente tyrans changerent cette maoiere d'opiner; & dans la vue de ſavoir l'avis des juges, ils les obligerent à raporter leurs calculs publiquement ſur deux tables qu'ils faiſoient poſer devant eux, dont la premiere étoit celle de la vie, & la ſeconde, celle la mort. Ces calculs étoient des coquilles de mer, & enſuite des pieces d'airain de la même figure, appelées *ſpondyles*. Celles qui ſervoient à déſigner la condamnation, étoient noires & percées au milieu, les autres blanches & entieres.

SENTENTIA, ſuffrage. *Voyez* OPINION.

SENTIA, déeſſe romaine, celle qui inſpiroit aux hommes les penſées, les ſentimens, ſelon Saiot Auguſtin (*de civit. Dei IV.* 2.) *Ipſe ſit & deus Conſus prabendo conſilia, & dea Sentia ſententias expirando*.

Sentia, famille romaine dont on a des médailles :

C. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Le ſurnom de cette famille eſt *Saturninus*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SENTINELLE. Les Romains poſoient les *ſentinelles* au ſon des flûtes militaires, & les relevoient au ſon des tromperes courbées.

SENTINUS, la même divinité que *Sentia*.

Cérizier expliquant S. Auguſtin, n'eſt pas de cet avis. „ Le dieu *Sentin*, dit-il, avoit pouvoir ſur tout ce qui a du *ſentiment*; c'eſt „ pour cela qu'on l'invoquoit aux couches des „ femmes, afin qu'il donnât des ſens bien diſpoſés à leur fruit. Saint Auguſtin en parle dans „ ſon traité de la Cité de Dieu (*Liv. VII. c.* 3.), „ & s'en moque en ces termes: Quelle raiſon a „ donc obligé tant de dieux élus à de ſi bas miniſteres, en quoi Vitumne & *Sentin*, qu'une réputation obſcure enſévelit, les ſurpaſſent dans „ ce partage de magnificence „? Ce mot avoit été fait de *ſentire*, *ſentio*, ſentir, avoir du ſentiment.

SENUIUS, divinité qui préſide à la vieilleſſe.

SEPHEL, *ſimpulum*, *amphoreus*, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Égypte.

Elle valoit en meſure de France 16 pintes & $\frac{3}{10}$, ſelon Paucton, dans ſa *Métrologie*.

Elle valoit en meſures anciennes des mêmes pays :

1 ½ modios.

ou 36 loys.

Sephel, *ſimpulum*, *amphoreus*, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Égypte.

Elle valoit en meſure de France 1 boiſſeau & $\frac{3}{10}$.

Elle valoit en meſures anciennes des mêmes pays 1 ½ modios. (*Métrologie* de Paucton.)

SEPLASIA. *SEPLASIARIUS*. } *Seplaſia* étoient des parfums & des drogues. Donnerent-ils leur nom à la place ne Capoue, appelée *Seplaſia* (Feſtus), habitée par les parfumeurs; ou la place doona-t-elle le ſien aux parfums?

SEPLASIARIUS, étoit un parfumeur-droguiſte, un marchand de parfums, de drogues & de couleurs. De là vient que les glôſes de Philoxene & de Cyrille l'appeloient un marchand de tout, πανωπώλης.

On lit dans deux inſcriptions recueillies par Muratori (935. 7. — 970. 1.): *Seplaſiarii negotiantis ſervus inſtitor, & inſtitor ſeplaſiarius.* Inſtitor étoit un commis, un débitant pour le compte d'un autre.

SEPPHORENI. *Voyez* ZIPPORI.

SEPPHORIS, dans la Paleſtine. ΣΕΠΦΩΡΗΝΩΝ.

On n'a des médailles impériales de *Sepphoris* que celles qui ont été frapées en l'honneur de Trajan; quoique Vaillant en ait cité une de Domitien qu'il avoit mal lue.

SEPT. Ce nombre étoit regardé comme un nombre ſacré (*Voyez* NOMBRES), à cauſe des ſept planetes. On élevoit *ſept autels*, on immoloit *ſept* victimes, parce que ce nombre avoit, diſoit-on, la vertu de faire deſcendre les génies ſur la terre.

SEPTA, grande enceinte dans le champ de Mars, où le peuple s'aſſembloit pour donner ſon ſuffrage, & qu'on appeloit encore *ovile*, par la reſſemblance qu'elle avoit avec un parc où l'on renferme les moutons. Il y en avoit trente-cinq, une pour chacune des trente-cinq tribus, & elles étoient revêtues de planches. Jules-Céſar voulut les faire reconſtruire d'une maniere plus ſolide; mais il en fut empêché par les goerres civiles, & ce ſoin fut réſervé à Lépide, puis à Agrippa qui les acheva, & les entoura de pluſieurs portiques immenſes, où les Céſars donnerent ſouvent des ſpectacles au peuple, comme Suétone l'aſſure de Caligula (*C.* 18. *n.* 1.): *Innumera gladiatoria, partim in amphiteatro Tauri, partim in ſeptis aliquot edidit.* On y vendoit auſſi toutes ſortes des marchandiſes. Agrippa ayant fini tout l'ouvrage, le nomma *Septa Julia*, en l'honneur d'Auguſte. On en trouve encore quelques veſtiges dans les ruines de Rome.

Septa trigaria étoit un endroit dans le neuvieme quarrier de la ville, où l'on vendoit les chevaux, & où on les exerçoit.

Sur les médailles de la famille *Hoſtilia*, on voit les *Septa* & le pont qui y conduiſoit.

SEPTE, en Lydie.

Theupolo poſſédoit une médaille impériale grecque, frapée dans cette ville en l'honneur d'Alex. Sévere.

SEPTEM libellæ ſembellæ, monoie de compte des Romains.

Elle étoit repréſentée par ce ſigne:

HS S=S

Elle valoit :

3 as.

ou 6 ſemis æris.

ou 7 ½ libellæ.

ou 15 ſembellæ.

ou 30 teruncius.

SEPTEMBRE, ſeptieme mois de l'année dans le calendrier de Romulus, qui commençoit à l'équinoxe du printemps, & le neuvieme à commencer depuis Janvier. Le ſénat romain voulut le faire appeler *Tiberius* en l'honneur de Tibere; mais ce prince s'y oppoſa, dit Suétone: *Interceſſit ne menſis September Tiberius vocaretur*. Do-

mitien le fit appeler *Germanicus*, pour honorer ſa victoire ſur les Germains; le ſénat l'appela *Antonin*, en mémoire d'Antoin le *pieux*; Commode *Herculeus* en l'honeur d'Hercule, & l'empereur Tacite voulut qu'il portât ſon nom, parce qu'il étoit né & avoit été fait empereur dans ce mois. Il fut d'abord de trente jours, ſelon l'inſtitutioo de Romulus; Numa le réduiſit à vingt-neuf, & Céſar le rapela à ſon premier nombre. Ses nones étoient le cinq, & les ides le treize.

Ce mois chez les Athéniens, s'appeloit *Boédromion*, à cauſe des fêtes *boedromia*, c'eſt-à-dire, les fêtes du *prompt ſecours*, établies pour perpétuer la mémoire du prompt ſecours qu'un fils de Scutus étoit venu donoer aux Athéniens vivement preſſés par Eumolpe, fils de Neptune. Les Macédonieos le nommoint *Hyperboretanus*.

Ce mois étoit ſous la protection de Vulcain. On le trouve perſonifié dans les peintures des manuſcrits, ſous la figure d'un homme preſque nu, ayant ſeulement ſur l'épaule une eſpece de manteau, qui flote au gré des vents. Il tient de la main gauche uo léſard, ataché par une jambe à une ficele: ce léſard ſuſpendu en l'air, ſe débat autant qu'il peut. Au pied de l'homme ſont deux cuves ou vaſes prêparés pour la vendange, comme le marquent les quatre vers d'Auſone, dont voici les ſens: „ *Septembre* cueille les „ grapes; c'eſt en ce mois que les fruits tom„ bent. Il ſe divertit à tenir en l'air un léſard ata„ ché par le pied, qui s'agite d'une maniere agréa„ ble „. Les fêtes romaines de ce mois étoieot le trois; les dionyſiaques ou les vendaoges, le quatre; les jeux romaios pendant huit jours; le quinze, les grands jeux du cirque peodaot cinq jours; le vingt, la naiſſance de Romulus; le trente, les méditrinales.

SEPTEMVIRI EPULONES. Voyez EPULONES.

SEPTENTRION, *ſeptentrio*. C'etoit le nom ou le ſobriquet que l'on donnoit à uoe certaine eſpece de mimes ou danſeurs. Caylus a fait graver d'après un bronze antique, la repréſentation de ces ſortes de mimes, dont les geſtes & l'atitude paroiſſent très-comiques. Les eſpeces de caſtagnetes qu'il tient aux mains, ne reſſemblent point du tout aux nôtres; elles ſervoient apparemment à marquer la meſure, & apuioient les mouvemens d'une danſe qui de ſa nature devoit être ridicule. Ce mime eſt nu, il n'a qu'une écharpe autour des hanches, & elle eſt renouée ſur le côté. La chauſſure n'eſt qu'uo ſimple chauſſoo qui paroît n'avoir point de couture: la pointe au deſſus du talon remonte aſſez haut, & le devant ſe rabat ſur les cordons qui le tienent en état. La dénomination de *ſeptentrion*, donnée par les Romains aux mimes ou danſeurs ainſi vêtus, eſt employée dans pluſieurs inſcriptions, nommément à Antibes, où Caylus a copié la ſuivante: *D. M. pueri ſeptentrionis annor. XII. qui antipolitn. theatro Biduo ſaltavit & placuit*, (*Antiq. de Caylus, tom. II.*) (*D. J.*)

SEPTERIE, *σεπτήριον*, fête que les habitans de Delphes célébroient tous les neuf ans en mémoire du combat & de la victoire d'Apollon contre le ſerpent Python. La tradition portoit que le combat d'Apollon contre le ſerpent Python s'étoit paſſé à Delphes; que le monſtre ayaot été bleſſé, s'enfuit par le chemin qu'on appeloit *ſacré*, juſque dans la vallée de Tempé; qu'Apollon l'y pourſuivit, & qu'il le trouva mort & même enterré. Aix fils du monſtre lui avoit rendu ce dernier devoir. Voici quelle étoit la cérémooie de la fête.

On dreſſoit dans la nef du temple d'Apollon une cabane de feuillages, qui repréſentoit la ſombre demeure de Python. On venoit en ſilence y donner aſſaut par la porte qu'on appeloit *dolonie*: on amenoit après cela un jeune garçon ayant pere & mere qui mettoit le feu dans la cabane avec une torche ardeote: on renverſoit la table par terre, & puis chacun s'enfuyoit par les portes du temple. Le jeune garçon ſortoit de la contrée; & après avoir erré en divers lieux où il étoit réduit en ſervitude, il arivoit enfin à la vallée de Tempé, où il étoit purifié avec beaucoup de cérémonies. (*D. J.*)

SEPTICOLLIS, nom que l'on donna anciénement à la ville de Rome. Romulus qui d'abord n'avoit environé de murs & de foſſés que le mont Palatin, y ajouta le mont Tarpéien, lorſque Titus Tatius & les Sabins de ſa ſuite eurent pris le parti de ſe faire citoyens de Rome. Numa étendit encore la ville, & y joignit le mont Quirinal, où l'on avoit dreſſé un temple à Romulus, ſous le nom de *Quirinus*. Tullus Hoſtilius quand il eut tranſporté à Rome les Albains après avoir détruit Albe, enferma le mont Cœlius dans l'enceinte de Rome. Sous Ancus Marcius le mont Janicule, ſitué au delà du Tibre, fut joint à la ville par uo pont de bois. À la vérité, le premier Tarquin s'étoit contenté de coofiruire de belles pierres, au moins eo partie les murs de Rome, ſans faire d'augmentation à ſon enceinte. Servius Tullius, non content d'achever l'ouvrage que ſoo prédéceſſeur avoit commencé, fit enclôre le moot Eſquilin & le mont Vimioal dans les nouveaux murs qu'il érigea. Ainſi Rome commença pour lors à porter le nom fameux de *Septicollis*, qui veut dire une ville compoſée de ſept collines. (*D. J.*)

SEPTIMIANA porta & Acqua. Voyez AQUEDUC & PORTE.

SEPTIMILIARIUM, palais ſitué dans les fauxbourgs de Conſtantioople, où Conſtance avoit établi un tribunal pour rendre la juſtice. (*l. XXX. c. de fideicommi. Novell. 118 juſtiniani.*)

SEPTIMONTIUM, fête des ſept montagnes de Rome, que Feſtus confond avec les Agonales, qui ſe célébra au mois de Décembre, après que la ſeptieme montagne eut été renfermée dans la ville. On offroit ce jour-là ſept ſacrifices en ſept différens endroits, mais non pas toujours ſur ces

montagnes. En ce jour-là, on ſe faiſoit des préſens, & les empereurs faiſoient des libéralités au peuple.

SEPTIMIUS.

A. SEPTIMIUS PIUS FELIX AUGUSTUS.

Ses médailles ne ſont connues que dans le recueil de Goltzius, qui eſt le ſeul catalogue où on en trouve.

SEPTISOLIUM } édifice à ſept rangs de co-
SEPTIZONIUM } lonnes, ſur leſquelles régnoient ſept ceintures. Il y en avoit deux à Rome de cette eſpece, l'ancien & le nouveau. Le premier étoit dans le dixieme quartier de la ville, près duquel naquit Tite, au raport de Suétone: *natus eſt prope ſeptizonium.*

Le nouveau fut bâti par l'empereur Sévere au pied du mont Palatin: *opera publica præcipue ejus extant ſeptizonium & thermæ ſeverianæ*, dit Spartien. Cet empereur fit conſtruire ce magnifique édifice pour lui ſervir de tombeau ainſi qu'à ſa famille, & Spartien remarque que le corps de Géta y fut porté: *illatus eſt majorum ſepulcro, hoc eſt Severi, quod eſt in via appia euntibus ad portam ſpecie ſeptizonii extructum; quod ſibi ille vivus ornaverat.* Quelques auteurs, ſur ces mots *via appia*, ont voulu fort mal-à-propos multiplier ces édifices appelés *ſeptizonium*; mais celui dont parle Spartien dans ce dernier paſſage, eſt le même que le premier dont il vient de faire mention, qui étoit ſitué au pied du mont Palatin. On ſait que la voie appiene, ainſi que tous les grands chemins d'Italie aboutiſſoient à la colonne milliaire, d'où l'on ſe rendoit dans les différens quartiers de Rome. Ainſi le tombeau de Sévere étoit dans la partie de la voie Appiene qui conduit au mont Palatin.

SEPTUS, quincunx ſiciliens, monoie de compte des Romains.

Elle étoit repréſentée par ce ſigne:

Elle valoit:

5 $\frac{1}{4}$ onces de compte.

ou 7 às effectifs.

ou 10 $\frac{1}{2}$ ſemi-onces de compte.

ou 21 ſiciliques de compte.

ou 42 ſemi-ſiciliques de compte.

SEPTUSSIS, monoie des Romains.

Elle valut, ſelon M. Paucton, dans ſa *Métrologie*, depuis la fondation de Rome juſqu'à l'an 485, 7 livres de France.

SEPTUNX, diviſion de l'anciene livre romaine.

Elle valoit en poids de France 3682 grains, ſelon M. Paucton.

Elle valoit en poids romains:

1 $\frac{1}{6}$ ſexunx.

ou 1 $\frac{1}{2}$ quincuox.

ou 1 $\frac{3}{4}$ triens.

ou 2 $\frac{1}{3}$ quadrans.

ou 3 $\frac{1}{2}$ ſextans.

ou 7 onces.

SEPTUNX, meſure de capacité des Romains.

Elle valoit, ſelon Paucton, 12 roquilles & $\frac{5}{8,8,8}$ de France.

SEPTUNX, monoie de compte des Romains.

Elle étoit repréſentée par ce ſigne:

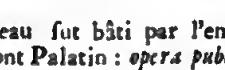

Elle valoit:

7 onces.

ou 14 ſemi-onces.

ou 21 duelles.

ou 28 ſiciliques.

ou 42 ſextules.

ou 168 ſcripules.

SEPTUNX, monoie des anciens Romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome juſqu'à l'an 485, 11 ſous 8 deniers, monoie actuele de France, ſelon M. Paucton. (*Métrologie.*)

Elle valoit alors en monoie du même peuple:

1 $\frac{1}{6}$ ſemis.

ou 7 onces.

SEPTUNX, meſure linéaire des Romains.

Elle valoit, ſelon M. Paucton, 6 pouces $\frac{1,1,1}{6,6,6}$ de France.

SEPTUNX, meſure gromatique ou d'arpentage.

Elle valoit, ſelon M. Paucton, 442 toiſes carrées & $\frac{1,1,1}{6,6,6}$ de France.

SEPULCRETUM, lieu deſtiné aux tombeaux. (*Catull.* 59. 1.)

SEPULCRALE, (Colonne). C'étoit une colonne, élevée ſur un ſépulcre ou tombeau, avec une épitaphe gravée ſur ſon fût. Il y en avoit de grandes qui ſervoient aux tombeaux des perſones de diſtinction, & de petites pour ceux du commun; celles-ci étoient appelées par les latins *ſtelæ & cippi.*

SÉPULCRE, *ſepulcrum*, tombeau ordinaire, deſtiné à enfermer les morts, ou les os & cendres des corps morts, lorſque l'uſage étoit de les brûler.

Les *ſépulcres* magnifiques, ou pour mieux dire, les tombeaux des princes, des grands, des riches, ſe nommoient *pyramides, mauſolées, monumens, cénotaphes, voutes ſepulcrales*, &c. mais les pauvres citoyens n'avoient que des *ſépulcres* de

peu d'apparence; on les appeloit en latin, ſuivant leur forme ou leur uſage, *columella*, *menſa*, *tabella*, *labra*, *arca*, *columbaria*.

Les *columella* étoient de petites colonnes, ſemblables à des dés ou troncs de pierre, que les latins appeloient *cippi*, avec cette différence, que les colonnes étoient arondies & les troncs carrés, ou de quelque figure irréguliere. Properce en parle ainſi: *Lib. III. El.* 23.

I puer, & citus hac aliqua prapone columna;
Et dominum Exquiliis dic habitare tuum.

On ſait que les Exquilies étoient certains lieux hors de la ville, où l'on exécutoit à mort les criminels, & où les pauvres étoient enterrés.

Hoc miſera plebi ſtabat commune ſepulchrum.
(*Horat. lib.* 1. *Sat. VII.*)

Les tables, *menſa*, étoient des pierres quadrangulaires plus longues que larges, aſſiſes ſur une petite tombe, ſoit à fleur de terre, ſoit ſur quatre dés de pierre élevés d'environ 2 à 3 pieds; & comme le verbe *ponere* étoit de commun uſage pour ſignifier *mettre*, *poſer*, les latins diſoient *ponere menſam*, pour déſigner la ſtructure, la poſition ou l'aſſiete des tombes des morts. L'inſcription ſuivante, qui ſe trouve à Milan, & que Gruter a recueillie (850. 6.) pourra ſervir d'exemple.

D. M.

MINICIÆ RUSINÆ.

INNOCENTISSIMÆ FŒMINÆ

QUÆ. VIXIT. ANNIS. XXI

MENSE. UNO. DIEB. XXXXIIII

MINICIA. DOMITIA. SORORI

POSUIT. MENSAM CONTRA

VOTUM.

Labellum ou *Labrum*, étoit une pierre creuſée en forme de baſſin de fontaine; ces baſſins étoient ronds, ovales & carrés; mais ces derniers s'appeloient proprement *arca* ou *arcula*, parce qu'ils reſſembloient aux cofres, excepté que leurs quatre côtés ne tomboient pas à plomb, & qu'ils étoient ordinairement portés ſur quatre pieds de lion, ou de quelqu'autre bête.

Les mots *cupa*, *dolia*, *maſſa*, *olla*, *urna*, *ampulla*, *phiala*, *theca*, *lamina*, & quelques autres ſemblables, ne ſignifient point des *ſépulcres* entiers, mais des vaiſſeaux de différente forme, ou matiere, dans leſquels on mettoit les os ou les cendres des corps brûlés.

Columbaria, étoient les niches, où on pouvoit placer deux ou pluſieurs urnes pleines de cendre, ſur leſquelles urnes on gravoit une petite épitaphe.

Agene Orbique parle de quelques endroits des faux-bourgs de Rome, où l'on voyoit quantité de *ſepulcres* de petites geos & d'eſclaves; tel étoit le lieu nommé *ſeſtertium*, où étoient enterrés les corps des perſones que les empereurs faiſoient mourir.

Quand on liſoit ſur les inſcriptions d'un *ſépulcre tacito nomine*, ces mots vouloient dire que les perſones à qui ce *ſépulcre* étoit deſtiné, avoient été déclarés infâmes, & enterrées à l'écart par la permiſſion du magiſtrat. (D. J.)

Chez les Grecs, il n'étoit pas permis d'élever les tombeaux dans l'enceinte des villes, ſi ce n'eſt chez les Lacédémoniens, où par une loi de Lycurgue, on pouvoit enterrer dans la ville & même autour des temples. A Athènes, chacun avoit ſon tombeau particulier hors de la ville, parce que la grandeur de ſon territoire le permettoit ainſi. Mais chez les autres peuples de l'Attique, où le terrain étoit plus précieux, ils étoient ſouvent obligés de mettre trois ou quatre morts enſemble, ce qui doit s'entendre des cendres & des urnes qui les renfermoient; car l'uſage conſtant de la Grece étoit de brûler les morts. Il étoit défendu de mettre aucun ornement aux tombeaux des particuliers, ſi ce n'eſt une colonne haute ſeulement de trois coudées, des ſtatues, ou une ſimple inſcription. On permettoit auſſi de planter des ormeaux à l'entour, ce qui convenoit parfaitement aux morts; ces ſortes d'arbres ne portant aucun fruit. On répandoit des huiles & des eſſences ſur les tombeaux & ſur les colonnes & les ſtatues que l'on élevoit au deſſus, ce qui étoit regardé comme un acte de religion. Les inſcriptions ſépulcrales commençoient toutes par deux lettres initiales Θ. K., qui répondoient aux *dis manibus* des latins. Au lieu d'inſcription, on gravoit quelquefois les inſtrumens de l'art que les morts avoient profeſſé; ſouvent auſſi des emblêmes, qui déſignoient leur humeur & leur caractere, ou enfin des ſymboles & des figures de ce qu'ils avoient le plus aimé. On élevoit aux héros des tombeaux plus recherchés que les autres, dans leſquels on plaçoit leurs cendres, & on mettoit une colonne ſur le tombeau, que l'on accompagnoit des marques & des ſymboles de celui à qui le monument étoit conſacré. Il n'étoit permis qu'aux plus proches parens, d'aller viſiter les tombeaux des morts, & cela étoit ſévérement défendu à tous les autres; de crainte qu'ils n'y allaſſent pour ramaſſer des oſſemens, & les employer dans les opérations magiques très-fréquentes chez ces peuples. Ils enterroient les rois, les princes & les grands hommes au pied des collines & des montagnes. On plantoit dans cet endroit un bois ſacré, où on élevoit des autels ſur leſquels on faiſoit de temps en temps des ſacrifices funéraires & des libations.

SEPULCHRUM commune, étoit un tombeau que quelqu'un faiſoit faire, pour lui & pour tous ceux de ſa famille, c'eſt-à-dire, pour ſes enfans, pour ſes proches parens, & pour ſes affranchis.

SEPULCHRUM hereditarium, étoit celui, que le teſtateur ordonoit pour lui & pour ſes héritiers, ou qu'il avoit acquis par droit d'héritage : *quod quis ſibi haredibuſque ſuis conſtituit, vel quod paterfamilias jure hereditario acquiſivit*. Quelquefois on défendoit par teſtament d'enterrer dans le ſépulcre de famille, aucun des héritiers, & pour notifier la défenſe, on gravoit ſur le tombeau ces lettres initiales, *H. M. H. N. S.* qui ſignifient *hoc monumentum haredes non ſequitur*, ou ces autres, *H. M. ad H. N. tranſ. Hoc monumentum ad haredes non tranſit*.

SEPULCHRUM honorarium. *Voyez* CÉNOTAPHE.

SEPULCHRUM privum ou *ſingulare*, eſt le tombeau qu'un particulier faiſoit conſtruire pour lui ſeul & pour ſa femme, & où il étoit défendu d'enſévelir tout autre, ſous peine d'exécration, comme cela paroît par pluſieurs inſcriptions.

Il y avoit ſur les grands chemins de Rome, & aux environs, pluſieurs tombeaux de particuliers, dont nous allons rendre compte.

SEPULCHRUM Accæ Laurentiæ, étoit dans le Velabre, ainſi que nous l'apprend Varron, en parlant des fêtes Laurentines qui s'y célébroient : *hoc ſacrificium fit in Velabro.... ad ſepulchrum Accæ*.

SEPULCHRUM Ottæ. Le tombeau d'Otta, fameux poëte tragique, étoit à deux milles de Rome ſur le chemin qui conduit à Prêneſte, *ſepulcraque via Prenestina, ad milliarium ſecundum*, dit Euſebe.

SEPULCHRUM Auguſti Cæſaris. *Voyez* MAUSOLÉE.

SEPULCHRUM baſili, ſur la voie appiene, près les murailles de la ville, *qui locus latrociniis fuit perquam infamis*, dit Aſconius.

SEPULCHRUM Cæciliæ, le tombeau de Cæcilia, fille de Métellus Cæcilius, & femme du riche Craſſus, étoit élevé ſur la voie appiene, vis-à-vis du mont Albain. Ce monument ſe voit encore tout entier près de l'égliſe de S. Sébaſtien. C'eſt un bâtiment de forme ronde, appelé *tête de bœuf*, à cauſe qu'on y en a ſculpté pluſieurs. On y lit en grandes lettres cette inſcription : *Cæcilia. Q. Cæcili F. Metellæ Craſſi*.

SEPULCHRUM C. Ceſtii, le tombeau de Ceſtius, l'un des ſeptemvirs épulons, eſt cette pyramide que l'on voit encore à Rome, & qu'Alexandre VII a tirée des ruines ſous leſquelles elle étoit enſévelie, pour la rétablir dans tout ſon éclat. Elle eſt de marbre de Paros, & l'intérieur étoit une chambre ornée de peintures par un habile maître.

SEPULCHRUM Porſennæ, étoit auprès de la ville de Cluſium ; & ſelon la deſcription que Pline en donne, c'étoient deux pyramides, dont les extrémités ſe joignoient par des chaînes, auxquelles étoient atachées des clochetes qui, quand elles étoient agitées par les vents, rendoient un ſon que l'on entendoit au loin. Les auteurs latins font encore mention de pluſieurs tombeaux de perſonages connus, mais ſur leſquels ils ne donnent aucun détail.

SÉPULLIA, famille romaine, dont on a des médailles.

O. en or.

R. en argent.

RRRR. en bronze.

Le ſurnom de cette famille eſt MACER.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SEPULTURA, *ſepulchrum*, *monumentum*. Il y a de la différence entre ces trois mots, conſidérés dans leur ſignification propre. *Sepulcre* marque en général tout lieu de *ſepulture*, ſelon le juriſconſulte dans la loi IIIe. de *ſepulchro violato*. Toutefois à prendre ce terme à la rigueur, tel a *ſépulture*, qui n'a point de *ſepulchre*, car le mot *ſepulture* déſigne non ſeulement tout lieu où les corps ſont enſévelis, mais même les cérémonies de l'enſéveliſſement. Les anciens ne s'inquiétoient pas du *ſepulcre*, mais beaucoup de la *ſepulture*.

Mais quant au *ſepulcre*, il n'étoit réputé ni néceſſaire ni utile ; achetoit un *ſepulcre* qui vouloit, car il ne conſiſtoit qu'en une maſſe de maçonerie élevée au deſſus, ou au devant de la *ſépulture*. Et même de ce genre d'ouvrage les Germains avoient cette opinion, que cela ne ſervoit que de fardeau inutile au corps des défunts. Mais ils penſoient que la *ſepulture* étoit louable en elle-même, agréable aux défunts, & pleine de conſolation pour les vivans. Ce que nous avons appris de Tacite, qui dit *ſepulchrum ceſpes eriſtit : monumentorum arduum & operoſum honorem, uti gravem defunctis, aſpernantur Germani*.

À conſidérer enſuite les mots *ſepulcre* & *monument*, il y a cette différence, que le *monument* indique toutes ſortes d'édifices, pour tranſmettre à la poſtérité la mémoire de quelque choſe ; *monumentum eſt quod memoriæ ſervandæ gratia exiſtit*. Que ſi dans ce monument on met le corps d'un homme mort, de ſimple *monument* qu'il étoit, il devient vrai *ſepulcre* ou tombeau, & ſe revêt de la nature des lieux ſaints & religieux. Que ſi l'édifice eſt conſacré à la gloire d'un défunt, & que ſon corps n'y ſoit pas mis en *ſépulture*, on le nomme *un ſepulchre vide*, que les Grecs appelent κενοτάφιον. Telle eſt l'idée qu'en donne la loi 42, *de religioſis & ſumptibus funerum*. De là vient que pluſieurs hommes illuſtres de l'antiquité avoient pluſieurs *monumens*, dont un ſeul portoit le nom de *tombeau*. C'eſt ce que Denis d'Halicarnaſſe raporte au ſujet d'Énée (D. J.)

SÉPULTURE, le ſoin de la *ſepulture* eſt du droit naturel & du droit des gens. Tous les peuples ſe ſont acordés à penſer ainſi, & l'antiquité a regardé la *ſepulture* des morts comme un devoir inviolable, dont on ne pouvoit ſe diſpenſer ſans encourir la vengeance des dieux.

Dans l'Iliade d'Homere, Priam obtient une ſuſpenſion d'armes pour enterrer les morts de part

& d'autre. Jupiter envoie Apollon pour procurer la ſépulture à Sarpédon. Iris eſt dépêché des cieux pour engager Achille à rendre ce devoir à Patrocle. Homere ſe fonde ici ſur la cootume des Égyptiens, qui refuſoieot la *ſépulture* an défunt, s'il avoit mal vécu. Ce refus faiſoit qu'on ne permettoit pas de tranſporter les corps des impies au delà du fleuve, près duquel étoient les *ſépultures* des juſtes. De là venoit l'idée que la privation de la *ſépulture* fermoit à une âme les champs Élyſiens, & la couvroit d'infamie.

Je me ſers ici du mot de *ſépulture* pour les temps mêmes d'Homere, où l'on brûloit les corps, d'autant qu'il reſtoit toujours des os ou des cendres du cadâvre qu'on mettoit en terte enfermés dans des urnes.

L'uſage de brûler les corps eut de la peine à s'établir chez les Romains, parce que Numa Pompilius défendit qu'on brûlat le ſien.; cette coutume devint cependant générale ſur la fin de la république; mais elle ſe perdit au commencement du regne des empereurs chrétiens, & s'abolit entiérement ſous Gratien.

Les empereurs Dioclétien & Maximien marquerent par un de leurs reſcripts, qu'ils n'empêcheroient pas qu'on donnât la *ſépulture* à ceux qui auroient été ſuppliciés.

Au commencement de la république, tous les Romains avoient leurs *ſépultures* dans la ville, mais la loi des douze tables le défendit, pour éviter l'infection que les corps enterrés pouvoient cauſer dans un climat auſſi chaud que l'Italie. La république n'acorda le droit de *ſépulture* dans Rome qu'aux veſtales, & à un petit nombre de particuliers, qni avoient rendu des ſervices conſidérables à l'état. Les Claudiens eurent le privilège de conſerver leur *ſépulture* ſous le Capitole. Le peuple romain acorda de même par une ordonance expreſſe à Valérius Publicola & à ſes deſcendans, l'honeur de la *ſépulture* dans la ville. Plutarque écrit néaomoins, que de ſon temps ceux de cette race ſe contentoient, lorſque quelqu'un d'eux mouroit, de mettre une torche ardente ſur le tombeau de famille, qu'ils retiroient auſſi-tôt, ponr montrer qu'ils avoient le privilége, mais qu'ils s'en déportoient en faiſant enterrer lenrs parens dans la contrée de Vélie.

Hadrien décerna une amende d'nne piece d'or contre les contre-venans, & étendit cette peine aux magiſtrats qui l'auroient permis. Il voulut encore, pour me ſervir des termes du juriſconſulte Ulpieo, qne le lieu de la *ſépulture* fût confiſqué & profané, & qu'on exhumât le corps ou les cendres de celui qu'on y auroit enſéveli. Cette ordonance fut renouvelée par Dioclétien & Maximien, l'an 290, de l'ere chrétiene.

Des loix ſi formeles obligerent les Romains d'établir leurs tombeaux hors de l'enceinte de Rome, & de les élever ſur les grands chemins les plus fréquentés, comme ſur la voie appiene, la voie flaminiene, la voie latine, où l'on voyoit les ſépulcres des Collatins, des Scipions, des Serviliens, des Marcellus &c. objets propres à porter les paſſans à l'imitation des grands hommes qui étoient couchés dans ces tombeaux, & dont les noms étoient gravés ſur le marbre. (D. J.)

SEQUANI, dans les Gaules. SEQUANO.

Les médailles autonomes de ce peuple, ſont:

RRRR. en argent . . . . . *Pellerin.*

O. en or.

O. en bronze.

SÉQUESTRES, entremetteurs, émiſſaires, chargés de gâgner le ſuffrage du peuple, & entre les mains deſquels on dépoſoit les ſommes d'argent promiſes à ceux qui vendoient leurs voix.

SERA. Voyez SERRURE.

SERANUS & *SARANUS*, ſurnom de la famille *ATILIA*.

Pline dit (*XVIII.* 3.) que ce ſurnom fut donné à un des Atilius qui étoit occupé à ſemer, *ſerentem*, lorſqu'on vint lui apporter les marques d'une dignité à laquelle il avoit été élevé récemment.

SÉRAPEON, *SERAPEUM*, } Temple de Sérapis. Le plus fameux étoit celui d'Alexandrie. Rufin, qui étoit à Alexandrie lorſqu'il ſubſiſtoit encore, nous en a fait la deſcription. C'eſt nn lieu élevé, dit-il, non par la nature, mais de mains d'hommes. Il eſt, pour ainſi dire, ſuſpendu en l'air. Ce vaſte bâtiment eſt carré, & ſoutenu ſur des voûtes depuis le rez de chauſſée juſqu'à ce qu'oo ſoit arivé au plain-pied du temple, auquel on monte par plus de cent degrés. Ces voûtes ſont partagées en pluſieurs apartemens ſéparés les uns des autres, qui ſervent à différens miniſteres ſecrets. Sur ces voûtes en dehors ſont de grandes ſalles pour conférer, des réfectoires, & la maiſon où demeurent ceux qui ont la garde du temple. En dedans régnoient des portiques qui compoſoient une eſpece de cloître autour de ce bâtiment carré. C'étoit au milieu de ce cloître que s'élevoit le temple de Sérapis orné de colonnes, & dont les murs étoient de marbre.

Ptolémée fils de Lagus, l'avoit fait bâtir, ſelon Tacite, dans un lieu où il y avoit eu longtemps auparavant une chapelle conſacrée à Sérapis & à Iſis, ſur une petite éminence dans le quartier nommé *Rhacotis*, dont il faiſoit le plus bel ornement.

Théophile, patriarche d'Alexandrie, ayant pris la réſolution de ruiner abſolument le paganiſme dans la capitale de l'Égypte, fit tout ce qu'il pût pour obtenir des ordres, afio de mettre à exécution ſon deſſein. Il obtint en effet de l'empereur Théodoſe, en 390, un édit qni lui permettoit de démnlir tous les temples.

L'expédition de Théophile ſe fit avec tout le zele dont il étoit capable, & il n'étoit pas petit. Les choſes ne ſe paſſerent pas ſans tumulte; les Païens, au raport des auteurs eccléſiaſtiques, outrés de ce qu'on vouloit abolir leur anciene religion, ſe retirerent dans le *Sérapéon*, comme

dans une citadelle ; de là ils ſe défendirent. Quelques philoſophes s'étoient mêlés dans cette émeute en faveur de leurs compatriotes ; mais Théophile, apuié du préfet d'Alexandrie & du commandant des troupes, ayant eu l'avantage, un grand nombre de ſavans du paganiſme furent obligés de prendre la fuite, & de ſe diſperſer dans pluſieurs villes de l'Empire. On nomme entr'autres le philoſophe Olympus & les grammairiens Ammonius & Helladius. Ce magnifique temple de Sérapis fut détruit de fond en comble & quelque temps après on bâtit à ſa place une égliſe à laquelle on donna le nom de l'empereur Arcadius.

Ce temple avoit une bibliotheque qui devint très-célebre, & qui n'étoit cependant qu'un ſupplément de la bibliotheque d'Alexandrie, auſſi l'appeloit-on ſa fille ; mais avec le temps cette fille devint belle & grande ; elle échapa aux flammes qui conſumerent celle d'Alexandrie. On croit que ce fut dans le *Sérapéon* que Cléopâtre mit les deux cents mille volumes de celle de Pergame, dont Marc-Antoine lui fit préſent. Cette addition, & d'autres que les conjonctures amenerent, rendirent la bibliotheque du *Sérapéon* plus nombreuſe que celle dont elle tiroit ſa naiſſance. Pillée plus d'une fois pendant les révolutions de l'empire Romain, elle ſe rétablit toujours de ſes pertes. En un mot, elle a ſubſiſté ouvrant ſes tréſors aux curieux, juſqu'au VII ſiecle, qu'elle eut enfin le même ſort que ſa mere, & qu'elle fut brûlée par les Saraſins quand ils prirent Alexandrie l'an 642.

SERAPIO, ſurnom de la famille Cornelia.

SERAPIS étoit le grand dieu des Égyptiens : on le prenoit ſouvent pour Jupiter & pour le Soleil : *Zeus Sérapis* ſe trouve ſouvent dans les anciens monumens. On le voit auſſi quelquefois avec les trois noms, Jupiter, Soleil & *Sérapis*. On le prenoit encore pour Pluton ; c'eſt pour cela qu'on le voit quelquefois acompagné du Cerbere. Le culte de ce Dieu a été porté en Égypte par les Grecs ; car les anciens monumens purement égyptiens, comme la table Iſiaque, qui comprend toute la théologie des Égyptiens, & pluſieurs autres, ne donnent aucune figure de *Sérapis*, on n'y en voit pas la moindre trace. Saint Auguſtin raporte ainſi d'après Varron, l'origine de ce dieu (*De la Cité de Dieu, liv. XVIII, chapitre* 5) : „ En ce temps-là, dit-il, „ (C'eſt à-dire, au temps des patriarches Jacob „ & Joſeph), Apis, roi des Argiens, aborda en „ Égypte avec une flote ; il y mourut, & fut „ établi le plus grand dieu des Égyptiens, ſous „ le nom de *Sérapis*. Pourquoi l'appela-t-on ainſi „ après ſa mort, & non pas Apis qui étoit ſon „ véritable nom ? Varron en raporte une raiſon „ très-ſimple ; le tombeau que nous appelons „ Sarcophage, s'appele, en grec, σορὸς, & comme on l'honora dans le tombeau, avant qu'on „ lui eût bâti un temple, de Soros & d'Apis, „ on fit d'abord *Sorapis* ; & par le changement „ d'une lettre, on l'appela *Sérapis* „.

Le ſymbole ordinaire de *Serapis* eſt une eſpece de panier ou de boiſſeau, appelé en latin *Calathus*, qu'il porte ſur la tête, pour déſigner l'abondance que ce dieu, pris pour le Soleil, apporte à tous les hommes. On repréſente *Sérapis* barbu, & au boiſſeau près, il a par-tout preſque la même forme que Jupiter, auſſi eſt-il pris ſouvent pour Jupiter dans les inſcriptions. Lorſqu'il eſt *Serapis*-Pluton, il tient à la main une pique ou un ſceptre, & il a à ſes côtés le Cerbere, chien à trois têtes.

Sérapis, étoit encore regardé comme un des dieux de la ſanté. Les auteurs nous raportent pluſieurs guériſons prétendues miraculeuſes qu'il a faites. Ciſſus, dévot à *Sérapis*, dit Ælien (*Hiſtoire des animaux, liv. II, chap.* 34 *&* 45) empoiſoné par ſa femme avec des œufs de ſerpent qu'elle lui avoit fait manger, eut recours à *Sérapis*, qui lui ordona d'acheter une murene, animal venimeux, & d'enfoncer la main dans le vaſe où elle ſeroit renfermée, il le fit ; la murene le mordit à la main ; il ſe trouva ſubitement guéri. Du temps de Néron, dit le même Ælien, un nommé Chryſerme, qui avoit bu du ſang de taureau, & qui étoit près de mourir, fut guéri par *Sérapis*. Batylis de Crete, phthiſique & en grand danger de mort, reçut ordre de *Sérapis* de manger de la chair d'un âne ; il en mangea & fut d'abord guéri.

Tacite raconte que *Serapis* apparut en ſonge à Ptolémée, fils de Lagus, roi d'Égypte, ſous la figure d'un jeune homme d'une extrême beauté, & lui ordona d'envoyer ſes plus fideles amis à Sinope, ville du Pont, où il étoit honoré, & d'en raporter ſa ſtatue. Ptolémée, ayant communiqué cette viſion, députa une célebre ambaſſade à Sinope, & on en raporta la ſtatue de *Serapis*. Lorſque le dieu fût arivé en Égypte, les prêtres Égyptiens voyant la ſtatue, & y remarquant le Cerbere & un dragon, jugerent que c'étoit *Dis* ou Pluton, & perſuaderent à Ptolémée que Pluton étoit le même que *Serapis*.

Les Égyptiens avoient pluſieurs temples dédiés à ce dieu. Le plus renomé de tous étoit à Canope, & le plus ancien à Memphis. Dans celui-ci, il n'étoit pas permis aux étrangers d'y entrer, & les prêtres n'avoient ce droit qu'après avoir enterré le bœuf Apis. Dans le temple de *Sérapis* à Canope, au raport d'un ancien hiſtorien eccléſiaſtique, il y avoit à l'Oriant une petite fenêtre, par où entroit à certains jours un rayon du ſoleil, qui alloit donner ſur la bouche de *Sérapis*. Dans le même temps on apportoit un ſimulacre du ſoleil, qui étoit de fer, & qui étant attiré par de l'aimant caché dans la voûte, s'élevoit vers *Sérapis*. Alors on diſoit que le ſoleil ſaluoit ce dieu ; mais quand le ſimulacre de fer retomboit & que le rayon ſe retiroit de deſſus la bouche de *Sérapis*, le ſoleil l'avoit viſité aſſez long-temps, & il continuoit ſa courſe.

Selon

Selon Strabon, il n'y avoit rien de plus gai que les pélérinages qui ſe faiſoient au temple de *Sérapis*. Vers le temps de certains fêtes, dit-il, on ne ſauroit croire la multitude de gens qui deſcendeot ſur uo canal d'Alexandrie à Canope, où eſt le temple; jour & nuit ce oe ſont que bateaux pleins d'hommes & de femmes, qui chantent, & qui danſent avec toute la liberté imaginable. À Caoope, il y a ſur le canal uoe infinité d'hotéleries qui ſervent à retirer ees voyageurs, à favoriſer leurs divertiſſemeos. Ce temple de *Sérapis* fut détruit par ordre de l'empereur Théodoſe; & alors on découvrit toutes les fourberies des prêtres de eette divinité, qui avoient pratiqué un grand nombre de ehemins couverts & diſpoſés pour recevoir un grand nombre de machines pour tromper les peuples, par la vue de faux prodiges qui paroiſſoient de temps en temps.

Serapis avoit un oracle fameux à Babylone: il reodoit ſes réponſes en ſonges. Pendant la derniere maladie d'Alexandre les principaux chefs de ſon armée allerent paſſer une nuit dans le temple de *Serapis*, pour conſulter la divinité, s'il ſeroit plus avantageux de tranſporter Alexaodre dans le temple; il leur fût répondu en ſonge, qu'il valoit mieux ne le point tranſporter, & peu de temps après ee conquérant mourut.

Les Grecs & les Romaios honorerent auſſi *Sérapis*, & lui conſaererent des temples. Il y en avoit à Athênes & en pluſieurs villes de la Grece. Les Romains lui en élevereot un dans le cirque de Flaminius. Les abus qu'occaſiona le culte de ce dieu, obligerent le ſénat à l'abolir entiérement dans Rome. On dit qu'à la porte des temples de ee dieu il y avoit une figure d'homme qui mettoit le doigt ſur la bouehe, eomme pour recomaoder le ſilence: Saint Auguſtin explique cette coutume par une loi qui étoit reçue en Égypte, & qui défendoit, ſous peine de la vie, de dire que *Sérapis* avoit été un mortel. *Voyez* APIS, OSIRIS, SERPENT.

Jablonski dans ſon *Panthéon ægyptiorum* a diſtingué deux divinités égyptienes du nom de *Sérapis*. L'une étoit *Sérapis* eéleſte ou le ſoleil, & ſon nom *Sérapis* étoit eompoſé d'Oſirs & d'Apis; l'autre étoit le *Sérapis* du Nil adoré à Memphis avant les Ptolémées. Le premier *Sérapis* étoit le ſymbole du ſoleil lorſqu'il parcourt les ſignes ioférieurs du zôdiaque, les ſignes d'hiver. (*Macrob. lib. I. Saturnal. c.* 19.) C'étoit le Pluton des Grecs; c'eſt pourquoi les anciens écrivains grecs, tel qu'Hérodote, n'ont fait aucune mention du dieu *Sérapis* en parlant des divinités égyptienes. *Voyez* à l'artiele PLUTON tout ce qui regarde le *Serapis* céleſte.

Le ſecond *Serapis* adoré par les Égyptiens avant la domination des Grecs, étoit les *Serapis* du Nil. Dans ſon temple de Memphis étoient gardés le nilometre & la coudée portative qui ſervoit d'étalon. Le boiſſeau placé ſur la tête de ce dieu étoit le ſymbole de la fertilité que procure à l'égypte le débordement périodique du Nil. Le temple de *Sérapis* qui renfermoit le nilometre, étoit ſitué dans une île vis-à-vis Memphis, & l'on y avoit pratiqué un puits pour la ſépulture d'Apis. Oo compoſa le nom de *Sérapis* de deux mots grecs, qui ſignifioient tombeau d'Apis.

Le dieu adoré à Canope, ville ſituée ſur le Nil près d'Alexandrie étoit le *Sérapis* du Nil, ou le dieu de l'eau, e'eſt pourquoi on lui avoit donné la forme d'une eruehe.

Lorſque Ptolémée eut fait venir du Pont la ſtatue de *Sérapis*, & qu'il l'eut placée dans le temple d'Alexandrie, déja conſacré au *Sérapis* du Nil, toutes ees diſtinctions furent confondues. Les Grecs ne parlereot plus que du *Sérapis* qu'ils confondirent avec leur Pluton, & les traces du *Sérapis* du Nil ſe perdirent entiérement. *Voyez* PLUTON, ORACLE de *Sérapis* & SATURNE.

„ Les têtes de *Sérapis* ou de Plutoo, dit Winkelmann (*Hiſt. de l'art.* 4. a.), nous offrent des eheveux arangés tout différemment qu'ils le ſont à celle de Jupiter. Pour reodre la phyſionomie & le regard de ee dieu plus ſombre & plus ſévere, il eſt figuré la ehévelure rabatue ſur le front, ainſi que nous le repréſentent uoe belle tête de *Sérapis* de baſalte vert de la villa Albani, une tête coloſſale de la villa Pampfili & une tête de baſalte noir du palais Giuſtiniani. Indépendament de ce caractere on voit à une tête de *Sérapis*, gravée de grand relief, ſur une agathe du cabinet Farneſe-royal, à Naples, & à une tête de marbre de ce dieu, au eabinet de Capitole, la barbe du menton partagée en deux, ee qui mérite d'être remarqué eomme une ſingularité „.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur un jaſpe rouge, une tête de Jupiter-*Sérapis* avec l'inſcription ΕΙC CΕΥC CΕΡΑΠΙC, e'eſt-à-dire, Jupiter-*Sérapis* eſt unique.

Sur une ſardoine, la tête de *Sérapis*, d'un côté avee le ſoleil, & de l'autre avec uo croiſſant.

Sur une ſardoine de deux couleurs, tête de *Sérapis*, rayonée avec les cornes de Jupiter-Ammon.

Sur une coroaline, la tête de Jupiter-*Sérapis*, & au deſſous un aigle qui plane.

Sur un jaſpe rouge, la tête de *Sérapis*, ſur un piédeſtal rond, porté par deux amours.

Sur une pâte de verre, la tête de *Sérapis* au deſſus d'un pied. Cette pâte eſt probablement priſe d'une cornaline du eabinet national de France, & Mariette (*Pierr. grav. pl. VIII.*) y eroit voir un vœu à. Jupiter-*Serapis*. Il eſt à remarquer que toutes les figures de Jupiter-*Sérapis* ſont des ſiecles poſtérieurs, & qu'on n'en trouve point d'aneiene ſculpture ou gravure égyptiene. Cela s'acorde avec la remarque de Macrobe (*Satur. l. I. c.* 7. *p.* 179.), qui dit que *Sérapis* ne fut iotroduit en Égypte, que par les

Ptolémées; mais que jamais les nationaux ne reçurent ſon image dans leurs temples.

Sur une cornaline, les têtes de *Sérapis* & d'Iſis au deſſus d'un aigle qui embraſſe ces deux têtes avec l'extrémité de ſes ailes.

Sur un jaſpe rouge, les têtes de *Sérapis* & d'Iſis au deſſus du Nil couché.

Sur une pâte antique, la tête de *Sérapis* avec les attributs de Jupiter Ammon, d'Apollon, de Neptune, & d'Eſculape. (*Gemme*, *t. II. table XXX. p. 70.*) Maffei en a donné l'explication.

Sur un lapis-lazuli, Jupiter-*Sérapis* aſſis ſur ſon trône dans une barque de *papyrus*, ſur la proue & la poupe de laquelle y a un buſte d'Iſis, à l'un des côtés du trône on voit un épervier mitré, & de l'autre, un Harpocrate; au deſſus on lit AAAABAIM. Sur le revers de la pierre eſt une inſcription.

Sur une pâte de verre, Jupiter-*Sérapis* aſſis dans une barque & derriere lui la fortune qui a auſſi un boiſſeau ſur la tête, comme *Sérapis*.

Devant Jupiter il y a une tête, & Iſis debout qui gouverne le vaiſſeau; car c'étoit-là, (*Lucian. Dial. Deor. III. pag.* 208) la fonction de cette déeſſe. L'original (*Muſeum Florent. t. I. tab. LVII. c.*) de cette gravure eſt dans la galerie de Florence.

Sur une cornaline, Jupiter-*Sérapis* & Iſis debout aux côtés d'un autel où le feu eſt allumé, & ſous lequel il y a un croiſſant; à côté de chaque divinité on voit une étoile.

Sur une calcédoine, *Sérapis* & Iſis qui verſent leurs pateres ſur une eſpece de trépied; entr'eux on voit la tête de Diane & celle d'Apollon environnée de rayons.

Sur une pâte de verre, Jupiter-*Sérapis* aſſis, tenant la foudre en repos ſur ſon ſein: à ſa droite eſt Cybele debout, & à ſa gauche Veſta auſſi debout, avec la tête voilée par-derriere; celle-ci tient un flambeau allumé, ou peut-être un candélabre, auquel on remarque pluſieurs traverſes, de même qu'aux broches de Diane d'Epheſe. Autour d'un des pieds du ſiége de Jupiter on voit un ſerpent entortillé.

SERDICA, dans la Thrace, CEPΔΩN. & CEPΔI:KHC OYΛΠIAC.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honneur de M. Aurele, de Verus, de Sept. Sévere, de Domna, de Caracalla, de Geta, de Gallien.

SERENUS. On invoquoit Jupiter *ſerenus* ou le ſerein, pour avoir du beau temps, comme on invoquoit Jupiter le pluvieux, pour avoir de la pluie. *Voyez* PLUVIUS.

SERGIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. En argent.
O. En or.
O. En bronze.

Le ſurnom de cette famille eſt *Silus*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SERIA, vaſe de terre cuite de forme longue.

SERICARIA. On lit dans une inſcription recueillie par Muratori (2046. 5.) ce mot qui déſigne l'art de travailler la ſoie, & une ouvriere occupée à ce travail.

SÉRIPHE, île de la mer Égée, dont les habitans furent, dit-on, pétrifiés par la vue de la tête de Méduſe que Perſée leur préſenta. (*Voyez* POLIDECTE.) Le nom de *Seriphe*, (formé de σύρω, je deſſeche,) ſignifie pierreuſe; & l'île eſt appelée *ſaxum ſeriphium*.

SERIPHUS, île.

Ses médailles autonomes ſont:

C. En argent.
RRRR. En bronze.
O. En or.

Leurs types ordinaires ſont:

Un oiſeau volant.

Un lion avec un bouc à mi-corps ſur ſon dos: c'eſt-à-dire, une chimere.

Ces médailles reſſemblent beaucoup à celles de Siphnus, où il paroît qu'elles ont été frapées.

SERMENT. La diſcorde fille de la nuit, dit Héſiode, enfanta les menſonges, les diſcours ambigus & captieux, & enfin le *serment*.

Les Perſes atteſtoient le ſoleil, pour venger l'infraction des promeſſes. Ce même *serment* prit faveur chez les Grecs & les Romains: témoin ce beau vers d'Homere:

Ἥλιος ὃς πάντ' ἐφορᾷς, καὶ πάντ' ἐπακούεις.

Je vous atteſte, Soleil, vous qui voyez & qui entendez tout.

Virgile a imité la même idée dans le IV livre de l'Énéide.

„Soleil qui éclairez par vos rayons tout ce qui ſe paſſe ſur la terre. . . . . „

Sol qui terrarum flammis opera omnia luſtras:

Et dans le XII livre,

Eſto nunc ſol teſtis, &c.

Les Scythes uſoient auſſi d'un *serment*, qui avoit je ne ſai quoi de noble & de fier, & qui répondoit aſſez bien au caractere un peu féroce de cette nation. Ils juroient par l'air & par le cimeterre, les deux principales de leurs divinités; l'air comme étant le principe de la vie, & le cimeterre comme étant l'une des cauſes les plus ordinaires de la mort.

Enfin les Grecs & les Romains atteſtoient leurs dieux, qui la plupart leur étoient communs, mais ſur-tout les deux divinités qui préſidoient plus particuliérement aux *ſermens* que les autres, je veux dire la déeſſe *Fides* & le dieu *Fidius*.

Digitized by Google

Les contrées, les villes & les particuliers avoient certains *ſermens* dont ils uſoient davantage, ſelon la différence de leur état, de leurs engagemens, de leur goût, ou des diſpoſitions de leur cœur. Ainſi les veſtales juroient par la déeſſe à qui elles étoient conſacrées.

Les hommes qui avoient créé des dieux à leur image, leur prêterent auſſi les mêmes foibleſſes, & les crurent comme eux dans la néceſſité de donner par des *ſermens* une garantie à leur parole. Tout le monde ſait que les dieux juroient par le ſtyx. Jupiter établit des peines très-ſévères contre celui des dieux qui oſeroit violer un *ſerment* ſi reſpectable.

L'uſage le plus ancien & peut-être le plus naturel & le plus ſimple, étoit de lever la main en faiſant *ſerment*. Mais les hommes ne ſe contentant pas de cette grande ſimplicité, ceux qui par leur état étoient diſtingués des autres, voulurent juſque dans cette cérémonie, faire paroître des ſymboles & des inſtrumens de leurs dignités, ou de leurs profeſſions. Ainſi les rois leverent leur ſceptre en haut, les généraux d'armées, leurs lances ou leurs pavois, les ſoldats leurs épées, dont quelquefois auſſi ils s'appliquoient la pointe à la gorge, ſelon le témoignage de Marcellin.

On crut encore devoir y faire entrer les choſes ſacrées. On établit qu'on jureroit dans les temples, on fit plus, on obligea ceux qui juroient à toucher les autels. Souvent auſſi en juraot, on immoloit des victimes, on faiſoit des libations, & l'on joignoit à cela des formules convenables au reſte de la pompe. Quelquefois encore pour rendre cet appareil plus terrible, ceux qui s'engageoient par des *ſermens*, trempoient leurs mains dans le ſang & dans les entrailles des victimes.

Mais outre ces cérémonies qui étoient preſque communes à toutes les nations, il y en avoit de particulieres à chaque peuple, toutes différentes ſelon la différence de leur religion ou de leurs caracteres.

Les Scythes acompagnoient leurs *ſermens* de pratiques conformes à leur génie; lorſqua nous voulons, dit l'un d'eux, dans Lucien, nous jurer ſolemnélement une amitié mutuele, nous nous piquons le bout du doigt, & nous en recevons le ſang dans une coupe; chacun y trempe la pointe de ſon épée, & la portaot à ſa bouche, ſuce cette liqueur précieuſe: c'eſt parmi nous la plus grande marque qu'on puiſſe ſe donner d'un atachement inviolable, & le témoignage le plus infaillible de la réſolution où l'on eſt de répandre l'un pour l'autre juſqu'à la derniere goute de ſon ſang.

Souvent les Grecs pour confirmer leurs *ſermens*, jetoient dans la mer une maſſe de fer ardente, ils s'obligeoient de garder leur parole juſqu'à ce que cette maſſe revînt d'elle-même ſur l'eau; c'eſt ce que pratiquerent les Phocéens, lorſque déſolés, par des actes continuels d'hoſtilités, ils abandonerent leur ville, & s'engagerent à n'y jamais rétourner. Les Romains ſe contenterent du plus ſimple *ſerment*. Polybe nous aſſure que de ſon temps les *ſermens* ne pouvoient donnet de la coofiance pour un grec, au lieu qu'un romain étoit pour ainſi dire eochaſoé. Agéſias cependaot peoſoit en romain; car voyant que les barbares ne ſe faiſoient point ſcrupule d'enfreindre la religion des *ſermens*: bon, bon, s'écria-t-il, ces infracteurs nous donoent les dieux pour alliés & pour ſeconds.

Quelques-uns ne ſe bornerent pas à de ſimples cérémonies convenables, ou ridicules; ils en inventerent de folles & de barbares. Il y avoit un pays dans la Sicile, où l'on étoit obligé d'écrire ſon *ſerment* ſur de l'écorce, & de le jeter dans l'eau; s'il ſurnageoit, il paſſoit poor vrai; s'il alloit à fond, on le réputoit faux, & le prétendu parjure étoit brûlé. Le Scholiaſte de Sophocle nous aſſure que dans pluſieurs endroits de la Grece, on obligeoit ceux qui juroient de tenir du feu avec la main, ou de marcher les pieds ons ſur un ferd chaud; ſuperſtitions qui ſe conſervereot loog-temps au milieu même du chriſtianiſme.

La morale de quelques anciens ſur le *ſerment* étoit très-ſévere. Aucune raiſon ne pouvoit dégager celui qui avoit contracté cet engagement, non pas même la ſurpriſe, ni l'infidélité d'autrui, ni le domage cauſé par l'obſervation du *ſerment*. Ils étoient obligés de l'exécuter à la rigueur; mais cette regle o'étoit pas univerſele, & pluſieurs paiens s'en afraochireot, ſans ſcrupule.

Dans toutes les occaſions importantes, les anciens ſe ſervoient du *ſerment*, au dehors & au dedans de l'état; c'eſt-à-dire, ſoit pour ſceller avec les étrangers des alliances, des treves, des traités de paix; ſoit au dedans pour engager tous les citoyens à concourir unanimement au bien de la cauſe commune.

Les ioſracteurs des *ſermens* étoient regardés comme des hommes déteſtables, & les peines établies contr'eux n'alloient pas à moins qu'à l'infamie & à la mort. Il ſembloit pourtant qu'il y eût une ſorte d'exception & de privilége en faveur de quelques perſones, comme les orateurs, les poëtes & les amans.

SERMENT des ſoldats, *ſacramentum militare*. Ce qui concerne le *ſerment* que les armées romaines prêtoient à leurs généraux, 'eſt un des points les plus obſcurs de l'antiquité. Nous avons dans Aulu-Gelle un paſſage très-ſingulier d'un auteur nommé Cincius. On voit par ce paſſage qu'anciénement les citoyens à meſore qu'on les eoröloit pour le ſervice, juroient que ni dans le camp, ni dans l'eſpace de dix milles à la ronde, ils ne voleroient rien chaque jour qui excédât la valeur d'une piece d'argent; & que s'il leur tomboit entre les mains quelqu'effet d'un

plus grand prix, ils le raporteroient fidélement au général, excepté certains effets ſpécifiés dans la formule du *ferment*.

Lorſque tous les noms étoient inſcrits, on fixoit le jour de l'aſſemblée générale, & tous faiſoient un ſecond *ferment* par lequel ils s'engageoient à ſe trouver au rendez-vous, s'ils n'étoient retenus par des empêchemens légitimes, qui ſont auſſi ſpécifiés. Il eſt hors de doute que ce ſecond *ferment* ne renfermât la promeſſe de ne point quitter l'armée ſans permiſſion du général. Aulu-Gelle ne raporte point les termes de cette promeſſe, mais Tite-Live nous les a conſervés. Le conſul Quintus Cincinnatus traverſé par les tribuns du peuple dans ſon deſſein de faire la guerre aux Volſques, déclare qu'il n'a pas beſoin d'un nouvel enrôlement, puiſque tous les Romains ont promis à Publius Valerius, aquel il vient d'être ſubrogé, qu'ils s'aſſembleroient aux ordres du conſul, & ne ſe retireroient qu'avec ſa permiſſion.

Selon Tite-Live, juſqu'au temps de la ſeconde guerre punique on n'exigea d'autre *ferment* des ſoldats que celui de joindre l'armée à jour marqué, & de ne point ſe retirer ſans congé. Il faut ajouter le *ferment* de ne point voler dans le camp; quoique cet hiſtorien n'en parle pas, il eſt d'ailleurs ſuffiſamment atteſté. Mais lorſque les ſoldats étoient aſſemblés & partagés en bandes de dix & de cent, ceux qui formoient cette bande, ſe juroient volontairement les uns aux autres de ne point fuir, & de ne point ſortir de leur rang, ſinon pour reprendre leur javelot, pour en aller chercher un autre, pour fraper l'ennemi, pour ſauver un citoyen.

L'an de Rome 538, quelques mois avant la bataille de Cannes, dans un temps critique où l'on croyoit ne pouvoir trop s'aſſurer du courage des armées, les tribuns de chaque légion, commencerent à faire prêter juridiquement & par autorité publique le *ferment* que les ſoldats avoient coutume de faire entr'eux. Il eſt à croire qu'on leur fit auſſi promettre de nouveau ce qu'ils venoient de promettre en s'enrôlant, & qu'alors ou dans la ſuite, on groſſit la formule de quelques détails que l'on jugea néceſſaires.

Quoi qu'il en ſoit, un ſoldat choiſi par les tribuns, prononçoit à la tête de la légion la formule du *ferment*; on appeloit enſuite chaque légionaire par ſon nom. Il s'avançoit & diſoit ſimplement: Je promets la même choſe, *idem in me* (Suppléez *recipio.*). La formule de ce nouveau *ferment* n'eſt raportée nulle part; & peut-être qu'il n'y en avoit point de déterminée. Mais en combinant divers endroits de Polybe, de Denis d'Halicarnaſſe, de Tite-Live, & de Tacite, on trouve qu'elle ſe réduiſoit en ſubſtance à ce qui ſuit. „ Je jure d'obéir à un tel, (On exprimoit le nom du général) d'exécuter ſes ordres de tout mon pouvoir, de le ſuivre quelque part qu'il me conduiſe, de ne jamais abandoner les drapeaux, de ne pas prendre la fuite, de ne point ſortir de mon rang; je promets auſſi d'être fidele au ſénat & au peuple romain, & de ne rien faire au préjudice de la fidélité qui leur eſt dûe „. Cette derniere clauſe fut peut-être inſérée depuis que l'on s'aperçut que les généraux s'atachoient trop les ſoldats.

Voilà ce qu'on appeloit *jurare in verba imperatoris*: expreſſion qui ſignifie à la lettre, jurer que l'on regardera comme une loi, toutes les paroles du général, & non pas comme quelques-uns ſe l'imaginent, répéter la formule que prononçoit le général. Ce n'étoit point lui qui la prononçoit; à conſulter les apparences, il ſemble qu'il n'exigeoit point le *ferment* des légions, & que c'étoient les tribuns & les ſoldats, qui de leur propre mouvement s'empreſſoient de lui donner cette aſſurance authentique de zele & de ſoumiſſion à toutes ſes volontés.

Les armées prêterent *ferment* aux empereurs, comme elles avoient fait aux généraux. On juroit *in verba Tiberii Cæſaris*, comme l'on avoit fait autrefois jurer *in verba P. Scipionis*. Mais il faut remarquer:

1°. Que ſous les empereurs la preſtation du *ferment* ſe renouveloit chaque année le jour des calendes de janvier. Ce *ferment* annuel doit être regardé comme un ſimple veſtige d'antiquité. Dans l'origine, le commandement des armées apartenoit aux conſuls & aux préteurs, & par conſéquent le généralat étoit annuel auſſi-bien que le conſulat & la préture. On ne ſauroit prouver que la coutume de renouveler le *ferment* fût plus ancienne que les empereurs. Cependaot je croirois volontiers qu'elle s'étoit introduite avec l'abus de continuer les généraux. Il eſt rarement arivé que les Romains ſe ſoient écartés d'un uſage ancien, ſans lui rendre en même temps hommage par une formalité. Sous les empereurs on répétoit encore le *ferment* au jour anniverſaire de leur naiſſance & de leur avénement à l'empire; mais on le renouveloit avec plus de ſolemnité de cinq en cinq ans, à compter du jour où ils avoient commencé à régner.

Auguſte n'ayant jamais accepté l'empire que pour cinq ans ou pour dix, lors même que la dignité impériale fut devenue perpétuele, ſes ſucceſſeurs, à la fin de chaque cinquieme & de chaque dixieme année de leur regne, ſolemniſoient une fête, comme s'ils euſſent de nouveau pris poſſeſſion du généralat en vertu d'une nouvele élection. La premiere fois que l'on prêtoit le *ferment*, & toutes les fois qu'on le renouveloit, ſur-tout aux fêtes des quinquennales & des décennales, les empereurs donnoient à chaque ſoldat une petite ſomme d'argent. Les anciens généraux n'avoient rien fait de ſemblable.

Du temps d'Auguſte, de Tibere, & même de Caligula, on ne connoiſſoit point encore ces libéralités toujours onéreuſes, ſouvent funeſtes à l'état, qui prirent depuis le nom de *donativum*, &

dans le bas empire celui *d'Auguſtalicum*. Elles durent leur origine à la timidité de Claude, qui le premier de tous les Céſars, ſuivant l'expreſſion de Suétone, acheta la fidélité des ſoldats. Ces gratifications devinrent des dettes, & malheur au prince qui ne les eût pas payées; il auroit été bientôt détrôné. Les ſoldats en recevant leur ſolde, (à plus forte raiſon lorſqu'on leur faiſoit des largeſſes) juroient de préférer à tout le ſalut de l'empereur. On ſe ſervoit peut-être dans ces occaſions d'une formule particuliere.

2°. Il y a une différence à obſerver entre le *ſerment* que l'on avoit fait aux généraux, & celui que l'on faiſoit aux empereurs. Tacite, au premier livre de ſon hiſtoire, raconte que les légions de la haute Germanie, le jour même des calendes de janvier, au lieu de prêter *ſerment* à Galba, ſelon la coutume, mirent en pieces ſes images; mais que craignant de paroître ſe révolter contre l'empire, elles jurerent obéiſſance au ſénat & au peuple, à qui depuis long-temps, dit l'hiſtorien, on ne prêtoit plus *ſerment*. *Ipſo calendarum januariarum die dirumpant imagines Galbæ . . . . . Ac ne reverentiam imperii exuere viderentur, in S. P. Q. R. obliterata jam nomina, ſacramenta advocabant*. Ce paſſage prouve qu'autrefois en prêtant le *ſerment* de fidélité, l'armée le prêtoit nommément à la nation, & confirme ce qui ſe trouve dans le deuxieme livre de Denis d'Halicarnaſſe, que les ſoldats juroient de ne rien faire au préjudice du peuple romain.

Le même texte prouve auſſi que dès l'an 68 de l'ere chrétiene, il y avoit long-temps que les choſes étoient changées à cet égard, & que l'on ne prêtoit plus le *ſerment* qu'à l'empereur. Mais il n'eſt pas aiſé de fixer l'époque de ce changement; il eſt antérieur à Néron & même à Claude, puiſque dès le temps de Galba il étoit déja fort ancien, *S. P. Q. R. obliterata jam nomina*. Suppoſé que Caius l'eût introduit, l'horreur que l'on avoit de ce tyran, l'auroit fait abolir après ſa mort. Tibere & Auguſte ne paroiſſent pas en avoir été les auteurs. Ainſi il faut croire que nous devons remonter juſqu'au temps de Jules-Céſar.

Le ſénat & le peuple ayant accumulé ſur ſa tête tous les titres, tous les priviléges, tous les honneurs humains & divins, on déclara le généralat héréditaire pour ſes deſcendans, ſoit par la nature, ſoit par l'adoption. Il eſt vraiſemblable que les armées reconurent ſolemnélement Jules-Céſar pour général perpétuel, & lui prêterent *ſerment* de nouveau. Les tribuns qui le firent prêter, ſupprimerent ſans doute le nom du ſénat & du peuple, pour faire leur cour à Jules-Céſar.

Rien n'empêche de croire que dès le temps d'Auguſte, la formule n'ait été celle-là même que raporte Végece, & de laquelle on ſe ſervoit ſous Valentinien II, en exceptant pourtant la différence qu'avoit introduite le changement de religion. Les ſoldats jurent, dit cet auteur, au nom de Dieu, du Chriſt & de l'Eſprit, & par la majeſté de l'empereur . . . . . d'exécuter en braves gens tout ce que l'empereur leur commandera; de ne jamais déſerter, & de ſacrifier leur vie, s'il le faut, pour la république romaine. *Jurant autem per Deum & per Chriſtum, & per Spiritum ſanctum, & per majeſtatem imperatoris . . . . . omnia ſe ſtrenue facturos quæ præceperit imperator, numquam deſerturos militiam, nec mortem recuſaturos pro romana republica*. Ces mots, *pro romana republica*, étoient une eſpece d'équivalent qu'on avoit ſubſtitué à ceux du ſénat & du peuple qui y étoient auparavant.

Il n'eſt pas douteux que pendant les vingt mois qui s'écoulerent depuis la mort du dictateur juſqu'à la ligue des triumvirs, le nom du ſénat & du peuple n'ait été rétabli dans le *ſerment*; mais on doit croire auſſi que ſous le triumvirat il fut retranché pour toujours. Lorſque le jeune Céſar ayant réuni toute la puiſſance de ſes collegues, ſe fit contraindre d'accepter l'empire, les officiers exigerent le *ſerment* ſelon la formule nouvele. Auguſte ne fit pas ſemblant de s'en apercevoir, perſone n'oſa s'en plaindre; & d'ailleurs dans les tranſports d'admiration & d'idolatrie qu'avoit excités dans tous les cœurs ſon abdication prétendue, les Romains étoient plus diſpoſés à le forcer de recevoir ce qu'il refuſoit, qu'à lui conteſter ce qu'il vouloit bien accepter. Ajoutez à cela que peut-être la formule n'avoit jamais été fixée, & que les tribuns étoient maîtres de choiſir les termes. C'eſt ainſi, ſelon toute apparence, que s'établit ce nouveau *ſerment*, ſans aucune atache de l'autorité publique, ſans ordre de l'empereur, ſans décret de la nation, ſans qu'elle renonçât à ſes droits.

Enfin pour donner au lecteur une idée nette des *ſermens* militaires des Romains, il doit ſavoir que ſous la république il y avoit trois ſortes d'engagemens pour les troupes. Le premier s'appeloit *ſacramentum*; c'étoit celui par lequel chaque ſoldat prêtoit *ſerment* en particulier entre les mains de ſon général, & promettoit de le ſuivre partout où ſes ordres le conduiroient, ſans jamais l'abandoner, ſous quelque prétexte que ce pût être, juſqu'à ce qu'il eût été licentié.

La ſeconde eſpece d'engagement militaire, s'appeloit *conjuratio*; c'eſt-à-dire, que dans les troubles imprévus, ou qu'à l'approche ſubite de l'ennemi, cas qui demandoit un prompt ſecours, & qui ne laiſſoit pas le temps d'exiger le *ſerment* de chaque ſoldat en particulier, le conſul montoit au Capitole, & de là levant deux étendards, l'un de couleur de roſe, pour l'infanterie, l'autre bleu pour la cavalerie, il s'écrioit: *Quiconque veut le ſalut de la république, qu'il me ſuive*. Les Romains alors ſe rangeoient ſous le drapeau, tous juroient enſemble d'être fideles, & s'obligeoient au ſervice que la république attendoit d'eux.

Le troiſieme engagement ſe faiſoit, lorſque les magiſtrats dépêchoient en divers lieux des hommes de choix, avec pouvoir de lever des troupes pour les beſoins de la république. Cette troiſieme maniere de s'engager s'appeloit *evocatio*.

Outre le *ſtrmrnt* qu'on prêtoit dans ces trois manieres de s'engager, les tribuns exigeoient le *ſtrmrnt* particulier de tous les ſoldats, de ne rien prendre pour eux, mais de porter tout ce qu'ils trouveroient, à la tente du général.

Plutarque nous apprend qu'il n'étoit permis à aucun ſoldat, de tuer ou de fraper l'ennemi, avant que d'avoir fait le *ſerment* militaire, ou après avoir obtenu ſon congé. (*D. J.*)

SERPENT. Cet animal eſt un ſymbole ordinaire du ſoleil, dit Macrobe; en effet, on le voit ſouvent ſur les monumens, & dans quelques-uns, il ſe mord la queue faiſant un cercle de ſon corps; ce qui marque le cours ordinaire du ſoleil. Dans les figures de Mithras, il entoure quelquefois Mithras à pluſieurs tours pour figurer le cours annuel du ſoleil ſur l'écliptique, qui ſe fait en ligne ſpirale.

Le *ſtrpent* étoit auſſi le ſymbole de la médecine & des dieux qui y préſident, Apollon, Eſculape. Pline en rend pluſieurs raiſons; c'eſt parce que, dit-il, le *ſerpent* ſert à pluſieurs remedes, ou parce qu'il marque la vigilance néceſſaire à un médecin; ou peut-être enfin, parce que, tout de même que le *ſerpent* ſe renouvele en changeant de peau, l'homme auſſi eſt renouvelé par la médecine, qui lui donne comme un corps nouveau, par la force des remedes. Pauſanias dit que, quoique les *ſerpens*, en général, ſoient conſacrés à Eſculape, cette prérogative apartient ſurtout à une eſpece particuliere, dont la couleur tire ſur le jaûne: que ceux-là ne font point de mal aux hommes; & que l'Épidaurie eſt le ſeul pays où il s'en trouve. C'étoit peut-être auſſi de cette même eſpece de *ſerpent*, que les bacchantes entortilloient leurs thyrſes ou les paniers myſtiques des orgies, & qui ne laiſſoient pas d'inſpirer de l'horreur ou de la crainte aux ſpectateurs.

Les Égyptiens ne ſe contentoient pas de mêler le *ſtrpent* avec leurs divinités, les dieux eux-mêmes étoient ſouvent repréſentés chez eux, n'ayant que la tête humaine avec le corps & la queue du *ſerpent*. Tel étoit pour l'ordinaire Sérapis, qu'on reconoît dans les monumens, à ſa tête couronée du boiſſeau, mais dont tout le corps n'eſt qu'un *ſtrpent* replié à pluſieurs tours. Apis ſe voit auſſi avec une tête de taureau, avant le corps & la queue de *ſtrpent* retrouſſée à l'extrémité.

Les génies ont été quelquefois repréſentés ſous la figure d'un *ſerpent*. (*Voyez* GÉNIES.) Deux *ſtrprns* atelés, tiroient le char de Triptoleme, lorſque Cérès l'envoya parcourir la terre, pour apprendre aux hommes à ſemer le blé. (*Voyez* TRIPTOLEME.) L'œuf de *ſerpent* entroit dans les ſuperſtitions des Druides. (*Voyez* ŒUFS.) Cadmus & Hermione furent changés en *ſerpent*. (*Voyez* CADMUS.) Hercule étouſa dans ſon berceau, deux énormes *ſtrpens* envoyés par Junon. (*Voyez* HERCULE.)

Les poëtes ont imaginé que les *ſerpens* étoient nés du ſang des Titans qui fut répandu dans la guerre qu'ils eurent contre Jupiter, & qui, tombé ſur la terre, produiſit tous les animaux venimeux, les *ſerpens*, les viperes, &c. D'autres les attribuent au ſang de Python ou de Typhon. (*Voyez* SOATPOLIS.) Quant au grand *ſtrpent* qui figure dans la mythologie des anciens peuples du Nord, & qui étoit fils de Loke & de Signie, *voyez* ODIN.

„ En général le culte rendu aux *ſtrprns* eſt fondé, dit Paw, ſur la crainte que les hommes ont naturélement pour ces reptiles: ils ont tâché de calmer ceux qui ont du venin en leur offrant des ſacrifices; & ceux, qui ſont ſans venin, leur ont paru mériter une diſtinction particuliere, comme ſi un génie ami de l'humanité eût eu ſoin de les déſarmer en leur laiſſant leur forme; & c'eſt principalement de cette eſpece qu'on s'eſt ſervi pour en tirer des pronoſtics: on auguroit bien des *ſtrpens* Iſiaques, lorſqu'ils goûtoient l'offrande, & ſe traînoient lentement autour de l'autel. Mais il faut obſerver que quelques-uns de ces animaux s'atachent, comme le chien, aux perſones qui les nouriſſent, & on leur enſeigne diftèrens tours qu'ils n'oublient jamais; de ſorte qu'on peut dire avec quelque certitude que les *ſtrprns* Iſiaques avoient été dreſſés, & obéiſſoient à la voix ou aux geſtes des miniſtres „.

„ C'eſt par une couleuvre qui n'étoit pas venimeuſe, qu'on repréſentoit le *Cneph* ou la bonté divine, comme on repréſentoit la force & la puiſſance par une vipere, dont les prêtres de l'Éthiopie portoient, ainſi que ceux de l'Égypte, la figure entortillée autour de leurs bonets de cérémonie; & nous avons déja eu occaſion de faire obſerver au lecteur, que le diadême des Pharaons étoit auſſi orné de cet emblême. (*Sacerdotes Æthiopum & Ægyptiorum gerunt pileos oblongos in vertice umbilicum habentes, & ſtrpentibus, quos aſpides appellant, circumvolutos.* (Diod. Lib. IV.) „. (*Voyez* ASPIC.)

„ Ce n'eſt pas ſeulement dans quelques villes particulieres de la Thébaïde & du *Delta*, qu'on rendoit un culte aux *ſerpens*; car Élien aſſure qu'on en nouriſſoit dans tous les temples de l'Égypte en général (*De Nat. Animal. Lib. X. Cap.* 31.): ce que je ſuis très-porté à croire, puiſque c'eſt-là une des plus anciennes & peut-être la premiere ſuperſtition des habitans de l'Afrique, où l'on alloit chercher les plus groſſes couleuvres qu'on pût trouver pour les mettre dans les temples de Sérapis, & on en a vu que des Éthiopiens avoient apportés à Alexandrie, qui étoient longs de vingt cinq à vingt-ſix pieds: quoiqu'on

en connoiſſe maintenant dans le Sénégal, qui ont plus du double de cette dimenſion „.

" On comptera ſans doute au nombre des fétiches égyptiens les *ſerpens* auxquels on rendoit un culte à Métélin dans la baſſe-Égypte, & vraiſemblablement auſſi à Thermuthis, quoique d'ailleurs tous les temples de ce pays aient contenu différentes eſpeces de reptiles, dont le plus remarquable eſt la couleuvre cornue qu'on révéroit en quelques endroits de la Thébaïde, & ſuivant toutes les apparences, dans l'île Éléphantine & une petite ville connue ſous le nom de Cnuphis, qu'on rencontroit au delà du vingt-cinquieme degré „.

" Ce que les prêtres ont conté ſur le baſilic, l'aſpic & le thermuthis, ſont des allégories, qui ont trompé la plupart des auteurs anciens, & ſurtout Élien „.

" Le *ſerpent* Tebham-naſſer, qu'on reconoît aiſément dans les hiéroglyphes à cauſe du voile qu'il a ſous le cou, & qu'il enfle quand il veut, eſt proprement le reptile de l'Égypte qu'on a pris pour l'aſpic, comme on le voit par ce que Lucain & Pline en diſent. Cependant nous ſavons que ce *ſerpent* Tebham-naſſer n'eſt pas vénimeux, non plus que le céraſte, ſur lequel on a auſſi débité tant de fables. C'eſt la vipere égyptiene, qui eſt l'aſpic dont Cléopâtre fit uſage, & c'eſt encore la vipere qui tua le ſavant Démétrius de Phalere, dont Cicéron reprocha la mort à cette infâme dynaſtie des Ptolémées. *Pro. C. Rab. Poſtumo* „.

Le *ſerpent* étoit le ſymbole du bon génie; il l'étoit auſſi particuliérement d'Eſculape, comme nous l'avons dit, parce que le *ſerpent* en changeant de peau, ſemble rajeunir tous les ans, & que la médecine ſemble rajeunir les hommes en guériſſant leurs maladies. On en donne une autre raiſon, c'eſt qu'Eſculape rendit la vie à Glaucus avec une herbe dont les *ſerpens* lui avoient montré la propriété. Ce dieu ayant tué un *serpent* avec un bâton, un autre *ſerpent* lui rendit la vie avec cette herbe.

Philoſtrate (*Heroic. c.* 8.) raconte qu'Ajax le jeune ou de Locre, avoit privé un *ſerpent* long de cinq coudées, qui l'acompagnoit par-tout comme un chien, & qui mangeoit avec lui.

Suivant la place qu'occupe le *ſerpent* ſur les monumens antiques, il y devient un ſymbole qui a ſa ſignification particuliere. Il n'étoit preſque aucune divinité qu'il n'acompagnât, & tantôt il ſervoit à exprimer la vigilance & la concorde, tantôt la prudence, la félicité & la puiſſance; mais il étoit toujours regardé comme un animal de bon augure, & c'eſt dans ce ſens qu'on le prenoit pour un des types de la victoire.

On en tiroit des préſages. Suidas parlant de Télégonus, qui, ſelon lui, avoit inventé l'art des augures, ajoute par forme d'explication, que c'étoit le ſecret de comprendre ce que déſignoit un *ſerpent*. Lorſque cet animal léchoit (*Scol. in Eurip. Heub. v.* 87.) l'oreille d'un homme, on croyoit qu'il lui communiquoit le don de la divination.

Un perſonage d'une des comédies de Térence, dit que la vue d'un *ſerpent* tombant d'une goutiere étoit d'un funeſte préſage.

SERPENT ſur les médailles.

Il paroît ſeul, ou replié autour d'un bâton, ſur les médailles de Cos, d'Hiérapolis en Phrygie, de Pergame; c'eſt le ſymbole d'Eſculape. Mais il n'eſt un attribut d'Apollon que ſur les médailles où il acompagne la figure de ce dieu.

Le *ſerpent* ſeul déſigne ordinairement Eſculape; & quand il eſt ſur un autel ou dans la main d'une déeſſe, c'eſt toujours le ſymbole d'Hygée, ou de la ſanté. Deux *ſerpens* ſont le ſymbole de l'Aſie. Quelquefois le *ſerpent* déſigne la guerre & la diſcorde, quand il eſt aux pieds de la Paix; & quand il eſt aux pieds de Minerve, à qui Plutarque dit qu'il étoit conſacré, il déſigne la ſageſſe & la prudence. Quand il ſort d'une corbeille, ou qu'il acompagne Bacchus, il déſigne les orgies de ce dieu. Placé ſur un trépied, il déſigne l'oracle de Delphes, qui ſe rendoit par un *ſerpent*.

SERPENTAIRE, conſtellation ſeptentrionale, que l'on dit être Eſculape, dont le ſymbole eſt un *ſerpent*, ou le *ſerpent* Python, ou enfin un *ſerpent* qu'Hercule tua auprès du fleuve Sangar. C'eſt pour cela qu'un poëte ſurnomme le *ſerpentaire*, *Sangaricus*. *Voyez* HYDRE, JASON.

SERPERASTRUM, écliſſe de bois que les Romains atachoient aux jambes des enfans pour les redreſſer. Cicéron appele figurément *ſerperaſtra* les officiers d'une cohorte romaine, chargés de rétablir l'ordre dans la province, comme les écliſſes redreſſoient les jambes cagneuſes. (*D. J.*)

SERPETE. C'étoit l'attribut de Sylvain. Sur un jaſpe rouge de la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit Sylvain debout ſous un berceau formé de deux arbres, tenant de la main gauche une brebis par les pieds, & de la droite une *ſerpete*, au deſſous de laquelle on voit un boiſſeau d'où ſortent deux épis de blé.

SERRA. Les pontifes romains déſignoient par ce nom le Tibre dans leur jargon myſtérieux. Servius (*Æneid.* 9. 62.) dit: *Hoc eſt Tiberini fluminis proprium, adeo ut ab antiquis Rumon dictus ſit, quaſi ripas ruminans & exedens: in ſacris etiam ſerra dicebatur*.

SERRANUS, ſurnom romain, le même que *Seranus*. *Voyez* ce mot.

SERRATI NUMMI, médailles crénelées & dentelées. Les antiquaires déſignent par le nom *ſerrati*, des médailles de différentes formes, qui ſont terminées par des *dents*, ou par des pointes. Les différentes eſpeces de ces pointes, l'époque où les médailles en ont été chargées, l'uſage auquel elles étoient deſtinées, & l'origine du mot *ſerrati* ſeront le ſujet de cet article.

Les *nummi ſerrati* des Romains different beaucoup de ceux de Syrie; & l'on ne doit pas les

comprendre ſous la même dénomination. Les médailles conſulaires, qui ſont les ſeules romaines crénelées, ont été frapées pleines comme les autres médailles; on a pratiqué enſuite des crans ſur leur tranche en les frapant avec un ciſelet, ou petit ciſeau. Les crans ont réſervé entr'eux des portions de la tranche, auxquelles ils ont donné de la ſaillie. On les a déſignés ſous le nom de dents, & les médailles ſous celui de *crénelées*, quoique le mot *refendues* les eût mieux fait connoître.

Les médailles crénelées ſont toutes d'argent, à l'exception de quelques-unes d'or qui ſont en petit nombre, & l'on n'en connoît aucune de bronze. La collection nationale des médailles, ne renferme de dentelées d'or, qu'une de la famille *Maria*, une de la famille *Julia*, & une de la famille *Junia*.

On voit dans la même collection une médaille carthaginoiſe ou ſicilienne de bronze qui eſt crénelée à la manière des conſulaires. C'eſt la ſeule de cette ſorte qui ſoit de bronze. Je n'en fais mention, que pour ne rien négliger de l'objet que je traite.

La fabrique des médailles dentelées des rois de Syrie ne reſſemble en rien à celle des crénelées conſulaires. Elles ont été moulées avec leurs dents, & frapées enſuite. On aperçoit encore au plus grand nombre d'entr'elles, les traces du jet & les ébarbures du moule. Les dents reſſemblent aux pointes d'une molette d'éperon, & elles ſont rondes & coniques. On ne peut conteſter que ces médailles n'aient été moulées avec les pointes, avant que d'être frapées, en voyant leurs types, le plus ſouvent excentriques aux flaons, manquer ſur les dents, parce que celles-ci ſont moins épaiſſes que le corps de la médaille. Un éléphant qui ſert de type au revers d'une médaille d'Antiochus VI, n'a point de tête par cette raiſon.

L'épaiſſeur des dentelées en Syrie eſt preſque double de celles des crénelées romaines. C'eſt un caractère qui les diſtingue conſtament. Une ſeconde différence eſt auſſi remarquable, c'eſt que les médailles dentelées de Syrie ſont toutes de bronze; on n'en connoît point encore d'or ou d'argent.

Les dentelées ſyriennes donnent encore lieu à des obſervations particulieres. Je veux parler de deux petits trous, dont chacun eſt placé vers le milieu du champ des deux faces des médailles de bronze de Syrie, & de celles d'Égypte. Leur uſage n'a point encore été déterminé. On pourroit croire qu'ils ſervoient à fixer les pointes entre leſquelles on auroit tourné ces médailles pour les polir. Dans ce cas les deux trous ſeroient placés dans le centre des pieces, & ils ſe correſpondroient néceſſairement; mais ils n'ont aucune correſpondance ſur les médailles de Syrie, & ils y ſont le plus ſouvent excentriques; j'ignore abſolument l'uſage auquel ces deux trous ont pu ſervir.

Il n'en eſt pas de même d'une petite éminence qui eſt fixée ſur la tranche des médailles ſyriennes de bronze, quelquefois même entre leurs dents. Il eſt évident que c'eſt le jet du moule, ſoit que les médailles aient été jetées dans des moules communiquant, ſoit qu'elles aient été moulées ſéparément.

Les médailles ſyriennes préſentent encore une ſingularité, qu'elles ne partagent qu'avec les égyptiennes. C'eſt un biſeau pratiqué ſur une de leurs faces, vers le bord. On ne peut rendre raiſon de cette pratique. Je ferai obſerver ſeulement, que le biſeau ſe rencontre ſouvent avec les deux trous, & quelquefois avec le jet.

Je terminerai l'énumération des bizarreries que l'on remarque ſur la tranche des médailles antiques, par la deſcription de quelques médailles ſyracuſaines. Ces médailles ne portent point de nom particulier, quoique leur forme ſoit extraordinaire. Elles ſont fort épaiſſes; leur tranche eſt arondie & chargée de deux éminences, tantôt perpendiculaires à la médaille & tantôt obliques. L'examen de ces médailles ſyracuſaines m'a fait voir qu'elles ont été moulées dans une virole briſée, ou dans un moule à deux parties. Cette virole ou ce moule a donné à la tranche un arondiſſement très-ſenſible, qui n'eſt interrompu que par les deux jets qui ſe ſont formés dans les points de réunion des deux parties du moule. Que ces jets ſoient perpendiculaires ou obliques au champ de la médaille, cela eſt étranger à mon explication.

On remarque cette fabrique ſinguliere aux médailles de Syracuſe ſeules, & aux ſeules médailles d'argent & de bronze fabriquées dans cette ville. On la trouve, à la vérité, ſur deux médailles phéniciennes ou carthaginoiſes; ce qui ne doit pas faire une exception, parce que les Phéniciens, & depuis eux les Carthaginois, ont eu des établiſſemens en Sicile. Les plus anciennes médailles ſyracuſaines d'argent ſont fabriquées de cette manière; & l'on pourroit les appeler médailles à deux pointes ou à deux dents, ce qui les feroit ranger parmi les médailles dentelées, *nummi ſerrati*.

Les médailles dentelées & crénelées, n'ont été fabriquées que pendant un eſpace de temps aſſez court. Les romaines & les ſyriennes ſont de la même époque, quoique d'une fabrique très-différente. Les crénelées ne ſe trouvent que parmi les conſulaires; c'eſt-à-dire, pendant les trois derniers ſiecles de la république, temps où les conſulaires ont été frapées. De même on ne trouve de dentelées ſyriennes que depuis les premiers Antiochus juſqu'à Alexandre II ou à Démétrius III Évergete-Callinique. Il y en a une dans la collection des médailles nationales, qui apartient à un Séleucus dont on ne peut déſigner le ſurnom ni le rang. Si ce prince eſt Séleucus-Nicanor, ou le premier des Séleucides, les ſyriennes dateroient du même temps que les romaines,

maines, c'eſt-à-dire, d'environ 300 ans avant l'ere vulgaire, & elles finiroient avec le royaume de Syrie. Ainſi les crénelées de Rome & les dentelées de Syrie, ont été fabriquées pendant le même eſpace de temps.

Quel motif a pu faire fabriquer les *nummi ſerrati*? Quant aux crénelées romaines qui ſont toutes d'argent, ſi l'on en excepte un petit nombre d'or, je crois que l'on n'en a point eu d'autres, que de mettre à nu l'intérieur des pieces, de montrer par-là qu'elles n'étoient pas fourées, c'eſt-à-dire, compoſées d'un métal commun, recouvert d'une feuille de métal riche, & qu'elles n'avoient pas été rognées ſur la tranche. L'inſpection de ces médailles ſuffit pour fonder cette aſſertion, qui acquiert une grande probabilité d'après la préférence que les Germains donnoient, ſelon Tacite (*De moribus Germanorum, cap.* 5.), aux médailles romaines crénelées, ſur toutes les autres des temps poſtérieurs. Cet écrivain dit des Germains voiſins des frontieres de l'empire romain : *Proximi ob uſum commerciorum aurum & argentum in pretio habent, formaſque quaſdam noſtra pecunia agnoſcunt, atque eligunt: interiores ſimplicius & antiquius permutatione mercium utuntur. Pecuniam probant veterem & diu notam, Serratos, Bigatoſque. Argentum quoque magis quam aurum ſequuntur, nulla affectione animi, ſed quia numerus argenteorum facilior uſui eſt promiſcua ac vilia mercantibus.*

Les Germains, que des Romains avides & criminels regardoient comme des barbares faciles à tromper, avoient été la dupe des marchands qui venoient leur acheter l'ambre, l'ivoire foſſile, les bois d'élan & quelques autres objets ſemblables, produit de la nature, & non du travail. On leur avoit donné en échange d'abord les premieres médailles conſulaires, ou les monoies de la république, remarquables par le type du char à deux chevaux, *nummi bigati*, & des médailles crénelées, *nummi ſerrati*. Enſuite la cupidité & la fraude abuſerent de la crédulité & de l'ignorance des Germains, en leur donnant des médailles conſulaires fourées & des médailles impériales. L'intérêt ne peut être long-temps aveugle. Les barbares reconurent la fraude en découvrant les médailles fourées, & en comparant les premieres médailles conſulaires avec les impériales plus légeres qu'elles. Ces obſervations les rendirent méfians, & on ne les vit plus accepter dans les échanges que les médailles crénelées & les plus anciennes médailles conſulaires..... *Pecuniam probant veterem & diu notam, Serratos, Bigatoſque.*

Cet affoibliſſement des monoies romaines, que les Germains reconurent après en avoir été long-temps les victimes, ſe trouve conſigné dans le Prologue de la *caſina* de Plaute. Il dit :

Nam nunc nova quæ prodeunt comedia,
Multo ſunt nequiores quam nummi novi.

Le comique mourut 184 ans avant l'ere vulgaire, l'an de Rome 570, c'eſt-à-dire, 85 ans après l'époque où les Romains fraperent leurs premieres monoies d'argent; car Pline a fixé cette époque à l'an 485. Dans ce court eſpace de temps, moins d'un ſiecle, les monoies romaines furent diminuées de poids; & ſous les empereurs, les deniers peſerent moins d'un huitieme environ que les deniers conſulaires, ou *nummi bigati*. Le changement de valeur qui affecta graduélement les monoies conſulaires, n'étant point annoncé par des empreintes différentes, les Germains furent trompés pendant quelque temps. Mais ils ouvrirent les yeux, & ne voulurent plus recevoir en paiement que les plus anciennes médailles conſulaires & les médailles crénelées.

Telle eſt l'explication naturele de ce paſſage curieux de Tacite, dans lequel je découvre le but des monétaires qui n'ont crénelé les conſulaires, qu'afin de montrer qu'elles n'étoient pas fourées. Cette pratique n'étoit pas néceſſaire pour les médailles de bronze, ni pour celles d'or. La petite valeur des premieres n'excitoit pas la cupidité des faux monoyeurs. Quant aux ſecondes, la grande diſproportion qui ſe trouve entre le poids de l'or, & celui des autres métaux, ne permet pas de fourer les pieces qui doivent être d'or, ſans que l'on ne s'aperçoive aiſément de cette tromperie. C'eſt pourquoi les Romains ne fabriquoient point de médailles crénelées d'or, ſi l'on en excepte un très-petit nombre.

Le motif qui a fait créneler les monoies romaines, ne peut s'appliquer aux dentelées ſyriennes. En effet, celles-ci n'étant que de bronze, n'ont pu être confondues avec des médailles fourées. Auſſi la fabrique de leur dentelure differe-t-elle totalement de celle des crénelées. Elle ne met point à découvert leur intérieur, puiſqu'elle conſiſte en des pointes ſaillantes. Mais ſi l'on peut aſſurer hardiment que le motif de cette fabrique differe de l'autre, c'eſt tout ce qu'il eſt raiſonable d'en dire. On ignore entiérement quel a pu être ce motif, à moins qu'on ne le cherche dans la mode. Les époques de ces deux ſortes de médailles qui ſont les mêmes à Rome & en Syrie, comme je l'ai dit plus haut, font naître cette conjecture que je fuis bien éloigné de croire plus que vrai-ſemblable.

Il ne me reſte plus qu'à découvrir l'origine du mot *ſerrati*, par lequel on déſigne les médailles dentelées & les crénelées. Fulvio Orſini, plus connu ſous le nom de Fulvius Urſinus, en a donné une forte extraordinaire dans ſon traité des familles romaines. Une médaille de la famille *Manlia* porte pour types, d'un côté Apollon dans un quadrige, le ſoleil, la lune & deux étoiles Phoſphorus & Heſperus avec la legende A. MANL. Q. F. *Aulus Manlius quinti filius*, de l'autre côté la tête de Rome avec la légende abrégée SERT. ROMA. Orſini lut l'abréviation SER. de cette maniere, *ſerratus*. Il en fit, ou un ſur-

nom des *Manlius* donné dans l'origine à l'un d'eux, parce qu'il avoit le premier fait fabriquer les médailles crénelées, ou plutôt une dénomination particuliere de ces médailles, priſe du ſurnom *Serratus* de ce *Manlius*.

Morel (*Famil. roman. tom. II. pag.* 259.), a décrit la même médaille, & a raporté l'explication d'Orſini. Mais il l'a rejetée avec raiſon. Il a expliqué l'abréviation SER. par le ſurnom *Serranus*. Il ſe fonde d'abord ſur ce qu'aucun monument romain, marbre ou médaille, n'offre le ſurnom *Serratus*; & enſuite ſur ce que *Serranus* étant reconu par les médailles & les marbres pour un ſurnom de la famille *Atilia*, il a pu l'être auſſi de la famille *Manlia*. On ſait en effet que certains *ſurnoms* étoient communs à pluſieurs familles. Tel étoit celui de *Balbus* qui ſe retrouvoit dans les ſix familles *Acilia*, *Atia*, *Antonia*, *Cornelia*, *Navia*, *Theria*, & celui de *Rufus* qui apartenoit à quinze familles, &c. D'ailleurs l'origine du ſurnom *Seranus*, *Serranus* & *Sarranus* qui s'écrivoit de ces trois manieres, a pu le rendre commun à pluſieurs romains; puiſqu'il venoit ſelon Pline, (18. 3.) de ce que l'on avoit trouvé un *Atilius* occupé à ſemer ſes champs, lorſqu'on lui avoit annoncé les dignités auxquelles le peuple romain venoit de l'élever : *Serentem invenerunt dati honores, ſeranum unde cognomen.* On connoît pluſieurs autres Romains que les députés du peuple & du ſénat, trouverent de même occupés aux travaux des champs. Il eſt naturel d'admettre l'explication de Morel.

Juſte-Lipſe interprétant le paſſage de Tacite dans lequel cet écrivain parle des *nummi ſerrati*, propoſe de lire *ſervianos* au lieu de *ſerratos*. Ce ſeroit alors des pieces frapées par le roi *Servius* de qui Pline dit : *Servius rex ovium boumque effigie primus æs ſignavit ;* & l'on voit dans Suétone (*In Auguſto*) qu'elles étoient encore recherchées à Rome du temps d'Auguſte. Cette leçon ne pouroit cependant regarder que des pieces de bronze, puiſque Servius n'en fit fraper que de ce métal, & puiſque le paſſage de Tacite aſſimile les *nummi ſerrati* aux *bigati*, c'eſt-à-dire, à des pieces d'argent. D'ailleurs ce même paſſage ne fait mention que de deux métaux, l'or & l'argent, ſans parler du bronze. Auſſi Juſte-Lipſe après avoir expoſé ſa conjecture, l'a-t-il rejetée ſur le champ, comme trop difficile à ſoutenir.

L'origine que Caylus (*Rec. d'Antiq. tom. II. page* 22.) a donnée aux médailles crénelées, eſt encore plus extraordinaire. Après avoir décrit une feuille d'or trouvée dans les bandelettes d'une momie, & travaillée en forme de feuille d'arbre avec des côtes terminées en pointes ſaillantes pour repréſenter les fibres, il dit : „ Cette monoie égyptiene n'auroit-elle point donné aux Romains l'idée de leurs pieces de monoie dentelées, en forme de ſcie, d'où leur venoit le nom de *ſerrati* ? „

Avoir raporté ſur l'origine des *ſerrati* une opinion auſſi biaare, c'eſt l'avoir réfutée. On y trouve cependant au milieu de l'erreur une obſervation juſte & préciſe, c'eſt la cauſe de la dénomination *ſerrati*, donnée aux médailles crénelées & dentelées. Caylus la trouve dans l'analogie entre le mot *ſerra*, ſcie & les dents des *ſerrati*. Cette étymologie paroît la ſeule véritable. C'eſt auſſi le véritable but que ſe ſont propoſé les monétaires romains en crénelant les médailles; que celui de faire connoître à la ſimple inſpection, qu'elles n'étoient pas fourées, & qu'elles n'avoient pas été rognées. Cet examen difficile, mais néceſſaire pour les monoies d'argent, qui n'auroient pas été crénelées, a été décrit par Tertullien (*In Lipſii notis ad Tacitum de morib. German. cap.* 5) : *qui venditant, prius nummum quo paciſcantur examinant, ne ſcalptus, neve raſus, ne adulter ſit.*

SERRATUS, ſurnom de la famille MANLIA.

SERRÉ. *Voyez* MODE.

SERRURE, ou SÉRURE. Le mot *ſera* ne déſignoit pas chez les anciens une *ſerrure* telle que les nôtres, parce qu'ils n'en connoiſſoient point l'uſage; mais il ſe prenoit pour une bâre ou verrouil, avec quoi l'on fermoit une porte : *ſera*, dit Feſtus, *qua apponuntur foribus*. Les Grecs fermoient leurs portes en dedans avec une bâre de bois ou de métal, atachée à la porte par des liens de cuir, ou des chaînes de fer, avec des verrouils. Cette bâre avoit deux liens, l'un à la droite, l'autre à la gauche, qui pendoient aux deux côtés par des trous, pour ouvrir & fermer. On délioit les bâres & les liens avec une ſorte de clef, dont Homere nous a fait la deſcription, en parlant de Pénélope, qui ouvre la porte de ſa maiſon. Les clefs étoient de fer, courbées en faucille, avec une poignée de bois ou d'ivoire ; on délioit les liens avec le bout crochu de la clef ; on faiſoit entrer la clef dans le trou, & on pouſſoit le verrouil qui étoit en dedans, après quoi on ouvroit, en ſoulevant la bâre avec cette clef. Au milieu de la porte il y avoit une ouverture pour mettre le bras & pour ouvrir de dehors avec la clef. On fermoit la porte en la tirant ſimplement avec un anneau, & en atachant la bâre avec les liens; outre cela, on avoit une autre ſorte de clef, pour arrêter la bâre, & la tenir atachée à la porte. Il y avoit une cheville percée à écrou, qu'on inſéroit dans la bâre, & lorſqu'on vouloit ouvrir, on mettoit dans cette cheville, appelée *balanos*, une clef en forme de vis, qui ſe nommoit *balanagra* ; on la tiroit, & la bâre tomboit ou ſe détournoit, parce qu'elle n'étoit plus arrêtée par la cheville. Avant que ces peuples connuſſent l'uſage des clefs, ils avoient une autre façon de fermer leurs portes & leurs cabinets ; c'étoit avec des nœuds que chacun faiſoit à ſa fantaiſie, & qui étoient toujours très difficiles à délier, parce que le ſecret n'en étoit connu que de ceux qui les avoient faits.

La deſcription des *ſerrures*, dont les Grecs mo-

dernes ſe ſervent encore, facilitera l'intelligence des paſſages des anciens écrivains, où il eſt fait mention des *ſerrures*. Il n'y a preſque dans toute la Grece que des *ſerrures* de bois; voici quelle en eſt la fabrique. Les Grecs font un trou à la porte, à peu près comme celui de nos *ſerrures*, & atachent par-derriere vis-à-vis du trou, & proche de la gâche, deux petits morceaux de bois pereés, que nos menuiſiers appelent des *tourillons*. Ces deux petites pieces de bois en ſoutienent une autre qui a des dents, & qui coule en liberté par le trou des tourillons, pour entrer dans la gâche, & pour en ſortir. Nos artiſans appelent cette petite piece une *crémaillere*. Chaque habitant porte un crochet, tantôt de fer, tantôt de bois, & le paſſe par le trou de la *ſerrure*, afin de lui faire atraper une des dents de la petite crémaillere qui, par ce moyen joue en liberté dans la gâche, ſelon que le crochet la conduit, pour ouvrir ou fermer la porte. S'ils n'étoient honêtes gens, il leur ſeroit aiſé de ſe voler les uns & les autres, & il ne ſaudroit pas de ces *ſerrures* chez les Magnotes.

Remarquons en paſſant, que les *ſerrures*, dont ſe ſervoient ordinairement les anciens Romains, n'étoient point appliquées aux portes comme les nôtres, mais elles reſſembloient aſſez aux *ſerrures* des Grecs modernes; & pour ouvrir la porte, on agitoit une crémaillere, qui entroit dans la gâche; d'où vient qu'Ovide dit: *excute ſorte ſeram*. (D. J.)

SERTIR. Caylus décrivant un anneau antique (*Rec. d'antiq. 2. pl. 28. n°. 4.*) dit: Sa conſervation eſt parfaite, & la pierre gravée qui fait ſon unique ornement, eſt une agathe de deux couleurs, noire & bleue, incruſtée, pour ainſi dire, dans l'or; car les anciens ne connoiſſent, ou ne pratiquoient pas notre façon légere de ſertir,,. On voit un ſemblable anneau d'or, qui enchâſſe une cornaline dans la collection d'antiques, dite de ſainte Génevieve.

SERVARE de cælo, obſerver le ciel, pour prendre les augures, expreſſion du jargon des pontifes romains.

SERVICES de table chez les Romains. Après la diſtribution des coupes, on *ſervoit* les viandes, non pas toujours chaque plat ſéparément, comme le marque ce vers d'Horace:

Adfertur ſquillas inter muræna natantes
In patina porrecta:
(*Lib. 2. ſatyr. viij. v. 42.*)

& cet autre:

. . . . . *Tum pectore aduſto*
Vidimus & merulas poni, & ſine clune palumbes.

Mais ſouvent pluſieurs plats enſemble étoient *ſervis* ſur une table portative. À l'occaſion de ce vers de Virgile,

Poſtquam exempta fames epulis, menſæque remotæ:
(*Æneid. lib. 11. verſ. 220.*)

Servius aſſure qu'on apportoit les tables toutes garnies: *quia apud antiquos menſas apponebant pro diſcis*. Athénée eſt conforme à Servius. Tel étoit le premier *ſervice*; enſuite les *ſervices* ſe multiplioient; & quoiqu'on retînt toujours les mêmes expreſſions de premier & ſecond *ſervice*, *prima & ſecunda menſa* pour tout le ſouper, ces deux *ſervices* ſe ſubdiviſoient en pluſieurs autres.

Le premier, comprenoit les entrées qui conſiſtoient en œufs, en laitues & en vins miélés, ſuivant le précepte:

Vacuis committere venis
Nil niſi lene decet . . . . . .

Après cela, venoient les viandes ſolides, les ragoûts, les grillades; le ſecond *ſervice* comprenoit les fruits crus, cuits & confits, les tartes & les autres friandiſes, que les Grecs appeloient μελιτωματα, & les Latins *dulciaria & bellaria*.

La table de l'empereur Pertinax n'étoit ordinairement que de trois *ſervices*, quelque nombreuſe que fût la compagnie; au lieu que celle de l'empereur Élagabale alloit quelquefois juſqu'à vingt-deux; & à la fin de chaque *ſervice* on lavoit ſes mains, comme ſi l'on eût fini le repas: car l'uſage étoit auſſi-bien de les laver à la fin qu'au commencement. *Exhibuit aliquando tale convivium, ut haberet viginti duo fercula ingentium epularum, & per ſingula lavarint*, dit Capitolin. (D. J.)

SERVIETE. Les anciens s'en ſervoient pour s'eſſuyer les mains, avant d'offrir les ſacrifices. Les Grecs les appeloient χειρομακτρον, & Virgile dit:

Dant famuli manibus lymphas, cereremque caniſtris
Expediunt, tonſiſque ferunt mantilia villis.

On les voit ſouvent dans les mains, ou ſous les bras des figures, qui ſont en grand nombre ſur les monumens & les vaſes antiques, où ils ont été pris mal-à-propos pour des *vittæ*, bandelettes ſacrées.

Les Romains nommoient une *ſerviete*, *mappa*; *mantile* étoit la nappe. Une choſe qui paroîtra fort bizâre, c'eſt que long-temps après le ſiecle d'Auguſte, ce n'étoit point encore la mode que l'on fournît des *ſervietes* aux conviés, ils en apportoient de chez eux. Catulle ſe plaint d'un certain *Aſinius*, qui lui avoit emporté la ſiene, & le menaçe de le diffamer par ſes vers, s'il ne la lui renvoie promptement:

Murricine Aſini, manu ſiniſtra
Non belle uteris in joco atque vino.
Tollis lintea negligentiorum.

Et plus bas :

Quare aut hendecasyllabos trecentos
Expecta, aut mihi linteum remitte.

Martial dit à peu près la même choſe d'Hermogene, homme connu pour de pareils tours d'adreſſe. » Perſone des conviés, dit-il, n'apporté de *ſerviette*, parce que chacun craignoit les ongles crochus d'Hermogene : Hermogene ne s'en retourna pas pour cela les mains vides ; il trouva le ſecret d'emporter la nappe.

Attulerat mappam nemo, dum furta timentur :
Mantele e menſa ſurripit Hermogenes. (D. J.)

SERVILIA, famille romaine, dont on a des médailles.

RR. En or.

C. En argent.

R. En bronze.

Les ſurnoms de cette famille, ſont :

AHALA, CÆPIO, CASCA, GEMINUS, ISAURICUS, PULEX, RULLUS, VATIA.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SERVUS a pedibus meis ; c'étoit le nom qu'on donnoit à l'eſclave, dont on ſe ſervoit pour les meſſages, & pour porter les lettres, du temps de la république ; car il n'y avoit point alors de commodité réglée pour les faire tenir par des poſtes : auſſi n'avons-nous point de terme qui réponde exactement aux mots latins, *ſervus a pedibus meis*. Celui de *valet de pied*, qui ſemble les exprimer, n'en donneroit pas une idée aſſez juſte. (D. J.)

SÉSAME. Pline range le ſérame, *ſeſama*, *ſeſamum*, dans la claſſe des blés de mars, & Columelle dans celle des légumes. Selon Pline, la tige du *ſeſame* reſſemble à celle des plantes férulacées ; ſes feuilles ſont ſanguines, de même que celle de l'irion ; ſes ſemences ſont blanches, & contenues dans des vaſcules en forme de coupes ou ciboires, comme celles du pavot. Cette plante reſſemble à l'*éryſimon*, qui croît en Aſie & en Grece ; il reſſemble auſſi beaucoup à l'irion, que les Gaulois appelent *velarum*, *velar* ou *torrelle*. L'irion, qui eſt plus nourri que le *ſéſame* & l'éryſimon, eſt une plante rameuſe, qui a les feuilles un peu plus étroites que celles de l'ernée, la roquete, & la ſemence ſemblable à celle du *naſturtium*, naſitor ou creſſon alénois. La plante, que les Grecs appelent *herminum*, ormin, eſt encore de la nature des précédentes, mais elle reſſemble plus au cumin ; on la ſeme en même temps que le *ſeſame* & l'irion. L'éryſimon, l'ormin & l'irion, ne ſe cultivent que comme plantes médicinales, & jamais pour la nouriture de l'homme, ou même des beſtiaux : aucun animal n'en mange dans les champs.

Le *ſeſame* eſt une mauvaiſe nouriture, qui apeſantit l'eſprit de ceux qui en uſent. Nous voyons dans Quinte-Curce (*lib.* VII, *n°.* 4.) que les ſoldats d'Alexandre, dans un beſoin preſſant, ſe contentoient d'en exprimer le ſuc huileux, dont ils ſe frotoient, comme d'un préſervatif contre la rigueur du froid. Cependant les peuples d'Aſie cultivoient le *ſéſame*, pour en extraire une huile avec laquelle ils aſſaiſonoient leurs viandes ; mais cette huile n'eſt bonne qu'à brûler, & probablement on n'en faiſoit pas d'autre uſage en Italie. Magon, dans Pline, donne la maniere de préparer le *ſeſame* pour aliment, & ſon procédé eſt tel : il veut qu'on faſſe tremper la graine dans de l'eau chaude, puis qu'on la frote au ſoleil, pour en détacher la peau, qu'enſuite on la jete dans l'eau froide, afin que les balles ſurnagent ; & qu'enfin on la reporte au ſoleil étendue ſur un linge. Tout ce travail demande beaucoup de célérité, ſans quoi le *ſéſame* ſe corrompt, & prend une couleur livide. Columelle preſcrit de ſemer le *ſeſame* après l'équinoze d'autone. Dans les terres humides, on le ſeme plutôt, dans les terres ſeches plutard. Il aime une terre *poulle*, ou noire ou graſſe, telle qu'il y en a dans la campagne ; cependant il vient aſſez bien dans les terres raportées, & dans celles qui étant bonnes de leur naturel, ſont mêlées d'un peu de ſable. On répand de la ſemence dans un jugere autant que celle de millet & de panis, quelquefois même deux ſetiers de plus. J'ai vu faire cette ſemaille, dit l'auteur, en Cilicie & en Syrie dans les mois de juin & de juillet (juillet & août,) & la moiſſon s'en faiſoit en autone.

Les botaniſtes modernes définiſſent le *ſéſame* en diſant, que ſa tige eſt férulacée, ſes feuilles rouges & ſanguines ; que ſes ſemences blanches & moindres que celles du lin, ſont contenues dans des vaſcules ; que ſa racine eſt ſimple & blanche ; que c'eſt la plante que les Italiens appelent *jugioline*, la jugeoline : (*Metr. de Pauſton.*)

Il eſt certain que les Romains ſavoient préparer le *ſeſame*, de maniere à le rendre ſain & agréable, car ils en faiſoient des eſpeces de gâteaux très-friands, & que ces gâteaux étoient comptés entre les *bellaria* ou bombons. De là vient qu'ils donnerent le nom de gâteaux de *ſéſame*, aux paroles douces & flateuſes, que nous nommons ſucrées, par une ſemblable figure de langage. On le voit dans Plaute (*Pœn.* t. 2. 112.) :

AG. *obſecro hercle, ut muſſa loquitur ?* MI. *nihil niſi lasterculos,*
Seſamum, papaveremque, triticum & friſtas nuces.

Les Égyptiens ſe ſerveot beaucoup de *ſéſame*, tant en aliment qu'en remede, parce qu'il croît promptement, & qu'il précéde les autres fruits après les inondations du Nil; il récompenſe bien ceux qui le cultivent de leurs travaux, par la quantité de ſiliques qu'il donne. Parkioſon prétend que le *ſeſame* croît de lui-même aux Indes Orieotales, mais qu'on le cultive en Égypte, en Syrie, en Grece, en Crete & en Sicile. Les Arabes uſent fréquemmeot dans leurs mets de l'huile exprimée de la graine de *ſéſame*. Il eſt vraiſemblable que ootre *ſéſame* n'eſt point celui des anciens; car les vertus que Dioſcoride lui attribue, ne convienent point au nôtre. (D. J.)

SESCLE, poids des Romains. *Voyez* SEXTULE.

SESCONCE, monoie de compte des Romains.

Elle étoit repréſentée par ce ſigne :-

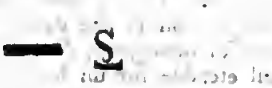

Elle valoit :

1 ½ once,

ou 3 ſemi-onces,

ou 4 ½ duelles,

ou 6 ſiciliques,

ou 9 ſextules,

ou 36 ſcripules.

SESCUNCIA, monoie des aociens Romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome juſqu'à l'an 485, 2 ſous 6 deniers, monoie actuele de France, ſelon Paucton.

Elle valoit alors en monoie du même peuple :

1 ½ once,

ou 3 ſemuncia,

ou 9 ſextula.

SÉSOSTRIS. „ Oo a ſoutenu, dit M. Paw, (*Recherches ſur les Égyptiens & les chinois*, *t. I. p.* 26.) qu'il n'y avoit pas d'époque plus favorable dans l'hiſtoire de l'Égypte, pour eovoyer une colonie à la Chine, que l'expédition de *Séſoſtris*, que j'ai examinée avec beaucoup d'attention, & je puis dire que c'eſt una fâble facerdotale où il n'y a pas la moindre réalité. Cette préteodue expéditioo a indubitablement raport au cours du ſoleil, comme celle d'Oſiris : auſſi voit-on *Séſoſtris* marcher ſans ceſſe de l'Orient vers l'Occident : *Venit ad occaſum, mundique extrema Séſoſtris.* (*Lucain*, *Pharſal. liv. X*, *v.* 276.) Ainſi il fit le tour du globe, & conquit par conſéquent la terre habitable, ce qui n'eſt qu'uoe bagatele „.

„ Il ne faot pas dire que tout cela eſt écrit ſur un des obéliſques de Rome : car la ttaduction d'Hermapion, telle que nous l'avons dans Ammien Marcellin, eſt manifeſtement contre-dite par un paſſage de Pline qui aſſure que l'obéliſque en queſtion contient des obſervations philoſophiques, & non des contes de fées. Le Mégaſthene, cité par Strabon, a eu grande raiſon ſans doute de ſoutenir que jamais *Séſoſtris* n'avoit mis ſeulement le pied aux Indes, où il n'auroit pu ariver qu'eo uo teoips où la célebre famille de Succandit régnoit encore ſur tout l'Indouſtan. Or les annales de l'Indouſtan ne font jamais mention de *Seſoſtris* : tandis que les bramines ont conſervé dans leurs livres juſqu'à la mémoire de la viſite qui leur a été rendue par Pythagore.

„ Quand je réfléchis aux conquêtes des Carthaginois, des Arabes & des Mores, alors je ne nie point qu'il ne ſoit ſorti des pays chauds des peuples belliqueux & conquérans; mais il eſt vrai auſſi que les expéditions de ces peuples-là ſe font terminées ſous des climats tempérés, & que, quand ils les entreprirent, ils n'avoient rien, ou ne croyoient rien avoir à craindre chez eux. Mais il o'en eſt pas ainſi de *Séſoſtris* qui ne paroît pas avoir été trop en ſûreté dans ſon propre pays, puiſque pour contenir quelques troupes de Scénites, ou de paſteurs arabes, qui dévaſtoient le *Delta* par leurs iovaſions, il fit fermer toute la baſſe-Égypte par une grande muraille, comme les Chinois en ont bâti une pour arrêter les Tartares, qu'on n'arrête pas de cette façon-là. Il y a encore beaucoup de peuples qui ont eu la folie de conſtruire d'épouvantables remparts en pluſieurs endroits de l'ancien continent, parce qu'ils ſe ſont imaginés qu'oo pouvoit fortifier uo pays comme on fortifie les villes „. *Voyez* MURAILLES.

„ Les Phéniciens ou pluiôt les marchands de Tyr & de Sidon ayant ſenti de quelle importance il étoit pour eux d'avoir des entrepôts de commerce dans la Colchide où venoient reflue beaucoup de denrées de l'Inde, firent des établiſſemens ſur les bords du Phaſe, (ce ſont des entrepôts des Phénicieos ſur le Phaſe, qui ont donné lieu aux traditions touchant les colonies des Hébreux, des Philiſtins dans la Colchide, parce que toutes ces nations voiſines ſe reſſembloient par de certaines uſages. On peut conſulter là-deſſus les *obſervatisns critiques ſur les anciens peuples*, par M. Fourmont, tom. II. pag. 255.) où ils ſe rendoient ſans difficulté par la Méditerranée, tandis, qu'il eût été preſque impoſſible à un peuple veou d'Afrique d'y pénétrer par le chemin du continent. Ce foot ces établiſſemens des Phéniciens qu'Hérodote a pris pour une colonie Égyptiene, foodée dans la Colchide par *Seſoſtris*; & cette mépriſe eſt d'autant plus groſſiere, qu'il avoue lui-même qu'en Égypte on o'avoit pas la moindte connoiſſance touchant cette colonie-là. C'eſt comme ſi l'on diſoit qu'on ne ſait pas en Eſpagne qu'il y a des établiſſemens eſpagnols au Pérou „.

„ Il eſt ſi vrai qu'Hérodote a le premier imaginé toutes ces fâbles, qu'Onomacrite qui vivoit long-temps avant Hérodote, & qui entre dans de grands détails ſur la Colchide, ne dit pas un mot de quelque peuplade égyptiene tranſplantée dans cette contrée-là, tandis qu'il fait mention des Phéniciens ſous le nom de Solymes & d'Aſſyriens, dans ſes argonautiques attribuées ordinairemenr à Orphée. (M. Geſner a bien obſervé dans ſes ſavantes notes ſur les orphiques, que les Solymes & les Aſſyriens de la Colchide, ſont des Phéniciens.) Les poëtes qui ont écrit depuis ſur l'expédition des argonautes, comme Apollonius de Rhodes & Valerius Flaccus, ont mieux aimé ſuivre le ſentiment d'Hérodote, parce que le merveilleux qu'il renferme s'acorde avec les loix d'un poëme épique „.

„ Il ne faut pas ſoutenir opiniâtrément, comme on a fait, que le nom de *Seſoſtris* ſe trouve dans le canon des rois d'Aſſyrie, ni en conclure ſur-tout que l'Aſſyrie étoit au nombre des pays qu'il avoit conquis, car il eſt certain que Caſtor a copié en cela Ctéſias, celui de tous les grecs qui a oſé mentir dans l'hiſtoire avec le plus d'impudence : auſſi Euſebe, Moyſe de Chorene, & Caſſiodore ont-ils rejeté du canon des ruis d'Aſſyrie, le *Sethos* de Ctéſias, pour y placer un prince nommé *Altadis*, ou *Azatag*; & cela eſt, ſans comparaiſon, plus raiſonable „.

„ Ce qu'il y a de bien étrange encore, c'eſt cette flote de ſix cents vaiſſeaux longs que *Séſoſtris* fit bâtir ſur la mer Rouge. On place de tels prodiges dans un temps où l'ignorance des Égyptiens, par raport à la marine, étoit extrême, parce que leur averſion pour la mer étoit encore alors invincible, & l'on ſait que cette averſion étoit une choſe très-naturele dans les principes de leur religion & dans les principes de leur politique. Les prêtres ne pouvoient approuver le commerce extérieur, & ce qu'il y a de bien ſingulier, ils avoient raiſon dans leur ſens, car quand toutes les inſtitutions d'un peuple ſont relatives à ſon climat, comme l'étoient les inſtitutions des Égyptiens, il convient de gêner le commerce extérieur, & d'encourager l'agriculture, maxime dont les prêtres ne s'éloignerent que quand ils y furent forcés par des princes qui ébranlerent l'état „.

„ D'un autre côté, le bois de conſtruction manquoit tellement en Égypte, qu'on y fut d'abord fort embaraſſé pour compléter le nombre des barques employées ſur le Nil & ſur les canaux; & ce ne fut qu'après beaucoup d'eſſais ſans doute, qu'on parvint à en faire de terre cuite, ce qu'aucun peuple du monde, que je ſache, n'a imité. Auſſi la méthode de cuire ces vaiſſeaux au feu, de leur donner une certaine ſolidité par des proportions exactes, de les bien verniſſer, & de les revêtir de joncs, eſt-elle aujourd'hui au nombre des choſes inconnues, & peut-être par raport à nous, au nombre des choſes inutiles. Quand les Ptoléméés voulurent faire le commerce des Indes par la mer Rouge, le défaut de bois les obligea auſſi à ſe ſervir de mauvaiſes barques couſues de jonc & de papyrus, qui ne pouvant porter que de petites voiles, & des équipages très-foibles, marchoient mal, & ſe défendoient mal contre les pirates; encore paroît-il qu'elles étoient toujours conduites par des pilotes grecs: car les Égyptiens n'entendoient pas la manœuvre, quoi qu'en diſe M. Ameilhon, qui s'imagine qu'ils étoient fort habiles dans la marine, parce qu'ils deſcendoient dit-il, la cataracte du Nil en canot. (*Hiſtoire de la navigation & de commerce des Égyptiens ſous les Ptolemées*, *Pag.* 129.) Mais la deſcente de la plus forte cataracte, dont la chute n'eſt pendant les crues que de ſept ou huit pieds, comme M. Pocoke l'a vu, n'a pas le moindre raport avec les connoiſſances qu'il faut poſſéder pour bien naviguer en mer „.

„ Ce qu'il y a de certain, c'eſt que *Séſoſtris* fit beaucoup de bien à ſon peuple, auquel il reſtitua la propriété des terres qui lui avoit été ôtée pendant l'uſurpation des rois paſteurs, les plus impitoyables tyrans dont il ſoit parlé dans l'hiſtoire. Ainſi les Égyptiens ont eu raiſon de faire éclater leur reconoiſſance envers *Seſoſtris*, pour ſoutenir la réputation qu'ils ont eue dans l'antiquité, d'être *les plus reconoiſſans des hommes* : ils ont eu raiſon, dis-je, de célébrer ſans ceſſe la mémoire de ce prince, de l'appeler le ſecond Oſiris, & de comparer ſes bienfaits à ceux du ſoleil, *Mais il ne fallsit cependant pas lui faire conquérir toute la terre habitable* „.

SESQUIPLARIS, *SESQUIPLARIUS*, *SESQUIPLEX*, } Soldat romain qui recevoit par jour une paye & demie en récompenſe de ſes ſervices.

SESSIA. Tertullien dans ſon livre des ſpectacles (*C. VIII.*), appele ainſi la déeſſe que d'autres nomment *Séia* ou *Séja*. *Voyez* ce mot. *Voyez* auſſi *Rodigınus*, Antiq. *Lect.* L. I. C. XXX. Turnebe, *adverſarior.* L. XX. C. XXXVI. *Petrus Crinitus de honeſt. diſciplin.* L. XXV. C. XI, & Pamelius ſur l'endroit de Tertullien que nous avons cité. Turnebe dit que dans des manuſcrits de Pline cette déeſſe eſt appelée *Seriam*, d'où Pamelius conclut qu'il faut probablement lire *Setia*, plutôt que *Seſſia*, ou *Seria*. Il y avoit autour de *Seſſie*, ou *Setie*, autant de déeſſes qu'il y avoit des familles différentes. *Setia* viendroit de *ſerere*, *ſero*, *ſevi*, *ſatum*, ſemer.

SESTERCE. Le grand *feſterce* n'étoit point une monoie réelle, comme l'ont penſé quelques modernes, mais une monoie de compte qui valoit dix *aureus* ou mille petits *feſterces*. Ainſi, quoique les anciens ne ſe ſerviſſent jamais du mot *feſtertium* au ſingulier du genre neu-

trè, ils diſoient ſouvent *decem* ou *dena ſeſtertia* pour *decem millia nummum vel ſeſtertium*, parce qu'au pluriel le mot *ſeſtertia* exprimoit la valeur de mille petits *ſeſterces*. Un paſſage de Cicéron fournit un exemple déciſif à cet égard; on y voit une ſomme évaluée à *ſeſtertium ducenta quinquaginta millia*, qu'il énonce auſſi-tôt en grands *ſeſterces*, en diſant : *Numerantur illa ſeſtertia ducenta quinquaginta Syracuſanis*. (*In Verrem, act. IV.*)

MANIERE DE COMPTER DES ROMAINS (Selon Romé de l'Isle, dans ſa *Métrologie*, en 1789.); & raport de leurs différentes ſommes aux nôtres, d'après l'évaluation moyene du *ſeſterce*, depuis l'an 635 environ de Rome juſqu'à l'an 717, où les mille *ſeſterces* équivalent à 200 livres de France. Ces mille petits *ſeſterces* formoient ce qu'on appele le grand *ſeſterce*.

EXPRESSIONS NUMÉRALES DES ROMAINS.	LETTRES NUMÉRALES.	GRANDS SESTERCES.	PETITS SESTERCES.	VALEUR EN ARGENT DE FRANCE.
Decem ſeſtertii } vel Centum ſeſtertii } num- Ducenti ſeſtertii } mi.	.....	.....	..... 10. ..... 100. ..... 200.	(liv.) . . 2. . . . . . 20. . . . . . 40.
Mille ſeſtertium (pour *ſeſtertiorum*)	. . . . . I. HS.	. . . . . 1.	. . . . . 1000.	. . . . . 200.
Bis mille nummum *ou* bina ſeſtertia	. . . . . II. HS.	. . . . . 2.	. . . . . 2000.	. . . . . 400.
Ter mille nummum *ou* ſeſtertium	. . . . . III. HS.	. . . . . 3.	. . . . . 3000.	. . . . . 600.
Quater mille vel quaterna millia nummum *ou* ſeſtertia quatuor.	. . . . . IV. HS.	. . . . . 4.	. . . . . 4000.	. . . . . 800.
Quina millia nummum *ou* ſeſtertia quinque	. . . . . V. HS.	. . . . . 5.	. . . . . 5000.	. . . . . 1000.
Decem vel dena millia nummum *ou* ſeſtertia decem	. . . . . X. HS.	. . . . . 10.	. . . . . 10,000.	. . . . . 2000.
Quinquaginta vel quinquagena millia nummum	. . . . . L. HS.	. . . . . 50.	. . . . . 50,000.	. . . . . 10,000.
Octoginta vel octogena millia nummum	. . . LXXX. HS.	. . . . . 80.	. . . . . 80,000.	. . . . . 16,000.
Centum vel centena millia nummum *ou* centum ſeſtertia	. . . . . C. HS.	. . . . . 100.	 100,000	. . . . . 20,000.
Quadringinta vel quadringena millia nummum	. . . . . $\overline{\text{IV. HS.}}$	. . . . . 400.	. . . . . 400,000.	. . . . . 80,000.
Quinquies centena millia nummum *ou* quingenta ſeſtertia	. . . . . $\overline{\text{V. HS.}}$	. . . . . 500.	. . . . . 500,000.	. . . . . 100,000.
Sexies ſeſtertium *ou* ſexcenta ſeſtertia	. . . . . $\overline{\text{VI. HS.}}$	. . . . . 600.	. . . . . 600,000.	. . . . . 120,000.
Septies. } Ici, & dans les expreſſions ſuiv. les mots *centena millia* ſont ſous-entendus.	. . . . . $\overline{\text{VII. HS.}}$	. . . . . 700.	. . . . . 700,000.	. . . . . 140,000.
Octies. }	. . . . . $\overline{\text{VIII. HS.}}$	. . . . . 800.	. . . . . 800,000.	. . . . . 160,000.
Novies. }	. . . . . $\overline{\text{IX. HS.}}$	. . . . . 900.	. . . . . 900,000.	. . . . . 180,000.
Decies centena millia *ou* decies ſeſtertium vel nummum *ou* ſeſtertia mille	. . . . . $\overline{\text{X. HS.}}$	. . . . . 1000.	. . 1 milion de ſeſterces.	. . . . . 200,000.

Suite

Suite de la maniere de compter des Romains, & du raport de leurs différentes ſommes aux nôtres.

Expressions numérales des Romains.	Lettres numérales.	Grands Sesterces.	Petits Sesterces.	Valeur en argent de France.
Undecies nummum	XI. HS.	1100.	1,100,000.	(l.) 220,000.
Duodecies nummum	XII. HS.	1200.	1,200,000.	240,000.
Tredecies	XIII. HS.	1300.	1,300,000.	260,000.
Quaterdecies	XIV. HS.	1400.	1,400,000.	280,000.
Quindecies	XV. HS.	1500.	1,500,000.	300,000.
Sedecies	XVI. HS.	1600.	1,600,000.	320,000.
Decies ſepties	XVII. HS.	1700.	1,700,000.	340,000.
Decies octies	XVIII. HS.	1800.	1,800,000.	360,000.
Decies novies	XIX. HS.	1900.	1,900,000.	380,000.
Vicies *ou* vigeſies *ou* viceſies	XX. HS.	2000.	II millions de HS.	400,000.
Vicies quater	XXIV. HS.	2400.	2,400,000.	480,000.
Tricies *ou* trigeſies *ou* triceſies	XXX. HS.	3000.	III millions de HS.	600,000.
Tricies quinquies	XXXV. HS.	3500.	3,500,000.	700,000.
Quadragies	XL. HS.	4000.	IV millions de HS.	800,000.
Quadragies quinquies	XLV. HS.	4500.	4,500,000.	900,000.
Quinquagies	L. HS.	5000.	V millions de HS.	1 million.
Sexagies	LX. HS.	6000.	VI millions de HS.	1,200,000.
Septuagies	LXX. HS.	7000.	VII millions de HS.	1,400,000.
Octagies	LXXX. HS.	8000.	VIII millions de HS.	1,600,000.
Nonagies	XC. HS.	9000.	IX millions de HS.	1,800,000.
Centies	C. HS.	10,000.	X millions de HS.	2 millions.
Centies & quadragies octies	CXLVIII. HS.	14,800.	14,800,000.	2,960,000.
Ducenties	CC. HS.	20,000.	XX millions de HS.	4 millions.
Trecenties	CCC. HS.	30,000.	XXX millions de HS.	6 millions.
Quadringenties	CCCC. HS.	40,000.	XL millions de HS.	8 millions.
Quadringenties tricies quinquies	CCCCXXXV. HS.	43,500.	43,500,000.	8,700,000.
Quadringenties quadragies	CCCCXL. HS.	44,000	XLIV millions de HS.	8,800,000.
Quadringenties quadragies quinquies	CCCCXLV. HS.	44,500.	44,500,000.	8,900,000.

Suite de la maniere de compter des Romains, & du raport de leurs différentes sommes aux nôtres.

Expressions numérales des Romains.	Lettres numérales.	Grands sesterces.	Petits sesterces.	Valeur en argent de France.
Quingenties	$\overline{\text{D}}$. HS.	50,000.	L millions de HS.	10 millions.
Septingenties	DCC. HS.	70,000.	LXX millions de HS.	14 millions.
Millies (centena millia nummum)	M. HS.	100,000.	C millions de HS.	20 millions.
Bis millies	MM. HS.	200,000.	CC millions de HS.	40 millions.
Bis millies quadringenties	$\overline{\text{MMCCCC}}$. HS.	240,000.	CCXL millions de HS.	48 millions.
Ter millies	$\overline{\text{MMM}}$. HS.	300,000.	CCC millions de HS.	60 millions.
Quater millies	$\overline{\text{IVM}}$. HS.	400,000.	CCCC millions de HS.	80 millions.
Quinquies millies	$\overline{\text{VM}}$. HS.	500,000.	D millions de HS.	100 millions.
Novies millies	$\overline{\text{IXM}}$. HS.	900,000.	DCCCC millions de HS.	180 millions.
Decies millies	$\overline{\text{XM}}$. HS.	I million.	I milliard de HS.	200 millions.
Vicies millies	$\overline{\text{XXM}}$. HS.	II millions.	II milliards de HS.	400 millions.
Quadragies millies	$\overline{\text{XLM}}$. HS.	IV millions.	IV milliards de HS.	800 millions.
Quinquagies millies	$\overline{\text{LM}}$. HS.	V millions.	V milliards de HS.	1 milliard.
Octagies millies	$\overline{\text{LXXXM}}$. HS.	VIII mil.	VIII milliards de HS.	1600 millions.
Centies millies	$\overline{\text{CM}}$. HS.	X millions.	X milliards de HS.	2 milliards.

Valeur du ſeſterce, ſelon M. Paucton, dans ſa Métrologie, en 1780.

Le *ſeſterce*, monoie de compte des Romains, étoit repréſenté par ce ſigne :

I I S, ou par **H S**, ou par **HS**

Il valoit :

4 âs :

ou 8 ſemis æris.

ou 10 libelles.

ou 20 ſembelles.

ou 40 teruncius.

Le *ſeſterce*, *ſeſtercius*, ou *ſeſtercium*, ou *numus*, ou *nummus*, monoie réelle des Romains, valut :

1°. Depuis la fondation de Rome juſqu'à l'an 485, il valut 2 livres 10 ſous de France.

2°. Depuis l'an de Rome 485 juſqu'à l'an 537, il valut 2 livres 10 ſous de France.

Il valoit alors :

2 ½ livres de cuivre ou âs.

ou 5 ſembelles.

ou 10 téronces.

3°. Depuis l'an de Rome 537 juſqu'à l'an 544, il valut 7 ſous 6 deniers de France.

Il valoit alors :

2 ½ âs.

ou 5 onces peſant de cuivre.

ou 30 onces de l'âs.

4°. Depuis l'an de Rome 544 juſqu'à l'an 547, il valut 7 ſous 5 deniers de France.

Il valoit alors :

4 âs peſaot de cuivre.

ou 48 onces de l'âs.

5°. Depuis l'an de Rome 547 jusqu'à l'an 560, il valut 7 ſous 6 deniers de France.

Il valoit alors :

4 âs, once peſant de cuivre.

ou 48 onces de l'âs.

6°. Depuis l'ao de Rome 560 juſqu'à l'an 586, il valut 7 ſous 6 deniers de France.

Il valoit alors :

4 onces de cuivre, ou âs.

ou 48 oocs de l'âs.

7°. Depois l'an de Rome 586 juſqu'au regne de Claude ou de Néron, il valut 4 ſous 6 deniers de France.

Il valoit alors :

2 ooces peſant de cuivre.

ou 4 âs.

ou 48 onces de l'âs.

8°. Depuis le regoe de Claude ou de Néron juſqu'à Conſtantin, il valut 3 ſous & $\frac{10}{11}$ de ſou de France.

Il valoit alors :

4 âs.

ou 48 onces de l'âs.

Expoſition du calcul des ſeſterces par Paucton dans ſa Métrologie.

Gronovius dévelopa avec beaucoup de ſagacité, l'art qui dirigeoit les Romains dans leurs calculs. Quoique ce ſavant ſuppoſe qu'il y eut toujours cent deniers de taille à la livre pondérale d'argent, cela n'empêche pas qu'il ne faſſe une expoſition juſte & exacte de la méthode que les Romaios ſuivoient dans le calcul de leurs monoies. Celui du *ſeſterce*, *ſeſtertius numus*, ou ſeulement *ſeſtertius*, *numus*, ou *nummus*, étoit ſimple, & pouvoit s'étendre aux plus grands oombres, ſans donner lieu à la moindre équivoque.

Ils diſoient donc, *decem*, *centum*, *ducenti ſeſtertii numi*; dix, cents, deux cents *ſeſterces*. *Mille ſeſtertium*, *mille numum*, *mille ſeſtertia*, mille *ſeſterces*. *Bis mille*, *ter mille*, ou *tria millia ſeſtertia* ou *nummum*; deux mille, trois mille *ſeſterces*. *Centena millia nummum* ou *ſeſtertia*; cent mille *ſeſterces*. *Decies centena millia ſeſtertia* ou *nummum*; ou ſimplement *decies nummum* en ſous-entendant *centena millia*, un million de *ſeſterces*. *Vicies nummum*, ſous-entendant *centena millia*, deux millons de *ſeſterces*. &c. Il faut encore remarquer que *decies*, *decies centena* & *decies centena millia ſeſtertium*, ſont des expreſſions qui rendent abſolument la même ſomme. On trouve un exemple de la ſeconde, dans Horace (*Sat.* 3 *lib.* 1, *verſ.* 15.):

..... *Decies centena dediſſes*
Huic parco, paucis contento; quinque diebus
Nil erat in loculis.....

Ce qui fit imaginer aux Romains la ſuppreſſion de *centena millia*, c'eſt qu'au raport de Pline, (*Lib. XXXIII*, *cap.* 10.) leur arithmétique n'alloit pas anciénement au delà de cent mille; & ce fut par la multiplication de ce nombre, qu'ils formerent dans la ſuite un calcul plus étendu: *nen erat apud antiquos numerus ultra centum mil-*

lia : itaque & hodie multiplicantur hæc ; ut decies centena millia ſapins dicantur. On n'a pas fait aſſez d'attention à ces paroles, qui rendent raiſon d'un uſage qu'on a eu bien de la peine à comprendre. Elles nous font connoître que les adverbes numériques *decies*, *vicies*, *centies*, *&c.* furent deſtinés à multiplier le nombre de cent mille. *Voyez* plus haut une table de quelques-uns de ces adverbes avec les caractères auxquels ils répondent.

Il ne faut qu'ajouter cinq zéros à l'expreſſion propre & abſolue de chacun de ces adverbes, pour avoir la ſomme de *ſeſterces* qu'ils indiquent; par exemple, l'expreſſion adverbiale *quater decies millies* indique naturélement *quatre fois dix fois mille fois*, ou quatre fois dix mille, c'eſt-à-dire, quarante mille, 40,000; ſi à cette expreſſion numérique, vous ajoutez cinq zéros, vous aurez 4,000,000,000. Il en eſt de même des autres.

S'il ſe trouvoit des perſones qui euſſent des doutes ſur la valeur de ces adverbes, elles pourroient les lever par l'analyſe de ce paſſage de Cicéron, tiré de ſon plaidoyer pour Rabirius Poſthumus : *Quid vociferabere decem millia talentum Gabinio eſſe promiſſa? huic videlicet perblandus repertendus fuit, qui hominem, ut tu vis, avariſſimum exoraret, ſeſtertium bis millies & quadringenties ne magnopere contemneret*. On ſait que les Romains étoient dans l'uſage d'égaler le denier à la drachme attique & de ſuppoſer la drachme de la valeur de quatre *ſeſterces*. Or ſix mille drachmes étoient la valeur d'un talent; donc dix mille talens valoient 60,000,000 de drachmes, qui, multipliées par quatre, pour avoir des *ſeſterces*, produiſent 240,000,000 de *ſeſterces*; ce qui prouve que *bis millies* ſignifie deux mille fois cent mille. Voici encore quelque choſe de plus précis. Plutarque dans la vie d'Antoine, s'exprime ainſi : *Il fit donner à un de ſes amis vingt-cinq myriades de drachmes, ce que les Romains appelent* decies : Τὸν φίλον τινὶ μυριάδας ἀργυρίου πέντε καὶ εἴκοσι δοθῆναι τοῦτο Ῥωμαῖοι δέκιν καλοῦσι. Or une myriade eſt dix mille, donc vingt-cinq myriades de drachmes valent deux cents cinquante mille drachmes ou deniers, leſquels multipliés par quatre, font un million ou dix fois cent mille *ſeſterces*. Cicéron, dans ſes diſcours contre Verrès, déſigne la même ſomme, tantôt par *decies* H S, & tantôt par *decies centena millia* H S. On tirera la même démonſtration d'une jolie épigramme de Martial (*Lib.* I, *epigr.* 104.), que je raporterai ici.

Si dederint Superi decies mihi millia centum,
Dicebas, nondum, Scævola, factus eques:
Qualiter o vivam! quam large! quamque beate!
Riſerunt faciles, & tribuere dei.
Sordidior multo poſt hæc toga, pennula pejor:
Calceus eſt ſarta terque quaterque cute.
Deque decem plutes ſemper ſervantur oliva;
Explicat & canas unica menſa duas.
Et Vejentani bibitur fæx craſſa rubelli:
Aſſe cicer tepidum conſtat, & aſſe focus.
In jus, o fallax atque inficiator, eamus:
Aut vive, aut decies, Scævola, redde deis.

„ Si les dieux m'avoient donné un million de *ſeſterces* (195310 liv.) diſiez-vous, Scévola, n'étant pas encore chevalier; oh comme je vivrois! que je ſerois magnifique! que je ſerois heureux! Les dieux complaiſans vous ont ſouri & ont comblé vos déſirs. Votre toge n'en eſt pas moins ſale; votre caſaque n'en eſt pas meilleure; votre chauſſure toute de pieces eſt recouſue trois ou quatre fois. Sur dix olives vous en retranchez toujours pluſieurs. D'un ſeul plat vous en faites deux repas. L'on ne but jamais chez vous qu'un vin grôſſier & inſipide. Un ſeul *as* (un ſou) ſoutnit votre table d'un légume bouilli. Un ſeul *as* fournit votre foyer. O homme faux & trompeur! Soyons de bonne foi; Scévola, ou vivez, ou rendez aux dieux leur million „.

Pluſieurs ſavans, entr'autres, Budée, Alciat Ciaconius & Gronovius, ont imaginé que les Romains avoient deux monoies fort différentes en valeur, l'une appelée *ſeſtertius*, égale au quart du denier, & l'autre *ſeſtertium* égale à deux cents cinquante deniers. Ces écrivains ſe fondent ſur des principes extraordinaires. Ils ont lu dans pluſieurs ouvrages d'anciens écrivains que la mine, ou la livre contenoit cent deniers; il s'agiſſoit d'un poids de l'Aſie qu'on appele mine talmudique; mais ils ont pris cela pour la livre romaine, & en ont conclu que le denier romain étoit de cent de taille à la livre, ce qui n'a jamais été. Ils ont enſuite trouvé que le *balantion* ou *talantion* dont il eſt fait mention dans l'hiſtoire fabuleuſe d'Apollonius de Tyane, ſous les noms de *ſeſtertium auri*, *ſeſtertium argenti*, étoit de la valeur de deux livres & demie, d'où ils ont inféré que le *ſeſtertium* chez les Romains valoit deux livres romaines & demie, mais il paroît que le *balantion* n'eſt autre choſe que la mine de Moyſe, laquelle étoit compoſée, non de deux mines talmudiques & demie, mais de deux rotules & demie; en ſorte que le *balantion* n'étoit que de 240 deniers ou drachmes aſiatiques, & non pas de 250. L'embarras où ſe ſont trouvés les ſavans ſur ce ſujet, provient donc de la mépriſe que je viens de dire, & encore & de la négligence des écrivains de l'antiquité ou de celle des copiſtes, voici comment : Cicéron & Tite-Live en pluſieurs endroits, diſent que le talent attique contenoit XXIV *ſeſterces*, qui valent 6000 deniers réputés égaux à ſix mille drachmes attiques. Un autre écrivain a négligé le trait ſur l'expreſſion numérique XXIV. Un troiſieme l'a écrite en toutes lettres *viginti quatuor ſeſtertia*, au lieu de *viginti quatuor millia ſeſtertia*; & c'eſt préciſément ce qu'on lit dans Aulu-Gelle, dans Priſcien, & dans un paſſage de Sénèque (*Lib.* X.) que voici : *Aſinius, qui bellum cum omnibus Atticis gerebat, cum do-*

ſeſtertium, *in quo viginti* (*ſubaud. millia*) *ſeſtertia ſunt*, *Athenienſium more*, ὁ προσθεὶς, φησὶν, ὁ ἀφελὼν, ἵνα μὴ Ἀττικὸν ᾖ : c'eſt à dire, Céſar donnant un talent, qui contient 24 mille *ſeſterces*, à Aſinius qui cherchoit querele à tous les Athéniens, lui dit en grec : ajoutez-y, ou ôtez-en, afin que la ſomme ne ſoit pas attique. Tels ſont, je peoſe, les principes ſur leſquels on a établi un *ſeſtertium* de 250 deniers romains. En vain allégueroit-on que *viginti quatuor millia ſeſtertia* n'eſt pas une expreſſion bien latine; elle l'eſt tout autant que *viginti quatuor ſeſtertia*; & Varron (*De ling. lat. lib. VIII.*) dit : *Cum perventum eſt ad mille*, *quartum abſumit ſingulare neutrum*, *quod dicitur hoc mille denarium*, *a quo multitudinis fit millia denaria*.

Si cette explication paroît encore douteuſe, ou que l'on demeure perſuadé qu'il y avoit un *ſeſtertium* de 250 deniers; que l'on explique Quinte-Curce (*Lib. VIII. n°. 6.*) dans un endroit où il s'agit de la conjuration d'Hermolaus & de Soſtrate. Alexandre voulant récompenſer quelques-uns de ſes gardes (c'étoient les conjurés) de ce qu'ayant été relevés par leurs camarades, ils n'en étoient pas moins demeurés en faction, leur fit donner à chacun une gratification de cinquante *ſeſterces* : *Data ſunt ſingulis quinquaginta ſeſtertia*. Je penſe bien qu'Alexandre n'avoit pas des monoies romaines pour donner à ſes ſoldats; mais quelle que ſoit la ſomme d'argent qu'il fit diſtribuer à chacun d'eux, Quinte-Curce ne l'auroit pas rendue par *quinquaginta ſeſtertia*, s'il avoit connu le *ſeſtertium* pour valoir 250 deniers, en ſorte que la part de chacun eût été de 12, 500 deniers. Il eſt bien plus raiſonable de croire que le roi leur fit préſent à chacun de 20 drachmes aſiatiques, qui revient à 10 liv. 8 ſous 4 deniers de notre monoie, ou peut-être, plutôt encore de dix drachmes attiques, qui ſont 12 $\frac{1}{2}$ deniers de Néron, 51 $\frac{1}{2}$ *ſeſterces* & 10 liv. de notre monoie. Cette récompenſe me paroît bien honête pour quelques heures de temps employées de plus qu'à l'ordinaire par des jeunes gens, à qui les rois de Macédoine pouvoient faire donner le fouet, quand ils manquoient à leur devoir. Il ſeroit également inutile de ſe retrancher ſur l'épigramme ſuivante de Martial (*Lib. X*, *epigr. 75.*) :

Millia viginti quondam me Gallia poposcit,
Et, fateor, magni non erat illa nimis.
Annus abit; bic quina dabis ſeſtertia, dixit :
Peſcere pluc viſa eſt, quam prius, illa mibi.
Jam duo poſcenti peſt ſextum millia menſem,
Mille dabam nummos; noluit accipere.
Tranſierant bina forſan, trimave kalenda,
Aureolos ultro quatuor ipſa petit.
Non dedimus, centum juſſit me mittere nummos;
Sed viſa eſt nobis hac quoque ſumma gravis.
Sportula nos junxit quadrantibus avida centum :
Hanc voluit, puero diximus eſſe datam.
Inferiuc numquid potuit deſcendere? fecit.
Dat gratis : ultro dat mihi Galla : nego.

Toutes les ſommes contenues dans cette epigramme ſont progreſſivement décroiſſantes. La premiere eſt 20000 *ſeſterces* (3906 liv.) la ſeconde de 10000 *ſeſterces* (1953 liv.) : la premiere ne paroît pas trop forte, la ſeconde le paroît davantage, parce qu'ici on eſt moins diſpoſé à accepter la propoſition. La troiſieme ſomme eſt de 2000 *ſeſterces* (390 liv.) : la quatrieme eſt de 1000 *ſeſterces* (195 liv.) : la cinqoieme eſt de quatre *aureus*, qui valent 400 *ſeſterces* (78 liv.); la ſixieme de 100 *ſeſterces* (19 liv. 10 ſous.); & la ſeptieme enfin de cent *quadrans*, qui valeot 6 $\frac{1}{2}$ *ſeſterces* (24 ſous 5 deniers). Martial ayant employé le mot *millia* dans l'expreſſion de la premiere & de la troiſieme ſomme, a cru pouvoir ſe diſpenſer de l'écrire dans l'expreſſion de la ſeconde, où ce mot l'auroit gêné pour faire ſon vers.

Voilà à quoi ſe réduiſent les autorités que l'on produit pour établir un *ſeſtercium* différent du *ſeſtertius*. Qu'il y ait eu un *ſeſtertium* effectif de 250 deniers, ou qu'il faille joindre par la penſée le mot *millia*, toutes les fois qu'on rencontrera le mot *ſeſtertium*, les réſultats ſeront les mêmes, & par conſéquent la diſpute ne rouleroit que ſur la différence des procédés, pour parvenir à la même fin; mais on eſt toujours bien-aiſe de connoître la vérité, lorſqu'elle ſe préſente clairement. On peut faire intervenir une autorité abſolument déciſive ſur la non-exiſtence d'un *ſeſtertium* diſtinct du *ſeſtertius*, c'eſt celle de Varron (*De re ruſt. lib. III*, *cap. 6.*), qui traitant de l'éducation & du produit des paons, dit que Q. Hortenſius fut le premier qui fit ſervir de ces oiſeaux dans le repas de cérémonie, ce qui bientôt après, les fit tellement rechercher de tous les grands de Rome, que l'œuf du paon ſe vendit cinq deniers, & le paon cinquante; en ſorte qu'au raport d'Albutius, un troupeau compoſé de cent paons femelles rendoit au moins quarante mille *ſeſterces*, (c'eſt en ſuppoſant deux petits à chacune &) ſoixante mille, lorſqu'elles avoient trois petits : *Primus hos* (*pavones*) *Q. Hortenſius augurali adjiciali cena poſuiſſe dicitur*, *quod protinus factum ram luxuriosi quam ſeveri boni viri laudabunt. Quem cite ſecuti multi extulerunt eorum pretia*, *ita ut ova eorum denariis veneant quinis*, *ipſe facile quinquagenis*, *grex centenarius facile quadragena millia ſeſtertia ut reddat*, *ut quidem Albutius aiebat*, *ſi in ſingulos texnos exigeret pullos*, *perfici ſexagena poſſe*. Ce paſſage prouve l'identité du *ſeſtertium* & du *ſeſtertius*; car on ſait qu'il faut quatre *ſeſtertius* pour égaler un denier, & ici il faut quatre *ſeſtertium* pour égaler le même denier, puiſque deux cents jeunes paons à cinquante deniers chacun, ſont 10000 deniers, 40000 *ſeſterces*, ou 9000 liv. C'eſt 45 liv. pour le prix d'un paon, & Varron a raiſon de dire, au même en-

droit, que jamais brebis ne fut d'un ſi grand rapport. Un paſſage de Cicéron (*Act. IV. in Verrem.*) n'eſt pas moins poſitif pour prouver que ces deux mots ont la même valeur & la même ſignification; on y voit une ſomme évaluée à *ſeſtertium ducenta quinquaginta millia*, qu'il énonce auſſi-tôt en *ſeſtertia*, en diſant : *numerantur illa ſeſtertia ducenta quinquaginta Syracuſanis*. Il y a pourtant ici une difference, c'eſt que Cicéroo a laiſſé ſous-entendre le mot *millia*, ce que Varron n'a pas fait. (*Metrologie de Paucton.*)

SESTERCIAIRE (Numéraire.) *Voyez* ARITHMÉTIQUE des Romains.

SESTERTIUM, lieu ſitué à deux milles & demi de la porte Eſquiline; ce lieu étoit ainſi nommé, dit Juſte-Lipſe, *quod ſemi tertis ab urbe milliari diſtabat*. C'étoit l'endroit où l'on jetoit les cadávres de ceux que les empereurs faiſoient mourir; & ce fut dans ce même endroit, dit Plutarque, qu'on jeta la tête de Galba, après qu'on l'eut aſſaſſiné & qu'on lui eut fait toutes ſortes d'outrages. (*D. J.*)

SESTERCIUS. } *Voyez* SESTERCES.
SESTERTIUM. }

SESTIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en argent.
RRR. en bronze.
O. en or.
Le ſurnom de cette famille eſt *CALVINUS*.

SESTUS, en Thrace. CHCTIΩN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RRRR. en bronze . . . . . *Pellerin.*
O en or.
O. en argent.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Trajan, de Gordien-Pie, de Philippe jeune, de Caracalla, d'Hadrien.

SETHRUM, dans l'Égypte. CEΘPOEITHC.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur d'Antonin.

SETIER. *Voyez MODIUS & SEXTARIUS.*

SEVERA (*Aquilia*), ſeconde femme d'Élagabale.

JULIA AQULLIA SEVERA AUGUSTA.

Ses médailles ſont :
RRRR. en or.
Elles manquent dans les plus grandes collections.
RR. en argent.
Le revers, avec le type de deux figures, eſt RRR.
RR. en G. B. de coin romain.
R. en M. B.
O. en G. B. de Colonies.
RRR. en M. & P. B.
RRRR. en G. B. grec.
RRR. en M. & P. B.
R. en médailles d'Égypte.

SEVERA, femme de Valentinien I.

VALERIA SEVERA AUGUSTA.

Ses médailles ne ſont connues, que dans le recueil de Goltzius, d'où elles ont été tirées par d'autres auteurs.

SÉVERE (Septime.)

LUCIUS SEPTIMIUS SEVERUS PERTINAX AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :
R. en or.
RRR. avec les différentes têtes de ſa famille.
RRRR. en or grec, au revers du roi Sauromate.

Le même roi ſe voyoit auſſi au revers des têtes de *Severe* & de Caracalla ſon fils, dans le cabinet de Pellerin.

C. en argent; avec pluſieurs têtes de ſa famille, R. & RR.
R. en médailles greques d'argent.
RR. en médaillons latins d'argent.
RR. en médaillons grecs de bas-argeot, frapés en Syrie.
C. en G. B. de coin romain.
RRR. avec la tête de Julie au revers.
C. en M. B. Quelques revers ſont R. & RR.
RR. en G. B. de Colonies.
R. en M. & P. B.
R. en G. B. grec.
C. en M. B. & R. du même module; au revers, la tête de Julie dans un temple, & au revers, la tête du roi Abgare.
C. en P. B.

Vaillant ne raporte aucune médaille de la colonie de Laodicée ſous cet empereur. On en a pluſieurs d'un volume qui approche de celui des médaillons, ſur leſquelles les têtes de *Severe* & de Julie ſa femme ſont acolées. R.

Les médaillons latins de bronza de ce prince, ſont beaucoup plus rares que les grecs : on en connoît de ces deroiers ſoixante ou quatre-vingts différens.

Dans le palais Barberini de Rome, on voit une ſtatue de bronze de Septime *Severe*, dont les bras & les pieds ſont modernes.

„ Fabretti, dit Winckelmann, (*Hiſt. de l'art. liv. VI. chap.* 4.), ſemble porté à croire (*Inſc. liv. III. p.* 400. *n°.* 293. *Conf. Buonarotti. oſſ. ſopr. alc. medagl. p.* 264.) que deux ſtatues, qui ſont dans la maiſon de Carpegna à Rome dont on a fait un Marc-Aurele & un Septime *Severe*, en leur ſubſtituant des têtes étrangeres, furent du nombre de celles que Mummius apporta de la Grece, parce qu'il y avoit ſur la baſe des deux figures cette inſcription : *M. MUMMIUS cos*, quoique le deſtructeur de Corinthe s'appelât Lucius. Mais les connoiſſeurs de l'art y trouveot une manœuvre d'un temps bien poſtérieor à celui-là. D'ailleurs l'armure dont les figures ſont revêtues eſt manifeſtement du ſiecle des empereurs. Pour les ancienes baſes, il eſt probable qu'elles ſe ſont perdoes, puiſqu'on voit de nooveaux pieds avec de nouveles baſes „.

„ Les bas-reliefs qui décorent l'arc de *Severe*,

& ceux qui ornent un autre monument de la même eſpece, appelé l'arc des orfevres, parce qu'il fut érigé par cette communauté à l'honeur de cet Empereur & de ſon fils Caracalla, ſont d'une exécution ſi médiocre, qu'il paroît ſurprenant que l'art ait pu décheoir à ce point, dans l'eſpace de douze ans, depuis la mort de Marc-Aurele. La prétendue ſtatue de Peſcennius Niger, qui eſt au palais Altieri, ſeroit encore plus rare que celle de *Sévere* & que toutes ces médailles, ſi elle pouvoit effectivement repréſenter cet empereur qui ayant diſputé l'empire à *Sévere* fut défait & tué par ſon concurrent. D'ailleurs la tête de cette ſtatue reſſemble beaucoup à celle de *Sévere* „.

SÉVERE (Colonne de Septime). *Voyez* POMPÉE.

SÉVERE (ALEXANDRE).

MARCUS AURELIUS SEVERUS ALEXANDER AUGUSTUS.

Ses médailles ſont:

C. en or. Quelques revers ſont RR. & avec la tête de Mamée RRRR.

RRRR. en médaillons d'or, avec les têtes de *Sévere*-Alexandre, & de Mamée en regard, & au revers *felicitas temporum*.

Ce médaillon eſt dans la collection nationale.

RR. en quinaires d'or.

C. en argent.

Il y a des revers rares; celui qui repréſente les thermes de ce prince eſt le plus rare.

C. en G. B. de coin romain. Quelqnes revers ſont: R. & RR.

C. en M. B. Quelqnes revers R.

RRR. en M. B. avec ſa tête en regard de celle d'Orbiana.

RR. avec ſa tête & celle de Mamée.

RR. en G. B. de Colonies, excepté d'Antioche.

Beauvais en avoit une de la colonie d'Édeſſe avec les têtes en regard d'Alexandre & de Mamée.

RR. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. & P. B. & RRR. en M. B. avec ſa tête & celle de Mæſa.

R. en G. B. d'Égypte.

C. en M. B. excepté celles où il n'eſt donné à *Sévere*-Alexandre que le titre de *Cæſar*.

Il y a des médaillons latins de bronze qui ſont très-rares, entr'autres ceux où l'on voit les têtes d'Alexandre & de Mamée. Les médaillons grecs ſont moins rares.

„ On ne connoît, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'art. liv. VI. c. 8.*), aucune ſtatue d'Alexandre-*Sévere*: du moins juſqu'ici il ne s'en eſt pas trouvé une ſeule à Rome „.

„ À l'égard de la grande urne ſépulcrale du muſéum du Capitole, ſur le couvercle de laquelle on trouve repréſentées les figures de deux époux de grandeur naturele, elle a été priſe long-temps pour celle qui renfermoit les cendres de cet empereur. On a cru reconoître ſon portrait dans la figure d'homme qui s'y trouve; mais il faut, pour plus d'une raiſon, qu'elle renferme les cendres d'une toute autre perſone. Cette figure, qui porte une barbe courte, repréſente une perſone de plus de cinquante ans; & l'on ſait qu'Alexandre-*Sévere* fut maſſacré près de Maience par ſes ſoldats révoltés, n'ayant pas encore trente ans, après en avoir régné quinze. Pour ce qui regarde la figure de femme, dont la reſſemblance avec Mamée, mere de cet empereur, a donné lieu à la fauſſe dénomination de ce monument, c'eſt ſans contre-dit le portrait d'une épouſe à côté d'un époux. En ſuppoſant cette dénomination, il nous reſte à parler des figures de relief du beau vaſe de verre qu'on a trouvé dans cette urne; au lieu de regarder ces figures comme faiſant alluſion au nom d'Alexandre-*Sévere*, il n'y a qu'à les appliquer à la génération d'Alexandre le Grand. Ce n'eſt pas ici l'endroit d'expliquer au long les figures de ce vaſe: je renvoie le lecteur à la repréſentation de cette antique que Sante-Bartoli nous a donnée dans ſon ouvrage des ſépulcres anciens. (*P. S. Bartoli, ſepolc. tav.* 85.) Je me contenterai d'indiquer ſeulement en deux mots, que le ſujet de ce vaſe repréſente, ſuivant toutes les apparences, la fâble de Pélée & de Thétis qui s'étoit métamorphoſée en ſerpent pour ſe ſouſtraire aux pourſuites de ſon amant. Ce même ſujet étoit repréſenté ſur le coffre de Cypſélus; la jeune Thétis, un ſerpent dans ſa main, veut éfrayer Pélée prêt à l'embraſſer. (*Pauſanias liv. III. p.* 223. *l. XXII.*)„

SÉVERE II du nom.

FLAVIUS VALERIUS SEVERUS CÆSAR & poſtea AUGUSTUS.

Ses médailles ſont:

RRR. en or.

O. en argent.

RRR. en médaillons d'argent.

R. plutôt que C. en M. B.

RR. en P. B.

SÉVERE III du nom.

LIBIUS SEVERUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont:

R. en or.

C. de la forme du quinaire.

RR. en argent.

O. en B.

SEVERIANA aquæ. Voyez AQUEDUC.

SÉVERINE femme d'Aurélien.

ULPIA SEVERINA PIA FELIX AUGUSTA.

Ses médailles ſont:

RRR. en or.

R. en médaillons de billon, avec les titres de *PIA FELIX.*

R. en médaillons de bronze, au revers d'Aurélien.

C. en M. & P. B.

R. en M. B. d'Égypte.

C. en P. B.

SEVILLANUS, ſurnom de la famille FABIA.

SEVIR étoit chez les Romains, le commandant d'un eſcadron de cavalarie : *Sevirum turmis equitum romanorum jam conſulem deſignatum creavit*, dit Capitolin (*In Marco cap.* 6.). Dans les villes municipales, dans les colonies, dans les préfectures, on appeloit *ſeviri* les magiſtrats qui gouvernoient au nombre de ſix.

SEVIRI AUGUSTALES, étoient les ſix plus anciens ſacrificateurs d'Auguſte, créés par Tibere au nombre de vingt un.

SEUTES III, roi de Thrace. ΒΑΙΣΑΕ ΣΕΥΤΟ. Ses médailles ſont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

SEXAGENARIUM de ponte dejitere, priver un vieillard ſexagénaire du droit de donner ſon ſuffrage dans les élections à Rome. Le peuple paſſoit ſur un petit pont, pour aller jeter la boulete dans l'urne, quand il s'agiſſoit d'élire les magiſtrats, & on rejetoit les vieillards qui avoient ſoixante ans.

SEXES des divinités. Les anciens croyoient honorer leurs dieux, en leur attribuant les deux *ſexes*, & les faiſant hermaphrodites, pour exprimer la vertu géoérative & féconde des Dieux. Auſſi Arnobe remarque que dans leurs invocations, ils avoient coutume de dire : ſoit que tu ſois dieu, ſoit que tu ſois déeſſe : *Nam conſuetis in precibus dicere, ſive tu deus, ſive tu dea, quæ dubitationis exceptio dare vos diis ſexum diſjunctione ex ipſa declarat.* (*Arnob. contra Gent. lib. III.*) *Voyez* à ce ſujet Aulu-Gelle (*Lib. II. 23.*)

Dans les hymnes attribués à Orphée, le poëte parlant à Minerve dit :

Ἄρσην μὲν καὶ θῆλυς ἔφυς.

Tu es mâle & femele.

Plutarque, dans ſon Traité d'Iſis & d'Oſiris, dit : Ὁ δὲ θεὸς ὁ ἀρρενόθηλυς ὢν ζωὴ καὶ φῶς λόγον ἕτερον τοῦ δημιουργοῦ ; *or dieu qui eſt une intelligence mâle & femele, étant la vie & la lumiere, a enfanté une autre intelligence, créatrice du monde.*

Vénus même a été peinte mâle & femele. Macrobe (*Saturn. III.*) dit qu'un poëte nommé *Cælius* l'avoit appelée *pollentemque deum Venerem, non deam*, & que dans l'Iſle de Cypre, on la peignoit avec de la barbe. *Voyez* DIEUX des Gaulois & SEAU.

SEX libella teruncius, monoie de compte des Romains.

Elle étoit repréſentée par ce ſigne ;

SH S— T

Elle valoit :

2 ½ âs

ou 5 ſemis-æris.

ou 6 ½ libelles.

ou 12 ½ ſembelles.

ou 25 teruncius.

SEXIS, *triens ſemuncia*, monoie de compte des Romains.

Elle étoit repréſentée par ce ſigne :

-X- = = S

Elle valoit :

4 ½ onces de compte.

ou 6 âs effectifs.

ou 9 ſemi-onces de compte.

ou 18 ſiciliques de compte.

ou 36 ſemi-ſiciliques de compte.

SEXIS, *ſexuſſis*, monoie des Romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome juſqu'à l'an 485, ſelon M. Pauſton (*Metrologie.*) 6 livres de France.

SEXTANS, la ſixieme partie d'un tout, & de l'âs romaio, qui repréſentoit un tout diviſé en douze onces.

SEXTANS, monoie de compte des Romains.

Elle étoit repréſentée par ce ſigne :

=

Elle valoit :

2 onces.

ou 4 ſemi-onces.

ou 6 duelles.

ou 8 ſiciliques.

ou 12 ſextules.

ou 48 ſcripules.

SEXTANS, monoie des Romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome juſqu'à l'an 485, 3 ſous 4 deniers, monoie actuele de France, ſelon M. Pauſton.

Elle valoit alors en monoie du même peuple :

1 $\frac{2}{3}$ *ſeſcuncia*.

ou 2 onces.

ou 4 *ſemuncia*.

ou 12 ſextules.

Sextans, meſure de capacité pour les liqueurs des Romains.
Elle valoit 3 roquilles & $\frac{444}{1000}$ de France, ſelon M. Paucton.
Elle valoit en meſures du même peuple:

2 onces.

Sextans, meſure linéaire des Romains.
Elle valoit 1 pouce & $\frac{9993}{10000}$ de France, ſelon M. Paucton.
Elle valoit en meſures du même peuple:

2 onces.

Sextans, meſure gromatique ou d'arpentage des Romains.
Elle valoit 220 toiſes carrées & $\frac{44}{100}$ de France.
Elle valoit en meſures du même peuple:

2 onces.

Sextans, diviſion de l'ancienne livre romaine.
Il valoit en poids de France 1052 grains.
Il valoit en poids des Romains:

2 onces.

Sextans de Celſe, poids des Romains.
Il valoit en poids de France 12 grains & $\frac{24}{25}$.
Il valoit en poids des Romains:

1 $\frac{2}{3}$ ſimplium.

ou 3 $\frac{1}{3}$ ſiliques.

SEXTARIUS, ſetier, ăs, la ſixieme partie du conge, meſure de capacité pour les liqueurs des Romains.
Elle valoit $\frac{4441}{10000}$ de pinte de France, ſelon M. Paucton.
Elle valoit en meſures du même peuple:

2 hémines.

ou 4 *quartarius*.

ou 8 acétabules.

ou 12 cyathes.

ou 48 ligules.

C'étoit la meſure du vin que buvoient à leur repas les gens ſobres, comme Vopiſcus le remarque de l'empereur Tacite: *Ipſe fuit vitæ parciſſimæ, ita ut ſextarium vini totâ die nunquam potaverit.*

Sextarius, ăs, meſure de capacité pour les grains, &c., des anciens Romains.
Elle valoit $\frac{4441}{10000}$ de pinte de France.
Elle valoit en meſures du même peuple:

2 hémines.

ou 8 acétabules.

ou 12 cyathes.

ou 48 ligules.

SEXTIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius, & un bronze de Theupolo, avec *SIX & ROMA*.

SEXTILIA, famille romaine dont on a des médailles:
RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

SEXTILIS. *Voyez* Août.

SEXTULE, ſixieme partie de l'once, ſoixante & douzieme partie d'un tout.
Monoie de compte des Romains, elle étoit repréſentée par ce ſigne, U.
Elle valoit 4 ſcripules.
Monoie de bronze des Romains, elle valut, depuis la fondation de Rome juſqu'à l'an 485, 3 $\frac{1}{4}$ deniers de France, ſelon M. Paucton (*Métrologie*.)

Sextule d'argent. *Voyez* Danier.

Sextule, de terre, meſure gromatique des anciens Romains.
Elle valoit 10 toiſes carrées & $\frac{1}{100}$ de France, ſelon M. Paucton.
Elle valoit en meſures du même peuple:

4 ſcripules de terre.

ou 400 pieds Romains carrés.

Sextule, ſeſcle, poids romain.
Il valoit en poids de France 87 grains.
Il valoit en poids romains:

1 $\frac{1}{2}$ denier de Papyrius.

ou 1 $\frac{5}{6}$ denier de Néron.

ou 4 ſcripules.

ou 7 ſextans de Celſe.

ou 8 ſimplium.

ou 24 ſiliques.

SEXTUMVIR AUGUSTAL. On ſait que ce fut Tibere qui inſtitua la ſociété des prêtres appelés *ſodales auguſtales*, en l'honneur d'Auguſte déifié, pour lui offrir des ſacrifices dans les temples qu'il lui avoit fait élever. Ils ne furent pas ſeulement établis à Rome. Les principales villes des Gaules en eurent auſſi, & ſur-tout celle de Lyon, où étoit ce temple fameux, conſacré à la mémoire d'Auguſte par ſoixante nations, qui y avoient placé chacune leur ſtatue avec leurs ſymboles, pour juſtifier à la poſtérité qu'elle avoient toutes contribué à ſon embelliſſement. Il y avoit cette différence entre les *ſextumvirs auguſtaux*, établis à Rome, & ceux des autres villes, qu'ils

n'étoient que ſix dans les provinces, & que les premiers étoient plus diſtingués & en plus grand nombre. Ils étoient vingt-cinq à Rome, dont vingt-un furent tirés au ſort entre les principaux de la ville; les quatre autres furent Tibere lui-même, Druſus, Germanicus & Claude. Néron & quelques-uns de ſes ſucceſſeurs le furent auſſi dans la ſuite; mais à meſure que l'on s'éloigna du ſiecle d'Auguſte, l'ordre des *ſextumvirs auguſtaux* s'avilit & s'anéantit également par-tout. (*D. J.*)

SEXTUS, ſurnom pris de l'ordre de la naiſſance.

SEXUNX, monoie des anciens Romains. *Voyez* SEMIS.

SEXUNX, *ſemis*, diviſion de la livre romaine.

Elle valoit en poids de France 3156 grains, ſelon M. Paucton.

Elle valoit en poids romains :

5 $\frac{1}{2}$ quincunx.

ou 1 $\frac{1}{2}$ triens.

ou 2 quadrans.

ou 3 ſextans.

ou 6 onces.

SEXUNX, *ſemis*, meſure linéaire des Romains. Elle valoit, ſelon M. Paucton, 5 pouces $\frac{5}{1000}$ de France.

SEXUNX, *ſemis*, acte carré, meſure gromatique ou d'arpentage des Romains.

Elle valoit, ſelon M. Paucton, 361 toiſes carrées & $\frac{5}{10}$ de France.

SEXUNX, *ſemis*, hémine, meſure de capacité pour les liquers des Romains.

Elle valoit 10 roquilles $\frac{5}{1000}$ de France, ſelon M. Paucton.

Elle valoit en meſure du même peuple :

1 $\frac{5}{12}$ quincunx.

ou 1 $\frac{1}{2}$ triens.

ou 2 quadrans.

ou 3 ſextans.

ou 6 onces.

SEXUSSIS, le même que *Sexis*. *Voyez* ce mot.

SIBINDUS, dans la Phrygie.

Hardouin attribue à cette ville quelques médailles impériales greques.

SIBYLLES. Les Grecs & Romains donnerent ce nom à de certaines femmes, qu'ils diſoient inſpirées de l'eſprit prophétique. Diodore croit qu'elles furent ainſi appelées, ou du nom de celle de Delphes, ou d'un mot grec (σιβύλλα de σιὸς, dieu, de βουλὴ, conſeil; c'eſt-à-dire, conſeil de dieu), qui ſignifie inſpiré, ou conſeillé par les dieux. On convient aſſez communément qu'il y a eu des *ſibylles*, mais on ne s'acorde pas ſur le nombre. Platon, le premier des anciens qui en ait parlé, ſemble n'en reconoître qu'una; car il dit ſimplement la *ſibylle*. Quelques auteurs modernes ont ſoutenu, après ce philoſophe, qu'il n'y avoit eu effectivement qu'une *ſibylle*, ſavoir, celle d'Érythrée en Ionie; qu'elle a été multipliée dans les écrits des anciens, parce qu'elle a beaucoup voyagé, & vécu très-longtemps. Solin & Auſone en comptent trois; l'Érithréene, la Sardiene & la Cumée. Élien, en admet quatre; ſavoir, celle d'Érithrée, celle de Sardes, l'Égyptiene & la Samiene. Enfin, Varron, cité par Lactance, & ſuivi du plus grand nombre des ſavans, diſtingue dix *ſibylles*, qu'il nomme en cet ordre; la Perſique; c'eſt celle qui dans les vers ſibyllins ſuppoſés, ſe dit bru de Noe; on la nommoit Sambéthe. La Libyene, qu'on diſoit être fille de Jupiter & de Lamia, & qui voyagea en pluſieurs endroits, à Samos, à Delphes, à Claros, &c. La *Delphique*, étoit fille de Tirésias Thébain; après la priſe de Thebes, elle fut conſacrée au temple de Delphes, par les Épigones, & eut la premiere le nom de *ſibylle*, au raport de Diodore, parce qu'elle étoit ſouvent épriſe d'une fureur divine. La *Cumée*, qui faiſoit ſa réſidence ordinaire à Cumes, en Italie. *L'Érythréene*, qui prédit le ſuccès de la guerre de Troye, dans le temps que les Grecs s'embarquoient pour cette expédition. La *Samiene*, dont on avoit trouvé les prophéties dans les anciennes annales des Samiens. La *Cumane*, née à Cumes, dans l'Éolide; c'eſt celle qu'on nomme Démophile, Hérophile, ou même Amalthée, & qui apporta à Tarquin l'ancien, ſes vers à vendre. *L'Helleſpontine*, née à Marpeze, dans la Troade, qui avoit prophétiſé du temps de Solon & de Cyrus: La *Phrygiene*, qui faiſoit ſon ſéjour à Ancyre, où elle rendoit ſes oracles. Et enfin la Tiburtine, nommée Albunée, qui fut honorée comme une divinité à Tibur ou Tivoli, ſur le Tévéron.

On a parlé de la *ſibylle* de Cumes, ſous le nom de *Déiphobe*: on peut y ajouter ce que Virgile (*Eneid. liv.* III), dit de la maniere dont elle rendoit ſes oracles. „ Vous trouverez au „ fond d'une grote une *ſibylle*, qui annonce aux „ humains les ſecrets de l'avenir; elle écrit ſes „ oracles ſur des feuilles volantes, qu'elle arange „ dans ſa caverne, où ils reſtent dans l'ordre „ qu'il lui a plu de leur donner. Mais il arive „ quelquefois que le vent, lorſqu'on en ouvre „ la porte, dérange les feuilles; la *ſibille* dé„ daigne alors de raſſembler ſes feuilles éparſes „ dans ſa caverne, & néglige de rétablir l'ordre „ des vers. Ceux qui la vienent conſulter, fru„ ſtrés ainſi de leurs eſpérances, s'en retournent „ ſouvent ſans réponſe, en maudiſſant & la „ prêtreſſe, & ſon antre „.

On peut voir à l'article *Démophile*, la ſeptieme des *ſibylles*, l'origine des livres ſibyllins. Après que Tarquin en eut fait l'acquiſition, il en confia

la garde à deux prêtres particuliers, nommés *Duumvirs* dont tout le ſacerdoce ſe borna d'abord aux ſoins que demandoit ce dépôt ſacré : on y attacha enſuite la fonction de célébrer les jeux ſéculaires. Ces livres étoient conſultés dans les grandes calamités ; mais il falloit un décret du ſénat pour y avoir recours, & il étoit défendu, ſous peine de mort, aux duumvirs de les laiſſer voir à perſone. Valere-Maxime dit que M. Atilius, Duumvir, fut puni du ſupplice des parricides, pour en avoir laiſſé prendre une copie par Pétronius Sabinus. Ce premier recueil d'oracles ſibyllins périt dans l'incendie du Capitole, ſous la dictature de Sylla. Après cet accident, le ſénat, pour réparer cette perte, envoya en différens endroits, à Samos, à Troye, à Érythrée, & dans pluſieurs autres villes de l'Italie, de la Grece, de l'Aſie, pour recueillir ce qu'on pouroit trouver de vers ſibyllins, & les députés en raporterent un grand nombre ; mais comme il y en avoit ſans doute d'apocryphes, on commit des prêtres, pour en faire un choix judicieux. Ces nouveaux livres ſibyllins furent dépoſés au Capitole, comme le premier ; mais on n'y eut pas autant de foi, & ce qu'ils contenoient, ne fut pas ſi ſecrétement gardé; car il paroît que la plupart de ces oracles étoient publics, & que chacun, ſelon les événemens, en faiſoit l'application à ſa fantaiſie.

Il n'y eut que les vers de la *ſibylle* de Cumes, dont le ſecret fut toujours gardé. On forma un collége de quinze perſones, pour veiller à la conſervation de cette collection, qu'on nomma *quindécemvirs* des *ſibylles* : on avoit auſſi une ſi grande foi aux prédictions qui y étoient contenues, que, dès qu'on avoit une guerre importante à entreprendre, une ſédition violente à apaiſer, lorſque l'armée avoit été défaite, que la peſte ou la famine, ou quelque maladie épidémique affligeoit la ville ou la campagne; enfin, lorſqu'on avoit obſervé quelques prodiges, qui menaçoient de quelque grand malheur, on ne manquoit pas d'y avoir recours. C'étoit une eſpece d'oracle permanent, auſſi ſouvent conſulté par les Romains, & avec autant de confiance, que celui de Delphes par les Grecs.

Quant aux oracles des autres *ſibylles*, qu'on avoit recueillis, & dont le public avoit connoiſſance, les politiques ſavoient en faire uſage pour leurs propres intérêts, ſouvent même ils en inventoient & les faiſoient courir parmi le peuple, comme anciens, afin de les faire ſervir aux projets de leur ambition. C'eſt ainſi que Lentulus Sura, un des chefs de la conjuration de Catilina faiſoit valoir une prétendue prédiction des *ſibylles*, que trois Corneliens auroient à Rome la puiſſance ſouveraine: Sylla & Cinna, tous deux de la maiſon Cornélienne, avoient déja vérifié une partie de la prédiction. Lentulus, qui étoit de la même famille, ſe perſuada que les deux tiers de la prédiction ayant déja été vérifiés, c'étoit à lui à l'achever, en s'emparant du pouvoir ſuprême; mais la prévoyance du conſul Cicéron empêcha les effets de ſon ambition. Pompée, voulant rétablir Ptolémée Aulétès dans ſon royaume d'Égypte, la faction qui étoit contraire à Pompée dans le ſénat, publia une prédiction ſibylline, qui portoit que, ſi un roi d'Égypte avoit recours aux Romains, ils ne devoient pas lui refuſer leurs bons offices, mais qu'il ne falloit pas lui fournir des troupes. Cicéron, qui étoit dans le parti de Pompée, ne doutoit pas que l'oracle ne fût ſuppoſé; mais au lieu de le réfuter, il chercha à l'éluder : il fit ordoner au proconſul d'Afrique, d'entrer en Égypte avec une armée, & d'en faire la conquête pour les Romains : enſuite, on en fit préſent à Ptolémée. Lorſque Jules-Céſar ſe fut emparé de l'autorité ſouveraine, ſous le titre ne dictateur perpétuel, ſes partiſans, cherchant un prétexte pour lui faire déférer le titre de roi, répandirent dans le public un nouvel oracle ſibyllio, ſelon lequel les Parthes ne pouvoient être aſſujétis que par un roi des Romains. Le peuple étoit déja déterminé à lui en acorder le titre, & le ſénat devoit en rendre le décret, le jour même que Céſar fut aſſaſſiné.

Pauſanias raporte, dans ſes Achaïques, une prédiction des *ſibylles*, ſur le royaume de Macédoine. L'oracle étoit conçu en ces termes. „ Macédo„ niens, qui vous vantez d'obéir à des rois, iſ„ ſus des anciens rois d'Argos; apprenez que deux „ Philippes ſeront tout votre bonheur & tout „ votre malheur : le premier donnera des maî„ tres à des grandes villes & à des nations ; le „ ſecond, vaincu par des peuples, ſortis de l'oc„ cident & de l'orient, vous perdra ſans reſſource, „ & vous couvrira d'une honte éternele „. En effet l'empire de Macédoine, après être parvenu à un haut point de gloire, ſous Philippe, pere d'Alexandre, tomba en décadence ſous un autre Philippe, qui devint tributaire des Romains. Ceux-ci étoient placés au couchant de la Macédoine, & ils furent ſecondés par Attalus, roi de Myſie, contrée ſituée à l'orient. Une *ſibylle* avoit ſans doute auſſi prédit ce grand tremblement de terre, qui ébranla l'île de Rhodes, juſque dans ſes fondemens ; car Pauſanias, dit à cette occaſion, que la *prédiction de la ſibylle ne ſe trouve que trop acomplie*.

Nous avons encore aujourd'hui une collection de vers ſibyllins, en huit livres, qui contiene ſur la religion chrétiene, & ſur ſes myſteres, des prédictions claires & préciſes : mais tous les critiques conviennent que c'eſt un ouvrage ſuppoſé, le fruit de la pieuſe fraude de quelques chrétiens du ſecond ſiecle de l'égliſe. Plus zélés qu'habiles, ils prétendirent prêter des armes à la religion, & combatre le paganiſme avec plus d'avantage. *Voyez* CUMES, DEIPHOBE, DÉMOPHILE, ÉRYTHRÉE, HÉROPHILE.

SICA, nymphe, dont Bacchus devint amoureux, & qu'il transforma en figuier (συκῆ).

C'eſt pour cela qu'on trouve ce dieu ſouvent couronné de feuilles de figuier.

SICA, épée coutbée, ſâbre, la harpé des Thraces.

SICÉ, nymphe, une des huit filles d'Oxilus & d'Hamadryade.

SICERA, toute ſorte de boiſſon fermentée, qui n'eſt pas du vin, telle que la biere, le cidre, la liqueur de palmier, l'hydromel, &c.

Sicera, dit Iſidore, (*l.* 20. 3.) *eſt omnis potio, quæ extra vinum inebriare poteſt.*

SICHÉE, ou SICHARBAS, le plus riche des Phéniciens, épouſa Didon, ſœur de Pygmalion, roi de Tyr. Celui-ci, aveuglé par la paſſion des richeſſes, ſurprit un jour *Sichée*, dans le temps qu'il faiſoit un ſacrifice en ſecret, & l'aſſaſſina au pied de l'autel, pour ſe mettre en poſſeſſion des tréſors de ſon beau-frere. Cette mort fut quelque temps cachée à ſon épouſe; mais l'ombre de *Sichée*, privée des honeurs de la ſépulture, apparut en ſonge à Didon, dit Virgile, (*Enéid. l.* 1.) avec un viſage pâle & défiguré; elle lui découvrit ſa poitrine percée d'un coup mortel, & lui révéla le fatal ſecret du crime commis dans ſa maiſon. En même temps, elle lui conſeilla de s'éloigner de ſa patrie, & d'emporter avec elle des tréſors cachés depuis long-temps dans un endroit qu'il lui indiqua. *Voyez* DIDON. (D. J.)

SICILA. Lorſque ceux qui colloient les feuilles de *Papyrus*, avoient formé un rouleau de papier, on l'ébarboit (*Lucian. adv. indoct. c.* 3.), comme cela ſe remarque viſiblement aux manuſcrits d'Herculanum. L'inſtrument pour ébarber ces rouleaux ſe nommoit chez les latins *ſicila*.

SICILE. L'Italie n'a point eu nulle part de dépendance auſſi fertile, que l'étoit la Sicile en froment, miel, ſafran, & en toutes les choſes dont l'homme a beſoin, fruits, troupeaux, laines; en un mot, c'étoit le grenier de Rome. Le territoire de Meſſine produiſoit l'excellent vin, appelé *vinum mamertinum*. Les vins & les troupeaux des environs de la ville de Catane, dont les terres ſont fécondées par les cendres du mont-Etna, avoient encore beaucoup de réputation. On faiſoit grand cas du miel du mont Hybla. Cette île, après avoir été dépeuplée par les armées Carthaginoiſes & Romaines, demeura aux grands de Rome, qui ſe la partagerent, & la firent cultiver par des eſclaves, qui y labouroient les terres, & y faiſoient paître des troupeaux. On ne doit pas être ſurpris ſi elle perdit alors de ſa fécondité. Les terres qui avoient rendu cent pour un, ſous les Hiérons, ne produiſoient plus que huit ou dix au temps de Cicéron. Des villes qui avoient été très-floriſſantes, n'étoient plus que des ruines dans le ſiecle où vivoit Strabon. Meſſane, Tauromenium, Catane, Syracuſe, qui avoit cent quatre-vingts ſtades, ou quatre lieues trois-cinquiemes de circuit, Naxe, Mégare, furent anéanties par la deſtruction des habitans. Le célebre canton des Léontina éprouva le même malheur. La côte depuis le cap Pachin juſqu'à celui de Lilybée, étoit déſerte; on n'y voyoit plus que les veſtiges de Camarine, d'Agrigente, de Lilybée. Dans l'intérieur du pays, la plupart des anciennes villes n'étoient plus habitées, ou ne l'étoient que par quelques pâtres; Himere, Géla, Callipolis, Sélinonte, Eubée, & beaucoup d'autres, étoient abſolument abandonées.

LA SICILE eſt de forme triangulaire, terminée par trois caps principaux; de là lui vient le ſurnom *trinacria* & *triquetra*.

Elle avoit, diſoit-on, pris ſon nom de *Siculus*, fils de Neptune. *Voyez* CYCLOPES, ITALIENS.

SICILE, (Médailles de la).

Le ſymbole ordinaire de la *Sicile*, ſur les médailles, eſt la triquetre, ou la réunion de trois cuiſſes avec leurs jambes & leurs pieds. Souvent une tête eſt placée à la réunion des trois cuiſſes. Ce ſymbole eſt relatif à ſes trois promontoires.

On voit encore ſur pluſieurs médailles de *Sicile*, la tête de Cérès, couronée d'épis avec leurs feuilles, que l'on a pris mal-à-propos pour des roſeaux. Cette tête eſt ſouvent entourée de poiſſons.

Médaillon autonome de la Sicile. ΣΙΚΕΛΙΟΤΑΝ.

Pellerin a publié ce médaillon d'argent, qui paroît avoir été commun à toute la Sicile. Il porte pour type un quadrige. Pellerin avoit des doutes ſur ſon antiquité.

Les *Rois de Sicile*, dont on a des médailles, ſont:

GÉLON.

THÉRON.

HIÉRON I.

MAMERCUS.

PHILISTIS, reine.

AGATHOCLE.

PHINTIAS.

HIÉRON II.

HIÉRONYME.

SICILIQUE, monoie de compte des Romains.

Il étoit repréſenté par ce ſigne:

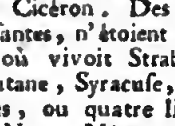

dans le numéraire dénariaire.

Il valoit 2 demi-ſiciliques de compte.

Dans le numéraire frumentaire, le *ficilique* de compte étoit repréſenté par ce ſigne :

Il valoit :

1 ½ ſextule,

ou 6 ſcripules.

SICILIQUE de cuivre, monoie depuis le regne de Claude ou de Néron juſqu'à Conſtantin. *Voyez* As.

SICILIQUE, poids romain.

Il valoit en poids de France 131 grains & ½, ſelon M. Pauſton.

Il valoit en poids des Romains :

1 ½ ſextule,

ou 1 ½ denier de Papyrius.

ou 6 ſcripules.

ou 10 ½ ſextans de Celſe.

ou 12 ſimplium.

ou 36 ſiliques.

SICILIQUE de terre, meſure gromatique des Romains.

Il valoit 15 toiſes carrées & $\frac{5}{1000}$ de France, ſelon M. Pauſton.

Il valoit en meſure du même peuple :

1 ½ actes ſimples.

ou 1 ½ ſextule.

ou 6 ſcripules de terre.

ou 600 pieds romains carrés.

SICILIQUE, meſure linéaire des Romains.

Il valoit $\frac{7}{1000}$ de pouce de France, ſelon M. Pauſton.

Il valoit en meſures du même peuple :

6 ſcripules.

SICINIA, famille romaine dont on a des médailles :

RR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

SICINNIS, eſpece de danſe où l'on chantoit en danſant, laquelle étoit pratiquée par les Phrygiens, dans les fêtes de Bacchus-Sabazius : *Sicinnem cernicam eſſe ſaltationem*, dit Euſtathe, commentateur d'Homere, *a Phrygibus ſaltatam in Sabazii Dyeniſi honorem*. Cette danſe fut auſſi en uſage chez les Romains ; & les baladins qui s'y exerçoient, s'appeloient *ficinniſta*.

SICINUS, île de la mer Égée.

S'il faut en croire les fables, Thoas, roi de Lemnos, & fils de Bacchus, fut garanti par ſa fille du malheur qu'éprouverent les autres hommes de Lemnos d'être maſſacrés par leurs femmes. Il fut pouſſé par les vents dans l'île appelée depuis *Sicinus*, & il épouſa la nymphe Œnone ou Œnois, de laquelle il eut un fils appelé *Sicinus*, qui donna ſon nom à l'île. On la nomme aujourd'hui *Sichine* ou *Sicine* ; mais elle eſt déſignée dans les cartes marioles ſous le nom de *Zétine*, *Sétine* ou *Sétin*. (*D. J.*)

SICINUS, île. ΣΙΚΙ.

Ses médailles autonomes ſont :

RRR. en bronze. . . . . *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire eſt :

Un raiſin ou une abeille.

SICLE, monoie & poids de l'Égypte & de l'Aſie, les mêmes que le TÉTRADRACHME. *Voyez* ce mot.

SICLE. C'étoit une monoie des Hébreux, qui valoit quatre drachmes attiques, ou quatre deniers romains. L'Écriture l'appele autrement *ſolidus* & *ſtater*. Les docteurs juifs doutent de quel poids étoit le *ſicle* ; & ce n'eſt que par conjecture, & ſur le poids des *ſicles* modernes que l'on a jugé que les *ſicles* ſont de quatre drachmes attiques. (*Voyez* BUDÉE.) Souciet, jéſuite, en décrit pluſieurs dans ſa diſſertation ſur les médailles hébraïques, p. 20. Il avertit *p.* 21. que le tiers de *ſicle* & le quart de *ſicle*, décrits par Waſérus, dans ſon livre *de ant. num. Hebr. L. II*, c. 7. ſont faux, & de l'invention de cet auteur.

Le *ſicle* hébraïque en poids peſoit 260 grains, ſelon Merſenne, & il étoit compoſé de vingt oboles, & chaque obole étoit du poids de ſeize grains d'orge. Ce poids eſt juſte ; on en a peſé un du cabinet national, qui s'eſt trouvé de 268 grains, un autre de 264. S'il s'en trouve de moins peſans, on les a limés ou rognés, ou enfin il y a quelque déchet. Il y au cabinet national un quart de *ſicle* d'argent, qui ne peſe que 52 grains au lieu de 67 ou environ, mais il eſt troué ; ce qui fait manifeſtement cette différence de 15 grains. Le docteur Cumberland dit qu'il en a peſé pluſieurs, & qu'il les a trouvés à peu près du poids d'une demi-once romaine ; ſelon ſon calcul, le *ſicle* valoit plus de 30 ſous, monoie de France.

Quelques-uns croient que les Hébreux ont eu deux ſortes de *ſicles*, le commun, ou profane, qui étoit appelé *didrachme* ; & le ſecond du ſanctuaire, qui étoit le double de l'autre. Et c'eſt par cette voie que quelques auteurs prétendent que l'on peut réſoudre les difficultés qui ſe rencontrent en quelques endroits de l'Écriture ſainte, où il eſt parlé de certaines choſes dont le poids paroît incroyable ; comme, quand il eſt dit, que toutes les fois, qu'Abſalon faiſoit couper ſes cheveux, dont la peſanteur l'incommodoit, on

Digitized by Google

en coupoit le poids de deux cents *ficles*. Mais Villalpandus ſoutient le contraire. Le docteur Cumberland croit auſſi que cette diſtinction eſt imaginaire. Morin, & pluſieurs ſavans penſent la même choſe, c'eſt-à-dire, que le *ficle profane*, ou de quatre drachmes, étoit la même choſe que le ſacré, dont on gardoit le modele dans le ſanctuaire.

Bouteroue dit que le *ficle* péſoit vingt gerahs, ou 320 grains d'orge, & faiſoit juſtement la demi-once romaine, ou 252 grains, poids de marc. Le rabbin Maimonides dit la même choſe; & de Compiegne dit qu'il étoit du poids de deux drachmes hébraïques, qui en valoient quatre d'Athènes. Le poids du ſanctuaire étoit le plus peſant & le plus juſte, ainſi nommé, parce qu'il étoit ſous la direction des prêtres; mais il n'étoit pas différent du poids royal ou profane. La principale monoie des Juifs étoit le *ficle* qu'ils fabriquoient d'argent pur. Les premiers furent fabriqués, dit-on, dans le déſert, à la taille de 100 à la mine antique, du poids de 160 grains d'orge, qui étoient expoſés pour dix gerahs ou oboles. Enſuite ils firent un autre *ficle* d'argent, qui peſoit le double. On prétend que les Juifs avoient auſſi des *ficles d'or*, du poids de quatre drachmes attiques, & qui valoient environ 10 livres monoie de France (en 1700). Un des *ficles* qui ſont au cabinet national, a été raporté du Levant par le chevalier Maunier. Le grand duc de Toſcane en a un à peu près ſemblable dans ſon cabinet.

Ce nom vient du mot hébreu, qui ſignifie *peſer*, parce que ce mot eſt employé quelquefois pour monoie. Avec tout cela, les opinions des auteurs ſont ſi différentes, qu'on ne peut établir aucun jugement certain. Du Cange dit, que les *ficles* ont été auſſi en uſage chez les Anglois & les Allemands.

Xénophon, dans l'expédition du jeune Cyrus, contre ſon frere Artaxercès Mnémon, parle de *ficles*, comme d'une monoie qui avoit cours à Lydia, ville de l'Arabie Pétrée, ſur les confins de l'Idumée & de l'Arabie déſerte. C'étoient des *ficles* des Arabes, qui peſoient moins que ceux des Juifs. Selon Héſychius, c'étoit une monoie de Perſe, qui valoit huit oboles attiques. Ceux de Xénophon n'en valoient que ſept & demi.

Les SICLES, que l'on voit dans quelques collections de médailles, ſont de fabrique moderne. M. Paw. (*Recher. philoſ. ſur les Égypt. & les Chinois, page* 311), fixe cependant leur époque à la conſtruction du ſecond temple de Jéruſalem.

Sperling (de *Nummis non cuſis*), dit que de ſon temps, la fabrique des faux *ficles* étoit dans le Holſtein.

SICYONE, ville du Péloponneſe, dans l'Achaïe, eſt le plus ancien royaume qui ait été dans la Grece. Les habitans de cette ville rendoient un culte particulier à Bacchus, ſous le ſurnom de *Coïropſalès*, & ſous cette dénomination ils lui attribuoient la fonction la plus obſcène.

SICYONE. ΣΙΚΥΩΝΙΩΝ.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Domitien, de Sévere, de Domna, de Caracalla, & de Géta.

SICYONIA, ſouliers de femmes à la *ſicyonienne*; c'étoient des ſouliers faits avec goût & élégance, que les hommes auroient eu honte de porter: *ſi mihi calceos ſicyonios attuliſſes*, eſt-il dit dans Cicéron (*de orator.* s. 54.), *non uterer; quamvis eſſent habiles & apti ad pedes, quia non eſſent virîles*. Ils furent ainſi nommés du pays de Sicyone, dans le Péloponneſe, ſur le golfe de Corinthe, d'où la mode en vint.

SICYRNOTYRBE, air de danſe des anciens, qu'on exécutoit ſur des flûtes. Dans les remarques de Dalechamp, ſur le XIV *liv.* des *Deipnoſophiſtes* d'Athénée, on trouve qu'on appeloit auſſi cet air *ſicinotyrbe*, *ſibenotyrbe* & *ſilenotyrbe*. (F. D. C.)

SIDE, en Pamphylie.

Les médailles autonomes de cette ville, ſont:

RRRR. en or alliée d'argent... *Eckhel*.

C. en argent & en médaillons.

C. en bronze.

Elles n'offrent pour l'ordinaire aucune inſcription; mais on les reconoît toujours à la Grenade, qui ſert de type, ou qui acompagne les types, & à Minerve. Cette grenade eſt une arme parlante, parce qu'elle s'appele en grec σίδη.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales avec la légende ΣΙΔΗ ou ΣΙΔΗΤΩΝ, en l'honneur de Tibere, de Néron, de Domitien, de Trajan, d'Antonin, de M. Aurele, de Commode, d'Albin, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Diadumènien, d'Élagabale, de Mœſa, d'Alex. Sévere, d'Orbiane, de Maximin, de Gordien Pie, des deux Philippes, de Dece, de Gallien, de Salonine, de Tranquilline, de Voluſien, d'Hadrien, de Macrin, de Mammée.

SIDEROCAPSA, petite ville de la Macédoine: anciénement *Chryſites*. Elle eſt à treize lieues, de la ville de Salonichi, vers l'orient méridional. On trouva près de cette ville, du temps de Philippe, pere d'Alexandre le Grand, une mine, qui rendoit mille talens d'or. Le grand Seigneur en tire encore neuf ou dix mille ducats par mois, & il y a, dit-on, dans la montagne, cinq ou ſix cents fourneaux, apartenans à des particuliers, qui font travailler à ces mines. (MATY.)

SIDEROMANTIE, du grec σίδηρος, fer, & de μαντία, *divination*. Divination par le fer. On plaçoit de petites pailletes ſur un fer rouge, & le devin prédiſoit les événemens d'après les obſervations, qu'il faiſoit ſur la maniere dont ces pailletes bûloient, & dont les étincelles jailliſſoient.

SIDETES, peuples de l'Aſie mineure dans la Pamphilie. Goltzius ſeul en a publié une médaille avec la légende Σιδητων, qui convient mieux à celles de *Sidé*.

SIDON, aujourd'hui *Seyde*, ville fort ancienne, & qui a été fort célebre. On attribue à ſes habitans l'invention du verre, & celle de la navigation. Les *Sidoniens* étoient plus anciens que les Tyriens. Homere parle des *Sidoniens*, & ne dit pas un mot des Tyriens. Les Grecs eux-mêmes convenoient qu'ils avoient appris la navigation des Phéniciens, & des *Sidoniens* les ſciences néceſſaires à la bien pratiquer, ainſi que l'aſtronomie & l'arithmétique. Leur coutume de conduire leurs vaiſſeaux, ſuivant le cours de la grande ourſe, ſi différente de celle des Phéniciens, à qui le mouvement de la petite ourſa ſervoit de guide, ne marque-t-elle pas dans ceux-ci une bien plus grande pratique, & une bien plus grande ſubtilité dans les obſervations?

SIDON, en Phœnicie: ΣΙΔΩΝΟΣ, ΣΙΔΩΝΙΩΝ. Les médaillons automones de cette ville, ſont:

RR. en argent.
O. en or.
C. en bronze.

Leurs types ordinaires, ſont un navire, & Aſtarté la principale divinité des *Sidoniens*.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques, avec ſon ere, en l'honneur d'Auguſte, de Claude, de Néron, de Veſpaſien, de Domitien, de Trajan, d'Hadrien, d'Élagabale, de Caligula.

SIDON, dans la Phœnicie. COL. AUR. PIA. METR. SID.

COLONIA AURELIA PIA METROPOLIS SIDON.

Avec cette légende, *Sidon*, devenue colonie romaine a fait fraper des médailles latines, en l'honneur d'Élagabale, de Paula, d'Annia-Fauſtina, de Soémias, de Mæſa, d'Alexandre-Sévere, d'Étruſcille.

SIECLE des Romains: *Voyez* SECULUM.

SIECLES des poëtes. *Voyez* ÂGES.

SIÉGE curule. *Voyez* CHAISE curule.

SIFLER une piece, c'eſt la huer tout haut; c'eſt en marquer par des ſifflemens les endroits dignes de mépris & de riſée. L'uſage de *ſiffler* aux repréſentations publiques n'eſt pas d'inſtitution moderne. Il eſt vrai-ſemblable que cet uſage commença preſque auſſi-tôt qu'il y eut de mauvais poëtes & de mauvais acteurs, qui voulurent bien s'expoſer aux déciſions du public, raſſemblé dans un même lieu. Quoique nos modernes ſe piquent de la gloire de ſavoir juger ſainement des pieces, qui méritent leurs applaudiſſemens & leurs *ſifflets*; je ne ſai ſi les Athéniens ne s'y entendoient pas encore mieux que nous. Comme ils l'emportoient ſur tous les autres peuples de la Grece, pour la fineſſe & la délicateſſe du goût, ils étoient auſſi les plus difficiles à ſatisfaire. Lorſque dans les ſpectacles quelque endroit n'étoit pas à leur gré, ils ne ſe contentoient pas de le *ſiffler* avec la bouche; pluſieurs, pour mieux ſe faire entendre, portoient avec eux des inſtrumens propres à ce deſſein. La plupart même, autant qu'on en peut juger par quelques paſſages des anciens auteurs, employoint de ces *ſifflets* de bergers à pluſieurs tuyaux, que Virgile nous décrit dans une de ſes *églogues*:

Eſt mihi diſparibus ſeptem compacta cicutis
Fiſtula.

En effet, il y a toute apparence qu'ils uſoient de ces *ſifflets*, qui étoient compoſés de ſept différens tuyaux, & qui par cette raiſon, rendoient juſqu'à ſept ſons différens; en ſorte qu'ils caractériſoient le degré de leur critique, par un ſon varié plus ou moins fort; raffinement de l'art, dont nous n'avons pas encore imaginé les notes. Mais ſi les Athéniens *ſifloient* avec des tons gradués les mauvais endroits d'une piece, ou le mauvais jeu d'un acteur, ils ſavoient applaudir avec la même intelligence, aux beaux, aux bons, aux excellens morceaux. Et comme pour exprimer le premier de ces uſages, ils employoient le mot συρίττειν, ainſi pour marquer le ſecond, ils avoient le terme Ἐπισυρίσσεσθαι.

Le docte Muret obſerve que les Grecs ſe ſervoient du même mot σύριγξ, pour ſignifier la *flûte* des bergers, & le *ſifflet* des ſpectateurs; comme ils ſe ſervoient auſſi du mot συρίττειν, pour dire *jouer de la flûte*, & *ſiffler* à un ſpectacle les endroits des pieces qui leur déplaiſoient, (*D. J.*)

SIGALÉON, } dien des Égyptiens: c'étoit
SIGALION, } le dieu du ſilence (de σιγάω, je me tais), qu'on repréſentoit ayant l'index de la main droite ſur les levres. On portoit ſa ſtatue dans les fêtes d'Iſis & de Sérapis.

Auſone eſt preſque le ſeul des latins qui l'appele *Sigaleon*. Son nom égyptien eſt HARPOCRATE. *Voyez* ce mot.

SIGILLA, petites ſtatues.

SIGILLIOLA, les plus petites ſtatues.

SIGILLAIRES ou SIGILLARIES, fêtes romaines qui ſuivoient immédiatement les ſaturnales, dont elles faiſoient même partie, & qui duroient quatre jours. Elles ſe nommoient ainſi, parce que ces jours-là on s'envoyoit les uns aux autres de petits préſens, qui conſiſtoient en cachets, petites gravures ou ſculptures (en latin *ſigillum*). Elles furent établies, dit-on, par Hercule, lorſqu'à la place des victimes humaines, qu'on immoloit à Pluton & à Saturne, il fit ſubſtituer des figures humaines en cire ou en bois. Le nom de la fête a auſſi raport à ces repréſentations. *Voyez* LÂRES.

D'autres attribuent l'inſtitution aux Pélaſges, qui imaginerent que par le mot de *tête*, l'oracle ne leur demandoit pas des ſacrifices d'hommes vivans, ni par celui de ρις, des hommes; mais

Digitized by Google

par le premier, des ſtatues, & par le ſecond, des lumieres. Ils préſenterent à Saturne des bougies, & à Pluton des figures humaines; de là vinrent les *ſigillaires* & les préſens qui acompagnoient la célébration de cette fête.

SIGILLATEURS. C'étoient, chez les Égyptiens, les prêtres qui étoient chargés de marquer les victimes deſtinées au ſacrifices. Comme il falloit que l'animal fût entier, pur & bien conditioné pour être ſacrifié, il y avoit des prêtres deſtinés à examiner ceux qu'on deſtinoit à être victimes. Ils examinoient toutes leurs parties, & juſqu'au poil pour voir s'il y en avoit un ſeul qui fût noir. Quand la bête ſe trouvoit propre aux autels, ils la marquoient, en lui atachaot aux cornes de l'écorce de l'herbe appelée papyrus, & en imprimant leur cachet ſur de la terre ſigillée, qu'ils lui appliquoient. On puniſſoit de mort quiconque offroit une victime qui n'avoit pas été ainſi marquée, ſelon Hérodote (*Liv. II. c.* 38.).

SIGILLUM, cachet, anneau à cacheter les lettres que l'on appeloit *annulus ſignatorius* ou *ſigillatorius*. C'étoit une bague ornée d'un chaton fait ſouvent de la même matiere, ou d'une pierre précieuſe gravée. Cette gravure enfermée dans le chaton de la bague, faiſoit un cachet dont les Romains ſermoient leurs lettres, qu'ils imprimoient ſur leurs actes, & même ſur les celliers où ils renfermoient leurs proviſions. Ils fermoient leurs lettres à peu près comme nous, a cela près qu'ils entouroient la lettre par le haut, d'un fil auquel ils appliquoient une terre molle, ou de la cire, ſur quoi ils imprimoient la figure du cachet, après l'avoir un peu mouillé avec de la ſalive; ſuivant la deſcription qu'en donne Cicéron dans la troiſieme catilinaire: *Tabellas proferri juſſimus, quæ a quoque dicebantur datæ; primum oſtendimus Cethego, ſignum cognovit, nos linum incidimus, legimus.*

Les lettres chez les Grecs s'écrivoient ſur des tables de bois minces & déliées, & enduites de cire, que l'on envelopoit de lin, & que l'on cachetoit avec de la craie ou de la cire d'Aſie; mais cet uſage du cachet n'étoit point connu au temps de la guerre de Troye; on ſermoit alors les lettres avec différens nœuds. De peur que les cachets ne fuſſent contre-faits, ne ſe rompiſſent, ou ne s'éfaçaſſent, on les couvroit avec des coquilles ou des ecailles. Leurs cachets étoient gravés. *Voyez* ANNEAU.

SIGILÉE, eſt une épithete qu'on donne à une ſorte de marne ou de craie, qu'on tiroit autrefois de l'île de Lemnos, qui ſervoit en peinture & en médecine. Elle eſt graiſſeuſe, argileuſe, ſeche, blanche, rougeâtre, friable. On la trouvoit dans une montagne aux environs d'une ville appelée *Hephaſtia*. Les ſacrificateurs de Diane l'alloient prendre en grande cérémonie dans une caverne ſituée près de certains marais; ils la préparoient, en faiſoient des trochiſques, & les ſcelloient du ſceau de Diane, ou de l'image d'une chevre, d'où vient que les Grecs l'appeloient σφραγὶς αἰγὸς, *ſigillum capræ*, c'eſt-à-dire, *ſcel de chevre*.

On voit dans l'île de Stalimene cette montagne célébre par la chute de Vulcain, au bas de laquelle étoit bâtie *Hephaſtia*; que les habitans du pays appelent Cochino, & d'où l'on tiroit autrefois, comme on fait encore aujourd'hui, la terre *ſigillée* avec beaucoup de cérémonie. Galien rapporte qu'une prêtreſſe, avant que d'enlever la terre, répandoit de l'orge & du fromeot, & la mêloit après avec le ſang des boucs qu'on avoit ſacrifiés a Vénus, pour en faire de petits tourteaux qu'elle ſcelloit d'une image de chevre.

SIGLES, ſ. f. (Article extrait de la *nouvelle diplomatique* des Bénédictins).

Le terme de *ſigles* eſt peu connu dans notre langue. Il déſigne les lettres uniques, iſolées, ou ſingulieres, deſtinées à exprimer un mot, ou du moins une ſyllabe, ſans le ſecours des autres élémens. À proprement parler, les *ſigles*, *ſigla* ou *ſiglæ*, ſont les lettres initiale des mots entiers, par exemple, N. P. *Nobiliſſimus Puer.* AM. N. B. M. *Amicus noſter bonæ memoriæ.* S. P. D. *Salutem plurimam dicit.* S. V. B. E. E. Q. V. *Si vales, bene eſt, ego quoque valeo.* Ces *ſigles* ſont nommées *ſingulæ litteræ* par Cicéron, & *ſingulariæ* par quelques anciens auteurs. S. Jérôme les appele *ſignæ verborum*. Valerius Probus & Pierre Diacre leur donnent le nom général de *notæ*; parce que ces lettres initiales déſignent des mots ou ſeulement des ſyllabes. C'eſt conformement à cette idée que les plus ſavans étymologiſtes & lexicographes croyent que *ſigla* eſt dit pour *ſigillæ* dimioutif de *ſigna*; ce qui revient au terme de notes, donné aux *ſigles* d'antiquité. Cette dénomioation générique les a fait confondre avec les notes tironiennes. Il eſt vrai que celles-ci, quand elles ne ſont point compoſées, ne différent guere des *ſigles* que par la forme extérieure. Mais pour l'ordinaire elles admetent multiplicité de ſignes pour exprimer un mot, & ces ſignes ſont des lettres greques & latines, tantôt majuſcules & tantôt curſives, conjoiotes, tronquées, miſes en divers ſens, & mêlées de marques d'abréviations antiques.

L'écriture en *ſigles* eſt plus ſimple, mais auſſi plus énigmatique; ſes lettres ſont communément capitales; & une ſuffit pour exprimer un mot ou une ſyllabe. Si quelquefois on ſe ſert de deux ou trois lettres pour un ſeul terme, comme SP. pour *ſpurius*, COL. pour *coloni*; la différence de ces *ſigles* compoſées d'avec les notes, n'en eſt pas moins ſenſible, quand on fait attention à la figure & à la diſpoſition des ſignes ou caracteres. À la vérité parmi les *ſigles* recueillies par Valerius Probus, par Magnon archevêque de Sens, & par Pierre Diacre du Mont-Caſſin, il ſe trouve un nombre de lettres conjointes & monogrammatiques; mais ne ſeroient-elles pas autant de notes

titonienes,

tironiennes, que ces auteurs auroient fait entrer dans leurs collections? Au reſte les mots exprimés d'une même maniere dans les notes & dans les *ſigles* ne ſont pas fort nombreux. Ainſi la diſtinction de ces deux genres d'écrire par abréviations, eſt auſſi réelle que facile à découvrir.

L'écriture abrégée par des *ſigles* à été en uſage dès les temps les plus reculés. On a des preuves certaines que les Hébreux s'en ſont ſervis. Leurs anciens livres nous en ont conſervé beaucoup d'exemples. Mais les *ſigles* en lettres initiales y ſont quelquefois jointes les unes avec les autres, & forment des mots qui ſouvent ne ſignifient rien. C'eſt de ce genre d'abréviations hébraïques qu'on entend ordinairement ces paroles de David: *Ma langue ſera comme la plume d'un écrivain qui écrit avec rapidité.* Les Grecs ayant reçu leur écriture des Phéniciens, on ne peut douter qu'ils n'en aient auſſi tiré leurs abréviations par *ſigles*. On en aperçoit l'origine dans les chifres attiqués. Les lettres numérales ont pu faire naître aux Romains l'idée d'abréger leur écriture de la même maniere. Ils n'avoient pas encore l'uſage des notes, lorſqu'ils convinrent entr'eux d'écrire certains mots & certains noms ſeulement par les lettres initiales, afin que ceux qui écrivoient dans le ſénat puſſent le faire promptement. Cette maniere d'abréger, la plus rapide de toutes, devint bientôt à la mode, & malgré les inconvéniens qui en réſultoient les empereurs mêmes s'en ſervirent.

Les *ſigles* ſont de diverſes eſpeces: il y en a de ſimples, c'eſt-à-dire, que chaque lettre ſignifie un mot. Par exemple, il y a autant de mots que de lettres A. A. A. F. F. *Aere, auro, argento, flando, feriundo.* Q. S. S. S. *Quæ ſupra ſcripta ſunt* B. O. *Bene, optime.* B. L. *Bona lex.* B. M. P. *Bene merenti poſuit.* H. R. I. P. *Hic requieſcit in pace.* &c. Cette écriture en *ſigles* n'a lieu ordinairement que dans les mots de formules, ou qui ſont très-familiers; mais dans les inſcriptions, où les *ſigles* ſont prodiguées avec plus de profuſion, on rend les mots par des *ſigles* compoſées, c'eſt-à-dire, par les deux, trois ou quatre premieres lettres, comme NOB. C. *Nobilis Cæſar.* NON. AP. *Nonis aprilis.* Pour éviter l'équivoque & la confuſion, on inſere quelquefois des mots entiers dans les *ſigles*, comme dans cette légende: TI. CÆSAR. DIVI AUG. F. AUG. *Tiberius Cæſar divi Auguſti filius Auguſtus.* Il y a des *ſigles* répétées, dont l'uſage eſt d'indiquer le pluriel & le nombre des perſones: par exemple: ANN. *annis.* CÆS. AUG. *Cæſar Auguſtus.* CÆSS. AUGG. *Cæſares Auguſti duo.* CÆSS. AUGG. *Cæſares Auguſti tres.* Ainſi à meſure que le nombre augmente, on ne fait qu'ajouter la derniere *ſigle*. On s'eſt ſervi de cette méthode dans le plus ancien code Théodoſien de la bibliotheque nationale, & dans un fragment des actes publics de Ravenne. Le manuſcrit cité déſigne trois Auguſtes par a a a, & trois empereurs par *Imppp.* Dans le fragment de Ravenne, on écrit VV. SS. pour marquer *Viri ſacerdotes*, deux prêtres, & VVV. DDD., pour ſignifier *viri devoti*, trois hommes conſacrés à Dieu. Mais au treizieme ſiecle une même lettre répétée ne ſignifie qu'une perſone. On écrivoit deux XX pour ſignifier *Chriſtus*. Dans le bas âge de double CC. veut dire deux égliſes. Dans le grand coutumier de France, ces deux *ſigles* c ⊐ ſont rendues par *écrit & ſigné*. Vrai-ſemblablement ces deux CC de différentes formes ſont originairement deux SS. qui ſignifient *ſcriptum & ſubſcriptum*. Mais les *ſigles* les plus ſingulieres ſont celles qui ſont renverſées & contournées. En voici quelques exemples: ↄL. *Conlibertus.* ↄT. *Caia liberta.* ↄLX. *Conliberta cariſſima.* Ces lettres renverſées ou à rebours marquent le plus ſouvent des noms de femmes, comme W. *Marca &c.* Il ſeroit ſuperflu & même impoſſible d'expliquer ici en détail ces ſortes d'abréviations, dont le nombre eſt prodigieux. Sertorio Orſati publia à Padoue en 1672 un volume in-folio, intitulé: *De notis Romanorum commentarius*, où ces *ſigles* ſont recueillies par ordre alphabétique, & ſuivies de leurs ſignifications. Les critiques donnent des regles pour les expliquer: la plus générale & la plus ſûre eſt de ne point leur aſſigner d'autre ſignification que celle qu'on leur donnoit anciennement, & d'en fixer le ſens par des exemples certains. *Voyez* ABRÉVIATIONS.

On fit uſage de cette écriture abrégée, tant dans les affaires publiques que particulieres, dans les inſcriptions & les manuſcrits, dans les loix & les décrets, les diſcours & les lettres. On s'en ſervoit pour marquer les termes ou bornes des terres & des héritages d'Italie. Les magiſtrats & les juriſconſultes s'approprierent un grand nombre de *ſigles*, qu'on appele juridiques. Magnon, archevêque de Sens, en fit un recueil qu'il offrit à Charlemagne. Cet auteur les appele *juris vinculæ*. Au moyen de ces *ſigles* ou lettres initiales, on écrivoit les mots avec la plus grande célérité. Un ancien poëte en releve ainſi les avantages.

Hic & erit felix ſcriptor, cui littera verbum eſt,
Quique notis linguam ſuperet, curſumque loquentis
Excipiat longas nova per compendia voces.

Mais les inconvéniens qui naiſſent de l'uſage des *ſigles*, ſurpaſſent de beaucoup leur utilité. Dans cette écriture tout eſt énigme, à cauſe de la diverſité des ſignifications qu'on peut donner à une même lettre. Ces deux caracteres A. D. ſignifiant *ante diem* dans les épîtres des anciens; on en a fait tout ſimplement la prépoſition *ad*, & on a lu AD IV. *kalend.* AD VI. *idus*. De deux ſavans, l'un explique ces *ſigles* TT. par *teſtis*, & l'autre par *titulus*. Tantôt TM ſont rendus par *tamen* & par *teſtamentum*; tantôt par *teſtimonium*, quoique les *ſigles* de *teſtamentum* ſoient TTM, dans quelques interprétations manuſcrites. On n'eſt pas moins partagé ſur la ſignification des deux

ſigles ff, conjoints, dont les juriſconſultes ſe ſervent, quand ils citent le digeſte ou les pandectes, qui compoſent la premiere partie du droit romain & du corps du droit civil. Les uns les ont pris pour deux π π joints enſemble, qui marquent *pandectes* au pluriel, & que les copiſtes mal habiles ont pris pour deux *f f*. Les autres y voyent le π grec, qui eſt la lettre initiale de *pandectes*, ou le ϝ qui ſignifie *digeſta*. Les Allemands croyent que ces deux *ſigles* déſignent les deux empereurs Frédérics qui ont remis en vogue & autoriſé le nouveau droit de Joſtinieo. Qui pouroit deviner la ſignification de ces lettres initiales *qqt & pp.*, ſi Maffei n'avoit découvert dans un acte de l'an 292, écrit ſur une pierre, qu'elles veulent dire, *Qua quemque tangit & populum* ? Avant cette découverte, on ſe ſeroit applaudi, en liſant, *quoquo tempore & perpetuo*, parce que ces *ſigles* peuvent avoir la ſignification de ces mots dans d'aotres anciens monumens. Le même auteur obſerve qu'un habile antiquaire a lu ſur deux inſcriptions, *deis conſervatoribus pro ſalute animæ ſuæ*, où il falloit lire, *Deis conſervatsribus pro ſalute Arria ſuæ*. Vigénere fait ſignifier à ces *ſigles* Q. R. C. F. *Quando rex comitia fugit*, ou ſi l'on veut, *Quando rex comitiavit fas*. À laquelle de ces deux explications faudra-t-il s'en tenir ?

Inutilement accumulerions-nous ici exemples ſur exemples pour montrer l'incertitude & l'équivoque de l'écriture en *ſigles*. Les anciens s'en apercurent bientôt, & l'empereur Juſtinien porta une loi, qui banit des livres du droit les *ſigles*, comme étaot obſcures, énigmatiques & trop ſujetes à caution. Par la loi *Tanta nos*, ce légiſlateur décerne la peine de crime de faux contre tous ceux qui oſeront s'en ſervir, en copiant les loix de l'empire. L'empereur Baſile défendit auſſi de les employer en pareil cas.

Cependant mal-gré l'obſeurité & le danger de cette écriture, on en a fait plus ou moins d'uſage depuis les premiers temps juſqu'à nos jours. Le Virgile d'Aſper, dont nous avons découvert pluſieurs fragmens dans les feuillets raclés du manuſcrit 1278, de l'abbaye de S. Germain des Prés, offre un nombre de vers écrits en *ſigles*. Aſper, ou ſon copiſte, ſuppoſoit que ceux pour qui il écrivoit, étoient extrêmement verſés dans la lecture de Virgile. Encore aujourd'hui qui ſeroit embaraſſé à lire ces vers : *Tityre t. p. r. f. t. f.* & bien d'autres également familiers ? Dans ce très-ancieo manuſcrit, les *ſigles* ſont ſuivies de points, comme dans les inſcriptions & les autres monumens de l'antiquité. Dans les diplômes oo écrivoit quelquefois *militaire cingulum* par *M. C.* On n'avoit pas oublié au oozieme ſiecle cette maniere d'abréger l'écriture. Le fameux terrier d'Angleterre, dreſſé par ordre de Guillaume le Conquérant, en eſt une preuve. Ce manuſcrit en deux volumes, que les Anglois appelent *Domeſday book*, fut écrit en lettres antiques & en *ſigles*. Ces *ſigles* néanmoins n'y ſont pas à beaucoup près ſi fréquentes qoe dans le Virgile d'Aſper. On s'en ſervoit encore pour diſtinguer les livres, pour marquer le nombre des chapitres & des cahiers des manuſcrits. Oo exprimoit auſſi la valeur des poids par différentes lettres de deux alphabets grec & latin.

L'ancien oſage des ſeules lettres initiales pour marquer les noms propres, s'eſt toujours maintenu. Longueval convient lui-même qu'aux oeuvieme & dixieme ſiecles, on les écrivoit encore de la ſorte dans les manuſcrits. Ceux qui contieoent les lettres de Fulbert de Chartres, en fourniſſent des exemples, poor le ſiecle ſuivant. Nous pourions citer une ſuite d'autres manuſcrits depuis les premiers temps juſqu'au quinaieme ſiecle, où les noms de baptême & de famille ſont exprimés par des *ſigles*. Que cet uſage ait été pratiqué dans les actes & les chartes de toute eſpece, c'eſt une vérité certaine, atteſtée par une multitude de monumens & d'auteurs de tout pays. C'eſt un point de diplomatique, auquel Henri Spelman, Mabillon, Ménage, le célebre généalogiſte de la maiſon d'Hasbourg & les plus ſavans diplomatiſtes d'Allemagne ont fait une ſinguliere attention. Tous eoſeignent unanimement qu'il n'eſt pas rare de reneontrer les ooms proptes écrits par de ſimples lettres initiales dans les bulles & les diplômes. Cependant eet uſage devenu commun depuis le neuvieme ſiecle juſqu'au ſeizieme, a paro bizâre & tout-à-fait extraordinaire à certains critiques.

Le point à la ſuite des abréviations des mots hébreux, grecs, &c., donne un ſigne des ſiecles antérieurs au neuvieme, au huitieme même ; pourvu qu'nn premier point paroiſſe avant le mot d'origine hébraïque. Autre indice d'une antiquité très-reculée, c'eſt la marque d'abréviation ⁓ ou ∽, ſeule ou acompagnée de deux points, l'un ſupérieur, & l'autre inférieur. Qu'elle ne ſoit preſque jamais placée, qu'à la fin de la ligne, pour repréſenter la ſuppreſſion d'noe M ou d'une N, & qu'au lieu d'être élevée ſur la derniere lettre, elle ſoit tout-à-fait, ou du moins eo partie, portée au-delà ; ce caractere déſignera ſans difficulté les ſiecles antérieurs au ſixieme, & ne poura qu'avec peine être abaiſſé juſqu'au ſeptieme.

L'abréviation *dns.* pour *dominus*, égale peut-être en antiquité celle-ci *dms.* Toujours conſtante dans un manuſcrit la deroiere s'ajuſte aiſément avec les troiſieme & quatrieme ſiecles, & ne peut ſans ceſſer d'être invariable, cadrer avec le ſixieme ; encore faudroit-il ſuppoſer les manuſcrits où les abréviations *dmi* & *dni* ſeroient employées tour à tour, alors auſſi rares, qu'inconnus aux ſiecles ſuivans.

Un manuſcrit rempli de *ſigles* annonce un âge, qui pouroit également convenir au haut, comme au moyen empire. Par cette cooformité avec les inſcriptions métalliques & lapidaires des anciens Romains, il rapélera le temps, où cette maniere

d'écrire avoit cours. De quel prix ne ſera donc point le Virgile d'Aſper de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Près, dans lequel on voit concourir ce caractere ſingulier avec les autres ſignes de l'antiquité la plus reculée ?

Voyez ABRÉVIATION, CONSULAIRES & MÉDAILLES.

Quelques critiques dérivent le mot *ſigla*, de ces abréviations. *SIG. L. ſingula littera*; & cette origine eſt très-vrai-ſemblable.

SIGMA, table en fer à cheval. Les Romains ayant négligé dans leurs tables l'uſage de ce qu'ils appeloient *triclinium*, ſe ſervirent d'une table faite en forme de *ſigma*, c'eſt-à-dire, qui avoit la figure d'un fer à cheval, autour duquel étoit poſé un lit plus ou moins grand, fait de même en demi-cercle, ſelon le diametre de la table.

Les places les plus honorables étoient celles qui ſe trouvoient aux deux extrémités du lit. C'étoit par le vide du demi-cercle que l'on ſervoit les viandes. Ce lit étoit fait ordinairement pour ſix ou ſept convives : *ſeptem ſigma capit*, dit Martial.

Il avoit ſelon Voſſius la figure d'un arc commun, & non celle de l'arc des Scythes qu'Athénée dit avoir reſſemblé à la lettre capitale Σ. Fulvius Urſinus, dans ſon appendix au traité de Ciaconius de *triclinio*, nous apprend que les anciens s'aſſeyoient ſur des couſſins autour de cette table, & qu'ils étoient dans l'atitude de nos tailleurs.

Élagabale, prince fort grôſſier dans le choix des plaiſirs dont il égayoit ſes repas, faiſoit mettre un lit autour de la table nommée *ſigma*, & ce lit portoit auſſi le même nom. Il faiſoit placer ſur ce lit tantôt huit hommes chauves, tantôt huit goutteux, un autre jour huit vieillards à cheveux blancs, d'autres fois huit hommes fort gras, qui étoient ſi preſſés qu'à peine pouvoient-ils porter la main à la bouche. Un autre de ſes divertiſſemens étoit de faire le lit de table de cuir, & de le remplir d'air au lieu de laine ; & dans le temps que ceux qui l'occupoient ne ſongeoient qu'à bien boire, il faiſoit ouvrir ſecrétement un robinet qui étoit caché ſous le tapis, le lit s'aplatiſſoit, & ces convives tomboient ſous la table.

SIGNA, nom générique de différentes enſeignes des Romains. Dans les unes on portoit l'image du prince & ceux qui les portoient s'appeloient *imaginiferi* : d'autres enſeignes avoient une main étendue pour ſymbole de la concorde, & ces porte-enſeignes ſe nommoient *ſigniferi* : ſur quelques-unes étoit une aigle d'argent, qui faiſoit nommer ceux qui la portoient *aquilifers*, les porte-aigles ; on voyoit dans d'autres un dragon à tête d'argent, & le reſte du corps d'étoſe légere que le vent agitoit comme un vrai dragon ; ceux qui le portoient étoient appelés *draconarii*. Enfin l'enſeigne de l'empereur, nommée *labarum*, ſe portoit quand l'empereur étoit à l'armée ; ceux qui portoient cette enſeigne ſe nommoient *labariferi*. Le *labarum* étoit une étoſe de pourpre, enrichie par le bout d'une frange d'or, & garnie de pierres précieuſes. Toutes ces enſeignes étoient ſoutenues ſur une demi-pique, pointue par le bout du bas, afin qu'on pût la planter aiſément en terre. (*D. J.*)

Dans les premiers temps de Rome, les enſeignes de ſes armées n'étoient qu'un faiſceau d'herbes attaché au bout d'une perche, que l'on nommoit *Manipulus fœni*, ce qui avoit fait donner le nom de *Manipule* aux compagnies qui étoient ſous ces enſeignes. Mais ces étendards que la pauvreté avoit fait imaginer, prirent bientôt une nouvele forme ; on ſe ſervit d'une teſſere miſe en travers au haut d'une pique, au deſſus de laquelle on voyoit one main ; & au deſſous pluſieurs petites plaques rondes qui portoient les images des dieux. On y ajouta dans la ſuite celles de l'empereur, comme le prouvent les médailles & autres monumens, & les enſeignes furent d'argent. La hampe ou le bois de ces enſeignes étoit ordinairement ſi chargé d'ornemens du même métal, qu'un homme des plus forts avoit peine à le porter, ainſi que le dit Hérodien (4. 7.) de l'empereur Antonin ; *qui militaria ſigna, quæ oblonga ſunt, & multis aureis ornamentis gravia, quæ vix a robuſtiſſimis militum ferrentur, humeris ſubiens portabat*. En temps de paix, les légions qui n'étoient point campées ſur la frontiere, dépoſoient les enſeignes au tréſor public qui étoit dans le temple de Saturne, & elles étoient ſous la garde des queſteurs qui les en tiroient pour les porter au champ de Mars, lorſque les légions étoient prêtes à ſe mettre en marche : *ſignaque queſtores eodem ex ærario ferre*, dit Tite-Live, (7. 22.). Lorſque les armées étoient campées, on plaçoit les enſeignes devant le prétoire qui étoit toujours à la tente du général, & on avoit pour elles un ſi grand reſpect, que les ſoldats ne paſſoient jamais devant elles ſans les ſaluer. C'étoit par les enſeignes qu'ils juroient quand ils vouloient aſſurer quelque choſe. On plaçoit auprès d'elle, comme dans un aſyle aſſuré, le butin & les priſoniers de guerre. Les officiers & les ſoldats des légions, mettoient leur argent en dépôt dans l'endroit où étoient ces enſeignes, & celui qui les portoit en étoit le gardien. Lorſque l'armée avoit remporté quelque victoire, ou lorſqu'il y avoit quelque fête publique, les ſoldats ornoient les enſeignes de fleurs & de laurier, & faiſoient brûler devant elles les parfums les plus précieux ; c'eſt ce qui a fait dire à Claudien (*Nupt. honor.* 187.)

Mavortia ſigna rubeſcunt ;
Floribus & ſubitis animantur frondibus haſtæ.

On fichoit en terre les enſeignes par le bout qui étoit ferré, & quand on vouloit décamper, on les arrachoit ; ſi elles venoient facilement, c'étoit un augure favorable ; ſi, au contraire, il falloit les ôter avec violence, c'étoit un préſage ſiniſtre,

comme on le remarqua dans l'expédition de Craſſus contre les Parthes: *Signa quoque aliquot fixa vix evulſa magno opere ſignifetorum*, dit Appien. C'étoit pour un ſoldat un crime grave que d'abandoner les enſeignes, & dans l'ancienne diſcipline romaine, celui qui en étoit coupable, étoit puni de la baſtonade appelée *fuſtuarium*, ainſi que nous l'apprend Tite-Live: *fuſtuarium mereri dicebant eos qui ſigna reliquiſſent*. Auſſi toute l'attention du ſoldat ſe portoit-elle à les garder ou à les reprendre, quand il avoit eu le malheur de les perdre, & cela moins peut-être encore par la crainte du ſupplice, que par un ſentiment de religion qui le portoit à regarder les enſeignes comme des divinités.

SIGNAL de départ chez les Romains.

Le *ſignal* du départ ſe donnoit avec la tablete ou avec la trompete, & quelquefois avec l'une & l'autre. On employoit le premier moyen, lorſqu'il s'agiſſoit de dérober la marche à l'ennemi; les deux enſemble, lorſqu'on vouloit donner quelque ordre particulier, pour lequel la trompete ne ſuffiſoit pas. Quand le premier coup de *ſignal* étoit donné, tous abatoient leurs tentes & faiſoient leurs paquets; au ſecond coup, ils les chargeoient ſur des bêtes de ſomme, & au troiſieme on faiſoit défiler le premier rang; ceux-là étoient ſuivis des alliés de l'aile droite avec leurs bagages; après eux défiloient la premiere & la ſeconde légion, & enſuite les alliés de l'aile gauche, tous avec leurs bagages; en ſorte que la forme de la marche de l'armée étoit une eſpece de camp ambulant. Les cavaliers marchoient, tantôt ſur les ailes & tantôt à l'arriere-garde.

SIGNAL du combat. Le *ſignal* du combat, chez les Romains, étoit d'élever au deſſus de la tente du général une tunique rouge: (*Plutar. in Fab.*) *Pugna ſignum propoſuit. Eſt autem tunica coccinea ſuper tabernaculum imperatoris extenſa.* A cela ſe joignoient tous les inſtrumens de guerre, pour parler aux oreilles, en même temps que l'on parloit aux ieux.

SIGNATOR monetæ Cæs. N.

Gruter (1066. 5.) a recueilli une inſcription dans laquelle ces mots déſignent l'ouvrier qui faiſoit les coins des monoies frapées dans le palais de l'empereur.

SIGNATURES (Article extrait de la nouvele diplomatique).

Quelque répandue qu'ait été l'ignorance, d'où naiſſoit l'impuiſſance d'écrire, elle ne fut jamais univerſele & ſans exception, même par raport aux laics. A l'égard des prêtres, il ſemble qu'elle devint plus rare, à proportion qu'elle parut plus générale parmi les gens du monde. Auſſi-tôt que les barbares ſe furent emparés des plus belles provinces de l'empire romain, l'art d'écrire ne tomba pas tout-d'un-coup dans le diſcrédit comme on ponroit fauſſement ſe l'imaginer. En Eſpagne, les femmes ſavoient aſſez communément écrire, au commencement du ſeptieme ſiecle. Le dixieme concile de Tolede preſcrivit aux veuves, qui vouloient entrer dans le cloître, de faire leur cédule de profeſſion par écrit, & de la ratifier de leur ſigne ou de leur *ſouſcription*. En Italie ſuivant la loi romaine, les *ſignatures*, ordinairement de la propre main des témoins, étoient raiſonées, & preſque toujours énoncées fort au long. En France juſqu'au huitieme ſiecle, elles étoient plus courtes, mais ſouvent de l'écriture des témoins laics. Sur le déclin du neuvieme ſiecle, quelques-uns d'entr'eux ſignoient encore, ſans emprunter la main de l'écrivain de la piece. En un mot, il n'eſt aucun temps, où l'art d'écrire leur fût totalement étranger. Mais il y eut des ſiecles, où très-peu de perſones de cet état l'apprirent.

Quelques actes & diplômes eccléſiaſtiques continuerent d'être revêtus de ſouſcriptions réelles, aux onze & douzieme ſiecles. Les *ſignatures* des notaires recomencerent au treizieme. Ce fut alors que les laics ſe réveillerent un peu de ce profond ſomeil, où depuis ſi long-temps ils languiſſoient par raport aux lettres. Peut-être y entra-t-il une ſorte de pique contre le clergé. Car c'eſt-là l'époque, ſur-tout en France, de la diſtinction des gens d'égliſe & des gens du monde, comme de deux corps, dont les intérêts n'étoient pas les mêmes. Les éforts que firent les derniers, pour ſortir de la barbarie, eurent dès-lors quelques foibles ſuccès. L'étude des loix, déja paſſablement animée dès le ſiecle précédent, devint plus ardente, & le premier fruit qu'elle produiſit, ce fut la rédaction de quelques coutumes locales & provinciales. Divers commentaires ſuivirent de près. D'autres concernant le droit canonique & le droit civil avoient précédé. Mais le nombre des ſtudieux ne s'accrut pas au point de faire penſer ſérieuſement au rétabliſſement des *ſignatures*; quoique leur utilité & celle de l'écriture en général, fuſſent mieux connues. Au quatorzieme ſiecle, l'eſtime pour l'art d'écrire fit des progrès plus conſidérables. L'établiſſement ou la ſéidence fixée des parlemens, & de la chambre des comptes dès le ſiecle précédent, la multitude d'étudians dans les univerſités, l'uſage de notre papier, devenu enfin plus commun, multiplierent les écrivains & favoriſerent un commencement d'émulation, pour apprendre à écrire. Bientôt les *ſignatures* reparurent dans les actes. Mais il s'en falloit bien, qu'on en fît une loi, hors certains cas particuliers. Philippe le Long dit en termes formels, qu'il ſignoit pluſieurs lettres patentes. La *ſignature* écrite de la propre main des rois, dans leurs diplômes, a donc au moins commencé ſous ce prince; & les preuves en ſont peut-être plus nombreuſes dans les ordonances, qu'on n'a coutume de le penſer. Dès l'an 1358, il fut défendu aux ſecrétaires ou notaires du roi par Charles, duc de Normandie & régent du royaume, de ſigner les lettres paſſées au conſeil, ſi elles n'étoient au moins ſouſcrites de trois de ceux qui y avoient aſſiſté. Mais ſi ce réglement nous montre l'uſa-

ge de ſigner en partie rétabli, & pluſieurs membres du conſeil du roi, capables d'écrire ; il ſuppoſe auſſi pluſieurs d'entr'eux hors d'état de le faire ; puiſqu'il les autoriſe à y ſuppléer par l'appoſition de leurs ſignets. Charles V ſignoit ſeul toutes les chartes, grâces, lettres émanées de ſon autorité ; mais encore les brevets & les dépêches. Philippe de Maiſieres blâme ce prince ſi ſage, des peines infinies qu'il prenoit à ſouſcrire tant de pieces. Il auroit voulu, qu'il ſe fût borné aux plus importantes ; & c'eſt à quoi il exhorta ſon ſucceſſeur. Au reſte perſone du temps de Charles V n'écrivoit mieux que lui, comme en font foi grand nombre de ſes *ſignatures*, qu'on trouve par-tout. Il ſuffit d'en citer un exemple d'après Sécouſſe. Ce ſont deux lettres cloſes de l'an 1367, à la fin deſquelles on lit : *Nous avons ſigné ces lettres de notre propre main. Donné à Sens le dix-neuvieme jour de juillet.* CHARLES. Au commencement du regne de Charles VI, on dreſſa un arrêté ſigné des principaux princes du ſang, touchant la forme du gouvernement de l'état, & la garde de la perſone du roi, en date du 30 Novembre 1380. Nos rois continuerent dans la ſuite de ſigner de leur propre main. Les ſouſcriptions de Charles VII ſe diſtinguent de toutes les autres par leur élégance.

Hergott dans ſa généalogie de la maiſon d'Hapsbourg ne fait commencer les *ſignatures* manueles des empereurs d'Allemagne qu'en 1486. En quoi il eſt parfaitement d'acord avec Gudenus. Cependant Sécouſſe a publié une bulle d'or de l'empereur Charles IV en faveur de la ville de Romans en Dauphiné, de l'an 1366 ſignée de la main de ce prince & de ſes grands officiers.

En général les *ſignatures* des particuliers ne furent rétablies, qu'au quinzieme ſiecle. Elles coocourent avec la renaiſſance des lettres. L'écriture étoit un préalabla néceſſaire à leur renouvélement. Si elle ne fût devenue commune, les ſciences n'auroient jamais pris l'eſſor.

Contre l'ancien uſage, ſuivant lequel celui qui écrivoit une lettre, mettoit ſon nom à la tête, d'abord avant, enſuita après celui de la perſone à qui l'épître étoit adreſſée, on avoit introduit au moins dès la quatorzieme ſiecle, la coutume de les ſouscrire, comma les lettres patentes. Mais pluſieurs retinrent l'ancien uſage.

L'invention de l'imprimerie, loin de faire tomber l'art d'écrire, ne ſervit qu'à le rendre de toutes parts plus floriſſant. Bientôt on s'aviſa de faire quelques collections des diffèreotes écritures. Mais ce n'étoit encore que le germe des fruits aboodaos, que le dix-ſeptieme ſiecle devoit produire.

Les grands officiers n'écrivirent peut-être jamais leurs noms ſur les diplômes originaux de nos rois. Lorſqu'on n'y voit que *ſignum* N., c'aſt une marqua preſqu'aſſurée qu'ils n'y mirent pas leurs noms de leur propre main, quoiqu'ils fuſſent préſens. Mais on ne ſauroit juger abſolument de ce fait, que par l'exhibition des originaux. On peut ſeulement avancer qu'il eſt très-rare, qua les témoins déſignés par le mot *ſignum*, aient tracé autre choſe ſur les chartes, que de ſimples cruix. Ce qu'ils ne font pas même toujours, ſur-tout aux onzieme & douxieme ſiecles ; auquel cas tout eſt da la main du ootaire ou du ſecrétaire.

Les *ſignatures* de la propre main des ampereurs d'Allemagne, ſuccéderent aux monogrammes, ſur le déclin du quinzieme ſiecle. Maximilien I donna l'exemple des *ſignatures* manueles à ſes ſucceſſeurs, lorſqu'eo 1486, il renonça au droit impérial ſur la ville de Maience, par un ample dip'ôme, dont voici la *ſignature* : *Nos* Maximilianus *Romanorum rex ſupraſcripta recognovimus per manum propriam.*

Les *ſignatures* totales & des prélats & des rois, étoient communément à la premiere perſone ; mais *ego* n'y paroiſſoit pas toujours. Ce pronom ordinaire dans les bulles conſiſtoriales depuis le dixieme ſiecle, commença plus ou moins fréquemment, ſelon les différens âges, les ſouſcriptioos des coneiles & des chartes épiſcopales. Les témoins ſéculiers l'employoient plus rarement avant le neuvieme ſiecle. Mais les donateurs, les intéréſſées, les écrivains dea actes en ont, en toute rencontre, uſé avec moins de réſerve.

SIGNATURES *des cahiers des manuſcrits.*

Aociénemeot les *ſignatures* des livres o'étoient pas comme aujourd'hui placées ſur la premiere page de chaque cahier, ancore moins répétées ſur celles des feuilles ſuivantes, mais preſque uniquement ſur la derniere page. Leur ſituation au bas de la marge ioférieure, ſelon qu'elle approche plus du fond d'un manuſcrit décide de ſon âge. Si elle n'en eſt éloignée que d'un pouce au plus, le manuſcrit ſera régulièrement au moins du ſixieme ſiecla, portée au milieu, du huitieme ; juſqu'à la marge extérieure ou totalement ſupprimée, ella déſignera le neuvieme ou tous les temps poſtérieurs. Mais à l'exception de la premiere obſervation, qui ne ſemble pas pouvoir ſe vérifier, ſi ce n'eſt comma par hazard, ſur des manuſcrits plus récens que le ſeptieme ſiecle ; les autres peuvent quelqnefois ſe montrer, même depuis la neuvieme. La ſorma des lettres & des chiffres, employés aux *ſignatures*, diſtingue aiſément le bas & le moyen âge ; leur poſition & leur ſuppreſſion ſeules ſeroient ſouvent des marques équivoques, depuis le neuvieme ſiecle. Au contraire les réclames inconnues pendant les dix premiers ſiecles, devienent ordioaires vers le quatorzieme & ſont toujours placées ſur la derniere page de chaque cahier, qui n'en eſt pas dépourvu. (*Nouvele diplomatique.*)

SIGNER. *Voyez* SIGNATURE.

SIGNIE femme de Loke. *Voyez* ODIN.

SIGNIFER. (*Voyez SIGNA.*) Porte-enſeigne, celui qui portoit l'étendard de ſa légion, & l'image du principe ; il étoit différent du porte-

aigle. Ses fonctions l'exemptoient de tout travail militaire, & il avoit pour ornement un collier. Son caſque étoit formé par la tête d'une bête féroce qui lui donnoit un air plus terrible. Comme il étoit chargé du dépôt de l'argent des ſoldats, on ne choiſiſſoit pour remplir ce poſte, que des ſoldats braves, fideles, & qui euſſent quelque inſtruction : *Et ideo ſignifers non ſolum fideles*, dit Vegece (2. 20.), *ſed etiam litterati homines deligebantur, qui & ſervare depoſita & ſcirent ſingulis reddere rationem.*

SIGNINUM opus, pavé fait de tuiles pilées, & de chaux, ainſi nommé de la ville de *Signia*, où ſe faiſoient les meilleures tuiles ; ce pavé étoit recomandable, ſur-tout par ſa durée : *Fractis enim teſtis utendo*, dit Pline (25. 13.); *ſic ut firmius durent, tuſis, calce addita, qua vocant ſignina, quo genere etiam pavimenta excogitavit.*

SIL, nom donné par les anciens, à une eſpece d'ochre rouge ; ils en diſtinguoient trois eſpeces ; le *ſil atticum*, étoit d'un rouge pourpre ; le *ſil ſyricum*, venoit de Syrie, & étoit d'un rouge vif ; le *ſil marmoroſum* ou marbré, qui avoit la dureté d'une pierre. Ils avoient auſſi le *ſil achaicum*, dont nous n'avons point de deſcription. Hill croit que le *ſil atticum Romanorum* dont il eſt parlé dans Vitruve étoit un ſable rouge & brillant préparé, qu'il ne faut pas confondre avec l'ochre attique dont on a parlé.

SILANDUS, en Lydie. CIAANΔΕΩN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire eſt un lion paſſant.

Cette ville a fait fraper quelques médailles impériales greques en l'honeur de Commode, de Domitien, de Domitia, de Caracalla.

SILANUS, ſurnom des familles CÆCILIA, JUNIA.

SILATUM, ſe prend pour *jentaculum*, le déjeûné, & on ſous-entend *vinum* ; ce qui déſigne un vin préparé avec de l'ochre (plante) boiſſon que les Romains prenoient le matin : *Silatum antiqui pro eo*, dit Feſtus, *quod nunc jentaculum dicimus, appellabant quia jejuni vinum ſili conditum ante meridiem abſorbebant.* On ignore ſi c'eſt par raiſon de ſenſualité, ou de ſanté, que les Romains faiſoient uſage d'un pareil breuvage.

SILENCE. Les anciens avoient des dieux du *ſilence*, comme ils en avoient pour la parole. Ammien Marcellin dit qu'on adoroit la divinité du *ſilence*. *Silentii Numen colitur.* Les Égyptiens l'appeloient Harpocrate ; les Grecs Sigalion ; & les Romains *Angerona*. On repréſentoit ces divinités ayant le doigt ſur la bouche. *Voyez* TACITA, HARPOCRATE, *ANGERONA*, SIGALÉON.

SILENCE. Les orateurs & ceux qui vouloient parler au peuple romain, faiſoient faire *ſilence* en avançant la main, comme le dit Lucain : *Dextraque ſilentia juſſit.* (1. 298.)

SILENCIAIRE, *ſilentiarius* ; office parmi les eſclaves des Romains. Ce nom & cet office n'ont été établis que vers le temps de Salvien, comme l'a prouvé Pignorius. Mais les *ſilenciaires*, dans la cour des empereurs, étoient des gens attachés au ſervice de leur maiſon, & qui avoient un décurion à leur tête. Enfin le nom de *ſilenciaire* fut donné dans le bas empire au ſecrétaire du cabinet de l'empereur. Charlemagne avoit un *ſilenciaire*. (*D. J.*)

SILENE, SILENES. Les plus conſidérables & les plus âgés d'entre les ſatyres, étoient nommés *Silenes*, au raport des anciens hiſtoriens, qui les nomment au pluriel ; mais il y en a un principal, appelé *Silene* fort renomé dans la fable, & à qui les mythologues donnent pluſieurs fonctions. Il étoit né de Mercure ou du Pan, & d'une nymphe : Nonnus, dans ſes Dionyſiaques le fait fils de la terre ; c'eſt-à-dire, qu'on ne connoiſſoit pas ſon origine. Diodore, ſuivant une ancienne tradition, dit que le premier *Silene* régnoit dans une île que forme le fleuve Triton, en Lybie ; que ce *Silene* avoit une queue, & que toute ſa poſtérité l'eut de même. D'anciens monumens nous repréſentent en effet les *Silenes* avec des queues.

Silene, dit Orphée, étoit fort agréable aux dieux, à l'aſſemblée deſquels il ſe trouvoit fort ſouvent. Il fut chargé de l'enfance de Bacchus ; & acompagna enſuite ce dieu dans ſes voyages. Ovide raconte (*Métam. liv. II.*) qu'un jour *Silene* n'ayant pu ſuivre Bacchus, quelques payſans le rencontrerent ivre & chancelant, autant par ſon grand âge, que par le vin, & qu'après l'avoir paré de guirlandes & de fleurs, ils le conduiſirent devant Midas. Dès que ce prince eut reconu qu'il avoit en ſa puiſſance un miniſtre fidele du culte de Bacchus, il le reçut magnifiquement, & le retint pendant dix jours, qui furent employés en rejouiſſances & en feſtins ; enſuite il le renvoya à ce dieu.

Mais c'eſt principalement dans Virgile (*églog. ſixieme*), qu'il faut voir le portrait de *Silene*. „ Deux bergers la trouverent un jour endormi au „ fond d'une grote. Il avoit ſelon ſa coutume, les „ veines enflées du vin qu'il avoit bu la veille. Sa „ courone de fleurs, tombée de ſa tête, étoit au„ près de lui, & un vaſe peſant, dont l'anſe étoit „ uſée, & pendoit à ſa ceinture. Ces bergers ſe „ jetent ſur lui, & le lient avec des guirlandes. „ Églé, la plus jolie de toutes les nymphes, ſe „ joignant à eux, encourage les deux bergers ti„ mides ; & au moment qu'il commence à ouvrir „ les ieux, elle lui barbouille tout le viſage de „ jus de mûres. Le bon *Silene*, riant de ce badi„ nage, leur dit : Pourquoi, mes enfans, me liez„ vous ? laiſſez-moi libre, je vais vous ſatisfaire. „ Il ſe met à chanter, vous euſſiez vu auſſi-tôt „ les faunes & les bêtes farouches accourir & „ danſer autour de lui, & les chênes même

„ agiter leurs cymes en cadence. La lyre d'A-
„ pollon ne fit jamais tant de plaiſir ſur le
„ ſommet du Parnaſſe; jamais Orphée, ſur les
„ monts Rhodope & Iſmare, ne ſe fit tant ad-
„ mirer „.

Le poëte lui fait débiter ici, au milieu de ſon ivreſſe, les principes de la philoſophie d'Epicure, ſur la formatioo du monde inconnu, doot Platon, & quelques autres philoſophes ont tant parlé. Ce qui fait voir qu'il ne faut pas toujours regarder *Silene*, comme un vieux débauché, preſque toujours ivre; puiſqu'on le peint ſouvent comme uo philoſophe, & même comme uo grand capitaine. C'eſt en effet le portrait qu'en fait Lucien, lorſqu'il dit que des deux lieutenans de Bacchus, l'un étoit un petit vieillard camus, tout tremblant, vêtu de jaûne avec de grandes oreilles droites, & un grôs veotre . . . . . mais au reſte grand capitaine. L'autre, c'eſt-à-dire, Pan, ſatyre cornu, &c. . . . . Euripide, dans ſon Cyclope, fait raconter à *Silene* ſes exploits. „
„ Dans la guerre des géaos, *Silene* étoit à tes
„ côtés, ô Bacchus; je ſignalai ma valeur, &
„ je perçai de ma lance Encelade, mal-gré ſon
„ énorme bouclier. „ Le poëte ſuppoſe que *Silene* avec ſes fils, étant à chercher ſur mer Bacchus, qu'il avoit perdu, fut jeté ſur le rocher d'Étna, où le cyclope Polyphême le fit ſoo eſclave, juſqu'à ce que Ulyſſe vint l'en tirer.

„ Les vieux ſatyres, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art.* 4. 2.) appelés auſſi *Silenes*, & particuliérement le *Silene* pere nouricier de Bacchus, n'ont pas la phyſionomie tournée au rire dans les compoſitions ſérieuſes; ce ſont de beaux corps dans toute la maturité de l'âge, telle que nous les préſente la ſtatue d'un *Silene* tenant le jeune Bacchus dans ſes bras, de la villa Borgheſe, ſtatue parfaitement ſemblable à deux autres du palais Ruſpoli, dont pourtant il n'y en a qu'une avec une tête antique. Daos quelques figures la phyſionomie de *Silene* annonce un air de gaité, & porte une barbe friſée, comme les ſtatues dont nous venons de faire mention; dans d'autres, ce dieu inſtituteur de Bacchus, paroît ſous la forme d'un philoſophe avec une barbe vénérable, qui deſcend en ſerpentant juſque ſur ſa poitrine. C'eſt ainſi que nous voyons repréſenté *Silene* ſur des bas-reliefs ſouvent répétés & connus ſous la très-fauſſe dénomination de Banquet de Trimalcion. (*Bartol. admir. ant.*) J'ai reſtreint cette idée de *Silene* aux compoſitions ſérieuſes, pour parer l'objection qu'oo pouroit me faire par raport au *Silene* repréſenté ſur pluſieurs bas-reliefs avec un corps d'une grôſſeur démeſurée & monté ſur un âne d'un air chancelant. „

Les poëtes donnoient indifféremment aux ſatyres, aux faunes & à *Silene* des cornes & des pieds de chevre, & en cela les artiſtes s'étoient écartés de la marche des poëtes. En effet les peintres & les ſculpteurs ont conſtament repréſenté *Silene* ſans cornes & ſans pieds de chevre, comme on peut s'en convaincre en jetant les ieux ſur trois peintures d'*Herculanum*, & ſur pluſieurs médailles de la Troade. (*Vaillant Colon.*) On voit encore anjourd'hui à Rome, une très-belle ſtatue de *Silene* repréſenté debout avec des oreilles pointues, une courone de lierre, uoe grande barbe, s'apuiant de la main droite ſur un baril, & n'ayant ni cornes ni pieds de chevre.

Oo voit au palais Gentili à Rome un *Silene* couvert d'une draperie de laine travaillée à maille, comme un filet, & appelé ἄγρυπνον par Pollux. Favorin ajoute que l'ἄγρυπνον étoit un tiſſu de laine de différentes couleurs à maille, & que portoient les bacchantes. Les acteurs tragiques portoient auſſi cet habillement, de même que Tirésias & les devins. Il eſt probable que les acteurs qui repréſentoient *Silene*, s'en couvroient pour exprimer la rudeſſe & l'embonpoint lâche des membres du nouricier de Bacchus.

Dans la collection des deſſeins antiques du commandeur *del Pozzo* qui ſe trouvoit chez le cardinal Albani, on voyoit *Silene* apuié ſur un génie ailé, celui de Bacchus.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch on voit;

Sur une Améthiſte, *Silene* debout apuié ſur ſon thyrſe, une grape de raiſin à la main, à côté d'un vaſe placé ſur ſoo piédeſtal, d'où ſortent des ſarmens chargés de raiſins. Le vaſe eſt orné d'une panthere de relief qui porte un thyrſe. La gravure de cette pierre eſt des meilleures de ce cabinet.

Sur une pâte antique, *Silene* couroné de lierre, habillé à la maniere des philoſophes, marchant apuié ſur un bâton, & portant en main un vaſe. Il eſt reſſemblant à celui qu'on voit, plus ivre encore, ſur une (*Lucern. ant. p. II. fig.* 21.) lampe antique de *Bellori*. Il couvient de remarquer à ce ſujet, que le Pan en marbre du Capitole, & deux autres Pans de la même forme & grandeur de la villa Albani ſont envelopés d'une draperie ou manteau qui les couvre juſqu'aux cuiſſes.

Sur une pâte antique *Silene* debout à côté d'un vaſe, ayant à ſes pieds une panthere.

Sur une améthyſte, *Silene* ivre, monté ſur un âne qu'il tient par la queue.

Sur uue cornaline, *Silene* ivre, le thyrſe ſur l'épaule monté ſur uo âne.

Sur une pâte de verre, *Silene* ivre, monté ſur un âne, ſuivi par un faune qui le pouſſe pour le faire marcher, avec l'inſcription *Lucretia pieri*.

Sur une cornaline, *Silene* mort-ivre, monté ſur un âne qu'uo faune tire par la bride.

Sur une cornaline, *Silene* ivre, monté ſur un bouc devant lequel eſt un chien qui aboye.

Sur une pâte antique, *Silene* ivre, ſur un char tiré par deux centaures, l'un mâle & l'autre femele qui paroiſſent ivres auſſi.

Sur une pâte antique imitant l'agathe-onyx, *Si-*

Iene ivre, renverſé à terre, & aſſiſté de deux faunes, qui tâchent de le relever.

Sur une agathe-onyx, *Silene* acroupi avec une outre entre ſes jambes, qu'il tient auſſi des deux mains.

Sur une cornaline montée en anneau antique, *Silene* acroupi, vêtu d'une peau d'animal, ayant devant lui une outre, & tenant de la main droite une taſſe avec laquelle il boit.

SILENE (On voit) ſur les médailles de Béryte, de Boſtra, de Coilla, de Damas, de Deultum, de Laodicée de Syrie, de Néapolis de Syrie, de Sidon, de Troas, de Merdé, de Naxos.

Sa tête paroît ſur les médailles des Macédoniens.

SILENTIARIUS ſacri palatii. *Voyez* SILENTIAIRE.

SILENTIUM, mot du jargon des augures. Il déſignoit un moment, une victime, &c. toute choſe en un mot qui ſe trouvoit dans les regles. Il déſignoit plus particuliérement le temps qui s'écouloit après minuit, parce qu'il étoit le plus tranquille.

SILENUS. *voyez* PHOLUS.

SILIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

O. en argent.

C. en bronze.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SILIANUS, ſurnom de la famille *LICINIA*.

SILICARIUS, ouvrier occupé à l'entretien des aqueducs. Frontin (*De aquæduct.* 2.) dit..... *villicos, caſtellarios, curatores ſilicarios*.

SILICERNIUM, feſtin funebre, qui terminoit la cérémonie des funérailles, & qui étoit ordinairement un ſouper que l'on donnoit aux parens & aux amis: *Dicitur cœna funebris, quam alio nomine exequium ſcriptores vocant* (*Feſtus*). Servius prétend, au contraire, que ce repas ſe donnoit ſur la tombe même, aux vieillards, pour leur rapeler qu'ils devoient mourir bientôt: *Silicernium dicuntur epulæ, quaſi ſilicenium, ſupra ſilicem poſitæ, quæ peractis ſacrificiis, ſenibus dabantur, ut ſe cito morituros cogноſcerent*. D'autres auteurs croyent qu'il y avoit deux feſtins de ce nom, l'un pour les dieux mânes, auquel perſone ne touchoit, mais que chacun regardoit en ſilence: *Quod eam ſilenter cernant, neque deguſtant*: l'autre offert aux vivans ſur le tombeau, auquel étoient admis les amis & les parens, qui ſe faiſoient un devoir de ne laiſſer rien dans les plats.

SILIGINARII, boulangers, qui faiſoient du pain avec le blé, appelé *ſiligo*.

SILIGO. „ Après le *triticum*, ou blé barbu, dit Pauſton, dans ſa *métrologie*, la *ſiligo*, σίλιγις, & ſans doute τυρὸς, eſt celui des fromens, ſelon les économiſtes anciens, qui mérite le plus nos ſoins; c'eſt la perle des grains, & le chef-d'œuvre de la boulangerie, tant le pain que l'on en fait eſt blanc, tendre & léger. La *ſiligo*, de même que le *triticum*, convient dans les terrains élevés, découverts & bien expoſés au ſoleil. *Siliginem & triticum in loco aperto editoque, qui ſole quam diutiſſime torreatur*. (Plin. Lib. XVIII; cap. XVII.) Cependant elle s'accommode auſſi des terres baſſes & humides, fortes & crayeuſes, telles qu'il y en a dans l'Italie & dans la Gaule Comate. Elle réuſſit parfaitement dans le pays des Allobroges & dans celui des Auvergnacs.

Dans quelques lieux, elle dégénere en *triticum*, au bout de deux ans; il n'y a d'autre moyen pour empêcher cette métamorphoſe, que de trier chaque année pour la ſemence les grains les plus nourris & les plus peſans. Elle a les feuilles unies & douces au toucher, comme le *triticum*; ſon grain eſt également enveloppé de pluſieurs écailles ou balles; mais ſon épi, de même que celui du *far*, n'a point de barbe: *Far ſine ariſta eſt, item ſiligo*. (Plin. Lib. XVIII, cap. X.) Sa tige s'éleve plus que celle de l'orge. On bat la *ſiligo* dans l'aire, comme le *triticum* & l'orge. La *ſiligo* eſt excellente en Italie, lors ſur-tout qu'on fait un mélange de celle qui croît dans la Campanie, avec celle qui vient dans le territoire de Piſe en Etrurie. Celle de la Campanie eſt plus dorée; celle de Piſe eſt plus blanche, & celle qui vient dans une terre crayeuſe, a plus de poids. Ce grain ne mûrit pas tout en même temps, & cependant, il n'en eſt point, dont la moiſſon puiſſe ſouffrir moins de délai, à cauſe de ſon extrême délicateſſe; en effet, quand les grains ſont bien mûrs, ils tombent de l'épi: cependant comme ſon épi ſe tient toujours droit, il eſt moins expoſé au danger, & il eſt moins ſujet à la rouille que les autres grains. On dit que lorſque la *ſiligo* vient à dégénérer, elle ſe change en *triticum*, ce qui n'arive pourtant que la troiſieme année.

Elle ne craint pas les exceſſives chaleurs, ce qui fait qu'on ne peut la ſemer qu'au printemps, de même que l'orge galatique, *halicaſtrum*, & les ſemences de la fève marſique. On emploie de ſa ſemence la même quantité que du *triticum*. Mal-gré tout ce qu'on vient de dire de la *ſiligo*, les laboureurs ne doivent pas s'en laiſſer impoſer ſur ſon ſujet, ni la ſouhaiter comme préférable au *triticum*; car ſi ſon grain paſſe celui de ce dernier froment en blancheur, il lui eſt cependant inférieur en poids; mais on le ſeme avec ſuccès dans les lieux humides, où le *triticum* ne réuſſiroit pas. On peut au reſte s'en procurer la ſemence ſans beaucoup de difficulté; car tout *triticum*, ſemé dans une terre humide, ſe convertit en *ſiligo* après la troiſieme moiſſon.

La *ſiligo* eſt un blé d'hiver, dont l'épi eſt ſans barbe; il y en a dont le grain eſt jaûne & doré, comme dans la Campanie; il y en a dont le grain eſt blanc, comme dans la Toſcane: elle ne peut donc être que notre blé commun, & en même temps le blé blanc d'Italie. Ce n'eſt point

le ſei-

le ſeigle comme quelques écrivains ſe le ſont imaginés, probablement ſur la reſſemblance du nom. Tout le monde ſait combien le pain de froment eſt ſupérieur à celui du ſeigle, & cependant le pain de la *ſiligo* étoit préféré à tout autre pour ſa délicateſſe & ſa blancheur, comme on le voit par la cinquieme ſatyre de Juvénal.

Sed tener & niveus, mollique ſiligine factus
Servatur domino . . . . . .

La moële, la chair ou la pulpe des blés, réduite en poudre, s'appeloit en général *farina*, farine, du mot ſpécifique *far*, ou peut-être plutôt du verbe grec φαγω, dont ce dernier paroît dérivé. Mais on diſtinguoit des farines de différentes qualités & de différens degrés de fineſſe. Dans le *triticum*, la farine de premiere qualité, s'appeloit *ſimilago*, celle de ſeconde qualité, ſe nommoit *pollen*, les recoupes qui faiſoient la troiſieme qualité, s'appeloient *cibarium* ou *ſecundarium*. Le ſurplus étoit la peau du grain, ou le ſon, *furfur*. Le modius du *triticum* d'Afrique rendoit communément huit ſetiers de *ſimilago*, cinq ſetiers de *pollen*, quatre ſetiers de *cibarium*, & quatre ſetiers de ſon; ainſi ſeize ſetiers de grain, qui ſont la continence du modius, rendoient à la mouture vingt-un ſetiers de farine ou de ſon. A l'égard de la *ſiligo*, la plus belle farine, paſſée au blureau, s'appeloit *ſiligo caſtrata*; celle de ſeconde qualité, ſe nommoit *flos*; celle de troiſieme qualité, qui ne conſiſtoit que dans les recoupes, s'appeloit *cibarium*, ou *ſecundarium*.

Un modius de *ſiligo*, du territoire de Piſe en Toſcane, rendoit cinq ſetiers de farine de la premiere qualité, huit ſetiers de farine de la ſeconde qualité, quatre ſetiers de la troiſieme qualité, & quatre ſetiers de ſon; ainſi ſeize ſetiers de ce grain rendoient vingt-un ſetiers de farine ou de ſon, comme le *triticum*. Un modius de farine de *ſiligo* Gauloiſe produiſoit vingt-deux livres de pain cuit en tourtieres, ou vingt-quatre livres de pain cuit au four. Un modius de farine de *ſiligo* d'Italie rendoit vingt-quatre ou vingt-cinq livres de pain cuit en tourtieres, ou vingt-ſix à vingt-ſept livres de pain cuit au four. Un modius de farine valoit communément quarante aſſes ſous l'empire de Trajan; la plus fine farine du *triticum* valoit quarante-huit aſſes, & celle de la *ſiligo* cinquante-ſix aſſes; c'eſt ſur le pied de 30 liv. 5 ſ. le ſetier de farine commune, de 36 liv. 6 ſ. le ſetier de la plus belle farine de *triticum*, & de 42 liv. 7 ſ. le ſetier de la plus belle farine de *ſiligo*, le tout à la meſure de Paris. Le ſac de la plus belle farine, pour faire du pain, lequel eſt le produit de deux ſetiers, & réputé du poids de 325 liv., vaut actuélement dans cette ville 52 liv. (1780). (*Métrologie de Paucton.*)

Quelques botaniſtes, tels que Tragus, Brunsfield, Lonicérus, ont cru que les anciens appeloient le ſeigle du nom de *ſiligo*, parce qu'ils ont lu dans Pline (*lib. 18. c. 10.*) & dans d'autres écrivains anciens, que le froment *triticum*, ſe changeoit en *ſiligo*, & que la *ſiligo* redevenoit quelquefois froment. Leur erreur a donné lieu à celle de quelques laboureurs, qui croient que le froment ſe change en ſeigle, & le ſeigle en froment; ce qui eſt contraire à la vérité, ces deux eſpeces de grains produiſent toujours la même plante, plus ou moins belle.

SILIQUA, poids de l'Aſie & de l'Égypte. *Voyez* KERATION.

SILIQUA, *Keration*, poids des Romains. C'étoit la troiſieme partie de l'obole, la ſixieme du ſcrupule. Dix-huit *ſiliques*, faiſoient la drachme ou le denier. Le *ſilique* valoit en poids de France trois grains & $\frac{5}{72}$, ſelon Paucton dans ſa *Métrologie*.

SILIQUATICUM, impôt d'une ſilique, mis par les empereurs Théodoſe & Valentinien, ſur toutes les marchandiſes que l'on expoſoit dans les foires, & payé par l'acheteur & le vendeur.

SILIQUARIUS, percepteur du *ſiliquaticum*.

SILIQUE. *Voyez* SELIQUA.

SILLI, poëme en uſage chez les Grecs. Il étoit ſatyrique & mordant; tels étoient ceux qu'avoient compoſé Timon & Xenophanes, que l'on a appelés pour cela *ſillographi*; c'étoit le poëme qui approchoit le plus de la ſatyre, telle que les Romains l'écrivent, & qui n'a point été connue des Grecs. Les fragmens qui nous reſtent de Timon, nous font connoître que c'étoit des poëmes mordans à la vérité, mais de pures parodies; ce qui en faiſoit le caractere principal, & qui les diſtingue de la ſatyre des Romains, qui peint au naturel le ridicule des hommes, & démaſque le vice. Quelques auteurs croient trouver l'origine de ces *ſilli* dans les injures qu'Homere fait vomir à Therſite, contre les princes de l'armée des Grecs: *ſed primum hoc poeſeos genus cepiſſe Homerum*, dit Euſtathe. (*Iliad. B. p. 204.*)

SILLON, meſure gromatique, ou d'arpentage des Romains. *Voyez* ACTE ſimple.

SILO, ville de l'Acrabatene, éloignée de douze milles de Sichem, ſelon Euſebe, ou ſeulement de dix, ſelon S. Jérôme. Ce dernier ajoute qu'elle étoit entiérement ruinée de ſon temps. Reland imagine que c'eſt du nom de *Silo*, que Pauſanias a pris occaſion de dire, (*L. VI. ch. XXIV*), que Sileous, compagnon de Bacchus, étoit enterré dans la Paleſtine. Mais comme Silene eſt repréſenté ſur des médailles de Sichem, ou Néapolis, il ſemble que c'eſt plutôt à Sichem qu'à *Silo*, qu'on auroit cru voir le tombeau de ce demi-dieu.

Benjamin de Toſede dit que, de ſon temps, on montroit à *Silo* le tombeau de Samuel.

SILPHIUM, σιλφιον, racine de Lybie, aux environs de Cyrene, dont on faiſoit un cas tout particulier, tant à cauſe de ſes propriétés médicinales, que par ſon uſage dans les ragoûts. Les

naturels du pays l'appelerent d'abord *ſirphi*, enſuite *ſelphi*, d'où vient le mot grec σίλφιον. Les Latins nommerent la *ſerpitium* le ſuc de la racine *ſilphium*.

Le ſuc ou la gomme de celle de Cyrene, étoit tellement eſtimée, que les Romains dépoſoient dans le tréſor public, tout ce qu'ils en pouvoient acquérir; & Jules-Céſar ne manqua pas de s'en emparer dans le temps de ſa dictature. Les Grecs appeloient auſſi proverbialement tout ce qui étoit rare, βάττου σίλφιον, *ſilphium de Battus*, c'eſt-à-dire, *ſilphium* de Cyrene, ville, dont Battus étoit fondateur. Mais nous apprenons de Pline, que long-temps avant qu'il écrivît, la connoiſſance du *ſilphium* de Cyrene étoit perdue, les Romains tiroient alors leur *ſilphium*, ou ſuc de cette plante d'Arménie, de Médie, & de Perſe; celui de Cyrene étoit entiérement inconnu à Rome.

Je ſai que quelques ſavans & quelques botaniſtes modernes, tels que le docteur Bentley, Évelio, Laurence & Geoffroi, croyent reconoître le *ſilphium* de Cyrene dans notre *aſſa fœtida*; mais je crois qu'ils auroient bien de la peine à démontrer leur opinion, car ſans parler des médailles, qui leur ſont contraires, & dont le docteur Méad a fait uſage contre le docteur Bentley, il nous ſuffira de remarquer, que Théophraſte, Dioſcoride, & l'ancien Scholiaſte d'Ariſtophane, donnent au *ſilphium* de Cyrene, une odeur douce, odoriférante, & très-agréable; ce qui ne convient certainement pas à l'odeur fétide, forte, & déſagréable de notre *aſſa fœtida*. (*D. J.*)

SILPHIUM, ſur les médailles de la Cyrénaïque, (dont il étoit le ſymbole) & de Barcé.

SILVANUS, ſurnom de la famille PLAUTIA.

SILVAIN, & SYLVAIN, dieu champêtre, chez les Romains qui préſidoit aux forêts, comme ſon nom (*Silva*, *Forêt*) l'indique. On croit qu'il étoit fils de Faune; d'autres lui donnent pour pere Saturne, & le confondent avec Faune. C'étoit peut-être le Pan des Grecs, qu'ils appeloient Égipan, ou Pan chevre. Macrobe diſtingue trois *Silvains*; l'un étoit dieu domeſtique ou dieu lâre; l'autre dieu champêtre, & c'étoit le même que Fauno; le troiſieme dieu oriental, ou le dieu Terme; & celui-ci étoit proprement *Silvain*. Servius dit, que c'étoit-là l'opinion commune, mais que les philoſophes diſoient que *Silvain* étoit le dieu de la matiere, qui eſt la maſſe & la lie des élémens; c'eſt-à-dire, ce qu'il y a de plus grôſſier dans le feu, dans l'air, dans l'eau & dans la terre.

On trouve *Silvain* repréſenté, tantôt avec les cornes & la moitié du corps de chevre, tantôt avec toute la forme humaine. Les attributs de *Silvain*, ſous la forme humaine, ſont une ſerpe à la main, une couronne de feuilles & de pommes de pain, un habit ruſtique, un chien auprès de lui, & des arbres à ſes côtés, comme dieu des forêts. *Silvain*, ſous la forme de Pan, avoit les cornes, les oreilles, & toute la partie inférieure du corps de chevre; il étoit couronné de lierre, portant de la main gauche une branche de pin, chargée de pommes; car le pin étoit l'arbre favori de ce dieu. Souvent, au lieu de pin, c'eſt une branche de cyprès, à cauſe de la tendreſſe qu'il avoit pour le jeune Cyparriſſus, métamorphoſé en cyprès; ou, ſelon les hiſtoriens, parce qu'il avoit le premier appris à cultiver cet arbre en Italie: une troiſieme maniere aſſez ordinaire de repréſenter *Silvain*, c'eſt en forme d'hermès.

Silvain fut honoré d'un culte particulier en Italie, où l'on croyoit qu'il avoit pris naiſſance, & qu'il avoit régné utilement pour les hommes. Il avoit pluſieurs temples à Rome, un dans les jardins du mont Aventio; un autre dans la vallée du mont Viminal, & un troiſieme ſur le bord du Tibre, d'où il étoit appelé *littoralis*. Ses prêtres formoient un des principaux colléges du ſacerdoce romain. Il n'y avoit que des hommes qui puſſent lui ſacrifier. Dans les premieres temps, on ne lui offroit que du lait; enſuite on lui immola un cochon; on paroit ſes autels de branches de cyprès ou de pain, c'eſt pour cela qu'on l'appeloit *Dendrophore*. (*Voyez* DENDROPHORIE.) *Silvain* étoit un dieu ennemi des enfans, & dont on leur faiſoit peur, à cauſe de l'inclination qu'ont tous les enfans à détruire & à rompre les branches d'arbres: pour les en empêcher, on leur repréſentoit *Silvain*, comme un dieu qui ne ſouffroit pas impunément qu'on gâtât des choſes qui lui étoient conſacrées. Mais pourquoi *Silvain* étoit-il la terreur des femmes en couches, & pourquoi falloit-il implorer contre lui la protection des divinités *Intercido*, *Pilumnus* & *Deverra*? C'eſt que *Silvain* étoit regardé comme Incube. *Voyez* INCUBE.

SILVAIN étoit le génie des hommes, comme Junon étoit celui des femmes, ce qui explique l'inſcription, dreſſée en l'honneur du génie d'Auguſte, *ſacrum ſancto Silvano Auguſti*.

Les colléges des gladiateurs étoient dédiés à ce dieu, ſans doute à cauſe de ſon identité avec Hercule. Cette identité eſt dévelopée dans l'article d'HERCULES *ruſticus*.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur un jaſpe rouge, Silvain debout ſous deux arbres, tenant une brebis par les pieds, & de la droite une ſerpete, au deſſous de laquelle on voit un boiſſeau avec deux épis.

Sur une cornaline paroît un cochon au deſſus duquel eſt une maſſue d'Hercule, devant lui eſt un coq, qui tient un épi de blé au bec, & derriere celui-ci eſt un caducée.

On trouve le même type ſur un autel d'Hercule au Capitole & ſur quelques médailles (*haym. teſ. Britan.*) de la ville d'Éleuſis dans l'Attique. (*De quadrup. biſulc. p. 963.*) *Aldrovrandi* & d'autres qui ont parlé des ſacrifices, qui ſe faiſoient avec un porc, n'ont pas ſu qu'on ſacrifioit cet animal à Hercule: mais comme aux expiations

& quelquefois aux luſtrations on immoloit un porc, & en particulier dans les initiations de la petite fête Éleuſieoe, on prend le type de ces médailles, pour une alluſion à l'initiation d'Hercule dans cette fête, qui fut établie par Eumolpe, pour favoriſer Hereule, qu'on refuſoit d'admetre à la grande fête Éleuſiene, à cauſe qu'il n'étoit pas citoyen du pays Attique. Pour moi, dit Winckelmann, je crois que l'on ſacrifioit auſſi des porcs à Hercule; & de là, je penſe que c'eſt ici ce que repréſente notre pierre. Il y avoit à Rome un bas-relief, dont le deſſein ſe trouve dans le cabinet du cardinal Albani, où d'un côté Hercule eſt debout auprès d'uo autel, & de l'autre *Silvain*; au pied du premier il y a un porc, qui étoit d'ailleurs la victime d'un ſacrifice propre au ſecond; par où il me paroît qu'on peut conclure, que le porc ſervoit de victime dans les ſacrifices qu'on faiſoit en commun à Hercule & à *Silvain*. En effet les anciens Romains rendoient un culte particulier à un *Hercules Ruſticus*, qui étoit le même que Silvain. Ce qui nous fait comprendre en même temps la raiſon, pour laquelle les colléges des gladiateurs étoient dédiés à *Silvain*.

SILVAIN, tyran *ſous Conſtance*.

FLAVIUS SILVANUS AUGUSTUS. Il eſt douteux que l'on poſſede des médailles de ce tyran; Goltzius étant le ſeul qui en raporte.

SILVANUS (MARS). Caton (*de re ruſt. c.* 84.) décrit le ſacrifice que l'on offroit tous les ans à Mars, ſurnomé *Silvanus*, ou des bois, pour obtenir que les bœufs ne devinſſent pas la proie des loups. Car Plaute nous apprend que l'on attribuoit à Mars la deſtruction de cet animal carnacier. (*Truc.* 3. 2.)

Fait adepol Mars meo periratus patri,
Nam oves illius haud longe abſunt à lupis,

SILURE. Paw (*Recb. ſur l'Égypte t. 1. p.* 130) dit: „De ce qu'à Bubaſte, ville célebre de l'Égypte inférieure, on entretenoit dans des étangs particuliers, uo poiſſon fort connu des naturaliſtes, ſous le nom de *Silure*, il ne faut pas croire que les habitans ſeuls de ce canton ſe ſoient abſtenus d'en manger, puiſqu'il doit avoir été défendu dans tout le royaume; car des trois eſpeces de *Silure*, qu'on trouve encore aujourd'hui dans le Nil, aucune n'a des écailles, & ce n'a certainement été que pour nourir les chats ſeuls, qui étoient en grand nombre à Bubaſte, qu'on y avoit pratiqué ces réſervoirs, dont parlé Élien. (*Hiſt. animal. Lib. XII. cap.* 29.) Hérodote & Diodore de Sicile, diſent que les Égyptiens nourriſſent les chats ſacrés de poiſſon„.

SILUS, ſurnom de la famille SERGIA. Feſtus dit, que ce ſurnom déſignoit dans ſon origine un nez retrouſſé: *ſilus appellatur naſus ſurſum verſus repando.*

SILVUS, dans la Pamphylie. CIAYEΩN.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques, en l'honeur d'Antonin, de Caracalla, de Salonine, de Macrin, de Marc-Aurele.

S. I. M. On voit ces ſigles dans une inſcription, recueillie par Muratori. (196. 5.) Elles ſignifient, ou *SOLI INVICTO MITHRÆ*, ou *SACRUM ISIDI MATRI*, ou enfin *SACRUM JUNONI MAGNÆ*.

SIMICON. Muſonius raporte que cet inſtrument avoit 35 cordes. On prétend que *Simus* en étoit l'inventeur & lui avoit donné ſon nom. (*F. D. C.*)

SIMOIS. petite riviere de la Troade, qui avoit ſa ſource au mont Ida. Virgile lui donne l'épithete de rapide, parce que ce n'étoit proprement qu'un torrent, qui étoit à ſec tout l'été. Ce fut ſur les bords du Simois, que Vénus mit au monde Énée. *Voyez* SCAMANDRE, XANTHE.

SIMPLARIS, ſoldat romain, qui n'avoit que la ſimple paye, à la différence du *duplicarius*, qui en recevoit deux.

SIMPLIUM, poids des Romains, valant 3 ſiliques. Il valoit 10 grains & $\frac{1}{24}$ de France, ſelon Paucton dans ſa *métrologie*.

SIMPLUDIAIRE. On donnoit chez les Romains ce nom à une eſpece de funérailles, ou d'honeurs funebres, *ſimpludaria*, *ſimpludiarea*. Les uns diſent que les *ſimpludiaires* étoient les funérailles, où l'on faiſoit des jeux; c'eſt le ſentiment du diacre Paul. Feſtus dit que c'étoit celles dans leſquels on ne faiſoit paroître que des danſeurs & des ſauteurs, appelés *ſervitores*, ſelon Scaliger; mais qui, ſelon la conjecture de Dacier, étoit des eſpeces de voltigeurs, qui couroient le long des mâts & des vergues des vaiſſeaux ou bateaux, appelés *corbis*. Du reſte, ces deux auteurs conviennent ſur cette eſpece de funérailles, & diſent qu'elles étoient oppoſées à celles qu'on nommoit indictives, *indictiva*, & dans leſquelles, outre les danſeurs & les ſauteurs, dont on a parlé, il y avoit des déſultreurs, qui voltigeoient ſur des chevaux, ou peut-être des courſes de chevaux, dans leſquelles les cavaliers ſautoient d'un cheval ſur un autre, & peut-être auſſi voltrigeoient ſur les chevaux.

Ce mot vient de *ſimplex & de ludus*, *ſimpliludaria*, ſimplex jeux.

SIMPULARIUS, (*Muratori theſ. inſ.* 965. 2.), ouvrier qui fabriquoit des *ſimpulum*.

SIMPULATRICES, ſurnom dérivé de *ſimpulum*, que Feſtus donne aux vieilles femmes, qui purifioient les perſones, dont le ſomeil avoit été troublé par des viſions nocturnes, & des ſonges éfrayans. Pollux appela ces femmes ἀνθομαντεῖς. Elles preſcrivoient ordinairement l'eau de la mer pour ſe purifier, Θαλάσσα καθάρσια πάντα τῶν ἀνθρώπων ἐστί.

SIMPVLVM,
SIMPLUVIUM,
SIMPUVIUM. } Le *ſimpulum* étoit un inſtrument ſervant aux ſacrifices, avec lequel on pui-

ſoit le vin contenu dans un vaſe nommé préféricule, ſoit pour le goûter, ſoit pour en faire différentes libations. Il y en avoit de bois (*Nonnius*, *c.* 15. *num.* 12.) & de terre cuite. (*Plinius*, *lib.* 35, *c.* 22.) Mais ceux qu'on trouve dans les cabinets des curieux ſont communément de bronze. Celui, dont la copie eſt exactement deſſinée dans le recueil des Peireſc, eſt tout-à-fait uni & de bronze. Il ne peut être mieux conſervé. Il a neuf pouces dix lignes dans toute ſa longueur. Le manche ou la queue terminée, à ce que je crois, par une tête de canard, excede ſon aplomb de dix-ſept lignes. Le culeron a deux pouces ſept lignes de diametre, & ſix lignes de creux. (*Caylus*, t. 274.)

On le voit dans la collection d'antiques dite de Sainte Geneviève.

Il ne ſervoit pas ſeulement aux ſacrifices, mais on l'employoit à tirer le vin des grands vaſes appelés *Dolia*, pour le tranſvaſer dans les coupes; & il étoit ordinairement de terre cuite. (*Apulée*. *apolog.* p. 4. 34.)

C'étoit un petit godet avec un très-long manche perpendiculaire à la concavité du godet.

SIMPULUM, meſure de l'Aſie & de l'Égypte. *Voyez* SEPHEL.

SIMUS, camard. „ À ce ſujet, dit Winkelmann (*Hiſt. de l'art liv.* 4. *c.* 6.), je me rapele que les Romains nommoient par dériſion le vieux Galba, *Simus* (*Suet. Galba*, *c.* 3.), quoiqu'il eût un nez aquilin. L'auteur du *Muſeum capitolinum* (*tom.* 3.) renferme tout cela dans une idée, & nous apprend que Galba avoit un nez aquilin, mais qui étoit en même temps camard, *nè ſolamente avea il naſo aquilino, ma anche ſchiacciato*: ce qui eſt une tradition manifeſta. Les commentateurs de Suétone ne touchent point du tout à cette difficulté, & je ne vois d'autre moyen de la lever, qu'en admétant que le mot *ſimus* eſt employé ici par antiphraſe, & qu'il faut entendre le contraire de ce qu'on dit. Je m'imagine que pour jeter du ridicule ſur Galba à cauſe de la groſſe boſſe qu'il avoit ſur le nez, on l'a appelé nez-camard „.

SINDON, habillement de lin très-fin, que les marchands phéniciens venoient vendre dans la Grece. L'uſage & la forme de cet habillement changeoient ſelon les pays. Chez les Grecs & les Romains, c'étoit la marque du ſacerdoce; quelquefois les gens de diſtinction en portoient, mais rarement le peuple. Nous liſons dans Laërce, que les Édiles d'Athènes blâmerent Cratès, *quod ſindone eſſet amictus*, parce que cette ſorte d'habit étoit plus riche, qu'il ne convenoit à un philoſophe, ou parce qu'il étoit indécent de paroître en public ainſi habillé. À en juger par la réponſe de Cratès il falloit que le *ſindon* ne fût qu'un linge fort délié, dont on s'envelopoit, puiſqu'il conduiſit les Édiles dans la boutique d'un barbier, où Théophraſte ſe faiſoit raſer, *oſtenditque lino coopertum*.

Iſidore (*Origin.* 19. *c.* 25.) dit que le *ſindon* des Grecs & des Latins étoit une piece de l'habillement avec lequel les femmes couvroient leurs épaules. Il ajoute qu'il étoit de lin, & qu'on le nommoit auſſi *Anaboladium*. *Anaboladium amictorium lineum fœminarum, quo humeri operiuntur, quod Græci & Latini ſindonem appellant*. On ſait que l'Inde n'a jamais produit de véritable lin (*Voyez* BYSSUS.), mais qu'on y a toujours fabriqué des toiles de coton. Ces mouchoirs de cou ou *ſindones* étoient donc de coton ouvré. D'ailleurs, Arrien & d'autres écrivains aſſocient toujours les *ſindons* & les σίδονα que l'on apportoit auſſi de l'Inde en Occident, & qui étoient faits de coton. *Voyez* BYSSUS & OTHONIUM.

SINGARA, dans la Méſopotamie. ΑΥΡ. CΕΠΤΙΜΙΑ ΚΟΛ. ΣΙΝΓΑΡΑ. *AURELIA SEPTIMIA COLONIA SINGARA*.

Devenue colonie romaine, elle a fait fraper des médailles impériales en l'honneur d'Alexandre-Sévere, de Gordien-Pie, de Valérien, de Salonine.

SINGES, ces animaux étoient en vénération chez les Égyptiens, comme tous les autres. Diodore dit que le culte des *ſinges* paſſa d'Égypte dans l'île de Pythécuſe, appelée l'île-des-Singes, à cauſe des honneurs qu'on leur y rendoit. Chez les Romains c'étoit un mauvais préſage de rencontrer un *ſinge* en ſortant de ſa maiſon. *Voyez* PYTHÉCUSE.

Les deux villes de Mercure en Égypte entretenoient des *ſinges* Cynocéphales ou des Papions qu'on alloit chercher en Éthiopie, ainſi que le *ſinge* Cébus qu'on voyoit à Babylone d'Égypte, ſituée à deux lieues au deſſous de Memphis.

„ On ne doit pas douter, dit Paw (*Recherch. philoſoph.* 1. 152.), que les Égyptiens n'aient eu une loi qui leur déſendoit de manger la chair des animaux quadrumanes, quoique leur pays n'en produiſe aucun, car les deux eſpeces de *ſinges* auxquelles on rendoit un culte auprès de Memphis à Hermopolis, & dans une ville anonyme de la Thébaïde, leur étoient apportées de l'intérieur de l'Éthiopie: ce qui prouve qu'ils ont continuélement entretenu une bien plus grande correſpondance avec les Éthiopiens qu'on ne ſeroit tenté de le croire; mais on ne ſait ſi c'eſt le Cébus, ou le Cynocéphale qui a donné lieu à l'erreur de Porphyre qui prétend que les Égyptiens avoient un temple particulier où ils adoroient un homme vivant: comme cela n'eſt aſſurément point vrai, il s'enſuit que l'un ou l'autre de ces *ſinges* a été pris pour une créature humaine par des voyageurs qui ſe ſont trompés, ou qui cherchoient à tromper les Grecs dont la curioſité ſur tout ce qui concerne l'Égypte eſt telle, dit Héliodore, qu'on ne ſauroit l'aſſouvir „.

„ Je donnerai, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art.* 4. 6.), la notice d'un monument fort extraordinaire, fait d'une eſpece de baſalte & déposé au Capitole. Il repréſente un grand *ſinge* aſſis & ſans tête, dont les pieds de devant repo-

ſent ſur les genoux des jambes de derriere. Au côté droit on lit en caracteres grecs, gravés ſur la baſe de cette figure: „ Phidias & Ammonius fils de Phidias l'ont faite „. Cette inſcription à laquelle on a fait aſſez peu d'attention, eſt rapportée comme en paſſant, dans le catalogue d'où Reineſius l'a tirée, ſans indiquer l'ouvrage qui y a donné lieu. On pouroit la prendre pour une ſubſtitution moderne, ſi elle ne portoit pas des caracteres évidens de ſon antiquité. Ce monument mépriſable en apparence, mérite de l'attention à cauſe de ſon inſcription: je vais communiquer mes conjectures là-deſſus „.

„ Il s'étoit établi en Afrique une colonie grecque, nommée *Pithecuſſæ* dans leur langue, à cauſe de la grande quantité de *ſinges* qu'il y avoit dans cette contrée. Diodore dit que ces colons révéroient les *ſinges*, comme les Égyptiens révéroient les chiens. Ces animaux couroient librement dans leurs habitations, & y prenoient tout ce qu'ils trouvoient à leur gré. Ces Grecs donnerent non ſeulement des noms de *ſinges* à leurs enfans, mais ils déſignerent encore ces animaux, comme ils avoient fait à l'égard des dieux, par des dénominations honorables. Je m'imagine donc que le *ſinge* du Capitole fut un objet de la vénération des Grecs Pithécuſins; du moins, je ne vois pas comment concilier autrement les noms des deux ſtatuaires grecs avec un pareil monſtre dans l'art. Suivant toutes les apparences, Phidias & Ammonius ont pratiqué la ſculpture chez ces Grecs barbares. Lorſqu'Agathocle, roi de Sicile, fit la guerre aux Carthaginois en Afrique, Eumarus, général de ce prince, pénétra dans le pays de ces Grecs, conquit & ruina une de leurs villes. Vouloir adopter que ce *ſinge*, révéré comme une divinité, fut tranſporté alors comme un monument extraordinaire parmi les Grecs, ce ſeroit avancer une conjecture qui ne s'accorderoit guere avec la forme des caracteres dont les traits paroiſſent poſtérieurs à ce temps, & avoir de la reſſemblance avec ceux d'Herculanum. Il y auroit donc lieu de croire que cet ouvrage, fait long-temps après, fut enlevé à ce peuple & tranſporté à Rome peut-être ſous les empereurs; & ce qui donne de la vrai-ſemblance à cette conjecture, ce ſont deux mots d'une inſcription latine gravés ſur le côté gauche de la baſe. Cette inſcription étoit compoſée de quatre lignes, dont on voit encore les veſtiges, mais on ne peut plus lire que ces mots: VII. COS. Ce qui ne paroît appliquable qu'à C. Marius, le ſeul romain qui, durant le temps de la république, obtint ſept fois le conſulat: car avant lui il n'y eut que Valerius Corvinus qui fut ſix fois conſul „.

SINGULARES. On appeloit *equites ſingulares* une troupe de cavaliers romains qui combatoient à la gauche de l'empereur, au lieu que les prétoriens combatoient à ſa droite.

SINGULARIS equus, en grec μονὸς, cheval ſur lequel un cavalier accompagnoit chaque char qui couroit dans les cirques & encourageoit du geſte & de la voix le cocher & les chevaux.

SINGULATOR, cavalier qui montoit un ſeul cheval.

SINGULE, monoie des Romains. *Voyez* SAMBELLE.

SINIST, prêtre des anciens Bourgoignons.

SINISTRATIO. *Voyez* DEXTRATIO.

SINIUS, géant ſurnomé le ployeur de pin, ou *Pityocamptès*, demeuroit dans l'iſthme de Corinthe, & faiſoit mourir d'une mort cruele tous les étrangers qui tomboient entre ſes mains. Il plioit par la cyme deux arbres voiſins, & y attachant ces malheureux, il lâchoit enſuite ces arbres pour les démembrer; ou, ſelon Pauſanias, il courboit des branches de pin, juſqu'à terre, y attachoit, par les bras & par les jambes, ceux qui tomboient entre ſes mains; de ſorte que ces branches d'arbres venant à ſe relever & à ſe rejoindre à leur tronc, les miſérables qui y étoient attachés, avoient les membres tout diſloqués. Mais Théſée le fit périr lui-même de la même maniere. *Voyez* PERIGONE.

SINOÉ. *Voyez* SINOIS.

SINOIS, ſurnom de Pan, pris du nom de la nymphe Sinoé, qui, ſoit en particulier, ſoit de concert avec ſes compagnes, prit ſoin de l'éducation de ce dieu.

SINON, fils de Siſyphe & petit-fils du voleur Autolicus, ſe laiſſa prendre adroitement par les Troyens comme s'il déſertoit du camp des Grecs. Il fit entendre à Priam que les Grecs, avant de retourner en Grece, avoient reçu ordre de l'oracle d'immoler un Grec, pour avoir le vent favorable, & que Calchas à la perſuaſion d'Ulyſſe, avoit fait tomber le ſort ſur le malheureux *Sinon*, qui trouva le moyen d'échaper au glaive & de s'enfuir: Quand il eut gâgné la confiance des Troyens, il leur perſuada d'introduire dans leur ville ce grand cheval de bois que les Grecs avoient laiſſé ſur le rivage, comme une offrande à Minerve, les aſſurant que leur ville ſeroit imprenable, ſi ce cheval y étoit une fois introduit. Le conſeil fut ſuivi, & le fourbe *Sinon*, au milieu de la nuit, alla ouvrir les flancs du cheval, & en fit ſortir tous les guerriers qui y étoient renfermés.

SINOPE, ville de Paphlagonie. Ce ne fut pas ſans de grandes raiſons, que les Sinopiens prirent Jupiter-Plutus, c'eſt-à-dire, Sérapis, pour leur divinité tutélaire; car outre que pluſieurs auteurs prétendent que ce fut Jupiter même, & non pas Apollon qui tranſporta de Grece en Aſie *Sinope*, fondatrice de la ville de ce nom; les Sinopiens étoient auſſi perſuadés que c'étoit à Jupiter-Plutus, dieu des mines, qu'ils étoient redevables de l'opulence où les mettoit le grand trafic qu'ils faiſoient ſur toutes les côtes de la mer Noire, d'une quantité prodigieuſe de fer qu'ils tiroient des mines de leur contrée, & des pays voiſins. Raiſon pour laquelle vrai-ſemblablement Pomponius Mela

Digitized by Google

nomme les Sinopiens *Chalybes*, c'eſt-à-dire, comme l'explique Euſtathe ſur Deois le géographe, *fergerons*, artiſans ou marchands de fer, & leur canton *Chalybie*, comme pour faire entendre que les habitans s'adonoient ſur-tout à la fabrique du fer, & qu'ils en tiroient leur principale richeſſe.

Outre le profit immenſe que le négoce du fer produiſoit aux Sinopiens, ils en tiroient encore un très-conſidérable de la pêche du thon, qui ſe faiſoit ſur leur rivage, où en certain temps, ſelon Strabon, ce poiſſon ſe rendoit en quantité, raiſon pour laquelle ils le repréſentoient ſur leurs monoies, comme il paroît par les médailles de Géta. Ce poiſſon venoit des Palus-Méotides, d'où il paſſoit à Trébizonde & à Pharnacie, où s'en faiſoit la premiere pêche; il alloit de là le long de la côte de *Sinope* où s'en faiſoit la ſeconde pêche, & traverſoit enſuite juſqu'à Byzance, où s'en faiſoit une troiſieme pêche.

La terre de *Sinope*, vantée par Dioſcoride, Pline & Vitruve, étoit une eſpece de bol, plus ou moins formé, que l'on trouvoit autrefois au voiſinage de cette ville, & qu'on y apportoit, pour la diſtribuer à l'étranger; ce n'étoit au reſte qu'un petit objet de commerce pour les Sinopiens: pluſieurs autres villes de la Grece avoient des bols encore plus recherchés.

SINOPE, dans la Paphlagonie. ΣΙΝΟΠΗΣ & ΣΙΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

R. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont:

Un aigle poſé ſur un dauphin.

Un carquois avec l'arc.

C. I. F. S. *Colonia Julia Felix ſinopenſis*. C. I. AV. SINOP. *Colonia Julia Auguſta*, ou *Aurelia ſinopenſis*.

Devenue colonie romaine, elle a fait fraper des médailles latines avec la légende ci-deſſus en l'honneur d'Hadrien, de Marc-Aurele, de Caracalla, de Geta, de Diadumenien, de Gordien-Pie, d'Auguſte au revers d'Antoine avec Octavie, de Caligula, d'Agrippine, d'Octavie, de Nerva, de Fauſtine jeune, de Sev. Alexandre, de Maxime, de Gallien.

Perſée paroît ſur ſes médailles de bronze tenant l'harpé & la tête de Méduſe qui eſt étendue à ſes pieds, & dont on voit une aile. Perſée eſt coeffé de l'*erei galea*, fait comme le bonet phrygien.

SINUESSA, ville d'Italie dans le nouveau Latium, aux confins de la Campanie, au delà du Liris, ſur le bord de la mer.

Il y avoit au voiſinage de cette ville des eaux minérales, qui en prenoient le nom d'*aquæ ſinueſſanæ*, & auxquelles on attribuoit la vertu de remédier à la ſtérilité des femmes, & de remettre l'eſprit aux hommes lorſqu'il étoit aliéné. C'étoient des bains d'eaux chaudes; ce qui a fait que Silius Italicus (*L. VIII. v.* 528.) a donné à la ville de *Sinueſſa* l'épithete de *tepens*. Nous voyons dans Tacite (*L. XII. c. lxvj.*), que l'empereur Claude uſa de ces bains.

On voit encore aujourd'hui quelques veſtiges de *Sinueſſa*, & elle conſerve le nom de ville. Il y a près de Monte-Dracone quelques ruines d'édifices, de même que vers le bord de la mer, où ſans doute étoient les grandes murailles du port. (*D. J.*)

SINUM, vaſe très-volumineux à mettre le vin. Nonnius (t5, 34.) *ſinum*, *vas ſinuoſum*.

SINUS tegæ, larges plis que faiſoit la toge ſur le ventre à la hauteur du nombril. Le *ſinus* deſcendoit de l'épaule gauche, paſſoit au deſſous de l'eſtomac & ſe perdoit ſous le bras droit.

SIONA, ſeptieme des douze déeſſes des anciens peuples du Nord. Elle s'appliquoit à tourner le cœur & les penſées vers l'amour, & concilioit aux garçons l'affection des filles; c'eſt pourquoi les amans portoient ſon nom. *Voyez* ODIN.

SIPARIUM, rideau, voile dont les comédians ſe ſervoient pour couvrir la ſcêne; il en eſt parlé dans Apulée: *Oro te aulæum tragicum dimeveto, & ſiparium ſcenicum complicato*. (*Met.* 1.) Ce rideau étoit une tapiſſerie qui, pendant la repréſentation de la piece, étoit abatue à terre, & que l'on élevoit, lorſqu'elle étoit jouée.

Chez les Grecs on abaiſſoit auſſi la toile, lorſqu'on ouvroit la ſcêne & on la levoit dans les entractes, & à la fin de la repréſentation.

SIPHÆ, ville de la Béotie. Elle étoit vers les confins de la Phocide, ſelon Ptolémée (*Liv. III, c. xv.*), Thucydide (*L. IV. p.* 303.), la place ſur le bord de la mer, dans le golfe Cirſæus. Dans le dialecte dorique, au lieu de *Sipha*, on diſoit Τίφαι ou Τίφα, & c'eſt ainſi que Pauſanias (*L. IX. ch. xxxtj.*) écrit: ſi, dit-il, après être parti de Creuſis par mer, & après avoir paſſé Thisbé, vous reprenez la route le long de la côte, vous verrez ſur le bord de la mer une autre petite ville nommée *Tipha*. Hercule y a un temple, & ſa fête s'y célebre tous les ans comme à Thisbé. Les Thiphéens, ajoute-t-il, ſe vantent d'être de tous les peuples de la Béotie, ceux qui ont toujours le mieux entendu la marine. Ils diſent que Tiphis, à qui l'on a confié la conduite du navire d'Argos, étoit de *Tipha*, & ils montrent hors de la ville un endroit où ils prétendent que ce navire aborda en revenant de Colchos. (D. J.)

SIPHNIENS, habitans de l'île de *Siphnus*, une des Cyclades. Ces peuples ayant découvert dans leur île une mine d'or, Apollon leur en fit demander la dîme, par la Pythie, leur promettant de la faire fructifier à leur profit. Les *Siphniens* firent donc bâtir un tréſor dans le temple de Delphes, & y dépoſerent la dîme que le dieu exigeoit; mais, dans la ſuite, par un eſprit d'avarice, dit l'hiſtorien, ils ceſſerent de payer

ce tribut, ils en furent punis ; car la mer inonda leurs mines & les fit diſparoître.

La capitale de l'île eſt aujourd'hui *Sifanto*, ſéjour agréable ſous un beau ciel, & dans un air pur.

SIPHNIUS lapis, nom donné par les anciens à une pierre qui ſe trouvoit dans l'île de *Siphnus*. On en formoit des vaſes, parce qu'elle ſe travailloit aiſément & ſoutenoit bien le feu. C'eſt une pierre argileuſe de l'eſpece des *pierres ollaires* ou *ſteatites*.

SIPHNUS, île. ΣΙ & ΣΙΦΝΙΩΝ.

Ses médailles autonomes ſont :

R. en argent.

O.

C. en bronze.

Leurs types ſont les mêmes que ceux des médailles de *Seriphus*, avec leſquelles on les confond facilement.

On a frapé dans cette île des médailles impériales greques avec ΣΙΦΝΙΩΝ, en l'honneur de Pupien, & Gordien-Pie.

SIPONTUM, en Italie. ΣΙΠΟΝΤ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en bronze . . . . . *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

SIPYLENE, ſurnom de Cybele, pris de la ville de *Sipylum*, dans la Méonie, où cette déeſſe avoit un temple & un culte particulier.

SIPYLUS, étoit le premier des ſept fils de Niobé, qui périt ſous les traits d'Apollon. *Voyez* NIOBÉ.

SIRENES : c'étoient les filles du fleuve Achéloüs & de la muſe Calliope, ou de la muſe Terpſichore. On en compte ordinairement trois, que les uns nomment Parthénope, Leucoſie & Ligée ; d'autres Aglaophénie, Thelxiépie & Piſinoe ; tous ces noms roulent ſur la douceur de leur voix & le charme de leurs paroles. Hygin raconte qu'au temps du rapt de Proſerpine, les *ſirenes* virent dans la terre d'Apollon, c'eſt-à-dire, dans la Sicile ; & que Cérès en punition de ce qu'elle n'avoient pas ſecouru ſa fille Proſerpine, les changea en oiſeaux. Ovide dit au contraire que les *ſirenes* déſolées du rapt de Proſerpine, prierent les dieux de leur acorder des ailes, pour aller chercher cette princeſſe par toute la terre. Elles habitoient des rochers eſcarpés ſur le bord de la mer, entre l'Île de Caprée & de la côté d'Italie.

L'oracle avoit prédit aux *ſirenes* qu'elles vivroient autant de temps qu'elles pouroient arrêter tous les paſſans, mais que dès qu'un ſeul paſſeroit outre, ſans être arrêté pour toujours par le charme de leur voix & de leurs paroles, elles périroient. Ces enchaotereſſes ne manquoient pas d'arrêter, par leur harmonie, tous ceux qui arivoient près d'elles, & qui avoient l'imprudence d'écouter leurs chants. Elles les enchantoient ſi bien qu'ils ne penſoient plus à leur pays ; qu'ils oublioient de prendre de la nouriture & mouroient faute d'alimens. La terre des environs étoit couverte de monceaux d'oſſemens de ceux qui avoit péri de la ſorte. Ulyſſe qui devoit paſſer dans ſon navire devant ces *ſirenes*, averti par Circé, boucha les oreilles de tous ſes compagnons avec de la cire, & ſe fit atacher au mât du navire par les pieds & par les mains, afin que, dans le cas où charmé par les doux ſons & les attraits des *ſirenes*, il voudroit s'arrêter, ſes compagnons, qui avoient les oreilles bouchées, loin de condeſcendre à ſes déſirs, le liaſſent plus fortement avec de nouveles cordes, ſelon l'ordre qu'il leur en avoit donné. Ces précautions ne furent pas inutiles ; car Ulyſſe, mal-gré l'avis reçu du danger où il alloit s'expoſer, fut ſi enchanté des ſons flateurs de ces *ſirenes* & des promeſſes ſéduiſantes qu'elles lui faiſoient de lui apprendre mille belles choſes, qu'il fit ſigne à ſes compagnons de le délier : ce qu'ils n'eurent garde de faire. Les *ſirenes*, dit Hygin, n'ayant pu arrêter Ulyſſe, ſe précipiterent dans la mer ; & ce lieu fut depuis appelé de leur nom *ſirénide*.

Les *ſirenes*, ſelon l'opinion des anciens, avoient la tête & le corps de femme juſqu'à la ceinture, & la forme d'oiſeau de la ceinture en bas, ou, elles avoient tout le corps d'oiſeau & la tête de femme ; car on les trouve repréſentées en ces deux manieres ſur les anciens monumens, & dans les mythologues. On leur voit à la main des inſtrumens de muſique ; l'une tient une lyre, l'autre deux flûtes, & la troiſieme un rouleau, comme pour chanter. Quelques auteurs modernes ont prétendu que les *ſirenes* avoient la forme de poiſſon, de la ceinture en bas, & que c'étoit d'une *ſirene* qu'Horace entendoit parler, quand il repréſente une belle femme, dont le corps ſe termine en poiſſon (*Deſinit in piſcem mulier formoſa ſuperne*. Art. Poet.) Mais il n'y a aucun auteur ancien qui ait décrit les *ſirenes*, comme femmes-poiſſons.

Héſychius dérive leur nom de σειρὸς, petit oiſeau.

Pauſanias raporte encore une fable ſur les *ſirenes*. „ Les filles d'Achélous, dit-il, encouragées „ par Junon, prétendoient à la gloire de chanter „ mieux que les muſes, & oſerent les défier au „ combat ; mais les muſes les ayant vaincues, „ leur arracherent les plumes des ailes & s'en „ firent des courones „. En effet il y a d'anciens monumens qui repréſentent les muſes avec une plume ſur la tête. Strabon dit que les *ſirenes* eurent un temple près de Surrentum.

Winckelmann (*Monum. inedit.* N°. 46.) a publié le deſſein d'un fragment antique, ſur lequel paroît une *ſirene*. Elle a une tête, une gorge de femme, des jambes, des pieds, des ailes d'oiſeau ; & des mains humaines qui tienent deux flûtes garnies d'anches & de chevilles.

Les *ſirenes* ayant défié les muſes à un combat

de voix & d'inſtrumens, elles furent vaincues, & les muſes pour les punir leur arracherent les ailes. C'eſt le ſujet d'un bas-relief.

Gori dans ſes *inſcriptiones Etruriæ tom. I.* donne le deſſein d'un bas-relief ſur lequel on voit trois *ſirenes* jouant de la lyre, de la flûte droite & de la flûte de pan, pour attirer Ulyſſe que l'on attache au mât de ſon navire.

Ces *ſirenes* reſſemblent aux femmes ſans aucun caractere particulier & diſtinctif.

Maffei a obſervé avec raiſon que les *ſirenes* ſont toujours richement vêtues ſur les monumens étruſques.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une cornaline Ulyſſe (*Odyſſ. O. v.* 178.) lié au mât de ſon vaiſſeau pour entendre le chant des *ſirenes*, & cependant pour ne pas donner dans leurs pièges. Celles-ci qui étoient trois ſœurs, nommées Ἀνιγνοία, Ἀγλαόπη & Παρθενόπη, ſont debout vis-à-vis le flanc du vaiſſeau, l'une joue des deux flûtes, la ſeconde joue de la lyre, & la troiſieme qui eſt au milieu, chante, ſelon (*Servius ad Aen. l. V. v.* 864.) la tradition des anciens. Le même ſujet eſt repréſenté ſur une (*Gori Muſ. Etrus. t. 2. tab. CXLVII. n°.* 1.) urne & ſur une (*Bellori Lucern. ant. p. 2. fig. II.*) lampe, toutes deux antiques. On le trouve auſſi ſur une autre urne ſépulcrale dans la vigne Albani.

Sur une prime d'émeraude, une *ſirene* ailée & à pieds d'oiſeau, comme les *ſirenes* de la pierre précédente; elle joue de la double flûte de la main gauche, comme on la voit ſur une autre (*Cauſæi gem. tav.* 128) pierre gravée. A côté ſont les caracteres L I H I. Sur quelques (*Vaillant. Num. Fam. Petron. n°. 8. Conf. Spanh. de Præſt Num. t. 1. p.* 251.) médailles la *ſirene* n'a qu'une flûte.

SIRENES. On voit des *ſirenes* ſur les médailles de la famille *Pinaria*.

Sur la famille *Petronia* elles paroiſſent avec des pieds d'oiſeau & avec deux flûtes.

SIRI, foſſes profondes dans leſquelles les Thraces & les Cappadociens renfermoient leurs blés.

Pline (18. 30.) en fait mention. Les Mores en font encore de même, & ils appelent *matamores* ces greniers ſouterrains.

SIRIS, nom ſous lequel les Éthiopiens déſignoient le Nil.

SIRIS, ville d'Italie, ſituée à l'embouchure d'un fleuve de ce nom. On en attribuoit la fondation aux Troyens, & l'on en donnoit pour preuve un ſimulacre de la Minerve de Troye, que l'on montroit encore du temps de Strabon. La déeſſe avoit les yeux baiſſés en mémoire de l'horreur qu'elle eut de l'impiété des Ioniens, qui, lors du ſac de la ville, ne craignirent point d'arracher de leur aſyle les habitans qui s'étoient réfugiés auprès d'elle. Elle eut plus d'une fois occaſion de baiſſer la vue, pour ne pas voir des horreurs; Caſſandre fut violée à Troye en ſa préſence. (*Voyez PALLADIUM.*) Strabon (*Lib.* 6.) dit au ſujet de cette ſtatue..... C'eſt une impudence, que d'oſer feindre, non ſeulement qu'autrefois un ſimulacre baiſſoit les yeux, mais même qu'on peut aujourd'hui montrer un tel ſimulacre. C'eſt un impudence encore plus grande que d'oſer parler d'un grand nombre de tels ſimulacres apportés de Troye. On ſe vante à Rome, continue-t-il, à Lavinie, à Luceria, à *Siris*, d'avoir la Minerve des Troyens, & l'on applique à divers lieux l'action des femmes troyenes.

SIRIS, dans l'Italie.

Pellerin a publié trois médailles de bronze autonomes, avec cette légende & un oiſeau ou un vaſe.

SIRONA, nom d'une divinité payene, conſervé dans une inſcription trouvée au mont Quirinal à Rome.

Apollini Granno & ſanctæ Sironæ ſacrum.

(*Grut.* 37. 10.) On ne connoît point d'autre monument ou d'écrivain ancien qui parle de *Sirona*.

SIRPUS rend ce que les Grecs entendent par le mot, *énigme*, comme nous l'apprend Aulu-Gele (12. 6.): *Quæ Græci dicunt ænigmata, hoc genus quidam è noſtris veteribus ſirpos appellaverunt*. Les latins ont probablement donné ce nom aux énigmes, par alluſion à l'embaras qu'elles cauſent, comme l'oſier, *ſirpi*, dont on faiſoit des naſſes à pêcher, embaraſſe le poiſſon.

SISACHTINIES, ou la dépoſition des charges; c'étoit une fête en mémoire d'une loi que fit Solon, qui défendoit de contraindre par violence les pauvres à payer leurs dettes.

SISCIA. Voyez SISSEG.

SISENNA, ſurnom de la famille *Cornelia*.

SISPITA. Voyez SOSPITA.

SISSEG ou SISEK, *Siſcia*: c'étoit ſelon Pline, une ville autrefois, aujourd'hui bourg dans la Croatie, au confluent de la Save & du Kulp ou Colp. Cette place ayant été aſſiégée par les Sarmates, commandés par leur roi Rauſimode, en 321, Conſtantin leur en fit lever le ſiége, les défit, tua leur roi, & fit périr leur armée. Les habitans, en reconoiſſance, firent fraper une médaille, ſur laquelle on lit:

INOCNIHISHUC.

VIRTUS EXERC.

S. F.

VOT. X. SIC.

Hardouin

Hardouin explique ainſi cette inſcription :

Imperator noſter optimus Conſtantinus nuper in hoſtes irrumpens.

Siſcienſem hanc Urbem conſervavit,

Virtus exercitus, ſæculi felicitas.

Votis decennalibus

Siciennſes.

Voyez Journ. de Trév. Décem. 1705. *pag.* 215, où la médaille qu'on croit unique eſt gravée. (G)

SISTRE, inſtrument de muſique dont les Égyptiens ſe ſervoient à la guerre & dans les ſacrifices qu'ils offroient à la déeſſe Iſis. Cet inſtrument étoit ovale, fait d'une lame de métal ſonore; ſa partie ſupérieure étoit ornée de trois figures, un chat à face humaine, placé dans le milieu, la tête d'Iſis du côté droit, & celle de Nephthys du côté gauche; la circonférence étoit percée de divers trous oppoſés; par ces trous paſſoient pluſieurs verges de même métal que le corps de l'inſtrument, & qui en traverſoient le plus petit diametre. Ces verges étoient terminées en crochets à leurs extrémités; il y avoit dans la partie inférieure de l'inſtrument, une poignée par laquelle on le tenoit; on agitoit cet inſtrument avec cadence, pour lui faire rendre un ſon, & il ſervoit de trompete à la guerre. On l'employoit dans les ſacrifices, pour ſignifier que tout étoit en mouvement dans l'univers.

Les Grecs ſe ſervoient auſſi du *ſiſtre* pour marquer le rithme dans l'exécution de la muſique notée, & c'étoit en le ſecouant, que les verges qui le frapoient à droite & à gauche, rendoient le tintement ou le ſon néceſſaire pour marquer la cadence.

Cet inſtrument, dit Winckelmann (*Pier. de Stoſch*), ne paroît point ſur les monumens de l'ancien ſtyle égyptien. Il ſe trouve ſeulement ſur le bord de la table iſiaque, qui n'eſt que du troiſieme ſiecle au plutôt. On voit par-là combien ſe ſont trompés ceux qui aſſurent l'avoir reconu ſur les obéliſques, quoique le deſſein d'une ſtatue égyptiene raportée par Bacchinus (*De Siſtro. pag.* 17), tienent un *ſiſtre*; il paroît cependant que cet attribut a été malgravé. Pocoke qui parle de cette ſtatue le prend en effet pour un inſtrument qui ſervoit autrefois, & sert encore aujourd'hui en Égypte à marquer le temps. Si les explications de Bochart & de Huet du paſſage d'un prophete étoient fondées, le *ſiſtre* ſeroit plus ancien que quelques obéliſques, puiſque ſelon eux il ſignifie tout le peuple égyptien, comme il repréſente ſon empire ſur les médailles„.

„„ Il n'y a qu'à conſidérer attentivement, dit Psw (*Recher. philos. tom. I.* 232.) la forme d'un *ſiſtre*, ſoit en argent, ſoit en airain, pour s'apercevoir qu'il n'en a pu réſultet aucune harmonie; mais ſeulement un bruit aigu qui étant joint au ſon de la flûte groſſiere, nommée en égyptien *chnoue*, & au mugiſſement du bœuf Apis, produiſoit ce chativari, que décrit Claudien par des vers imitatifs (*De IV conſul honori.*):

. . . . . *Nilotica ſiſtris*
Ripa ſonat, pharioſque modos Ægyptia ducit
Tibia, ſubmiſſis admugit cornibus Apis.

Quant à leurs autres inſtrumens de muſique, comme le flageolet, le cor, le chalumeau de paille d'orge, les caſtagnetes, le triangle organique ou le *tebuni*, le tambour de baſque & une eſpece particuliere de flûte, dont parlent Pollux & Euſtathe, il eſt aiſé de s'imaginer quelle mélodie ils ont pu faire. Auſſi les prêtres ne vouloient-ils point qu'on fît retentir de la ſorte l'intérieur des temples où ils chantoient les hymnes ſacrés ſans être acompagnés d'aucun inſtrument. (*Tract. de Elocutione Demetrii Phal. aut ſcriptoris incerti.*)

On obſervera ici que M. l'abbé Winckelmann s'eſt trompé, lorſqu'il a ſouteou que le *ſiſtre* étoit un inſtrument nouveau en Égypte; parce qu'il ne l'a pas trouvé dans la main des ſtatues égyptienes qui ſont à Rome. D'abord dans ce pays il n'étoit pas permis d'introduire de nouveaux inſtrumens de muſique; & on voit le *ſiſtre* à la tête du chat entre les mains d'une très-ancienne ſtatue de femme qu'on a priſe pour une Iſis. Ce monument déciſif ſe trouve en Angleterre. D'ailleurs, ſi M. Winckelmann eût lu les recherches de Bochart ſur le *ſiſtre*, il ſe ſeroit détrompé„.

Caylus (*Réc. d'Antiq. I. pag.* 1.) décrit un petit *ſiſtre* de bronze très-bien conſervé, dont la hauteur totale eſt de ſept pouces. Il eſt couronné par une chate qui nourit deux petits„.

SISYPHE, fils d'Éole & petit-fils d'Hellen, bâtit la ville d'Éphyre, qui fut dans la ſuite nommée Corinthe. Il épouſa Mérope, fille d'Atlas, & en eut Glaucus, qui fut le pere de Bellérophon, d'Ornythion, de Therſandre & d'Almus.

Sisyphe, deſcendant d'Éole, & frere de Salmonée régna à Corinthe après que Médée ſe fut retirée. On dit qu'il avoit enchaîné la Mort & qu'il la retint juſqu'à ce que Mars l'eût délivrée à la priere de Pluton, dont l'empire étoit déſert, à cauſe que les hommes ne mouroient plus. Homere explique comment *Siſyphe* avoit lié la mort; c'eſt parce qu'il aimoit la paix, & que non ſeulement il la gardoit avec ſes voiſins, mais qu'il travailloit encore à la maintenir entre ſes voiſins même. C'étoit auſſi, dit le poëte, le

plus ſage & le plus prudent des mortels. Cependant les poëtes d'un commun acord le placent dans les enfers, & le condamnent à un ſupplice particulier qui étoit de rouler ſans ceſſe une groſſe roche, au haut d'une montagne, d'où elle retomboit auſſi-tôt par ſon propre poids, & il étoit obligé ſur le champ de la remonter: travail qui ne lui donnoit aucun relâche.

On donne pluſieurs raiſons de ce ſupplice. Les uns ont dit que c'étoit pour avoir révélé les ſecrets des dieux. Jupiter ayant enlevé Égine, la fille d'Aſope, celui-ci s'adreſſa à *Siſyphe*, pour ſavoir ce qu'étoit devenue ſa fille; *Siſyphe*, qui avoit connoiſſance de l'enlévement, promit à Aſope de l'en inſtruire, à condition qu'il donneroit de l'eau à la citadelle de Corinthe. *Siſyphe* à ce prix révéla ſon ſecret, & en fut puni dans les enfers. Selon d'autres, ce fut pour avoir débauché Tyro ſa niece, fille de Salmonée.

On en donne une autre raiſon plus ſinguliere, d'après Démétrius, ancien commentateur de Pindare, ſur les olympiques. *Siſyphe*, étant près de mourir, dit-il, ordona à ſa femme de jeter ſon corps au milieu de la place ſans ſépulture; ce que celle-ci exécuta très-ponctuélement. *Siſyphe* l'ayant appris dans les enfers, trouva fort mauvais que ſa femme eût obéi ſi fidélement à un ordre qu'il ne lui avoit donné que pour éprouver ſon amour pour lui. Il demanda à Pluton la permiſſion de retourner ſur la terre, uniquement pour châtier ſa femme de ſa dureté. Mais quand il eut de nouveau goûté l'air de ce monde, il ne voulut plus retourner dans l'autre, juſqu'à ce qu'après pluſieurs années, Mercure, en exécution d'un arrêt des dieux, le ſaiſit & le ramena de force aux enfers, où il fut puni pour avoir manqué à la parole qu'il avoit donnée à Pluton.

D'autres mythologues, ſans avoir égard au portrait avantageux qu'Homere fait de *Siſyphe*, ont dit qu'il exerçoit toutes ſortes de brigandages dans l'Attique, & qu'il faiſoit mourir, par divers ſupplices, tous les étrangers qui tomboient entre ſes mains; que Théſée, roi d'Athènes lui fit la guerre & le tua dans un combat, & que les dieux le punirent avec raiſon, dans le Tartare, pour tous les crimes qu'il avoit commis ſur la terre. *Voyez* AUTOLYCUS, MÉLICERTE, ULYSSE.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit ſur un jaſpe noir *Siſyphe* qui roule un rocher.

SISYRA, *σισύρα*, manteau grôſſier, fait de peau de chevre garnie de poils. Ammien-Marcellin (16. 5.), dit que Julien ne couchoit que ſur un tapis & ſur une *ſiſyra*, tant il étoit ennemi de la moleſſe: *Julianus nocte dimidiata ſemper exſurgens non e plumis, vel ſtragulis fericis, ambiguo fulgore nitentibus, ſed ex tapete & ſiſyra, quam vulgaris ſimplicitas ſiſurnam appellat.*

SISURNA, le même habillement que la *ſiſyra*. *Voyez* ce mot.

SITALCAS. Dans le temple de Delphes Apollon avoit pluſieurs ſtatues; l'une deſquelles étoit appelée Apollon-*Sitalcas*. Elle venoit d'une amende, à laquelle les Phocéens avoient été condamnés par les Amphictyons, pour avoir labouré un champ conſacré à ce dieu. Cette ſtatue étoit haute de trente-cinq coudées. Pauſanias qui fait ce récit ne donne point l'étymologie du mot *Sitalcas*.

SITARION, grain de froment, krité, *grain d'orge*, ancien poids de l'Aſie & de l'Égypte; il valoit en poids de France $\frac{5}{6}\frac{4}{0}$ de grain ſelon Paucton dans ſa *métrologie*.

SITELLA, vaſe, urne à mettre des billets dans les élections des magiſtrats à Rome. Ce vaſe étoit large par le haut, & étroit par le bas, & on y mettoit le nom de ceux qu'on devoit élire: *Sitella allata eſt ut ſortirentur*, dit Tite-Live (*Lib. XXV.*), *ubi latini ſuffragia ferrent*. Quelques-uns prétendirent que ce vaſe, *ſitella*, ne ſervoit que pour tirer au ſort les noms des tribus & des centuries, & pour leur aſſigner le rang dans lequel elles donneroient leurs ſuffrages; mais que les ſuffrages mêmes ſe mettoient dans un autre vaſe appelé *Ciſta*.

SITHNIDES. Les nymphes *ſithnides* étoient originaires du pays de Mégare; l'une d'entr'elles eut une fille dont Jupiter devint amoureux; & de ce commerce naquit *Megarus* fondateur de Mégare. Dans cette ville étoit un magnifique aqueduc, bâti par Théagene, tyran de Mégare. Les habitans appeloient l'eau de cette fontaine l'eau des nymphes *ſithnides*.

SITICINES, ceux qui jouoient d'une eſpece de trompete ou de flûte aux funérailles des morts: *Qui apud ſitos, id eſt, vita functos & ſepultos canere ſolebant eſſent*, dit Aulu-Gele (20. 2.), *& illi habuerunt proprium genus tubæ, a cæteris differens.* Ces trompetes différoient des autres, parce qu'elles étoient & plus longues & plus larges, telles qu'on en découvre dans les anciens monumens; d'ailleurs elles jouoient ſur un ton plus grave, à raiſon de la largeur du tuyau: *Et via qua ſpiritus tranſit latitudo, ſonum efficit graviorem.* (*Galen. de ſymptom. caus.* 3.)

SITOCOME, nom d'un magiſtrat chez les Grecs, qui avoit inſpection ſur les blés; & qui étoit à Athènes à peu près ce qu'étoit l'édila céréal chez les Romains.

SITOPHYLAX, nom d'un magiſtrat des Athéniens. Ce mot ſignifie garde du blé. En effet le *ſitophylax* avoit ſoin de prendre garde que chacun n'achetât plus de blé qu'il ne lui en fallut pour ſa proviſion. La loi défendoit aux particuliers d'acheter chacun plus de cinquante meſures de blé, de celles qu'ils appeloient *φόρμοι*, *formes*. Les *ſitophylax* veilloient à l'obſervation de cette loi; & c'étoit pour eux un crime capital d'y prévariquer. Il y avoit quinze *ſitophylax*, dix pour

Digitized by Google

la ville, & cinq pour le Pyrée. *Voyez* le commentaire de Samuel Petit, ſur les loix attiques. (*Livre V, titre V.*)

SITULUS Corinthiacus. Les anciens appeloient *ſitulus* de Coriothe des vaſes à large ventre, ayant les bords ornés d'ornemens en forme de clous, avec des anſes qui naiſſoient du bas vaſe, au deſſous de la moitié de ſa hauteur. C'eſt la deſcription que donne Athénée de celui de Neſtor.

SIVE deo, ſive dea (*Gruter.* 17.). *Voyez* SEXES des divinités.

SIWA, divinité des Hérules, anciens Germains, que l'on croit être leur Vénus ou leur Pomone. On la repréſentoit toute nue, ſes cheveux lui deſcendant par-derriere juſqu'au milieu des jambes. Elle tenoit d'une main une grape de raiſins, & de l'autre une pomme.

SKADA étoit femme de Niord, dieu des mers chez les Scandinaves. Elle étoit fille du géant Thiaſſe. Elle ne pouvoit ſouffrir le ſéjour des côtes maritimes, où ſon mari faiſoit ſa demeure; lui, de ſon côté, ne pouvoit ſoufrir le ſéjour des montagnes dont *Skada* faiſoit ſes délices. Ils convinrent enfin de paſſer neuf nuits ſur les montagnes, & trois ſur les bords de la mer. Ils eurent deux enfans *Frey* & *Freya*. *Voyez* NIORD, ODIN.

SKULDA, une des trois parques des Scandinaves: ſon nom ſignifie l'avenir. *Voyez* PARQUES.

SMAITENSES. Hardouin ſeul attribue quelques médailles greques à ce peuple, dont la ſituation eſt inconnue.

SMARAGDO-PRASE, ſorte de pierre précieuſe, qui tient le milieu entre l'émeraude & la prime d'émeraude. Elle eſt verte; elle a un peu plus de jaûne que l'émeraude; elle eſt preſque opaque, rarement tranſparente. On la regarde, ou comme une fauſſe émeraude, ou comme une eſpece de pierre néphrétique.

SMARAGDUS, montage d'Égypte, ſituée, ſelon Ptolémée (*Liv. IV. c.* 5.) ſur la côte du golfe arabique; c'eſt peut-être dans cette montagne qu'étoient les mines d'émeraudes dont Héliodore parle ſi ſouvent. (*D. J.*)

SMILAX, femme de Crocus, fut changée en fleur, en récompenſe de la chaſteté & de l'innocence où ſon mari & elle avoient vecu.

SMIN. *Voyez ESMUNUS.*

SMINTHE, dans la Troade.

Goltzius ſeul attribue des médailles impériales greques à cette ville.

SMINTHEUS, ſurnom d'Apollon, dont on rapporte deux origines différentes. La premiere eſt de Clémeot Alexandrin. (*Exhort. ad Grecos.*) Les deſcendans de Teucer étant ſortis de l'île de Crete pour aller chercher fortune, apprirent de l'oracle qu'ils devoient s'arrêter, dans l'endroit où les habitans viendroient les recevoir. Comme ils furent obligés de paſſer la nuit ſur les bords de la mer dans l'Aſie Mineure, un grand nombre de rats pendant la nuit mangerent leurs ceinturoos & leurs boucliers, qui étoient de cuir. Le lendemain les Crétois ayant vu ce dégât, comprirent que c'étoit-là l'acompliſſement de l'oracle, ſe fixerent en cet endroit, y bâtirent une ville qu'ils appelerent *Smintha*, un temple à Apollon ſous le nom de *Smintheus* (de σμίνθος, un rat), & enfin tinrent pour ſacrés tous les rats des environs de ce temple.

Athénée donne une autre origine à ce temple. Il y avoit, dit-il, dans la ville de Chryſe en Myſie, un prêtre d'Apolloo nommé Crinès, contre lequel le dieu étoit irrité, pour la négligence avec laquelle il rempliſſoit ſon miniſtere; & pour l'en punir, Apollon envoya des rats qui dévaſterent toutes les terres de Crinès. Ce prêtre inſtruit de l'auteur & de la cauſe de ſes maux, travailla à fléchir le dieu & à réparer ſa faute. Apollon apporta lui-même le remede au mal; il tua à coop de fleches tous les rats. En action de grâces, on lui éleva un temple ſous le titre d'Apollon *Smintheus*. Ce temple devint célebre dans la ſuite par un oracle qui fut ſouvent conſulté.

SMUN. *Voyez ESMUNUS.*

SMYRNE, en Ionie. CMYPNAIΩN.

Ses médailles autonomes ſont:

RRRR. en or . . . . . *Pellerin.*

RRR. en argent.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont:

Une lyre . . . Téleſphore . . . . Un griſon.

Un autel . . . La Fortune . . . . Une proue.

La victoire marchant . . . . . Une main armée du ceſte.

Un trépied . . . . Pallas . . . .

Un aigle éployé.

Un lion.

On a une grande quantité de médailles impériales greques de cette ville, frapées ſous l'autorité de ſes préteurs, en l'honneur de la plupart des Auguſtes, depuis le ſucceſſeur de Céſar juſqu'à Salonine, & entre autres de Livie, de Poppée, de Veſpaſien-jeune.

SNOTRA étoit, chez les anciens peuples du Nord, une déeſſe ſage & ſavante: les hommes & les femmes vertueux & prudens portoient ſon nom.

SOCARION, meſure gromatique ou géodétique de l'Aſie & de l'Égypte. Elle valoit en meſure de France $\frac{225}{1000}$ d'arpens.

Elle valoit en meſures anciennes des mêmes pays.

3 beth-cal.

ou 12 beth-rob.

ou 50 décapodes carrées.

ou 1250 coudées ſacrées carrées.

ou 5000 pieds géométriques carrés.

SOCCI, chauſſure des acteurs comiques.

Dans les deſſeins du Térence du Vatican, les perſonages des comédies portent des chauſſures très-baſſes, ſans ſemelles, & couvertes de bandelettes croiſées qui recouvrent les jambes; ce ſont des *ſocci*.

SOCHARIS. Héſychius (*voce* Παμὺλαι.) fait mention d'une divinité égyptiene appelée *Socharis*. Dans ce qu'il en dit, on ne peut diſtinguer le ſexe de cette divinité.

Jablonski (*Panth. Ægypt. lib. c. 7.*) croit que ce pouvoit être un ſurnom de *Mendès*, ou la ſemence univerſele, ſi *Socharis* étoit un dieu. Mais s'il faut reconoître *Socharis* pour une déeſſe, il croit que c'étoit un ſurnom d'Iſis ou de la lune.

SOCII. *Voyez* Alliés.

Socii navales. *Voyez* Navales.

SOCRATE; Caylus (*rec. d'antiq.* IV. *p.* 143.), dit: „ Cicéron, Alexandre-Aphrodiſée, Maxime de Tyr, Platon, dans le dialogue, intitulé *theætus*, Xénophon dans ſon banquet, tous ces auteurs ont dépeint *Socrate* fort laid de viſage, chauve, avec les yeux ſaillans & le nez camus „; quelques-uns ont même comparé la figure de ce philoſophe à celle de Silene ou d'un ſatyre: on ne voit aucun de ces traits dans la figure couchée ſur un lit; cependant Paciaudi n'en eſt pas moins perſuadé, que cette compoſition repréſente *Socrate*, & il allegue deux raiſons pour ſoutenir ſon opinion.

1°. Les auteurs anciens ne s'acordent point ſur la laideur de *Socrate*: en effet, Épictete, ſelon Arrien, (*diſſert. Epict. Arri. Lib. IV. cap.* 11.), lui a donné το σῶμα ἐυχαρὲς ἰδεῖν, *corpus gratioſum, aſpectuque ſuave*. Fabricius & Heumannus ont remarqué qu'il n'étoit pas poſſible qu'Épictete eût parlé ſans fondement, c'eſt-à-dire, qu'il n'eût pas copié les auteurs qui l'avoient précédé.

2°. Tous les portraits antiques de ce philoſophe ne ſont point repréſentés d'une laideur égale à l'idée qu'on a priſe; il y en a même quelques-uns dans leſquels ils ne paroît ni chauve, ni camus „.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une agathe-onyx, la tête de *Socrate*. *Socrate* reſſembloit à (*Xenop. conviv. pag.* 883. *D. Plato conviv. p.* 216. *D.*) Silene, & particuliérement, parce qu'il avoit la (*Heſych.* *Voyez* Σίλλοι) tête chauve.

Sur une pâte de verre, dont (*Stoſch. pierr. grav. pl.* IV.) l'original eſt dans le cabinet du duc de *Dévonshire*, la tête de *Socrate* avec le nom du graveur ΑΓΑΘΗΜΕΡΟC.

Sur une cornaline, la tête de *Socrate*, qui reſſemble plus qu'aucune autre à Silene: on lit autour le mot Hilare.

Sur une pâte antique, imitant la ſardoine, *Socrate* paroît aſſis, inſtruiſant un jeune homme, qui eſt debout devant lui.

Sur une ſardoine, on voit *Socrate* aſſis, & Alcibiade ou un autre jeune homme, qui ſe dépouille nu devant lui.

SODALES, ainſi appelés, *quod una ſederent*, étoient des miniſtres du même corps, du même collége. Lorſque la fureur de tout diviniſer ſe fut emparée des Romains, ils firent autant de dieux de tous leurs empereurs qui mouroient, & ils pouſſerent même la flaterie juſqu'à admettre, de leur vivant, au nombre des divinités, non ſeulement les princes vertueux, mais ceux encore, qui n'étoient célebres que par leurs vices. Toutes ces divinités eurent leurs prêtres particuliers, qui dépendoient du collége des pontifes, & qui ſont connus ſous le nom de *ſodales*; ainſi l'on trouve *ſodales Alexandriani*, les prêtres d'Alexandre Sévere: *Dati ſunt & ſodales qui Alexandriani appellati ſunt*, dit Lampride.

Sodales Antoniani, les prêtres d'Antonin le pieux; Auguſte, Aurélien, Veſpaſien, Pertinax, & pluſieurs autres, eurent auſſi leur collége de prêtres.

Sodales Titii ou *Titienses*, furent inſtitués par Titus Tatius, pour conſerver les ſacrifices des Sabins; *retinendis Sabinorum ſacris quondam inſtituti ſunt a T. Tatio*, dit Tacite. Romulus, ajoute l'hiſtorien, après la mort de Tatius, confirma ce collége pour complaire aux Sabins. Ils habitoient hors la ville, & leurs fonctions n'étoient pas fort différentes de celles des ſeptemvirs, appelés *Epulones*.

SODALITATES. } *Voyez* Collége.
SODALITIA. }

SOEMIAS, mere d'Élagable.

Julia Soemias Augusta.

Ses médailles ſont:

RRR. en or.

C. en argent, & RRR, au revers de Caracalla.

R. en G. B. de coin Romain.

RRR. au revers de Cibele entre deux lions.

C. en M. B.

RRR. en M. & P. B. de Colonies.

RR. en G. B. Grec.

R. en M. B.

R. en P. B.

R. en M. B. d'Égypte.

SŒURS. Quand il n'y en avoit que deux dans une famille, les Romains ne les diſtinguoient que par les ſurnoms d'aînée & de cadete. Mais quand il y en avoit pluſieurs, il les appeloient *prima*, *ſecunda*, *tertia*, *quarta*, &c.

SOIE. On s'eſt ſervi de la ſoie pendant pluſieurs ſiecles, dans preſque toute l'Aſie, l'Italie, & en pluſieurs endroits de l'Europe, ſans connoître la nature & l'origine de ce fil précieux. Soit que les peuples chez qui elle ſe recueilloit, donnaſſent peu d'accès dans leur empire aux étrangers, ſoit que jaloux d'un avantage qui leur étoit particulier, ils craignirent de ſe le voir

enlever : cette réſerve a ſans doute fait naître tant d'opinions ſingulieres, que nous offrent pendant un eſpace de 900 ans tous les anciens auteors. Les uns ont cru que la *ſoie* étoit l'ouvrage d'une eſpece d'araignée ; d'autres ſe ſont imaginés qu'elle étoit le produit d'un arbriſſeau, ou d'une plante, comme le coton ou le lin. Virgile & Pline étoient de ce dernier ſentiment. Mais Achille-Tatius a encore rencheri ſur tous ſes devanciers, en écrivant que la *ſoie* étoit un duvet très-fin, laiſſé par des oiſeaux, ſur les feuilles d'arbres, & ſoigneuſement ramaſſé par les Indiens.

Quoique les conquêtes d'Alexandre, & ſes victoires ſur les Perſes euſſent fait connoître les foiries dans la Grece, leur origine n'en reſta pas moins dans la plus profonde obſcurité. En vain les Romains eux-mêmes en virent-ils travailler dans l'île de Cos, (aujourd'hui Lango) ; leur ignorance ne diminua point ; ils ſe contenterent d'en tirer une quantité conſidérable de l'Aſſyrie, qu'ils payoient au poids de l'or ; & les Aſſyriens n'eurent garde de leur communiquer ni œufs, ni vers.

Né pour les armes, & peu jaloux de perfectioner les arts, l'habitant du Latium s'occupa néanmoins des moyens d'employer avec le moins de frais cette riche denrée, au lieu d'aller dans les climats qui la voyoient naître, en enlever le ſecret aux avares habitans. Il fabriqua pour les gens riches, des habits de drap mêlé, d'une moitié de *ſoie*, *ſubſericum*, & défendit d'en porter, qui fuſſent entiérement tiſſus de *ſoie*, *holoſericum*. Les dames ſeules, qui ſemblent dans tous les climats avoir échangé leur liberté contre le luxe des habits & de la toilete, furent exceptées de cette loi. Cependant l'étonante cherté de la *ſoie* les en priva long-temps, & Vopiſcus raconte que l'empereur Aurélien en refuſa un à ſon épouſe, mal-gré ſes ſupplications : à dieu ne plaiſe, lui dit-il, que j'achete du *fil* au poids de l'or. Les hiſtoriens romains ne font mention que d'Élagabale aſſez prodigue, pour avoir porté un habit de *ſoie* ſans mélange.

Lorſque l'Empire romain, afaiſſé par ſon propre poids, fut devenu la proie des barbares, qui ſe partageoient les débris de ce vaſte coloſſe, les Perſes redevinrent maîtres de l'Aſſyrie. Seuls, ils firent le commerce des Indes ; & Juſtinien, obligé de leur déclarer la guerre, voyoit à regret les Romains ne pouvoir s'empêcher de leur fouroir des armes contre lui-même, par les ſommes immenſes qu'ils échangeoient contre les *foiries*. Cet empereur ſe perſuada qu'il pouroit remédier à cette diſſipation funeſte, en faiſant alliance avec les Éthiopiens. Il envoya à leur roi un ambaſſadeur, chargé de l'engager en conſidération de la même foi qu'ils profeſſoient, à s'unir avec lui contre les Perſes, & à ſe ſervir de la facilité qu'avoient ſes ſujets de pénétrer dans les Indes, pour en raporter la *ſoie*, comme faiſoient leurs voiſins ; aimant mieux enrichir le luxe des Romains, que les ennemis de leur Dieu commun. Sur ces entre-faites, deux moines, nouvélement arivés des Indes à Conſtantinople, ſe préſenterent à l'empereur, & lui propoſerent un moyen plus ſimple de ſe paſſer des Perſes, & des Éthiopiens ; qui étoit d'inſtruire eux-mêmes les Romains de l'art de préparer la *ſoie*. Juſtinien les renvoya à Sérinde (Procope nomme ainſi cette ville), chercher les œufs de ces inſectes, qui n'étoient pas ſuſceptibles de tranſport en état de vers. Les moines exécuterent fidélement ſes ordres, firent éclôre les œufs dans le fumier. Il en ſortit des vers, qu'ils nourirent avec des feuilles de meûrier, & qui produiſirent de la *ſoie* en abondance.

Théophane de Byzance, qui raconte ce fait de la même maniere que Procope, ajoute que les Turcs s'étant emparé des ports, par leſquels les Aſſyriens tiroient des Indes cette *ſoie*, qu'ils travailloient avec tant d'art, & qu'ils vendoient à un prix ſi extraordinaire, crurent avoir privé les Grecs de ce *fil*, devenu ſi néceſſaire à leur luxe effréné. Mais quel fut leur étonement, lorſqu'il le virent connu & filé à Conſtantinople ! On en établit bientôt des manufactures dans la Grece à Athênes, à Thebes & à Corinthe. Elles fournirent pendant long-temps toutes les *foiries* à l'Occident ; juſqu'à ce qu'en 1130, Roger, roi de Sicile, en forma une à Palerme, & une ſeconde dans la Calabre. Ces manufactures furent dirigées par des ouvriers qu'il ramena de la Grece, dont ce prince fit la conquête dans ſon expédition de la Terre-Sainte.

Paulin, évêque de Nole, dans ſon opuſcule *de laude ſanctorum*, donne une idée favorable des religieux, de la jeuneſſe, des vierges, des femmes, & des veuves de Rouen. Elles ne connoiſſent point, dit-il, l'uſage de la pourpre, ni de la *ſoie* : *nullius hic indumentum tyrium vomit ardorem, nec crepantis ſerici unda ambulantis arte criſpantur* ; ce qui montre que dès ce temps-là, les étoffes de *ſoie* ne devoient pas être bien rares dans les Gaules. (il écrivoit vers l'an 420 de notre ere.)

„ On croit reconoître, dit Winckelmann (*hiſt. de l'art. liv. 4. c. 5.*) l'habillement de *ſoie*, ſur quelques peintures antiques, à la diverſité de la couleur, qui paroît ſur la même draperie, & qu'on appele couleur changeante, *colore cangiante*, ainſi qu'on le voit clairement au tableau, nommé vulgairement la noce Aldobrandine, & aux copies des autres peintures, découvertes à Rome, & détruites depuis, morceaux qui ſe trouvent à la bibliotheque du Vatican, & au cabinet du cardinal Alexandre Albani. Les habits nuancés ſe remarquent encore plus fréquemment dans pluſieurs peintures d'Herculanum, comme on l'a obſervé dans le catalogue, & dans la deſcription de quelques morceaux. Cette couleur changeante des draperies vient de la ſuperficie

polie, & du reflet grêle de la *ſoie*; effet que ne ſauroit produire ni le drap, ni le coton, à cauſe de leur fil velu, & de leur ſurface cotoneuſe. C'eſt-là ce que Philoſtrate veut indiquer, lorſqu'en parlant du manteau d'Amphion, il dit qu'il n'étoit pas d'une ſeule couleur, mais qu'il en changeoit ſuivant les différens points de la viſion. Les auteurs anciens nous laiſſent ignorer, ſi dans les meilleurs temps de la Grece, les dames greques ont porté des habits de *ſoie*; mais nous voyons qu'il faut que les artiſtes aient connu ces ſortes d'étoffes, & qu'ils en aient revêtu leurs modeles. Sur pluſieurs draperies des peintures antiques, on voit une couleur changeante particuliere, un rouge & un violet, avec un bleu céleſte, ou un rouge dans les enfoncemens, & un jaûne dans les ſaillies, ou bien un violet dans les enfoncemens, & un jaûne dans les ſaillies. Ces nuances dénotent des étoffes *ſoyeuſes*, mais des étoffes tiſſues, de maniere que le fil de la chaîne & celui de la trame, avoient été teints à part chacun de l'une de ces deux couleurs. Au moyen de cet artifice, les couleurs s'éclaircoient mutuélement dans le jet des draperies, ſelon la direction des plis. La matiere qui recevoit les plus commuoément la couleur de pourpre, étoit la laine; mais il y a apparence qu'on l'a donnée auſſi à la *ſoie*».

SOL d'or. *Voyez* SOU d'or.

SOLAIRE, (CALENDRIER & CYCLE). *Voyez* ces mots, & la table CHRONOLOGIQUE.

SOLARIUM, cadran au ſoleil, que les Grecs exprimoient par un mot, que nous rendons en françois par celui d'*horloge*. Les premiers cadrans ſolaires vinrent des Babyloniens, ainſi que l'uſage du ſtyle, & ce fut Anaximandre, natif de Milet, qui le premier diſtingua les heures, & apporta de Chaldée, où il avoit voyagé, les cadrans ſolaires dans la Grece; en ſorte qu'il peut être regardé comme l'inventeur de la gnomonique: *primus gnomones confecit*, dit Euſebe, *ad dignoſcendas converſiones ſolis, & tempora & anni tempeſtates, & equinoctia*. Il vivoit vers l'an 544 avant l'ere vulgaire. Les anciens eurent auſſi pluſieurs ſortes d'horloges à eau. Athénée avoit inventé une machine, qui ſervoit à meſurer le cours du ſoleil, ce qui ſe faiſoit par un ſiflement d'air, qui marquoit les heures, & qui étoit excité par l'impreſſion de l'eau, qui pouſſoit l'air par une ouverture très-étroite. Ctéſibius en avoit inventé une autre pour le même uſage: celle-ci, par les différens mouvemens que l'eau lui donnoit, partageoit le jour en pluſieurs parties. On doit obſerver auſſi que chez les Grecs, il y avoit des eſclaves, dont le ſoin étoit d'aller voir l'heure qu'il étoit, & de venir le dire à leur maître. Le premier cadran ſolaire qui parut à Rome, fut celui que Papirius Curſor fit placer à la muraille du temple de Quirinus.

SOLARIUM, étoit auſſi une plate-forme au haut des maiſons des anciens, où ils ſe mettoient pour s'échauffer, pour ſe promener, & dont ils faiſoient auſſi des ſalles à manger. Ils pratiquoient ſur-tout cet uſage dans les maiſons de campagne, où il y avoit une tour plus haute que le corps du logis qui ordinairement n'excédoit pas un étage, & au haut de cette tour, étoit une ſalle bien percée de tous côtés, uniquement deſtinée à manger. Ainſi on pouvoit joindre au plaiſir de la table, celui de découvrir la beauté des campagnes voiſines.

SOLARIUM, (*Ad*) étoit un endroit de Rome très-fréquenté, où l'on voyoit toûjours une grande affluence des gens déſœuvrés: on le nommoit ainſi, ſans doute, à cauſe de quelque cadran ſolaire, qui y étoit placé.

SOLARIUM, étoit encore un impôt, mis ſur le terrain public, ſur lequel quelqu'un vouloit bâtir. C'étoit aux curateurs des lieux publics à fixer ce tribut.

SOLDE, paye des ſoldats, *ſtipendium*. Au commencement les Romains ne donnerent point de *ſolde* à leurs troupes, & chacun faiſoit la guerre à ſes dépens: *Privato ſumptu ſe alebant milites romani*, dit Feſtus, *antequam ſtipendia mererentur*. Ce ne fut que vers l'an 347 de Rome, que la république commença à donner une *ſolde* à l'infanterie, à cauſe de la longueur du ſiége de Veies; elle fut d'abord de trois às par jour pour chaque fantaſſin, & de ſix pour le centenier. Cinq ou ſix ans après, on commença pareillement d'en affecter à la cavalerie, & pour chaque cavalier on donna le triple de la paye du fantaſſin; enſuite on augmenta la paye, & elle fut de deux oboles, ou du tiers de denier pour l'infanterie, & du denier entier pour la cavalerie; mais ſous les empereurs elle fut d'un denier pour chaque ſoldat d'infanterie, & du double pour le cavalier. Il y eut des temps où la république leur fournit du froment *gratis*, environ quatre boiſſeaux par mois pour chaque fantaſſin, & douze pour chaque cavalier, à cauſe de ſes valets, avec près de quarante-deux boiſſeaux d'orge pour ſes chevaux. En d'autres temps, elle déduiſoit tout cela ſur leur paye; mais ſous la plupart des empereurs, on leur donna auſſi la *ſolde* franche. On leur fourniſſoit auſſi l'habillement, de même que les armes & les tentes, mais tout cela étoit déduit ſur la ſolde. Ce fut Jules-Céſar qui doubla la paye des ſoldats, & Auguſte confirma cet uſage qui fut ſuivi juſqu'à Domitien. Sous ce prince, les ſoldats avoient chacun quatre *aureus* par mois, ſelon le témoignage de Juſte-Lipſe, contre-dit en cela avec juſte raiſon, par Gronovius, qui réduit la paye à douze *aureus* par an. Les ſoldats recevoient leur paye par les mains du queſteur, qui recevoit lui-même l'argent du tribun du tréſor. (*Aſcon. Verr. 4. p. 79.*) *De ærario a tribunis ærarii annumerari quæſtori ſolet*. Cet argent ſe levoit d'abord ſur le peuple, qui fut affranchi de cet impôt après le triomphe de Paul Émile le *Macédonique*. Ce général dépoſa dans le tréſor tant d'argent pro-

venu du butin qu'il avoit fait ſur l'ennemi, qu'il ſuffit pendant long-temps pour payer la *ſolde* aux ſoldats, comme nous l'apprend Cicéron (*De offic.* 2. 22.): *Tantum in ærarium pecunia invexit, ut unius imperatoris prada finem attulerit tributorum.* Cependant ce fonds s'épuiſa pendant les guerres civiles, & il fallut revenir à l'impôt, juſqu'au temps d'Auguſte, qui le premier établit une caiſſe militaire, pour laquelle il aſſigna des revenus certains : *Ærarium militare, cum vectigalibus novis inſtituit.* (*Suet. c.* 49. *n°.* 6.)

Dans les premiers temps, il n'y eut pas plus de paye pour les ſoldats chez les Grecs que chez les Romains. Ils faiſoient la guerre à leur propre dépens, & ſervoient gratuitement l'état; ce ne fut que tard qu'ils furent ſtipendiés. Le jeune Cyrus donna aux matelots qui ſervoient ſur les galeres de Lacédémone, quatre oboles par jour, ce qui fait un peu plus de ſix ſous, & Périclès fut le premier, chez les Athéniens, qui établit l'uſage de ſtipendier les ſoldats. Chez ceux-ci, comme chez les Spartiates, la paye ne commença que lorſque la république fut obligée de les envoyer hors de ſon territoire, & de faire la guerre au loin; car vivant à l'armée d'une maniere ſobre, ſe contentant du pur néceſſaire, ils ne s'écartoient pas beaucoup de leur pays, où ils revenoient tous les hivers : s'ils alloient plus loin, ils étoient ſuivis de quantité de vaiſſeaux chargés de blé, & d'autres munitions de bouche, qui côtoyoient la terre, & leur fourniſſoient abondament tout ce qui étoit néceſſaire pour leur ſubſiſtance. La paye des ſoldats, à en juger par ce que nous en dit Démoſthenes, ſur l'expédition qui faiſoit le ſujet de la premiere Philippique, étoit d'ordinaire ſur ce pied-ci : on donnoit à chaque ſantaſſin dix drachmes, c'eſt-à-dire, dix livres environ par mois, ce qui faiſoit quelque choſe de plus que ſix ſous par jour, & à chaque cavalier, on donnoit trente drachmes, c'eſt-à-dire, trente livres environ par mois, qui ſont dix-huit ſous par jour. À l'égard des armées navales, on donnoit vingt mines, c'eſt-à-dire, mille livres par mois par chaque galere. La paye des matelots, chez les Athéniens, étoit de trois oboles, c'eſt-à-dire, ſept ſous environ par jour.

SOLDURIER ou SOUDOYER. C'étoit au temps de Céſar, chez les peuples de l'Aquitaine, des eſpeces de cliens, qui s'attachoient à quelque homme puiſſant, & qui, tant qu'il vivoit, jouiſſoient de toutes les commodités de celui au ſervice & à l'amitié duquel ils s'étoient rangés; mais ſi quelque déſaſtre lui arrivoit, ou ils couroient pareille fortune, ou ils ſe donnoient la mort, & Céſar aſſure qu'on n'avoit point mémoire qu'il s'en fût encore trouvé un ſeul qui eût refuſé cette alternative, ſi celui, au ſervice & à l'amitié duquel ils s'étoient livrés, étoit tué. (*Soldurius*, *Céſar, lib. III. de bello Gallico. c. xxij*; *Clieas Céſar, L. VII. c. viij.*) Vigénete croit que ces *ſoudoyeurs* étoient plus que de ſimples ſoldats, mais comme des gentilshommes apointés. Athénée, après Nicolas de Damas, les nomme Συναποθνήσκοντες, qui meurent avec le maître auquel ils ſe ſont donnés.

Ce mot vient du celtique *ſoldner*, ſtipendiaire, dérivé de *ſold* & de *ſould*, qui ſignifient la paie qu'on donne à un officier, & qui étoient pris de *ſolt*, ſel; de même que *ſalarium*, ſalaire vient de *ſal*, *ſel*. De là nous ſont reſtés *ſoldat* & *ſoudoyer*, verbe.

SOLEA, ſorte de chauſſure qui ne couvroit que la plante du pied, & que l'on atachoit avec des courroies. Les femmes greques n'avoient point d'autre chauſſure que cette ſimple ſemelle, laquelle s'atachoit ſur le pied avec des bandelettes & des agraſes. Elle étoit couverte d'or pour les femmes riches. Les Romaines avoient auſſi adopté cette chauſſure qui ne convenoit qu'à elles, excluſivement aux hommes paroiſſant en public : c'eſt ce qui fait que Cicéron (*Ver.* 5. 32.) reproche à Verrès d'avoir paru en public avec des *Solea* : *ſtetit ſoleatus prætor populi romani*. Mais les Romains dans leurs amuſemens particuliers, au théâtre même, ne faiſoient pas difficulté de paroître avec des *ſolea*, & c'eſt ce qu'ils appeloient être *diſcalceati*. Dans la maiſon, ils n'avoient pas d'autre chauſſure; quand ils ſe mettoient à table, ils quittoient leurs *ſolea* pour ne pas ſalir les tapis des lits ſur leſquels ils mangeoient & les donnoient ordinairement à garder à des eſclaves nommés *ſandaligeri*. Ils les reprenoient en ſortant de table, comme nous le voyons dans Horace, qui dit en parlant de Naſidienus : *& ſoleas poſcit.*

SOLEA, fer des mulets. *Voyez* FÉRULA.

SOLEARII (*Plaut. Aul.* 3. 5. 40.), cordoniers.

SOLEIL. C'étoit le Bel ou Baal des Chaldéens, le Moloch des Chananéens, le Béelphégor des Moabites, l'Adonis des Phéniciens & des Arabes, le Saturne des Carthaginois, l'Oſiris des Égyptiens, le Mithras des Perſes, le *Dionyſius* des Indiens, & l'Apollon ou Phœbus des Grecs & des Romains. Il y a des ſavans qui ont prétendu même que tous les dieux du paganiſme ſe réduiſoient au *ſoleil*, & toutes les déeſſes à la lune. Macrobe (*Saturn.* 1. 17.) dit expreſſément que tous les dieux ſe raportoient au *ſoleil*..... *Deos omnes ad ſolem referri.*

Mais le *ſoleil* a encore été adoré ſous ſon propre nom. Les anciens poëtes ont diſtingué ordinairement Apollon du *ſoleil*, & les ont reconus comme deux divinités différentes. Homere, dans l'adultere de Mars & de Vénus, dit qu'Apollon aſſiſta au ſpectacle comme ignorant le fait, & que le *ſoleil*, inſtruit de toute intrigue, en avoit donné avis au mari. Le *ſoleil* avoit auſſi ſes temples & ſes ſacrifices. On lui donnoit encore une origine différente. Il étoit fils d'Hypérion, ſelon les Grecs, & Apollon de Jupiter. Lucien dit que le *ſoleil* étoit un des titans. Les marbres, les médailles & tous les anciens monumens les diſtin-

gûeot ordinairement : ce qui n'empêche pas que les philoſophes & les phyſiciens, qui recherchent la nature des choſes, n'aient pris Apollon pour le *ſoleil*, comme Jupiter pour l'air, Neptune pour la mer, Diane pour la lune, & Cérès pour les fruits de la terre. Le plus grand nombre des poëtes confondent auſſi Apollon, Phœbus & le *ſoleil*.

On repréſentoit ordioairement le *ſolsil* en jeune homme, qui a la tête rayonante : quelquefois il tient en ſa main une corne d'abondance, ſymbole de l'abondance, dont le *ſoleil* eſt l'auteur : aſſez ſouvent il eſt ſur ſon char tiré par quatre chevaux, leſquels vont tantôt de front, & tantôt comme ſéparés en deux couples. Le nom de ſes chevaux, ſelon Fulgence (*Liv. I. de ſa mythologie.*), eſt *Erythreus*, ou le rouge, *Aëtéon*, le lumineux, *Lampas*, le reſplendiſſant, & *Philogéus*, qui aime la terre. Le premier nom d'*Erythreus* ſe prend du lever du *ſoleil*, temps où les rayons ſont rougeâtres ; & de là vient qu'Homere appele l'aurore ῥοδοδάκτυλος, qui a les doigts de couleur de roſe : les doigts ſont pris pour les rayons. Le ſecond, *Aëtéus*, prend ſon nom de la clarté du *ſoleil*, lorſqu'il a fait une partie de ſa courſe vers les neuf ou dix heures, & que n'ayant plus une atmoſphere ſi épaiſſe à percer, il répand une lumiere plus pure. Le troiſieme, *Lampas*, le reſplendiſſant, tire ſon nom du *ſoleil* vers le midi, où il a toute ſa ſplendeur. Le quatrieme, *Philogéus*, qui aime la terre, prend ſon nom du *ſoleil* à ſon coucher, où il ſemble tendre vers la terre. Ovide donne aux chevaux du *ſoleil* des noms différens : *Pyroéis*, *Eoüs*, *Aéthon*, & *Phlégon*.

Quand le *ſoleil* a fini ſon cours, il entre dans la mer, où Thétis le reçoit dans ſon palais. Les Néréides s'empreſſent de le ſervir, & de lui fournir tout ce qui peut contribuer à le remettre de ſes fatigues. Ses chevaux ſont rafraîchis avec de l'ambroiſie.

Le *ſolril* étoit la grande divinité des Rhodiens : c'étoit à cet aſtre qu'ils avoient conſacré ce magnifique *coloſſe*. L'empereur Élagabale ſe glorifia toujours d'avoir été prêtre du *ſoleil* dans la Syrie, & lui conſacra un ſuperbe temple à Rome. On trouve ſur une médaille de cet empereur, le *ſoleil* couronné de rayons, avec cette inſcription : *Sanctꝰ deꝰ ſoli*, au *ſoleil* dieu ſaint. Sur une autre médaille, on lit : *Invicto ſoli*, à l'invincible *ſoleil*. Les Maſſagetes, ſelon Hérodote, & les anciens Germains, ſelon Jules-Céſar, adoroient le *ſoleil* nommément, & lui ſacrifioient des chevaux, pour marquer, par la légéreté de cet animal, la rapidité du cours du *ſoleil*. Sur une montagne près de Corinthe, il y avoit, dit Pauſanias, pluſieurs autels dédiés au *ſoleil*. Les Tréziéniens conſacrerent un autel au *ſoleil* libérateur, après qu'ils eurent été délivrés de la crainte de tomber ſous l'eſclavage des Perſes. *Voyez* Épervier, Élagabale, Mithras, Osiris, Sérapis, Horus, Harpocrate.

„ On a remarqué de tout temps, dans les hiſtoires primitives, dit Rabaud de St. Étienne, un certain langage métaphorique & animé qui leur eſt commun ; mais ce que l'on avoit trop négligé juſqu'à nos jours, c'étoit d'en rechercher la cauſe. Ce langage brille particuliérement dans les origines greques. Tout y eſt perſonifié, tout y a de la vie & de l'action. Le *ſoleil* qui éclaire le monde eſt un dieu plein de jeuneſſe & de vigueur : porté ſur un char, & traîné par des chevaux qui ſouflant la flamme, il répand des flots de lumiere dans l'univers. Ses rayons ſont des fleches dont il perce ſes ennemis ; un arc eſt dans ſes mains, & ſon carquois retentit ſur ſes épaules. Quand ce dieu paroît le matin, pour éclairer la terre, il ſort de ſon palais, les portes s'ouvrent, une jeune déeſſe le précede, dont les doigts de roſe ſement des fleurs, & dont les beaux ieux verſent des larmes ; dnuze jeunes filles, qu'on reconoît aiſément pour être des ſœurs, acompagnent ſa marche ; ce ſont les heures, qui, courant avec lui, meſureront ſes pas, & diviſeront la journée. Arivé à la fio de ſa courſe, le palais d'une autre déeſſe s'ouvre à lui, & Thétis le reçoit daos ſon ſeio. Alors deux autres déités prenent ſa place dans le ciel ; la *nuit* aux ailes noires, au char lugubre parſemé de ſaphirs ; & *Phébé*, ſœur aimable du blond *Phébus*, armée comme lui d'un arc & de fleches, & qui, pourſuivie par les aſtres, ſes amans, leur échape toujours dans ſa courſe iocertaine „.

„ Ce langage métaphorique, dont les peuples anciens ſe ſervirent pour parler des grandes phénomenes de la nature, ils l'employerent auſſi pour exprimer de moindres phénomenes. Chaque peuple employa même une métaphore différente pour exprimer les mêmes objets. Ici le *ſoleil* fut frere de la lune ; là, il fut ſon époux qui la fécondoit de ſes rayons. Sa courſe jouroaliere étoit décrite d'une maniere un peu différente chez les Perſes : on le voyoit, traîné ſur un char, précédé d'un jeuoe homme portant un flambeau alumé & ſuivi d'un antre portant un flambeau éteiot ; on l'appeloit *Mithras*, comme Vénus étoit nommée *Mithra* „.

On commence à ſoupçoner que ce langage métaphorique dût être celui d'une époque où on le parla ; mais on en ſera entiérement convaincu, quand on verra que ce ſtyle avoit été appliqué à tous les objets. On ne s'étoit point borné, en effet, à dépeindre ſioſi la courſe journaliere du *ſoleil* : tous ſes pas, toutes ſes apparences, tous ſes changemens, ſoot arivés au nord, ſes pas rétrogrades vers le midi ; tout fut ooté ſous des figures différentes. Les changemens même qu'il éprouvoit d'heure en heure, offrant une apparence nouvele, ſe dépeignoient ſous d'autres traits. (*Jablonski Panth. Mythic.*) On peignoit, on racontoit, *en chantoit* les voyages du roi céleſte d'Orient, en Occidant, ceux du nord au midi, ſa deſcente chez Pluton, & ſon retour ſur la terre.

terre. Navigateur aérien, il s'embarquoit en orient, & ſoumettant tous les peuples dans ſa courſe, il arivoit en occident qui en étoit le terme; là, il plantoit des colonnes, bornes qu'il étoit impoſſible de paſſer. Héros invincible, il parcouroit le zôdiaque, route pénible, où douze travaux l'arrêtoient ſucceſſivement, & qu'il achevait en conquérant victorieux. Tour-à-tour enfant, jeune homme, homme fait & vieillard, on voyoit les peintures qui le déſignoient porter la forme & les attributs de ces différans âges. À chaque ſaiſon, il changeoit de nom & d'attributs: „ annonce, diſoit un oracle ancien, que le plus „ grand des dieux eſt JAO, que l'on nomme Anès „ en hiver, JUPITER au printemps, HELIOS en „ été, & dans l'autone JAO „ par où nous voyons pour le dire en paſſant que dans des temps poſtérieurs, l'on fit quatre dieux d'un ſeul & même perſonage; que *Pluton*, *Jupiter*, *Hélios & Bacchus*, ſont les quatre *ſoleils* des quatre ſaiſons „.

Le *ſoleil* ou Phoebus, porte ſur les monumens une courone de douze rayons par allulion aux douze mois de l'année. (*Marcianus Capel. lib. II. p.* 43.)

Une tête du *ſoleil* conſervée dans le muſéum de Rondinini, à Rome, eſt entourée de ſept rayons, à cauſe de ſes ſept fils. (*Hemſterh. ad Lucian. Tim.*)

Sur un vaſe étruſque du Vatican, on voit le *ſoleil* & la lune montés ſur un quadrige que porte un navire. Le *ſoleil* a un Nimbe autour de la tête, & ce Nimbe eſt le plus ancien que l'on trouve ſur les monumens.

SOLEIL (Bâton du). *Voyez* OSIRIS (Attributs d'.)

SOLFARA ou *SOLFATARA*. C'eſt ainſi qu'on nomme en Italie un endroit du royaume de Naples, dans le voiſinage de Pouzole, qui paroît brûler perpétuêlement, & où l'on trouve un grand nombre d'ouvertures qui donnent paſſage à des vapeurs ſulfureuſes, & à la fumée que le feu ſouterrain fait ſortir du ſein de la terre.

Tout le terrain de la *ſolfatara* eſt creux & réſone ſous les pieds. Ayant été miné par les feux ſouterrains, il ſeroit dangereux d'y paſſer à cheval, parce qu'on ſeroit en danger d'y enfoncer. Quelques perſones croient que les feux qui ſont ſous la *ſolfatara* communiquent par-deſſous terre avec le mont Véſuve, qui en eſt à quatre lieues; & l'on prétend que lorſque ce volcan eſt tranquille, la fumée eſt plus forte dans la *ſolfatara*, & au contraire que lorſque le volcan vomit des flammes & éprouve de fortes éruptions, ce terrain eſt moins agité.

Cet endroit étoit déja connu des anciens, qui l'appeloient *forum Vulcani*; Pline appele cette colline d'Italie *Leucogæi colles*, à cauſe de la blancheur du terroir. Il y avoit au même endroit des ſources d'eaux qo' il nomme, (l. XXXI. c. 1.) *Leucogæi fontes*, & dont oo vantoit les vertus pour la guériſon des plaies. Il a été décrit en vers par Pétrone. Les modernes l'appelent *ſolfatara* ou *ſolforata*, ſoufriere; on croit que ce ſont les reſtes d'une montagne qui a été détruite par les embrâſemens ſouterrains, & qui a été changée en une plaine.

SOLFIER. Ariſtide Quintilien nous apprend que les Grecs avoient pour *ſolfier* quatre ſyllabes ou dénominations des notes, qu'ils répétoient à chaque tétracorde, comme nous en répétons ſept à chaque octave; ces quatre ſyllabes étoient les ſuivantes, *te*, *ta*, *thé*, *tho*; la premiere répondoit au premier ſon ou à l'hypate du premier tétracorde & des ſuivans; la ſeconde à la parhypate; la troiſieme, au lichanos; la quatrieme, à la nete; & ainſi de ſuite, en recomençant cette maniere de *ſolfier*, qui nous montre clairement que leur modulation étoit renfermée dans l'étendue du tétracorde, & que les ſons homologues, gardant & les mêmes raports & les mêmes noms d'un tétracorde à l'autre, étoient cenſés répétés de quatre en quatre, comme chez nous d'octave en octave; elle nous prouve en même temps que leur géoération harmonique n'avoit aucun raport à la nôtre, & s'établiſſoit ſur des principes tout différens.

SOLI, en Cilicie. ΣΟΛΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze.

RR. en argent. *Hunter*.

Leur fabrique Cilicienne ſert à les faire diſtinguer des médailles frapées à *Soli* en Cypre.

SOLI ou *SOLOE*. en Cypre, ΣΩ. & ΣΟΛΕΩΝ. & ΣΟΛΟΙ.

Les médailles autonomes de cette ville, ſont:

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

Leurs types ordinaires, qui ſont un vaſe à deux anſes, oo un raiſio, ſervent à les faire diſtinguer des médailles de *Soli* en Cilicie.

SOLIDUS, monoie des Romains, la même que l'*Aureus*. *Voyez* ce mot.

SOLISTIMUM TRIPUDIUM. *Voyez ce dernier mot*.

SOLITAURILIA ou *SUOVETORILIA*, ſacrifices que les cenſeurs faiſoient après avoir fermé le cens, ou dénombrement du peuple: (*Aſcon. in Cicer. p.* 20.) *ſacrificia quæ cenſores completo quinquennio urbem luſtrantes, de ſue, ove, tauro, faciebant*. On y offroit des victimes tout entieres; & c'eſt de là qu'eſt venu le premier nom, *ex ſolo, id eſt toto & tauris, id eſt, virilibus*, parce qu'on ne retranchoit rien à ces animaux (*Feſtus*), *quod omnes ea ſolidi integrique ſunt corporis*, ou bien *ſuovetaurilia*, parce que le ſacrifice ſe faiſoit *ex ſue, ove & tauro*. (*Quintil.* 1. 5.) Le roi Servius fut l'inſtituteur de ce ſacrifice; après avoir fini le cens ou dénombrement du peuple romain, il fit conduire une truie, une brébis & un taureau, autour du peupl. aſſemblé dans le champ de Mars, prétendant par cette cérémonie, le purifier, en immolant ces trois animaux.

SOLIUM BALNEARE, eſpece de cuve pour ſe baigner, que l'on appeloit auſſi *labrum* & *lavacrum*. Dion (55.) attribue à Mécenas l'invention de ces baignoires : *primus ſolium, ſive natatorium aqua calida in urbe ſtruxit*. Du temps de Pline (33. 12), on en faiſoit d'argent : *& niſi argentea ſolia faſtidiant*.

SOLIUM ſignifie auſſi le cofre dans lequel on mettoit les corps morts, & c'eſt en ce ſens que Florus dit (4. 2. 2.) *in differto odoribus ſolio, juxta ſuum ſe collocavit Antonium*. *Solium*, dans le ſens le plus ordinaire, ſe prend pour le trône, le ſiége des rois appelé *ſolium*, au lieu de *ſolidum*, parce que c'étoit une ſorte d'armoire faite d'une ſeule piere de bois, dans laquelle les rois étoient aſſis : *ſolium*, dit Servius (*Aeneid.* 7. 169.), *eſt velut armarium de uno ligno ad regum tutelam factum*. Ce ſiége étoit très-élevé, & on y montoit par des degrés. Comme on les fit d'abord plus pour la ſûreté que pour la magnificence, la matiere qu'on y employa fut le bois : *in ſolio medius conſedit acerno*, dit Ovide (*Faſt. III.* 359.) mais dans la ſuite le trône deviut un objet de luxe, & on y employa les matieres les plus riches. *Solium* ſignifie encore le ſiége d'une perſone diſtinguée, comme dans Cicéron : *Quominus more patrio ſedens in ſolio, &c. de Leg.* 1. 3.

SOLMISSUS, montagne de l'Aſie mineure dans l'Ionie. Strabon, *l.* XIV. *pag.* 639, la place au voiſinage de la ville d'Édeſſe au deſſus du bois ſacré nommé *Ortygia*. Il ajoute que pendant les couches de Latone, les Curetes ſe tinrent ſur cette montagne, & que par le bruit de leurs armes ils épouvanterent Junon, qui par jalouſie, cherchoit à nuire à Latone. (*D. J.*)

SOLON. Dans la galerie de Florence on conſerve un buſte de *Solon* avec l'inſcription antique. Son nom ſur les pierres gravées apartient à un graveur.

SOLON, graveur ancien. *Voyez* MÉCENE.

SOLOON, fleuve de l'Aſie mineure, dans la Bithynie : Plutarque en parle dans la vie de Théſée. Un certain Menecrates, dit-il, a écrit dans une hiſtoire qu'il a faite de la ville de Nicée en Bithynie, que Théſée emmenant avec lui Antiope, ſéjourna quelque temps dans ce lieu ; parmi ceux qui l'acompagnoient, il y avoit trois jeunes athéniens qui étoient freres, Ennée, Thoas & *Soloon* ; le dernier étant devenu amoureux d'Antiope, découvrit ſon ſecret à un de ſes freres qui alla ſans différer parler de ſa paſſion à cette reine ; elle rejeta fort loin ces propoſitions, mais elle ne fit aucun éclat, & n'en découvrit rien à Théſée ; *Soloon* au déſeſpoir ſe jeta dans un fleuve où il ſe noya ; Théſée averti de cette aventure, en fut très-affligé, & la douleur qu'il en eut, le fit reſſouvenir d'un oracle que la prêtreſſe d'Apollon lui avoit rendu autrefois à Delphes, par lequel elle lui ordonoit quand il ſe trouveroit en terre étrangere, de bâtir une ville dans le lieu où il ſeroit le plus triſte, & d'en donner le gouvernement à quelques-uns de ceux qu'il auroit à ſa ſuite ; Théſée bâtit donc là une ville, qu'il nomma *Pythiopolis*, donna au fleuve qui coule auprès, le nom de *Soloon*, en mémoire du jeune homme qui s'y étoit noyé, & laiſſa dans la place ſes deux freres pour gouverneurs. (*D. J.*)

SOLUS, en Sicile. COΛONTINΩN.

Les médailles autonomes de cette ville, ſont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

SOLUS, promontoire de Lybie, ſur lequel on voyoit un temple dédié à la Vengeance & à Neptune.

SOM. *Voyez* CHON.

SOMEIL ou SOMNE. Homere & Héſiode ſont le *ſomeil* fils de l'érebe & de la nuit, & frere de la mort, dont il eſt la plus parfaite image. Junon, voulant endormir Jupiter, pour l'empêcher de voir ce qui ſe paſſoit dans le camp des Grecs & des Troyens, va trouver le *ſomeil* à Lemnos, ſon ſéjour ordinaire, & le prie, en lui promettant de beaux préſens, & l'appelant le roi des dieux & des hommes, d'aſſoupir les yeux trop clairvoyans de Jupiter. „ Je me ſouviens, lui dit-il, (*Iliad. l.* 14.) d'une ſemblable priere que vous me fîtes au ſujet d'Hercule : je m'inſinuai auprès de Jupiter ; je fis couler mes douceurs les plus puiſſantes dans ſes yeux & dans ſon eſprit, & vous profitâtes de ces momens pour perſécuter ce héros. Jupiter s'étant éveillé, entra dans une ſi grande colere, qu'il me chercha par-tout pour me punir. J'étois perdu ſans reſſource, il m'auroit jeté dans les abîmes les plus profonds de la mer, ſi la nuit, qui dompte les dieux comme les hommes, ne m'eût ſauvé. Je me jetai entre ſes bras ſecourables ; & Jupiter quelqu'irrité qu'il fût, s'apaiſa, car il craignoit la nuit, & n'oſoit forcer cet aſyle ; & aujourd'hui vous venez m'expoſer encore au même péril „. Cependant Junon le gâgna en lui promettant en mariage la plus jeune des grâces.

Ovide établit le domicile du *ſomeil* dans le pays des Cimmériens, (c'eſt le pays qui eſt aux environs des Palus Méotides, & au nord du Boſphore Cimmérien), que les anciens croyoient être plongé dans les plus épaiſſes ténebres. Là eſt une vaſte caverne, dit-il, (*Métam. liv. II.*) où les rayons du ſoleil ne pénetrent jamais. Toujours environné de nuages ſombres & obſcurs, à peine y jouit-on de cette foible lumiere, qui laiſſe douter s'il eſt jour ou nuit ; jamais les coqs n'y annoncerent le retour de l'aurore ; jamais les chiens ni les oies qui veillent à la garde des maiſons, ne troublerent par leurs cris importuns, le tranquille repos qui y regne ; nul animal, ni féroce, ni domeſtique, ne s'y fit jamais entendre ; le vent n'y agita jamais ni les feuilles ni les branches ; on n'y entend ni quereles, ni murmures ; c'eſt le ſéjour de la douce tranquillité. Le ſeul bruit qu'on y entend, eſt

Digitized by Google

celui du fleuve d'oubli, qui coulant ſur de petits cailloux, produit un doux murmure qui invite au repos. À l'entrée de ce palais naiſſent des pavots & une infinité d'autres plantes, dont la nuit ramaſſe ſoigneuſement les ſucs aſſoupiſſans, pour les répandre ſur la terre. De crainte que la porte ne faſſe du bruit en s'ouvrant, & en ſe fermant, l'antre demeure toujours ouvert, on n'y voit aucune garde. Au milieu de ce palais eſt un lit d'ébene, couvert d'un rideau noir: c'eſt-là que repoſe ſur la plume & ſur le duvet, le tranquille dieu du *ſommeil*.... Iris, envoyée par Junon s'étant approchée de ce lit, le *ſommeil* frapé de l'éclat de ſes habits, ouvre ſes yeux apeſantis, fait un éfort pour ſe relever, & retombe auſſi-tôt. Enfin, après avoir laiſſé ſouvent tomber ſon menton ſur ſon eſtomac, il fait un dernier éfort; & s'apuiant ſur le coude, demande à Iris quel étoit le ſujet de ſon arivée.

On repréſentoit ce dieu comme un enfant enſéveli dans un profond *ſommeil*, qui a la tête apuiée ſur des pavots. Tibulle lui donne des ailes: un autre poëte lui fait embraſſer la tête d'un lion qui eſt couché. Les Lacédémoniens, au raport de Pauſanias, joignoient enſemble, dans leurs temples, la repréſentation du *ſommeil*, & celle de la mort: lorſqu'on invoquoit le *ſommeil* pour les morts, il s'agiſſoit alors du *ſommeil* éternel, qui étoit la mort. *Voyez* MORT, SONGES.

„ S'il étoit prouvé ſeulement du *Sommeil*, dit Leſſing, que les anciens l'ont repréſenté ſous la figure d'un jeune génie ailé, cela ſuffiroit pour autoriſer la conjecture qu'ils ſe ſervoient de la même repréſentation à l'égard de ſon frere jumeau, la mort. Barthius a écrit au hazard: *ſomni idolum ſenile fingitur* pour juſtifier un changement de ponctuation, qu'il s'eſt permis dans un paſſage de Stace.

Crimine quod merui, juvenis placidiſſime divum,
Quove errore miſer, donis ut ſolus egerem,
Somne, tuis? . . . . . .

C'eſt ainſi que le poëte invoquoit le *ſommeil*: Barthius prétend que le mot *juvenis* ſe raporte au poëte, & non au *ſommeil*,

Crimine quod merui juvenis, placidiſſime divum, &c.

Soit; cette maniere de ponctuer peut paſſer; mais le motif qne Barthius en donne, eſt faux. Chez tous les anciens poëtes, le *ſommeil* eſt uo jeune dieu, qni aima une des Grâces, que Junon lui donna pour femme, à cauſe d'un ſervice important qu'il lui avoit rendu. Et les artiſtes l'auroient repréſenté en vieillard? Cela ſeroit incroyable, quand même aucun monument antique ne prouveroit le contraire „.

„ Sur pluſieurs monumens antiques, le *ſommeil* a les jambes croiſées. Cette atitude eſt le ſigne du repos, même dans les figures qui repréſentent des perſones éveillées, (c'eſt ainſi que beaucoup de divinités des fleuves ſont repréſentées, apuiées ſur leurs urnes); & même dans les ſtatues placées debout, les jambes croiſées indiquent le repos, ou le délaſſement. Par cette raiſon, on voit ſouvent auſſi Mercure & les faunes dans cette atitude, ſur-tout lorſqu'ils ſont occupés à quelqu'inſtrument ou à jouer de la flûte. Mais ſur aucun mooument, on ne lui voit des jambes torſes. Cette bizârerie, que l'on trouve dans quelques mythographes, o'a pu avoir d'autre fondement apparent que le paſſage, dans lequel Pauſanias, décrivant le cofre de Cypſelus, peint le *ſomeil* & la mort ſous l'emblême de deux enfans endormis, l'un blanc & l'autre noir: non ſeulement elle ne paroît fondée que ſur un ſeul paſſage de Pauſanias, mais encore ſur un ſeul mot de ce paſſage. D'ailleurs, ce mot peut avoir une ſignification très-différente; car διεστραμμένος ne ſignifie pas tant, tortu, contre-fait, *tortuoſus*, *diſtortus*, qu'en général oblique, déplacé de ſa direction, (*obliquus*, *tranſverſus*.) Ainſi l'on peut auſſi-bien traduire διεστραμμένους τοὺς πόδας par „ des pieds croiſés, ou placés obliquement, que „ par des pieds contre-faits. Il y a plus; la pre„ miere verſion eſt meilleure & plus naturele „ que la derniere „.

„ Mais il ne ſuffit pas qu'on puiſſe traduire ainſi διεστραμμένος. Le ſens le plus propre n'eſt pas toujours le plus vrai. Une circonſtance bien plus importante, & qui à mon avis tranche la difficulté, c'eſt que διεστραμμένους τοὺς πόδας traduit par jambes croiſées, offre une ſignification très-belle & propre à la mort, ainſi qu'au *ſommeil*, & qu'on les touve tous les deux repréſentés de cette maniere ſur beaucoup de mooumens anciens „.

„ Les jambes croiſées apartienent à l'atitude naturele d'un homme bien portant, livré au *ſommeil* doux & tranquille. Jamais les anciens artiſtes ne ſe ſont écartés de cette atitude, lorſqu'ils avoient à repréſenter une perſone dans un pareil *ſommeil*; ainſi que le prouvent la prétendue Cléopâtre du Belvedere, la nymphe ſur le monument antique, raporté par Boiſſard, l'hermaphrodite endormi, ou qui cherche à s'eodormir de Dioſcoride „.

„ Il y a encore moins de doute que la corne ait été donnée pour attribut au *ſommeil*: une infinité de paſſages prouvent que les poëtes en ont parlé. D'une corne pleine il répand ſes bienfaits ſur les paupieres des mortels fatigués:

Illos poſt vulnera fraſſos
Exceptamque hiemem, cornu perſuderat omni
Somnus.

avec ſa corne vide il fuit la nuit, qui ſe retire dans ſa grote:

Et Nox, & cornu fugiebat Somnus inani.

Et les artiſtes le repréſentoient tel que le voyoient les poëtes. Ni les uns ni les autres, ne connoiſſoient la double corne, dont l'imagination déréglée de Romeyn de Hooghe l'a ſurchargée.

SOMNIALES DII; c'étoient les dieux qui préſidoient au ſomeil, & qui rendoient leurs oracles par les ſonges. Hercule étoit un de ces dieux: on envoyoit les malades dormir dans ſon temple, pour y avoir en ſonge l'agréable préſage du rétabliſſement de leur ſanté. On trouve pluſieurs de ſes ſtatues avec cette inſcription, *Deo ſomniali*. Peut-être ce ſurnom fut-il donné à Hercule, comme à d'autres dieux, par des perſones, qui crurent avoir reçu de lui en ſonge des avis utiles.

SON. Les anciens ſe frotoient de *ſon* dans leurs cérémonies luſtrales; ils en uſoient auſſi dans leurs cérémonies magiques, principalement quand ils vouloient inſpirer de l'amour.

Nous liſons dans le prophete Baruch, Chap. vj, v. 42. que les femmes de Chaldée, aſſiſes dans les rues, y brûloient du *ſon* à ce deſſein. Il eſt vrai qu'il y a dans la vulgate, *ſuccendentes oſſa olivarum*, brûlant des noyaux d'olives. L'auteur de la vulgate liſoit probablement ici κὰι πυρὸν, expreſſion, qui en effet, ſignifie (*Athen. L. II.*) *noyaux d'olives brûlés*; mais il eſt certain qu'il y a dans le texte κὰι πίτυρα, mot qui ſignifie du *ſon*. (Le Prophete Baruch n'a pas écrit en gree; cet auteur a pris pour texte la verſion des Septante.) Théocrite, dans ſa pharmacie, nous fournit encore un autre exemple de cet uſage; l'enchantereſſe Simethe, après avoir eſſayé de pluſieurs charmes, pour enflamer le cœur de ſon amant, dit: je vais maintenant brûler du *ſon*, δαίω πίτυρα; & elle ajoute vers la fin de l'Idylle, qu'elle a appris ce ſecret d'un Aſſyrien. (*J. D.*)

SONDE, *catapirater*. Les pilotes anciens ſe ſervoient de *ſondes* de plomb, telles qu'on les emploie encore, témoins ces vers de *Lucilius*.

An catapirateris eodem deferet uncum
Plumbi pauxillum tandus, linique metaxam.

SONGES; ils étoient les enfans du ſomeil, ſelon les poëtes. Les ſonges, dit Ovide, qui prenent toutes ſortes de figures, & qui ſont en auſſi grand nombre, que les épis dans les plaines, les feuilles dans les forêts, & les grains de ſable ſur le rivage de la mer, demeurent nonchalament étendus autour du lit de leur ſouverain, & en défendent les approches. Entre cette multitude infinie de *ſonges*, il y en a trois principaux, qui n'habitent que les palais des rois & des grands: les autres ſont pour le peuple. *Voyez* MORPHÉE, PHANTASE & PHOBETOR.

Pénélope (*Odyſſ. liv.* 19.) ayant raconté un *ſonge* qu'elle avoit eu, par lequel le prochain retour d'Ulyſſe, & la mort des pourſuivans lui étoient promis, ajoute ces paroles: „ J'ai tou„ jours ouï dire, que les *ſonges* ſont difficiles à „ entendre, qu'on a de la peine à percer leur „ obſcurité, & que l'événement ne répond pas „ toujours à ce qu'ils ſemblent promettre; car, „ on dit qu'il y a deux portes des ſonges; l'une „ eſt de corne, & l'autre d'ivoire. Ceux qui „ vienent par la porte d'ivoire, ſont les ſon„ ges trompeurs, qui font atendre des choſes „ qui n'arivent jamais; & ceux qui ne trom„ pent point, & qui ſont véritables, ſont les „ *ſonges*, qui vienent par la porte de corne. „ Hélas! je n'oſe me fiater que le mien ſoit „ venu par cette derniere porte. „ Virgile a copié cette idée d'Homere. „ Il y a aux enfers, „ dit-il, (*Énoid. liv.* 6.) deux portes, appelées „ les portes du ſomeil; l'une de corne, & l'autre „ d'ivoire: par celle de corne, paſſent les ombres „ véritables, qui ſortent des enfers, & paroiſſent „ ſur la terre. Par celle d'ivoire, ſortent les „ vaines illuſions, & les ſonges trompeurs. Énée „ ſortit des enfers par la porte d'ivoire „ Horace (Od. 27, du liv. troiſieme), a auſſi chanté ces deux portes. Lorſqu'Europe ſe voit tranſportée dans l'île de Crete ſur le dos d'un taureau dans ſa ſurpriſe, elle s'écrie: „ Ne ſernit-ce point un vain *ſonge*, échapé par la porte d'ivoire? „ Tous les commentateurs ſe ſont tourmentés pour expliquer ces deux portes, dans un ſens phyſique ou moral. Je ne raporterai que l'opinion de Madame Dacier, qui croit que, par la corne, qui eſt tranſparente, Homere a entendu l'air, le ciel; qui eſt tranſparent; & par l'ivoire qui eſt ſolide, opaque, il a marqué la terre. Les *ſonges* qui vienent de la terre, c'eſt-à-dire, des vapeurs terreſtres, ſont les *ſonges* faux; & ceux qui vienent du ciel, ſont les *ſonges* vrais, c'eſt-à-dire, les *ſonges* envoyés de Dieu „.

Lucien, (au liv. 2 de ſon hiſt. véritable), nous a donné la deſcription d'une île des *ſonges*, dans laquelle on entre par le havre du ſomeil: elle eſt entourée d'une forêt de pavots & de mandragores, qui eſt pleine de hiboux & de chauves-ſouris; ce ſont les ſeuls oiſeaux de l'île. Il y a au milieu un fleuve, qui ne coule que de nuit; les murs de la ville ſont fort hauts, & de couleurs changeantes, comme l'arc-en-ciel: elle a quatre portes; des deux premieres, l'une eſt de fer, & l'autre de terre, par où ſortent les *ſonges* afreux & mélancholiques: des deux autres, l'une eſt de corne & l'autre d'ivoire; c'eſt par celle-ci qu'on entre dans la ville. Le ſomeil eſt le roi de l'île, la nuit en eſt la divinité; le coq y a auſſi un temple: les habitans ſont les *ſonges*, qui ont tous une taille & une forme différente; les uns beaux & de belle taille; les autres hideux & con-

tre faits ; ceux-ci rirhes, & vêtus d'or & de pourpre, comme des rois de théâtres ; ceux-là gueux, couverts de haillons, &c. ,,

Il y avoit des dieux qui rendoient leurs oracles en *fonges*, comme Hercule, Amphiaraüs, Sérapis, Faunus. Les magiſtrats de Spartes, couchoient dans le temple de Paſiphaé, pour être inſtruits en *fonges* de ce qui concernoit le bien public. Eunapius à écrit que le philoſophe Odéſius reçut en *fonges* un oracle d'une maniere bien ſinguliere ; il le trouva à ſon réveil, écrit dans ſa main gauche en vers hexametres. Cet oracle lui promettoit une grande renomée, ſoit qu'il demeurât dans les villes, ſoit qu'il ſe retirât à la campagne. Enfin on cherchoit à deviner l'avenir par les *fonges ;* & cet art s'appeloit *Oneirocritique*. *Voyez* SORTS.

La terre étoit la mere des *fonges*. (*Euripid. Hecub. verſ.* 70.)

Sur un bas-relief du palais Mattei qui repréſente les noces de Thétis & de *Pélée*, on voit Morphée qui répand les *fonges* ſur Thétis avec une torne.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une pâte antique un trépied orné par en-haut d'un ſphynx poſé ſur un autel rond ; autour ſe voyent trois petites figures en bas-relief, & vis-à-vis une autre figure, qui paroît endormie ; celle-ci eſt une jeune femme drapée aſſiſe ſur un rocher, ou ſur un monceau de pierres, apuiant ſa tête ſur la main droite, ſoutenue par le genou gauche, qu'elle tient élevé, & ayant l'autre bras dans une atitude fort négligée, ſemblable à celle de la prétendue *Praſica* de Beger. (*Theſ. Brand. t.* 1. *p.* 140.)

On puroit expliquer ce ſujet en prenant cette figure pour la Pythie qui rendoit les oracles à Delphes.

Pythia quæ tripode ex Phœbi Lauroque profatur.
(*Lucret. L.* 1. *v.* 740.)

Au commencement la Pythie étoit une jeune fille, & elle devoit être habillée avec ſimplicité ; ce qui ſe trouve dans notre figure : on ne commença à mettre dans ce ſacerdoce de vieilles femmes, qu'après qu'un jeune theſſalien (*Diod. Sic. L. XVI. p.* 428. *lin.* 20.) (*Echécrates*) devenu amoureux d'une des Pythies qui étoit fort belle, l'enleva. La Pythie devroit à la vérité être aſſiſe ſur le trépied.

Winckelmann croit donc que l'explication ſera plus ſûre en diſant que ce peut être la déeſſe Thémis (*Euripid. Iphigen. v.* 1259.) qui étoit en poſſeſſion de cet oracle, avant qu'elle en eût été chaſſée par Apollon, & qui alors découvroit les ſecrets des dieux (*Ibid. v.* 1271.) en ſonge. Elle eſt aſſiſe ſur un rocher, peut-être pour marquer que Thémis & la terre (*Æſchyl. Prometh. v.* 208.) étoient la même déeſſe. Selon les anciens (*Euripid. Hecub. v.* 70.), la terre étoit la mere des *fonges*, & Apollon même préſidoit (*Sophocl. Electr. v.* 427.) aux *fonges*.

Sur une pâte antique la Pythie, ou Thémis éveillée, eſt aſſiſe ſur un rocher devant le trépied d'Apollon.

SONIVIUM. *Voyez* TRIPUDIUM.

SONNETES. Les guerriers de temps héroïques en atachoient à leurs boucliers ; & Eſchyle repréſente dans les *ſept chefs* Tydée agitant ſon bouclier pour éfrayer ſes ennemis par le bruit des *ſonnetes*. Euripide donne un ſemblable bouclier à un roi de Trace. Les *ſonnetes* étoient atachées à la courroie qui ſervoit à retenir le bouclier & à le fixer au bras.

Les *ſonnetes* qui pendent à la courone de certains ſceaux anciens, ſervoient à orner les habits des Romains du Bas-Empire. Au moyen âge, cet ornement redevint à la mode ſur-tout en Allemagne. On vit dans les tournois les caparaçons chargés de *ſonnetes*. Les perſones les plus illuſtres en ornerent leurs vêtemens avant & depuis le commencement du quinzieme ſiecle. *Voyez* CLOCHETES.

SOPHISTES. Athénée dit que ce nom déſignoit quelquefois des muſiciens.

SOPHOS, ou *ſapienter*, exclamation d'admiration en uſage chez les Romains. Martial (*l.* 4, 7.) dit :

Audieris cum grande ſophos, dum baſia captas.

SOPHRONISTER. Hercule étant tombé dans un accès de démence, faillit de tuer Amphitryon ſon pere putatif. Mais Minerve lui ayant jeté une pierre, il s'endormit profondément ; & ſe réveilla avec toute ſa raiſon. On appela cette pierre *ſophroniſter*, c'eſt-à-dire, qui appele la raiſon.

SOPHRONISTES, σωφρονισται, dix magiſtrats athéniens chargés de veiller ſur les mœurs de la jeuneſſe. L'endroit où l'on renfermoit les jeunes gens indociles, pour les corriger, s'appeloit σωφρονιστηριον.

SOPHUS, ſurnom de la famille SEMPRONIA.

SORACTE, montagne peu éloignée de Rome, aujourd'hui le mont Saint-Sylveſtre. Il y avoit autrefois un fameux temple dédié à Apollon dont les prêtres marchoient ſans crainte ſur des charbons ardens. Mais Varron dit qu'ils ſe frotoient auparavant la plante des pieds avec une drogue qui empêchoit l'action du feu. *Voyez* FERONIE, HIRPES.

SORACUM. Pollux (*Onomaſt.* 10. 38.) déſigne par ce mot un coffre dans lequel les comédiens portoient leurs habillemens.

SORANUS, ſurnom que les Sabins donnoient au dieu de la Mort. Le mot *Sora*, en leur langue, ſignifioit cercueil. *Voyez* HIRPES.

SORCIERES de Theſſalie, qui avoient, diſoit-on, le pouvoir d'attirer, par leurs enchantemens, la lune ſur la terre. Elles empruntoient leurs charmes des plantes venimeuſes, que leur

pays fourniſſoit en abondance, depois que Cerbere, paſſant par la Theſſalie, lorſqu'Hercule l'emmenoit enchaîné au roi de Mycenes, avoit vomi ſon veoin ſur toutes les herbes : fâble fondée ſur ce qu'on trouve en Theſſalie beaucoup plus de plantes venimeuſes qu'ailleurs. *Voyez* AGANICE, SORTILEGUS.

SORLINGUES, (Les) îles ſituées ſur la côte occidentale de la Grande-Bretagne.

Cambden, en comparant ce que les anciens nous ont appris de la poſition & de l'hiſtoire des îles Caſſitérides, avec la connoiſſance exacte qu'il avoit des *Sorlingues*, a découvert le premier, & prouvé invinciblement l'identité cachée ſous ces noms différens.

Il réſulte donc que les îles *Sorlingues* ſont les *Silliæ* ou *Caſſitérides* des anciens; nom qui leur fut donné à cauſe de leurs riches mines d'étain, qui ont été connues des Phéniciens, des Tartéſiens, des Carthagiois, des Romains & des Marſeillois.

Les empereurs romains avoient coutume d'y envoyer des perſones coupables de quelques crimes pour travailler aux mines.

Les anciens habitans de ces îles portoient des habits noirs & longs qui deſcendoient juſqu'à terre. Ils ſe nourriſſoient de leur bétail & vivoient à la maniere des nomades, n'ayant aucune demeure fixe. Leur commerce conſiſtoit à troquer du plomb, de l'étain & des peaux contre de la vaiſſelle de terre du ſel, & quelques autres petits ouvrages de bronze qu'on leur donnoit en échange. Ils ne vouloient point d'argent, & même ils ne s'appliquoient pas beaucoup au travail des mines. (*D. J.*)

SORTILEGUS. C'étoit un emploi ſacré que celui du *ſortilegus*, qui avoit la fonction de jeter les ſorts. Il étoit rempli par des hommes & par des femmes, aux choix du pontife; on les appeloit *ſortiaris* & *ſortiaria*, d'où ſont venus, ſans doute, les noms de ſorciers & ſorcieres. Mais ceux qui jetoient les ſorts n'avoient pas le pouvoir de les tirer; on ſe ſervoit pour cela du miniſtere d'un jeune enfant. Parmi les inſcriptions recueillies par Gruter, on en trouve une gravée en l'honeur de C. Stiminius Heracla, qui ſe qualifie de *ſortilegue* de Vénus Éryeine.

SORTIRI dicas eſt le même que *ſortiri cauſas*. Les juges tiroient au ſort les cauſes, & celle qui ſortoit la premiere de l'urne étoit jugée la premiere: c'eſt ce qui a fait dire à Virgile: *Quæſitor Minos urnam movet*. D'autres prétendent que cela doit s'entendre des juges, & que *ſortiri dicas* ſignifie *ſortiri judices*: coutume uſitée par le préteur, quand il ne nommoit pas les juges *ex arbitrio*, mais qu'il les choiſiſſoit par le ſort: c'eſt au moins le ſens que donne Cicéron dans une de ſes Verrines, où *ſortiri judicium*, *ſortiri judices*, *ſortiri dicas*, ſignifient la même choſe.

SORTITIO, l'action de tirer au ſort. Chez les Romains, on tiroit au ſort lors de l'élection des magiſtrats, pour ſavoir l'ordre dans lequel les tribus donneroient leurs ſuffrages. On mettoit dans une corbeille les noms de chaque tribu, & elles opinoient dans le rang, ſuivant lequel on tiroit les noms. Pour l'élection des prêtres, comme il n'y avoit que dix-ſept tribus qoi euſſent voix délibérative, on ne tiroit au ſort que dix-ſept tribus pour aller au ſcrutin. Dans les comices par tribus, la tribu dont le nom ſortoit le premier de l'uroe étoit appelée la tribu prérogative, & donnoit la premiere ſoo ſuffrage; mais on continuoit à tirer au ſort pour régler les rangs des autres tribus. Il n'en étoit pas de même dans les comices par centuries; quand une fois le ſort avoit réglé la primauté de la prérogative, on ne ſuivoit plus pour l'arangement des ſuffrages, que le rang, la richeſſe & l'ancienneté des tribus.

SORTS, genre de divination. Les *ſorts* étoient le plus ſouvent des eſpeces de dés, ſur leſquels étoient gravés quelqnes caracteres ou quelques mots, doot on alloit chercher l'explicatioo dans des tables compoſées exprès. Les uſages étoient différens ſur les *ſorts*. Dans quelques temples on les jétoit ſoi-même: dans d'autres on les faiſoit ſortir d'une urne; d'où eſt venue cette maniere de parler ſi ordinaire aux Grecs, *le ſort eſt tombé*. Ce jeu des dés étoit toujours précédé de ſacrifices & de beaucoup de cérémonies. Les Lacédémoniens allerent un jour conſulter les *ſorts* de Dodone ſur quelques guerres qu'ils entreprenoient: après toutes les cérémonies faites, ſur le point qu'on alloit jeter les *ſorts* avec beaucoup de reſpect & de vénératioo, un ſinge du roi des Moloſſes étant entré dans le temple, renverſa les *ſorts* & l'urne. La prêtreſſe éfrayée dit aux Lacédémoniens qu'ils ne devoient pas ſonger à vaincre mais ſeulement à ſe ſauver: tous les écrivains aſſurent que jamais Lacédémone ne reçut un préſage plus funeſte. (*Cicero de divinat.* 1. 34.)

Les plus célebres entre les *ſorts*, étoient à Préneſte & à Antium, deux petites villes d'Italie: à Préneſte étoit la fortune, & à Antium les fortunes. Cicéroo (*Liv.* 2. *de la divination*) raconte l'origine des *ſorts* de Préneſte. On lit dans les mémoires des Prénestins, dit-il, qu'un certain Numérius Suffucius, homme de bien, & d'une noble famille, avoit été ſouvent averti en ſonge & même avec menaces, d'aller en un certain endroit couper une pierre en deux; qu'éfrayé par des viſions continueles, il ſe mit en devoir d'obéir à la vue de tous ſes citoyens, qui s'en moquoient; & que, quand la pierre eut été fendue, on y trouva les *ſorts* gravés en caracteres antiques ſur une planche de chêne. Ce lieu eſt aujourd'hui eofermé & religieuſement gardé, dit le même auteur, à cauſe de Jupiter, & de Junon, tous deux dans le ſein de la fortuoe, qui leur donne la mamelle; & toutes les meres y ont une grande dévotion ..... C'eſt dans ce lieu qu'on conſerve les *ſorts*, & qn'on les en retire quand il plaît à la fortune. Mais que penſoit des *ſorts* cet

auteur, un des plus ſenſés d'entre les païens? Écoutons-le parler au même endroit.

„ Qu'eſt-ce à votre avis que les *ſorts*, diſoit-il, à un Stoïcien? c'eſt à peu près comme de jouer aux nombres, en hauſſant & en fermant les doigts, ou de jouer aux oſſelets & aux dés; en quoi le haaard, & peut-être une mauvaiſe ſubtilité, peuvent avoir quelque part, mais où la ſageſſe & la raiſon n'en ont aucune. Les *ſorts* ſont donc pleins de tromperies; & c'eſt une invention ou de la ſuperſtition, ou de l'avidité du gain... La divination par les *ſorts* eſt déſormais entiérement décriée. La beauté & l'antiquité du temple (de Préneſte) a véritablement conſervé le nom des *ſorts* de Préneſte, mais parmi le peuple uniquement; car y a-t-il quelque magiſtrat, quelqu'homme un peu conſidérable qui y ait le moindre recours? Par-tout ailleurs on ne parle plus des *ſorts*; & c'eſt ce qui faiſoit dire à Carnéade, qu'il n'avoit jamais vu la fortune plus fortunée qu'à Préneſte. „

Dans la Grece & dans l'Italie, on tiroit ſouvent les *ſorts* de quelque poëte célebre, comme Homere, Euripide; ce qui ſe préſentoit à l'ouverture du livre, étoit l'arrêt du ciel. Deux cents ans environ après la mort de Virgile, on faiſoit déja aſſez de cas de ſes vers, pour les croire prophétiques, & pour les mettre en la place des *ſorts* qui avoient été à Préneſte. Car Alexandre-Sévere, encore particulier, & dans le temps que l'empereur Élagabale ne lui vouloit pas de bien, reçut pour réponſe, dans le temple de Préneſte, cet endroit de Virgile: (*Æneid.* 6.)

. . . . . *Si qua fata aſpera rumpas,*
Tu Marcellus eris.

dont le ſens eſt:

" Si tu puis ſurmonter les deſtins contraires, „ tu ſeras Marcellus „.

Sortes convivales, ſorte de loterie que les empereurs faiſoient tirer par amuſement, avant le repas, quand ils donnoient à manger, & dont tous les billets qu'on diſtribuoit *gratis* aux convives, gâgnoient quelques bijoux ou quelqu'autre prix. Ces loteries étoient une adreſſe ingénieuſe & galante de faire éclater leur libéralité, & de rendre la fête plus vive & plus intéreſſante, en mettant d'abord de bonne humeur les perſones qui y étoient conviées. Élagabale en faiſoit qu'il compoſoit par plaiſanterie, moitié de billets utiles, & moitié de billets de choſes riſibles & de nulle valeur. Il y avoit, par exemple, un billet de ſix eſclaves, & un autre de ſix mouches; un billet d'un vaſe de prix, & un autre d'un pot de terre, & ainſi du reſte: *Sortes fane convivales*, dit Lampride, *ſcriptas in cochlearibus habuit tales, ut alius exhiberet decem camelos, alius decem muſcas* ..... Certains exemplaires portent *exiret*, au lieu d'*exhiberet*, ce qui rend la narration de l'auteur plus vive, & marque avec plus de préciſion, la maniere dont on tiroit ces loteries: Les lots étoient écrits ſur des billets ou des coquilles, de cette maniere: *Primus decem camelos*, (*Sub.*) *tollat*; *ſecundus centum muſcas*. On mettoit les noms des convives dans une urne; on les tiroit après les avoir mêlés; & celui qui ſortoit le premier, emportoit le premier lot, celui d'après le ſecond, & ainſi des autres. On appeloit *exire*, l'action de tirer les noms.

SORY. *Voyez* RUSMA.

SOSIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

O. en argent.

RRRR. en bronze.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SOSIPOLIS, dieu des Éléens. Pauſanias raconte (dans ſes élid.) que les Areadiens ayant fait une irruption en Élide, les Éléens marcherent contr'eux. Comme ils étoient ſur le point de livrer bataille, une femme ſe préſenta aux chefs de l'armée, portant entre ſes bras un enfant à la mamelle, & leur dit qu'elle avoit été avertie en ſonge que cet enfant combatroit pour eux. Les généraux Éléens crurent que l'avis n'étoit pas à négliger; ils mirent cet enfant à la tête de l'armée, & l'expoſerent tout nu. Au moment que les Arcadiens commencerent à donner, cet enfant ſe transforma tout-à-coup en ſerpent. Les Arcadiens furent ſi éfrayés de ce prodige, qu'ils prirent la fuite; les Éléens les pourſuivirent vivement, en firent un grand carnage, & remporterent une victoire ſignalée. Comme, par cette aventure, la ville d'Élis fut ſauvée, les Éléens donnerent le nom de *Soſipolis* (nom formé de *σώζω*, je ſauve, & de *πόλις*, ville) à ce merveilleux enfant, & lui bâtirent un temple à l'endroit où changé en ſerpent, il s'étoit dérobé à leurs yeux. Il eut une prêtreſſe particuliere pour préſider à ſon culte, & pour faire toutes les purifications acquiſes; elle offroit au dieu, ſuivant l'uſage des Éléens, une eſpece de gâteau pétri avec du miel. Le temple étoit double; la partie antérieure étoit conſacrée à Lucine, parce que les Éléens étoient perſuadés que cette déeſſe avoit ſinguliérement préſidé à la naiſſance de *Soſipolis*. Tout le monde avoit une entrée libre dans cette partie du temple; mais dans le ſanctuaire du dieu, perſone n'y entroit que la prêtreſſe, qui même, pour exercer ſon miniſtere, ſe couvroit le viſage & la tête d'un voile blanc. Les filles & les femmes reſtoient dans le temple de Lucine; elles chantoient là des hymnes, & brûloient des parfums en l'honneur du dieu; mais elles n'uſoient point de vin dans leurs libations; la prêtreſſe étoit obligée de garder la chaſteté. Jurer par *Soſipolis*, étoit pour les Éléens, un ſerment inviolable. On repréſentoit ce dieu, d'après une apparition en ſonge, dit le même hiſtorien, ſous la forme d'un enfant, avec un habit de pluſieurs

Digitized by Google

couleurs, & ſemé d'étoiles, tenant d'une main une corne d'abondance.

Sospolis. On a quelquefois appelé Jupiter *Soſipolis*, c'eſt-à-dire, ſauveur de la ville.

SOSISTRATE, tyran en Sicile.

Ses médailles ſont :

O. en or.

O. en argent.

Unique en bronze . . . . . *Torremuſa*.

SOSPITA ou *LA SALUTAIRE*, ſurnom de Junon, parce qu'elle veilloit à la ſalubrité de l'air, dont l'intempérie cauſe des maladies. *Voyez* Junon.

Lorſque Junon paroît avec des cornes ſur la tête, & une peau de chevre à la main, on lui donne ce nom particulier. On la voit ainſi décorée ſur pluſieurs médailles conſulaires, & ſur une pierre gravée de Stoſch.

Junon *Soſpita* étoit adorée particuliérement à Lanuvium où elle avoit un temple & une ſtatue, qui la repréſentoit couverte d'une peau de chevre, avec un petit bouclier & des ſouliers recourbés. Les Romains entrerent en ſociété de culte avec les Lanuviens, & quand on leur donna le nom de bourgeoiſie romaine, ce fut à condition que le temple & le bois conſacrés à Junon-*Soſpita* ſeroient communs à eux & aux Romains. Dans la ſuite C. Cornelius bâtit un temple de Junon-*Soſpita* à Rome, dans le marché aux herbes. Les magiſtrats alloient y offrir un ſacrifice avant que d'entrer en charge. *Voyez* Cicéron *liv. I. De divin. n. 4. pro Murana n.* 30 : Tite-Live, *liv. VII, c. 9. liv. XXXII. c.* 30. *liv. XXXIV, c.* 52 ; Roſin, *Antiq. rom. liv. I, chap.* 6.

SOSTRATE, jeune homme de la ville de Palée en Achaie, que l'on diſoit avoir été aimé d'Hercule. Après ſa mort le héros lui fit élever un tombeau, & ſe coupa les cheveux ſur ſa ſépulture. Les habitans du lieu rendoient tous les ans des honneurs à *Soſtrate* comme à un héros, au raport de Pauſanias (dans ſes Achaïques).

SOTER, *SOTERIA*, c'eſt-à-dire, conſervateur, conſervatrice. On voit que ces noms étoient ſouvent donnés aux divinités, lorſqu'on croyoit leur être redevable de ſa conſervation. On les donnoit particuliérement à Jupiter, à Diane & à Proſerpine. Il y avoit chez les Grecs des fêtes appelées *ſoteries*, qui ſe célébroient en action de grâce quand on étoit délivré de quelque péril. Sous le regne des empereurs, les Romains ne manquoient pas de célébrer ces ſolemnités lorſque les princes relevoient de maladie.

SOTERIES. *Voyez* Soter.

SOTHIAQUE. La période *ſothiaque* ou caniculaire de 1460 ans, eſt celle qui, ſuivant les anciens, ramenoit les ſaiſons au même jour de l'année civile des Égyptiens qui étoit de 365 jours ; cette année vague différoit de 5 heures 48 minutes 45 ſecondes de l'année aſtronomique & naturele, & de 6 heures 9 minutes 11 ſecondes de l'année ſidérale ou aſtrale, qui devoit ramener le lever de *Sirius* ou de la canicule au premier jour de l'année ou au premier jour do mois thoth ; ainſi elles ne devoient commencer enſemble qu'une fois dans le cours d'une période. (*Voyez* les mém. des inſcript. *t. XXIX.* ; Cenſorinus, *chap.* 18 ; *Riccioli almag. t. I, p.* 129 ; *Petavii var. Diſſert. I, c.* 4.) À calculer plus exactement, la période *ſothiaque* devoit être plus longue qu'on ne la croyoit, car il faut 1425 années égyptienes, pour faire 1507 années tropiques, ou retours des ſaiſons.

SOTHIS, nom égyptien de *Sirius*. Cette étoile n'étoit pas Iſis, mais une étoile conſacrée à Iſis, de même que chaque planete l'étoit à quelque divinité. Iſis étant la même divinité que Neith, on raportoit à cette derniere & Sirius, & le commencement de l'année qui étoit fixé au lever de *Sirius*.

SOTIOGA, dans les Gaules, ΣΟΤΙΟΓΑ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en argent . . . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en bronze.

SOU D'OR, *numiſma*, monoie des Romains. Elle valut ſous Conſtantin & ſes ſucceſſeurs 15 livres tournois, ſelon Paucton (*Metrologie*.)

Elle valoit alors en monoie du même peuple :

12 Miliarèſions.

ou 13 $\frac{1}{7}$ lepton d'argent.

ou 19 $\frac{1}{2}$ deniers de Néron ;

ou 24 livres de cuivre.

ou 288 *nummus*,

ou 1152 aſſarions.

Sou n'or, monoie de la loi ſaliqoe.

Elle valoit 10 livres tournois actuels & $\frac{5}{12}$, ſelon Paucton (*Métrologie*.)

Elle valoit en monoie de la loi ſalique :

3 $\frac{5}{7}$ ſous d'argent,

ou 40 deniers d'argent.

SOU D'ARGENT, monoie de la loi ſalique. Elle valoit 3 livres tournois actueles & $\frac{1}{6}$, ſelon Paucton (*Métrologie*.)

Elle valoit en monoie de la loi ſalique :

12 deniers d'argent.

SOUFRE. Les anciens employoient pour purifier les maiſons, les coupables ou les infortunés, des fumigations ſulfureuſes. Homere en eſt le plus ancien témoin. (*Odyſſ.* 22. 481.) Properce dit auſſi (4. 9.) :

Imperat & totas iterum mutare lacernas,
Terque meum tetigit ſulphuris igne caput.

SOULIER.

SOULIER. *Voyez* CHAUSSURE.

SOUPER. *Voyez* CŒNA.

SOURCILS. „ La beauté des ieux ſe trouve relevée, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'art, liv. IV. chap.* 4.) & pour ainſi dire, couronée par les *ſourcils*. Quant à la beauté des *ſourcils*, elle conſiſte ſingulièrement daos la fineſſe des poils dont ils ſont formés, ce qui indique dans l'art la tranchaot de l'os qui couvre les ieux. C'eſt-là le beau caractere des ſourcils de Lucien qui trouva ces parties d'une ſi grande beaoté dans les têtes de Praxitele. (*Imag. pag.* 5) Quand Pétrone oous trace les caracteres des *ſourcils* par ces mots: *Supercilia uſque ad malarum ſcripturam currentia, & rurſus confinio luminum pene permixta*, je crois qo'on peot mettre au lieu de *ſcripturam*, qui ne ſignifie rien, *ſtricturam*, quoique je o'ignore pas que ce terme, tel qu'on l'entend chez les auteurs, o'eſt pas applicable *ici*. Mais veut-on lui donner la ſignificatioo du verbe *ſtringere* dont *ſtrictura* eſt le dérivé, alors Pétrone auroit voulu dire, juſqu'aux limites des jooes; car *ſtringere* a la même ſignification que *radere*, c'eſt-à-dire, gliſſer tout auprès. (*Æneid.* 8. 63.) „.

„ Je ſuis étoné, je l'avoue, que Théocrite, ce poête ſi pleio de délicateſſe, ait pu trouver de la beauté daos des *ſourcils* qui ſe joignent; je le ſuis moins, j'en conviens, qu'il ait été ſuivi par d'autres écrivaios, entr'autres par Iſaac Porphyrogénete, (*Rutgers. var. lect. liv. V. c.* 10 *p.* 511.) qui donne de pareils *ſourcils* à Ulyſſe & pareillement par le prétendu Darès le phrygieo, qui veut caractériſer la beauté de Briſéis par des *ſourcils* qui ſe joignent. Bayle, (*Dict. Voyez Briſeis*) ſans ſe piquer d'être connoiſſeur en fait d'ouvrage de l'art trouve cela aſſez étrange, & penſe que les *ſourcils* joints de Briſéis ne paſſeroient pas de nos jours pour uo aſſortiment de beauté. Mais on peut être aſſuré que chez les ancieos les connoiſſeurs du beau penſoient de même; Athénée en louant une belle perſone, releve ſur-tout la ſéparatioo de ſes *ſourcils*. Il eſt vrai que la tête de Julie fille de Titus, & une autre tête du palais Giuſtiniani nous offreot des *ſourcils* qui ſe joignent, mais qu'on ne croye pas que l'artiſte ait au recours à cet artifice pour relever la beauté de ces perſones; il ne ſe propoſoit que de faire des portraits reſſemblans. Suétone nous apprend qu'Auguſte avoit des *ſourcils* qui ſe joignoient: cependant de toutes les têtes de cet empereur aucune ne la repréſente ainſi. Les *ſourcils* qui ſe joignent, dit une épigramme greque, ſoot des marques d'orgueil & d'aigreur. (*Anthol. l. VII. p.* 459. *l. XVIII.*)

SOURIS. Pline (8. 57.) dit qua le cri des *ſouris* étoit d'un mauvais augure & rompoit les auſpices.

SOUTERRAINS égyptiens. Paw dit (*Recher. ſur les Égyptiens & Chinois. 2.* 47) „ Hérodote a indubitablement ſu qu'eo deſcendant ſous terre, on pouvoit enſuite remonter dans les chambres de la pyramide du labyrinthe; or comme cela eſt exactement de même daas celle de Memphis, doot on connoît aujourd'hui la diſpoſition intérieure, il eſt aiſé de ſe perſuader qoe cette conſtruction a été propre à tous les monumens de cette forme, c'eſt-à-dire, qu'ils devoient avoir des *ſouterrains* où l'oo parvenoit par des rouses cachées, telles que celles qu'on a découvertes ſous le trente-hoitieme degré de latitude, & qu'on a priſes ſi mal-à-propos depuis le temps de Pline pour un puits quoiqu'il ſoit impoſſible que l'eau puiſſe y entrer; car toutes ces excavatioos ſont pratiquées dans des couches de pierres calcaires qui ne tranſmettent pas la moindre humidité. Uo *ſerapeum* ou une chapelle de Sérapis, dont la poſitioo eſt iodiquée par Strabon au milieu des ſâbles mouvans à l'Occident de *Memphis*, paroît avoir été le véritable endroit, qui renfermoit les bouches des canaux ou des galeries par leſquelles on alloit juſqu'aux foodemens des pyramides de Gizeh „.

„ Quant aux cryptes & aux grotes de l'Heptanomide & de la Thébaide, on connoît celles d'*Alyi*, celles d'*Hipponon*, qui pouvoient bieo cootenir mille chevaux: on connoît celles de *Speos Artemidos*, celles d'*Hiéracon*, de *Sélinon*, d'*Antæo polis*, de *Silſili*; on connoît les ſyringes ou le allées ſouterraines, indiquées par Paoſanias dans les environs de la ſtatue vocale les (*lib. I. in attic. cap.* 42.) Enfin les voyageurs en découvrentous les joors; car on o'en a pas découvert juſt qu'à préſeot la ceotieme partie. Non qu'il faille abſolument admetre la tradition, qui a eu cours dans l'Antiquité, au ſujet du terrain où étoit ſituée la ville de Thebes & qu'on ſuppoſoit avoir été tellement excavé dans toute ſon étendue, que les rameaux des cryptes paſſoient ſous le lit du Nil. (*Plin. hiſt. nat., lib. XXXVI. cap.* 14.) Ce qui peut avoir acrédité ce bruit, c'eſt qu'on voit effectivement ſur les deux bords de ce fleuve beaucoup de grotes comme entre *Korna* & *Habon*, où l'on veut que les premiers rois de l'Égypte aient logé avant la fondation de Thebes „.

„ En allant da *Korna* vers le Nord-Oueſt on trouve les excavations nommées par les Arabes *Biban-el Moluk*, ſur la deſtination deſquelles il n'y a jamais eu de doute, ni parmi les anciens, oi parmi les modernes; ce ſont les tombeaux des premieres dynaſties, oii des premieres familles royales; & ceux, qui placent les corps des anciens Pharaons dans des pyramides, ſont tombés, comme l'oo voit, en une erreur très-grave. Car à *Biban-el Moluk* on ne découvre pas une ſeule pierre qoi approche de la figure pyramidale; ce qui nous confirme de plus eo plus dans l'idée qu'on n'a jamais renfermé aucune momie eo quelque chambre des pyramides de *Memphis*, mais bien à pluſieurs pieds de profondeur ſous les fondemens de ces édifices, doot la forme o'avoit, dans la religion égyptiene, aucuo raport avec celle des tombeaux „.

„ Quelques-unes des grotes, dont ou a parlé

juſqu'à préſent, ont ſervi à contenir des cadâvres embaumés, qu'on y dreſſoit ſur les pieds pour ménager la place. Et cette regle paroît avoir été aſſez généralement obſervée, hormis à l'égard des rois, dont on couchoit les corps dans des ſarcophages ; car il ne faut pas prendre à la rigueur, comme on l'a fait, un paſſage de Silius Italicus, qui d'ailleurs ne concerne pas l'atitude qu'on donnoit aux momies dans les caveaux, mais celle où on les plaçoit dans les maiſons ; quoiqu'on puiſſe douter que jamais les Égyptiens aient mis les morts autour de la table où mangeoient les vivans, comme ce mauvais poëte l'inſinue.

. . . . . *Ægyptia tellus*
Condit odorato poſt funus ſtantia buſto
Corpora ; & a menſis exſanguem haud ſeparat umbram.

Lib. XIII.

„ Mais il y a eu en Égypte d'autres *ſouterrains*, qui n'étoient pas des ſépulcres, ni rien d'approchant, comme l'antre de Diane ou le *ſpeos artemidos*, qu'on retrouve aujourd'hui à *Beni-Haſan*, & dont les figures & les ornemens n'ont pas été exécutés par des ſculpteurs grecs. Il eſt ſûr que cet antre a été un temple de Diane ou de Bubaſte; & on en rencontre de ſemblables creuſés dans le roc au centre de l'Éthiopie, (*Alvarez* RERUM ÆTHIOPICAR. *Cap.* 44. 55.) où, ſuivant la relation de Bermudez, il doit exiſter, tout comme en Égypte, un nombre prodigieux d'excavations très-profondes, dont quelques-unes ſervoient aux prêtres à faire des ſacrifices & des initiations, & au fond deſquelles ils ſe retiroient même pour étudier. (*Prophota Ægyptiorum non permittunt ut metallis artifices, ſculproreſque deos repraſentent, ne a recepta abeant forma ; ſed illudunt vulgo, dum in templorum atriis accipitrum ibidumque roſtra ſculpi curant, ſubeuntes interea ſacra ſubterranea quæ profundis illorum myſteriis velamento ſunt.* Synelius, pag. 73.) On nous parle d'un certain Pancrate, qui n'étoit pas ſorti de ces ſombres demeures en vingt-quatre ans. Et on a toujours ſoupçonné, avec beaucoup de vrai-ſemblance qu'Orphée, Eumolpe & Pythagore y avoient également été admis „.

SPADICEUS color; la même couleur que celle appelée *badius*. *Voyez* ce mot.

SPADIX. Pollux, dans ſon *onomaſticon*, met le *ſpadix* au nombre des inſtrumens à cordes.

SPALATHRA, dans la Theſſalie.

Goltzius ſeul a attribué des médailles impériales greques à cette ville.

SPARSIO, roſée d'eau de ſafran que l'on répandoit à Rome dans les théâtres ſur les ſpectateurs.

SPARTE. *Voyez* LACÉDÉMONE.

SPARTES. On donnoit ce nom aux compagnons de Cadmus, qui, ſelon la fable, étoient nés des dents du dragon dont Minerve avoit jonché la terre. (Du mot *ἔσπαρται*, ſemé, épars.) On croit avec plus de probalité, qu'ils furent ainſi nommés, parce que, s'étant établis avec Cadmus, dans la Béotie, leurs habitations étoient éparſes de côté & d'autre. Quelques-uns diſent qu'ils étoient au nombre de treize, tous fils de Cadmus & de diverſes femmes.

SPARTIATES, les *Spartiates* portoient des boucliers ovales, échancrés ſur les côtés, comme ceux des Béotiens. Fourmont en a trouvé de ſemblables ſculptés ſur les ruines du temple d'Apolloo à Amycle près Lacédémone. (*Mém. de l'acad. des inſcr. t. XVI. p.* 102.)

Les *Spartiates* avoient à la guerre des tuniques rouges, afin que le ſang des bleſſures ne ſe fît pas remarquer. Ils ſe ſervoient de ſâbres, c'eſt-à-dire, d'épées courbées.

SPARTIUM. } Genêt d'Eſpagne dont les anciens faiſoient des cordes, des corbeilles & des
SPARTUM. } chauſſures pour les pauvres. On en fait encore aujourd'hui le même emploi en Eſpagne.

SPARTORES. Gruter (339. 5) a recueilli une inſcription dans laquelle on trouve les *ſpartores* placés avec les autres employés dans les cirques. C'étoient ceux qui jetoient de l'eau ſur les chevaux des courſes, pour les rafraîchir.

SPARUS, bâton qui ſervoit d'arme aux payſans. Épaminondas fut bleſſé avec un petit javelot que l'on appeloit *ſparus* par analogie (*Nep.* 15. 9. 1.): *Epaminondam fortiſſime pugnantem, ſparo eminuſ pereuſſum concidere viderunt.*

SPATALÉ, nymphe, dont parle Claudien, (*Epithal. honor.* 167.) ainſi nommé de *ſpathalium*, bracelet.

SPATARIUS, écuyer, celui qui porte l'épée. C'étoit une digoité de la cour de Conſtantinople. Il y en avoit pluſieurs, & leur chef étoit appelé *protoſpatarius*.

SPATHA, épée plus large que l'épée romaine ordinaire. *Habent*, dit Végece (2. 15.) *gladios majores ; quos ſpathas vocant.*

SPATHALIUM, eſpece de bracelet & de collier, que portoient les Romaines. Pline (13. 25.) dit qu'on les faiſoit avec un fruit que l'on cueilloit aux environs des îles des Troglodytes ; que ce fruit rouge ſur l'arbre, comme le corail, noircifſoit après avoir été coupé.

SPECIARIA ars, profeſſion des droguiſtes.

SPECIOSI, ſurnom des ſénateurs, ſous les empereurs. *Ulpian. l.* 100. *ff. de verb. ſignif.... ſpecioſa perſona accipiuntur clariſſima, vel qua ornamentis ſenatoriis utuntur.*

SPECLARIORUM COLLEGIUM. On lit dans une inſcription recueillie par Gruter (529.) ces mots, qui probablement déſignent les ouvriers, qui faiſoient des miroirs, *ſpecla* pour *ſpecula*.

SPECTABILIS, ſurnom de dignité ſous les empereurs romains, inconnu dans la république : ceux qui en étoient revêtus, étoient placés en-

tre les illuſtres & les clariſſimes. *Primi ſenatorum dicuntur illuſtres, ſecundi ſpectabiles, tertii clariſſimi.* (*Iſidor.* 9. 4.) Ce titre commença à s'introduire ſous le grand Conſtantin. Le privilége qu'il conſéroit, étoit de pouvoir pourſuivre par procureur, toute action civile & criminele.

SPECTACLES. Cet article apartient eſſentiélement à l'hiſtoire, & à chacun des *ſpectacles* en particulier; c'eſt pourquoi l'on ne trouvera ici que des traits particuliers relatifs aux *ſpectacles* des Grecs & des Romains.

Une inſcription, recueillie par Muratori, prouve que l'oo faiſoit aux ſpectateurs romains des diſtributions de blé, *annona inter ſpectacula conceſſa.*

Les Grecs avoient pour les *ſpectacles* une paſſion déméſurée, paſſion d'autant plus naturele, qu'ils regardoient toutes ces rejouiſſances publiques, comme des actes de religioo. Ils couroient au théâtre avec une ardeur, qui faiſoit très-ſouvent naître des quereles, & des déſordres entre ceux qui vouloient y avoir place: on fut même obligé, pour y remédier, de fixer le prix des places à deux oboles: & cet argent ſervoit à payer l'arehitecte, des frais qu'il avoit avancés, pour la conſtruction ou la décoration du théâtre. Outre cela, on poſta des gardes à la porte de la ſalle des ſpectaeles. Dans la ſuite, ces deux oboles furent priſes du tréſor public, qui les fourniſſoit à chaque citoyen, riche ou pauvre: il y eut même une loi portée à ce ſujet, qui puniſſoit de mort, quiconque auroit oſé propoſer le retranchement de cette gratification, fût-ce même pour appliquer aux frais de la guerre se foods deſtioé à défrayer les citoyens au théâtre.

Sur un marbre, trouvé à Cumes, en Éolie, on liſoit ces mots, ΚΑΛΗΝ ΕΙΣ ΠΡΟΕΔΡΙΑΝ, „ inviter aux premieres places „ dans les *ſpectacles*. Les villes greques acordoieut eet honeur à leurs amis & leurs bienfaicteurs; on n'en citera que quelques exemples. On lit dans le célebre décret des villes de Byzance & de Périothe, donné en faveur des Athénieos, que ces deux villes acorderent, entre autres diſtinctions, aux Athéniens les premieres places aux *ſpectacles* des jeux publics, ΠΡΟΕΔΡΙΑΝ ΕΝ ΤΟΙΣ ΑΓΩΣΙ; la ville de Delos déféra, par uo décret, à Mendicœus de Cyrene & à ſes deſcendans, la préſéance dans les ſpectacles, ΚΑΙ ΠΡΟΕΔΡΙΑΝ ΕΝ ΤΟΙΣ ΑΓΩΣΙ.

Perſone n'ignore la dépenſe exceſſive des Grecs & des Romains pour les *ſpectacles*, & ſur-tout pour ceux qui tendoient à exciter l'attrait de l'émulation. La repréſentation des trois tragédies de Sophocle coûta plus aux Athéniens, que la guerre du Péloponeſe. Oo ſait les dépenſes immenſes de Romains, pour élever des théâtres & des cirques, même dans les villes de province. Quelques-uns de ces bâtimens, qui ſubſiſtent encore dans leur entier, ſont les monumens les plus précieux de l'architecture antique. On admire même les ruines da ceux qui ſont tombés. L'hiſtoire romaioe eſt encore remplie des faits qui prouvent la paſſion déméſurée du peuple pour les *ſpectacles*, & qoe les princes & les particuliers faiſoieot des frais immenſes pour la contenter. Nous ne parlerons cependant ici, que du paiement des acteurs. Æſopus, célebre comédien tragique, contemporain de Cicéron, laiſſa en mourant à ſon fils, dont Horace & Pline foot mention, comme d'un fameux diſſipateur, une ſucceſſion de cinq millions qu'il avoit amaſſés à jouer la comédie. Le comédien Roſcius, l'ami de Cicéron, avoit par an plus de cent mille francs de gages. Il faut même qu'on eût augmenté les apointemens depuis l'état que Pline en avoit vu dreſſé, puiſque Macrobe dit que ce comédien touchoit des deniers publics près de neuf cents francs par jour, & que cette ſomme étoit pour lui ſeul: il o'en partageoit rien avec ſa troupe.

Voilà comment la république romaine payoit les gens de théâtre. L'hiſtoire dit, que Jules-Céſar donna vingt mille écus à Labérius, pour engager ce poëte à jouer lui-même dans une piece qu'il avoit compoſée. Nous trouverions bien d'autres profuſions ſous les autres empereurs. Enfin, Marc-Aurele, qui ſouvent eſt déſigné par la dénomioation d'Antonin le philoſophe, ordona que les acteurs qui joueroient dans les *ſpectacles*, que certains magiſtrats étoient teous de donner au peuple, ne pouroient poiot exiger plus de cinq pieces d'or par repréſentation, & que celoi qui en faiſoit les frais, ne pouroit pas leur donner plus du double. Ces pieces d'or étoient à peu près de la valeur de nos louis, de trente au marc, & qui ont cours pour vingt-quatre francs. Tite-Live, finit ſa diſſertation ſur l'origine & les progrès des repréſeotations théâtrales à Rome, par dire qu'un divertiſſement, dont les commencemens, avoient été peu de choſe, étoit dégénéré en des *ſpectacles* ſi ſomptueux, que les royaumes les plus riches auroient eu peine à en ſoutenir la dépenſe.

SPECTATEURS. Chez les Grecs, ils ſe plaçoient de cette maniere au théâtre: les magiſtrats avoient une place diſtinguée, qui étoit ſéparée du peuple; les jeunes gens y avoient auſſi noe place marquée, & les femmes occupoient l'endroit le plus élevé des portiques; elles y voyoieot le ſpectacle à couvert du ſoleil & des injures de l'air. Le peuple ſe plaçoit ſur les degrés qui étoient apuiés contre le mur intériaur des arcades des portiques. Outre cela, il y avoit des places diſtinguées, qo'on n'acordoit qu'à ceux qui avoient rendu des ſervices à l'état; elles étoient héréditaires dans les familles; les perſones de marque plaçoient des carreaux ſous elles, & c'étoiaot des eſclaves qui les diſtribuoient.

Dans les premiers temps des Romains les *ſpectateurs* étoient debout au théâtre ; il fut défendu par un arrêt du ſénat d'être aſſis à cette ſorte de *ſpectacle* ; mais dans la ſuite, on dreſſa des théâtres, avec des degrés, qui s'élevoient les uns ſur les autres ; c'eſt ſur ces degrés que ſe plaçoient *les ſpectateurs* ; ils y étoient expoſés aux injures de l'air ; cependant pour les en garantir, il arrivoit quelquefois, du temps de la république, & aſſez ſouvent ſous les empereurs, que l'on couvroit le théâtre d'une toile, ſoutenue par de grandes perches, & des cordes tendues. Les Romains étoient tellement atachés à ces jeux, qu'ils y paſſoient quelquefois les nuits entieres, & ſouvent tout le jour, ſans ſonger à prendre aucune nouriture. Eoſio, l'an 692, on prit l'habitude d'en ſortir pour aller dîner, comme nous l'apprend Dion : (*lib.* 37.) *M. Piſone & M. Meſſala conſulibus, populus qui ante hac tempora ludos gladiatorios, nulla intercedente requie, totos ſpectaverat, tum primum inter actionem ſurrexit pranſuſque eſt.* Le beſoin même de ſatisfaire aux néceſſités naturelles, n'étoit pas capable de les éloigner d'un lieu où le goût les enchaînoit, & ſans aucun égard pour la décence, ni même pour la perſone des empereurs, ils ne rougiſſoient pas de ſe mettre aux jeux de tout le monde dans la poſture la plus immodeſte, comme le leur reproche Tertullien, (*de ſpectac. c.* 21.) : *Sic evenit, ut qui in publico vix neceſſitate veſicæ, tunicam levet, idem in circo aliter non exultet, niſi totum pudorem in faciem omnium intendet.* Cette licence empêcha ſouvent quelques empereurs d'aſſiſter au théâtre.

SPECULAIRE,
SPECULARIA,
SPECULARIUS, } *Voyez* Fenêtres.

SPECULATOR, eſpion que l'on envoie pour découvrir quelque choſe ; ce mot ſe prend auſſi pour déſigner un homme qui fait l'office de bourreau : *Tum Centurio ſupplicio præpoſitus*, dit Sénéque, (*de ira* 1. 16.) *condere gladium ſpeculatorem jubet.* Il ſignifie encore un ſoldat de la garde de l'empereur : *Ipſum Othonem comitabantur*, dit Tacite, (*Hiſt. Tacit. II.* 2.) *ſpeculatorum lecta corpora. Speculator*, en terme de marine, exprimoit celui qui avertiſſoit le pilote des endroits dangereux qu'il falloit faire éviter au vaiſſeau.

SPECULATRIX, ſurnom de Vénus. *Voyez* Hippolyte.

SPECULUM. *Voyez* Miroir.

SPELARITE, ſurnom d'Apollon, de Mercure, & d'Hercule, dont les ſtatues ſe plaçoient ſouvent dans les cavernes. Il étoit formé de σπήλαιον, caverne.

SPELEUM, caverne en général, mais particuliérement celle conſacrée au ſoleil, dans laquelle on initioit aux myſteres de Mithra.

SPEO, une des cinquante Néréides.

SPERCHIUS, fleuve de la Phthyotide en Macédoine. Homere dit que Pélée voua au *Sperchius* la chévelure d'Achille, ſon fils, s'il revenoit heureuſement dans ſa patrie après la guerre de Troye. C'étoit la coutume des Grecs de vouer ainſi leur premiere chévelure à des fleuves. *Voyez* Pélée.

SPERNO, fille d'Anius. *Voyez* Antus.

SPES. *Voyez* Eſpérance.

SPHÆRARIUS. Ce mot que l'on lit dans une inſcription recueillie par Muratori (305. *T. C.*), déſigne l'affranchi d'Auguſte, prépoſé à la garde ou à l'inſpection de la ſphere de ce prince.

SPHÆRISTERIUM. *Voyez* Sphéristere.

SPHÆRISTICI ludi. *Voyez* Balle & Paume.

SPHÆRULÆ, pommes de bois ou de métal dont ſe ſervoient les empereurs romains pour faire des préſens au peuple, au théâtre & dans le cirque. Ces princes prenoient quelquefois occaſion des ſpectacles où ils aſſiſtoient, pour faire des libéralités extraordinaires au peuple, en faiſant jeter de ces pommes marquées chacune d'un lot, qu'on délivroit exactement aux porteurs de ces pommes. Marc-Aurele pouſſa plus loin l'attention pour le peuple, en lui faiſant diſtribuer au théâtre des mouchoirs pour eſſuyer la ſueur du viſage, & pour marquer les applaudiſſemens.

SPHECIA, dans l'île d'Eubée. Goltzius ſeul attribue des médailles impériales greques à cette ville.

SPHÉCISME. C'étoit un air de flûte qui imitoit le bourdonement des guêpes, (de σφὴξ, σφηκὸς, guêpe.) (*Bullengeri de theatr. lib.* 2. *cap.* 26.)

ΣΦΕΝΔΟΝΗ, fronde ornement de tête ainſi nommé, parce qu'il s'élargiſſoit vers le milieu ſur le front, ſelon Euſtathe, & ſe rétréciſſoit par-derriere vers les extrémités. Viſconti, l'éditeur du Muſéum Pio-Clementin croit le reconnoître ſur la tête d'une Junon de cette collection. (*Pl. II.*) Il eſt ſur ce ſujet d'avis différent de ſon maître, l'abbé Winckelmann.

ΣΦΗΝΟΠΩΓΩΝ, ſurnom de Mercure qui ſignifie ayant la barbe pointue, ou faite en coin. (*Polluc. Onomaſt. l.* 4. *Segm.* 137. 134.)

On voit Mercure avec cette barbe ſur un autel rond étruſque du Capitole, & ſur un autel triangulaire étruſque de la villa Borgheſe. (*Monum. inediti. n°.* 15. *&* 38.) Il étoit ſans doute ainſi repréſenté dans ſes plus anciens portraits & dans les hermès : de là vient le ſurnom Ἐμφύτιος (*Pollux. loco citato. ſegm.* 145.) donné aux maſques à barbe pointue, comme celle de Pantalon.

SPHERES. „ Lorſque l'art fut perfectioné, dit Rabaud de Saint-Étienne, l'écriture hiérogliphique fut en uſage, & depuis l'écriture alphabétique inventée, on réduiſit les *ſpheres* à un petit volume. Dans les derniers temps, on les tenoit, en Égypte, dans des arches ou cofres appelés *Comaſterta*, ſelon St. Clémeot d'Alexandrie. Ces petites machines étoient celles des anciens temps, réduites à un petit eſpace. Je ne crois pas inutile d'en retracer la forme & le méchaniſme, parce

qu'on peut y prendre une idée de la maniere d'obſerver des anciens, & que j'y trouve, en paſſant, une occaſion de confirmer ce que j'ai dit de leur ſtyle figuré. J'ai d'ailleurs beſoin de prouver qu'ils appliquerent auſſi ce ſtyle à leur aſtronomie „.

„ Je commence par un paſſage de Nonnus, qui, tranſmettant les vieilles traditions, les rendit fidélement dans l'ancien ſtyle figuré; car il étoit poëte. Il raconte que tous les dieux briguoient la main de Proſerpine fille de Cérès. Cette mere inquiete alla conſulter le devin *Aſtræus* (ou Firmament): c'étoit un génie prophétique, *Daunon Omphéneis*. Elle ſe préſenta donc chez Firmament: Lucifer (l'étoile du matin) l'annonce au vieux devin qui étoit alors occupé; il ne ſe fait pas atendre, il ſe leve & va au devant de Cérès. Heſpérus (l'étoile du ſoir) introduit la déeſſe dans le palais d'Aſtræus: on la fait aſſeoir ſur un trône, & on lui offre le nectar; ce fut Crater (ou Gobelet) (le Verſeau ſelon Manilius:

Ultima pars magni cum tollitur orbe Leonis,
Auratis Crater ſurgit calatus ab aſtris.)

qui le verſa, & les quatre Vents le préſenterent eux-mêmes à la déeſſe. Celle-ci ne vouloit pas boire, car ſon cœur étoit ſerré par la douleur; mais Aſtræus parvint à la perſuader, & les quatre Vents ſes fils s'empreſſerent à lui faire politeſſe. Eurus lui donna à boire, Borée lui ſervit l'ambroiſie, Notus lui ſervit de l'eau, & pour égayer le feſtin, Zéphir joua de la flûte; l'étoile du ſoir danſoit à cette muſique céleſte, & l'étoile du matin raſſembloit des fleurs & formoit des bouquets „.

Après ces premieres honêtetés, Cérès conſulte *Firmament*. „ Celui-ci ſe fait apporter par ſon „ ſerviteur Aſtérion, une *ſphere* bien arondie, qui „ repréſente le ciel. Aſtérion tire d'une boîte „ cette figura du monde. Aſtræus *fait tourner* „ *le ſommet de l'axe*, il fixe les ieux ſur le Zô„ diaque, & regarde enſuite les étoiles fixes *&* „ *les planetes*. Comme il faiſoit tourner le po„ le, le ciel, repréſenté par des étoiles feintes, „ & traverſé par un axe, cédoit à l'impulſion & „ tournoit auſſi ſans s'arrêter. Le devin regar„ dant ainſi la *ſphere* tournoyante, vit *que la* „ *lune en ſon plein* paſſoit dans le point de la „ conjonction, & que le ſoleil, en oppoſition „ avec elle, étoit placé au milieu du centre ſou„ terrain de la terre. Un cône ſombre & *finiſſant* „ *en pointe*, partoit de la terre & *obſcurciſſant* „ *la lune*, &c. „. Cette daſcription repréſente aſſez bien la *ſphere* que Nonnus avoit en vue. Nous voyons qu'il y avoit un méchaniſme particulier pour faire courir des planetes feintes dans le Zôdiaque, & leur faire ſuivre *autour de la terre bien arondie, qui repréſentoit le ciel*, la marche qu'obſervent les planetes elles-mêmes; ce qui donnoit le moyen d'obſerver leurs divers paſſages, leurs conjonctions, leurs oppoſitions & leurs éclipſes. On ſeroit tenté de croire qu'on employoit quelque moyen pour illuminer les planetes & leur faire décrire des ombres: ici au moins, il paroît que le ſoleil étoit lumineux, puiſqu'il fait projeter ſur la lune l'ombre de la terre *finiſſant en pointe*. Si cela étoit, la *ſphere* repréſentoit d'une maniere piquante les phénomenes aſtronomiques, puiſqu'elle les peignoit à l'œil „.

SPHÉRIE, île du Péloponeſe, ſur la côte de l'Argolide, ſous la domination de Trœcene. Cette île, dit Pauſanias (*liv. II. cap. xxxij.*), eſt ſi près du continent que l'on y peut paſſer à pied. Elle s'appeloit originairement l'*île Sphéris*: mais dans la ſuite, on lui donna le nom d'*île ſacrée*. Sphérus, qui, ſelon les Trœcéniens, fut l'écuyer de Pélops, étoit inhumé dans cette île. Éthra, fille de Pithée, femme d'Égée & mere de Théſée, fut avertie en ſonge par Minerve d'aller rendre à *Sphérus* les devoirs que l'on rend aux morts. Étant venue dans l'île à ce deſſein, il ariva qu'elle eut commerce avec Neptune. Éthra, après cette aventure, conſacra un temple à Minerve ſurnommée *Apaturie*, ou la *trompeuſe*, & voulut que cette île, qui ſe nommoit *Sphérie*, s'appelât l'*île ſacrée*. Elle inſtitua même l'uſage que toutes les filles du pays, en ſe mariant, conſacreroient leur ceinture à Minerve Apaturie.

SPHÉRISTERE, *Sphæriſterium*, lieu conſacré à tous les exercices dans leſquels on employoit la balle.

Quoiqu'entre divers exercices où l'on ſe ſervoit de balles, il y en eût pluſieurs qu'on ne pouvoit pratiquer qu'en plein air & dans les endroits les plus ſpacieux des gymnaſes, tels qu'étoient les xyſtes, *xyſta*, ou les grandes allées découvertes; on ne laiſſoit pas chez les Grecs de conſtruire dans ces gymnaſes quelques pieces convenables à certaines eſpeces de *ſphériſtique*.

Les Romains qui avoient imité les Grecs dans la conſtruction de la plupart de leurs bâtimens, & entr'autres dans celle de leurs gymnaſes ou paleſtres & de leurs thermes, y plaçoient auſſi de ces *ſphériſteres*. Mais ils n'étoient pas tellement affectés à ces édifices publics, qu'il ne s'en trouvât ſouvent dans les maiſons des particuliers tant à la ville qu'à la campagne. L'empereur Veſpaſien, par exemple, en avoit un dans ſon palais, & c'étoit-là, qu'au raport de Suétone, il ſe faiſoit froter la gorge & les autres parties du corps un certain nombre de fois. Alexandre-Severe s'exerçoit auſſi très-ſouvent dans ſon *ſphériſtere* ſuivant le témoignage de Lampridius.

Pline le jeune, dans les deſcriptions qu'il nous a laiſſées de ſes deux maiſons de campagne du Laurentin & de celle de Toſcane, place dans l'une & dans l'autra un *ſphariſterium*. Il dit en parlant de celle du Laurentin: *Cohæret calida piſcina mirifice ex qua natantes mare adſpiciunt; nec procul ſphariſterium, quod calidiſſimo ſoli inclinato jam die, occurrit*, c'eſt-à-dire, il y a une grande baignoire d'eau chaude ſi avantageuſement ſituée, que ceux qui s'y bai-

gnent voyeot la mer, & non loin de là eſt uo jeu de paume expoſé à la plus grande chaleur du ſoleil vers la fin du jour. Et parlant de ſa maiſon de Toſcane, il s'exprime ainſi : *Apodyterio ſuperpoſitum eſt ſphariſterium, quod plura genera exercitationis, pluresque circulas capit*; une eſpece de jeu de paume propre à divers exercices, occupe le deſſus du lieu qui ſert de garde-robe, & ce jeu de paume eſt acompagné de pluſieurs réduits & dátours particuliers.

Comme Vitruve, dans la deſcription qu'il donne des Gymnaſes ou paleſtres, tels qu'on les voyoit en Grece de ſon temps (car ils n'étoient pas fort communs en Italie), ne dit pas un mot du *ſphariſterium*, en faiſant le dénombrement des différentes pieces de la paleſtre; il y a apparence que le *coryceum* dont il parle, eſt le véritable *ſphariſterium* des paleſtres, c'eſt-à-dire, un lieu deſtiné à la pluprat des exercices où l'on ſe ſervoit d'uoe balle, & qui faiſoient partie de la *ſphériſtique*.

SPHÆRISTICI. Maîtres qui enſeignoient la *ſpheriſtique*.

SPHÉRISTIQUE. Chez les anciens, la *ſphériſtique* comprenoit tous les exercices où l'on ſe ſert d'une balle: elle faiſoit une partie conſidérable de l'orcheſtique. On a fait hooeur de ſon invention à Pithus, à Nauſicaa, aux Sicyoniens, aux Lacédémoniens & aux Lydiens. Il paroît que dès le temps d'Homere cet exercice étoit fort en uſage, puiſque ce poëte en fait un amuſement de ſes héros. Il étoit fort ſimple de ſon temps, mais il fit de grands progrès dans les ſiecles ſuivans chez les Grecs. Ces peuples s'appliquant à le perfectioner, y iotroduiſirent mille variétés qui contribuoient à le rendre plus divertiſſaot & d'un plus grand commerce. Ils ne ſe conteoterent pas d'admetre la *ſphériſtique* dans leurs gymnaſes où ils eurent ſoin de faire conſtruire les lieux particuliers, deſtinés à recevoir tous ceux qui vouloient s'inſtruire dans cet exercice, ou donner des preuves de l'habileté qu'ils y avoient acquiſe: ils propoſerent encore des prix pour ceux qui ſe diſtingueroient en ce genre dans les jeux publics; ainſi qu'on peut le conjecturer de quelques médailles greques raportées par Mercurial, & ſur leſquelles on voit trois athletes nus s'exerçant à la balle au devant d'une eſpece de table qui ſoutient deux vaſes, de l'un deſquels ſortent trois palmes avec cette inſcription au deſſous : ΠΥΘΙΑ ΑΚΤΙΑ. Les Athéniens entr'autres donnerent un témoignage ſignalé de l'eſtime qu'ils faiſoient de la *ſphériſtique*, en acordant le droit de bourgeoiſie, & en érigeant des ſtatues à un certain Ariſtonique Caryſtien, joueur de paume d'Alexandre le Grand, & qui excelloit dans cet exercice.

Les balles à jouer ſe oommoient en grec σφαῖρα, *ſpheres*, *globes*, & en latin elles s'appeloient *pila*. La matiere de ces balles étoit de pluſieurs pieces de peau ſouple & corroyée, ou d'autres étoffes couſues coſemble en maniere de ſac que l'on rempliſſoit taotôt de plume ou de laine, tantôt de farine, de graine de figuier, ou de ſable. Ces diverſes matieres plus ou moins preſſées & condenſées, compoſoient des balles plus ou moios dures. Les molles étoient d'un uſage d'autant plus fréquent, qu'elles étoient moins capables de bleſſer & de fatiguer les joueurs, qui les pouſſoient ordinairement avec le poing, ou la paume de la main. On donnoit à ces balles différentes grôſſeurs; il y en avoit de petites, de moyenes, & de très-grôſſes; les unes étoient plus peſantes, les autres plus légeres; & les differences dans la peſanteur & dans le volume de ces balles, ainſi que dans la maniere de les pouſſer, établiſſoient diverſes ſortes de *ſphériſtique*. Il ne paroît pas que les anciens aient employé des balles de bois, ni qu'ils aient connu l'uſage que nous en faiſons aujourd'hui pour jouer à la boule & au mail; mais ils ont connu les balles de verre.

À l'égard des inſtrumens qui ſervoient à pouſſer les balles, outre le poing & la paume de la main, on employoit les pieds dans certains jeux; quelquefois on ſe garniſſoit les poings de courroies qui faiſoient pluſieurs tours, & qui formoient une eſpece de gantelet ou de braſſard, ſurtout lorſqu'il étoit queſtion de pouſſer des balles d'une grôſſeur ou d'une dureté extraordinaire. On trouve une preuve convaincante de cette coutume ſur le revers d'une médaille de l'empereur Gordien III. raportée par Mercurial, où l'on voit trois athletes nus ceints d'une eſpece d'écharpe, leſquels ſoutienent de laur main gauche une balle ou un ballon, qui paroît une fois plus grôs que leur tête, & qu'ils ſemblent ſe mettre en devoir de fraper du poing de leur main droite armée d'une eſpece de gantelet. Ces ſortes de gantelets ou de braſſards, tenoient lieu aux anciens de raquetes & de batoirs qui, ſelon toute apparence, leur ont été abſolument inconnus.

SPHERITA. (*Cato. de re ruſtica.*) On fait le *ſpherita* comme le *ſpira*, (*Voyez* ce mot), ſi ce n'eſt qu'on fait entrer dans ſa compoſition des pieces de pâtiſſerie ſphériques, ſans y mettre de fromage ni de miel. On les arange enſuite ſur une abaiſſe de pâte, & on les fait cuire comme le *ſpira*.

SPHÉROMACHIE, eſpece particuliere de jeu ou d'exercice, pratiqué avec des balles de plomb.

SPHETTUS, bourgade de l'Attique. Le vinaigre y étoit très-piquant, & les perſones fort ſatyriques, comme nous l'apprenent Ariſtophaoe & Athénée.

SPHINX, monſtre fabuleux, auquel les anciens donnoient ordinairement un viſage de femme, avec un corps de lion couché. Rien de plus commun que le *ſphinx*, dans les monumens Égyptiens. Les uns ſoot repréſentés avec des ailes, d'autres ſaos ailes, mais avec de longues treſſes

Digitized by Google

de cheveux. Plutarque dit, qu'on mettoit des *ſphinx* devant les temples des Égyptiens, pour marquer que la religion égyptiene étoit toute enigmatique.

Le *ſphinx*, le plus fameux dans la fâble, eſt celui de Thebes, qu'Héſiode fait naître d'Echidne & de Typhon: ces monſtres que l'on faiſoit toujours pere & mere de ce qu'il y avoit de plus monſtrueux. Junon, irritée contre les Thébains, envoya ce monſtre dans le territoire de Thebes, pour le déſoler. On repréſente le *ſphinx* de Thebes, différemment de ceux d'Égypte. Il avoit la tête & le ſein d'une jeune fille, les griſes d'un lion, le corps d'un chien, la queue d'un dragon, & les ailes des oiſeaux. Il exerçoit ſes ravages ſur le mont Phicée, d'où ſe jetant ſur les paſſans, il leur propoſoit des énigmes difficiles, & mettoit en pieces ceux qui ne pouvoient les expliquer. Voici l'énigme qu'il propoſoit ordinairement: *quel eſt l'animal qui a quatre pieds le matin, deux à midi, & trois le ſoir.* Sa deſtinée portoit, qu'il perdroit la vie dès qu'on auroit deviné ſon énigme. Déja pluſieurs perſones avoient été victimes du monſtre; & Thebes ſe trouvoit dans de grandes alarmes, lorſque Œdipe ſe préſenta pour expliquer l'énigme, & fut aſſez heureux pour la deviner: diſant que cet animal étoit l'homme qui, dans ſon enfance, qu'on devoit regarder comme le matin de ſa vie, ſe traînoit ſouvent ſur les mains & ſur les pieds: vers le midi, c'eſt-à-dire, dans la force de ſon âge, il n'avoit beſoin que de ſes deux jambes; mais le ſoir, c'eſt-à-dire, dans ſa vieilleſſe, il ſe ſervoit d'un bâton, comme d'une troiſieme jambe, pour ſe ſoutenir. Le *ſphinx*, outré de dépit de ſe voir deviné, ſe briſa la tête contre un rocher. *Voyez* CRÉON, LÉLAPE.

Il y en a, dit Pauſanias, qui prétendent que *ſphinx* étoit une fille naturele de Laïus, & que, comme ſon pere l'aimoit fort, il lui avoit donné connoiſſance de l'oracle, que Cadmus avoit apporté de Delphes. Après la mort de Laïus, ſes enfans s'entre-diſputerent le royaume; car, outre ſes fils légitimes, il en avoit laiſſé pluſieurs de divers concubines. Mais le royaume, ſuivant l'oracle de Delphes, ne devoit apartenir qu'à un des enfans de Jocaſtes. Tous s'en raporterent à *ſphinx*, qui, pour éprouver celui de ſes freres, qui avoit le ſecret de Laïus, leur faiſoit à tous des queſtions captieuſes, & ceux qui n'avoient point connoiſſance de l'oracle, elle les condamnoit à mort, comme n'étant pas habiles à ſuccéder. Œdipe, inſtruit de l'oracle par un ſonge, s'étant préſenté à *ſphinx*, fut déclaré ſucceſſeur de Laïus. D'autres ont dit que *ſphinx*, fille de Laïus, peu contente de n'avoir aucune part au gouvernement, s'étoit miſe à la tête d'une troupe de bandits, qui commettoient mille déſordres aux environs de Thebes, ce qui la fit regarder comme un monſtre.

Diodore aſſure qu'on trouve dans l'Éthiopie, & dans le pays des Troglodytes, de vrais *ſphinx*, qui ſont d'une figure ſemblable à ceux que leur donnent les peintres, excepté qu'ils ſont plus velus. Ces animaux ſont très-doux & très-dociles de leur nature, & ils apprenent aiſément tout ce qu'on leur montre. (*Sphinx* vient de σφίγγειν, embarraſſer.)

„ On ne peut nier, dit Caylus (*Rec. d'ant. tom. 3. pl. 60 n°. 3.*) que l'original de ce *ſphinx* de bronze o'ait été gree. Il a été trouvé à Rome, & dans un ſi grand déſordre, qu'on a eu beaucoup de peine à le reſtaurer. L'aſſemblage des moreeaux, nous met en état de juger combien les Grecs avoient altéré la premiere forme de ces animaux. Il eſt vrai qu'ils n'y atachoient pas les mêmes idées, & qu'ils étoient éloignés de l'allégorie des ſignes céleſtes, qui avoient donné naiſſance à cet objet fantaſtique. Le *ſphinx* n'étoit en quelque façon connu dans la Grece, que par l'hiſtoire d'Œdipe; on le voit même ſur quelques pierres gravées, repréſenté de la même maniere qu'il paroît ſous ce numéro, lorſqu'il propoſa à ce prince une énigme, qui ne mérite guere d'être ſi célébrée. Le *ſphinx* eſt encore traité de la même façon ſur le revers des médailles des Antiochus, & ſur un poids de plomb, trouvé dans l'île de Chio. Ces différens emplois du même objet méritent d'être préſentés, capables de piquer la curioſité, & font naître l'envie de chercher pourqoi les Grecs ont adopté le *ſphinx*, pourquoi ils ne l'ont point repréſenté acroupi; enfin pourquoi ils lui ont donné des ailes, ſur l'arondiſſement deſquelles j'ai déja témoigné ma ſurpriſe „.

„ Les *ſphinx* des Égyptiens ont les deux ſexes, dit Winckelmann (*hiſt. de l'art. 2. s.*), c'eſt-à-dire, qu'ils ſont femeles par-devant, ayant une tête de femme, & mâles par-derriere, où les teſticules ſont apparens. C'eſt une remarque que perſone n'avoit encore faite: je l'ai hazardée d'après une pierre gravée du cabinet de Stoſch. (deſcription des pier. gr. du cab. de Stoſch, préface p. XVII.) Par-là j'ai expliqué un paſſage, juſqu'ici inintelligible du poëte Philémon (*mon. ant. ined. n°. 79.*), qui parle de *ſphinx* mâles. Il réſulte de l'inſpection de quelques monumens, que quelques artiſtes grecs donnoient auſſi des natures compoſées à ces êtres mixtes, & qu'ils faiſoient même des *ſphinx* barbus, comme le prouve un bas-relief en terre cuite, conſervé à la Farnéſina. Lorſqu'Hérodote nomme les *ſphinx* ANDROSPHINGES, il a voulu déſigner par cette expreſſion, la duplicité de leur ſexe. (*L. II. p. 100. f. 17.*) Les *ſphinx*, qui ſont aux quatre faces de la pointe de l'obéliſque du ſoleil, au champ de Mars, ſont remarquables par leurs mains d'hommes, armées d'ongles crochus, comme les griſes des bêtes féroces „.

M. Paw dit que les *ſphinx*, compoſés du corps d'une vierge, enté ſur celui d'un lion, ſont des images de la divioité, que l'on repré-

ſentoit hermaphrodite. Cette opinion ne paroît pas heureuſe à M. Savary. (*Lettres ſur l'Égypte p.* 248.) C'eſt ſous le ſigne du lion & de la vierge que le Nil croît, ſe déborde, & féconde l'Égypte. Le *ſphinx* étoit uo hiéroglyphe, qui apprenoit au peuple le temps où devoit ariver l'événement le plus important de l'anoée. Auſſi l'avoit-on multiplié à l'iofini. On le voit devant tous les temples, devant tous les monumens remarquables. Il étoit l'équivalent de cette phraſe: *Peuples, ſous tel ſigne, dans tel temps, le fleuve ſe débordera ſur vos campagnes, & y portera la fecondité.*

On voit des *ſphinx* avee des barbes ſur pluſieurs monumens, ſur une pierre gravée de Stosch, ſur oo bas-relief deſſiné dans la collection du cardinal Albani. Ce dernier ouvrage eſt du temps des empereurs. Au reſte, l'on ne doit pas confondre une barbe hien exprimée, avee la plante *perſea* que l'on a atachée quelquefois aux mentons des *ſphinx*, ainſi qu'à ceux des divinités, & des cercueils de momie.

Il exiſte un *ſphinx*, qui a les jambes de derriere & la queue de cheval: les jambes ſont étendues eo arriere, comme celles d'un courſier qui galope. Ce ſingulier *ſphinx* ſert d'ornement au caſque d'une Mioerve, dont la tête eſt placée ſur une médaille d'argent de *Velia*, en Lucanie, raportée par Goltzius. Ce *ſphinx* eſt peut-être uoe *conception* des Étruſques, qui donnoient à leurs faunes des pieds & de longues queues de cheval. Oo en voit pluſieurs de cette eſpece en bronze, daos la galerie de S. Ignace à Rome.

Les plus beaux *ſphinx*, qui ſont conſervés à Rome ſont, celui de baſalte de la villa de Borgheſe, le *ſphinx* de granit rouge au Vatican, d'environ ſix pieds de hauteur, & celui de la Villa Giulia, de même matiere & de même hauteur; vis-à-vis la ſeconde pyramide de Giſa, & uo peu en avant du rocher, on voit encore ce fameux *ſphinx*, beaucoup plus célebre qu'il ne mérite de l'être. (Baron de Tott. 4. p. 64.) Ce n'eſt en effet qu'une maſſe de rocher, prolongée en dos d'âne, juſqu'au graod baoc dans la direction du ceotre de cette pyramide. Oo lui a donné la forme d'un *ſphinx*, & l'on a ouvert ſur ſon dos deux puits carrés, pour ſervir d'entrée à la catacombe, ce qui fait attribuer à ce monſtre la garde des tombeaux.

Il faut obſerver que la figure du *ſphinx* a été ſouvent employée pour orner les pieds des ſiéges. Cette maniere de décoration étoit fort à la mode chez les anciens. Sur le camée de la Sainte-Chapelle, on voit un ſiége fait dans le même goût. Daos la magnifique fête, donnée à Alexandrie, par le roi Ptolémée-Philadelphe, il y avoit cent lits d'or, avec des pieds de *ſphinx*.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch on voit ſur nne ſardoine un *ſphinx* couché ayant ſur la tête le fruit de *lotus* ſuivant la deſcription que (*hiſt. plant. l. IV. c.* 10. *p.* 87.) Théophraſte nous donne de cette plante, dont le fruit reſſembloit à une tête de pavot.

Sur une cornaline, un *ſphinx* mâle voilé, de gravure égyptiene.

Sur une ſardoine, en forme de ſcarabée, un *ſphinx* couché, un ſiſtre entre les deux pates, la tête voilée, & chargée d'une fleur de *lotus*.

Sur une cornaline, un *ſphinx* voilé & mitré debout devaot un autel alumé.

Sur une pâte de verre, un *ſphinx* voilé, couché, tenant à la bouche une ſouris par la queue; au deſſus eſt nn dauphin. Or, comme le Nil étoit repréſenté ſous la figure du *ſphinx*, il ſe pouroit que la ſouris ſignifiât iei la grande quantité de ces animaux (*Diod. ſic. p.* 8. D.) qui s'engendroieot daos le limon de ce fleuve, & dont ſelon le raport fabuleux des anciens, il s'en trouvoit qui n'étoient formés qu'à moitié.

Sur une pâte de verre, un *ſphinx*, qui ſe grate la tête avec le pied de derriere, & à côté le nom du (*Stoſch. pier. grav. pl.* 69.) graveur, ΘAMYPOY. L'original eſt dans le cabinet de l'empereur à Vienne.

Sur une pâte de verre, uo *ſphinx*, avec un ſerpent devant lui.

Sur une cornaline, un *ſphinx*, avec un boiſſeau ſur la tête, & no caducée devant lui (*Conſ. Muſ. Flor. t. II. tab. XCIV. n.* 6.) ſur les médailles de l'île de Chios, il y a des *ſphinx* (*Golz. Grac. inſ. tab. XVI.*) avec la proue d'uo navire (*Beger. Theſ. Brand. t. I. p.* 419.), avec une lyre, &c.

Sur une pâte de verre, nn *ſphinx*, avec un pied de devant ſur une tête de mort. L'original de cette pâte étoit dans le cabinet du marquis *Riccardi*, à Florence. Uo grand *ſphinx* de marbre, dans la *Villa Negroni* à Rome, tient le pied droit ſur une tête de bœuf.

Sur nne pâte aotique, le *ſphinx* qui terraſſe un homme qui a manqué l'explication de l'énigme.

Sur une pâte de verre, le *ſphinx*, qui tient un homme entre ſes pates, dans l'atitude de le dévorer. Cette gravure eſt ſemblable à une pierre gravée, publiée par (*Dactil. p. II. n.* 517.) *Gorlee*. Selon (*ſep. cont. Theb. v.* 547.) Eſchyle, le même ſujet étoit repréſenté ſur le bouclier de Parthénopée, un des ſept héros de l'expédition contre Thebes.

SPHINX (Le) ſur les médailles.

C'étoit le ſymbole de Chios.

On le voit ſur les médailles de Caſtulo, d'Urſo.

Il marque la prudence; il acompagne Apollon, & le Soleil, à qui rien n'eſt caché. On le plaçoit à l'entrée des temples, pour marquer la ſaioteté des myſteres. (*Plut. dans Iſis.*) Sur les médailles d'Auguſte, il nous repréſente le cachet de cet empereur, qui prétendoit montrer par-là que les actes ſecrets des princes doivent être impénétrables.

ΣΦΡΑΓΙΔΙΑ *Σφραγίδια*. Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit ſur une prime d'émeraude, une gravure, qui ne paroît rien ſignifier, ne repréſentant que des figures irrégulieres en forme de canaux, qui ſont des tours & des retours.

On aſſure que les anciens ſe ſont ſervis de cachets faits d'un morceau de bois, rongé par les vers; par la raiſon qu'il étoit difficile de les contre-faire, à cauſe de leurs tours irréguliers, & ſelon la tradition (*Heſych. V. Θρυόβρωτος. Conf. Selden ad Marm. Arund.* 11. *p.* 117.) Hercule s'en ſervit le premier. Or, on trouve dans cette prime d'émeraude, des traits reſſemblans aux ſinuoſités du bois rongé, ce qui nous fait penſer qu'il ſe pouroit bien qu'elle eût ſervi de cachets dans ces premiers temps. On appeloit ces cachets (*Etym. mag. V. Θρυΐδιστον.*) *σφραγίδια Σπινθήρια*.

SPHRAGIDE. Antre qui ſe trouvoit ſur le ſommet du mont Cithæron en Boétie. On donnoit aux habitans d'alentour le nom de *Nympholeptes*, *Νυμφόληπτοι*, c'eſt-à-dire, *ſaiſis*, ou plutôt inſpirés par les nymphes; parce que la plupart d'entr'eux, lorſqu'ils entroient dans cet antre, s'imaginoient être inſpirés par les *ſphragitides*, nymphes du lieu. (Potterus, *archæolog.* græc. L. II, c. 15, d'après Plutarque, dans la vie d'Ariſtide, & Pauſanias, *L. IX c.* 3.)

SPHRAGIS, ſeptieme partie du mode des cithares, ſuivant la diviſion de Terpandre, (*Pollux, Onomaſt. Lib. IV. c.* 9.); probablement le *ſphragis* (clôture, fin) étoit véritablement la fin de ce mode, étant placé entre l'omphalos & l'épilogue. *Voyez* OMPHALOS & EPILOGUE.

SPICATA TESTACEA, eſpece de briques, d'une figure plus longue que large, dont on faiſoit les pavés nommés *teſtacea*. On arrangeoit les briques ſur le côté, & comme elles finiſſoient en pointe par les deux bouts, elles donnoient au pavé la forme de pluſieurs épis rangés ſur la même ligne; c'eſt ce que les architectes appeloient *ſpicatim pavimenta inſternere*; & le carreau que l'on diſpoſoit en cette forme, ſe nommoit *ſpicatum teſtaceum*.

SPICIRE. ſynonyme de *videre* dans le jargon des augures. Le nom des aruſpices en étoit dérivé.

SPICULUM. *Voyez* AIGUILLE de tête.

SPICULUM, au ſiecle de Vegece (*a.* 15.) déſignoit le javelot qui avoit été appelé autrefois *pilum*: *quod pilum vocabant, nunc ſpiculum dicitur*.

SPINA CIRCI, mur de briques large d'environ 12 pieds, & haut de quatre, qui étoit au milieu du cirque, & que l'on appeloit ainſi, parce que comme l'épine du dos partage le corps de l'homme, de même ce mur partageoit le cirque. Aux deux extrémités de ce mur, il y avoit trois colonnes ou pyramides en forme de cône ou de cyprès, autour deſquelles les chars tournoient, & que l'on appeloit *bornes*, de là vient qu'on diſoit proverbialement, à *carceribus ad metas*, pour dire depuis le commencement juſqu'à la fin. Au milieu de ce mur de brique, l'empereur Auguſte fit placer un obéliſque haut de cent trente-deux pieds qu'on avoit fait venir d'Égypte, & qui étoit conſacré au ſoleil. Vis-à-vis il y en avoit un autre conſacré à la lune, qui avoit quatre-vingts pieds de hauteur.

SPINENSIS, divinité champêtre qu'on invoquoit en arrachant les épines des champs. On la trouve auſſi nommée *Spinoſa* (du latin *ſpina*).

SPINTHER, bracelet que les femmes portoient au haut du bras gauche. Feſtus le décrit ainſi: *genus armillæ, quod mulieres antiquæ gerere ſolebant brachio ſummo ſiniſtro*. Cette poſition ſuffiſoit pour le faire diſtinguer des *armillæ*, bracelets placés près du poignet.

SPINTER, ſurnom d'une branche de la famille CORNELIA, des Lentulus, à qui il fut donné à cauſe de la reſſemblance de l'un d'eux avec un comédien de ce nom. (*Plinii* 7. 12.)

SPINTRIÆ. L'étymologie de ce mot, dit le deſcripteur des pierres gravées du palais royal *tom.* 2. *pag.* 62., n'eſt pas bien connue; il eſt certain ſeulement que Tibere l'a ajouté à la langue, & qu'on y a attaché depuis une idée de débauche extraordinaire. Tacite en peignant celles de cet empereur, dit que pour les exprimer on inventa des noms nouveaux, & celui de *ſpintria* eſt un de ces noms. Quand Suétone nous repréſente Tibere dans l'île de Caprée, occupé de la recherche des moyens qui puiſſent ranimer ſes ſenſations éteintes, il emploie le mot *ſpintria*: le même auteur ſe ſert encore du même mot en parlant de Caligula & de Vitellius, toujours dans un ſens obſcène. Enfin Lampride, pour donner une idée des infamies d'Élagabale, nous apprend que ce prince efféminé qui connoiſſoit toutes les reſſources de volupté imaginées par Tibere, Caligula & Néron, avoit encore enchéri ſur eux & ſurpaſſé toutes leurs *ſpintria* „.

„ Mais nous ignorons pourquoi on a donné à des certaines médailles la dénomination de *ſpintriennes*: la ſeule analogie que nous apercevions entre le mot *ſpintria* & ces médailles c'eſt que celles-ci offrent d'abord à l'eſprit une idée de libertinage, ainſi que le mot qui ſert à les caractériſer. Cependant à quel uſage pouvoient être deſtinées de pareilles médailles? Elles ſont d'un module incertain & tienent le milieu entre le moyen & le petit bronze: d'un côté on y voit un homme & une femme nus, dans des atitudes laſcives & variées, de l'autre une lettre numérale placée ordinairement au milieu d'une courone de laurier. Ces médailles paſſent pour être rares; nous en avons vu néanmoins un aſſez grand nombre & Beauvais aſſure qu'on en connoît ſoixante avec des variétés. On a dit qu'elles avoient raport aux débauches de Tibere qui les auroit fait fraper. On ne peut le ſoupçoner d'avoir voulu employer ce moyen pour

publier des débauches qu'il cherchoit au contraire à couvrir des ombres du myſtere. Seroit-ce une ſatyre de la part des Romains? mais qu'auroit-elle produit, & qui l'eût hazardée ſous un regne où l'on étoit environé d'eſpions, où les amis devenoient les délateurs de leurs amis, où l'on a vu un fils accuſer ſon pere? d'ailleurs comment expliquer les lettres numérales du revers?„

„ Quelques-uns ont cru, d'après un paſſage de Suétone, que Tibere avoit fait conſtruire une eſpece de rotonde, diviſée en pluſieurs cabinets numérotés, qui étoient autant de théâtre du libertinage le plus recherché; que l'empereur jouiſſoit de ce ſpectacle dans un ſalon placé au milieu, comme le point central où venoient ſe réunir tant d'images lubriques; enfin que les Athletes admis dans cette arêne recevoient, en y entrant, une médaille dont la lettre numérale leur indiquoit tout-à-la fois & le cabinet dans lequel ils devoient entrer, & le type de la *poſture* qu'on leur commandoit. Cette conjecture, quelque probable qu'elle paroiſſe, n'eſt pas encore très-ſatisfaiſante, puiſqu'on trouve juſqu'à cinq variétés avec la même lettre numérale. Nous obſerverons de plus, que les médailles *ſpintriennes* que nous connoiſſons ne préſentent qu'un homme avec une femme, tandis que les *ſpintria* de Tibere (*triplici ſerice connexi*) ſuppoſent l'aſſemblage de plus de deux perſones. Mais c'en eſt aſſez ſur une queſtion à laquelle nous ne nous ſommes arrêtés qu'à regret, quoiqu'elle ſoit de nature à exercer la ſagacité des ſavans.

SPINTRIENES (Médailles) *V.* SPINTRIÆ.

On donne auſſi ce nom à des pierres gravées qui repréſentent des ſujets obſcènes. Un paſſage de Martial feroit croire que dans les jeux les empereurs ou ceux qui en faiſoient la dépenſe, diſtribuoient des médailles *ſpintriennes* aux ſpectateurs, & qu'on les jetoit ſur eux. *Voyez* NIMBUS.

SPIO, une des nimphes compagnes de Cyrene, mere d'Ariſtée.

SPIRA, (*Cato de re ruſtica*) pour faire un *ſpira*, il faut s'y prendre comme pour faire le *placenta*, (*Voyez* ce mot) excepté qu'il faut donner une forme différente aux *tracta*, qu'on met ſur l'abaiſſe. On les enduit bien de miel, & on le tortille comme une corde.

SPIRACULA. *Voyez* la fin de l'article PLUTON.

SPITHAME, meſure linéaire & itinéraire de l'Aſie & de l'Égypte. *Voyez* ZERETH.

On avoit donné ce nom chez les Grecs à deux meſures différentes, dont l'une aſſez rare faiſoit ſeulement la moitié de l'autre, & n'étoit que la quatrieme partie de la coudée, compoſée de ſix doigts grecs, qui revenoient à quatre doigts romains. La grande *ſpithame* étoit la moitié de la coudée greque, & les trois quarts du pied, d'où vient qu'on y comptoit douze doigts, comme on en comptoit ſix à la petite. C'eſt du moins là l'opinion de la Barre que nous ne prétendons pas garantir, mais on peut le conſulter dans les *Mém. des Inſc. tom.* XIX. (*D. J.*)

Chez les latins le *ſpithame* répondoit à l'empan des modernes; c'étoit l'eſpace contenu entre le pouce & l'index étendus. Pline (7. 2.) le fait égale au *dodrans* & lui doone douces pouces de longueur.

SPODIUS. *Voyez* SPONDIUS.

SPOLIA OPTIMA. *Voyez* OPIMES.

SPOLIARIUM, une des pieces des bains où ceux qui vouloient ſe baigner, quitoient leurs habits. Les Grecs appeloient ce lieu *gymnaſterion*. Dans l'amphithéâtre, c'étoit auſſi l'endroit où les gladiateurs qui avoient été mis à mort, étoient dépouillés, ainſi qu'on peut le conclure de ces invectives du ſénat après la mort de Commode (*Lampride* 18) *Gladiatoris cadaver in ſpoliario ponatur*. On prétend que cet endroit n'étoit pas éloigné de la porte appelée *libitinenſis*.

SPOLIARIUM SAMARIUM, endroit de Rome que Rufus & Victor mettent dans le deuxieme quartier de la ville, où les voleurs étoient exécutés & enſévelis; peut-être étoit-il ainſi nommé parce qu'on y jetoit de la ſemence d'orme, qu'on appeloit *ſamara*, ſelon Pline (16. 17.): *ſamara eſt ulmi ſemen*. C'étoit pour les Romains le comble de l'infamie que d'être jeté dans ce lieu, & ils ne ſouhaitoient point d'autre malheur à leurs tyrans, que celui d'être traînés dans cette eſpece de voirie.

SPONDA, le bord, le côté d'un lit, les planches qui en ſoutienent les deux bords, mot que l'on prend pour le lit même ſur lequel on mangeoit, comme dans Virgile: *aurea ſe compoſuit ſponda*. Martial a dit *ſponda orcinana*, pour déſigner une biere, une civiere à porter les morts.

SPONDAÏQUE. Pollux (*Onoma. lib. IV. cap.* 10.) parle de la flûte *ſpondaïque* comme propre à l'acompagnement des hymnes.

Apparemment que la flûte *ſpondaïque* étoit celle dont ſe ſervoit le *ſpondaula*, & que celui-ci exécutoit les ſpondalies ſur cet inſtrument.

La flûte *ſpondaïque* étoit peut-être la même que la précentoriene, l'une étant le nom grec, & l'autre le latin; ce dernier tire ſon origine de *præ* & de *canere*. (*F. D. C.*)

SPONDALIES. Cœlius Rhodiginus nous aprend (*Lectionum antiquarum, cap. VI, lib. IX.*) que les *ſpondiales* étoient des airs compoſés ſur la meſure ſpondaïque dont on ſe ſervoit dans les actes de religion pour confirmer les dieux dans leur bonne volonté par des mélodies longoes; ce paſſage peut faire ſoupçoner que les *ſpondaltes* étoient des airs tout compoſés de notes longues & égales.

SPONDAULÆ, jooeurs de flûte *ſpondaïque*.

SPONDÉASME, c'étoit dans les plus anciennes muſiques greques, une altération dans le genre harmonique, lorſqu'une corde étoit accidentélement élevée de trois dieſes au deſſus de ſon acord

ordinaire ; de ſorte que le *ſpondéaſme* étoit préciſément le contraire de l'éclyſe. (*S.*)

SPONDÉE. C'étoit, ſelon Pollux, la quatrieme partie du nome Pythien.

SPONDIUS. Apollon avoit un autel dans le temple d'Hercule à Thebes ſous le nom de *Spondius*, c'eſt-à-dire, Apollon qui préſide aux traités (du grec Σπονδὴ, alliance, traités.). Cet autel étoit fait de la cendre des victimes. Là ſe pratiquoit une eſpece de divination tirée de tout ce que l'on avoit pu apprendre, ſoit par la renomée, ſoit autrement. *Voyez* CLÉDONOMANTIE.

Potter (*Archæolog. græc. l.* 312.) dit que l'Apollon-*Spodius* étoit le même que le *Spondius*. Σποδὸς ſignifie *cendre* en grec.

SPONDYLUS, σπόνδυλος, eſpece de maron de cuivre dont on ſe ſervoit pour donner ſon ſuffrage en Grece, avant que l'on eût employé les féves à cet uſage.

SPONSIANUS, tyran ſous Gallien.

IMP. SPONSIANVS, ſa tête avec une courone radiée.

On voit au revers une figure tenant deux épis, debout entre deux autres figures.

Neumann qui a parlé le premier de ce tyran, a vu cinq médailles d'or toutes ſemblables; & c'eſt une de celles-là que nous décrivons.

Cet écrivain en a publié une ſixieme ſur laquelle on lit *IMP. SPONSIANI*, avec un revers de C. Augurinus, dans la famille Minucia. Il en conclut avec aſſez de vrai-ſemblance que ces médailles ont été faites ſans autorité par les barbares qui ravageoient la Thrace & la Macédoine ſous Gallien.

SPONSIO, caution que l'on exigeoit dans les tribunaux romains, de payer les jugemens, de ratifier tout ce qui ſeroit ordoné & de ſe ſoumettre à perdre une ſomme d'argent fixée, ſi la demande n'étoit pas légitime; par exemple, ſi quelqu'un répétoit un eſclave qu'il ſoutenoit lui avoir été volé, il ataquoit le voleur de cette maniere: *quando negas hunc ſervum meum eſſe, ſacramento te quingenario provoco. Spondeſne quingentos, ſi meus ſit?* C'eſt-à-dire, ſi je prouve qu'il eſt à moi. L'accuſé répondoit: *ſpondeo, ſi tuus ſit*, & s'il refuſoit l'engagement, il perdoit ſon procès. A ſon tour, il interrogeoit le demandeur de cette ſorte: *& tu ſpondeſne quingentos, ni tuus ſit?* c'eſt-à-dire, ſi je prouve qu'il ne vous apartient pas. A cela, le demandeur repliquoit: *ſpondeo, ni meus ſit*: faute de quoi il étoit condamné. L'argent dépoſé dans ces occaſions, s'appeloit *ſacramentum*; & c'étoit un apât qui engageoit le défenſeur à ſe préſenter, parce que ſi la prétention du demandeur étoit mal fondée, on le lui adjugeoit. La formule de ces demandes mutueles étoit toujours *ſi* & *niſi*.

SPORTULA. Ce mot eſt ſans contre-dit le diminutif de *ſporta*; mais il ſeroit difficile d'en marquer la véritable étymologie. Quoi qu'il en ſoit, *ſporta* & *ſportula* ont ſignifié ordinairement dans la langue latine, une *corbeille* ou *panier*, fait de joncs, de roſeaux, de branches d'oſier tiſſues & entrelâcées.

On l'a étendu enſuite à ſignifier les vaſes ou meſures propres à contenir les pains, les viandes, & les autres mets que l'on diſtribuoit en certaines occaſions: & lorſque l'uſage ſe fut introduit chez les grands de Rome, de faire diſtribuer à leurs cliens, & à ceux qui leur faiſoient la cour, de certaines portions pour leur nouriture; ces portions que l'on mettoit dans des corbeilles furent appelées, par Métonymie, *ſportulæ*. Enſuite on l'employa pour ſignifier une ſorte de *repas public*, différent de ceux qu'on appeloit *cœnæ rectæ* qui étoient des repas ſervis par ordre, où l'on n'admétoit que des gens choiſis. Tels étoient les repas que donnoit Auguſte, au raport de Suétone: *Convivabatur & aſſidue, nec unquam niſi rectæ.* Caſaubon explique ce mot *rectæ* par ἐπιλεκτὸν δεῖπνον, & lui oppoſe le repas appelé *ſportulæ*. δεῖπνον ἀπὸ σπυρίδος, où l'on invitoit tout le peuple indiſtinctement, & où chacun recevoit ſa portion dans une corbeille.

Les diſtributions que les particuliers faiſoient à leurs cliens, ſe donnoient tantôt en argent, tantôt en viandes, quelquefois même des ces deux manieres, & s'appeloient également du nom de *ſportulæ*. Ces préſens étoient ſouvent de petites pieces d'argent qui ſervoient de monoie; mais les empereurs ou autres perſones de qualité donnoient des pieces d'or. Auſſi Trebellius Pollio, parlant des petits préſens que l'empereur Gallien fit à ſon conſulat, dit qu'il donna une *ſportule* à chaque ſénateur, & à chaque dame romaine quatre pieces d'or; *ſenatui ſportulam ſedens erogavit. Matronas ad conſulatum ſuum rogavit, ut denique manum ſibi oſculantibus quaternos aureos ſui nominis dedit.*

C'étoit auſſi la coutume que ceux qui entroient dans le conſulat, envoyaſſent à leurs amis de ces préſens: *ſportulam conſulatus mei & amicitiæ noſtræ, & honori tuo debeo; hanc in ſolido miſi*, dit Symmachus. (*Epiſt.* 10. 124) Le mot *ſportula*, qui ſignifie une *petite corbeille*, fut donné à ces préſens, parce qu'on les envoyoit dans une corbeille. Les vers ſuivans de Coripus, *l.* IV, ſur le conſulat de l'empereur Juſtin nous le confirment.

Dona calendarum, quorum eſt ea cura, parabant
Officia, & turmis implent felicibus aulam,
Convectant rutilum ſportisque capacibus aurum
Accumulant . . . . . .

C'eſt pourquoi les glôſes greques qui expliquent le mot *ſportula*, diſent que ce ſont des préſens qu'on envoyoit dans des corbeilles.

Outre ces *ſportules*, les conſuls donnoient de petites tabletes de poche d'argent ou d'ivoire, dans leſquelles étoient leurs noms; & c'eſt ce qu'on appeloit les *faſtes*. Sidonius, *l.* VIII, *c.* vj, par-

lant du conſulat d'Aſterius, nomme les *ſportules* & les faſtes qui furent diſtribués.

Enfin, le mot *ſportula* s'eſt appliqué généralement à toutes ſortes de préſens, de gratifications & de diſtributions; de quelque nature qu'elles fuſſeot. (*D. J.*)

SPORTULA, monoie des Romains.

Elle valut ſous Conſtantin & ſes ſucceſſeurs, 3750 livres tournois, ſelon Pauſton.

Elle valoit alors en monoie du même peuple.

3 $\frac{3}{10}$ livres d'or.

ou 19 $\frac{1}{5}$ Phollis *ou* Balantion.

ou 27 $\frac{1}{7}$ Phollis militaires.

ou 50 livres d'argent.

ou 250 ſous d'or.

ou 3000 miliaréſion.

ou 3428 $\frac{4}{7}$ lepton d'argent.

ou 4800 deniers de Néron.

ou 6000 livres de cuivres.

SPURILIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

SPURINUS, ſurnom de la famille *PETILIA*.

SPURIUS, prénom uſité chez les Romains, exprimé par ces lettres SP. Ce mot déſignoit un enfant né de pere inconnu.

SQUÉLETE. *Voyez* MORT.

SQUILLE, plante. *Voyez* OIGNONS.

SQUILLE, animal, crevete, ſolicoque, eſpece de crabe dont les anciens faiſoient beaucoup de cas pour leurs tables. Apicius navigeoit juſqu'en Afrique, (*Athen. deipnos. lib. I.*) uniquement pour faire pêcher ſous ſes ieux les plus grandes *squilles*. On en voit qui ſont gravées ſur les pierres & ſur les médailles.

S. R. *Voyez* COLONIES. (Médailles des)

S. T. Les Romains écrivoient ſur la porte des maiſons, ces deux lettres S. T. qui ſignifioient *ſed tace*, ou *ſilentium tenete*, par une ſuite de la ſuperſtition, qui leur faiſoit croire que les portes des maiſons étant conſacrées aux dieux, il falloit les reſpecter par un ſilence religieux, uſage qu'ils tenoient de l'Égypte, comme nous l'apprend un paſſage de Porphyre (*De antr. nymph. p.* 266.): *Ideoque nec ad alias fores, quocumque demum tempore, loqui fas erat; quaſi ſacra ſint fores. Atque eam ob cauſam, pythagoras & Ægyptiorum ſapientes prohibebant, ne quis fores, vel portas tranſiens, loqueretur: Deum univerſi principium ſilentio venerantes.*

STABIA. *Stabia* nommé autrefois *Stabiæ* au pluriel, étoit ſitué à une diſtance encore plus grande du Véſuve que Pompéi, mais non dans l'endroit où eſt aujourd'hui *Caſtellamare*, comme le prétend Cluvier; car *Caſtellamare* eſt ſur le bord de la mer, & *Stabiæ*, ſuivant Galien, en étoit éloignée de huit ſtades. Elle étoit ſituée dans le terrain qu'occupe à préſent *Gragnano*, ce qui s'acorde avec la diſtance que lui aſſigne Galien. Cette ville fut détruite par Sylla dans la guerre des Marſes, & du temps de Pline on n'y voyoit plus que des maiſons de plaiſance. (Winchelmann.)

Pline le jeune, (*L. VII epiſt.* 16) après avoir raporté que ſon oncle, curieux d'examiner l'embraſement de mont Véſuve, dit à ſon pilote de tourner du côté de Pomponianus, ajoute que Pomponianus étoit à *Stabie*, dans un endroit ſéparé par un petit golfe, que forme inſenſiblement la mer ſur ces rivages qui ſe courbent. Ovide parle de *Stabiæ* au XV livre de ſes métamorphoſes, vers 711.

Herculeamque urbem, Stabiaſque.

On voit dans Galien, (*Liv. V. meth. medic.*) & dans Symmaque, (*Lib. VI. epiſt.* 17.) que le lait des vaches de *Stabiæ* étoit en uſage dans la médecine. Charles Patin confirme ce fait par une médaille curieuſe de l'empereur Géta, ſur le revers de laquelle eſt une vache, qui déſigne l'excellence du lait que produiſoient les pâturages de *Stabiæ*. Columelle, (*Lib. X. v.* 139.) fait l'éloge des eaux & des fontaines de *Stabiæ*.

Fontibus & Stabiæ celebres, & Veſvia rura.

STABIÆ. ΣΤΑΒΙΑΙ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze . . . . . *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

STABLES, ſons ou cordes *ſtables*. C'étoit outre la corde proslambanomene, les deux extrêmes de chaque tétracorde, deſquels extrêmes ſonant enſemble le diateſſaron ou la quarte, l'acord ne changeoit jamais, comme faiſoit celui des cordes du milieu, qu'on tendoit ou relâchoit ſuivaot les genres, & qu'on appeloit, pour cela, ſons ou cordes *mobiles*.

STABULUM, ce mot latin qui déſigne proprement la retraite de tous les animaux, a beaucoup de ſignifications que nous ne rendons en françois, que par autant de termes différens. Il ſe prend auſſi pour la maiſon qui avoit chaque faction des cochers du cirque, dans le neuvieme quartier de la ville, où étoit le cirque de Flaminius. Quoique les auteurs ne faſſent mention que des retraites de ce cirque, pour les cochers & les chevaux, il eſt probable qu'il y en avoit auſſi dans les autres.

STACTÉ. C'eſt ainſi que les anciens nommoient la plus précieuſe ſorte de myrrhe liquide, qui découloit des arbres ſans inciſion. Ce n'étoit

Digitized by Google

point le ſtorax de nos boutiques, comme quelques modernes l'ont imaginé, car le ſtorax eſt même fort différent de notre myrrhe en larmes. C'eſt une myrrhe liquide, naturele, d'un grand uſage dans les choſes du luxe. On la mêloit dans des vins de liqueur, qu'on appeloit *vina myrrhata*, & qu'on eſtimoit ſingoliérement. De là vient, que dans Plaote une vieille dit : *Tu mihi ſtacte, cinnamomum, tu roſa, tu crocum & caſſia es!* Les aneiens compoſoient encore avec le *ſtacte* des parfums odoriférans, des pommades pour les cheveux & les baumes de grand prix.

STADE, meſure itioéraire des anciens. À l'article MESURES on trouvera les recherches de Romé de l'Iſle ſur les différens *ſtades* des anciens. C'eſt lui qu'il faut ſuivre de préférence à tout autre métrologue. Cependant nous donnerons ici les différentes notions des *ſtades*, que nous ont laiſſées les anciens, & quelques écrivains modernes, entr'autres M. Pauéton dans ſa *Métrologie*. On doit à M. Bailli de bonnes obſervations ſur cette matiere.

Pline dit que le *ſtade* eſt de 625 pieds: or, le pied romain étoit de 10 pieds, 10 lignes $\frac{5}{10}$ par un milieu pris entre tous les veſtiges qu'on en a pu retrouver; donc le *ſtade* étoit de 95 toiſes, ou plus exactement 94 toiſes, 693; c'eſt la huiteme partie du mille romain.

Labarre dans le tome XIX des Mémoires de l'académie des inſcriptions, établit deux eſpeces de *ſtades* grecs, l'un de 400 pieds romains, l'autre de 133 pas romains & deux tiers.

Danville, dans ſon traité des meſures itioéraires, publié en 1769, in-8°, croit que le *ſtade* pythique à Delphes, étoit de 125 toiſes. Il fait voir auſſi qu'il y avoit un *ſtade* qui n'étoit que la dixieme partie du mille romain, ou 76 toiſes (*Mém. des inſcript. tom. XXX. pag.* 214.

Le *ſtade* de Xénophon, dans ſa retraite des dix mille & celui d'Alexandrie paroiſſent avoir été de même eſpece, ou d'environ 76 toiſes:; (Danville *pag.* 79. & 82.)

Danville croit auſſi trouver dans Ariſtote la trace d'un *ſtade* de 51 toiſes, mais il ſuppoſe pour cela que la meſure du degré raportée dans Ariſtote fut juſte, & je crois que cette ſuppoſition eſt fort éloignée de la vrai-ſemblance; cependant il trouve encore dans l'hiſtoire d'autres preuves d'un *ſtade* auſſi petit, & ſur-tout en Égypte. (*de la Lande.*)

STADE (grand), meſure linéraire & itinéraire de l'Aſie & de l'Égypte.

Il valoit 114 toiſes & $\frac{5}{10}$ de France, ſelon M. Pauéton.

Il valut en meſures aocienes des mêmes pays.

1 $\frac{1}{2}$ *ſtade* nautique.

ou 8 plethres.

ou 13 $\frac{1}{2}$ chébel.

ou 80 déeapodes.

ou 133 $\frac{1}{3}$ orgyes.

ou 160 bêmes diploun.

ou 320 bêmes aploun.

STADE olympique ou grec, meſure linéaire du Péloponeſe, de l'Afrique, de la Sieile & de la Grande-Grece.

Il valoit en meſure de France 99 toiſes & $\frac{9}{1000}$ ſelon M. Pauéton.

Il valoit en meſures des mêmes pays.

60 décapodes.

ou 400 coudées de meſure naturele.

ou 600 pieds olympiques ou pieds grecs.

ou 2400 paleſtes.

ou 9600 dactyles.

STADE nautique, meſure lioéaire & itinéraire de l'Aſie & de l'Égypte.

Il valoit 85 toiſes & $\frac{60}{100}$ de Franee ſelon M. Pauéton.

Il valoit eo meſures ancines des mêmes pays

6 plethres.

ou 10 chébel, chaînes *ou* cordes.

ou 60 décapodes.

ou 100 orgyes.

ou 120 bêmes diploun.

ou 240 bêmes aploun.

STADE pythique, ou delphique, meſure linéaire de la Phocide, de l'Illyrie, de la Theſſalie, de la Macédoine, de la Thrace, des Phocéens en Aſie, & de Marſeille en Gaule.

Il valoit en meſures de France 76 toiſes & $\frac{1}{1000}$ ſelon M. Pauéton.

Il valoit en meſures des mêmes pays.

60 décapodes.

ou 400 coudées médiocres.

ou 600 pieds pythiques ou de meſure naturele.

ou 2400 paleſtes.

ou 9600 dactyles.

STADE gree. *Voyez* STADE olympique.

STADE delphique. *Voyez* STADE pythique.

STADE d'Olympie, le *ſtade d'Olympie* étoit un eſpace de 600 pas qu'on avoit renfermé de murs près de la ville d'Élis & du fleuve Alphée, & qu'on avoit orné de tout ce qu'on avoit cru propre à l'embélir; mais comme on avoit été contraint de s'aſſujétir au terrain qui étoit inégal, ce *ſtade* étoit fort irrégulier, ainſi qu'on peut le voir par le deſſein qu'en a tracé ſur la deſcription de Pauſanias, le chevalier Folard,

Digitized by Google

& que l'abbé Gédoyn a fait graver pour l'inſérer dans l'introduction de cet auteur grec.

Ce *ſtade* étoit compoſé de deux parties, la premiere, dont la figure reſſembloit aſſez à la proue d'un vaiſſeau, étoit nommé la *bariere*. C'étoit-là qu'étoient les écuries & les remiſes où ſe tenoient les chevaux & les chariots, où ils s'apparioient. La ſeconde étoit nommée la *lice*, & c'étoit dans l'eſpace qu'elle contenoit que ſe faiſoient les courſes, ſoit à cheval, ſoit avec les chariots. Au bout de la lice étoit la borne, autour de laquelle il falloit tourner, & comme celui qui en approchoit le plus, formoit un cercle plus court, il étoit, toutes choſes égales, plutôt revenu au lieu d'où il étoit parti. C'étoit-là principalement que brilloit l'adreſſe de ceux qui conduiſoient les chars, & où en même temps ils couroient le plus grand danger. Car indépendamment de ce qu'ils pouvoient s'y rencontrer avec un autre char; ſi on venoit à toucher cette borne, l'eſſieu ſe briſſoit en mille pieces ou recevoit du moins quelque echec qui faiſoit perdre tout l'avantage. Voilà ce qu'Horace exprime par ces mots:

Metaque fervidis evitata rotis.

Au delà de cette borne étoit encore une autre occaſion de danger. C'étoit la figure du génie Taraſcippas, qui étoit fait de maniere à effrayer les chevaux. On ne ſait ſi on l'avoit miſe là exprès pour augmenter le danger de la courſe, ou ſi par reſpect pour ce génie, on l'y avoit laiſſée, ſuppoſé qu'elle y fût avant la conſtruction du *ſtade*; mais il eſt toujours vrai que c'étoit un endroit fort dangereux.

Des deux côtés de cette lice, dans toute ſa longueur étoient les places des ſpectateurs. Les principales étoient pour les juges & pour les perſonnes de conſidération; le peuple qui y accouroit en foule ſe plaçoit où il pouvoit; car rien n'eſt égal à la curioſité qu'on avoit pour ces ſortes d'exercice.

De la bariere les chars entroient dans la lice, & la ſéparation de ces deux lieux étoit fermée avec une corde qui ſe baiſſoit par une eſpece de méchanique, que décrit Pauſanias; c'étoit le ſignal qui avertiſſoit d'entrer dans la lice. (D. J.)

STADIDROME, nom que l'on donnoit à ceux qui dans l'exercice de la courſe, ne couroient que l'eſpace d'un ſtade, à la différence de ceux qui en couroient deux, & que l'on nommoit *dolcodromes*, & de ceux qui retournoient après avoir couru les deux ſtades, & qu'on nommoit *diaulodromes*, enfin de ceux qui couroient armés & qui s'appeloient *oplitodromes*.

STAGNUM. *Voyez* BASSIN.

STALAGMIUM. Cœcilius dit que c'étoit une eſpece particuliere de boucles d'oreille. Plaute (*Men.* 3. 3. 17.) en fait mention:

Amabo mi Menæchme, inaures da mihi
Faciundas pondo deûm nummûm ſtalagmia.

Auroit-elle été faite en forme de poire, ou de goute pendante, de *ſtalagmite* en un mot?

STALIMENE. *Voyez* LEMNOS.

STAMNOS, meſure greque de capacité. *Voyez* KÉRAMION.

STAMPALIE, l'anciene *Aſtypalée*. Cette île de l'Archipel reçut ce nom d'Aſtypalée la mere d'Ancée, dont le pere étoit Neptune. Lorſque les Cariens étoient en poſſeſſion de cette île, elle étoit appelée *Pyrrha*; enſuite on la nomma *Pilea*, & quelque temps après, elle reçut un nom grec, qui ſignifioit *la table des dieux*, ſoit parce qu'elle étoit toute embélie de fleurs, ſoit à cauſe du nom d'une de ſes montagnes. Ses anciens habitans rêvéroient Achille comme un dieu, & avoient bâti un petit temple en ſon honneur, ſur la pointe ſeptentrionale de leur île. (*D. J.*)

STANCHIO. *Voyez* COS.

STANTES. *Voyez* STARE.

STAPEDA. *Voyez* ÉTRIER.

STAPHYLÉ, nymphe dont Bacchus devint amoureux. Après l'avoir rendue ſenſible, il la métamorphoſa en vigne (Σταφυλὴ, vigne.)

STAPHYLUS, fils de Théſée & d'Ariane.

STARE, ſe diſoit de deux athletes qui ſe diſputant le prix de la courſe, arrivoient au même inſtant au terme, ſans que l'on pût diſtinguer le premier arrivé. Là ils s'arrêtoient, *ſtabant*, pour attendre la déciſion des juges ou Agonothetes. On lit au mot *miſſus* l'épitaphe de l'athlete *Flamma* qui dans ſes divers combats, fut neuf fois dans le cas de l'indéciſion, *ſtans VIIII.*

Ce cas étoit exprimé chez les Grecs par la périphraſe, faire une courone ſacrée, ἱερὸν τοιῶμα ποιῆσαι. Polybe s'en ſert pour dire que les Romains & les Carthaginois las de combatre en Sicile les uns contre les autres, ſans obtenir de ſuccès bien prononcé, poſerent les armes d'un commun acord.

STASIMON, nom que donnoient les Grecs à l'air ou cantique que chantoit un chœur après les ſacrifices; les perſones qui compoſoient ce chœur reſtoient immobiles devant l'autel. (*F. D. C.*)

STATA MATER, la mere *Stata*, divinité qu'on honoroit à Rome dans le *forum* & dans les carrefours, en alumant de grands feux en ſon honneur.

C'étoit la divinité protectrice de Rome, & le vulgaire n'en ſavoit pas autre choſe.

STATANUM vinum. Strabon, *liv. V. p.* 243, vante une ſorte de vin ainſi nommé du lieu où on le recueilloit. Ce lieu devoit être dans le Latium, ou dans la Campanie. Pline, *liv. XIV. c.* 6., qui connoiſſoit ce vin, dit qu'il croiſſoit au voiſinage de Falerne, & peut-être aux environs des marais Statines, qui pouvoient lui donner leur nom. Athénée, *liv. I. c.* 21, fait auſſi mention de ce vin. (*D. J.*)

Digitized by Google

STATANUS, le même dieu que *STATILINUS*. *Voyez* ce mot.

STATERA. La différence étoit grande entre *ſtatera trutina* & *libra*. *Libra* étoit une balance, compoſée comme les nôtres, de deux baſſins, d'un fléau, d'une languete, & d'une chaſſe. *Trutina* étoit proprement la languete de la balance qui marque l'égalité du poids; & *ſtatera* étoit ce qu'eſt parmi nous la romaine; mais au lieu du crochet qui porte le fardeau, il y avoit uo baſſin. (*D. J.*)

STATERA, balance romaine; voici la deſcription qu'en fait Vitruve. (*liv. X. c.* 8.) L'anſe qui eſt comme le centre du fléau, étant atachée comme elle eſt, proche de l'extrémité à laquelle le baſſin eſt pendu, plus le poids qui coule le long de l'autre extrémité du fléau eſt pouſſé en avant ſur les points qui y ſont marqués; plus il aura la force d'égaler une grande peſaoteur, ſelon que le poids étant éloigné du centre aura mis le fléau en équilibre; ainſi le poids qui étoit trop foible lorſqu'il étoit trop près du centre, peut acquérir eo un momeot une grande force, & élever en haut ſans beaucoup de peine un très-lourd fardeau. Dans cette ancienne balance, il y avoit un baſſin au lieu du crochet qu'on met maintenant au peſon, pour porter le fardeau. *Voyez* BALANCE ROMAINE. (*D. J.*)

STATERE, monoie d'or & d'argent. que l'on fabriquoit en Grece. Les *ſtateres* d'or de Cyzique étoient en particulier fort eſtimés, à cauſe de la beauté de la fabrique; le type étoit d'un côté, une tête de femme, & de l'autre une tête de lion: ils étoient du poids de deux drachmes & valoient vingt-huit drachmes d'argent dans le raport de l'or à l'argent, qui étoit dans ce temps-là chez les Grecs de dix à un, c'eſt-à-dire, qu'une drachme d'or valoit dix drachmes d'argent. Le *ſtatere* d'or de Cyzique valant vingt-huit drachmes d'Athênes; la drachme de Cyzique devoit peſer une drachme attique, & deux cinquiemes ou huit oboles & deux cinquiemes d'Athênes.

Ainſi le *ſtatere* de Cyzique, en l'évaluant par vingt-huit drachmes d'Athênes, vaudroit de la monoie qui a cours en Fraoce, environ vingt-une livres; mais le raport de l'or à l'argent étant de quatorze à un, le *ſtatere* d'or ou de Cyzique vaudroit environ vingt-neuf livres de notre monoie.

A l'égard du *ſtatere* d'argent, il peſoit ordinairement quatre drachmes: ce qui revient à peu près à trois livres de ootre monoie. (*D. J.*)

Pellerio a publié un demi-*ſtatere* d'or de Cyzique & un quart de *ſtatere* d'or de la même ville. Elle lui a fourni auſſi deux quarts de *ſtatere* d'argent.

STATERE, ancien poids & monoie de l'Aſie & de l'Égypte. *Voyez* TÉTRADRACHME.

M. Paucton évalue le *ſtatere* d'or, ou chryſos des Grecs à 168 $\frac{1}{10}$ grains eo poids, & à 20 livres monétaires. C' étoit celui de 20 drachmes.

STATHMNOS, Σταθμὸς, maiſon royale ou publique, placée en Aſie ſur les différentes routes, ſelon le raport d'Hérodote, dans laquelle on pouvoit s'arrêter autant qu'on le vouloit, & prendre le repos doot on avoit beſoin. Les *caravanſerais* ſont encore deſtinés aux mêmes uſages dans le Levant.

STATIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Le ſurnom de cette famille eſt *MURCUS*.

STATICULA. Plioe (34. 17.) dit: *Capere & eſſeda, & vehicula, & petorita exornare, ſimilique modo ad aurea quoque, non modo argentea ſtaticula inanis luxuria pervenit, quæque in ſcyphis cerni prodigium erat, hæc in vehiculis aſteri, cultus vocatur*. C'étoit des figures & des emblêmes que l'on gravoit ſur les vaſes, & qui en faiſoient le plus grand prix. Cicéron les apele *ſigilla* & les vaſes qui en étoient ornés, *ſigillati*; ce ſont ſes paroles dans une des oraiſons contre Verrès: *Jubet me ſcyphos ſigillatos ad prætorem afferre*. Ces ſortes d'ornemens devinrent auſſi d'uſage pour les chariots & autres voitures.

STATILIA, famille romaine, dont on a des médailles.

O. en or.

O. en argent.

C. en bronze.

Le ſurnom de cette famille eſt *TAURUS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depus lui.

STATILINUS, dieu que l'on invoquoit pour donner aux enfans la force de ſe teoir debout, & de marcher (*a ſtando*.)

STATIO, poſte, corps de garde, ſtation. C'étoit un crime capital chez les Romains, d'abandoner ſon poſte, & il y avoit peine de mort pour le ſoldat qui étoit dans ce cas, ainſi que nous l'apprend Polybe (1. 17.): *Pœna mortis apud Romanos illi qui locum deſeriſſet, aut omnino fugiſſet ex ſtatione*. Ce que les auteurs latins appelent *ſtatio agraria*, étoit un corps de ſoldats que l'on plaçoit en avant dans quelque fort, ou dans quelque retranchement, tant pour aſſurer les convois, que pour prévenir quelqu'ataque ſubite de la part des ennemis.

STATIONES étoient des lieux d'étapes, ſur les grandes routes, où l'on défrayoit les envoyés des empereurs. On les appeloit auſſi *manſiones* & *mutationes*.

STATIONES déſignoient encore des endroits où les oiſifs des villes ſe rendoient pour s'entretenir. Juvénal (*Sat. II.* 4.) en fait mention:

Convictus, therma, ſtationes, omne theatrum
De Rutilo . . . . . .

STATIONES navium, rades ou baies.

STATIONAIRES. Dans le Bas-Empire, ce nom a été donné à des ſoldats ou à des officiers, que l'on mettoit en certains lieux & en certains poſtes, d'où ils avertiſſoient les gouverneurs & les magiſtrats de ce qui ſe paſſoit. *Les ſtationnaires* étoient en quelque ſorte les mêmes que ceux qu'on appeloit *curioſi*, curieux; & *frumentarii*, frumentaires.

On diſoit dans le même ſens, ſoldats, officiers, *ſtationaires*.

Les *ſtationnaires* étoient encore dans les maiſons des poſtes, ceux qui avoient ſoin des chevaux deſtinés à l'uſage du public, les commis des poſtes.

STATIVA CASTRA, campement de peu de jours. Les Romains avoient des camps d'hiver & d'été. Ceux-ci étoient quelquefois pour une ſeule nuit, & s'appeloient logemens, au moins dans les derniers temps: lorſqu'ils étoient pour pluſieurs nuits, on les nommoit *ſtativa*. Les camps d'hiver étoient bien mieux munis que ceux d'été; auſſi Tite-Live, en parlant de leur conſtruction, ſe ſert de cette expreſſion, *adificare hiberna*. Sous les empereurs, les Romains eurent toujours des armées ſur les frontieres de l'Empire, en paix comme en guerre, avec cette ſeule différence, qu'elles étoient moins nombreuſes en temps de paix; elles campoient toute l'année, l'hiver comme l'été. On obſervoit que les camps, pendant l'hiver, fuſſent bien fortifiés, & fournis de toutes ſortes de munitions; car ils trouvoient que les villes fortifiées n'étoient pas ſuffiſantes pour garantir les provinces frontieres, des courſes des barbares; & que les corps d'armée, toujours prêts à leur être oppoſés, & en état d'agir, pouvoient mieux les tenir en reſpect, & empêcher leurs irruptions. Peu à peu, les camps fortifiés devinrent des châteaux, même des villes, qui retinrent les noms des légions qui y avoient campé.

STATIUS, prénom chez les Romains, qui fut d'abord un nom général d'eſclaves, comme le remarque Aulu-Gelle (4. 20.) & que porta le fameux Cæcilius, poëte comique, qui étoit eſclave d'origine: *Statius nomen fervile fuit; plerique apud veteres ſervi eo nomine fuerunt. Cæcilius quoque ille comœdiarum poeta inclytus, ſervus fuit, & propterea nomen habuit Statius.*

STATOR, ſurnom de Jupiter. Romulus voyant les ſoldats plier dans un combat contre les Samnites, & commencer à prendre la fuite, pria Jupiter de rendre le courage aux Romains, & de les arrêter dans leur fuite. Sa priere fut exaucée: & en mémoire de cet événement, Romulus bâtit un temple à Jupiter, au pied du mont Palatin, ſous le titre de *ſtator*, le dieu qui arrête. La ſtatue qu'on lui conſacra, repréſentoit Jupiter debout, tenant la pique de la main droite, & la foudre de la gauche. Cicéron raporte, que le conſul Flaminius, marchant contre Annibal, tomba tout d'un coup, lui & ſon cheval devant la ſtatue de Jupiter *ſtator*, ſans qu'il en parût aucune cauſe, ce qui fut pris par ſes troupes, pour un mauvais augure, ou plutôt pour un avis, que le dieu lui donnoit de s'arrêter, & de ne pas aller combatre: mais le conſul mépriſa l'avis ou l'augure, & fut batu à la journée de Traſimene.

STATORES, ſoldats de la garde des empereurs, qui dans le camp faiſoient ſentinele à la porte du prétoire, ce qui les fit appeler *ſtatores prætorii*. On appela auſſi de ce nom certains officiers des magiſtrats, du temps de la république, comme on en voit un exemple dans les lettres de Cicéron. *Litteras tuas a te mihi ſtator tuus reddidit.* (*Famil. epiſt. II.* 17.)

On lit dans une inſcription, recueillie par Muratori, *Stator civitatis Viennæ*. Ces mots déſignent un officier public de la ville de Vienne.

STATUES. Après les dieux, l'honneur des ſtatues fut communiqué aux demi-dieux & aux héros, que leur valeur élevoit au deſſus des autres hommes, & qui par des ſervices éclatans s'étoient rendus vénérables à leur ſiecle.

Quelques-uns ont reçu ces honneurs pendant leur vie, & d'autres les ayant refuſés, les ont mérités après leur mort, par un motif de reconoiſſance encore moins équivoque. Tel fut Scipion, à qui Rome ne rendit cet éclatant témoignage de ſon eſtime, que quand il ne fut plus en état de s'y oppoſer lui-même. Étant cenſeur, il avoit fait abatre toutes les *ſtatues*, que les particuliers s'étoient érigées dans la place publique, à moins qu'ils n'euſſent été autoriſés à le faire par un décret du ſénat; & Caton aima mieux que l'on demandât pourquoi on ne lui en avoit point élevé, que ſi on eût pu demander à quel titre on lui avoit fait cet honneur.

Suétone dit qu'Auguſte déclara, par un édit, que les *ſtatues* qu'il avoit fait élever en l'honneur des grands hommes de toutes les nations, ne l'avoient été que pour lui ſervir d'exemple, de même qu'aux princes ſes ſucceſſeurs, & afin que les citoyens en déſiraſſent de ſemblables. Mais on ſait aſſez que la plupart de ſes ſucceſſeurs en furent plus redevables à la craiote de leurs ſujets qu'à leur propre mérite; auſſi ſentant bien qu'ils n'avoient rien de ſemblable à eſpérer après leur mort, ils ſe hâtoient de ſe faire rendre par force ou par complaiſance, un hommage qui n'étoit dû qu'à la vertu.

Les ſtatues, comme les temples, faiſoient une partie eſſentiele des apothéôſes, dont il eſt ſi ſouvent parlé dans les auteurs de l'hiſtoire d'Auguſte; on y trouve un grand détail des cérémonies qui ſe pratiquoient en ces occaſions, & de tout ce que la flatsrie y ajouta, pour plaire davantage

vantage aox vivans dans des honeurs ſi légérement décernés aux défunts. Les Romains étnient ſi ſcrupuleux dans ces dédicaces de temples ou de *ſtatues*, qu'ils les auroient recomeucées, s'ils s'étoieot aperçus qu'un ſeul mot, ou même ooe ſeule ſyllabe y eût été omiſe ; & Pline obſerve que le pontife Métellus, qui étoit begue, ſe prépera pendant ſix mois à prononcer le nom de la déeſſe *Opſopifera*, à laquelle on devoit dédier une *ſtatue*.

Les légiſlateurs ont été hnnnrés de *ſtatues* dans preſque tous les états ; qnelques hommes illoſttes ont partagé avec eux cet honeur ; mais d'autres ſe défiant de la recoooiſſence & de l'eſtime publique, n'atendirent pas qu'on le leur acordât ; ils s'éleverent à eux-mêmes des *ſtatues* à leurs frais ; & c'eſt peot-être à eette liberté qu'on doit les réglemens, qui défendirent à Rnme d'en ériger ſens l'aveu des cenſeurs. Mais ces ordonances ne s'éteodoieot pas ſur les *ſtatues*, que les perſones de quelqnes conſidérations, faiſnient poſer pour l'ornement de leur maiſon de campagne, & où quelquefnis à côté des leurs ils en élevoient pour des eſclaves, dnnt les ſervices leur avoient été agréables, ce qui n'étoit pas permis à la ville, du mnins pour les eſclaves.

Valere-Maxime dit qu'une *ſtatue* de Sémiramis la repréſentoit au même état où elle ſe trouvnit, lorſqu'on vint lui dire que les habitans de Babylone s'étoient révoltés ; elle étoit à ſa toilete, n'ayant qu'un côté de ſes cheveux relevés ; & s'étant préſentée en eet état à ſon peuple, il rentra auſſi-tôt dans le devoir.

Cornélius Népos, dans la vie de Chabrias, raporte que les Athéniens, qui honoroient d'une *ſtatue* les athletes victorieux, à quelques jeux que ce fût, le firent repréſenter, apoié ſur un genou, couvert de ſon bouclier, la lance en arrêt, parce qoe Chabries avoit ordoné à ſes ſoldats de ſe mettre dans cette atitude, pour recevoir l'ataque des ſnldats d'Agéſilaüs, qui furent défaits. Ces mêmes Athéniens éleverent à Béroſe, qui a vécu du temps d'Alexandre, & non au temps de Moyſe, ainſi que l'établit Euſebe, une *ſtatue*, dont la langue étoit dorée, & qui fut poſée dans le lieu des exercices publics, par eſtime pour ſes écrits, & pour ſes obſervations aſtronomiques.

Pline dit que Lucins Minucius Augurinus, qui s'oppoſa aux deſſeins ambitieux de Mélius, & qui de l'état de ſénateur où il étoit né, paſſa à celui de plébéio, pour ponvoir être tribuo du peuple, ayant rétabli l'sbondance à Rome, fut honoré d'uoe *ſtatue* à la porte Trigemina ; & Patin cite la médaille, qui le repréſente comme il étoit dans cette *ſtatue*, tenant en ſa main deux épis, ſymbole de l'abondance.

Les femmes mêmes, qui avnient rendu quelque ſervice à la république, furent aſſociées à la prérngative d'avoir des *ſtatues*. On ordnna une *ſtatue* équeſtre à Clélie, échapée des mains de Porſenoa, qui la gardoit en otage. La veſtale Suffétie eut, par un décret du ſénat, la permiſſion de choiſir le lieu qui lui plairoit pour poſer la *ſtatue* qui lui fut décernée, en reconoiſſance de qoelques terres, dont elle fit préſent à la ville de Rome ; & Denis d'Halycarnaſſe en allegue qnelques autres exemples.

Quand le ſénat ordonoit uoe *ſtatue*, il chargeoit les entrepreneurs des ouvrages publics, de prendre au tréſor de l'état, de quoi fournir à la dépenſe. Il y avoit un terme fixé pour l'exécution de cet ordre, & des officiers prépoſés pour y tenir la main.

Eo acordant la permiſſion, ou le droit d'élever des *ſtatues*, le ſénat en déterminoit le lieu, avec un terrain de cinq pieds d'étendue, autour de la baſe, afin que la femille de ceux à qui il avoit fait cette faveur, eût plus de commodité pour aſſiſter aux ſpectacles, qui ſe donnoient dans les places publiques, avant qu'on eût bâti les amphithéâtres & les cirques. La conceſſion du lieu étoit proportionée à la dignité de celui que l'on vouloit honorer, & à l'action qui lui procurnit l'avantage d'avoir une *ſtatue* par autorité publique.

Quelques-nnes étoient placées dans des temples ou dans les cuties, où le ſénat s'aſſembloit ; d'autres dans la place de la tribune aux harangues, dans les lieux les plus éminens de la ville, dans les carrefours, dans les bains publics, ſous les portiques deſtinés à la promenade, à l'enttée des aqueducs, ſur les ponts ; & avec le temps, il s'en trouva un ſi grand nombre, que c'étoit un peuple de pierre ou de marbre : par-tout, dit Cicéron, on les honoroit en brûlant de l'encens devant ces repréſentations ; on y portoit des offrandes ; & comme on en poſoit, ſelon les occurrences, à l'occaſion de quelque action ſinguliere, dans des lieux moins fréquentés, il y avoit des offeiers, chargés du ſoin de les faire garder ; ces officiers ſnnt appelés dans le droit romaio *comites*, *curatores* ſtatusrum, & *tutelarii*.

Les lieux deſtinés à la repréſentation des comédies & des tragédies étoient acordés, pour élever des *ſtatues* à ces fameux acteurs, qui fsiſoient les délices do peuple ; les auteurs des belles pieces de théâtre o'y avnient pas moins de droit, mais le plus ſouvent on les plaçoit dans les bibliotheques, ſor-tout depois que Pollion en eut ouvert de publiques.

Néalcès de Cyzique raporte, qu'sprès la mort de Méton, les hsbitans d'Acragas, s'étant révoltés, Empédocles apaiſa la ſédition, conſeilla à ſes citoyens de prendre le gouvernement républicain ; & qu'ayant ſeit de grandes libéralités au peuple, & doté les filles, qui faute de biens, oe trnuvoient pas à ſe marier, il avoit couvert de pourpre la *ſtatue* qu'on avoit fait dreſſer à ſon honeur, & y avoit ſait raporter une cuiraſſe dorée, & d'autres ornemens, qui ſureot pillés par les Romains.

Voilà la premiere *ſtatue* greque, qui irrita leur cupidité; mais dès qu'ils furent vainqueurs, & maîtres de la terre, ils embélirent leurs villes des plus fameuſes *ſtatues*, répandues dans le monde. Métrodore de Scépſis dit, que les Volociniens furent ataqués par les Romains, ſans autre motif que celui de s'emparer de deux mille *ſtatues*, qui ſervoient d'ornement à leur ville. Mummius en enleva un grand nombre de l'Achaïe; Lucullus, du Pont; Antoine, d'Épheſe; Néron fit enlever toutes celles qui étoient à Olympie; Caton ſeul ſe contenta de tranſporter de Cypre à Rome la *ſtatue* de Zénon, par conſidération pour le mérite de ce philoſophe.

Il étoit d'uſage à Rome d'élever des *ſtatues* juſque ſur les tombeaux. Feſtus Pompeius taconte qu'on trouvoit près de la porte romaine un lieu, appelé *ſtatua Cincia*, à cauſe du grand nombre de *ſtatues*, qui décoroient les ſépultures de la famille Cincia; mais les loix athéniennes défendoient de poſer même des *ſtatues* de Mercure au deſſus des colonnes ſépulcrales; & Démétrius de Phalere, à qui l'on avoit élevé plus de trois cents *ſtatues*, réduiſit la hauteur des colonnes ou des pyramides ſépulcrales à trois condées.

Les Romains portoient un tel reſpect, une telle vénération aux *ſtatues* de leurs princes, que la loi défendoit à un maître de maltraiter ſon eſclave, qui s'étoit réfugié auprès de la *ſtatue* d'un empereur; & du temps de Tibere, c'étoit une eſpece de crime, que d'avoir ſeulement changé de vêtement devant une *ſtatue*. L'empereur Claude fit ôter celle d'Auguſte de la place publique, où l'on exécutoit les coupables condamnés à mort, pour ne la profaner par un pareil ſpectacle.

Pauſanias obſerve auſſi, que les Grecs regardoient comme une aſaire capitale de voler une *ſtatue*, ou de l'ôter de ſa place. On profanoit les *ſtatues*, en les renverſant par terre, en les couvrant de boue, en arrachant, ou biſant les inſcriptions, comme Pline le fait connoître dans le panégyrique de Trajan. Suétone exprime avec bien de la force ce ſentiment du ſénat lui-même à la mort de Domitien; voici ſes termes: *Contra ſenatus adeo lætatus eſt, ut repleta certatim curia non temperaret, quin mortuum contumeliosiſſimo atque acerbiſſimo acclamationum genere laceraret, ſcalas etiam afferri clypeoſque & imagines ejus coram detrahi, & ibidem ſolo affigi juberet, noviſſime eradendos ubique titulos, & abolendam omnem memoriam decerneret.*

Ces obſervations générales ſur les *ſtatues* ſuffiront à la plupart des lecteurs; mais les curieux déſireront encore des détails particuliers, qui leur facilitent l'intelligence de Pline, de Pauſanias, & des autres écrivains de la Grece & de Rome.

„ Outre les attributs particuliers, deſtinés à faire connoître les différentes divinités, chacune de ces divinités a de plus un caractere propre, qui lui eſt eſſentiel, & qu'il eſt très-importane de ſaiſir. Ce caractere eſt tellement uniforme chez tous les bons artiſtes grecs, qu'on ſeroit tenté de croire, que relativement à la maniere de repréſenter les dieux, il y avoit quelque loi dont il n'étoit pas permis de s'écarter. Rien n'eſt plus propre à autoriſer cette conjecture, que la comparaiſon des têtes de Jupiter, d'Apollon, d'Hercula, de Vénus, de Junon, de Minerve, de Diane, & de pluſieurs autres dieux, que l'on voit ſur les belles médailles de différens pays de la Grece. Parmi les éloges que donne Ovide à l'adreſſe & aux talens de Minerve, à l'occaſion du défi qu'Arachné eut la témérité de faira à cette déeſſe, il la loue ſur-tout de ce que dans la partie de ſa compoſition, où l'on voyoit les douze grands dieux, elle avoit donné à chacun le caractere qui lui étoit propre, & de ce qu'au milieu d'eux, Jupiter paroiſſoit avec tous les traits de la majeſté ſouveraine. Quoique la tête de Neptune ait un air de famille, qui pouroit le faire confondre quelquefois avec celle de Jupiter; un œil exercé ne s'y trompera guere. Le peintre *Euphranor* avoit ſenti ce caractere diſtinctif, mais il ſe mit dans l'impoſſibilité de le rendre. Valere-Maxime raporte (*Lib. 8. cap. 11. ſect. 3.*), que cet artiſte ayant à peindre les douze grands dieux, donna d'abord à Neptune le caractere le plus ſublime & le plus auguſte, dont il put ſe former l'idée, avec l'intention cependant de faire Jupiter encore plus majeſtueux; mais qu'ayant épuiſé ſon génie ſur la premiere figure, il fit des éforts inutiles pour élever la ſeconde au degré de perfection qu'il s'étoit propoſé de lui donner „.

„ Il eſt à préſumer qu'il y avoit auſſi des regles qu'on étoit obligé de ſuivre dans les atitudes, & dans la conformation des autres parties du corps. Apollon, Mercure & Bacchus, doivent être jeunes & beaux; il y a néanmoins des proportions & des fineſſes qui apartienent plutôt à l'un de ces dieux qu'à l'autre „.

„ Ce n'eſt donc pas ſans raiſon que Winckelmann a dit, qu'il ſeroit auſſi aiſé de reconoître une *ſtatue* de Diane, dans un monceau de ſtatues mutilées, qu'il eſt facile de la diſtinguer dans Homere des belles oréades ſes compagnes „. (*Pierres gravées du duc d'Orleans, 1. pag. 79.*)

„ Les anciens, dit Caylus (*Rec. d'ant. I. 42.*) avoient dans leurs *ſtatues* des bigârures étrangeres, & auxquelles nous aurions de la peine à nous acoutumer. Cicéron, dans une lettre à ſon ami, (*lib. 1. lett. 6.*) Atticus, le prie de lui envoyer des mercures de marbre pentélicien, dont la tête fût de bronze. Ce marbre, tiré du mont Pentélicus, dans l'Afrique, étoit de cinq couleurs. Je doute qu'un pareil aſſortiment pût produire un bon effet à nos ieux. Mais je ne ſuis pas ſurpris que les Romains s'en ſoient contentés. Ils avoient encore bien peu de connoiſſance dans les arts. Le même auteur (*lib. I. lettr. 8.*) prie Atticus, de lui envoyer de Grece des figures moulées, qu'il

pût faire appliquer dans le plafond de ſon veſtibule ; & dans une autre lettre, il lui demande des *ſtatues* de Mégare. Il eſt vrai-ſemblable qu'il y avoit dans cette ville de Grece, une eſpece de manufacture, compoſée d'ouvriers communs, comparables en quelque façon à ceux qui ſont établis aujourd'hui à Gênes, & dont les ouvrages n'ont preſque d'autre mérite que celui de la matiere. Auſſi tout le monde convient que les arts ne commencerent à paroître dans Rome, avec une ſorte d'éclat, que pluſieurs années après le temps dont je parle, c'eſt-à-dire, ſous le regne d'Auguſte, où l'on trouva plus court & plus commode d'attirer les artiſtes, que de faire venir les ouvrages. Mais afin d'entendre ce que veut dire Cicéron, quand il demande à ſon ami, non ſeulement des Mercures en général (*Pauſ. voyage de Meſſen. c.* 33.), mais encore des Mercures-Hercules, il faut ſavoir que les Athéniens furent les premiers, qui donnerent aux gaînes des *ſtatues* une forme carrée ; & comme ils commencerent par celles de Mercure, on continua de donner le nom d'Hermès aux ſtatues terminées en gaînes. Ainſi le Mercure-Hercule, dont parle Cicéron, n'étoit qu'un Hercule en gaîne. Je n'ai raporté ce paſſage de Pauſanias, que pour expliquer le ſens de celui de Cicéron, car je ſuis bien éloigné de croire, on a pu le voir juſqu'ici, que les Athéniens aient été les inventeurs de ces gaînes, qu'ils avoient certainement empruntées des Égyptiens. On remarquera encore que Pauſanias nous apprend que les Grecs faiſoient ſouvent des figures de bronze ou de marbre, dont la tête ſe détachoit du corps, quoique l'une ou l'autre fuſſent de même matiere : & nous voyons qu'à Rome (*Pline liv. XXX. c.* 2. *Suét. liv. IV. c.* 22. *Lamprid. in Commod. p.* 2.) au lieu de briſer les *ſtatues* des empereurs, qui méritoient cette eſpece de punition, on ſe contentoit d'ôter leurs têtes, & de mettre ſur les anciens corps celles des nouveaux empereurs. Cette conduite nous donne une raiſon de la quantité de buſtes qui nous ſont parvenus ».

» On appeloit *acrolithi* ces *ſtatues* qui n'avoient que la tête, les mains, & l'extrémité des pieds de marbre, le reſte étant de bois, de bronze, ou de marbre de différentes couleurs. Pauſanias en raporte pluſieurs exemples. Il dit même dans le voyage d'Élide, que les Grâces ſont repréſentées en bois avec des habits dorés, le viſage, les pieds & les mains de marbre blanc. Il dit encore dans celui de Corinthe, que la *ſtatue* de Minerve eſt de bois, à la réſerve du viſage, des mains & du bout des pieds, qui ſont de marbre blanc ».

» On lit ſur un marbre de Cume en Éolie : ΚΑΙ ΧΑΛΚΙΑΝ ΚΑΤΤΑ ΑΥΤΑΔΕ ΚΑΙ ΜΑΡΜΑΡΙΑΝ ΚΑΙ ΚΡΥΣΙΑΝ, *& une ſtatue de bronze, & pareillement de marbre & d'or*. Il paroît que cette ſtatue devoit être de trois matieres différentes ».

Les ouvriers employés aux fouilles de Pompéi, découvrirent une petite porte de jardin, à l'entrée duquel il y avoit deux *ſtatues* de femmes en terre cuite. Elles ont cinq palmes trois pouces & demi romains de haut ; le viſage en eſt couvert d'un maſque ; la main de l'une de ces *ſtatues* manque, & doit même déja avoir manqué anciènement ; car, comme tout le reſte a été découvert entier, cette main auroit dû ſe trouver auſſi. Ce ſont les premieres *ſtatues* d'argile qui ſe ſoient conſervées ; elles ſont d'ailleurs précieuſes par le ſujet qu'elles repréſentent.

En 1773 on trouva dans un champ près de Peruſe, une *ſtatue* de terre cuite, de deux pieds de haut, d'un travail admirable, repréſentant un dieu pénate, couvert d'une peau de chien. Paſſeri en publia à Peruſe une courte explication. La choſe la plus remarquable qu'offre cette *ſtatue*, c'eſt le nom de l'artiſte écrit ſur le ſocle de cette maniere : C. FVFIVS. FINXIT. Les deux *ſtatues* de Pompéi ne ſont donc plus les ſeules de terre cuite qu'on ait trouvées entieres.

Sur les monumens les baſes des *ſtatues* ſont ornées de guirlandes.

Chez les Grecs, lorſqu'on ignoroit le nom du ſculpteur de quelques anciennes *ſtatues*, on aſſuroit qu'elles étoient tombées du ciel, & qu'elles renfermoient une vertu divine.

» On prend dit Caylus (*I.* 130.) ordinairement pour des ouvrages d'artiſtes grecs les *ſtatues* qui ſont nues. L'habitude de les voir ainſi repréſentées, jointe à un paſſage de Pline (*Liv. XXXIV. c.* 5.) ; où il eſt dit que les *ſtatues* greques étoient toutes nues : *graca res eſt nihil velare ; at contra Romana & militaris, thoracas addere*, autoriſeroit en quelque façon ce ſentiment ; mais toute opinion excluſive eſt communément une erreur. Le témoignage de Pline doit donc être modifié ; & le préjugé auquel il a donné lieu ne ſubſiſtera plus après les preuves que je vais raporter. Les artiſtes grecs aimoient à traiter le nu. Il eſt en effet plus flateur, de quelque façon qu'on le veuille enviſager. Cependant ils s'écartoient quelquefois de cet uſage par des raiſons différentes, & pluſieurs de leurs *ſtatues* étoient drapées ; telle étoit, ſuivant (*Liv. XXXVI. c.* 5.) Pline lui-même, une des deux *ſtatues* de Vénus que Praxitele avoit faite. Telles étoient auſſi au raport de Pauſanias, celle de Lucine chez les Athéniens, (*Voyage de l'Attique c. XVIII.*) celle des Grâces (*Voyage de Beotie c. XXXV.*) & de Proſerpine (*Voyage d'Arcadie c. XXXI.*). Je pourois raporter pluſieurs exemples ſemblables tirés des hiſtoriens, & un plus grand nombre encore que les monumens antiques me fourniroient, principalement des médailles ſur leſquelles Arſinoé & Bérénice, reines d'Égypte, & Philiſtis qui régnoit en Sicile, paroiſſent avec un voile ſur la tête ».

Il eſt prouvé par mille exemples, qu'à la réſerve des athletes & des eſclaves qui ſervoient

aux bains, tous les Romains, hommes & femmes, étoient repréſentés vêtus, par la raiſon qu'ils l'étoient en effet. Ils diſtinguoient leurs *ſtatues* par les habillemens. Ils appeloient *ſtatua paludata* celles des empereurs qui étoient revêtues du *paludamentum*, manteau de guerre. Les *ſtatua thoracata*, étoient celles des capitaines & des chevaliers avec leurs cuiraſſes. *Loricata*, étoient celles des ſoldats. Mais dit Pline (34. 5.) *Cæſar quidem dictator loricatam ſibi dicari in foro ſuo paſſus eſt.*

Les trabées, *trabeata*, étoient celles des ſénateurs & des augures. *Togata*, celles des magiſtrats en toges longues; *tunicata*, celles du peuple avec une ſimple tunique; enfin *ſtolata ſtatua* étoient celles des femmes vêtues de ſtole ou longues robes.

Mais on peut diviſer commodément les *ſtatues* antiques en pédeſtres, équeſtres, & curules c'eſt-à-dire, à pied, à cheval & en char.

„ Parmi les petites *ſtatues* d'Herculanum, je citerai dit Winckelmann, une *ſtatue* équeſtre, & un autre cheval, mais ſans la figure du cavalier. La premiere de ces petites figures mérite une deſcription particuliere. Le cheval & le cavelier ont enſemble environ un palme romain & onze pouces & demi de hauteur. Le cheval a un palme & neuf pouces de longueur. Les bras gauche qui manque à la figure, retenoit, comme on peut le voir, la bride du cheval pour modérer ſa courſe. Le bras droit eſt levé & dans l'atitude de lancer un javelot. Les deux jambes de derriere du cheval ſont perdues. La bride, ainſi que les ornemens de la ganache du cheval, qu'Homere appele κημός, le mors & le poitrail (λαιμάδιον), tout eſt admireblement bien travaillé en argent; & les ieux avec l'indication de la prunelle, ſont incruſtés en argent. Au milieu du poitrail, où ſur les chevaux des bas-reliefs & des pierres gravées on voit prendre un croiſſant, il y a une belle tête de Bacchante couronée de lierre, d'un travail en relief d'argent; & aux deux côtés de ce même poitrail, il y a des charnieres ou articulations indiquées, qui nous prouvent que ce poitrail a été de bronze. Alexandre a ſon manteau court (*Chlamys*) attaché ſur l'épaule gauche avec un bouton plat d'argent, & ſous ce manteau en voit ſa cuiraſſe. Deſſous la poitrine il y a une couroie qui deſcend ſous le ſein gaoche, qui ſervoit, comme il paroît, à porter l'épée„. *Voyez* AURELE (Marc.)

Les marchés de Rome & les places publiques étoient décorés des plus belles *ſtatues équeſtres*. Jules-Céſar ordona de mettre celle qui le repréſentoit dens le *forum* de ſon nom. Le cheval & la *ſtatue* avoient été ſculptés per Lyſippe pour Alexandre le grand. Céſar fit ôter la tête d'Alexandre de deſſus la *ſtatue*, & y ſubſtitua la ſiene. Stace (*L. I. Sylv.*) oous apprend cet échange:

Cedat equus, Latia qui contra templa Dionæ
Cæſarei ſtat ſede fori, quem tradere ex auſus
Pellæo, Lyſippe, duci, mox Cæſaris ora
Aurata cervice tulit . . . .

C'eſt ici le lieu de remerquer que les anciens feſoient ſouvent des *ſtatues* dont la tête ſe détachoit du reſte du corps, quoique l'une & l'autre fuſſent d'une même matiere; & que pour faire promptement une nouvele ſtetue, ils ſe contentoient d'en changer la tête.

Ainſi nous liſons dans Suétone, qu'au lieu de briſer les *ſtatues* des empereurs dont la mémoire étoit odieuſe, on en ôtoit les têtes à la place deſquelles l'on mettoit celles des empereurs chéris ou conſidérés. De là vient ſans doute en partie qu'on a trouvé dans la ſuite des temps quantité de têtes antiques ſans corps.

Les *ſtatues curules*, de marbre ou de bronze, avoient pour lieu propre de leur emplacement les arcs de triomphe. Comme on élevoit de tels arcs en l'honeur de ceux à qui le triomphe étoit décerné après leurs victoires, & que les triompheteurs en entrant dans Rome, paſſoient pardeſſous ces arcs ſur des chers atelés de pluſieurs chevaux de front, l'on mettoit leurs *ſtatues curules* au deſſus deſdits arcs pour en conſerver la mémoire.

On appela grendes *ſtatues* celles qui ſurpaſſoient la grandeur naturele des perſones pour leſquelles elles étoient faites; on oomma *moyenes* ou *athlétiques* celles qui étoient de même grandeur, & petites celles qui étoient au deſſous. Ce n'eſt pas tout, les grandes ſe diviſoient en trois ordres; quand elles n'excédoient la hauteur naturele que d'une moitié, on les nommoit *Auguſtes*, & elles ſervoient à repréſenter les empereurs, les rois & les grands capitaioes de Rome. Celles qui avoient deux fois leur grandeur s'appeloient *héroïques*, & on les conſacroit aux demi-dieux & aux héros. Enfin loſqu'elles s'élevoient juſqu'à trois heuteurs ou plus, elles prenoient le nom de *coloſſales*, & étoient deſtinées pour les dieux.

Les Grecs gravoient ſur la baſe de leurs *ſtatues* le nom de celui qu'elles repréſentoient ou qui en avoit fait la dépenſe; ils pouvoient éfacer ce même nom & en ſubſtituer un autre, c'eſt ce qu'ils firent ſouvent par fleteric, quand ils ſurent ſoumis aux Romeins; quelquefois ils changeoient en même temps la tête, ou en retranchoient les traits. Plutarque dit qu'ils uſerent de ce ſtratagême & qo'ile mirent le nom d'*Antoine* aux deux *ſtatues coloſſales d'Attalus & d'Eumenès*.

Les *ſtatues* plus petites que nature étoient ſubdiviſées en quatre eſpeces, auxquelles oo donna des noms tirés de leur différente hauteur, celles de la grendeur de trois pieds ſe oommoient *tripedanea*. Telles étoieot les *ſtatues* que le ſénat & le peuple ordonoient pour les ambaſſadeurs qui avoient

péri de mort violente dans leur légation, c'eſt ce que Pline (*L. XXXIV. c. v.*) nous apprend : *a romanis populis tribui ſolere injuriis caſis tripedaneas* ſtatuas *in foro*. On cite pour exemple la *ſtatue* de Tullius Cœlius qui fut tué par les Fidénates, & celles de P. Junius & de T. Caruotanus que la reine des Illyriens fit mettre à mort. Quand les *ſtatues* n'étoient que de la grandeur d'une coudée, on les appeloit *cubitales*. Lorſqu'elles étoient hautes d'un palme, c'eſt-à-dire, de quatre doigts, elles étoient appelées *palmares*. Enfin quand elles étoient encore moins hautes, on les nommoit *ſigilla*. On faiſoit quantité de ces *ſigilla* eo or, en argent, en ivoire, & on les eſtimoit beaucoup, ſoit pour leur travail, ſoit à cauſe qu'on pouvoit les tranſporter commodément; & même les porter ſur ſoi par vénération pour les dieux, par reconoiſſance pour des princes, par admiration pour de grands hommes, ou par atachement pour des amis qu'ils repréſentoient.

„ Rien n'eſt plus capable de fixer nos idées ſur la magnificence des Grecs, dit Caylus (*Rec. d'antiq. tome II page* 105), & ſur la maniere dont ils ont cultivé les arts, que le récit de Pauſanias. Ce voyageur célebre a vu dans différentes parties de la Grece, qu'il a parcourue, deux mille huit cents vingts-ſept *ſtatues* ou environ.

Il eſt impoſſible de les compter avec une plus grande exactitude: car il ſe contente en plus d'un endroit de les indiquer, ſans en déterminer le nombre, & dit ſeulement *pluſieurs ſtatues*. Cette façon de parler, vague & générale, pouroit ſuppoſer cent-cinquante ou deux cents morceaux au deſſus de deux mille huit cents vingt-ſept. Un détail plus circonſtancié nous auroit peut-être ſatisfait davantage, mais il nous auroit moins prouvé l'exactitude de cet auteur. Car en parlant des temples, des tableaux, des portraits & des autres monumens, il a toujours employé la même expreſſion, lorſqu'il n'a pu, ſans doute, le compter, ou lorſqu'ils ne méritoient pas une atteotion aſſez particuliere: & ſi l'on peut ſoupçoner avec quelque raiſon, que ſes coonoiſſances n'étoient pas fort étendues, du moins il donne à chaque pas les preuves de ſon amour pour la vérité. Sa crédulité qui l'entraîne ſouvent dans des erreurs, & lui fait raporter ſcrupuleuſement tout ce qo'on lui a dit, eſt elle-même un témoignage de ſa bonne foi. Les deux mille huit-cents vingt-ſept *ſtatues* dont il eſt fait mention, & qu'il diſtingue ſouveot par le nom de leurs auteurs, renferment dans leur nombre pluſieurs petites *ſtatues*, même de celles qui ſont un peu au deſſous des proportions de la nature; mais on y compte trente-trois coloſſes, dont trois ſont de bois, & les autres de bronze, ainſi que les trente-deux *ſtatues* équeſtres, car Pauſanias a toujours eu ſoin de ſpécifier les matieres. Pauſanias nous apprend que Néron avoit emporté cinq cents *ſtatues* de la ſeule ville de Delphes „.

„ Les Grecs me paroiſſeot avoir aſſez fréquemment employé le bois pour leurs *ſtatues*, même dans le temps où les arts conduits à leur perfection, fleuriſſoient davantage parmi eux. En effet j'ai compté ſoixante & quatorze figures de cette matiere. Mes recherches ne m'en ont préſenté qu'une de plâtre, deux ou trois de pierre, & deux de fer, dont une étoit formée par des plaques liées avec des clous; toutes les autres ſont de marbre, à la réſerve de quelques-unes d'argent, d'une d'or, & de quelques autres en partie de ce métal, allié avec de l'ivoire, ou mêlé indifféremment avec le bronze, le marbre ou le bois. Mais ce qui mérite, à mon avis, plus de conſidération, & qui annonce la plus grande fécondité de génie, c'eſt que parmi tant d'ouvrages, il ne ſe rencontre qu'une ſeule copie. Le Cupidon, dit-il, que l'oo voit aujourd'hui à Theſpie, eſt un ouvrage de Ménodore athénien, qui a imité celui de Praxitele. (*Pauſanias de Gédoin, Beot. pag.* 285. *c.* 27, *& pag.* 762. *Ed. Kuhn.*) Pauſainas parle même d'un bouclier, dont le deſſein étoit emprunté d'une autre figure. Ces deux exemplea marqués avec ſoin prouvent l'originalité de tous les autres moreeaux.

La multitude de *ſtatues* qui ſe faiſoient perpétuélement dans Rome étoit ſi grande, que l'an 596 de la fondation de cette ville, les cenſeurs P. Cornelius Scipio & M. Popilius ſe crureot obligés de faire ôter des marchés publics les *ſtatues* des particuliers & des magiſtrats ordinaires qui les rempliſſoient, atendu qu'il en reſtoit encore aſſez pour les embélir, en laiſſant ſeulement celles des perſones qui avoient obtenu le privilége par des décrets du peuple & du ſénat.

Cependaot la ſévérité des cenſeurs que nous venons de nommer, ne put éteindre une paſſion ſi domioante, & qui s'accrut encore ſur la fin de la République, ainſi que ſous le regne d'Auguſte & de ſes ſucceſſeurs. L'empereur Claude fit des loix inutiles pour la modérer. Caſſiodore qui fut conſul 460 ans après la mort de ce prince, nous apprend que le nombre des *ſtatues pedeſtres* qui ſe trouvoient dans Rome de ſon temps, égaloit à peu près le nombre des habitans de cette grande ville, & que les figures équeſtres excédoient celui des chevaux. En un mot, les *ſtatues* de prix étoient ſi nombreuſes, qu'il fallut créer des officiers pour garder nuit & jour ce peuple de *ſtatues*, & ces troupeaux de chevaux, ſi l'on peut parler ainſi, diſperſés dans toutes les rues, palais & places publiques de la ville. Cet amas prodigieux de *ſtatues* demandoit autant d'habileté pour en empêcher le pillage, qu'on avnit mis d'art à les faire, & de ſoin à les fixer en place: *nam quidem populus copioſiſſimus ſtatuarum, greges etiam abundantiſſimi equorum, tali ſunt cautela ſervati, quali & cura videntur affixi*.

Mais entre tant de *ſtatues* publiques da Rome, il s'en trouva une ſeule à la garde de laquelle on imagina de pourvoir d'uoe façon bien ſingu-

liere. C'étoit la figure d'uo chien qui léchoit ſa plaie ; mais cette figure étoit ſi vraie, ſi naturele, d'une exécution ſi parfaite, qu'on décida qo'elle méritoit d'être miſe ſous un cautionement nouveau dans la chapelle de Minerve, au temple de Jupiter Capitolin. Cependant comme on ne trouva perſone aſſez riche pour cautionner la valeur de ce chien, les gardiens du temple furent obligés d'en répondre au péril de leur vie. Ce n'eſt point un fait controuvé, on en a pour garant l'autorité & le témoignage de Pline, dont vnici les propres paroles (*Lib. XXXIV. c. vij*) : *canis eximium miraculum, & indiſcreta veri ſimilitudo, non eo ſolum intelligitur, quod ibi deſcalpta fuerat, verum & nova ſatiſdatione, (nam ſumma nulla par videbatur) capite tutelarios cavere pro eis, inſtituti publici fuit.*

STATUIS Domus Auguſtæ (*a*). Ces mots déſignent dans une inſcription recueillie par Muratori, (886. 1.) un inſpecteur des ſtatues de l'empereor.

STATURA, grandeur du corps, la taille. Celle que les Romains exigeoient pour leurs ſoldats, étoit au moins de cinq pieds dix pouces romains de hauteur ; excepté dans une diſete extraordinaire de ſoldats, qui ne permettoit pas de choiſir. On obſervoit que ceux des premieres cohortes de chaque légion, n'euſſent pas moins de ſix pieds, qoi revient à cinq pieds & demi de notre meſure ; le pied romain ayant environ un pouce de moins que le nôtre : *Proceritatem tyronum ſcio ſemper exactam*, dit Végece (1. 3.) *ita ut ſenos pedes vel certe quinos & denas uncias habentes inter alares equites, vel in primis legionum cohortibus probarentur.*

STAURACE, fils de Nicéphore. *STAURACIUS AUGUSTUS.*

Ses médailles ſont.

RR. en or, au revers de ſon pere.

O. en argent. & en B.

STECTORIUM, en Phrygie. CTEKTOPHNΩN.

Les médailles autonomes de cette ville, ſont :

RRRR. en bronze. . . . . *Pellerin*,

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait fraper ſous l'autorité de ſes préteors, des médailles impériales, en l'honeur de Fauſtine, jeune.

STEGA, tillac d'un navire. Plaute (*Bach. II. 3. v. 44.*) emploie ce mot :

. . . . . *forte ut aſſedi in ſtega.*

STÉGANOGRAPHIE, écriture en chifres. Æneas le tactique avoit trouvé, au raport de Polybe, vingt mille manieres différentes d'écrire de telle ſorte, qu'il n'y avoit perſone qui pût y rien connoître ſans en avoir la clef.

STELE, *στήλη*, nom qo'on donnoit chez les Grecs à un pilier, auquel on atachoit un criminel, expoſé à la vue du public, & ſous lequel on l'enterroit enſuite pour raiſon de ſon crime : les coupables ainſi expoſés, étoient appelés *ſtelitæ*.

STELES. Les Grecs nommoient ainſi les pierres carrées dans leur baſe, qui conſervoient une même groſſeur dans toute leur longueur, d'où ſont venues les colonnes attiqoes ; & ils appeloient *ſtyles* les pierres, qui étant rondes dans leur baſe, finiſſoient en pointes par le haut, d'où ſont venues les colonnes diminuées & les obéliſques.

STELLA, forme de croix, que l'on donoit aux deux roes principales des camps romains, afin qu'elles aboutiſſent aux quatre portes principales.

STELLATINE (Tribu). C'étoit une des quatre, qui furent établies enſemble, l'an de Rome, 337, & dnot voici les noms : *Stellatine*, *Sabatine*, *Termentine*, *Arnienſis*, ou *Narnienſis* : ſelon Bnivin, le véritable nom de cette derniere eſt *Amienſis* : j'y conſens, l'objet qu'il importe de connoître, c'eſt l'eſprit du gouvernement de Rome, dans l'établiſſement des tribus. Les cenſeurs, tous les cinq ans, diſtribuoient le peuple dans ſes diverſes tribus ; de maniere que les tribuns & les ambitieux, ne puſſent pas ſe rendre maîtres des ſuffrages, & que le peuple même ne pût pas abuſer de ſon pouvoir. (*D. J.*)

STELLIO, ou STELLÈS, jeune enfant, changé en léſard. Cérès, cherchant ſa fille par mer & par terre, un jour qu'elle étoit accablée de laſſitode, & preſſée de ſoif, alla fraper à la porte d'une cabane, d'où ſortit une vieille femme nommée Baubo, à qui elle demanda à boire. Cette bonne femme lui ayant préſenté un breuvage, la déeſſe l'avala avec tant d'avidité, qu'un jeune enfant, qui étoit dans la cabane, éclata de rire. Cérès, piquée de ce que cet enfant ſembloit ſe moquer d'elle, lui jeta ce qui reſtoit dans le vaſe, & ſur le champ, il fut changé en léſard, (*Stellio* étoit le nom d'une eſpece de léſard). *Voyez* ASAC.

STEMMATA, portraits liés par un arbre généalogique.

STÉNÉLÉ, mere de Patrocle.

STÉNIENS (*jeux.*) *Voyez* en l'explication à l'article STHÉNIENS.

STÉNOBÉE, femme de Proëtus, roi d'Argos porta ſon mari à faire périr Bellérophon, parce que ce jeune prince avoit refuſé de conſentir à l'amour que la reine avoit pour lui. *Voyez* BELLÉROPHON, PROËTUS.

STENTOR. Junon, dans Homere, prend la reſſemblance du généreux *Stentor*, dont la voix étoit plus éclatante que l'airain, & qui ſeul, lorſqo'il ſe mettoit à crier, ſe faiſoit entendre de plus loin que cinqoante hommes des plus robuſtes : ſa voix ſervoit de trompete à l'armée.

STÉPHANÉPHORE. *Les ſtéphanéphores*, ainſi appelés, parce qu'ils portoient dans les céré-

monies publiques une couronne de laurier, & quelquefois d'or, étoient des prêtres d'un ordre diſtingué, conſacrés à différentes divinités & aux empereurs; ils étoient éponymes en pluſieurs villes. (*Van-dale diſſ. V. page* 361 *& ſuiv.*)

Ce ſacerdoce étoit établi dans pluſieurs villes d'Aſie, à Smirne, à Sardes, à Magnéſie du Méandre, à Tarſe, & ailleurs. On voit par les monumens, que cette dignité étoit annuele & éponyme dans quelques villes. Les *ſtéphanéphores*, anciénement conſacrés au miniſtere des dieux, s'attacherent enſuite au culte même des empereurs. Nous liſons dans une inſcription, que Tibere-Claude de Sardes avoit été *ſtéphanéphore*, CTPATHΓOY. ΔIC. KAI ΣTEΦANHΦOPOY; mais nous ignorons s'il étoit pontiſe des dieux ou des empereurs.

On nommoit auſſi *ſtéphanéphore*, le prêtre qui étoit à la tête des femmes dans la célébration des theſmophories: mais on nommoit par excellence *ſtephanéphore* le premier pontiſe de Pallas, comme celui d'Hercule portoit le nom de *dadouque*.

STEPHANI, jeunes hommes, ſortis des cendres des filles d'Orion. *Voyez* ORION.

STEPHANITES. Les Grecs appeloient στεφανίτας tous les jeux & exercices, dont le prix conſiſtoit dans une ſimple couronne de fleurs.

STEPHILUS, aieul d'Anius. *V.* ANIUS.

STERCUTIUS, ſurnom donné à Saturne, parce qu'il fut le premier qui apprit aux hommes à fumer les terres, pour les rendre plus fertiles (*du* mot latin *ſtercus*, fumier). C'étoit auſſi le nom d'un dieu particulier, qui préſidoit à la garderobe.

STERNOMANTIS. C'étoit un des noms de la prêtreſſe de l'oracle de Delphes, plus connu encore ſous celui de Pithie; mais le nom de στερνομάντις étoit généralement donné à tous ceux qui, agités par quelques démons, prédiſoient, ou rendoient des oracles.

STÉROPE, une des filles d'Atlas, épouſa Œnomaüs, roi de Piſe.

Il eſt encore fait mention dans la fable d'une autre *Stérope*, femme d'Éaque, qui mourut fort jeune. *Voyez* ÉAQUE; & d'une autre Stérope, fille de Céphée. *Voyez* MÉDUSE.

STERQUILINUS, la même divinité que *Stercutius*. On trouve Pilumnus ainſi ſurnomée.

STÉSICHORE, poëte lyrique, de Sicile, dont il nous reſte quelques fragmens. On racontoit que *Stéſichore*, ayant fait des vers contre Hélene, les Tyndarides, ſes freres, pour l'en punir, le rendirent aveugle. Un Crotoniate ayant été envoyé par l'oracle, dans l'île de Leucé, y trouva Hélene, mariée à Achille, & cette princeſſe lui recomanda auſſi-tôt qu'il ſeroit de retour en Sicile, d'avertir *Stéſichore*, qu'il n'avoit perdu la vue que par un effet de ſa vengeance. Avis, dont le poëte profita ſi bien, que peu de temps après il chanta la palinodie.

STEUNOS, grote ou antre de l'Aſie mineure, dans la Phrygie, auprès de ces Phrygiens, qui habitoient ſur les bords du fleuve Peucella, & qui étoient originaires d'Aſie. Pauſanias dit (*l. X. c.* 32.) „ c'eſt un antre qui, par ſa figure ronde, & par ſon exhauſſement, plait fort à la vue. Ils en ont fait un temple de la mere des dieux, où la déeſſe a ſa ſtatue „. (*D. J.*)

STHÉNÉLUS, fils du célebre Capanée, fut un des Épigones, qui renouvelerent la guerre de Thebes, plus heureux que leurs peres, quoi qu'avec des troupes inférieures. Il ſe trouva auſſi au ſiége de Troye, où il commandoit les Argiens avec Diomede & Euryalus.

STHÉNÉLUS, fils d'Actor, fut un des compagnons d'Hercule, dans ſon expédition contre les Amazones: il fut tué d'un coup de fleche, & enterré ſur la côte de Paphlagonie. Lorſque les Argonautes vinrent en ce pays, *Sthénelus* obtint de Proſerpine la permiſſion de venir voir ce héros, il ſe montra à eux, & les pria de lui élever un tombeau ſur le rivage.

STHÉNÉLUS, fils de Perſée. *Voyez* ALCMENE EURYSTHÉE.

STHÉNIADE. Minerve étoit ſurnomée *Sthéniade*, c'eſt-à-dire, robuſte. (De σθένος, force, vigueur), pour déſigner l'air mâle & vigoureux qu'on donnoit à cette déeſſe.

STHÉNIENS (*jeux*). Ils furent inſtitués, ſelon Plutarque, par les Argiens, en l'honeur de l'égyptien Danaüs, neuvieme roi d'Argos, puis rétablis en l'honeur de Jupiter, ſurnomé le *fort*, le *puiſſant*, d'où ils prirent le nom de *ſthéniens*. Héſychius fait une courte mention de ces *jeux*. Meurſius, dans ſa *græcia feriata*, n'allegue ſur ce point, que le ſeul paſſage d'Héſychius, ſans rien dire de celui de Plutarque, ni de celui de Pauſanias que je vais raporter, ne connoiſſant rien de plus en ce genre.

Ce dernier hiſtorien témoigne que de ſon temps on voyoit encore ſur le chemin qui conduiſoit de Trézene à Hermione, une roche ou une pierre, nommée originairement *l'autel de Jupiter ſthénien*, qu'on appeloit *la roche de Theſée*, depuis que ce prince étant jeune, la remua, pour retirer de deſſous elle la chauſſure & l'épée qui devoient le faire connoître à Égée, ſon pere, & que celui-ci, dans ce deſſein, y avoit cachée.

Au reſte, il ne faut point confondre ces jeux ou cette fête d'Argos, avec une autre fête que les femmes Athéniennes célébroient, ſous le nom de σύρια, & dans laquelle ces femmes ſe brocardoient, & ſe diſoient mille injures. Il eſt parlé des *ſthéniens* d'Athènes dans Héſychius & dans Suidas. (*D. J.*)

STHÉNO, l'une des Gorgones, dont le nom ſignifie force. *Voyez* GORGONES.

STHÉROPES, l'un des cyclopes. *Voyez* CYCLOPES.

STIBADIUM, eſpece de lit très-bas, ſur lequel les anciens ſe plaçoient pour manger. Ce lit

étoit anciénement d'herbes : *ſtratum e frondibus viridique gramine & foliis conſtructum*, dit Héſychius. Il fut depuis d'autres matieres, & de figure circulaire. On proportionoit ces lits à la grandeur de la table, & au nombre des convives que l'on y admétoit. Ceux qui étoient pour huit, s'appeloit *octaclina*, pour neuf *enaclina*, pour ſix *hexaclina*, & ainſi du reſte.

STICHOMANTIE, mot compoſé de *στίχος* vers, & de *μαντεία*, divination; c'eſt donc l'art de deviner par le moyen des vers. Après avoir écrit ſur des petits billets des vers, on jetoit ces billets dans une urne, & celui qu'on tiroit le premier, étoit pris pour la réponſe à ce qu'on vouloit ſavoir. Les vers des ſibylles ſervirent long-temps à cet uſage. Quelquefois on ſe contentoit d'ouvrir un livre de poéſie, ſur-tout d'Homere & de Virgile, & le premier vers qui ſe préſentoit aux ieux tenoit lieu d'oracle. Lampride raporte dans la vie d'Alexandre-Sévere que l'élévation de ce prince avoit été marquée par ce vers de Virgile, qui s'offrit à l'ouverture du livre :

Tu regere imperio populos, romane, memento.

„ Romain, ta deſtinée eſt de gouverner les peuples ſous ton empire „. *Voyez* SORTS d'Homere & de Virgile. (*D. J.*)

STIGMATES, ſignes ou caracteres dont on marquoit ordinairement les eſclaves qui avoient été fugitifs. La marque la plus commune, étoit la lettre F, qu'on leur imprimoit ſur le front, avec un fer chaud. On ſe contentoit quelquefois de mettre un collier, ou un bracelet, ſur lequel on gravoit le nom du maître. Quelques-uns ont cru qu'on imprimoit auſſi des caracteres ſur les mains, les bras, ou les épaules des nouveaux ſoldats, chez les Romains ; mais cet uſage n'a pas été général, & l'on n'en trouve pas des témoignages aſſez précis chez les écrivains, pour affirmer que cette coutume fût conſtamment établie dans les troupes romaines.

STIGMATES, marques ou inciſions que les païens ſe faiſoient ſur la chair, en l'honeur de quelque fauſſe divinité.

Ces *ſtigmates* s'imprimoient, avec un fer chaud, ou par une aiguille, avec laquelle on faiſoit pluſieurs piquures, que l'on empliſſoit enſuite d'une poudre noire, violete, ou d'une autre couleur, laquelle s'incorporoit avec la chair, & demeuroit imprimée pendant toute la vie. La plupart des femmes arabes ont les bras & les joues chargées de ces ſortes de *ſtigmates*. Lucien dans ſon livre de la déeſſe de Syrie, dit que tous les Syriens portoient de ces caracteres imprimés, les uns ſur les mains, & les autres ſur le cou.

Philon le juif (*De monarch. l. I.*) dit qu'il y a des hommes qui pour s'atacher au culte des idoles, d'une maniere plus ſolemnele & plus déclarée, s'impriment ſur la chair, avec des fers chauds, des caracteres qui prouvent leur engagement & leur ſervitude. Procope (*In Iſai. xlix.*) rémarque l'ancien uſage des Chrétiens, qui ſe faiſoient ſur le poignet & ſur les bras, des *ſtigmates* qui repréſentoient la croix ou le monogramme de J. C., uſage qui ſubſiſte encore aujourd'hui parmi les Chrétiens d'Orient, & parmi ceux qui ont fait le voyage de Jéruſalem. Prudence, (*Hymn. x.*) décrit en ces termes la maniere dont les païens ſe faiſoient des *ſtigmates* en l'honeur des dieux.

Quid cum ſacrandus accipit ſphragitidas?
Acus minuſas ingerunt fornacibus,
His membra pergunt urere : utque igniverint,
Quamcumque partem corporis fervens nota
Stigmavit, hanc ſic conſecratam prædicant.

STILBIA ; fille du fleuve Pénée attira ſur elle les regards d'Apollon, qui la rendit mere de deux fils, *Centaurus* & *Lapithus*.

STILLICIDIUM. On ſait que ce mot ſignifie ordinairement la chote de l'eau goute à goute ; mais dans Vitruve il déſigne la pente du toit qui eſt favorable à l'écoulement des eaux ; il appele au figuré les toits des cabanes des premiers hommes *ſtillicidia*. Pline entend auſſi par *ſtillicidia*, l'épaiſſeur du feuillage des arbres, quand elle eſt capable de mettre à couvert de la pluie. (*D. J.*)

STIMULA, déeſſe qui aiguillonoit les hommes, & les faiſoit agir avec impétuoſité. (de *Stimulus*, aiguillon.) *Voyez* HORTA. S. Auguſtin (*De civit. Dei, IV.* 16.) en fait mention : *Dea quæ ad agendum ultra modum ſtimularet*.

STIMULUS, aiguillon avec lequel on preſſoit les bœufs au travail. On s'en ſervoit auſſi pour preſſer les eſclaves. Plaute dit (*Moſt.* I. 3. 52.) :

O carnificinum cribrum! quod credo fere,
Ita te ferabunt patibulatum per vias
Stimulis, ſi neſter hic tevenerit ſenex.

STIPENDIARII milites, troupes ſoldées.

STIPENDIOSI, vétérans qui avoient ſervi pendant pluſieurs campagnes.

STIPENDIUM. *Voyez* SOLDE.

STIPENDIUM, ſe prend auſſi dans les écrivains latins, pour les années de ſervice militaire ; ainſi *quadrageſimum ſtipendium habere* ſignifie 40 années de ſervice.

STIPS avoit deux ſens, le premier déſignoit le produit d'une quête à laquelle chacun avoit contribué de la plus petite piece de monoie, d'une *ſtips*.

Le ſecond ſens du mot *ſtips* déſignoit la plus petite piece de bronze, la *ſtips unciale* ou l'once de l'às. Elle porte pour types une proue de vaiſſeau avec un point ſaillant, ou un globule d'un côté ; de l'autre la tête caſquée de Rome.

Voyez-en la valeur à l'article ONCE de l'às.

STIRITIS.

STIRITIS. Cérès avoit un temple à Stiris, ville de Phocide, ſous le nom de Cérès-*Stiritis*, dans lequel on lui rendoit, dit Pauſanias, tous les honeurs imaginables. Ce temple étoit bâti de briques crues; mais la déeſſe étoit du plus beau marbre, elle tenoit un flambeau de chaque main.

STLATÆ, navire à rames larges & peu élevé, dit Feſtus: *Genus navigii latum magis, quam altum*. Les pirates s'en ſervoient ordinairement.

STOBI, dans la Macédoine.

Munic. Stobens. Municipium Stobenſium.

Ce municipe a fait fraper des médailles latines en l'honeur de Veſpaſien, de Titus, de Domitien, de Trajan, de M.-Aurele, de Sept.-Sévere, de Domna, de Caracalla, de Geta, d'Élagabale.

Eckhel en a publié une médaille autonome avec la légende *Stobensium* ſeule.

STOLE. La tunique longue, & à longues manches, étoit nommée par les Romains *ſtola* & par les Grecs *calaſiris*. Tous les peuples de l'Orient la portoient, comme le prouvent la plupart des monumens.

Les ruines de Perſépolis, les médailles des Abgares d'Édeſſe, quoique d'un travail très-grôſſier, le démontrent évidemment. Sur la belle figure de Pâris du palais Altemps, qui raſſemble tout l'habillement des Phrygiens, la tunique a de longues manches. Dans un bas-relief de la *Villa Borgheſe*, où Penthéſilée, reine des Amazones, vient offrir des ſecours à Priam, ce roi & les perſonages de ſa ſuite portent tous des tuniques dont les manches ſont ſerrées ſur le poignet.

On la remarque ſur une figure de Créon, roi des Corinthiens, dans un bas-relief de la *Villa Borgheſe*. (*Admiranda Romæ antiq. fol.* 61.) Ce bas-relief a été reſtauré. Winckelmann, (*Monumenti antichi inediti, tome I., fig.* 91, *tom.* 2, *fol.* 122) d'après un bas-relief antique qui offre les mêmes figures, en a donné la ſeule explication digne d'un auſſi ſavant homme que lui. Cette tunique, ou *ſtole* qui deſcend juſqu'aux talons, eſt proprement la tunique royale. Les longues robes ioniennes n'avoient pas d'autre forme, comme on peut s'en convaincre, pag. 676, des *images* ou *tableaux* de Philoſtrate. C'étoit l'habit ordinaire des rois & des magiſtrats. Ils portoient cette tunique longue, comme on le voit à Œdipe, roi de Thebes, ſur le fragment d'une urne du palais Rondinini, avec cette différence, que les manches ne vienent qu'à la moitié de la partie ſupérieure des bras, tandis que à la figure de Créon que nous venons de citer, elles deſcendent juſqu'aux poignets. Le tome premier, figure 103, des *monumenti antichi* ſera connoître aux curieux cette figure d'Œdipe que nous raprochons de celle de Créon.

La tunique, ou *ſtole*, par-tout où on la rencontre, principalement ſur les perſones que leur état aſſujétiſſoit à une repréſentation publique, eſt toujours ceinte par une bande plus ou moins large, dont l'étofe & la richeſſe ne ſont connues que très-imparfaitement. Quelques paſſages des anciens font croire que les Grecs & les Romains portoient leur bourſe dans cette ceinture; il eſt vrai-ſemblable que les autres peuples, dont ils avoient été les imitateurs, avoient cet uſage, qui eſt encore aujourd'hui celui des Orientaux.

La *ſtole* étoit chez les Romains l'habillement diſtinctif des femmes d'une condition relevée. Ses manches étoient longues, & elle deſcendoit juſqu'aux pieds. Elle étoit ordinairement de pourpre ornée de galons ou de bandes d'étofe d'or; elle en étoit bordée par le bas tout autour, & c'eſt pour cela que ces mots, *ſtola & inſtita*, ſe prenent quelquefois dans les auteurs, pour la chaſteté & la modeſtie qui convienent aux femmes de condition, auxquelles ſeules l'uſage de la *ſtole* fut permis, depuis que la *palla* eut été abandonée aux femmes du même peuple, & aux courtiſanes: *Matronas appellatas eas fore*, dit Feſtus, *quibus ſtolas habendi jus eſſet*. Par-deſſus la *ſtole*, les femmes mettoient une eſpece de manteau qu'on appeloit *Palla*, qui, comme la *ſtole*, étoit un habillement particulier aux femmes, en ſorte que les hommes ne pouvoient décemment s'en ſervir. Tel étoit le ſentiment de pluſieurs auteurs, qu'a ſuivi Ulpien: *Veſtimenta muliebria ſunt quæ matris familiæ cauſa ſunt comparata, quibus vir non facile uti poteſt ſine vituperatione, veluti ſtola* . . . . . Et ce ſentiment eſt apuié ſur un paſſage des Philippiques de Cicéron (*Philip.* 2. 18.): *ſumpſiſti virilem togam, quam ſtatim muliebrem ſtolam reddidiſti*.

Chez les Grecs, la *ſtole* étoit commune aux hommes & aux femmes, & déſignoit toute tunique longue en général; cependant, dans un ſens plus particulier, ce mot ſignifioit une ſorte d'habit propre aux femmes aſſyriennes, long & à manches, que Sémiramis rendit commun aux hommes, afin que ſon déguiſement en homme fût moins remarqué, comme le dit Juſtin (*r.* 2. 3.): *Et ne novo habitu aliquid occultare videretur, eodem ornatu & populum veſtiri jubet, quem morem veſtis exinde gens univerſa tenet*. Des Aſſyriens cet habit paſſa aux Medes qui, du temps de Cyrus le communiquerent aux Parſes. Ce prince l'introduiſit chez ces derniers, parce qu'il le crut propre, par ſa longueur, à cacher les défauts du corps, & à faire paroître la beauté de la taille: *Hac enim viſa ei peculiare*, dit Xénophon, *ſi quis defectum aliquem haberet in corpore* . . . . . *decorem & amplitudinem ſtaturæ augere*. (*Inſtit. Cyri, lib. VIII.*)

ΣΤΟΛΙΔΕΣ, plis que faiſoient certains habillemens des anciens, & que l'on avoit ſoin de maintenir en plaçant la ceinture avec art, après les avoir formés en lavant ces habillemens. Xénophon parle d'une *ſtole* de lin ainſi pliſſée & appelée ῥαβδωτὴ.

STOLO, ſurnom d'une famille romaine appelée *Licinia*, que porta le premier C. Licinius Calvus, à cauſe de ſon attention extrême à faire

arracher les rejetons d'arbres qui pouvoient embaraſſer les laboureurs dans ſon champ. Dans le ſens métaphorique, *ſtolo* ſe prend pour *ſtupidus*.

ΣTOMION. *Voyez* FLÛTE & PHORBEION, qui étoit la même choſe.

STONE-HENGE. C'eſt ainſi que les Anglois nomment un monument ſingulier qui ſe voit dans les plaines de Salisbury, à environ deux lieues de cette ville. Ce monument eſt compoſé de quatre rangées de pierres brutes d'une grandeur énorme, placées circulairement. Quelques-unes de ces pierres ont vingt pieds de hauteur, ſur ſept de largeur, & en ſoutienent d'autres placées horizontalement, ce qui forme comme des linteaux de porte; l'on préſume que toutes les autres pierres étoient anciénement liées les unes aux autres, & ne formoient qu'un ſeul édifice.

La grandeur de ces pierres & la difficulté qu'il y eût eu à les tranſporter à cauſe de l'énormité de leur poids, a fait croire qu'elles étoient compoſées, & que les anciens avoient le ſecret d'un ciment, au moyen duquel, avec du ſâble ou de petites pierres, ils venoient à bout de faire des maſſes très-conſidérables. Mais cette raiſon ne paroît point déciſive, vu que les Égyptiens avoient trouvé le moyen de faire venir de très-loin des maſſes de pierres bien plus conſidérables qu'aucune de celles dont ce monumeot anglois eſt compoſé; d'ailleurs en examinant le grain de ces pierres, tout le monde demeure convaincu qu'elles ſont naturelles.

Les antiquaires anglois ſont partagés ſur les uſages auxquels cet édifice a pu ſervir. Quelques-uns croient que c'étoit un temple des Romains dédié à *Cœlus* ou au ciel, parce qu'il étoit découvert; d'autres croient que c'étoit un monument élevé en l'honeur de Hengiſt, fameux héros danois, qui conquit d'Angleterre; d'autres enfin croient que c'étoit un monument élevé par *Aurelius Ambroſius*, fondé ſur ce que le nom latin de ce lieu eſt encore *mons Ambroſii*.

Mallet, dans ſon *introduction à l'hiſtoire de Danemarck*, nous apprend que les anciens peuples du Nord élevoient ſur des collines, ſoit naturelles, ſoit artificieles, des autels qui n'étoient compoſés que de rochers dreſſés ſur la pointe, & qui ſervoient de baſes à de grandes pierres plates qui formoient les tables. Quelques-uns de ces autels étoient entourés d'un double rang de pierres énormes, qui environoient auſſi la colline même ſur laquelle ces autels étoient placés. On voit encore une ſemblable enceinte dans l'île de Zélande, où ces pierres ont dû être apportées de fort loin, & par un travail énorme. Mallet obſerve que dans les lieux où les peuples du Nord faiſoient l'élection de leurs rois, on formoit une enceinte compoſée de douze rochers placés ſur la pointe, & perpendiculairement, au milieu deſquels il s'en élevoit un plus grand que les autres, ſur lequel on mettoit un ſiége pour le roi; les autres pierres ſervoient de bariere entre le peuple & lui. On trouve trois de ces monumens grôſſiers; l'un près de Lund en Scanie, l'autre à Leyre en Zélande, & ſe troiſieme près de Vilbord en Jutlande. Il y a lieu de croire que le *Stone-henge* des Anglois ſervoit à quelques uſages ſemblables, qui étoient communs aux Bretons & aux anciens Danois, ou que ces derniers avoient apportés en Angleterre, lorſqu'ils en firent la conquête.

STOPHIES, fêtes que l'on célébroit à Érétrie, en l'honeur de Diane. Héſychius, qui en parle, ne nous apprend point leur origine.

STOREA. Céſar (*De bell. liv. II.*) parle de cette eſpece de natte faite avec des câbles & que l'on tendoit pour ſe garantir des traits de l'ennemi.

STOSCH (Le baron de) avoit formé la plus riche collection de pierres gravées & de pâtes antiques que l'on eût jamais vue. Winckelmann en fit la deſcription en 1760 à Florence.

Elle eſt paſſée chez le roi de Pruſſe qui en eſt le poſſeſſeur actuel.

STRABO, ſurnom des familles *POMPEIA* & *VOLTEIA*.

Il ſignifioit louche, qui a les ieux de travers; tel fut le pere de Pompée.

STRAGULA veſtis, manteau qui ſervoit aux anciens de couverture pendant la nuit, & tapis dont ils couvroient les couſſins de leur litiere. On appeloit *ſtragulari*, ceux qui faiſoient ces ſortes de tapis; c'eſt pourquoi l'on trouve dans certaines inſcriptions: *COLL. STRAGUL. Collegium ſtragulariorum*.

STRATEGE, στρατηγὸς. C'eſt dans Démoſthene le nom d'un général d'armée chez les Athéniens. Tous les ans, ſur la fin de l'année, les Athéniens éliſoient dix pour commander leurs armées; & cette élection ſe faiſoit dans le pnice, en même temps que celle des magiſtrats.

Le mot στρατηγὸς vint inſenſiblement à déſigner tout chef, tout ſupérieur; il ariva même qu'on donna ce nom à des hommes qui exerçoient des charges purement civiles ou ſacrées.

Remarquez auſſi que le mot στρατὸς, d'où eſt derivé στρατηγὸς, ne ſignifie pas toujours une *armée*, & qu'il déſigne quelquefois pluſieurs geos aſſemblés, & des ſpectateurs, comme dans l'Électre de Sophocle, vers 750.

Enfin dans les ſiecles ſuivans, lorſqu'on voulut déſigner un général d'armée, on ne ſe ſervit plus du mot στρατηγὸς ſeul, dont la ſignification étoit devenue trop vague; mais on ſe vit contraint d'ajouter ἀπὸ τῶν ὅπλων, pour la déterminer & la reſtreindre. Cette pratique parut d'autant plus néceſſaire, qu'au généralat de l'armée on joignit pluſieurs autres charges qui n'étoient nullement militaires, telles l'édilité & l'intendance des grains.

On voit, par ce détail, que le mot στρατηγὸς a reçu deux ſignifications, l'une militaire, & l'autre civile; c'eſt dans cette derniere ſignification qu'il eſt employé ſur les médailles des villes gre-

ques, pour déſigner un magiſtrat dont la charge répond à celle de préteur. Le nom de cette magiſtrature paſſa de la Grece en Ionie ; c'où il ſe communiqua à pluſieurs villes d'Aſie ; les unes, dit Vaillant, ont eu des archontes pour magiſtrats, & les autres des *ſtrateges*. L'expreſſion de ce ſavant antiquaire ne paroît pas exacte dans la généralité, ſuivant la remarque de l'abbé Belley, parce que quelques villes ont eu l'une & l'autre magiſtrature, l'archotat & le *ſtratégat*. Spanheim cite pour exemples les villes d'Apollonie en Lydie, & celle de Milet. Il leur faut ajouter la ville de Sardes, comme il paroît par un médaillon de Caracalla, & par une médaille d'Otacilia.

Le *ſtratégat* étoit annuel ; & comme il y avoit dans une ville pluſieurs archontes, il y avoit auſſi pluſieurs *ſtrateges* ou préteurs.

STRATÉGIEN, mois : le mois *ſtratégien* étoit le neuvieme des Bithyniens : il répondoit, ſelon quelques chronologiſtes, au mois de mai du calendrier Julien & Grégorien.

STRATÉLATE, nom d'un officier de guerre du temps de l'empire grec. Zozime & Jornandès en parlent, & il paroît que c'étoit le commandant des troupes d'un canton dans une province.

STRATONICEA en Carie. ΣΤΡΑΤΟΝΕΙΚΕΩΝ & ΣΤΡΑΤΟΝΙΚΕΩΝ.

Cette ville a porté les noms de Chryſaor, d'Hecateſia, d'Idrias, d'Indicea, d'Hadrianopolis.

Ses médailles autonomes ſont :

RR. en bronze . . . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait graper des médailles impériales greques en l'honneur d'Antonin, de Domna, de Caracalla, de Plautille, de Geta, de Gordien-Pie, de Traoquilline, de Valérien, d'Hadrien, de Trajan ſous les noms d'Indicée-Stratonice, de Sévere avec Julia Domna.

STRATOPEDARCHA, chef de la garde tzaconiene ou lacédémoniene, que les ſucceſſeurs de Conſtantin entretenoient auprès de leur perſone. Cette garde étoit armée de lances, & revêtue de cuiraſſes ſur leſquelles étoient peints des lions ; elle portoit une capote de drap, garnie d'un capuchon ; leurs *pilaticia* étoient, à ce qu'on croit, des maſſes d'armes, ou des banderoles attachées au bout d'un javelot.

STRATOR, ce mot déſigne quelquefois un officier de l'armée, chargé de veiller aux chemins, pour que rien n'arrêtât la marche des troupes ; en conſéquence il faiſoit racomoder les ponts, aplanir les hauteurs, couper les bois incommodes, & diſpoſer toutes choſes pour le paſſage des rivieres.

Quelquefois *ſtrator* ne déſigne que l'officier chargé de prendre ſoin des chevaux que les provinces fourniſſoient pour l'uſage poblic.

Enfin *ſtrator* ſignifioit, dans les derniers temps, l'écuyer qui tenoit la bride du cheval de l'empereur, & qui l'aidoit à ſe mettre en ſelle. C'étoit le même homme que les Grecs nommoient *anaboleus*.

STRATOR fut généralement l'écuyer d'honeur, ou de main des perſones conſtituées en dignité. Nous liſons dans le récueil d'inſcriptions de Muratori (40. 5.) *ſtrator edill.* & même dans le recueil de Gruter (315. 4.) *Strator maximæ veſtalium*.

STREBULA. Feſtus dit qne dans le jargon pontifical on appeloit ainſi les cuiſſes des victimes.

STRENA. J'ajouterai ici pluſieurs choſes omiſes à l'article des ÉTRENNES. L'uſage de ſe faire des préſens le premier jour de l'année, étoit de la plus haute antiquité chez les Romains, puiſque Symmaque (*Epiſt.* 10. 28.) nous apprend qu'il fut introduit ſous le roi Tatius, qui reçut le premier la verveine du bois ſacré de la déeſſe *Strenia*, pour le bon angure de la nouvele année : *Ab exortu pœne urbis Martiæ ſtrenarum uſus adolevit, auctoritate Tatii regis, qui verbenas felicis arboris ex luco Strenæ anni novi auſpices primus accepit*. Ces préſens ne s'offroient d'abord qu'aux perſones revêtues de dignité ou recomandables par de grandes vertus ; mais l'uſage devint bientôt général pour tout le monde, & c'étoit un point de religion chez les Romains, de ſe viſiter le premier jour de l'année, & de s'envoyer des préſens qu'on appela *étrennes* : *Strena vocatur*, dit Feſtus, *quæ datur die religioſo omnis boni gratia*. Il étoit auſſi d'uſage de ſe faire d'heureux ſouhaits ce jour-là, & de ſe donner toutes les marques réciproques d'amitié. Les préſens que l'on s'eovoya d'abord, ſe reſſentoient de la maniere de vivre ſimple des anciens Romains, c'étoient des figues, des dates & du miel ; mais on s'éloigna bientôt de cette ſimplicité, & la magnificence, qui s'iotroduiſit dans les façons de vivre, parut auſſi dans les préſens que l'on continua de ſe faire. Cette mode de donner des étrennes s'établit ſi bien ſous les empereurs, que tout le peuple alloit ſouhaiter la bonne année au prince, & que chacun lui portoit ſon préſent en argent, ſelon ſon pouvoir. Auguſte en recevoit une ſi grande quantité, que pour ne pas appliquer à ſon profit particulier les libéralités de ſes ſujets, il élevoit des ſtatues d'or & d'argent. Tibere, ſon ſucceſſeur, pour n'être pas obligé de rendre préſent pour préſent, s'abſentoit exprès les premiers jours de l'année, & il fit même un édit pour défendre de donner des étrennes au delà du premier jour : *Strenarum commercium prohibuit edicto, ne ultra kalendas januarias exerceretur*, dit Suétone. (C. 34. n°. 4.) Caligula fit un édit tout contraire, & annonça au public qu'il recevroit les étrennes qu'on voudroit lui donner ; Claude abolit de nouveau cet uſage, & défendit par édit qu'on lui préſentât des étrennes. Cet uſage reprit ſous les empereurs ſuivans ; on le voit encore ſuivi au temps de Claudius le *Gothique*.

Les Grecs emprunterent des Romains la coutume de s'envoyer des étrennes, quoiqu'ils n'euſſent point de mot dans leur langue qui répondît à celui de *ſtrena*; mais ils en ſubſtituoient un qui exprimoit *un bon commencement*, ou un autre que l'on explique par *verbena ſtrena*, rameau, plante, telle que la verveine qui, dans les commencemens étoit, ainſi que nous l'avons, dit, la matiere des étrennes.

STRENIA, Déeſſe des Romains. Elle préſidoit aux préſens qu'on ſe faiſoit les uns aux autres le premier jour de l'an & qu'on nommoit *ſtrena*. On célébroit ſa fête le même jour, & on lui ſacrifioit dans un petit temple près de la voie ſacrée.

STRENUA, déeſſe qui agiſſoit, ou faiſoit agir avec vigueur. (*Auguſtin. de civit. Dei*, 4. 16.) Elle étoit oppoſée à la déeſſe du repos; les Romains lui avoient érigé un temple. *Voyez* AGENORIA.

STRIDOR portæ. On prenoit un augure du bruit que faiſoient les portes des temples en s'ouvrant ou ſe fermant. Claudien dit (*De Rapt. Proſerp.* 2. 6.):

. . . . . *Tunc cardine verſo*
Præſaga cecinere ſores . . . . . .

STRIGA. Ce mot ſignifioit chez les Romains une eſpace de terrain vide dans les camps, deſtiné à la promenade des chevaux; cet eſpace étoit long de cent vingt pieds, & large de ſoixante. Mais le mot *ſtriga* ſignifie au propre une grande raie entre deux ſillons; & dans l'arpentage, il ſignifioit une grande meſure de longueur.

STRIGILE, *ſ. m. ſtrigil* ou *ſtrigilis*, inſtrument de fer, de cuivre, d'argent, d'ivoire, de corne, &c. avec lequel les anciens ſe décraſſoient le corps.

On diſtinguoit dans le *ſtrigile* deux parties, le manche & la languete. Le manche, *capulus*, formoit ordinairement un parallélépipede rectangle, creux, & oblong, dans le vide duquel on pouvoit par les côtés engager la main dont on empoignoit l'inſtrument. La languete, *lingua*, étoit courbée en demi-cercle, creuſée en façon de gouttiere, & arondie dans ſon extrémité la plus éloignée du manche; ce qui faiſoit une eſpece de canal pour l'écoulement de l'eau, de la ſueur, de l'huile & des autres impuretés qui ſe ſéparoient de la peau, par le mouvement de cette ſorte d'étrille. Le couteau de chaleur dont on ſe ſert pour les chevaux a quelque raport avec le *ſtrigile* des Romains.

Ce *ſtrigile* étoit chez eux d'un très-grand uſage, non ſeulement dans les bains pour froter ceux qui ſe baignoient; mais auſſi dans les gymnaſes pour nétoyer la peau des athletes de l'eſpece d'enduit que formoit le mélange d'huile, de ſueur, de ſable, de boue & de pouſſiere dont ils étoient couverts.

Preſque tout le monde avoit des *ſtrigiles* dans ſa maiſon, & ceux à qui ils apartenoient, faiſoient graver leurs noms ſur le manche, ainſi qu'il paroît par quelques-uns de ces inſtrumens qu'on a trouvé dans les ruines des Thermes de Trajan.

Le *ſtrigile* ſervoit aux athletes à ôter les ordures que la ſueur & l'huile arachoient à leur peau; on voit pluſieurs pierres gravées ſur leſquelles ils paroiſſent debout tenant le *ſtrigile*, & ayant devant eux un vaſe avec une palme qui leur ſervoit de récompenſe.

Il étoit auſſi d'uſage dans les expiations de ſe racler la peau avec le *ſtrigile*. Policlete avoit repréſenté Tydée dans cette atitude, ſelon Viſconti. *Voyez* TYDÉE.

STRIGMENTA. On payoit fort cher pour les uſages médicinaux la craſſe & les ordures que l'on enlevoit de deſſus la peau des athletes avec le ſtrigile.

STRIX, eſpece d'oiſeau de nuit dont parlent les anciens; nous ne le connoiſſons point; eux-mêmes n'en ſavoient pas plus que nous du temps de Pline. Il eſt certain qu'il ne paroiſſoit que la nuit, & on le nommoit *ſtrix* à cauſe de ſon cri. Ovide le dit dans le ſixieme livre des faſtes:

Eſt illis ſtrigibus nomen, ſed nominis hujus
Cauſa, quod horrendas ſtridere nocte ſolent.

Les modernes traduiſent *ſtrix* par *chouette*. Les poëtes font entrer les œufs & les entrailles de cet oiſeau dans toutes les compoſitions que faiſoient les magiciennes. Médée le dit dans Séneque:

Miſcetque & obſcœnas avis
Mœſtique cor bubonis & rauca ſtrigis
Exſecta viva viſcera . . . . . .

„ Elle y mêle les chairs des plus funeſtes oiſeaux, le cœur d'un crapaud, & les entrailles qu'elle a arrachées à une chouette vivante „. Horace, *Ode* 5. *liv. V.* dit que Canidie, échevelée & la tête entortillée de viperes, fit préparer ſur le feu magique, une compoſition où elle mêla enſemble des racines de cyprès & de figuier ſauvage déterrées dans un cimetiere; des plumes & des œufs de chouette, *nocturnæ ſtrigis*, trempées dans le ſang d'un crapaud, des herbes de Theſſalie & d'Ibérie, pays fertiles en poiſons, & des os arrachés de la gueule d'une chiene à jeun „.

Ces détails de forcélerie plaiſoient apparemment aux anciens; car nous voyons que leurs poëtes s'étendent volontiers ſur cette matiere. Il faut pourtant avouer qu'Horace le fait avec modération; mais il n'en eſt pas de même de Lucain: l'Érecto de ſon ſixieme livre eſt réellement fort dégoûtante. Nous voulons que de pareilles images ſoient préſentées rapidement, & en peu de mots. Mais les œufs & les entrailles de l'oiſeau *ſtrix* entroient ſi néceſſairement dans les compoſi-

Digitized by Google

tions magiques, que les anciens nommoient *ſtriges* toutes les ſorcieres. (*D. J.*)

STROBULUS; nom que donnoient les Romains à une eſpece de bonet que portoient les barbares, & qui s'élevoit comme une pomme de pin par pluſieurs circonvolutions en ſpirales; *l'apex* des Romains au contraire s'élevoit en pointe droite.

STROPHIUM, ceinture, que les femmes plaçoient immédiatement au deſſous de la gorge, & qui ſe diſtinguoit de la *zona*, ceinture placée ſur les hanches, & commune aux hommes & aux femmes. Winckelmann raporte, que pour conſerver ſous la tunique leur gorge toujours ferme & ſoutenue, les femmes portoient ſur la chair même, une eſpece de ceinture, qui contribuoit à la conſerver. Cette ceinture, ou bande, s'appeloit *ſtrophium*. C'eſt ainſi du moins, que les commentateurs de Plaute (*Aululaire*, act. III. ſcêne V.) ont nommé une bande, avec laquelle les jeunes perſones ſoutenoient leur ſein, & ſe ſerroient la taille. On connoît une figure tragique, qui ſe trouve ſur une urne ſépulcrale des galeries du Capitole, & que l'on peut prendre pour la Muſe de la tragédie. Cette figure coeffée d'un maſque tragique, & négligemment appuiée ſur ſon genou, porte une bande ſous le ſein: mais cette bande eſt fort large, elle eſt placée ſur la tunique, ſeul vêtement de la figure; elle eſt ſerrée deux fois autour du corps, & par-devant, ſur le bas-ventre, retombe un grand morceau aſſez large; au bout duquel eſt une petite boule en forme de gland. En conſultant Caylus, (*T. VI, planc. LXXI, fig. planc LXXII, fig.* 4.) on trouvera deux petites figures, qui placent cette bande immédiatemeot ſur leur corps. On voit une ſemblable ſtatue dans la galerie de Florence.

STROPHIUM, déſignoit auſſi une bandelete, dont les femmes s'entouroient la tête.

Héſychius donne encore le nom de *ſtrophium* aux bandeletes, dont les prêtres ceignoient leur front.

STROPHIUS, roi de Phocide, avoit épouſé Anazibie, ſœur d'Agamemnon, dont il eut Pylade. *Voyez* ORESTE, PYLADE.

STROPHIUS, fil de Pylade & d'Électre.

STROPPUS, ce mot dans Feſtus, déſigne le *ſtrophium* des prêtres.

STRUCTORES, maçons, ouvriers employés à élever des édifices.

On appeloit auſſi *ſtructores*, les eſclaves qui étoient chargés chez les Romains de mettre les plats ſur la table, & de les arranger. On donoit encore ce nom à ceux, dont la fonction étoit de découper, & que l'on appeloit auſſi *carptores*. Ceux-ci étoient formés par des maîtres, qui les exerçoient à l'art de découper, ſur différens animaux de bois.

STRUES, gâteau, que l'on offroit aux dieux. De là vint que *ſtruere* eut pour ſynonymes *ſtruem movere*, *commovere* & *obmovere*.

STRUPPUS, la même bandelete de tête que le *ſtrophium*. *Voyez* ce mot.

STRUTHIO, } *Voy.* AUTRUCHE.
STRUTHIOCAMELUS. }

STRUTHION. } *Voy.* SAVON. Les Grecs nom-
STRUTHIUM. } moient ainſi la plante que les Romains appeloient *lanaria herba*, à cauſe de ſon uſage dans les manufactures de laine. Dioſcoride, en parlant du *ſtruthium*, ſe contente de dire, que c'étoit une eſpece de chardon, ou de plante épineuſe, dont la racine étoit large, longue, de la grôſſeur de deux ou trois doigts, & qui pouſſoit des feuilles armées de petits piquans. Quoique ce détail ne nous faſſe point connoître la plante dont il parle; il ſuffit néanmoins pour nous prouver que ce n'étoit point celle que les Romains appeloient *anthirrinum*, & que nous nommons en françois *muſle de veau*.

STRUTOPHAGES, peuple de l'Éthiopie, ſous l'Égypte. Strabon (*L. XVI. p.* 72.), qui place ce peuple au voiſinage des *Elephantophagi*, dit, qu'il n'étoit pas bien ombreux. Le nom de *ſtrutophages* leur avoit été donné, à cauſe qu'ils ne s'occupoient qu'à la chaſſe des autruches, dont ils faiſoient leur nouriture ordinaire; ils ſe ſervoient de leurs peaux pour s'habiller, & pour en faire des couvertures.

STRYMO, fille du fleuve Scamandre, aima Laomédon, qui la rendit mere de Tithon.

STRYMON, fleuve, qui ſervoit autrefois de borne à la Macédoine & à la Thrace, ſelon le périple de Scylax. (*l. IV. c. x.*) Pline remarque la même choſe, & ajoute que ce fleuve prend ſa ſource au mont Hæmus. Il y avoit beaucoup de grues ſur les bords de ce fleuve; elles y venoient à la fin du printemps, & en partoient à la fin de l'autone, pour ſe rendre ſur les rivages du Nil. Le *Strymon* eſt célebre dans l'hiſtoire, parce que ce fut ſur ſes bords qu'un petit nombre d'Athéniens triompha des Medes, au travers des plus longues fatignes & des plus grands dangers.

S. T. T. L. ſit tibi terra levis: formule uſitée dans les épithapes latines.

STUC. Cet article appartient au dictionaire d'architecture. Je dirai ſeulemeot que les Romaios en faiſoient uſage, non ſeulement pour les temples, les planchers & les murs; mais encore, ils en revêtiſſoient des colonnes de brique, pour les faire reſſembler au marbre.

STUPIDUS in ludis ſcænicis. Ces mots qu'on lit dans une inſcription recueillie par Muratori, (877. 1.) déſignent l'acteur, qui jouoit les rôles de niais. On lit encore dans le même recueil *STUPIDUS GRÆCUS* (876. 3.); c'étoit le même rôle dans les comédies greques, telles que celles de Plaute, &c.

STYGIUS: on trouve Pluton, appelé quelquefois Jupiter *ſtygius*. *Voyez* STYX.

STYLE (Le) *ſtylus*, *graphium*, & le burin *calum*, *caltes*, ou *celtes*, γλυφεῖον, étoient les

inſtrumens de l'écriture, formée ſans encre. Celui-ci étoit employé pour les marbres & les métaux, dont il falloit enlever la ſubſtance; l'autre pour les tables enduites de cire ou de craie, ſur leſquelles il ſuffiſoit de tracer des lettres: & c'eſt ce qu'on exécutoit avec la pointe du *ſtyle*. La cire étoit-elle nouvele, ou ſans apprêts? le bout oppoſé ou aplati éfaçoit ce qu'on ne jugeoit pas à propos de conſerver. La cire étoit-elle durcie par trop de vieilleſſe, ou par des mélanges qui entroient dans ſa compoſition? Le même bout recourbé ſervoit à racler ce qu'on vouloit détruire. Les *ſtyles* étoient diverſement fabriqués, ſuivant qu'ils étoient deſtinés à ces différens uſages.

Les modernes ont beaucoup diſſerté ſur le *palimpſeſtus*, *liber lituratius*, autrement *charta deletilis*: on ſe ſervoit du ſtyle anciénement pour éfacer ou racler ce qu'on vouloit corriger ſur les tables de cire ou de plâtre, ou pour les mettre en état de recevoir d'autre écriture; cela ne ſauroit être révoqué en doute. Allatius, après avoir ſur ce ſujet répandu l'érudition à pleines mains, conclut que ce qui étoit appelé autrefois *charta deletilis* ou *palimpſeſtus*, ne diffèroit pas des tablettes, dont on fait uſage de nos jours.

On trouvoit dans preſque tous les métaux une matiere propre à faire des *ſtyles*. Ceux d'argent étoient encore à la mode au huitieme ſiecle, comme on le voit par la ſeptieme lettre de Saint Boniface, apôtre de l'Allemagne. Les Orientaux, les Grecs, les Toſcans & les Romains, uſerent de *ſtylets* de fer. La plupart des auteurs aſſurent, que ces derniers en interdirent l'uſage, à cauſe des homicides, & autres abus du même genre, que ces inſtrumens meurtriers donnoient la facilité de commettre. Cependant nous ne voyons point qu'on ait diſcontinué de s'en ſervir. Céſar en avoit un, dont il perça, ſelon Plutarque, le bras de Caſca, l'un des conjurés, qui le tuerent en plein ſénat. Suétone ajoute que Céſar, ayant ſaiſi le bras de Caſſius, y enfonça ſon ſtylet, *graphio... trajecit*.

Caligula, voulant faire périr un ſénateur, ſuborna des gens, pour l'attaquer, ſi en le traitant d'ennemi public, & pour le maſſacrer avec leurs *ſtylets*. Du temps de Séneque, un chevalier romain fut maſſacré dans la place publique par les *ſtylets* du peuple, pour avoir tué ſon fils à coups de fouet. Les mains des jeunes écoliers étoient ordinairement armés de *ſtylets* de fer du vivant de Martial. S. Caſſien ne fut martyriſé par les *ſtylets* de ſes diſciples, qu'environ un ſiecle avant la décadence de l'empire Romain. Auſſi Gérard-Jean-Voſſius dit que la défenſe ne dura pas long-temps. On ſe ſervoit alors de *ſtyles* d'os & d'ivoire, & on les employa encore depuis.

Les ſecrétaires des empereurs grecs portoient un *ſtyle* d'une grandeur exagérée, pour marque de leur dignité. (*Zonar. annal. l. 2. p. 564.*)

» Voici, dit Caylus (*Rec. d'Antiq. II. pl.* 15. n°. 8.) le morceau le plus ſingulier de tous les bronzes qui rempliſſent cette planche. C'eſt un *ſtyle*, qui ſervoit à écrire, & dont l'extrémité étoit plate & arondie, pour éfacer ce qu'on n'approuvoit point. Ce petit morceau eſt d'une grande conſervation, & d'un travail auſſi beau que l'objet en eſt ſuſceptible. Ce ſtyle eſt différent de ceux que le pere Montfaucon raporte à la planche CXCIII. t. III. pag. 2.

On en voit un dans la collection d'Herculanum. On en a trouvé pluſieurs dans des tombeaux découverts près de Velu en Artois. Chacun de ces tombeaux renferme un ſquélete avec des charbons dans un pot de terre, & des épées de fer. Quelques-uns des ſquéletes avoient auprès d'eux des *ſtyles* de bronze, longs de dix pouces. On les prit d'abord pour des ſondes de chirurgiens, & l'on reconut ces ſquéletes pour ceux des chirurgiens, des guerriers enterrés dans ce lieu. Apporté à Paris, un de ces *ſtyles* fut reconu pour tel, & il déſigna avec plus de raiſon l'écrivain, *Scriba*, de la troupe.

STYLE de l'art chez les Égyptiens. *Voyez* ÉGYPTIENS; chez les Étruſques, *voyez* ÉTRUSQUES; chez les Grecs, *voyez* GRECS.

STYLE de l'art des Romains. Ils n'en ont eu aucun, & c'eſt l'opinion très-ſolidement motivée de Winckelmann. Voici ſes paroles. (*Hiſt. de l'art. liv. V. chap. 1.*)

» Le préjugé, ou faveur d'un *ſtyle* particulier, attribué aux artiſtes romains, & différent du *ſtyle* grec, vient de deux cauſes. La premiere eſt la fauſſe explication des figures repréſentées. L'on a voulu trouver un trait de l'hiſtoire romaine dans des ſujets, tirés de la mythologie greque; & par une ſuite néceſſaire de cette mépriſe, l'on n'a pas manqué d'attribuer l'ouvrage à un artiſte romain; c'eſt ce que je crois avoir prouvé dans mon eſſai ſur l'allégorie, & dans ma préface ſur les monumens de l'antiquité. Telle eſt la conſéquence qu'un écrivain ſuperficiel a tirée de l'explication fautive d'une pierre, gravée en creux, du cabinet de Stoſch. Cette pierre repréſente Polyxene, que Pyrrhus ſacrifie ſur le tombeau de ſon pere Achylle; mais le jéſuite Scarſo a trouvé dans ce ſujet le viol de Lucrece. Il tire la preuve de ſon explication de la maniere romaine du travail de la pierre qui, ſelon lui, s'y diſtingue évidemment; toute l'évidence qu'on y découvre, c'eſt que, par les ſuites d'un mauvais ratſonement, on peut tirer une fauſſe theſe d'une fauſſe concluſion. Il auroit ſans doute raiſoné auſſi conſéquemment, s'il avoit eu à parler du beau groupe, que j'appele Oreſte & Électre, & qui eſt connu ſous le nom de Papirius & de ſa mere, ſi le nom de l'artiſte grec n'étoit pas gravé ſur l'ouvrage ».

» La ſeconde cauſe, qui paroît avoir acrédité l'idée d'un *ſtyle* propre aux Romains, c'eſt le reſpect mal-entendu qu'on a pour les ouvrages des Grecs. Comme il s'en trouve beaucoup de médiocres, on ne manque pas de les attribuer

aux Romains : l'on croit être infiniment plus judicieux de mettre les défauts plutôt ſur le compte des Romains, que ſur celui des Grecs. Ainſi l'on renferme ſous le nom d'ouvrages romains, tout ce qui paroît médiocre, mais ſans en particulariſer les caractères. Il faut convenir, qu'en comparaot les médailles, frapées à Rome, du temps de la république, à celles des moindres villes de la grande Grece, ou de la partie citérieure de l'Italie, oo diroit que les premieres ſont des ouvrages faits par des commençans. J'ai encore fait cette remarque ſur quelques centaines de médailles romaines d'argent d'une parfaite conſervation, qui ont été découvertes dans un vaſe de terre près de Lorette, au commencement de 1758. Par raport à ces médailles qu'on peut regarder comme des monoies publiques, il eſt à croire, qu'elles ont été frapées par des artiſtes romains, dans des temps où les arts de la Grece n'avoient pas encore établi leur ſiége à Rome. Les ouvrages qui ne requierent pas une grande adreſſe, telle que les urnes ſépulcrales, ne ſont pas ſuffiſans, ni pour déterminer la beauté du deſſein, oi pour établir le caractere du *ſtyle*, atendu que ces ouvrages étoient faits d'avance, & expoſés en vente, en faveur des perſones de différentes conditions, comme je l'ai déja obſervé „.

„ C'eſt d'après ces ſortes d'ouvrages qu'on a pris la fauſſe notion d'un *ſtyle*, romain. Il eſt conſtant toutefois, que parmi les plus foibles productions en ce genre, il ſe trouve réellement des ouvrages grecs, qui ſembleroient avoir été faits dans les derniers temps des Romains. En vertu de ces ſuppoſitions gratuites, je crois être en droit de regarder comme une chimere l'idée d'un *ſtyle* romain dans l'art. Ce qu'il y a de certain pourtant, c'eſt que dans le temps même où les artiſtes romains pouvoient voir & imiter les ouvrages des Grecs, ils étoient bien loin de pouvoir les atteindre : Pline lui-même atteſte ce fait; il nous apprend que deux têtes coloſſales, placées au Capitole, attiroient les regards des ſpectateurs; que l'une étoit faite par le célebre Charès, élève de Lyſippe, & l'autre par Décius, ſtatuaire romain : mais que celle du dernier perdoit tellement à la comparaiſon, qu'elle paroiſſoit à peine l'ouvrage d'un artiſte médiocre „.

„ STYLOBATE. „ Nous devons remarquer, dit Winckelmann, touchant les colonnes en général, que le ſeul édifice des anciens, que l'oo connoiſſe en Italie, auquel chaque colonne ait ſon *ſtylobate* particulier, c'eſt un ancien temple (*Pallad. Archit. lib. IV, c.* 26.) à Aſſiſi, dans l'Ombrie. Cette même particularité ſe voit à deux édifices de Palmyre (*Wood ruin. de Palmyre, fig.* 4.), & à un temple, repréſenté ſur l'anciene moſaïque de Paleſtrine „.

STYMPHALE, lac d'Arcadie. Il y avoit, diſoit la fable, ſur ce lac, des oiſeaux monſtrueux, dont les ailes, la tête & le bec, étoient de fer, & les ongles extrêmement crochus : ils lançoient des dards de feu contre ceux qui les ataquoient; le dieu Mars les avoit lui-même dreſſés au combat. Ils étoient en ſi grand nombre, & d'une grôſſeur ſi extraordinaire, que lorſqu'ils voloient, leurs ailes ôtoient la clarté du ſoleil. Hercule ayant reçu de Minerve uoe eſpece de tymbale d'airaio, propre à épouvanter ces oiſeaux, s'en ſervit pour les attirer hors du bois, où ils ſe retiroient, & les extermina tous à coups de fleches.

STYMPHALIDES, (oiſeaux.) *Voyez* STYMPHALE. On voit un de ces oiſeaux ſur les médailles de *Stymphalus*. (*Rec. de Pellerin, peup.* 1. 139) *Voyez* leur deſcription à l'article précédent.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une pâte antique Hercule, ayant un genou à terre, dans l'atitude de tirer une fleche à deux des oiſeaux *ſtymphalides*, dont on voit le troiſieme mort à ſes pieds. La peau de lion & ſa maſſue ſont derriere lui à terre. Sur un bas-relief de *la villa Caſali*, Hercule tient des caſtagnetes, avec leſquelles il fait du bruit pour chaſſer ces oiſeaux. Dans une empreiote de la même collection, tirée d'un fragment d'une excellente gravure étruſque fort antique, Hercule eſt repréſenté dans la même action, mais avec la particularité qu'on lui a donné de grandes ailes. Sur une cornaline, on voit un de ces oiſeaux *ſtymphalides*, armé d'un caſque, d'un bouclier, & de deux javelots, tel que ce monſtre paroît ſur une médaille de la famille *Valeria*, & de plus avec cette particularité qu'il a ſur la poitrine une tête de Méduſe, & une palme avec une courone dans ſes ſerres. Si cette tête n'a pas du raport au ſecours que Minerve préta dans ce combat à Hercule, en lui donnant les caſtagnetes d'airain, *crepitacula*, forgées par Vulcain, je ne ſaurois, dit Winckelmann, y trouver d'autre explication. Il eſt pourtant vrai que ce pouroit être une de ces figures bizâres que oous avons priſes ailleurs pour un grille.

STYMPHALIE, ſurnom de Diane, qui avoit un temple célebre dans la ville de *Stymphale*, eo Arcadie : ſa ſtatue étoit de bois doré; la voûte de ce temple étoit ornée de figures d'oiſeaux *ſtymphalides*. Sur le derriere du temple on voyoit des ſtatues de marbre blanc, qui repréſentoient de jeunes filles avec des cuiſſes & das jambes d'oiſeau. Les habitans de *Stymphale* éprouvercot, dit-on, la colere de la déeſſe d'une maniere terrible : la fête de Diane étoit négligée; on n'y obſervoit plus les cérémonies preſcrites par la coutume. Uo jour les eaux du lac *Stymphale* grôſſirent prodigieuſement, juſqu'au point d'inonder toute la campagne, l'eſpace de plus de quatre cents ſtades, de ſorte qu'elle paroiſſoit n'être qu'uo très-grand lac. Un chaſſeur qui couroit après une biche, ſe laiſſant emporter à l'envie d'avoir ſa proie, ſe jeta à la nage dans ce lac, & ne ceſſa

Digitized by Google

de pourſuivre l'animal, juſqu'à ce que tombés tous deux dans le même gouffre, ils diſparurent, & ſe noyerent. À l'inſtant, & en moins d'un jour, la terre parut ſeche. Depuis cet événement, la fête de Diane ſe célébra à *Stymphale* avec plus de magnificence.

STYMPHALUS, en Arcadie. ΣΤΥΜΦΑΛΙΩΝ. Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en argent. . . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ſont: Hercule combatant les oiſeaux ſtymphalides, & un de ces oiſeaux.

STYX, étoit fille de l'Océan & mere de l'Hydre de Lerne, ſelon les poëtes, qui la changerent enſuite en un fleuve d'enfer. Le *ſtyx*, dit Virgile, ſe repliant neuf fois ſur lui-même, tient les morts pour toujours empriſonés ſur ſes bords. Le nom de *ſtyx* imprimoit tant de terreur, que le ſerment le plus inviolable étoit de jurer par la *ſtyx*; & les dieux mêmes étoient très-religieux à le garder. La punition de ceux qui ſe parjuroient après ce ſerment, étoit très-rigoureuſe. Jupiter leur faiſoit préſenter une coupe pleine de l'eau empoiſonée de ce fleuve, qui les laiſſoit ſans âme, dit Héſiode, ou ſans vie pendant un an, & leur divinité étoit ſuſpendue pour neuf ans, au bout deſquels le dieu reotroit en grâce, & la troupe immortele feſoit ſon retour dans les cieux. *Voy.* JUGEMENT. Lorſque les dieux juroient par le *ſtyx*, ils devnient avoir une main ſur la terre & l'autre ſur la mer.

STYX étoit une fontaine de l'Arcadie, près du mont Cyllene, qui couloit d'un rocher extrêmement élevé. Après s'être fait une route à travers les rochers, elle tomboit dans le fleuve Crathis. Cette eau, dit Pauſanias, eſt mortele aux hommes & à tout animal. Souvent des chevres ſont mortes pour en avoir bu, mais l'on a été long-temps à s'en apercevoir. Une autre qualité fort ſurprenante de cette eau, c'eſt qu'aucun vaſe, ſoit de verre, ſoit de cryſtal, ſoit de terre cuite, ſoit même de marbre, ne la peut contenir ſans ſe câſſer. Elle diſſout ceux qui ſont de corne ou l'os; elle diſſout même le fer, le cuivre, le plomb, l'étain, l'ambre, le cuivre, l'argent & même l'or, quoiqu'au raport de Sapho, la rouille ne l'altere jamais; ce qui eſt auſſi confirmé par l'expérience. Mais cette même eau du *ſtyx* n'agit point ſur la corne du pied des chevaux. On a dit qu'Alexandre, fils de Philippe, a été empoiſoné avec cette eau.

C'eſt ſans doute cette mauvaiſe qualité de l'eau de la fontaine du *ſtyx*, qui a donné lieu aux poëtes d'en faire un fleuve ou un marais d'enfer. Quant au ſerment des dieux par le *ſtyx*, on croit que l'idée eſt venue de ce qu'on ſe ſervoit anciénement de l'eau du *ſtyx*, pour faire les épreuves des coupables & des innocens.

SUADA ou *SUADELA*, c'étoit la déeſſe de la perſuaſion (de *ſuadere*, perſuader), & de l'éloquence, déeſſe inſinuante & compagne de Vénus. Elle étoit invoquée dans les noces. Les Grecs l'appeloient *Peitho*.

SUANTOWITH, principale divinité des anciens habitans de la Luſace: il avoit quatre têtes & étoit vêtu d'une cuiraſſe. On croit que c'étoit le ſoleil, ou le dieu de la guerre chez ces peuples.

SUASUS color, ou mieux *infuaſus color*. Feſtus dit que ces mots déſignoient la teinte que donnoit à une étoſe blanche l'eau chargée de fumée: *Suaſum, colos appellatur, qui fit ex ſtillicidio fumoſo in veſtimento albo. Plautus: Quia tibi ſuaſo infeciſti propudioſum pallium. Quidam legunt infuaſo.*

C'étoit une couleur de biſtre.

SUAVIARI, OSCULARI. Ces deux mots ſont à peu près ſynonymes, & ſignifient *baiſer tendrement*. Atticus en faiſant à Cicéron les complimens d'Attica, lui dit: *Oſculatur te Attica mea;* & dans un autre endroit, *tibi ſuavium dat Attica*. Cicéron en réponſe dit: *Atticam noſtram cupio abſentem ſuaviari*. Il ſe ſert du terme *ſuaviari*, parce qu'il s'agit d'un enfant. Ce terme auroit été trop fort, ſi la fille d'Atticus avoit eu quelques années de plus. Dans une autre lettre, en parlant d'elle, il dit: *Ad oſculum Atticæ*; au lieu qu'en parlant de Tullia ſa fille, qui étoit une femme faite, il dit *ad complexum* (*Epiſt. l. lib. XII.*) *atque utinam continuo* ad complexum *meæ Tulliæ, ad oſculum Atticæ poſſim currere.*

SUB ASCIA. *Voyez* ASCIA.

SUB ajouté au nom d'un office déſigne le ſuppléant de cet office.

SUBADJUVA, l'aide d'un lieutenant ou généralement d'un officier civil ou militaire du ſecond rang.

SUBAQUILUS color, couleur fauve, celle du plumage de l'aigle.

SUBARMALE, vêtement des ſoldats romains. Turnebe (*Adv.* 18. 19.) dit que c'étoit une tunique groſſiere qu'ils portoient ſous la cuiraſſe, & cette interprétation explique bien le paſſage ſuivant de Spartien (*Sever. c.* 6.): *Quum Romam Severus veniſſet, prætorianos cum ſubarmalibus inermes ſibi juſſit occurrere.*

Sur les monumens on voit le *ſubarmale* au bas de la cuiraſſe, couvrant les cuiſſes. Il eſt quelquefois garni de bandes tranſverſales: elles étoient probablement de pourpre, & ſervoient par leur nombre ou leur largeur à faire diſtinguer les chefs. On lit dans Trebellius Pollion (*Claud. c.* 14.): *Subarmale unum cum purpura Maura*. C'eſt de cette tunique, mais d'une tunique longue que Vopiſque (*Aurel. c.* 13.) dit: *togam pictam, ſubarmale profundum*.

Caſaubon (*in Spartian.*) & Saumaiſe (*in Trebellium*), ſont d'un avis différent de celui de Turnebe. Ils confondent ſans vrai-ſemblance le *ſubarmale* avec le *ſagum*, manteau qui ſe plaçoit ſur les armes.

SUBBASILICANI,

SUBBASILICANI, marchands ainſi appelés dans Plaute (*Capt.* 4. 2. 35.), parce qu'ils ſe tenoient dans les baſiliques & dans leur pourtour:

Quorum odos subbaſilicanos omnes abigit in forum.

SUBDUCERE naves, tirer les navires à terre pour les mettre à l'abri des rigueurs de l'hiver, ou des feux des ennemis.

SUBGRUNDÆ. *Voyez SUGGRUNDÆ*.

SUBHASTARI, être vendu à l'encan par le préteur. Les ventes faites ſous l'autorité du préteur, étoient déſignées par une table & une pique plantée au pied. Sur pluſieurs médailles conſulaires on voit la table du préteur, *mensa*.

SUBIGUS, un des dieux du mariage (du verbe *subigere*, ſoumettre), ſelon Saint Auguſtin. (*De Civitate Dei. l.* VI. *c.* 9.)

SUBJUGUS, le même dieu du mariage (des mots latins *ſub jugo*, ſous le joug.), que *subigus*.

SUBJONCTION, évolution des armées grecques. Elle ſe faiſoit en plaçant les armés à la légere ſous les ailes de la phalange; ce qui donnoit à l'ordonnance générale la figure d'une porte.

SUBLICIUS pons. *Voyez* PONT.

SUBLIGACULUM. Cicéron (*Offic. l.* I. *c.* 35.) dit que les acteurs comiques ne paroiſſoient point ſur le théâtre ſans un vêtement qu'il appele *ſubligaculum*, deſtiné à cacher les parties du corps qui forment la diſtinction des ſexes. Il paroît que ce *ſubligaculum* étoit une eſpece de pantalon, ou chauſſes longues, telles qu'on les voit à deux figures d'acteurs comiques de la villa Matthei, & à une troiſieme de la villa Albani. *Voyez* CHAUSSES.

SUBOPTIO, aide de l'*optio*.

SUBPRÆFECTUS, ſous-préfet.

SUBROSTRANI, gens aſſidus à la place publique, déſœuvrés, qui étoient toute la journée ſur la place, occupés à entendre des nouvelles, ou à en débiter. Cicéron en parle dans une de ſes lettres: *Subroſtrani diſſiparant periiſſe*. C'eſt des Roſtres qu'Horace dit que ſortoient les mauvaiſes nouvelles (*Sat. II.* 6. 50.):

Frigidus a Roſtris manat per compita rumor.

Les Athéniens avoient auſſi leurs nouveliſtes, gens oiſifs, extravagans, qui ſe repaiſſoient de raiſonemens & de prédictions frivoles, ſelon le témoignage qu'en rend Démoſtheoes dans ſa harangue ſur la lettre de Philippe aux Athéniens, où cet orateur déplore que ces citoyens paſſent leur temps à ne rien faire, & à ſe demander les uns aux autres, dans la place publique, ſi l'on ne dit rien de nouveau, tandis que Philippe marche lui-même à la tête de ſes troupes, & ſupporte tous les travaux de la guerre en toutes ſaiſons.

SUBSCRIPTOR, celui qui ſe joignoit à l'accuſateur contre l'accuſé; ſorte d'avocat qui plaidoit en ſecond, & dont parle Aſconius en ces termes: *Subſcriptores dicuntur qui adjuvare accuſatorem conſidici ſolent*. (*Aſcon. in Cicer. p.* 33.)

SUBSELLIA. Les places, les bancs de l'amphithéâtre que d'abord chacun ſe fit à ſon gré, mais que Tarquin le Superbe fit enſuite conſtruire de bois & permanens; depuis l'on en fit de briques & enfin de marbre. *Subſellia* étoient auſſi les ſiéges ſur leſquels étoient aſſis les juges qui aſſiſtoient le préteur dans ſes fonctions, ce qui fait que les auteurs latins prenent ſouvent ce mot pour *juges* & *jugemens*, comme Cicéron (*famil.* 13. 50.): *Verſatus in utriſque ſubſelliis optima & fide & fama*. On faiſoit encore aſſeoir ſur des bancs, *ſubſellia*, les accuſés, les témoins, les accuſateurs.

SUBSERICÆ veſtes. Étoffes apportées de l'Inde chez les Romains, dont la trame étoit de coton & la chaîne de ſoie. Les femmes de l'Île de Cos, & d'autres lieux, les défaiſoient pour ſéparer le coton, & en ourdir des étoffes entiérement tiſſues de ſoie appelées *HOLOSERICÆ* & *HOLOVERÆ*. Ammien-Marcellin (*Lib.* 23.) s'explique clairement ſur cette chaîne de ſoie: *Apud ſeres ſublucida ſylva, a quibus arborum fœtus aquarum aſperginibus crebris, velut quædam vellera molliuntur, ex lanugine & liquore mixtam ſubtiliratem tenerrimam pectunt, nenteſque ſubtemina, conficiant ſericum.*

SUBSIDIA, corps de réſerve pour ſoutenir ceux qui plioient: *Subſidium quod poſtpoſitum eſt ad ſubveniendum laborantibus*, dit Feſtus. Dans l'ancienne milice des Romains, il y avoit toujours un corps de réſerve compoſé des alliés, qui ſe tenoient derriere les triaires, aſſis par terre, ce qui le fit appeler *ſubſidia*, & qui étoit chargé de rétablir le combat lorſque les premiers bataillons avoient été enfoncés. Dans la nouvele milice, cet ordre changea, & les ſubſidiaires, placés indifféremment, ſe portoient où l'on avoit beſoin de leur ſecours.

SUBUCULA, tunique de deſſous pour les hommes, chemiſe qui, dans les premiers temps, étoit toujours de laine, & qui depuis fut de lin. Elle étoit très-juſte, ſans manche, & ne deſcendoit qu'à mi-jambe. Celle des femmes, appelée *Induſium*, étoit plus longue, plus ample, & avoit des manches qui ne venoient que juſqu'au coude; elle prenoit juſte au cou.

SUBURBANUM ou *SUBURBANA*, en ſous-entendant *domus* ou *villa*, ſignifioit chez les Romains une *maiſon de campagne* aux portes de Rome. Comme les ſénateurs & ſur-tout ceux qui avoient beaucoup de part au gouvernement, ne pouvoient être long-temps abſens de Rome; outre ces maiſons de campagne ſi magnifiques qu'ils avoient dans les endroits d'Italie les plus délicieux, ils en avoient encore d'autres moins conſidérables dans les dehors de Rome, & qu'ils appeloient

leurs *jardins*. Les vignes des grands ſeigneurs italiens ont pris la place de ces *ſuburbana*.

SUBURBICAIRES. Les provinces qui apartenoient au vicariat de Rome, furent appelées *ſuburbicariæ*, *quaſi ſub urbe poſitæ*, ainſi que le démontre Sirmond; & par une ſuite on appela auſſi *égliſes ſuburbicaires* celles qui étoient renfermées dans le vicariat de Rome. Cependant Saumaiſe & quelques autres auteurs reſſerrent les provinces & les égliſes *ſuburbicaires* dans des bornes beaucoup plus étroites; ils prétendent que l'on ne doit donner ce nom qu'aux provinces qui étoient aux environs de Rome, dans la diſtance de cent milles. D'autres ont donné dans un autre excès, & ſe ſont éforcés de prouver que par le terme de *provinces ſuburbicaires*, on entendoit toutes les provinces ſoumiſes à l'empire romain, ou du moins celles qui étoient compriſes ſous ce qu'on appele *Occident*. Telle eſt l'opinion de Schelſtrate & de Léon Allatius; mais Dupin, partiſan de l'opinion de Sirmond, a démontré l'erreur des deux autres opinions, & a prouvé ſolidement que le titre de *ſuburbicaire* étoit donné aux provinces & égliſes compriſes dans le vicariat de Rome.

SUBURRA, rue du ſecond quartier de Rome, laquelle commençoit à la grande place, & alloit ſe rendre au grand chemin de Tivoli, le long des Eſquilies. C'étoit l'endroit le plus fréquenté de la ville. La plupart des grands de Rome y demeuroient, & les femmes de mauvaiſe vie s'y retiroient par troupes. Il y avoit auſſi, ſelon Martial, quantité de boutiques de barbiers & de cordiers; on y vendoit toutes ſortes de fruits & de volatilles.

SUCCESSIT & vicit, c'eſt-à-dire, il n'a couru dans le cirque que le ſecond, & il a été vainqueur.

SUCCESSUS, le ſuccès, divinité à laquelle les Grecs avoient établi un culte particulier, & à laquelle ils avoient érigé des temples & des ſtatues. Les atributs de ce dieu conſiſtoient à le repréſenter tout nu près d'un autel, tenant une patere d'une main, & de l'autre des épis & des pavots. C'étoit la même divinité que *Bonus Eventus*.

SUCCIDANÉES, étoient des victimes qu'on immoloit après d'autres, afin de réitérer le ſacrifice, quand le premier n'étoit point favorable, ou qu'on avoit manqué à quelque cérémonie eſſentiele. *Voyez* HOSTIE.

SUCCIN. *Voyez* AMBRE jaûne.

SUCCINTORIUM. *Voyez* CEINTURE.

SUCCION. *Voyez* SUCEMENT.

SUCCONDITORES. Ce mot qu'on lit dans une inſcription recueillie par Gruter (339. 5.), déſigne les aides des médecins des chevaux du cirque. On lit dans le *Gloſſarium vetus*: *ſarcondi-tor*, ἀλείπτης ἵππων.

SUCCUBES, eſpece de ſonges qui prenoient la figure de femmes, au contraire des Incubes qui prenoient la figure d'hommes. On les plaçoit dans la claſſe des dieux ruſtiques.

SUCEMENT ou SUCCION des plaies. La réputation où étoient autrefois les pſylles de guérir la morſure des ſerpens par la *ſuccion*, fit que quand les perſones d'un autre pays avoient été mordues d'un ſerpent, on employoit par préférence un pſylle lorſqu'il s'en trouvoit quelqu'un ſur le lieu pour ſucer la plaie, & pour en épuiſer le venin.

C'eſt ce qu'on pratiqua néanmoins ſans ſuccès par raport à Cléopâtre, qui au raport de quelques hiſtoriens & poëtes, Velléius Paterculus, Florus, Properce, Horace, &c. dont je ne garantis point le témoignage, s'étoit fait piquer par des aſpics, pour ne point paroître au triomphe d'Auguſte.

Celſe remarque judicieuſement que quiconque auroit eu la hardieſſe d'un pſylle pour tenter la même épreuve, auroit également réuſſi, & que même toute perſone peut ſans danger *ſucer* une plaie produite par la morſura d'un ſerpent, pourvu que cette perſone n'ait point d'ulcere ou d'excoriation dans la bouche. Cette remarque de Celſe eſt confirmée par un grand nombre d'expériences que l'on a faites dans le ſiecle paſſé ſur le venin des viperes, qui n'eſt nuiſible qu'autant qu'il ſe mêle immédiatement avec la maſſe du ſang.

Les femmes & les meres des Germains *ſuçoient* les bleſſures de leurs maris & de leurs enfans, & tâchoient ainſi de les guérir. Cette méthode de panſer les bleſſures eſt aſſez naturele, & ſon origine ſe perd dans l'antiquité la plus reculée. Homere en fait mention au quatrieme livre de l'Iliade. (*D. J.*)

SUCHUS. A Arſinoë, en Égypte, on honoroit les crocodiles, parmi leſquels on en choiſiſſoit un que les prêtres avoient ſoin d'aprivoiſer. Ce crocodile aprivoiſé étoit ſurnomé *Suchus*. Hérodote ne nous apprend pas l'origine de ce mot.

SUCRE. Saumaiſe dans ſa lettre 38, écrite à Jean Crojus, dit que le *ſucre* des anciens étoit différent du nôtre: que le premier ſe condenſoit de lui-même ſur la canne, comme une gomme, qu'il étoit friable ſous la dent comme le ſel; au lieu que celui-ci eſt chaud & excite la ſoif, &c.; que les Indiens appelent le *ſucre*, *Mambu*, parce que la canne ſur laquelle on le trouve ſe nomme ainſi; que les Perſes l'appelent *Tabatis*, & les interpretes d'Avicenne & Sérapion, *Spodium*. Il ſoutient encore ſon ſentiment ſur cela, au c. 79 de ſon *Hylejatrice*, & dans ſes exercitations pliniennes (*fol. 716. & ſuiv. 916. & ſuiv.*), & il cite Pline (*L. XII. c. viij.*) Garcias (*Hort. aromato. L. I. c. xij.*) dit que les Perſes, les Arabes & les Turcs appelent le *ſucre*, *Tabaxir*. Mais Hanneman & Stolterfoth ne ſauroient ſe perſuader que le *ſarre* des anciens ſubſiſte encore. Nos marchands n'apportent rien de ſemblable des Indes, &

n'en parlent pas même. Ils conviennent cependaot l'un & l'autre, que le *ſucre* des anciens étoit meilleur que le nôtre, puiſque c'étoit la plus fine moële de la canne, qui perçoit & ſe coaguloit à l'air. Saumaiſe dit encore (*De homonym. Hyl. Iatre. XXXIX*, & *fragm. de Sacchar. p.* 255. *& ſeq.*), que les Arabes paroiſſent avoir fait le *ſucre* depuis plus de huit cents ans. D'autres prouvent qu'il a été connu avant J. C. par ces vers de P. Terentius Varro Atacinus:

Indica non magna nimis arbore creſcit arundo,
Illius extinctis premitur radicibus humor,
Dulcia cui nequeunt ſucco contrudere mella.

Quaot aux cannes doot on prétend que les Indiens tirent leur *ſucre*, Garcias raporte qu'elles ſont de la grandeur d'on peuplier, & ſi grôſſes, qu'en les fendant entre deux oœuds, on en fait de petites barques, capables de contenir trois hommes. Olaus Vormius (*Hiſt. rer. variar. fol.* 141.) ajoute que les Indiens en bâtiſſent leurs maiſons.

Matthiole (*Sur le II. livre de Diſcoride, c. LXXV.*) prétend que les cannes d'où couloit le *ſucre* des aociens, étoient les mêmes que celles dont nous exprimons le nôtre; & l'on prétend que le nôtre a uoe qualité laxative, auſſi-bien que celui des anciens, & qu'il purge la pituite comme le leur.

„ Il n'y a pas beaucoup d'apparence, dit M. Paw, que les racines du *Bard* ou du papyrus aient ſervi à nourir le peuple en Égypte, comme M. le comta de Caylus l'a cru ſur la ſoi des anciens & ſur-tout de Théophraſte, qui convient lui-même, qu'il n'étoit pas poſſible de manger de telles racines, qu'on ſa contentoit, dit-il, de ſucer à cauſe de leur douceur. (*Hiſt. Plantarum. Lib. IV. Cap. IX.* Le mot de *Berd* employé par le comte de Caylus pour déſigner le roſeau, qui fourniſſoit le papier, eſt un mot corrompu, pris de Proſper Alpio; il faut conſtamment écrire *Burd.*) Cette circonſtance donoe bien à penſer qu'on a échangé un roſeau avec un autre, & qu'il eſt réellement queſtion de la canne à *ſucre*, qui croît d'elle-même dans ce pays-là, & qu'anciaoement on mâchoit verte, ou ſeulement ſéchée dans des fours; parce que le ſecret d'en exprimer le miélat avec des cylindres, & de le figer au moyen du feu, étoit alors inconnu aux Égyptiens, par une ignorance ſemblable à celle des Chinois, qui pendant pluſieurs ſiecles, n'ont ſu tirer le *ſucre* des caones, qui croiſſoient dans leurs marais, & ils avouent l'avoir appris d'un étranger, & en cela ils ſoot très-croyables „.

„ C'eſt aux Indiens qu'on doit cette découverte, que les Arabes porterent auſſi ſous les califes en Égypte, où le peuple a encore aujourd'hui la coutume d'employer les cannes vertes: (*Anciens Voyages au Levant, tom. I. p.* 175.) car on n'y fait qu'une petite quantité de *ſucre*, dont le meilleur eſt réſervé pour le ſérail de Coofiantioople, où le Pacha du Caire devoit l'envoyer par forme de tribut „.

„ Au reſte, il faut obſerver que le roſeau *Sari*, qui croiſſoit daos les eaux du Nil, & le jonc *achérsès*, qui provenoit dans les eovirons du lac Méris, n'oot aucun raport avec la canne à *ſucre* que quelques-uns croyent reconoître parmi les plantes de la table Iſiaque „.

Quelques auteurs ont dit que la canne à *ſucre* avoit été apportée de l'Inde en Égypte. Peut-être n'a-t-oo apporté que la maniere de la cultiver. Il me ſemble, dit Savari, dans les letires ſur l'Égypte, qu'elle eſt originaire d'un pays qui produit un grand nombre d'eſpeces de roſeaux, & où elle croît oaturélement. Son nom même (*caſſab*) porte à le croire.

SUDARIUM, linge avec lequel on ſe mouche, ou l'on eſſuye la ſueur &c. *Voyez* Mouchoir & *Orarium*. Voici des paſſages d'écrivains latins qui en prouvent l'uſage. Quintilien (5. 3.) dit: *Quum reus agente in rem Calvo candido frontem ſudario detergeret*. Suétone (*In Néron. c.* 25. *n.* 7.) *Qui moneret, ſudarium ad os applicaret*; & le même écrivain (*c.* 48. *n.* 1.): *Ante faciem obtenſo ſudario, equum inſcendit*.

SUDATORIUM, le même lieu des étuves ou l'on ſe teooit pour ſuer, que le *Caldarium*.

SUESSA, en Italie. Suessano.

Les médailles antonomes de cette ville ſont:

RRRR. en argent . . . . *Hunter*.
R. en bronze.
O. en or.

Leurs types ordinaires ſont;

Uo coq poſé.
Hercule étoufant le lion de Némée.
Deux chevaux.

SUEZ. *Voyez* Canaux.

SUFFENAS, ſurnom de la famille Nonia.

SUFFETES. C'eſt ainſi que l'on nommoit chez les Carthaginois les deux principaux magiſtrats de la république qui étoient élus parmi les ſénateurs les plus diſtingués par la naiſſance, par les richeſſes & par les talens. Leur autorité ne duroit que pendaot une année, comme celle des conſuls romains; mais il ne paroît pas que les *Suffetes* fuſſent chargés du commandemeot des armées pendant leur magiſtrature; pour l'ordinaire leurs fonctions étoient purement civiles. Cependant nous voyons qu'Annibal, Himilcon & Magon ont commandé les armées des Carthaginois dans le temps même qu'ils étoient revêtus de la dignité de *Suffete*; ils convoquoient le ſénat auquel ils préſidoient; ils y propoſoient les matieres ſur leſquelles on devoit délibérer, ils recueilloient les ſuffrages. Quelques auteurs croient qu'ils avoient droit de vie & de mort & d'infliger les punitions qu'ils jugeoient à propos.

Aucune loi ne pouvoit paſſer dans le ſénat ſans leur concours; lorſqu'ils o'étoient point d'accord avec le ſénat, le peuple décidoit. Chaque

ville de la domination carthaginoiſe avoit des *Suffetes*, à l'exemple de la capitale.

Ariſtote (*Lib. 4. c. 70*) & Polybe appelent rois les *Suffetes* carthaginois.

SUFFIBULUM, vnile blanc doot les veſtales ſe couvroient la tête en ſacrifiant. Son nom vient de *fibula*, boucle, parce que ce vnile étoit attaché avec nne boucle ou une agraſe, de crainte qu'il ne tombât (ce qui auroit été de mauvais augure) ainſi qui nous l'apprend Feſtus : *Suffibulum eſt veſtimentum album, prætextum, quadrangulum, oblongum, quod in capite Virgines Veſtales cum ſacrificant, ſemper habere ſolent, idque fibula comprehenditur. Voyez* VOILE.

SUFFIMENTUM, gâteau fait de farine de féves & de millet, pétrie avec du moût, que l'on offroit aux dieux à l'époque du preſſurage du vin. (*Feſtus.*)

SUFFITIO, eſpece de purification pratiquée par ceux qui avoient aſſiſté à des funérailles. Elle conſiſtoit à paſſer promptement ſur du feu, & à s'aſperger d'eau luſtrale.

SUFFRAGATORES, les hommes en faveur auprès des empereurs, qui acordoient leur protection aux foibles.

SUFFRAGE, *ſuffragium*. Les Rnmains donnoient leurs *ſuffrages* nu dans l'élection des magiſtrats, nu pour la réceptinn des lnix, ou dans les jugemens. Le peuple donna long-temps ſoo *ſuffrage* de vive vnix dans les afaires de la républiqne, & le *ſuffrage* de chacun étoit écrit par un gréfier à la porte de l'enclos fait en forme de parc, & qui ſe nommoit *Ovile*.

Cet uſage dura juſqu'à l'an 615 de la fondatioo de Rnme. Alors ſous le conſulat de Q. Calpurnius Piſo, de M. Popilius Lenas, Gabinius tribun du peupla fit paſſer la premiere loi des bulletins poor l'électinn des magiſtrats, qui ordonoit qu'à l'avenir le peuple ne donoeroit plus ſon *ſuffrage* de vive voix; mais qu'il jeteroit dans l'urne un bulletio, où ſeroit écrit le oom de celui qu'il voudroit élire. On appela cette loi *lex tabellaria*, à cauſe qu'on nommoit les bulletins, *tabella*.

Papirius Carbo, autre tribun du peuple, fit paſſer une autre loi nommée *papiria* l'an 623, par laquelle il fut ordoné que le peuple donneroit ſon *ſuffrage* par bulletins dans l'homologation des loix; enfin Caſſius, tribun du peuple, obligea les juges, por une loi expreſſe, de donner leurs voix par bulletin dans leurs jugemens. Tnutes ces loix furent extrêmement agréables aux citoyens qui n'oſoient auparavant donner librement leurs voix, de peor d'offenſer les grands. *Grata eſt tabella quæ frontes aperit, hominumnmentes legit, datque eam libertatem ut quid velint faciant*. Ces tabletes ou bulletins étoient de petits morceaux de bois on d'autres matieres, fort étnits, marqués de diverſes lettres, ſelon les afaires dont no délibéroit. Par exemple, s'il s'agiſſoit d'élire un magiſtrat, lion écrivoit les premieres lettres du nom des candidats, & on en donnoit autant à chacun, qu'il y avoit de concurrens pour la charge.

Dans les aſſemblées pour la réception de quelque loi, on en donnoit deux à chacun, dont l'nne étoit marquée de ces deux lettres U. R. qui vouloit dire *uti rogat*: & l'autre ſeulement d'un A., qui vouloit dire *antiquo*, je rejete la loi. Dans le jugement on en donnoit trois, l'une marquée d'un A, qui ſignifioit *abſolvo*, j'abſoue l'accuſé; l'autre d'un C. *condemno*, je coodamne l'accuſé; & la troiſieme de ces deux lettres N. L. *non liquet*, l'afaire n'eſt poins ſuffiſamment éclaircie.

Ces tabletes étnient données à l'entrée dit pont du parc, par des diſtributeurs nommés *diribitores*, & le bureau où ils les délivroient s'appeloit *diribitorium*. Le peuple venoit enſuite devant le tribunal du conſul, ou de celui qui préſidoit l'aſſemblée, *qui ciſtellam deferebat*, & il jetoit dans l'urne celle des tabletes qu'il voulnit, & alors la centurie ou la tribu prérogative qui avoit été tirée au ſort la premiere pour donner ſon *ſuffrage*, étant paſſée, on cnmptoit les *ſuffrages*, & le crieur diſoit tout haut : *prærogativa renuntiat talem conſulem*; s'il s'agiſſnit d'une loi, *prærogativa legem jubet*, ou *non accipit*. Le magiſtrat faiſoit eoſuite appeler les centuries de la premiere claſſe, celles de la cavalerie les premieres, & celles de l'infanterie enſuite. Mais lorſqu'un candidat n'avnit pas un nombre ſuffiſant de *ſuffrages* pour obtenir une charge, le peuple pouvoit choiſir qui bon lui ſembloit, & cela s'appeloit en latin, *non conficere legitimo ſuffragia*, & *non explere tribus*.

On avoit établi des récompenſes pour ceux qui pourſuivnient les corrupteurs des *ſuffrages* pour ariver aux magiſtratures. Il y en avoit de quatre ſnrtes. La premiere, c'eſt que ſi les accuſateurs avoient été eux-mêmes condamnés pour avoir eu des *ſuffrages* par ſuboroation, ils étnient rétablis dans leurs droits, lorſqu'ils prouvoient ſuffiſamment le délit qo'ils accuſoient. (*Cic. orat. pro Cluentio.*) La ſeconde, c'eſt que l'accuſateur ayant bitn prouvé ſon accuſation contre un magiſtrat déſigné & élu, obtennit lui-même la magiſtrature de l'accuſé, ſi ſon âge & les loix lui permettoient d'y ariver. L'élection de Torquatos & de Cotta au conſulat, à la place de Sylla & d'Antonius qu'ils avoient pourſuivis, en eſt une preuve, quoiqu'ils n'aient été déſignés qu'aux comices qui ſe tinrent de nouveau après la condamnation de ces deux derniers. La troiſieme récompenſe étoit le droit qu'avoit l'accuſateur de paſſer dans la tribu de l'accuſé, ſi elle étoit plus illuſtre que la ſiene. (*Cic. pro Balbo.*) La quatrieme, c'eſt qu'il y avoit une ſomme qui ſe tiroit de l'épargne pour récompenſer un accuſateur, lorſqu'il ne ſe trouvoit pas dans le cas de profiter d'aucun des trois avantages dont nous venons de parler.

SUFFRAGE à Lacédémone. Le peuple de Lacédémone avoit une maniere toute particuliere de donoer ſes *ſuffrages*. Pour autoriſer uoe propoſition, il faiſoit de grandes acclamations, & pour la rejeter il gardoit le ſilence; mais en même temps pour lever tous les doutes eo fait d'acclamations ou de ſilence, la loi ordonoit à ceux de l'aſſemblée qui étoient d'un avis, de ſe placer d'uo côté, & à ceux de l'opinion contraire de ſe ranger de l'autre; ainſi le plus grand nombre étant conno, décidoit la majorité des *ſuffrages* ſans erreur & ſans équivoque.

SUFFRAGE ſecret, c'étoit une des deux manieres d'opiner des Athéniens. Ce peuple opinoit de la maio dans les afaires d'état; & il opinoit par *ſuffrage ſecret*, ou par ſcrutio, dans las cauſes criminelles. Pour cet effet, on apportoit à chaque tribu deux urnes, l'une deſtinée pour condamner, & l'autre pour abſoudre. La loi ne voulant point expoſer ſes mioiſtres à la haine de ceux que le devoir ou la tendreſſe intéreſſoit en faveur de l'aceuſé, ordona le *ſuffrage ſecret*, ou le ſcrutin, qui cachoit même aux juges l'avis de leurs collegues. Cet uſage prévenoit encore les aoimoſités dangereuſes, qui ſouvent à cette occaſion paſſent des peres aux enfans, & ſe perpétuent dans les familles.

SUGGESTIO, action des pontifes romains par laquelle ils annonçoient du haut d'un endroit élevé quelque choſe, par exemple, la nouvele lune. Ce mot déſigna dans les temps poſtérieurs leurs déciſions (*Vopiſc. Aurel. c.* 19.): *Referimus ad ves P. C. pontificum ſuggeſtionem.*

SUGGESTUM, *SUGGESTUS*. C'étoit un endroit du champ de Mars aſſez élevé, où tous les magiſtrats, ſuivant leur rang & leurs titres, ſe rendoient pour haranguer la peuple; car les particuliers n'avoient point ce droit, à moins qu'ils n'en euſſent obtenu la permiſſion de quelque magiſtrat eminent. Les tribuns faiſoient auſſi monter daos éet endroit les perſones qu'ils dénonçoient au peupla, comme coupables de quelque crime d'état.

Le *ſuggeſtum* étoit auſſi le tribunal ſur lequel ſiégeoient les empereurs & les préteurs. Jules-Céſar ſe ſervit le premier d'un *ſuggeſtum* fait comme un lit de table, *triclinium*. On lui donna pour cette raiſon le nom de *Pulvinar*. Ses ſucceſſeurs s'en ſervirent toujours depuis aux théâtres; mais les préteurs retinrent l'ancien *ſuggeſtum*. On voit celui des empereurs ſur pluſieurs monumens.

SUGGRUNDARIUM. *SUGGRUNDÆ*. Nous diſons auſſi *ſubgronde* ou *ſeneronde*; c'eſt la partie de la eouverture d'une maiſon, qui ſaillit en dehors pour jeter les eaux pluviales au delà du mur, & empêcher qu'elles ne l'alterent. Les anciens croyoieot que les âmes des enfans qui mouroient avant que d'avoir atteint quarante jours, étoient changés en dieux lâres, & ils les enterroient au deſſous de la *ſubgronde*; ils appeloient *ſubgrundarium*, le tombeau où ils enterroient ces petits eofans. (*Fulgent. expes. ſerm. ant.* 227.)

SUICCA, roi inconnu.

Ses médailles ſont:

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

SUICIDES, *αὐτόχειρες*. Les Grecs étoient partagés d'opioion ſur le *ſuicide*. Les ſtoiciens le permettoient à leurs ſages. Les platoniciens ſoutenoient qua la vie eſt une ſtation dans laquelle Dieu a placé l'homme; & que par conſéqueot il ne lui étoit pas permis d'en ſortir à ſa fantaiſie. Le commuo des Grecs croyoit que les *ſuicides* ne pouvoient paſſer le Styx; & pour leur faciliter ce redoutable trajet, on avoit imagioé l'oſcillation. Cetta cérémonie bizâre conſiſtoit à ſuſpendre de petites figures à des cordes, & à les balancer long-temps dans l'air. Elle ſuppléoit auſſi au défaut de ſépulture.

Dans l'anciene juriſprudence des Romains, il n'y avoit aucuns peine décernée contre ceux qui ſe tuoient eux-mêmes, comme on le prouve par ploſieurs exemples; mais ſous les empereurs, les *ſuicides* volontaires étoient privés da la ſépulture: *Homicida ſui inſepultus abjiciatur*; & leurs biens, ſoit qu'ils en euſſent diſpoſé ou non, étoient confiſqués au profit du prince. C'eſt pourquoi Tacite remarque comme un rafinement de la cruauté da Tibere, d'avoir forcé pluſieurs perſones à ſe donner la mort, parce qu'il affectoit de faire enſévelir les *ſuicides*, & de permettre l'exécution de leur teſtament, tandis qu'il privoit de ce double avantage ceux qui périſſoient par la maio du boureau: *Et quia damnati, publicatis bonis, ſepulturâ prohibebantur; eorum qui de ſe ſtatuebant, humabantur corpora, manebant teſtamenta, pretium feſtinandi.*

SUILLIA, famille romaioe dont on a des médailles:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Le ſurnom de cette famille eſt NERULINUS.

SUITES des médailles. Les différens métaux des médailles forment naturélement trois *ſuites* différentes; mais on en peut former d'autres plus recherchées, par l'ordre & l'arangement des médailles. La *ſuite* du moyen bronze eſt la plus complete & la plus aiſée à former, poiſqu'on la peut pouſſer juſqu'à la décadence de l'empire Romain en Occident, & juſqu'aux Paléologues en Orient. Dans l'antique, on forme d'ordinaire les *ſuites* par le côté de la médaille, que l'on appele la tête. On met dans le premier ordre la *ſuite* des rois. Dans le ſecond, la *ſuite* des villes greques ou latines. Dans le troiſieme, ſe rangent les familles romaines, qu'on appale conſulaires. Dans le quatrieme, les impériales.

Dans le cinquieme, les déités. On y peut ajouter une ſixieme *ſuite*, qui ſeroit compoſée des perſones illuſtres, dont on a des médailles.

On fait auſſi des *ſuites* des médailles modernes. La *ſuite* des médailles des Papes ne commence qu'à Martin V en 1430. Depuis ce temps-là, on a une *ſuite* des Papes bien complete, au nombre de cinq ou ſix cents. On pouroit auſſi faire une *ſuite* des empereurs, depuis Charlemagne, pourvu qu'on y mêlât les monoies. Mais à proprement parler, on ne peut commencer qu'à Frédéric II en 1463. La *ſuite* des rois de France eſt la plus nombreuſe & la plus conſidérable parmi les modernes. Il eſt vrai que pour les deux premieres races, il ſe faut contenter des monoies. Mais ſous la troiſieme, on commence à trouver quelques médailles avec les monoies. On peut faire de même des *ſuites* de toutes les perſones illuſtres, dont on trouve aſſez communément des médailles depuis deux cents ans, ou des autres états & royaumes, comme l'a pratiqué Bizot dans ſon hiſtoire métallique de Hollande.

Les médailles des colonies pouroient faire chez les curieux, qui aimeroient la géographie anciene, une *ſuite* fort nombreuſe, fort agréable & fort aiſée, avec le ſecours que nous avons maintenant pour la former, & pour la bien entendre. On parle de ces villes, où les Romains envoyoient des citoyens, ſoit pour décharger Rome d'un trop grand nombre d'habitans, ſoit pour récompenſer les vieux ſoldats, en leur diſtribuant des terres & des établiſſemens. On donnoit auſſi le nom de *colonies* à des villes que les Romains bâtiſſoient de nouveau; & l'on acordoit le même titre à d'autres villes, dont les habitans obtenoient le droit de citoyens romains, ou le droit du pays latin. Ces villes conſervoient le nom de *colonies*, ou de *municipes*, ſoit qu'elles fuſſent ſituées dans la Grece, ſoit qu'elles le fuſſent ailleurs; car les Grecs regardoient ce mot μολώνια, comme un mot conſacré, qu'ils avoient adopté par reſpect.

Le nombre de médailles de colonies deviendroit bien plus grand pour en former des *ſuites*, ſi l'on y joignoit toutes les villes qui ont frapé des médailles en leur nom, ſans conſidérer ſi elles ſont impériales ou non, ſi elles ſont greques ou latines: mais pour perfectioner un cabinet en ce genre, il faudroit y placer comme tête, ce qui eſt revers dans les impériales; en ſorte que la figure de l'empereur, n'y ſeroit conſidérée que ſecondairement.

Quelques antiquaires ont formé une *ſuite* particuliere des médailles impériales de petit bronze, frapées en Égypte, ou, pour abréger, à Alexandrie.

D'autres ont auſſi raſſemblé les Quinaires, pour en former une *ſuite* particuliere.

SULEVES, divinités champêtres, qu'on trouve au nombre de trois, ſur un ancien marbre; elles ſont aſſiſes, tenant des fruits & des épis. On ne ſait point l'origine de leur nom.

SULLA pour *Sylla*, ſurnom de la famille CORNELIA.

SULPICIA, famille romaine, dont on a des médailles.

RRR. en or.

C. en argent.

RR. en bronze.

Les ſurnoms de cette famille, ſont GABBA. GALLUS, MAXIMUS, PATERCULUS, QUIRINUS, RUFUS.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SULPICIANUS, ſurnom de la famille QUINCTIA.

SUMAC, *Rhus*. Les anciens ſe ſervoient de ſes graines pour aſſaiſoner différens mets; & Bellon dit, que de ſon temps, les Turcs en uſoient encore de même.

SUMEN, le ventre de la truie. Les Romains en étoient très-friands. Mais cet excès nuiſoit à l'abondance de la chair de cochon, parce qu'on tuoit les truies pleines pour avoir le *ſumen* plus délicat. Une loi des cenſeurs, une d'Alexandre Sévere, & une de l'empereur Julien II, défendirent ce luxe deſtructeur.

SUMES, les Carthaginois honoroient Mercure ſous ce nom, qui ſignifioit, en langue punique, le meſſager des dieux.

SUMMŒNIUM, lieux voiſins des murs de Rome, où ſe retiroient les femmes débanchées. Martial (3. 82. 1.) les appele à cauſe de cela *ſummœnianas uxores*.

SUMMA reipublicæ, la principale force de la république.

SUMMANALIA. Les *ſummanales* étoient des gâteaux de farine, faits en forme de rone, dit Feſtus. Vivès a cru que ce mot venoit du dieu *Summanus*; d'autres, comme Rhodigin, (*ant. Lect. L. IX. c.* 10.) diſent *ſuminalia*, & le tirent de *ſumen*, mamelle, tetine de truie qui alaite.

SUMMANUS, un des dieux des enfers: les mythologues ne s'acordent point ſur cette divinité. Ovide (*Faſt.* 6.), parlant des temples qu'on rebâtit en l'honeur de ce dieu pendant la guerre contre Pyrrhus, témoigne que l'on ne ſavoit pas bien quel dieu c'étoit. Pline le naturaliſte (*hiſt. nat. liv.* 28., *c.* 52) dit qu'on attribuoit à *Summanus* les foudres & les tonerres, qui arivoient pendant la nuit; au lieu que ceux qui ſe faiſoient entendre de jour, étoient cenſés venir de Jupiter. Les anciens Romains avoient plus de vénération pour ce dieu infernal, que pour Jupiter même, dit S. Auguſtin, (*de la cité de Dieu, liv.* 4. *ch.* 23.), juſqu'au temps qu'on bâtit le fameux temple du Capitole, qui attira alors tous les vœux des Romains, & qui fit oublier juſqu'au nom de *Summanus*: cependant il avoit encore un temple à Rome du temps de Pline, auprès de celui de la Jeuneſſe, & une fê-

te qu'on célébroit le vingt-quatre de join. On lui immoloit deux moutons noirs, ornés de bandeletes noires. Macrobe aſſure, avec vrai-ſemblance, que *Summanus* n'eſt qu'uo ſuroom de Pluton, que c'eſt l'abrégé de *Summus Manium*, le chef & le ſouverain des Mânes, ou le prince de dieux de l'enfer. Cicéron, (au liv. 1. de la divination) raconte que *Summanus* avnit une ſtatue, qui n'étoit que de terre, placée ſur le faîte du temple de Jupiter; cette ſtatue ayant été frapée de la foudre, & la tête ne s'en étant trouvée nulle part, les auſpices conſultés répondirent que le tonere l'avoit jetée dans le Tybre: elle y fut effectivemeot trouvée toute entiere à l'éndroit qu'ils avoient déſigoé. *Voyez* PLUTON.

SUMPHONEIA ΣΥΜΦΟΝΕΙΑ. Calmet veut que la *ſumphouria* ou *ſymphonie* des Hébreux, ſoit la vielle; mais je crois ce dernier inſtrumeot d'une inventioo bien plus récente. Je ſuis plus porté à ſuivre le ſentimeot de Kircher & de Bartholoccius, qui en font l'eſpece de cornemuſe la plus ſimple appelée encore aujourd'hui *zampogna* ou *ſampogna* par les Italiens. Tout détermioe à ſe ranger de ce côté-là, la reſſemblance des noms, la ſignification même du mot *ſumphonica* (pluſieurs tons) qoi convient parfaitement à la cornemuſe. Ce dernier ioſtrument eſt d'ailleurs une inventioo très-ancienne. (*F. D. C.*)

La *ſymphonia*, décrite par Iſidore (a. 22.), reſſemble au tambour des modernes, & l'on en jouoit de même avec des baguetes: *ſymphonia vulgo appellatur lignum cavum, ex utraque parte pelle extenſa, quam virgulis hinc & inde muſici feriunt. Fitque in ea gravis & acuti ſuaviſſimus cantus.*

SUNIADE. Minerve avoit un temple au haut du promontoire de Sunium, qui étoit à l'entrée de l'Attique, & qu'on appele anjourd'hui le cap Colonne, parce qu'il reſte encore de ce temple dix-neuf colonnes, qui ſont debout. Minerve fut appelée de là *Suniade*.

SUNTONATOR, chef de muſiciens. On lit cette épitaphe dans une inſcription recueillie par Spon. (*Miſcel. erudit. antiq. ſect.* 6, *p.* 234.)

SUOVETAURILIA, ou les ſacrifices du bélier, du verrat & du taureau. (Mot compoſé de *ſus*, un verrat, ou pourceau, d'*ovis*, une brébis, & de *taurus*, un taureau): c'étoient les plus grands & les plus conſidérables ſacrifices que l'on offrît à Mars. Ce ſacrifice ſe faiſoit pour la luſtratinn ou l'expiation des champs, des fonds de terre, des armées, des villes & de pluſieurs autres choſes, pour les ſanctifier, ou les expier, ou les purifier, & pour attirer la protection des dieux par cet acte de religion. Les *ſuovetaurilia* étoient diſtingués en grands & petits: les petits étoieot ceux où l'on immoloit de jeunes animaux, un jeone cochon, ou agneau, un veau: les grands étoient ceux qui ſe faiſoient avec des animaux parfaits, qui avoient toute leur taille, comme le verrat, le bélier, le taureau. Avant le ſacrifice, on faiſoit faire à ces animaux trois fois le tour de la choſe, dnot on vouloit faire l'expiation, comme le dit Virgile „ que la victime qui doit être nfferte, ſoit promenée trois ſois autour des moiſſons „. Le verrat étoit toujours immolé, comme l'animal qui nuit le plus aux ſemences & aux moiſſons, & ſucceſſivement le bélier & le taureau. Les *ſuovetaurilia* étnient chez les Romains un ſacrifice à Mars; mais chez les Grecs, ce ſacrifice étoit offert à d'autres dieux: dans Homere, à Neptune; & à Eſculape dans Pauſanias, comme auſſi à Hercule, & peut-être à d'autres encore. *Voyez* TRICTYES.

SUPELLECTILE (*a*) On lit dans une inſcription, recueillie par Muratori. (305 *t. ab.* 100.) ces mots qui déſignent le ſerviteur, chargé du ſoin des menbles, c'étoit peut-être le même que le *ſuppellecticarius*; à moins que celui-ci n'en fût l'ouvrier.

Dans le même recoeil, on lit; *a ſuppellectile Aug. Caſtrenſi Auguſti, T. Caſaris, ad ſuppellectilem Auguſt.*

SUPERA CORNELIA, épouſe de Valérien le jeune, CNEIA CORNELIA SUPERA AUGUSTA: ſes médailles ſoot:

O. en or.

RRRR. en argent.

Oo en connoit actuélement neuf ou dix en France, dont oo trouve la plus grande partie dans les cabinets de Paris.

RRRR. en G. B. Grec.

Unique en P. B. latin; cette médaille, qui étoit dans le cabinet de Pellerin, par qui elle a été publiée, a été frapée dans la colonie de *Parficus*.

On connoît uoe médaille greque de cette princeſſe, avec une époque qui feroit préſumer qu'elle étoit femme de l'empereur Émilien, dit Beauvais.

SUPERINDICTUM, addition à un impôt ordinaire.

SUPERJUMENTARIUS chef des valets d'écurie.

SUPERNUMERARII, *milites*, ſurouméraires des légions. On les appelnit avant le temps de Végece (2. *c.* 19.), *accenſi*. Claude (*Suet. c.* 25. *n.* 1.) déſigne par ce onm, des ſoldats qui n'étoient qu'inſcrits ſur les rôles de la milice, ſans être tenus à aucun ſervice réel. *Inſtituit & imaginaria militia genus, quod vocatur ſuper numerum, quo abſentes & titulo tenus fungerentur.*

SUPERSTITION. „ On eſt dans l'habitude de conſidérer le peuple romain par ſnn beau côté, dit Calyus (*Recuil d'ant. tom. III. p.* 153), c'eſt-à-dire, par la ſageſſe de ſes ſénateurs, & par la valeur de ſes ſnldats. On réfléchit peu ſur le côté foible de cette grande nation, &, pour ainſi dire, ſur le ver rongeur, qui faiſoit le tnurment des particuliers, & dérangeoit ſouvent les afaires générales. Le lecteur doit avoir déja reconu la *ſuperſtition* à ces traits, il eſt conſtant que, parvenue à l'excès auquel les Rnmains l'nnt pouſſée, elle ne laiſſe à l'homme aucune jouiſ-

ſance: elle banit la tranquillité de ſon cœur, & répand ſur tous les inſtans de ſa vie, une agitation & une incertitude qui la rendent inſupportable à lui-même. Les détails raportés par les meilleurs hiſtoriens, nous apprenent que les Romains ont éprouvé ce terrible fléau, plus qu'aucun autre peuple. Les Égyptiens paroiſſent en avoir ſouſert; mais ils étoient plus renfermés en eux-mêmes, & ils avoint beaucoup moins de notions étrangeres; d'ailleurs, ils ſuivoient les ordres des prêtres qui les gouvernoient: & le caractera de l'homme eſt tel, que ſi l'autorité qui la gouverna, fournit des critiques à ſon eſprit, & excite dans ſon cœur des révoltes ſecretes, il s'en conſole du moins par les libertés qu'elle autoriſe, & par les intervalles de délaſſement qu'elle lui laiſſe. Les Romains au contraira, étoient, pour ainſi dire, arivés d'eux-mêmes par une foibleſſe générale, par un ſentiment unanime, & par une pratique ſuivie, au point d'indiquer par des actes & des aveux publics, juſqu'aux jours heureux ou malheurenx; perſone ne rougiſſoit d'une pareille prévention: en conſéquenca, oo entreprenoit, ou l'on différoit les opérations les plus eſſentieles à l'État; on ne donnoit point une bataille, quelqua avantageux que le moment pût paroître, ſi les poulets ſacrés avoient refuſé de manger. Les hiſtoriens ſont remplis d'une infinité de traits, qui peignent en détail une *ſuperſtition*, qua je me contente d'indiquer. Ammien Marcellin, uo des derniers romains qui aieot écrit, raconte hiſtoriquement des faits qui engageot à plaindre ces hommes parvenus à ce point d'aveuglement & de miſere. Ce qu'il raporte ſait d'autant plus d'impreſſion, qu'il ne s'éleva point contre la *ſuperſtition*, à la vue des maux qui l'acompagnent, qu'il en eſt au contraire auſſi entêté que le plus foible des Romains„.

„ Ce tableau racourci du malheur, ou plutôt du ridicule général & particulier des Romains, doit un peu décréditer l'opinion où l'on eſt, de regarder la partia de l'antiquité dont ils ſont l'objet, comme la plus connua. Il eſt vrai qu'elle nous a laiſſé beaucoup de monumens, & que les ſavans modernes en ont été fort occupés depuis le renouvélement des lettres; cependaot cetta même partia eſt encore ignorée à beaucoup d'égards, ſur-tout dans un grand nombre de points, qui ſont liés à la religion, & dont la combinaiſon eſt infioie. On peut même aſſurer qu'ils demeureront d'autant plus enſévelis dans l'obſcurité, que le nombre des monumens da ce genre eſt plus étendu; le culte & la religion les ont multipliés à l'infini, & ont donné plus d'occupation aux artiſtes que tous les autres uſages enſemble. Les trenta mille dieux, qui, ſelon Varroo, étoient adorés dans la ſeule ville de Rome, avoient entr'eux des diſtinctions. Comment les démêler aujourd'hui? comment pouvoir les expliquer? La *ſuperſtition* même éteinte, laiſſe donc des embarras, & préſente des peines encore après elle „.

SUPILUS, pere de Tmolus, roi de Lydie: *Voyez* TMOLUS.

SUPPARUM, tunique de lin, à l'uſaga des femmes & des filles, ſelon Feſtus: *Supparus dicebatur puellare veſtimentum lineum, quod & ſubucula appellabatur.*

Elles l'atachoient avec une agraſe ſur une épaule, & la laiſſoieot floter négligemment ſur l'autre. Sidonius nous l'apprend: *carm.* 11. v. 323:

Perque humeros teretes, rutilantes perque lacertos,
Pendula gemmifera mordebant ſuppara bulla.

Lucain en parle auſſi ſor le même ton (*Lib.* 11. *v.* 362.):

. . . . . *Humeriſque harentia primis*
Suppara nudatos cingunt anguſta lacertos.

SUPPARUM, étoit auſſi une petite voila, que l'on atachoit an haut du grand mât, pour prendre plus de vent, lorſqu'il en ſoufloit peu (*Iſidor.* 19. 3.): *Supparum genus veli, unum pedem habens, quo juvari navigia ſolent in navigatione, quoties vis venti langueſcit.*

SUPPEDANEA. *Voyez* MARCHE-PIED.

SUPPLEMENTA, dans Hygious, ſont les troupes ſurnuméraires des légions.

SUPPLIANS (Les) portoient des rameaux d'olivier, d'où vient à cet arbra l'épithete *ſupplex*. Ils tonchoient les genoux, & le menton des perſones dont ils imploroient l'apui: *Voyez* GENOUX & MENTON.

Lorſqu'ils vouloient faire plus d'impreſſion ſur ceux dont ils déſiroient obtenir quelque grâce, ils s'approchoient du foyer conſacré aux dieux Lâres, ſous la protection deſquels étoient la maiſon, & ceux qui l'habitoient. C'eſt ainſi qu'Homere nous repréſente Ulyſſe dans la maiſon d'Alcinous, dont il venoit implorar le ſecours: il alla s'aſſeoir au foyer près des cendres, mais Alcinous l'en retira pour le faire aſſeoir ſur un thrône magnifique.

Thucydida dit la même choſe de Thémiſtocle, lorſqu'il vint chez Admete, où ne l'ayant point trouvé, il ſe jeta aux pieds de la femme de ce prince, qui lui conſeilla de prendre ſon fils entre ſes bras, & d'atendre Admete au pied du foyer. L'hiſtorien ajoute que c'étoit la maniere de *ſupplier* la plus efficace.

C'eſt encore dans la même état qua Plutarque décrit Coriolan, lorſqu'il fut arivé chez la prince des Volſques; il entre, dit-il, daos la maiſon da Tullus, & auſſi-tôt il s'approche du foyer, où il ſe tient dans un grand ſilence; cat le ſilence & l'air affligé étoient encore des marques affectées par les *ſupplians*, pour émouvoir la compaſſion.

SUPPLICATION. Les *ſupplications* chez les Romains étoient ou publiques ou particulieres.

Les

Les *ſupplications* publiques ſe faiſoient ou dans les occaſioos preſſantes, comme dans le temps de peſte, de quelque maladie populaire, ou, comme nous le dirons dans la ſuite, après quelque victoire ineſpérée; lorſque celui qui venoit d'être élu général demandoit au ſénat la confirmation & en même temps la *ſupplication* pour ſe reodre les dieux favorables, & pour d'autres ſujets encore.

Ces *ſupplications* étoient des jours ſolemnels, où il n'étoit pas permis de plaider pour quelque ſujet que ce fût, & on les célébroit par des ſacrifices, des prieres & des feſtins publics. Quelquefois le ſénat bornoit à un jour la durée de cette fête; quelquefois on y en employoit pluſieurs, & l'hiſtoire oous apprend qu'il y en a eu qui ont duré juſqu'à cinquante jours.

Il y avoit une autre eſpece de *ſupplication* publique, qu'on nommoit le *lectiſterne*. *Voyez* LECTISTERNE.

Les *ſupplications* particolieres n'étoient autre choſe que les prieres que chacun faiſoit aux dieux, ou pour obtenir la ſanté, une bonne récolte, &c. ou pour les remercier des biens qu'on en avoit reçus. Une ſeule formule de prieres ſuffira pour en donner quelqn'idée: je trouve celle-ci, qui a été cooſervée dans one inſcription que Camilla Amata fait à la fievre pour ſon fils malade. *Divina febri, magna febri Camilla Amata pro filio male affecto:* " P. Camilla Amata „ offire ſes prieres pour ſon fils malade, à la di„ vine fievre, à la ſainte fievre, à la grande „ fievre „.

Les vœux peuvent encore être regardés comme des *ſupplications* particulieres. *Voyez* VŒUX.

Dans les *ſupplications* publiques qu'on faiſoit dans les féries impératives des Romains, il ſe trouvoit un nombre indéterminé, mais aſſez conſidérable d'enfans de l'un & de l'autre ſexe, nés libres, ayant encore leurs peres & leurs meres, *patrimi & matrimi*, couronés de fleurs & de verdure, & tenant à la main droite une branche de laurier, qui marchoient à la tête, & chantoient des hymnes à deux chœurs:

Dianam tenera dicite virgines;
Intonſum pueri dicite Cynthium.

Ils étoient ſuivis des pontifes après leſquels on voyoit les magiſtrats, les ſénateurs, les chevaliers, les plébéiens, avec les marques les plus éclatantes du rang que chacun tenoit dans la république; les dames mêmes avec leurs plus beaux atours, faiſnient quelquefois le plus brillant ornement de ces fêtes. Il y a eu des temps où il ne leur étoit permis de porter de l'or, & des autres habits de diverſes couleurs, que dans ces grandes ſolemnités; ces jours-là n'étoient point compris dans la loi *oppia*.

On alloit dans cet ordre ſe préſenter devant les dieux de la premiere claſſe, *diis majorum gentium*, qu'on trouvoit couchés ſur des lits dreſſés exprès, & rehauſſés de gerbes de verveine, ou debout ſur des eſtrades, d'où ils paroiſſoient reſpirer l'encens qu'on leur brûloit, & accepter les victimes qu'on leur immoloit. Toute cette cérémonie eſt exprimée dans Tite-Live par ces mots: *ire ſupplicatum ad omnia pulvinaria*.

Ces *ſupplications* s'ordonoient pour deux raiſons tout-à-fait oppoſées, pour le bien & pour le mal. Par exemple, un général d'armée qui avoit remporté une victoire ſignalée, ne manquoit pas d'eovoyer au ſénat des lettres ornées de feoilles de laurier, par leſquelles il lui rendoit compte du ſuccès de ſes armes, & lui demandoit qu'il voulût bien décerner en ſoo oom, des *ſupplications* en action de grâces aux dieux. Le décret du ſénat étoit ſouvent une aſſurance du triomphe, pour le vainqueur, *triumphi prærogativa*.

On ne doit pas s'étoner du grand nombre de jours que duroient ces fêtes, ſur-tout vers la fin de la république. Le ſénat en ordona quinze au nom de Jules-Céſar, pour les victoires qu'il avoit remportées ſur les Gaulois; & ce qui n'avoit encore été fait pour perſone, il en ordona cioquante en faveur de D. Brutus, qui avoit vaiocu Marc-Antoine, dont l'ambition devenoit auſſi pernicieuſe à la république, que l'avoit été celle de Jules-Céſar.

Cicéron en fit ordoner autant au nom de C. Octavien, d'Hirtius & de Panſa, comme il le dit dans la *philippique XIV*. Mais environ vingt ans auparavant il avoit eu le plaiſir de voir décerner des *ſupplications* en ſon nom, pour autant de jours, qu'on en eût jamais acordé aux plus grands capitaines, & cela, pour avoir étouſé la conjuration de Catilina, & remis le calme dana toute l'étendue de l'empire romain. L'orateur conſul ne manqua pas de faire valoir cette diſtioction en exhortant tout le peuple à célébrer ces fêtes avec la joie qu'on eſt capable de goûter, lorſqu'on connoît la grandeur de péril qu'on a couru, & le prodige par lequel on a été préſervé.

L'autre occaſion de faire des *ſupplications* n'étoit pas ſi fréquente; mais comme l'on eſt plus ſenſible ao mal qu'au bien, quand il étoit queſtion de parer les traits de la colere céleſte, on redoubloit ſon zele, on n'épargnoit ni peine ni dépenſe; les prieres, les vœux, les ſacrifices, les ſpectacles mêmes, pour leſquels on s'imaginoit que les dieux ne devoient pas avoir moins de ſenſibilité que les hommes, tout étoit mis en uſage.

SUPPLICES. *Voyez*-les à leurs différens articles. Les Romains ne faiſoient exécuter les criminels que de jour, pour ſervir d'exemple, & retenir les hommes dans le devoir, par l'horreur du châtiment; c'eſt pour cela que Séneque (*De ira* 3. 19.) reproche à Caligula d'avoir fait trancher la tête à quelques ſénateurs aux flambeaux. Ils ne faiſoient point auſſi d'exécutions les jours de fêtes: *Sic diebus feſtis intercedentibus pœna ex*

lege dicata eſt, dit le même auteur. (*Declam.* 5. 4.)

Les Grecs étoient auſſi très-exacts ſur cet article, comme nous le voyons par l'exemple de Socrate, qui demeura trente jours en priſon après ſon jugement, parce que les fêtes déliennes étoient venues dans l'intervalle : *Neceſſe illi fuit triginta dies poſt ſententiam vivere, quia Delia feſta illo menſe erant.* (*Xenoph. memorab.* 4.)

Les principales peines uſitées parmi les Romains, étoient l'amende, l'exil & la ſervitude, la fuſtigation, la priſon, la peine du talion, la décollation, & d'autres peines preſque toutes arbitraires, & exercées ſelon le caprice ou la cruauté des princes.

Chez les Grecs il y avoit auſſi pluſieurs ſortes de *ſupplices*, entr'autres celui de la *pentéſyringue*, machine de bois à cinq trous, dans laquelle on entravoit les jambes, les bras & la tête des criminels; de ſorte qu'ils étoient hors d'état de remuer. Ils donnoient la queſtion avec une roue ſur laquelle on atachoit le crimmel, & que l'on faiſoit tourner avec une rapidité extrême. On les précipitoit auſſi dans le Barathre, qui étoit une foſſe extrêmement profonde. Il y avoit encore d'autres *ſupplices* que l'on faiſoit ſubir aux coupables; mais de quelque maniere qu'ils ſuſſent exécutés, on les délioit dès que leur condamnation étoit prononcée, afin de les laiſſer mourir libres. Après l'exécution, on plaçoit des gardes auprès de leurs corps, afin d'empêcher qu'on ne les enlevât pour les enterrer. A Sparte, on les jetoit dans uo lieu appelé *cajade*. *Voyez* CONDAMNÉS.

SUPPOSTOR MONETÆ CÆS. N. Ces mots qui ſe liſent dans une inſcription recueillie par Gruter (1066. 5.) déſignoient l'ouvrier qui placoit les monoies ſous le marteau.

SURA, ſurnom de la famille *CORNELIA*.

SURDINUS, ſurnom de la famille *NÆVIA*.

SÛRETÉ. *Voyez SECURITAS*.

SURMULET. *Voyez* MULET.

SURNOM. *Voyez* NOM.

SURNOMS des familles ſur les médailles conſulaires. *Voyez* CONSULAIRES.

SURNUMÉRAIRES. *Voyez SUPERNUMERARII*.

SURRENTUM, aujourd'dui *Sorrento* dans la Campanie. Le vin de ſes collines jouiſſoit à Rome d'une grande réputation. Ovide (*Metam.* 15. 710) en fait l'éloge :

Et Surrentino generoſos palmite colles.

SUS, un des torrens qui tombent du mont Olympe. *Voyez* uoe équivoque ſingoliere d'un oracle ſur le mot *ſus*, aux articles LIBETHRE, & ORPHÉE.

SUSCEPTOR, nom de celui que les décurions chargoient de recueillir les impôts, dont la levée étoit de leur reſſort. Les *ſuſcepteurs* étoient élus comme les décurions, dans une aſſemblée de leur ville, & on les prenoit ou parmi les magiſtrats, ou dans la foule du peuple. Leurs fonctions étoient de faire le dénombrement des citoyens & de leurs biens, de les taxer, & de faire payer à chacun ſa taxe de blé, d'orge, de vin & d'autres proviſions, pour être dépoſées dans les greniers du fiſc ſous la garde de ceux à qui ils étoient confiés. Ils donnoient aux contribuables une quitance dans laquelle étoit marquée la ſomme qu'ils avoient payée, leur nom, celui du conſul, du mois & du jour auquel ils s'étoient aquités. On les renouveloit tous les ans, à moins que l'uſage ou la diſete d'hommes ne les fit continuer pendant deux; mais on ne pouvoit rentrer dans cet emploi, avant que d'avoir rendu les comptes de ſa geſtion précédente; ces officiers avoieot quelques reſſemblances avec les queſteurs romains.

SUSE du Piémont. *Voyez SEGUSIA*.

SYBARIS, en Italie. VM. & MV.

Les médailles autonomes de cette ville, ſont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire eſt :

Un Taureau debout.

SYBILLE. *Voyez* SIBYLLE.

SYBRITUS, en Crete. ΣΥΒΡΙΤΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire eſt Mercure.

Cette ville a fait fraper quelques médailles impériales greques ſelon Hardouin.

SYCOCOTE, ſurnom donné à Bacchus, à cauſe de la nymphe *Syca*, ou plutôt parce qu'il a le premier planté des figues appelées en grec συκᾶ.

SYCOMANTIE, mot formé du grec συκῆ, figuier, & de μαντεία, divination. Eſpece de divination dans laquelle on écrivoit ſur des feuilles de figuier la queſtion de laquelle on vouloit s'éclaircir.

SYCOMORE. Le *ſycomore* d'Égypte produit une figue qui croît ſur le tronc de l'arbre, & non à l'extrémité des rameaux. On la mange, mais elle eſt uo peu ſeche. Cet arbre devient fort grôs & très-touffu. Rarement il s'éleve droit. Ordioairement il ſe courbe & devient tortueux. Ses branches s'étendant horizontalement & fort loio, donnent un bel ombrage. Sa feuille eſt découpée, & ſon bois imprégné d'un ſuc amer n'eſt point ſujet à la piquure des vers, dit Savary. Ils ont cependant ataqué, dans quelques endroits, le cercueil de la momie qui eſt dans le cabinet de Sainte-Genevieve; mais ces piquures ſont peu nombreuſes. Le *ſycomore* vit pluſieurs ſiecles.

SYCOPHANTE, συκοφάντης, calomniateur. Ce mot, dans ſa premiere origine, & pris à la lettre, ſignifie un *délateur*, un *dénonciateur de ceux qui tranſportent des figues hors de l'Attique* :

il étoit formé de *σῦκον*, figue, & de *φαίνω*, j'*indique*, je montre, je mets en lumiere. Les Athéniens mangeoient beaucoup de figues, & les aimoient paſſionément : ils firent uoe loi pour défendre qu'on en exportât hors de l'Attique. Cette loi fut une occaſion aux gens du peuple de s'entr'accuſer, & de ſe dénoncer les uns les autres ; mais comme aſſez ſouvent ces ſortes de dénonciations étoient de pures calomnies, oo ſe ſervit do mot de *ſycophante*, pour dire un *calomniateur*.

SYCOTA, *συκῶτα*, de *σῦκον*, *figue* ; c'étoit une eſpece de mets fait de *caryca*, dout la douceur, ſuivant Galien, étoit amie des viſceres.

SYDEROPŒCILUS, nom d'une pierre dont il eſt parlé chez les anciens auteurs, qui ne nous en apprenent rieo, ſi non qu'elle ſe trouvoit en Arabie. Son nom ſemble annoncer qu'elle avoit des taches de couleur de fer ; on croit que c'étoit un granit.

SYEDRA, en Pamphylie. CYEΔPEΩN.

On a des médailles impériales greques de cette ville, frapées en d'honeur de Néron, de Marc-Aurele, de Commode, de Caracalla, de Maxime, de Gordien Pie, de Philippe jeune, de Salonioe, de Valerien, de Vérus, de Lucille, de Sévere-Alexandre.

SYÉNÉ, ville ſituée ſur la rive orientale du Nil, dans la haute Égypte, au voiſinage de l'Éthiopie. Le marbre nommé *ſyenites*, que quelques-uns appelent auſſi *ſignites*, à cauſe qu'il eſt tacheté de points de différentes couleurs, ſe tiroit des montagnes voiſines de cette ville. Comme il eſt très-dur, les Égyptiens s'eo ſervoient pour éterniſer la mémoire des grands hommes, dont ils marquoient les actions, par des caracteres gravés ſur des pyramides de ce marbre, & ils en ornoient leurs tombeaux. C'eſt celui que nous appelons *granit d'Égypte*.

Mais ce n'eſt pas par ſon marbre que *Syéné* intéreſſe les géographes, c'eſt par la fixation de ſa latitude ſur laquelle Lanauze a fait des remarques très-curieuſes inſérées dans les *Mem. de litterat. tom. XXVI, in-4°*. En voici le précis.

Pline, (*L. II c.* 63) aſſure que le jour do ſolſtice à midi, les corps ne ſoot point d'ombre à *Syéné*, & qoe pour preuve on y a fait creuſer un puits, qui dans ce temps-là eſt tout éclairé. Strabon dit la même choſe ; & ſelon tous les modernes, cette obſervation démootre que *Syéné* eſt juſtement ſous le tropique du cancer, *à 23 degrés 30 minutes de latitude ſeptentrionale*. Deliſle même a embraſſé ce ſentiment dans les *Mémoires de l'académie royale des ſciences*, anoée 1708, *p.* 370.

Ainſi preſque tous les ſavans juſqu'à ce jour ont établi la latitude de *Syéné* à environ vingt-trois degrés & demi, parce qu'ils ſe ſont fondés ſur la prétendue immobilité de l'écliptique. L'antiqoité, diſent-ils, a placé la ville de *Syéné* au tropique, & le tropique eſt environ à vingt-trois degrés & demi de l'équateur ; donc la latitude de *Syéné* eſt d'environ vingt-trois degrés & demi. Mais tout ce raiſonement porte à faux, à cauſe de la diminutioo qui ſe fait inſenſiblement de ſiecle en ſiecle, dans l'obliquité de l'écliptique, diminutinn qui n'eſt plus conteſtée aujourd'hui, ſur-tout depuis que Caſſini en a donné les preuves dans ſes élémens d'aſtronomie, & qu'un autre ſavant académicien (L'abbé de La Caille) a trouvé l'obliquité de viogt-trois degrés vingt-huit minutes ſeize ſecondes daos l'année 1752, par ſes obſervations faites dans l'île de Bourbon, au voiſinage du tropique.

SYLLA. *Voyez* SULLA.

SYLLABE eſt, au raport de Nicomaque, le nom que donnent quelquefois les anciens à la conſonante de la quarte, qu'ils appelent communément *diateſſaron*.

SYLLIS, nymphe aimée d'Apollon, dont elle eut un fils oommé Zeuxippe, qui régna à Sycione après Pheſtus, fils d'Hercule.

SYLVE, *ſylva*. Divertiſſement & jeu public des Romains, qui étoit une eſpece de chaſſe. On conſtruiſoit une forêt dans le cirque avec de grands arbres qu'on faiſoit porter par les ſoldats, & que l'on y plantoit. On y lâchoit quantité de bêtes que le peuple pourſuivoit comme à la chaſſe, mais qu'il étoit obligé d'atraper à la courſe, parce qu'il n'avoit point d'armes, & parce qu'il falloit les preodre vives ; c'eſt pourquoi on n'y lâchoit point de bêtes féroces, comme on faiſoit au pancarpe, qui étoit un autre ſpectacle à peu près ſemblable. Pluſieurs auteurs ont même confondu ces deux diverſtiſſemens, & ont prétendu que c'étoit le même, connu ſous deux différens noms. C'étoit le ſentiment de Caſaubon, de Cujas & de François Pithou. Mais Saumaiſe, dans ſes corrections & notes ſur Jules Capitolio, aſſure que ces deux ſpectacles étoient différens, que les *ſylves* ne durerent que juſqu'à Conſtantin, après quoi l'hiſtoire n'eo parle plus, quoiqu'elle faſſe encore quelquefois mention du pancarpe. Au commencement on oe lâchoit que quelques petits aoimaux dans cette forêt ſimulée ; mais l'empereur Élagabale y fit mettre des bœufs, des chameaux & des cerfs. La plus ſameuſe *Sylve* dont parle l'hiſtoire, eſt celle qui fut donnée par l'empereur Gordieo. Il y avoit deux cents cerfs, trente chevaux farouches, cent chevres, dix élans, cent taureaux, trois cents autruches, trente ânes ſauvages, cent cioquante fangliers, deux cents chevres ſauvages, & deux cents daims.

SYMBACHI, *σύμβαχοι*. C'étoit le oom que l'on donnoit aux deux prêtres qui étoient chargés de purifier la ville d'Athênes dans la fête des targélies.

SYMBOLE, les Grecs appeloient ſouvent *ſymboles* ce que nous nommons préſages. *Voyez* PRÉSAGES.

SYMBOLES ſur les médailles.

On comprend, ſous le nom de *ſymboles*, les

figures d'animaux & autres ſignes que pluſieurs villes mettoient ſur leurs enſeignes, & ſur les monoies qu'elles faiſoient fraper. Tels ſont entr'autres, les *ſymboles* ſuivans, que l'on voit ſur les médailles d'Alexandre; ſavoir, le ſphinx qui déſignoit l'île de Chio; le grifon déſignant l'île de Téos & la ville d'Abdere; la tête de lion de profil, Cyzique & Gnide; la tête de cheval, Egée de Cilicie; l'abeille, Épheſe; la roſe l'île de Rhodes; l'ancre de navire, Aneyre; la double hache, l'île de Ténédos; la torche alumée, Amphipolis de Macédoine, &c. Il n'eſt pas aiſé, faute d'indices ſuffiſans, de déterminer quelles ſont les villes qui ont fait fraper des médailles contenant différens autres ſignes, telles que ſont celles où l'on voit un foudre, un trident, un ſcorpion, un dauphin, un arc, un caducée, une couronne, un caſque, une étoile, une proue de navire, &c. Quelques auteurs anciens & pluſieurs modernes ont parlé de ces ſortes de ſignes ou *ſymboles*, ſans que l'on puiſſe juger, par tout ce qu'ils en ont dit, qu'elles ſont préciſément les villes où ont été frapées les médailles qui contienent ces *ſymboles*; parce que le même *ſymbole* a été ſouvent adopté par des villes differentes, & particuliérement par les colonies qui avoient conſervé, pour la plupart, les *ſymboles* des villes d'où elles tiroient leur origine. C'eſt par cette raiſon, que l'on trouve la chouete ſur les médailles des colonies d'Athènes, le pégaſe ſur celles des colonies de Corinthe, &c.

SYMBOLES ſur les tombeaux des Chrétiens des premiers ſiecles. Ces *ſymboles* les font diſtinguer des tombeaux des païens. Les principaux de ces *ſymboles*, ſont une ancre, des poiſſons, le bon paſteur avec des brebis à ſes pieds, une colombe, un navire, une lyre.

SYMBOLUM, anneau donné pour ſervir d'arrhes. Les Grecs & les Romains donnerent ce nom (*Pline* 23. t.) aux anneaux; parce que cet objet ſe trouvant le plus ſouvent ſous la main, étoit celui que l'on dépoſoit le plus ſouvent pour arrhes.

SYMBOLUM déſignoit encore un morceau de bois ou de métal que l'on rompoit en deux, afin d'en laiſſer une portion par forme de reconoiſſance, entre les mains des deux contractans. C'étoit la maniere ordinaire de faire une teſſere d'hoſpitalité.

SYMBOLUM étoit la marque d'une dignité quelconque. Il eſt ſouvent parlé dans les novelles de Juſtinien, des *ſymbola* des préteurs commis au gouvernement des différentes provinces de l'empire romain.

C'eſt peut-être dans le même ſens que les cornes du taureau ſacrifié dans un taurobole, appelées autrement *vires taurobolii*, pouvoient auſſi être appelées *ſymbola taurobolii*, ainſi qu'on le voit dans une inſcription recueillie par Gruter. (28. 6.)

SYMBOLUS, portrait empreint ſur la cire. (*Plaut. Pſeud.* 1. 1. 53.)

Ea cauſa miles hic reliquit ſymbolum,
Expreſſam in cera ex annulo ſuam imaginem,
Ut qui huc afferret ejus ſimilem ſymbolum,
Cum eo ſimul me mitteret . . . . .

SYME, île entre Rhodes & Gnide. Athénée raconte que Glaucus, le dieu marin, ayant enlevé *Syme*, fille de Jalemus & de Dotis, paſſa dans une île déſerte, près de Carie, qu'il appela du nom de ſa femme. Dindore prétend néanmoins, qu'elle prit ſon nom de la femme de Neptune; il ajoute que Nirée, ce grand & bel homme, qui amena du ſecours à Agamemnon pendant la guerre de Troyes, fut roi de cette île, que poſſéderent enſuite les Cariens qui ſe trouvoient les maîtres de la mer.

SYMETHE, nymphe, mere d'Acis.

SYMMACHIA, ſurnom que les habitans de Mantinée donnerent à Vénus, parce qu'elle avoit combatu pour les Romains, à la journée d'Actium; la moleſſe d'Antoine & ſa paſſion pour Cléopâtre, lui ayant fait perdre la bataille.

Ce mot vient de σὺν, avec, & de μάχομαι, *je combats*.

SYMPHONIA. *Voyez* SYMPHONIE.

SYMPHONIACI, muſiciens.

SYMPHONIE, mot tiré du grec σὺν, avec, & de φωνὴ, voix, ſignifie dans la muſique ancienne, cette union de voix ou de ſons qui forme un concert. C'eſt un ſentiment reçu que les Grecs ne connoiſſoient pas l'armonie dans le ſens que nous donnons aujourd'hui à ce mot. Ainſi leur *ſymphonie* ne formoit pas des acords; mais elle réſultoit du concours de pluſieurs voix ou inſtrumens chantans & jouant la même partie. Cela ſe faiſoit de deux manieres, ou tout concertoit à l'uniſſon, & alors la *ſymphonie* s'appeloit partieuliérement *homophonie*, ὁμοφωνία; ou la moitié des parties étoit à l'octave: ou même à la double octave de l'autre, & cela ſe nommoit *antiphonie*, ἀντιφωνία. On trouve la preuve de tout cela dans les problêmes d'Ariſtote.

SYMPLÉGADES: ce ſont deux îles, ou plutôt deux écueils, ſitués près du canal de la mer Noire, au détroit de Conſtantinople. Ils ſont ſi près l'un de l'autre, qu'ils ſemblent ſe toucher ou s'entre-choquer; ce qui a donné lieu aux poëtes d'en faire deux monſtres marins redoutables aux vaiſſeaux. *Voyez* CYANÉES.

SYMPLEGMA. „ On peut, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art.* 6. 2.) appeler les fils de Niobé un *Symplegma*; c'eſt-à-dire, un groupe de lutteurs qui s'entrelâcent. C'eſt ainſi que Pline nomme deux fameux groupes de lutteurs; l'un de Céphiſſodote, dont il dit que les mains paroiſſoient entrer plutôt dans la chair que dans le marbre; & l'autre d'Héliodore, qui repréſentoit la lute de Pan & d'Olympus. (*Plin. L.* 36. *c.* 4. §. 6. *p.* 276. *ibid.* §. 11. *p.* 284.) Mais on ne peut pas

donner cette dénomination à deux figures placées l'une à côté de l'autre, comme Gori l'a (*Muſ. Etruſ. T. 2. p.* 438.) penſé „ .

SYMPOSIARQUE, nom que les Grecs donnoient au directeur d'un repas. Cet emploi étoit quelquefois rempli par la perſone qui donnoit le repas; quelquefois par celle qu'il nommoit lui-même; & d'autres fois, ſur-tout dans les repas par écot, le ſort en décidoit, ou les ſuffrages des convives. On le nommoit auſſi *modimperator*, ou *baſilaus*, le *roi de la fête*, & c'étoit lui qui faiſoit les loix tendantes à la bonne union & à la gaité, veillant à ce qu'elles fuſſent bien obſervées; d'où vient qu'on l'appeloit par cette raiſon *ophthalmus*, *l'œil du feſtin*.

Tous les conviés étoient obligés de ſuivre ſes ordres; ſur quoi Cicéron raille un certain homme qui avoit toujours obéi aux loix du cabaret, & n'avoit jamais voulu ſe ſoumettre à celle du peuple romain : *Qui numquam populi legibus paruiſſet, is legibus quæ in poculis ponebantur, obtemperabat*.

Les principaux magiſtrats ſe prêtoient de bonne grâce à exécuter les loix établies par celui que le ſort avoit nommé le légiſlateur du repas. Plutarque raporte qu'Agéſilas, roi de Lacédémone, ayant été fait *Sympoſiarque* dans un feſtin, l'échanſon vint lui demander la quantité de vin que chaque convive boiroit, à quoi il répondit: „ Si vous avez abondance de vin, que chacun en boive à ſa volonté; ſinon, faites en ſorte que chacun en ait une portion égale „ .

SYNALLAXIS, une des nymphes Ionides.

SINAOS, en Phrygie.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze . . . . . *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait fraper une médaille impériale greque en l'honeur de Nèron avec Agrippine.

SYNAPHE (la) eſt dans la muſique ancienne, ſelon le vieux Bacchius, la réſonance de diateſſaron ou quarte qui ſe fait entre les cordes homologues de deux tétracordes conjoints. Ainſi il y a trois *ſynaphes* dans le ſyſtême des Grecs. La premiere entre le tétracorde *meſon* & le tétracorde *hypathon*; la ſeconde, entre le tétracorde *ſynnemenon* & le tétracorde *meſon*; & la troiſieme entre le tétracorde *diezeugmenon* & le tétracorde *hyperbléon*: car tous ces tétracordes ſont conjoints. *Voyez* SYSTÊME, TÉTRACORDE.

SYNAULIE, ſ. f.; concert de pluſieurs muſiciens qui, dans la muſique ancienne, jouoient & ſe répondoient alternativement ſur des flûtes ſans aucun mélange de voix.

Malcolm, qui doute que les anciens euſſent une muſique compoſée uniquement pour les inſtrumens, ne laiſſe pas de citer cette *ſynaulie* après Athénée, & il a raiſon: car ces *ſynaulies* n'étoient autre choſe qu'une muſique vocale jouée par des inſtruments. (S)

Pollux, (*Onomaſt. chap.* 10. *L. IV.*), dit que la *ſynaulie* étoit un concert de flûtes qu'on exécutoit pendant les Panathénées à Athènes; il ajoute que quelques-uns veulent que ce fût un chant ou air de lyre, & d'autres un air de flûte. Suidas qui renvoie à *Xynaulie*, dit à ce dernier mot, que c'étoit proprement un air de flûte, mais qu'il ſignifie encore le concert de deux joueurs de flûtes qui jouent enſemble, & celui d'une lyre & d'une flûte. (F. D. C.)

SYNCRONISME ou SYNCRONISMIE, coexiſtence; exiſtence de deux ou de pluſieurs perſones ou choſes en même temps. D'un même roi d'Égypte on en fait pluſieurs: en comparant les époques, en les raprochant, la *ſynchroniſme* confirme, ou plutôt établit ces identités de roi & de regnes. On a fait des tables par leſquelles on découvre d'un coup d'œil tous les ſouverains qui ont régné en même temps. Marcel a mis des tables des *ſynchroniſmes* dans ſon hiſtoire de l'origine & du progrès de la monarchie françoiſe.

Ainſi l'on dit le *ſynchroniſme* de deux événemens, pour déſigner le raport de deux choſes qui ſe font, ou qui ſont arivées dans le même temps.

SYNCRÉTISME. *Voyez* INSURRECTION.

SYNDICUS, σύνδικος. Ce mot avoit en grec deux ſignifications; il déſignoit en premier lieu, tout orateur commis pour défendre avec un autre la même cauſe. En ſecond lieu, il déſignoit un orateur choiſi & député pour ſoutenir les prérogatives d'une ville ou d'une nation entiere. Ainſi nous liſons dans Plutarque, que les Athéniens élurent Ariſtide pour *ſyndic*, & le chargerent de plaider au nom de leurs citoyens, la cauſe de toute la Grece. On ne pouvoit pas être deux fois *ſyndic* dans ce dernier ſens.

Les Romains appeloient les *ſyndici* des Grecs, *defenſores*.

SYNEDRES. } Dans pluſieurs villes greques
SYNEDRIUM. } on appeloit *ſynedrium* le corps municipal, & *ſynedres* les membres de ce corps.

SYNGRAPHE, ſ. m.; nom que les Romains donnoient aux billets, promeſſes & obligations qu'ils faiſoient quand ils empruntoient de l'argent.

Le *ſyngraphe* étoit ſcellé de l'anneau du débiteur, où étoit gravé ſon cachet; c'eſt dans ce ſens que l'afranchi de Trimalcion, qui querele ſi vivement Aſcylte & Giton, leur dit: „ allons ſur la bourſe emprunter de l'argent, tu verras ſi l'on n'a pas de confiance en cet anneau, quoiqu'il ne ſoit que de fer „ .

SYNIA, étoit chez les anciens peuples du Nord, la portiere du palais des dieux; elle fermoit la porte à ceux qui ne devoient pas y entrer. Elle étoit auſſi prépoſée aux procès où il s'agiſſoit de nier quelque choſe par ſerment.

SYNNADE, en Phrygie. En parlant du marbre de *Synnade*, les poëtes latins appelent cette ville

ſynnas, & non pas *ſynnada* au pluriel comme dans Tite-Live & Ptolémée. Du nombre de ces poëtes eſt Martial, (*Lib.* 9. 76.):

De marmore omni, quod Caryſtos invenit,
Quod Phrygia Synnas, aſra quod Nomas mittit.

Prudence, *adv. Symmach. L. II. v.* 246, ſuit la même orthographe.

Et qua ſaxa Paros fecat, & qua punica rupes,
Quæ viridis Lacedæmon habet, maculoſaque Synnas.

Stace, L. I. *Sylvar. Carm. V.* v. 36, dit auſſi:

Sola nitet flavis Nomadum acciſa metallis
Purpura, ſola cavo Phrygiæ quam Synnados auro
Ipſe cruentavit maculis lucentibus Atys.

Ces témoignages nous font voir que la ville de *Synnada* fouroiſſoit un marbre précieux & tacheté. Ce marbre étoit blanc avec de taches rouges, ou couleur de pourpre, comme le remarque Pline, *liv.* XXXV. *ch.*, qui au *liv.* V. *chap.* xxix, écrit *Synnada*, *de*.

SINNADE en Phrygie.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honneur d'Auguſte, de Domitien, de Nerva, de Marc-Aurele, de Verus, de Sept. Sévere, de Domna, de Macrin, de Néron, de Gallien.

SYNNEMENON, c'eſt le nom que donnoient les Grecs à leur troiſieme tétracorde, quand il étoit conjoint avec le ſecond, & diviſé d'avec le quatrieme. Quand au contraire, il étoit conjoint au quatrieme & diviſé d'avec le ſecond, ce même tétracorde prenoit le même nom de *diezeugmenon*. *Voyez* auſſi ce mot; *voyez* auſſi TÉTRACORDE, SYSTÊME.

SYNNEMENON DIATONOS, étoit dans l'ancienne muſique, la troiſieme corde du tétracorde *ſynnemenon* dans le genre diatonique; & comme cette troiſieme corde étoit la même que la ſeconde du tétracorde diſjoint, elle portoit auſſi le nom de *trite diezeugmenon*. *Voyez* TRITE, SYSTÊME, TÉTRACORDE.

Cette même corde dans les deux autres genres, prenoit le nom du genre où elle étoit employée, mais alors elle ne ſe confondoit pas avec la trite diézeugmenon. *Voyez* GENRE.

SYNODE d'Apollon; c'étoit une eſpece de ſociété vouée à Apollon, où l'on recevoit des gens de théâtre, appelés ſcéniques, des poëtes, des muſiciens, des joueurs d'inſtrumens: cette ſociété étoit fort nombreuſe. Nous trouvons, dans Gruter, ſoixante aggrégés au *ſynode* d'Apollon, déſignés par leurs noms & leurs ſurnoms, entre leſquels nous n'en nommerons qu'un ſeul, Marc-Aurele Septentrion, affranchi d'Auguſte, & le premier pantomime de ſon temps, qui étoit prêtre du *ſynode* d'Apollon, paraſite du même Apollon, & qui fut fort honoré par l'Empereur de charges conſidérables.

SYNŒCIES (Les), *συνοίκια*, fêtes inſtituées par Théſée en mémoire des onze bourgades de l'Attique, qu'il avoit engagées à venir habiter conjointement dans Athènes. Συνοικία ſignifie *demeurer enſemble*. Thucydide dit que depuis lors juſqu'à lui, les Athéniens ont célébré la fête χυτρόδια. Il ne faut pas s'arrêter à ſa maniere d'écrire ce mot par un χ; on ſait que c'eſt le propre du dialecte attique de mettre ſouvent un χ au lieu d'un Σ. Le Scholiaſte de Thucydide dit que cette fête étoit en l'honneur de Minerve; & le Scholiaſte d'Ariſtophan aſſure qu'on y ſaiſoit à la Paix un ſacrifice, dans lequel on ne répandoit point de ſang ſur l'autel; ces deux narrations ne ſont point incompatibles. (D. J.)

SYNTHESIS, vêtement que les Romains portoient dans les repas ordinaires & dans leur domeſtique. Dans les repas de cérémonie & dans ceux que donnoient les Empereurs, on portoit la toge.

On ſait peu de choſe ſur la *ſynthefis*. Martial (*v.* 80. 1.) nous apprend que par luxe & magnificence on en changeoit pluſieurs fois dans un repas:

Undecies una ſurrexti, zoile, cœna,
Et mutata tibi eſt ſynthefis undecies.

On peut conjecturer que c'étoit une tunique à fleurs que l'on ne ſerroit point avec une ceinture, & avec laquelle il eût été indécent de paroître en public. Suétone reproche cette indécence à Néron (*c.* 51. *n.* 3.): *circa cultum, habitumque adeo pudendus, ut plerumque ſynthefinam indutus prodierit in publicum*. Xiphilin faiſant le même reproche appele la *ſynthefis* une tunique à fleur (63.): *ſenatores in florea tunicula*, χιτώνιον, *ſindoneque cultu circumpoſito, ſalutabat*.

SYNTHRONE des dieux d'Égypte, c'eſt-à-dire, partiſipant au même trône que les dieux d'Égypte. *Synthrone* eſt formé de *συν*, avec, & de θρόνος, le trône.

L'Empereur Hadien donna ce ſurnom à ſon favori Antinous, lorſqu'il le mit au rang des dieux. *Voyez* ANTINOÜS.

SYNTONIQUE ou DUR. Outre le genre *ſyntonique* d'Ariſtoxene, appelé auſſi *diatono-diatonique*, Ptolémée en établit un autre par lequel il diviſe le tétracorde en trois intervalles: le premier d'un ſemi-ton majeur, le ſecond, d'un ton majeur; & le troiſieme, d'un ton mineur. Ce diatonique dur ou *ſyntonique* de Ptolémée nous eſt reſté, & c'eſt auſſi le diatonique unique de Dydime; à cette différence près, que Dydime

Digitized by Google

ayant mis ce ton mineur au grave, & le ton majeur à l'aigu, Ptolémée renverſa cet ordre.

Il y avoit d'autres *ſyntoniques* encore, & l'on en comptoit quatre eſpece principales : ſavoir, l'ancien, le réformé, le tempéré & l'égal. Mais c'eſt perdre ſon temps & abuſer de celui du lecteur, que de le promener par toutes ces diviſions. (S.)

Pollux dans *ſon chap.* 10 *du liv.* IV. de ſon *Onomaſticon*, dit que l'harmonie *ſyntonique* étoit propre au joueurs de flûte, & c'eſt ce qui me fait ſoupçonner que cet auteur entend ici par le mot *harmonie* autant que *genre Voyez* DORIEN. (F. D. C.)

SYRACUSE en Sicile. ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ.

Le ſymbole ordinaire de cette ville eſt la Triquetre.

Ses médailles autonomes ſont :

R. en or.
C. en argent.
C. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont :

Un Bige.
Un Cheval courant.
Pégaſe volant.
Un Trépied.
Une Lyre.
L'Égide.
Un Quadrige.
Un Trige.
Un Polype.
Une Roue.
Un Dauphin.
Le Lotus.
Un Foudre ailé.
Un Cheval marin.
Un Lion paſſant.
Un Aigle éployé.
Un Trident.
Un Taureau frappant de la corne.

SYRIARQUE, grand prêtre de Syrie, celui qui étoit chargé de ſacrifier pour le bonheur de la Syrie. Il avoit ſans doute l'intendance de certains jeux, de même que l'Aſiarque, l'Alytarque, &c.

SYRIE. Jean Foix Vaillant a décrit les médailles des 27 rois de *Syrie* depuis Séleucus I, juſqu'à Antiochus XIII, dont Pompée fut vainqueur. Son ouvrage eſt intitulé *Seleucidarum imperium, &c.* Pellerin a fait ſur cet ouvrage des obſervations très-judicieuſes.

Vaillant a prouvé la ſucceſſion chronologique de ces princes, par les époques différentes marquées ſur les médailles ; avec le même ſecours il a rétabli la plupart de leurs ſurnoms, qui étoient corrompus dans les livres, ou dont on ignoroit la véritable étymologie.

Il a auſſi déterminé par le ſecours des médailles, le commencement de l'ere des Séleucides. Les meilleurs chronologiſtes le rapportoient unanimement à la premiere année de la cent dix-ſeptieme Olympiade, trois cents treize ans avant l'ere vulgaire ; mais ils ne s'accordoient point ſur le temps de l'année où cette époque avoit commencé. Vaillant la fixe à l'équinoxe du printemps, parce qu'Antioche, capitale de la *Syrie*, marquant ſes années ſur ſes médailles, y repréſenta preſque toujours le ſoleil dans le ſigne du bélier.

Les rois de Syrie dont on a des médailles ſont :

Séleucus I. *Nicator.*
Antiochus I. *Soter.*
Antiochus II. *le Dieu.*
Séleucus II. *Callinicus.*
Antiochus *Hierax.*
Séleucus III. *Céraune.*
Antiochus III. *le Grand.*
Séleucus IV. *Philopator.*
Antiochus IV. *Dieu, Épiphane, Nicéphore.*
Antiochus V. *Eupator.*
Démétrius I. *Dieu, Philopator, Soter.*
Alexandre I. *Théopator, Évergetes, Épiphane : Nicéphore*, autrement dit *Bala.*
Cléopâtre.
Démétrius II. *Dieu, Philadelphe, Nicator.*
Antiochus VI. *Épiphane, Dyoniſus.*
Teyphon, *Autocrator.*
Antiochus VII. *Évergetes.*
Alexandre II.
Séleucus V.
Antiochus VIII. *Épiphane.*
Cléopâtre & Antiochus VIII.
Antiochus IX. *Philopator.*
Séleucus VI. *Épiphane, Nicator.*
Antiochus X. *Euſebe, Philopator.*
Antiochus XI. *Épiphane, Philadelphe.*
Philippe, *Épiphane, Philadelphe.*
Démétrius III. *Philopator, Évergetes, Callinicus, Dieu, Philometor, Soter.*
Antiochus XII. *Dyoniſus, Épiphane, Philopator, Callinicus.*
Tigrane, *Roi. Roi des Rois. Roi, Dieu. Roi des Rois, Dieu. Grand roi des Rois.*
Antiochus XIII. *Épiphane, Philopator, Callinicus*, ou l'Aſiatique.

L'ancre de navire devint le ſymbole de la Syrie, ſous les Séleucides.

Devenue province romaine, la *Syrie* a fait fraper en l'honeur de Trajan, de Marc-Aurele avec Verus, de Caracalla, &c. des médailles impériales greques, ſur leſquelles ont lit CYPIAC & CYPIΩN.

SYRIENE, la déeſſe *Syriene*: il y a en Syrie, dit Lucien (en ſon traité de la Déeſſe Syriene), une ville qu'on nomme Sacrée, ou Hierapolis, dans laquelle eſt le plus grand & le plus auguſte temple de la Syrie; car, outre les ouvrages de grand prix, & les offrandes qui y ſont en très-grand nombre, il y a des marques d'une divinité préſente. On y voit les ſtatues ſuer, ſe mouvoir, rendre des oracles, & l'on y entend ſouvent du bruit, les portes étant fermées ..... Les richeſſes de ce temple ſont immenſes; car on y apporte des préſens de toutes parts, d'Arabie, de Phénicie, de Cappadoce, de Cilicie, d'Aſſyrie & de Babylone. Les portes du temple étoient d'or, auſſi-bien que la couverture, ſans parler du dedans, qui brilloit par-tout du même métal. Pour les fêtes & les ſolemnités, il ne s'en trouve pas tant nulle part. Les uns croient que ce temple a été bâti par Sémiramis, en l'honeur de Dercéto ſa mere. D'autres diſent qu'il a été conſacré à Cibele par Atis, que le premier enſeigna aux hommes les myſteres de cette Déeſſe. Mais c'étoit l'ancien temple dont on entendoit parler; pour celui qui ſubſiſtoit du temps de Lucien, il avoit été bâti par la fameuſe Stratonice, reine de Syrie. Parmi pluſieurs ſtatues des dieux, on y voyoit celle de la Déeſſe qui préſidoit au temple: elle avoit quelque choſe de pluſieurs autres déeſſes; car elle tenoit un ſceptre d'une main, & de l'autre une quenouille: ſa tête étoit couronée de rayons & coëffée de tours, ſur leſquelles on voyoit un voile comme celui de la Vénus céleſte: elle étoit ornée de pierreries de diverſes couleurs, entre leſquelles il y en avoit une ſur ſa tête qui jetoit tant d'éclat, que tout le temple en étoit éclairé la nuit; c'eſt pourquoi on lui donnoit le nom de lampe. Cette ſtatue avoit une autre merveille, c'eſt que, de quelque côté qu'on la conſidérât, elle ſembloit toujours vous regarder.

Apollon rendoit des oracles dans ce temple, mais il le faiſoit par lui-même & non par ſes prêtres. Quand il vouloit prédire, il s'ébranloit: alors ſes prêtres le prenoient ſur leurs épaules; & à leur défaut, il ſe remuoit lui-même, & ſuoit. Il conduiſoit lui-même ceux qui le portoient & les guidoit comme un cocher fait ſes chevaux tournans de çà & de là, & paſſant de l'un à l'autre, juſqu'à ce que le ſouverain prêtre l'interrogeât ſur ce qu'il vouloit ſavoir. Si la choſe lui déplait, dit Lucien, il recule; ſinon il s'avance & s'éleve quelquefois en l'air. Voilà comme ils devinent ſa volonté. Il prédit le changement des temps & des ſaiſons, & la mort même.

Apulée fait mention d'une autre maniere de rendre les oracles, dont les prêtres de la déeſſe *Syriene* étoient les inventeurs. Ils avoient fait deux vers, dont le ſens étoit: *Les bœufs atelés coupent la terre, afin que les campagnes produiſent leurs fruits.* Avec ces deux vers, il n'y avoit rien à quoi ils ne répondiſſent. Si on venoit les conſulter ſur un mariage, c'étoit la choſe même; des bœufs atelés enſemble, des campagnes fécondes. Si on les conſultoit ſur quelques terres qu'on vouloit acheter, voilà des bœufs pour les labourer, voilà des champs fertiles. Si on les conſultoit ſur un voyage, les bœufs ſont atelés & tout prêts à partir, & ces campagnes fécondes vous promettent un grand gain. Si on alloit à la guerre, ces bœufs ſous le joug ne vous annoncent-ils pas que vous y mettrez auſſi vos ennemis?

Cette déeſſe qui avoit les attributs de pluſieurs autres, étoit ſelon Voſſius, la vertu générative ou productive, que l'on déſigne par le nom de mere des dieux. *Voyez* ASTARTÉ, CYBELE, DERCÉTO, SÉMIRAMIS.

SYRIGMALIEN, ſurnom d'un des chants ou nomes propres aux flûtes, comme nous l'apprend Pollux (*Onomaſt. liv. IV. chap.* 10.): apparemment que cet air étoit compoſé des tons les plus aigus. (F. D. C.)

SYRIGMON, inſtrument de muſique des anciens, dont Athénée ne nous apprend que le nom. Il me ſemble que puiſque le mot *συριγμὸς* ſignifie ſifflement, & que le nome ſyrigmalien étoit propre aux flûtes: on en peut conclure que *ſyrigmon* étoit le nom d'une flûte très-aigue. (F. D. C.)

SYRINGÆ, lieu d'Égypte, au de là du Nil, & près de Thebes, ſelon Pauſanias, *liv. I. c. xiij.*, qui dit qu'on voyoit auprès de ce lieu un coloſſe admirable. C'eſt, ajoute-t-il, une ſtatue énorme, qui repréſente un homme aſſis: pluſieurs l'appelent le *monument de Memnon*. Car on diſoit que Memnon étoit venu d'Éthiopie en Égypte, & qu'il avoit pénétré même juſqu'à Suſe. Les Thébains vouloient que ce fût la ſtatue de Phaménophé, originaire du pays, & d'autres diſoient que c'étoit celle de Séſoſtris. „ Quoi qu'il en ſoit, pourſuit Pauſanias, Cambyſe fit briſer cette ſtatue, & aujourd'hui toute la partie ſupérieure, depuis la tête juſqu'au milieu du corps, eſt par terre, le reſte ſubſiſte comme il étoit; & tous les jours au lever du ſoleil, il en ſort un ſon tel que celui des cordes d'un inſtrument de muſique lorſqu'elles viennent à ſe câſſer „.

Strabon, *liv. XVII*, raporte ce fait comme Pauſanias: il en avoit été témoin comme lui, mais il n'étoit pas tout-à-fait ſi crédule; car il avertit que le ſon qu'il entendit, & que la ſtatue ſembloit rendre, pouvoit fort bien venir de quelques-uns des aſſiſtans. Il aime mieux en attribuer la cauſe à la ſupercherie des gens du pays, qu'à la ſtatue.

Ammien

Ammien Marcellin, *liv. XXII. ch. xv*, qui écrit *Syringes*, dit que par ce mot on déſigne certaines grotes ſouterraines pleines de détours, que des hommes, à ce qu'on diſoit, inſtruits des rites de la religion, avoient creoſés en divers lieux avec des ſoins & des travaux infinis, par la crainte qu'ils avoieot que le ſouvenir des cérémonies religieuſes ne ſe perdît.

Pour cet effet, ajoute-t-il, ils avoient taillé ſur la muraille des figures d'oiſeaux, de bêtes féroces, & d'une iofinité d'autres animaux; ce qu'ils appeloient des *lettres hiérographiques ou hiéroglyphiques*.

SYRINGE. On appeloit aociénement *ſyringe*, le ſiflet de Pan. La *ſyringe* n'avoit dans l'origine que ſept tuyaux, & par conſéquent ſept tons. Pollux raporte dans ſon *Onomasticon* que les Gaulois & les inſulaires de l'Océan ſe ſervoient beaucoup de la *syringe*.

On trouve auſſi des *syringes* à plus de ſept toyaux. Bartholio, dans le chap. 6 du liv. III. de ſon traité *De tibiis veterum*, raporte qu'on voit à Rome, ſur uo mooument du palais Farneſe, une *syringe* à onze tuyaux; les cinq premiers ſout égaux & produiſoient par conſéquent le même ton; les ſix autres étoient inégaux, & produiſoient avec les cinq premiers ſept tons différens. J'avoue que je ne conçois point l'uſage des cinq premiers tuyaux égaux, car on ne peut pas ſouffler daos deux à la fois. Ne ſeroit-il pas poſſible que ces cinq premiers tuyaux fuſſent par ſémi-tons, & que paroiſſant par conſéquent égaux par raport aux autres qui différoient d'un ton, on ſe ſoit trompé? Peut-être encore ces ciuq premiers tuyaux different par leurs diametres; alors ils peuvent donner pluſieurs tons, quoiqu'également longs.

La *syringe* étoit auſſi, ſuivant Strabon, la cinquieme & derniere partie du nom Pythien. *Voyez* PYTHIEN. (F. D. C.)

SYRINGE (la) ſert de type aux médailles des Arcadiens. Elle y repréſente un ſymbole de Pan.

SYRINGITES. Pline déſigne par ce nom une pierre ſemblable au nœud d'une paille & qui a une cavité comme elle. Ne ſeroit-ce pas un madépore fiſtuleux?

SYRINX, nymphe d'Arcadie, fille du fleuve Ladon, étoit one des plus fideles compagnes de Diane, dont elle avoit les inclinations; le dieu Pan l'ayant un jour rencontrée comme elle deſcendoit do mont Lycée, s'éforça de la rendre ſenſible à ſon amour, mais inutilement. *Syrinx* ſe mit à fuir, & Pan à la pourſuivre: déja elle étoit arivée ſur les bords du Ladoo, où ſe trouvant arrêtée, elle pria les nymphes ſes ſœurs, de la ſecourir. Pan voulut alors l'embraſſer; mais au lieu d'une nymphe, il n'embraſſa que des rnſeaux. (σύριγξ ſignifie uo rnſeau.) Il ſnupira auprès de ces roſeaux, & l'air pouſſé par les zéphirs, répéta ſes plaintes; ce qui lui fit prendre la réſolution d'en arracher quelques-uns, dont il fit cette flûte à ſept tuyaux, qui porta le nom de la nymphe.

SYRIS DIS. On lit dans une inſcriptioo recueillie par Gruter (*1016. 4.* ces mots, qui déſignent la déeſſe Syriene, Jupiter & tous les dieux qui étoient honorés d'un culte particulier chez les Syriens.

SYRITES. Pline doune ce nom à un bézoard, c'eſt-à-dire, à une pierre qui ſe formoit dans la veſſie du loup.

SYRIUS. Jupiter eſt nommé *Syrius*, parce qu'il avnit une ſtatue d'or dans le temple de la déeſſe Syriene.

SYRMA, ΣΥΡΜΑ *Σύρμα*, tunique longue, deſcendant juſqu'aux talons. Les rnis dans les tragédies portoient toujours cette tunique; ce qui prouve que les rois l'avoient portée autrefnis, comme un attribut de la royauté. Le *ſyrma* étoit néceſſaire aux acteurs tragiques, pour cacher les hauts cothurnes ſur leſquels ils étoient élevés.

Les actrices de la tragédie portoient le *ſyrma*, de même que les acteurs. Juvénal (*ſat. VIII. v.* 229.) nous l'apprend:

. . . . . *longum tu pone Thyeſta*
Syrma vel Antigones. . . . . .

Le *ſyrma* deſcendoit juſqu'aux talons, ce qui l'a fait ſurnomer *profundum* par Sidoine (*Epiſt. 8. 2.*); il traînoit même ſur la terre, comme on le voit dans Prudence, (*Psychom. v.* 362.):

Ut tener inceſſus veſtigia ſyrmate verrat.

Quoique fort longue, la tunique appelée *ſyrma* n'avoit pas uoe ampleur plus grande que l'épaiſſeur du corps; car Pollux (*Onomastic. 7. 14.*) l'appele *contracta*: *ſyrma veſtis tragica contracta est*.

SYRMÉES; c'étoient des jeux établis à Sparte, qui prenoient leurs noms du prix de ces jeux: il conſiſtoit en un ragoût compoſé de graiſſe & de miel, appelé Συρμαία.

SYROMACÉDONIENE (époque). *Voyez* ERE des SÉLEUCIDES. Cette époque eſt célebre chez les chronologiſtes, & le cardinal Noris a fait un ſavant traité ſur cette année. On appele *syromacédoniens* les Macédoniens qui s'établirent en Syrie ſnus les Séleucus.

SYROS, île.

Ses médailles autonomes ſnot:

RRR. en bronze. . . . . *Pellerin*.
O. en or.
O. en argent.

Leur type eſt un bouc.

SYRUS, nom d'un des chiens d'Actéon.

SYSTÈME, *en muſique*, eſt tout intervalle compoſé, ou que l'on conçnit compoſé d'autres

intervalles plus petits; & ces intervalles premiers, qui ſont les élémens du *ſyſtême*, s'appeloient chez les Grecs *diaſtêmes*.

Les anciens diviſoient les *ſyſtêmes* en *ſyſtêmes* particuliers & en *ſyſtêmes* généraux. Ils appeloient *ſyſtême* particulier tout compoſé d'au moins deux intervalles, tels que ſont l'octave, la quinte, la ſixte, & même la tierce.

Les *ſyſtêmes* généraux qu'ils appeloient plus communément *diagrammes*, étoient formés par la ſomme de tous les *ſyſtêmes* particuliers, & comprenoient par conſéquent tous les ſons employés dans la mélopée. C'eſt de ceux-là qu'il me reſte à parler dans cet article.

On doit juger des progrès de l'ancien *ſyſtême* par ceux des inſtrumens de muſique deſtinés à l'exécution; car ces inſtrumens acompagnant la voix & jouant tout ce qu'elle chantoit, devoient néceſſairement rendre autant de ſons différens qu'il en entre dans le *ſyſtême*. Or les cordes de ces premiers inſtrumens ſe touchoient à vide; il y falloit donc autant de cordes que le *ſyſtême* renfermoit de ſons, & c'eſt ainſi que dès l'origine de la muſique, on a pu, ſur le nombre des cordes de l'inſtrument, déterminer le nombre des ſons du *ſyſtême*.

Tout le *ſyſtême* des Grecs ne fut donc d'abord compoſé que de quatre cordes qui formoient l'acord de leur lyre ou cithare. Ces quatre ſons formoient, ſelon quelques-uns, des degrés conjoints; ſelon d'autres, ils n'étoient pas diatoniques; mais les deux extrêmes ſonoient l'octave, & les deux ſons moyens la partageoient en une quarte de chaque côté, & en un ton dans le milieu, de cette maniere:

Ut-trite diezeugmenon,
Sol-lichanos meſon,
Fa parhypate meſon,
Ut parhypate hypaton.

C'eſt ce que Boëce appele le *tétracorde de Mercure*.

Ce *ſyſtême* ne demeura pas long-temps borné à ſi peu de ſons. Chorebe, fils d'Athis, roi de Lydie, y ajouta une cinquieme corde; Hyagnis une ſixieme; Terpandre une ſeptieme, à l'imitation du nombre des planetes; & enfin Lychaon de Samos, la huitieme.

Voilà ce que dit Boëce; mais Pline témoigne que Terpandre ayant ajouté trois cordes aux quatre anciennes, joua le premier de la cithare à ſept cordes, que Simonide y en joignit une huitieme, & Timothée une neuvieme. Nicomaque le Géraſénien attribue cette huitieme corde à Pythagore, la neuvieme à Théophraſte de Piérie, puis une dixieme à Hiſtyée de Colophon, & une onzieme à Timothée de Milet, &c. Phérécrate, dans Plutarque fait faire au *ſyſtême* un progrès plus rapide; il donne douze cordes à la cithare de Mélanippide, & autant à celle de Timothée; & comme Phérécrate étoit contemporain de ce muſicien, ſon témoignage eſt d'un grand poids ſur un fait qu'il avoit, pour ainſi dire, ſous les yeux.

Mais comment pouroit-on à no certain point s'aſſurer de la vérité parmi tant de contradictions, ſoit entre les auteurs, ſoit dans la nature même des faits qu'ils raportent? Par exemple, le tétracorde de Mercure donne évidemment l'octave ou le diapaſon. Comment donc s'eſt-il pu faire qu'après l'addition de trois cordes, tout le diagramma ſe ſoit trouvé diminué d'on degré & réduit à un intervalle de *ſeptieme*? C'eſt pourtant ce que ſont entendre la plupart des auteurs anciens, & entr'autres, Nicomaque, qui dit que Pythagore trouvant tout le *ſyſtême* compoſé ſeulement de deux tétracordes conjoints, qui formoient entre leurs extrêmes un intervalle diſſonant, il le rendit conſonant en diviſant ces deux tétracordes par l'intervalle d'uo too, ce qui produiſit l'octave.

Quoiqu'il en ſoit, c'eſt du moins one choſe certaine que le *ſyſtême* des Grecs s'augmenta inſenſiblement tant en haut qu'en bas, & qu'il atteignit, & paſſa même l'étendue du diſdiapaſon, ou de la double octave (le diſdiapaſon eſt à-peu-près la plus grande étendue que puiſſe parcourir la voix humaine ſans ſe forcer; il y en a même aſſez peu qui l'entonent bien pleinement. *Voyez* DIAPASON); étendue qu'ils appelent *ſyſtema perfectum*, *maximum*, *immutatum*, le grand *ſyſtême*, le *ſyſtême parfait*, immuable par excellence, à cauſe qu'entre ces extrémités, doot l'intervalle formoit une conſonance parfaite, étoient contenues toutes les conſonances ſimples, doubles, directes & renverſées, tous les *ſyſtêmes* particuliers, & ſelon eux les plus graods intervalles qui puſſent avoir lieu daos la mélodie.

Ce *ſyſtême* étoit compoſé de quatre tétracordes, trois conjoints & un diſjoint, & d'un ton de plus qui fut ajouté au deſſous du tout pour achever la double octave, d'où la corde qui la formoit prit le nom de *proslambanomene* ou *ajoutée*. Cela n'auroit dû produire que quinze ſons dans la genre diatonique; il y en avoit pourtant ſeize. C'eſt que la diſjonction ſe faiſant ſentir tantôt entre le ſecond & le troiſieme, tantôt entre le troiſieme tétracorde & le quatrieme: il arivoit dans le premier cas, qu'après le ſon *la*, le plus aigu du ſecond tétracorde, ſuivoit en montant le ſon *ſi*, qui commençoit le troiſieme; ou bien, dans le ſecond cas, que ce même ſon *la* commençant lui-même le troiſieme tétracorde étoit immédiatement ſuivi du *ſi* bémol; car le premier degré de chaque tétracorde étoit toujours d'un ſémi-ton. Cette différence produiſoit donc un ſeizieme ton, à cauſe du *ſi* naturel qu'on avoit d'un côté, & de l'autre, le *ſi* bémol. Ces ſeize tons étoient repréſentés par dix-huit noms, c'eſt-à-dire, que l'*ut* & le *re* étaot, ou les deux derniers ſons, ou les ſons moyens du troiſieme tétracorde, ſelon ces deux différens cas de diſjonction, on don-

noit à chacun de ces deux ſons, des noms qui marquoient ces diverſes circonſtances.

Mais comme le ſon fondamental varioit ſelon le mode, il s'enſuivoit pour chaque mode dans le *ſyſtême* total, une différence du grave à l'aigu, qui multiplioit beaucoup les ſons. Car ſi les divers modes avoient pluſieurs ſons communs, ils en avoient auſſi de particuliers à chacun, ou quelques-uns ſeulement. Ainſi dans le ſeul genre diatonique, l'étendue de tous les ſons admis dans les quinze modes dénombrés par Alypius, eſt de trois octaves & un ton; & comme la différence de chaque mode à ſon voiſin étoit ſeulement d'un ſémi-ton, il eſt évident que tout cet eſpace gradué de ſémi-ton en ſémi-ton, produiſoit dans le diagramme général la quantité de trente-neuf ſons pratiqués dans la muſique ancienne. Que ſi déduiſant toutes les répliques des mêmes ſons, on ſe renferme dans les bornes d'une ſeule octave, on la trouvera diviſée chromatiquement par douze ſons différens, comme dans la muſique moderne; ce qui eſt de la derniere évidence par l'inſpection des tables miſes par Méibomius à la tête de l'ouvrage d'Alypius. Ces remarques ſont néceſſaires pour relever l'erreur de ceux qui s'imaginent, ſur la foi de quelques modernes, que toute la muſique ancienne n'étoit compoſée que de ſeize ſons.

À l'égard des genres enharmonique & chromatique, les tétracordes s'y trouvoient bien diviſés, ſelon d'autres proportions; mais comme ils contenoient toujours également quatre ſons & trois intervalles conſécutifs, de même que dans le genre diatonique, ces ſons portoient chacun dans leur genre le même nom que chaque ſon qui leur correſpondoit, portoit dans le diatonique. Les curieux pourront conſulter les tables de chacun de ces genres, que Méibomius a miſes à la tête de l'ouvrage d'Ariſtoxene; on y en trouvera ſix, une pour le genre enharmonique, trois pour le chromatique, & deux pour le diatonique, ſelon les diverſes modifications de chacun de ces genres.

Ce *ſyſtême* demeura à peu près dans cet état juſqu'à l'onzieme ſiecle, où Gui d'Arezzo y fit des changemens conſidérables. Il ajouta dans le bas une nouvele corde, qu'il appela *hypoproslambanomene*, & dans le haut un cinquieme tétracorde qu'il appela le *tétracorde* des *ſuraiguës*. Outre cela, il inventa, dit-on, le bémol, néceſſaire pour diſtinguer le *ſi*, deuxieme note d'un tétracorde conjoint avec le *ſi* du même tétracorde diſjoint; c'eſt-à-dire, qu'il fixa cette ſignification de la note *b.* que S. Grégoire, avant lui, avoit déja aſſignée à la note *ſi*. Car puiſqu'il eſt certain que les Grecs avoient, depuis long-temps, ces mêmes conjonctions & diſjonctions de tétracordes & par conſéquent des ſignes pour en exprimer chaque degré dans ces deux différens cas, il s'enſuit que ce n'étoit pas un nouveau ſon introduit dans ce *ſyſtême* par Gui, mais ſeulement un nouveau nom qu'il donnoit à ce ſon, réduiſant ainſi à un même degré ce qui en faiſoit deux chez les Grecs.

(*Extrait de la nouvele Diplomatique des Bénédictins*).

Avant de paſſer aux diverſes formes de T, obſervons on uſage ſingulier des anciens. Il conſiſtoit à ſupprimer cette lettre, ſuivie d'une conſone „.

„ Marius Victoriu cite en preuve: *Poſquam res Aſiæ*, mis au lieu de *poſtquam*. On la ſupprimoit auſſi quelquefois, ſuivie d'une voyele. Par exemple, dans le maouſcrit 758. de S. Germain-des-Prés, fol. 79w. on lit *poſillum*, au lieu de *poſt illum*. Ces prononciations méritent d'autant plus d'être remarquées, qu'elles n'influent pas ſeulement ſur la langue latine, & celles qui en ſont ſorties; mais ſur l'écriture des manuſcrits & des diplômes, toujours intéreſſans par le bon ou le mauvais uſage qu'on en peut faire „.

„ Des monumens, dont l'antiquité ne ſauroit goere être inférieure au troiſieme ſiecle, renferment des C, ſurmontés d'une bâre, & de vrais C en la place des T. Qui ſait, dit le ſénateur Buonaroti, ſi ce n'eſt pas de cette ſorte de T, qu'eſt venu leur changement eo C. conſtaté par tant de manuſcrits, & d'inſcriptions antiques? Au moins, ſeloo lui, ne doit-on pas s'en prendre à la prononciation ſeule „.

„ En fait d'écriture curſive, les *t*, dont la tête eſt ſéparée du tronc, annoncent ordinairement la plus haute antiquité, comme du cinquieme ſiecle, ou du ſixieme au moins, lorſque leur montant fort exhauſſé ne porte pas ſur une petite baſe en forme d'ᔕ couchée & renverſée „.

„ Le changement du C eu T, quoique plus rare, ne laiſſe pas d'être aſſez fréqueot dans quelques manuſcrits & notament dans le miſſel de Gellone. Nous n'en citerons qu'un exemple, pris des cérémonies du baptême: *Et inſuflat ſacerdus ter viribus in aqua*, pour *ſacerdos tribus vicibus* „. *Voyez* C.

„ On peot diviſer en ſix grandes ſéries les T des manuſcrits, des marbres & des médailles. La premiere grande ſérie deſtioée à ceux qu'une traverſe coupe ou diviſe, débute par des caraćteres très-antiques. 1°. en croix, 2°. en croix de S. André, 3°. droites, traverſées vers le haot, 4°. eo *th* ſaxoo, 5°. en ϑ, 6°. formées de courbes, 7°. irrégulieres, 8°. en Ɛ, 9°. en E, 10°. en y grec; 11. tiraut ſur l'*y* grec, &c „.

„ Les têtes ou les baſes portées plus d'un côté que de l'autre caractériſent la deuxieme ſérie; 1°. en Γ, 2° en S carrée, 3°. en C carré, 4°. dont la traverſe eſt également portée des deux côtés, 5°. en G, &c. 6°. en 7, 7°. à tête courbe du même côté, & large, 8°. étroite, 9°. haſte inclioée. La durée de cette ſérie s'étend depuis le premier ſiecle juſqu'au dixieme, auquel on peut rapeler ſur-tout la ſous-ſérie 8e „.

„ La troiſieme grande ſérie ſe diſtingue par une tête enfoncée ou courbe. 1°. en Y, 2°. concave en deſſous, 3°. en deſſus, en deſſous, 4°. en deſſus, le cootraire, &c. 5°. ᔕ, haſte détachée, 6°. jointe tranchée, 7°. ſans baſe, 8°. celle-ci terminée eo volute vers la gauche, 9°. tête plus courbée du même côté, 10°. coovexe par le haut „.

„ La quatrieme peu ou point tranchée, à traverſe plate ou peu courbée convient beaucoup mieux aux anciens temps, même avant l'ere vulgaire, qu'aux bas ſiecles. 1°. eo ſens divers, 2°. irrégulierе avec des enfoncemens, 3°. inclinée vers la gauche, 4° haſte penchée vers la droite, 5°. avec baſe, 6°. traverſe disjointe, 7°. unie, 8°. tranchée par uo bout, 9°. baſe étendue &c. 10°. vers la gauche, 11°. courbée „.

„ La cinquieme ſe réduit aux T ordinaires; la premiere ſous-ſérie fiuit par des rondeurs, 2°. tranchée avec élégance, 3°. obliquement, 4°. en croiſſant, 5°. maſſivemeut, 6°. en griſe, 7°. en triangle, 8°. évaſée au pied &c. 9°. traverſe à bouts rabatus, 10°. T triangulaires, 11°. extenſion preſque droite de traverſe vers la baſe, 12°. en S, 13°. haſte ſingulièrement coupée ou terminée. La premiere ſous-ſérie eſt plus ancieoe que l'ere vulgaire d'un ſiecle, la deuxieme ſe voit dans les deux d'après, les troiſieme & quatrieme aox deuxieme & troiſieme; les ſuivantes au moyen âge; les quatre dernieres aux bas temps „.

„ La ſixieme grande ſérie n'admet que les *t* minuſcles, dont les premiers remonteot pour le moins au quatrieme ſiecle. 1°. En C ſurmonté d'uoe horizontale, 2°. en Z, 3°. haſte droite recourbée, 4°. traverſe en ᔕ, 5°. haſte terminée de même, 6°. tête irréguliere, 7°. *t* gothique, 8°. croiſé „.

Le T ſe trouve quelquefois employé à la place de L. *Voyez* cette lettre.

Mais avant un nom, le T. ſignifioit *Titus* ou *Tullius*.

Placé au deſſus des ſénatus-conſultes, il annonçoit que les tribuns les avoient approuvés... *Veteribus ſcitis*, dit Valere Maxime, *ſubſcribi ſolebat, eaque nota ſignificabatur ita tribunos quoque cenſuiſſe*.

T étoit auſſi uoe note numérale des Romains, qui ſignifioit 160, témoin ce vers:

T quoque centenos & ſexaginta tenebit.

Un tiret placé au deſſus le faiſoit valoir 160,000. Chez les Grecs T' avec une ſorte d'accent aigu placé en haut, valoit 300: ſi l'accent étoit en bas T, il valoit 100 fois 300, ou 300,000.

Iſidore (1. 23.) dit que ſur les liſtes des ſoldats la lettre Θ miſe à côté des noms déſignoit les morts, & la lettre T les vivans... *T. nota in capite verſiculi poſita ſuperſtitem deſignabat*.

Reineſius (*Variar. lection.* 1. 7.) a démontré que les copiſtes ont défiguré ce paſſage en ſubſtituant un T au Y, ou *u* majuſcule des Grecs, dont ils ont trop écarté & rabatu les branches. De même que le Θ initial de Θάνατος, *mort*, & pris des Grecs, marquoit les morts; de même auſſi les vivans devoient être déſignés par l'initiale d'on mot grec; ce mot eſt Υγιὴς, *ſauvé* ou *ſauf*.

Rutgerſius (*Variar. Lectiun.* 5. 17.) inſiſte poor le T, & il le prend pour l'initiale du mot grec τηρῶ, *je conſerve*.

TA, une des quatre ſyllabes avec leſquelles les Grecs ſolfioient la muſique.

TAAUT, ou *TAAUTUS*, ou *Thot*, étoit, ſelon Sanchoniaton, un des deſcendans des Titans, & le même qu'Hermès Triſmégiſte. C'eſt lui, dit-il, qui le premier inventa les lettres. Huet dit que les Phéniciens, peuple uniquement adoné au trafic, adoroient Mercure ſous ce nom. *Voyez* MERCURE-TRISMÉGISTE.

TABA, en Syrie. ΤΑΒΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en argent..... *Pellerin*.

O. en or.

RR. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont:

Les bonets des Dioſcures.

Un caducée entre les bonets des Dioſcures.

Cette ville a fait fraper une médaille greque en l'honeur d'Hadrien.

TABÆ, en Carie. ΤΑΒΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze..... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques, en l'honeur de Domitien, de Domitia, de M. Aurele, de Caracalla, de Gallien, des Céſars Caius & Lucius, de Plotine, de Gallien.

Des lettres numérales placées du côté de la tête, les font diſtinguer des médailles de Syrie.

TABALA, en Lydie. ΤΑΒΑΛΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville, ſont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques, ſous l'autorité de ſes préteurs, en l'honeur de Commode, de Caracalla, de Macrin.

TABELLA. *Voyez* TABLETES.

TABELLARII, meſſagers & écrivains des percepteurs des tributs.

TABELLIONES, notaires, officiers qui dreſſoient les actes.

TABERNA, ce mot a été employé dans la géographie pour déſigner certains lieux où les voyageurs s'arrêtoient, où il y avoit une hôtélerie ou un cabaret, & ſi quelquefois il s'eſt formé des villes dans ces ſortes d'endroits, elles en ont pris leur nom; ainſi *Taberna*, aujourd'hui Rheinzsbern; un autre *Taberna* eſt Bergzabern, fortereſſe qui aſſuroit une des principales gorges de la montagne des Voſges; c'eſt à celle-ci qu'Adrien de Valois raporte le *Taberna* d'Auſone. *Tres-taberna*, Faverne à l'entrée des Voſges; l'Italie & l'Epire avoient auſſi des villes de ce même nom.

Enfin les Romains ont appelé ainſi quelques places frontieres, à cauſe des tavernes qui s'y établirent pour la commodité des troupes. (*D. J.*)

TABERNA, *Pila*. Horace entend par *taberna*, non ſeulement ce que nous appelons une *taverne*, mais toutes ſortes de boutiques où les gens oiſifs s'aſſembloient pour converſer, & pour apprendre des nouveles. Les Grecs appeloient ces boutiques λέσχαι. Le même poëte déſigne par *pila*, les boutiques des libraires, parce que ces boutiques étoient ordinairement autour des piliers des édifices publics; c'eſt pourquoi Catulle joint enſemble *taberna* & *pila*.

Salax taberna, voſque contubernales,
A pileatis nona fratribus pila.

„ Infâme boutique, & vous qui l'habitez, & qui vous tenez au neuvieme pilier, à compter depuis le temple des jumeaux, ſi connus par le bonet romain qu'ils portent ſur la tête „. (*D. J.*)

TABERNA, OFFICINA, APOTHECA, trois mots qui ont une ſignification différente chez les Latins. *Officina*, eſt proprement l'âtelier où les ouvriers fabriquoient leurs ouvrages; *apotheca*, le magaſin où on les vendoit en gros, & *taberna*, où ils ſe débitoient en détail. C'étoit un uſage fort ancien à Rome, de fermer les boutiques dans un deuil public; ainſi au raport de Tite-Live, lorſque l'on eut appris le traité hon-

Digitized by Google

teux des fourches Caudines, *Taberna circa forum clauſa*.

Taberna meritoria; hôtélerie à Rome qu'Alexandre-Sévere acorda aux Chrétiens, pour y conſtruire une égliſe ſelon Euſebe.

Tabernæ argentariæ, les boutiques des banquiers que Tarquin l'ancien fit conſtruire autour du *forum*; celles des libraires étoient dans la rue nommée *Argilete*, contre le palatin, & c'eſt pour cela que Martial les appele *argiletanas tabernas*.

Tabernæ novæ, étoient des boutiques de bouchers ſous les décemvirs. C'eſt auprès de cet endroit que Virginius égorgea ſa fille, pour la ſouſtraire à l'infâme paſſion d'Appius: *Ad tabernas quibus nunc novis eſt nomen*, dit Tite-Live. On y mit depuis des banquiers, après les avoir fait reconſtruire, ce qui les fit appeler *Novæ*.

Tabernæ nivariæ, étoient des glacieres où l'on conſervoit la glace pendant toute l'année, pour faire rafraîchir le vin.

TABERNACULIS (*Faber aug. a*). Ouvrier faiſeur de tentes pour l'empereur. (*Muratori Theſ. inſcript.*)

TABERNACULUM capere, expreſſion conſacrée dans les fonctions des augures, c'étoit diviſer le ciel; ce qui ſe faiſoit de cette maniere: l'augure aſſis & revêtu de la robe appelée *toga auguralis*, ou *trabea*, ſe tournoit du côté de l'Orient, & déſignoit avec ſon bâton augural que l'on nommoit *lituus*, une partie du ciel. Cette partie s'appeloit *templum*, & cette maniere de diviſer le ciel, s'exprimoit ainſi: *Tabernaculum capere*. On ſe mettoit toujours pour cette cérémonie, dans un lieu découvert, & où rien n'arrêtoit la vue. Il falloit que tout ſe paſſât ſelon les regles, & s'il y avoit quelque choſe de vicieux, on le marquoit par cette expreſſion: *tabernaculum non erat rite captum*, ce qui obligeoit à recomencer: *Quod C. Curtius*, dit Tite-Live, *qui comitiis eorum præfuerat, parum recte tabernaculum cepiſſet*. (4. 7.)

TABERNARIÆ comœdiæ, comédies où l'on introduiſoit les gens de la lie du peuple. On appeloit ces pieces comiques, *tabernariæ*, parce qu'on y repréſentoit des tavernes ſur le théâtre. Feſtus nous apprend que ces pieces tavernieres étoient mêlées de perſonages de condition, avec ceux de la lie du peuple; ces ſortes de drames tenoient le milieu entre les farces, *exodia*, & les comédies: elles étoient moins honêtes que les comédies, & plus honêtes que les exodies. (*D. J.*)

TABERNARII, marchands en détail. (*Cicer. pro Flacco c. 8.*)

TABITI. Hérodote (*L. IV. c. 59.*) dit que les Scythes donnoient ce nom à Veſta, qui étoit leur principale divinité.

TABLE DU SOLEIL. „ Nous voyons, dit M. Paw, (*T. 2. pag. 110.*) que les Éthiopiens ont toujours entretenu, par raport aux afaires de la religion, un commerce très-étroit avec les Égyptiens; ils venoient même une fois par an chercher la chaſſe de Jupiter-Ammon à Thebes, & la portoient vers les limites de l'Éthiopie où l'on célébroit une fête qui a ſûrement donné lieu à la tradition ſinguliere de l'*Héliotrâpeze*, ou de la *table du ſoleil*, où les dieux venoient manger. Quand Homere aſſure dans l'Iliade (*Lib. 1.*) que Jupiter alloit de temps en temps en Éthiopie, pour y aſſiſter à un grand feſtin, cela prouve bien que ce poëte avoit ouï parler vaguement de la proceſſion qui partoit tous les ans de Thebes ou de la grande Dioſpolis, où l'on portoit réellement la ſtatue de Jupiter vers l'Éthiopie, comme on le ſait par Diodore & par Euſtathe. (*Diod. lib. 2. . . . . Euſtat. in Iliad. pag. 128.*)

Au reſte, c'eſt reculer la *table du ſoleil* trop vers le Sud, que de la placer dans le Méroé, comme a fait Hérodote, ou au delà, comme a fait Solin; car on dit que cette proceſſion n'employoit que douze jours pour aller & pour revenir en ſuivant un chemin différent de celui qui cotoyoit le Nil à l'Orient. On ne peut en ſix jours aller, par quelque chemin que ce ſoit, de Thebes dans le Méroé, où il exiſtoit d'ailleurs auſſi un temple de Jupiter-Ammon; (*Plin. lib. VI, cap. 29.*) & ce fait contribue encore à prouver que la religion des Éthiopiens & des Égyptiens, n'étoit, dans ſon origine, qu'un ſeul & même culte; mais qui eſſuya chez le dernier de ces peuples, quelques changemens en un long laps de ſiecles „.

Pomponius Mela (3. 9.) fait mention de cette *table*.

TABLE iſiaque. *Voyez* ISIAQUE.

TABLE chronologique. *Voyez* CHRONOLOGIQUE.

TABLE des olympiades. *Voyez* OLYMPIADES, & meſure du TEMPS.

TABLE des loix, *Æs*, *table* ſur laquelle on gravoit chez les Romains la loi qui avoit été reçue. On affichoit cette *table* dans la place publique; & lorſque la loi étoit abrogée, on ôtoit l'affiche, c'eſt-à-dire, cette *table*. De là ces mots, *fixit legem, atque refixit*. Ovide déclare que dans l'âge d'or, on n'affichoit point des paroles menaçantes gravées ſur des *tables* d'airain.

. . . . . *Nec verba minantia fixo*
Ære ligabantur . . . . . .

Dans la comédie de *trinummus* de Plaute, un plaiſant dit qu'il vaudroit bien mieux graver le nom des auteurs des mauvaiſes actions, que les édits. (*D. J.*)

TABLE. Les Romains étalerent une grande magnificence dans les *tables* dont ils ornerent leurs ſalles & leurs autres apartemens; la plupart étoient faites d'un bois de cédre, qu'on tiroit du mont Atlas; ſelon le témoignage de Pline (*L. XIII. c. 15.*): *Atlas mons peculiari proditur ſylva; conſi-*

nes ei Mauri, quibus plurima arbor cedri, & menſarum inſania, quas fœmina viris contra margaritas regerunt. On y employoit encore quelquefois un bois beaucoup plus précieux, *lignum citrum*; qui n'eſt point notre bois de citronier, mais d'un arbre beaucoup plus rare, que nous ne conoiſſons pas, & qu'on eſtimoit ſingulièrement à Rome. Il falloit être fort riche pour avoir des *tables* de ce bois; celle de Cicéron lui coûtoit près de deux mille *nummus*; on en vendit deux entre les meubles de Gallus Aſinius, qui monterent à un prix ſi exceſſif que, s'il en faut croire le même Pline, chacune de ces *tables* auroit ſuffi pour acheter un vaſte champ. *Voyez* CITRONIER.

L'excès du prix des tables romaines, provenoit encore des ornemens dont elles étoient enrichies. Quant à leur ſoutien, celles à un ſeul pied ſe nommoient *monopodia*, celles ſur deux pieds, *bipedes*, & celles ſur trois pieds *tripedes*; les unes & les autres étoient employées pour manger; mais les Romains ne ſe ſervoient pas, comme nous, d'une ſeule *table* pour tout le repas, ils y en avoient communément deux; la premiere étoit pour tous les ſervices de chair & de poiſſon; enſuite on ôtoit cette *table*, & l'on apportoit la ſeconde ſur laquelle on avoit ſervi le fruit; c'eſt à cette ſeconde *table* qu'on chantoit & qu'on faiſoit des libations. Virgile nous apprend tout cela dans ces deux vers de l'Énéide, où il dit:

Poſtquam prima quies epulis, menſæque remotæ,
Crateras magnos ſtatuunt, & vina coronant.

Les Grecs & les Orientaux étoient dans le même uſage. Les Hébreux même dans leurs fêtes ſolemnelles & dans leurs repas de ſacrifice avoient deux *tables*; à la premiere, ils ſe régaloient de la chair de la victime, & à la ſeconde ils donnoient à la ronde la coupe de bénédiction, appelé la *coupe de louanges*.

Pour ce qui regarde la magnificence des repas des Romains, & le nombre de leurs ſervices, nous en avons parlé ſous ces deux mots. Autant la frugalité étoit grande chez les premiers Romains, autant leur luxe en ce genre fut outré ſur la fin de la république; ceux même dont la *table* étoit meſquine, étaloient aux yeux des convives toute la ſplendeur de leurs buffets. Martial (*Lib. IV, epigram. 78*) ſe plaint agréablement de cet étalage au milieu de la mauvaiſe chere de Varus.

Ad cænam nuper Varus me forte vocavit;
Ornatus dives, parvula cœna fuit.
Auro, non dapibus oneratur menſa; miniſtri
Apponunt oculis plurima, pauca gulæ.
Tunc ego; non oculos, ſed ventrem paſcere veni,
Aut appone dapes, Vare, vel auſer opes.

J'ai parlé ci-deſſus des *tables* des Romains, à un, à deux & à trois pieds, mais je devois ajouter que leur forme fut très-variable; ils en eurent de carrées, de longues, d'ovales, en fer à cheval, &c. toujours ſuivant la mode. On renouvela, ſous le regne de Théodoſe & d'Arcadius celle des *tables* en demi-croiſſant, & on les couvroit, après avoir mangé, d'une eſpece de courte-pointe ou de matelas, pour pouvoir coucher deſſus, & s'y repoſer. Le luxe des ſeigneurs de la cour du grand Théodoſe & de ſes fermiers, méritoit bien la cenſure de Saint Chryſoſtôme. „ On voyoit, dit-il, après de la *table* ſur laquelle on mangeoit, un vaſe d'or que deux hommes pouvoient à peine remuer, & quantité de cruches d'or rangées avec ſymmétrie. Les laquais des convives étoient des jeunes gens, beaux, bien faits, auſſi richement vêtus que leurs maîtres, & qui portoient de larges braies. Les muſiciens, les joueurs de harpes & de flûtes amuſoient les conviés pendant le repas. Il n'y avoit pas, à la vérité, d'uniformité dans l'ordre des ſervices, mais tous les mets étoient fort recherchés; quelques-uns commençoient par des oiſeaux farcis de poiſſon haché, & d'autres donnoient un premier ſervice tout différent. En fait de vins, on vouloit celui de l'île de Thaſos, ſi renomé dans les auteurs grecs & latins. Le nombre des paraſites étoit toujours conſidérable à la *table* des grands & dens gens riches; mais les dames extrêmement parées en faiſoient le principal ornement. (*D. J.*)

TABLEAU. *Voyez* PEINTURE.

TABLEAU votif, *TABULA VOTIVA*. C'étoit la coutume chez les Romains, pour ceux qui ſe ſauvoient du naufrage, de repréſenter dans un *tableau* tous leurs malheurs. Les uns ſe ſervoient de ce *tableau* pour toucher de compaſſion ceux qu'ils rencontroient dans leur chemin, afin de réparer par leurs charités les pertes que la mer leur avoit cauſées. Juvenal nous l'apprend:

. . . . Fracta rate naufragus aſſem
Dum rogat, & picta ſe tempeſtate tuetur.

„ Pendant que celui qui a fait naufrage me demande la charité, & qu'il tâche de ſe procurer quelques ſecours, en faiſant voir le triſte *tableau* de ſon infortune „.

Pour cet effet, ils pendoient ce *tableau* à leur cou, & ils en expliquoient le ſujet par des chanſons accommodées à leur miſere. Perſe dit plaiſamment à ce ſujet:

. . . . Cantet ſi naufragus, aſſem
Protulerim? Cantas, cum fracta te in trabe pictum
Ex humero portes? . . . ., Sat. I. vers. 88.

„ Donnerois-je l'aumône à un homme qui chante, après que les vents ont mis ſon vaiſſeau en pieces? Ne chantes-tu pas toi-même dans

le même temps que ce *tableau* qui eſt à ton cou, te repréſente parmi les débris de ton naufrage?„

Les autres alloient conſacrer ce même *tableau* dans le temple du dieu auquel ils s'étoient adreſſés dans le péril & au ſecours duquel ils croyoient devoir leur ſalut.

Cette coutume devint plus générale, les avocats voulurent s'en ſervir dans le bâreau, pour toucher les juges par la vue de la miſere de leurs parties & la dureté de leurs ennemis. „ Je n'approuverai pas, dit Quintilien (*lib. VI. c. I.*), ce que l'on faiſoit autrefois, & ce que j'ai vu pratiquer moi-même; lorſque l'on mettoit au deſſus de Jupiter un *tableau* pour toucher les juges par l'énormité de l'action qu'on y avoit dépeinte „.

TABLES (nouveles). *Voyez* TABULÆ NOVÆ.

TABLETES de cire. *Voyez* CIRE. J'ajouterai à cet article quelques obſervations de Winckelmann ſur les *tabletes* trouvées à Herculanum & ſur quelques autres.

„ Ce que je dirai au ſujet des *palimpſeſtes*, ou des *tabletes* ioduites de cire, ſervira de ſupplément à ce qu'on a dit ſur les manuſcrits en papier. On y écrivoit les premieres penſées, pour pouvoir les éfacer ou les changer à volonté ſur la cire, & cette opération ſe faiſoit avec un inſtrument arondi par un bout, & dont la tranche étoit aigue. On en voit un en nature dans le cabinet de Portici, & un autre eſt exprimé dans une peinture. Il y a parmi les antiquités du cabinet de Dreſde pluſieurs de ces prétendues *tabletes* de cire; elles ſont aſſez grandes, atachées enſemble avec des courroies, & l'on y remarque encore quelques caracteres anciens: j'ignore d'où elles vienent & commeot elles ont trouvé place dans ce cabioet. Mais avant que de partir pour l'Italie, je les regardois déja pour ce qu'elles ſont, c'eſt-à-dire, pour une ſourberie grôſſiere; & je crois pouvoir en dire autant de celles qui, ſi je ne me trompe, ſe voient dans la bibliotheque du collége de Thoro, dans la Pruſſe Polonoiſe. Il me ſemble l'avoir lu autrefois dans le *Conſpectus Reipub. litter.* de Heumann. Il o'eo eſt pas de même de celles que j'ai vues à Herculanum. Ce ſont de véritables *tabletes* de l'eſpece que j'ai entrepris de décrire; elles ſont garnies par les bords d'une feuille épaiſſe d'argent, mais le bois en eſt réduit en cendres. Ces fragmens n'oot été trouvés que depuis que M. Martorelli a dooné ſon ouvrage; ſans cela il ne lui auroit pas été permis de douter que les *tabletes* de cire avoient été en uſage beaucoup plutôt que dans les temps poſtérieurs des Grecs & des Romains, comme il le prétend dans les notes de ſon ouvrage. Mais voulant, contre toute évidence, ſoutenir le perſonage de ſceptique, & même aller plus loin qu'aucun de l'anciene ſecte, les raiſons ne font ſur lui aucune impreſſion „ &c.

„ Il n'étoit pas d'uſage chez les anciens Grecs d'écrire ſur des *tabletes*, comme M. Martorelli oſe le ſoutenir, mais bien chez les Perſes, & il corrige (*Thecæ Calamariæ.* p. 63.), il le faut avouer, avec aſſez de ſuccès un paſſage d'Élien (*Var. hiſt. lib. XIV., c. 12.*) où cet auteur parle de l'occupation des rois de Perſe dans leurs voyages. Ce paſſage, de la maniere qu'on l'a lu & entendu juſqu'à préſent, eſt outrageant pour ces rois. Car cet écrivain dit que ces princes n'avoient point d'autres occupatioos en voyage, que de graver avec un petit cooteau ſur des *tabletes* de tilleul pour ſe déſennuyer, & qu'eo général ils ne liſoient jamais rien de ſérieux, & oe penſoient à rien de grave & digne de leur emploi. Il faut avouer que, comme on lit trop précipitament les auteurs anciens, & qu'on n'examine pas aſſez à food les choſes qui peuvent nous choquer, ſurtout lorſqu'on les lit ſans quelqu'objet particulier, ce paſſage, où je ne ſoupçonois poiot de faute daos le texte, m'avoit donné d'autant plus à penſer, qu'oo eſt obligé d'avoir une idée très-différente de pluſieurs rois de Perſe, dont on oous a tranſmis l'hiſtoire. M. Martorelli, par uo très-petit chaogement dans les derniers mots de ce paſſage, & par l'addition d'un ſeul mot, lui donne uo ſens tout autre & bien plus coovenable. Il lit: *ἢ ἰ γυναῖον τι καὶ λόγου ἄξιον βυλόμενοι γράψῃ*, c'eſt-à-dire, que les rois de Perſe oe portoient point de livres avec eux, mais qu'ils préparoient eux-mêmes leurs *tabletes* dans leur char, pour avoir quelque choſe de ſérieux à lire (j'entends aux autres) qui fût le fruit de leurs propres réflexions, toutes les fois qu'ils pouvoient s'occuper de quelque choſe de bon & de curieux „.

„ M. Martorelli coovieot dans les additions à ſa *Reg. Tech. calam.*, que les *tabletes* en cire pour écrire ont été en uſage chez les Romaios & les Grecs, dans les derniers temps des empereurs; parce qu'il a trouvé un paſſage dans les actes du ſecond concile de Nicée (*Act. 4. conc. Nic. II, tom. 8, p. 854, tit. C. edit. Venet.*), qui y eſt relatif, & qui, dans la vérité n'eſt pas autrement déciſif. Il avoit déja fait remarquer dans le corps même de ſon ouvrage, que cette façon d'écrire étoit propre aux Romains; & que dès les temps les plus anciens, ils en avoient fait uſage (*Reg. Thec. cal. p. 124.*); témoin ce que dit Tite-Live, que l'alliance des Romains & des Albins, du temps des Horaces & des Curiaces, avoit été écrite ſur des *tabletes* de cire „.

„ L'abbé Lebœuf, dans uo mémoire ſur cette matiere, inſéré dans le recueil de l'académie des belles lettres, prouve inviociblemeot que l'uſage d'écrire ſur des *tabletes* de cire, loin d'avoir ceſſé avec le cinquieme ſiecle, a été pratiqué plus ou moins dans tous les ſiecles ſuivans, & même dans le dernier ſiecle.

L'abbé Châtelain, de Nutre-Dame de Paris, témoigne qu'en 1692 les *tabletes* du chœur de S. Martin de Savigoy, au diocèſe de Lyon, qui étoit une maiſon d'anciens religieux de Clugny, étoient de cire verte, & qu'on écrivoit deſſus

avec

avec un ſtylet d'argent. La même choſe eſt atteſtée pour la fin du même ſiecle, à l'égard de la cathédrale de Rouen, par le ſieur Lebrun des Marettes, auteur du Voyage liturgique, compoſé alors & imprimé en 1718, à la réſerve qu'on n'écrivoit le nom des officiers qu'avec un ſimple poinçon. Peut-être que cet uſage ne ſubſiſte plus aujourd'hui à Rouen; mais il y étoit encore en vigueur en 1722; car Lebœuf y vit alors les officiers de la ſemaine courante écrits *in tabulis* ſur de la cire.

Les *tabletes* des Romains étoient preſque comme les nôtres, excepté que les feuillets étoient de bois, d'où leur vint le nom *tabella*, c'eſt-à-dire, *parva tabula*; elles contenoient deux, trois ou cinq feuillets; & ſelon le nombre de ce ſeoillets, elles étoient appelées *diptycha*, à deux feuillets; *triptycha*, à trois feuillets; *penteptycha*, à cinq feuillets; celles qui avoient un plus grand nombre de feuillets ſe nommoient *polyptycha*. Les anciens écrivoient ordinairement les lettres d'amour ſur des *tabletes*, & la perſone à qui on avoit écrit la lettre amoureuſe, faiſoit réponſe ſur les mêmes *tabletes* qu'elle renvoyoit, comme nous l'apprenons de Catulle, *ode* 43.

TABLETES, les Latins appeloient *pegmata*, ou *plutei*, les *tabletes* des bibliotheques, ſur leſquelles on plaçoit les livres.

Cicéron écrit à Atticus, (*Ep. 8. l. IV.*) en lui parlant de ſa bibliotheque. La diſpoſition des *tabletes* eſt très-agréable, *nihil venuſtius quam illa tua pegmata*. On avoit coutume de ranger dans un même lieu tous les ouvrages d'un auteur, avec ſon portrait. Quant au terme *plutei*, Juvénal s'en eſt ſervi dans ſa ſeconde ſatyre, *vers* 7, où il ſe moqua de ceux qui veulent paroître ſavans, par la beauté, & la grandeur d'une bibliotheque: car, dit-il, entr'eux, celui-là paſſe pour le plus ſavant, dont la bibliotheque eſt ornée d'un plus grand nombre de figures d'Ariſtote & de Pittacus.

. . . . . *Nam perfectiſſimus horum eſt,*
Si quis Ariſtotelem ſimilem; vel Pittacon emit,
Et jubet archetypos pluteum ſervare Cleanthas.
(*D. J.*)

TABLINUM, *tabulinum* & *tabularium*, grêfe, lieu où l'on dépoſoit les actes publics, près du temple de Saturne. Servius, expliquant le vers 502 du deuxieme livre des Géorgiques,

Infamumque forum, aut populi tabularia vidit:

dit expreſſément: *Populi tabularia, ubi actus publici continentur*. Pline (35. 2.) s'explique de même: *Tablina codicibus implebantur, & monumentis rerum in magiſtratu geſtarum.*

C'étoit encore chez les magiſtrats des premiers temps une chambre près de l'*atrium*, où ils renfermoient les regiſtres des dépenſes de leur magiſtrature. Feſtus nous l'apprend: *Tablinum proximum atrium locus, quo antiqui magiſtratus in ſuo imperio tabulas rationum habebant.*

On donne au mot *tablinum* différentes autres ſignifications. Quelques philologues diſent que c'eſt un lieu orné de tableaux; d'autres aſſurent que c'eſt ſimplement un lieu lambriſſé de ménuiſerie, & de planches.

TABULA luſoria, *aleatoria*, ou *latruncularia*. Table à jouer, damier, trictrac, ou jeu d'échec. Cette table étoit de bois, de forme carrée, plus longue que large, avec des rebords, afin que les dés ne tombaſſent point, & ſemblable en tout à nos trictracs, à cela près qu'elle étoit toute d'une piece, & ne ſe plioit pas en deux. Les deux côtés étoient marqués par des lignes, & on y jouoit avec des dés, appelés *tali*, ou avec de certaines figures qu'on arrangeoit comme nos échecs.

Martial (*XIV.* 17.), diſtingue expreſſément les deux faces de la *tabula luſoria*, celle où l'on jouoit aux dés, & l'autre où l'on jouoit avec des pieces de deux couleurs.

Hic (in prima facie) *mihi bis ſeno numeratur teſſera puncto,*
Calculus hic (in altera facie) *gemino diſcolor hoſte perit.*

TABULÆ, ſe prend pour toutes ſortes de pieces, de titres, de papiers, &c.

Tabulæ accepti & expenſi, le livre des comptes, regiſtre que chaque pere de famille étoit obligé d'avoir, où l'on écrivoit les recettes & les dépenſes. Cicéron l'appele auſſi *codex accepti expenſi*. L'accuſateur dans les crimes de péculat & de concuſſion, demandoit que les livres de comptes fuſſent préſentés.

TABULÆ ceritum. *Voyez* CÆRITES.

TABULÆ Cenſoriæ, réglement ou tarif du cenſeur, ſur la maniere de lever les impôts dans les provinces.

TABULÆ novæ, nouveaux regiſtres qui ſe donnoient par l'autorité publique, pour faire perdre aux créanciers leurs dettes. C'eſt un remede auquel la république romaine ſe vit forcée d'avoir ſouvent recours, lorſque le peuple écraſé par les vexations des riches & des uſuriers, étoit ſur le point de ſe ſoulever; il falloit pour l'apaiſer anéantir les dettes, & c'eſt ce qu'on faiſoit en publiant de nouveles tables ou regiſtres, *novæ tabulæ*, qui n'étoient autre choſe qu'une banqueroute que faiſoit l'état. Le premier qui donna l'exemple de cet uſage fut Valerius frere de Publicola, qui ayant été fait dictateur, peu après l'expulſion des rois, ouvrit, *pour calmer une ſédition*, l'avis de remettre les dettes contractées par le peuple: *oportere, ad conciliandos vulgi animos*, dit Denis d'Halicarnaſſe, *pauperibus debita remitti*; cependant cet avis ne fut point ſuivi dans cette occaſion, & les riches eurent le crédit de le faire échouer; mais on fut contraint d'y revenir lors de la retraite du peuple ſur le mont ſacré, & les

députés qu'on y envoya, lui promirent l'abolition des dettes, *qui ſolvendo non ſunt, eis omnibus as alienum remitti æquum cenſemus.*

Tabulæ picta, tableau, ouvrage d'un peintre; parce que les anciens peignoient ſur des tabletes de bois: *ſigna & tabulas pictas*, dit Salluſte, *vaſa celata mirari.*

Tabulæ teſtamentaria, ſur leſquelles on écrivoit les teſtamens, prirent leur nom des tabletes de cire, dont on ſe ſervoit dans les premiers temps. Depuis, elles furent faites des différentes matieres, mais toujours d'une figure carrée, qui leur fit conſerver le premier nom qu'elles portoient. On en employoit pluſieurs pour écrire un teſtament, & le teſtateur les envelopoit d'un cordon de lio, ſur lequel il appliquoit ſon cachet; après cela, il les dépoſoit entre les mains d'un ami, d'un notaire, ou dans uo temple, ou entre les mains des veſtales, ainſi que fit Auguſte, au raport de Suétone: *depoſitumque apud ſe virgines veſtales protulerunt.* Après la mort du teſtateur, on ouvroit le teſtament par devant le préteur, avec certaines formalités.

Tabulæ triumphales, étoient des tabletes que les triomphateurs dépoſoient au Capitole, & qui contenoient le détail de leurs exploits, en vers ſaturnins, appelés ainſi de l'anciene ville de Saturne en Italie. C'étoient des vers ſans meſure & ſans cadence, qui n'étoient point différens de la proſe. Ainſi, dans le tableau expoſé par Acilius Glabrion, on liſoit: *fundit, fugat, proſternit maximas legiones.*

Tabulæ in veſtibus. Sous le Bas-Empire, on déſignoit par ce mot des morceaux de pourpre on de brocard couſus ſur les habillemens, pour les orner & les enrichir. Les Grecs les appeloient ταβλία. Ils avoient toutes ſortes de formes, ſeloo le caprice des ouvriers. On en voit de ronds ſur les tuniques des dapiferes peints au ſiecle de Conſtantin, que l'on a trouvé près de S. Jean de Latran. *Voyez* Dapiferes.

Anaſtaſe (*in Leone III.*), fait mention de ces *tabulæ... præclarus pontifex fecit in circuitu altaris beati Petri apoſtoli tetravela rubea holoſerica alethina habentia tabulas, ſeu orbiculos de chryſoclavo depictos diverſis hiſtoriis.* Ces *tabulæ* étoient des compartimens de broderie hiſtoriés, & raportés ſur les tapiſſeries.

Tabulario castr. (*a*). On lit dans une inſcription, recueillie par Gruter (584. 1.) ces mots, qui déſignent un gréfier, *tabularius*, celui qui tient les regiſtres d'un camp. *Voyez* Tablinum.

Tabularium. *Voyez* Tablinum.

Tabularius, gréfier, inſpecteur prépoſé à quelque partie d'adminiſtration, ſoit des biens publics, ſoit des biens des particuliers.

Tachygraphie ou Tachéographie, l'art d'écrire avec rapidité, & par notes. *Voyez* Notes. Ce mot eſt compoſé da ταχὺς, *vite*, & de γραφὴ, *écriture*. On appele quelquefois cet art *Brachygraphie*, de βραχὺς, *court*, & de γραφὴ, *écriture*.

Tacita, déeſſe du ſilence (du latin *tacere*, ſe taire). Elle fut créée par Numa Pompilius, qui jugea cette divinité auſſi néceſſaire à l'établiſſement da ſon oouval état, que la divinité qui fait parler. *Voyez* Silence.

Numa eo fit une dixieme Muſe, avec laquelle il aſſuroit avoir de fréquens entretiens politiques, de même qu'avec la nymphe Égérie.

Tacite, *Marcus Claudius Tacitus Auguſtus.*
Ses médailles ſont:
RR. en or.
RR. en argent bas ou billon.
RRR. en médaillons de bronze.
RRR. en M. B.
C. en P. B.
RR. en M. B. d'Égypte.
R. en P. B.

Tactique (la) & la phalange, avoient été inventées par la dieu Pan, ſelon Polienus (*ſtratag. lib.* 1. c. 2. *pag.* 14 *anonym. de incred. c.* 11.)

La *tactique* des Grecs. *Voyez* Armée.

Tadia, famille romaine, dont on a des médailles.
RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

Tadmor. *Voyez* Palmyre.

Tadorne. „ Les animaux, dit M. Paw (*tom. I. p.* 151), qui vivent de poiſſon, avoient été ſans exception défendus aux prêtres, & quelques-uns l'étoient auſſi au peuple, comme cette loutre du Nil, qu'oo voit repréſentée deux fois ſur la moſaique de Paleſtrine, & qu'on ſait avoir été ſacrée dans toutes les provinces, où l'on s'abſtenoit auſſi de la *tadorne*, qui eſt une eſpéce de canard, qne beaucoup d'auteurs ont confondu mal-à-propos avec l'oie, & ce qui eſt bien pis, avec l'autruche, comme l'antiquaire Spon. L'amour extrême de la *tadorne* pour ſes petits, dont les Égyptient ont parlé, paroît une pure allégorie, & leurs prêtres eo avoieot imaginé de ſemblables en bien ou mal au ſujet de tous leurs animaux, afin de pouvoir exprimer avec quelque facilité dans le caractere hiéroglyphique les vices & les vertus des hommes. Quoique les canards en général dévorent la frai du poiſſon, la *tadorne* fait néanmoins infiniment plus de dégâts dans les étangs & les rivieres où elle pêche preſqua toujours, au point qu'on l'a nommée caſtor ou loutre volante, ce qui a ſuffi pour la faire rejeter du régime ſacerdotal, & on en a eu des motifs particuliers pour transférer cette obſervance dans le régime du peuple, quoiqu'on n'y eût pas transféré cella qui concernoit les pélicans, qui oe ſont dans ce pays-là que des oiſeaux de paſſage „.

Tæda, *tada* en botanique, eſt le pin des montagnes converti en une ſubſtance graſſe.

Rai, Daléchamp, Cluſius & Parkinſon, ont, je crois, raiſon de penſer que le mot *tæda* eſt homonyme, & ſignifie quelquefois le bois gras & réſineux, πεύκη, du pin que l'on brûle en forme de torche; & quelquefois une eſpece particuliere d'arbre, que Théophraſte n'a point connu. On tire de la partie inférieure du pin des montagnes, qui eſt près de la racine, des morceaux de bois réſineux, dont on ſe ſert pour alumer du feu, & pour éclairer dans pluſieurs endroits de l'Allemagne; la ſéve ſe jetant ſur la racine, cauſe une ſuffocation, par le moyen de laquelle l'arbre ſe convertit en *tæda*. Le ſapin & le méleſe, ſe convertiſſent quelquefois en *tæda*; mais cela eſt aſſez rare; car c'eſt une maladie particuliere au pin des montagnes.

L'uſage que l'on faiſoit des morceaux de *tæda* pour éclairer, fut cauſe que l'on donna le même nom à toutes ſortes de flambeaux, & ſur-tout au flambeau nuptial. Auſſi le mot *tæda* ſe prend-il dans les poëtes pour le *mariage*. Catulle appele un heureux mariage, *felices tædæ*; & Séneque, nomme *tæda*, l'épithalame ou la chanſon nuptiale. Ariſténéte, dans ſa deſcription des noces d'Aoucès & de Cydippé, dit qu'on mêla de l'encens dans les flambeaux nuptiaux, afin qu'ils répandiſſent une odeur agréable avec leur lumiere.

Δαὶς ou δᾷς ſignifie proprement un *flambeau* ou une *torche*, de δαίω, j'alume; d'où eſt venu le latin *tæda*, comme de δασσὸν, *teſcum*, δῖνος, *tinus*. On appeloit ainſi une torche faite de pluſieurs petits morceaux de bois réſineux, atachés enſemble, & enduits de poix. Pline ſe ſert du mot *tæda* pour déſigner un arbre de l'eſpece du pin. On tiroit les *tædæ* du *picus*, du pin, *& ex omnibus* δᾳδοφόροις, c'eſt-à-dire, *de tous les arbres tédiferes*.

TÆNARE. *Voyez* TÉNARE.

TÆNIA, eſt l'eſpece de ceinture que les femmes plaçoient au deſſous du ſein, pour ſerrer leur tunique, & qu'il faut ſoigneuſement diſtinguer de la *zona*, toujours miſe vers les hanches. La *tænia* étoit la même ceinture que le *ſtrophium*. (*Polluc. onomaſtic.* 7. 65.)

TAGE, riviere d'Eſpagne, qui rouloit autrefois des pailletes d'or avec ſon ſable. *Tagus*, dit Pline (*l. IV. c.* 22.) *auriferis arvis celebratur*.

TAGÈS fut le premier qui enſeigna aux Étruriens, ou Étruſques, la ſcience des aruſpices & de la divination. Les uns le diſent fils de Génius, & petit-fils de Jupiter. D'autres, comme Cicéron (*Liv. II de la divination*), raportent qu'un laboureur paſſant un jour la charue ſur un champ du territoire de Tarquinie, & faiſant un ſillon fort profond, tout d'un coup il ſortit du ſillon un certain *Tagès*, qui lui parla; que ce *Tagès*, ſuivant ce qui eſt écrit dans les livres des Étruriens, avoit le viſage d'un enfant, mais la prudence d'un vieillard; que le laboureur, ſurpris de le voir, ſe récria d'admiration; que quantité de monde s'aſſembla autour de lui, & qu'en peu de temps toute l'Étrurie y accourut; qu'alors Tagès s'étoit mis à parler en préſence d'une infinité de gens, qui avoient recueilli avec ſoin toutes ſes paroles, & les avoient miſes enſuite par écrit; & que tout ce qu'il avoit dit, étoit le fondement de la ſcience des aruſpices. À ce récit, le ſenſé philoſophe ajoute ces paroles; „ y a-t-„ il quelqu'un d'aſſez peu de ſens pour croire, „ qu'en creuſant un ſillon, il en ſoit ſorti, je „ ne ſais ſi je dois dire, un dieu, ou un hom-„ me? Si c'étoit un dieu, pourquoi contre l'ordre „ de la nature, s'étoit-il caché ſous terre, afin „ que, venant à être découvert par le ſoc d'une „ charue, il ſe manifeſtât aux hommes? Ne pou-„ vnit-il pas leur donner des préceptes d'un lieu „ plus élevé? Que ſi c'étoit un homme, com-„ ment a-t-il pu vivre enfoncé dans la terre; & „ où avoit-il pu apprendre ce qu'il a enſeigné „ aux hommes? „

Tagès introduiſit auſſi la coutume d'expoſer une tête d'âne ſur les bornes des champs & des terres, pour en écarter les malheurs.

Sur un tombeau étruſque trouvé à Corneto, près de l'anciene Tarquinia, on voit un génie ailé, enfant apuié ſur un *pedum*, entre deux ſerpens, qui s'élevent contre lui, & s'entretenant avec une femme. Vinckelmann y reconoît *Tagès* avec la nymphe Bigoé, à cauſe du *pedum*, qui déſigne le champ où il eſt né, & des ſerpens qui déſignent l'art des aruſpices, inventé par *Tagès*. On ne ſait trop pourquoi Gori a reconu *Tagès* dans un enfant de bronze placé dans la galerie de Florence, & qui n'a d'autre attribut qu'une bulle, atachée au cou.

TAIGETES, montagnes de la Laconie, où les femmes du pays alloient célébrer les orgies.

TAIGETES eſt auſſi le nom que Virgile donne à une des plêiades, fille d'Atlas. Elle fut aimée de Jupiter, qui la rendit mere d'Himiere & de Lacédémon.

TAILLE du calcul. Cette opération eſt une des plus ancienes de la chirurgie; on voit par le ſerment d'Hippocrate qu'on la pratiquoit de ſon temps; mais on ignore abſolument la maniere dont elle ſe faiſoit. Aucun auteur n'en a parlé depuis lui juſqu'à *Celſe*, qui donne une deſcription exacte de cette opération. L'uſage s'en perdit dans les ſiecles ſuivans, & au commencement du ſeizieme, il n'y avoit perſone qui osât la pratiquer, du moins ſur les grands ſujets.

TALÆDITES, ταλαϑίτης, exercices gymniques des Grecs, inſtitués en l'honneur de Jupiter Talétien, ou ταλάϑιος.

TALAIRE eſt la même divinité qu'Hilaire. *Voyez* HILAIRE.

TALAIRES, *talaria*, nom que l'on donne aux ailes que Mercure porte aux talons, & qu'on apele auſſi *talonieres*. Comme il eſt le meſſager des dieux, les poëtes ont feint qu'ils lui avoient donné des *talaires*, afin de faire leurs meſſages

plus vîte. Au revers d'une médaille d'Antinoüs, on voit un pégaſe avec Mercure, ayant ſes *talaires* & ſon *caducée*. (*D. J.*)

TALARINI en Sicile.

Les médailles autonomes de ce peuple ſont :

Unique en bronze . . , ... *Torrem.*

O. en or.

O. en argent.

TALASSION. } étoit un jeune romain, non
TALASSIUS. } moins recomandable par ſa valeur, que par ſes autres vertus. Lorſque les Romains enleverent les Sabines, quelques-uns d'entre le peuple, amis de *Talaſſius*, ayant trouvé une jeune ſabine, d'une beauté parfaite, la réſerverent pour le jeune romain, & la conduiſirent chez lui, en criant à ceux qui vouloient la leur ôter, c'eſt pour *Talaſſius*. Son mariage fut très-heureux : il fut pere d'une belle & nombreuſe famille, en ſorte qu'après ſa mort, on ſouhaitoit aux gens mariés le bonheur de *Talaſſius*. Bientôt on en fit un dieu du mariage, que les Romains invoquerent, comme les Grecs Hyménée. Plutarque raporte une autre origine du mot *Talaſſius* : „ Pourquoi, dit-„ il, chante-t-on dans les noces *Talaſſius* ? Eſt-ce „ à cauſe de l'apprêt des laines, exprimé par ce „ mot *Talaſſia* ; car quand on introduit la nou-„ vele épouſe, on étend une toiſon ; elle porte „ une quenouille & un fuſeau, & elle borde de „ laine la porte de ſon mari ? „

Τάλαρος ou Τάλανος déſigne une corbeille, dans laquelle on mettoit les pelotons de laine.

TALAUS, roi d'Argos, & pere d'Adraſte, perdit la courone & la vie, par les artifices d'Amphiaraus. *Voyez* AMPHIARAÜS, EURYALE.

TALENT. *Voyez* MONOIES & POIDS, pour connoître les évaluations de Romé De l'iſle.

Celles qui ſuivent, ſont de M. Pauſton dans ſa *Métrologie*.

Le plus connu eſt le *talent* attique, qui ſe diviſoit en deux, le grand & le petit talent. Le premier étoit de 80 mines, & le ſecond de 60, qui revienent de notre monoie à 3259 livres pour le grand, & à 2444 livres pour le petit. Le talent de Cyrene & celui d'Égypte, étoient le double de celui d'Attique, & le talent euboïque, plus petit que le dernier. Les Romains ſe ſervirent du talent attique.

TALENT babylonien, monoie anciene de l'Égypte & de l'Aſie.

Il valoit 7500 liv. monoie actuele de France, ſelon M. Pauſton.

Il valoit en monoie des mêmes pays :

1 ½ *talens* de Moyſe.
ou 1 ½ Cintar.
ou 60 mines de Moyſe.
ou 144 grands céſephs.
ou 150 onces d'or.
ou 300 dariques.
ou 900 tétraſtateres.
ou 1800 diſtateres.
ou 2400 héxadrachmes.
ou 3600 tétradrachmes.

TALENT Babylonien, ancien poids de l'Aſie & de l'Égypte.

Il valoit en poids de France 68 livres $\frac{4}{100}$, ſelon M. Pauſton.

Il valoit en poids des mêmes pays.

1 ½ *talent* de Moyſe.
ou 1 ½ cintar.
ou 60 mines de Moyſe.
ou 144 mines talmudiques.
ou 150 rotules.
ou 900 tétraſtateres.
ou 1800 onces.
ou 2400 héxadrachmes.
ou 3600 tétradrachmes.
ou 14400 drachmes.

TALENT de Moyſe, monoie anciene de l'Égypte & de l'Aſie.

Il valoit 6250 liv. monoie actuele de France ſelon M. Pauſton.

Il valoit en monoie des mêmes pays.

1 ¼ cintar.
ou 50 mines de Moyſe.
ou 120 grands céſephs.
ou 125 onces d'or.
ou 250 dariques.
ou 750 tétraſtateres.
ou 1500 diſtateres.
ou 2000 héxadrachmes.
ou 3000 tétradrachmes.

TALENT de Moyſe, ancien poids de l'Aſie & de l'Égypte.

Il valoit en poids de France, 57 liv. $\frac{5}{100}$, ſelon M. Pauſton.

Il valoit en poids des mêmes pays.

1 ½ cintar.
ou 50 mines de Moyſe.
ou 120 mines talmudiques.
ou 125 rotules.
ou 750 tétraſtateres.
ou 1500 onces.
ou 2000 hexadrachmes.
ou 3000 tétradrachmes.
ou 12000 drachmes.

TALENT attique d'or, poids & monoie des Grecs.

Il valoit en meſures de France . . . . . en poid . . . . . 547 liv. $\frac{50}{100}$. & en monoie de France, ſelon M. Pauſton . . . . . 60000 liv.

Il valoit en poids & monoie des Grecs.

10 *talens* attiques & euboïques.
ou 600 mines attiques.
ou 3000 ſtateres d'or:
ou 60000 drachmes.

TALENT attique & euboïque, poids & monoie des Grecs.

Il valoit en meſures de France . . . . . en poidss . . . . . 54 liv. $\frac{50}{100}$. & en monoie de France . . . . . 6000 liv.

Il valoit en poids & monoie des Grecs.

60 mines attiques.
ou 300 ſtateres d'or,
ou 6000 drachmes.

TALÈS. On ne trouve plus à Rome le portrait en marbre de ce ſage, qui eſt deſſiné dans le recueil de Fulvius Urſinus.

TALET ou TALETON, c'étoit un édifice conſacré au ſoleil, ſur le ſommet de la montagne de Taigette en Laconie. Dans ce temple on ſacrifioit au ſoleil plus d'une ſorte de victimes, mais particuliérement des chevaux.

TALETES en Laconie. *Voyez* ΛΟΓΓΟΣ ΤΑΛΗΤΩΝ.

TALISMANS. On attribuoit à la vertu & aux influences des *taliſmans* tous les prodiges qu'opéroit Apollonius de Tyane; & quelques auteurs ont même avancé que ce magicien étoit l'inventeur des *taliſmans*; mais leur origine remonte bien plus avant dans l'antiquité. Quelques-uns en attribuent l'origine à un Jachis, qui fut l'inventeur des préſervatifs, que les Grecs appeloient φυλακτήρια, des remedes cachés contre les douleurs; des ſecrets contre les ardeurs du ſoleil, & contre les influences de la canicule. Ce Jachis vivoit, ſelon Suidas, ſous Sennyès, roi d'Égypte. D'autres attribuoit cette origine à Nécepſos, roi d'Égypte, qui étoit poſtérieur à Jachis, & qui vivoit cependant plus de 200 ans avant Salomon. Auſone, dans une lettre à Saint Paulin, a dit:

Quidque magos docuit myſteria vana Necepſos.

Le commerce de ces *taliſmans* étoit fort commun du temps d'Antiphanes, & enſuite du temps d'Ariſtophane. Ces deux auteurs font mention d'un Perthanus & d'un Eudamus, fabricateurs de préſervatifs de ce genre. On voit dans Galien & dans Marcellus Empiricus, quelle confiance tout le monde avoit dans leur vertu. Pline dit, qu'on gravoit ſur des émerandes des figures d'aigles & de ſcarabées; & Marcellus Empiricus attribue beaucoup de vertus à ces ſcarabées pour certaines maladies, & en particulier pour le mal des ieux. Ces pierres gravées ou conſtellées, étoient autant de *taliſmans*, où l'on ſaiſoit entrer les obſervations de l'aſtrologie. Pline, en parlant du jaſpe qui titre ſur le vert, dit que tous les peuples d'Orient le portoient comme un *taliſman*. L'opinion commune étoit, dit-il ailleurs, que Milon de Crotone ne devoit ſes victoires qu'à ces ſortes de pierres, qu'il portoit dans les combats, & à ſon exemple les athletes avoient ſoin de s'en munir. Le même auteur ajoute qu'on ſe ſervoit de l'hématite contre les embûches des barbares, & qu'elle produiſoit des effets ſalutaires dans les combats. Auſſi les gens de guerre en Égypte, au raport d'Élien, portoient des figures de ſcarabées pour fortifier leur courage; & la grande foi qu'ils y avoient, venoit de ce que ces peuples croyoient que le ſcarabée, conſacré au ſoleil, étoit la figure animée de cet aſtre, qu'ils regardoient comme le plus puiſſant des dieux, ſelon Porphyre. Trébellius Pollion raporte que les Macriens révéroient Alexandre le Grand d'une maniere ſi particuliere, que les hommes de cette famille portoient la figure de ce prince gravée en argent dans leurs bagues, & que les femmes la portoient dans leurs ornemens de tête, dans leurs braſſelets, dans leurs anneaux & dans les autres pieces de leurs ajuſtemens; juſque-là même, que de ſon temps, ajoute-t-il, la plupart des habillemens des dames de cette famille en étoient encore ornés; parce que l'on diſoit que ceux qui portoient ainſi la tête d'Alexandre en or ou en argent, en recevoient du ſecours dans toutes leurs actions: *quis dicuntur juvari in omni actu ſuo, qui Alexandrum expreſſam vel auro geſtitant vel argento.*

Cette coutume n'étoit pas nouvele chez les Romains, puiſque la bulle d'or que portoient au con les généraux ou conſuls, dans la cérémonie du triomphe, renfermoit des *taliſmans*. *Bulla*, dit Macrobe, *geſtamen erat triumphantium, quam in triumpho pra ſe gerebant, incluſis intra eam re-*

mediis, quæ crederent adverſus invidiam valentiſſima. On pendoit de pareilles bulles au cou des enfans, pour les défendre des génies mal-faiſans, ou les garantir d'autres périls, *ne quid obſit*, dit Varron : & Aſconius Pedianus, ſur un endroit de la premiere Verrine de Cicéron, où il eſt mention de ces bulles, dit qu'elles étoient ſur l'eſtomac des enfans, comme un rempart qui les défendoit, *ſinus communiens pectuſque puerile*, parce qu'on y renfermoit des *taliſmans*. Les gens de guerre portoient auſſi des baudriers conſtellés.

Les *taliſmans* les plus acrédités étoient ceux des Samothraces, ou qui étoient fabriqués ſuivant les regles pratiquées dans les myſteres de Samothrace. C'étoit des morceaux de métal, ſur leſquels on avoit gravé certaines figures d'aſtres, & qu'on enchâſſoit communément dans les bagues. Il s'en trouve pourtant beaucoup, dont la forme & la grôſſeur font voir qu'on les portoit d'une autre maniere. Pétrone raporte qu'une des bagues de Trimalcion étoit d'or, & chargée d'étoiles de fer, *totum aureum, ſed plane ferreis veluti ſtellis ferruminatum*. Et Pithou convient que c'étoit un anneau ou un *taliſman*, fabriqué ſuivant les myſteres de Samothrace. Trallien, deux ſiecles après, en décrit de ſemblables qu'il donne pour des remedes naturels & phyſiques, φυσικὰ, à l'exemple, dit-il, de Galieo, qui en a recomandé de pareils. C'eſt au livre IX de ces traités de médicine, ch. 4 à la fin, où il dit, que l'on gravoit ſur de l'airain de Cypre un lion, une lune, & une étoile, & qu'il n'a rien vu de plus efficace pour certains maux. Le même Trallien cite une autre phylactere contre la colique; on gravoit ſur un anneau de fer à huit angles ces mots, φεῦγε, φεῦγε, ὦ χολὴ, ἐπιμηδαλὶς σε ζητῶ, c'eſt-à-dire, *fuis, fuis, malheureuſe bile, l'alouette te cherche*. Et ce qui prouve que l'on fabriquoit ces ſortes de préſervatifs ſous l'aſpect de certains aſtres, c'eſt ce que ce médecin ajoute à la fin de l'article : il falloit, dit-il, travailler à la gravure de cette bague au 17 ou 21 de la lune.

La fureur que l'on avoit pour les *taliſmans*, ſe répandit parmi pluſieurs ſectes d'hérétiques chrétiens, comme on le voit dans Tertullien, qui la reproche aux Marcionites, qui faiſoient métier, dit-il, de vivre des étoiles du créateur : *nec hoc rubeſcentes de ſtellis creatoris vivere*. Peut-être cela doit-il s'entendre de l'aſtrologie judiciaire en général. Il eſt beaucoup plus certain que les Valentiniens en faiſoient grand uſage, comme le prouve leur *abracadabra*, preſcrit par le médecin *Serenus Sammonicus*, qui étoit de leur ſecte, & par leur *abraſax*, dont l'héréſiarque Baſilides lui-même fut l'inventeur. *Voyez* ABRACADABRA, ABRASAX.

Des catholiques donnerent dans ces ſuperſtitions. Marcellus, homme de qualité & chrétien du temps de Théodoſe, dans un recueil de remedes qu'il adreſſe à ſes enfans, décrit ce *taliſman*. Un ſerpent, dit-il, avec ſept rayons, gravé ſur un jaſpe enchâſſé en or, eſt bon contre les maux d'eſtomac, & il appele ce phylactere un remede phyſique : *ad ſtomachi dolorem remedium phyſicum ſit, in lapide jaſpide exculpe draconem radiatum, ut habeat ſeptem radios, & claude auro, & utere in collo*. Ce terme de phyſique fait entendre que l'aſtrologie entroit dans la compoſition de l'ouvrage. *Mem. de l'académie des inſcriptions, tom. XI, pag. 355. & ſuiv.*

On y croyoit encore ſous le regne de nos rois de la premiere race; car au ſujet de l'incendie général de Paris en 585, Grégoire de Tours raporte une choſe aſſez ſinguliere, à laquelle il ſemble ajouter foi, & qui rouloit ſur une tradition ſuperſtitieuſe des Pariſiens : c'eſt que cette ville avoit été bâtie ſous une conſtellation qui la défendoit du l'embraſement, des ſerpens & des ſouris; mais qu'un peu avant cet inceodie, on avoit, en fouillant une arche d'un pont, trouvé un ſerpent & une ſouris d'airaio, qui étoient les deux *taliſmans* préſervatifs de cette ville. Ainſi ce n'étoit pas ſeulement la conſervation de la ſanté des particuliers, c'étoit encore celle des villes entieres, & peut-être des empires qu'on attribuoit à la vertu des *taliſmans*; & en effet le *palladium* des Troyens, & les boucliers ſacrés de Numa étoient des eſpeces de *taliſmans*.

Les Arabes, fort adonés à l'aſtrologie judiciaire, répandirent les *taliſmans* en Europe, après l'invaſion des Mores en Eſpagne; & il n'y a pas encore deux ſiecles qu'on étoit infatué en France.

On diſtingue en général trois ſortes de *taliſmans*; ſavoir les aſtronomiques; on les connoît par les ſignes céleſtes ou conſtellations que l'on a gravées deſſus, & qui ſont acompagnées de caracteres intelligibles.

Les magiques qui portent des figures extraordinaires, des mots ſuperſtitieux, & des noms d'anges inconnus.

Enfin les mixtes ſur leſquels on a gravé des ſignes céleſtes & des mots barbares, mais qui ne renferment rien de ſuperſtitieux, ni aucun nom d'anges.

Quelques auteurs ont pris pour des *taliſmans* pluſieurs monumens rhuniques, ou du moins ceux dont les inſcriptions ſont en caracteres rhuniques, ou gothiques, parce qu'il eſt de notoriété, que les nations ſeptentrionales, lorſqu'elles profeſſoient le paganiſme, faiſoient grand cas des *taliſmans*. Mais Heder a montré que les médailles de ces caracteres ne ſont rien moins que des *taliſmans*.

Il ne faut pas confondre non plus avec des ſicles ou des médailles hébraïques, véritablement antiques, certains *taliſmans*, & certains carrés, compoſés de lettres hébraïques toutes numérales, que l'on appele *ſigilla planetarum*, dont ſe ſervent les tireurs d'horoſcopes, & les diſeurs de bonne aventure, pour faire valoir leurs myſteres; non plus que d'autres figures magiques, dont on trouve les modeles dans Agrippa, & qui portent des noms & des caracteres hébraïques. (*Science des médailles, tom. I. p. 308.*) (*D. J.*)

TALISSON, Nom des prêtres des faux dieux en Pruſſe & en Poméranie. Les *taliſſons* & les ligaſtons faiſoient des eſpeces d'oraiſons funebres des morts dans leurs funérailles, & les louoient des larcins, des impuretés & des autres crimes qu'ils avoient commis pendant leur vie. Puis regardant au ciel, & criaot qu'ils voyoient le mort voler en l'air à cheval, & revêtu d'armes brillantes, & paſſer au l'autre monde avec une grande ſuite, ils abuſoient les peuples. On ne ſait ſi les *taliſſons* c'étoient la même choſe que les ligaſtons, & ſi c'étoit deux noms différens que l'on donnoit aux mêmes impoſteurs, ou ſi leurs fonctions ou leurs charges étoient diſtinguées.

TALONIERES, *talaria*, chauſſure de Mercure, à laquelle il y avoit des ailes. *Voyez* TALAIRES.

TALPIUS, fils d'Eurytus. *Voyez* MOLIONIDES.

TALTHYBIUS, étoit un héraut qu'Agamemnon avoit amené avec lui au ſiége de Troye. Hérodote dit qu'il avoit un temple ou une chapelle à Sparte: c'étoit apparemment ſur ſon tombeau. Selon Pauſanias, ce *Talthybius* fit éprouver ſa colere aux Lacédémoniens & aux Athéniens, pour avoir violé le droit des gens en la perſone des hérauts, qui étoient venus demander aux Grecs terre & eau, de la part du roi Darius. Le châtiment des Lacédémoniens fut général; & parmi les Athéniens, Miltiade fils de Cimon, eut ſa maiſon raſée pour avoir conſeillé à ſes concitoyens de faire périr ces hérauts lorſqu'ils vinrent à Athènes.

TALUS, qu'Ovide nomme *Perdix*, étoit fils de Perdix, ſœur de Dédale. D'autres le nomment encore Acalus ou Galus. Il fit en peu de temps de ſi grands progrès dans les beaux arts, ſous la conduite de ſon oncle, qu'il inventa, dit-on, pluſieurs inſtrumens utiles, tels que la ſcie, le tour, la roue dont ſe ſervent les potiers de terre, &c. Des inventions ſi utiles donnerent de la jalouſie à Dédale; & de peur que ſa réputation ne fût un jour obſcurcie par celle de ſon neveu, il le fit périr ſecrétement. La fable dit qu'il le précipita du haut de la citadelle de Minerve, & que cette déeſſe, qui favoriſe les beaux arts, le reçut au milieu des airs, & le changea en perdrix. Voilà pourquoi, dit Ovide, la perdrix n'oſe s'élever dans ſon vol, & qu'elle va toujours près de terre, où elle fait ſon nid; c'eſt que ſon ancienne chûte lui fait toujours craindre les lieux hauts. *Voyez* DÉDALE.

TALUS. *Voyez* OSSELETS.

TAMADÉRE, champ ſitué dans le plus bel endroit de l'île de Cypre. Les habitans l'avoient conſacré à Vénus, & réuni au domaine de ſon temple. Au milieu étoit un arbre, dont les feuilles & les fruits étoient d'or. C'eſt-là que Vénus cueillit les trois pommes, qu'elle donna à Hippomene pour vaincre Atalante. *Voyez* ATALANTE.

TAMASIUS crater, coupe d'or, fabriquée en Cypre à Témeſe ou *Tamaſius*. (*Euſtathi. Odyſſ. A. p. 3.*)

TAMBOUR, avec bſguetes. *Voyez* SUMPHONEIA.

TAMBOUR de baſque, ou *tympanum*. *Voyez* ce mot.

TAMIRAS étoit de Cilicie, & fort ſavant dans l'art des aruſpices. On eut recours à lui pour le rétabliſſement du temple que Cinyras avoit conſacré à Vénus dans Paphos. On avoit même réglé que les deſcendans de Cinyras & ceux de Tamiras préſideroient enſemble aux cérémonies: mais les deſcendans de Tamiras abandonerent bientôt leur part à la famille royale, qui reſta ſeule en poſſeſſion do ſacerdoce. Héſychius fait cependant mention de certains prêtres de l'île de Cypre, nommés *Tamirada*.

TAMIS. *Voyez* PAIN des anciens.

TAMPILUS, ſurnom de la famille BÆBIA.

TAMUZUS, ou TAMMEZUS, étoit un dieu des Syriens, qu'on croit le même qu'Adonis.

TAMYRIS, poëte & muſicien célebre en Grece. Platon a feint, d'après les principes de la métempſychoſe, que ſon âme étoit paſſée dans le corps d'un roſſignol.

TANAGRA, fille d'Éole, ou ſelon d'autres, de l'Aſope, donna ſon nom à la ville de Tanagre en Béotie: elle eut une vie ſi longue, que ſes voiſins ne la nommoient plus que Grée, c'eſt-à-dire, la vieille, nom qui paſſa à la ville: car Homere dans ſon dénombrement, ne lui en donne point d'autre. On voyoit à *Tanagre* le tombeau d'Orion, & le mont Cérycius, où l'on diſoit que Mercure avoit pris naiſſance. Les Tanagréens paſſoient pour les plus religieux peuples de la Grece, en ce qu'ils avoient bâti leur temple dans un lieu ſéparé du commerce des hommes, où il n'y avoit point de maiſons, & où l'on n'alloit que pour adorer les dieux. *Voyez* PROMACHUS, TRITON.

TANAGRÆ, en Béotie. TANA & TA.

Les médailles autonomes de cette ville, ſont:

RRR. en argent..... *Pellerin*.

RRRR. en bronze..... *Eckhel*.

O. en or.

Leur type ordinaire eſt le bouclier béotien.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Germanicus, de M. Aurele, de Trajan.

TANAÏDE, } ſurnoms de Vénus.
TANAIS, }

Clément Alexandrin dit, qu'Artaxercès, roi de Perſe, fils de Darius, fut le premier qui érigea à Babylone, à Suſe & à Ecbatane, la ſtatue de Vénus de *Tauride*, & qui apprit par ſon exemple aux Perſes, aux Bactriens, & aux peuples de Damas, & de Sardes, qu'il falloit l'honorer comme déeſſe. Cette Vénus étoit particuliérement honorée chez les Arméniens, dans une contrée appelée *Tanaitis*, près du fleuve Cyrus,

ſelon Dion Caſſius, d'où la déeſſe avoit pris ſon nom, & d'où ſon culte avoit pu paſſer chez les Perſes. C'étoit la divinité tutélaire des eſclaves de l'un & de l'autre ſexe. Les perſones mêmes de condition libre, conſacroient leurs filles à cette déeſſe; & en vertu de cette prétendue conſécration, les filles étoient autoriſées, par la loi, à ſe proſtituer au premier venu juſqu'à leur mariage, ſans qu'une conduite auſſi extraordinaire éloignât d'elles les prétendans.

TANAQUILLE, femme de Tarquinius Priſcus, roi de Roma, étoit née à Tarquinie, où elle fut mariée à Lucumon, homme très-riche, & qui par cette alliance, eſpéra de s'avancer aux dignités; cependant comme il trouva de grands obſtacles en Étrurie, Tanaquille ſon épouſe l'engagea de venir s'établir à Rome avec elle. Il s'y rendit, ſe fit nommer *Tarquinius*, & s'inſinua de telle ſorte dans les bonnes grâces du roi, que les charges qu'il en obtint, lui donnerent lieu d'aſpirer à la courone, & de réuſſir dans cette ambition. Il fut tué dans ſon palais, l'an 38 de ſon regne.

Tanaquille, ſans ſe déconcerter de ce rude coup, fit tomber la courone ſur la tête de Servius Tullius, ſon gendre. La mémoire de cette habile femme fut vénérée dans Rome pendant pluſieurs ſiecles. On y conſervoit les ouvrages de ſes mains, & l'on attribuoit de grandes vertus à ſa ceinture.

Varron, contemporain de Cicéron, aſſure qu'il avoit vu au temple de Sangus la quenouille & le fuſeau de *Tanaquille*, chargés de la laine qu'elle avoit filée; il ajoute que l'on gardoit au temple de la Fortune un habillement royal qu'elle avoit fait & que Servius Tullius avoit porté. Pline nous apprend que c'étoit à cauſe de cela que les filles qui ſe marioient, étoient ſuivies d'une perſone qui portoit une quenouille préparée, & un fuſeau garni de fil. Il dit auſſi que cette reine fut la premiere qui fit de ces tuniques tiſſues, que l'on donnoit aux jeunes garçons quand ils prenoient la robe virile & aux filles qui ſe marioient.

Les Romains attribuoient de grandes vertus à la ceinture de cette princeſſe, non comme à une cauſe morale, mais comme à une cauſe phyſique. Ils ſuppoſoient que *Tanaquille* avoit trouvé d'excellens remedes contre les maladies, & qu'elle les avoit enfermés dans ſa ceinture. C'eſt pourquoi ceux qui en enlevoit quelques parcelles ſe perſuadoient qu'elles leur apporteroient la guériſon; non pas à cauſe que l'âme de cette reine récompenſeroit leur confiance, mais parce qu'ils enleveroient quelques particules des remedes qu'elle y avoit renfermés.

TANIS dans l'Égypte. TANI. Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur d'Hadrien.

TANOS, en Créte TANOΣ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze..... *Pellerin*.
O. en or.
O. en argent.

TANOS, pierre précieuſe qui ſe trouvoit en Perſe. Pline dit que c'étoit une eſpece d'émeraude, d'un vert déſagréable, & remplie de ſaletés & de défauts.

TANTALE étoit fils de Jupiter & de la nymphe Pluto. Quelques-uns le font naître de Tmolus & de Pluto, fille de Théoclymene. Il régnoit dans la Phrygie, & les confins de ſon empire touchoient à celui de Tros, roi de Troye. Lorſque Jupiter eut enlevé Ganimede, Tros, pere de Ganimede, attribua cet enlévement à *Tantale*, & lui déclara une guerre qui obligea enfin Pélops fils & ſucceſſeur de *Tantale*, de ſe retirer dans la Grece, où lui & ſes enfans firent des établiſſemens conſidérables. Les anciennes querelles des Phrygiens, avec les deſcendans de *Tantale*, ſe renouvelerent lorſque Pâris enleva Hélene; & il eſt remarquable que cet enlévement outrageoit en particulier les deſcendans de *Tantale*. *Voyez* AGAMEMNON, MÉNÉLAS.

Tout le monde ſait que ce prince eſt au nombre des fameux ſcélérats qui ſont punis dans le Tartare fabuleux; mais les anciens ne ſont d'accord, ni ſur ſon crime, ni ſur le genre de ſon ſupplice. Les uns diſent qu'il avoit indiqué au fleuve Aſope, le lieu où Jupiter avoit caché Égine, fille de ce fleuve, quand il l'enleva. Les autres ont prétendu qu'il avoit volé un chien que Jupiter lui avoit donné en garde, & à qui celle du temple de ce dieu, en Crete, avoit été confiée. Quand Jupiter lui demanda ce qu'étoit devenu le chien, il répondit qu'il n'en ſavoit rien. Il eut pour complice de ce crime, un nommé Pandare, citoyen de Milet. *Voyez* PANDARE. Suivant d'autres, ayant été admis à la table des dieux, quoique mortel, de retour ſur la terre, il eut l'indiſcrétion de réléver leurs ſecrets. Ils ajoutent qu'il alla juſqu'à voler du nectar & de l'ambroiſie, pour en faire goûter à ſes amis.

Le plus grand nombre prétend que *Tantale* invita un jour tous les dieux à manger chez lui: ils lui firent l'honeur de s'y rendre; & pour éprouver s'ils étoient vraiment dieux, & s'ils connoiſſoient les choſes ſecretes, il égorgea Pélops, ſon fils, en fit cuire les membres, & les ſervit ſur la table. Les dieux connurent ſon crime, & s'abſtinrent d'en manger, à l'exception de Cérès qui diſtraite par la douleur que lui cauſoit l'enlévement de ſa fille, en mangea une épaule ſans y prendre garde. *Voyez* PÉLOPS.

Pindare, dans une ode faite exprès pour rétablir l'honeur de *Tantale*, aſſure que ſi ſon fils diſparut le jour de ce repas, c'eſt que Neptune l'avoit enlevé pour en faire ſon échanſon; que les dieux, pour rendre à *Tantale* politeſſe pour politeſſe, l'admirent à leur table; que cet honeur lui fit perdre la raiſon, & qu'il voulut en porter ſur la terre une preuve certaine en donnant

nant aux hommes les alimens céleſtes, le nectar & l'ambroiſie qu'il avoit volés. Ce crime mérita le châtiment qu'il ſubit. Mais quel eſt ce châtiment? Si l'on en croit les uns, il eſt dans les enfers au deſſous d'un rocher énorme, ſuſpendu, & toujours prêt à l'écraſer par ſa chute. La crainte continuele où il eſt de cette chute, qui le menace ſans ceſſe, fait ſon ſupplice.

Le récit d'Homere eſt celui que le plus grand nombre a adopté. *Tantale* eſt conſumé par une ſoif brûlante, placé au milieu d'un étang, dont l'eau, plus claire que le cryſtal, s'éleve juſqu'à ſon menton; mais dès qu'il ſe baiſſe pour en boire, l'eau diſparoît autour de lui, & il ne voit plus qu'un ſable aride. Il eſt également dévoré par la faim, & environé de beaux arbres, d'où pendent ſur ſa tête des fruits délicieux; mais toutes les fois qu'il leve le bras pour en cueillir, le vent les éleve juſqu'aux nues. *Voyez* PÉLOPS.

TANTALE, fils de Thyeſte, fut le premier mari de Clytemneſtre, ſelon Euripide. „ Quel „ époux ai-je trouvé dans Agamemnon, dit Cly„ temneſtre (dans l'Iphigénie en Aulide, act. „ 5)? un raviſſeur, qui m'enleve contre mon „ gré, après avoir tué *Tantale*, mon premier „ époux, après avoir arraché de mon ſein un „ fils, après l'avoir écraſé en le précipitant de„ vant mes ieux. „ Homere dit, au contraire, que Clytemneſtre avoit été mariée en premiere noce, au roi Agamemnon.

TANTO melior, cri d'acclamation que l'on employoit pour féliciter quelqu'un qui avoit fait plus qu'on n'avoit oſé eſpérer: *Unde illa ſcilicet egregia laudatio*, dit Quintilien, (8. 2.) *tanto melior*. On lit dans Séneque deux autres formules qui ſignifient la même choſe: *Laudemus totes dignum laudibus, & dicamus, tanto fortior tanta felicior*. (*De tranquil. c.* 15.)

TAORMINA: *Voyez TAUROMENIUM*.

TAPHIA, île. ΤΑΦΑΙ.

Ses médailles autonomes ſont:

RRRR. en argent..... *Pellerin*.

O. en or.

O. en bronze.

TAPHIUS, fils de Neptune & d'Hippothoë. *Voyez* ALCMENE.

TAPHIUSIUS lapis. Pline donne ce nom à une eſpece d'ætite, ou de pierre d'aigle, que l'on trouvoit près de Leucadie, dans un endroit appelé *Taphiuſus*.

TAPHOS. *Voyez* CENTAURES.

TAPIS. (Paw). „ On dit que les *tapis* à perſonages des Perſans avoient déja acquis beaucoup de célébrité dans la Grece, au ſiecle d'Alexandre, puiſqu'il en eſt parlé dans Théophraſte; mais il n'y a pas de grec, ni en général d'auteur ancien, qui en ait loué le deſſein; car les expreſſions qu'emploie Martial en parlant des *tapis* de l'Aſſyrie, leſquels avoient tant de raport avec ceux de la Perſe, ne concernent que la richeſſe de la ſoie, l'éclat des couleurs & le genre de la broderie à laquelle les Medes, les Babyloniens & les Perſans n'emploient que la main des femmes, qui, dans tout l'Orient, ſavent mieux broder que les hommes n'y ſavent peindre; car elles ne peuvent précipiter ſi fort ce travail, & ſe voient, en quelque façon, retenues par tous les points du patron dont il faut bien ſuivre les traces. C'eſt donc depuis que les orientaux ont exécuté au métier les *tapis* qu'ils faiſoient anciénement faire à l'aiguille, que ces ouvrages ont beaucoup perdu de leur mérite, quoiqu'il n'ait jamais été difficile de les ſurpaſſer; puiſque de l'aveu même des anciens, on les ſurpaſſa en Égypte où l'on n'employa pour cela que le métier.

Non ego pretulerim babylenica picta ſuperbo
Tella Semiramia qua variantur acu.

(Epig. 28, lib. VIII.)

Rien n'eſt plus connu que ce diſtique de Martial.

Hac tibi memphitis tellus dat munera: victa eſt
Pectine niliaco jam Babylonis acus.

Ammonius nous apprend que les *tapetes* n'avoient du poil ou de la pluche que d'un ſeul côté, & que les *amphitapetes* en étoient garnis des deux côtés.

TAPISSERIES. *Voyez* RIDEAU.

TAPPULUS ſurnom de la famille *PETTIA*.

TARANIS, nom que les Gaulois donnoient à Jupiter, & ſous lequel ils lui immoloient des victimes humaines. *Taranis* répondoit au Jupiter tonant des Romains; mais ce dieu n'étoit pas chez ces peuples le ſouverain des dieux; il n'étoit placé qu'après Eſus le dieu de la guerre, & la grande divinité des Gaulois. *Voyez* ESUS.

TARAN en langue celtique déſigne le tonerre. Les Gallois en Angleterre diſent encore *tanar* pour *tonner*.

TARAS, fils de Neptune, paſſe pour le fondateur des Tarentins, qui le mettoient ſur leurs médailles, ſous la forme d'un dieu marin, monté ſur un dauphin comme ſur un cheval, & tenant ordinairement le trident de ſon pere, ou la maſſue d'Hercule, ſymbole de la force, ou une chouete, pour déſigner Minerve, protectrice des Tarentins, ou une corne d'abondance, pour ſignifier la bonté du pays où il avoit bâti Tarente, ou enfin avec un vaſe à deux anſes, & une grape de raiſins, avec le thyrſe de Bacchus, ſymboles de l'abondance du vin chez les Tarantins. *Taras* avoit une ſtatue dans le temple de Delphes, où on lui rendoit les honeurs dus aux héros.

TARAXIPPUS. Près de la borne du ſtade d'Olympie, il y avoit, dit Pauſanias, un autel de figure ronde, conſacré à un génie, qui étoit

l'effroi des chevaux, & qu'on appeloit, par cette raiſon, *Taraxippus*. (des mots ταράσσω, épouvanter, & ἵππος, cheval.) En effet, quand les chevaux venoient à paſſer devant cet autel, ils prenoient l'épouvante, ſans que l'on ſût pourquoi; & la peur les ſaiſiſſoit tellement, que n'obéiſſant plus, ni à la voix, ni à la main de celui qui les menoit, ſouvent ils renverſoient, & le char & l'écuyer; auſſi offroit-on des vœux & des ſacrifices à *Taraxippus* pour ſe le rendre favorable. Au reſte, les Grecs, continue l'hiſtorien, ne ſont nullement d'acord ſur ce génie. Les uns diſent que ſous cet autel eſt la ſépulture d'un homme originaire du pays, qui étoit un excellent écuyer. D'autres, que c'eſt le monument héroïque que Pélops érigea à Myrtil, pour apaiſer ſes mânes. Il y en a qui croient que c'eſt l'ombre d'Œnomaüs qui épouvante ainſi les chevaux; mais la plus commune opinion eſt que *Taraxippus* étoit un ſurnom de Neptune Hippius.

Il y avoit un autre *Taraxippus*, dont le tombeau étoit dans l'Iſthme de Corinthe, que l'on croyoit être ce Glaucus, fils de Siſyphe, qui fut foulé aux pieds de ſes chevaux, dans les jeux funebres qu'Acaſte fit célébrer en l'honneur de ſon pere.

Le ſecond *Taraxippus* éfrayoit les chevaux dans l'endroit où l'on célébroit les jeux iſthmiques. Le troiſieme étoit une groſſe pierre rougeâtre, placée au détour de l'hippodrome des jeux néméans. Son éclat épouvantoit les chevaux, comme auroit fait celui du feu, dit Pauſanias. Stace rejete cependant cet effet ſur Apollon, ou le Soleil; mais il parle en poëte.

TARDIPES, ſurnom de Vulcain, qui, étant boiteux, marchoit lentement.

TARENTE, en Italie. ΤΑΡΑΝΤΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en or.

C. en argent.

RRR. en bronze.

Leur type ordinaire eſt un homme nu porté par un dauphin.

On croit y reconoître le petit *Taras*.

On y voit encore:

Une chouette.

Un cavalier.

Hercule étouſant un lion.

Un dauphin.

Une coquille.

TARIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

TAROUPE, eſpace qui eſt entre les deux ſourcils. On a conclu mal-à-propos du vers ſuivant d'Ovide, que les Romains regardoient comme une beauté de l'avoir garni de poils:

Arte ſupercilii confinia nuda repletis.

Il s'agit des côtés extérieurs des ſoutcils. *Voyez* SOURCILS.

TARPEIA fut l'une des quatre premieres veſtales que Numa Pompilius inſtitua pour le culte de Veſta, ſelon Plutarque. Il ne faut pas la confondre avec cette fille de même nom, qui livra aux Sabins le Capitole, dont ſon pere étoit gouverneur, à condition qu'ils lui ſeroient préſent de leurs bracelets; mais au lieu des bracelets, ils lui jeterent leurs boucliers à la tête, & la tuerent.

TARPÉIEN. Jupiter porte quelquafois ce ſurnom, à cauſe du temple qu'il avoit ſur le mont *Tarpéien*, depuis appelé Capitole, ou à cauſe des jeux tarpeiens célébrés en l'honneur de Jupiter.

TARPÉIENE (La roche) étoit dans l'ancienne Rome d'une fort grande hauteur. Selon les loix des XII tables, on précipitoit de ſon ſommet ceux qui étoient coupables de certains crimes. C'étoit ſur cette roche que le Capitole étoit bâti. Elle avoit pris ſon nom d'une veſtale nommée *Tarpeia*, qui livra aux Sabins le Capitole.

Les jeux *tarpéiens* étoient des jeux inſtitués à Rome par Romulus, en l'honneur de Jupiter Férétrius. On les appeloit auſſi jeux capitolins.

TARQUINIENSES, peuple d'Italie, dans la Toſcane; c'eſt ainſi que Pline (*L. III, c. 5*) appele les habitans de la ville qui eſt nommée par Tite-Live (*L. I. c. 34 & 42*) *Tarquinii*, & *Tarquinia* par Ptolémée. (*L. III., c. 1.*) Juſtin (*L. XX, c. 1.*) dit qu'elle tiroit ſon origine des Grecs. Elle devint enſuite colonie romaine. Le nom moderne de cette ville, eſt la *Tarquinia*; & par corruption la *Tarquina*.

„ On a trouvé, ſelon Labat, (*Voyage d'Italie, tom. V.*) en travaillant dans les environs de Cornetto, à mi-côte d'une colline, les anciennes ſépultures de la ville *Tarquinia*. Ces ſépultures ou ces grotes ſont à mi-côte de la colline, ſur laquelle étoit cette ville infortunée, ruinée depuis tant de ſiecles qu'on n'en avoit preſque plus aucune mémoire. Ces grotes, qui ont ſervi de ſépulchre, ſont creuſées dans le tuf dont cette montagne eſt compoſée. Ce ſont, pour la plupart, des chambres de dix à douze pieds en carré, ſur neuf à dix pieds de hauteur. On voyoit dans quelques-unes des reſtes de peintures, c'eſt-à-dire, du rouge, du bleu, du noir, qui ſembloient marquer des compartimens plutôt que des figures; car l'humidité a tout éfacé. On y a trouvé des armes que la rouille avoit preſque conſumées, comme des épées & des lames de couteaux. Ce qu'on a rencontré de plus entier & en plus grande quantité, ce ſont des vaſes de terre & des pots aſſez grôs. À la vérité ces pieces, & particuliérement celles qui étoient vernif-

ſées, étoient ollaires, d'uoe eſpece de talc blanchâtre, qui en couvroit toute la ſuperficie ſans endomager le vernis „. La montagoe *Tarquinia* eſt à préſent un bois où il n'eſt pas aiſé de rien découvrir qui puiſſe faire conooître quelle étoit la grandeur de la ville.

TARQUITIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.
RRR. en bronze.
O. en or.

TARRACO; eo Eſpagne.

Les médailles autooomes de cètte ville ſont:
RRR. en brooze.
O. en or.
O. en argent.
C. V. T. Colonia victrix tarraco.
C. V. T. T. Colonia victrix togata tarraco.
C. V. T. TAR. Colonia victrix togata tarraco.

Devenue colonie romaine elle a fait fraper des médailles latines en l'honeur d'Auguſte, de ſes deux fils Caius & Lucius, de Tibere, avec les légendes ci-deſſus.

Les Romains la nommerent *Tarraco*, d'où les Eſpagnols ont fait *Tarragona*. Les Scipions s'en étant rendu maîtres dans les guerres puoiques, en firent le lieu de leur réſideoce, ainſi qu'une belle place d'armes contre les Carthaginois. Auguſte s'y trouvant dans la vingt-troiſieme année de ſon ragne, lui donna le titre d'*Auguſta*, & y reçut pluſieurs ambaſſadeurs. Ses habitans, par reconoiſſance, bâtirent un temple en ſon honeur. L'empereur Antonio le pieux aggrandit ſon port & le garnit d'un grand môle. Enfio cette ville devint ſi puiſſante & ſi conſidérable que dans la répartition que fut faite de l'Eſpagne, les Romains donnerent ſon nom à la plus grande partie de ce vaſte continent, en l'appellant: *Eſpagne tarragonoiſe*.

Après cela faut-il s'étooer qu'on ait trouvé dans cette ville, & aux environs, beaucoup de mooumens antiqoes, tels que des médailles, des inſcriptions, & les ruines d'un cirque où ſe faiſoient les courſes des chevaux dans une place nommée aujourd'hui *la plaça de la fuente?*

On y a auſſi trouvé les ruines d'uo théâtre, qui étoit en partie taillé dans le roc, & en partie bâti de grôs quartiers de marbre, dans l'endroit où eſt à préſent l'égliſe de Notre-Dame du miracle. Cette égliſe, ainſi que la cathédrale doivent leur conſtruction aux pierres & au marbre qu'on a tirés des débris de cet ancien théâtre des Romains.

TARSE, en Cilicie. ΤΑΡΣΕΩΝ & ΤΑΡΣΟΥ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:
C. en bronze.
O. en or.
Unique en argent . . . . . *Pellerin*.

Leur type ordinaire eſt Jupiter aſſis, tenant une victoire.

Cette ville a fait fraper, ſous l'autorité de ſes archontes, des médailles impériales greques en l'honeur de la plupart des Auguſtes, depuis le ſucceſſeur de Céſar, juſqu'à Salonine & Valérien.

TARSOS, ſurnom donné à Jupiter, parce qu'il étoit ſpécialement honoré à *Tarſe*, ville de Cilicie.

TARTARE; c'étoit, dans les enfers, la priſon des impies & des ſcélérats dont les crimes ne pouvoient s'expier; priſon d'une telle profondeur, dit Homere, qu'elle eſt auſſi éloignée des enfers, que les enfers le ſont du ciel. Virgile en donne une autre idée: le *tartare* eſt une vaſte priſon dans les enfers, qui eſt fortifiée de trois enceintes de murailles, & entourée du Phlégéthon; une haute tour eo défend l'entrée, les portes en ſont auſſi dures que le diamant; tous les éforts des mortels, & toute la puiſſance des dieux ne pouroient les briſer. Tiſiphone veille toujours à la porte, & empêche que perſone o'eo ſorte, tandis que Rhadamante y livre les criminels aux furies.

C'étoit l'opinion commune qu'il n'y avoit point de retour ni de grâce à eſpérer pour ceux qui étoient une fois précipités dans le *tartare*. Ce n'étoit pas le ſentiment de Platon, qui parle en ces termes: ceux qui ont commis de grands crimes, mais qui ne ſont pas ſans remede, comme ceux qui ſont coupables d'homicide, mais qui en ont eu enſuite du regtet, ceux-là ſont néceſſairement précipités dans le *tartare*; & aprèa qu'ils y ont paſſé une année, uo flot les en retire. Alors ils paſſent par le Cocyte ou le Périphlégéthon, & de là au lac Achéruſia, où ils appelent, par leur oom, ceux qu'ils ont tués, & les ſupplient inſtament de ſoufrir qu'ils ſortent de ce lac, & de leur faire la grâce de les admetre en leur compagnie. S'ils peuvent obtenir cela d'eux, ils ſont d'abord délivrés de leurs maux; ſi non, ils foot de oouveau rejetés daos le *tartare*, & enſuite reviennent aux fleuves comme auparavant, & réiterent toujours juſqu'à ce qu'ils puiſſent fléchir ceux qu'ils ont offenſés. C'eſt la peine établie par les juges.

TARTESIORUM ſaltus. Juſtin (64. 4.) dit que ces forêts d'Eſpagne paſſoieot pour avoir été habitées par les Curetes.

TARTUTIUS, homme riche & puiſſant, qui devint éperdument amoureux de la fameuſe courtiſane Acca Larentia, & lui laiſſa, en mourant, de grandes richeſſes. *Voyez* ACCA LARENTIA, FLORE.

TASCIA, *TASCIE*, *TASCIO*. } M. Henry, dans ſoo hiſtoire d'Angletetre, parle ainſi des médailles des anciens Bretons. „ Preſque toutes les ancieoes médailles des Bretons, qu'on a trouvées portant des inſcriptions, patoiſſeot, d'après ces inſcriptions,

avoir été frapées ſous le regne & ſous l'autorité de *Cunobelin*, prince qui floriſſoit dans cette île entre la premiere & la ſeconde invaſion romaine. Le ſavant M. Pegge a publié la gravure d'une collection très-complete de ces médailles de *Cunobelin*, au nombre de trente-neuf, avec un eſſai ſur cette matiere; c'eſt de cet ouvrage qu'eſt tirée la plus grande partie de la courte deſcription que je vais en donner. (*Voyez eſſay on the coins of Cunobeline*, *London* 1766).

Ces médailles ſont de différens métaux; il y en a d'or; il y en a d'argent; il y en a d'airain; mais toutes ſont très-groſſieres. Elles ſont rondes; cependant elles ne ſont point parfaitement plates, la plupart étant un peu courbées, les unes plus, les autres moins, avec un côté concave & un autre convexe. Le goût dans lequel elles ſont exécutées, eſt bon, & les figures qu'on y a gravées, ſont beaucoup plus élégantes que celles qui ſont ſur les monoies d'or, trouvées en 1749 dans la Cornouaille, à Karn-bre, & décrites par le docteur Borlaſe, ou ſur les anciennes monoies Gauloiſes, qu'on voit dans Montfaucon. (*Montfauc. antiq. t. 3. pl. 88. planch. 92.*)

„ Les lettres qui y ſont gravées ſont toutes romaines, & ſont la plupart belles & bien formées. M. Pegge a diviſé ces médailles avec beaucoup de juſteſſe dans les ſix claſſes ſuivantes.

I. Claſſe, celles qui ne contienent que le nom du roi, ou quelque abréviation de ce nom, *Cunobelin*.

II. Celles qui ont le nom du roi, avec la déſignation du lieu où elles ont été frapées.

III. Celles qui ont le nom du roi, avec *TASCIA*, ou quelque abréviation de ce mot.

IV. Celles qui ont le nom du roi, avec *TASCIA*, & la déſignation du lieu où elles ont été frapées.

V. Celles qui n'ont que *TASCIA*.

VI. Celles qui ont *TASCIA* avec la déſignation du lieu où elles ont été frapées „.

„ La *premiere claſſe* contient ſix médailles, qui different toutes les unes des autres à quelques égards. La premiere eſt d'argent; elle porte d'un côté la tête du roi, ainſi que le nom *CONOBILINE* autour, & ſur le revers un beau cheval, qui a un croiſſant ou une nouvele lune ſur ſon dos. La deuxieme médaille eſt auſſi d'argent. Elle contient la ſyllabe *CUN*, écrite en ligne droite des deux côtés. Il n'y a point de tête ſur l'obvers. (Je ſuis forcé d'employer ce mot tant ici que dans le reſte de ce chapitre, pour exprimer le côté de la médaille appoſé en revers, & qu'on appele ordinairement *la tête* ou la face.) Mais le revers porte un homme nu dans toute ſa grandeur, ayant l'atitude de quelqu'un qui marche, & portant une maſſue ſur ſon épaule. La troiſieme médaille a la même inſcription & la même figure que la deuxieme, & elle n'en differe qu'en ce que le métal dont elle eſt formée, eſt du bronze, & en ce qu'elle eſt moins grande. La quatrieme médaille eſt de bronze, avec la ſyllabe *CUN* en petite écriture, ſans aucune tête ſur l'obvers. Il y a ſur le revers la figure d'un animal, que pluſieurs amateurs de l'antiquité prenent pour un cheval, & que d'autres prenent pour un chien ou une brebis. La cinquieme médaille de cette claſſe, eſt tirée de l'ouvrage de Selden, & intitulée *titles of honour*. (part. 1. c. 8.) On voit ſur ſon revers la tête du roi, orné d'un diadême ou filet de perles, avec le nom de *CUNOBELIN*, ioſcrit autour. Selden fait connoître le métal & le revers. La ſixieme & derniere médaille de cette claſſe, eſt d'or; elle n'a rien ſur l'obvers, mais elle a ſur le revers un beau cheval au galop, au deſſus duquel on voit une main tenant un grôs bâton, une perle ou balle à peu de diſtance de chacune de ces extrémités, & au deſſus *CUNO*. Au deſſous du cheval, eſt la figure d'un ſerpent qui ſe replie „.

„ La *deuxieme claſſe* contient neuf médailles. Il n'y en a pas deux qui ſe reſſemblent exactement à tous égards. La premiere eſt de bronze. Il y a ſur l'obvers un Janus avec *CUNO* au deſſous, & ſur le revers les figures d'un pourceau & d'un arbre, & deſſous le mot *CAMU*, qu'on croit être une abréviation de *Camuloduum*, réſidence du roi *Cunobelin*, & lieu où cette médaille a été frapée. La deuxieme eſt d'or. Il y a ſur l'obvers un épi de blé, & *CAMU*, & ſur le revers un cheval avec la figure d'une comete ſur ſon dos, & celle d'une roue ſur ſon ventre, & *CUNO*. La troiſieme eſt d'argent; elle a ſur l'obvers la tête du roi & *CAMU*, & ſur le revers une figure de femme, aſſiſe dans un fauteuil, avec des ailes à ſes épaules, qu'on préſume être la victoire, & *CUNO* deſſous le fauteuil. La quatrieme médaille ne differe de la deuxieme qu'en ce que la figure, qui eſt ſur le dos du cheval, eſt celle d'une feuille d'arbre, & que la roue eſt placée devant ſa bouche, & non pas ſous ſon ventre. La cinquieme eſt une petite médaille d'or, ayant ſur l'obvers un épi de blé, qu'on regarde comme indiquant le lieu où elle a été frapée, & ſur le revers un cheval avec *CUN*. La ſixieme eſt de bronze; l'obvers contient deux figures humaines, qui ſont debout, & qu'on préſume être *Cunobelin*, & la reine ſa femme, avec *CUN*. Sur le revers, eſt un pégaſe ou cheval ailé, avec *CAMU*. La ſeptieme médaille ne differe de la premiere de cette claſſe, qu'en ce qu'il n'y a pas d'arbre ſur ſon revers. La huitieme eſt d'or. On voit ſur l'obvers un cheval, faiſant une courbete, avec une roue ſur ſon ventre, une étoile ſur ſon dos, & le mot *CUN*. Le revers contient un épi de blé, & *CAMU*. La neuvieme, eſt auſſi d'or, ayant ſur l'obvers une tête avec une barbe & *CUNOB*, & ſur le revers un lion couché avec *CAM* „.

„ La *troiſieme claſſe* comprend dix médailles, qui different toutes les unes des autres à quelques

égardt. 1°. Une médaille de bronze; ſur l'obvers, eſt la tête du roi, avec *CUNOBILIN* autour; ſur le revers, eſt uo ouvrier aſſis dans un fauteuil, tenant dans ſa main uo marteau, & frapaot de la monoie, dont on voit pluſieurs pieces ſur la terre, avec *TASCIO*. 2°. Une d'argent; ſur l'obvert, eſt une courone de laurier, avec l'inſeription de *CUNO*; ſur le revers, eſt pégaſe, avec *TASCE* au deſſous. 3°. Une d'argent, avec la tête du roi ſur l'obvers & *CUNO*, & ſur le revers un ſphinx, avec *TASCIO*. 5°. Une élégante médaille de bronze, ayant ſur l'obvers la tête du roi, avec ſon nom *latiniſé CUNOBELINUS RE*, & ſur le revers la figure d'uo bœuf au deſſous de laquelle eſt écrit *TASC*. 6°. Une de bronze; ſur le revert eſt une tête de femme, probablement de la reine, avec *CUNOBELIN*, & le revers eſt à peu près le même que celui de la premiere médaille de cette claſſe. 7°. Une médaille d'argent, ayant ſur l'obvers une tête de femme, avec *CUNO*, & ſur la revers un beau ſphinx, avec *TASCIO*. 8°. Une d'argent, avec la tête du roi, & *CUNOBILIN* ſur l'obvers, & un beau cheval galopant, avec *TASCIO* ſur le revers. 9°. Une médaille qui differe très-peu de la premiere de cette claſſe. 10°. Une médaille de bronze, avec une tête du roi, couronée de laurier, & *CUNOBILIN* ſur l'obvers, un cheval, & quelques foibles traces de *TASCIA* ſur le revers „.

„ La *quatrieme claſſe* contient ſix médailles, qui ſont très-belles. 1e. Uoe médaille d'argent, ayant la tête du roi ſur l'obvers, avec *TASC* derriere, & devant le viſage *NOVANE*, qu'on croit être une abréviation du nom de quelque ville ou de quelque peuple, & ſur le revers Apollon jouant de la harpe, avec *CUNOBE*. 2e. Eſt auſſi une médaille d'argent, & ſur l'obvers, la tête du roi couverte d'uo caſque, & *CUNOBELINE*, & ſur le revers un pourceau, avec un *TASIIOVANIT*, quoiqu'on préſume que les II qui ſont au milieu, ont été originairement un N, ce qui rendroit la légenda du revers de cette médaille, à peu près ſemblable à celle qui eſt ſur l'obvers de la précédente. La médaille 3e. ne differe pas beaucoup de la premiere de cette claſſe. 4e. Eſt une médaille de bronze, ayant la tête du roi, avec *CUNOBELIN*; ſur l'obvers, eſt un centaure, ſoufflant dans uoe corne, avec *TASCIOVANIT* ſur le revers. 5e. Eſt one médaille d'argeot, avec uoe figura qu'on croit être celle d'Hercule, & *CUNO* ſur l'obvers, & avec une femme aſſiſe de côté ſur uo aoimal, qui reſſemble beaucoup à un chien, & *TASCNOVA* ſur le revers. 6e. Eſt une belle médaille de bronze, ayant ſur l'obvers le roi, monté ſur un cheval, qui va au grand galop, avec *CUNO*, & ſur le revers, le roi à pied, portant uo caſque ſur ſa tête, uoe lance à ſa main droite, & un bouclier rond à ſa main gauche, avec *TASC NO* „.

„ La *cinquieme claſſe* contient ſix médailles. 1e. Belle médaille d'argent, avec une tête romaine, couronée de laurier, qu'on croit être celle de l'empereur Auguſte, & *TASCIA* ſur l'obvars, & un taureau, qui menace avec ſes cornes, ſur le revert. 2e. Médaille d'or, ayant le roi mooté ſur un cheval, avec *TASCO* ſur l'obvert. Le revers eſt rempli de figures, qu'on ne connoît pas actuélemeot. 3e. Médaille qui eſt auſſi d'or, & qui differe très-peu de la deroiere. 4e. Médaille d'argeor, ayant un cheval avec un bouclier en forme de loſange, pendu à ſon côté, ſur l'obvers, & *TASC*, avec uo compartimeot; ſur le revers. 5e. Médaille d'ambre, portant un cheval au galop, & *TASC* ſur l'obvers, & *TASCIO* ſur le revers. 6e. Belle médaille d'argent, avec un grifon ſur l'obvers, & *TAS* ſur le revers. Le muſeum de M. Théréby, contient (*p.* 338.) une médaille, qui peut être auſſi rangée dans cette claſſe; elle a une tête ſur l'obvers, & un chien, avec *TA* ſous uo homme à cheval ſur le revers „.

La *ſixieme claſſe* oe contient que deux médaillet. 1e. Eſt d'argent, elle a *VER*, qu'on croit être une abréviation de *Verulam*, ſur l'obvert, & un cheval galopant, avec *TASCIA*, ſur le revers. 2e. Eſt une belle médaille d'or, ayaot un homme monté à cheval, tenant une épée dant ſa main droite, & un bouclier dans ſa gauche, ſur l'obvers eſt *CEARATIC*, que M. Pegge préſume être le nom de quelque ville, ſituée dans les étata de *Cunobelin*, qui eſt maintenant inconnue; mais que d'autres croient peut-être, avec plus de raiſon, être le nom du célebre Caratacus ou Caratacul; ſur le revert, eſt uo épi de blé, & *TASCIE*. Le mot *TASCIO* ou *TASCIA*, qu'on voit ainſi que pluſieurs de ſes abréviations, ſur un auſſi grand oombre de ces ancienes médailles bretones, a beaucoup embaraſſé nos antiquaires, qui ont été partagés d'opinion ſur ſa ſignificatioo. M. Camden, M. Baxter, (*Baxter Gloſſ. Brit. voce*, Taſcia), le docteur Dettingal, & d'autres écrivains ont imaginé que ce mot étoit dérivé de *task* ou *taſca* qui, dans la langue primitive de la Bretagne, ſignifioit quelque *charge* ou *tribut*, impoſé par le *rag* ou prince; & que toute la monoie, qui portoit le mot de *taſcia*, étoit deſtinée à paver le tribut impoſé ſur les Bretons, impoſé par Jule-Céſar, & les *portaria*, ou droits ſur les marchandiſes, qui furent exigés par Auguſte & ſes ſucceſſeurs. (*Dr. Pattingale diſſert. on Taſcia. London* 1763.)

M. Camden a pouſſé plus loin cette idée, en conjecturaot (*Camden Brit. V. I. p. CIX.* 351) „ qo'on avoit gravé ſur ces coins un cheval pour „ le paiement du tribut des grands beſtiaux, un „ pourceau pour celui des petits beſtiaux, un „ arbre pour celui des bois, & un épi de blé „ pour celui de ce grain „. Mais quoique ces ſentimens ſoient ſpécieux, & qu'ils aient été ſoutenus par des hommes d'un grand nom, on paut faire de fortes objections contr'eux. La dérivation

de *taſcio*, de *taſcu*, qui veut dire *fardeau*, ou tâche, & originairement de *Tag*, prince, eſt bien éloignée d'être claire. On ne connoît pas dans l'hiſtoire du genre humain, de monoie qui n'ait été frapée que pour paver le tribut; & il n'eſt pas probable que *Cunobelin*, qui étoit un prince libre & indépendant, l'ami & non le ſujet des empereurs romains, eût laiſſé mettre ſur ſes médailles, un mot qui auroit préſenté une ſignification auſſi ignominieuſe, que *Taſcio* l'offre dans ce ſens „.

Un auteur moderne (*Wiſe diſſert. in num. Bodl. Catal. pag.* 227.), mécontent de cette explication du mot *Taſcio*, en a propoſé une autre. Il conjecture que *Taſcio* eſt une abréviation du mot de quelque nation ou peuple, a qui cette monoie apartenoit, & dont *Cunobelin* étoit roi; &, trouvant dans le quatrieme chapitre du troiſieme livre de Pline un peuple de la Gaule Narbonnoiſe, nommé *Taſcodunitani Tarusconienſes*; il préſume que *Cunobelin Taſcis* peut ſignifier *Cunobelin Taſcodunorum*. Mais cette conjecture eſt certainement mal imaginée, & paroît peu probable. Car ces médailles ayant été trouvées en grand nombre dans la Bretagne, & portant le nom de *Cunobelin*, qu'on ſait avoir été un grand prince Breton, contemporain d'Auguſte & de Tibere, & quelques-unes d'elles portant même une abréviation de *Camulodunum*, qui étoit le lieu de la réſidence de ce roi, tout cela équivaut à une démonſtration que ce ſont des médailles bretones, & qu'elles n'ont rien de commun avec un pays auſſi éloigné que la Gaule Narbonoiſe, où l'on n'en a jamais trouvé de ſemblabla „.

„ Un autre écrivain moderne, (*M. Pegges, Eſſais on Cunobelin's coins, p.* 55.) a penſé que *Taſcio*, étoit le nom du monoyeur de *Cunobelin*, qui avoit frapé toutes ces médailles. Cette conjecture, il faut en convenir, eſt plus probable que la précédente, quoiqu'elle ne ſoit pas encore ſans difficulté. Il eſt notament aſſez étrange que ce mot, ſi c'eſt un nom propre, ait été écrit d'autant de manieres différentes que *Taſcio*, *Taſcia*, *Taſcie* „.

„ Indépendament de ces nombreuſes monoies de *Cunobelin*, il y en a beaucoup d'autres gravées & décrites dans Spéed, Camden, &c. (*Speeds chron. p.* 173. *&c. Camden Brit. v.* 1. *p.* 109.), qu'on croit avoir été frapées par ordre de Caſſibélan, de Camios, de Proſutagus, de Boadica, de Beriſcus, de Cartiſmandua, de Venatius, de Caractacus, & d'autres anciens princes bretons. A la vérité, la plupart de ces monoies ſont tellement défigurées, & les foibles traces de lettres qui y reſtent encore ſont lues de tant de manieres différentes, qu'il eſt impoſſible de découvrir avec certitude à qui elles apartienent. Nous avons néanmoins aſſez de raiſon pour conclure en général, que pluſieurs autres princes bretons qui fleurirent entre la premiere & la ſeconde invaſion de cette île par les Romains, frapérent monoie ainſi que *Cunobelin*, quoique ce dernier ayant régné plus long-temps, & ſur cette partie de la Bretagne, qui étoit la plus riche, & faſoit le plus grand commerce, en ait fait frapér beaucoup plus qu'aucun des autres princes; raiſon pour laquelle il nous reſte un ſi grand nombre de ces monoies „.

„ Les monoies de *Cunobelin*, qui viennent d'être décrites, nous fourniſſent une preuve convaincante de la liaiſon & de l'amitié que Strabon (*Strabo, lib. IV, pag.* 200.), nous dit avoir ſubſiſté entre les Romains & les Bretons, ſous le regne d'Auguſte, & elles démontrent que les arts, les mœurs & la religion des Romains, avoient même fait quelques progrès dans cette île. En effet, nous voyons ſur les monoies preſque toutes les lettres des Romains, & on grand nombre de leurs divinités; ce qui prouve que pluſieurs Bretons étoient au moins en état de lire ces lettres, & qu'ils avoient quelque connoiſſance de ces dieux, & quelque reſpect pour eux. De plus la légende de l'une de ces monoies (*CUNOBELINUS REX*) eſt en latin, ce qui ſemble annoncer que les Bretons n'ignoroient pas cette langue. Car, quoique ces monoies aient pu être, & aient vraiſemblablement été frapées par un artiſte romain, nous ne pouvons pas cependant ſuppoſer que *Cunobelin* eût permis à cet artiſte de graver ſur la monoie courante de ſon royaume des lettres, des mots, des figures & des légendes, dont ni lui, ni ſes ſujets n'auroient compris le ſens. (*Traduct. de M. Boulard.* 1. *vol. in*-4°. Paris, 1788.)

TASIBIS, nom d'un dieu des *Taſibes*, peuple qui demeuroit ſur les revers du mont Taurus. Euſebe le nomme *Toſibis*, & Plutarque *Trſobius*. *Voyez* la préparation évangéliqoe du premier, c. 5. & le traité de la ceſſation des oracles, par le ſecond.

TASSES. „ Un grand nombre de découvertes qu'on a faites à Herculanum prouvent, dit Winckelmann, que l'on fait peu d'ouvrages dont les formes ſoient nouveles, & qui n'aient été autrefois employées; car on y a trouvé des *taſſes* d'argent avec leurs ſoucoupes, de la même forme, & de la même grandeur que celles dont nous nous ſervons pour le thé. Ces *taſſes* ſont très-délicatement travaillées & bien ciſelées en relief; elles ſervoient au même uſage que les nôtres, c'eſt-à-dire, qu'elles étoient deſtinées pour boire de l'eau chaude, & il y avoit chez les Romains des maiſons particulieres où l'on en alloit boire, comme aujourd'hui on va prendre du café. On en voit trois paires dans le cabinet „.

TASSO, île de l'Archipel & ville de même nom. Elle étoit autrefois célebre par ſes mines d'or & par des carrieres d'un fort beau marbre. C'eſt l'ancienne *Thaſſus*.

TASSUGON, poids & monoie de l'Aſie & de l'Égypte. *Voyez* CHALCOUS & PHOLLIS.

TATA, nom mignard donné par les enfans à leur nourice.

TATIENSES. Nom de la deuxieme tribu de Rome, ainſi nommée de Tatius, roi des Sabins qui la compoſoient, comme celles de Luceres *Lucerum* reçut ſon nom d'un certain Lucumon d'Étrurie, qui avoit amené du ſecours à Romulus, dans la guerre contre les Sabins. Ce Tatius, après avoir fait la paix avec Romulus, par la médiation des Sabines enlevées, partagea le trône, & régna conjointement avec lui ſur l'un & l'autre peuple. Il introduiſit le premier l'uſage des étrennes, en recevant la verveine du bois ſacré de la déeſſe *Strenia*, pour le bon augure de la nouvele année.

TAVIA, dans la Galatie, TAOTIANΩN.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Septime-Sévere, de Domna, de Caracalla.

TAU. *Voyez* CLEF.

TAUREAU. *Voyez* BŒUF.

TAUREAU CÉLESTE. *Voyez* PROSERPINE.

Le *taureau* qui produiſoit ou qui annonçoit le renouvélement de la nature, eſt celui, ſelon M. Dupuis, dont il eſt queſtion dans le Zend-Aveſta, & qui fut créé dans un lieu élevé; l'homme créé avec lui, eſt la conſtellation appelée aujourd'hui le cocher, placée au deſſus du *taureau*, & qui paſſoit au zénit de ces peuples. Le *taureau* étoit alors le ſigne équinoxial, & le cocher étoit le génie de l'équinoxe, ou la conſtellation qui, le matin par ſon lever héliaque, annonçoit le printemps ſous le nom de Phaeton, de Jupiter Ægiochus, & de Thor, &c. C'eſt ce *taureau* qui fournit à Bacchus & à Vénus, au génie ſolaire, & au génie lunaire du printemps, au ſoleil, à la lune & à la terre, à l'équinoxe, les cornes qu'on donnoit à leurs ſtatues ſymboliques.

C'eſt lui que les Perſes invoquent dans leurs prieres, comme étant le *taureau* ſacré qui fait croître l'herbe verte, & de qui découlent les ſemences de la fécondité dont la lune eſt dépoſitaire; enfin, c'eſt lui que nous retrouvons dans le triomphe de Mithras. La mort de ce même *taureau* eſt acompagnée de la chute de l'homme dans la coſmogonie des Perſes; parce que comme le cocher ſe leve héliaquement lorſque le ſoleil eſt au *taureau*, de même, ſon coucher ſuit de près celui du *taureau* en autone, lorſque le ſoleil parcourt le ſcorpion, au lever héliaque du ſerpent, ſous la forme duquel ils diſent qu'avoit paru Arimane. Ils diſent auſſi que Caimorh avoit vécu ſept cents ans, nombre allégorique, comme ſept mille ans, & qui déſigne le ſeptieme mois après ſon lever, ou le mois qui ſuit l'équinoxe d'autone. (*Zend-Aveſta*, *tom.* II, pag. 354)

C'eſt le même nombre ſept qui ſe trouve appliqué au même génie, ſous le nom de Mycérinus en Égypte, qui doit périr dans la ſeptieme année, parce qu'il reſte cent cinquante ans d'affliction à l'Égypte, c'eſt-à-dire, dans le ſtyle allégorique, cent-cinquante jours, ou cinq mois, durée de l'hiver, ou ce qui, joint aux ſept mois dont nous avons parlé, fait les douze mois de l'année.

Dans la mythologie du Nord, le cocher Thor, le dieu ou le génie dont le char eſt conduit par deux boucs, va ſur les bords de la mer, met une tête de bœuf à ſa ligne & pêche le ſerpent; c'eſt Thor qui tient la foudre & triomphe des géans; enfin, il a tous les caracteres de l'ægiochus de Grecs.

Cette théorie des créations, eſt un des points importans de ce ſyſtême; on la voit par-tout rapportée au ſigne équinoxial du *taureau*, ſous lequel l'âme du monde exerçoit ſon action créatrice, & fécondoit la matiere.

Un des principes fondamentaux de la théogonie des Perſes, dit M. Anquetil, eſt la création du premier *taureau*, dont le genre humain, les animaux, & les végétaux ſont ſortis. Effectivement il eſt toujours queſtion, dans leur théogonie, & dans toutes leurs prieres, de ce premier *taureau*, *placé dans un lieu élevé*, & fécondant la lune. La maniere dont ils en parlent, ne permet pas de douter que ce ne ſoit le *taureau*-céleſte, ſigne équinoxial, conſidéré comme l'agent viſible de l'âme de la nature & des ſpheres. Voici quelques paſſages des livres zends, qui le prouvent aſſez: „ J'invoque & je célebre le *taureau* élevé, qui „ fait croître l'herbe en abondance. Ce *taureau* „ donné pur, & qui a donné l'être à l'homme „ pur (*Tom. I, part. 2. pag.* 86), j'invoque & „ je célebre le divin Mithra, élevé ſur les monts des purs; les aſtres, peuple excellent & céleſte; Taſchter, aſtre brillant & lumineux, & „ la lune, dépoſitaire du germe du *taureau* „ (*Pag.* 87) „. A la page 95 on invoque encore le *taureau* élevé qui fait croître l'herbe verte, &c. Pouroit-on mieux déſigner le ſigne ſous lequel la terre ſe couvroit de verdure à l'équinoxe de printemps, lorſque le ſoleil entroit au *taureau*, & paſſoit dans la partie du ciel, où étoit l'empire de la lumiere? Auſſi à la page 164, il eſt dit, ſi le *taureau* qui a été créé le premier (c'étoit le premier ſigne), monte au ciel, rien ne diminuera ſur la terre. En effet, la nature ne ſe dépouilloit de ſes ornemens qu'au coucher de ce ſigne en autone. A la page 171, on lui donne le titre de *taureau* lumineux, & on fait naître de lui tous les biens. A la page 201, il eſt dit. „ Vous avez donné au monde le *taureau*, dont „ vous avez fait venir les arbres en abondance, „ principe viſible des biens nombreux qui ſont „ dans le monde „. Cette derniere expreſſion eſt ſur-tout à remarquer; le *taureau* eſt ici conſidéré comme l'agent viſible de la force inviſible, qui meut la nature & la féconde, comme le ſigne céleſte, ſous lequel l'eſprit créateur d'un nouvel ordre de choſes, dans le monde végétatif, communique au ſoleil & à la lune la vertu d'organiſer la matiere, & d'appeler tous les êtres

Digitized by Google

à la génération. Cette idée eſt parfaitement conforme à la théorie que nous établiſſons ſur l'âme du monde, & ſur les aſtres, génies qu'elle rend agens de ſes opérations variées pendant une révolution ſolaire. A la page 419, „ j'invoque Taſchter, aſtre brillant & lumineux, qui a un corps de taureau & des cornes d'or „. Dans le Boundeih, qui ſe troove avec le Zend-Aveſta, Taſchter eſt l'aſtre-génie qui veille ſur l'Orieot, ou ſur l'équinoxe de priotemps, & que M. Bailly croit être le même qu'Aldebaran, ou l'œil du *taureau*-céleſte; il eſt difficile de l'entendre autrement, d'après le paſſage que je viens de citer.

Dans le fargar XXI, qui eſt dans le même recueil, avec le Zend-Aveſta, (*Pag.* 424 *& ſuiv.*), on lit ces mots: Adreſſez votre priere au *taureau* excellent, à ce principe de tous biens ..... au *taureau-céleſte*, qui eſt ſaint..... à la lune dépoſitaire de la ſemence du *taureau*. Dans le tome II, pag. 16 & 17, eſt une formule de prieres adreſſées à la lune. „ Je prie la lune qui garde la „ ſemence du *taureau*.... que la Lune me ſoit fa„ vorable, elle qui conſerve la ſemence du *tau*„ *reau*, qui a été créé unique, & d'où ſont ve„ ous les animaux de beaucoup d'eſpeces.....J'invo„ que la Lune qui garde la ſemence du *taureau*, „ qui paroît en haut, & échauſe; qui produit la „ verdure & l'abondance. „ Il eſt dit dans le Boundesh (*Pag.* 363), que les Izeids confierent au ciel de la lune la ſemence ſorte du *taureau*; & page 371, que ſa ſemence fut portée au ciel de la Lune, y fut purifiée, & que de cette ſemence vinrent les animaux, &c.

Il eſt impoſſible de méconnoître ici l'action du *taureau* équinoxial, ſiége de l'âme do monde & de l'eſprit moteur des ſpheres, ſur la ſphere de la Lune, mere des générations dans la théogonie anciene, & cette belle Vénos qui prend le caſque de *taureau*. C'eſt ce *taureau* ſymbolique des Égyptiens, qui étoit, ſuivant Lucien, l'image du *taureau* céleſte &, ſuivant les prêtres Égyptiens eux-mêmes, l'image de l'âme d'Oſiris ou du *Spiritus orbis*, placée, dit Plutarque, dsns les étoiles. Ce *taureau* conno ſous le nom d'Apis portoit auſſi ſur l'épaule le croiſſant de la lune & toutes les marques caractériſtiques de la faculté génératrice, ſuivant Ammien Marcellin (*Livr. XXII*): *eſt enim Apis, bos diverſis geniralium ostarum ſiguris expreſſus, maxime omnium corniculantis lunæ ſpecie latere dextero inſignis*. Nous avons ſait voir plus au long, en parlant d'Apis, que cet animal ſacré n'étoit que le type du *taureau* équinoxial, & que ce ſigne céleſte n'étoit lui-même révéré que parce qo'Oſiris ou l'âme du monde l'avoit rendu dépoſitaire de ſa fécondité, & empruntoit de lui les attributs ſymboliques ſous leſquels oo peignoit la force inviſible qui organiſa la matiere tous les ans, & répand la ſorce productive dans l'air, l'eao & tous les élémens.

On trouve le culie du *taureau* juſqu'aux extrémités de l'Orient. C'eſt une des graodes divinités du Japon, dit l'auteur des cérémonies religieuſes; (*Tom.* 1, *pag.* 259.) Les Bonzes y repréſentent le cahos ſous l'emblême d'un œuf, qu'un *taureau* briſe avec ſes cornes, d'où il fait ſortir le monde. Ce *taureau* a ſa pagode à Meaco; il eſt poſé ſur un autel large & carré, qui eſt d'or maſſif; il porte un riche collier, & heurte de ſes cornes un œuf, qu'il tient avec ſes deux pieds. Le *taureau* eſt poſé ſur un rocher, & l'œuf eſt au milieu d'une eau retanue dans une crevaſſe de la roche. Avant les temps, diſent les Bonzes, le monde entier étoit renfermé dans cet œuf, qui nageoit ſur la ſuperficie des eaux. La lune par la force de ſa lumiare, & par ſon influence, tira des eaux une matiere terreſtre, qui durcit & ſe convertit inſenſiblement en rocher; & ce fut près da cette maſſe dure que l'œuf s'arrêta. Le *taureau* s'approcha de cet œuf, le rompit à coups de cornes, & de ſa coque ſortit le monde. Le ſouffle du *taureau*, produiſit l'homme. Ne ſemble-t-il pas entendre ici Virgile, qui, conſacrant les traditions des anciens Toſcans daus ſon poême ſur l'agriculture, chante à l'autre extrémité du globe, le dévelopemeut de la nature, ſous le même ſigne du *taureau*, ſous lequel autreſois commencoit l'année équinoxiale? *Candidus auratis, &c.*

Ne retrouve-t-on pas également ici le Bacchus des Grecs, génie élevé par les hyades (ou les étoiles du *taureau*-céleſte), peint lui-même avec des pieds & des cornes de *taureau*, celui que les femmes Éléenes appeloient *taureau* ſaint, & auprès duquel on plaçoit l'œuf orphiqoe, ſymbole de l'univers, & la nature qui produit tout? Ainſi on adora l'âme du monde, & le principe qui féconde tous les ans la matiere, ſous l'emblême d'un *taureau*; ce *taureau*-créateur n'eſt qoe le ſigne céleſte du *taureau* alors premier des ſignes, & dans lequel l'âme du monde agiſſoit, lorſque le ſoleil ramenoit la lumiere dans notre hémiſphere, & que l'Æther, ſuivant l'expreſſion de Virgile, deſcendoit ſous la forme d'une pluie féconde dans le ſein de la terre. Ici l'œuf orphique eſt porté ſur les eaux, & c'eſt du ſein des eaux que oaît le limon que la lune durcit, & que le *taureau* organiſe. C'eſt une alluſion aux pluies de l'hiver qui délaient la matiere, & préparent le limon à être fécondé par le ciel; c'eſt-à-dire, par la chaleur. *Voyez* PRINTEMPS.

Le *taureau* ſuit le bélier, dit Rabaud: ſa courſe aſtronomique eſt auſſi un voyage; & comme il diſparoît au ſein de l'onde, ſes voyages ſont maritimes. Sa croupe eſt envelopée d'un nuage, il n'eſt peint qu'avec la moitié antérieure du corps; les mythologues ignorent quel eſt ſon ſexe; mais, ſous ce deux raports, il eſt, diſent-ils, ou le *taureau* raviſſeur d'Europe, ou la géniſſe Io qui traverſe la mer pour ariver en Europe auſſi, objets l'un & l'autre de la haine de Junon.

Vacca ſit, an taurus, non eſt cognoſcere promptum;
Pars prior apparet, poſteriora latent.
Seu tamen eſt taurus, ſive hoc eſt famina ſignum,
Junone invita munus amoris habes.

(Ovid. faſt. 5. 715.)

Dans la collection de Stoſch on voit ſur une pâte de verre, dont l'original eſt dans le cabinet national, le *taureau* dioyſiaque, avec le nom du (*Mariette* Pierr. *grav. pl.* 42. *Stoſch.* Pierr. *grav. pl.* 40.) graveur, ΥΛΛΟΥ.

Sur une cornaline, un *taureau* dans la même ſituation que le précédent, mais ſans aucun attribut, avec le nom du graveur, ΑΛΕΞΑ.

TAUREAU furieux, dompté par Hercule. Neptune, irrité contre les Grecs, ſuſcita autour de Marathon un *taureau* qui jetoit le feu par les narines, faiſoit de grands dégâts, & tuoit beaucoup de monde. Hercule, envoyé par Euriſthée pour le prendre, le dompta & le lui amena; mais, comme il étoit conſacré aux dieux, il le lâcha. On voit dans une médaille de Commode, Hercule apuié ſur une colonne, qui tient ſa maſſue ſur la tête d'un *taureau*.

Hercule étant le génie-ſolaire qui parcourt annuellement les 12 ſignes du zodiaque, on ne peut méconnoître ici le *taureau*-céleſte. *Voyez* HERCULE.

TAUREAU de Mithras. On voit communément Mithras apuié ſur un *taureau*, dont il tient le muſle ou les cornes de la main gauche, tandis que de l'autre il lui enfonce un poignard dans le cou.

Comme Mithras repréſente le ſoleil, on prétend que le *taureau* marque la terre, que le ſoleil perce de ſes rayons, comme d'un couteau, pour la rendre féconde & propre à ouvrir les animaux. D'autres croient que, par les cornes du *taureau*, la lune eſt déſignée; & la ſupériorité que le ſoleil a ſur la planete, donne l'explication de l'emblême. *Voyez* MITHRAS, pour connoître la véritable explication de cet emblême, donnée par M. Dupuis.

TAUREAU (le) étoit la victime la plus ordinaire dans les ſacrifices. On l'immoloit principalement à Jopiter, à Mars, à Apollon, à Minerve, à Cérès, à Vénus, aux Lâres. On choiſiſſoit des *taureaux* noirs pour Neptune, Pluton & les dieux infernaux. Avant de les immoler, on les ornoit de différentes manieres; ils avoient ſur le milieu du corps, une grande bande d'étoffe, ornée de fleurs, qui pendoit des deux côtés, & leurs cornes étoient accompagnées de feſtons. Le *taureau* qu'on ſacrifioit à Apollon avoit ordinairement les cornes dorées.

TAUREAU-Farneſe. „ Suivant toutes les apparences, c'eſt au temps d'Antigone, roi d'Aſie, qu'il faut raporter, dit Winckelmann (*hiſt. de l'art.* 6. 4.), l'énorme groupe, compoſé de pluſieurs figures, ſculpté d'un ſeul bloc de marbre, par Apollonius & Tauriſcus, conſervé au palais Farneſe, & connu ſous le nom de *taureau*-Farneſe. J'aſſigne ce temps comme probable, parce que Pline, qui ne nous donne aucune notice ſur l'âge de ces artiſtes, paroît reculer le temps de la force de la plupart des fameux maîtres juſqu'à cette époque. On ſait que cette immenſe machine repréſente Amphion & Zéthus, au moment où ils préparent le ſupplice de Dircé, leur belle-mere, pour venger Antiope, leur mere. L'infortunée Antiope ayant été répudiée par Lycus, roi de Thebes & pere de deux jeunes héros, fut livrée entre les mains de Dircé, qui lui fit eſſuyer, pendant pluſieurs années, les traitemens les plus afreux. S'étant échapée des mains de ſa cruele rivale, elle ſe réfugia dans les bois du mont Cithéron où elle trouva ſes fils qui la prirent d'abord pour une eſclave fugitive. Cependant Dircé, à la tête des femmes qui célébroient les orgies de Bacchus, arivant dans le même endroit, y trouve Antiope & l'entraîne pour la faire mourir. Alors les fils, aidés du vieux paſteur qui leur avoit ſauvé la vie & ſervi de pere (ayant été expoſés dans leur enfance), reconurent Antiope pour leur mere, coururent après elle & l'arracherent des mains de ſa perſécutrice. Ce fut dans ce moment qu'ils atacherent Dircé par les cheveux aux cornes d'un *taureau* indompté, pour la faire déchirer ſur les ronces & les rochers du Cithéron. On voit que la ſcène eſt ſur cette montagne; que Dircé y a paru en bacchante pour faire périr Antiope, à la faveur des orgies de Bacchus: ce qui explique une infinité d'acceſſoires, tels que le thyrſe & les feſtons pratiqués dans ce groupe. *Sammlung antiquariſcher Aufſatze. Von Ebez. G. Heyne. Zweytes Stuck.* 8. 207. „

„ Pline dit que cet ouvrage avoit été tranſporté de l'île de Rhodes à Rome. Sans nous apprendre aucune particularité au ſujet d'Apollonius & de Tauriſcus, il ſe contente de nous nommer leur patrie qui étoit la ville de Tralles, en Cilicie; il nous dit en même temps, que dans l'inſcription qu'ils ont miſe à leur ouvrage, ils ont nommé, outre leur pere, Artémidore, leur maître Ménécrate, qu'ils appelent auſſi leur pere. Ils s'exprimoient de maniere qu'ils laiſſoient indécis lequel des deux ils regardoient comme leur vrai pere de celui qui leur avoit donné la vie, ou de celui qui leur avoit donné le talent. (*Pl. L.* 36, *c.* 4., §. 10., *p.* 283.) Cette inſcription n'exiſte plus. L'endroit le plus apparent où elle a pu être placée, eſt le tronc d'un arbre qui ſert de ſoutien à la ſtatue de Zéthus; mais ce tronc eſt moderne, ainſi que la plus grande partie des figures „.

„ Cependant je ſai que plus d'un écrivain a

ſonteou le contraire, & cela, à ce que je m'imagioe, parce qu'on a mal faiſi l'expreſſion de Vaſari, qui dit que cet ouvrage eſt fait d'une ſeule pierre, ſans l'additioo d'uo ſeul morceau : *in un ſaſſo ſolo, e ſenza pezzi* (*Vaſ. vit. de' pitt. t.* 3, *p.* 753.); mais il a voulu dire, aioſi que l'inſpection le prouve, que ce morceau avoit été anciénement d'une ſeule piece, & non qu'il ait été tiré tel des décombres des thermes de Caracalla, lors de ſa découverte ſous Paul III. C'eſt pourtant là ce que Maffei & d'autres ont prétendu inférer do texte de Vaſari. (*Maffei ſpieg. dei ſtat. ant. tav.* 48. *Caylus, diſſ. ſur la ſculpt. p.* 325.) Mais, par cela même qu'on n'a pas ſu diſcerner l'antique dn moderne, le ciſeau grec du travail poſtérieor, on a vu porter taot de jugemens abſurdes ſur cet ouvrage, entr'autres celui d'un écrivain qui ne croyant pas ce morceau digne d'un artiſte grec, l'a regardé comme une productioo de l'école romaine. (*Ficoroni rom. page* 44.) »

» Les reſtaurations de ce groupe furent confiées à un certain Battiſta Bianchi, milanois; elles ſont faites dans le ſtyle de ſon temps, c'eſt-à-dire, ſans aucuoe connoiſſance de l'antiquité. A la figure de Dircé, atachée au *taureau*, il a reſtauré la tête & le ſein juſqu'au nombril, avec les deux bras; il a pareillement réparé la tête & les bras d'Antiope. Aux ſtatues d'Amphion & de Zéthus, il n'y a d'antique que le torſe & une ſeule jambe aux deux figures. Les jambes du *taureau* ſont auſſi modernes, ainſi que la corde qu'un voyageur ignorant a jugé digne de toute ſon attention. (*Blainville voyages &c.*) Ce qui eſt antique, tel que la figore d'Antiope, à l'exception de la tête & des bras, & celle du jeuoe garçon aſſis qui paroît ſaiſi de frayeur à la vue du châtiment de Dircé, & qoi ne ſauroit repréſenter Lycus, comme ſe l'eſt imaginé Gronovius (*Teſ. ant. gr. t.* t. *D. d.*), peut juſtifier la mention honorable que Pline fait des auteurs de ce groupe, & faire reveoir de leur erreur ceux qoi conſervent encore le goût du beau imprimé aux ouvrages de l'antiquité. Le ſtyle de la tête du jeune homme eſt tout-à-fait dans la maniere des têtes des fils de Laocoon. La grande fineſſe dans le manîment de l'outil, paroît ſur-tout aux acceſſoires; la corbeille couverte, *ciſta myſtica*, entourée de lierre & placée au deſſous de Dircé pour lui donner le caractere de bacchante (*Hygin. fabl.* 8.), eſt d'un travail auſſi fini que ſi l'artiſte avoit voulu donner, par cet acceſſoire, un échantillon de ſon adreſſe ».

TAUREAU (On voit ſur les médailles de Babba un). Cet animal qoi nage, eſt le ſymbole de Jupiter allant enlever Europe. *Voyez* BŒUF ſur les médailles.

TAUREAUX d'airain qui gardoient la toiſon d'or à Colchos. Jaſon, pour avoir cette toiſon, devoit mettre ſous le joug deux *taureaux*, préſent de Vulcain, qui avoient les pieds & les cornes d'airain, & qui vomiſſoient des tourbillons de feu & de flammes. Jaſon, par le ſecours des enchantemens de Médée, fut les aprivoiſer, & les atacha même à la charue.

TAUREIA, ταυρεία, fêtes chez les Grecs, en l'honeur de Neptune, d'où la ville de Cyzique a pu donner le nom de ταυρεῖον au mois où elle célébroit cette fête. Elle étoit ſolemnele & compoſée de trois colléges de prêtreſſes, & les ſacrifices qui étoient offerts occaſionoient une dépenſe conſidérable. Les ſacrificatrices, ſurnomées *maritimes*, devoient être conſacrées aux divinités de la mer, & principalement à Neptuoe. Cette fête duroit pluſieurs jours. Il paroît que les prêtreſſes étoient chargées, par fondation ou autrement, des frais de la fête. Clidicé, grande prêtreſſe de Neptune, leur avoit fait préſent de 700 ſtaieres pour la dépeoſe d'une ſeule ſolemnité; ce qu'on peut évaluer à uoe ſomme de viogt mille trois cents livres de notre monoie. *Antiq. greq.* du C. de Caylus, tom. II. (*D. J.*)

TAUREUS & *TAURICEPS*, ſurnoms donnés à Neptune, à cauſe du bruit des flots de la mer, qui imite les mugiſſemens du taureau.

TAURICORNE, ſurnom qu'on donnoit à Bacchus, parce qu'on le repréſente quelquefois avec une corne de taureau à la main; cette corne étoit proprement un vaſe à boire, qui avoit la forme d'une corne de taureau. C'eſt en effet le ſymbole le plus convenable à Bacchus.

TAURIDE, Iphigéoie en Tauride. *Voy.* IPHIGÉNIE.

TAURIES, les mêmes fêtes que les *Taureia*, célébrées en l'honeur de Neptune. On lui immoloit des taureanx noirs.

TAURILIENS (*jeux*), *Taurilia*, jeux inſtituéa par Tarquin le Superbe, en l'honeur des dieux infernanx. On les nommoit *taurilia*, ſelon Servius, parce qu'on immoloit une vache ſtérile, *taura*; mais Feſtus croit, avec plus de raiſon, que ces jeux furent appelés *taurilia*, parce qu'on ſacrifioit un taureau, dont la chair étoit diſtribuée au peuple. Il y avoit chez les Romains trois ſortes de jeux en l'honeur des divinités infernales; ſavoir les jeux *tauriliens*, les compitaux & les térentins. Les premiers étoieut célébrés rarement & toujours hors de Rome, dans le cirque flaminien, de crainte d'évoquer dans la ville les dieux des enfers. Les ſeconds ſe ſolemniſoient dans les carrefours, en l'honeur des dieux Lâres, & les derniers ſe faiſoient dans le champ de Mars, de cent ans en ceot ans, à la gloire de Pluton & de Proſerpine. (*D. J.*)

TAURIQUE (Diane.) On donne pluſieurs raiſons de ceite dénomination. La plus probable la tire de la Scythie-*Taurique*, appelée Tauride, & devenue célebre par les malheurs de la fille d'Agamemnon.

TAUROBOLE. Sacrifice d'expiation que les païens inventerent dans les premiers ſiecles de l'e-

re vulgaire. Le poëte Prudence (*Peri Stephanum*) nous a donné en vers latins l'hiſtoire & la deſcription des *tauroboles*. Comme c'eſt une cérémonie des plus bizâres & des plus ſingulieres du paganiſme, il eſt à propos de la faire connoître. Fontenelle (*Hiſt. des Oracles*, *p.* 2, *c.* 5.) l'a décrite d'après le poëte latin. On creuſoit une foſſe aſſez profonde, où celui pour qui devoit ſe faire la cérémonie, deſcendoit avec des bandeletes ſacrées à la tête, avec une courone, enfin avec un équipage tout myſtérieux. On mettoit ſur la foſſe un couvercle de bois, percé de quantité de trous. On amenoit ſur ce couvercle un taureau couroné de fleurs, & ayant les cornes & le front ornés de petites lames d'or. On l'égorgeoit avec un couteau ſacré; ſon ſang couloit par ces trous dans la foſſe, & celui qui y étoit, le recevoit avec beaucoup de reſpect; il y préſentoit ſon front, ſes joues, ſes bras, ſes épaules, enfin toutes les parties de ſon corps, & s'éforçoit à n'en laiſſer pas tomber une goute ailleurs que ſur lui. Enſuite il ſortoit de là hideux à voir, tout ſouillé de ce ſang, ſes cheveux, ſa barbe, ſes habits tout dégoûtans; mais auſſi il étoit purgé de tous ſes crimes. Il falloit renouveler ce ſacrifice tous les 20 ans, autrement il perdoit ſa force qui s'étendoit dans tous les ſiecles à venir (*ibidem n.* 5.): *Iterato viginti annis ex perceptis Tauroboliis aram conſtituit*.

Quelquefois on offroit ce ſacrifice pour le ſalut des empereurs. Des provinces, pour faire leur cour, envoyoient un homme ſe barbouiller en leur nom de ſang de taureau, pour obtenir à l'empereur une longue & heureuſe vie.

On trouva, en 1705, ſur la montagne de Fourviere, à Lyon, une inſcription d'un *taurobole*, qui fut célébré ſous l'empereur Antonin le Pieux, l'an 160 de Jéſus-Chriſt. Elle nous apprend qu'il ſe fit par l'ordre de la mere des dieux, Idéene, pour la ſanté de l'empereur & de ſes enfans, & pour l'état de la colonie de Lyon.

À Lectoure, en Gaſcogne, on a découvert un grand nombre d'inſcriptions *tauroboliques*, qui ont été preſque toutes compoſées pour le retour de la ſanté de l'empereur Gordien-Pie, ou III, ſans que l'on puiſſe trouver les raiſons qui faiſoient prendre aux habitans de Lectoure un intérêt ſi vif à la ſanté de cet empereur.

Lorſque le ſacrifice étoit achevé, on conſacroit les cornes du taureau immolé, que l'on appeloit *vires tauri* (*Gruter*, 30. 5.), SEVER. JUL. FIL. VIRES. TAURI. QUO. PROPR. PER. TAUROPOL. PUB. FAC. FECERAT. CONSECRAVIT.; c'eſt-à-dire, *vires tauri, quo proprie per tauropolium publice factum fecerat, conſecravit*.

Le mot *taurobole* eſt formé de ταῦρος, & de βολὴ, *effuſion*.

Quelques philologues ont écrit que les *tauroboles* avoient pour but principal la conſécration du grand prêtre de Cybele & de ſes autres prêtres. Mais on en offroit auſſi à Atys, à Diane & à Neptune.

Vandale & Pagi ont fait voir clairement qu'il ne s'agiſſoit nullement dans le *taurobole* de la conſécration des grands-prêtres, & que le *ſummus ſacerdos* de Prudence doit s'entendre uniquement de celui qui deſcendoit ſous l'échafaut pour recevoir le ſang de la victime. *Voyez* Colonia, *Hiſt. littéraire de Lyon*, *tom.* 1, *p.* 292.

„ La plupart des *tauroboles*, dons les monumens nous conſervent la mémoire, ont été faits pour la ſanté des empereurs ou pour celle des particuliers; ainſi cela ne regardoit point la conſécration d'un ſouverain pontife, ou d'un grand prêtre, laquelle devoit être un acte public & une cérémonie appliquée à ce ſeul uſage .... On croit que le ſacrifice du *taurobole* ne commença que du temps de Marc-Aurele „. (De Boze, *Diſſertation ſur le taurobole, dans les mém. de l'acad. des inſcriptions*.)

On appeloit *Petra Tauroboliea*, l'endroit où la victime avoit été égorgée; *Dea Taurobolita* (*Gruter.* 309. 2. 3.), Cybele en l'honeur de qui on l'immoloit le plus ſouvent; *Dux myſticus Tauroboli ſacri* (*Ibid.* 28. 6.), celui qui offroit le *Taurobole*, *&c.*

TAURO-CASTRO, petite ville de la Grece, dans la Livadie, vis-à-vis de l'Île de Négrepont, dans l'iſthme d'une preſqu'île qui borne la plaine de Marathon, au delà du marais où la côte fait un promontoire; c'étoit l'anciene ville de *Rhamnus*, & ce ne ſont aujourd'hui que des ruines. Cent pas au deſſus, ſur une éminence, on voit les débris du temple de la déeſſe Néméſis; il étoit carré, & avoit quantité de colonnes de marbre, dont il reſte à peine quelques débris; ce temple étoit fameux dans toute la Grece, & Phidias l'avoit encore rendu plus recomandable par ſa belle ſtatue de Néméſis, dont Strabon fait honeur à Agéracrite de Paros.

TAUROCATAPSIES, combat de taureaux. Pline dis que les Theſſaliens ioventerent les combats de taureau: *Theſſalorum gentis inventum eſt*. Céſar les fit le premier connoître à Rome, pendant ſa dictature: *primus id ſpectaculum dedit Romæ Cæſar dictator*.

TAUROCÉPHALE & TAUROCHÉROS, ce ſont les mêmes ſurnoms que TAURICORNE.

TAUROCHOLIES, fêtes qu'on célébroit à Cyſique en l'honeur de Neptune: c'étoient proprement des combats de taureaux que l'on immoloit au dieu, après les avoir long-temps agacés & mis en fureur. (de ταῦρος, *taureau*, & de χολὴ, *fureur, colere*.)

TAUROMENIUM, en Sicile. TAYPOMENITAN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en or.

RRR. en argent.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont: Un raiſin ....

Une chouette. . . . Pégaſe volant. . . . Le bœuf à tête humaine. . . . Un taureau. . . . . Une lyre. . . . Uo trépied . . . . Bœuf frapant de la corne.

TAUROPHAGE, mangeur de taureaux. (de φάγομαι, *je mange*, & de ταῦρος, *taureau*.) On trouve ce ſurnom donné à Bacchus, peut-être parce qu'on lui ſacrifioit plus ſouvent des taureaux qu'aux autres dieux.

TAUROPOLE, ſurnom de Diane, en Tauride. On dit que, quand Oreſte & Iphigénie s'enfuirent de la Tauride, ils emporterent la ſtatue de la déeſſe. Pluſieurs peuples ſe ſont diſputés l'avantage de la poſſéder; ceux de Comane, tant de Cappadoce, que du Pont; les Lydiens, les Lacédémoniens, les Athéniens, &c.

Tauropole ſignifie protectrice des taureaux.

C'eſt de l'île d'Icaria que le culte de Diane-*Tauropole* paſſa à Andros, à Amphipolis de Thrace. (*Livii lib.* 44.)

TAUROPOLIES, fêtes en l'honneur de Diane, appelée *tauropole*, nom que l'on croit être le même que celui de Taurique. On le célébroit dans les deux îles d'Icarie.

TAUROPOLIUM, temple conſacré à Diane, dans l'île d'Icarie, aujoud'hui *Nicaria*.

Callimaque aſſure que de toutes les îles, il n'y en avoit pas de plus agréables à cette déeſſe.

Dénis d'Alexandrie dit qu'on ſacrifioit dans l'Icaria do golfe perſique à Apollon-*Tauropole*. Euſtathe, ſon commentateur, dit qu'on vénéroit fort reſpectueuſement Apollon & Diane *Tauropoles* dans l'île d'Icarie de la mer Égée. Concluons de là, que ces divinités faiſoient l'objet du culte des habitans de ces deux îles. *Tauropole* ſignifie ici *protecteur des taureaux*, & non pas *marchand*, ainſi que le nom ſemble le faire entendre.

Je ne raporterai point ce que les anciens auteurs ont penſé ſur ce nom; le mieux eſt de s'en tenir à Suidas.

C'eſt auſſi le nom d'un autre temple d'Artémide ou de Diane, dans l'île de Samos, ſelon Étienne le géographe. (*D. J.*)

TAURUS, ſurnom de la famille *STATILIA*.

TAX, *pax*, mots employés par Nœvius (*Agitatoria*), pour exprimer la marche leote d'un cheval:

Age, ne te mihi adverſari dicas, hunc unum diem de meo ſequar;
Sinam ego illos, equos, *ire pax tax, poſtea ego currentes, illos vendam, ſi tu viceris.*

TAXATORES. Feſtus appele de ce nom deux perſonages comique qui ſe querélaient & s'injurioient: *Taxatores in ſcena olim dicebantur, quod alter alterum maledictis tangerent.*

TAXÉOTE, nom d'office dans l'empire grec. Les *taxéotes* étoient les appariteurs, les huiſſiers des princes & des magiſtrats.

TAXIARQUE, commandant de l'infaoterie d'une tribu d'Athènes. Dans l'empire grec, il y eut auſſi des *taxiarques*. Leur nom étoit formé de τάξις, *armée*, & de ἀρχ, *commandement*.

TAYGETE, nymphe aimée de Jupiter, qui la reodit mere de Lacédémon & du fleuve Himere. *Voyez* HIMERE, LACÉDÉMON.

Il y avoit auſſi, dans la Laconie, une montagne de ce nom, fort connue par les fêtes qu'on y célébroit en l'honeur de Bacchus.

TCHELMINAR. *Voyez* PERSÉPOLIS.

TE, une des quatre ſyllabes par leſquelles les Grecs ſolfioient la muſique.

TEANUM, en Italie. TIANUR, en Étruſque. & TIANO.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRR. en argent . . . . . *Hunter.*
R. eo bronze.
O. en or.
Leurs types ordinaires ſont:
Un coq.
Le bœuf à tête humaine.

TEXNITOI. On trouve ce mot dans les inſcriptions relatives aux jeux. Il exprime collectivement tous les athletes qui ont combatu.

TECMESSE, fille de Theutrantes, prince Phrygien, devint captive d'Ajax, lorſque les Grecs ravagerent tous les pays ſitués au voiſinage de Troye. Son pere ayant été tué par Ajax dans un combat ſingulier, & la ville de Theutrantes ayant été priſe, pillée & brûlée, la princeſſe fut emmenée avec le reſte du butin, & tomba en partage à Ajax. Si nous en croyons Horace (*Od.* 4, *liv.* 2.), cette captive toucha le cœur d'Ajax par ſa beauté, & devint bientôt ſon épouſe; Euryſace fut le fruit de ce nouveau lien. Sophocle dans ſon Ajax furieux, introduit *Tecmeſſe*, détournant Ajax du deſſein qu'il a de ſe donner la mort, par un diſcours ſi tendre, qu'il eſt difficile de n'en être pas ému. Ce ne ſont pas, dit l'auteur du théâtre grec, ce ne ſont pas de ces ſentimens délicats & recherchés qu'on a mis depuis à la mode ſur le théâtre: ce ſont les expreſſions vives de l'amitié conjugale; elle lui met devant les yeux une épouſe & un fils que ſa mort réduit à l'eſclavage, & expoſe aux plus cruels affronts; un pere & une mere qui, dans une extrême vieilleſſe, n'ont d'autre conſolatioo que celle de demander aux dieux, & d'eſpérer le retour fortuné d'Ajax. Elle revient à ce qui la touche. "Hélas! Phrygienne de naiſſance, eſclave d'Ajax, aujourd'hui votre épouſe, je vous ai conſacré toute ma tendreſſe. Il ne me reſte que vous; vous m'avez privée de tout, vous avez déſolé ma maiſon paternele, & fait mourir ma mere. La parque m'a enlevé mon pere: quel autre après vous me tiendra lieu de patrie, & de tout ce que vous m'avez ôté? Je n'ai de reſſource qu'en vous, vivez du moins pour moi". Euryſace, fils d'Ajax & de *Tecmeſſe*, régna dans

Salamine, après la mort de Télamon. *Voyez* EURYSACE.

TECTOSAGES, dans la Galatie. *Voyez* SEBASTE.

TEDMOR. *Voyez* PALMYRE.

TÉGÉE en Arcadie. Pauſanias décrit un monument élevé par les habitans de Tégée à Jaſius. On voit, dit-il, dans la place publique de *Tégée*, vis-à-vis du temple de Vénus, deux colonnes avec des ſtatues. Sur la premiere, étoit la ſtatue des quatre légiſlateurs de Tégée, Antiphanès, Crœſus, Tyronidas & Pyrias. Sur l'autre, on voyoit celle de l'Arcadien Jaſius, monté à cheval, ou ayant un cheval auprès de lui, & tenant de la droite une branche de palmier.

Il y avoit à *Tegée* un temple de Minerve, ſurnomé *Aléa*, qui avoit été bâti par Aléus. Ce temple étoit un aſyle pour les criminels de toute la Grece, & le Lacédémonien Pauſanias s'y réfugia.

TEGEA, en Arcadie. ΤΕΓΕΑΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en bronze. . . . . *Pellerin*.

Unique en argent. . . . . *Eckel*.

O. en or.

Cette ville a fait fraper quelques médailles impériales greques en l'honneur de Domna, de Caracalla, de Septime-Sévere.

Le ſeul de ſes anciens rois, dont on ait des médailles, eſt ALEUS.

TEGEA en Crete.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en bronze. . . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types, qui ſont une louve alaitant un enfant, & une chouete ſervent, ainſi que leur fabrique, à les diſtinguer des médailles de *Tégée* en Arcadie.

TÉGÉEN, ſurnom de Pan, à cauſe du culte qu'on lui rendoit à Tégée ville d'Arcadie.

TEGES, natte tiſſue de paille ou de jonc, d'où s'eſt formé *Tegillus*, eſpece de couverture, ou de cape, faite avec du jonc ou des roſeaux, pour s'en couvrir la tête en temps de pluie : *Ut tegillum paſtor ſibi ſumat*, dit Varron, afin que le berger prene ſa cape.

TEGILLUM. *Voyez* TEGES.

TÉGYRE, ville de Béotie, dans laquelle Apollon avoit un oracle célebre.

TEICHOPŒUS, Τειχοποιὸς, magiſtrats d'Athènes, choiſis dans chaque tribu, pour prendre ſoin des murs de la ville.

TÉLAMON, frere de Pélée, étoit fils d'Éaque & d'Endéis, fille de Chiron. Ainſi les enfans de Télamon deſcendoient des dieux par pluſieurs endroits. Éaque, ſon pere, étoit fils de Jupiter ; Endéis ſa mere, étoit fille du Centaure Chiron, fils de Saturne, & de la nymphe Chariclo, fille d'Apollon. Télamon épouſa Péribée, fille d'Alcathoüs ; celui-ci étoit fils de Pélops, dont Tantale, fils de Jupiter, étoit pere. Télamon, jouant un jour avec Phocus, ſon autre frere, mais de différente mere, le diſque de Télamon bleſſa à la tête Phocus, & le tua. Éaque, informé de cet accident, ſachant que les princes ſes fils avoient eu auparavant quelque différent enſemble, & ſoupçonant un complot entre Télamon & Pélée, il les chaſſa tous les deux de l'île d'Égine, & les condamna à un exil perpétuel. Télamon monta ſur un vaiſſeau ; & lorſqu'il fut un peu éloigné du rivage, il envoya un héraut à ſon pere, pour l'aſſurer que, s'il avoit tué Phocus, c'étoit par un malheur, & nullement par un deſſein prémédité. Mais Éaque lui fit dire qu'il ne remît jamais les pieds dans ſon île, & que, s'il vouloit ſe juſtifier, il pouvoit plaider ſa cauſe de deſſus ſon vaiſſeau, ou ſur quelque digue qu'il feroit faire. Télamon choiſit ce dernier parti ; il fit une digue auprès du port, d'où il fit entendre ſes raiſons : mais ayant perdu ſa cauſe, & les ſoupçons d'Éaque ne ſe trouvant que trop juſtifiés, il fit voile vers Salamine. Cychréus, qui en étoit roi, lui donna ſa fille Glauque en mariage, & le fit ſon ſucceſſeur. Télamon régna en effet dans l'île de Salamine. Après la mort de Glauque, il épouſa Péribée, fille d'Alcathoüs, roi de Mégare, dont il eut le célebre Ajax. *Voyez* AJAX, PÉRIBÉE.

Télamon eut pour troiſieme femme Héſione, ſœur de Priam ; il avoit ſuivi Hercule dans la guerre contre Laomédon ; & parce qu'il fut le premier qui monta ſur les murailles de Troye, Hercule lui fit préſent d'Héſione, dont il eut Ajax. Télamon ſe ſignala encore en d'autres rencontres à la ſuite de ces héros, comme dans la guerre des Amazones, dans le combat contre le géant Aleyonée. Il avoit été auſſi de l'expédition des Argonautes ; & s'il n'alla point au ſiége de Troye, ce fut apparemment la vieilleſſe qui l'en empêcha ; mais il y envoya ſes deux fils, Ajax & Teucer. L'on montroit encore du temps de Pauſanias, près de Salamine, le rocher où il s'aſſit pour ſuivre des jeux, autant qu'il le pouroit, le vaiſſeau ſur lequel ils s'embarquerent. Il étoit encore vivant quand les Grecs revinrent de Troye. Ayant appris la mort de ſon fils Ajax, & que Teucer, ſon autre fils, ne l'avoit ni empêchée, ni vengée ; il témoigna ſon reſſentiment à celui-ci, en le chaſſant honteuſement, & lui défendant l'entrée de ſes états. Il vengea lui-même la mort d'Ajax : Ulyſſe, qui en étoit la cauſe, ayant paru avec ſa flote ſur les côtes de Salamine, Télamon fut l'attirer dans des rochers, & fit périr une partie de ſes vaiſſeaux. *Voyez* HÉSIONE, TEUCER.

Hercule ayant tué le monſtre qui devoit dévorer Héſione, délivra la princeſſe, & la remit à Télamon pour l'épouſer. Ce ſujet eſt exécuté ſur une moſaïque antique, découverte en 1760, & conſervée à la Villa Albani. Ce morceau ſe trouve raporté dans les *monumenti*, N°. 66.

ΤΕΛΑΜΩΝ, courroie, avec laquelle les Grecs des temps héroïques ſuſpendoient les boucliers à leur cou.

TELAMONES, nom que les Latins donnoient à ces figures d'hommes, qui ſembloient ſoutenir des corniches, & que les Grecs appeloient *Atlas* : *Telamonem latine*, dit Servius (*Æneid. l.* 747.), *grace Atlanta dici*. Ce mot vient *de Telamon*, qui veut dire en grec, *un miſérable qui ſupporte le mal avec patience*; il convient à ces ſtatues qui ſoutienent les corniches dans les bâtimens.

TELXINOE, } Cicéron appele du ſecond nom
TELXIOPE. } la quatrieme muſe. (*de natur. deor. l.* 3. *c.* 21.) Aratus lui donne le premier. (*Tzetz. in Heſiod. Fœg. A. p.* 6. *B.*)

TELCHINES. Le nom des *Telchines* étoit devenu un terme injurieux & ſynonyme de ceux de charlatan, d'enchanteur, d'empoiſonneur, enfin de génie mal-faiſant. Le ſavant Fréret dérive néanmoins ce mot *Telchine* du *verbe* grec, qui ſignifie guérir, ſoulager, &c. (*Acad. des Inſ. t. XXIII., p.* 38.). Les hommes ſont trop ſouvent injuſtes envers leurs bienfaiteurs, au nombre deſquels ces *Telchines* ſi décriés méritent une place diſtinguée. Quoiqu'ils euſſent commencé à ſe ſervir de pratiques ſuperſtitieuſes, comme les Jongleurs iroquois, ou les piayes Caraïbes, ils paroiſſent cependant avoir exercé les premiers la médecine vétérinaire, & être devenus fort habiles dans la métallurgie (*Strab. l. XIV., p.* 450. *Diod. l.* 5. §. 55. *Ovid.*); ce qui fait croire qu'ils étoient les ouvriers de la faux de Saturne (*Strab. loc. cit. Euſtath. ad Dionyſ. v.* 504. *Lactant. ad Stat. ſylv. l. IV. v.* 47, &c.) du trident de Neptune (*Euſtath. ad Homer. t. I. p.* 771.), des ſtatues d'Apollon & de Junon, à Linde & à Camire (*Diod. l. V.* §. 55.) villes de l'île de Rhodes, où ils avoient paſſé du continent de la Grece. Cette courte traverſée ſuffiſoit pour lui mériter le titre d'anſans de la mer; mais l'honeur d'avoir été chargés de l'éducation de Neptune, avoit un autre fondement hiſtorique.

Comme les Cabires, les Dactyles, les Curetes & les Corybantes, avec leſquels ils avoient tant de raport, ſoit par leurs mœurs, ſoit par leurs occupations, les *Telchines* furent d'abord de ſimples devins, enſuite les prêtres d'une portion des Pélaſges. Ils engagerent ce peuple à abandoner l'ancien culte de Saturne; c'eſt pourquoi on diſoit qu'ils lui avoient retranché ſa faux. Ils ſe déclarerent alors pour Neptune, & ſoutinrent en ſa faveur une guerre dans l'Ægyalée contre Apis, ſucceſſeur de Phoronée. (*Pauſan. Corinth. c.* 5. *Euſeb. chron. ad ann.* 828.) Étant devenus odieux, à cauſe du meurtre de ce prince, ils vinrent à Rhodes, & dans le continent voiſin, y porterent leur nouvele divinité, à laquelle ils aſſocierent bientôt pluſieurs autres, dont ils ſont ſuppoſés avoir les premiers fait la ſtatue. Les titans, ou anciens habitans du pays, s'oppoſerent à ces innovations religieuſes, & prirent les armes contre les *Telchines*. (*Diod. l.* V, §. 55.) On ajoute que Rhée fut contraire à ceux-ci, (*Etymol. magn. in v.* Ἄρτεμις,) c'eſt-à-dire, que les partiſans du culte de la terre, ces mêmes titans, refuſerent de l'abandoner.

Pour ſuppléer au nombre & à la force, les *Telchines* n'oublierent pas l'art des preſtiges, & le ſecours des enchantemens. Mais le moyen le plus puiſſant qu'ils employerent ſur l'eſprit des ſauvages, fut la menace des peines à venir. Elle les engagea à deſcendre de leurs montagnes, à ſortir de leurs forêts, à ſe civiliſer, enfin à adopter une religion nouvele. Cette révolution ſe trouve atteſtée par une fable, ſuivant laquelle les *Telchines* arroſerent les champs voiſins de leurs demeures avec les eaux du ſtyx (*Lactant. ad Stat. Theb. l. II. v.* 274.), c'eſt-à-dire, qu'ils firent de toutes parts des luſtrations, & répandirent la doctrine des punitions infernales.

Toujours agités par les troubles de religion, les anciens Rhodiens ne s'adonerent entiérement aux travaux de l'agriculture, que lorſque les titans & les *Telchines* furent chaſſés de leurs pays. Les premiers ayant empêché Vénus, qui venoit de l'île de Cypre, d'aborder chez eux, ne tarderent pas d'en être punis par l'amour deſordoné qu'elle leur inſpira pour la terre, leur mere, dans le ſein de laquelle Neptune leur procura un aſyle. (*Diod. l. x.* §. 55.) L'explication de cette fable eſt auſſi facile que naturele. Ne ceſſant d'être fortement attachés au culte de Rhée, ou de la terre, & continuant de lui faire des ſacrifices humains (*Porphyr. de abſt. l.* 11. §. 54.), les titans de Rhodes ſe trouverent bientôt réduits à un petit nombre, & contraints à ſe réfugier dans la partie orientale de cette île. Là ils périrent tous par un tremblement de terre, où la mer franchit ſes bords, & inonda leur canton.

Cet événement dont parle Diodore de Sicile, obligea les *Telchines* à ſe retirer eux-mêmes ſur le continent (*Diod. l. v.* §. 56.). Le reſte des Rhodiens profita de leur départ pour reconoître le ſoleil, comme ſa divinité tutélaire. Cela fit imaginer que les *Telchines* avoient eu pour ſucceſſeurs les ignetes ou héliaſtes, c'eſt-à-dire, les adorateurs du feu ou du ſoleil. Ceux-ci ne purent conſerver long-temps la prééminence de leur culte; elle leur fut enlevée à l'arivée de Danaüs & de ſes filles (*Marm. Oxon. Ep. IX.*), qui introduiſirent la religion, & les rites Égyptiens. Linde devint alors le lieu où l'on célébra les myſteres de Saïs. Nous n'avons point de détails ſur les cérémonies particulieres que les Rhodiens y ajouterent. On ſait ſeulement qu'ils ſacrifioient à Proſerpine couronée d'aſphodele. (*Suid. in h. v.*) La ſubſtance des racines de cette plante étant aſſez ſemblable à celle du gland, il eſt probable qu'elles ſervirent de nouriture aux anciens habitans de l'île de Rhodes, avant qu'ils fuſſent civiliſés. C'eſt à quoi, ſelon toute apparence, leurs

deſcendans faiſoient allnſion dans l'uſage qu'on vient de raporter.

Il paroît que, mal-gré l'émigratioo des *Telchines*, leurs pratiques myſtérieuſes ſe conſerverent encore à Rhodes dans le temple d'Okridion, oom d'un ancien héros (*Plut. quæſt. grac. t. II, ad Xyl. p*, 207.), qui devoit être l'un de ces premiers miniſtres de l'ancieo culte. On en compta d'abord deux (*Suid. in h. v.*), enſuite trois (*Lact. ad Stat. Thrb. l. II, v.* 274.); ce qui déſigne aſſez leur raport avec les Cabires, les Dactyles & les Corybantes. Tous avoient eu également des myſteres, dont les principales cérémonies ſubſiſterent long-temps en Samothrace, à Lemnos, &c. Le nombre de ces premiers inſtituteurs varia dans la ſuite, parce que la tradition qui les concernoit, s'altéra totalement. Il eſt néceſſaire d'y remonter, pour découvrir la véritable origine des myſteres, & les chaogemens qu'ils ont eſſuyés dans l'antiquité la plus reculée.

(Cet article eſt extrait des *Recherches ſur les myſteres du paganiſme*.) SAINTE-CROIX.

TELCHINIA. Minerve avoit un temple au village de la Teumeſſe, près Thebes, en Béotie, ſous le nom de Minerve-*Telchinia*, où il n'y avoit aucune ſtatue. Pauſanias croit que ce ſurnom venoit des anciens Telchioes de l'île de Rhodes, dont pluſieurs paſſerent dans la Béotie, & y bâtirent apparemment ce temple à Minerve, qu'ils diſoient être la mere des auteurs de leur trace.

TELCHINIUS, ſurnom d'Apollon.

TELCHIUS, uo des cochers de Caſtor & de Pollux.

TELÉ, nom qu'on donooit chez les Athéniens aux revenus qui ſe perçoivent ſur les terres, mines, bois, & autres domaines dont on mettoit à part les fonds pour les beſoins de l'état. On nommoit auſſi *télé*, le produit des taxes impoſées ſur les étrangers & les afranchis, ainſi que le produit des douanes ſur certains effets & marchandiſes. (*D. J.*)

TÉLÉA. Junon étoit invoquée, ſous ce oom, dans les cérémonies du mariage, comme Jupiter, ſous celui de *Teleus*. Ces mots vienent du grec τελέα, qui ſignifie *parfaite*, ou femme, par oppoſition au nom de jeuoe fille.

TÉLÉARQUE, magiſtrat de Thebes, qui étoit chargé de faire nétoyer les rues, d'emporter les ſumiers, & de prendre ſoin des égouts.

TELEBOUS. *Voyez* ALCMENE.

TÉLÉBOIENS. *Voyez* TELEBOE.

TÉLÉEN. *Voyez* TÉLÉA.

TÉLÉGONE, fils d'Ulyſſe & de Circé, naquit dans l'île Æea, où Circé faiſoit ſon ſéjour, & où Ulyſſe s'arrêta quelque temps à ſon retour de Troye. Long-temps après, lorſque *Télégone* fut grand, il s'embarqua pour aller chercher ſon pere; & ayaot été jeté ſur les côtes de l'île d'Ithaque, ſans la connoître, la faim l'obligea de piller la campagne, pour vivre avec ſes compagnons. Ulyſſe, à la tête des Ithaciens, vint pour le repouſſer: il y eut un combat ſur le rivage, & *Télégone* frapa Ulyſſe d'une lance doot le bout étoit fait d'une tortue marine, nommée Paſtinace, que l'on croyoit être très-vemineuſe. Le roi d'Ithaque, mortélement bleſſé, ſe ſouvint alora d'uo oracle qui l'avoit averti de ſe garder de la main de ſon fils; il s'informa qni étoit l'étranger & d'où il venoit, reconut *Télégone*, & mourut entre ſes bras. Minerve les conſola tous deux, en leur diſant que tel étoit l'ordre du deſtio: elle ordona même à *Télégone* d'épouſer Pénélope, & de porter à Circé le corps d'Ulyſſe, pour lui faire rendre les honeurs de la ſépulture. Du mariage de *Telegone* avec Pénélope, naquit Italus, lequel, ſelon Hygin, donna ſon nom à l'Italie.

Dans la collection de Stoſch, oo voit ſur une cornaline, une figure nue aſſiſe ſur le tronc d'un arbre, tenant un ſerpent de la main droite & un bâton de la gauche. On pouroit expliquer ce ſujet en diſant que c'eſt Eſculape; mais comme on n'y voit ni autel, ni feu, ni terme, Winckelmann étoit porté à le prendre pour l'un de ces préſages qu'on tiroit des ſerpens. Ce genre de ſuperſtition étoit fort commun chez les anciens; & chez les Hébreux un homme qui étoit adoné aux augures & aux preſtiges, étoit appelé d'un nom dérivé de celui de ſerpent. En grec même le mot οἰωνὸς, oiſeau, déſigne les augures pris des oiſeaux en général, & c'eſt le ſynonyme d'ὄφις, ſerpent. Suidas, parlant de *Télégone*, qui, ſelon lui, avoit le premier inventé τὴν οἰωνικὴν, ou l'art de tirer des augures, ajoute, par forme d'explication, que c'étoit le ſecret de comprendre ce que déſignoit un ſerpent. Lorſqu'un ſerpent (*Schol. in Eurip. Hecub. v.* 87) léchoit l'oreille d'nn homme, on croyoit qn'il lui communiquoit le don de la divination.

TÉLÉGONE, fille de Pharis, qui étoit née de Mercure, & d'une des danaïdes, appelée Philodamnée, épouſa Alphée, & fut mere d'Orſiloque, ſelon la tradition des Meſſéoiens.

TEAEIE. *Voyez* TÉLÉA.

TÉLÉMAQUE, fils de Pénélope & d'Ulyſſe, ne faiſoit que de naître, lorſque ſon pere partit pour la guerre de Troye. Quand il fut grand, il ſe mit en devoir d'aller chercher Ulyſſe dans la Grece, ne le voyant point venir comme les autres princes grecs, & fatigué des pourſuites des amans de Pénélope qui déſoloient la maiſon paternele, ſans qu'il pût l'empêcher. *Télémaque*, par conſeil & ſous la conduite de Minerve déguiſée ſous la forme de Menton, s'embarqua de nuit pour aller à Pylos chez Neſtor, & à Sparte, chez Ménélas. Les prétendans conſpirerent contre la vie du jeune prince, ils ſe mirent en embuſcade pour le tuer à ſon retour. Mais *Telemaque* reviot heureuſement à Ithaque, & retrouva ſoo pere chez le fidele Eumée.

Ulyſſe ſe montre d'abord à ſon fils ſous l'extérieur d'un pauvre étranger. Mais Minerve l'a-

yant touché de ſa verge d'or, dit Homere (*Odyſſ. liv. XVI*), dans le moment il ſe trouva couvert de ſes beaux habits, il recouvra ſa belle taille, ſa bonne mine, & ſa premiere beauté, ſon teint devint animé, ſes ieux brillans & pleins de feu, ſe jones arondies, & ſa tête fut couverte de ſes beaux cheveux. Après cette métamorphoſe, il ſe préſente à *Télémaque*, qui, ſaiſi de crainte & de reſpect, le prend pour un dieu, & n'oſe pas lever les ieux ſur lui. „ Je ne ſuis point un dieu, „ dit Ulyſſe, je ſuis votre pere dont la longue „ abſence vnus a coûté tant de larmes & de „ ſoupirs, vous a expoſé aux injures & aux in„ ſolences de ces princes „. Auſſi-tôt *Télémaque* ſe jete au cou de ſon pere, & le tenant embraſſé, il fond en larmes. Ulyſſe pleure auſſi, ils ne s'expriment tous deux que par leurs ſanglots & par leurs larmes; & cet état avoit pour eux tant de charmes, que le ſoleil les y auroit encore trouvés à ſon coucher, ſi *Télémaque* n'eût fait éſort ſur lui-même le premier. Ils prenent enſemble des meſures pour exterminer les amans de Pénélope, & en vienent à bout, par la protection de Minerve.

Hygin dit que *Télémaque*, après la mort d'Ulyſſe, épouſa Circé, tandis que Télégone, ſon frere, & fils de Circé, épouſa Pénélope; & qu'il eut un fils de Circé, nommé Latinus.

Une peinture antique publiée dans les *Monumenti antichi inediti* de Winckelmann, *n°.* 160, repréſente *Télemaque* & Piſiſtrate fils de Neſtor converſant avec Hélene & deux de ſes femmes.

TÉLÉME, fils d'un certain Eurymus, avoit prédit à Polyphême qu'Ulyſſe lui créveroit l'œil. *Voyez* Polyphème.

TÉLEPHE, fils d'Hercule & d'Augé, avoit été expoſé auſſi-tôt après ſa naiſſance & nouri, diſoit-on, par une biche. Pauſanias dit que ce fut ſur le mont Parthénius, en Arcadie; qu'après ſa mort, on lui éleva un temple ſur cette montagne, & qu'on lui conſacra tout un canton, en mémoire du prodige arivé à ſa naiſſance. Quand il fut grand, il ſe rendit à la cour de Myſie par ordre de l'oracle, pour y chercher ſes parens. Teutbras, roi de Myſie, étoit alors engagé dans une guerre étrangere qui devenoit fâcheuſe pour lui: il fit publier qu'il donneroit ſa fille Augé & ſa courone à celui qui le délivreroit de ſes ennemis. *Télephe* ſe mit à la tête des Myſiens, & ayant remporté une victoire complete, il fut déclaré héritier du royaume de Myſie. Quant à ſon mariage, ayant reconu qu'Augé étoit ſa mere, (*voyez* Augé), il épouſa Laodice ou Aſtioché fille de Priam.

Cette alliance l'atachoit au parti des Troyens; lorſque les Grecs vinrent pour aſſiéger Troye, ils s'égarerent, & prenant les terres des Myſiens pour un pays ennemi, ils voulurent le ravager. *Télephe* s'avança à la tête de ſon armée pour les repouſſer, il ſe batit même contre Achille, dans les plaines du Caïque; mais il y fut bleſſé dangereuſement. Il envnya auſſi-tôt à l'oracle pour ſavoir ſi ſa plaie étoit incurable; & la réponſe fut qu'il ne pouvoit être guéri que par la main qui l'avoit bleſſé. Achille le regardant comme ſon ennemi, ne voulut jamais conſentir à ſa guériſon. Uliſſe ſe propoſa d'attirer *Télephe* au parti des Grecs, ſachant qu'un oracle avoit déclaré que Troye ne pouvoit être priſe par les Grecs, s'ils n'avnient dans leur armée un fils d'Hercule. Ulyſſe fit ſavnir au roi de Myſie que le ſens de l'oracle étoit, que la même fleche qui avnit fait le mal, devoit ſervit de remede; ainſi ayant pris de la rouille du fer de cette fleche, & en ayant compoſé un emplâtre, il l'envnya à *Telephe*, qui fut bientôt guéri, & qui, par reconoiſſauce, vint au camp des Grecs.

Les malheurs de *Télephe* ont fait le ſujet de pluſieurs tragédies ſur le théâtre des anciens; comme il paroît par un paſſage d'Horace. (*Art. poétique*, *v.* 96 *& ſuiv.*) Les mythologues ne nous raportent cependant pas d'autre malheur que celui de ſa bleſſure.

On voit, 1°. la naiſſance de ce héros ſur un bas-relief de la villa Borgheſe (*Monum. antichi* n°. 71.), & dans une peinture d'Herculanum. (*Tom. I. tav. 6.*) 2°. Sa reconoiſſance ſur un bas-relief du palais Ruſpoli. (*Monum. antichi n°.* 72.)

Achille ayant percé la cuiſſe de *Télephe* avec ſa lance, l'oracle aſſura que cette lance pouvoit ſeule guérir la bleſſure. On voit ſur une pierre gravée de Stoſch (*Monum. antichi n°.* 122.) Achille debout & courbé devant *Télephe* aſſis. Achille racle, avec un inſtrument, le talon de ſa lance pour faire tomber la rouille ſur la bleſſure de *Télephe*.

Euripide mit ſur la ſcêne *Télephe* arivant déguiſé dans le camp des Grecs, c'eſt-à-dire, couvert de haillons, & d'un chapeau large, comme le portoient les voyageurs. Il y venoit implorer le ſecours d'Achille pour guérir la bleſſure que ce héros lui avoit faite à la cuiſſe. (*Ariſtoph. Acharn. vers.* 438.)

Télephe. *Voyez* Hercule portant un enfant.

„ Un des plus beaux bas-reliefs antiques qui ſoient à Rome, dit Winckelmann. (*Hiſt. de l'art.* 4.), ſe vnit au palais Ruſpoli; & je l'ai publié dans mes monumens de l'Antiquité. (*Monum. Ant. ined. n°.* 72.) La principale figure de ce morceau, le jeune *Télephe*, a tant de ſaillie qu'on peut paſſer deux doigts entre la tête & la table ſur laquelle la figure eſt épargnée. À côté & au deſſous de *Télephe* eſt un cheval qui a néceſſairement un faillant plus doux étant plus enfoncé; & devant le cheval il y a un écuyer du moyen âge, tenu avec encore moins de ſaillie. Vis-à-vis du jeune héros eſt aſſiſe Augé, ſa mere, à qui il donne la main; la mere a plus de relief que l'écuyer & le cheval, mais elle en a

moins

moins que le fils; ſur-tout par raport à la tête. Au deſſus de ces figures on voit ſuſpendus une épée & un bouclier, qui ſont rendus avec une ſaillie très-modérée ».

TÉLESPHON, fils de Mérope. *Voy.* Mérope.

TÉLESPHORE, un des dieux de la médecine, étoit proprement le dieu des convaleſcens. Il étoit honoré d'un culte ſolemnel à Pergame: les Épidauriens l'appeloient Acéſios (qui rend la ſanté, qui la ſoutient & qui guérit les maladies); & ceux de Sycione le nommoient Évémérion (qui fait vivre long-temps). *Téleſphore* étoit toujours repréſenté en jeune homme, quelquefois même comme un enfant. Il acompagne aſſez ſouvent Eſculape & Hygie ſa fille, divinités de la médecine. D'autres fois il eſt avec Hercule, le dieu de la force, pour marquer que la force ne ſe peut conſerver qu'avec la ſanté, ou qu'Hercule a beſoin de *Téleſphore* pour ſe ſoutenir.

On le voit ſur les monumens; couvert d'un grand manteau fermé, ſans manches, qui lui enveloppant les bras, deſcend au deſſous des genoux, & auquel tient une eſpece de capuchon qui couvre ſa tête.

Dans la collection des antiques nationales, on voit un *Téleſphore* de marbre blanc.

» La ſingularité eſt le ſeul motif, dit Caylus (*Rec. 3. pl. 44*), qui m'engage à raporter ici ce petit *Téleſphore*; car il eſt rare de le trouver repréſenté aſſis, comme on le voit dans cette planche. Outre que les deux mains lui manquent, il eſt d'un travail grôſſier. Son petit capuchon eſt très-diſtinct, & le coeſe aſſez bien ».

On voit ce petit dieu avec Eſculape & Hygie ſur un camée de Maffei. On y lit ces mots: CΩZETE ME, ſauvez-moi. C'étoit ſans doute le vœu de quelque malade.

Téleſphore paroît ſur les médailles de Pergame, de Smyrne, de Pitanè, & de Sala.

TÉLESTÉRIEN. Il paroît, par un paſſage de Pollux (*Onomaſt. liv. IV cap. 10.*), qu'il y avoit un air appelé *téleſtérien*, probablement parce qu'on s'en ſervoit dans les initiations. L'air *téleſtérien* étoit tout compoſé de notes longues & égales; au moins Pollux le met-il au nombre des airs, qu'il appele en général *ſpondées* ou *ſpondaïques*. (*F. D. C.*)

TÉLESTHO, une des océanides.

TELETÆ, les myſteres d'Iſis.

TÉLETES, les ioitiés aux myſteres. *Voyez* Mystères.

TÉLÉTHUSE. *Voyez* Iphis.

TELEUS, ſurnom de Jupiter lorſqu'on l'invoquoit dans les cérémonies du mariage. *Voyez* Téléa.

TELLENON, ſ. m. Le *tellenon* ou corbeau à cage dont Végece parle, étoit extrêmement rare dans les ſiéges des anciens; & il falloit que cette machine ne fût pas d'un grand effet, puiſque ſi peu d'anteurs en ont parlé. Le *tellenon*, dit Végece, eſt compoſé d'un grôs pieux planté en terre, qui ſert de point d'apui à une longue piece de bois; miſe en travers & en équilibre; de telle ſorte qu'en baiſſant un bout, l'autre ſe leve; à l'une de ſes extrémités il y a une machine faite de planches, & garoie d'un tiſſu d'oſier, capable de cootenir trois ou quatre hommes armés, qu'on éleve & qu'on tranſporte ſur la muraille. La machine dont ſe ſervit Hérode, pour déloger un grand nombre de brigands qui déſoloient la Judée, & qui s'étoient retirés dans les cavernes & les crevaſſes de certains roehers, de montagnes inacceſſibles, & pendantes en précipice; cette machine, dis-je, étoit très-ſimple; mais qui nous dira qu'Hérode ne mit pas les Grecs eo jau ? perſone: la deſcription que Joſephe en donne eſt digne de la euriosité du lecteur.

Ces cavernes étoient dans des montagnes afreuſes & inacceſſibles de toutes parts. On oe pouvoit y aborder que par des ſentiers étroits & tortueux, & l'on voyoit au devant un grand roe eſcarpé, qui alloit juſque dans le fond de la vallée, creuſée en divers endroits par l'impétuoſité des torrens. Un lieu ſi fort d'aſſiete étona Hérode, & il na ſavoit comment venir à bout de ſon entrepriſe. Enfin il lui vint dans l'eſprit un moyen auquel nul autre n'avoit penſé; il fit deſcendre juſqu'à l'entrée des cavernes, dans des coſres extrêmement forts, des ſoldats qui tuoient ceux qui s'y étoient retirés avec leurs familles, & mettoient le feu dans celles où l'on ne vouloit pas ſe rendre, de ſorte qu'il extermina par le fer, par le feu, ou par la fumée, eette race de voleurs. (*V.*)

TELLUMON. Il paroît que e'eſt la même divinité que *Telluno*.

TELLUNO, dieu de la terre, que l'on croit être uo ſurnom de Plutoo, pris pour l'hémiſphere ioférieur de la terre.

TELLUS. C'eſt uo des noms donoés à la terre & ſous lequel elle étoit adorée. *Voyez* Dalphes, Euaysternon, Terre.

TELMESSE, ville maritime aux extrémités de la Lycie. On a beaucoup parlé autrefois du naturel prophétique de ſes habitans: tout le monde y naiſſoit devin, au raport d'Arrion (*Liv. II de ſon expédition d'Alexandre*); les femmes & les enfans recevoient de la nature eette ſaveur. Ce fut-là que Gordius alla ſe faire expliquer un prodige qui l'embaraſſoit. *Voyez* Gordius. Cicéron a cru que les *Telmeſſiens* devinreot grands obſervateurs des prodiges, à eauſe qu'ils habitoieot un terrain fertile qui produiſoit pluſieurs ſingularités. D'autres remontent plus haut, & parlent d'un *Telmeſſus*, fils d'Apollon, qui fut fondateur de la ville de *Telmeſſe*. Apollon s'étant métamorphoſé en petit chien, obtint les faveurs de la fille d'Antènor; & en reconoiſſanee de ſes faveurs,

il lui fit don pour elle & pour ſon fils de l'heureux talent de deviner. *Telmeſſus* enſeigna cet art à ſes concitoyens, & les rendit tous ſavans dans la divination. Il fit bâtir la ville de *Telmeſſe*, où il conſacra un temple à Apollon ſon pere, qui fut ſurnommé *Telmeſſien*. *Telmeſſus* fut enſéveli dans le temple du Dieu, & les habitans éleverent ſur ſon tombeau un autel, ſur lequel ils ſacrifierent à leur fondateur.

TÉLON, roi de Caprée, eut, de la nymphe *Sébethis*, un fils nommé Æbalus. *Voyez* ÆBALUS.

TELONEUM, ou *TELONIUM*, lieu où s'effectuoit le paiement des impôts.

TELOS, île.

Ses médailles autonomes ſont:

RRRR. en bronze. . . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

On y voit une écreviſſe de mer.

Pline (4. 12.) dit que cette île étoit fameuſe par ſes parfums.

TELPHUSE, nymphe, fille du fleuve Ladon. Elle donna ſon nom à une fontaine, au pied du mont Tilphoſe. L'eau de cette fontaine étoit ſi froide, que Tirésies mourut pour en avoir bu.

TELPHUSSE, ville d'Arcadie. *Voyez* ſa véritable ortographe à THELPHUSE.

TELSINIE, fille d'Ogygès, l'une des nourices de Minerve. *Voyez* ALALCOMÉNIE, & PRAXIDICIENNES.

TELUM. Ce mot déſigne proprement toute arme de jet, même des pierres, &c. Mais il déſigne auſſi généralement toute arme offenſive; comme il paroît d'après ce paſſage de Cicéron (*Ad Herenn.* 1. 2.): *Ajax in ſylva, poſtquam reſcivit qua feciſſet per inſaniam, gladio incubuit. Ulyſſes interveniſt, occiſum conſpicatur, e corpore cruentum telum educit.*

TEMENI porta. Pauſanias (1. 34.) raconte que dans cette ville de Lidie, un tombeau ayant été ruiné par l'injure du temps, laiſſa voir des os qu'on n'auroit pas pris aiſément pour ceux d'un homme, s'ils n'en euſſent eu la forme. Ils étoient d'une grandeur démeſurée. Auſſi-tôt le peuple s'imagina que c'étoit le tombeau de Gérion, fils de Chryſeor, & que c'étoit ſon trône qui étoit taillé dans la montagne. Il paſſoit auprès de cette petite ville un torrent appelé *Oceanus*.

TÉMENITÈS, ſurnom donné à Apollon, d'un lieu voiſin de Syracuſe, appelé *Téménos*, où ce dieu étoit particuliérement honoré. Ce nom ſe trouve entr'autres dans Cicéron, contre Verrès. On y liſoit autrefois *Theſmotès*, mais Turnebe prétend qu'il faut lire *Téménitès*; & ſa façon a été adoptée.

TEMENIUM, ville de Péloponneſe, fondée par *Temenus*, fils d'Ariſtomachus, dont on y voyoit un tombeau célebre. Il y avoit dans cette ville un temple dédié à Néptune, & un autre dédié à Diane. *Temenium* étoit ſituée près de l'Argolide.

TEMENOTHYRA, en Phrygie THMENOΘYPEICI, & THMENOΘYPEON.

Les médailles autonomes de cette ville, ſont:

RRR. en bronze, dont un médaillon.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait fraper ſous l'autorité de ſes archontes, des médailles impériales greques, en l'honneur de Gordien-Pie, de Valérien avec Gallien, de Salonine.

TEMERARIUM tributum, contribution extraordineire, telle que celle qui fut levée dans Rome après la priſe de cette ville par les Gaulois.

TÉMÉRUS, brigend de Theſſalie, qui caſſoit la tête aux paſſans, en la heurtant avec la ſienne. Théſée combatit contre lui, & lui briſa la tête. D'où vint ce proverbe grec: *le mal Téménien*.

TEMESÆUS ou *TEMESIUS GENIUS*, nom du ſceptre de Témeſſe. *Voyez* LYBAS.

TÉMÉSIUS de Clazomene, fondeteur de la ville d'Abdere, en Thrace, fut mis par les Abdérites, au nombre de leurs demi-dieux, & reçut chez eux les honeurs héroïques.

TEMNUS, en Æolie. THMNEITΩN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait fraper, ſous l'autorité de ſes préteurs, des médailles impériales greques, en l'honeur d'Élagebale, d'Alex. Severe, de Mamée, de Gordien-Pie, de Tranquilline, des deux Philippes, d'Otacile, de Mœſa, de Fauſtine jeune.

TEMPÉ, étoit une plaine de la Magnéſie, province de la Theſſalie. Cette pleine étoit traverſée par le fleuve Pénée, & entourée des monts Olympe, Oſſa & Pélion. C'étoit un des plus beeux lieux de la Grece, & un de ceux que les poëtes ont le plus chanté. *Tempé* étoit ſi agréable, que les dieux mêmes y prenoient le plaiſir de le promenade.

TEMPÉRANCE. On avoit diviſé cette vertu, & on la repréſentoit ſous la figure d'une femme, tenant un frein ou une coupe. Nous ne connoiſſons cependant aucun monument antique ſur lequel on la voye repréſentée.

TEMPÊTE. Les Romains avoient déifié la *tempête*. Marcellus lui fit bâtir un petit temple hors de la porte Capenne, en action de grâces de ce qu'il avoit été délivré d'une violente *tempête*, entre les îles de Corſe & de Sardaigne.

On trouve ſur d'anciens monumens des ſacrifices offerts à la *tempête*.

La *tempête* (*Hiems*) eſt repréſentée dans les peintures du Virgile du Vatican ſous la forme d'une figure ailée, tenant deux flambeaux elumés. Les Romains lui rendoient un culte, comme l'aſſure Ovide (*Faſt. VI.* 193.)

Te quoque, Tempeſtas, meritam delubra fatemur;
Cum pene eſt Corſis obruta claſſis aquis.

L. Scipion, après la conquête de la Corſe, dédia ce temple à la *tempête*; ainſi que nous l'apprenons de l'inſcription ſuivante, qui eſt, après la colonne roſtrale de Duillius, le plus ancien monument de la langue latine, qui nous ſoit parvenu: *HIC CAPIT CORSICA ALERIAQUE URBE DEDET TEMPESTATIBUS AIDE MERETO.*

TEMPLES, édifices ſacrés, élevés à l'honneur de quelques divinités. Les Égyptiens & les Phéniciens ſont les premiers, au raport d'Hérodote & de Strabon, qui aient érigé des *temples* aux dieux. Les Perſes, & tous ceux qui ſuivoient la doctrine des mages, ont été long-temps ſans avoir des *temples*. Ils ſacrifioient à leur divinité en plein air, & par-tout où ils ſe rencontroient, mais principalement ſur des hauteurs.

Les *temples* des anciens étoient partagés en pluſieurs parties: la premiere, étoit l'aire ou veſtibule, *area*, où étoit la piſcine dans laquelle on puiſoit l'eau luſtrale. La ſeconde, appelée *naos*, étoit comme la nef de nos égliſes, & tout le monde entroit. Le lieu ſaint, ou *l'adytum*, dans lequel il n'étoit pas permis au penple d'entrer, ni même de regarder. En certains *temples*, il y avoit au delà de *l'adytum*, un lieu plus reculé, appelé *ὀπισθόδομος*, comme qui diroit l'arriere *temple*. Ils avoient auſſi quelquefois des portiques, comme les *temples* de Diane. Autour des *temples* régnoient des galeries couvertes, ſoutenues d'un rang de colonnes, quelquefois de deux. On montoit aux *temples* par des degrés, & fort ſouvent ces degrés régnoient tout-au-tour, comme les galeries. La montée du *temple* de Jupiter-Capitolin étoit de cent marches.

L'intérieur des *temples* étoit ſouvent très-orné; car, outre les ſtatues des dieux faites d'or, d'ivoire, d'ébene, ou de quelqu'autre matiere précieuſe, & celles des grands hommes qui y étoient ſouvent en grand nombre, on y voyoit ordinairement des peintures, des dorures, & embéliſſemens, parmi leſquels il ne faut pas oublier les offrandes, les armes priſes ſur les ennemis, des trépieds, des boucliers votifs, & ſouvent de riches dépôts.

Les anciens avoient un ſi grand reſpect pour les *temples*, que ſelon Arrien, il étoit défendu d'y cracher & de s'y moucher. C'étoit un lieu d'aſyle; il n'étoit pas permis d'en tirer par force ceux qui s'y réfugioient. Dans les adverſités publiques, les femmes ſe proſternoient à terre dans les *temples*, & balayoient le pavé avec leurs cheveux. Mais, ſi, mal-gré les prieres & les ſacrifices, les choſes continuoient toujours d'aller mal, le peuple perdoit quelquefois patience, & s'emportoit juſqu'à jeter des pierres contre les *temples*, comme on peut voir dans Suétone, ſur Caligula.

Lorſqu'on vouloit bâtir un *temple* chez les Romains, les auſpices étoient employés à choiſir le lieu & le temps auquel on devoit commencer la conſtruction; ce lieu étoit purifié avec grand ſoin, au raport de Tacite (*Liv. IV. de ſon hiſt.*); tout l'eſpace deſtiné à l'édifice étoit environé de bandeletes & de courooes: les veſtales acompagnées de jeunes garçons & de jennes filles ayant pere & mere, lavoient ce lieu avec de l'eau pure & nette; le pontife achevoit de l'expier par un ſacrifice ſolemnel.

Il y avoit des *temples* qui ne devoient pas être bâtis dans l'enceinte des villes, mais hors des murs; comme ceux de Mars, de Vulcain & de Vénus; voici la raiſon qu'en donne Vitruve: „ C'eſt, dit-il, de peur que, ſi Vénus étoit dans „ l'intérieur de la ville même, cela ne fût une „ occaſion de débauche pour les jeunes gens, pour „ les meres de famille. Vulcain devoit être auſſi „ en dehors, pour éloigner des maiſons la crain„ te des incendies. Mars étant hors des murs, „ il n'y aura point de diſſenſion entre le peuple; „ & de plus, il ſera là comme un rempart, pour „ garantir les murailles de la ville des périls de „ la guerre. Les *temples* de Cérès étoient auſſi „ hors des villes, en des lieux où on n'alloit „ guere que pour lui offrir des ſacrifices, afin que „ la pureté n'en fût point ſouillée „. Cependant ces diſtinctions ne furent pas toujours obſervées. Quant aux dieux, patrons des villes, on plaçoit leurs *temples* aux lieux les plus élevés, d'où l'on pût voir la plus grande partie des murs qu'ils protégeoient. Si c'étoit à Mercure, on devoit bâtir ſon *temple* à l'endroit où ſe tenoit le marché. Ceux d'Apollon ou de Bacchus devoient être près des théâtres. Ceux d'Hercule, près du cirque, lorſqu'il n'y avoit ni gymnaſe, ni amphithéâtre, &c.

Les *temples* les plus célebres dans l'entiquité païene, ont été celui de Vulcain en Égypte, que tant de rois eurent bien de la peine à achever; celui de Jupiter Olympien; celui d'Apollon de Delphes; celui de la Diane d'Épheſe; le Capitole & le Panthéon de Rome; & enfin le *temple* de Bélus à Babylone, le plus ſingulier par ſa grandeur & par ſa ſtructure. *Voyez* AUTEL, BÉLUS, CAPITOLE, DIANE, OLYMPIEN, PANTHÉON, VULCAIN.

" Les *temples*, dit Winckelmann, à un très-petit nombre près, étoient tous chez les Grecs d'une forme carrée, de maniere que la largeur faiſoit ordinairement la moitié de la longueur: voilà pourquoi Vitruve (*lib. III, c. 3.*) dit qu'un *temple*, qui par-devant a cinq entre-colonnemens & ſix colonnes, doit avoir le double des entre-colonnemens aux côtés. C'eſt cette proportion qu'avoit le *temple* de Jupiter à Girgenti, en Sicile; car, par une meſure exacte de la place qu'a occupée ce *temple*, & de ſes ruines, on a trouvé que ſa largeur étoit de 165 pieds grecs ainſi, au lieu de ſoixante-pieds qu'on lit dans Diodore de Sicile, pour la longueur de ce *temple*, il faut

lire cent ſoixante pieds grecs. On trouve cette même proportion aux *temples* carrés des Romains. Un petit *temple* bâti de peperin, près du lac Pantano, ſur le chemin de Tivoli à Fraſcati, porte ſoixante palmes de longueur (40 pieds françois), ſur trente de large (20 pieds françois); il ne paroît cependant pas que cette proportion ait été déterminée dans la haute antiquité. L'ancien *temple* de Jupiter à Élis (*Pauſan. liv. V, p.* 398, *l.* 3.) avoit quatre-vingt-quinze pieds grecs de large, ſur deux cents trente de long; le *temple* de Jupiter que Tarquin fit bâtir au Capitole (*Dionyſ. Halic. ant. rom. lib. IV, p.* 248, *l.* 24, *ed. Hudſon.*), étoit à peu près auſſi large qu'il étoit long; il n'y avoit qu'une différence de quinze pieds grecs ».

« Quant aux édifices ronds avec des voûtes ou des coupoles, on n'en trouve que ſix indiqués par Pauſanias. L'un étoit au Prytanée à Athènes (*Pauſanias lib. I, p.* 12, *l.* 27.); un autre ſe voyoit à Épidaure (*Id. lib. II, p.* 173, *l.* 6.) avec le *temple* d'Eſculape; bâti par le célebre ſculpteur Polyclete, & que Pauſanias acheva; on lui avoit donné le nom de *Tholus* à cauſe de ſes voûtes: le troiſieme de ces édifices ſe trouvoit à Sparte, & c'étoit dans ce *temple* qu'étoient placées les ſtatues de Jupiter & de Vénus (*Id. lib. II, p.* 237, *l.* 37.), le quatrieme étoit à Élis (*Id. lib. V, p.* 429, *l.* 15); le cinquieme à Mantinée (*Id. lib. VIII, p.* 616, *l.* 40.); il s'appeloit *le commun foyer* (κοινὸν ἑστία). Il y avoit auſſi dans d'autres endroits des édifices qui portoient le même nom, tels que celui de Rhodes (*Excerpt. Polyb. lib. XXVIII., p.* 138) & celui de Canous (*Appian. Mithridat. p.* 122, *l.* 10, *ed. Rob. Steph.*) dans la Carie. Enfin le ſixieme étoit le tréſor de Mynins à Orchomene. (*Pauſan. lib. IX, p.* 786, *l.* 26.) Mais quoique ſur les pierres gravées où le corps d'Hector eſt traîné autour des murs de Troye, on voye des *temples* ronds, ce n'eſt pas une raiſon pour en conclure que ces *temples* avoient cette forme. Sur le vaiſſeau d'une grandeur extraordinaire que Ptolémée Philopator, roi d'Égypte, fit conſtruire, il y avoit entr'autres un *temple* rond conſacré à Vénus (*Athen. Deipnoſ. lib. V, p.* 205, E.); de même qu'on ſait que ſur les vaiſſeaux des anciens (*Deſcr. des pierres gravées du cabinet de Stoſch, page* 538, 539.) il y avoit des tours rondes avec des toits en voûtes ou des coupoles, ainſi que des tours carrées d'une forte maçonerie. (*Ibid. p.* 537.) L'ancien architecte San-Gallo parle, dans ſon livre de deſſeins ſur vélin, qui eſt à la bibliotheque du palais Barberin, d'un *temple rond* de Delphes conſacré à Apollon. On ne peut pas aſſurer que le *temple* que Periclès fit conſtruire à Éleuſis (*Plutarch. Periel. p.* 290, 291, *ed. Opp. H. Steph.*) ait eu une forme circulaire; mais quand il auroit été d'une forme carrée, il n'eſt pas moins certain qu'il étoit couronné par une coupole, & une eſpece de lanterne. On voit cette lanterne & une coupole ſur le tambour d'un *temple* carré, repréſenté ſur le plus grand ſarcophage qu'on ait conſervé de l'antiquité, qui ſe trouve dans la *villa* Moirani, près la porte de S. Sébaſtien. Le tambour, ou dôme, n'eſt donc point d'une invention moderne. Les *temples* ronds étoient plus communs chez les Romains que chez les Grecs: quelques-uns devoient cette forme à un motif allégorique, tel que le temple de Veſta (*Feſtus, V. Rotunda edes*) bâti par Romulus; comme celui de Mantinée ſemble avoir dû le ſien au foyer du feu. Un *temple* circulaire de la Thrace, dédié au ſoleil, avoit pour objet le ſymbole du diſque de cet aſtre. (*Macrob. Saturn. lib. I, c.* 18, *p.* 237., *ed. Pontan.*) »

Les *temples* carrés des anciens ne tiroient en général le jour que par la porte d'entrée.

Winckelmann décrit ainſi un *temple* de Pompéi. « C'eſt le petit *temple*, ou chapelle carrée, que l'on découvrit en 1761. Ce *temple* étoit dépendant d'une grande maiſon de campagne ou *villa*. Le fronton chargé de différentes ſortes de feuillages, en étoit porté ſur quatre colonnes maçonées & enduites de ſtuc, dont le diametre étoit d'environ un palme & demi, & la hauteur de ſept palmes ſept pouces, & dont le fût étoit orné de cannelures. On en voit une dans le cabinet de Portici. Le *temple* étoit élevé de deux marches; & dans l'entre-colonnement du milieu, qui étoit beaucoup plus large que les autres il y avoit intérieurement trois autres marches circulaires qui conduiſoient au pavé du *temple*, & qui faiſoient que cet entre-colonnement s'élevoit de la hauteur des trois marches au deſſus du plan des colonnes: ces marches étoient revêtues de carreaux d'un marbre commun, appelé *Cipolino*. On trouva dans l'intérieur de ce petit *temple*, une Diane de travail étruſque, placée ſur un piédeſtal également de marbre. Devant le *temple*, vers l'angle ſur la droite, il y avoit un autre *temple* rond; de l'autre côté un puits; & vis-à-vis du *temple*, une citerne, dans les encoignures de laquelle on avoit ménagé quatre puits, ou plutôt des ouvertures pour puiſer l'eau plus commodément ».

« Si l'on conſidere, dit Caylus (*Rec. d'antiq. II. p.* 108.), que Pauſanias n'a pas été dans toutes les villes de la Grece, & ſi l'on joint à tous les grands morceaux de ſculpture dont il a parlé, ſept cents treize *temples*, également cités par le même auteur, ſans compter les autels, les chapelles, les tréſors des provinces, les portiques, les trophées, les tombeaux, les rotondes & tous les monumens dont les villes & les campagnes étoient ornées avec profuſion, on aura peine à croire que le temps auquel il a fait ſes voyages, ait été précédé de trois cents ans, employés par les Romains à dépouiller ce beau pays de ſes principaux ornemens ».

Dans la conſtruction des *temples* on avoit égard à la nature des divinités & aux fonctions qui leur étoient attribuées. Ainſi, ſuivant Vitruve,

les *temples* de Jupiter-Foudroyant, du Ciel, du Soleil, de la Lune, & du Dieu Fidius, devoient être découverts. On obſervoit cette même convenance dans les ordres d'architecture. Les *temples* de Minerve, de Mars & d'Hercule devoient être d'ordre dorique, dont la majeſté convenoit à la vertu robuſte de ces divinités. On employoit, pour ceux de Vénus, de Flore, de Proſerpine & des Nymphes des eaux, l'ordre corinthien; l'agrément des feuillages, des fleurs & des volutes dont il eſt acompagné, ſympathiſant avec la beauté tendre & délicate de ces déeſſes. L'ordre ionique, qui tenoit le milieu entre la ſévérité du dorique & la délicateſſe du corinthien, étoit employé dans ceux de Junon, de Diane & de Bacchus, en qui l'on imaginoit un juſte mélange d'agrément & de majeſté. L'ouvrage ruſtique étoit conſacré aux grotes des dieux champêtres. Enfin tous les ornemens d'architecture que l'on voyoit dans les *temples*, faiſoient connoître la divinité qui y préſidoit.

L'art de l'architecture des *temples* étoit auſſi perfectioné que diverſifié chez les Grecs & les Romains; il s'agit ſeulement d'expliquer ici les principaux termes qui prouvent cette diverſité.

Temple amphiproſtyle, ou double proſtyle. *Temple* qui avoit des colonnes devant & derriere, & qui étoit auſſi tétraſtyle. *Voyez* ci-après TEMPLE tétraſtyle.

Temple à antes. C'étoit, ſelon Vitruve, le plus ſimple de tous les *temples*; il n'avoit que des pilaſtres angulaires appelées *antes* ou *paraſtates*, à ſes encoignures; & deux colonnes d'ordre toſcan aux côtés de ſa porte.

Temple diptere. *Temple* qui avoit deux rangs de colonnes iſolées en ſon circuit, & qui étoit octoſtyle, c'eſt-à-dire, avec huit colonnes de front; tel étoit le *temple* de Diane à Epheſe. Le mot diptere vient du grec δίπτερος, *qui a deux ailes*.

Temple hypètre. *Temple* dont la partie intérieure étoit à découvert, ainſi que l'Iodique le mot *hypètere*, dérivé du grec ὑπαιθρος, qui ſignifie *lieu découvert*. Il étoit décaſtyle, ou avec dix colonnes en ſon pourtour extérieur, & un rang dans l'intérieur. Tel étoit le *temple* de Jupiter-Olympien à Athènes.

Temple monoptere. *Temple* rond & ſans murailles, qui avoit un dôme porté ſur des colonnes. C'eſt ainſi qu'étoit le *temple* d'Apollon-Pythien à Delphes.

Temple périptere. *Temple* qui étoit décoré de quatre rangs de colonnes iſolées en ſon pourtour, & qui étoit hexaſtyle, c'eſt-à-dire, avec ſix colonnes de front, comme le *temple* de l'honeur & de la vertu à Rome. Le mot *periptere* eſt formé des deux mots grecs περὶ, *alentour*, πτερὸν, *aile*.

Temple periptere rond. *Temple* dont un rang de colonnes forme un porche circulaire, qui environe une rotonde, comme les *temples* de Veſta à Rome, & de la Sybille à Tivoli, & une petite chapelle près S. Pierre *in montorio*, à Rome, bâtie par Bramante, fameux architecte.

Temple proſtyle. *Temple* qui n'avoit des colonnes qu'à la face antérieure, comme le *temple* d'ordre dorique de Cérès à Éléuſis, en Greee. Le mot *proſtyle* eſt formé de deux mots πρὸ, *devant*, & στύλος, *colonne*.

Temple pſeudodipterr ou diptere imparfait. *Temple* qui avoit huit colonnes de front, avec un ſeul rang de colonnes qui régnoit au pourtour, comme le *temple* de Diane, dans la ville de Magnéſie en Grece.

Temple tétraſtyle. Le mot gree τετράστυλος, qui ſignifie *quatre colonnes de front*, caractériſe ce *temple*. Tel étoit celui de la fortune virile à Rome. (*D. J.*)

TEMPLES ſur les médailles. „ Ce n'eſt pas, dit Pellerin (*Mélanges II.* 277.), ſans objet & ſans motif, que les villes greques ont fait repréſenter ſur des médailles un nombre de *temples*, qui dans les unes étoit pareil à celui des néocorats, & qui en étoit différent dans les autres. On ne trouvera plus de contrariété dans cet uſage, lorſqu'on fera attention aux différentes eſpeces de fêtes, à l'occaſion deſquelles ces médailles étoient frapées, & quand on ne verra qu'un *temple* ſur pluſieurs de celles qui contienent les titres de ΔΙC. & de ΤΡΙC. ΝΕΩΚΟΡΩΝ, on jugera qu'en ces occaſions il ne fut fait apparemment des ſacrifices que dans un *temple*; & qu'il en fut offert dans deux & trois *temples* en même temps qu'on célébra différentes fêtes, à l'occaſion deſquelles furent frapées les médailles qui repréſenteot ce nombre de *temples*. On diſtingue, dans ceux qui ſont repréſentés ſur de grands médaillons, la figure de la plupart des divinités auxquelles ils étoient conſacrés; & l'on préſume que dans le nombre il y en avoit vrai-ſemblablement un, où la ville avoit exercé le néocorat marqué ſur ces ſortes de médailles, en y offrant des ſacrifices ſolemneles pour l'empereur; & que les autres *temples* étoient ceux où il avoit été offert des ſacrifices particuliers relatifs aux fêtes qui pouvoient avoir raport aux divinités de ces *temples*. *Voyez*, pour de plus grands détails; l'article NÉOCORAT.

TEMPLUM, *ÆDES SACRA*, *ÆDICULUM*, *SACELLUM*, *FANUM*, *DELUBRUM*. Ces mots déſignent en général des édifices ſacrés qui ſurpaſſoient les autres en dignité & en ſainteté de cérémonies; ils étoient ordinairement voués par les rois, les conſuls, les empereurs, pour obtenir quelque victoire à la veille d'une bataille. Après la victoire, ils étoient bâtis par les vainqueurs ſur les lieux déſignés par les augures, enſuite dédiés & conſacrés par certaines cérémonies, appelées *inaugurationes*. Sans ces inaugurations, un édifice ſacré ne ſe pouvoit appeler un *temple*, *templum*, mais on le nommoit ſimplement, *ædes ſacra*.

Ædiculum & *ſacellum*, déſignoient une eſpece de petit *temple*, avec cette différence que les *ædicula* étoient couverts, & les petits lieux ſacrés, dits *ſacella*, étoient ſans couverture.

Fanum déſignoit une autre eſpece de *temple*,

ainſi nommé *a fando*, à cauſe des paroles que le pontife proféroit en les conſacrant aux empereurs, après leur apothéôſe.

Delubrum ſignifie quelquefois un édifice ſacré, un *temple*, ou une partie d'un *temple*. On voit ce mot employé pour le *temple* entier dans ce paſſage d'Ammien Marcellin, au ſujet du *temple* capitolin : *Jovis Tarpeii delubra quantum terrenis divina præcellunt*. Mais il ne marque qu'une portion de *temple* dans cet autre paſſage ; *Proſerpinæ tabula fuit in Capitolio, in Minervæ delubro*. Ce mot ſe prend dans Pline, pour une des trois parties du même *temple* capitolin ; & alors les latins employoient volontiers pour ſon ſynonyme, les mots *cella* & *conſortia*, comme dans ce vers d'Auſone :

In Tarpeio fulgent conſortia templo.

TEMPLUM en ſtyle d'augure, ſignifie un certain eſpace de terre, que les augures déterminoient, en diſant certains mots, & d'où ils pouvoient voir tous les côtés du ciel. Ils déſignoient cette partie avec le bâton augural, appelé *Lituus*, & cette maniere de diviſer le ciel s'appeloit *tabernaculum capere*. Il falloit que de chaque côté le ciel fût à découvert ; on avoit ſoin de faire abattre tout ce qui auroit pu arrêter la vue : ainſi on lit dans l'hiſtoire, que Caius Marius donna peu de hauteur au *temple* de l'honneur, crainte que les augures ne priſſent fantaiſie de le faire démolir, s'il eût nui à leurs opérations. Quand le ciel étoit ainſi diviſé, l'augure examinoit avec attention quels oiſeaux paroiſſoient, de quelle maniere ils voloient, comment ils chantoient, & de quel côté de cette partie, appelée *templum*, ils ſe trouvoient.

TEMPS. On diviniſa le *temps* avec ſes parties ; Saturne en étoit ordinairement le ſymbole : les poëtes les confondent même quelquefois. On repréſentoit le *Temps* avec des ailes, pour marquer la rapidité avec laquelle il paſſe, & avec une faux, pour déſigner ſes ravages. Le *Temps* étoit diviſé en pluſieurs parties, le ſiecle, la génération, ou eſpace de trente ans, le luſtre, l'année, les ſaiſons, les mois, les jours & les heures ; & chacune de ces parties étoient perſonifiées, en hommes ou en femmes, ſuivant que leurs noms étoient, ou maſculins, ou féminins ; on portoit même leurs images dans les cérémonies religieuſes.

Digitized by Google

TEMPS (Mesure du).

CHRONOLOGIE ASTRONOMIQUE & CIVILE, depuis l'époque la plus reculée dont l'Hiſtoire faſſe mention juſqu'à l'ere vulgaire, tirée de la *Métrologie* de Romé de l'Iſle (A).

Années avant l'ere vulgaire.		Citations.
5555.	Création du Monde, ſuivant l'hiſtorien Joſephe.	Riccioli, Bailly. Aſtron. ind. p. cxxxvij.
5544.	Commencement de la chronologie Égyptiene.	Bailly, ibid.
5508.	Création du Monde, ſuivant les Septante & l'égliſe Greque . . .	Lenglet, tabl. chron.
5507.	Commencement de la chronologie Perſiene, ſuivant Chryſococca. . .	Bailly, Aſtron. ind. p. cxviij.
5506.	*Idem* ſuivant Riccioli.	
5502.	Commencement de la chronologie Indiene, ſuivant Bailly.	
5500.	Création du Monde, ſuivant la chronographie de George le Syncelle patriarche de Conſtantinople.	Ibid. cxvij.
4716.	Époque de l'Hercule Oriental (B) & de la premiere diviſion du zôdiaque; l'équinoxe du printemps, répondoit au premier degré des gémeaux	Bailly, hiſt. de l'Aſtron. anc. tom. I. p. 80.
4714.	Premiere année de la période Juliene, calculée par Joſeph Scaliger, & qui finira l'an 3266 de notre ere.	
4700.	Création du Monde, ſuivant le texte Samaritain	Lenglet, p. 387.
4600.	L'équinoxe du printemps répondoit au dernier degré du taureau. . .	Bailly, ibid. p. 74.
4004.	Création du Monde, ſuivant le texte Hébreu	Boſſuet, hiſt. univ.
3890.	Époque d'Uranus ou d'Atlas	H. de l'A. p. 305.
	Même époque, ſuivant Manéthon. . . . . .3902.	(La différence entre la plus forte & la plus foible de ces époques, n'eſt que de 65 ans.)
	—— Selon Dicéarque . . . . . .3845.	
	—— Hérodote. . . . . .3897.	
	—— Diodore de Sicile. . . . . .3910.	
	—— Pomponius Mela . . . . . .3905.	
	—— L'ancienne Chronique . . . . . .3883.	
	—— Diogene Laerce . . . . . .3893.	
3851.	Époque la plus reculée de la chronologie Chinoiſe	Ibid. p. 106. 219. 341. 347.
3700.	Commencement de l'empire des Seythes, ſuivant Trogue Pompée. C'eſt la date de leur invaſion dans l'Aſie, ou de la conquête de Bacchus. (Cet Empire, après avoir duré 1500 ans, fut détruit par Ninus, fondateur de l'Empire d'Aſſyrie.)	Ibid. p. 305.

(A) Dans l'eſpece de cahos qui réſulte du conflit des opinions des différens auteurs ſur les époques antérieures à l'établiſſement des Olympiades, l'objet de cette table eſt moins de préſenter un nouveau ſyſtême de Chronologie, que de mettre en état de ſe ſervir de ceux qui exiſtent.

(B) Cet Hercule oriental eſt le même que *Chon* ou l'Hercule égyptien d'Hérodote & de Diodore de Sicile. On en comptoit quatre autres, tous antérieurs à l'Hercule grec, dit *Alcide*; ſavoir : le Crétois, qui étoit un des Dactyles du mont Ida; le Tyrien ou Phénicien, dit auſſi *Thaſius*; l'Indien ſurnomé *Belus*; & enfin le Gaulois, qui s'appeloit *Ogmius*.

Au reſte, cette époque de l'Hercule oriental a été déterminée, en prenant les 10,000 ans dont Diodore de Sicile le fait antérieur à l'Hercule grec, pour des années de ſaiſons ou de 4 mois; ce qui donne 3333 ans, leſquels étant ajoutés à l'année 1383, date de la naiſſance de l'Hercule grec, donne pour l'époque de l'Hercule oriental, l'an 4716 avant notre ere. On ſait que dans les temps les plus reculés, l'année n'étoit diviſée qu'en trois ſaiſons, le printemps, l'été & l'hiver. Ces ſaiſons s'appeloient *heures*, & voilà pourquoi Homere nomme les heures *portieres* du Ciel.

Années avant l'ere vulgaire.		Citations.
3617.	Époque du Déluge univerſel, ſuivant les Septante, (A) 2348 avant l'ere vulgaire, ſelon le texte hébreu, & 3044 avant l'ere vulgaire, ſuivant le texte Samaritain	Lenglet, p. 387.
	Ce Déluge univerſel ariva l'an du Monde.	
	2400, ſuivant les Indiens.	
	2340, ſuivant les Égyptiens.	
	2306, ſuivant les Chinois.	
	Selon les Septante, 2262, dans ſaint Épiphane & Jule Africain.	(La différence entre la premiere & la derniere de ces époques eſt de 1093 ans; mais entre la premiere & la quatrieme, elle n'eſt que de 138 ans.)
	Selon les Septante, 2256, dans Joſephe.	
	Selon les Septante, 2242, dans Euſebe.	
	2226, ſuivant Albumaſar.	
	2165, ſuivant les Chaldéens.	
	2000, ſuivant la Chronologie perſienne.	
	1656, ſuivant la Vulgate.	
	1307, ſuivant le texte ſamaritain.	
3553.	Époque moins reculée de la chronologie Indiene. (Voyez plus haut à l'an 5502.)	Hiſt. de l'Aſtr. anc. p. 106. 107. & 329.
	M. d'Hancarville (*Recherches ſur l'origine & les progrès des arts de la Grece*) adopte cette époque pour celle de la déification du Bacchus Indien, qu'il prétend être le même que les Indiens ont appelé *Brouma* ou *Brama*; & ajoutant à cette époque d'après Diodore de Sicile, 52 ans pour la durée du regne de Bacchus, il fixe le commencement du regne de celui-ci à l'an 3605 avant l'ere vulgaire, & l'invaſion des Scythes à l'an 3610. Les Romains appeloient *Bruma* le ſolſtice d'hiver, & *Brumales* les fêtes inſtituées à cette époque par Romulus en l'honeur de Bacchus.	
3545.	Ménès regne en Égypte, ſuivant Hérodote. (Voyez à l'an 2969 une époque moins reculée de regne d'après le P. Pezron.)	Bailly, ib. p. 1069 304.
3513.	Le ſolſtice d'hiver répondoit au quinzieme degré du verſeau, & l'équinoxe du printemps au quinzieme degré du taureau.	Ib. p. 347. 521.
3507.	Commencement de l'empire des Perſes, ſuivant Anquetil.	Ib. p. 106. 129. 353.
3362.	Époque du ſecond Hermès, l'Hermès Chaldéen, né à Calovar; c'eſt le ſecond Thaut ou Mercure des Égyptiens. Il paſſe pour l'inventeur des lettres ou caracteres alphabétiques. Vers le même temps, conſtruction des pyramides de la haute Égypte.	Hiſt. de l'Aſtr. anc. p. 131. 159. 356. & 177.
3357.	Époque moins reculée du commencement de la chronologie Chinoiſe, rapportée plus haut à l'an 3851. (B).	Ib. p. 106. 119. 338. & 341.
3244.	Fondation de Babylone, ſuivant le P. Pezron.	Ib. p. 357.
3209.	Période de l'intercalation des Perſes, ſous Diemſchid. C'eſt l'époque de Neuruz	Ib. p. 13. 130. 354. & 484.

Années

(A) Le ſavant Fséret dit, que de la naiſſance de Phaleg au déluge, les Maſſorethes (d'après le texte deſquels a été faite la verſion de la Vulgata) comptent 199 ans; ce qui fixe le déluge à l'an 2734 avant l'ere vulgaire. Les Samaritains marquent 499 ans; ce qui fait remonter le déluge à l'an 3272 avant l'ere vulgaire. Enfin, tous les exemplaires des Septante donnent à ce même intervalle 619 ans; ce qui établit pour l'époque du déluge l'an 3520 avant l'ere vulgaire. (*Mém. de l'acad. royale des Inſcriptions & Belles Lettres, tom. III.*)

(B) Hoang Fou-Mi, lettré chinois, qui vivoit dans le troiſieme ſiecle de notre ere, donnoit dans l'ouvrage où il examine l'ancienne chronologie chinoiſe, environ 280 ans de moins à l'époque d'Yao, & 760 ans entre le commencement de Fo-Hi & de Hoang-Ti; ce qui fait 3157 ans d'intervalle entre le regne de Fo-Hi & celui d'Yao. Si l'on retranche donc 280 de 3357, époque la plus reculée du regne d'Yao, il reſte 3177 ans avant notre ere pour l'époque de ce regne, ſuivant Hoang-Fou-Mi; à laquelle ajoutant 157 ans, on a pour l'époque d'Hoang-Ti l'an 3334 avant l'ere vulgaire: & ſi l'on ajoute à cette derniere les 760 ans d'intervalle que cet auteur donne entre Hoang-Ti & Fo-Hi, le regne de celui-ci ſe trouvera remonter à l'an 4094, qui ne differe que de 63 ans de l'époque la moins reculée du commencement de la Chronologie chinoiſe.

Digitized by Google

Années avant l'ere vulgaire.		Citations.
3102.	Date du commencement de l'année ſolaire chez les Indiens. C'eſt leur âge *Calougan*. C'eſt auſſi l'époque de Butta, fondateur de leur philoſophie. Vers ce temps, régnoit Oſiris, qui, ſelon quelques-uns, eſt le même que Bacchus, légiſlateur de l'Inde	Ib. p. 14. 108. 329. 332. 334. 481. 502.
3000.	Date de la renaiſſance de l'aſtronomie chez la plupart des peuples de l'Aſie. (Job vivoit à cette époque ; d'autres le font contemporain de Moyſe)	Ib. p. 16. 328. 264. 479.
2969.	Ménès regne en Égypte, ſuivant le P. Pezron. (Ce Ménès eſt, dit-on, le même que Meſraim, fils de Cham. Iſis fut épouſé de Ménès, voyez une époque plus reculée de ce regne à l'an 3545.)	Ibid. p. 294.
2953.	Regne de Fo-hi, premier empereur de la Chine	Ib. p. 15. 119. 338. 339. 341.
2924.	Époque du commencement des Tartares	Ib. p. 16. 341.
2887.	Époque du commencement de l'année ſolaire de 365 jours à Thebes dans la haute Égypte	Hiſt. de l'Aſtr. anc. p. 161. 400.
2850.	L'étoile *a* du dragon, étoit au Pole	Ibid. p. 120.
2787.	Fondation de Ninive, ſuivant le P. Pezron	Ibid. p. 357.
2782.	Commence en Égypte, ſuivant Manéthon, la période caniculaire, qu'on appele auſſi *période ſothique*	400.
2753.	Commencent les antiquités de Tyr ou de Phénicie, ſuivant Hérodote, lib. II. § 44.	Id. Aſtron. ind. p. cxxij.
2700.	Le culte d'Hercule ou du ſoleil, établi chez les Phrygiens . . .	Id. Hiſt. de l'Aſtron. anc. p. 153.
2697.	Découverte à la Chine de l'étoile polaire, ſur le regne d'Hoangri. L'invention de la ſphere chez les Chinois, remonte à cette époque	Ibid. p. 15. 120. 343. 474.
2640.	Aſſur s'établit en Aſſyrie, lui donne ſon nom, & bâtit Ninive, ſuivant l'abbé Lenglet, qui donne la même époque à Nembroth, premier roi de Babylone, auquel ſuccéda Évechous, l'an 2605 avant l'ere vulgaire, ſuivant le même auteur	Tablettes chronol. p. 389.
2600.	Vers ce temps vivoit Atlas, ſelon Suidas . . . . . (Voyez une époque plus reculée, à l'an 3890.)	Hiſt. de l'Aſtr. anc. p. 6. 293.
2518.	L'équinoxe du printemps, répondoit au dernier degré du bélier, ou au premier du taureau	
2473.	Évechous regne à Babylone, époque de l'année ſolaire chez les Chaldéens	Ib. p. 12. 132. 133. 357. 376.
2459.	Premier Zoroaſtre, inventeur de l'aſtronomie chez les Perſes . . .	Ib. p. 132. 133. 359. 376. 490.
2449.	Conjonction de cinq planetes, obſervée à la Chine, ſous le regne de Chueni, dont l'époque remonte juſqu'à l'an 2513, avant l'ere vulgaire	Ib. p. 15. 341. 346.
2400.	Vers ce temps, l'équinoxe du printemps commençoit avec le premier degré du taureau : de là ce vers *Candidus auratis aperit cum cornibus annum Taurus...* (Virg. Georg.)	Ibid. p. 74. 120. 490.
2357.	Vers ce temps parut, le *chou-king*, livre compoſé ſous l'empereur Yao. La ſphere Chinoiſe perfectionée ſous ce regne	Ibid. p. 124. 341. 344.
2346.	Bélus regne à Babylone, ſelon M. Bailly . . . . . Des Vignoles remarque, qu'en conſéquence de la tour que ce prince y avoit fait bâtir pour obſerver les aſtres, les Babyloniens ſe vantoient, ſelon Épigénes (Pline VII. 56.) d'avoir fait des obſervations pendant 720, 000 ans, leſquels pris pour des jours, ou des révolutions de 24 heures, forment en effet les 2000 ans, qui depuis Alexandre remontent au temps de Bélus.	Ibid. p. 132. 376.

Années avant l'ere vulgaire.		Citations.
2332.	Quelques-uns placent ici l'époque du regne d'Yao à la Chine. Vers ce temps arive en Chine le déloge particulier qui porte le nom d'*Yao*. Il fut produit par la descente des eaux ramassées dans les montagnes de la Tartarie orientale, où elles formoient une mer comme celle de l'Euxin	Hist. de l'Astr. anc. p. 348. D'Hancarville.
2300.	Les anciens Suédois avoient connoissance de la longueur de l'année solaire	Bailly, p. 324.
2250.	Vers ce temps se fit la découverte du mouvement des fixes . . .	Ibid. p. 109. 482.
2234.	Commencement des observations chaldéenes à Babylone, selon Callisthene, d'où cette époque a pris le nom d'*ere callisthéniene*. (Les Arabes ont régné à Babylone depuis l'an 2283 avant l'ere vulgaire jusqu'à l'ao 2068.)	Ibid. p. 12. 132. 145. 164. 368. 376. & tom. II. p. 214.
2205.	Quelques-uns ne font remonter qu'à cette époque la composition du *Chou-King* ou chrooique chinoise. (*Voyez* plus haut l'an 2357.) Ils s'apuient sur ce que la constellation que les Chinois nomment *Hiu*, laquelle est composée de deux étoiles, l'*aquarius* & le petit cheval, étoit, l'an 2200 avant l'ere vulgaire, coupée en deux, à peu près également, par le colore des solstices, ainsi qoe nous l'appreod le *Chou-King*, & que le soleil en étoit éloigné d'environ 90 degrès au temps des équinoxes, l'année 70 de Yao, au jour *finetchéou*, qui étoit le 18 jaovier de l'an 2136 avant l'ere vulgaire	Mém. de l'Acad. des Inscript. Tom. XVIII. p. 270.
2100.	Sémiramis & vers le même temps Sanchoniaton le plus ancien des historiens. Son histoire en IX livres, étoit en phénicien, & fut traduite en grec par Philon de Biblos, qui vivoit sous l'empire d'Hadrien. Eusebe & Porphyre nous en ont conservé quelques fragmens, rejetés comme supposés, par Dodwel, & Dupin, mais dont Fourmoot & Goguet ont démontré l'autenthicité	Astron. anc. vol. I. p. 291.
	N. B. Le P. Pezron place le regne de Sémiramis vers 2239, & l'abbé Lenglet 2122 avant l'ere vulgaire	Ibid. p. 176.
2169 ou 2155	Éclipse du soleil, obsetvée à la Chine, vers l'équinoxe d'autone, sous le regne de Tchoug-Kang	Ibid. p. 14. 124. 126. 350.
2164.	Ninus prend Babylone, suivant l'abbé Lenglet	Tablet. chronol. p. 389.
2110.	Commencement de l'empire d'Assyrie, ou du regne de Ninus, suivaot le P. Pétau; l'abbé Lenglet le raporte à l'an 2174. Ninus fut contemporaio de Tharé, pere d'Abraham	Ibid.
2101.	Naissance d'Abraham. *Texte samaritain*. La chronique d'Eusebe la place 2036 ans avant notre ere	
2003.	Comete vue dans le Capricorne. Elle parcourut trois signes eo 65 jours	Collect. acad. VI. p. 488.
2000.	Premier catalogue des fixes chez les Chioois, sous la dynastie des Hia.	Bailly, p. 126. 494.
	Naissance d'Isaac... *Texte samaritain*	Lenglet.
1986.	Inachus premier roi de l'Argolide, où il s'établit avec la colonie Égyptiene, dont il étoit le condocteur	Larcher, canon. chronol.
1978.	Vers ce temps, naissance de Phoronée, fils d'Inachus, & fondateur de la ville Phoronique, qui prit depuis le nom d'Argos, un des fils de Niobé	Larcher, Chron.
1945.	Vers ce temps, naissance de Niobé, fille de Phoronée	Ibid.
1940.	Naissance d'Esaü & de Jacob. *Texte Samaritain*	Lenglet.
1928.	Vers ce temps, naissance d'Argus, fils de Niobé	Larcher, chron.
1927.	Naissance de Pélasgue, autre fils de Niobé, qui régna en Arcadie, & donna son nom aux Pélasques ou Pélasges	Ibid.

Années avant l'ere vulgaire.		Citations
1904.	Naiſſance de Jupiter, fils de Chronos ou Saturne, dont la fable a fait un dieu. Il étoit, dit-on, âgé de 62 ans, lorſqu'il commença à régner en Theſſalie, ſur le mont Olympe, 1842 ans avant Jéſus-Chriſt. (A)	Lenglet, p. 247.
1895.	Naiſſance de Lycaon, fils de Pélaſgus & de Déjanire	Larcher.
1885.	A cette époque, tremblement de terre, qui ſépara l'Oſſa de l'Olympe; les eaux s'écoulent dans la mer, & la Theſſalie devient habitable	Ibid.
1882.	Inſtitution des pélories ou ſaturnales chez les Theſſaliens; elles furent ainſi nommées de Pélorus, le premier qui apporta à Pelaſgus la nouvele de l'écoulement des eaux	Ibid.
1846.	Époque du troiſieme Hermès, ou Mercure Triſmégiſte qui, s'il en faut croire Jamblique, écrivit 36525 livres. Si ce fait étoit vrai, cet auteur ſeroit le plus fécond qui eut jamais exiſté; mais Clément d'Alexandrie réduit cette immenſe quantité de livres à quarante volumes, dont il donne les titres, & que Ptolémée Philadelphe fit traduire en grec par Manéthon. L'original & les copies en ſont également perdues; de ſorte qu'il ne nous en reſte que des notions générales	Bailly, p. 131. 145. 367.
1837.	C'eſt l'époque à laquelle *Peucétius* & *Œnothrus* conduiſent chacun une colonie en Italie, dix-ſept générations avant la priſe de Troye, ſelon Denis d'Halicarnaſſe	Larcher.
1796.	Ogygès, connu par le déluge de ce nom, (B) regne dans l'Attique & dans la Béotie 1020 ans, avant la premiere olympiade, ce qui ſe raporte au ſentiment d'Oroſe, qui met ce déluge 1040 ans avant la fondation de Rome	Ibid.
1759.	Inondation dans l'Attique, la trente-ſeptieme année du regne d'Ogygès, ſuivant la chronique d'Euſebe	Larcher.
1740.	Joſeph meurt en Égypte. *Texte ſamaritain*	Lenglet.
1732.	Comete vue en Arabie, ſous la forme d'une roue, près du ſagittaire	Collect. acad. VI. p. 448.
1655.	Vers ce temps, ſelon Des Vignoles, remontent depuis Alexandre, les obſervations de 480,000 ans, ſelon Béroſe & Critodeme (dans Pline); de 470,000 ans ſelon Cicéron, ou de 473,040 ans, ſelon Diodore. On s'en moquoit, parce qu'on ne penſoit pas que ces années babyloniennes duſſent ſe prendre pour des jours	

(A) Ce Jupiter, ſans doute le même que celui qu'on faiſoit naître en Arcadie, n'étoit pas le plus ancien de ceux qui avoient porté ce nom. Le premier de tous eſt le *Jupiter-Ammon* des Libyens; enſuite le *Jupiter-Sérapis* des Égyptiens; le *Jupiter-Belus* des Aſſyriens; le *Jupiter-Célus* des anciens Perſes; le *Jupiter de Thebes* en Égypte; le *Jupiter Pappée* des Scythes; le *Jupiter-Aſſabinos* des Éthiopiens; le *Jupiter-Taranus* des Gaulois; enfin, le *Jupiter-Apis*, roi d'Argos, petit-fils d'Inachus; le *Jupiter-Aſtérius*, roi de Crete, auquel on attribue l'enlévemens d'Europe, & qui fut pere de Minos; le *Jupiter-Phrygien*, pere de Dardanus; le *Jupiter-Prœtus*, oncle de Danaé; le *Jupiter-Tantale*, qui enleva Ganymede; le Jupiter, pere d'Hercule & des Dioſcores, qui vivoit un ſiecle environ avans la guerre de Troye, & beaucoup d'autres, ſans compter les prêtres de ce dieu, qui ſéduiſoient les femmes, & qui mettoient leur crime ſur le compte de Jupiter.

(B) Xénophon compte cinq déluges. Le premier arive ſous un ancien Ogygès, dont l'époque n'eſt point déterminée (à moins que ce ne ſoit celui dont Cenſorin place l'époque vers l'an 1020 avant la guerre de Troye). Il dura trois mois. Le ſecond du temps d'Hercule & de Prométhée, ne dura qu'un mois. Le troiſieme qui ravagea l'Attique, eſt celui qu'on déſigne ordinairement par le nom d'Ogygès, & dont l'époque eſt connue. Le quatrieme eſt celui qui, ſous Deucalion, inonda la Theſſalie pendant l'eſpace de trois mois. Le cinquieme enfin arriva au temps de Protée, & pendant la guerre de Troye: c'eſt celui qu'on appele Pharonien, & qui inonda une partie de l'Égypte. Diodore de Sicile parle auſſi d'un ſixieme déluge, arivé dans la Samothrace. Celui-ci, plus ancien que tous les précédens, eſt auſſi connu ſous le nom de déluge de Dardanus; il fut produit par l'irruption des eaux de l'Euxin dans le baſſin de la Méditerranée, où elles s'ouvrirent un paſſage par le Boſphore de Thrace & le détroit des Dardanelles.

Années avant l'ere vulgaire.		Citations.
1636.	Moyſe, âgé de 40 ans. *Texte ſamaritain*	Langlet.
1626.	Réforme dans les méthodes aſtrooomiques des Chaldéens, ſuivant Bérose l'hiſtorien	Bailly, p. 145.
1600.	Premiere obſervation des éclipſes à Babylone	Ibid. p. 146.
1596.	Les Iſraélites ſortent de l'Égypte, pourſuivis par Pharaon. (Aménophis III, fils de Rhampsès.)	Langlet, p. 392 & 253.
1590.	Naiſſance de Cadmus, fils d'Agénor	Larcher.
1582.	Commencement de l'ere de Cécrops, premier roi d'Athènes : il étoit de Saïs en Égypte	Lenglet, d'après les marbres de Paros.
	Euſebe fait ariver Cécrops en Grece 189 ans après le déluge d'Ogygès, ce qui répondroit à l'an 1579	
1579.	Manès, ou Maron, regne ſur la Lydie & la Phrygie ; il y établit le culte de Cybele & d'Atys ſur le modele des fêtes d'Iſis, ſuivant Fréret	
1572.	Arivée de Danaüs en Grece, ſuivant Hérodote, qui le dit originaire de Chemmis en Égypte	Larcher.
1570.	Époque du regne de Séſoſtris, & de l'érection des obéliſques en Égypte, ſuivant Fréret. On raporte encore à Séſoſtris l'invention de la géographie. Larcher le fait poſtérieur à cette époque de plus de 200 ans. (*Voyez* ci-après 1356)	Bailly, p. 176. 198. 402. 443.
1568.	Les filles de Danaüs introduiſent dans le Péloponeſe les theſmophories, fêtes en l'honeur de Cérès	Larcher.
1560.	Le Gnomon connu à la Chine, ſuivant le P. Martini, ou au moins vers 1550	Bailly, p. 351. 352.
1552.	Enlévement d'Europe par des Crétois	Larcher.
1544.	Naiſſance de Bacchus, fils de Sémélé, ou du Baechus grec, qu'il ne faut pas confondre avec le Bacchus indien	Ibid.
1542.	Deucalion, fils de Prométhée, regne en Theſſalie, ſelon la chronique d'Euſebe	Ibid.
1529.	Déluge de Deucalion. Cette inondation de la Theſſalie en fait périr tous les habitans	Ibid.
1521.	Les fêtes panathénées établies à Athènes, ſous le regne d'Amphictyon.	
1519.	Cadmus, fils d'Agénor, arive en Grece avec des Arabes, venant de Thebes en Égypte, & ſe fixe dans l'île d'Eubée. Larcher raporte à l'an 1549 l'arivée de Cadmus en Béotie, & à l'an 1550 l'établiſſement que des Phéniciens de la ſuite de Cadmus firent dans l'île de Thaſus. Quoi qu'il en ſoit, ce fut ce Cadmus qui bâtit Thebes en Béotie & qui apporta l'écriture en Grece, ou du moins l'y fixa	Lenglet & Larcher.
1506.	Premiere monoie frapée à Athènes par Érichthonius ; ſon regne finit vers 1463, avant l'ere vulgaire. Vers ce temps vivoit Amyclas, fils de Lacédémon, & fondateur de la ville d'Amycles, où ſe voyoit un temple d'Apolloo, deſſervi par des prêtreſſes, dont il exiſte una ſuite chronologique, très-précieuſe pour l'hiſtoire. Ce monument découvert en Laconie, par l'abbé Fourmont, nous offre la forme la plus anciene des caracteres grecs ; les lignes y ſont alternativement diſpoſées de droite à gauche, & de gauche à droite. Les Grecs appeloient cette façon d'écrire *bouſtrophédon*, parce qu'elle imite la direction des ſillons, que tracent les bœufs en labourant la terre	D'Hancarville, d'après Pline. D'Hancarville.
1500.	Premiere éruption connue de l'Étna	Coll. acad. VI. p. 489.
	Vers ce temps vivoit Bérose le chaldéen, pere de la Sibylle babylonienne, la même que la Sibylle de Cumes. Ce fut lui qui porta dans la Grece l'uſage du gnomoo & du cadran ſolaire	Bailly, Aſtron. anc. p. 136. 138. 202. 387. 445.
1450.	Vers ce temps Orphée, Eumolpe, & ſelon d'autres, Érecthée, inſtituerent dans l'Attique les myſteres d'Éleuſis. À la même époque, Perſée régnoit à Argos	Ibid.

Années avant l'ere vulgaire.		Citations.
1447.	L'équinoxe du printemps répondoit au quinzieme degré du bélier. . .	
1432.	Minos regne en Crete, & y bâtit la ville de Cydonie.	Lenglet.
1424.	Mœris le dernier des 330 rois d'Égypte, depuis & compris Ménès juſqu'à Séſoſtris	Larcher.
1423.	Fondation de la ville de Troye, ſuivant Clément d'Alexandrie. Pélops arive en Grece.	Ibid.
1383.	Naiſſance d'Alcée, fils d'Alcmene, ou de l'Hercule grec, à peu près contemporain de Chiron, dont la fable a fait un centaure (A) . .	Bailly. p. 425.
1380.	Les Sicules, originaires des confins de la Dalmatie, s'établiſſent en Sicile, à laquelle ils donnent leur nom. *Hellanicus* de Lesbos, hiſtorien plus ancien que Thucydide, & même qu'Hérodote, fixe cet événement à la vingt-ſixieme année du ſacerdoce d'Alcinoé, prêtreſſe d'Argos, ce qui répond à la quatre-vingtieme année avant la priſe de Troye, marquée par *Philiſte*, auteur Sicilien.	
1363.	Vers ce temps, Janus paſſe de Grece en Italie, & fait, dit-on, frapper des empreintes ſur les monoies de cuivre. *Varron*.	D'Hancarville.
1356.	Séſoſtris, roi d'Égypte, ſuccede à Mœris	Larcher, chron.
1353.	Vers ce temps fut faite la deſcription de la ſphere, qu'Eudoxe nous a laiſſée. Eudoxe étoit de Cnide, & poſtérieur de près d'uo ſiecle à Méton: l'un & l'autre avoient puiſé chez les Égyptiens les connoiſſances aſtronomiques dont ils enrichirent la Grece	Hiſt. de l'Aſtron. anc. p. 145, 490. 510.
1350.	Expéditioo des Argonautes; enlévemeot de Médée. Siſyphe, fils d'Éole, & premier roi de Coriothe, y établit les jeux iſthmiques. . . .	Larcher.
1342.	Fondation, par Hercule, de la ville d'Hereulanum, enſévelie ſous une afreuſe éruption du Véſuve, la premiere année de l'Empire de Tite, & retrouvée de oos jours.	
1322.	Second cycle de la période caniculaire des Égyptiens; le premier étant fixé par Manéthon, à l'ao 2782, comme on l'a vu plus haut. . .	Bailly, p. 402.
1320.	Premiere fondation de Carthage par les Tyriens, 50 ans avsnt la priſe de Troye.	
1300.	Vers ce temps, priſe de la ville de Troye. Fréret d'après la chronologie d'Hérodote & celle de Thucydide, raporte cet événement, à l'an 1285, avaot l'ere vulgaire.	Bailly, p. 293. 511.
	Larcher, d'après les mêmes chronologies & l'ancien auteur de la vie d'Homere, le raporte à l'an 1270. Les preuves dont il apuie ſon opinion, ſont telles qu'il ne paroît plus poſſible d'admetre aucune des dates poſtérieures, que donnent divers auteurs anciens à ce grand évènement de l'hiſtoire greque. Quoi qu'il en ſoit, il n'y a pas moins d'un ſiecle de différence entre la plus anciene & la moins reculée de ces époques, comme on le voit par le tableau ſuivant :	
	La priſe de Troye, ſelon Dicœarque, eſt de l'an . . . . 1212.	
	—— Seloo les marbres de Paros. . . . . 1209.	
	—— les mêmes rectifiés. . . . . 1208.	
	—— Timée reſtitué par Boivin. . . . . 1193.	
	—— Velleius Paterculus . . . . . 1191.	
	—— Arétès de Dyrrachium. . . . . 1190.	
	—— Solin. . . . . 1185.	
	—— Apollodore & Denis d'Halicarnaſſe. . . . . 1184.	
	—— Ératoſthenes. . . . . 1183.	

(A) Les Centaures étoient des peuples de Theſſalie, qui, les premiers des Grecs, eurent l'adreſſe de monter un cheval, & de le dompter.

Années avant l'ere vulgaire.		Citations :
	—— Id. ſuivant Denis d'Halicarnaſſe. . . . . 1183.	
	—— la Chronique d'Euſebe . . . . . 1182.	
	—— Soſibius cité par Cenſorin . . . . . 1171.	
	—— Enfin, ſelon Georges le Syncelle. . . . . 1170.	
	—— Et ſuivant le même rectifié . . . . . 1180.	
1297.	Picus, fils de Saturne, ſuivant les Latins, premier roi du Latium ou des Aborigenes.	
1280.	Seconde éruption de l'Étna	Coll. ac. VI. 489.
1260.	Théſée commence à régner à Athènes, ſuivant les marbres de Paros : mais cette époque doit être reculée de 60 ans, ſelon la chronologie d'Hérodote.	Lenglet, d'après la chron. de Paros.
1251.	Inſtitution des jeux néméens, par les Argiens.	Ibid.
1210.	Jephté, gouverne les Iſraelites. *Texte Samaritain.*	Larcher.
1153.	Codrus, fils de Mélanthus, dix-ſeptieme & dernier roi d'Athènes. .	
1132.	Comete vue de toute la Grece, dans le bélier, pendant 43 nuits : Fréret la raporte à l'an 1193, avant l'ere vulgaire, c'eſt-à-dire, 41 ans plutôt	Coll. ac. VI. 489
1132.	Dévoûment de Codrus ; Médon, ſon fils, premier archonte perpétuel	Larcher.
1102.	Naiſſance d'Homere, & fondation de la ville de Smirne, ſuivant l'ancien auteur de la vie d'Homere.	Ibid.
1095.	D'autres placent ici la mort de Codrus, & le commencement des archontes à Athènes	Lenglet.
1089.	Naiſſance de David. *Texte Samaritain.*	Ibid.
1079.	Les textes hébreu & ſamaritain ſe réuniſſent à cette époque, qui eſt la premiere année du regne de Saul	Lenglet.
1025.	Salomon commence à bâtir le temple de Jéruſalem. Séſonchis, ou Séſac, regne en Égypte.	Ibid.
1003.	D'autres placent ici la naiſſance d'Homere. Elle ne date même que de 968 ans avant l'ere vulgaire, ſelon *Velleius Paterculus*.	Ibid.
992.	Époque de l'établiſſement des Étruſques en Étrurie, d'où ils chaſſent les Ombres. Cette époque, déterminée par Fréret, eſt poſtérieure de 144 ans à la fondation d'Amérie, par les Ombres ; mais antérieure de 238 ans, à la fondation de Rome. C'eſt à peu près l'époque du paſſage des Sicules en Sicile, ſelon Thucydide, qui fait ce paſſage moins ancien que les auteurs cités plus haut à l'an 1380	Fréret.
920.	Vers ce temps, vivoit le poëte Héſiode, ſuivant Fréret	Lenglet.
916.	Naiſſance de Licurgue légiſlateur de Sparte.	
907.	Vers ce temps, conſtruction des pyramides de Memphis ou de la baſſe Égypte. Celles de la haute Égypte, remontent à l'an 3362 avant l'ere vulgaire.	Bailly, p. 419.
895.	Phidon d'Argos, contemporain de Lycurgue, fait fraper dans l'île d'Égine, les premieres monoies d'argent. Depuis cette époque juſque vers l'an 664 avant l'ere vulgaire, la plupart des monoies greques offrent à leurs revers un *carré creux* à compartiment, qui tient à l'enfance de l'art, & qu'on ne voit plus dans les monoies d'une fabrique poſtérieure : le manque de légende eſt encore un caractere diſtinctif de ces médailles.	Dr Hancarville, vol. II. p. 176. 222. 389.
776.	Établiſſement des jeux olympiques. Les faits hiſtoriques n'ont de date préciſe chez les Grecs que depuis cette époque de la premiere olympiade. Ils ne comptoient avant que par générations, à raiſon de 3 générations par ſiecle. Larcher raporte l'établiſſement de ces jeux à l'an 884 avant l'ere vulgaire, 108 ans avant l'olympiade de Coroebus, qui fut cenſée la premiere.	Bailly, p. 304

Digitized by Google

Années avant l'ère vulgaire.		CITATIONS.
758.	Fondation de Syracuſe, par Archias de Corinthe, ſelon Pauſanias Thucydide, & les marbres de Paros	Larcher.
754.	Fondation de Rome, ſelon Varron, mais ſelon les faſtes capitolins, elle eſt de l'an 753	Lenglet.
747.	Époque de Nabonaſſar, qui détruiſit tous les monumens hiſtoriques. C'eſt auſſi l'époqua où les Medes ſecouerent le joug des Aſſyriens, ſuivant Larcher	Bailly, p. 146.
715.	Numa ſecond, roi de Rome, eut une connoiſſance aſſez préciſe de la longueur de l'année ſolaire. Larcher raporte à cette même époque, l'avénement de Gygès au trône de Lydie	Ibid. p. 294. 497.
710.	Séthos, ou Séthon regne en Égypte	Ibid. p. 304.
664.	Premieres médailles ou monoies greques, avec des légendes & ſans carré creux	D'Hancarville.
660.	Origine des Japonois, qui ont emprunté de la Chine tout ce qu'ils ſavent d'aſtronomie	Bailly, p. 493. 523.
656.	Vers ce temps, Démarate, pere de Tarquin l'ancien, chaſſé de Corinthe par Cypſelus, vient s'établir en Étrurie, & y porte les lettres ou anciens caracteres grecs, dont les Étruſques ſe ſervirent par la ſuite	D'Hancarville, II, p. 216.
639.	Naiſſance de Thalès, un des ſept ſages da la Grece, où il apporta la connoiſſance des cercles de la ſphere	Bailly, p. 396. 429.
610.	Naiſſance d'Anaximandre, inventeur des cartes géographiques.	Ib. p. 197. 201. 444.
600.	Fondation de Marſeille dans les Gaules, par une colonia de Phocéens	Larcher.
594.	Solon donne ſes loix à Athènes, & après avoir fait jurer aux Athéniens qu'on n'y feroit aucun changement pendant dix ans, il part pour l'Égypte	Ibid.
589.	Époque du ſecond Zoroaſtre, reſtaurateur de la religion des Mages.	Bailly, p. 132. 359.
588.	Établiſſement des jeux pythiques à Delphes, par les Amphictyons.	Lenglet.
580.	Vers ce temps, naiſſance de Pythagore, inventeur de la théorie de la muſique; il applique les figures des cinq corps réguliers de la géométrie aux quatra élémens, & à l'univers : c'étoit le germe de la cryſtallographie, mais ce garme a au beſoin de 2000 ans pour ſe développer	B. p. 207. 214. 215.
578.	Servius Tullius, ſixieme roi de Rome, y fait fabriquer les premieres monoies de cuivre. *Primus ſignavit as*, dit Pline	
570.	Amaſis, roi d'Égypte; ce fut ſous ſon regne que Pythagore & Thalès vivrent en Égypte	Lenglet.
559.	Créſus monte ſur le trôna de Lydie	Larcher.
550.	Vers ce temps, le regne da Cyrus. Le poëme des Argonautes fut fait à la même époque	Bailly, p. 185. 305.
538.	Vers ce temps Darius le Mede fit fraper à Babylone (mais ſuivant Hérodote, ce fut Darius, fils d'Hyſtaſpes, qui fit fraper en Perſe) ces monoies d'or, ſi connues ſous le nom de *dariques*, & qui, par leur beauté & leur titre, ont été préférées pendant pluſieurs ſiecles à toutes les autres monoies de l'Aſie	
525.	Conquêta de l'Égypte par Cambyſes	
510.	Troiſieme éruption de l'Étna	
500.	Naiſſance d'Anaxagore de Clazomene, qui écrivit le premier ſur l'illumination de la lune, & ſur les éclipſes	Bailly, p. 202. 205
479.	Qnatrieme éruption da l'Étna, ſuivant la chronique de Paros	Lenglet.
460.	Hérodote voyage en Égypte	Larcher.
450.	Vers ce temps floriſſoit Philolaüs da Crotone, diſciple de Pythagore & d'Archytas de Tarente. Il a le premier publié le mouvement de la terre autour du ſoleil	Bailly, p. 219.

Années avant l'ere vulgaire.		Citations.
432.	Premier cycle de Méthon, ou cycle de 19 ans, dont il n'eſt que le reſtaurateur en Grece, & qui fut nommé *cycle* ou *nombre d'or* : c'eſt l'Ennéadécaétéride des Grecs. La premiere obſervation du ſolſtice d'été fut faite en Grece cette même année	Ibid. p. 225. 226. 451. 453.
400.	Mort de Socrate. Vers ce temps floriſſoient à Athènes Polygnote, Apelle, Phidias, Polyclete & Praxitele; les deux premiers excellerent dans la peinture, les trois derniers porterent la ſculpture à ſon plus haut degré de perfection	
389.	Platon, âgé de 40 ans, voyage en Égypte & en Sicile	
373.	Vers ce temps, l'équinoxe du printemps répondoit au premier degré du bélier; il répond aujourd'hui au premier degré des poiſſons, & le ſolſtice d'hiver au premier degré du ſagittaire	Ibid. p. 244.
357.	Éclipſe de mars par la lune, obſervée par Ariſtote. Eudoxe & Calippe étoient ſes contemporains	
331.	Commence l'empire d'Alexandre : ce prince qui ne voulut être peint que par Apelle, ne permit, par le même édit, qu'à Pyrgotele de graver ſes médailles, & qu'à Lyſippe de le repréſenter par la fonte des métaux. Toutes les médailles qui nous reſtent de Thebes en Béotie, ſont antérieures au regne d'Alexandre, qui détruiſit cette ville	
330.	Commence en Grece la période calippique ou de 76 ans	Ibid. p. 249. 304.
300.	Vers ce temps, Papirius fait connoître à Rome le premier cadran ſolaire. Ariſtillo & Timocharis, premiers obſervateurs de l'école d'Alexandrie, ſous Ptolémée Soter. Ce fut ſous ce prince, que Démétrius de Phalere, philoſophe diſtingué par ſes talens, donna le projet de la fameuſe bibliotheque d'Alexandrie, dont il eut la ſurintendance, & qu'il porta à plus de cent mille volumes. Elle reçut de nouveaux accroiſſemens ſous Ptolémée Philadelphe, qui fit faire la verſion greque de la bible connue ſous le nom *des ſeptante*	Bailly, p. 438. & II, p. 8.
285.	Manéthon écrit toute l'hiſtoire de l'Égypte, qu'il dédie à Ptolémée Philadelphe	Lenglet.
275.	Défaite de Pyrrhus par les Romains. Juſqu'à cette époque, & même quelque temps après, l'as fut du poids d'une livre romaine, & la monoie de cuivre la ſeule en uſage chez les Romains	Pline.
269.	La monoie d'argent commence à Rome, cinq ans avant la premiere guerre punique	Ibid.
265.	Époque à laquelle furent faits les fameux marbres de Paros ou d'Arondel. Vers ce temps, Archimede, parent & ami d'Hiéron II, roi de Syracuſe, voyage en Égypte, & y invente cette fameuſe vis qui porte ſon nom	
264.	Premiere guerre punique; l'as d'une livre eſt réduit à deux onces romaines	Ibid.
260 ou 270	Béroſe l'hiſtorien dédie ſon hiſtoire à Antiochus Soter	Bailly, p. 368.
250.	Ératoſthene, bibliothécaire d'Alexandre, eſt le premier qui ait entrepris de meſurer la terre. Il trouva ſa circonférence de 252,000 ſtades, & par conſéquent le degré de 700 ſtades, qui à raiſon de 81 toiſes 4 pieds un pouce $\frac{4}{7}$ le ſtade, ſont 57, 166 toiſes au degré, ce qui ne s'acorde point avec ce qu'en dit Bailly	Vol. II, p. 39.
217.	L'as romain réduit à une once, & la valeur du denier portée de 10 as à 16, le quinaire à 8, & le ſeſterce à 4	Pline.
207.	La monoie d'or commence à Rome, & le ſcrupule d'or vaut 20 ſeſterces ou 5 deniers d'argent	Iune.

Années

Années avant l'ere vulgaire.		Citations.
204.	Vers ce temps vivoit Apollonius de Perges, inventeur des épicyles.	Bailly, II, p. 45.
178.	L'às eſt réduit à une demi-once romaine	Pline.
150.	Vars ce temps vivoit Hipparque, célebre aſtronome de l'école d'Alexandrie. Il fut le premier qui jeta les fondemens d'une aſtronomie méthodique, en publiant un catalogue des étoiles fixes, dont le nombre, alors connu, montoit à 1022	Bailly.
60.	Diodore de Sicile voyage en Égypte	
58.	Premiers quinaires d'argent frapés à Rome	Pline.
45.	Premiere anoée Juliene, l'an 709 de la fondation de Rome	Lenglet.
42.	Comete vue à Rome, pendant ſept jours, peu de temps après l'aſſaſſinat de Jules-Céſar. Cette comete, qo'on voit repréſentée ſur pluſieurs médailles d'Auguſte, conſacrée à la mémoire de Jules-Céſar, eſt, s'il en faut croire quelques Newtoniens, la même que celle dont parle Homere dans l'Iliade; la même qui, ſoivant Freret, parut ſous le regne d'Ogygès; la même enfin que celle qui reparut en 1680, & à laquelle nous devons les *penſées de Bayle ſur la comete*. Sa période étant ſuppoſée de 575 aos, elle reparoîtra ſans doute en 2255	
8.	Auguſte ordone la réformation du calendrier romain, & ſtatue que l'on ne compteroit point d'année biſſextile pandant 12 ans (A)	Lenglet.
1.	Commencement de l'ere vulgaire, l'an 754 de la fondation de Rome, einq ans après la naiſſance de Jéſus-Chriſt, qui ariva l'an de Rome, 749.	Ibid.

(A) Chaque mois de ce calendrier étoit ſous la protection d'une des douze grandes divinités que les Romains appeloient *Dieux conſenues*, & dont les douze ſtatues enrichies d'or étoient élevées, dit Varron, dans la grande place de Rome. Minerve préſidoit au mois de Mars (le *Bélier*), Vénus au mois d'Avril (le *Taureau*), Apollon au mois de Mai (les *Gémeaux*), Mercure au mois de Juin (le *Cancer*), Jupiter au mois de Juillet (le *Lion*), Cérès au mois d'Août (la *Vierge*), Vulcain au mois de Septembre (la *Balance*), Mars au mois d'Octobre (le *Scorpion*), Diane au mois de Novembre (le *Sagittaire*), Veſta au mois de Décembre (le *Capricorne*), Junon au mois de Janvier (le *Verſeau*), & Neptune au mois de Février (les *Poiſſons*).

TENAGES. *Voyez* HÉLIADES.

TENAILLES. Dans la villa Borgheſe on trouve ſur un grand autel triangulaire de travail étruſque une déeſſe tenant des *tenailles*, tournée vers Minerve. On pouroit diſtinguer ici deux Minerves, & trouver dans la déeſſe inconnue, celle qui acorda ſes faveurs à Vulcain. Mais cette déeſſe avec des *tenailles* paroît plutôt être une Junon, qui, ſeloo Codinus, fut repréſentée avec des *tenailles*. On voit Junon aſſiſe & tenant cet inſtrument avec l'inſcription *Juno martialis*. Cette même épithete lui eſt donnée ſur d'autres médailles, où l'on croit lui voir tenir des épis de blé, au lieu des *tenailles* qui auront paru uo attribut trop extraordinaire. Cette Junon étoit eo oppoſition avec la Junon *Placida*; de même qu'il y avoit un Jupiter *Serenus*. Codinus cité plus haut, ſe ſert du mot Ψαλὶς, qui ſignifie les ciſeaux des tailleurs, & ceux des barbiers: d'où vient Ψαλίζειν, *faire la barbe*. Mais il ſignifioit auſſi des *tenailles*, comme dans cette poſition. Dans la langue latine même il y a peu de différence entre ciſeaux & *tenailles*. Pluſieurs penſent qu'il n'y en a aucune, & que le mot *forceps* ſignifie également les uns & les autres. Auſſi les *tenailles* de Junon ont-elles été priſes pour des ciſeaux. *Voyez* JUNON.

Cet inſtrument acompagne ſouvent la tête de Vulcain ſur les médailles, & principalement ſur celles de Lipari, île qui lui étoit conſacrée. Elles ſervent à l'y faire diſtinguer d'Ulyſſe, qui porte, ainſi que lui, un bonet un peu pointu.

TENAILLES. La *tenaille* chez les Grecs, étoit une ordonaoce qu'ils oppoſoient à la marche en colonne directe. Pour la former, une troupe ſe partageoit en deux diviſions qui, marchant par les ailes, l'éloignoient par la tête, & ſe joignoient par la queue, ce qui leur donnoit la forme d'un angle rentrant, ou de la lettre V.

TÉNARE eſt un promontoire de la Laconie, ſur lequel étoit un temple de Neptune, en forme de grote, & à l'entrée une ſtatue du dieu. „ Quelques poëtes grecs, dit Pauſanias, ont imaginé „ que c'étoit par-là qu'Hercule avoit emmené le „ chien de Pluton; mais outre que dans cette grote „ il n'y a aucun ſouterrain, il n'eſt pas vrai-ſemblable qu'un dieu tiene ſon empire ſous terre, „ ni que nos âmes s'atroupent là après notre „ mort. Hécathée de Milet a eu une idée aſſez „ raiſonable, quand il a dit que cet endroit du „ *Tenare* ſervoit de repaire à un ſerpent éfroyable, que l'on appeloit le chien des enfers; „ parce que celui qui en étoit piqué mouroit auſſi„ tôt, & il prétend qu'Hercule amena ce ſer„ pent à Eurythée „. *Voyez* CERBERE. Ovide nous repréſente le *tenare* comme un abîme & un ſoupirail des enfers gardé par le Cerbere. Les poëtes déſignent quelquefois l'enfer par le mot *Ténare*.

TÉNARIEN (marbre), *tenarium marmor*, nom d'un marbre dont il eſt parlé dans les écrits des anciens; il y en avoit de deux eſpeces très-différentes, l'un étoit noir, très-dur, & prenant un très-beau poli: il ſe tiroit du promontoire de *ténare*, dans le territoire de Lacédémone; l'autre qui étoit plus eſtimé & plus rare, étoit d'un vert tirant ſur le jaûne. Quelquefois ce dernier étoit appelé *marbor berboſum* ou *xanthon*.

TÉNARIES, Ταινάρια, fête en l'honeur de Neptune, furnomé *Tenarien*, de Ténare promontoire en Laconie, où il avoit un temple.

TENARIUS, ſurnom de Neptune, à cauſe du temple que ce dieu avoit ſur le promontoire de Ténare.

TÉNÉA, fête que l'on célébroit à Samos, en l'honeur de Junon. *Voyez* ADMETE.

TÉNEBRES. *Voyez* ACHLYS.

TENEDIUS, ſorte de nome pour les flûtes dans l'ancienne muſique des Grecs. (*S.*)

TÉNÉDOS, île de la mer Égée, près du continent vis-à-vis de Troye. Ce fut derriere cette île que les Grecs cacherent leur flote, quand ils firent ſemblant d'abandoner leur eotrepriſe, tandis que les Troyens faiſoient entrer le cheval de bois dans leurs murs. C'eſt ce qui a plus fait parler de *Ténédos* que toute autre choſe; quoiqu'elle ſoit recomandable par pluſieurs autres endroits; par la juſtice ſévere qu'on y exerçoit, & par ſa fertilité; d'où vient qu'on trouve ſur pluſieurs médailles de *Ténédos*, Cérès, des épis, des raiſins repréſentés. Il y avoit à *Ténédos* un temple d'Apollon *Smintheus*. *Voyez* TÉNÈS.

TÉNÉDOS, île TENEAIΩN.

Ses médailles autonomes ſont:

RR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. eo or.

Leur type ordinaire eſt une bipenne, ou hache à deux tranchans, avec une tête double.

TENERUS, fils d'Apollon & de Mélie. *Voyez* MÉLIE.

TENELLA, ſelon Suidas, étoit une chanſon compoſée en l'honeur des vainqueurs.

TENELLOS, ſuivant Suidas, étoit l'harmonie même de la lyre.

TÉNÈS ou TENNÉS, fils de Cygnus & de Procléa, qui régnoit à Colones, villa de la Troade, donna ſon nom à l'île de Ténédos, qui s'appeloit auparavant Leucophrys. Cygnus ayant épouſé, en ſecondes noces, Philonomé, fille de Crangaſus, cette femme prit de l'amour pour *Ténès*, ſon beau-fils; mais n'ayant pu s'en faire aimer, pour ſe venger, elle réſolut de le perdre dans l'eſprit de ſon mari, & l'accuſa d'avoir voulu lui faire violence. Cygnus, trompé par cette impoſture, fait enfermer *Ténès* dans un coffre & jeter dans la mer. Sauvé par ſa bonne fortune, il arive à l'île de Leucophrys, dont les habitans le prenent pour leur roi. Quelque temps après Cygnus découvre l'artifice de ſa femme; il s'embarque, & va chercher ſont fils pour lui con-

Digitized by Google

feſſer ſon imprudence & lui en demander pardon. Mais au moment qu'il touche le rivage, & qu'il atache le câble de ſon vaiſſeau à quelqu'arbre ou à quelque rocher, *Ténès* prend une hache & coupe le câble: le vaiſſeau s'éloigne & vogue au gré des vents. La hache de *Ténès*, dit Pauſanias, a fondé un proverbe que l'on applique à ceux qui ſont inflexibles dans leur colere. Mais l'on fait une autre application de ce proverbe, & de la ſévérité de *Ténès*; car il ordona qu'il y eût toujours derriere le juge un homme tenant une hache, afin de couper, ſur le champ, la tête à quiconque ſeroit convaincu de fauſſeté. Il fit auſſi une loi qui condamnoit les adulteres à perdre la tête, ſans diſtinction de perſone; & lorſqu'on vint le conſulter pour ſavoir ce qu'on feroit à ſon fils, qui étoit coupable de ce crime, il répondit: que la loi ſoit exécutée.

Ténès vivoit du temps du ſiége de Troye. Lorſqu'Achille alla ravager l'île de Ténédes, *Ténès* voulut préſerver Hémithéa ſa ſœur, d'être déshonorée par le héros qui le tua. (*Voyez* Hémithea) Ainſi le pere & le fils moururent de la même main. *Voyez* Cycnus. Plutarque dit que quand Achille ſut qu'il avoit tué *Ténès*, il en fut très-fâché; & qu'il le fit enterrer. De plus il tua un valet que Thétis lui avoit donné, qui avoit mal exécuté les ordres de Thétis; elle ne s'étoit pas contentée de recomander expreſſément à ſon fils de ſe bien garder de tuer *Ténès*; elle avoit de plus donné charge à ce valet, d'avertir Achille dans l'occaſion, afin que, par mégarde, il ne déſobéît pas à ſa mere. La raiſon qu'on donne de cette précaution, c'eſt que *Ténès* étoit véritablement fils d'Apollon, & que Cygnus n'étoit que ſon pere putatif. Or, ſelon les deſtinées, il falloit qu'Achille mourût dès qu'il auroit mis à mort un fils d'Apollon.

Les Ténédiens conçurent tant d'indignation contre Achille, qu'ils ordonerent que perſone n'eût à prononcer ſon nom au temple de *Ténès*; car ils honorerent leur prince comme un dieu, & ils loi bâtirent un temple. Cicéron reprochoit à Verrès (*Lib. III contra Verrès*) qu'il avoit enlevé à Ténédos la ſtatue de *Ténès*, ce dieu, dit-il, que les Ténédiens avoient en ſi grande vénération. Les joueurs de flûtes n'entroient point dans ſon temple. *Voyez* en la raiſon à l'article Cycnus.

TENOS, île, THNIΩN.

Ses médailles autonomes ſont:
RRR. en argent.
O. en or.
C. en bronze.
Leurs types ordinaires ſont:
Neptune.
Un raiſin.
Un palmier.
Un trident entre deux dauphins.

On a frapé dans cette île, des médailles impériales greques en l'honeur d'Antonin, d'Alexandre-Sévere, de Maxime, de Sabine.

TENTE (La) d'Achille étoit une cabane de bois couverte de roſeaux (*Iliad. Ω vers.* 450. *Poll. Onom. l. X, ſegm.* 170) ſelon Homere. Elle eſt faite de peau ou de toile ſur la table Iſiaque. Delà vinrent les expreſſions latines, *ſub pellibus hyemare*, paſſer l'hiver ſous la *tente*, *ſub pellibus eſſe*, être campé.

Ces *tentes* étoient tendues avec des cordes; ce qui les fit appeler *funtoria*.

Quelquefois les Romains employoient des planches, pour ſuppléer aux *tentes* pendant l'hiver. On voit des *tentes* ſur les bas-reliefs de la colonne Antonine.

Tente de théâtre & d'amphithéâtre. *Voyez* Voile.

TENTORES, ceux qui préparoient les chevaux qui devoient courir dans le cirque.

TENTYRE, dans l'Égypte. TENTYP.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales en l'honeur d'Antonin.

Strabon (*Lib. 17.*) dit que les *Tentyrites* faiſoient la guerre aux crocodiles plus qu'aucune autre nation; & que quelques perſones croyoient que les *Tentyrites* avoient reçu un don particulier de la nature pour pouvoir dompter ces animaux; mais Séneque (*L. IV. c.* 2), dans ſes queſtions naturelles, nie que les *Tentyrites* euſſent en cela reçu de la nature aucun avantage ſur le autres hommes „ Ils ne maîtriſent les crocodiles, dit-il, que par les mépris qu'ils en ont, & par leur témérité; ils les pourſuivent vivement; ils leur jetent une corde, les lient, & les traînent où ils veulent; auſſi en voit-on périr beaucoup de ceux qui n'apportent pas toute la préſence d'eſprit néceſſaire dans une occaſion auſſi périlleuſe „.

Cette antipathie des *Tentyrites* pour les crocodiles, que les habitans des autres villes adoroient, cauſa entr'eux une haine qui produiſit une guerre ouverte, dont Juvénal parle dans ſa quinzieme ſatyre. (*Vers* 33.)

TENUARII, *Voyez* Lepturgis.

TEOS en Ionie, THIΩN & TH.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRR. en argent.
O. en or.
C. en bronze.
Leurs types ordinaires ſont:
Un vaſe à deux anſes.
Un griffon.
Un raiſin.
Anacréon.

Cette ville a fait fraper, ſous l'autorité de ſes préteurs, des médailles impériales greques en l'honeur de Livie, de Néron, d'Octavie, de Domitia, de Sabine, de Marc-Aurele, de Sévere, de Philippe jeune, de Dece, de Valérien, de Gallien, de Fauſtine jeune.

TEPHRAMANCIE, ou *Stodomancie*, du grec τέφρα, & de μαντία, qui ſignifient également de la *cendre*, & de μαντία, *divination*: eſpece de divination, dans laquelle on ſe ſervoit de la

cendre du feu, qui, dans les ſacrifices, avoit conſumé les victimes. On la pratiquoit ſur-tout à l'autel d'Apollon Iſménien; c'eſt peut-être ce qui a fait donner à Sophocle dans ſa tragédie d'Œdipe-Roi, le nom de devineresſe à la cendre *μαντις σποδος*. Delrio dit, que de ſon temps on avoit encore eu en quelques endroits la ſuperſtition d'écrire ſur la cendre, le nom de la choſe qu'on prétendoit, ſavoir; qu'on expoſoit enſuite cette cendre à l'air, & que, ſelon que le vent éfaçoit les lettres, en enlevant la cendre, ou les laiſſoit en leur entier, on auguroit bien ou mal pour ce qu'on vouloit entreprendre. (*Diſquiſit. magic. lib. IV cap. 2. quæſt. 7. ſect. 5. pag.* 532.)

TEPIDARIUM, chambre des thermes des anciens, appelée auſſi *concamerata ſudatio*; c'étoit une étuve voûtée pour faire ſuer, un bain de vapeur; ces lieux étoient arondis au compas, afin qu'ils reçuſſent également en leur milieu la force de la vapeur chaude, qui tournoit & ſe répandoit dans toute leur cavité. Ils avoient autant de largeur que de hauteur juſqu'au commencement de la voûte, au milieu de laquelle on laiſſoit une ouverture pour donner du jour, & on y ſuſpendoit avec des chaînes un diſque d'airain, par le moyen duquel, en le hauſſant & baiſſant, on pouvoit augmenter ou diminuer la chaleur qui faiſoit ſuer. Le plancher de ces étuves étoit creux & ſuſpendu, pour recevoir la chaleur de l'*hypocauſte*, qui étoit un grand fourneau, maçoné au deſſous, que l'on avoit ſoin de remplir de bois & d'autres matieres combuſtibles, & dont l'ardeur ſe communiquoit aux étuves, à la faveur du vide qu'on laiſſoit ſous leurs planchers.

Ce fourneau ſervoit non ſeulement à échaufer les deux étuves, mais auſſi une autre chambre, appelée *vaſarium*, ſituée proche de ces mêmes étuves & des bains chauds. L'on plaçoit dans cet endroit trois grands vaſes d'airain, appelés *miliaria*, à cauſe de leur capacité; l'un étoit deſtiné pour l'eau chaude, l'autre pour la tiede, & le troiſieme pour la froide. Ces vaſes étoient tellement diſpoſés, que l'eau pouvoit paſſer de l'un dans l'autre, par le moyen de pluſieurs ſiphons, & ſe diſtribuoit par divers tuyaux ou robinets dans les bains voiſins, ſuivant les beſoins de ceux qui s'y baignoient.

Le *tepidarium*, qui ſervoit auſſi de garderobe, pour ſe déshabiller, paroiſſoit d'une ſtructure magnifique dans les thermes de Dioclétien avant la démolition: c'étoit un grand ſalon octogone, de figure oblongue, dont chaque face formoit un demi-cercle, & dont la voûte étoit ſoutenue par pluſieurs rangs de colonnes d'une hauteur extraordinaire.

On a trouvé à Lincoln, ſous terre, en 1739, les reſtes d'un *tepidarium* des Romains, & l'on en peut voir la deſcription dans les *tranſ. philoſophiques*, n°. 461. *ſect.* 29. (*D. J.*)

TEPULA-AQUA; Pline *liv. XXXVI, chap.* 15, & Frontin, *lib. de aquæductib.* donnent ce nom à l'un des aqueducs, qui conduiſoient l'eau à Rome & dans le Capitole: cette eau venoit du territoire, appelé *Lucullanus*, & que quelques-uns croient être le même que *Tuſculum*. L'aqueduc paſſoit par la voie latine. Cn. Servilius Cœpio, & L. Caſſinus Longinus l'avoient fait faire dans le temps qu'ils étoient cenſeurs, dans la 629e année de la fondation de Rome, ſous le conſulat de M. Plautius Hypſœus, & de M. Fulvius Flaccus. (*D. J.*)

TER. *Voyez* TROIS.

TÉRAMBUS, étoit fils de Neptune. Fier de ſes talens pour la muſique dans laquelle il excelloit, il oſa inſulter des nymphes, qui le changerent en eſcarbot, ou en un inſecte fort ſemblable à l'eſcarbot.

TÉRATOSCOPIE, divination par l'apparition & la vue des monſtres, des prodiges, des ſpectres, des fantômes. Ce mot eſt formé de *τέρας*, prodige, & de *σκοπεω*, je conſidere.

Ce fut par la *tératoſcopie*, que Brutus, le meurtrier de Céſar, augura qu'il perdroit la bataille de Philippe, lorſque la veille de cette action, un ſpectre lui apparut dans ſa tente. Ce fut auſſi par elle que Julien l'Apoſtat, étant à Paris, ſe laiſſa proclamer Auguſte par l'armée des Gaules, le génie de l'empire, qui lui apparut, dit-il, la nuit ſous la figure d'un jeune homme, l'ayant ſollicité, & comme forcé de condeſcendre à la volonté des ſoldats. Il étoit aiſé par ambition, ou par d'autres ſemblables motifs, d'imaginer des prodiges & des apparitions, & de feindre qu'on ſe rendoit à la volonté des dieux, lors même qu'on ne ſuivoit que ſon penchant. (*D J.*)

TEREBRA, machine de guerre, dont les anciens ſe ſont ſervis dans les ſiéges, pour percer les murs de la ville aſſiégée. Il en eſt fait mention dans Athénée & dans Vitruve. La deſcription qu'en fait ce dernier (*lib.* 10. 19), nous a donné à entendre, que la *terebra* étoit une eſpece de bélier, que l'on faiſoit agir en le tournant ſur lui-même, comme une tariere.

TÉRÉE, roi de Thrace, époux de Progné. *Voyez* PHILOMELE, PROGNÉ.

TÉRENTE. } étoit à Rome un endroit du
TERENTUS. } champ de Mars, où l'on avoit placé un autel dédié aux dieux infernaux. Cet autel étoit dans un creux, & couvert de terre. On ne le découvroit que pendant les jeux ſéculaires, & on le couvroit dès qu'ils étoient finis.

Voici, ſelon Valere Maxime (2. 4. la maniere dont cet autel fut découvert. Les deux fils & la fille d'un certain Valeſius, étoient attaqués d'une maladie déſeſpérée; leur pere pria ſes dieux lares de détourner ſur lui-même la mort qui menaçoit ſes enfans. Il lui fut répondu qu'il obtiendroit le rétabliſſement de leur ſanté, ſi en ſuivant le cours du Tibre, il les conduiſoit juſqu'à Térente. Il prit un verre, puiſa de l'eau dans le fleuve, & la porta où il aperçut de la fumée

mais n'y trouvant point de feu, il en alluma avec des matieres combuſtibles, chauffa l'eau qu'il avoit, la fit boire à ſes enfans, & elle les guérit. Ils lui dirent alors qu'ils avoient vu en ſonge un dieu qui leur avoit ordonné de célébrer des jeux nocturnes en l'honneur de Pluton & de Proſerpine, & de leur immoler des victimes rouſſes. Valeſius ayant réſolu de bâtir un autel pour le ſacrifice, ſe mit à creuſer, & en trouva un tout prêt, avec une inſcription en l'honneur des deux divinités qui commandent aux enfers. Les réjouiſſances durerent trois jours de ſuite, en mémoire de ce que les dieux lui avoient accordé au bout de trois jours la guériſon de ſes enfans. (*D. J.*)

TERENTIA, famille romaine, dont on a des médailles.

RR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Les ſurnoms de cette famille, ſont *CULEO*, *LIVIANUS*, *LUCULUS*, *MURENA*, *VARRO*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

TERENTINS (jeux) inſtitués à Rome pour honorer les dieux infernaux. On ſolemniſoit ces jeux tous les cent ans dans un endroit du champ de Mars, appelé *Terentum*. Dans cette cérémonie on immoloit des bœufs noirs à Pluton & à Proſerpine.

TERETISME. Pollux dans ſon *onomaſticon*, met au nombre des airs de flûtes, le *teretiſmos* & les *teriſmata*, & Suidas dit que c'étoient des airs mous & laſcifs, qui tiroient leurs noms des cigales. (*F. D. J.*)

TERGEMINA, ſurnom de Diana. *Voyez* DIANE.

TERGEMINUS, ſurnom du géant Géryon & du chien Cerbere.

TERINA, en Italie.

Les médailles autonomes de cette ville, ſont:

R. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Leur type ordinaire eſt une victoire debout, ou aſſiſe.

TERME, dieu protecteur des bornes que l'on met dans les champs, & vengeur des uſurpations, *Deus Terminus*. Les Grecs ne l'ont pas connu. C'étoit un des plus anciens dieux des Romains. La preuve s'en trouve dans les loix romaines, faites par les rois, dans leſquelles on ne trouve le culte d'aucun dieu, établi avant celui du dieu *Terme*. Numa inventa cette divinité comme un frein plus capable que les loix d'arrêter la cupidité. Après avoir fait au peuple la diſtribution des terres, il bâtit au dieu *Terme* un petit temple ſur la roche Tarpéienne. Dans la ſuite Tarquin le Superbe, ayant voulu bâtir un temple à Jupiter ſur le Capitole, il fallut déranger les ſtatues, & même les chapelles qui y étoient déja: tous les dieux céderent ſans réſiſtance la place qu'ils occupoient; *Terme* ſeul tint bon contre tous les efforts qu'on fit pour l'enlever, & il fallut néceſſairement le laiſſer en ſa place: ainſi il ſe trouva dans le temple même qui fut conſtruit dans cet endroit. Cette fable étoit accréditée parmi le peuple, pour lui perſuader qu'il n'y avoit rien de plus ſacré que les limites des champs: c'eſt pourquoi ceux qui avoient l'audace de les changer, étoient dévoués aux furies, & il étoit permis de les tuer.

Le dieu *Terme* fut d'abord repréſenté ſous la figure d'une groſſe pierre carrée, ou d'une fourche: dans la ſuite, on lui donna une tête humaine, placée ſur une borne pyramidale; mais il étoit toujours ſans bras & ſans pieds, afin, dit-on, qu'il ne pût changer de place.

On honoroit ce dieu, non ſeulement dans ſes temples, mais encore ſur les bornes des champs, qu'on ornoit ce jour-là de guirlandes, & même ſur les grands chemins. Les ſacrifices qu'on lui offroit, ne furent pendant long-temps que des libations de lait & de vin, avec des offrandes de fruits, & quelques gâteaux de farine nouvele. Dans la ſuite, on lui immola des agneaux & des truies, dont on faiſoit enſuite un feſtin auprès de la borne. *Voyez* HERMÈS, JUPITER.

TERME ou Hermès (On voit un) ſur les médailles de Mytilene, & de Naxos.

TERME paſchal.

„ Outre le *terme paſchal*, dont nous avons parlé à l'article des clefs des fêtes mobiles, qui étoit conſtamment le 11 de mars, les anciens ſe ſervoient d'un autre moyen pour connoître le jour auquel pâque tomboit. Ce moyen étoit le quatorzieme de la lune, qui précédoit le dimanche, auquel cette ſolemnité devoit ſe célébrer. Ils appeloient ce quatorzieme de la lune le *terme paſchal*, & on le trouve aſſez ſouvent ſous le nom de *terminus paſchalis*, parmi les dates des chartes: en voici deux exemples entr'autres. Parmi les preuves de la nouvele hiſtoire de Bretagne par Morice (*t. 1 col.* 566), nous trouvons une charte datée: *Anno MCXXXII, indictione X, epacta I, concurrentibus V, terminus paſchalis II, nonas aprilis, dies ipſius paſchalis, diei IV idus* (ejuſdem aprilis.) *Luna ipſius diei* (Paſchæ) XX. Toutes ces dates ſont bonnes, & en particulier le *terminus paſchalis ſecundo nonas aprilis*, qui eſt le 4 de ce mois; puiſque nous voyons en effet dans notre table CHRONOLOGIQUE, & dans notre CALENDRIER lunaire, qu'en 1132, le *terme paſchal* tomboit le 4 avril. Dans le même tome de Morice, on trouve (*col.* 613), *hæc autem facta ſunt anno MCLII, epacta XII, indictione XV, concurrente V, cum B, circulus lunaris XIII terminus paſchalis VIII kal. aprilis, dies paſchalis III kal. aprilis, luna ipſius diei XX.* Le *VIII kl. aprilis* marque la 24 mars, & nous trouvons encore dans les mêmes tables qu'en 1152, le *terme paſchal* tomboit en effet le 24 mars. La ſeule faute qu'il y ait dans toutes les dates de cette derniere charte, eſt *con-*

currente V, pour *concurrente II*; mais cette faute eſt ſans doute du copiſte. Il n'y a rien de plus aiſé que de lire V pour II, & II pour V, lorſque les deux chifres ne ſont pas bien écartés, ou que les deux jambages du V ne ſont pas bien unis par en bas. Le B de la charte eſt pour biſſextile „.

„ Il eſt inutile de nous étendre ſur le *terme paſchal*, qui ne ſoufre aucune difficulté. Si l'on veut ſe convaincre qu'il eſt bien indiqué dans notre table CHRONOLOGIQUE & dans notre CALENDRIER lunaire, il n'y a qu'à comparer l'une avec l'autre, ou, plus ſimplement, il n'y a qu'à compter ſur ſes doigts, depuis le premier de la lune paſchale, marqué dans le calendrier lunaire, & l'on verra qu'il eſt toujours indiqué au jour du mois ſolaire qu'il tombe réellement, tant pour l'ancien que pour le nouveau calendrier „. *Extrait de l'art de vérifier les dates*.

TERMES, *ſpadix*. Ces deux mots latins ne ſont pas ſynonymes. *Termes* eſt une branche d'olivier, ou de palmier, qui tient encore à l'arbre. *Spadix* eſt cette même branche, détachée avec ſon fruit.

TERMESSUS, en Piſidie, ΤΕΡΜΗϹϹΕΩΝ & ΤΕΡ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

On y voit quelquefois un cheval galopant.

TERMINALES, fêtes en l'honneur du dieu *Terme*, qui ſe célébroient le VI avant les calendes de Mars, quoique ſelon d'autres, ce fût en l'honeur de Jupiter, ſurnomé TERMINALIS.

Mais Struvius dans ſon calendrier (*p.* 429.), dit que les *terminales* tomboient le X devant les calendes de Mars, c'eſt-à-dire, le 20 de février; & il a raiſon. On n'y ſacrifioit aucun animal. On ne croyoit pas qu'il fût permis de fouiller de ſang les bornes : on offroit ſeulement des gâteaux, des prémices des biens de la terre, & tout cela ſe faiſoit à l'air, & au lieu même où étoient les bornes. Dans les temples du dieu *Terme*, il y avoit un grand vide au toit, parce que l'on ne croyoit point qu'il fût permis de renfermer le dieu *Terme* dans des temples. *Voyez* OVIDE; (*Faſt. L. II. v.* 641 *& ſuiv.*). Varron croyoit que le nom de cette fête venoit de la fin de l'année, temps auquel elle ſe célébroit. (*Voy. le liv. VI. de L. L.*) Feſtus eſt d'un autre ſentiment, & croit qu'il eſt dériyé du nom du dieu *Terme*, à l'honeur duquel cette fête ſe faiſoit.

TERMINALIS, ſurnom de Jupiter. Avant que Numa eût créé le dieu *Terme*, on honoroit Jupiter comme protecteur des bornes, & alors on le repréſentoit ſous la forme d'une pierre. C'étoit même par cette pierre que ſe faiſoient les ſermens les plus ſolemnels. *Voyez* PIERRE.

TERMINATORES. On lit dans une inſcription recueillie par Muratori (582. 1.) ce mot, qui déſigne peut-être ceux qui plaçoient les bornes des champs.

TERNAIRE, (Nombre.) *Voyez* TROIS. On dit pour prouver la perfection du nombre *ternaire*, dans l'opinion des païens, qu'ils attribuoient à leurs dieux un triple pouvoir, témoins les *tres virginis ora Diana*, le trident de Neptune, le Cerbere à trois têtes, les trois Parques, les trois Furies, les trois Grâces, &c.

Enfin le nombre de trois étoit employé dans les luſtrations & les cérémonies les plus reſpectables d'où vient que Virgile (*Æneid. l. XI*, *v.* 188.) dit :

Ter circum accenſos, cincti fulgentibus armis,
Decurrere rogos . . . . . .

TERNAIRE. (Forme.) Piece valant trois *aureus*. *Voyez* MÉDAILLE. Élagabule en avoit fait fraper le premier, & ſon ſucceſſeur Alexandre-Sévere les décria.

TÉRONCE. *Voyez* TERUNCIUS.

TERPANDRIEN. Pollux nous apprend (*Onomaſt. L. IV*, *chap.* 9.), que le nome *terpandrien* tiroit ſon nom de ſon auteur Terpandre. Puiſque celui-ci étoit un joueur de cithare, le nome devoit être propre à cet inſtrument. (F. D. C.)

TERSICHORE, une des neuf muſes, celle qui préſidoit aux danſes : ſon nom ſignifie la *divertiſſante* (de Τέρπω, & de χόρος, chœur, danſe) parce qu'elle divertiſſoit le chœur muſes par ſa danſe. On la repréſente ordinairement couronée de lauriers, tenant à la main, ou une flûte, ou une lyre, ou une flûte double. Quelques Mythologues font *Terpsichore* mere des Sirenes; & d'autres diſent qu'elle eut de Strymon, Rhéſus, & de Mars, Biſton. *Voyez* BISTON, MUSES, RHÉSUS, SIRENES.

Une muſe qui joue de la lyre proprement dite, & une tortue qui forma la premiere lyre, placées ſur une médaille de la famille Pomponia, font reconoître *Terpſichore*.

Terpſichore tient une lyre dans les peintures d'Herculanum, ſur le marbre de l'apothéôſe d'Homere, & ſur le ſarcophage du Capitole, où ſont repréſentées les muſes. On danſoit en chantant ou au bruit des chanſons; de là viot à *Terpſichore* l'attribut de la lyre qui acompagnoit toujours le chant. Auſone le déſigne par ce vers :

Terpſichore affectus citharis movet, imperat, auget,

Comme les hymes, les chanſons & les airs de danſe s'acompagnoient auſſi avec les flûtes, on faiſoit auſſi honeur à *Terpſichore* de leur invention.

Grataque Terpſichore calamos inflare paravit.

Dans la collection de Stoſch, on voit ſur une pâte antique *Terpſichore* debout tenant la lyre en main.

Sur une pâte antique, la même muſe acordant ſa lyre.

Sur une cornaline, la même muſe aſſiſe acordant ſa lyre.

Sur une pâte de verre, la même muſe debout apuiée contre une colonne, acordant ſa lyre, avec le nom du graveur. (*Stoſch, pierr. grav. pl. VII. Muſ. Florent. tom. II. tab. VII.*) ΑΛ-ΑΙΜΕΝΟC.

Sor nne pâte de verre, le même ſujet avec le nom (*Stoſch, pier. grav. pl. XLV.*) du graveur: ΟΝΗCΑC. ΕΠΟΙΕΙ.

Sur une cornaline brûlée, la même muſe jouant de la lyre: ſa draperie eſt une des plus fines qu'on puiſſe voir en gravure.

Sur une cornaline, la même muſe debout, une de face, tenant de la main gauche ſa lyre apuiée à terre.

Sur une pâte de verre, la même muſe ayant une lyre ornée d'une tête de Cupidon, apuiée ſur un arbre; à ſon côté, eſt un amour qui joue des deux flûtes.

TERRA levis. Le ſouhait ordinaire que les anciens faiſoient aux morts, étoit que la *terre* des tombeaux ne peſât pas ſur leur cendre, & ne fût pas un obſtacle à leur deſcente aux enfers. Afin de forcer les paſſans à former ce ſouhait pour un mort, on gravoit ſur ſa tombe des mots qu'ils ne pouvoient prononcer ſans répéter ce ſouhait: *Sit tibi terra levis*, & en abregé, S. T. T. L.

Quand on vouloit affirmer quelque choſe, on faiſoit le ſerment ou l'imprécation contre ſoi-même, de n'éprouver jamais la terre légere. Properce (2, 20, 15,) dit:

Oſſa tibi juro per matris & oſſa parentis:
Si fallo, cinis heu! ſit mihi uterque gravis.

TERRASSE. C'étoit dans les ſiéges des anciens, un épaulement environant le bord du foſſé, ſemblable à nos tranchées, d'où les archers & les frondeurs tiroient à couvert & ſans ceſſe contre les défenſes de la ville, pendant qu'on inſultoit de toutes parts. Les *terraſſes* ſervoient auſſi de contre-vallation pour brider, & reſſerrer de plus près ceux de la place. On appeloit auſſi *terraſſe*, un cavalier élevé fort haut pour dominer les murs d'une ville. On commençoit la *terraſſe* ſur le bord du foſſé, ou du moins fort près, & elle formoit un carré long. On l'élevoit à la faveur des mantelets, qu'on conſtruiſoit fort hauts, & derriere leſquels les ſoldats travailloient à l'abri des machines des aſſiégés. Les *terraſſes* qu'Alexandre fit élever aux ſiéges du roc de Coriénes & d'Aorne, & celle de Maſſada, dont Joſephe donne la deſcription, ſont fameuſes dans l'hiſtoire.

Terraſſe ſe prend auſſi pour le comblement du foſſé des places aſſiégées; mais on ne doit pas confondre ces ſortes de *terraſſes* avec les cavaliers ou *terraſſes* élevées ſur le bord du foſſé pour dominer les murailles, & voir ce qui ſe paſſoit ſur le parapet. Les traducteurs & les commentateurs tombent ſouvent dans cette erreur. Il eſt aiſé de diſtinguer les *terraſſes* conſidérées comme *comblemens*, & les *terraſſes* conſidérées comme *cavaliers*; car lorſqu'on s'aperçoit qu'il y a des béliers ſur la *terraſſe*, il ne faut pas douter que l'auteur ne veuille parler du comblement du foſſé; s'il paroît que ces béliers ſont ſur un cavalier, il faut décider que l'hiſtorien eſt un ignorant qui ne ſait ce que c'eſt que la guerre. (*Folard ſur Polybe.*)

TERRE, *Tellus.* Il y a eu peu de nations païenes qui n'aient rendu un culte religieux à la *Terre*. Les Égyptiens, les Syriens, les Phrygiens, les Scythes, les Grecs & les Romains ont adoré la *Terre*, & l'ont miſe avec le Ciel & les aſtres, au nombre des plus anciennes divinités. Héſiode dit qu'elle naquit immédiatement après le chaos; qu'elle épouſa le Ciel, & qu'elle fut mere des dieux, des géans, des biens & des maux, des vertus & des vices. On lui fait auſſi épouſer le Tartare, & le Pont ou la Mer, qui loi firent produire tous les monſtres que renferment ces deux élémens; c'eſt-à-dire, que les anciens prenoient la *Terre* pour la Nature, ou la mere univerſele des choſes, celle qui produit & nourrit tous les êtres; c'eſt pourquoi on l'appeloit communément la grande mere, *magna mater*. Elle avoit pluſieurs autres noms, Titée ou *Titéa*, *Ops*, *Tellus*, Veſta, & même Cybele.

Les philoſophes les plus éclairés du paganiſme croyoient que notre âme étoit une portion de la nature divine, *divine particulam aura*, dit Horace. Le plus grand nombre s'imaginoit que l'homme étoit né de la *terre* imbibée d'eau & échauffée par les rayons du ſoleil. Ovide a compris l'une & l'autre opinion dans ces beaux vers (*Du liv. I des métam.*), où il dit que l'Homme fut formé, ſoit que l'auteur de la nature l'eût compoſé de cette ſemence divine qui lui eſt propre, ou de ce germe renfermé dans le ſein de la *terre*, lorſqu'elle fut ſéparée du ciel. Pauſanias parlant d'un géant indien d'une taille extraordinaire, ajoute: „ Si dans les premiers temps la *terre*, encore toute humide, „ venant à être échauffée par les rayons du ſo„ leil, a produit les premiers hommes; quelle „ partie de la *terre* fut jamais plus propre à „ produire des hommes d'une grandeur extraordi„ naire que les Indes, qui encore aujourd'hui „ engendrent des animaux tels que les éléphans?„ Il eſt ſouvent parlé dans la mythologie des enfans de la *terre*; en général, lorſqu'on ne con-

noiſſoit pas l'origine d'uo homme célebre, c'étoit un fils de la *Terre*; c'eſt-à-dire, qu'il étoit né dans le pays, mais qu'on ignoroit ſes parens. Tel étoit le premier des Achilles. *Voyez* ce mot.

La *Terre* eut des temples, des autels, des ſacrifices & même des oracles: à Sparte il y avoit un temple de la *terre* qu'on oommoit *Gaſepton*; à Athênes on ſacrifioit à la *terre* comme à une divinité qui préſidoit aux noces. En Achaie, ſur le fleuve Grathis, étoit un temple célebre de la *terre*, qu'on appeloit la déeſſe au large ſein, ευρύστερνος; ſa ſtatue étoit de bois. On oommoit pour ſa prêtreſſe une femme qui, dès ce moment, étoit obligée de garder toujours la continence, encore falloit-il qu'elle o'eût été mariée qu'une fois; & pour s'aſſurer de la vérité, on lui faiſoit ſubir une terrible épreuve, ſavoir, de boire du ſang de taureau: ſi elle étoit coupable de parjure, ce ſang devenoit pour elle un poiſon mortel.

Les Romains avoieot fait bâtir un temple à la déeſſe *Tellus* ou la *terre*; mais les hiſtoriens ne nous apprenent point quelle figure on donnoit à la déeſſe. Il y avoit pluſieurs attributs de Cybele qui ne lui convenoient que ſous ſon raport à la *terre*; comme le lion couché & aprivoiſé, pour nous apprendre qu'il n'eſt point de *terre* ſi ſtérile & ſi ſauvage qui ne puiſſe être bonifiée par la culture; le tambour, ſymbole du globe de la *terre*, les tours ſur la tête, pour repréſenter les villes ſemées ſur la ſurface de la *terre*.

Avant qu'Apollon fût en poſſeſſion de l'oracle de Delphes, c'étoit la *terre* qui rendoit ſes oracles, & qui les prononçoit elle-même, dit Pauſanias, mais elle étoit en tout de moitié avec Neptune. Daphné, l'une des oymphes de la montagne, fut choiſie par la Déeſſe *Tellus* pour préſider à l'Oracle. Dans la ſuite *Tellus* céda tous ſes droits à Thémis ſur Delphes, & celle-ci à Apollon.

La terre étoit perſonifiée dans Cybele. Elle étoit repréſentée à demi-couchée, apuiée quelquefois ſur un bœuf, ſon ſymbole chez les Égyptiens (*bas-relief du palais Albani. Mon. antichi* n°. 28), seoant une corne d'aboodance, acompagnée d'enfans, qui repréſentent les Saiſons. (*ibid.* n°. 43.)

TERRE CUITE. „ Tout juſqu'aux anciennes langues, dit Vinckelmann (*hiſt. de l'art*), indique l'argile ou la *terre* coomme la premiere matiere de l'art. Au temps de Pauſanias, l'on voyoit encore des divinités d'argile daos pluſieurs temples, dans celui de Cérès & de Proſerpine à Tritia en Achaie. (*Pauſan. liv. 7. p. 580, l. 30.*) Le temple de Bacchus à Athênes renfermoit uo ouvrage de *terre* cuite, repréſeotant le soi Amphyction, qui traitoit à ſa table Bacchus, & les autres dieux. (*lib. 1, p. 7. l. 15.*) Uo des portiques de la même ville, nommé le Céramique, à cauſe de la quantité d'ouvrages d'argile qui le décoroit, conſervoit deux morceaux de la même matiere, Théſée qui précipitoit le brigand Sciron dans la mer, & l'Aurore qui enlevoit Céphale. *Ibid. p. 8. l. 10.* L'on a auſſi trouvé dans les fouilles da la ville de Pompéia, quatre ſtatues de *terre* cuite, qu'on voit dans le cabinet d'Herculanum. Deux de ces ſtatues, un peu au deſſous de la grandeur oaturele, repréſeotent des figures comiques de l'un & de l'autre ſexe, avec des maſques ſur la tête: les deux autres, un peu plus grandes que nature, nous offrent un Eſculape & une Hygie. On y a encore découvert le buſte d'une Pallas, d'une grandeur naturele, ayant un petit bouclier rond du côté gauche. À l'égard de ces figures de *terre*, on les peignoit quelquefois en rouge (*Plinii l. 25 c. 45*), comme on le voit à une tête d'homme, ainſi qu'à une petite figure, vêtue en ſénateur, & trouvée à Vélétri au mois de juio 1767. Derriere le ſocle, on lit CRUSCUS, qui eſt le nom de la figure. Je ſuis poſſeſſeur de ces deux morceaux, dont le dernier eſt fait d'une ſeule piece avec ſon ſocle. La pratique de peindre le viſage en rouge, étoit ſingulierement uſitée pour les figures de Jupiter, (*Pline l. 35, c. 45,*) dont on voyoit une ſtatue barbouillée avec cette couleur à Phigalie, ville d'Arcadie; mais on étoit auſſi daos l'uſage de peindra en rouge le dieu Pan. (*Pauſan. l. 8. p. 681, lin. ult.*) Les Indiens pratiquent encore la même choſe à l'égard de leurs idoles. (*Della Valle Viag. t. 1, p. 28.*) Il paroît que c'eſt de là qu'eſt venu à Cérès le ſurnom de ΦΟΙΝΙΚΟΠΕΞ (*Pind. Olymp. 6. v. 126.*) aux pieds rouges. „

„ Les bas-reliefs de *terre* cuite étoient employés aux friſes des temples; ils ſervoient auſſi de modeles aux artiſtes. Pour multiplier ces modeles, on avoit ſoin de les mouler dans des ereux préparés. La quantité de monumeos qui nous reſtent d'un ſeul & même ſujet, eſt uoe preuve de ce que j'avance. L'ouvrier avoit ſoin de retoucher ces empreintes avec l'ébauchoir, comme on le voit clairement. A ce qu'il paroît, on avoit auſſi coutume de ſuſpendre ces modeles dans les âteliers, car il s'en trouve avec un trou au milieu pour y paſſer une corde „.

„ Les expoſitions ſe faiſoient tantôt en Béotie, tantôt dans les villes des environs d'Athênes, & nommément à Platée, aux fêtes célébrées à la mémoire du fameux Dédale. (*Dicæarch. Geogr. p. 168 l. 55. conf. Meurſ. de feſt. græc.*) Ces modeles avoient le double avantage, & d'exciter l'émulation des artiſtes dans ce genre de travail, & de rectifier le jugement des connoiſſeurs ſur ces ſortes d'ouvrages. L'on ſait que la pratique de modéler en *terre*, eſt pour le ſtatuaire, ce que la facilité de deſſiner ſur le papier, eſt pour le peintre. Nous ſavons que Jules-Céſar, ayant envoyé une colonie à Corinthe, pour faire ſortir de ces cendres cette ville infortunée, ordona de fouiller dans les décombres de ces édifices, & d'en tirer d'abord tous les ouvrages de bronze, enſuite tous ceux en *terre* cuite: ce qui nous prouve la

haute

haute eſtime des anciens dans tous les temps pour ces ſortes de productions. Ce trait d'hiſtoire rapporté par Strabon (*Geogr. l. VIII. p.* 381 *D.*), ne paroît pas avoir été bien entendu juſqu'ici. Il eſt certain que ſi Caſaubon, ſon interprete, s'étoit fait une juſte idée de la narration de ſon auteur, il n'auroit pas rendu l'expreſſion de Strabon par *teſtacea opera*, & il n'auroit pas induit en erreur. Avec plus d'attention, il auroit traduit l'expreſſion greque par *anaglypha figulina*: car on nomme *toreumata* tous les ouvrages travaillés de relief. Cette eſtime pour les productions en *terre* cuite ſe trouve encore confirmée aujourd'hui par l'expérience: l'on peut établir comme une regle générale, qu'on ne rencontre rien de mauvais dans ce genre, ce que l'on ne ſauroit dire des bas-reliefs en marbre „.

„ Le Cardinal Alexandre Albani, a formé une collection de quelques-uns des plus beaux morceaux de cette nature dans ſa magnifique maiſon de campagne aux portes de Rome. Parmi ces morceaux, on diſtingue celui qui repréſente Argo, travaillant au vaiſſeau des Argonautes, & une autre figure d'homme, peut-être Typhis, pilote du navire Argo, avec Minerve, qui lui enſeigne à atacher des voiles à une perche. Ce bas-relief avec deux autres tirés du même creux, avoit été trouvé incruſté dans le mur d'une vigne devant la porte latine, & employé avec d'autres fragmens pareils au lieu de briques „.

„ La grandeur ordinaire de ces bas-reliefs eſt ſemblable à celle de ces grands carreaux de *terre* cuite qu'on ne ſauroit nommer brique, & paſſe un peu celle de trois palmes dans toutes ſes faces. Ces ſortes de carreaux, employés ordinairement à la conſtruction des arcades, de même que les bas-reliefs en queſtion, ont ſi long-temps éprouvé l'action du feu, qu'ils rendent un ſon clair, & qu'ils réſiſtent à l'humidité, au froid & au chaud „.

„ Le comte de Caylus nous apprend que dans l'île de Cypre, il ſe trouve une grande quantité de petites figures égyptiaines en *terre* cuite; ce qui ne doit pas nous ſurprendre, dit Vinckelmann, (*Hiſt. de l'Art. l.* 2. *c.* 2.): cette île, ayant été ſous la domination des Ptolémées, aura auſſi-tôt été hebitée par des Égyptiens. À Pompéia, dans le temple d'Iſis, on a trouvé pluſieurs de ces figures, travaillées dans le vrai goût antique de l'Égypte, & caractériſées par des hiéroglyphes; moi-même j'en poſſede cinq, repréſentant des prêtres d'Iſis; & Hamilton en conſerve encore un plus grand nombre dans ſon cabinet à Naples. Ces petites figures, toutes ſemblables, ſont enduites d'une couche verte d'émail ou de vernis. Les mains croiſées ſur la poitrine, elles tienent dans la gauche une baguete, & dans la droite, outre le ſouet ordinaire, une bande à laquelle eſt atachée une tablete derriere l'épaule gauche. Au cabinet d'Herculanum, on voit deux figures de cette eſpece un peu plus grandes, où cette tablete porte des hiéroglyphes „.

„ À Sacroſano, on a découvert en 1761 un ſouterrain diſtribué en pluſieurs chambres avec des corridors. La voûte de la plus grande de ces chambres, étoit peinte à freſque, & repréſentoit des figures & des animaux, dont le goût étoit foible; toute la friſe au deſſous de la voûte étoit ornée de bas-reliefs moulés en *terre* cuite, & arrêtés avec des cloux de plomb; ces bas-reliefs ſont très-bien deſſinés, & ſupérieurs en tout aux ouvrages de peinture. On a preſque toojours fait cette remarque à l'égard des antiquités romaines. (*Caylus*, 5. *pag.* 200)„ *Voyez* VASES.

TERREUR, divioité des Grecs & des Romains. Héſiode, dans ſa théogonie, dit que la *terreur* & la crainte, étoient nées de Mars & de Vénus.

Lorſqu'Homere décrit les armes de Minerve, qui marchoit au ſecours de Diomede & des Grecs, il met ſur ſon égide la peur, la diſcorde, la *terreur* & la mort. Dans le *liv. II*, où il décrit le bouclier d'Agamemnon, qui ſe prépare au combat, il dit qu'au milieu du bouclier, étoit gravée en relief l'épouvantable Gorgone, acompagnée de la *terreur* & de la fuite. Dans le quinzieme, lorſque Mars apprend, par le récit de Junon, que l'on a tué ſon fils Aſcalaphe, ce dieu ému de colere, ordone à la *terreur*, & la fuite d'ateler ſon char. (*D.*)

TERREUR panique. *Voyez* PANIQUE.

TERTO, meſure linéaire & itinéraire de l'Aſie & de l'Égypte. *Voyez* ZÉRETH.

TERUNCIUM. } & *TREUNCIUS*, le quart d'un
TREUNCIUS, }

tout, ou *tres uncia*, trois onces. *Voyez* QUADRANS pour les meſures de capacité, d'arpentage & de poids.

Quant à la monoie, le *teruncius* fut monoie de compte, exprimée par ce ſigne HST, & monoie réelle.

Monoie réelle, le *teruncius* fut d'abord le quart de l'às, ou de la livre romaine: ainſi comme l'às contenoit douze onces, le *teruncius* en contenoit trois: d'où lui vint le nom de *teruncius*, ou *pieres de trois onces*.

Le *teruncius* ſe prenoit auſſi pour le quart du *denarius*, denier; ainſi quand le denier valoit dix âs, le *teruncius* en valoit deux & demi: & quand le denier en valoit ſeize, le *teruncius* en valoit quatre. *Voyez* DENIER.

Il valut, ſelon Paucton (*Métrologie*.) depuis l'an de Rome 485, juſqu'à l'an 537, 5 ſous; monoie actuele de France. La petiteſſe de cette monoie d'argent, que l'on croit avoir exiſté, la rendoit incommode, & la fit bientôt abandoner, mais le *teruncius* demeura monoie de compte.

TESQUA ou *TESCA*, étoit un mot latio, qui déſignoit proprement des lieux embaraſſés de ronces, & où il étoit difficile de pénétrer. On l'a employé enſuite pour déſigner toutes ſortes de

lieux élevés, couverts de bois & d'un accès difficile. Les Grecs diſoient *δάσκια*. Actius, dans le Philoctete:

Quis tu es mortalis qui in deſerta Lemnia
Et Teſca te adportas loca?

„ Qui es-tu, toi qui viens dans ces déſerts de „ Lemnos, dans ces lieux inacceſſibles & inhabités? „ Enfin comme les *teſqua* étoient des lieux ſauvages & élevés, on appeloit du même nom les lieux de cette eſpece, deſtinés à prendre les augures, en conſidérant le vol des oiſeaux. *Teſqua*, dans Varron, déſigne auſſi certains lieux inhabités à la campagne, & conſacrés à quelques divinités.

Horace, dans ſon épître à l'intendant de ſa terre, lui dit:

Nam qua deſerta & inhoſpita Teſqua
Credis, amœna vocat mecum qui ſentit.

„ Ces lieux que tu appeles une *ſolitude affreu-* „ *ſe*, un homme qui les regarde de même œil „ que moi, les trouve des lieux enchantés „.

La terre d'Horace paroiſſoit à ſon intendant un déſert, ou lieu inhabité, parce qu'il n'y trouvoit ni cabaret, ni courtiſane. (*D. J.*)

TESSARACONTA, τεσσαρακοντα. C'eſt ainſi qu'on nomma chez les Athéniens quarante magiſtrats inférieurs, qui dans le diſtrict des différens bourgs ſoumis à leurs juriſdictions, décidoient des rixes entre particuliers, & des procès dont la valeur en argent n'excédoit pas dix drachmes. (*D. J.*)

TESSARACOSTON, Τεσσαρακοστὸν, ſolemnité religieuſe, qu'obſervoient les femmes le quatorzieme jour après leurs couches, en ſe rendant au temple, & en marquant aux dieux par quelques préſens la réconoiſſance dont elles étoient pénétrées pour leur heureuſe délivrance. (*D. J.*)

TESSELLÆ, pieces taillées pour former des moſaïques.

TESSELARII, ouvriers en moſaïque.

TESSELLATA, moſaïque, faite avec de petits cubes; à la différence des *ſectilia*, qui étoient des marbres de raport.

TESSERARIUS. Chez les Romains, on appeloit *teſſerraire* le ſoldat qui prenoit à l'armée du tribun le mot du guet écrit ſur une tablete, & qoi le portoit au centurion. (*Veget. 27.*)

TESSERÆ luſoriæ. *Voyez* DÉ.

TESSERÆ lapideæ, dés de Bade. *Voyez* DÉ.

TESSERÆ. Le mot *teſſera* avoit chez les Romains pluſieurs acceptions différentes. Il ſignifioit non ſeulement un dé à jouer, mais encore ce que nous appelons *le mot du guet*, à la faveur duquel les ſoldats ſe reconoiſſoient entr'eux & ſe diſtinguoient des ennemis. Celui de Céſar, étoit *Venus genitrix*; Pompée avoit préféré *Hercules invictus*. D'autres croient que ce mot ſignifioit eocore une meſure de blé, qu'on donnoit aux ſoldats. Du temps des empereurs, on diſtribuoit au peuple des *teſſeres*, pour aller recevoir les préſens qu'oo lui faiſoit en blé, en huile, en or, en argent, & en autra choſe d'on prix plus ou moins conſidérable. Le nom de *teſſere* ſa donnoit auſſi aux marques ou contre-marques qu'on diſtribuoit au peuple pour l'entrée des théâtres.

Cette légere énumération fait ſentir combien il ſeroit difficile de ſe décider ſur l'objet particulier de ces diſtèrens ſignes, qui même, pour la forme & la matiere, ont toujours été dépendans de la volonté des particuliers. Cependaot nous ſommes dans l'uſage de les attribuer ſans diſtinction aux théâtres, & cette habitude eſt excuſable en quelque façon: leur nombre fort étendu & prodigieuſement varié, a dû rendre celles de ce genre fort communes.

TESSERES de THÉATRES. Les trois *teſſeres* d'ivoire qua M. l'abbé Barthélemi m'a raportées de Rome, dit Caylus, (*Rec. d'antiq. 3. p. 283.*) augmentent les idées que nous avons de la dépenſe des Romains pour les ſpectacles. En effet, on voit avec étonemeot l'ivoire, fort eſtimé, & d'un grand prix dans la Grece & dans l'Italie, employé à un uſage des plus communs. On ceſſera de regarder cette dépenſe comme uoe bagatele, ſi l'oo penſe que le marteau ni le moule ne peuvent rien ſur l'ivoire, qua le tour, en cette occaſion, ne ſervoit qu'à une très-petite partie de l'ouvrage, & qu'enfin les *teſſeres* exigeoient néceſſairement la main d'un ſculpteur, pour former le relief dont elles étoient décorées, & celles d'un graveut, pour marquer les lettres ou les différens ſignes que ces ſortes de billets exigeoient. Ces détails, quoiqua médiocres pour chaque objet, devienent conſidérables par leur multiplicité; ils confirment le récit des hiſtoriens, & prouvent la profuſion & la magnificence qu'on faiſoit éclater juſqua dans les plus petits objets, pour la ſatisfaction du peuple romain.

On voit dans le cabinet de Portici, une petite tablete d'ivoire, avec le mot grec ΑΙΣΚΥΛΟΥ, qui nous apprend quelle eſpece de divertiſſement l'on prénoit autrefois dans cette partia de l'Italie: on ignore le lieu dans lequel elle a été trouvée. Cette tablete eſt une *teſſera*, qui porte le nom du célebre tragique Eſchyle; & elle prouve qu'on repréſentoit ſes tragédies dans l'endroit où l'on en a fait la découverte. On ſait que ces *teſſera* étoient diſtribuées par celui qui donnoit le ſpectacle à ſes frais, comme on donne aujourd'hui des billets *gratis* pour l'opéra ou la comédie. C'eſt la ſeule *teſſera*, chargée du nom d'on poëte dramatique grec, que l'on connoiſſe. On en voit d'ivoire dans le cabinet du collége romain; mais elles ne ſont chargées que de chiffres.

Il faut obſerver au ſujet de la *teſſera*, qui porte le nom d'Eſchyle, qu'au deſſus du nom de ce célebre poëte, on lit le nombre romain XII, & au deſſous de ce même nom, le même nom-

Digitized by Google

bre en caracteres grecs, IB. Sur une autre tablete de pareille grandeur, eſt le même nom de HMEP . . . . . avec le nombre XI au deſſus & le même nombre en grec IA au deſſous.

Tesseres de gladiateur. Dans les jeux ſolemnels, on diſtribuoit des marques, *teſſera*, qui étoient ordinairement faites d'os, ou d'ivoire, & on les donnoit aux gladiateurs, comme un témoignage qu'ils avoient combatu en public. On voit encore de ces *teſſeres*, avec une *faſcina*, fourche, (*Fabretti inſcript. p.* 38.) & à une palme. Peut-être que les empereurs en diſtribuoient auſſi en pierres gravées, & delà, il pouroit s'enſuivre que la pierre de la collection de Stoſch, qui porte les mêmes ſymboles, ne ſeroit autre choſe qu'une de ces marques.

Cette *teſſere* d'ivoire, trouvée dans les environs de Rome, dit Caylus (*Rec. 4. p.* 280.) & dont les caracteres un peu uſés par le temps, ſont aſſez difficiles à lire, eſt écrite ſur ſes quatre faces. La premiere contient les noms des conſuls, c'eſt-à-dire, l'année dans laquelle on célébroit les jeux, pour leſquels cette *teſſere* fut diſtribuée: on y lit M. SIL. L. NO. B. GOS. c'eſt-à-dire, *Marcvs Silanvs Lvcivs, Norbanvs Balevs*, étant conſuls. La ſeconde face, préſente ces mots abrégés. *a. d. X. K. Nov.* ils veulent dire, *Ante Diem Decimvm Kalendas Novembris*; c'eſt le jour où l'on a donné le ſpectacle. On lit ſur la troiſieme face: *Marcellinvs. Q. Max.* c'eſt-à-dire, que *Marcellinvs* eſt le nom du gladiateur, ou de l'athlete, qui apartenoit à *Qvintvs Maximvs. Tasveso*, ou ſimplement *Asveso*, eſt écrit ſur la quatrieme face; je n'entends pas ce mot, c'eſt peut-être un ſurnom de ce Quintus Maximus. Je crois diſtinguer ſur cette même face, un V, qu'il faudroit expliquer par VICIT: expreſſion qu'on trouve quelquefois dans des inſcriptions faites en l'honeur des athletes, qui avoient remporté les prix. Ainſi l'inſcription totale ſignifiera, *Marcellinvs*, eſclave de *Qvintvs Maximvs Tasveson*, ſous le conſulat de *Marcvs Silanvs*, & de *Lvcivs Norbanvs Balavs*, c'eſt-à-dire l'an de Rome 772 de l'ere vulgaire 19. Il y avoit en effet des jeux qui duroient quatre jours, & qui commençoient le 21 d'octobre.

On peut dire avec beaucoup de vrai-ſemblance, que ces ſortes de *teſſeres*, étoient données au vainqueur, qui, ſuivant les apparences, les portoit au cou.

Longueur totale, deux pouces une ligne: le carré long, trois lignes ſur la plus petite face; un peu plus ſur la grande.

„ Ce maſque comique eſt d'ivoire, la diſpoſition des maſſes & l'intention de ſon deſſein ſont bonnes & juſtes. Cette repréſentation, conſacrée à la comédie, ſembleroit nous apprendre que les *teſſeres* annonçoient quelquefois le genre du ſpectacle auquel on invitoit. Cette ſeconde *teſſere*, ainſi que la précédente, me paroît avoir été fabriquée ſous les premiers empereurs. (*Caylus* 3. *pagr* 284.) „.

Sur une ſemblable *teſſere* raportée par Schott, on liſoit ſur les quatre faces:

Philodam. Dosse
a. d. x. k. Nov.
Spect.
M. teren. c. cas.

On l'explique ainſi: *Philodamus Doſſeni ante diem decimum kalendas novembris ſpectatus M. Terentio. C. Caſſio. coſſ.* Elle annonce que Philodamus eſclave de Doſſenus, avoit combatu dans les jeux qui duroient quatre jours, & qui commençoient le 21 octobre l'an 681 de Rome.

Tesseres de libéralité.

On voit ſur cette *teſſere* d'ivoire, dit Caylus (*Rec. d'ant. 4. pl.* 67. *n°.* 6.), ces lettres gravées en caracteres majuſcules, AR. XII. Elles ſont écrites ſur un côté; la face oppoſée abſolument nue, mais un peu convexe. Je crois qu'on peut regarder cette *teſſere* comme une de celles que les princes diſtribuoient au peuple dans les libéralités qu'ils faiſoient & auxquelles on donnoit le nom de *Congiaires*. On jetoit au peuple des *teſſeres* qui portoient une note de ce qu'on vouloit donner; le peuple les ramaſſoit, & chaque particulier, reportant la *teſſere* au bureau de la diſtribution, recevoit ce qui étoit marqué deſſus. Celle-ci ſignifioit, ſi je ne me trompe; *Argenti duodecim*, c'eſt-à-dire, douze deniers.

Dion (*Lib.* 61) s'exprime ainſi à l'égard de ces diſtributions. „ Néron diſtribuoit au peuple „ des alimens délicats, des choſes précieuſes, tel„ les que de chevaux, des eſclaves, des chars, „ de l'or, de l'argent, des vêtemens. Il jetoit „ pour cela de petites boules ſur leſquelles étoit „ gravée la note de quelqu'une de ces choſes; „ on donnoit à ceux qui préſentoient ces boules „ ce qu'elles marquoient „. Il raporte la même choſe de Titus. Suétone (*Lib. LXVI c.* 2) en dit autant de Néron; il appele ces teſſeres *miſſilia*. Martial parle (*Lib. VIII Ep.* 78) de l'argent qu'on diſtribuoit de cette maniere:

Nunc veniunt ſubitis laſciva numiſmata nimbis,
Nunc dat ſpectatas teſſera larga feras.

C'étoient des *teſſeres* ſur leſquelles étoient marquées ou une ſomme d'argent, ou les bêtes même qui avoient ſervi dans les ſpectacles, & que l'empereur donnoit enſuite à ceux à qui la *teſſere* étoit échue.

Quoique ces auteurs ne parlent que de petites boules de bois, rien n'empêche de croire que ces

teſſeres étoient quelquefois de la forme de celle que ce n°. préſente.

Teſſeres militaires. Le mot du guet, qui ſe donne chez nous de vive voix, ſe donnoit chez les Romains ſur une petite tablete de bois. Ce qui ſe faiſoit de cette maniere : ſur dix cohortes, on choiſiſſoit tour-à-tour, un ſoldat appelé pour cet effet *teſſerarius*, qui, vers le coucher du ſoleil, ſe rendoit chez le tribun de garde. Il recevoit de lui la petite tablete de bois, la *teſſere* ſur laquelle étoient écrits l'ordre du général, un ou pluſieurs mots; par exemple, à la bataille de Philippe, Céſar & Antoine donnerent le nom d'Apollon pour mot do guet. On écrivoit encore ſur ces mêmes tabletes quelques ordres pour l'armée. Celui qui avoit reçu le mot du guet, après avoir rejoint ſa cohorte, le donnoit en préſence de témoins au capitaine de la cohorte ſuivante. Celui-ci le donnoit à l'autre, & toujours de même; en ſorte qu'avant le coucher du ſoleil, toutes ces tabletes étoient apportées au tribun qui, auſſi-tôt, par une inſcription particuliere, laquelle marquoit tous les corps de l'armée, comme les haſtaires, les princes, &c. pouvoit connoître celui qui n'avoit pas raporté ſa tablete. La choſe ne pouvoit être niée, parce qu'on entendoit ſur cela des témoins, comme dans une afaire capitale.

Teſsere d'hoſpitalité, marques de bois qui étoient le gage & le témoignage de la correſpondance naturele que des perſones de différens pays contractoient enſemble, & qu'ils tranſmetoient juſqu'à leurs deſcendans. On peut comparer ces marques à ces tailles dont ſe ſervent certains ouvriers pour marquer la quantité de ce qu'ils fourniſſent; elles étoient coupées dans la même piece, & faiſoient deux morceaux ſéparés qui, en ſe rejoignant, n'en formoient plus qu'un, ſur le quel on avoit gravé quelques caracteres. C'étoit par ce moyen qu'on reconoiſſoit les hôtes; car quand deux perſones avoient contracté enſemble l'engagement d'hoſpitalité, chacuo gardoit une de ces marques; elles ſervoient non ſeulement à ceux qui avoient ce droit perſonélement, mais encore à ceux à qui ils les vouloient prêter; en ſorte que le porteur de cette eſpece de bulletin étoit auſſi bien reçu, logé & nouri qu'auroit été celui à qui il apartenoit. On diſoit de ceux qui avoient violé le droit d'hoſpitalité, *teſſeram confregiſſe*.

Les *teſſeres* d'hoſpitalité étoient ſouvent admiſes daos les comédies des anciens, où elles ſervoieot pour les reconoiſſances. On en voit un exemple daos le *Pœnulus* de Plaute (5. 2. 86.):

Ego ſum ipſus, quem tu quaris. Pon. *Hem! quid ego audio?*
Ag. *Antidamæ gnatum me eſſe.* Pon. *ſi ita eſt, teſſeram*
Conferre ſi vis hoſpitalem, eccam attuli.
Ag. *Agedum huc, oſtende; eſt par probe: nam habeo domi.*
Pon. *O mi hoſpes, ſalve multum! nam mihi tuus pater,*
Pater tuus ergo, hoſpes Antidamas fuit:
Hæc mihi hoſpitalis teſſera cum illo fuit.
Ag. *Ergo hic apud me hoſpitium tibi præbebitur.*

Cette petite plaque de bronze, dit Caylus (*Rec. d'Antiq. t. 3. p. 230.*), peut être miſe dans le rang des objets, doot l'explicatioo eſt véritablement embaraſſante. Cependant moins on eſt ioſtruit de l'uſage particulier d'un moooment, plus il eſt néceſſaire de le raporter, & de faire connoître la nature & le genre des difficultés qu'il préſente.

Ou voit ſur un côté de cette plaque POLEMI, & ſur l'autre V. C. en lettres majuſcules. Le nom propre n'a pas beſoin d'explication, & les deux lettres du revers, ne peuvent ſignifier que VIRI CLARISSIMI, titre dont on n'a commencé à faire uſage que dans les premieres années du Bas-Empire. La partie ſupérieute de cette plaque a toujours été percée dans un eſpace excédaot & préparé à ce deſſein; ce qui prouve que ce morceau étoit deſtiné à être porté, & vrai-ſemblablement au cou, d'autant qu'un des côtés de l'écriture ſeroit devenu inutile, s'il eût été fixé ou arrêté ſur quelque corps. Mal-gré la confiance que j'ai dans les lumieres du ſavant antiquaire qui m'a envoyé de Rome ce petit monument, & qui croit qu'on peut le regarder comme uoe *teſſere* militaire, je ne puis être de ſon ſentimeot, & je ne crois pas qu'il ſoit poſſible de lever les difficultés, que préſentent les raiſons que je vais raporter, & qui m'empêchent d'adopter cette opinion.

On ſait que cette eſpece de *teſſere* ſe donnoit tous les jours dans les armées rnmaines, & qu'elles portoient l'*ordre* ou le *mot*, que l'on reçoit aujourd'hui du général dans les nôtres, & que les majors écrivent pour le porter à chaque corps en particulier. Il falloit que ces *teſſeres* fuſſent d'autant plos variées, & préparées en plus grande quantité, que l'on change qnelquefois l'ordre peu de temps après l'avoir donné; les diſpoſitions & les manœuvres qui dépendent de la volonté du général, & des avis reçus, mettent ſouvent dans cette néceſſité; alors il falloit avoir d'autres *teſſeres* toutes prêtes. Quel poids & quel embaras ne ſuppoſent pas ces *teſſeres* de bronze, & préparées néceſſairement d'avance pour le cours d'une campagne? Ainſi je crois que les *teſſeres* militaires étoient de bois; encore cette matiere, & la quantité qu'il paroît que l'on en diſtribuoit, préſentent des difficultés qui rendent ce point de diſcipline militaire mal-aiſé à concevoir.

La plaque que l'oo voit ſur ce numéro, ne pouvant avoir été deſtinée à l'uſage de la guerre, je ſuis perſuadé qu'elle a ſervi de paſſe-port & d'aveu à celui qu'un homme conſidérable chargeoit de conduire ſes meubles ou ſes équipages; & qu'en cooſéquence, cet eſclave ou cet homme

de confiance, portoit cette plaque à ſon cou, pour la conſerver, pour être toujours en état de la montrer, & pour obtenir, par ſon moyen, les ſecours & les protections convenables aux différentes ſituations dans leſquelles il ſe trouvoit, par raport aux effets qui lui étoient confiés.

Il eſt bon d'obſerver que ces plaques, principalement celles de bronze, ne ſont ſouvent écrites que d'un côté, qu'elles ſont alors fixées à un anneau placé dans le milieu de la partie oppoſée aux caracteres, & fondu avec le morceau. Quoique cet anneau ſoit quelquefois aſſez grand pour entrer dans le doigt & que par conſéquent on puiſſe alors regarder la *teſſere* comme une bague; il ne faut pas croire que cet anneau ait jamais été employé à cet uſage; la raiſon qui s'y oppoſe principalement, eſt le volume de cette même plaque, dont l'étendue eſt ordinairement fort conſidérable. Cet anneau doit donc être regardé comme une bélière qui ſervoit à atacher une corde ou un lacet que l'on portoit paſſé dans le cou. L'eſclave ou l'afranchi, chargé de la commiſſion ou du paſſe-port, réuniſſoit par ce moyen, la ſûreté de la *teſſere* & la facilité d'en faire uſage. Nous voyons d'ailleurs par les bulles & les amuletes, que cette façon de porter autour du cou étoit commune chez les anciens.

On appeloit auſſi *teſſere* une inſcription quelconque gravée ſur une plaque de métal. Thomaſius (*De teſſer. hoſpitalit. c.* 16.) raporte la *teſſere* ſuivante: *Teſſeram paganicam Lucius Veratius, feliciſſimus patronus paganis pagi Tolentini hoſtias luſtrales & teſſeram aream ex voto libenter dedicavit v. idus maias feliciter*. L'écriture eſt dans le goût du premier ſiecle. On y voit un point en forme de cœur. C'eſt l'inſcription d'un bas-relief, ſur lequel la ſtatue de Junon à micorps eſt poſée. Elle finit par *feliciter*, formule ſi fréquenté dans les plus anciens diplômes. Le vœu eſt appelé *teſſera*, qui veut dire un mémorial, une marque. Ce fut Lucius Veratius, patron des habitans du canton ou du village de Tolentin, qui purifia les victimes, & qui, pour ſatisfaire à ſon vœu, offrit de bon cœur ce mémorial de bronze, le cinquieme des ides de mai, c'eſt-à-dire, le 27 de ce mois.

Montfaucon (*Antiq. explic. t. II. part.* 1. *pl.* 101.) a publié pluſieurs *teſſeres* de toute eſpece.

TESTACIO (*monte*), *teſtaceus mons*, montagne dans l'enceinte de Rome; elle eſt à environ deux cents pas de la pyramide de Ceſtius: elle a à peu près demi-mille de circuit, & cent cinquante pieds de hauteur perpendiculaire. Ce n'eſt qu'un amas de vaſes de terre rompus; on y a creuſé des grotes où l'on renferme du vin, & où l'on en vend. Ce monticule n'eſt pas loin de la porte qu'on nommoit *porta trigemina*. (*D. J.*)

L'opinion la plus vrai-ſemblable ſur la formation de ce monticule, eſt que les potiers tous raſſemblés dans ce quartier appelé *campus figulinus*, portoient dans un même endroit les décombres de leurs travaux; de crainte qu'en les jetant dans le Tybre, on ne comblât & ne détournât le lit du fleuve.

TESTAS percutere; fraper ſur des vaſes de terre cuite, pour produire une harmonie. On voit dans Athénée (*Lib. XIV.*) & dans Suidas (*V.* ξυλόφωνον) qu'on les frapoit avec une morceau de bois, ou une baguete; que les pantomimes danſoient & jouoient au ſon de cette eſpece d'inſtrument; qu'il remplaçoit quelquefois la lyre; que l'invention des *teſta* étoit due à Dioclès d'Athènes; & qu'enfin l'on donna le nom de *teſta* à une maniere d'applaudir dans les ſpectacles, qui produiſoit le même ſon que les vaſes de terre cuite.

TESTUDO. *Voyez* TORTUE & VOÛTE.

TESTUDO, coeſure de femme qui reſſembloit à une écaille de tortue. Ovide en fait mention (*De art. aman.* 3. 147):

Hanc decet ornari teſtudine Cyllenea,
Suſtineat ſimiles fluctibus illa ſinus.

TÉTARTON laconicon, quartier laconique, meſure greque de capacité.

Elle valoit en meſures de France.

$\frac{32\ 28}{1000}$ de boiſſeau, ſelon Paucton.

Elle valoit en meſures greques:

8 ½ hemihecte.

ou 4 chœnix.

ou 32 xeſtès.

TÉTARTON, monoie de l'Aſie & de l'Égypte. *Voyez* KODRANTES.

TÊTE. L'immortel comte de Caylus, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'art.* 4. 3.), en parlant des *têtes* des figures antiques, avance qu'elles ſont en général très-groſſes & très-fortes; mais autant que j'en puis juger, cette remarque eſt deſtituée de preuves. Il la fait à propos d'un jugement porté ſur Zeuxis & ſur Euphranor par Pline, qui prétend que ces peintres avoient donné trop de forces aux *têtes* & aux atachemens de leurs figures. Un homme auſſi éclairé que le comte de Caylus n'auroit pas dû s'arrêter à ce jugement, trop frivole pour mériter une diſcuſſion ſérieuſe, atendu que tout obſervateur intelligent des ouvrages de l'antiquité eſt d'abord frapé du contraire, pour peu qu'il apporte d'attention dans ſon examen. Car d'où vient le conte ridicule répété par plus d'un écrivain, que la *tête* de l'Hercule Farneſe a été trouvée à quelques milles loin du corps? Il vient de ce que la *tête* de cette ſtatue, ſelon l'idée vulgaire qu'on a d'un Hercule, eſt ſinguliérement petite. Cependant ces juges de l'art, s'ils avoient été conſéquens, auroient pu critiquer la même choſe à plus d'un Hercule, ſur-tout s'ils avoient voulu conſidérer

ſes figures & ſes *têtes* ſur les pierres gravées. Je ne me rendrai donc pas plus au jugement de l'écrivain moderne qu'à celui de l'auteur ancien; car les anciens, & particuliérement les artiſtes tels que Zeuxis connoiſſoient mieux que nous la proportion de la *tête* au cou & aux autres parties du corps. Pour prouver cette aſſertion, je me contenterai de citer un paſſage de Catulle tiré de ſon épithalame ſur les noces de Thétis & de Pélée. „ La nourice, dit le poëte, lorſqu'elle vien„ dra voir Thétis, à l'aube du jour, ſortant „ pour la premiere fois du lit nuptial, ne poura „ plus lui entourer le cou de ſon fil devenu trop „ étroit „. Voyez ſi les commentateurs ont mis ce paſſage dans tout ſon jour. Du reſte cet uſage eſt encore connu en quelques pays, & peut ſervir de commentaire à ce paſſage. On prend un fil ou un ruban, & on meſure le cou d'un jeune homme ou d'une jeune fille parvenus à l'âge de puberté. Enſuite on prend cette meſure double, on la tient par les deux extrémités, & on fait ſerrer avec les dents la moitié du ruban par la perſone ſur laquelle on fait l'expérience. On prétend que ſi le ruban peut faire le tour ſans obſtacle de ſa bouche par-deſſus la *tête*, c'eſt un ſigne que la perſone a encore ſa virginité „.

Tête couverte. Rien de plus ordinaire que de ſe couvrir la *tête* du bout de la robe, & chez les Romains du pan de la toge. D'ailleurs on étoit dans l'uſage de paroître la tête découverte en préſence des perſones à qui on vouloit marquer du reſpect. (*Plutarch. Pomp. p.* 1137 *l. XVII.*) De là c'étoit une incivilité que de garder ſur la *tête* le vêtemeot dont on ſe couvroit. (*Ibid. p.* 1169, *l. ult.*)

Tête double, Caylus (*Rec. d'Antiq. tom. II pl.* 50.), s'exprime ainſi ſur ce ſujet ſingulier: „ La double *tête* que l'on trouve plus fréquemment ſur les monoies frapées dans les premiers temps des Romains, repréſente ordinairement Janus. Pline (*Lib. XXXIII. c.* 3.) dit au ſujet d'une médaille de la famille Tituria: *Fuit ex altera parte Janus Geminus, ex altera Roſtrum Navis*; & en expliquant (*Lib. XXXIV. c.* 7.) des monoies d'autres familles: *Janus Geminus a Numa rege dicatus, qui pacis bellique argumento colitur*. Mais cette *tête* n'eſt pas la ſeule que les anciens aient repréſentée avec deux viſages. La famille Tituria fit encore fraper une médaille où les *têtes* de Tatius & de Romulus, étoient également adoſſées l'une contre l'autre, pour ſignifier, peut-être, leur bonne intelligence dans le gouvernement. On voit auſſi le même type ſur des monoies très-anciénement fabriquées chez les Étruſques, qui n'ont, ſans doute, aucun raport avec ces rois de Rome, mais qui peuvent auſſi faire alluſion à l'union de deux princes, qui auront été attentifs au commerce & à la marine. Cette conjecture eſt autoriſée par la prone de vaiſſeau, que porte preſque toujours le revers de ces médailles „.

„ Il eſt vrai qu'Ovide aſſure qu'on a repréſenté un navire ſur les monoies, en mémoire de Saturne, arivé par mer en Italie, & reçu par Janus. Quoi qu'il en ſoit, cette monoie étoit ſi commune, que les enfans jouoient aux *têtes* & aux navires, comme ils jouent aujourd'hui à croix & à pile. Je ne m'étenderai pas davantage ſur ces doubles *têtes* barbues, qu'on regarde comme celles de Janus; mais je propoſerai quelques réflexions ſur les *têtes* adoſſées de femmes, que l'on trouve auſſi ſur les médailles & ſur d'autres monumens particuliers, & tel eſt le morceau gravé dans la plaoche 50 du tom. 2. *ibid.* pl. 26. „.

„ Vaillant prend ces ſortes de *têtes* pour des Janus ſans barbe, parce que les Romains ſe faiſoient raſer dans les premiers ſiecles. Mais Baudelot, qui a fait une diſſertation ſur cette matiere, aſſure que ces doubles *têtes* de femmes, dans les médailles romaines, ne ſe reſſemblent point, & ne ſont pas de même âge. Il les attribue aux deux *Acca-Laurentia*: l'une nourice de Romulus; l'autre célebre courtiſane, connue ſous le nom de *Flora*, & en l'honeur de qui on célébra les jeux appelés floraux. Il cite enſuite quelques médailles d'Attalie, de Rhege dans la grande Grece, de Meſſine, de Syracuſe, en Sicile, ſur leſquelles ces *têtes* de femmes ſont repréſentées de la même maoiere. La ſeule différence que j'y trouve, dit-il, c'eſt qu'elles ſont ſurmontées d'un boiſſeau „.

„ Baudelot prétend que les villes conquiſes avoient ſans doute adopté un uſage conſacré par les Romains leurs vainqueurs. Je ne combatrai pas quelques-unes des preuves que cet auteur emploie, ni les témoignages qu'il fait valoir pour apuier ſon ſentiment; mais je ſuis dans l'opinion que ces *têtes* de femmes adoſſées dans les médailles, ſont antérieures à la fondation de Rome, & que les Romains, ainſi que les Grecs, les ont empruntées des Étruſques. 1°. Les doubles *têtes* ne ſe reſſembleot pas ſur les médailles romaines; mais cela n'eſt pas vrai pour les monumens indiqués par les auteurs, & principalement pour celui que je raporte. 2°. Le boiſſeau que Baudelot aperçoit dans les médailles de la Sicile, & de la grande Grece, ne ſe trouve que dans celles de Rhege. Celles de Syracuſe, citées par Goltzius, n'en ont point. 3°. Il avoue que Mirabelle penſe que ces dernieres médailles repréſentent Orthygie & Syracuſe, fille d'Archias de Corinthe, fondateur de la ville de Syracuſe: ce qui fait un préjugé contre ſon ſentiment „.

„ Ajoutons que Goltzius lui-même croit qu'elle repréſente Alphée & Aréthuſe, & il parle de deux autres monoies de Lemnos & de Ténédos, chargées de pareilles *têtes*. Il réſulte de ces deux témoignages, que les Romains les ont

empruntées des étrangers, & les paſſages ſuivans, en expliquant le monument gravé dans ma planche 50, confirmeront encore mon opinion. Hérodien ne ſpécifie rien (*lib. IV.*) mais il décrit ces *têtes* en général, lorſqu'il dit: *In circuitu unius capitis duos dimidiatos vultus.* Lucien (*in Jove tragado.*), éclairoit davantage la matiere: *Mercuriales imagunculæ duplices & utrinque ſimiles, ad quamcumque illarum partem te vertoris.* À la vérité il ne donne que l'idée d'un jeu de l'art; mais il prouve que les anciens employoient pluſieurs ſortes de *têtes* à ce badinage. Enfin, Grégoire de Nazianze s'étend plus ſur ce ſujet: *Videre eſt quaſdam effigies, in quibus duplex eſt expreſſa forma, fingentibus has artificibus atque uni capiti geminas vultuum formas inſculpentibus, ut eas ſpectatores cum ſtupore intueantur.* Lucien & Grégoire de Nazianze, ne font aucune mention d'*Acca* ou de *Flora*, pour déſigner mieux ce qu'ils décrivent. La raiſon eſt que ces images n'avoient pas ces deux romaines pour objets; ainſi ce ne ſont point les villes conquiſes de la Grece qui ont emprunté des Romains, comme le prétend Baudelot, l'uſage des *têtes* adoſſées; mais ce ſont les Romains eux-mêmes qui ont pris ces ſortes de types des Étruſques, ou des Grecs „.

„ Cependant l'abbé Fraguier dit, que quelques antiquaires croient que les *têtes* adoſſées, que l'on voit ſur les médailles de Ténédos, repréſentent Ténès, qui en étoit le fondateur, avec ſa belle-mere ou ſa ſœur, dont il étoit amoureux. Il eſt vrai que Béger & Spanheim en ont parlé, de façon à perſuader que c'étoit leur avis. Mais quelle preuve pourroient-ils donner ſur un ſujet d'une antiquité ſi reculée? L'hiſtoire même ſemble indiquer que ce prince ne mourut pas ſur le trône. D'ailleurs les médailles que ces deux auteurs ont citées, & qui paroiſſent avoir raport à un mariage heureux, ſont d'un très-bon goût de deſſein, & conſtament beaucoup plus modernes que Ténès „.

„ Il réſulte de ces différens avis, & de la variété de ces monumens, que les anciens n'ont pas toujours eu les mêmes motifs pour les conſacrer à la poſtérité, & qu'il eſt preſque impoſſible de déterminer aujourd'hui les raiſons qui les ont fait agir. Mais il ſemble que Grégoire de Nazianze, dans le paſſage cité plus haut, ait voulu décrire la belle *tête* raportée ſur ma planche 50, de face & de profil; rien n'eſt plus reſſemblant, en effet, que le double viſage de cette jeune perſone; on diroit que l'artiſte a eu deſſein de repréſenter la jeuneſſe & la beauté mâle, & d'étoner par le raport parfait de la reſſemblance. En effet, ce doit être là l'objet de cette figure, car elle n'a aucun attribut qui la diſtingue, & quelque attention que l'on apporte à l'examen, on ne peut y découvrir ce certain air de convention, que les hommes de toutes les religions donnent à leurs divinités. Peut-être a-t-on voulu repréſenter une muſe? La grandeur des maſſes, la belle & noble ſimplicité répandues ſur les viſages, n'eſt point augmentée par le mouvement des cheveux, ils ſont traités avec une égale ſimplicité. La coeffure eſt ſinguliere, mais elle eſt ſans art, & d'un goût qui s'acord avec tout le reſte„.

„ Avant, dit Caylus (*Rec. 2. pl. 26. n°. 2.*) que de faire l'acquiſition de ce vaſe étruſque j'avois eu occaſion d'examiner un bronze grec, qui préſente deux *têtes* adoſſées, parfaitement reſſemblantes, & telles que l'on en voit ſur les médailles de Syracuſe. L'explication ſe trouve plus haut, & j'y renvoie le lecteur. Mais ce monument authentique m'a encore plus perſuadé qu'on doit attribuer aux Étruſques l'invention des doubles *têtes*, ſous leſquelles on a reconu pendant long-temps que Janus. En effet, un grand nombre de monumens, & en particulier celui que j'ai fait graver ſous ce n°., ne laiſſent aucun doute ſur cette opinion, & prouvent en même temps la variété avec laquelle les Étruſques ont traité cette allégorie. On voit ici deux *têtes* de femmes, dont l'une eſt belle, jeune, grande; & l'autre vieille, petite & ridée „.

„ Cet uſage a été tranſmis dans la ſuite aux Grecs & aux Romains. Les premiers en traitant le même ſujet ſur les médailles de Syracuſe & d'autres villes, ont conſervé la coeffure étruſque, connue pour marquer l'origine de cette emblême. Ils ſe ſont contentés d'ajouter dans la totalité, l'élégance & même la reſſemblance des deux *têtes* entr'elles, ce qui pouvoit être contraire à l'intention de l'inventeur, qui aura voulu exprimer par cette allégorie les caracteres oppoſés, ou la réunion de différentes vertus qui ne ſe rencontrent pas communément dans la même perſone „.

„ Janus, par exemple, pacifique & guerrier, préſente deux idées, & peut être conſidérée ſous deux faces. Dans le vaſe que j'explique, il eſt poſſible que l'artiſte ait voulu donner un emblême moral, en nous peignant la différence de la même femme, jeune, belle & dans tout ſon éclat, ou chargée de rides & d'années. Ces explications ont leurs principes dans la nature, & ne ſont peut-être pas plus vraies. Il faut cependant convenir que l'eſprit a toujours été en égale quantité dans le monde; & l'on ſait que les Étruſques ont communiqué aux autres nations, & en particulier aux Grecs, une partie de ces idées qu'on voit groſſiérement exprimées, dégroſſies, corrigées, dévelopées, & enfin perfectionées ſur les monumens des peuples qui leur ont ſuccédé. Montfaucon, (*tom. II. p. 311*), a cité deux *têtes* adoſſées, dont l'une eſt ſurmontée d'un diſque, & l'autre d'un globe; je les crois égyptiennes, & je les regarde comme l'image du ſoleil & de la lune. Elles ſont de ronde-boſſe, & portées ſur une gaîne. Je conviens qu'elles ont le caractere de la nation, à laquelle il les attri-

bue; mais ce monument ne pouroit détruire aucune de mes idées: car on peut au moins aſſurer, qu'il n'eſt pas dans le goût le plus généralement reconu des Égyptiens. Je perſiſte donc dans mon opinion, & je crois que c'eſt aux Étruſques que les autres peuples doivent l'idée, non ſeulement de la repréſentation de la double *tête* de Janus, mais de toutes les autres *têtes* adoſſées, qui ſe reſſemblent, ou qui different entr'elles ».

» Quoi de plus étrange, dit Caylus, (*ibid. t. IV. p.* 19.) que la ſingularité d'une ſeconde *tête* abſolument pareille, & placée dans le côté oppoſé; elle n'a aucun attribut que la plante *perſea*; d'ailleurs le diſque ſoutenu par deux cornes, ou plutôt par le croiſſant, eſt commun à l'une & à l'autre. Si les Égyptiens ont voulu repréſenter un maſque, ou ſuppoſer une réalité dépendante de quelque allégorie, c'eſt une particularité qui nous eſt abſolument inconnue, mais il réſultera toujours de la vue de ce monument, que cette nation a été la premiere qui ait traité les doubles *têtes* que nous trouvons chez les autres peuples. Je m'étois perſuadé, & cette opinion étoit celle de tous les antiquaires qui m'ont précédé, que les Étruſques étoient les inventeurs de cette allégorie. Ce monument ancien chez les Égyptiens, comme on le voit par cette figure, prouve que le Janus & les *têtes* adoſſées des Étruſques & des Grecs, ne ſont que les copies ou les applications d'une idée plus anciénement établie; par conſéquent tout ce que j'ai dit ſur les monumens de cette eſpece, tombe de ſoi-même, & prouve combien un exemple authentique ſert à rectifier des idées de cabinet ».

Tête-double (On voit une) ſur les médailles de Lemnos, de Ténédos. Ce n'eſt point celle de Janus.

Deux *têtes* humaines, dont l'une eſt renverſée, ſervent de type aux médailles d'Iſtriopolis.

Tête de marbre en médaillon. *Voyez* la fin de l'article de Neron.

TÊTES. (Réunion de pluſieurs.) (*Extrait de l'explication des pierres gravées du palais royal.*) On connoît une infinité de pierres gravées antiques, qui offrent l'aſſemblage bizâre de *têtes* humaines & de *têtes* d'animaux, ou de *têtes* humaines ſeulement, ou enfin de têtes d'animaux, les unes & les autres groupées & acouplées de mille manieres, portées quelquefois ſur des pieds d'oiſeaux, & tellement diſpoſées qu'on ne peut guere les diſtinguer qu'en cherchant le vrai point de vue.

Ces compoſitions avoient elles pour objet le ridicule? Contenoient-elles les allégories relatives aux vices, aux vertus, aux différentes paſſions des hommes? N'étoit-ce que des caprices ou des fantaiſies d'artiſtes? Les temps où elles ont été faites, ſont trop reculées, & les mœurs des anciens trop inconnnes pour prononcer ſur cela. Tâchons cependant de raprocher quelques idées qui pouront ſervir à la ſolution de ce problême.

L'arme du ridicule fut toujours redoutable: il eſt conſtant que les anciens s'en ſervirent plus d'une fois, & ce ne fut jamais en vain lorſqu'ils employerent des caricatures, leſquelles conſiſtoient à rendre hidenx les traits des perſones qu'ils vouloient ridiculiſer. C'eſt ce que veut faire entendre Cicéron dans ſon traité de l'orateur, où il raporte ſon bon mot à un romain, qu'il comparoit au Gaulois, repréſenté dans une atitude groteſque ſur le bouclier de Marius: *Valde autem ridentur imagines, quæ fere in deformitatem, aut in aliquod vitium corporis ducuntur cum ſimilitudine turpioris: ut meum illud in Helmium Manciam, jam oſtendam rujuſmodi ſit; cum ille, oſtende quæſo: demonſtravi digito pictum Gallum in Mariano ſcuto Cimbrico ſub Nouis diſtortum, ejecta lingua, buccis fluentibus.* (*De Orator. II.* 66.)

Philoſtrate nous apprend auſſi (*De vit. ſophiſt. lib. II. cap.* 7.), que le ſophiſte Varus, fut ſurnomé *la Cigogne*, & repréſenté par dériſion, ſous des formes empruntées de la cicogne, parce qu'on avoit trouvé des traits de conformité entre lui & cet oiſeau.

Le comte de Caylus a publié une petite figure de bronze, repréſentant un ſénateur romain, habillé d'une toge plus exactement rendue, peut-être, que ſur aucun autre monument. Ce digne conſulaire tient à la main le volume ou rouleau qu'on avoit coutumé de donner aux hommes de cet état. Outre que la tête du perſonage, dit le comte de Caylus, eſt celle d'un ours parfaitement deſſinée, l'habitude du corps, le maintien & la poſition des pieds reſſemblent à cet animal. (*Rec. d'ant. tom. III. p.* 280.)

Le cardinal Albani poſſédoit nn petit monument de bronze, repréſentant un âge, revêtu auſſi de la toge (*ibid.*); & combien d'autres exemples de ce genre l'antiquité ne fournitoit-elle pas? Il faut même croire qu'on abuſoit beaucoup de ces ſortes de *charges* ou *caricatures*, puiſqu'on fut obligé de faire une loi pour les défendre. (*Lex Cornel. de injur.*) Il paroît que celles dont nous venons de parler, étoient autant de ſatytes.

Mais on en connoît d'une autre eſpece, dont il n'eſt pas ſi facile de ſaiſir l'objet. Telle eſt celle que l'on voit ſur un vaſe étruſque qui apartenoit à M. Mengs (Vinckelmann. *hiſtoi. de l'art. l. III. c.* 3), & dont la peinture ſemble faire alluſion à une ſcêne de l'amphytrion de Plaute. Jupiter y paroit le viſage couvert d'un maſque, d'où pend une longue barbe: il a le *modius* ſur la tête qu'il tient paſſée au travers des échelons d'une échele, qu'il eſt ſur le point d'appliquer au mur de ſa chambre de ſa maitreſſe. Vis-à-vis de lui, Mercure, repréſenté avec un grôs ventre, comme le Soſie de Plaute, tient de la main gauche ſon caducée abaiſſé: de la

dtoite,

droite, il éleve une lampe vers la fenêtre ; il eſt ſur-tout remarquable par ſoo long *phallus* d'un rouge foncé.

Une caricature non moins ſinguliere, ſert d'ornement à l'une des pages du quatrieme volume des antiquités d'Herculanum. (*Pittur. t. IV. p.* 368.) Elle rapele la deſcription que Virgile fait d'Énée, ſe ſauvant de Troye, portant Anchiſe ſur ſes épaules, & tenant Aſcagne par la main. (*Eneid. liv. II.*) Nous ignorons ſi ces ſujets renferment quelque ſens caché: nous n'y voyons du moins aucune ſatyre, & nous aimerions mieux les ranger dans la claſſe des facéties, ainſi que d'autres peintures, dont la gravure ſert de vigoete à quelques-unes des pages du troiſieme volume des antiquités d'Herculanum. (*pag.* 131, 135, 141.)

Nous croyons qu'il faut ranger auſſi dans la même claſſe, & regarder comme des fantaiſies d'artiſtes les pierres gravées, où l'on voit des *têtes* d'hommes, d'animaux, d'oiſeaux, &c., ſi ſinguliérement groupées. Quant au portrait de Socrate, qui s'y trouve quelquefois mêlé, comme ce philoſophe avoit été ſi indécemment immolé à la riſée publique ſur le théâtre d'Athênes, on a pu croire que les pierres gravées, où ſa *tête* eſt acouplée à d'autres *têtes* d'animaux, ſont autaot de ſatyres de ce grand homme; cependaot l'explication qu'un ſavant a donnée de ces ſortes de pierres, (*Joann. Chiffletii Socrates, ſive de Gemmis ejus imagine ralatis judicium*) n'y laiſſe ſoupçoner aucun trait ſatyrique contre Socrate. D'ailleurs on en connoît dont il eſt impoſſible de tourner le ſens contre lui. Telle eſt une cornaline, ſur laquelle on voit le buſte de Minerve armée: la déeſſe a la poiote de ſon caſque ornée d'une tête de *Socrate*: la même tête ſert à former ſon épaule: au deſſous, on aperçoit le profil d'uoe tête jeune & agréable, qu'on croit être celle d'Alcibiade. Cette pierre, publiée par M. le comte de Caylus (*Recueil d'ant. t. VI pl.* 40. *no.* 1.) & d'autres à peu près ſemblables, publiées par Chiffiet, auroient été une compenſation de celles qu'on ſuppoſe être ſatyriques contre Socrate; ſi l'on employa quelquefois les arts pour outrager les hommes eſtimables, il étoit bien juſte qu'on les fît ſervir auſſi à réparer ces outrages.

Si nous en croyons Pline, on déſignoit ces figures burleſques, ſur-tout celles des pierres gravées que nous venons d'indiquer, par le nom générique de *Grylli* qui, ſelon le naturaliſte, venoit de ce que le peintre Antiphile avoit repréſenté un grillon dans une atitude, & un coſtume qui excitoient à rire. (*hiſt. nat. lib. XXXV. cap.* 10.) Quelques auteurs parmi les modernes ont donné le nom de *chimeres* aux figures dont il s'agit.

Mais ſous quelque raport qu'oo les conſidere, on a peine à concevoir comment un tel *genre* a pu être admis dans les arts, & ſoumis à une eſpece de regle. Il eſt vrai que de tout temps, il fut réprouvé par les hommes d'un goût ſûr & délicat. Vitruve s'éleve avec force contre de pareils abus, & il ſe plaint de voir déshonorer la peinture & l'architecture par des monſtres extravagaos, & des fantaiſies ridicules. (*Lil. VII. cap.* 5.) Cepeodant Raphaël & ſes éleves n'ont point dédaigné de nous tranſmettre les groteſques qui ornoient les thermes de Titus.

TÉTHYS, fille du Ciel & de la Terre, épouſa l'Océan ſon frere, & devint mere de trois mille nymphes, appelées les *océanides*. On lui donne encore pour enfans, oon ſeulement les fleuves & les fontaioes, mais la plupart des perſones qui avoient régné ou habité ſur les côtes de la mer, comme Protée, Éthra, mere d'Atlas, Perſée, mere de Circé, &c. On dit que Jupiter ayant été lié & garoté par les autres dieux, *Téthys*, avec l'aide du géant Égeon, le remit en liberté. *Voyez* JUPITER. *Téthys*, ſelon les apparences, n'eſt qu'une divinité phyſique; elle ſe nommoit ainſi de Τιθήνη, qui ſignifie nourice, parce qu'elle étoit la déeſſe de l'humidité, qui eſt ce qui oourit & entretient tout. Il oe faut pas confondre cette *Téthys* avec *Thétis* mere d'Achille; leurs noms ſont écrits différemment.

TÉTRACOME (*Muſiq. des anc.*), Athênée dit que le *tétracome* étoit un air de danſe qu'on jouoit ſur la flûte; & Pollux que le *tétracome* étoit une danſe militaire, conſacrée à Hercule, en ſorte que probablement le *tétracome* étoit un air de flûte vif & impétueux. (*F. D. C.*)

TÉTRACORDE, dans la muſique anciene étoit, ſelon l'opinion commune, un ordre ou ſyſtême particulier de ſons réſultans de quatre cordes différemment ordonées, ſelon le genre & l'eſpece.

Je trouve de grandes difficultés à concilier les autorités des anciens ſur ce qu'ils ont dit de la formation des premiers *tétracordes*.

Nicomaque, au raport de Boéce, dit que la muſique dans ſa premiere ſimplicité, n'avoit que quatre ſons ou cordes, dont les deux extrêmes ſonoient le diapaſon entr'elles, & que les moyenes, diſtantes d'uo ton l'une de l'autre, ſonoient chacune la quarte avec l'extrême dont elle étoit la plus proche, & la quinte avec celle qui étoit la plus éloignée, & il ajoute qu'on attribuoit à Mercure l'invention de ce *tétracorde*.

Boéce dit encore qu'après l'addition des trois cordes faites par différens auteurs, Lychaon Samien, en ajouta une huitieme, qu'il plaça entre la trite ou parameſe, qui étoit alors la même corde, & la meſe; ce qui rendit l'octacorde complet, & compoſé de deux *tétracordes* diſjoints de conjoints qu'ils étoient auparavant dans l'eptacorde.

J'ai conſulté là-deſſus l'ouvrage de Nicomaque, & je trouve qu'il ne dit rien de tout cela. Il dit au contraire que Pythagore s'apercevant que, bien que le ſon moyen des deux *tétracordes* con-

joints ſonât la conſonance de la quarte avec chacun des extrêmes, ces extrêmes comparés entr'eux ſe trouvoient diſſonans, il ajouta une huitieme corde qui, écartant d'un ton les deux *tétracordes*, produiſit le diapaſon entre leurs extrêmes, & introduiſit encore une nouvele conſonance, qui eſt la quinte entre chacun de ces extrêmes & celle des deux cordes moyenes qui lui étoit oppoſée.

Sur la maniere dont ſe fit cette addition, Nicomaque & Boéce ſont tous deux également embrouillés, & non contens de ſe contre-dire entr'eux, chacun d'eux ſe contre-dit encore avec ſoi-même.

Si l'on avoit égard à ce que diſent Boéce & pluſieurs autres anciens auteurs, on ne pouroit donner de bornes fixes à l'étendue du *tétracorde*; mais ſoit que l'on compte ou qu'on peſe les voix, on trouvera également que la définition la plus exacte eſt celle du vieux Bacchius, qui définit le *tétracorde* un ſon modulé de ſuite dont les cordes extrêmes ſonent la quarte entr'elles.

En effet, cet intervalle de quarte eſt eſſentiel au *tétracorde*, c'eſt pourquoi les ſons qui le forment ſont appelés *immuables* par les anciens, à la différence des ſons moyens qu'ils appelent *mobiles* ou *changeans*, parce qu'ils pouvoient s'acorder de pluſieurs manieres. Il n'en étoit pas de même du oombre de quatre cordes, d'où le *tétracorde* a pris ſon nom; ce nombre lui étoit ſi peu eſſentiel, qu'on voit dans l'anciene muſique des *tétracordes* qui n'en avoient que trois.

Les *tétracordes* ne demeurerent pas long-temps bornés au nombre de deux, il s'en forma bientôt un troiſieme; puis un quatrieme; nombre auquel le ſyſtême des Grecs demeura borné. Tous ces *tétracordes* étoient conjoints, c'eſt-à-dire, que la derniere corde de l'un, ſervoit toujours de premiere corde au ſuivant, excepté un ſeul lieu à l'aigu ou au grave du troiſieme *tétracorde* où il y avoit diſjonction, c'eſt-à-dire, un ton d'intervalle entre la corde qui terminoit le *tétracorde*, & celle qui commençoit le ſuivant. *Voyez* CONJOINT, DISJOINT, SYNAPHE, DIAZEUXIS. Or comme cette diſjonction du troiſieme *tétracorde* ſe faiſoit tantôt avec le ſecond, & tantôt avec le quatrieme, cela fit approprier à ce *tetracorde* un nom particulier pour chacune de ces deux circonſtances.

Voici les noms de tous ces *tétracordes*. Le plus grave des quatre, & qui ſe trouvoit placé un ton au deſſus de la corde *proſlambanomene*, ou ajoutée, s'appeloit le *tétracorde hypathon*, ou des principales, ſelon la traduction d'Albinus. Le ſecond en montant, lequel étoit toujours conjoint au premier, s'appeloit *tétracorde meſon* ou des moyenes. Le troiſieme, quand il étoit conjoint au ſecond, & diſjoint du quatrieme, s'appeloit *tétracorde ſynnemenon* ou des conjoints; mais quand la conjonction ſe faiſoit avec le quatrieme, & par conſéquent la diſjonction avec le ſecond, alors ce même troiſieme *tétracorde* prenoit le nom de *tétracorde diezeugmenon* ou des diviſées; enfin le quatrieme s'appeloit le *tétracorde hyperboleon* ou des excellentes. L'Arétin ajouta à tout cela, un cinquieme *tétracorde* que Meibomius prétend qu'il n'a fait que rétablir. Quoi qu'il en ſoit, les ſyſtêmes particuliers des *tétracordes* firent bientôt place à celui de l'octave qui les contient tous.

Les cinq *tétracordes* dont je viens de parler étoient appelés *immuables*, parce que leur acord ne changeoit jamais; mais il contenoit chacun deux cordes qui, bien qu'acordées de la même maniere dans tous les cinq *tétracordes*, étoient pourtant ſujetes, comme je l'ai dit, à être hauſſées, ſelon le genre, ce qui ſe faiſoit dans tous les *tétracordes* également: c'eſt pour cela que ces cordes s'appeloient *mobiles*.

L'acord diatonique ordinaire du *tétracorde* formoit trois intervalles, dont le premier étoit toujours d'un demi-ton, & les deux autres d'un ton chacun, de cette maniere: *mi*, *fa*, *ſol*, *la*.

Pour le genre chromatique, il falloit baiſſer d'un ſémi-ton la troiſieme corde, & l'on avoit deux ſémi-tons conſécutifs, puis une tierce mineure *mi*, *fa*, *fa* dieſe, *la*.

Enfin pour le genre enharmonique il falloit baiſſer les deux cordes du milieu juſqu'à ce qu'on eût deux quarts de tons conſécutifs, puis une tierce majeure: ainſi *mi mi*, demi-dieſe *fa*, *la*; ou bien à la maniere des Pythagoriciens, *mi*, *mi* dieſe *fa* & *la*. (*S.*)

TÉTRADRACHME ou quatre drachmes.

TÉTRADRACHME, ſtatere, ſicle, petit céſeph, monoie de l'Égypte & de l'Aſie.

Elle valoit 2 liv. $\frac{5}{10}$, monoie de France actuele, ſelon Paucton dans ſa *Metrologie*.

TÉTRADRACHME, ſicle, ſtatere, poids de l'Aſie & de l'Égypte.

Il valoit en poids de France $\frac{5}{1000}$ de livre, ſelon Paucton, dans ſa *Metrologie*.

TÉTRADRACHME, poids & monoie des Grecs.

Il valoit en poids de France 336 grains & $\frac{5}{10}$: & en monoie, 4 livres, ſelon Paucton.

Il valoit en poids & monoies des Grecs:

2 didrachmes.

ou 4 drachmes.

ou 24 oboles.

ou 144 chalcous.

Pour connoître l'évaluation de Romé de l'Iſle, *voyez* MONOIES des Grecs.

TÉTRAÉTÉRIS, cycle de quatre ans, en uſage chez les Athéniens.

TÉTRALOGIE. On nommoit chez les Grecs *tétralogie*, quatre pieces dramatiques d'un même auteur, dont les trois premieres étoient des tragédies, & la quatrieme ſatyrique ou bouffone. Le but de ces quatre pieces d'un même poëte, étoit de remporter la victoire dans les combats

littéraires. On ſait que les poëtes tragiques combatoient pour la couronne de la gloire aux dionyſiaques, aux lénées, aux panathénées, & aux chytriaques, ſolemnités, qui, toutes, à l'exception des panathénées, dont Minerve étoit l'objet, étoient conſacrées à Bacchus. Il falloit même que cette coutume fût aſſez ancienne, puiſque Licurgue, orateur célebre, qui vivoit à Athènes du temps de Philippe & d'Alexandre, la remit en vigueur, pour augmenter l'émulation parmi les poëtes; il acorda même le droit de bourgeoiſie à celui qui ſeroit proclamé vainqueur aux chytriaques.

Plutarque aſſure que du temps de Theſpis, qui vivoit vers la ſoixante-troiſieme olympiade, les poëtes tragiques ne connoiſſoient point encore ces jeux littéraires, & que leur uſage ne s'établit que ſous Eſchyle & Phrynicus; mais les marbres d'Oxford, ainſi qu'Horace, diſent formélement le contraire. Il eſt vrai néanmoins que ces combats entre les auteurs, ne devinrent célebres que vers la ſoixante-dixieme olympiade, lorſque les poëtes commencerent à ſe diſputer le prix par les pieces dramatiques qui étoient connues ſous le nom général de *tétralogie*.

Il eſt ſouvent fait mention de ces *tétralogies* chez les anciens; nous avons même dans les ouvrages d'Eſchyle & d'Euripide, quelques-unes des tragédies qui en faiſoient partie. On y voit ſous quel archonte elles avoient été jouées, & le nom des concurens qui avoient enlevé ou diſputé la victoire.

Les *tétralogies* les plus difficiles & les plus eſtimées, avoient chacune pour ſujet une des aventures d'un même héros, par exemple, d'Oreſte, d'Ulyſſe, d'Achille, de Pandion, &c. C'eſt pourquoi on donnoit à ces quatre pieces un ſeul & même nom, qui étoit celui du héros qu'elles repréſentoient. La pandionide de Philoclès, & l'oreſtiade d'Eſchyle, formoient chacune quatre tragédies qui rouloient ſur autant d'aventures de Pandion & d'Oreſte.

La premiere des tragédies qui compoſoient l'oreſtiade, étoit intitulée *Agamemnon*, la ſeconde les *Coéphores*, la troiſieme les *Eumenides*. Nous avons encore ces trois pieces; mais la quatrieme, qui étoit le drame ſatyrique, & intitulée *Protée*, ne ſe trouve plus. Or quoique, ſur-tout dans l'Agamemnon, il ne ſoit parlé d'Oreſte qu'en paſſant, cependant comme la mort de ce prince, qui étoit perſe d'Oreſte, eſt l'occaſion & le ſujet des Coéphores & des Euménides, on donna le nom d'*Oreſtiade* à cette *tétralogie*.

Les poëtes grecs faiſoient auſſi des *tétralogies*, dont les quatre pieces rouloient ſur des ſujets différens, & qui n'avoient enſemble aucun raport direct ou indirect. Telle étoit une *tétralogie* d'Euripide qui comprenoit la Médée, le Philoctete, le Dictys & les moiſſonneurs; telle étoit encore la *tétralogie* d'Eſchyle, qui renfermoit pour quatre pieces, les Phynées, les Perſes, le Glaucus & le Prométhée.

Le Scholiaſte d'Ariſtophane obſerve qu'Ariſtarque & Apollonius, conſidérant les trois tragédies ſéparement du drame appelé *ſatyre*, les nomment des *trilogies*, τριλογία; parce que les ſatyres étant d'un genre comique, n'avoient aucune relation, ſoit pour le ſtyle, ſoit pour le ſujet, avec les trois tragédies qui étoient le fondement de la *tétralogie*. Cependant dans les ouvrages des anciens tragiques, il eſt parlé de *tétralogie*, & jamais de trilogie.

TÉTRAMETRON, meſure greque de capacité. *Voyez* HÉMIHECTE.

TÉTRARQUE, mot formé de τέτρα, quatre, & de ἀρχὴ, commandement. Le *tétrarque* gouvernoit la quatrieme partie d'une contrée. Hérode-Antipas avoit été gratifié par Auguſte du gouvernement du quart du royaume de ſon pere, ſous le nom de *tétrarque*. Cependant au 54 chap. de S. Mathieu, Hérode eſt appelé *roi*, quoiqu'il n'eut point cette dignité, & que ce fut pour l'avoir ambitionée qu'il ſe perdit; mais les latins donnoient eux-mêmes le titre de roi aux *tétrarques*, comme il paroît par l'occaſion de Cicéron, pour Dejotarus, qui n'étoit que *tétrarque*. Les helléniſtes abuſoient auſſi de ce titre, & le donnoient aux gouverneurs de province, comme on le voit (*L. des Macch. ch.* 1). (*D. J.*)

TÉTRASSARION, monoie des Romains, ſous le grand Conſtantio & ſes ſucceſſeurs. *Voyez* NUMMUS.

TETRASTATERE, ancien poids de l'Aſie & de l'Égypte.

Il valoit en poids de France, $\frac{7\,6\,1}{4\,0\,0\,0\,0}$ de livre, ſelon Paucton.

Il valoit en poids des mêmes pays.

2 onces.
ou 2 $\frac{1}{3}$ hexadrachmes.
ou 4 tétradrachmes.
ou 16 drachmes.

TÉTRASTATERE, *tétraſtatérion*, monoie ancienne de l'Égypte & de l'Aſie.

Elle valoit 8 livres $\frac{4}{5}$ monoie de France actuele, ſelon Paucton.

Elle valoit en monoie des mêmes pays.

2 diſtateres.
ou 2 $\frac{2}{3}$ hexadrachmes.
ou 2 tétradrachmes.

TÉTRASTYLE, édifice, & plus particuliérement temple à quatre colonnes de front. Ce mot eſt formé de τέτρα, quatre, & de στύλος, colonne.

TETRICUS, tyran ſous Gallien.

P. Pivesuvius Tetricus Augustus.

Ses médailles ſont:

RRR. en or.

RRRR. avec le nom de GNEIUS, marqué par un G.

RRRR. avec les têtes des deux *Tétricus*.

RR. en argent bas ou de billon.

RRRR. en médaillons de bronze.

C. en P. B. Il paroît qu'on le trouve en ce module avec ſa conſécration.

RRR. en P. B. avec les deux *Tetricus* en regard. Ils ſe trouvent auſſi en P. B. avec leurs têtes acolées d'uo excellent travail.

TETRICUS, le jeune.

C. PIVESUVIUS TETRICUS CÆSAR.

Ses médailles ſont:

RRR. eo or.

Elle eſt au cabinet national.

RR. en argent bas ou billon.

C. en P. B.

On trouve beaucoup de médaillons en P. B. des deux *Tetricus*, avec des légendes & des revers défigurés par la rudeſſe de la fabrique & l'ignorance des onvriers.

TETRIPPA, τέθριππα, nom grec des quadriges, ou chars à quatre chevaux, placés ſur des arcs de triomphe. Cicéron (*Attic.* 5. *epiſt.* 20) dit que les peuples de ſes départemens d'Aſie avoieot voulu lui élever des ſtatues, des temples, des τέθριππα (arcs de triomphes ornés de quadriges); mais qu'il ne le ſouſrit point, s'étant contenté des remercîmens publics.

TEUCER, originaire de l'île de Crete, vint s'établir ſur les côtes de l'Aſie Mineure, dans la petite Phrygie, où ayant épouſé la fille de Scamandre, roi de ce pays, il ſuccéda à ſon beaupere, donna aux habitans le nom de Teucriens, & eut pour ſucceſſeur *Dardanus*, ſon gendre. *Voyez* DARDANUS, TROS.

TEUCER, fils de Télamon & d'Héſione, ſœur de Priam, alla avec douze vaiſſeaux au ſiége de Troye, & y donna de belles preuves de ſon courage; mais il ne venges point l'afront qu'on fit à ſon frere Ajax, & n'empêcha pas que ſon frere ne ſe tuât. Cela le reodit ſi odieux à Télamon, qu'il en reçut ordre de ne plus entrer dans Salamine. Il alla donc chercher fortune ailleurs; & abordaot à l'île de Cypre, il y bâtit uoe ville, à laquelle il donna ſe nom du royaume de ſon pere dont il ſe vnyoit exclus. Après la mort de Télamon, il voulut s'emparer de ſa ſucceſſinn, mais Euryſace lui réſiſta, & l'nbligea de retourner à ſa nouvele Salamine. Il y bâtit un temple à Jupiter, & ordona qu'on ſacrifieroit un homme à cette divinité. Ce cruel ſacrifice oe fut aboli qu'au temps de l'empereur Hadrien. Les deſcendaos de *Teucer* ont régné dans l'île de Cypre pendant pluſieurs ſiecles. Homere parle de *Teucer* comme du meilleur tireur d'arc qui fût dans l'armée des Grecs, & il le dépeint toujours portant ſon arc qui étoit un préſent d'Apollon. Cet arc doit ſervir à faire recoooître *Teucer* ſur les monumens antiques.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une pâte antique, Ajax & *Teucer* (*Il. O. v.* 442. *& ſeq.*) qui ſe défendent ſur les navires contre les Troyens; ſujet ſemblable à celui d'une (*Mus. flor. t. II. tab. XXVII. n.* 5.) pierre gravée du cabinet de Florence. *Teucer* ſe fait reconoître à ſon arc, qui étoit un préſent d'Apollon, avec lequel (*Il. v.* 366. *μ. v.* 350.) Homere le fait toujours paroître quand il parle de lui; il combatoit ordinairemeot acompagoé d'Ajax ſon frere. Il eſt ici repréſeoté ſur un genou dans la poſture des tireurs d'arc, tels qu'on en voit ſur quelques (*Goltz. grec. tab. XIX n.* 8.) médailles: cette atitude & la petiteſſe de la figure ſont paroître Ajax plus grand encore.

Sur une pâte de verre, le même ſujet, avec les caractères MAR. HERE.

Sur uoe pâte de verre, Ajax défendant *Teucer* qui eſt bleſſé, & qui eſt dans l'atitude de tomber.

TEUCER, roi ou prince d'Iſaurie. TEYXPOY.

Ses médailles ſont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

TEUCRI, *Teucriens*. On nommoit ainſi les Troyens, à cauſe de *Teucer*, un de leurs anciens rois.

TEVERONE. *Voyez* ANIN.

TEUTAME, roi d'Aſſyrie ou de la Suſiane, envoya au ſecours de Priam, qui étoit ſon tributaire, vingt mille hommes, & deux cents chariots de guerre, dont il donna le cnmmandement à Memnon, jeune prince de race troyene. *Voyez* MEMNON.

TEUTATÈS eſt le nom de Mercure chez les Gaulois, qui lui immnloient des victimes humaines. Il eſt mieux écrit TREUTATÈS. *Voyez* ce mot.

TEUTHIS, chef d'une troupe d'Arcadiens qu'il conduiſoit au ſiége de Troye, étant irrité coutre Agamemnon dans le temps que les Grecs étoient arrêtés en Aulide par les vents contraires, voulut s'eo retourner avec ſes Arcadiens. On ajoute, dit Pauſanias, que Minerve ayant pris la reſſemblance de Mélas, fils d'Ops, tâcha de détourner *Teuthir* de ſon deſſeio; que *Teuthis* tranſporté de colere, frapa la déeſſe de ſon javelot, & la bleſſa à la cuiſſe; qu'enſuite il partit avec ſa troopa; mais arivé chez lui, il eut une viſion, où il lui ſembla voir Minerve qui lui montroit ſa bleſſure; qu'auſſi-tôt il tomba malade d'une maladie de langueur, dont il mourut; que la terre où il demeuroit, fut maudite, & que, par cette raiſon, c'étoit le ſeul canton de toute l'Arcadie, qui ne porta aucune eſpece de fruit. Dans la ſuite, les habitans allereot conſulter l'oracle de Dodone, qui leur conſeilla d'apaiſer la déeſſe. Ce fut dans cette intention qu'ils lui érigerent une ſtatue, où elle étnit repréſentée avec une bleſſure à la cuiſſe.

TEUTHRONE, ville du Péloponneſe ſur le golfe de Laconie. Pauſanias dit que l'athénien Teuthius en étoit le ſondateur, & que l'on y rendoit un culte particulier à Diane Iſſoriene, la même que Diane Limnéene.

TEUTRAS ou TETRAS. *Voyez* TREUTRAS.

TEXTRINUM ne déſigne pas ſeulement une tiſſerandrie, mais encore l'endroit où l'on conſtruiſoit les navires. Servius (*In Æneid* 2. 16.)

Digitized by Google

le dit expreſſément..... *Naves dicuntur texti, nam ubi naves ſunt, textrinum vocatur.*

Θ. *Voyez* THETA.

THAISTON, pere de Manus, divinité des anciens Germains.

THALAME, ſelon Polybe, & *Thalama*, ſelon Pauſanias, ville du Péloponeſe.

Quoi qu'il en ſoit, il y avoit à *Talame* de Laconie, un temple & uo oracle de Paſiphaé. On alloit coucher dans ce temple, & la nuit la déeſſe faiſoit voir en ſonge tout ce que l'on vouloit ſavoir. Les uns prenent Paſiphaé pour la fille d'Atlas; & d'autres pour Caſſandre, fille de Priam, qui ſe retira à *Thalame* après la priſe de Troye, & y porta le oom de Paſiphaé, parce qu'elle faiſoit des prédictions à tous ceux qui ſe préſentoient; car c'eſt ce que ſignifie ſon nom. Oo pouroit eocore dire avec pluſieurs mythologues, que cette Paſiphaé eſt la même que Daphné, qui ayant pris la fuite, pour éviter les pourſuites d'Apollon, fut changée en laurier, & reçut de ce dieu le pouvoir de prédire l'aveoir. Quelle que fût celle qui rendoit l'oracle, il eſt certain qu'elle fut d'un grand ſecours au roi Agis, quand il eſſaya de remettre le peuple ſur le pied où il avoit été, lorſque les loix de Lycurgue, abolies de ſon temps, étoient en vigueur.

THALAMEGUS. C'étoit un vaiſſeau de parade & de plaiſir, nous dirions un *yacht*, dont les rois & les grands ſeigneurs ſe ſervoient dans leurs promenades ſur l'eau. Ces ſortes de vaiſſeaux avoient tous une belle chambre avec un lit. Philopater, roi d'Égypte, fit faire un bâtiment magnifique de cette eſpece, dans lequel il ſe promenoit publiquement ſur le Nil, avec ſa femme & ſes enfans. L'hiſtoire raporte que ce vaiſſeau avoit trois cents pieds de longueur, près de cinquante de large, & environ ſoixante de hauteur, y compris celle du pavillon, qui étoit bâti deſſus. La ſtructure de ce vaiſſeau paroît avoir été fort ſinguliere, car il étoit fort large dans le haut, particuliérement ſur la partie de devant; il y avoit une double proue & une double pouppe; le tillac étoit bordé de deux longues galeres à baluſtrades d'ivoire, pour s'y promener en ſûreté & agréablement. (D. J.)

THALAMITÆ. Dans les galeres à trois rangs de rames, & trois ponts l'un ſur l'autre, on nommoit *thalamitæ*, θαλαμῖται, les rameurs qui étoient au plus bas pont; ceux du milieu s'appeloient *zygitæ*, ζυγῖται; & ceux du haut *thranitæ*, θρανῖται; l'ancien auteur des tactiques dit, que les rangs étoient placés les uns ſur les autres en hauteur.

THALAMIUM, trou pratiqué dans les flancs d'un navire pour donner paſſage à la rame. Un ſupplice uſité parmi les Romains, étoit de lier le coupable à ce trou, en faiſant ſortir ſa tête du navire. (*Hérodien, lib.* 5.) C'eſt aioſi qu'en uſa Mégabetès envers Scylax, commandant le navire de Miodias, qui avoit négligé de le faire garder.

THALAMOS; c'eſt aioſi qu'on appeloit à Memphis, ſelon Pline, les deux temples qu'avoit le bœuf Apis, où la peuple l'alloit voir, & d'où il tiroit des préſages & des augures. *Thalamos* ſignifie proprement des chambres à coucher.

THALASSIO. } *Voyez* THALASSIUS.
THALASSIUS. }

THALIE. Cette muſe préſidoit à la comédia & à l'agriculture. On prouve aiſément ce fait par les paſſages les plus formels de Plutarque (*ſymp.* IX. 14), du ſcholiaſte d'Apollonius (*Argon.* III. v. 1.), du ſcholiaſte de l'anthologie. C'eſt peut-être à cela que fait alluſion Virgile dans l'éclogue dixieme:

Noſtra nec erubuit ſilvas habitare Thalia.

Uoe charue placée dans le champ d'une médaille de la famille Pomponia, qui repréſente una muſe, & uo maſque comique qu'elle a dans ſa maio, ſuffiſent pour caractériſer *Thalie*.

Thalie ſe diſtingue dans les Muſéum Pio-Clémentin & de Portici, par le *pedum*, par le maſque comique, & par ſes ſandales (*ſocci*), bien différentes du cothurne élevé de la tragédie. Auſone l'a dépeinte dans ce vers:

Comica laſcivo gaudet ſermone Thalia.

Denis de Malte, dans Plutarque, & le ſcholiaſte d'Apollonius, font préſider *Thalie* à l'agriculture; parce que la comédie greque étoit née dans la campagne, & dans les temps des vendanges. C'eſt peut-être dans les fleurs qui émaillent les champs, qu'il faut chercher l'étymologie de ſon nom, ἀπὸ τῆ θάλλειν, *de la floraiſon*. *Voyez* MUSES.

Dans la collection de Stoſch, on voit ſur une émeraude, *Thalie*, muſe de la comédie, aſſiſe ſur un autel, derriere lequel il y a une colonne ornée de feſtons. Elle tient un maſque da la main droite, & derriere elle, on voit un *pedum*, pour déſigner l'origine de la comédie qui commença par les bergers.

Sur une agathe-onyx, *Thalie* aſſiſe, tenant un maſque & un bâton paſtoral.

Sur une cornaline, *Thalie* aſſiſe, tenant de la main droite un maſque & de la gauche un *thyrſe*.

Sur une cornaline, *Thalie* aſſiſe avec un maſque à la main, devant une colonne, ſur laquelle eſt un terme de *Priape*.

THALIE, la ſeconde des trois Grâces, dans Plutarque & dans le faux Orphée. *Voyez* GRÂCES.

THALIE, une des nymphes, compagnes de Cyrene, mere d'Ariſtée.

THALIE, eſt encore une des cinquante néréides; mais en grec, (la néréide eſt θαλία, & la

mule Θάλια.), la nom de la néréïde eſt différent de celui de la muſe. *Hiſiod. Théogon. v.* 77. & 245.

THALLO, ou THALLON, nom d'une ou de deux déeſſes de l'antiquité. Dans *Hygin*, *c.* 183. *Thallo* eſt une des heures, & comme les autres, fille de Jupiter & de Thémis. Il y a une *Thallo*, dont parle Clément Alexandrin *Protrept. l.* 1, qu'il joint aux parques, au deſtin & à Auxo, & qu'il dit être toutes athéniennes, c'eſt-à-dire, des déeſſes honorées des Athéniens. Thomas Muncker, qui a fait des notes ſur Hygin, confond cette *Thallo* avec la premiere, qui eſt celle d'Hygin, & il dit que Pauſanias, *in Beotic.* l'appele *Thallote*. Cela eſt vrai, & la *Thallote* de Pauſanias eſt une heure; mais pour la *thallo* de Clément Alexandrin, il paroît que ce n'eſt point une heure, mais plutôt la déeſſe de la germination, comme Auxo à laquelle il la joint, eſt la déeſſe de l'augmentation & de l'accroiſſement. Outre les auteurs cités, *voyez* Roſſaeus, *Archaol. attica*, *l.* 2. *c.* 1.

THALLOPHORES; c'étoient des vieillards qui alloient aux proceſſions des panathénées, tenant en main des branches d'arbres. (De Θαλλὸς, une branche d'arbre.)

THALYSIES, fêtes greques, que les laboureurs célébroient dans l'Attique, en l'honneur de Cérès & de Bacchus, pour l'heureux ſuccès des moiſſons. On y offroit auſſi des ſacrifices, aux autres dieux (de Θαλὸς, qui ſignifia germe, production, on a fait Θαλύσια.)

Le rhéteur Ménandre parle de ces fêtes.

THAMIMASSADES, c'étoit le Neptune des Scythes, ou la divinité de l'eau qu'ils adoroient ſous ce nom, dit Hérodote. (*lib.* 4. *c.* 59.)

THAMMUS, ou THAMUZ, un des dieux des Syriens, que l'on croit être le même qu'Adonis. *Voyez* ADONIS.

THAMMUZ, mois des Hébreux, qui répondoit à notre mois de juin.

THAMYRIS, poëte, & l'un des plus excellens muſiciens de ſon temps, naquit à Odryſe dans la Thrace. Il étoit fils de Philammon, qui étoit lui-même fils d'Apollon, & de la nymphe Chione, ou de la nymphe Arſie, ou plutôt Agriope. (*Voyez* CHIONE.) Philammon qui excelloit dans l'art de ſon pere, le communiqua à ſon fils *Thamyris*, qui devint le plus célebre muſicien de ſon temps. Les charmes ſéducteurs de ſa voix & de ſes vers, joints à une très-belle figure, & à une très-belle taille, porterent les Scythes, ſelon Conon, à le faire leur roi. Il fut le troiſieme qui remporta le prix du chant aux jeux pythiques; mais ſa ſcience ne ſervit qu'à le perdre. Il eut la témérité de défier les muſes ſur le chant: elles accepterent le défi, à condition que s'il étoit vainqueur, elles ſe remettroient toutes à ſa diſcrétion; & que s'il étoit vaincu, il ſubiroit la peine que méritoit ſon arrogance. *Thamyris* ſuccomba dans un combat ſi inégal; & livré à toute la vengeance de ces déeſſes irritées, il en perdit la vue, la voix, l'eſprit, & en même temps le talent de jouer de ſa lyre, qu'il jeta de déſeſpoir dans une riviere, qui fut nommée *Balyre*. Platon a feint, ſuivant les principes de la métempſychoſe, que l'âme de *Thamyris* avoit paſſé dans le corps d'un roſſignol. Il y a cependant des auteurs qui le placent dans la Tartare, au nombre des grands ſcélérats.

THAON, un des géans, qui firent la guerre à Jupiter; les parques lui ôterent la vie, dit Héſiode.

THAPSACUS, dans la Syrie.

Golzius ſeul attribue des médailles impériales greques à cette ville.

THAPSOS, nom donné par les anciens à une eſpece de bois d'un jaûne pâle, dont ils ſe ſervoient pour la teintura des laines.

Quelques ſavans ont imaginé, ſans aucune bonne raiſon, que *thapſos* & *thapſia* étoient une même plante: cependant le *thapſia* étoit une plante, dont la racine paſſoit pour vénéneuſe: & le *thapſos* étoit un arbre, dont le bois, je ne dis pas la racine, mais le bois du tronc & les groſſes branches, ſervoient à la teinture: comme la couleur naturele de ce bois étoit d'un jaûne pâle & livide, il devint un emblême de la mort, & quelques écrivains grecs employerent le mot *thapſos* pour un nom de la couleur des corps morts. Il eſt vrai-ſemblable que *thapſos* étoit le bois du lycium, dont les peuples de Crete ſe ſervoient alors pour teindre les étoſes en jaûne. Dioſcoride nous dit que de ſon temps on l'employoit auſſi pour teindre les cheveux de cette couleur, & pour les rendre d'un blanc doré, que les Grecs goûtoient beaucoup. (*D. J.*)

THAPSUS, île Sporade.

Golzius ſeul attribue aux habitans de cette île des médailles impériales greques.

THARAMIS; c'étoit le Jupiter des anciens Gaulois, dont Lucain fait mention, en diſant que ce dieu n'eſt pas plus humain que la Diane de Colchos; c'eſt-à-dire, qu'on lui immoloit des victimes humaines. C'étoit le même que *Taran*. *Voyez* ce mot.

THARGELIES, fêtes que les Athéniens célébroient en l'honneur d'Apollon & de Diane, comme auteurs de tous les fruits de la terre. On y faiſoit l'expiation des crimes de tout le peuple, par un crime encore plus grand; c'eſt-à-dire, par le ſacrifice de deux hommes, ou d'un homme & d'une femme, qu'on avoit ſoin d'engraiſſer auparavant. La fête a pris ſon nom du mois thargelion, qui répond au mois d'avril, dans lequel elle ſe célébroit; & ce mois étoit ainſi appelé chez les Athéniens, parce que le ſoleil échauffe la terre en ce mois. (Θέρος γὰρ τὸν γῆν.) Ce mois étoit le onzieme de l'année athénienne, & il avoit trente jours.

THAROPS, aïeul d'Orphée. Bacchus le mit ſur le trône de Thrace.

THASIUS, ſurnom d'Hercule, pris de la ville de Thaſe, dans une île de la mer Égée. Les habitans de cette ville honoroient Hercule comme leur dieu tutélaire, parce qu'il les avoit délivrés de quelques tyrans qui les opprimoient.

THASUS, île. ΘΑΣΙΩΝ.

Ses médailles, ſont

RRRR. en or . . . . . *Pellerin.*

C. en argent & en médaillons.

R. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont :

Un vaſe à deux anſes.

Hercule aſſis.

On a frapé dans cette île des médailles impériales greques en l'honneur de Domitien, de Caracalla.

Le terroir de cette île abonde en toutes choſes néceſſaires à la vie; ſes fruits particuliérement ſont délicieux; & elle a un excellent vignoble, célebre déja dès le temps de Varron. Virgile (*georg. l.* 2. *v.* 91.) en parle ainſi :

Sunt Thaſia vites, ſunt & Maraotides alba :
Pinguibus hæ terris habiles, levioribus illa.

Cette île a encore des mines d'or & d'argent, & des carrieres d'un marbre très-fin. Pline remarque que ces mines & ces carrieres raportoient beaucoup dès le temps d'Alexandre le Grand. Les empereurs ottomans ne les ont pas toujours négligées. Selim I, entre autres, & Soliman II. en ont tiré un profit conſidérable. Le ſultan Amurat fit creuſer avec ſuccès dans la montagne qui eſt vers le ſeptentrion de l'île, vis-à-vis de celle de Neſſo : mais un bout de cinq mois, on diſcontinua ce travail, parce que la veine étoit manquée, ou plutôt parce qu'on avoit perdu le fil.

THASSUS. Voyez THASSO.

ΘΑΥΜΑΚΤΡΟΝ & *θαῦμα*, prix des places au théâtre des Grecs, que l'on payoit en y entrant (*Caſaub. ad Theophr. char. c.* 6. *p.* 62.)

THAUMANTIAS, ſurnom donné à la déeſſe Iris, ou à cauſe de l'admiration (du mot grec, *θαυμάζειν*, admirer) qu'excitent les belles couleurs de l'Iris, ou parce qu'elle étoit fille de ELECTRA.

THAUMAS, pere d'Iris & des Harpies. *Voyez* ELECTRA.

THAUMASIE, montagne, ſituée près de Methydre, ville du Péloponeſe dans l'Arcadie. On aſſuroit que c'étoit ſur cette montagne que Cybele enceinte de Jupiter ſe réfugia, & qu'Hoplodamus, & les géans de ſa ſuite, ſe préparerent à la ſecourir, en cas que Saturne voulût lui faire violence. Elle étoit acouchée ſur le mont Lycéus; mais ce fut ſur la montagne *Thaumaſie*, qu'elle trompa ſon mari, en lui donnant une pierre au lieu d'un enfant. On montroit ſur cette montagne la caverne de Cybele, où perſone ne pouvoit entrer, ſi ce n'étoient les femmes conſacrées à la déeſſe.

THAUT. *Voyez* TAUT.

Θ. Κ. *θεοῖς καταχθονίοις*, *diis ſubterraneis*. Les Grecs plaçoient ſur leurs tombeaux ces ſignes, qui répondoient aux *D. M. dis manibus* des Latins.

THÉ, l'une des quatre ſyllabes, dont les Grecs ſe ſervoient pour ſolfier.

THÉA, fille du ciel & de la terre, femme d'Hypérion, & mere du ſoleil, de la lune & de la belle Aurore, dit Héſiode.

THÉAGENE, citoyen de la ville de Thaſe, fut ſouvent couronné dans les jeux de la Grece, & mérita des ſtatues, & les honneurs héroïques dans ſa patrie. Un de ſes ennemis ayant voulu un jour inſulter une de ſes ſtatues, vint de nuit la fuſtiger par vengeance, comme ſi *Théagene* en bronze eût pu ſentir cet affront. La ſtatue étant tombée tout-à-coup ſur cet inſenſé, le tua ſur la place. Ses fils la citerent en juſtice comme coupable de la mort d'un homme; & le peuple de Thaſe la condamna à être jetée dans la mer, ſuivant la loi de Dracon, qui veut que l'on exterminе juſqu'aux choſes inanimées qui, ſoit en tombant, ſoit par quelqu'autre accident, ont cauſé la mort d'un homme. Quelques temps après, les habitans de Thaſe ayant ſoufert une famine, cauſée par la ſtérilité de la terre, envoyerent conſulter l'oracle de Delphes. Il leur fut répondu que le remede à leurs maux étoit de rapeler tous ceux qu'ils avoient chaſſés; ce qu'ils firent, mais ſans en recevoir aucun ſoulagement. Ils envoyerent donc une ſeconde fois à Delphes, avec ordre de repréſenter à la Pythie qu'ils avoient obéi, & que cependant la colere des dieux n'étoit point ceſſée. On diſoit que la Pythie leur avoit répondu par ce vers :

Et votre Théagene eſt-il compté pour rien ?

Alors ils furent embaraſſés, ne ſachant comment s'y prendre pour recouvrer ſa ſtatue : heureuſement des pêcheurs la retrouverent en jetant leurs filets dans la mer. On la replaça dans l'endroit où elle étoit jadis, & dès ce moment le peuple de Thaſe rendit les honneurs divins à *Théagene*. Pluſieurs autres villes, ſoit greques, ſoit barbares, en firent autant. On regarda *Theagene* comme une divinité ſécourable, & les malades ſur-tout lui adreſſerent leurs vœux.

THÉALIE, nymphe de Sicile, fut aimée de Jupiter, qui la rendit mere de deux Palices. Elle étoit fille de Vulcain. *Voyez* PALICES.

THÉAMEDES eſpece d'aimant, à qui les anciens attribuoient la vertu de repouſſer le fer, au lieu de l'attirer. Cette pierre nous eſt inconnue.

THÉANO, fille de Ciſſeis, femme du vaillant Anténor, & ſœur d'Hécube, reine de Troye, étoit grande-prêtreſſe de Minerve à Troye. Lorſ-

que Héeube & les dames troyenes vinrent implorer le ſecours de la déeſſe contre les Grecs, la belle *Théano*, dit Homere, mit les offrandes ſur les genoux de la déeſſe, & les acompagna d'une priere que la déeſſe rejeta. Il eſt remarquable de voir une prêtreſſe de Minerve mariée, & ayant même ſon mari.

THÉÂTRE. *Voyez* le dictionaire d'architecture. Nous oe pouvons donner ici que les notions générales qu'un antiquaire ne ſauroit ignorer.

Les anciens donnoient à ce mot une ſignification plus étendue, que nous, & ils comprenoient ſous le mot *théâtre*, toute l'enceinte du lieu commun aux acteurs & aux ſpectateurs. Les premiers théâtres chez les Athéniens étoient faits à la hâte avec des planches, & ſe démontoient auſſi-tôt que les jeux étoieot finis: *Tabulata ligna in quibus ſpectabant Athenis*, dit Héſychius, *priuſquam Dyoniſii theatrum extructum eſſet*. Cet uſage ceſſa lorſqu'on eut bâti le *théâtre* de Bacchus, qui ſervit de modele à tous ceux que l'on conſtruiſit depuis. Il étoit diviſé en trois principales parties: la ſcêne qui étoit le département des acteurs, le *théâtre*, proprement dit, qui étoit celui des ſpectateurs, & l'orcheſtre, qui étoit le département des mimes & des danſeurs. *Voyez* SCÈNE & ORCHESTRE. Le plao de ces *théâtres* étoit extrêmement vaſte, & ſi vaſte, que les ſpectateurs étoient toujours fort éloignés de la ſcêne. Les plus proches en étoient ſéparés de toute l'étendoe de l'orcheſtre, ce qui faiſoit ceot pieds au moins; quelques places mêmes étoieot à plus de deux cents pieds des acteurs. Ce plan étoit circulaire d'un côté, & carré de l'autre, en ſorte que d'une part c'étoieot deux demi-cercles de différens diametres, décrits d'un même centre, entre leſquels étoit le département des ſpectateurs, & de l'autre c'étoit un carré long de toute l'étendue des demi-cercles, & moins large de la moitié, c'étoit la partie deſtinée aux acteurs: dans l'iotervalle, qui reſtoit au milieu, étoit l'orcheſtre, qui étoit le demi-diametre da tout l'édifice, & qui avoit deux fois la largeur du *théâtre* proprement dit. L'enceinte des *théâtres* étoit compoſée de deux ou trois rangs de portiques élevés les uns ſur les autres. Du deſſous des arcades de ces portiques, on entroit de plain-pied dans l'orcheſtre, & on montoit aux différens étages du *théâtre*; chaque étage avoit neuf degrés, en y coaprenaot le palier qui tenoit la place de deux, & qui ſervoit à tourner autour; ainſi chaque étage n'avoit proprement que ſept rangs de ſiéges où l'on pût s'aſſeoir. Dans la hauteur les degrés étoient diviſés par des palliers qui en ſéparoient les étages; c'étoit ce que les Latins appeloient *præcinctiones*. Dans leur circonférence ils étoient diviſés par de petits eſcaliers, qui n'étoient que comme des gradins pour monter ſur les degrés où l'on s'aſſeyoit. Ces petits eſcaliers pratiqués dans les degrés mêmes, les coupoient en ligne droite, & comme ils tendoient tous au centre du *théâtre*, ils donnoient aux amas de degrés, dont ils faiſoient la ſéparation, une forme de coins, d'où ils étoient appelés *cunei*. Chacun de ces eſcaliers répondoit par-en-haut à una des portes par où le peuple ſe répandoit ſur les degrés, en ſorte que toutes ces portes ſe trouvoient par-en-bas au milieu des amas de degrés qui ſervoient de ſiéges. Ces portes & ces eſcaliers étoient au nombre de trente-ſix en tout, diſtribués de cette maniere: il y avoit ſept portes & ſix eſcaliers au premier étage, ſept eſcaliers &. ſix portes au ſecond, & ſept portes & ſix eſcaliers au troiſieme.

Quoique les Romains euſſent appris des Grecs la maniere de conſtruire les *théâtres*, cependaot la diſtribution en étoit différente. On ne cooſtruiſit d'abord à Rome que des édifices de charpente, que l'on démontoit à la fin des jeux, pour faire ſervir la charpente à d'autres repréſentations. Ce ne fut que long-temps après l'introduction des jeux ſcéniques que l'on vit les magoifiques *théâtres*, qui firent un des plus beaux ornemens da cette ſuperbe ville. Ils étoient compoſés de pluſieurs parties que l'on appeloit *ſcena*, *proſcenium*, *poſtſcenium*, *pulpitum*, *& orcheſtra*. (*Voyez* ces mots à leur article.) Dans les premiers temps, les ſpectateurs étoient debout, mais enſuite on mit aux *théâtres* des gradins ou des ſiéges, ſemblables à ceux de l'amphithéâtre, pour faire aſſeoir les ſpectateurs; ils y étoient pour l'ordinaire expoſés aux injures da l'air, quoique pour les en garantir, il arivât quelquefois, du temps de la répnblique, & aſſez ſouvent ſous les empereurs, qu'on couvrît le *théâtre* d'un voila, ſoutenu par de grandes perches & des cordes tendues. *Voyez* VOILE. Les cenſeurs Valérius Meſſala & Caſſius Longinus voulurent conſtruire les premiers en 599, un *théâtre* permanent, que Scipion Naſica, par reſpect pour les bonnes mœurs, fit détruire, comme nous l'apprenons de Patercule: *Cui in demoliendo eximia civitatis ſeveritas & conſul Scipio reſtiterat*; mais enfin la corruption prévalut, on fit des *théâtres* de pierres, on employa le marbre, & ces édifices annoocerent à leur tour la grandeur & la magnificence des Romains. Nous allons faire conooître ceux dont il eſt parlé plus fréquemment dans les auteurs.

Le théâtre de Balbus Cornelius. Ce *théâtre* fut bâti par Cornélius Balbus, pour faire ſa cour à Auguſte, qui étoit jaloux de voir la ville ornée de ces ſortes d'édificet. Il étoit de marbre, revêtu de colonnes de la plus rare beauté. Il fut dédié en 740 pendant on débordement du Tibre; ce qui fait conjecturer qu'il étoit aſſez près des bords du fleuve; puiſque Dion écrit qu'Auguſte ne put y parvenir qu'en bateau: *ut non niſi navi in theatrum poſſet venire*. Cette édifice fut brûlé ſous Titus qui le rétablit.

Le *théâtre* de Marcellus. Il fut bâti par Auguſte, daos l'endroit où Jules-Céſar avoit deſſein d'en

d'en conſtruire un, au pied du Capitole, *capitolino monti accubans*, dit Suétone. Auguſte lui donna le nom de ſon neveu Marcellus, qui étoit déja mort, lorſqu'il en fit la dédicace. Quelques-uns croient que Vitruve, en 743, en fut l'architecte, ce que d'autres nient, à cauſe de quelque défaut contre l'art qui s'y remarquoit. On trouve encore des débris de ce pompeux édifice entre le Capitole & le Tibre.

Le *théâtre* de Pompée. Ce *théâtre*, le premier permanent qui ſe vit à Rome fut commencé par le grand Pompée, à ſon retour de la guerre contre Mithridate, & dédié en 699. On convient aſſez généralement que ce *théâtre* étoit dans le champ de Flore, dans l'endroit où l'on voit actuélement le palais des Urſins, qui en conſerve encore quelques reſtes. Il étoit de pierre, & contenoit quarante mille places. Pompée le fit enrichir de ſtatues des plus habiles maîtres, & n'épargna rien pour le rendre le plus magnifique qu'on eût vu. Il fut brûlé ſous Tibere, qui commença à le rebâtir, & le laiſſa finir à Caligula. Il eſſuya encore deux fois le même accident, & fut toujours reparé; enfin, comme il périſſoit de vetuſté ſous le roi Théodoric, ce prince le fit relever de ſes ruines.

Le *théâtre* de Scaurus. Scaurus, gendre de Sylla, fit bâtir un *théâtre* qui étoit d'une extrême magnificence. Il y avoit trois cents ſoixante colonnes, en trois rangs les uns ſur les autres, dont le premier étoit de marbre, le ſecond étoit de cryſtal, & le troiſieme de colonnes dorées: *Media e vitro inaudito etiam poſtea genere luxuriæ*, dit Pline. Entre les colonnes, il y avoit trois cents ſtatues d'airain. Il coûta des ſommes incroyables ſi l'on en croit cet auteur, qui ajoute que le ſuperflu des décorations ayant été porté dans une maiſon de campagne, à laquelle les eſclaves mirent le feu, la perte fut eſtimée à cent millions de ſeſterces.

Les *théâtres* grecs étoient diviſés en trois parties. La premiere, la plus éloignée des ſpectateurs, s'appeloit προσκήνιον, *avant-ſcéne*. C'étoit-là que les principaux acteurs repréſentoient. On deſcendoit un ou deux degrés pour ariver à la ſeconde partie, appelée θυμέλη, *l'autel*, parce qu'on y offroit des ſacrifices à Bacchus: c'étoit ſur le thymélé que ſe faiſoient les danſes, & qu'on chantoit les chœurs.

Enfin, la troiſieme partie, moins élevée que les autres, mais plus étendue, ſervoit à placer les muſiciens, les danſeurs & acteurs ſubalternes qui jouoient dans les entr'actes. Cette derniere partie, qui ſe nommoit *l'orcheſtre*, étoit chez les Romains la place aſſignée aux ſénateurs & aux veſtales.

Les femmes ne montoient pas ſur les *théâtres* des anciens, parce que leurs voix n'avoient pas aſſez d'étendue pour remplir ces vaſtes enceintes. Les rôles de femmes étoient remplis ordinairement par des eunuques.

Les *théâtres* des anciens n'étoient couverts que ſur la ſcéne, les ſpectateurs étoient expoſés aux rayons du ſoleil. Quelquefois on étendoit un grand voile pour les garantir de la pluie. Lorſqu'il n'y avoit point de voile, les Grecs & les Romains portoient des pétaſes, des *pileus*, ou des bonets. (*Salmas. inſcript. hiſt. Aug. p.* 32.)

Le *théâtre* de la ville d'Herculanum, en partant de la date de ſa découverte, & eu égard à ſa magnificence, eſt le premier & le principal des monumens qui ſont reſtés en place. Il y a dix-huit rangs de ſiéges. La largeur de chacun eſt de quatre palmes romains, & la hauteur d'un palme. Ces ſiéges ſont taillés dans le tuf, & ne ſont point formés de pierres dures, comme le prétend Martorelli. Au deſſus de ces ſiéges, s'éleve un portique, ſous lequel y il avoit trois autres rangs de ſiéges. Entre les ſiéges inférieurs, il y a ſept degrés particuliers pour la commodité des ſpectateurs; (c'eſt-à-dire, pour donner à ceux qui aſſiſtoient aux ſpectacles, la facilité d'ariver à leurs places, & celle d'en ſortir). Ce ſont ceux qu'on appeloit *Vomitoria*. Le ſiége le plus près du ſol décrit un demi-cercle de ſoixante-deux palmes de Naples de diametre; l'on a ſupputé, en accordant un palme & demi par perſone, que ce *théâtre* pouvoit en contenir trente mille cinq cents aſſiſes, indépendament de ceux qui avoient leurs places dans l'aréne. C'eſt la partie que Vitruve nomme l'*orcheſtre*, & qui répond à celle que nous appelons *parterre* dans nos *théâtres*. Cette place intérieure étoit anciénement pavée de carreaux très-épais de marbre jaûne antique; l'on en voit encore des reſtes en pluſieurs endroits. Les portiques pratiqués dans l'étage au deſſous des ſiéges étoient carrelés de marbre blanc, & la corniche qui regne autour du portique ſupérieur, & qui ſubſiſte encore, eſt également de marbre.

Au deſſus du *théâtre* il y avoit un quadrige, c'eſt-à-dire, un char atelé de quatre chevaux; la figure placée dans le char étoit de grandeur naturele; ce monument étoit de bronze doré; & l'on voit encore la baſe du marbre blanc ſur lequel il étoit aſſis. (*Winckelmann.*)

THEATRIDIUM, gradins diſpoſés comme ceux des théâtres dans les thermes, pour recevoir ceux qui s'amuſoient à voir les jeux d'exercice.

THÉBAINS. Les *Thébains* portoient comme les autres Béotiens, des boucliers ovales échancrés ſur les deux côtés. Les Lacédémoniens en portoient des ſemblables.

On diſoit d'étranges choſes de leor intelligence épaiſſe, ainſi que de celle des Béotiens en général. Horace dans le précepte qu'il donne de garder le caractere des perſones, recomande en particulier de ne pas faire parler un *Thébain* comme un *Argien*: *Thebis nutritus an Argis*; mais ce qui eſt le plus déciſif, c'eſt que Pindare & Plutarque, qui ſont bien éloignés de ſentir le terroir de la Béotie, paſſeot eux-mêmes condamnation ſur la bêtiſe de leurs compatriotes eo général.

& l'on fit venir un certain Iſménias, qui joua de triſtes acords pendant qu'oo les démoliſſoit. Les deux guerres de *Thebes* ſont un évènement célebre dans l'antiquité, que les poëtes ont ſouveot chanté, & qui a fourni de grands ſujets aux poëtes tragiques anciens & modernes. *Voyez* ABRASTE, ÉTÉOCLE, POLINICE. *Voyez* THÉBAINS pour connoître le caractere de ſes habitans.

THEBES en Bœotie. ΘΗΒΑΙΩΝ. & ΘΕ. & ΘΕΒ. & ΘΕΒΗ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en or . . . . . *Hunter.*

RRR. eo argent.

RRR. en bronze.

Leurs types ordinaires ſoot :

Le bouclier bœotien.

Un archer.

Une maſſue.

Un vaſe à deux anſes.

THECA, étui à renfermer les ſtyles. On a trouvé à Herculanum une *theca*, à la quelle étoit jointe uoe écritoire. Martorelli l'a décrite dans un ſavant ouvrage intitulé : *Theca calamaria*.

THECÆ ou *loculi*, ſépulcres des pauvres.

THEDAMAS, que l'on nomme auſſi *Thiodamante*, étoit pere d'Hylas. Il refuſa l'hoſpitalité à Hercule, & oſa même l'ataquer. Sa témérité lui coûta la vie. Hercule emmena Hylas pour lequel il eut toujours le plus tendre atachement.

THEIA. *Voyez* THIA.

THEIAS. Roi d'Italie. *Theias rex.*

On trouve le nom de *Theias* au revers de quelques médailles d'argent de Juſtinien. Elles ſont RRR.

Le roi Théla, (& non pas *Théias*, comme le P. Banduri l'a écrit), dont on voit le nom ſur une médaille d'argent d'Anaſtaſa, eſt uo prince différent de celui-ci,

THELEBOÆ. ou plutôt *Teleboæ*, inſulaires au voiſinage de l'Acarnanie. Tous les écoliers ſavent qu'Alcmene conçut Hercule pendant qu'Amphitryon faiſoit la guerre aux *Theleboens*, parce que cette femme, pour veoger la mort de ſes freres, avoit promis d'épouſer celui qui eotreroit dans ſon reſſentiment.

Étienne de Byzance nous apprend que la Théloboïde étoit une partie de l'Acarnanie, & qu'elle emprunta ce nom de Téléboas, après avoir eu celui de *Taphion*. Le Scholiaſte d'Apollonius appele les mêmes peuples *Thelebœens*-Taphieos. L'île de Taphos, dit-il, eſt l'une des échioades. Les *Theleboens*, qui auparavant dameuroient dans l'Acarnanie, l'ont habitée : c'étoient de grands voleurs ; ils allerent au royaume d'Argos, enleverent les bœufs d'Électryon, pere d'Alcmene. Il y eut uo combat dans lequel Électryon & ſes fils furent tués ; c'eſt pourquoi Alcmene fit publier que ſa perſone ſeroit le prix de la vengeance d'Électryon, & parce qu'Amphitryon s'engagea à la venger, elle devint ſon épouſe. Amphitryon ravagea les îles de *Théleboens*, mais il ne put prendre Taphe, la capitale, qu'après que Comœtilo eut arraché à ſon pere Ptérélaüs, le cheveu d'or qui le rendoit immortel.

Les *Théleboens* paſſerent en Italie, & s'établirent dans une île de la grande Grece, dans cette île que la retraite de Tibere rendit ſi fameuſe ; c'eſt Tacite qui nous l'apprend. *Græcos ea tenuiſſe, Capraaſque Thelebois habitatas fama tradit.* (*Annal. Libro IV. c.* 67.) Virgile confirme le même fait.

Nec tu carminibus noſtris indictus abibis,
Æbale, quem generaſſe Telon Sebethide nympha
Fertur, Theleboum Capreas cum regna teneret
Jam ſenior . . . . . .

„ Je ne t'oublie poiot dans mes vers, illuſtre „ Æbale, fils de la nympha Sebethis & du vieux „ Telon, roi des Théléboens, peuple de l'île de „ Caprée „. Enfin Auſone & Stace confirment que l'île de Caprée avoit été la demeure des Théléboens ; *virideſque reſultant Teleboæ*, dit Auſone en parlant de Caprée. Stace déſigne ainſi la même île, *Silv.* 5. *l. III. v.* 100.

Seu tibi baccheæ vineta madentia Gauri,
Teleboumque domos, trepidis ubi dulcia nautis
Lumina noctivaga tollit Pharus æmula luna.

THÉLÉPASSA, femme d'Agénor, & mere de Cadmus. *Voyez* AGÉNOR.

THÉLESPHORE. *Voyez* TÉLESPHORE.

THELPHUSE. *Voyez* THELPUSE.

THELPUSE, nymphe, fille du fleuve Ladon, donna ſon nom à une ville d'Arcadie, ſituée ſur le même fleuve.

THELPUSE dans l'Arcadie. ΘΕΛΠΟΥΣΙΩΝ.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques, eo l'honeur de Géta, de Plautille.

M. Neumann en a publié une médaille de bronze autonome.

THELXIEPIE ou THELXIOPE, une des ſirenes. *Thelxiope* eſt formé de θέλγω, j'adoucis, & de ὄψ, voix.

ΘΕΜΑ, *thema*. Ce mot ſignifie *pays*, *diſtrict*, *province*. Depuis le regne d'Heraclius, l'empire d'Orient fut diviſé pour l'ordre civil, en pays ou diſtricts, Διάιτα, ainſi nommés de la poſition, ἀπὸ τῆς θέσεως, ou cantonement de corps militaires commandés par un ſtratege, ou officier général, pour veiller à la ſûreté & à la défenſe des provinces. La Lydie, par exemple, faiſoit partie du *Theme* ou diſtriét des Thracéſiens, qui comprenoit auſſi une partie de la Carie & de la Phrygie : cette diviſion a ſubſiſté juſqu'à la grande invaſion des Turcs, au commencement du quatorzieme ſiecle. (*D. J.*)

THÉMIS, fille du Ciel & de la Terre (*Heſiod. theogon.* 135.), ou d'Uranus & de Titia, étoit ſœur aînée de Saturne, & tante de Jupiter. Elle

ſe diſtingua par ſa prudence & par ſon amour pour la juſtice. C'eſt elle, dit Diodore, qui a établi la divination, les ſacrifices, les loix de la religion & tout ce qui ſert à maintenir l'ordre & la paix parmi les hommes. Elle régna dans la Theſſalie, & s'appliqua avec tant de ſageſſe à rendre la juſtice à ſes peuples, qu'on la regarda toujours depuis comme la déeſſe de la juſtice, dont on lui fit porter le nom. Elle s'appliqua auſſi à l'aſtrologie, & devint très-habile dans l'art de prédire l'avenir. Après ſa mort, elle eut des temples où ſe rendoient des oracles. Pauſanias parle d'un temple & d'un oracle qu'elle avoit ſur le mont Parnaſſe de moitié avec la déeſſe *Tellus*, & qu'elle céda enſuite à Apollon. *Themis* avoit un autre temple dans la citadelle d'Athènes, à l'entrée duquel étoit le tombeau d'Hyppolite.

La fable (*Theogon.* 901.) dit que *Themis* vouloit garder ſa virginité, mais que Jupiter la força de l'épouſer & qui la rendit mere de trois filles, l'équité, la loi, & la paix. Héſiode fait encore *Themis* mere des heures & des parques. *Voyez* JUPITER. *Themis*, dit Feſtus, étoit celle qui commandoit aux hommes de demander aux dieux ce qui étoit juſte & raiſonable. Elle préſidoit aux conventions qui ſe font entre les hommes, elle tient la main à ce qu'elles ſoient obſervées. Quelques poëtes lui ont encore donné la fonction de verſer du nectar à Apollon, quand il étoit à table. *Voyez* DICE, ÉQUITÉ, JUSTICE.

THÉMIS étoit fille de la Terre, ou la même divinité que la Terre. (*Æſchyl. Prome. vers.* 208. *Eurip. Iph. taur. vers* 1266.)

Elle étoit en poſſeſſion de l'oracle de Delphes, avant qu'Apollon l'en eût chaſſée. (*Themiſt. orat.* 24. *p.* 305.)

Elle apprit à Jupiter ce que les parques avoient ordonné du fils qui devoit naître de Thétis. (*Lucian. Promet. & Jov.*)

Elle empêcha Jupiter, Neptune & Apollon, d'épouſer *Thétis* dont ils étoient amoureux, parce qu'elle devoit être mere d'un fils plus grand que ſon pere. (*Tretz. Schol. Lycoph. p.* 26, *l. IV.*)

Dans la collection de Stoſch, on voit ſur une ſardoine, Apollon debout appuiant ſa lyre ſur la tête d'une petite figure qui porte des fruits ou quelque choſe de ſemblable ſur un plat. Les explications des ſavans ſont fort différentes ſur ce que cette petite figure porte à la main. Quelques-uns lui ont donné un arc. Qu'il me ſoit permis, dit Winckelmann, d'avancer une autre conjecture fondée ſur les fruits qu'elle paroît porter. Je croirois qu'elle peut repréſenter ici la déeſſe *Thémis* qui porte l'ambroiſie ſur un plat; car Homere dit: qu'elle ſervoit à Apollon le nectar & l'ambroiſie. *Themis præbuit nectar, & ambroſiam amabilem manibus.* (*Hymn. in Apoll. v.* 124.)

Sur une pâte antique un *trepied* orné par-en-haut d'un ſphynx poſé ſur un autel rond; autour ſe voient trois petites figures de bas-relief, & vis-à-vis une autre figure qui paroît endormie; celle-ci eſt une jeune femme drapée aſſiſe ſur un rocher ou ſur un tas de pierres, appuiant ſa tête ſur la main droite, ſoutenue par le genou gauche, qu'elle tient élevé & ayant l'autre bras dans une atitude fort négligée dans le goût de la prétendue (*Beger. theſ. brand. t. I. pag.* 140.) *praſica* de Beger.

On pouroit expliquer ce ſujet en prenant cette figure pour la Pythie qui rendoit les oracles à Delphes. *Themis* étoit en poſſeſſion (*Euripides, Iphigen. v.* 1259) de cet oracle avant qu'elle en eût été chaſſée par Apollon & qui alors apprenoit les ſecrets (*Ibid. v.* 1271) des dieux en ſonge. Elle eſt aſſiſe ſur un rocher, peut-être pour marquer que *Themis* & la Terre (*Æſchyl. Prometh. v.* 208) étoient la même déeſſe. Selon les anciens (*Eurip. Hecub. v.* 70), la terre étoit la mere des ſonges, & Apollon même préſidoit aux ſonges. (*Sophoc. electr. v.* 427.)

Sur une pâte antique la Pythie ou *Thémis* éveillée, aſſiſe ſur le devant d'un rocher devant le trépied d'Apollon.

THEMISONIUM, en Phrygie. ΘΕΜΙϹΩΝΙΩΝ & ΘΕΜΙϹΩΝΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honneur de Caracalla, de Philippe jeune, de Sévere, de Maximin.

THEMISTIADES, prêtreſſes du temple de Thémis à Athènes.

THÉMISTO, fille d'Hyſéus, premiere femme d'Athamas, roi de Thebes. Quelques auteurs prétendent qu'elle mourut femme de ce prince, ſans lui laiſſer d'enfans; & qu'il n'épouſa Ino qu'après la mort de *Thémiſto*. D'autres font de celle-ci la ſeconde femme du roi de Thebes; ſelon eux, il ne l'épouſa qu'après avoir répudié Ino, & il en eut deux fils, Orchomene & Plinthius. Ino s'étant aſſociée à la troupe des bacchantes, dit Hygin, trouva le moyen de rentrer dans le palais d'Athamas, & y demeura cachée, ſous l'habit d'eſclave, ſans être connue de *Thémiſto*. Celle-ci ayant pris la réſolution de faire périr les enfans que ſa rivale avoit laiſſés, & qui, par leur droit d'aîneſſe, auroient hérité de la couronne de leur pere, par préférence aux ſiens, elle confia ſon deſſein à la fauſſe eſclave, qui avoit ſu gâgner ſa confiance, & la chargea de couvrir ſes fils, pendant la nuit d'habits blancs & ceux de la rivale d'habits noirs. Ino réſolut de faire tomber ſon ennemie dans le piége qu'elle lui tendoit; elle fit le contraire de ce qui avoit été convenu: en ſorte que *Thémiſto* tua ſes propres fils, au lieu de ceux d'Ino. Lorſqu'elle eut reconu ſon erreur, elle ſe tua de déſeſpoir. *Voyez* ATHAMAS, INO.

THENSA, brancard, chariot à porter les choſes ſacrées. On s'en ſervoit aux jeux du cirque, pour porter les ſtatues des dieux, comme nous l'iodique Cicéron (*Verr.* 7, *ch.* 72.): *Omnes dii qui vehiculis thenſarum ſolemnes cœtus luderum initis.*

On les faiſoit ordinairement du bois de l'arbre conſacré au dieu dont on devoit porter la ſtatue, & les dieux y paroiſſoient avec tous leurs attributs; Jupiter avec ſon foudre, Saturne avec ſa faux, Neptune avec ſon trideot: & le chariot étoit traîné par des chevaux ou par des hommes, avec des cordes. Dans la ſuite la flaterie fit rendre les même honeur aux ſtatues des empereurs, qui étoient traînées par des ſénateurs ou par d'autres perſones diſtinguées, pompeuſement habillées, & couronées. Après que les jeux étoient finis, on raportoit ſur le même équipaga les ſtatues des dieux dans leurs temples; comme le remarque Dion, qui dit que le brancard de Minerve ſa briſa ſur le chemin du Cirque au Capitole: *Thenſa Minervæ ex circo in Capitolium cum eſſet reducenda, confracta eſt.* (*Dio.* 47.)

THÉOCLYMENE, étoit un devin qui deſcendoit en droite ligne du célebre Mélampus de Pylos. Obligé de quiter Argos ſa patrie, pour un meurtre qu'il avoit commis, il pria Télémaque, qui ſe trouvoit pour lors à Argos, de le recevoir ſur ſon vaiſſeau, pour paſſer à Ithaqua, & pour éviter les pourſuites des parens du mort. *Théoclymene* arivé à Ithaque, vit voler à ſa droite un vautour ou épervier, le plus vîte des meſſagers d'Apollon, dit Homere, qui tenoit dans ſes ſerres une colombe, dont il arrachoit les plumes. Auſſitôt le devin aſſure à Télémaque, que c'eſt un oiſeau de bon augure, envoyé par quelque dieu, pour lui apprendre qu'il vaincra toujours ſes ennemis. Une autre fois, *Théoclymene* voyaot que les pourſuivans de Pénélope rioient à table à gorge déployée, qu'en riant ils avoient les ieux tout noyés de larmes & pouſſoient de profonds ſoupirs, avant-coureurs des maux dont ils étoient menacés; le devin, éfrayé de ce qu'il voyoit, s'écria: ah! malheureux, qu'eſt-ce que je vois, que vous eſt-il arivé de funeſte? je vous vois tous envelopés d'une nuit obſcure; j'entends de ſourds gémiſſemens, vos jouas ſont baignées de larmes, ces murs & ces lambris dégoûtent de ſang: le veſtibule & la cour ſont remplis d'ombres qui deſcendent dans les enfers; le ſoleil a perdu ſa lumiere, & d'épaiſſes ténebres ont chaſſé le jour. En effet, peu de momens après, Ulyſſe extermina tous les pourſuivans. (*Odyſſ.* 17.)

THÉODAHAT, roi des Goths en Italie.

D. N. Theodahatus rex.

Ses médailles ſont:

RRRR. en argent au revers de Juſtinien.

RR. en bronze moyen.

O. en or.

R. en P. B. Sa tête ne ſe trouve pas ſur ce module.

THÉODEBERT, roi des François.

Theodebertus Augustus.

Ses médailles ſont:

RRR. en or, de fabrique Romaine, où il eſt en face avec les ornemens impériaux.

O. en argent. & en B.

Il n'y avoit dans ce temps-là que les empereurs de Conſtantinople, & les rois de France qui euſſent le droit de faire fraper de la monoie d'or avec leurs têtes; tous les autres ſouverains, même ceux de Perſe, en étoient exclus, dit Beauvais.

THEODORA, ſeconde femme de Conſtance-Chlore.

Flavia Maximiana Theodora Augusta.

Ses médailles ſont:

O. en or.

Il y en avoit deux d'argent pur, indubitablement antique, dans le cabinet de d'Ennery.

Le module en eſt petit.

L'une a pour légende du côté de la tête: *Fl. max. Theodoræ aug:* & au revers: *pietas romana*. Le type eſt une femme qui tient un enfant, & dans l'exergue, *T. R. P.* L'autre n'a pas de légende du côté de la tête, & n'a au revers que la lettre K, initiale en grec du nom de ſon mari. RRR. chacune.

C. eo P. B. latin.

THEODORA, épouſe de Théophile.

Theodora despuna.

Les médailles de *Théodora* ne ſont connues que dans Ducange, qui en raporte une, au revers de laquelle on voit ſon fils Michel III, à côté de Thecla ſa ſœur, qui eut le titre d'Auguſte. Cet auteur ne dit point de quel métal eſt la médaille; mais on voit qu'il y en a eu une d'or ſemblable.

THEODORA, ſœur de Zoé II.

Theodora Augusta.

Pellerin a raporté un médaillon & une médaille d'or de cette impératrice.

THÉODORE I, Laſcaris.

Theodorus Lascaris Augustus.

RRR. en or.

O. en argent. & en B.

THÉODORE II, Lange.

Theodorus Angelus Augustus.

Ses médailles manquent.

THÉODORE III, Laſcaris le jeune.

Theodorus Lascaris Augustus.

On ne trouve point de médailles de ce prince.

THÉODORE. *Voyez* HAROPHILE.

THÉODORIC, roi des Goths en Italia.

Dominus noster Theodoricus.

Ses médailles ſont:

O. en argent.

RRR. en B.

THÉODOSE I.

Flavius Theodosius Augustus.

Ses médailles ſont:

O. en or; quelques revers ſont RR.

C. en argent, on trouve des revers rares.

RR. en médaillons d'argent ; Banduri n'en rapporte point.

RRR. en médaillon de B. Il y en a pluſieurs dans la collection nationale.

C. en M. & P. B.

THÉODOSE II, ou le jeune.

THEODOSIUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :

C. en or ; quelques revers R.

O. en argent.

Elles ſont difficiles à reconnoître en M. & P. B., d'avec celles de *Théodoſe* premier.

THÉODOSE III.

THEODOSIUS AUGUSTUS ADRAMITTENUS.

Ses médailles ſont :

RRR. en or.

O. en argent & en B.

THÉŒNIES, fêtes de Bacchus, chez les Athéniens. Le dieu lui-même étoit appelé *Théænos*, le dieu du vin ; ou, pour mieux dire, le dieu vin. (de Θεὸς, dieu & de οἶνος, du vin.)

THEŒNOS. *Voyez* THÉŒNIENS.

THÉOGAMIES, fêtes qui ſe célébroient en l'honneur de Proſerpine, & en mémoire de ſon mariage avec Pluton. Ce mot ſignifie mariage des dieux. (de Θεὸς, *dieu*, & de γάμος, *mariage*.)

THÉOGENE, nymphe qui fut aimée du dieu Mars, dont elle eut Timolus, roi de Lydie.

THÉOGONIE, branche de la théologie païene, qui enſeignoit la génération des dieux.

Ce mot eſt formé du grec Θεὸς, dieu, & de γονὴ, génération, ſemence, généalogie.

Héſiode nous a donné l'ancienne *théogonie* dans un poëme qui porte ce titre.

Le docteur Burnet obſerve que les anciens auteurs confondent la *théogonie* avec la coſmogonie : en effet la génération des dieux des anciens Perſans, ſavoir, le feu, l'eau & la terre, n'eſt probablement autre choſe que la génération des premiers élémens.

THÉOLOGIE, (du grec Θεὸς, Dieu, & de λόγος, *diſcours*) priſe en général eſt la ſcience de dieu & des choſes divines, en tant qu'on peut les connoître par la lumiere naturelle.

C'eſt en ce ſens qu'Ariſtote, *Métaphy. l. VI.* appele *théologie*, la partie de la philoſophie qui s'occupe à traiter de dieu & de quelques-uns de ſes attributs. C'eſt encore dans le même ſens que les païens donnoient à leurs poëtes le nom de *théologiens*, parce qu'ils les regardoient comme plus éclairés que le vulgaire, ſur la nature de la divinité & ſur les myſteres de la religion.

Les anciens avoient trois ſortes de *théologie* ; ſavoir, 1°. la mythologie ou fabuleuſe qui floriſſoit parmi les poëtes, & qui rouloit principalement ſur la théogonie ou génération des dieux. *Voyez* FABLE, MYTHOLOGIE & THÉOGONIE.

2°. La politique, embraſſée principalement par les princes, les magiſtrats, les prêtres & le corps des peuples, comme la ſcience la plus utile & la plus néceſſaire pour la ſûreté, la tranquillité & la proſpérité publique.

3°. La phyſique ou naturele, cultivée par les philoſophes, comme la ſcience la plus convenable à la nature & à la raiſon ; elle n'admétoit qu'un ſeul dieu ſuprême, & des démons ou génies, comme médiateurs entre dieu & les hommes. *Voyez* DÆMON & GÉNIE.

THEOLOGEUM. } On donnoit ce nom chez
THEOLOGIUM. } les anciens à un lieu du théâtre, élevé au deſſus de l'endroit où les acteurs ordinaires paroiſſoient. C'étoit celui d'où les dieux parloient ; les machines ſur leſquelles ils deſcendoient, & d'où ils parloient.

Il falloit un *theologium* pour repréſenter l'Ajax de Sophocle, acte V. v. 1940. Comme nous n'avons point de mot françois qui réponde à ce mot grec, on peut le retenir au moins dans les diſſertations d'érudition.

THÉOMANCE ou THÉOMANTIE. Du grec Θεὸς, *dieu*, & de μαντία, *divination*, qui ſe faiſoit par l'inſpiration ſuppoſée de quelque divinité.

THÉONÉE ou THÉONÉ, fille de Theſtore & ſœur du devin Calchas. *Voyez* THESTORE.

THÉOPHANE, fille de Byſaltide, au raport d'Hygin, fut recherchée pour ſa beauté de pluſieurs amans. Neptune, pour s'aſſurer la poſſeſſion de cette belle perſone, l'enleva, & la conduiſit dans l'île Brumiſſe. Mais ſes amans, ayant découvert ſa retraite, l'y vinrent chercher. Neptune, pour les tromper, s'aviſa de métamorphoſer ſa maitreſſe en brebis, ſe changea lui-même en bélier, & tous les habitans de l'île en beſtiaux. *Théophane*, devenue brebis, mit au monde le bélier à toiſon d'or, celui qui porta Phryxus en Colchide. C'eſt ainſi que, pour expliquer la fable du bélier à toiſon d'or, on a inventé une nouvele fable. *Voyez* TOISON D'OR.

THÉOPHANES. Cet habitant de Mytilene, ſi cher au grand Pompée, & ſi fameux chez les Grecs, paroît ſur une médaille de bronze de ſa patrie, ſelon M. Neumann.

THÉOPHANIE, c'étoit la fête de l'apparition d'Apollon à Delphes, la premiere fois qu'il ſe montra aux peuples de ce canton. (de Θεὸς, *dieu*, & de φάινω, *j'apparois*.)

THÉOPHANON, femme de Romain II.

THEOPHANO AUGUSTA.

Ses médailles ſont :

O. en or & en argent.

RRRR. en M. P. B. ſur leſquelles elle eſt au revers de la ſainte vierge.

THÉOPHILE, empereur grec.

THEOPHILUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :

R. en or.

O. en argent.

C. en M. & P. B.

THÉOPNEUSTES, Θεόπνευστος, épithete que les Grecs donnoient à leurs prêtres, quand ils étoient ſaiſis de l'eſprit prophétique. Potter, *Archæol. grac. tom. I. p.* 302.

THÉOPNOPIA, Θεοπνοΐαι. C'eſt l'épithete même que les Grecs donnoient aux oracles.

THÉOPSIE, c'eſt-à-dire, *l'apparition des dieux*. Les païens étoient perſuadés que les dieux ſe manifeſtoient quelquefois, apparoiſſoient à quelques perſones, & que cela arivoit ordinairement aux jours où l'on célébroit quelques fêtes en leur honeur. Cicéron, Plutarque, Arnobe & Dion Chryſoſtôme font mention de ces ſortes d'apparitions. Ce mot vient de Θεὸς, dieu, & d'ὄπτομαι, *je vois*. (*D. J.*)

THÉORE, c'eſt la même choſe que *Deliaſte*. *Voyez* ce nom, & le mot DÉLIES. C'étoient les députés qu'Athênes envoyoit tous les ans à Délos. On les nommoit *théores*; c'eſt-à-dire, *voyans*, parce qu'ils alloient là pour aſſiſter au nom de la république, au ſacrifice qu'elle y offroit. Le navire qui les portoit s'appeloit *théoride* ou *déliade*.

THEORÉTRE. On donnoit autrefois ce nom à Athênes, aux préſens qu'on faiſoit aux jeunes filles prêtes à ſe marier, lorſqu'elles ſe montroient la premiere fois en public & qu'elles ôtoient leur voile. On les appeloit encore *opteres*, *anacalypteres*, *prophtengteres*, parce que l'époux futur voyoit alors ſa future épouſe, & lui parloit pour la premiere fois. Scaliger dans ſa poétique (*Liv. III. c.* 101), dit que c'étoient les préſens que l'on faiſoit à la nouvele mariée, lorſqu'elle étoit menée au lit nuptial.

Ce mot vient du grec Θεωρέω, *je vois*. On appeloit anciénement à Athênes, argent *théorique*, les levées qu'on faiſoit ſur le peuple pour les dépenſes des repréſentations de théâtre & des autres ſpectacles. Il y avoit des quéteurs ou tréſoriers de l'argent *théorique*. Par une loi d'Enbulus, c'étoit un crime capital de détourner à d'autres uſages l'argent *théorique*, & même de l'employer aux beſoins de la guerre.

THEORIUS; Apollon avoit un temple à Troezene ſous ce nom, qui ſignifie le voyant (Θεωρίος, de θεωρέω, *je vois*), & qui convient fort à Apollon, conſidéré comme le ſoleil. C'étoit le plus ancien temple de cette ville, il fut rebâti & décoré par le ſage Pithée.

THÉOXÉNIES, c'étoit un jour ſolemnel où l'on ſacrifioit aux dieux étrangers, ce que ſignifie ſon nom. Cette fête avoit été inſtituée par les dioſcurés Caſtor & Pollux. On y célébroit enſuite des jeux où le prix du vainqueur étoit une tunique appelée *calasis*. C'étoit à Athênes & à Delphes qu'on célébroit les *théoxénies*. (*Athen.* 9. 3.)

THEOXENIUS. Il y avoit à Pellene, en Achaïe, ſelon Pauſanias, un temple d'Apollon ſurnomé *theoxenius*, où le dieu étoit en bronze. On y célébroit en ſon honeur des jeux, dont le prix étoit une ſomme d'argent; mais il n'y avoit que les citoyens de Pellene qui fuſſent reçus à le diſputer. Ces jeux ſe nommoient *theoxema*.

THERA, île. ΘΗΡΕΩΝ & ΘΗΡΑΙΩΝ. & ΘΗ.

Les médailles autonomes de cette île ſont:

RRR. en bronze . . . . . *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

On y voit un vaſe, des dauphins.

On a frapé dans cette île des médailles impériales greques en l'honeur de M. Aurele, de Vérus, de Commode.

THÉRACIEN, ſurnom d'un des airs des anciens, qu'on chantoit pendant les fêtes de Proſerpine au printemps. Le nom de cet air venoit probablement de ſon inventeur qui étoit argien. (*Pollux onomaſt. liv. IV, ch.* 10) (*F. D. C.*)

THÉRAPNÉ, fille de Lelex, a donné ſon nom à la ville de Thérapné, en Laconie, dans laquelle Ménélas & Hélene avoient un temple commun. C'eſt dans cette ville que Caſtor, Pollux & Hélene avoient pris naiſſance.

THÉRAPNÉENS, ſurnom de Caſtor & de Pollux. *Voyez* THÉRAPNÉ.

THÉRARQUE, Θηραρχὸς. Dans la milice des anciens Grecs, on appeloit *thérarque* celui qui commandoit deux éléphans; *zoarque*, celui qui n'en commandoit qu'un; *epithérarque*, celui qui en commandoit quatre; *itarque*, celui qui en commandoit huit; *éléphantarque*, celui qui en commandoit ſeize; & *hérarque* celui qui en commandoit trente-deux.

THERENUS, fleuve de l'île de Crete, ſelon Diodore de Sicile. Ce fleuve couloit près de Gnoſſus, où la fâble dit que furent célébrées les noces de Jupiter & de Junon. (*D. J.*)

THERICLEUM *poculum*. On appeloit de ce nom des coupes aſſez profondes, étroites du haut avec des anſes relevées. Il y en a pluſieurs dans le cabinet de Sainte-Genevieve, à Paris, parmi les vaſes étruſques.

THERISTRUM. Le *theriſtrum* étoit une grande piece de coton ou de gaze, dont les femmes ſe couvroient la tête & les épaules, pour les défendre de l'ardeur du ſoleil. Les femmes arabes ont encore cet uſage & portent cette eſpece de voile, qui, chez les anciens, étoit teint en rouge: les femmes débauchées s'envelopoient dans un *theriſtrum*, ſans porter d'autre habillement. Les danſeuſes des peintures d'Herculanum ſont vêtues de cette toile claire.

Luitprand évêque de Crémone, dit dans ſon ambaſſade auprès de Nicéfore Phocas, que cet empereur avoit la tête couverte du *theriſtrum*, *theriſtratum*. Il dit auſſi que le Curopalate l'avertit que perſone ne pouvoit paroître devant l'empereur avec le *pileus*, mais qu'on pouvoit porter le *theriſtrum*: *Fas non eſſe quempiam*,

ubi imperator eſſet, pileatum, ſed theriſtratum incedere.

Les Turcs ſont encore dans l'uſage pendant la rigoureuſe ſaiſon, de s'envelopper le cou d'un mouchoir ou ſchawl, aſſez large pour s'envelopper la tête s'ils en avoient envie.

THÉRITAS. Il y avoit à Thérapné un temple de Mars-*Théritas*, ainſi nommé de Théro, nourice de Mars; ou, ſelon Pauſanias, du mot Θήρα, qui ſignifie la chaſſe, pour faire entendre qu'un guerrier doit avoir l'air terrible dans les combats. La ſtatue de Mars-*Théritas* avoit été apportée de Colchos par Caſtor & Pollux.

THERMA. } Ces noms ont été donnés à quel-
THERMÆ. } ques lieux où ſe trouvoient des eaux chaudes. C'eſt ainſi que les géographes ont nommé *Therme*, non ſeulement un lieu de l'Attique, au voiſinage de Corinthe, où ſe trouvoient des bains chauds, mais encore divers autres lieux: par exemple, *Therma* étoit un lieu de Sicile avec titre de colonie, ſur la côte méridionale de l'île. Les ſources d'eau chaude qui avoient donné le nom de *Therma* à ce lieu, ſont appelées *aquæ laroda*, par l'itinéraire d'Antonin, qui les marque à quarante milles d'Agrigente. Ces bains ſubſiſtent encore & ſe trouvent au voiſinage du bourg Sciaccas. (*D. J.*)

THERMÆ, en Sicile. ΘΕΡΜΙΤΑΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

Leur type ordinaire eſt: Hercule, ou ſes attributs.

THERMAYSTRIS. C'étoit un genre de danſe où l'on employoit les mouvemens du corps les plus violens. Athénée (*Lib. IV*) caractériſe cette danſe de furieuſe; & ſi l'on en croit Euſtathe ſur le huitieme livre de l'Odyſſée, on y battoit beaucoup d'entrechats.

THERMES, étuves, bains d'eau chaude, ſelon l'étymologie du mot, qui déſigne généralement chez les Romains, les bâtimens où l'on prenoit les bains, ſoit chauds, ſoit froids, & qui étoient preſque tous les ouvrages des empereurs. Ammien dit qu'on ne pouvoit qu'admirer leur nombre & leur grandeur: *Admiranda eſt eorum amplitudo & numerus.* Ces princes, en effet, avoient épuiſé toute leur magnificence dans ces ſortes d'édifices, & n'avoient rien épargné de ce qui en pouvoit donner une haute idée. Ce qui nous reſte de ceux de Caracalla & de Dioclétien, ſuffit pour nous convaincre que rien n'égaloit la ſomptuoſité de ces bâtimens, ornés de portiques, de galeries d'une étendue extraordinaire & d'une architecture ſuperbe, qui ne renfermoient pas ſeulement des bains, mais encore tout ce qui pouvoit d'ailleurs les rendre agréables. On trouvoit même dans quelques-uns des bibliotheques, témoins les *thermes* de Dioclétien où l'on avoit tranſporté la bibliotheque ulpiene. Il avoit des endroits deſtinés aux exercices du corps, & à ceux de l'eſprit; puiſqu'on s'y aſſembloit ſous des portiques, pour y réciter des ouvrages d'eſprit, & qu'on y enſeignoit auſſi la jeuneſſe. Les lieux découverts & les galeries ſervoient aux exercices du corps: ceux qui étoient plantés d'arbres étoient deſtinés à la promenade. On y voyoit des bains de toutes les eſpeces, même d'eau de mer à laquelle on attribuoit une vertu toute particuliere. Ils étoient diſtribués dans des ſalles d'une grandeur extraordinaire, dont les voûtes, extrêmement exhauſſées, étoient ſoutenues par des colonnes de marbre le plus rare. Le pavé étoit auſſi de marbre; les murs en étoient auſſi revêtus & de plus ornés de dorure & de tableaux de prix. On y voyoit auſſi un nombre prodigieux de figures, de vaſes & de ſtatues des meilleurs maîtres. La magnificence s'étendoit juſqu'aux vaſes où l'on conſervoit les parfums & les eſſences, pour froter ceux qui venoient ſe baigner, & aux cuves dans leſquelles on prenoit le bain. Elles étoient de marbre fin, de granit oriental, ou de porphyre, quoique d'une grandeur extraordinaire, comme on en peut juger par celles que l'on a trouvées dans les ruines de ces édifices, & dont la plupart ſervent aujourd'hui aux fontaines publiques de Rome. Outre ces cuves ſi larges, on avoit encore ménagé de vaſtes baſſins pleins d'eau pour ceux qui vouloient s'exercer à nager; en ſorte qu'on n'avoit rien oublié de ce qui pouvoit contribuer à la ſenſualité & à l'amuſement. Un grand nombre d'eſclaves de l'un & de l'autre ſexe, étoient chargés de rendre les *thermes* propres & commodes.

D'après cette deſcription, on peut aiſément conclure que les *thermes* différoient des autres bains par leur magnificence & leur étendue; outre que la plupart des derniers manquoient de galeries deſtinées aux exercices du corps.

Vitruve a donné une deſcription fort détaillée des *thermes*, par laquelle il paroît qu'ils étoient compoſés de ſept pieces différentes, la plupart détachées les unes des autres & entre-mêlées de quelques pieces deſtinées aux exercices ou à la gymnaſtique. Ces ſept pieces étoient: 1°. le bain froid, *frigida lavatio*, en grec λουτρὸν; 2°. l'*elæothéſium*, c'eſt-à-dire, la chambre où l'on ſe frotoit d'huile, ἀλειπτήριον; 3°. le lieu du rafraîchiſſement, *frigidarium*; 4°. le *prognigeum*, c'eſt-à-dire, l'entrée ou le veſtibule de l'*hypocauſtum* ou du poêle; 5°. l'étuve voûtée pour faire ſuer, ou le bain de vapeur, appelé *sudatorium* ou *laconicum*, ἱδρωτήριον ou πυριατήριον; 6o. le bain d'eau chaude, *calida lavatio*, βαπτιστήριον; 7o. l'*apodyterium* ou *garderobe*, dans lequel on quitoit ſes habits, ἀποδυτήριον.

Quant aux bains ou *thermes* détachés des paleſtres, il réſulte de la deſcription qu'en fait Vitruve;

truve; 1°. que ces bains étoient ordinairement doubles, les uns pour les hommes, & les autres pour les femmes; du moins chez les Romains, qui en ce point, avoient plus conſulté les bienſéances que les Lacédémoniens, chez qui il n'y avoit pas cette diſtinction. 2°. que les deux bains chauds ſe joignoient de fort près, afin qu'on pût échaufer par un même fourneau, les vaſes de l'un & de l'autre bain; 3°. que le milieu de ces bains étoit occupé par un grand baſſin, qui recevoit l'eau par divers tuyaux, & dans lequel on deſcendoit par le moyen de quelques degrés; ce baſſin étoit environé d'une baluſtrade, derriere laquelle régnoit une eſpece de corridor, *ſchola*, aſſez large pour contenir ceux qui atendoient que les premiers venus ſortiſſent du bain; 5°. que les deux étuves appelées *laconicum* & *tepidarium*, étoient joints enſemble; 6°. que ces lieux étoient ronds, afin qu'ils reçuſſent également à leur centre la force de la vapeur chaude qui circuloit & ſe répandoit dans toute leur concavité; 7°. qu'ils avoient autant de largeur que de hauteur juſqu'au commencement de la voûte, au milieu de laquelle on laiſſoit une ouverture pour donner du jour, & on y ſuſpendoit avec des chaînes un diſque d'airain que l'on hauſſoit ou baiſſoit à volonté pour augmenter ou diminuer la chaleur; 8°. que le plancher de ces étuves étoit creux & ſuſpendu pour recevoir la chaleur de l'*hypocauſte*, qui étoit un grand fourneau maçoné deſſous, que l'on avoit ſoin de remplir de bois & d'autres matieres combuſtibles, & dont la chaleur ſe communiquoit aux étuves à la faveur des vides pratiqués ſous leurs planchers; 9°. que ce fourneau ſervoit non ſeulement à échaufer les deux étuves, mais auſſi une autre chambre appelée *vaſarium*, ſituée proche de ces mêmes étuves & des bains chauds, & dans laquelle étoient trois grands vaſes d'airain, appelés *miliaria*, à cauſe de leur capacité; l'un pour l'eau chaude, l'autre pour la tiede, & le troiſieme pour la froide. De ces vaſes partoient des tuyaux qui correſpondant aux bains, y portoient par le moyen d'un robinet l'eau, ſuivant les beſoins de ceux qui ſe baignoient.

À l'égard de l'arangement ou de la diſpoſition de ces divers apartemens des *thermes*, voici ce que l'on a pu recueillir dans les écrivains anciens. On y voyoit d'abord un grand baſſin ou piſcine appelé en grec κολυμβήθρα, en latin *natatio* & *piſcina*, qui occupoit le côté du Nord, & où l'on pouvoit non ſeulement ſe baigner, mais auſſi nager très-commodément. Les bains des particuliers avoient quelquefois ces piſcines, comme il paroît par ceux de Pline & de Cicéron. L'édifice des bains étoit ordinairement expoſé au Midi, & avoit une face très-étendue, dont le milieu étoit occupé par l'*hypocauſte*, qui avoit à droite & à gauche une ſuite de quatre pieces ſemblables des deux côtés, & diſpoſées de maniere qu'on pouvoit paſſer facilement des unes dans les autres. Ces pieces appelées du nom général *Balnearia*, ont été décrites ci-deſſus. La ſalle du bain chaud étoit une fois plus grande que les autres, à cauſe du grand concours de peuple qui y abondoit, & du long ſéjour qu'on y faiſoit ordinairement.

Winckelmann a publié (*Monum. ined.* n°. 204.) une peinture antique qui repréſente les *thermes* ou bains de Fauſtine mere.

On lit à Portici l'inſcription ſuivante: THERMÆ. M. CRASSI. FRUGI. AQUA MARINA ET BALN. AQUA. DULCI. JANUARIUS. L.

Les *thermes* étoient ſi vaſtes, qu'Ammien Marcellin (*liv. XVI c. vj.*) pour donner une idée de leur grandeur, les compare à des provinces entieres, *in modum provinciarum extructa lavacra*. Ce qui nous reſte encore aujourd'hui de quelques anciens *thermes*, nous font juger de leur étendue prodigieuſe.

Le nombre de ces *thermes* étoit auſſi ſurprenant à Rome que leur grandeur. Publius Victor dit qu'il y en avoit plus de trois cents, & Pline le jeune (*Lib. IV, épiſt. 8*) dit qu'ils étoient augmentés à l'infini: *Quæ nunc Roma ad infinitum auxere numerum*. Les empereurs les firent d'abord bâtir pour leur uſage particulier, enſuite ils les abandonerent au peuple, ou en firent bâtir pour lui. Outre les *thermes* où l'on ne payoit rien, il y en avoit qui ſe donnoient à ferme, & de plus, les principaux citoyens avoient des bains particuliers chez eux.

Ces *thermes* étoient acompagnés de divers édifices & de pluſieurs pieces & apartemens. Il y avoit de vaſtes réſervoirs où ſe raſſembloit l'eau par le moyen des aqueducs; des canaux qu'on avoit ménagés, ſervoient à faire écouler les eaux inutiles. Les murailles des réſervoirs étoient ſi bien cimentées que le fer avoit de la peine à rompre la matiere employée à la liaiſon des pierres. Le pavé des *thermes*, comme celui des bains, étoit quelquefois de verre, le plus ſouvent néanmoins on y employoit la pierre, le marbre, ou des pieces de raport qui formoient un ouvrage de marquéterie de différentes couleurs.

La deſcription des *thermes* de Dioclétien qui nous a été donnée par André Baccius, fournit une idée complete de la grandeur & de la magnificence romaine dans ces ſortes d'ouvrages. On y voit entr'autres un grand lac dans lequel on s'exerçoit à la nage, des portiques pour les promenades, des baſiliques où le peuple s'aſſembloit avant que d'entrer dans les bains, ou après en être ſorti; des apartemens où l'on pouvoit manger, des veſtibules & des cours ornées de colonnes, des lieux où les jeunes gens faiſoient leurs exercices; des endroits pour ſe raſraîchir, où l'on avoit pratiqué de grandes fenêtres, afin que le vent y pût entrer aiſément; des lieux où l'on pouvoit ſuer, des bois délicieux, plantés de planes & d'autres arbres; des endroits pour l'exercice de la courſe; d'autres où l'on s'aſſembloit pour conférer enſemble, & où il y avoit des ſiéges

pour s'aſſeoir, des lieux où l'on s'exerçoit à la lute; d'autres où les philoſophes, les rhéteurs & les poëtes cultivoient les ſciences par maniere d'amuſement; des endroits où l'on gardoit les huiles & les parfums; d'autres où les luteurs ſe jetoient du ſable l'un ſur l'autre, pour avoir plus de priſe ſur leurs corps qui étoient frotés d'huile, &c.

THERMES d'Agrippa. Les *thermes* qu'Agrippa fit conſtruire pour ſon uſage particulier, & qu'il légua depuis au peuple par ſon teſtament, étoient auprès du Panthéon, & l'on voit aujourd'hui des reſtes d'une étuve que l'on croit, avec raiſon, avoir apartenu à ces *thermes*.

THERMES d'Alexandre (Les), étoient auprès des *thermes* de Néron, & avoient pour auteur l'empereur Alexandre-Sévere. Selon Lempride, il les entoura d'un bois qu'il fit planter ſur le terrain de pluſieurs maiſons particulieres qu'il avoit achetées. Ils étoient contigus à ceux de Néron.

THERMES de Caracalla (Les), entre l'Aventin & le mont Cœlius, étoient le plus ſuperbe édifice de ce genre, qui fût à Rome. Il n'y manquoit que des portiques que commença Élagabale, & qui furent achevés par Alexandre-Sévere. On trouve encore aujourd'hui des reſtes conſidérables de ce fameux ouvrage.

THERMES de Conſtantin (Les) étoient à la deſcente du mont Quirinal, où l'on voyoit le palais Mazarin; ainſi que l'indiquent les reſtes de l'édifice, & un ancien marbre ſur lequel on a trouvé une inſcription. Il y avoit dans ces *thermes*, la ſtatue de Conſtantin, & celles de ſes deux fils, que l'on a placées au Capitole.

THERMES de Décius (Les) conſtruits par Décius ſur l'Aventin, dont les débris ont ſervi à bâtir l'égliſe de ſainte Priſque.

THERMES de Dioclétien (Les), ſur le Viminal, étoient des plus magnifiques, & l'on y trouvoit tout ce qui ſervoit à orner ces édifices. Ils renfermoient un eſpace immenſe, & tout ce quartier s'appele encore *terme* par corruption de l'ancien nom de l'édifice qui y étoit. Une des étuves, qui formoit l'angle du bâtiment, ſert d'égliſe ſous l'invocation de ſaint Bernard, & à l'angle oppoſé, on voit une autre étuve à demi ruinée. Ce prince fit tranſporter dans ces *thermes* la bibliotheque ulpiene; & il y avoit d'ailleurs une ſi grande profuſion de richeſſes, qu'on ne lit qu'avec ſurpriſe tout ce que les auteurs en ont écrit. Pour donner une idée de l'étendue qu'ils occupoient, il ſuffira de dire que dans leur enceinte, ſe trouvent, l'égliſe, le monaſtere & les vaſtes jardins des moines de ſaint Benoît, le monaſtere des chartreux avec ſes dépendances, deux grandes places, les magaſins de la chambre apoſtolique, des vignes & pluſieurs maiſons de particuliers. Pie IV a fait une égliſe d'une partie de l'édifice, ſous le nom de *Notre-Dame des anges*.

THERMES de Gordien (Les) dont il reſte encore de grands veſtiges, étoient ſur le mont Eſquilin, & Capitolin qui en parle, s'exprime ainſi pour prouver leur magnificence: *Tales, prater urbem, nuſquam orbem terrarum habuiſſe*.

THERMES de Néroo (Les) n'étoient pas éloignés du Panthéon, & on en voit des reſtes dans le palais du grand duc, qui eſt entre l'égliſe de ſaint Euſtache & la place des Lombards. C'étoit un ouvrage magnifique, s'il en faut croire Martial: *Quid thermis melius nerenianis*. L'empereur Alexandre ajouta de nouveaux édifices à ces *thermes*, & leur donna ſon nom. Ce changement fut, ſans doute, auſſi produit par la haine qu'on avoit pour la mémoire du premier.

THERMES de Novat (Les) conſtruits par Novat, frere de ſainte Prudence, furent changés en égliſe, ſous l'invocation de ſainte Praxede, comme le prouvent les actes de cette ſainte.

THERMES de Titus (Les) occupoient la terraio où eſt aujourd'hui l'égliſe de ſaint Pierre aux liens, & l'on en trouve encore des reſtes conſidérables. Le cardinal Ferdinand de Médicis en tira une cuve de marbre, qu'il fit tranſporter dans ſes jardins, ſur la colline pinciene. Ces *thermes* furent augmentés par Trajan, dont ils portent auſſi le nom.

THERMES des nymphes. Les poëtes peuploient tous les élémens de dieux, de déeſſes, de nymphes, & la plus petite fontaine avoit ſa divinité, comme le plus grand fleuve. Ces bains, connus dans l'hiſtoire, ſont également fameux dans la fable. Si l'on en croit Diodore, les ancienes traditions portoient qu'Hercule revenant d'Eſpagne, & emmenant les bœufs de Gérion, paſſa par la Sicile; là s'étant arrêté près d'Himere, Minerva ordona aux nymphes de faire ſortir de terre des bains où ce Héros pût ſe délaſſer; & les nymphes obéirent. C'eſt peut-être pour cette raiſon que Pindare les nomme ſimplement les *bains des nymphes*. Cet événement fabuleux a trouvé place ſur les médailles. Nous en avons une, repréſentant Hercule, & au revers, trois nymphes qui font ſortir de terre les bains d'Himere. L'autre médaille repréſente un char atelé de deux chevaux, monté par un homme, que l'on croit être Ergotelès; cet homme tient les rênes de la main droite, & de la gauche une eſpece de bâton avec une victoire au deſſus; au revers, eſt une nymphe, tenant une patera élevée ſur un braſier. Derriere la nymphe, eſt Hercule dans le bain, ſur les épaules duquel un lion acroupi verſe de l'eau. (*D. J.*)

THERMESIA; il y avoit, dans le territoire de Corinthe, un temple de Cérès *Thermeſia*, ainſi nommée parce que le culte qu'on y rendoit à la déeſſe, avoit été apporté de Thermeſſe ou Thermiſſe, île voiſine de la Sicile, dont parla Strabon.

THERMIUS, ſurnom d'Apollon, pris pour le ſoleil; il ſignifie chaud (de θέρμη, chaleur) brû-

lant : ce dieu avoit un temple à Elis, ſous le nom de *Thermius*.

THERMODOON, fleuve de Cappadoce. *Voyez* THÉSÉE.

Ce fleuve a été fameux, ſur-tout chez les poëtes, parce qu'ils vouloient que les Amazones habitaſſent ſur ſes bords. Virgile en a parlé :

Quales Threïcia, quum flumina Thermodoontis
Pulſant & pictis bellantur Amazones armis.

Properce, (*L. III, Eleg.* 14) dit :

Qualis Amazonidum nudatis bellica mammis
Thermodonteis turba lavatur aquis.

Et Valerius Flaccus (*L. IV. Argonaut. v.* 600.) :

Quid memorem, quas Iris aquas contorqueat Aucon?
Proxima Thermodoon hic jam ſecat arva, memento,
Inclita Amazonidum, magnoque exorta Gradivo
Gens ibi.

THERMONA ; c'eſt le nom des nymphes qui préſidoient aux eaux minérales chaudes.

THERMOPOLIUM, lieu chez les Romains où l'on vendoit des liqueurs douces & chaudes ; comme on le voit par ces vers du *Pſeudolus* de Plaute (2. 4. 50.) :

PS. *Quid ſi opus ſiet, ut dulce promat indidem, ecquid habet? CH. Rogas?*
Murrhinam, paſſum, defrutum, melinam, mel quojuſmodi.
Quin in corde inſtruere quondam coepit thermopolium.

Ce mot eſt formé de θερμὸς, *chaud*, & de πωλέω, *je vends*.

THERMOPYLES, paſſage à jamais célebre, de ſoixante pas de largeur, ſéparant la Phocide de la Theſſalie. Divers lacs, outre la mer de Locride & le mont Œta, embaraſſoient cette eſpece de défilé qu'on nommoit la *clef de la Grece*. Xerxès dépeupla ſes états pour le paſſer.

Dans la ſuite des temps, les Phocéens voulant à leur tour avoir une barriere de facile garde contre les Theſſaliens, bâtirent une muraille aux *Thermopyles* ; unique voie qui conduiſoit de Theſſalie en Phocide. Les ouvertures laiſſées dans cette muraille, pour ne pas entiérement boucher le chemin, s'appelerent πύλαι, *portes* ; à quoi quelques bains chauds d'alentour, firent ajouter θερμαὶ, *chaudes*, & de ces mots ſe fit celui de *Thermopyles*.

Quoiqu'on donnât communément ſoixante pas de largeur à ce paſſage, il y avoit des endroits où une voiture pouvoit à peine paſſer : ce qui a fait qu'Hérodote (*Lib. VII. cap.* 176.) a appelé ce détroit ἀμφίτοος μοῦνος. Il ajoute que la montagne qui forme le paſſage des *Thermopyles*, du côté de l'Occident, eſt inacceſſible, très-eſcarpée, & que la mer inonde une partie du chemin, du côté de l'Orient.

C'eſt près de ce défilé qu'on faiſoit un certain jour les aſſemblées de toute la Grece ; elle y tenoit deux foires, & les amphyctions leurs congrès. Tout le monde ſait que Léonidas, premier de ce nom, roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides, défendit avec trois cents hommes ſeulement, le paſſage des *Thermopyles*, contre une armée épouvantable de Perſes, conduite par leur roi Xerxès. Cette multitude n'ébranla point le courage de Léonidas, & quelqu'un lui ayant dit que le ſoleil ſeroit obſcurci des fleches des Perſes : Tant mieux, reprit-il, nous combattrons à l'ombre. Il fut tué avec tous les ſiens à cette journée mémorable.

THERMOS, poids de l'Aſie & de l'Égypte. *Voyez* DANIC.

THERMUS, ſurnom de la famille *MINUCIA*.

THERMUTIS, divinité égyptiene. Jablonski (*Pant. ægypt. lib. I. cap.* 5.) dit que *Thermutis* en cophte ſignifie, *qui donne la mort*, & que c'étoit un ſynonyme de *tithrambo*, c'eſt-à-dire, Iſis courroucée. Ce pouroit avoir été dans ce ſens la divinité vengereſſe des crimes. C'eſt pourquoi on lui donnoit pour attribut ſpécial le *thermutis*, eſpece de ſerpent dont les morſures ſont mortelles. Élien (*Lib.* 10, *de animal. c.* 31) dit que c'étoit une eſpece d'aſpic dont on ceignoit la tête d'Iſis, comme d'un diadême. Il aſſure ailleurs (*Ibid. lib. VI c.* 38) que ceux qui ont été mordus par le *thermutis*, meurent quatre heures après la bleſſure. Le même écrivain (*Ibid. lib. X. c.* 31) nous dit encore qu'Iſis lançoit cette eſpece d'aſpic contre les criminels. De là vient, ajoutent-ils, que le *thermutis* étoit le ſymbole d'une juſtice qui voit tout.

THÉRO, fille de Phylas, & de la charmante Déiphile, étoit belle comme Diane, dit un ancien poëte ; elle ſut charmer Apollon, d'où naquit Chéron ſi célebre en l'art de dompter un cheval. C'eſt ce Chéron qui fonda la ville de Chéronée en Béotie.

THÉRON, un des chiens d'Actéon.

THÉRON, roi de Sicilie. ΘΕΡΩΝΟΣ.

Ses médailles ſont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

THERSANDRE, fils de Polynice, monta ſur le trône de Thebes, & marcha à la tête des Thébains au ſiége de Troye, avec les Grecs ; mais il fut tué en Myſie, par Téléphus, après s'être diſtingué dans le combat. Les Grecs, pour honorer ſa valeur, lui éleverent un monument dans la ville d'Élée, ſur les rives du Caïque, où les habitans alloient tous les ans lui rendre les honneurs héroïques. *Therſandre* avoit épouſé Demonaſſe, fille d'Amphiaraus, dont il eut Tiſamene, qui lui ſuccéda au royaume de Thebes. *Voyez* ÉRIPHYLE.

THERSILOQUE, fils d'Anténor, fut tué au ſiége de Troye. Pour exprimer ſa bravoure, Homere dit qu'il avoit toujours les armes à la main.

THERSITE, étoit un miſérable boufon de l'armée des Grecs, au ſiége de Troye, qui ne s'occupoit qu'à faire rire, & à invectiver contre les généraux. Cet homme, dit Homere, parlant ſans bornes & ſans meſures, faiſoit un bruit horrible; il ne ſavoit dire que des injures, & toutes ſortes de grôſſiéretés : il parloit d'Agamemnon & des autres rois, avec une inſolence tout-à-fait inſigne. Avec cela c'étoit le plus laid de tous les hommes, il étoit louche & boiteux, il avoit les épaules courbées & ramaſſées ſur la poitrine, la tête pointue & parſemée de quelque cheveux. Un jour qu'il faiſoit le plus ſanglant reproche à Agamemnon ſur le mauvais ſuccès du ſiége de Troye, Ulyſſe, qui étoit préſent, le menaça, s'il continuoit, de le déchirer à coups de verges, comme un vil eſclave; en même temps il le frapa de ſon ſceptre ſur le dos & ſur les épaules. La douleur du coup fit faire à *Therſite* une grimace ſi hideuſe, que les Grecs, quelqu'affligés qu'ils fuſſent, ne purent s'empêcher d'en rire. Cela contint le railleur pour quelque temps; mais ayant oſé s'attaquer de même à Achille, ce héros n'eut pas tant de patience, & le tua d'un coup de poing.

THÉSÉE, fut le dixieme roi d'Athênes. Il naquit à Troezene, & y fut élevé par les ſoins de ſa mere Éthra, à la cour du ſage Pithéus ſon grand-pere maternel. *Voyez* ÉGÉE, ÉTHRA, PITHÉE. Les poëtes déſignent ſouvent *Theſée* par le nom d'*Érechthide*, parce qu'on le regardoit comme un des plus illuſtres deſcendans d'Érechthée, ou du moins de ſes ſucceſſeurs; car il eſt douteux que *Théſée* deſcendît d'Érechthée. Quoi qu'il en ſoit, voici l'hiſtoire de ſa naiſſance. Égée roi d'Athênes, alla conſulter l'oracle de Delphes, pour ſavoir s'il auroit des enfans. Il n'eut de la prêtreſſe qu'une réponſe ambigue : pour ſe la faire expliquer, il paſſa par Troezene chez le ſage Pithée, qui crut ne pouvoir mieux faire que de s'allier avec le roi d'Athênes, & ſa prudence lui inſpira que le moyen le plus ſûr, pour réuſſir dans ſon projet, étoit d'unir ſa fille Éthra avec Égée; mais, comme celui-ci pouvoit aſpirer à une alliance plus avantageuſe, on uſa d'artifice, & l'on ne fit point connoître au jeune prince quelle étoit la perſone qui alloit partager ſon lit. Lorſqu'il fut le lendemain qui elle étoit, il cacha, en ſa préſence, une épée & des ſouliers ſous une grôſſe pierre, & lui dit : que ſi l'enfant, qu'elle avoit conçu la nuit, étoit un fils, elle lui fît lever la pierre, quand il ſeroit en âge d'en avoir la force, & l'envoyât à Athênes avec ces preuves de ſa naiſſance, que juſque-là elle ne ſeroit connoître à perſone. Égée retourna auſſi-tôt dans ſes états, laiſſa Éthra enceinte d'un fils, auquel elle donna le nom de *Théſée*, à cauſe des marques de reconoiſſance que ſon pere avoit poſées ſous la pierre. (*De τιθέναι, poſer.*) Cependant Pithée ne voulant pas que l'aventure de ſa fille fût connue, déclara, quand elle fut enceinte, qu'elle avoit été vitiée par Neptune, la grande divinité des Troezeniens. Dans la ſuite *Theſée* ſe vanta de cette naiſſance, & la prouva par des effets; car Pauſanias raporte que *Théſée* étaot allé en Crete, Minos l'outragea de paroles, & lui dit qu'il n'étoit pas fils de Neptune, comme il oſoit s'en vanter; que, pour marque de cela, il jeteroit ſa bague dans la mer, & qu'il étoit bien ſûr que *Théſée* ne la lui raporteroit pas : en même temps il jeta ſa bague dans la mer. *Théſée* s'y jeta auſſi-tôt après, & il retrouva, diſoit-on, la bague qu'il raporta avec une courone qu'Amphitrite lui avoit miſe ſur la tête. Il eſt conſtant par l'hiſtoire, que *Théſée* ſe porta par-tout pour le fils d'Égée, & que le titre de fils de Neptune ne lui a été attribué que par quelques poëtes, ſans égard à la ſuite de ſon hiſtoire.

On raporte pluſieurs traits du courage & de la force que *Théſée* fit paroître dans ſes premieres années. Les Troezeniens racontoient qu'Hercule étant venu voir Pithée, quita ſa peau de lion pour ſe mettre à table. Pluſieurs enfans de la ville, entr'autres *Théſée* qui pour lors n'avoit que ſept ans, attirés par la curioſité, étoient accourus chez Pithée; mais tous eutent peur de la peau de lion, à la réſerve du petit *Théſée*, qui arrachant une hache d'entre les mains d'un eſclave, & croyant voir un lion, vint pour l'ataquer. À peine *Théſée* eut-il atteint l'âge de ſeize ans, que ſa mere lui découvrit le ſecret de ſa naiſſance, le mena à l'endroit où ſon pere en avoit caché les gages. Il remua cette roche, & prit l'eſpece de dépôt qui étoit deſſous, avec lequel il devoit ſe faire reconoître pour fils d'Égée. Étant arivé ſecrétement à Athênes, il parut tout d'un coup au milieu de la ville avec une robe traînante, & de beaux cheveux bien friſés qui flotoient ſur ſes épaules; & s'approchant du temple d'Apollon Delphinien qu'on achevoit de bâtir, & dont il ne reſtoit plus que le comble à faire, il entendit les ouvriers qui ſe demandoient, en riant : où va donc cette belle grande fille ainſi ſeule? À cette plaiſanterie il ne répondit rien, mais ayant dételé deux bœufs qui étoient près de là à un chariot couvert, il prit le chariot, & le jeta plus haut que n'étoient les ouvriers qui travailloient à la couverture du temple.

Théſée, avant de ſe faire reconoître pour héritier du trône d'Athênes, réſolut de travailler auparavant à s'en rendre digne : la gloire & la vertu d'Hercule l'aiguillonoient vivement, il n'eſtimoit rien au prix de ce héros : il aimoit à en entendre parler; il queſtionoit ſans ceſſe ceux qui l'avoient vu, & de qui il pouvoit apprendre quelques particularités de ſa vie. L'admiration que lui donnoit la vie d'Hercule, dit Plutarque, faiſoit que ſes actions lui revenoient la nuit en

Digitized by Google

ſonge, & qu'elles le piquoient le jour d'une noble émulation, & exeitoient en lui un violent déſir de l'imiter. La parenté qui étoit entr'eux, augmenta encore cette émulation; car Pithée, pere d'Éthra, étoit frere de Lyſidiee, mere d'Alemene. *Théſée* ſe propoſa donc d'aller eher-eher des aventures, & commença par purger l'Attique des brigands qui l'infeſtoient. (*Voyez* CERCYON, PÉRIGONE, PÉRIPHETES, PHAYE, PROCRUSTE, SCIRON, SINIUS, DEMERUS.) Après ees expéditions, il ſe poſta ſur les bords du fleuve Céphiſe, & ſe fit purifier par les deſcendans de Phytalus à l'autel de Jupiter-Mélichius, pour avoir ſouillé ſes mains dans le ſang de tant de brigands; & entr'autres de Sinius, ſon propre parent, qui deſeendoit comme lui de Pithée.

Ce fut après ees exploits que *Théſee* vint à Athênes pour s'y faire reconoître: il trouva eette ville dans une étrange confuſion. Médée, que ſes erimes avoient ehaſſé de Corinthe, s'étoit réfugiée à Athênes, où elle s'étoit emparée du eœur & de la confiance du roi. La vue & la réputation de *Théſee* firent preſſentir à eette femme qu'il mettroit obſtaele au projet qu'elle avoit formé de devenir femme du roi; elle fit naître des ſoupçons dans l'eſprit de ſon amant, ſur les deſſeins & la bravoure de *Théſee*, & le détermina à le faire empoiſoner dans un feſtin que le roi devoit lui donner par honeur. Mais au moment où *Théſee* alloit avaler le poiſon, Égée reconut ſon fils à la garde de ſon épée, & chaſſa Médée, dont il découvrit les mauvais deſſeins. Égée ne ſe contenta pas de reconoître *Théſee* pour ſon fils, il le déclara ſon ſueceſſeur. Pallas frere d'Égée, qui avoit juſqu'alors compté ſur eette ſueceſſion, eonſpira contre Égée avec les Pallantides ſes fils. La conſpiration fut déeouverte & diſſipée par la mort de Pallas & de ſes enfans qui tomberent ſous les eoups de *Théſee*; mais ces meurtres, quoique jugés néceſſaires, obligerent le héros à ſe banir d'Athênes pour un an, & après ee temps il fut abſous au tribunal des juges qui s'aſſembloient dans le temple d'Apollon Delphinien.

Quelque temps après, *Théſée* propoſa de délivrer ſa patrie du honteux tribut qu'elle payoit à Minos; & pour cela il s'offrit d'aller en Crete avec les autres. Athéniens, ſans tenter même la faveur du ſort. Avant de partir, il tâeha de ſe rendre les dieux propices, dit Plutarque, par un grand nombre de ſaerifiees. Il conſulta auſſi l'oraele de Delphes, qui lui promit un heureux ſuccès dans ſon expédition ſi l'amour lui ſervoit de guide. En effet, ee fut l'amour qu'il inſpira à Ariane, fille de Minos, qui le délivra de tous les dangers de cette entrepriſe. *Voyez* ARIANE, MINOTAURE, PÉRIBÉE.

A ſon retour de Crete, il trouva que ſon pere Égée s'étoit fait mourir de ehagrin. (*Voy.* ÉGÉE.) Ses premiers ſoins furent de lui rendre les derniers devoirs. Enſuite, pour remercier les dieux de l'heureux ſuccès de ſon voyage, il établit, en leur honeur, pluſieurs fêtes, dont la dépenſe devoit être fournie par les familles de ceux qu'il avoit ramenés de l'île de Crete. Mais ſur-tout il fit exécuter le vœu qu'il avoit fait à Apollon en partant, d'envoyer tous les ans à Délos offrir des ſacrifices en actions de grâces. En effet, on ne manqua jamais d'envoyer des députés eouronés de branches d'olivier. On ſe ſervoit même, pour ee voyage, du même vaiſſeau qu'avoit monté *Théſee*, & qu'on avoit ſi grand ſoin d'entretenir, qu'il étoit toujours en état; ce qui a fait dire aux poëtes qu'il étoit immortel. Au temps de Ptolémée Philadelphe, e'eſt-à-dire, après la mort de *Théſee*, ce vaiſſeau duroit encore, ainſi que la coutume d'envoyer à Délos.

Théſee, paiſible poſſeſſeur du trône des Athéniens, travailla à réformer le gouvernement de l'Attique; il raſſembla en une ſeule ville tous les habitans de ce pays, qui juſque-là avoient été diſperſés dans différentes bourgades, & leur propoſa le plan d'une république, où ne ſe réſervant que le eommandement des armées & la défenſe des loix, ils partageroient entr'eux le reſte de l'adminiſtration, & toute l'autorité ſeroit entre les mains du peuple. Cette forme de gouvernement, toute nouvele alors dans la Grece, attira dans Athênes beaucoup d'étrangers, qui rendirent ſon nouveau peuple très-nombreux. Comme la religion a été de tout temps le lien qui unie le plus fortement les peuples, ſéparés d'ailleurs par leurs intérêts particuliers, *Théſée* inſtitua pluſieurs fêtes religieuſes; il renouvela, en l'honeur de Neptune, les jeux iſthmiques, comme Hereule avoit renouvelé les jeux olympiques.

Après avoir exécuté tous ſes projets politiques, il ſe dépouilla de l'autorité ſouveraine, comme il l'avoit promis, & laiſſant ſa nouvele république ſous la eonduite des loix qu'il lui avoit données, il reprit ſon premier objet, & ſe mit à eourir de nouveles aventures. Il ſe trouva à la guerre des centaures, à la conquête de la toiſon d'or, à la ehaſſe de Calydon, &, ſelon quelques-uns, aux deux guerres de Thebes. Il acompagna Hercule quand ee héros alla combatre les Amazones. Antiope ou Hyppolite, leur reine, ayant été faite priſoniere, *Théſee* l'épouſa & en eut le malheureux Hyppolite. (*Voyez* ANTIOPE, HYPPOLITE.) Daucalion, fils aîné de Minos, & qui avoit ſuccédé à ſon pere au trône de Crete, fit allianee avec les Athéniens, & donna Phedre, ſa ſœur, en mariage à *Théſée*, qui en eut deux enfans, Démophoon & Acamas. (*Voyez* ACAMAS.) Pirithous qui étoit lié avec *Théſee*, de l'amitié la plus étroite (*voyez* PIRITHOÜS), vint à Athênes après la mort de ſa femme Hippodamie, & ayant appris que *Théſée* étoit auſſi veuf par la mort de Phedre, ils ſe lierent pour aller chereher ehacun une femme. Ils jeterent leurs vues ſur Hélene, qu'ils allerent enlever. Ils ti-

rerent au ſort à qui l'auroit ; mais à condition que celui à qui elle échoiroit, aideroit l'autre à en trouver une. Le ſort fut favorable à *Théſée*. (*Voyez* HÉLENE) Pirithous, en conſéquence de ſa parole qu'ils s'étoient donnée, le força à ſe joindre à lui pour aller enlever Proſerpine, oſa deſcendre aux enfers, où il fut retenu juſqu'à ce qu'Hercule alla le délivrer. La fable dit que ces deux héros étant deſcendus aux enfers, & fatigués de la longue traite qu'ils avoient faite pour y ariver, s'aſſirent ſur une pierre, ſur laquelle ils demeurerent collés ſans pouvoir s'en relever. Il n'y eut qu'Hercule qui pût obtenir de Pluton leur délivrance. C'eſt à cette fable que Virgile fait illuſion, quand il repréſente *Théſée* dans le Tartare, éternélement aſſis ſur une pierre, dont il ne peut ſe détacher, & criant ſans ceſſe aux habitans de ces ſombres lieux : Apprenez, par mon exemple, à ne point être injuſtes, & à ne pas mépriſer les dieux.

Le reſte de la vie de *Théſée* ne fut qu'un enchaînement de malheurs. Outre la fin tragique de ſon fils Hyppolite & de Phedre ſa femme (*voyez* HYPPOLITE, PHEDRE), il trouva, à ſon retour, ſes ſujets révoltés contra lui, & le peuple d'Athênes plein de mépris pour ſa perſonne. Indigné de ce procédé, il fit paſſer ſa famille dans l'Eubée, chargea Athênes de malédictions, & ſe retira dans l'île de Scyros pour y achever ſes jours en paix dans une vie privée. Mais le roi Lycomede, jaloux de ſa réputation, ou corrompu par ſes ennemis, le précipita du haut d'un rocher, où il l'avoit attiré ſous prétexte de lui montrer la campagne.

Il avoit eu quatre femmes, Antiope, reine des Amazones, qui fut mere d'Hyppolite ; Péribée, mere d'Ajax ; Atiane, fille de Minos, dont il eut Œnopion & Staphilus ; & Phedre, qui laiſſa un fils nommé Démophoon. Outre ces femmes, auxquelles il s'étoit ataché par le lien du mariage, on lui impute pluſieurs eolévemens. Il enleva une certaine Anaxo de Trœzene. Après avoir tué Sinius & Cercion, il fit violence à leurs filles. Il eut encore pour maitreſſes Églée, fille de Panopée, Phérébée & Ioppe, fille d'Iphicle. Enfin il ravit Hélena.

Les Athéniens, pluſieurs ſiècles après, tâcherent de réparer leur ingratitude envers *Théſée*, par des honeurs qu'ils rendirent à ſes cendres. Plutarque raporte qu'à la bataille de Marathon, on crut voir ce héros en armes, combatant contre les barbares ; que les Athéniens ayant conſulté là-deſſus l'oracle d'Apollon, il leur fut ordoné de recuaillir les os de *Théſée* eoſévelis dans l'île de Scyros, de les placer dans le lieu le plus honorable & de les garder avec beaucoup de ſoin. L'embaras fut de trouver ſes os : pendant qu'on cherchoit de tous eôtés par les ordres de Cimon, il vit heureuſement un aigle qui becquetoit un lieu un peu élevé, & tâchoit de l'entrouvrir avec ſes ſerres. Frapé d'abord comme d'une inſpiration divine, dit l'hiſtorien, il fit fouiller dans ce même endroit, & trouva la tombe d'un fort grand homme avec le fer d'une pique & une épée ; Cimon le fit tranſporter à Athênes, & ces reſtes du héros furent reçus par les Athéniens avec des fêtes & des ſacrifices comme ſi c'eût été *Théſée* lui-même qui fût revenu.

On les dépoſa dans un ſuperbe tombeau qui fut élevé au milieu de la ville ; & en mémoire du ſecours que ce prince avoit donné aux malheureux pendant ſa vie, & de la fermeté avec laquella il s'étoit oppoſé aux injuſtices, ſon tombeau deviot un aſyla ſacré pour les eſclaves ; enſuite on lui bâtit un temple, dans lequel il reçut des ſacrifices le huitieme de chaque mois, outre une grande fête qu'on lui aſſigna en octobre, le jour qu'il étoit revenu de l'île de Crete. Voilà un dieu des Athéniens, que Virgile met parmi les ſcélérats du Tartare, comme condamné à un ſupplice éternel. C'eſt ainſi qu'on trouve ſouvent dans la mythologie, des contradictions manifeſtes.

Théſée ayant vaincu à la lute Cercion, tua ce barbare roi d'Éleuſis qui forçoit les étrangers à luter avec lui, & qui faiſoit périr ceux qu'il avoit vaincus.

Lorſque *Théſée* entra dans le labyrinthe, il portoit, ſelon Hygin (*Aſtronom. l. II. c. 5*), une courone de pierres précieuſes, qui l'éclairerent dans cet antre obſcur.

La vie de *Théſée*, n'eſt qu'une fable aſtronomique, ſelon Rabaud de S. Étienoe. „ *Théſée*, digne imitateur d'*Hercule*, parcourut les diverſes régions de la Grece, pour dompter les monſtres & punir les brigands : les marais deſſéchés, les chemins aplaois, les rocs percés, les peuples civiliſés ſont une partie de ſes travaux ſur la terre. Dans le ciel, il dompte un *ſanglier* à *Crommion*, il combat un *lion*, il va à la guerra contre les *centaures*, il chaſſe la *ſanglier* de *Calydon*, il combat le *taureau* de *Marathon*, il tue le *minotaure* ou le *centaure*, il fait guerre aux *Amazones*, il aſſiſte à la conquête de la *toiſon*. Comme *Páris* il enleve la belle *Helene* ; comme *Hercule* il deſcend aox enfers ; comme *Bacchus* il épouſe *Ariane*, cette douce & malheureuſe *Ariane*, dont la *courone* eſt dans le ciel ; comme *Pluton* il veut enlever *Proſerpine*, mais *Pirithous*, ſon ami eſt dévoré par les *deux chiens* qui aſſiégent la porte du *Tartare*, *Théſée* lui-même y aſt retenu priſonier. Voilà donc encore una hiſtoire aſtronomique, & l'un des demi-dieux & des rois da la Greca qui n'a régné que dans le ciel „.

Sa reconoiſſance fait le ſujet d'un bas-relief de la villa Albani (*Monum. antich. n°. 96*) & de pluſieurs pierres gravées de la collection de Stoſch.

Il fait éproover au brigand Sinius le ſupplice qu'il infligeoit aux autres ſur un vaſe peint du Vatican. (*Monum. antichi n°. 97.*) Il o'a de vêtement que la chlamyde & le chapeau des voya-

geors rejeté ſur le dos. Pirithoüs qui l'acompagne a ce chapeau ſur la tête.

Théſée priſonier chez Aidonée roi d'Épira eſt ſculpté ſur un ſcarabée étruſque du baron de Riedeſal publié dans les *monum. antiche* (N°. 134).

Sur le beau vaſe de marbre blanc de la villa Albani (d'environ huit pieds de diametre), on voit entre les travaux d'Hercule, celui où ce dieu ramene *Théſée* qu'il a arraché de ſa priſon. *Théſée* porte un chapeau plat, peut-être pour déſigner la fin de ſon eſclavage, ſelon l'uſage qui s'établit depuis à Rome.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch on voit ſur une pâte de verre, la tête de *Théſée* coëffée d'une peau de lion. Le poſſeſſeur de cette pierre, eſt Reindorp, hollandois, & l'abbé Bracci Florentin l'a fait graver pour ſon ouvrage des pierres gravées. On y lit le nom ΓΝΑΙΟΥ; mais il eſt bon d'avertir le lecteor que le nom de cet ancien graveur y a été mis par Pichler, tirolois, habile graveur à Rome. Le travail de cette pierre ne rapele pas les véritables ouvrages de ce Cnetus.

Sur une cornaline, *Théſée* le pied droit ſur un bouclier, levant la gróſſe pierre ſous laquelle ſon pere avoit caché ſon épée avec uo de ſes ſouliers; mais oo ne voit ici que l'épée avec le baudrier. *Théſée* n'avoit alors que ſeize ans, auſſi eſt-il repréſenté jeune dans cette gravure qui eſt belle & de l'anciene maniere. Cette piarre a été publiée par (*Collect. ant. rom. tab. LV.*) l'abbé *Venuti*. Le même ſujet eſt gravé ſur une (*Conf. Gedoyn. not. ſur Pauſanias, l. I. page 87. t.*) cornaline du cabinet du duc d'Orléans, qui étoit autrefois dans le cabinet de l'électeur palatin, & qui fut publiée par Beger. (*Theſ. palat. page 61.*)

Sur une pâte antique de trois couleurs, *Théſée* lutant avec (*Plutarch. in Theſ. page 9 l. 28 ed. Steph.*) Cercion l'arcadien.

Sur une pâte de verre, dont (*Stoſch. Pier. grav. pl. 51*) l'original avec le nom du graveur ΦΙΛΗΟΝΟΣ, eſt dans le cabinet de ſa majeſté impériale à Vienne, *Théſée* paroît avec le minotaure, mort à l'entrée du labyrinthe.

Sur une pâte de verre dont (*Mus. flor. t. II. pl. XXXIX. n. 1*) l'original eſt dans le cabinet du chev. Veſtori à Rome, combat de *Théſée* avec le centaure, qoi a les jambes de devant formées comme celles d'un homme. Le caſque qu'on voit ſous le centaure & le bouclier qui eſt aux pieds de *Théſée* ſervent à déterminer le ſujet.

Sur une cornaline, combat de *Théſée* avec le centaure. Celui-ci tient une longue pique, & *Théſée* eſt armé d'un bouclier, d'un caſque & d'une épée.

Le centaure eſt repréſenté ſur cette pierre, comme ſur les huit ſuivantes, avec toutes les jambes de cheval; & dans la pâte précédente on a remarqué qu'il avoit les jambes de devant comme celles d'un homme.

Sur une calcédoine, *Théſée* agenouillé qui tient devant lui le corps de (*Plutarch. in Theſ. p. 9 l. IV ed. Steph.*) Phaye ou Laye, femme de Crommyon, qu'il a tuée à coups de maſſue. Sujet unique, & qui ſe diſtingue fort bien de *Théſée* qui tieot l'Amazone tuée entre ſes bras; car il n'y a ici ni *bipenne*, ni bouclier, ni caſque. Winckelmann remarque, en paſſant, que celui qu'on croit (*Beger. lucern. p. 3. n. 7.*) *Théſée* avec l'Amazone tuée, paroît plutôt être Thermodon, ſelon l'ioſcription d'une ſtatue qui repréſentoit le même ſujet; c'eſt Douris, ancien hiſtorien grec, cité par Plutarque dans la (*P. 854. d. conf. petit. diff. de amaz. p. 323.*) vie de Démoſthene qui la raporte. Markland (*Lection. L. fiac. p. 686*) a cité à ce ſujet, par mégarde, la vie de *Théſée*. Au reſte *Théſée* ſe ſervit auſſi de la maſſue dans la (*Eurip. ſupplic.*) guerre contre les Thébains.

Sur une pâte antique, l'enlévement d'Hélene par *Théſée* & par ſon ami Pirithous.

Sur une pâte antique, *Théſée* pourſuivant l'Amazone (*Diod. ſic. l. IV. c. 28. Plutarch. Theſ. p. 23 l. XXIV ed. Steph.*) Antiopa ou Hyppolite, ſelon d'autres, qui ſe défend à cheval, & dont le bouclier eſt à terre. *Théſée* ſe maria enſuita avec elle & (*Pauſan. l. I. p. 5.*) quelques-uns veu'ent qu'il l'enleva avec Pirithous.

On voit *Théſée* & l'Amazone ſur une autre (*Bellori ſepulcr. ant. fig. 97*) monument antique.

Sur une cornaline, *Théſée* & Antiope; ils ont tous deux la lance, le premier avec un bouclier qu'il tieot contre terre, & celle-ci avec la *bipenne* qu'elle paroît lui tendre en ſigne de paix, de ſoumiſſion. Cette bipenne eſt de la quatrieme eſpece. Au deſſous des figures il y a une palme.

THÉSÉES ou THÉSÉENES, fêtes que les Athéoiens célébroient tous les ans le 8 d'octobre en l'honeur de Théſée, & en mémoire de ce qu'à pareil jour il étoit revenu de l'île de Crete après avoir tué le minotaure.

THESEI-ARA, ou *THESEI-SAXUM*, lieu du Péloponeſe, ſur le chemin qui conduiſoit de Trœzene à Hermione. Pauſanias (*Liv. II chap. 32 & 34.*), dit que ce lieu s'appela d'abord l'*autel de Jupiter Sténien*; mais qu'il changea de nom, lorſqae Théſée en ent enlevé l'épée & la chauſſure qui étoient cachées ſous la roche ſur laquelle étoit l'autel. Cette roche eſt nommée par Callimaque; *Theſei-Saxum*.

THÉSÉIDE, *Mythologie*, partie d'una mythologie des ancieos, compoſée en vers; c'étoit un centon de différens poëtes nommé le *cycle épique*. Le morceau qui concernoit Théſée, ſon regne, ſes actions s'appeloit *théſeide*.

La *théſeide* étoit encore une maniere de couper les cheveux, introduite par Théſée. Ce héros étant allé à Delphes, offrit aux dieux ſes cheveux; ce fut ceux de devant qu'il fit couper. On l'imita d'abord, enſuite la mode changea; & l'on donna le nom de *théſéide* à l'anciene.

Les Romains ont eu un poême intitulé la *théſeide*, dont Juvénal s'eſt moqué, *rauci theſeide Codri*. Codrus étoit l'auteur de ce poême inſipide.

THÉSÉIDES, ſurnom des Athéniens, dont Théſée avoit été roi.

THÉSÉIDES, Hyppolite, fils de Théſée.

THÉSEIES. *Voyez* THÉSÉES.

THESIS, *poſitio*, abaiſſement. C'eſt ainſi que l'on appeloit en Grece le temps fort ou le frapé de la maſure muſicale, à la différence du levé qui portoit le nom d'*Arſis*.

THESMIE ou THESMOPHORE, ſurnom de Cérès, qui ſignifie la légiſlatrice, ſous lequel elle avoit un temple à Phénéon en Arcadie, au bas du mont Cyllene, & un autre à Tithronium en Phocide, où ſa fête ſe célébroit tous les ans avec grand concours.

THESMOPHORE, ſurnom de Cérès. *Voyez* THESMOPHORIES.

THESMOPHORIES. On appeloit ainſi les fêtes qui étoient célébrées en l'honeur de Cérès, comme légiſlatrice; parce que cette déeſſe avoit, dit-on, donné de ſages loix aux hommes. Il n'étoit point permis aux hommes d'aſſiſter aux *theſmophories*, & il n'y avoit que les femmes de condition libre qui puſſent les célébrer. Elles ſe rendoient ſolemnélement à Éleuſis, & faiſoient porter, par des filles de bonne renomée, les livres ſacrés (c'eſt de là que la fête fut nommée, de Θεσμὸν, *loi divine*, & de φορέω, *je porte*). Toutes les femmes étoient vêtues de robes blanches, ſelon Ovide. Pendant la ſolemnité, qui étoit de neuf jours, elles étoient obligées de s'éloigner de leurs maris pour célébrer les myſteres de la déeſſe avec plus de pureté, & de veiller toute la nuit. Il y a des auteurs qui diſtinguent cette fête des ÉLEUSINIES.

THESMOTÈS. *Voyez* TÉMÉNITÉS.

THESMOTHETE, Θεσμοθέτης, grand magiſtrat d'Athênes. Il y avoit ſix *theſmothetes* qu'on tiroit du nombre des neuf archontes, & qu'on élifoit tous les ans, pour être les ſurveillans & les conſervateurs des loix. Les ſix derniers archontes d'Athênes étoient appelés d'un nom commun *theſmothetes*, parce qu'ils avoient une intendance particuliere ſur les loix.

Leur principal devoir étoit de veiller à leur intégrité, de s'oppoſer aux nouveles loix, avant qu'elles euſſent été examinées, & de maintenir les anciennes dans toute leur pureté. Ils jugeoient les faits relatifs à l'adultere, aux inſultes, aux calomnies, aux fauſſes inſcriptions, à la corruption des magiſtrats & des juges infétieurs, aux fraudes des marchands & des contrats de commerce. Ils pouvoient convoquer les aſſemblées extraordinairement, quand les afaires les requéroient, punir de la peine du talion les faux accuſateurs, & marquer le rang des juges & des aſſeſſeurs. Pour entendre ce mot *aſſeſſeur* ou *preedre*, il faut ſavoir que les trois premiers archontes ſe choiſiſſoient chacun deux coadjuteurs pour former leur tribunal; c'étoient comme des conſeillers, ils les préſentoient au ſénat, & les faiſoient agréer au peuple. On pouvoit appeler de leurs jugemens, & dans le cas d'appel, c'étoit à eux à introduire les parties au tribunal où la cauſe étoit renvoyée.

THESPIADES, ſurnom des muſes, pris de la ville de Theſpie, où elles étoient honorées.

On donnoit auſſi le nom de *Theſpiades* aux enfans qu'eut Hercule des cinquante filles de *Theſpius*.

THESPIE, ville de Béotie, ſituée au pied du mont Hélicon, laquelle avoit pris ſon nom de Theſpius, un des fils d'Érechthée. On voyoit à *Theſpie* une ſtatue de bronze de Jupiter Soter, ou ſauveur. La tradition des habitans portoit que, leur ville étant déſolée par un horrible dragon, Jupiter leur ordonna de faire tirer au ſort chaque année tous les jeunes gens de la ville, & d'expoſer au monſtre celui ſur qui le ſort tomberoit. Il en périt ainſi un grand nombre. Enfin, le ſort étant tombé ſur Cléoſtrate, celui-ci imagina un moyen de faire ceſſer ce fléau par ſa mort. Il ſe fit fabriquer une cuiraſſe d'airain, garnie de crocs en dehors; & ayant endoſſé cette cuiraſſe, il ſe livra de bonne grâce au danger. Véritablement il y périt comme les autres; mais il fit auſſi périr le monſtre, & délivra ſes concitoyens de la crainte d'une pareille mort. C'eſt ce jeune homme qui fut honoré à *Theſpie* ſous le nom de Jupiter ſauveur. Les Theſpiens honoroient encore ſinguliérement Hercule, l'Amour dans les fêter appelées *érotidies*, & les muſes dans les muſées. *Voyez* THESPIUS.

L'amour de Praxitele rendoit *Theſpie* fameuſe.

THESPIE, en Béotie. ΘΕΣ & ΘΕΣΠΙΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont:

Une Lyre.

Un bouclier béotien.

Un Trépied.

Deux croiſſans.

Cette ville a fait fraper quelques médailles impériales greques en l'honeur de Trajan.

THESPIUS ou THESTIUS, fils d'Agénor, fut pere de cinquante filles. Déſirant que ſes filles lui donnaſſent une poſtérité, dont le pere fût Hercule ſon ami, il le pria à un grand feſtin, le régala magnifiquement, enſuite, au raport de Diodore, il lui envoya, l'une après l'autre, ſes cinquante filles, que ce héros rendit meres toutes d'un garçon, hors l'aînée & la plus jeune, qui lui donnerent deux fils chacune. Pauſanias dit que la plus jeune ne voulut jamais conſentir à perdre ſa virginité, & qu'Hercule, pour ſe conformer à ſon déſir, l'obligea de demeurer vierge. Voilà pourquoi le temple d'Hercule à Theſpie fut toujours deſſervi par une prêtreſſe, qui devoit demeurer fille juſqu'à ſa mort.

THESPROTIE,

THESPROTIE, petite entrée de l'Épire, où étoit l'oracle de Dodone, & ces fameux chênes conſacrés à Jupiter. On y voyoit auſſi le marais Achéruſien, le fleuve Achéron & le Cocyte dont l'eau étoit d'un goût fort déſagréable. Il y a bien de l'apparence qu'Homere avoit viſité tous ces lieux, dit Pauſanias, & que c'eſt ce qui lui a donné l'idée d'en faire uſage dans ſa deſcription des enfers, où il a conſervé les noms de ces fleuves. Plutarque dans la vie de Théſée, dit que le roi des *Theſprotiens* étoit Pluton; qu'il avoit une femme appelée Proſerpine, une fille nommée Coré, & un chien qui s'appeloit Cerbere. *Voyez* DODONE, PLUTON.

THESSALICUS pileus. *Voyez* BONET & CAUSIA.

THESSALIENS (Les) avoient la coutume barbare de traîner, liés à leur char, ceux qu'ils avoient tués dans les combats. (*Potteri comment. in Lycophr. vers*. 267.) C'eſt pourquoi Homere fait agir de la ſorte Achille, qui étoit de Theſſalie.

L'âpreté du climat de la Theſſalie obligeoit les habitans de porter des vêtemens plus longs & plus amples que ceux des Grecs. De là vient que Strabon (*Lib.* 9, *p.* 432.) les appele Βαθυζωνους.

On donnoit communément le nom de *cavalerie* aux troupes des *Theſſaliens*, à cauſe qu'ils avoient d'excellens cavaliers. La Theſſalie étoit ſi abondante en bons chevaux, qu'elle mérita les épithetes d'Ἱπποβοτος & d'Ἱππιος; on prétend même qu'on lui doit l'invention de les dompter. C'eſt pourquoi les anciennes médailles de la Theſſalie, & particuliérement de Larriſſe, ſa capitale, ont pour ſymbole un cheval qui court ou qui paît. Le fameux Bucéphale étoit *theſſalien*. L'on conſerve encore en Theſſalie les bonnes races de chevaux avec un ſoin qui répond preſque à leur ancienne réputation.

Mais ſi leurs chevaux étoient excellens, le caractere des peuples ne l'étoit pas; les *Theſſaliens* étoient regardés dans toute la Grece comme une race perfide. Une trahiſon s'appeloit une piece des *theſſaliens*, Θεσσαλὸν νόμισμα; Euripide dit que Étéocle, dans ſon commerce avec les *Theſſaliens*, avoit appris la ruſe & la mauvaiſe foi.

Les Grecs, & particuliérement Athènes, éprouverent ſouvent leur perfidie, & dans de grandes occaſions, non contens d'avoir appelé Xerxès dans la Grece, les *Theſſaliens* ſe joignirent à Mardonius après la bataille de Salamine, & lui ſervirent de guides pour envahir l'Attique. Une autre fois, au fort du combat qui ſe donnoit entre les Athéniens & les Lacédémoniens, ils abandonerent les Athéniens leurs alliés & ſe rangerent du côté des ennemis.

Si les *Theſſaliens* ſavoient ſi bien trahir, les *Theſſaliennes* paſſoient pour être les plus habiles en magie. Que n'ai-je à mes gages une ſorciere de Theſſalie, dit Strepſiade dans Ariſtophane, & que ne puis-je, par ſon moyen, faire deſcendre la lune en terre? Les *Theſſaliens*, ſur-tout ceux de Pharſale & de Lariſſa, étoient les hommes les mieux faits de toute la Grece; les femmes y étoient ſi belles, qu'on a dit d'elles qu'elles charmoient par des ſortiléges: elles excelloient ſi bien dans la coquéterie, que pour les cajoler, on diſoit que les charmes étoient leur ſeul partage.

Pline remarque (*L. VII. c.* 57.) que les *Theſſaliens*, auxquels on avoit donné le nom de *centaures*, habitoient au pied du mont Pélion, & qu'ils avoient inventé la maniere de combatre à cheval. Je ne crois pas, dit Hardouin, qu'il faille entendre ce mot de *combattre*, des batailles que les hommes ſe livrent les uns aux autres; car l'uſage de ſe batre à cheval eſt plus ancien ſans doute que l'invention dont Pline attribue la gloire aux *Theſſaliens*. Je croirois plus volontiers, continue ce ſavant jéſuite, qu'il ſeroit queſtion des combats contre les taureaux, à la chaſſe, ſur le mont Pélion; ce qui, ſelon Palœphatus, leur fit donner le nom de *Centaures*. Cette conjecture eſt vrai-ſemblable. (*D. J.*)

THESSALIENS. ΘΕΣΣΑΛΩΝ & ΘΕCCΑΛΟ.

Les médailles autonomes de ce peuple ſont:

C. en argent.
O. en or.
C. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont:

Pallas marchant.
Un Cheval courant.

Ce peuple, réduit en province romaine, a fait fraper des médailles impériales greques en l'honneur d'Hadrien, de Marc-Aurele, de Fauſtine jeune, de Commode, de Sévere, de Caracalla, d'Alexandre-Sévere, de Balbin, de Saloninе, de Maximin, de Domitia, de Domna, de Dioclétien, de Livie, d'Auguſte..... ſous l'autorité de ſes préteurs.

THESSALONIQUE, en Macédoine, ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗΣ & ΘΕΣΣΑΛΟΝΕΙΚΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

O. en or.
O. en argent.
C. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont:

Un cheval courant.... Pégaſe.
Deux boucs qui ſe batent.. Un bouc.
Un ou deux centaures. { ...Un carquois. ...Une maſſue.
Aigle éployé, poſé ſur un foudre..... { Un vaſe avec une palme:
Un taureau paiſſant.... Un taureau courant.

ΘΕCCΑΛΟΝΙΚΗ: ΜΗΤΡ: ΚΟ. *Theſſalonica metropolis colonia*.

Devenue colonie romaine, elle a fait fraper des médailles greques impériales en l'honneur de la plupart des Auguſtes depuis Céſar, juſqu'à Gallien, entr'autres d'Octavie ſœur d'Auguſte, de Saloninе, d'Antonia, de Britannicus, d'Herennius.

THESSALUS, fils d'Hercule & de Galciopé. *Voyez* HERCULE.

THESSELARIÆ luſoria (*Artifex artis.*) On lit dans une inſcription recueillie par Muratori (958. 4.), ces mots qoi déſignent l'ouvrier qui fabriquoit des échiquiers & des *teſſeræ luſoriæ*. *Voyez* ces mots.

THESTIDEUM, dans la Theſſalie.

Golzius ſeul attribue des médailles impériales greques à cette ville.

THESTOR, un des argonautes, fut pere de Calchas & de deux filles, Théoné, & Leucippe. Théoné ſe promenant un jour ſur le bord de la mer, rencontra des pirates qui l'enleverent & la vendirent à Icarus roi de Carie. Son pere, qui l'aimoit paſſionément, monta promptement ſur un vaiſſeau pour pourſuivre les raviſſeurs; mais ayant fait naufrage ſur les côtes de Carie, il fut pris & conduit à la cour du roi, qui le fit mettre en priſon. Leucippe, n'apprenant aucuoe nouvele de ſon pere, alla conſulter l'oracle, pour ſavoir ce qu'elle avoit à faire pour le trouver; & elle eut pour réponſe, qu'il falloit couper ſes cheveux, & aller le chercher ſous l'habit d'un prêtre d'Apollon, juſqo'à ce qu'elle l'eût trouvé. Celle jeune fille partit ſur le champ, & ariva en Carie avec le déguiſement que l'oracle lui avoit ordoné de prendre. Théoné, touchée de la beauté du jeune prêtre, en devint amoureuſe; comme il refuſa de répondre à ſa tendreſſe, elle le fit charger de chaînes & ordona à *Theſtor* de le faire mourir ſecrétement. Celui-ci étant entré dans la priſon avec le glaive que Théoné lui avoit donné, dit au prétendu prêtre, dont apparement le triſte ſort le touchoit, qu'il étoit encore plus malheureux que lui; puiſqu'ayant perdu ſes deux filles, Lecippe & Théoné, on l'obligeoit à commettre une action ſi cruele. Il ajouta qu'il aimoit mieux mourir, & là-deſſus il ſe mit en poſture de ſe percer le ſein. Leucippe reconoiſſant ſon pere, lui arracha le poignard, courut à l'apartement de Théoné pour lui ôter la vie, & appela ſon pere *Theſtor* à ſon ſecours. A ce nom Théoné s'écria qu'elle étoit ſa fille. Icarus, informé d'un évenement ſi extraordinaire, les combla tous trois de préſens & de careſſes, & les renvoya dans leur pays. Cette fâble eſt racontée par le ſeul mythologue Hygin. *Voyez* CALCHAS.

THETA. Cette lettre greque qui eſt la premiere du mot θάνατος, *la mort*, ſervoit chez les Romains à donner ſon ſuffrage pour la condamnation à mort. De là vient que Martial (7. 36. 1.) l'appele *mortiferum theta*, & Perſe (*ſat.* 4. 13.) *Nigrum theta*. Un ancien poëte, cité par le commentateur de Perſe ſur le même endroit, dit de cette lettre:

O multum ante alias infelix littera theta!

Sur les liſtes des ſoldats on marquoit par un Θ, *theta*, ceux qui avoient été tués.

THETES, θῆτες, mercenaires, ou travaillans de leurs mains, citoyens d'Athènes qui n'entroient point dans les trois claſſes de citoyens dans leſquels on choiſiſſoit les magiſtrats & les commandans. Ce fut Solon qui fit ce réglement, & on n'admétoit aux emplois de la république, que ceux qui étoient compris dans l'une des trois claſſes. La premiere étoit compoſée de ceux qui avoient un revenu annuel de cinq cents meſures, ſoit en grains, ſoit en choſes liquides, ce qui les fit appeler les *Pentacoſiomedimnes*. Dans la ſeconde claſſe étoient ceux qui jouiſſoient de trois cents meſures de revenu, & qui pouvoient nourir un cheval de guerre: ceux-là étoient appelés les *chevaliers* (*ou hippades.*) La troiſieme étoit compoſée de ceux qui n'en avoient que deux cents; on les appeloit *zeugites*. Tous les autres citoyens qui avoient moins de revenu, étoient compris ſous le nom de *thetes*.

THÉTIS, femme de l'océan. *Voyez Tethys*.

THÉTIS, fille de Nérée & de Doris, & ſœur de Lycomede, roi de Scyros, étoit la plus belle des Néréides, ſeloo Homere & Euripide, dans l'Iphigénie en Aulide. Épicharmus, dans les noces d'Hébé lui donne pour pere Chiron. Apollodore dit que Jupiter & Neptune diſputoient à qui l'épouſeroit: mais que, par reconoiſſance pour Junon, qui l'avoit nourie, elle ne voulut point de Jupiter, qui, de dépit la donna à un ſimple mortel. La tradition la plus commune eſt que Jupiter, Neptune & Apollon la vouloient avoir en mariage; mais Prométhée ou Thémis les ayant avertis que, ſelon un ancien oracle de Thémis, il naîtroit de *Thétis* un fils qui ſeroit plus grand que ſon pere, les Dieux ſe déſiſterent de leurs pourſuites, & cédcrent la Nymphe à Pélée. *Thétis* peu conteote d'un mortel pour époux, après avoir eu les plus grands dieux pour amans, prit, comme un autre Protée, différentes formes pour éviter les recherches de Pélée, entre autres, celles de tigre, du ver-moluſque appelé *ſeiche*. Mais ce prince, par le conſeil de Chiron, l'atacha avec des chaînes, & la fit enfin céder. Les noces ſe firent ſur le mont Pélion avec beaucoup de magnificence, & tous les Dieux y furent invités, excepté la déeſſe Diſcorde, qui, pour s'en venger, jeta au milieu du feſtin cette fameuſe pomme qui a tant occaſioné de maux. *Voyez* DISCORDE, PÂRIS.

Thétis eut pluſieurs enfaos, qui mouriurent en bas âge, excepté Achille. *Voyez* ACHILLE, TRÉPIED *de Vulcain*.

Elle les mettoit ſous le feu pendant la nuit, pour conſumer tout ce qu'ils avoient de mortel; mais ils en mouroient tous. Achille ſeul y réſiſta; parce que le jour précédent il avoit été froté d'ambroiſie, & qu'il n'y fut pas long-temps; car Pélée l'ayant découvert, ſauva ſon fils; mais

Digitized by Google

il perdit ſa femme. *Thétis*, indignée d'être découverte, s'en retourna avec les Néréides. D'autres diſent qu'elle jetoit ſes enfans dans une cuvete d'eau chaude, pour éprouver s'ils étoient mortels. Les poëtes diſent auſſi qu'elle avoit plongé Achille dans le ſtyx, ce qui le rendit invulnérable, excepté au talon qu'elle tenoit pour le plonger, & qui ne fut point trempé des eaux du fleuve.

Après la mort de Patrocle, *Thétis* ſortit du ſein des ondes pour venir conſoler Achille; & voyant qu'il avoit perdu ſes armes avec ſon ami, elle alla au ciel prier Vulcain de lui donner pour ſon fils des armes divines travaillées de ſes propres mains. Elle les lui apporta dans le moment, l'exhorta à renoncer à ſon reſſentiment contre Agamemnon, & lui inſpira une audace qu'aucun péril ne pouvoit étoner.

Homere dit que *Thétis* avoit ſeule ſauvé Jupiter du plus grand danger qu'il eût jamais couru, lorſque les autres dieux, Junon, Neptune & Minerve, avoient réſolu de le lier: elle prévint l'effet de la conſpiration en appelant dans le ciel Briarée au ſecours du ſouverain des dieux. *Voyez* JUPITER.

Thetis avoit pluſieors temples dans la Grece, un principalement à Sparte; & voici à quelle occaſion il fut bâti, au raport de Pauſanias: lorſque les Lacédémoniens firent la guerre aux Meſſéniens, pour les punir de leur défection, le roi de Sparte fit one courſe dans le pays ennemi, & prit on grand nombre de captives, qu'il emmena avec lui: Cléo, prêtreſſe de *Thétis*, fut de ce nombre. La reine demanda cette captive; & l'ayant obtenue, elle remarqua que Cléo avoit une ſtatue de la déeſſe. Cette découverte, jointe à une ioſpiration qu'elle erut avoir en ſonge, la porta à bâtir à *Thétis* un temple, qui fut conſacré par ſa prêtreſſe même. Depuis, les Lacédémoniens garderent ſi précieuſement cette ancienne ſtatue, que qui que ce fût n'eût la permiſſion de la voir.

„ Le cardinal Alexandre Albani, faiſant fouiller, en 1744, les ruines de la maiſon de campagne d'Antonin le pieux, à Lanuvium, trouva, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art*, 6. 7.), dans les débris une belle ſtatue de femme ſans tête, nue juſqu'aux cuiſſes & tenant dans ſa main gauche une rame apuiée ſur un triton. Il s'eſt conſervé une portion de la baſe de cette ſtatue, & on y a trouvé travaillés de relief trois couteaux ou trois poignards, qu'on a pris juſqu'ici pour les trois bees, placés à la proue des vaiſſeaux anciens, & nommés ΕΜΒΟΛΟΙ, *Roſtra*, de l'action de choquer. Le beau fragment d'un bas-relief qui ſe voit à la villa Barberini de Paleſtrine, & que j'ai publié dans mes monumens de l'antiquité (*monum. ant. ined. n°.* 207.), nous offre un vaiſſeau à deux rangs de rames, ayant des poignards tout ſemblables à ceux de notre baſe, avec cette différence qu'ils ſont pratiqués à la pouppe du navire, à l'endroit où elle ſe recourbe en montant „.

„ Cette ſtatue pouroit repréſenter une Vénus ſurnomée *Euplœene*, ou Vénus *d'heureuſe navigation*, telle qu'elle étoit révérée à Gnide (*Pauſan. L.* 1. *P.* 4. *L.* 17.): mais il eſt plus croyable que c'eſt une *Thétis*. Comme elle leve une de ſes jambes, & qu'Iſis eſt auſſi repréſentée ſur la pouppe d'un vaiſſeau une jambe levée dans une petite figure de la villa Ludoviſi, j'ai tiré la conjecture que *Thétis* étoit figurée de la même façon, & cette conjecture a fourni l'idée de faire reſtaurer la baſe de cette ſtatue ſur le modele du vaiſſeau de Paleſtrine. La baſe des ſtatues étoit allégorique, comme elle eſt encore aujourd'hui, ce qui ſe trouve confirmé par la baſe d'une ſtatue de Protéſilas, qui avoit la forme de la proue d'un navire (*Philoſt. Héroic. p.* 673. L. 4.) parce que ce roi de Phthia en Theſſalie fut le premier des capitaines grecs qui s'élança de ſon vaiſſeau ſur le rivage & qui fut tué par Hector „.

„ La ſtatue de *Thétis* date aſſurément d'un temps antérieur à celui des Antonins, étant ſans contre-dit une des belles figures de l'antiquité. Dans aucune ſtatue de femme, en exceptant à peine la Vénus de Médicis, vous ne verrez briller cette fraîcheur de la jeuneſſe, cette candeur de l'innocence qui caractériſe la premiere maturité de l'âge; qualité qui ſe manifeſta par le contour doucement arondi de ſon ſein virginal. Elle a un maintien gracieux, une taille ſvelte & noble qui ſurpaſſe en grandeur les tailles ordinaires de cet âge „.

„ Sur les ſarcophages, on remarque des danſes de Bacchantes & des fêtes de mariages. Telle eſt la belle noce de *Thétis* & de Pélée ſur un ſarcophage de la villa Albani. Montfaucon, qui a publié ce morceau, n'a pas ſu ce qu'il repréſentoit. Il paroît en général que les anciens cherchoient à diminuer l'horreur de la deſtruction de leur corps, par des idées gaies priſes de la vie humaine. (*Winckelmann, hiſt. de l'art. liv. III. ch.* 1.) „

Cette noce fait encore le ſujet de deux bas-reliefs de la villa Mattei (*Monum. ant. n°.* 110 *&* 111.) & de la peinture antique appelée *noce aldobrandine*.

Sur un vaſe peint du Vatican (*Ibid. n°.* 131.) *Thétis*, acompagnée de deux nymphes, apporte à Achille les armes fabriquées par Vulcain.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une émaraude, Vulcain forgeant le bouclier d'Achille en préſence de *Thétis*, après avoir fini le caſque, qui eſt placé derriere lui ſur une colonne. Sur la table iliaque ce ſont les cyclopes qui forgent le bouclier tenu par Vulcain.

Sur un fragment de cornaline, *Thétis* portant à Achille les armes forgées par Vulcain, & au-

près d'elle eſt une colonne avec les armes qui y ſont atachées. *Thétis* paroît ici porter l'épée dont on ne voit que le bout rond du fourreau, & à ſes pieds eſt le bouclier, où au milieu il y a une tête de Méduſe, & ſur les bords, un triton & une néréide montée ſur un cheval marin. Dans le bouclier d'Homere il n'y a aucun de ces ornemens. Mais le graveur ſemble avoir voulu par-là caractériſer *Thetis*.

Sur une pâte antique, *Thétis* tenant une épée à la main & préſentant les armes à Achille, qui a déja pris le bouclier apuié à terre.

Sur une pâte antique, *Thétis* qui, après avoir entendu les plaintes de ſon fils, eſt ſortie de la mer pour le conſoler; elle eſt aſſiſe devant lui. (*Il. a. v.* 360, 362.)

Achille lui expoſe le ſujet de ſa douleur avec vivacité; ce que marque fort bien dans notre pâte ſon atitude avec un bras élevé & l'autre apuié ſur la hanche.

En confrontant Homere avec ces deux pieces, on croit devenir ſpectateur de la ſcêne.

THÉTYS. *Voyez* TÉTHYS.

THÉURGIE, eſpece de magie qui avoit recours aux dieux bienfaiſans pour produire dans la nature des choſes au deſſus de l'homme. C'étoit la ſeule magie dont fiſſent cas les ſages du paganiſme; ils la regardoient comme un art divin, qui ne ſervoit qu'à perfectioner l'eſprit, & à rendre l'âme plus pure. Ceux qui arivoient à la perfection de la *théurgie*, avoient un commerce intime avec les dieux, ſe croyoient revêtus de toute leur puiſſance, & ſe perſuadoient que rien ne leur étoit impoſſible. Mais pour arriver à cet état de perfection, il falloit ſe ſoumettre à pluſieurs pratiques difficiles; paſſer d'abord par les expiations, ſe faire enſuite initier aux petits myſteres, jeûner, prier, vivre dans une exacte continence, ſe purifier: alors venoient les grands myſteres, où il n'étoit plus queſtion que de méditer & de contempler toute la nature; car elle n'avoit plus rien de caché, diſoit-on, pour ceux qui avoient paſſé par ces épreuves. On croyoit que c'étoit pour le pouvoir de la *théurgie* qu'Hercule, Jaſon, Théſée, Caſtor & Pollux, & tous les autres héros, opéroient ces prodiges de valeur qu'on admiroit en eux. Le mot de *théurgie* (formé de *dieu*, Θεὸς, & de ἔργον, *ouvrage*) ſignifie l'art de faire des choſes divines que dieu ſeul peut faire, la puiſſance de faire des choſes merveilleuſes & ſurnaturelles par des moyens auſſi ſurnaturels.

Ariſtophane & Pauſanias attribuent l'invention de cet art à Orphée qu'on met au nombre des magiciens *théurgiques*; il enſeigna comment il falloit ſervir les dieux, apaiſer leur colere, expier les crimes, & guérir les maladies. Nous avons encore les hymnes compoſés ſous ſon nom vers le temps de Piſiſtrate; ce ſont de véritables conjurations *théurgiques*.

Il y avoit une grande conformité entre la magie *théurgique* & la religion myſtérieuſe du paganiſme, c'eſt-à-dire, celle qui concernoit les myſteres ſecrets de Cérès, de Samothrace, &c. Il n'eſt donc pas étonant, dit M. Bonami, de qui nous empruntons cet article, qu'Apollonius de Thyane, Apulée, Porphyre, Jamblique, l'empereur Julien, & d'autres philoſophes platoniciens & pythagoriciens, accuſés de magie, ſe ſoient fait initier dans ces myſteres; ils reconoiſſoient à Éleuſis les ſentimens dont ils faiſoient profeſſion. La *théurgie* étoit donc fort différente de la magie goétique ou de la goétie, où l'on iovoquoit les dieux infernaux & les génies mal-faiſans; mais il n'étoit que trop ordinaire de s'adonner en même temps à ces deux ſuperſtitions, comme faiſoit Julien.

Les formules *théurgiques*, au raport de Jamblique, avoient d'abord été compoſées en langue égyptiene ou en langue chaldéene. Les Grecs & les Romains qui s'en ſervirent, conſerverent beaucoup de mots des langues originales qui, mêlés avec des mots grecs & latins, formoient une langue barbare & inintelligible aux hommes; mais qui, ſelon le même philoſophe, étoit claire pour les dieux. Au reſte il falloit prononcer tous ces termes ſans en omettre, ſans héſiter, ou bégayer; le plus léger défaut d'artieulation étant capable de faire manquer toute l'opération *théurgique*. (*Mém. de l'acad. tom. VI.*)

THÉUT, ſurnom qu'on donnoit en Égypte à Mercure; &, ſelon quelques-uns, à toutes les perſones recomandables par leur ſageſſe & par leurs talens. *Voyez* TAUT.

THÉUTATÈS, divinité gauloiſe, dont Lucain fait mention (au liv. I de ſa Pharſale). „C'eſt par l'effuſion du ſang, dit-il, que ces peuples ſe rendeot propice le cruel *Théutatès*„. Lactance & Minutius Félix l'expliquent du ſang humain, & diſent qu'on immoloit à *Théutatès* des victimes humaines.

Le mot *thrutat* dans la langue des Celtes ſignifioit *pere du peuple*; ils le regardoient comme le fondateur de leur nation, & prétendoient en être deſcendus. Il étoit le dieu des arts & des ſciences, des voyageurs & des grands chemins, des femmes enceintes, des voleurs, & il avoit des temples dans toutes les Gaules. C'eſt ce même dieu qoi étoit connu des Gaulois ſous le nom d'*Ogmius*, ou du dieu de l'*éloquence*, & que Lucain a confondu avec Hercule. *Voyez* OGMIUS & MERCURE.

THEUTH ou THOT. C'étoit, ſelon Cicéron (*De Nat. Deor. lib. III. n°.* 36.), chez les Égyptiens le nom du premier mois de l'anoée, c'eſt-à-dire, le mois de ſeptembre, ſelon Lactance. Ce mois qui commençoit le 29 août du calendrier Julien, répondoit au mois *Élul* des Juifs, & au mois *ſarpieus* des Macédoniens. (*D. J.*)

THEUTRAS étoit fils de Pandion, roi de Myſie. On dit qu'il avoit cinquaote filles, qui

toutes acorderent leurs faveurs à Hercule. *Voyez* Auge.

THIA, femme d'Hypérion, étoit, ſelon Héſiode (*Theog.* 371.), mere du Soleil, de la Lune & de l'Aurore. *Thia* ſignifie *divine* (de Θεία); ainſi, en diſant qu'elle étoit mere du Soleil, de la Lune & de l'Aurore, le poëte a voulu marquer que tous les biens nous venoient de Dieu.

THIASSE, géant, pere de Skada. *Voyez* Skada.

THIBRUS, en Theſſalie. ΘΙΒΡΩ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze. . . . . *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

THIMÆTOS. *Voyez* Ésaque.

THINIS, dans l'Égypte. ΘΙΝΙΤΩΝ.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur d'Hadrien.

THIODAMANTE, pere d'Hylas. *Voyez* Thiodamas.

THIONÉ eſt le nom qu'eut Sémélé, quand elle fut miſe au rang des immortels; d'où vient que Bacchus eſt auſſi appelé *Thioneus*. *Voyez* Sémélé.

Thioné eſt auſſi le nom d'une des Hyades.

THIRCÉ, fils d'Oenée, roi de Calydon. *Voyez* Oenée.

THISBÉ étoit la plus aimable fille de tout l'Orient, dit Ovide, & Pyrame, ſon amant, étoit le jeune homme le plus acompli. Leurs maiſons étoient contiguës à Babylone; le voiſinage leur donna bientôt lieu de ſe connoître & de s'aimer; & leur amour s'accrut avec le temps. Mais leurs parens, que des intérêts particuliers diviſoient, s'oppoſerent à leur bonheur, & leur défendirent même de ſe voir. Dans le mur qui ſéparoit leurs maiſons, étoit une fente auſſi ancienne que le mur. Les deux amans furent les premiers qui s'en aperçurent, & qui la firent ſervir à leurs entretiens. Quelque temps après, peu contens de cette reſſource, & laſſés de la dure contrainte où ils étoient réduits, ils ſe donnerent un rendez-vous hors de la ville, près du tombeau de Ninus, ſous un mûrier blanc. *Thisbé*, couverte d'un voile, s'échapa la premiere, & ſe rendit au lieu convenu; mais ayant aperçu, au clair de la lune, une lionne qui avoit la gueule enſanglantée, elle s'enfuit avec tant de précipitation, qu'elle laiſſa tomber ſon voile. La lione le trouva ſur ſon paſſage, le déchira, & y laiſſa des traces du ſang dont elle avoit la gueule teinte. Pyrame ariva au rendez-vous un peu après; & ayant trouvé le voile de *Thisbé* enſanglanté, il ne douta point qu'elle n'eût été dévorée par quelque bête. Sans autre examen, il ſe perça de ſon épée. Il reſpiroit encore lorſque *Thisbé* ſortit du lieu où elle s'étoit cachée, cherchant des ieux ſon amant; & brûlant d'envie de lui raconter le péril dont elle s'étoit garantie, elle s'avança ſous le mûrier, & y trouva un corps tout palpitant & baigné dans ſon ſang. Elle reconut auſſi-tôt Pyrame; & ne doutant point qu'il ne ſe fût tué lui-même, & que la voile déchiré n'eût cauſé quelqu'erreur, dont il étoit la victime, elle ſe perça de la même épée, & tomba ſur le corps de ſon amant.

Le mûrier fut teint de leur ſang; le fruit dont il étoit chargé changea de couleur, & de blanc qu'il étoit, devint d'un noir pourpré. Ovide & Hygin ſont les ſeuls qui raconient cette aventure, dans laquelle il n'y a rien que de vrai-ſemblable, hors le mûrier, qui eſt un ornement de l'invantion du poëte.

THISOA, une des trois nymphes qui éleverent Jupiter ſur le mont Lycée, en Arcadie. *Voyez* Lycéus.

THO, l'une des quatre ſyllabes dont les Grecs ſe ſervoient pour ſoflier.

THOAS, fils d'Andrémon, roi de Calydon, conduiſit les Étoliens au ſiège de Troye ſur quarante vaiſſeanx.

Thoas, roi de Lemnos, épouſa Colieopis, fille d'Oihreus, roi de Phrygie. Il étoit fils de Bacchus & d'Ariadne; ce qui n'empêcha pas ce dieu de devenir amoureux de Colieopis ſa bru. Ayant été ſurpris dans un commerce de galanterie avec elle, dit Hygin, il ſut apaiſer le mari, en lui faiſant goûter du fruit de la vigne, & lui apreuant à la cultiver dans ſon île. Le mythologue ajoute qu'il lui fit auſſi préſent des royaumes de Byblos & de Cypre. *Thoas* fut pere d'Hypſiphile. Dans la conſpiration généràle que formerent les femmes de Lemnos contre tous les hommes de l'île, *Thoas* fut ſauvé par ſa fille. Obligé de renoncer à ſon royaume de Lemnos, il en trouva un autre dans l'île de Chio. *Voyez* Hypsiphile.

Thoas, roi de la Cherſoneſe taurique. C'eſt lui qui avoit porté cette loi barbare, que tous les étrangers qui aborderoient ſur ſes côtes, ſeroient immolés à Diane. Dans l'Iphigénie en Tauride d'Euripide, *Thoas* condamne à la mort Oreſte & Pylade; mais il ſe laiſſe abuſer par les diſcours de la prêtreſſe, qui enleve du temple, à ſes ieux, la ſtatue de la déeſſe, ſous le prétexte de la purifier dans l'eau de la mer avec les deux victimes. Enſuite averti de la fuite d'Iphigénie avec les deux Grecs, il veut les pourſuivre; mais Minerve le retient, en l'avertiſſant que c'étoit par l'ordre des dieux qu'Iphigénie retournoit dans la Grece avec la ſtatue de Diane. *Thoas* s'y ſoumet; car, dit-il, les volontés des dieux ne trouvent point de rebelles. (*Iphigénie en Tauride*, act. 5, *ſcène derniere.*) *Voyez* Chrysès.

Thoas eſt repréſenté ſur un bas-relief antique, conduiſant Oreſte & Pylade enchaînés. *Voyez* Oreste.

THOÉ, une des nymphes néréides. Son nom (Θοὼ, *prompte*, *agile*) répond à ſon agilité, com-

parable à celle des oiſeaux, dit Héſiode (*Theogon.* 354.)

ΘΟΛΙΑ, bonet ainſi appelé à cauſe de ſa forme ſemblable à un dôme, Θόλος. (*Pollu. Onom. l. VII. ſegm.* 174. *Euſtath. in Odyſſ. X. p.* 1934. *l. IX.*)

THOLUS. Vitruve nomme *tholus* une coupe ou un dôme en général. C'eſt la clef du milieu où s'aſſembleoit toutes les courbes d'une voûte, quand elle eſt de charpente. On y ſuſpendoit anciénement dans les temples les préſens faits aux dieux.

On entend auſſi par *tholus* la coupole d'un temple. Philander & Barbaro appeloient auſſi *tholus* la laoterne que l'on met au deſſus du temple. (*D. J.*)

THON. Les Sinopiens tiroient autrefois un grand profit de la pêche do *thon*, qui ſe faiſnit ſur leur rivage, où eo certain temps, ſelon Strabon, ce poiſſon ſe vendoit en quantité. C'eſt la raiſon pour laquelle ils le repréſentoient ſur leurs monoies, comme il paroît par les médailles de Géta. Ce poiſſon venoit des *Palus*-Méotides, paſſoit à Trébiſonde & à Pharnacie, où l'on en faiſoit la premiere pêche. Il alloit de là le long de la côte de Sinope, où s'en faiſoit la ſeconde pêche. Il traverſoit enſuite juſqu'à Byzance, où s'en faiſoit une troiſieme pêche.

Les Rnmains qui alloient à la pêche des *thons*, faiſoient des ſacrifices de *thon* à Neptune, nommé προτραῖος & ἀλιεύτικος, pour le prier de détourner de leurs filets le poiſſon ἔφυσα, qui les déchiroit, & de prévenir les ſecours que les dauphins rendoient aux *thons*. Auſſi ſacrifioient-ils à Neptune le premier *thon* qu'ils prenoient.

Les Grecs en particulier faiſoient grand cas des eotrailles de *thon*; ſur quni Athénée raporte un bon mot du poête Dorion, qui n'étoit pas de ce goût. Un convive louoit extrêmement un plat d'entrailles de *thon*, qu'on ſervit à la table de Philippe de Macédoine. Elles ſont excellentes, dit Dorion; mais il faut les manger comme je les mange. Eh! comment les mangez-vous donc, reprit le convive? Comment, répondit Dorioo? Je les mange avec une ferme réſolution de les trouver bonnes.

THON, ville de l'Afrique propre: ce fut dans cette ville qu'Annibal ſe retira quand ſon armée eut été défsite par Scipion; mais la crainte qoe les Brutiens, qui l'avoient ſuivi, ne le livraſſeot aux Romains, l'engagea d'en ſortir bientôt après ſecrétement. (*D. J.*)

THONIUS, centaure, fils d'Ixion & de la Nue. *Voyez* IXION.

THOON, Troyen tué par Ulyſſe.

THOOSA, nymphe marine, fille de Phorcys, que Neptune rendit mere de Polyphême. (*Odyſſ. lib. I. v.* 71.)

THOR étoit la troiſieme des principales diviоités des anciens Scandinaves, après Odin & Fréa. (*Voyez* ODIN.) *Thor* étoit leur fils, & préſidoit aux veots, aux ſaiſons & à la foudre. On lui avoit conſacré un jour de la ſemaine, qui ſe nomme encore de ſoo oom en danois, en ſuédois, en anglois, & dans la langne de la Baſſe-Allemagne; il répond au jeûdi, *Jovis Dies*, jour du dieu du tonerre.

Thor étoit le défenſeur & le vengeur des dieux, il étoit toujours armé d'une maſſue qui revenoit d'elle-même daos ſa main quand il l'avoit lancée. Il la tennit avec des gantelets de fer, & avoit en outre une ceinture dont la vertu étoit de renouveler les forces à meſure qu'on en avoit beſoin. C'étoit avec ces armes redoutables qu'il terraſſoit les monſtres & les géans, quand les dieux l'envoyoient combatre contre leurs ennemis. Ses combats les plus fréquens étoient contre Loke, qui étnit regardé comme le prineipe du mal. Il étnit repréſenté, dans le grand temple d'Upſal, à la gauche d'Odin, ayant une eourone ſur la tête, un sceptre dans une main, & une maſſue de l'autre. On le peignoit quelquefois ſur uo chariot traîné par deux boucs de bois, avec un frein d'argent, & la tête environée d'étoiles.

On avoit inſtitué, en ſon honeur, une fête qui ſe nommoit *Juul*. C'étoit la plus ſolemnele du Nnrd. Elle ſe célébroit au ſolſtice d'hiver. On appeloit cette nuit, la *nuit mere*, comme étaot celle qui produit toutes les autres; & c'étoit de là que l'on datoit le commencement de l'anoée, qui, chez ces peuples, ſe cnmptoit d'un ſolſtice d'hiver à l'autre. Les ſacrifices, les feſtins, les danſes, les aſſemblées noćturnes, toutes les marques de la joie la plus diſſolue, étoient alors autoriſées par un uſage général, comme aux ſaturnales chea les Romains.

Les ſacrifices ordinaires pendant les fêtes de Juul, en l'honeur de *Thor*, étoient des bœufs & des chevaux engraiſſés.

Outre cette fête annuele, les Danois ſe rendoient en foule, tous les neufs ans ao mois de Jaovier, dans un lieu nommé *Iederun* en *Sélande*. Là ils immoloient, en l'hooeur de *Thor*, quatre-vingt dix-neuf hnmmes, & autant de chevaux, de chiens & de coqs. Les Normands & les Norvégiens étoient dans le même uſage.

THORATÈS, ſurnom d'Apollon à Lacédémone, ſelon Héſychius.

THORAX. *Voyez* CUIRASSE.

THORIA, famille rnmaine dont on a des médailles:

O. en or.
C. en argent.
RRR. en bronze.

Le ſornom de cette famille eſt BALBUS.

THORNAX, montagne du Péloponeſe, dans la Laconie. Les modernes la oomment *Vouni*: elle eſt au nord de Magula. Meurſius s'eſt trompé évidemmeot, quand il a dit qoe ce fut ſur cette mnntagne que Jupiter prit la figure d'un coocou, pour faire réuſſir quelque amourete & tromper la jalouſie de Junon. Il confond deux

paſſages de Pauſanias; mais cet auteur dit dans ſes corinthiaques que ce déguiſement de Jupiter ſe paſſa ſur une montagne du même nom ſituée après de la ville d'Hermonie, à plus de trente lieues de *Thornax* de Laconie.

THOS, Θώς, nom donné par les Grecs à un animal de la claſſe des renards, mais plus grôs que le renard ordinaire, & qui, diſent-ils, ſe nouriſſoit principalement, & par ruſe, d'oiſeaux aquatiques & de la volaille des baſſes-cours.

THOTH. Ce dieu égyptien fut appelé Ἑρμῆς par les Grecs, & Mercure par les Romains; c'eſt le ſeul point ſur lequel les ancien ſoient d'accord à ſon égard. Encore Platon, le plus ancien écrivain qui en ait parlé, l'appele-t-il *Theuth*. (*Phileb. p.* 156, *edit. grac. Baſil.*) Il doute s'il a été un dieu, ou un homme divin. Le faux Sanchoniaton, dans l'hiſtoire phénicienne que lui attribue Philon de Byblos, l'appele *Taaut*; & il ajoute que les Égyptiens l'appeloient *Thoyth*, les habitans d'Alexandrie *Thoth*, & les Grecs *Hermès*.

Les écrivains anciens ſont auſſi peu d'accord ſur le lieu de la naiſſance de *Thoth*. Le faux Sanchoniaton le fait naître en Phénicie (*Ap. Euſeb. præpar. évang. lib. I. c.* 10.), & dit qu'il vint avec Saturne dans le Midi, c'eſt-à-dire, dans l'Égypte. L'auteur de la Chronique paſchale, ou d'Alexandrie, raporte une tradition, ſelon laquelle *Thoth* auroit régné dans l'antique Italie ſous le nom de Faune, & ſe ſeroit enſuite tranſporté en Égypte, où il auroit auſſi régné. Cicéron (*De natura deor. l. III. c.* 22.) dit qu'il étoit adoré par les Phénéates; qu'il avoit tué Argus, & que ce meurtre l'avoit fait fuir en Égypte où on l'appeloit *Thoth*. Mais le plus grand nombre des écrivains, & ſur-tout les Égyptiens, s'accordent à faire de *Thoth* un roi d'Égypte.

On lui fait en général honneur de l'invention des lettres; témoin le faux Sanchoniaton (*Ibid. l. c.* 9.); témoin Plutarque (*Sympoſiac.* 9. *quæſt.* 3.); de l'invention de l'arithmétique (*Plato. in Phædro,*); de la géométrie, de l'aſtronomie (*Diodor. Sicul.*), &c. en un mot de toutes les ſciences; mais ſur-tout des livres théurgiques, qui porterent ſon nom & furent appelés livres hermétiques (*Clemens Alexand. p.* 633 634.) De là lui vint le ſurnom de Triſmégiſte, ou de trois fois grand.

La réunion de tant de découvertes ſur un ſeul individu a fait penſer à la plupart des ſavans modernes que *Thoth* ou Hermès n'étoit point un nom d'homme, mais une divinité ſymbolique, à laquelle on atribuoit toutes les inventions & toutes les découvertes dont les prêtres & les philoſophes égyptiens étoient les auteurs. Jamblique (*De myſteriis Ægyptiorum initio*) le dit expreſſément. *Thoth* étoit donc la divinité particuliere des prêtres égyptiens, celle qui préſidoit à leurs colléges, qui les inſpiroit, & celle à qui ils raportoient tous leurs travaux.

Ce dieu des prêtres égyptiens, appelé *Thoth* ſous ce raport, étoit dans la réalité *Phthas* ou leur Vulcain fils du Nil; c'étoit lui (*Diog. Laert. in princip. hiſt. philos.*) qui avoit enſeigné les principes de la philoſophie. C'eſt pourquoi nous voyons Vulcain appelé le légiſlateur des Égyptiens. (*Euſeb. in chronic. grac. p.* 7.)

Une tradition très-ancienne portoit que les premiers philoſophes gravoient leurs découvertes ſur des colonnes, *ſtelæ*, ou pierres carrées. De là vinrent les hiéroglyphes qui étoient gravés ſur les murs des ſouterrains habités par les prêtres égyptiens. (*Ammian. Marcellin. lib. XXII.*) Ces prêtres atribuoient à *Thoth* les plus anciennes colonnes gravées, & ils donnoient le nom de colonnes de *Thoth*, ἱερὰ στήλαι, à toutes les inſcriptions qui renfermoient leur doctrine. Jamblique (*De myſt. lib. I. cap.* 2.) dit que les prêtres égyptiens regloient tout d'après les anciennes colonnes d'Hermès qui avoient été lues par Platon & par Pythagore avant lui, & où ils avoient puiſé leur philoſophie.

Après avoir fait les colonnes gravées l'ouvrage de *Thoth*, on les appela elles-mêmes *Thoth*: de ſorte que l'on enſaignoit d'après *Thoth*, c'eſt-à-dire, d'après les inſcriptions qui lui étoient atribuées. Cette locution vient de l'ancienne langue égyptienne, le cophte d'aujourd'hui, où Jablonſki (*Pantheon egypt. lib. V cap.* 5.) trouve que, colonne, στήλη, eſt appelée *thuthi* ou *thyothi*, mots analogues à *Thoth*.

C'eſt ici le lieu de faire obſerver que les auteurs parlent de trois Hermès, ou Mercures, qui rendirent aux lettres & aux ſciences les plus grands ſervices. Platon, qui dans ſon *Philebus* & dans ſon *Phædrus* parle d'un ſeul Theuth, paroît n'en avoir connu qu'un ſeul; ſans cela il eût diſtingué des autres, par des ſurnoms, celui dont il parloit. Manéthon diſtingue le premier Mercure qu'il appele *Thoth* & qu'il dit avoir vécu avant le déluge, du ſecond Mercure qu'il dit fils d'*Agathodæmon*, de même que *Taat* fut le ſien. A ces deux Mercures il faut joindre celui qui eſt appelé *Taat*; car ces différens ſurnoms, *Theuth*, *Thoth*, *Thoyth*, & *Taat* déſignent le même être ſymbolique, le Mercure des Égyptiens. Dans le dialogue d'Aſclepius que l'on imprime avec les œuvres d'Apulée, Hermès Triſmégiſte parle de *Tatius* qu'il appele ſon fils très-cher & très-aimé; & il dit encore dans le même dialogue d'Hermès, que c'eſt le nom de ſes ancêtres. Voilà deux Hermès & un *Taat* bien reconus. Ce ſont les deux Hermès ou Mercures dont on a fait mention le plus ſouvent; de l'un comme de l'inventeur des lettres & des hiéroglyphes, de l'autre qui a été le reſtaurateur des lettres, & qui a traduit les hiéroglyphes en caracteres nouveaux ou ſacerdotaux.

Ce que nous venons de dire s'acorde parfaitement avec les ſteles, ou colonnes gravées: le premier *Thoth* traça les inſcriptions, & le ſecond *Thoth* les traduiſit en langue ſacerdotale. De là

vient que *Thoth*, ou plutôt le ſpectre mythologique égyptien de ce nom, paſſa pour l'inſpirateur des prêtres & le protecteur immédiat de leurs colléges.

THOTHORSES, roi du Boſphore.

Ses médailles ſont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

THOUS, prince de la famille de Priam, qui fut tué au ſiége de Troye.

THRACÉ, nymphe fille de Titan. Saturne la rendit mere de Doloneus, qui donna ſon nom aux Dolones ; & Jupiter, de Bithys qui donna le ſien aux Bithyniens.

THRACE, rois de *Thrace* dont on a des médailles :

Seutès III.

Cotys III.

Rhœmetalces I.

Cotys V & Rheſcyporis.

Devenue province romaine, la *Thrace* a fait fraper des médailles impériales greques en l'honneur de Caracalla, de Géta, avec la légende ΘPAKON.

Orphée étoit *Thrace* ; c'eſt lui qui poliça ſes compatriotes. Les dieux des *Thraces* étoient, Bendis ou Diane qu'ils appeloient encore Orthéſie, Bacchus, Mars, Mercure, Muſée poëte leur compatriote, Odryſus duquel ils croyoient deſcendre, Orphée, Pleſtore & Zamolxis ; mais ils honoroient ſur-tout Mars. Les Macédoniens deſcendoient des *Thraces* naturélement féroces, fourbes, bandits, aſſaſſins, qui avoient toute la baſſeſſe d'âme des eſclaves & tous leurs vices. Auſſi en Grece le nom de *Thrace* paſſoit pour l'injure la plus attroce & pour la ſigne du dernier mépris.

On appeloit autrefois *Thraces* ceux des gladiateurs qui combatoient armés à la thraciene. (*Voyez* Juſte-Lipſe *Saturn. liv. II c.* 10. & Vigenere ſur Tite-Live, *t. I p.* 1428 & *ſuiv.*)

Nous liſons que les *Thraces* (*Plutarque hommes illuſtres tom. III, fol.* 115.) portoient des chlamydes noires & des boucliers blancs.

Euripide (*Alceſt. vers* 498.) appela la *Thrace peltata*, à cauſe que les habitans étoient armés du bouclier appelé *pelta*.

Les *Thraces* portoient une tiara droite, comme Philoſtrate (*Icon.* 6 *p.* 871.) en donne une à Orphée qui étoit de la *Thrace*.

Les *Thraces* avoient la coutume de jeter tous les jours une pierre dans une vaſe (*Pline l. VII cap.* 41.), d'autres diſent dans un (*Zenob. cent.* 6 *adag.* 13.) catquois. La journée avoit-elle été heureuſe ? la pierre étoit blanche, & elle étoit noire, ſi elle avoit été paſſée malheureuſement. Après la mort des perſones on comptoit ces pierres, & alors le défunt, à proportion du nombre des pierres blanches ou noires, étoit réputé avoir été heureux ou malheureux.

Les *Thraces* étoient grands buveurs, & Horace les cite comma faiſant proverbe.

Valere-Maxime (*26. 12.*) raconte d'eux avec beaucoup d'éloges qu'ils pleuroient à la naiſſance des enfans, & qu'ils ſe rejouiſſoient à la mort de leurs amis, tant ils trouvoient la vie malheureuſe. Mela (*2. 2.*) dit qu'aux funérailles on conduiſoit la femme, que le mort avoit chérie le plus tendrement, ſomptueuſement parée. Le plus proche parent l'immoloit ſur la tombe, où l'on renfermoit les deux époux.

THRACE (Pierre) *Thracius lapis*. Les anciens donnoient ce nom à una ſubſtance noire & inflammable, qui avoit, ſelon Dioſcoride, les mêmes propriétés que le jayet ou jais ; on croit que c'eſt la même choſe. Elle s'alumoit en jetant de l'eau deſſus, s'éteignoit en y jetant de l'huile. Il y avoit encore une pierre de *Thrace* dont Pline diſtingue trois eſpeces. La premiere entiérement verte, d'une couleur très-vive. La ſeconde d'un vert plus foible. La troiſieme avec des taches couleur de ſang. Cela paroît convenir au jaſpe.

THRACES (rois). *Voyez* Rois captifs.

THRACIA, fille de Mars donna ſon nom à la Thrace.

THRANITÆ, rameurs placés au rang le plus élevé dans les triremes. *Voyez THALANITI*.

THRASIMOND, roi des Vandales.

Ses médailles ſont :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

THRASIUS, ſurnom d'Hercule. C'eſt auſſi le nom d'un devin. *Voyez* BUSIRIS.

THRASYDILE. *Voyez* HIMERE.

THRÉNÉTIQUE. Pollux parle d'une flûte ſurnomée *thrénetique*, ou lugubre, qui fut, dit-on, inventée par les Phrygiens, deſquels les Cariens en apprirent l'uſage dans la ſuite. Probablement cette flûte acompagnoit les thrénodies. *Voyez* THRÉNODIE. Peut-être la flûte ſurnomée *thrénétique* par Pollux, n'eſt autre que la gingros, appelée *gyngrine* lugubre, dans l'article FLÛTE. (*F. D. C.*)

THRÉNODIE, chanſon triſte & funebre, en uſage dans les funérailles. Ce mot eſt compoſé de θρῆνος, *pleurs, lamentations*, & de ᾠδὴ, *chant*.

THRECES, eſpece de gladiateurs qui portoient un petit bouclier rond, avec un poignard recourbé. Leur nom vient, ſelon Feſtus, de la reſſemblance de leurs armes avec celles des Thraces. *Threces, gladiatores, a ſimilitudine parmularum thracearum* : peut-être auſſi parce que ce pays, habité par des gens cruels & féroces, fourniſſoit nombre de gladiateurs. Ceux qui combatoient contr'eux, étoient ordinairement les gladiateurs appelés *mirmillones*, qui portoient ſur leur caſque la figure d'un poiſſon.

THRIA, bourg de l'Attique, dans la tribu Œnéide. Les champs des environs s'appeloient *champs*

champs thriani. Ce bourg étoit entre Athênes & Éleuſis; il en eſt ſouvent parlé dans Thucydide, & dans les autres hiſtoriens des guerres d'Athênes. C'étoit la patrie du poëte Cratès, dont Suidas cite quelques ouvrages comiques. La porte d'Athênes par laquelle on ſortoit pour y aller, s'appeloit *porta Thriaſia*, & fut enſuite nommée *Ceramica* & *Dipylon*. Ce bourg donnoit encore ſon nom au rivage près duquel il étoit ſitué, & à une riviere voiſine.

THRIES. Les ſorts que l'on jetoit dans une urne ſe nommoient *thries*, du nom des trois nymphes de l'antiquité qui demeuroient ſur le Parnaſſe, & qui avoient été ouvrieres d'Apollon, dieu de la divination.

THRIO, Θριὼ, fête particuliere des Grecs en l'honneur d'Apollon. *Voyez* ſur cette fête Potter, *Archæol. græc. t. I. p.* 405.

THRIPS, Θρὶψ, nom donné par les Grecs & les Romains, à une eſpece de ver né de l'œuf d'un ſcarabée, lequel, tandis qu'il eſt dans cette forme de ver, perce le bois & y fait des cavités de différentes formes, & dans des directions différentes qui reſſemblent ſouvent à des caracteres d'écriture.

Les anciens Grecs ſe ſervoient de petits morceaux de bois ainſi rongés, au lieu de ſceau & de cachet, avant l'invention de la gravure: & en effet, ils répondoient très-bien à cet uſage, car il n'étoit guere poſſible d'imiter l'impreſſion, ni de contre-faire les empreintes que formoient ſur la cire, des morceaux de bois ainſi rongés.

Lucien, parlant de la maniere qu'il avoit de marquer ſes oliviers, emploie le mot *thrips*, non comme étant le nom d'un ver, mais comme étant celui du morceau de bois percé par l'inſecte. Théophraſte, Ariſtote & Pline, ſe ſervent du même mot *thrips*. Enfin nous trouvons qu'il déſigne auſſi ſouvent un morceau de bois percé de divers trous, que l'animal qui les a formés.

THRÔNE, mot formé du grec Θρόνος, chaiſe ou ſiége magnifique. On voit deux *thrônes* gravés dans les peintures d'Herculanum. (*Pl.* 29.) La colombe qui eſt ſur le couſſin d'un des deux *thrônes* prouve que c'eſt la repréſentation du *thrône* de Vénus; le feſton qu'un des génies ſoutient, paroît être de myrte, & le ſceptre que tient l'autre génie convient encore à la déeſſe. Le ſecond *thrône* eſt celui de Mars, comme il paroît par le bouclier & le caſque que ſoutienent deux génies. (*D. J.*)

Le *thrône* de Thoas, roi de Lemnos, pere d'Hypermneſtre étoit de pierre. (*Apollon. Argon. lib. 1. verſ.* 667.)

THRYALLIS, nom donné par Nicandre & quelques autres écrivains, à une eſpece de *Verbaſcum* ou mollaine, employée par les anciens dans leurs couronnes & leurs guirlandes. Dioſcoride l'appele *lichnitis*, parce qu'elle étoit d'uſage pour ſervir de mêche dans les lampes des Grecs, qui en employoient les tiges après les avoir réduites en petits filets. (*D. J.*)

THUERIS. Plutarque (*de Iſide, p.* 358.) parle ſeul de cette divinité égyptiene; il dit que „ la concubine de Typhon, *Thuerir*, paſſa du côté d'Horus, qui tua & déchira un ſerpent qui la pourſuivoit; & que c'eſt pour cela que l'on jetoit une corde au milieu de l'aſſemblée & qu'on la rompoit en pluſieurs morceaux „.

En langue égyptiene ou cophte, *Thures* eſt le vent du midi.

Typhon étoit un vent d'orient très-pernicieux aux Égyptiens, & *Thueris*, ou le vent du midi, ne l'étant pas moins, on réunit dans les fables ſacerdotales ce couple mal-faiſant.

Thueris étoit ſans doute la même qu'*Aſo*, cette reine d'Éthiopie, ou du midi, mariée à Typhon.

Jablonski croit que dans la table iſiaque de Turin, le gryphon eſt l'emblême de *Thueris* ou d'*Aſo*. Arnobe (*Adverſ. gentes I, p.* 20.) dit que l'*Aſo* d'Éthiopie étoit Iſis noircie par les ſoleils d'Éthiopie. Le gryphon de la table iſiaque eſt peint en noir ſur la tête, le poitrail & une partie des ailes. Les poëtes latins donnent toujours à l'*Auſter* & au *Notus*, deux vents méridionaux, l'épithete *nigerrimus*.

Le vent du midi ſouffle en Égypte depuis mars juſqu'en juin, & il cauſe des maladies dangereuſes, que l'arrivée des vents étéſiens fait ceſſer ordinairement.

THURAIRE. Solin (*Polyhiſtor. chap.* 11. *de Sicilia.*) parle d'une flûte appelée *thuraire*, & Turnebe (*Adverſ. Lib. XVII. cap.* 20.) dit que c'étoit celle dont on jouoit pendant que l'on poſoit l'encens ſur l'autel, & que l'on n'immoloit pas les victimes. (*F. D. C.*)

ΘΥΡΕΑΤΙΚΟΙ. Les Lacédémoniens (*Athen. Deipn. lib. XV. p.* 678. *B.*) déſignoient par ce mot des couronnes faites avec des feuilles de palmier, diſpoſées en guiſe de rayons. On en voit de ſemblables aux heures ſur une baſe triangulaire de la villa Albani, à trois figures de femmes ſur une baſe triangulaire de la villa Borgheſe, &c.

THURIA, dans la Meſſéoie. ΘΟΥΡΙΑΤΩΝ. Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze . . . *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales greques en l'honneur de Septime-Sévère, de Geta, de Caracalla.

THURIBULUM, vaſe dans lequel on brûloit l'encens. Auſone (*Eidyll.* 12. 105.) dit que l'on s'en ſervoit dans les ſacrifices.

Thuribula, & patera, quæ tertia vaſa deûm?
Laux.

THURIÆ. *Voyez* THURIUM.

THURINUS, ſurnom d'Auguſte dans ſon enfance.

THURIUM & THURIÆ en Italie, jadis *Sibaris*, & depuis *Copia*. ΘΟΥΡΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

C. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Leurs types ſont :

Un trépied.

Un taureau debout.

Une lyre.

Un taureau qui frape de la corne.

THURIUS, ſurnom de Mars, qui déſignoit ſon impétuoſité dans les combats (de θύειν, s'agiter, être en fureur.)

THUSCIEN (*prêtre*), prêtre tyrrhénien, ou d'Étrurie. On nommoit les prêtres d'Étrurie *prêtres thuſciens*, à cauſe des fonctions qu'ils faiſoient dans les ſacrifices, ou de brûler les victimes & l'encens, de θύος, qui ſignifie *encens*, & de καίειν, qui veut dire *brûler*; ou de conſulter les entrailles des victimes, de θύω, qui veut dire auſſi ſacrifice, & de σκοπῶ, qui ſignifie la même choſe que σκοπῶ, *regarder*, *conſiderer*.

THUSEI, belle maiſon de campagne de Pline, dans la Toſcane.

THUYA (le) des Grecs n'eſt point le nôtre, c'étoit une eſpece de cédre qui n'avoit chez les latins que le nom de commun avec le citronier, *arbor citrea*. Cet arbre venoit d'une branche de l'atlas, dans la Mauritanie ſeptentrionale, appelée par Pline, (*liv. XIII. c. 15.*) *mons Ancharius*.

THYA, fête de Bacchus qui ſe célébroit à Élis. Les Éléens honorent particuliérement Bacchus, dit Pauſanias, dans ſes éliaques; ils diſent que le jour de ſa fête, appelée *thya*, il daigne les honorer de ſa préſence, & ſe trouver en perſone dans le lieu où elle ſe célebre. En effet, les prêtres du dieu apportent trois vaſes vides dans ſa chapelle, & les y laiſſent en préſence de tous ceux qui y ſont, Éléens ou autres : enſuite ils ferment la porte de la chapelle, mettent leur cachet ſur la ſérure, & ils permettent à chacun d'y joindre le ſien. Le lendemain on revient, on reconoît ſon cachet, on entre, & l'on trouve les trois vaſes pleins de vin. „ Pluſieurs Éléens très-„ dignes de foi, ajoute l'hiſtorien, & même des „ étrangers, m'ont aſſuré en avoir été témoins : „ pour moi je ne me ſuis pas trouvé à Élis dans „ le temps de cette fête. Les habitans d'Andros „ prétendent auſſi que chez eux, durant les fêtes „ de Bacchus, le vin coule de lui-même dans „ ſon temple; mais ſi, ſur la foi des Grecs, „ nous croyons ces merveilles, il ne nous reſtera „ plus qu'à croire les contes que chaque nation „ fera ſur ſes dieux „.

THYA, fille de Deucalion, fut aimée de Jupiter, qui la rendit mere de Macédon. Ce nom vient de θύειν, courir avec impétuoſité.

THYADES, étoit un des ſurnoms qu'on donnoit aux bacchantes, parce que dans les fêtes & les ſacrifices de Bacchus, elles s'agitoient comme des furieuſes, & couroient comme des folles (de θύειν, être en fureur). Ces *thyades* étoient quelquefois ſaiſies d'un enthouſiaſme, ou vrai, ou ſimulé, qui les pouſſoit même juſqu'à la fureur, ce qui pourtant ne diminuoit en rien le reſpect du peuple à leur égard. Sur quoi Plutarque (dans ſes morales ſur les belles actions des femmes), raporte cette hiſtoire. Après que les tyrans des Phocéens eurent pris Delphes, dans le temps que les Thébains leur faiſoient pour cela la guerre, qu'on appeloit ſacrée, les femmes prêtreſſes de Bacchus, qu'on nomme *thyades*, furent ſaiſies d'une eſpece de fureur bacchique, & errant pendant la nuit, elles ſe trouverent ſans le ſavoir à Amphiſſe, où fatiguées de l'agitation que leur avoit cauſée cet enthouſiaſme, elles ſe coucherent & s'endormirent dans la place publique. Alors les femmes de cette ville confédérée des Phocéens, craignant que les ſoldats des tyrans ne fiſſent quelqu'inſulte à ces *thyades* conſacrées à Bacchus, coururent toutes au marché, ſe rangerent en cercle tout-autour d'elles, afin que perſone ne pût en approcher, gardant un profond ſilence de peur de les éveiller. Après que les *thyades* furent éveillées & revenues de leur frénéſie, les Amphiſſiennes leur donnerent à manger, les traiterent avec honeur, & obtinrent la permiſſion de leurs maris de les conduire en lieu de ſûreté.

Les Éléens avoient une compagnie de ces femmes conſacrées à Bacchus, qu'on appeloit les ſeize, parce qu'elles étoient toujours en ce même nombre. Dans le temps qu'Ariſtotime, qui avoit uſurpé la tyrannie, les traitoit avec la derniere dureté, voulant obtenir de lui quelque grâce, ils lui envoyerent les ſeize, chacune ornée d'une des courones conſacrées au dieu Bacchus. Le tyran étoit alors dans la grande place, entouré des ſoldats de ſa garde, qui, voyant ariver les ſeize, ſe rangerent par reſpect de côté & d'autre pour les laiſſer approcher d'Ariſtotime. Le tyran ayant appris le ſujet de leur venue, ſe mit en colere, fit batre & chaſſer les *thyades*, & les condamna chacune à deux talens d'amende, ce qui indigna tellement les Éléens, qu'ils conſpirerent ſa perte, & ſe défirent de lui. *Voyez* BACCHANTES.

THYAS, fille de Caſtalius, enfant de la terre, „ la premiere qui fut honorée du ſacerdoce de Bacchus, dit Pauſanias, & qui célébra les orgies en l'honeur du dieu; d'où il eſt arivé que toutes les femmes qui, épriſes d'une ivreſſe ſacrée, ont depuis voulu pratiquer les mêmes cérémonies, ont été appelées, de ſon nom, *thyades*. C'eſt d'Apollon & de *Thyas* qu'eſt né Delphus, d'où la ville de Delphes a pris ſa dénomination „.

THYASES, on appeloit ainſi les danſes que faiſoient les bacchantes, en l'honeur du dieu qui les agitoit. Il y a d'anciens monumens qui nous repréſentent les geſtes & les contorſions affreu-

ſes qu'elles faiſoient dans leurs danſes. L'une paroît piedun en l'air, hauſſant la tête vers le ciel, ſes cheveux épars & négligés flotent au delà des épaules, tenant d'une main un thyrſe, & de l'autre une petite figure de Bacchus. Une autre plus furieuſe encore, les cheveux épars & flotans, le corps à demi-nu, dans la plus violente contorſion, tient une épée d'une main, & de l'autre la tête d'un homme qu'elle vient de couper. *Voy.* BACCHANTES.

THYATIRE, en Lydie. ΘΥΑΤΕΙΡΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville, ſont:

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires ſont:

Pallas.

Un aigle éployé.

Une bipenne.

Cette ville a fait fraper, ſous l'autorité de ſes préteurs, des médailles impériales greques en l'honneur d'Auguſte, de Néron, de Julie, fille de Titus, d'Hadrien, de M Aurele, de Commode, de Criſpine, de Sévere, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Macrin, de Diadumènien, d'Élagabale, de Soemias, d'Alexandre Sévere, de Mamée, de Gordien-Pie, de Valérien, d'Anna-Fauſtina, de Domitien, de Trajan, de Philippe fils.

THYELLIES, fête en l'honeur de Vénus, qu'on invoquoit dans les orages, (de Θύελλα, *ſtage, tempête*).

THYES, ce ſont les fêtes de Bacchus honoré par les thyades, *Voyez* THYA.

THYESSUS, en Lydie. ΘΥΕΣΣΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont.

RRRR. en bronze. . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Goltzius ſeul a attribué des médailles impériales greques à cette ville.

THYESTE, frere d'Atrée, tous deux fameux par leur haine mutuele, & par les crimes afreux qu'elle produiſit. Il eſt au rang de ces fameux criminels de la fable, qui ſoufrent dans le tartare des peines proportionées à leurs crimes. Ils eurent pour enfans, Pélopée, Égyſthe & Tantale. *Voyez* ces trois mots, & ATRÉE.

THYMBREUS, ſurnom que Virgile donne à Apollon, parce qu'il avoit un culte établi dans la Troade, en un lieu appalé *Thymbra*. Ce fut dans le temple d'Apollon *Thymbreus* qu'Achille fut tué en trahiſon par Pâris.

THYMÉLÉ, lieu dans le théâtre, entre les gradins où ſe plaçoient les muſiciens. De là ils furent ſurnomés *Thymelici*. Les chanſons en l'honneur de Bacchus prirent le nom de *thymelies*, parce que dans les premiers temps du théâtre des Grecs on commençoit le ſpectacle par un ſacrifice à Bacchus, offert ſur le *thymélé*, où ſe plaçoient enſuite les muſiciens.

THYMÉLÉ, femme du mime Latinus, fut une baladine célebre & agréable à Domitien.

THYMIAMATA, Θυμιάματα, culte rendu aux dieux en brûlant des parfums & des aromates précieux.

THYMŒTÈS. Sa naiſſance eſt un problême. Il y en a qui le diſent fils de Priam, & le font naître en même temps que Pâris. D'autres prétendent qu'il étoit ſorti d'un pauvre troyen, & qu'étant mort auſſi-tôt qu'il fut né, on le préſenta à Priam, au lieu de Pâris, dont on avoit ordoné la mort à l'inſu de ce Prince.

THYNNÉE, c'étoient des fêtes où les pêcheurs ſacrifioient des thons à Neptune (de Θύννος, *un thon*).

THYONÉ. *Voyez* THYONÉ.

THYONNÉEN, ou furieux, de Θύω, *être en fureur*, ſurnom de Bacchus relatif aux orgies.

THYPHIS, pilote en chef des Argonautes.

THYRÉEN, ſurnom ou épithete d'Apollon. Ce mot ſignifie la même choſe en grec, que Janus en latin, c'eſt-à-dire, dieu des portes, de Θύρα, *porte*. Car les Grecs croyoient qu'Apollon, ou le ſoleil, avoit le ſoin des portes. (*Voyez Voſſius, de Idolol. l. II. c. 16.*)

THYRIA, dans l'Argolide. ΘΥΡΙΑ.

Pellerin a publié une médaille autonome de cette ville.

THYRIUM, dans l'Acarnanie. ΘΥ. & ΘΥΡΡΕΩΝ. & ΘΥΡΡΗΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en argeot.

O. en or.

O. en bronze.

THYRÉENE (Pierre) qui, ſelon Pline, ſurnageoit quand elle étoit entiere, & tomboit au fond, lorſqu'elle étoit briſée.

THYROCOPIQUE. *Voyez* CAUSITHYRE.

THYRREUM vinum, vin qui étoit fort épais, fort chargé en couleur, mais doux & agréable au goût.

THYRSE. C'étoit une lance ou un dard, envelopé de pampres de vigne, ou de feuilles de lierre qui en cachoient la pointe. On dit que Bacchus & ſon armée le porterent dans leurs guerres des Indes, pour tromper les eſprits grôſſiers des Indiens, qui ne connoiſſoient pas les armes. C'eſt de là qu'on s'en ſervoit dans les fêtes de ce dieu. Phornutus donne au *thyrſe* une autre origine. Le *thyrſe*, dit-il, eſt donné à Bacchus, & aux bacchantes, pour marquer que les grands buveurs ont beſoin d'un bâton pour ſe ſoutenir, lorſque le vin leur a troublé la raiſon. C'eſt le ſymbole ordinaire des bacchantes. Les poëtes attribuoient au *thyrſe* une vertu ſurprenante. Une bacchante, dit Euripide, ayant frapé la terre avec le *thyrſe* qu'elle portoit, il en ſortit ſur le champ une fontaine d'eau vive: & une autre fit rejaillir de la même maniere une ſource de vin.

Perſone n'a expliqué d'une maniere ſatisfaiſante la raiſon pour laquelle on a mis un *thyrſe* dans la main de Bacchus. Macrobe, après avoir cherché des points de reſſemblance entre Mars & Bacchus, après avoir obſervé que ce dernier eut une des épithetes les plus caractériſtiques de Mars, celle d'*ἐνυάλιος*, nous dit que Bacchus étoit repréſenté à Lacédémone, ayant une lance & non un *thyrſe* à la main; mais, continue le même auteur, le *thyrſe* eſt-il autre choſe qu'une lance dont le bout eſt caché ſous le lierre qui l'entoure? Une figure de Bacchus armé ſur un autel carré dans la ville d'*Albani*, & pluſieurs peintures d'*Herculanum*, juſtifient l'obſervation de Macrobe. Les *thyrſes* que l'on voit dans ces dernieres, ſont de véritables lances environées de lierre. Néanmoins, plus communément, les *thyrſes* ſont terminés en forme de pomme de pin, & preſque toujours ornés de bandeletes. (*Pierres gravées du Palais-Royal* 1, 244.)

On l'ornoit de bandeletes pendantes, & quelquefois on y atachoit, en guiſe de bandeletes, de petites outres longues. *Voyez* OUTRES.

Sur un bas-relief de la villa Borgheſe, qui préſente l'entretien de Proteſilaüs & de ſon épouſe, Laodamie, on voit deux *thyrſes* atachés au chevet du lit. Ils déſignent le lit nuptial des nouveaux époux; car les *thyrſes* étoient appelés rameaux de noces. (*Euſtath. Iliad. Z. p.* 269. t. 50. *Etym. magn.* Θύρσος.)

Le *thyrſe* eſt un ſymbole de la vie pacifique que Zétus avoit choiſie (tandis que ſon frere Amphion préféroit la vie des guerriers) ſur le groupe appelé le Taureau-Farneſe.

Les *thyrſe* eſt, dans les monumens relatifs au théâtre, le ſymbole de la tragédie, parce qu'elle étoit ſous la protection de Bacchus.

Dans la collection de Stoſch, on voit ſur une pâte antique, un *thyrſe* orné de bandeletes.

Sur une ſardoine, un *thyrſe* terminé à chaque bout par une pomme de pin, ou par un bouquet de feuilles de lierre, comme on voit à d'autres *thyrſes*, avec des bandeletes qui y font un nœud au milieu. On trouve ſouvent de ces *thyrſes*, c'eſt à ceux qui ſavent diſtinguer le reſtauré d'avec l'antique, à qui il apartient de juger ſi un *thyrſe* ſemblable, que porte un Bacchus, à Vérone, eſt véritablement antique. Sur une ſardoine, paroît un *thyrſe* ſemblable au précédent, auquel eſt ataché un tympanum avec des ſonetes: au bas eſt un ſoleil, & à côté une branche de laurier.

THYRSE (un) ſert de type aux médailles d'Apamée.

THYRXEUS. A Cyanée, en Lycie, il y avoit, dit Pauſanias, un oracle d'Apollon *Thyrxeus* qui étoit fort renomé. En regardant dans une fontaine conſacrée à ce dieu, on y voyoit repréſenté tout ce que l'on vouloit ſavoir.

ΘΥΣΑΝΟΥ ou Κροσσαί, *cirri*, bordure des tuniques.

TI. déſigne *Tiberius*, à la différence de *Titus* qui s'exprime par un T. ſeul.

TIANUS, dans la Paphlagonie. TIANOI & TIANΩN.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Domitien, d'Antinous, d'Antonin, des deux Fauſtines, de M. Aurele, de Verus, de Gordien-Pie, de Septime-Sévere.

TIARE. Pellerin, *lettre II, ſur diverſes médailles*.

„ J'aurois peu de choſe à dire au ſujet des *tiares*, ſi pluſieurs de nos écrivains n'en parloient pas d'une façon extraordinaire, en appelant du nom de *tiare*, non ſeulement les diverſes coëfures des rois, mais auſſi les autres ſortes de coëfures que portoient les particuliers. „ La „ *tiare*, diſent-ils, étoit d'un grand uſage parmi „ les orientaux, celles dont les particuliers ſe „ ſervoient, étoient rondes ou recourbées par de„ vant, & ſemblables au bonet phrygien; il „ n'étoit permis qu'aux ſouverains de les porter „ droites „. Il ſembleroit, par ces expreſſions, que la *tiare* auroit été en uſage dans preſque tout l'Orient; mais c'eſt ce que les médailles ne nous montrent point, non plus que les anciens auteurs.

„ En diſtinguant les *tiares* qui étoient portées par les rois, des coëfures dont ſe ſervoient les particuliers & le vulgaire, il y avoit peu de rois qui en fiſſent uſage; ſavoir, ceux des Parthes, & les rois d'Oſrhoene & d'Arménie. On n'en voit ſur aucune des médailles que nous avons des rois de Syrie, de Judée, d'Arabie, de Cilicie, de Carie, de Cibyre, de Pergame, des Bithynie, de Paphlagonie, du Pont, de Cappadoce & de la Bactriane. Je ne parle point des rois de Perſe, de la premiere dynaſtie, qui porterent la *tiare*, parce que nous n'avons point de médailles frapées en leur nom, ni de ceux de la ſeconde dynaſtie, parce que les médailles nous les repréſentent avec des coëfures tout-à-fait différentes. Dans les trois royaumes où la *tiare* étoit portée par les rois, ce n'étoit point leur coëfure journaliere; ils en avoient d'autres pour les diverſes ſaiſons, & ils en changeoient comme d'habits, ſelon le temps & les circonſtances. La *tiare* avec laquelle ils ſont repréſentés ſur les médailles étoit proprement une coëfure de parade dont ils ſe ſervoient aux jours de fête, dans les ſolemnités, & dans les occaſions où ils vouloient ſe montrer dans toute leur ſplendeur. Ceux qui étoient préposés à la fabrication des monoies, croyoient apparemment qu'il étoit plus digne de les y repréſenter avec cette parure royale, qu'autrement: on a cependant des médailles des mêmes rois, ſur-tout parmi celles des Parthes où ils ſont repréſentés avec des mitres ou cidaris ſur les unes, & avec le ſeul diadême ſur les autres. Celles de cette derniere ſorte ſont même les plus nombreuſes. En général, les médailles ne nous repréſen-

Digitized by Google

tent que deux ſortes de *tiares* ; les unes rondes, les autres carrées; elles ſont pour l'ordinaire fort élevées, & toutes preſqu'auſſi larges par le haut que par le bas, c'eſt en quoi, comme je l'ai déja dit, elles different particuliérement de la cidaris qui eſt terminée en pointe ; vous pourez remarquer quelques autres differences légeres ſur les médailles que je vais vous citer, des rois qu'on trouve avoir été repréſentés avec la *tiare* ,,.

„ On ignore, ſi ſous la premiere dynaſtie des rois de Perſe, qui a fini à la mort de Darius, vaincu par Alexandre, il a été frapé des médailles en Perſe, où ces rois ſuſſent repreſentés; mais on a pluſieurs médaillons d'argent frapés en Syrie, du temps qu'ils en étoient poſſeſſeurs, ſur leſquelles on voit, dans un char tiré par des chevaux, un roi de Perſe portant une *tiare* ronde & élevée. Le char eſt conduit par un cocher qui n'a qu'un petit bonet ſur la tête. Derriere le char eſt un homme à pied qu'on juge être un grand officier par une baſte ou bâton de commandant qu'il tient de la main droite. Sur quelques-uns de ces médaillons, cet officier porte une coeffure aſſez ſemblable à celle du roi, mais moins haute, & ſur d'autres une mitre ou cidaris très-reconoiſſable par ſa forme. Un de ces médaillons a été inſéré dans la vignete du recueil de médailles de rois, où j'ai remarqué que les caracteres qu'on y voit ſont phéniciens. Je ne crois pas qu'on ait encore découvert ce que ſignifient ces caracteres qui ſont variés ſur ces ſortes de médailles. La coeffure des princes perſans reſſembloit, ſuivant Strabon, à celle des mages, qui étoit la mitre ou cidaris; celle des gens de guerre eſt appelée par le même auteur, πίλημα τυρσικὸν, bonet tourelé, c'eſt-à-dire, bonet fort bas, dont les rebords entaillés reſſembloient à des créneaux de tours. Spanheim a raporté une médaille qui repréſente un archer coeffé de cette maniere. C'eſt à peu près le même type qu'on voit ſur les médailles d'or, appelées *dariques*, & ſur d'autres d'argent & de bronze pareilles, où le bonet de l'archer n'eſt point dentelé, mais tout uni. Quant aux particuliers, Strabon dit que la plupart avoient pour coeffure des lambeaux d'étoffe de laine ou de toile, dont ils entouroient leur tête, c'eſt la ſignification que les interpretes donnent au mot *κάνος*, dont il ſe ſert pour marquer quelle étoit la coeffure du vulgaire. Je ne ſai ſi l'on peut mettre une coeffure de cette eſpece au nombre de celles qui étoient appelées du nom de *tiare*. Quoi qu'il en ſoit, ſi la *tiare* étoit d'un grand uſage en Perſe, elle ne l'étoit pas pour cela parmi tous les autres orientaux, pas même parmi les Arméniens, puiſque ſuivant le raport de Pollux, la cidaris étoit en Arménie, ce qu'étoit la *tiare* en Perſe.

„ Ce n'étoit pas non plus la coeffure commune des Parthes, à en juger par les médailles que l'on a en aſſez grand nombre, de leurs rois, depuis le commencement de leur empire, en l'année 341 avant J. C., juſqu'en l'année 223 ou 225 de l'ere chrétiene, qu'il retomba en la puiſſance des Perſes. Sur les médailles ci-devant citées, de leurs premiers rois, *Arſace* & *Tiridate*, on les voit repréſentés avec la cidaris, entourée du diadême. Tous les rois ſuivans portent ſur leurs monoies, ſoit le diadême, ſoit la *tiare* dont la forme varia dans les derniers temps, à commencer, ſelon Vaillant, ſous *Vonones II* qui vivoit en l'année 105 de J. C. Juſqu'alors les *tiares* des rois précédens étoient fort élevées, auſſi larges par le haut que par le bas, arondies dans leur ſommité, & enrichies de pluſieurs rangs de pierres précieuſes dans tout leur contour. Sur les médailles de *Vologeſes II*, qui régna depuis 122 juſqu'en 150, ſa coeffure, ainſi que celle des rois ſes ſucceſſeurs, reſſemble à un caſque qui n'eſt orné que de ſimples fleurons. Vaillant & le P. Frœlich ont donné le nom de mitre à cette ſorte de coeffure, ſur le fondement, autant que je puis en juger, qu'elles ont ordinairement des fanons ; mais il y en a pluſieurs qui n'en ont point, & qui ſont ſeulement entourées du diadême. Je ne penſe pas que les fanons ſoient une raiſon ſuffiſante pour les appeler du nom de mitre, puiſque les cidaris & les mitres qu'on voit ſur les médailles n'en ont pas toujours. Tous les antiquaires qui ont parlé des rois Parthes, ont raporté des médailles de ces rois, avec les diverſes coeffures en queſtion. Outre celles de *Phrahate IV*, que vous voyez dans la planche jointe à cette lettre, j'en ai auſſi raporté pluſieurs autres. (*R. pl. XV. & ſupp. III. planche I.*)

„ Les rois d'Oſrhoene qui portoient tous le nom d'*Abgare*, ont pour coeffure ſur leurs médailles des *tiares* rondes & hautes qui reſſemblent à celles des rois parthes, excepté qu'elles ne ſont pas ſi riches à beaucoup près, & qu'il y a ſur la plupart un ſymbole particulier qui conſiſte en un croiſſant ou une demi-lune avec une étoile au milieu. On ne connoît guere d'autres médailles de ces rois, que celles où ſont repréſentés de l'autre côté les empereurs romains qui ont régné depuis Hadrien juſque & compris le jeune Gordien. J'en ai raporté une ſinguliere, (*R. pl. XVI. n. 1.*) d'un *Abgare* qui régnoit du temps de Septime-Sévere, au revers de laquelle eſt repréſenta ſon fils *Manuus*, portant une *tiare* ſemblable à celle de ſon pere. Cette médaille, parfaitement conſervée, a fait connoître qu'on avoit mal lu d'autres médailles qui ont été publiées pour être de prétendus rois, du nom d'*Alanus* & de *Ryonnus*, qui n'ont jamais exiſté.

„ De tous les rois qui ont régné en Arménie, il y en a peu dont on ait des médailles. On n'en connoiſſoit même ci-devant que de *Tigrane*, qui ont été frapées en Syrie, dans l'eſpace d'environ 14 à 15 ans, qu'il a poſſédé ce royaume joint à celui d'Arménie, & l'on ne croyoit pas qu'il pût en avoir été fabriqué dans ce dernier royaume, avec des légendes greques, ni pour *Tigrane*,

ni pour aucun autre roi. J'en ai trouvé une d'*Artavaſde*, ſon fils, qui lui avoit ſuccédé, & qui fut détrôné par Marc-Antoine, comme je l'ai marqué en raportant cette médaille. (*R. pl. XV. n.* 1.) Il en a été publié de *Tigrane*, par tous les antiquaires qui ont fait mention des rois de Syrie. La *tiare* que l'on voit ſur la tête de ces deux rois, eſt carrée par le haut, & non pas ronde comme le ſont celles de rois parthes & des rois d'Orhoene; elle en differe auſſi tant par les ſymboles qui y ſont repréſentés, ſavoir, une étoile & deux oiſeaux, que les uns prenent pour des aigles, & les autres pour des vautours, que par des eſpeces de pointes qui regnent tout autour du faîte, de même que les créneaux ſur les tours. On a des médailles de Marc-Antoine qui ont pour type, au revers, une *tiare* à peu près ſemblable, & ce type y déſigne la réduction de l'Arménie ſous la puiſſance des Romains. Je ne cite point les médailles d'Auguſte, où la même *tiare* eſt auſſi repréſentée avec la légende DE PARTHIS, parce qu'il faut que ces médailles ne ſoient point antiques, ou que les monétaires romains qui les ont fabriquées, ignoraſſent la différence qu'il y avoit entre les *tiares* parthiques & les *tiares* arméniennes. Je n'ajouterai rien à ce que j'ai déja dit au ſujet des médailles d'*Arſamus* & de *Xercès*, qui prirent le titre de roi dans la dynaſtie d'*Arſamoſate*, qui s'étoit formée en Arménie, vrai-ſemblablement ſous le regne de Séleucus II, roi de Syrie, mais je ne dois pas omettre celles d'Antiochus IV, roi de Commagene, ſur leſquelles il ſe fit repréſenter avec la *tiare* arméniene, après que l'empereur Néron lui eut donné en ſouveraineté une partie de l'Arménie. J'ai raporté une de ces médailles à la fin de la planche XVI du recueil des médailles des rois; ce fut dans le même temps, ſans doute, qu'il fit auſſi repréſenter *Épiphane* & *Callinicus* encore enfans. Sur les deux premieres médailles de ces princes, qui ſont raportées dans la même planche, le type de la *tiare* qu'elles ont au revers, n'y déſigne pas, comme ſur celles de Marc-Antoine, la réduction, mais la poſſeſſion de l'Arménie, ſinon en tout, du moins en partie. Le ſcorpion qui y eſt repréſenté au milieu de la *tiare*, étoit le ſymbole de la Commagene, & ce ſymbole avec la *tiare* marque que les deux royaumes étoient alors joints enſemble. *Voyez* CITARIS & MITRES.

Cette coeſure qui paroît avoir été propre aux rois parthes & arméniens, étoit une eſpece de bonet à deux oreilles, ou pendans, qui couvroient une partie des joues, & tomboient ſur les épaules. À ſa forme on juge que c'étoit moins une parure, qu'une coeſure d'hiver pour ſe garantir du froid. Vaillant a cru ſans en dire la raiſon, qu'Orodes le premier s'étoit fait repréſenter ſur les médailles avec la *tiare*. On la trouve cependant ſur des médailles des rois ſes prédéceſſeurs.

La *tiare* étoit une parure de cérémonie; auſſi la voit-on toujours garnie de pierreries & d'autres ornemens. C'eſt pourquoi Sanatroece ne s'eſt point fait repréſenter ſur les médailles, avec la *tiare*, comme l'avoit pratiqué Phrahate, ſon frere. Il n'aura pas eu occaſion de faire uſage de la *tiare*, qui ne ſervoit que dans les cérémonies d'éclat, n'ayant pu réparer les pertes faites par ſes prédéceſſeurs, dont le royaume fut preſque détruit par des guerres civiles & étrangeres.

Dans la villa du cardinal Albani, on voyoit ſur un marbre une Cérès coeſée avec une *tiare*. Il paroît que cette coeſure ronde & élevée en forme de turban, eſt le πῶλος. Ce nom dérivoit de πῶλω, qui ſignifioit une porte & une tour. Pollux la compte parmi les ornemens des femmes. On voyoit à Sparte une Junon avec le πῶλος, & cette *tiare* a ſouvent été priſe pour le *modius* ſur la tête de Cérès.

TIATI, en Italie. TIATI.

Les médailles autonomes de cette ville, ſont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires ſont :

Une chouette . . . .

Un lion courant.

TIBERE, fils adoptif d'Auguſte.

Tiberius Cæsar Divi Augusti filius, Imperator.

C. en or.

Elles valent un prix double avec la tête d'Auguſte au revers.

RRR. reſtituées par Titus.

RR. en quinaires d'or.

C. en argent.

R. avec la tête d'Auguſte.

R. en médailles greques d'argent.

RR. au revers d'Auguſte.

RRR. avec le nom de Pythodoris, reine de Pont, au revers de *Tibere*.

R. en médaillons grecs d'argent.

RRR. en G. B. de coin romain.

C. en M. B. & RR. reſtituées par Titus & Domitien.

C. en P. B.

RR. en G. B. de colonies.

C. ou un peu rares en M. & P. B.

RRR. en G. B. grec. Pellerin en a publié une de l'île appelée *Stypalee*.

C. en M. & P. B. Il y a des médaillons de bronze frapés dans les colonies. Pellerin en a donné deux.

RR. en bronze, que l'on nomme ſpintriennes, *ſpintriæ*, qui repréſentent les débauches de cet empereur dans l'île de Caprée. On en connoît plus de ſoixante avec des atitudes différentes. Le module en eſt incertain, entre le moyen & le petit bronze.

„ Les têtes de *Tibere*, dit Winckelmann (*hiſt. de l'art.* 6.) ſont rares, & infiniment plus que

les portraits d'Auguſte. Cependant il s'en trouve deux dans le cabinet du Capitole. La villa Albani offre pareillement une ſtatue ſurmontée d'une tête de *Tibere*, qui le repréſente dans ſa jeuneſſe, tandis que les têtes du Capitole le repréſentent dans un âge plus avancé. La tête de Germanicus, neveu de *Tibere*, eſt une des plus belles têtes impériales qui ſoit au cabinet du Capitole. Il y avoit autrefois, en Eſpagne, la baſe d'une ſtatue élevée à Germanicus par l'édile Lucius Turpilius. (*Grut. Inſcr. p.* CCXXXVI. *n.* 2. *à* 764. *p.* 540.)

„ Le ſeul monument public de l'art, du temps de cet empereur, qui ſe ſoit conſervé, eſt un piédeſtal carré, blanc, élevé ſur la place de Pozzuoli. Les mémoires hiſtoriques & l'inſcription du monument nous apprenent qu'il fut érigé en l'honneur de *Tibere*, par quatorze villes de l'Aſie qui, ayant beaucoup ſoufert dans un tremblement de terre, furent rétablies par cet empereur. On ne doute pas que ce monument ne ſoit le piédeſtal d'une ſtatue qui fut érigée à ce prince par ces quatorze villes. Les quatre faces de ce piédeſtal ſont chargées de bas-reliefs repréſentant les figures ſymboliques de ces villes, dont chacune eſt déſignée par ſon nom marqué au bas de la figure.

„ Je ne ſai ſi ceux qui ſont entrés dans quelques détails ſur ce monument, ont fait part au public d'une conjecture que j'oſe hazarder ici. D'où vient que ces villes ont fait élever ce monument plutôt à Pozzuoli qu'à Rome? La raiſon me paroît avoir été celle-ci: elles vouloient placer ce monument de leur reconoiſſance dans un endroit où il pouvoit être vu par l'empereur, qui s'étoit retiré dans l'île de Caprée; s'il avoit été érigé à Rome, ce prince ne l'auroit pas vu, puiſqu'il avoit déclaré qu'il ne retourneroit plus dans cette ville. *Tibere*, quitant quelquefois ſon île, parcouroit les campagnes de Puteoli, de Baies & de Miſene, & viſitoit ces villes. On ſait qu'il mourut dans la maiſon de campagne de Lucullus, ſituée ſur le promontoire de Miſene „.

Dans la collection de Stoſch on voit ſur une ſardoine de quatre couleurs, la tête de *Tibere*. Sur le revers de la même pierre eſt gravé un ſcorpion.

Sur une pâte antique, le buſte de *Tibere* vu par-derriere avec l'égide rejetée ſur les épaules. On voit l'empereur Probus portant l'égide de la même maniere ſur (*Num. Muſ. Alex. Alban. tom. II. tab. XCII.*) deux médaillons.

TIBERE CONSTANTIN, ou II.

TIBERIUS CONSTANTINUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont:

R. en or.

RR. avec les revers qui a pour légende: *victoria Tiberi.*

RRR. en argent.

C. dans les différens modules de B.

TIBERE III, ſe. fils d'Heraclius.

TIBERIUS CÆSAR, & poſtea AUGUSTUS.

Ses médailles manquent.

TIBERE IV, fils de Juſtinien II.

TIBERIUS CÆSAR, & poſtea AUGUSTUS.

Ses médailles ſont:

RR. en or, avec la tête de ſon pere & la ſienne.

O. en argent & en B.

On ne le trouve point avec ſa tête ſeule.

TIBERE V.

TIBERIUS AUGUSTUS (*ABSIMARUS.*)

Ses médailles ſont:

RR. en or.

O. en argent & en B.

TIBERE, (marbre de) *marmor Tiberium.* Les Romains appeloient ainſi un marbre vert, rempli de veines blanches, qui ſe tiroit d'Égypte; ils l'appeloient auſſi *marmor Auguſtum.* Pline nous dit qu'Auguſte & *Tibere* furent les premiers qui en firent voir à Rome. Il paroît que ce marbre eſt le même que celui que nous connoiſſons ſous le nom de *vert antique*, ou de *vert d'Égypte*.

TIBÉRIADES, les nymphes qui habitoient les bords du Tibre. Les poëtes latins invoquoient quelquefois ces nymphes.

TIBERIAS, dans la Galilée. TIBEPIAC & TIBEPIHΩN.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honneur de Tibere, de Trajan, d'Adrien & d'Antonin.

TIBERINUS, fil de Capetus, fut un des rois d'Albe; il ſe noya dans le fleuve qu'on nommoit, de ſon temps, Albula, & auquel cette aventure fit donner le nom de Tibre.

Romulus le mit au nombre des Dieux, & on le regarda comme le génie qui préſidoit au fleuve. Auſſi lit-on dans une inſcription recueillie par Muratori (104. 2.) *SACRO TIBURINO.*

TIBERIOPOLIS, en Phrygie. TIBEPIOΠOΛITΩN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honneur de Trajan, de Caracalla, d'Hadrien & de Sabine.

TIBERIUS s'exprime en abrégé par TI. à la différence de T. qui déſignoit *Titus*.

TIBIA. Voyez FLÛTE.

TIBIALIA, bandes avec leſquelles les Romains s'entouroient les cuiſſes pour les défendre du froid. Auguſte en faiſoit uſage. (*Suet. c.* 82. *n.* 1.)

TIBICINÆ, joueuſes de flûte.

TIBICINES, joueurs de flûtes. Chez les Romains, les joueurs de flûte formoient un corps ſous le nom de *collége*, & ils avoient le droit d'aller jouer dans les feſtins & les cérémonies. Ce privilége leur ayant été ôté par Appius *l'aveugle*, on fut obligé de le leur rendre, & de plus d'établir une fête en leur faveur, comme le ra-

Digitized by Google

conte Tite-Live au neuvieme livre. Ils ſe tenoient ordinairement au marché, où on alloit les louer. Leur grand nombre devenant à charge dans les ſimérailles, les décemvirs furent obligés de défendre qu'on en employât plus de dix.

On appeloit auſſi *tibicen*, un bois qui ſervoit d'apui à une maiſon; la métaphore eſt priſe, dit Feſtus, de ce que l'on a beſoin de ces apuis pour ſoutenir une maiſon, comme ceux qui chantent ont beſoin d'inſtrumens pour ſoutenir leur voix. *Tibicines in ædificiis dici exiſtimantur a ſimilitudine tibiis canentium, qui ut canentes ſuſtinent, ita illi ædificia.*

TIBRE, en italien *Tevere*, en latin *Tyberis*, auparavant *Tibris*, & premiérement *Albula*; c'eſt Pline qui le dit, *l. III. c. 5. Tiberis, antea Tibris appellatus & prius Albula, e media fere longitudine Apennini, finibus Aretinorum profluit . . . quamlibet magnarum naviumex Italo mari capax, verum in toto orbe naſcentium mercator placidiſſimus*; mais Virgile a cru devoir relever davantage la gloire du *Tibre*. *Æneid. l. VIII.* 340.

. . . . *Aſperque immani corpore Tybris,*
A quo poſt Itali fluvium cognomine Tybrim
Diximus; amiſit verum vetus Albula nomen.

„ Tiberis, guerrier d'une taille énorme conquit le Latium, & les latins donnerent ſon nom „ à ce fleuve, qui portoit auparavant celui d'Albula „. Selon les hiſtoriens, ce fut le roi *Tiberinus* qui donna ſon nom au *Tibre*; mais un grand poëte devoit lui-même donner une étymologie plus ancienne, & même fabuleuſe.

Ce fleuve prend ſa ſource dans l'Apennin, aſſez près des confins de la Romagne; il n'eſt qu'un petit ruiſſeau vers ſa ſource, mais il reçoit pluſieurs ruiſſeaux & rivieres avant de ſe rendre à Oſtie. En ſe jetant dans la mer il ſe partage en deux bras, dont celui qui eſt à la droite s'appele *Fiumecino*, & celui qui eſt à la gauche conſerve le nom de *Tibre* ou *Tevere*. Ce dernier bras étoit l'unique bouche par laquelle ce fleuve ſe déchargeoit autrefois dans la mer; & c'eſt ce qui avoit fait donner à la ville qui étoit ſur ſon bord oriental, le nom d'*Oſtia*, comme étant la porte par laquelle le *Tibre* entroit dans la Méditerranée; ſon embouchure eſt aujourd'hui entre Oſtie & Porto.

Virgile donne à ce fleuve l'épithete de *Lydius* (*Æneid. l. II. v.* 781) parce que le pays d'Étrurie, où il coule, étoit peuplé d'une colonie de Lydiens.

Il n'a pas, dans Rome, trois cents pieds de largeur. Auguſte le fit nétoyer, & l'élargit un peu, afin de faciliter ſon cours; il fit auſſi fortifier ſes bords par de bonnes murailles de maçonerie. D'autres empereurs ont fait enſuite leurs éforts pour empêcher les ravages de ſes inondations; mais preſque tous leurs ſoins ont été inutiles.

Le ſirocco-levante, qui eſt le ſud-eſt de la Méditerranée, & qu'on appele en Italie le *vent-marin*, ſouffle quelquefois avec une telle violence, qu'il arrête les eaux du *Tibre* à l'endroit de ſon embouchure; quand il arive alors que les neiges de l'Apennin viennent à gróſſir les torrens qui tombent dans le *Tibre*, ou qu'une pluie de quelques jours produit le même effet, la rencontre de ces divers accidens fait néceſſairement enfler cette riviere, & cauſe des inondations qui ſont le fléau de Rome, comme les embraſemens du Véſuve ſont le fléau de Naples.

Le *Tibre*, ſi chanté par les poëtes, n'eſt d'aucune utilité, & n'eſt redevable de l'honneur qu'il a d'être ſi connu, qu'à la poéſie, & à la réputation de la célebre ville qu'il aroſe; les grands fleuves ont eu raiſon de le traiter de *ruiſſeau bourbeux*; ſon eau eſt preſque toujours chargée d'un limon qu'on aſſure être d'une qualité pernicieuſe; les poiſſons même du *Tibre* ne ſont ni ſains, ni de bon goût. Auſſi de tout temps Rome s'eſt donnée des ſoins infinis pour ſe procurer une autre eau, & a bâti un grand nombre de fontaines pour ſuppléer à la mauvaiſe eau du *Tibre*. (*D. J.*)

On le trouve perſonifié ſous la figure d'un vieillard couronné de laurier, à demi-couché, tenant une corne d'abondance, & s'apuiant ſur une louve, auprès de laquelle ſont les deux petits enfans, Remus & Romulus. C'eſt ainſi qu'on le voit repréſenté dans ce beau marbre qui eſt dans la cour du Capitole, & dont on voit une copie au jardin des Tuileries. Il fut pere d'Oenus, qu'il eut de Manto, & qui bâtit la ville de Mantoue, qu'il nomma ainſi du nom de ſa mere. *Voy.* MANTO.

TSARE, (île du). Suétone la nomme *l'Ile d'Eſculape*; & ſelon Plutarque, on l'appeloit *l'île ſacrée* & *l'île des deux Ponts*. Voici de quelle-maniere il raporte l'origine du premier de ces noms.

Parmi les biens des Tarquins, il ſe trouvoit une piece de terre dans le plus bel endroit du champ de Mars; on la conſacra à ce dieu, dont on lui donna le nom. Les blés ne venoient que d'être coupés, & les gerbes y étoient encore: on ne crut pas qu'il fût permis d'en profiter, à cauſe de la conſécration qu'on venoit d'en faire; mais on prit les gerbes & on les jeta dans le *Tibre* avec tous les arbres que l'on coupa, laiſſant au dieu le terrain tout nu, & ſans fruit. Les eaux étoient alors fort baſſes, en ſorte que ces matieres n'étant pas emportées par le fil de l'eau, s'arrêterent à un endroit découvert. Les premiers arrêterent les autres, qui ne trouvant point de paſſage, ſe lierent ſi bien avec elles, qu'elles ne firent qu'un même corps. L'eau coulante ſervit encore à l'affermir, parce qu'elle y charioit quantité de limon qui, en gróſſiſſant la maſſe, contribuoit à la lier & à la reſſerrer.

La ſolidité de ce premier amâs, le rendit encore plus grand; car le *Tibre* ne pouvoit preſque

que

que plus rien amener qui ne s'y arrêtât, de maniere qu'enfin il ſe forma une île que les Romains appelerent l'*île Sacrée*, à cauſe de divers temples qu'on y avoit élevés en honeur des dieux. On l'appele en latin, ajoute Plutarque: l'*île des deux Ponts*.

Il y a pourtant des écrivains qui prétendent que cela n'ariva que pluſieurs ſiecles après Tarquin, lorſque la veſtale Tarquinie eut fait au dieu Mars la conſécration d'un champ qu'elle poſſédoit, & qui ſe trouvoit voiſin de celui de l'ancien roi de Rome, dont elle portoit le nom.

TIBUR, anciene ville d'Italie, près de Rome, aujourd'hui nommée Tivoli. Stace (dans la premiere ſilve du liv. 3, & la troiſieme du liv. 5.) la compte au nombre des quatre lieux où Hercule étoit principalement honoré; ſavoir, Némée, Argos, *Tibur* & Gades. C'eſt pour cela qu'elle eſt ſurnomée *Herculea*, ville d'Hercule. Le temple de *Tibur* étoit magnifique, c'étoit l'un de ceux où l'on gardoit les plus beaux tréſors. Auguſte, dans ſes beſoins, en tira de grandes ſommes auſſi bien que de pluſieurs autres temples, & promit de les rendre avec uſure. Suivant le même Stace, on alloit conſulter le ſort dans ce temple de *Tibur*. Les ſorts de Prénefte pouroient bien quiter leur place, dit-il, & ſe transporter à *Tibur*, s'il n'y avoit déja d'autres ſorts au temple d'Hereule.

L'hiſtoire nous apprend qu'elle réſiſta vigoureuſement & aſſez long-temps aux armes romaines, avant que de ſubir le joug de cette victorieuſe république. Elle y fut enfin contrainte l'an de Rome 402; mais comme elle avoit de la grandeur d'âme, elle reprocha une fois ſi fiérement aux Romains les ſervices qu'elle leur avoit rendus, que ſes députés remporterent pour toute réponſe: vous êtes des ſuperbes, *ſuperbi eſtis*; & voilà pourquoi Virgile dit dans ſes vers (*Æneid. l. VIII. v.* 629.): *Tiburque ſuperbum*.

Il y avoit dans le temple d'Hercule à *Tibur*, une aſſez belle bibliotheque; Aullu-Gelle le dit, (*l. XIX. c.* 5.) *promit e bibliotheca Tiburti, quæ tunc in Herculis templo ſatis commode inſtructa libris erat, Ariſtotelis librum*.

On juge bien que *Tibur* honoroit avec zele, ſon fondateur, le dieu *Tiburnus*. Il y avoit un bois ſacré, le bois de Tiburne, autrement dit le *bois d'Albunée*, ſi célebre dans les poëtes. Voici ce qu'en dit Virgile:

At rex ſollicitus monſtris oracula Fauni
Fatidici genitoris adit, lucoſque ſub alta
Conſulit Albunea, nemorum quæ maxima ſacro
Fonte ſonat, ſævamque exhalat opaca mephitim.
Hinc Itala gentes, omniſque Œnotria tellus
In dubiis reſponſa petunt . . . . . .

„ Le roi inquiet ſur ces événemens alla conſulter les oracles du dieu Faune, ſon pere; „ il les rendoit dans le bois ſacré d'Albunée, „ & près de la fontaine qui, roulant ſes eaux „ avec grand bruit, exhale d'horribles vapeurs. „ C'eſt à cet oracle que les peuples d'Italie, & „ tous les pays d'Œnotrie, en particulier, ont „ recours dans leurs doutes „.

Albunée étoit tout enſemble le nom d'un bois, d'une fontaine, d'une divinité de la montagne de *Tibur*. Cette divinité étoit la dixieme des ſibylles; on l'honoroit à *Tibur* comme une déeſſe, & l'on diſoit que ſon ſimulacre avoit été trouvé, un livre à la main, dans le gouffre de l'Anio.

Strabon parle des belles carrieres de *Tibur*, & obſerve qu'elles fourniſſoient à la conſtruction de la plupart des édifices de Rome. La durée des pierres de ces carrieres étoit à l'épreuve des fardeaux & des injures de l'air, ce qui augmentoit leur prix & leur mérite. Pline (*l. XXXIV, c.* 6.) raporte comme un bon mot, ce qui fut dit par Cicéron aux habitans de l'île de Chios, qui lui montroient avec faſte les murs de leurs maiſons bâtis de marbre jaſpé: „ Je les admirerois davantage, dit Cicéron, ſi vous les aviez bâtis des pierres de *Tibur* „. Cicéron vouloit leur dire: „ votre marbre ne vous coûte guere, vous le trouvez dans votre île, ne vous glorifiez donc pas de la ſomptuoſité de vos maiſons: vos richeſſes & vos dépenſes paroîtroient avec plus d'éclat, ſi vous aviez fait venir de *Tibur* les matériaux de vos édifices „.

Martial dit quelque part, que l'air de la montagne de *Tibur* avoit la vertu de conſerver à l'ivoire ſa blancheur & ſon éclat, ou même de les réparer. Pline & Properce diſent la même choſe, & Silius Italicus, *l. XII*, le dit auſſi.

Quale micat ſemperque novum eſt quod Tiburis aura
Paſcit ebur . . . . . .

L'air de *Tibur* étoit ſain & frais, les terres étoient aroſées d'une infinité de ruiſſeaux, & très-propres à produire beaucoup de fruits. Il ne faut donc pas s'étoner que les Romains y aient eu tant de maiſons de campagne, tant de vergers, & tant d'autres commodités. Auguſte s'y retiroit de temps en temps; l'empereur Hadrien y bâtit un magnifique palais. Zénobie eut une retraite dans le voiſinage; Manlius Vopiſcus y avoit une très-belle maiſon décrite par Stace. Enfin, C. Aronius fit des dépenſes énormes pour élever dans *Tibur* un bâtiment qui éſaçoit le temple d'Hercule.

Je ne veux pas oublier Horace qui avoit une maiſon où il alloit très-ſouvent, & qu'il ſouhaitoit pour retraite de ſes derniers jours. *Vixit in plurimum in ſeceſſu ruris ſui Sabini aut Tiburtini: domuſque ejus oſtenditur circa Tiburtinum locum*, dit Suétone. Il ne faut donc pas s'étoner que ce poëte vante tant la beauté de *Tibur*, & qu'il préfere cette ville à toutes celles de la Grece.

Munatius Plancus, dont nous connoiſſons l'admirable lettre adreſſée à Cicéron, & qui joua

un grand rôle dans les armées, avoit auſſi une fort belle maiſon à *Tibur*; Horace le dit dans la même ode.

. . . . *Seu te fulgentia ſignis*
Caſtra tenent, ſeu denſa tenebit
Tiburis umbra tui.

Enfin, les poëtes ne ceſſent de faire l'éloge des agrémens de *Tibur*. On connoît les vers de Martial, *Epig.* 60, *l. IV.* ſur la mort d'un homme qui n'avoit pu ſauver ſa vie en reſpirant le bon air de cette ville.

Cum Tiburtinas damnet Curiatius auras,
Inter laudatas ad ſtyga miſſus aquas.
Nullo fata loco poſſis excludere: cum mors
Venerit, in medio Tibure Sardinia eſt.

Mais qu'eſt devenu le tombeau de l'orgueilleux Pallas qui étoit ſur le chemin de *Tibur*, & dont Plioe parle ſi bien dans uoe de ſes lettres à Fontanus? *Epiſt.* 29, *lib. VII.* (*D. J.*)

TIBURNUS, fils d'Hercule, fut le fondateur de la ville de Tibur, & eut une chapelle dans le temple d'Hercule, avec un culte diſtingué.

TIGILLUM ſororium, le ſoliveau de la ſœur. On appeloit ainſi l'endroit où Horace expia le meurtre de ſa ſœur. C'étoit un ſoliveau placé en travers dans le chemin, & doot les deux bouts portoient ſur un mur. Le meurtrier fut obligé de paſſer ſous cette poutre: *Tranſmiſſo per viam tigillo*, dit Tite-Live (*l.* 26.), *capite adoperto, velut ſub jugum, miſit juvenem; id hodie publice quoque ſemper refectum manet. Sororium tigillum vocant.*

TIGRANE, roi, roi des rois; roi, dieu; roi des rois, dieu; grand roi des rois; roi de Syrie. ΒΑΣΙΛΕΟΣ ΤΙΓΡΑΝΟΥ.

Ses médailles, avec les titres de *roi*, ſont:
RRR. en argent.
RRR. en bronze.
—— Avec celui de *roi des rois*, ſont:
RRRR. en argent.
—— Avec ceux de *roi, dieu*, ſont:
RRRR. en bronze.
—— Avec ceux de *roi des rois, dieu*, ſont:
RRRR. en bronze.
—— Avec celui de *grand roi des rois*, ſont:
RRRR. en bronze.

TIGRE, fleuve d'Aſie. Il eſt repréſenté avec l'Euphrate ſur uoe médaille de Trajan, où ce fleuve eſt dit vaincu. L'empereur eſt repréſenté debout entre les deux fleuves, avec la figure d'un arménien à ſes pieds, & à côté du Tigre, qui prend ſa ſource dans les montagnes de la Grande Arménie. L'inſcription de cette médaille eſt: *ARMENIA ET MESOPOTAMIA IN POTESTATEM POPULI ROMANI REDACTÆ.*

TIGRE. Cet animal féroce parut pour la premiere fois dans le cirque de Rome, ſous Auguſte: *Tigrim primus omnium*, dit Pline, *oſtendit in cavea manſuefactum.* On vint même à bout d'ateler des tigres au char; c'eſt ce que fit Élagabale, ſelon Lampride: *Junxit & tigres Liberum ſeſe vocans.*

Ce cruel animal ſe voit ſouvent ſur les monumens de Bacchus & des bacchantes. Le char de Bacchus eſt ordinairement tiré par des *tigres*. Quelquefois on voit des *tigres* au pied des bacchantes. *Voyez* PANTHERE.

TILLEUL (Écorce de), ſur laquelle on écrivoit, appelée *liber*. *Voyez* ÉCORCE & LIBER.

TIMANDRE, troiſieme ſœur d'Hélene & de Clytemneſtre, étoit fille de Tyndare & de Léda; elle épouſa Echémus, roi d'Arcadie, petit-fils de Céphée.

TIMANTHE de Cléone avoit une ſtatue parmi les héros d'Olympe, pour avoir remporté pluſieurs fois le prix du Pancrace. Il finit ſes jours d'une maniere extraordioaire. Il avoit quité la profeſſion d'athlete, à cauſe de ſon grand âge, mais, pour conſerver ſes forces par un exercice convenable, il tiroit de l'arc tous les jours, & ſon arc étoit fort difficile à manier. Étaor obligé de faire un voyage, il interrompit quelque temps cette habitude; quand il voulut la reprendre, ſon arc ſe refuſa à lui; il n'eut plus la force de s'en ſervir. Ne ſe retrouvant plus lui-même, il en eut tant de déplaiſir, qu'il aluma ſon propre bûcher, & ſe jeta dedans; action qui, à mon avis, dit Pauſanias, tient plus de la folie que du courage.

TIMARATE étoit une des trois vieilles qui préſidoient à l'oracle de Dodone. Les deux autres étoient Nicandre & Proménie. *Voyez* DODONE & DODONIDES.

TIMÉSIUS ou TIMÉSIAS, citoyen de Clazomene. Il avoit rendu à ſa patrie de ſi uriles ſervices, qu'il y acquit un très-grand crédit & une autorité preſque ſans bornes. Il croyoit ſon crédit fondé ſur l'amour de ſes concitoyens, & n'auroit jamais deviné qu'il leur fût odieux, ſi le hazard ne le lui avoit appris. En paſſant par un endroit où de petits enfans ſe divertiſſoient à jouer aux oſſelets, il entendit ce qu'ils diſoient. Il s'agiſſoit de faire ſauter un oſſelet hors du trou; la choſe paroiſſoit ſi mal-aiſée, que la plupart de ces enfans dirent qu'elle ne ſe feroit pas; mais celui qui devoit jouer en jugea autrement. Plût à Dieu, dit-il, que je fiſſe ſauter la cervelle de *Timéſius*, comme je ferai ſauter cet oſſelet. *Timéſius* ne donna plus qu'il ne fût extrêmement hai dans la ville; &, dès qu'il fut de retour chez lui, il raconta à ſa femme ce qu'il venoit d'entendre, & ſortit de Clazomene. Avant de prendre aucun parti, il alla conſulter l'oracle pour ſavoir où il devoit conduire une colonie. *Cherchez*, lui répondit-on, *des eſſaims d'abeilles, vous aurez abondance de guêpes.* Il éprouva qu'on lui avoit répondu juſte; car ayant conduit une colonie de Clazoméniens dans la Thrace, pour

rebâtir Abdere, il n'eut pas la ſatisfaction de voir ſon établiſſement achevé, & les Thraces l'en chaſſerent. Cent ans après, les Teïens obligés d'abandoner leur ville, ſe tranſplanterent à Abdere, & ſurent s'y maintenir. Ils conſerverent pour *Timéſius* tant de reſpect, qu'ils l'honorerent toujours comme un demi-dieu, & lui conſacrerent des monumens héroïques. (*Herodot. l. I.*)

TIMOLAUS.

Timolaus Augustus.

Quoique Goltzius raporte des médailles de *Timolaüs*, elles ſont auſſi incertaines que celles de ſon frere Hérennien.

TIMON. *Voyez* Char, Bige.

„ L'extrémité du *timon* des chars étoit décorée d'une tête de lion ſculptée, & il me ſemble, dit Winckelmann, que le comte de Caylus ſe trompe lorſqu'il avance que les chars dans les courſes des anciens n'avoient point de *timon*. (*Obſervations ſur le coſtume, jointes aux tableaux tirés de l'Iliade, &c. p.* 80.) Pour le convaincre du contraire, je me contenterai de le renvoyer à un paſſage de Pindare. (*Nem. 7. v.* 137. *& ſeq.*) L'Électre de Sophocle & l'Hyppolite d'Euripide lui fourniroient encore pluſieurs preuves de ce qne j'avance „.

TIMONIUM. Strabon (*Lib. XVII. p.* 794.) nomme ainſi la maiſon qu'Antoine bâtir auprès d'Alexandrie d'Égypte pour ſa retraite. Plutarque en parle auſſi. Antoine quitant la ville d'Alexandrie, & renonçant au commerce du monde, ſe fonda une retraite ſecrete auprès du Phare, ſur une jetée qu'il fit dans la mer, & ſe tint là, fuyant la compagnie des hommes; il déclara qu'il aimoit & vouloit imiter la vie de Timon, parce qu'il avoit éprouvé la même infidélité & la même perfidie; qu'enfin, n'ayant reçu de ſes amis qu'injuſtice & qu'ingratitude il ſe défioit de tous les humains, & les haiſſoit tous également. C'eſt l'origine du nom de *Timonium* & de la maiſon de Timon qu'il avoit donné à ſa retraite maritime. (*D. J.*)

TIMOR étoit le dieu de la crainte. On le diſtinguoit de *pavor*. Effectivement ces deux mots ne ſignifient pas la même choſe. *Timor* ſignifie la crainte, la timidité; *pavor* ſignifie l'épouvante, la terreur ſubite.

TIMOTHÉE & DIONYSIUS, rois d'Héraclée dans le Pont. ΤΙΜΟΘΕΩΣ. ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ.

Les médailles communes à ces deux princes ſont:

RRRR. en argent.

O. en or & en bronze.

Leur type eſt Hercule conſtruiſant un trophée.

TINTEMENT (Le) des oreilles paſſoit chez les anciens pour un mauvais augure, quoique ce *tintement* ne ſoit que le batement extraordinaire de l'artere voiſine de l'oreille.

TINTINNABULUM votum. Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une cornaline un ſacrifice au dieu Pan ou à Priape. Un jeune homme tient un bouc ou une chevre pour l'immoler ſur un autel; une petite figure drapée qui eſt vis-à-vis du premier, joue des deux flûtes, & derriere celle-ci une femme offre des fruits ſur un plat. Ce ſacrifice ſe fait auprès d'une colonne, avec un *aediculæ* au deſſus, à côté d'un arbre où eſt ſuſpendu un *tintinnabulum*, comme on le trouve ſur pluſieurs (*Bellori Admir. Rom. tab. XLIV. Ejuſd. Sepulcr. fig. XIII. Beger. Theſ. Brand. t. I. p.* 224. *Murat. Inſcr. p.* 96.) monumens. Peut-être auſſi que ce qui paroît être un tel inſtrument, ce ſont des vœux, c'eſt-à-dire, des tabletes que l'on atachoit aux arbres avec des rubans & des guirlandes. C'eſt ce que déſigneroient les points qu'on y voit aux côtés, ainſi qu'Ovide en fait la deſcription:

Stabat in his ingens annoſo robore quercus,
Una nemus: vittæ mediam memoreſque tabellæ,
Sertaque cingebant, voti argumenta potentis.
(Metam. l. VIII. v. 743.)

Pline parle des *tintinnabula* du tombeau de Porſenna. Les anciens en atachoient au cou des bêtes de charge: *Claroque collo jactans tintinnabulum*, dit Phedre, peut-être pour ſe déſennuyer ſur la route. Ils avoient auſſi coutume d'en mettre aux portes des apartemens, pour appeler les domeſtiques. Ceux qui faiſoient la ronde à l'armée, étoient obligés de les ſoner de temps en temps, & il falloit que ces ſentinelles, pour prouver qu'elles n'étoient pas endormies, en fiſſent autant de leur côté. On en mettoit encore au cou des criminels qui alloient au ſupplice, pour avertir les paſſans d'éviter la vue funeſte & de mauvais augure d'un homme condamné à mort, & celle non moins funeſte du bureau qui devoit l'exécuter. Il y en avoit auſſi dans l'endroit le plus élevé des bains publics, & elles ſonoient quand il falloit s'y rendre.

TIOS, en Paphlagonie. ΤΙΑΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze..... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

On y voit quelquefois le nom ΤΕΙΟC, & la figure du pontife Tius qui lui avoit donné ſon nom.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Sévere, de Domna, de Maxime.

TIPHOÉ. *Voyez* Typhée.

TIPHYS. *Voyez* Typhis.

TIRADE. Les anciens nommoient en grec ἀγωγὴ, & en latin *ductus*, ce que nous appelons aujourd'hui *tirade*; & ils en diſtinguoient de trois ſortes 1°. Si les ſons ſe ſuivoient en montant, ils appeloient cela ἰὼν εἰς ἄνω, *ductus rectus*; 2°. s'ils

ſe ſuivoient en deſcendant, c'étoit ἀναδρομικὸς ; *ductus revertens* ; 3°. ſi, après avoir monté par bémol, ils redeſcendoient par béquarre, cela s'appeloit περιοδικὸς, *ductus circumcurrens*.

TIRELIRE. „ La *tirelire* de terre cuite & de la plus belle conſervation, dit Caylus (*Rec. d'Antiquit. IV.*), que je préſente ſous le o°. III, pl. 53, a été trouvée depuis très-peu de temps à Rome ſur le mont Célius, avec une autre dont les proportions ſont abſolument pareilles, & qui repréſente une Cérès aſſiſe au milieu de deux figures debout. L'ouvrage de cette derniere eſt ſi négligé, que je o'ai pas voulu la faire deſſiner ; car elles m'ont été envoyées l'uoe & l'autre. La forme de ces deux petits monumens eſt très-différente & bien plus élégante qu'une autre de même matiere, & deſtinée au même uſage, que l'on verra plus bas dans la claſſe des mooumens romains. La tête d'Hercule dont celle de ce numéro eſt ornée, eſt d'une ſi belle diſpoſition, & le travail aioſi que le goût grec y paroiſſeot ſi marqués, que je le place dans la claſſe de cette nation, en convenant cependant que le creux, ou plutôt le moule de cette tête, a pu ſe tranſporter très-aiſément pour être appliqué ſur les ouvrsges de tous les pays „.

TIRÉSIAS, l'un des plus célebres devins de l'antiquité, étoit fils d'Évere & de la nymphe Chariclo, & raportoit ſon origine à Udée, l'un de ceux qui étoient nés des dents du ſerpent, ſemées en terre par Cadmus. (*Voyez* SPARTES.). Il s'adona à la ſcience des augures, & s'y acquit une grande réputation. Les Thébains avoient tant de confiance en ſa ſageſſe, que ſur ſes conſeils, après la perte de leur ville, ils ſe refugierent ſur la montagne de Thilphoſe, juſqu'au rétabliſſement de leurs murailles. *Tirésias* trouva la mort au pied de cette montagne. Il y avoit une fontaine dont l'eau fut mortele pour lui ; il fut enterré auprès de la fontaine. *Voyez* TELPHUSSE. Sa vie avoit été très-longue. Hygin & d'autres mythologues diſent que Jupiter lui acorda une vie ſept foi plus longue que celle des autres, *ſeptem ætates*, ſept âges. Lucien lui en donne ſix : il y en a qui l'ont fait vivre onze âges d'hommes, d'autres ſept ſiecles.

Tirésias étoit aveugle ; & l'oo en racontoit pluſieurs cauſes. Les uns diſoient que les dieux ne trouvaot pas bon qu'il révélât aux mortels ce qu'ils ſouhaitoient qu'ils ne fuſſent pas, l'avoient aveuglé. Phérécide n'attribuoit ſon aveuglement qu'à la colere de Minerve. Cette déeſſe ayaot été vue par *Tirésias*, pendant qu'elle ſe baignoit dans la fontaine d'Hypocrene, avec Chariclo ſa favorite, & mere de *Tirésias*, ne lui eut pas plutôt annoncé qu'il ne verroit plus rien, qu'il perdit les ieux. Chariclo s'affligea beaucoup de cette infortune de ſon fils. Minerve, pour la conſoler, l'aſſura que c'étoit one loi irrévocable des deſtinées, que tous ceux qui voyoient un dieu ſans ſa permiſſion, en fuſſent ſévèrement châtiés ; mais que, pour l'amour de Chariclo, elle rendroit *Tirésias* le plus excellent devin du monde ; qu'elle lui feroit connoître les préſages du vol des oiſeaux ; qu'elle le rendroit capable d'entendre tout le laogage de ces animaux ; qu'elle lui donneroit un bâton avec lequel il pouroit conduire ſes pas auſſi ſûrement que s'il avoit eu des ieux ; qu'elle le feroit vivre long-temps, & enfin qu'il ſeroit le ſeul qui, après ſa mort, conſerveroit ſa ſcience dans les enfers, où Pluton l'honoreroit ſinguliérement.

Remarquons ici, à l'occaſion de ce langage des oiſeaux, dont *Tirésias* avoit l'iotelligence, que quelques anciens, comme Porphyre, s'étoient imaginé que les animaux ont la faculté de ſe communiquer leurs penſées, les oiſeaux, par le moyen de leur chant, & les autres bêtes par leurs différens cris. Ils ont dit que Thalès, *Tirésias*, Mélampus, Apollonius de Tyane, ont entendu & diſtingué les divers langages dont ſe ſervent les animaux. Pline dit que Démocrite avoit marqué le nom de certains oiſeaux, dont le ſang mêlé enſemble produit un ſerpent qui donne à celui qui le mange l'intelligeoce de ce que les oiſeaux s'entrediſent.

Hésiode raconte autrement la cauſe de l'aveuglement de *Tirésias* ; il dit que ce devin ayant rencontré ſur le mont Cylene deux ſerpens qui frayoient, les frapa de son bâton, ou, ſelon d'autres, marcha ſur eux, & qu'auſſi-tôt il deviot femme ; qu'au bout d'un certain temps, il rencontra ces mêmes bêtes dans la même ſituation, & qu'il reprit ſa premiere forme d'homme. Or, comme il avoit connu les deux ſexes, il fut choiſi pour juge d'un différent qui s'éleva entre Jupiter & Junon ſur une queſtion très-peu ſérieuſe : *An major fœminarum in Venere, quam quæ contingat maribus voluptas?* Jupiter ſoutenoit l'affirmative, Junon le nioit. *Tirésias* prononça contre la déeſſe, qui en fut ſi fâchée qu'elle l'aveugla ; mais il en fut dédomagé par le don de deviner qu'il reçut de Jupiter.

Circé, dans Homere (*Odyſſ. l. X.*), ordone à Ulyſſe de deſcendre aux Eofers, pour y conſulter l'âme de *Tirésias*. C'eſt un devin, lui dit-elle, qui eſt privé des ieux du corps ; mais, en revanche, il a les ieux de l'eſprit ſi pénétrans, qu'il lit dans l'avenir le plus ſombre. Proſerpine lui a acordé ce grand privilége de conſerver après la mort ſon entendement. Les autres morts ne ſont auprès de lui que des ombres & de vains phantômes. Ulyſſe, après avoir appris du devin tout ce qui devoit lui ariver, promit de lui immoler un bélier tout noir, le plus beau de ſon troupeau, dès qu'il ſeroit de retour à Ithaque.

En effet, *Tirésias* fut honoré comme un dieu ; il eut à Orchomene un oracle qui fut fameux pendant quelques ſiecles ; mais il finit, après une peſte qui déſola cette ville. Peut-être que les directeurs de l'oracle périrent tous pendaot la con-

tagion ; peut-être jugea-t-on qu'un dieu qui laiſſoit ruiner par la peſte les habitans d'Orchomene, n'étoit plus capable de prédire l'avenir. Il y avoit à Thebes un lieu appelé l'obſervatoire de *Tirésias* (c'étoit apparemment l'endroit d'où il contemploit les augures), & un tombeau honoraire ou cénotaphe ; car les Thébains avouoient qu'il étoit mort auprès d'Aliaſte, au pied du mont Tilphoſe, & qu'ainſi ils n'avoient pas chez eux ſon véritable tombeau. Diodore ajoute qu'ils firent de pompeuſes funérailles à *Tirésias*, & qu'ils lui rendirent les honeurs divins. *Tirefias* fut pere de deux filles, Manto & Hiſtoride. *Voyez* leurs articles.

Pollux (*Onom. lib. IV. ſegm.* 116.) dit que les portraits de *Tirefias* le repréſentoient avec une eſpece de filet, ἄγρευμα, mis ſur tous ſes habits ; & il ajoute que les autres devins en portoient de pareils.

Heſychius (*In hac voce*) en dit autant des femmes qui célébroient les orgies de Bacchus.

On voit au Capitole un Hermès qui porte le nom de *Tirésias*.

TIRIX ou TIREX, le premier mois de l'année des Cappadoces. Il répondoit au mois de décembre. (*Henric. Steph. App. ad Theſ. Ling. græc.*)

TIRMAH, ou TIRMA, ou TOURMA, nom du quatrieme mois de l'année des anciens Perſes. Il répondoit au mois de décembre.

TIROMANCIE, divination dans laquelle on prédiſoit l'avenir par le moyen du fromage. On en ignore les cérémonies. Son nom eſt formé de τυρὸς, *fromage*, & de μαντεία, *divination*.

TIRONIENES (Notes). *Voyez* NOTES.

TIRYNS étoit un héros, fils d'Argus & petit-fils de Jupiter ; il fonda la ville de Tirynthe, dont les cyclopes conſtruiſirent les murs, qui furent bâtis de pierres ſechs ſi grôſſes, qu'il falloit deux mulets pour traîner la plus petite. Les Argiens détruiſirent cette ville pour en tranſporter les habitans à Argos, qui avoit beſoin d'être repeuplée.

TIRYNTHEUS ou *TIRYNTHIUS*. C'étoit un des ſurnoms d'Hercule, à cauſe du ſéjour qu'il faiſoit aſſez ſouvent dans la ville de Tirynthe, en Argolide. On croit même qu'il y fut élevé. Il voulut s'emparer du trône de cette ville ; mais Euryſtée s'y oppoſa.

TISAMENE, célebre devin de Sparte, étoit d'Élis, de la famille des Iamides. Un oracle prononcé en ſa faveur, lui promit qu'il ſortiroit victorieux de cinq combats célebres ; il crut que ces paroles devoient s'entendre du Pentathle ; mais après avoir remporté deux fois le prix de la courſe & du ſaut aux jeux olympiques, il ſuccomba à la lute. Ce fut alors qu'il comprit le ſens de l'oracle, & qu'il commença à eſpérer que la victoire ſe déclareroit pour lui juſqu'à cinq fois à la guerre. Les Lacédémoniens, qui eurent connoiſſance de cet oracle, perſuaderent à *Tiſamene* de quiter Élis, & de venir chez eux pour les aſſiſter de ſes conſeils & de ſes prédictions. *Tiſamene* fit ce qu'ils ſouhaitoient ; & les Lacédémoniens crurent lui avoir l'obligation de cinq grandes victoires, dont ils remporterent la premiere à Platée, ſur les Perſes ; la ſeconde à Tégée, contre les Argiens ; la troiſieme à Dipée, contre les Arcadiens ; la quatrieme, contre les Meſſéniens ; & la cinquieme à Ténagre.

TISAMENE, fils d'Oreſte & d'Hermione, ſuccéda au royaume d'Argos & de Sparte ; mais, ſous ſon regne, les Héraclides étant rentrés dans le Péloponeſe, le détrônerent, & l'obligerent de ſe retirer avec ſa famille dans l'Achaïe, où il régna. Il fit la guerre aux Ioniens, pour les obliger de partager leurs terres avec les Doriens qui l'avoient ſuivi ; mais quoique ſes troupes fuſſent victorieuſes, *Tiſamene* fut tué des premiers dans le combat, & enterré à Hélice en Ionie. Dans la ſuite les Lacédémoniens, avertis par l'oracle de Delphes, tranſporterent ſes os à Sparte, & placerent ſon tombeau dans le lieu même où ils faiſoient les repas publics, appelés Phiditia.

TISAMENE, fils de Therſandre, & petit-fils de Polinice, fut mis ſur le trône de Thebes. Les furies atachées au ſang d'Œdipe & de Laïus, épargnerent, dit-on, *Tiſamene* ; mais ſon fils, Autoſion, en fut perſécuté, juſqu'à être obligé de ſe tranſporter chez les Doriens, par le conſeil de l'oracle.

TISIPHONE, une des furies couverte d'une robe enſanglantée. (*Æneid. l. VI.*) *Tiſiphone* eſt aſſiſe nuit & jour à la porte du tartare, où elle veille ſans ceſſe. Dès que l'arrêt eſt prononcé aux criminels, *Tiſiphone*, armée d'un fouet vengeur, les frape impitoyablement, & inſulte à leurs douleurs. De la main gauche elle leur préſente des ſerpens horribles, & elle appelle ſes barbares ſœurs poue la ſeconder. Tibulle (*liv. I. éleg.* 3.) dit que *Tiſiphone* étoit coeffée de ſerpens au lieu de cheveux. Le nom de *Tiſiphone* ſignifie proprement celle qui venge les meurtres, de τίσις, vengeance, & de φονὴ, meurtre.

Plutarque (*de ſera numinis vindicta*) dit que Mégere & Alecton étoient ſoumiſes à *Tiſiphone*. *Voyez* FURIES.

TISIS, fils d'Alcis de Meſſénie, étoit un homme diſtingué parmi ſes concitoyens, & ſur-tout habile en l'art de la divination. Il fut choiſi par les Meſſéniens pour aller conſulter l'oracle de Delphes ; ſur la durée de leur nouvel établiſſement à Ithome. *Tiſis* alla donc à Delphes ; mais en revenant, il fut attaqué par les Lacédémoniens qui s'étoient embuſqués ſur ſon paſſage : comme il ſe défendoit avec beaucoup de réſolution, ils ne ceſſerent de tirer ſur lui, juſqu'à ce qu'ils entendirent une voix qui venoit on ne ſait d'où, dit Pauſanias, & qui diſoit : laiſſez paſſer le meſſager de l'oracle. *Tiſis* à la faveur de ce ſecours divin, raporta l'oracle aux Meſſéniens, & peu de jours après mourut de ſes bleſſures.

Digitized by Google

TISPHONE, fille d'Alcméon & de Manto, fille de Tirésias. Son pere la donna à élever, avec Amphilocus ſon frere, à Créon, roi de Corinthe. *Tiſphone* devint parfaitement belle, & la femme de Créon appréhendant que ſon mari n'épouſât cette belle fille, la fit vendre. Alcméon l'épouſa ſans la connoître; mais elle fut reconue dans la ſuite, on ne ſait comment.

TITACIDÆ, municipe de la tribu Antiochide, ſelon Étienne le géographe. Spon, dans la liſte des bourgs de l'Attique, marque celui de *Titacidæ*, dans la tribu Acantide. Ce bourg prenoit ſon nom du héros *Titacus*, qui livra Apidna à Caſtor & Pollux, lorſqu'ils vinrent dans l'Attique, pour retirer leur ſœur Hélene des mains de ſon raviſſeur Théſée, comme le raporte Hérodote. (*D. J.*)

TITAIA. *Voyez* TITÉE.

TITAN, étoit fils du ciel & de Veſta, ou Titée, & frere aîné de Saturne. Quoiqu'il fût l'aîné, cependant, à la priere de ſa mere, il céda volontiers ſes droits à Saturne, à condition qu'il feroit périr tous ſes enfans mâles, afin que l'empire du ciel revint à la branche aînée; mais ayant appris que, par l'adreſſe de Rhéa, trois des fils de Saturne avoient été conſervés & élevés en ſecret, il fit la guerre à ſon frere, le prit avec ſa femme & ſes enfans, & les tint priſoniers, juſqu'à ce que Jupiter, ayant atteint l'âge viril, délivra ſon pere, ſa mere, & ſes freres, fit la guerre aux *Titans*, & les précipita au fond du Tartare.

Diodore raconte, d'une maniere différente, l'hiſtoire des *Titans*. Selon la mythologie de Crete, dit-il (*Liv. 5 de ſon hiſt. univ.*), les *Titans* naquirent pendant la jeuneſſe des Curetes. Ils habitoient d'abord les pays des Gnoſſiens, où l'on montroit encore de ſon temps les fondemens du palais de Rhéa, & un bois antique. La famille des *Titans* étoit compoſée de ſix garçons & de cinq filles, tous enfans du Ciel & de la Terre; ou, ſelon d'autres, d'un des Curetes & de Titée; de ſorte que leur nom vient de leur mere. Les ſix garçons furent Cœus, Crius, Hypérion, Japet, Océanus & Saturne; & les cinq filles étoient Mnémoſine, Phœbe, Rhéa, Thémis & Thétis. Ils firent tous préſent aux hommes de quelque découverte; ce qui leur mérita de leur part une mémoire & une reconoiſſance éternele. Saturne, l'aîné des *Titans*, devint roi, &c. . . . *Voyez* CŒUS, HYPERION, JAPET, JUPITER, MNÉMOSINE, OCEANUS, PHŒBE, RHÉA, SATURNE, THEMIS, THETIS, TITÉE.

Un auteur moderne, Pezron, (*Dans ſes antiquités des Celtes t. II.*) prétend que les *Titans* ne ſont point des hommes fabuleux, quoique les Grecs aient voilé leur hiſtoire de fables. Selon lui, les *Titans* ſont des deſcendans de Gomer, fils de Japhet. Le premier fut Acmom, qui régna dans l'Aſie mineure. Le ſecond eut le nom d'Uranus, qui, en grec ſignifie *ciel*: celui-ci porta ſes armes & étendit ſes conquêtes juſqu'aux extrémités de l'Europe & de l'Occident. Saturne ou Chronos fut le troiſieme: il oſa le premier prendre le titre de roi: car, avant lui, les autres n'avoient été que les chefs & les conducteurs des peuples, qui étoient ſous leurs loix. Jupiter, le quatrieme des *Titans*, fut le plus renomé; c'eſt lui qui, par ſon habileté & par ſes victoires, forma l'empire des *Titans*, & le porta au plus haut poiot de gloire où il pût aller. Soo fils, Teuta ou Mercure, avec ſon oncle Dis, que nous nommons Pluton, établit les *Titans* dans les provinces de l'Occident, & ſur-tout dans les Gaules. Cet empire des *Titans* dura environ trois cents ans, & finit vers le temps que les Iſraelites entrerent en Égypte. Les princes *Titans*, ajoute le même auteur, ſurpaſſoient de beaucoup les autres hommes en grandeur & en force de corps. C'eſt ce qui les a fait regarder, dans la fable, comme des géans.

Le ſerpentaire, conſtellation céleſte, eſt le fondement vrai-ſemblable de la fable des *Titans*.

Apollodore (*Biblioth. lib. I. cap. 6.*) donne aux *Titans* des pieds en forme de ſerpens: caractere qui les diſtingue eſſentiélement des Tritons. Il les dépeint avec un viſage terrible, de longs cheveux & de la barbe. Pluſieurs auteurs les ont confondus ſur les pierres gravées avec les *Tritons*; mais c'eſt une erreur palpable, car les jambes des Tritons ſont terminées en nageoires. C'eſt des *Titans* qu'Ovide dit (*Faſt. lib. V. verſ. 35.*):

Mille manus illis dedit, & pro cruribus angues,

& ailleurs il les appele *ſerpentipedeſque gigantas*. On connoît pluſieurs médailles & pluſieurs pierres ſur leſquelles ils ſont reconoiſſables à cette conformation qui leur apartient excluſivement, ſi l'on excepte la ſeule Échidna moitié femme, moitié ſerpent.

Les jambes de ſerpent déſignent qu'ils étoient iſſus de la terre, comme les reptiles. *Voyez* CYCLOPES.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une calcédoine, un des *Titans* dont les jambes ſe terminent en ſerpent, comme la fable nous les repréſente. Les plus terribles étoient Typhon, Porphyrion, & Alcyonée.

Sur une ſardoine, un des *Titans* dans l'attitude de combatre avec la maſſue, autour ſont les caracteres: L. GRAC.

Sur une pâte antique, un des *Titans*, dans l'attitude de lancer une pierre; il tient du bras gauche un bouclier rond & une peau de lion, comme dans d'autres pierres connues.

Sur une pâte de verre moulée ſur une ſardoine du cabinet de Florence, Jupiter debout, armé d'un caſque ou d'un bouclier, qui lance la foudre contre les *Titans*.

Sur une pâte antique, Jupiter montant un quadrige & combatant Typhon, un des *Titans*, avec la foudre. Le même ſujet avec deux géans exécuté en camée avec grande fineſſe, par un gra-

Digitized by Google

veur nommé ΑΘΗΝΙΩΝ, ſe trouve au cabinet Farneſe à Naples.

Sur une cornaline, Jupiter montant un quadrige victorieux des *Titans*, tenant la foudre de la main droite, & ſur la gauche ſon aigle.

Sur une pâte antique, Neptune à cheval, qui terraſſe le *Titan* Polybote. Le même ſujet étoit repréſenté en ronde boſſe, à Athènes, ſelon Pauſanias.

Sur un fragment de cornaline, Mars jeune combatant contre les *Titans*. La gravure eſt de la plus excellente maniere.

Sur une pâte antique, Minerve qui combat Encélade, un des *Titans*. Le même ſujet eſt repréſenté ſur une autre (*Gori. Dactyl. p.* 11. *n.* 489.) pierre gravée, & ſur une (*Num. imp. p.* 206.) médaille d'Adrien, où *Patin* prend le géant pour un triton.

Sur un fragment de ſardoine, Minerve & Hercule combatant contre les *Titans*. Sur le bouclier de la déeſſe on voit un cheval; ce qui la feroit reconoître ici pour Minerve-*Hippia*: mais cette dénomination ne lui fut donnée qu'après le combat avec les *Titans*, ſelon la tradition qu'en a conſervée (*L. VIII. p.* 695.) Pauſanias. Il faut donc par conſéquent que ce cheval ſoit Pégaſe, qu'elle avoit dompté, & que l'on voit quelquefois ſur ſon caſque, comme dans une (*Reg. th. Brend. t. I. p.* 515.) médaille de Cyrene, parce que la fable dit que (*Pindar. olymp. XIII. v.* 115. *& Schol. ad. h.*) Minerve-*Hippia* ou *équeſtre*, étoit née en Afrique. C'eſt dans ce ſeul ſens que le cheval que nous trouvons dans ce fragment, peut s'acorder avec le combat des géans. Au reſte le ſage graveur de cette pierre s'eſt bien gardé de mettre la tête de Méduſe ſur le bouclier de la déeſſe; il auroit fait un anachroniſme, puiſque la guerre des *Titans* fut antérieure à la fable de Perſée: auſſi les graveurs des deux pâtes précédentes, n'ont-ils pas été moins bien inſtruits que celui-ci, & ils ont laiſſé le bouclier nu, ſans y mettre aucun ornement.

Sur une pâte de verre, Hercule armé d'un bouclier, combatant un *Titan* renverſé qui tient une pierre de la main droite.

Sur une pâte de verre, dont l'original eſt dans le cabinet Farneſe, Hercule combatant un *Titan* ailé. Hercule eſt armé, tenant de la main droite ſa maſſue, & de la gauche un bouclier dont on ne voit que la courroie paſſée dans le bras, avec l'arc & une fleche.

Sur une pâte antique, combat d'Hercule avec un *Titan*.

TITAN. Le ſoleil eſt ſouvent appelé de ce nom chez les poëtes, ſoit parce qu'on l'a cru fils d'Hypérion, l'un des *Titans*, ſoit parce qu'on l'a pris pour Hypérion lui-même.

TITANE étoit un lieu entre Sicyone & Coriothe, ſur une haute montagne, où l'on diſoit que Titan avoit fait ſa demeure. La tradition du pays vouloit qu'il fût frere du Soleil. „ Mais „ je m'imagine, dit l'hiſtorien (*Pauſanias dans „ ſes Corinth.*) que Titan étoit un homme ap„ pliqué à étudier les ſaiſons, pour ſavoir en „ quel temps il falloit ſemer & planter, quel „ degré de chaleur, ou quel aſpect du ſoleil eſt „ néceſſaire pour l'accroiſſement & pour la ma„ turité de chaque fruit; c'eſt apparemment ce qui „ a donné lieu de dire qu'il étoit fils du So„ leil „.

TITANIDES, les ſept filles d'Uranus ou Cœlus & de la Terre.

TITANIES, τιτάνια, fêtes que l'on célébroit dans quelques endroits de la Grece, en l'honneur des Titans.

TITARÉSIUS, fleuve de Theſſalie, qu'Homere dit être un écoulement des eaux du Styx, parce que les eaux du *Titaréſius* entrent dans le fleuve Pénée ſans ſe mêler, nageant au deſſus comme de l'huile. C'eſt que ces eaux étoient graſſes à cauſe des terres par leſquelles elles paſſoient. Strabon dit auſſi que ſa ſource étoit appelée *Styx*, écoulement d'une eau mortele, & que l'on tenoit pour ſacrée à cauſe de cela.

TITÉE ou TITAIA, fille d'Acmon, femme d'Uranus ſon frere, & mere des Titans, reçut après ſa mort les honneurs divins. Comme ſon nom ſignifie boue ou terre, on prit *Titée* pour la terre même. *Voyez* ACMON, URANUS.

TITHÉNIDIES, fête des Lacédémoniens, dans laquelle les nourices portoient les enfans mâles au temple de Diane-Corythalliene; & pendant qu'on immoloit à la déeſſe de petits cochons pour la ſanté de ces enfans, les nourices danſoient. (Ce mot vient de τιθήναι, nourices.)

TITHON, fils de Laomédon & de la nymphe Strymo, fille du Scamandre, & frere de Priam, étoit très-bien fait. Il étoit grand chaſſeur, & ſe trouvoit toujours dans les plaines, expoſé aux regards de l'Aurore, lorſque cette déeſſe ſe levoit. Elle en devint amoureuſe, & l'enleva dans ſon char pour en faire ſon mari. Il la rendit mere de Memnon. La fable ajoute que *Tithon* obtint de Jupiter l'immortalité, à la priere de l'Aurore: mais, ayant oublié de demander qu'il ne vieillît point, il devint ſi vieux qu'il fallut l'emmailloter comme un enfant: enfin, ennuyé des infirmités de la vieilleſſe, il ſouhaita d'être changé en cigale, ce qu'il obtint. La cigale étoit le ſymbole d'une longue vie, parce qu'on croyoit vulgairement que cet inſecte, ſemblable au ſerpent, rajeunit tous les ans en changeant de peau.

TITHONE, pere d'Émathion. *Voyez* ÉMATHION.

TITHORÉE, étoit une des nymphes qui naiſſoient des arbres, & particuliérement des chênes. Elle habitoit ſur la cyme du mont Parnaſſe, à laquelle elle donna ſon nom. Ce nom ſe communiqua, dans la ſuite, à tout le canton, & même à la petite ville de Néon, dans la Phocide.

TITHRAMBO, nom ſous lequel les Égyptiens repréſentoient Iſis courroucée, que les Grecs appeloient Hécate. L'identité de *Tithrambo*, & d'Hécate eſt prouvée par un paſſage de ſaint Épiphane (*Adv. hareſes, lib. III.* 1093.), le ſeul écrivain qui ait conſervé ce nom égyptien. Jablonski (*Pantheon, Ægypt. lib. I. cap.* 5.) a cherché dans le cophte, l'ancienne langue des Égyptiens, l'étymologie du nom *Tithrambo* ou *Ti-thra-embo*, & il a trouvé, furieuſe de colere, ou rendant furieux.

Tithrambo avoit une grande analogie avec *Brimo*, ſurnom de quelques déeſſes greques, telles que Hécate, &, ſelon Arnobe (*Adverſ. Gentes, lib. V. p.* 170.), Cérès, qui fut ainſi appelée à cauſe des violentes fureurs qui l'agiterent contre le raviſſeur de ſa fille. Quelques grecs ont confondu *Tithrambo* avec Néméſis, parce que celle-ci étoit la divinité vengereſſe des crimes & l'ennemie des ſuperbes. Mais ſa véritable repréſentation dans la mythologie greque, eſt Hécate que Lycophron (*Caſſandra, v.* 1176) appele auſſi *Brimo triformis*, Βριμὼ τρίμορφος.

L'identité de *Tithrambo* & d'Hécate étant reconue, on doit attribuer à la premiere l'identité démontrée de la ſeconde avec Iſis courroucée, c'eſt-à-dire, avec la Lune que les anciens croyoient être la cauſe des vertiges, de l'aveuglement, de la folie, &c., d'où vint le nom lunatique.

Saint Épiphane, cité plus haut, dit que les uns ſe ſont initier aux myſteres de *Tithrambo*, & les autres à ceux de *Thermutis*. Jablonski en conclut l'identité de *Tithrambo* & de *Thermutis*. L'interprétation du mot cophte *Termouth*, qui ſignifie celle qui donne la mort, prouve cette identité. *Voyez* THERMUTIS.

Il faut conclure avec Jablonski que *Tithrambo* étoit le ſymbole de la colere dont la divinité eſt enflamée contre les crimes des humains.

TITHRAS, fils de Pandion.

TITHYUS, un des géans qui firent la guerre à Jopiter.

TITIA, famille romaine dont on a des médailles:

O. en or.
R. en argent.
RR. en bronze.

Le ſurnom de cette famille eſt RUFUS.

TITIANE, épouſe de Pertinax.

TITIANA AUGUSTA.

Ses médailles ſont:

RRR. en médaillons de potin du ſecond module.

Ils ont été fabriqués en Égypte.

On ne connoît pas d'autres médailles de cette princeſſe.

TITIAS, un des héros de l'île de Crete, que l'on diſoit être un des fils de Jupiter. Le bonheur dont il jouit pendant toute ſa vie, le fit regarder comme un dieu; &, après ſa mort, on lui rendit les honeurs divins, & on l'invoqua pour avoir un deſtin heureux. Callimaque dit qu'il étoit fils de Cimmerius.

TITIENS. Il y avoit à Rome un collége de prêtres, nommés les *confreres titiens*, *titii ſodales*, dont les fonctions étoient de faire les ſacrifices & les cérémonies des Sabins. Tacite, en ſes Annales, dit qu'ils furent établis par Romulus pour honorer la mémoire du roi Tatius, dont le ſurnom étoit *Titus*. Varron dérivoit leur nom à *titiis avibus*. On ne connoît plus d'oiſeaux ſous ce nom. Seulement Servius dit que les pigeons ramiers ont été appelés *ceta*.

TITINIA, famille romaine dont on a des médailles:

O. en or.
RRR. en argent.
RRR. en bronze.

TITTHÉNIDIES. *Voyez* TITHÉNIDIES.

TITRE. Ce que les latins nommoient *titulus*, les Grecs l'appeloient διδασκαλία, *enſeignement*, *inſtruction*. C'étoit autrefois la coutume de mettre des *titres* ou inſtructions à la tête des pieces de théâtre; & cet uſage apprenoit aux lecteurs dans quel temps, à quelle occaſion, & ſous quels magiſtrats ces pieces avoient été jouées. Cependant on ne mettoit des *titres* qu'aux pieces qui avoient été jouées pour célébrer quelque grande fête, comme la fête de Cérès, celle de Cibele, ou celle de Bacchus, &c. La raiſon étoit qu'il n'y avoit que ces pieces qui fuſſent jouées par l'ordre des magiſtrats. Mais il ne nous reſte point de *titre* entier d'aucune piece greque ou latine, non pas même de celles de Térence; car on n'y trouve point le prix, c'eſt-à-dire, l'argent que les édiles avoient payé à Térence pour chacune de ces pieces; & c'eſt ce qu'on avoit grand ſoin d'y mettre.

On pouſſoit même dans la Grece cette exactitude ſi loin, qu'on y marquoit les honeurs qu'on avoit rendus au poëte, les bandeletes dont on l'avoit décoré & les fleurs qu'on avoit ſemées ſur ſes pas. Mais cela ne ſe pratiquoit qu'en Grece, où la comédie étoit un art honête & fort conſidéré, au lieu qu'à Rome ce n'étoit pas tout-à-fait la même choſe.

Il ne nous reſte plus qu'à donner un exemple d'un des *titres* latins, mais tronqué; c'eſt celui de l'*Andrienne*, la premiere comédie de Térence:

Titulus ſeu didaſcalia.

Acta ludis megalenſibus, C. M. Fulvio & M. Glabrione ædilibus curulibus; egerunt L. Ambivius Turpio. L. Attilius Præneſtinus. Modos fecit Flaccus Claudii, tibus paribus dexteris & ſiniſtris, & eſt tota graca. Edita M. Marcello & C. Sulpicio, coſſ.

„ *Titre* ou *la didaſcalie*.

„ Cette piece fut jouée pendant la fête de „ Cybele, ſous les édiles curules Marcus Ful„ vius & Marcus Glabrio, par la troupe de Lu„ cius Ambivius Turpio & de Lucius Attilius „ de Préneſte. Flaccus, affranchi de Claudius, „ fit la muſique, où il employa les flûtes éga„ les droites & gauches. Elle eſt toute grecque. „ Elle fut repréſentée ſous le conſulat de M. „ Marcellus & de C. Sulpicius „. (*D. J.*)

TITRE des manuſcrits des anciens.

„ Le contenu ou le *titre* du livre, dit Winckelmann, ſe trouve répété à la fin des manuſcrits d'Herculanum, ainſi que cela eſt prouvé par les trois rouleaux qu'on a déja déroulés. On a ſans doute jugé cette répétition néceſſaire, afin que le lecteur pût trouver le *titre* de l'ouvrage, de quelque côté que le manuſcrit fût roulé. Si ce *titre* n'avoit pas été ainſi répété à la fin des volumes, on auroit eu beaucoup de peine à deviner le nom de l'auteur, puiſque le *titre* en tête s'en eſt trouvé perdu avec le commencement de l'ouvrage. Je dois faire remarquer encore que ce *titre* eſt écrit immédiatement au deſſus du livre, avec les mêmes caracteres du texte, & qu'il ſe trouve enſuite répété un peu plus bas en plus grôs caracteres. À la fin du traité de la muſique, on lit, en petits & en grôs caracteres, ces mots :

ΦΙΛΟΔΗΜΟΥ

ΠΕΡΙ ΜΟΥΣΙΚΗΣ

Le *titre* étoit de plus écrit ſur une étiquete qui pendoit au bas du rouleau, de la maniere qu'on le voit ſur deux anciennes peintures d'Herculanum, & ſur l'une deſquelles je crois avoir lu ces lettres : PAXXAN.

Au pied du ſecond livre de la rhétorique, on trouve :

ΦΙΛΟΔΗΜΟΥ

ΠΕΡΙ ΡΗΤΟΡΙΚΗΣ

Β

Le Β ſignifie le ſecond livre.
À la ſuite du quatrieme, il y a.

ΦΙΛΟΔΗΜΟΥ

ΠΕΡΙ ΚΑΚΙΩΝ ΚΑΙ ΤΩΝ

ΑΝΑΚΕΙΜΕΝΩΝ ΑΡΕΤΩΝ

Je trouvai dans le troiſieme manuſcrit, il y a cinq ans, lorſqu'on commençoit à y travailler ; un écrit de Métrodorus ſur les caracteres, avec cet intitulé :

ΜΕΤΡΟΔΩΡΟΥ ΕΝ ΤΩΙ ΠΡΩΤΩΙ ΠΕΡΙ

ΓΡΑΜΜΑΤΩΝ

TITULUS, inſcription miſe ſur quelque choſe. Lorſque les anciens vouloient vendre ou louer leurs maiſons, ils avoient comme nous la coutume d'y mettre des écriteaux : *Maiſon à vendre*, *Maiſon à louer*. Chez les Athéniens, du temps de Solon, les propriétaires qui avoient engagé leurs maiſons ou leurs terres, étoient obligés d'y mettre ſur des colonnes, ou ſur des piliers, des écriteaux qui marquoient les ſommes pour leſquelles les maiſons & les terres étoient engagées.

On mettoit auſſi ſur les autels des inſcriptions qui indiquoient le ſujet pour lequel on les avoit élevés ; ainſi *ara adoptionis* ſignifie que l'autel avoit été érigé à l'occaſion d'une adoption. Les criminels qui alloient au ſupplice, portoient un écriteau qui apprenoit leur crime. Les ouvrages publiés indiquoient le nom de leur auteur ; mais l'inſcription étoit ſur-tout en uſage pour les tombeaux. Chez les Grecs, elles commençoient toutes par deux lettres initiales qui répondoient aux *diis manibus* des Latins. Les eſclaves que l'on expoſoit en vente, avoient à leur cou un écriteau qui contenoit leur âge, leurs pays, leur prix, leurs défauts & leurs infirmités. Les triomphateurs avoient également ſoin de renfermer dans une inſcription un ſommaire des exploits qui leur méritoient les honneurs du triomphe.

TITURIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.
C. en argent.
RRR. en bronze.
Le ſurnom de cette famille eſt *Sabinus*.

TITUS, fils de Veſpaſien.

Titus Cæsar imperator Vespasianus augustus.

Ses médailles ſont :
C. en or.
R. reſtituées par Trajan.
C. en argent ; il y a des revers R.
RRR. en médaillons latins d'argent.
RR. en médaillons grecs d'argent. Celui avec la tête de Veſpaſien au revers, eſt RRR.
C. en G. B. de coin romain. Il y a des revers R. & RR.
C. en M. & P. B.
RR. en M. B. de Colonies.
R. en P. B.
RR. en G. B. grec.
Pellerin en poſſédoit une qui avoit au revers pour légende : ΖΕΤΣ ΚΡΗΤΑΓΕΝΗΣ.
R. en M. & P. B. grecs.
R. en M. & P. B. d'Égypte.

Titus, fils & ſucceſſeur de Veſpaſien, fit plus pour les arts, en deux ans qu'il régna, que Tibere, dans le cours d'un regne de vingt-deux. Suétone remarque que *Titus* parvenu à l'empire, voulut manifeſter ſon amitié pour Britannicus, frere de Néron, avec lequel il avoit été élevé, en lui faiſant ériger des monumens. Il lui fit, entr'autres, faire une ſtatue équeſtre en ivoire, deſtinée à être portée tous les ans dans la pompe des jeux du cirque.

Parmi les maîtres de ce temps, nous connoiſſons Evodus, graveur en pierres fines, & auteur de la belle Julie, fille de *Titus*, gravée ſur un béril, ou aigue-marine, conſervée jadis dans le tréſor de l'abbaye de St. Denis, & aujourd'hui parmi les antiques nationales. Une belle tête coloſſale de cet empereur ſe trouve à la villa Albani.

„ La vivacité de l'air extérieur introduit dans les ruines antiques, dit Winckelmann, (*Hiſt. de l'art. l. IV. c.* 8.) détruit ſur le champ l'enduit des murs, & les couleurs dont ils ont été empreints. C'eſt à ces accidens, ſans doute, qu'il faut attribuer le ſort des différens tableaux dont on conſerve les deſſeins coloriés dans la bibliotheque du Vatican, dans le cabinet du cardinal Albani, & en d'autres endroits. Les originaux d'après leſquels ſont faits les deſſeins du Vatican, ſe trouvoient en grande partie dans les bains de *Titus*; ils ont été deſſinés par Pietre Sante Bartoli, & par François ſon fils. Du reſte, ces morceaux ne paroiſſent pas deſſinés immédiatement d'après les originaux; il eſt plus vrai-ſemblable de croire qu'ils ont été faits d'après des deſſeins antérieurs, qui datent des temps de Raphael.

„ Quoi qu'il en ſoit, j'ai publié quatre morceaux de ces peintures dans mes monumens de l'antiquité. Le premier tableau, tiré de ces bains, eſt compoſé de 4 figures, & repréſente Pallas muſiciene qui tient deux flûtes qu'elle ſemble vouloir jeter, après qu'une des nymphes de la riviere dans laquelle la déeſſe étoit venue ſe regarder, lui eut dit qu'elle ſe déformoit le viſage lorſqu'elle jouoit de ces inſtrumens. (*Monum. ant. inéd. n.* 18.) Le ſecond tableau, de deux figures, repréſente encore Pallas qui offre à Pâris, en lui montrant un diadême, l'empire de l'Aſie, s'il veut lui adjuger le prix de la beauté. (*Ibid. n.* 113.) Le troiſieme tableau, de quatre figures, repréſente Hélene aſſiſe ſur un ſiége, derriere lequel eſt apuyée une de ſes ſuivantes, peut-être Aſtyanaſſa, la plus connue d'entr'elles. Pâris, placé vis-à-vis, prend une fleche des mains de l'amour qui eſt au milieu, tandis qu'Hélene porte ſa main à l'arc. (*Ibid. n.* 114.) Le quatrieme tableau, de cinq figures, eſt Télémaque accompagné de Piſiſtrate, dans la maiſon de Ménélas. Hélene, pour charmer la mélancholie du fils d'Ulyſſe, lui préſente le nepenthès dans un cratere, coupe profonde. (*Ibid. n.* 160.)

TITYRES. Strabon & d'autres auteurs admettent des *Tityrs* dans la troupe bachique. Ils avoient entiérement la forme humaine; des peaux de bêtes leur couvroient une petite partie du corps. On les repréſentoit dans l'attitude de gens qui danſent, en jouant eux-mêmes de la flûte; quelquefois ils jouoient en même temps de deux flûtes, & frapoient des pieds ſur un autre inſtrument appelé *ſcabilla* ou *crupezia*. Virgile & Théocrite emploient ce nom dans leurs bucoliques, & le donnent à des bergers qui, jouiſſant d'un grand loiſir, s'amuſent à jouer de la flûte. (Ce nom eſt formé de τίτυρος, un tuyau de blé.)

Quelques commentateurs ont appelé *Tityrs*, tous les ſuivans de Bacchus, dont le viſage & le corps n'ont rien des traits de la chevre ou du bouc.

TITYRINE, eſpece de flûte des anciens, faite de roſeau, comme le dit Athénée. (*L. V. Deipnos.*) Il paroît que c'eſt la même que le tityrion, dont il eſt fait mention à l'article FLÛTE. (*F. D. C.*)

TITYUS étoit, ſelon Apollonius de Rhodes, fils de Jupiter & de la nymphe Élare, fille d'Orchomene. Jupiter craignant les effets de la jalouſie de Junon contre cette rivale, la cacha dans les entrailles de la terre, ou Titée. Là, elle accoucha de *Tityus*, c'eſt pourquoi il eſt appelé fils & nourriſſon de la Terre, *Terræ omniparentis alumnum*, dit Virgile. *Tityus* ayant eu l'inſolence de vouloir attenter à l'honneur de Latone, comme elle traverſoit, dit Homere, les délicieuſes campagnes de Panope, pour aller à Pytho, il fut tué par Apollon & par Diane, à coups de fleches, enſuite précipité ſur le Tartare. Là, un inſatiable vautour, ataché dans ſa poitrine, lui dévore le foie & les entrailles, qu'il déchire ſans ceſſe, & qui renaiſſent éternélement pour ſon ſupplice. (*Énéid. l. VI.*)

Il devint ſi grand que ſon corps étendu couvroit neuf arpens de terre: ce que les Panopéens prétendent devoir s'entendre, dit Pauſanias (dans ſes Phocid.) de la grandeur du champ où eſt ſa ſépulture, non de la grandeur du géant; & le champ eſt en effet de neuf arpens. „ Mais, ajoute-t-il, Cléon de Magnéſie avoit acoutumé de „ dire qu'il n'y avoit point de gens plus incrédules que ceux qui avnient paſſé leur vie ſans „ rien voir d'extraordinaire; que pour lui, il n'avoit nulle peine à croire que *Tityus*, & les autres géans, fuſſent de la grandeur dont on dit „ qu'ils étoient. Il racontoit à ce ſujet, qu'étant venu à Gadès, il avoit été obligé de ſe „ rembarquer & de quiter l'Ile avec toute ſa ſuite, par l'ordre exprès d'Hercule, qu'enſuite y „ étant retourné, il avoit vu un officier de marine tué d'un coup de foudre, que l'on avoit „ jeté ſur le rivage, & dont le corps avoit cinq „ arpens de longueur, ce qui, diſoit-il, lui rendoit croyable tout ce qu'on lui raconte en ce „ genre-là „.

N'eſt-il pas ſurprenant qu'après avoir repréſenté *Tityus* comme un de ces fameux criminels du Tartare, je doive ajouter que ce *Tityus* avoit cependant des autels dans l'île d'Eubée, & un temple où il recevoit des honeurs religieux? C'eſt Straboo qui nous l'appreod.

TIVOLI. *Voyez* TIBUR.

TIVOLI, (pierre de) en italien *Tivertino*. C'eſt le nom qu'on donne à une pierre qui ſe trouve aux environs de *Tivoli*; elle eſt d'une couleur de cendre mêlée de verdâtre, poreuſe & remplie de taches bruoes & de *mica*. Ce qui o'empêche point qu'elle ne faſſe feu lorſqu'on la frape avec de l'acier. Acoſta met cette pierre parmi les grès, mais la Condamine la regarde comme de la lave produite par des embrâſemens de volcans. Les Italiens l'appelent auſſi *pietra tiburtina di Roma*, ou *il peperino di Roma*.

TIUS. Le nom de ce pontiſe TEIOC, & ſa tête ſont gravés ſur des médailles de *Tios*, en Paphlagonie, à laqoelle il donna ſon nom.

TLÉPOLEME ou TLEPTOLEME, étoit fils d'Hercule & d'Aſtioché, princeſſe d'Épire. (*Voyez* HERCULE.) Ayant été élevé daos le palais de ſon pere, à Argos, il tua par mégarde Licymnius, frere d'Alemene, en voulant fraper un eſclave. Cet accident l'obligea à s'enfuir, & à aller chercher retraite dans l'île de Rhodes, où il établit pluſieurs colonies. C'eſt lui qui mena au ſiége de Troye, les troupes rhodienes, ſur neuf vaiſſeaux. Il y fut tué par Sarpédon; & ſon corps ayant été raporté dans l'île de Rhodes, on lui conſacra un monument héroïque, & l'on établit même en ſon honeur une fête qui ſe célébroit par des jeux & des combats publics, (*Voyez* POLIXO.) appelés *Tlépolémies*; le prix de la victoire étoit une ſimple corrone de *papyrus* blanc.

TLÉPOLÉMIES. *Voyez* TLÉPOLEME.

TMARUS, montagne de l'Épire dans la Theſprotie. Strabon (*l. VII. p.* 328.) qui dit qu'on la oommoit auſſi Tomarus, place uo temple au pied de cette montagne. Pline & Solin écrivent pareillemeot *Tomarus*. C'eſt du nom de cette montagne que Jupiter eſt ſurnomé *Tmarien*, par Héſychius.

Les cent fontaines qni naiſſent au pied du mont *Tmarus*, ont été célébrées par Théopompe. (*D. J.*)

TMOLOS, dans la Lydie. ΤΜΟΛΙΤΩΝ.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales en l'honeur de Sabine.

TMOLUS, roi de Lydie, étoit fils de Mars & de la nymphe Théogene, ſelon Clytophon, ou de Supilus & d'Eptonie, ſelon Euſtathe. Un jour que ce prince étoit à la chaſſe, il aperçut une des compagnes de Diane, qui ſe nommoit Arriphé; elle étoit parfaitement belle, & *Tmolus* en deviot ſur le champ éperdument amoureux. Réſolu de ſatisfaire ſa paſſion, il pourſuivit vivement cette jeune nymphe, qui, pour ne pas tomber entre ſes mains, alla chercher aſyle daos le temple de Diane; mais le lieu ne fut pas reſpecté, & Arriphé fut violée aux pieds des autels de la déeſſe. Uo afront auſſi ſanglant la jeta dans l'accablement & le déſeſpoir, elle ne voulut pas ſurvivre un inſtant à ſoo malheur & ſe perça le ſein, eo conjurant les dieux de la venger. En effet, ſa mort ne reſta pas impunie. *Tmolus* fut uo jour eolevé par un taureau furieux, & tomba ſur des pieux dont les pointes le firent expirer au milieu des douleurs les plus cuiſantes. Il fut inhumé ſur une montagne de Lydie, qui prit ſoo nom. Il ne faut pas, comme ont fait quelques mythologiſtes, confondre ce *Tmolus* avec TMOLUS qui fut conſtitué juge entre Apollon & Pan. (*Voyez* MIDAS.) Celui-ci étoit uoe montagoe dont le dieu fut pris pour arbitre entre le dieu de la muſique & celui des bergers.

TMOLUS étoit un géaot qui, de compagnie avec Télégone, maſſacroit tous les paſſans. Prothée, transformé en ſpectre, les épouvanta ſi fort qu'ils ne tuerent plus perſone.

TOGATA, épithete par laquelle on déſignoit à Rome la comédie dont les perſonages étoient des citoyens romains vêtus de la toge.

TOGATARIUS, écrivaio de comédies appelées *togata*.

TOGATI, ceux qui, dans les préfectures, les colonies & les municipes, vivoieot & s'habilloient à la romaine, avec la toge.

TOGE, manteau des Romains, aſſez ample pour enveloper tout le corps juſqu'aux pieds, & même la tête. C'étoit uoe étoſe carré-long & ſans plis, deux fois plus ample que le *pallium* des Grecs, lequel d'ailleurs étoit légérement arondi par le bas. De là vient l'expreſſioo, *vêtement carré*, dont ſe ſert Athénée (5. *p.* 213) poor déſigner la *toge* que quitereot les Romains en Aſie, & qu'ils changerent contre le *pallium*, pour éviter les poignards de Mithridate.

Tertullien (*De pallio. c.* 1.) dit que l'uſage de la *toge* paſſa des Pélaſges aux Lydiens & de ceux-ci aux Romains. Artémidore (23) attribue l'invention de la *toge*, ou plutôt l'uſage de s'enveloper entiérement dans la chlamyde, à l'arcadien Tebenus, qui la porta chez les Ioniens. De là viot le mot τήβεννος dérivé de Tebenus, par lequel les Grecs déſignerent la *toge*.

La *toge* étoit propre aux Romains, comme le *pallium* & les *ſocci* aux Grecs; de ſorte que *togatus* & *romanus* devinrent ſynooymes. C'eſt pourquoi Auguſte (*Suet. c.* 40. *n.* 10.) haranguant le peuple romaio, & voyant que la plupart de ceux qui l'écoutoient, n'étoient vêtus que de tuniques bruoes.... Voilà dooc, leur dit-il, ce peuple que Virgile déſignoit ainſi:

Romanos rerum dominos, gentemque togatam.

La *toge* étoit ordioairement de laine blanche; mais daos les fêtes & les occaſions d'éclat,

on relevoit ſa blancheur ternie par l'uſage habituel, en la frotant avec de la craie ; & on l'appeloit alors *toga candida*.

Les plis de la *toge* qui deſcendoient de l'épaule gauche ſous le bras droit, en traverſant la poitrine comme un baudrier, s'appeloient *balteï*. Ceux qui étoient formés par le rapel des pans inférieurs ſur le *balteus*, à la hauteur du nombril, ſe nommoient *umbo*. Enfin, le *ſinus* étoit toute la maſſe des plis formée ſur la poitrine & le ventre.

Suivant le caprice ou la fortune de chacun, la *toge* étoit plus ou moins ample. Celle des pauvres citoyens étoit courte & étroite ; elle s'appeloit alors *togula*, ou *toga arcta*. Horace (*Epod.* 4. 7) reproche à l'affranchi *Menas*, de balayer la voie ſacrée avec une *toge* de ſix aunes de long. Sur tous les monumens la *toge* deſcend juſqu'aux talons, ſans toucher la terre.

La *toge* ſe plaçoit ſur la tunique, & dans les premiers temps de Rome, elle ſe portoit ſans tunique, immédiatement ſur la peau, alors on dormoit dans la *toge*, comme dit Varron, cité par Nonnius : (14. 15.) *praterea quod in lecto togas ante habebant*. Dans les cérémonies du mariage, où l'on conſervoit beaucoup de traces de l'antiquité, on étendoit une *toge* ſur le lit nuptial, comme le dit Arnobe : (2. *p.* 91.) *cum in matrimonia convenitis, toga ſternitis lectulos*.

Les femmes, dans les premiers temps de Rome, portoient auſſi la *toge*, comme les hommes. Varron, cité plus haut, en eſt le garant..... *Ante enim fuit commune veſtimentum toga, & diurnum & nocturnum, & muliebre, & virile*. Mais par la ſuite, les femmes d'une condition libre, & leurs ſervantes quiterent la *toge* pour prendre la *palla* ou la *ſtola* ſans manteau. Les femmes publiques garderent ſeules la *toge*, & on condamna les femmes adulteres à porter auſſi le même habillement. Horace (*Sat. l.* 2. 62.) fait cette diſtinction ;

. . . . . *Quid interEſt, in matrona, ancilla, peccaſve togata?*

Son commentateur Porphyrion ajoute (*Ibid.* 78.) : *Togata in publicum procedere cogebantur femina adulterii commiſſi convicta*. Ces paſſages expliquent l'épigramme 39 du deuxieme livre de Martial :

Coccina famoſa donas, & Janthina mœcha ;
Vis dare qua meruit munera? mitte togam.

Les citoyens romains ſeuls & les affranchis portoient la *toge*. C'eût été un crime à un eſclave de s'en revêtir. C'eſt pourquoi, dans les Saturnales où les maîtres paroiſſoient ſe confondre avec les eſclaves, perſone ne portoit de *toge*. Martial le dit expreſſément (14. 141.) :

Dum toga per quinas gaudet requieſcere luces.

Les citoyens auxqoels on interdiſoit le feu & l'eau, ne pouvoient plus porter la *toge* (*Plin. epiſt.* 4. 2. 3.) : *Idem cum graco pallio amictus intraſſet ; carent enim toga jure, quibus aqua & igni interdictum eſt*. On la quittoit encore, quand on prenoit l'attitude de ſuppliant (*Cicer. Attic.* 4. 2.) : *Abjecta toga, ſe ad ſoceri pedes abjecit*. Sans la quiter entiérement pour ſupplier, du moins on la rejetoit de deſſus les épaules (*Suet. Aug. c.* 52. *n.* 3.) : *Dictaturam magna vi offerente populo, genu nixus dejecta ab humeris toga, nudo pectore, deprecatus eſt*. On ne portoit pas la *toge* dans l'intérieur des maiſons, & à la campagne.

„On a tant écrit ſur l'habillement des Romains nommé la *toge*, dit Winckelmano (*Hiſt. de l'Art*, 4. 5.), que les amples recherches qu'on en a faites, loin d'éclaircir la matiere, ſont capables d'augmenter encore l'incertitude du lecteur. Cependant il eſt de fait que perſone n'a encore indiqué la vraie forme de ce vêtement. Je crois que lorſque Denis d'Halicarnaſſe (*Lib. III. p.* 195.) dit qoe la *toge* offre un demi-cercle, il n'a pas voulu parler de la coupe, mais de la forme qu'elle preod étant miſe ſur le corps. Car, comme les Grecs mettoient ſouvent leur manteau en double, il ſe peut que les Romains pliaſſent de même leur *toge* ; ce qui leveroit une graode difficulté ſur ſa forme. À l'égard des artiſtes pour leſquels j'écris principalement, il leur ſuffit de ſavoir que cette draperie étoit blanche ; car quand ils ont des figures romaines à draper, ils peuvent le ſervir des ſtatues qui nous reſtent„.

„ Nous remarquerons ici le jet de la *toge*, qui ſe nommoit *cinctus gabinus*, forme qu'on doonoit à ce vêtement dans les cérémonies ſacrées. Cette forme conſiſtoit en ce que la *toge* étoit relevée juſque ſur la tête, de ſorte que le pao gauche, laiſſant l'épaule droite libre, deſcendoit ſur l'épaule gauche & alloit ſur la poitrine, où les deux bouts étoient paſſés l'un dans l'autre, de maniere pourtant que la robe deſcendoit juſqu'aux pieds. C'eſt ce que nous voyons à la figure de Marc-Aurele ſur un bas-relief de ſon arc, où cet empereur fait un ſacrifice. Pluſieurs autres aotiques nous offrent la même diſpoſition de la *toge*„.

„ Lorſque les empereurs ſont repréſentés avec une partie de la *toge* relevée ſur la tête, ils déſignent par cet ajuſtement la dignité ſacerdotale. Parmi les dieux, Saturne ſeul eſt ordinairement figuré la tête couverte juſqu'au ſommet. (*Deſcript. der pierr. grav. du cabin. de Stoſch*, *p.* 33.) Il ne ſe trouve, ſi je ne me trompe, que deux exceptions à cette remarque. La ptemiere concerne un Jupiter, nommé *le chaſſeur*, exécuté ſur un autel de la villa Borghele, & monté ſur uo centaure ; il a la tête couverte de cette maniere. Jupiter aioſi ajuſté eſt appelé *Riciniatus* par Arnobe (*Adv. genter*, *l. VI. p.* 209.), du mot *ricinium*, qui ſignifie la partie du manteau qui couvre la tête, & c'eſt ainſi que Mar-

cien repréſente ce dieu. (*De nup. Philol. l. I. p.* 17.) Pluton, ſur une peinture du tombeau des Naſons, nous offre la ſeconde exception. (*Tav.* 8.) Quant aux autres dieux, ils ſont ordinairement repréſentés la tête découverte „.

Selon Servius (*In Æneid. 7.* 612.) „ les Gabiens occupés à un ſacrifice, furent attaqués par les ennemis, ils ceignirent leur *toge*, & de l'autel marcherent au combat. Ayant remporté la victoire, ils conſerverent cet uſage à la guerre. De là l'origine de ſe ceindre à la maniere des Gabiens, qui conſiſtoit, ſelon le même Servius, à ramener ſur le devant le pan de la *toge*, qui pendoit ſur le dos, pour s'en ceindre. Avec cette eſpece d'habit, avec la *toge* ceinte, les anciens Latins combatoient avant qu'ils euſſent l'uſage des armes „. Cet événement fut cauſe que la ceinture à la gabiene fut regardée comme un heureux augure; de là vint l'expreſſion figurée, ſi commune chez les auteurs latins. Auſſi dans le dévoûment que fit Décius (*Tite-Live, décad.* 1, *liv. VIII c.* 9.), il ſe revêtit de la *toge prætexta*, par ordre du pontife; & ayant prononcé l'imprécation contre lui-même, tout armé & ceint à la gabiene, il s'élança ſur ſon cheval. Enfin les conſuls ſe ceignoient (*Énéid. livre 7. v.* 612.) à la gabiene, quand ils ouvroient les portes du temple de Janus. Il eſt vrai que, ſelon Virgile, dans cette derniere fonction, le conſul portoit la *trabea*: auſſi étoit-ce leur manteau militaire. Il ne s'enſuit pas cependant que la *trabea* & la *prétexte* fuſſent les mêmes habillemens, ni que les chevaliers romains portaſſent la *toge* pour manteau militaire, comme quelques-uns l'en ont inféré; parce que ſi on vouloit s'en raporter à l'origine de cet uſage, il s'enſuivroit également que les chevaliers romains auroient dû combatre ſans armes, & vêtus de la ſeule *toge*, ce qui eſt contre-dit par toute l'hiſtoire romaine.

Ceindre à la gabiene, ne ſignifie proprement qu'une maniere de lier à l'entour du corps l'habit qu'on portoit, ſoit *toge*, ſoit *trabea*, ſans que l'un ou l'autre eût une ceinture. Ainſi Fabius Dorſo (*Tite-Live, décad. liv. V, c.* 46.), ceint à la gabiene, paſſa au travers des ennemis pour aller faire un ſacrifice ſur le Quirinal: ainſi les Romains ſe ceignoient de la *toge* (*Plutarq. homm. illuſt. t. VII, fol.* 537.) dans quelque émeute populeire, pour ne pas avoir les jambes incommodées dans ces cas qui exigeoient de l'adreſſe.

Il eſt vrai que Plutarque, parlant des teſtamens que faiſoient les ſoldats, prêts à ſe batre, s'exprime ainſi (*In Coriol.*): „ Comme ils alloient prendre leurs boucliers & ceindre leurs *toges* „. Mais le même auteur a dit de Gracchus qu'il ne voulut point s'armer; qu'il mit la *toge* comme on faiſoit pour aller à la place publique. Les Romains ne combatoient donc point avec la *toge*.

Il eſt encore vrai, comme nous liſons dans Tite-Live, qu'on impoſoit aux vaincus de fournir à l'armée, pendant pluſieurs mois, des vivres, (*Tite-Live*, aa. 54 *&* 44. 16.) des *toges*, des *ſaga*, & d'autres habillemens. Ailleurs il parle de 1200 *toges* & de 1200 tuniques exigées de cette maniere. Mal-gré ces paſſages, il eſt certain, par un autre endroit du même auteur (*décad.* 1. *lib. III.*), qu'on ne portoit jamais la *toge* dans les camps. Il dit que „ Virginius étant venu au camp accompagné de 400 citoyens, la vue de cette quantité de *toges* que l'on aperçut dans tout le camp, fit croire aux ſoldats leur nombre plus grand qu'il ne l'étoit réellement „. Ce texte eſt ſi clair que l'on doit ſuppoſer que les 1200 *toges* citées plus haut, étoient deſtinées pour les ſacrifices ou les autres cérémonies ſacrées & civiles que les Romains pratiquoient dans les camps.

La *toga pura* étoit la *toge* ordinaire, celle que l'on donnoit aux perſones qui jouiſſoient ſimplement du titre de citoyens romains, à ceux qui n'étoient revêtus d'aucun emploi; aux ſimples particuliers, aux jeunes gens nouvélement revêtus de la robe virile, & que Pline appele *tirones*. (*Lib. VIII, cap.* 48.)

La *toga prætexta* étoit blanche & bordée de pourpre dans la partie circulaire ſeulement. Nous avons dit à l'article PRÉTEXTE, ce que penſent les auteurs de cette dénomination de *prætexta*; mais ils ſont peu d'acord ſur ce qui l'occaſiona & la fixa. Ils diſent bien que Tullus Hoſtilius fut le premier qui l'orna de pourpre, & qui lui donna ce ſurnom; mais ils ne font point connoître comment la pourpre étoit placée ſur la *toge*, au temps de ce roi de Rome. Si l'on en croit Florus (*Lib I. cap.* 5.), ce fut Tarquinius Priſcus, que nous appelons Tarquin l'ancien, qui apporta la *toge* des Étruſques chez les Romains. Quoi qu'il en ſoit, elle devoit avant Tullus Hoſtilius être *toga pura*, c'eſt-à-dire, *toge* blanche. Dans ſon introduction à la connoiſſance des antiquités romaines, Vorſtley (*Fol.* 199.) paroît s'apuier ſur l'autorité de Tite-Live, pour affirmer que la *toge prétexte* étoit bordée de pourpre. En effet Tite-Live, en parlant des tuniques des Eſpagnols, dit qu'elles étoient d'une blancheur éblouiſſante & *prætexta*, c'eſt-à-dire, ornées de pourpre; cependant mal-gré le concours des autorités, il ſe trouve encore des auteurs qui prétendent prouver que la *prétexte* ne différoit de la *toge* ordinaire, que parce qu'elle avoit une teinte de pourpre tantôt d'une nuance & tantôt d'une autre. Pour apuier leur avis, ces auteurs diſent qu'il n'exiſte point de figures romaines qui préſentent aucune marque qui diſtingue l'un de l'autre ces manteaux, & qu'il ſeroit étonant qu'il ne ſe fût pas rencontré un ſeul romain aſſez échaufé par ſa vanité, pour faire diſtinguer, dans ſon image, le vêtement qu'il avoit le droit de porter. Ils ajoutent que cette diſtinction pouvoit ſe faire par un ſimple trait de ciſeau, & de là

ils tirent cette induction, ou que la pourpre étoit tiſſue avec l'étoſe, ou, comme nous l'avons dit plus haut, que la *toge* étoit entiérement teinte en pourpre. Si les auteurs qui ont adopté ce ſyſtême, ne s'étoient point tenus à l'examen rapide de quelques monumens, peut-être pris au hazard, & qu'ils euſſent attentivement conſidéré une grande quantité de ſtatues antiques qui ſont parvenues juſqu'à nous, ils auroient appris qu'il exiſte beaucoup de figures repréſentant des Romains du premier ordre, ſur la *toge* deſquelles on remarque une inciſion circulaire qui indique une bande plus ou moins large. La ſtatue appelée *Brutus*, dans la collection de Marly, qui n'eſt pas une très-belle figure, devient ici une autorité concluante, parce qu'on y diſtingue facilement la *prétexte*, par une bande large de trois quarts de pouce. Cette figure porte cinq pieds & quelque choſe. Celle qui eſt appelée *Publicanus*, dont le travail eſt beaucoup plus fini, porte auſſi une bande ſemblable; mais il faut chercher celle-ci de très-près & avec beaucoup de ſoin, car l'inciſion eſt éfacée ſur la partie des plis qui ſont en ſaillie, & elle n'eſt apparente, encore très-foiblement, que vers les creux de ces plis; parce que c'eſt-là que le temps & le contact répété des mains ont le moins fait ſentir leur influence. On peut encore en trouver des exemples ſur quelques ſtatues du Capitole, de la *villa Medicis* & de pluſieurs cabinets de Rome. Ainſi il eſt certain que les monumens ſont d'acord avec les paſſages des auteurs anciens les plus dignes de foi, pour prouver invinciblement que la *prétexte* étoit blanche & bordée d'une bande de pourpre. Cette robe d'honeur fut d'abord donnée aux augures, aux magiſtrats, aux prêtres. Par la ſuite, Tarquin l'ancien en ayant revêtu ſon fils, les citoyens romains l'imiterent & la donnerent à leurs enfans; mais ceux-ci la quitoient pour prendre la *toge* blanche, à l'âge de dix-ſept ans, & non pas à quatorze ans, comme l'ont dit quelques écrivains. Cette robe rendoit les enfans comme ſacrés, à cauſe de la bordure de pourpre dont elle étoit ornée. Quintilien dit dans ſa CCCXLe. déclamation: *Ego vobis allego etiam illud ſacrum pretextarum, quæ ſacerdotes velantur, quo magiſtratus, quæ infirmitatem pueritiæ ſacram facimus ac venerabilem.* „Je vous allegue auſſi cette pourpre ſainte qui couvre nos prêtres, nos magiſtrats, & par laquelle nous rendons la foibleſſe de l'enfance ſacré & inviolable. C'eſt ſans doute à cauſe de cette robe qu'on a dit *Majeſtas pueritiæ*. La *prétexte* étoit le vêtement diſtinctif des conſuls. (*Tite-Live, décade* 1, *liv. II.*) On lit dans Denis d'Halicarnaſſe, (*Tome II, page* 26,) que le conſul Servilius voulant apaiſer la ſédition qui avoit été occaſionée par la ſévérité d'Appius, ſe dépouilla de la robe *prétexte*, & ſe jeta enſuite aux pieds du peuple. Ce ſoin du conſul prouve qu'on avoit une vénération extrême pour ce vêtement, & qu'il auroit craint d'en compromettre la dignité, en conſentant à deſcendre à une poſture humiliante, s'il en avoit été couvert.

Les ſurnoms *picta* & *palmata* ont fait croire que les *toges triomphales* qui étoient auſſi nommées, étoient ou peintes ou brodées, ornées, enfin décorées de palmes; mais Vigenere, dans ſes commentaires ſur les tableaux de Philoſtrate, page 125, remarque qu'Ariſtote & d'autres grecs donnoient le nom de fleur-de-pourpre à la ſimple teinture de pourpre. On nomme à préſent, dit Feſtus, *toga picta*, le vêtement qu'on nommoit autrefois *toga purpurea*, quoiqu'on n'y remarque aucune peinture. Il le prouve par l'exemple de deux tableaux placés dans le temple de Vertumne & de Conſus. Le premier repréſentoit le triomphe de Papyrius; le ſecond celui de Marcus Fulvius Flaccus. Dans les deux, le triomphateur paroiſſoit couvert de la *toge* de pourpre. Ainſi la différence des noms n'implique point ici différence de forme, ni de couleur. Les conſuls au premier jour de janvier & les empereurs dans les cérémonies publiques portoient la *toge triomphale*.

Tacite, dans ſes annales, nous en fournit une preuve certaine, quand il dit, que dans les jours du cirque, Néron portoit la *toge triomphale*, & Britannicus la ſimple *toge* des jeunes, pour faire connoître par cette différence d'habits, les emplois & les dignités qu'on leur préparoit. Plutarque raconte de Marius, que ce romain, ſi fameux par les événemens de ſa vie, oubliant ſa naiſſance obſcure, parut un jour en public avec la *toge triomphale*; mais s'apercevant que le ſénat déſapprouvoit ſa vanité, il ſortit pour quiter cette *toge*, & il revint avec la prétexte.

Dans la ſuite, Pompée eut le privilége de pouvoir porter la *toge triomphale* dans les ſpectacles, diſtinction qui n'avoit été acordée, avant lui, qu'au ſeul Paul Émile. Dion & Velleius prétendent même qu'il n'uſa qu'une ſeule fois de cette prérogative.

La *toge triomphale* eſt appelée dans quelques auteurs, *togula palmata*, parce qu'on y repréſentoit apparemment des palmes, ſymbole de la victoire. Cicéron nomme cette *toge*, *togula picta*, robe peinte, *picta veſtis conſiderat aurum*; on repréſenta ſous les empereurs ſur cette *toge* des perſonages brodés à l'aiguille, comme on le voit dans différens endroits de Claudien, dans Coripus, (*Lib. I, mim.* 15.) & dans ce paſſage de Juvénal (*Sat.* 6.):

Illic barbaricas flexa cervice phalanges,
Occiſos reges ſubjectaſque ordine gentes,
Pictor acu tenui multa formaverat arte.

On lit auſſi dans Auſone: *Palmatam, inquis, tibi miſi, in qua D. Conſtantius pater noſter intextus eſt.*

Enfin, les empereurs romains avilirent la diſtinction éclatante de cette *toge*, en acordant à

leurs favoris, ſoit qu'ils euſſent triomphé, ou non, la permiſſion de la porter.

Servius Tullius, ſixieme roi de Rome, appela *toga undulata* & quelquefois *undulata* la *toge* dont il avoit coutume de ſe vêtir. Elle devint celle des citoyens opulens ou de ceux qui vouloient ſe faire remarquer par leur luxe & par l'éclat de leurs ajuſtemens. Cette *toga undulata* eſt vraiſemblablement celle qui recevoit deux teintures de pourpre; elle devoit donc être fort riche. Si le ſurnom *undulata* ne provient pas de cette cauſe, l'on ne voit point d'où il pouroit provenir.

Pline (*Lib. VIII. cap.* 48.) aſſure que la *toga ſtriculata* & la *toga papaverata* étoient de la plus haute antiquité. Il eſt probable que ces ſurnoms s'appliquoient à la *toge*, en proportion du nombre des teintes que l'étoſe-mere avoit reçues. Le dernier ſemble déſigner la couleur du pavot, c'eſt-à-dire, la réunion de pluſieurs couleurs.

En réſumant, il eſt eſſeotiel de ne point oublier que le nom que porte la *toge*, ne change abſolument rien à ſa forme.

Toga *vitrea*, *toge* faite d'une étoſe tranſparente. Varron cité par Nonnius (6. 4.) dit: *Iſtorum vitrea toga oſtentant tunicæ claves.*

Toga *candida* étoit une *toge* blanche, différente ſeulemeot par l'éclat de la *toge* pure & blanchie avec un apprêt de craie: *Fit toga addita creta candidior.* (*Iſidor.* 19. 24.) Les candidats revêtoient cette *toge* dans les brigues des charges; & de là vint qu'on les nommoit *candidati*. Polybe de Mégalopolis, cité dans Athénée, appele en grec cette *toge* τεβεννον λαμπρὸν, d'un certain Tebenus arcadien qui l'inventa. Le même auteur parlant d'Antiochus, dit: Il ôta ſes habitans royaux pour preodre le *toge* blanche, τήβεννον λαμπρὸν & pour briguer ainſi vêtu la magiſtrature qu'il déſiroit.

Les nouveaux mariés portoient auſſi une *toge* blanche d'un blanc éclatant, *togam candidam*, le jour des noces, & dans les jours des fêtes & de rejouiſſance de leur mariage, ſelon le témoignage d'Horace. (*Liv. II. Sat.* 2.)

Toga *pulla* ou *atra*. Cette *toge* noire ou rouſſe marquoit le deuil, la triſteſſe & la pauvreté; les haillons étant les habits ordinaires des pauvres, que Pline appele *pullatum hominum genus*, & Quintilien (6. 5.) *pullatus circulus* & *pullata turba*. Au raport de Suétone, dans la vie d'Auguſte (C. 44. *n°.* 5.), cet empereur défendit à tous ceux que l'on appeloit *pullati*, d'aſſiſte aux jeux dans les gradins: *Sanxit ne quis pullatorum media cavea ſederet*. Il étoit auſſi contre la bienſéance de ſe trouver dans un feſtin avec cet habit noir, quelque beau qu'il fût; d'où vient que Cicéron reproche à Vatinius (C. 12. 13.) d'avoir paru à table chez Arrius avec une *toge* noire: *Quæ mente, dit-il, feciſti, ut in epulo Q. Arrii cum toga pulla procumberes?*

—Toga *raſa*, une *toge* de drap ras & ſans poil. Martial (*Liv. II. epig.* 85.) demaode agréablement un habit à ſon ami: „ Je vous envoie, dit-„ il, dans le temps froid des Saturoales une „ bouteille couverte d'oſier, propre à garder de „ la niege; ſi ce préſent ne vous plait pas, ven-„ gez-vous; envoyez-moi une *toge* raſe pour l'é-„ té „. Il y avoit cetta différeoce entre *trita toga* & *raſa toga*, que l'étoſe de la premiere étoit raſe pour le temps, & que *raſa toga* ſignifioit *toge* faite avec une étoſe fine & ſans poil.

Toga pexa. Elle étoit faite d'une étoſe chaude, & dont on ſe ſervoit pendant l'hiver; elle fut ainſi appelée à cauſe des grands poils dont elle étoit couverte, *a ſpiſſitate*. Martial (*Lib. VII.*) appele les draps, *pexa*; il dit à Priſcus:

Divitibus poteris muſas, elogoſque ſonantes
Mittere, pauperibus munera pexa dato.

Toga *forenſis* étoit l'habillement des avocats. Symmaque (*Epiſt.* 3. 39.), parlant d'un avocat de ſon temps qui fut rayé du corps, dit: *Epictetus toga forenſie honore privatus eſt*. Caſſiodore appele la dignité d'avocat *togata dignitas*; mais Apulée les nomme par une qualification odieuſe, *vultures togati*.

Les jeunes avocats qui commençoient à fréquenter le bâreau, portoient la *toge* blanche, *togam candidam*; on les regardoit en effet comme des candidats qui brigooient le rang d'orateur. Antoine étoit ainſi vêtu quand il commença à parler contre Pompée; mais ceux qui s'étoient acquis un rang diſtingué, portoient la *toge* de pourpre, en la ceignant de façon que les parties antérieures de la *toge* deſcendoient un peu au deſſous du genou; ils la relevoient inſenſiblement, à meſure qu'ils avançoient en matiere; en ſorte qu'elle avoit pour ainſi dire ſa déclamstion & ſon action, comme la voix: *Ut vox vehementior ac magis varia eſt, ſic amictus quoque habet actum quemdam velut pralientem*, dit Quintilien.

TOGULA ou *toga arcta*, *toge* étroite & courte, telle que la portoient les citoyens pauvres. Les vers ſuivans de Martial nous le donnent à entendre (4. 26. 4. & 9. 103. 5.):

Ignoſces, togulam, Poſthume, pluris emo.

. . . . . .

Trita quidem nobis togula eſt, viliſque putriſque.
Denarii tamen hanc non emo, Baſſe, tribus.

On voit cette *toge* étroite à la figure étruſque qui eſt debout à la villa Medicis, & qui étend le bras droit.

TOILE. *Voyez* Linge. „ Dans les ouvrages de ſculpture, comme dans ceux de peinture, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art.* 4. 5.), on reconoît la *toile* à ſa tranſparence & à ſes plis unis. Les artiſtes donnerent cette ſorte de draperie à leurs figures, non pas tant parce qu'ils imitoient

le linge mouillé, dont ils couvroient leur modele, que parce qu'au raport de Thucydide (*L. I. p. 3. l. 1.*), les anciens habitans d'Athènes, ainſi que d'autres peuples de la Grece, s'habilloient de *toile* (*Æſchil. ſept. cont. Theb. v. 1047. Theocrit idyl. 2. v. 72.*); ce qu'il ne faudroit entendre d'après Hérodote, que de la tunique des femmes. (*L. V. p. 201. l. 16.*) Les Athéniens portoient encore des habits de lin peu de temps avant le ſiecle des écrivains que nous venons de citer (*Eurip. Bacch. v. 819.*), & Thucydide, dans ſa deſcription de la peſte d'Athènes, parle de chemiſes d'une *toile* très-fine (*λινᾶν ἱματίων καὶ σινδόνων, l. II. p. 64. l. 4.*). Du reſte, ſi l'on aime mieux prendre pour une étoſe légere la draperie des figures de femmes qui paroît de *toile*, cela ne change rien à ma theſe. Il faut bien cependant que les vêtemens de *toile* aient été d'un uſage fréquent chez les Grecs, puiſque c'étoit dans l'Élide qu'on cultivoit & qu'on mettoit en œuvre le lin le plus beau & le plus fin. (*Pauſ. l. V. p. 384. l. 31. Plin. l. XIX. c. 4.*) Il en étoit de même des Romains. L'on ſait que les Samnites portoient des habits de *toile* dans leurs expéditions, & que les Ibériens de l'armée d'Annibal étoient vêtus de tuniques de lin, couleur de pourpre. (*Polyb. l. III. p. 264. A. liv. II. c. 46.*) De là on peut croire avec aſſurance que les étoſes de lin n'étoient pas ſi rares à Rome, que le prétendent quelques écrivains, d'après un paſſage mal entendu de Pline, où cet auteur remarque, en citant Varron, que les femmes de la maiſon de Seranus à Rome n'avoient point porté d'habits de lin. (*Plin. l. XIX. c. 2. §. 1.*)„

TOILE, eſpece de tapiſſerie qui bornoit le théâtre des anciens. Elle différoit de la nôtre en ce qu'elle étoit atachée par le bas. Quand nos pieces commencent, on leve la *toile*, qui eſt atachée par le haut: mais les Romains la baiſſoient, la laiſſoient tomber ſous le théâtre; & lorſque la piece étoit finie, ou même après chaque acte, on la relevoit pour les changemens de décorations, au lieu que nous la baiſſons. De là vient qu'on diſoit en latin *tollere aulæa*, lever la *toile*, quaod on fermoit la ſcêne & que les acteurs ſe retiroient; & *premere aulæa*, baiſſer la *toile*, quand on découvroit le théâtre pour commencer l'action. . . . . .

Ovide a peint merveilleuſement cette maniere d'ouvrir le théâtre chez les anciens, & en fait uſage pour une des plus brillantes comparaiſons que je connoiſſe; c'eſt dans le troiſieme livre de ſes *Métamorphoſes*, où après avoir parlé des hommes armés qui naquirent des dents du dragon que Cadmus avoit ſemées, il ajoute dans un ſtyle élevé:

Inde (fide majus) glebæ cœpere moveri;
Primaque de ſulcis acies apparuit haſtæ!
Tegmina mox capitum picto nutantia cono,
Mox humeri, pectuſque, onerataque brachia telis
Exiſtunt; creſcitque ſeges clypeata virorum.
Sic, ubi tolluntur feſtis aulæa theatris,
Surgere ſigna ſolent, primumque oſtendere vultus;
Cetera paulatim, placideque educta tenore
Tota patent, imoque pedes in margine ponunt.

„ Alors, prodige étonant & incroyable! les motes de terre commencerent à s'entr'ouvrir, & du milieu des ſillons on vit ſortir des pointes de piques, des panaches, des caſques, enſuite des épaules & des bras armés d'épées, de boucliers, de javelots, enfin une moiſſon de combatans acheva de paroître. Ainſi, quaod on leve la *toile* dans nos théâtres, on voit s'élever peu à peu les figures qui y ſont tracées. D'abord l'on n'en voit que la tête; enſuite elles ſe préſentent peu à peu, & ſe découvrant inſenſiblement, elles paroiſſent enfin tout entieres, & ſemblent ſe tenir debout ſur le bord de la ſcêne „.

Ces vers nous apprenent encore que la *toile* des théâtres chez les Romains étoit peinte & chargée de perſonages, dès le temps d'Auguſte. C'eſt donc à tort que l'on recule juſqu'au temps de Néron l'invention de la peinture ſur *toile*.

TOILES peintes. „ À ne conſulter, dit Paw, (*Rech. ſur les Égyptiens & les Chinois, t. I. p. 241.*) que les monumens que nous avons dans l'Occident ſur l'ancien état du commerce & des arts de l'Aſie méridionale, il n'y a point de doute que ce ne ſoit aux Indiens qu'il faut attribuer l'invention de l'imprimerie en coton, dont les *toiles* ont toujours été comme aujourd'hui une branche conſidérable de leur négoce; ainſi qu'on le voit par ce qu'en raporte l'auteur incertain du *Périple de la mer Érithrée*. (*Pagr 165. t. II. in collect. operum Arriani.*) Et ces *toiles* ont encore été dans l'antiquité comme de nos jours, chargées d'un deſſein baroque, de chimeres & d'êtres fantaſtiques; ce qui provient de l'eſprit exalté des orientaux, de leur paſſion pour les allégories, & de leur ignorance: il eſt aiſé de peindre des monſtres, & fort difficile de bien repréſenter des animaux réels, dont la forme & les proportions ſont connues au point qu'on ne ſauroit s'en écarter ſans détruire la reſſemblance; ce qui n'eſt pas à craindre quand on peint des chimeres.

„ Pour les *toiles* peintes de l'Égypte, on ne ſe ſervoit que d'une ſeule teinture fonciere, que les alcalis & les acides, dont les étoſes étoient imbibées, changeoient en trois ou quatre couleurs différentes: ce qui n'abrégeoit pas du tout le travail; puiſqu'il falloit tracer d'avance les figures avec des plumes ou des pinceaux afin de diſtribuer exactement les liqueurs cauſtiques & alcalines dans les endroits où elles devoient opérer leur changement. Quoique le voile d'Iſis, ſi célebre dans l'antiquité, paroiſſe avoir été fait par un procédé ſemblable, il faut obſerver néanmoins que ces *toiles* peintes de l'Égypte péchoient par un grand défaut; en ce qu'on ne pouvoit y ménager

Digitized by Google

nager aucun fond blanc; car il étoit impoſſible d'employer la cira dans une teinture à chaud, & même bouillante.

„ Il eſt déja parlé dans Claudien, des *toiles* peintes de l'Inde.

Jam Cochleis homines junctos, & quidquid in ane
Nutris in albatis quæ pingitur India velis.
In Eutrop. I.

C'eſt ainſi qu'il faut lire ces vers, & non pas *Attalicis*, *Judaicis*, ou *Iſiacis*, comme quelques éditions le portent.

TOILETE des Romaines. *Mundus muliebris.* Dans les ſiecles de luxe, leur *toilete* étoit fournie de tout ce qui peut réparer les défauts de la beauté, & même ceux de la nature. On y voyoit de faux cheveux, de faux ſourcils, des dents poſtiches, du fard; & tous les autres ingrédiens renfermés dans de petits vaſes précieux. Martial (*Lib. IX. epig.* 28.) décrit tout cela plaiſamment, en parlant de la *toilete* de Galla:

Fiant abſentes & tibi, Galla, coma;
Nec dentes aliter quam ſerica nocte repoſnas,
Et lateant centum condita pyxidibus;
Nec tecum facies tua dormiat; innuis illo,
Quod tibi prolatum eſt mane, ſupercilio.

Les dames romaines paſſoient du lit dans le bain; quelques-unes ſe contentoient de ſe laver les pieds, mais d'autres portoient plus loin l'uſage des bains; elles ſe ſervoient de pierre-ponce pour s'adoucir la peau, & faiſoient ſuccéder à cette propreté, les huiles & les parfums d'Aſſyrie. Elles rentroient enſuite dans les cabinets de *toilete*, vêtues d'une robe où le luxe & la galanterie avoient jeté leurs ornemens; c'eſt dans cette robe qu'on ſe laiſſoit voir à ſes amis particuliers, & aux perſones les plus cheres. Entourée de pluſieurs femmes, on ſe prêtoit aux mains qui ſavoient coëfer de la façon la plus agréable. Lorſque Claudien nous repréſente Vénus à ſa *toilete*, il la place dans un ſiége brillant, environée des Grâces, & ſouvent occupée elle-même à compoſer ſa coëfure.

Cæſariem tum forte Venus ſubnixa coruſco
Fingebat ſolio . . . . .

Une femme à ſa *toilete* ne perdoit point de vue ſon miroir, ſoit qu'elle conduiſît elle-même l'ouvrage de ſes charmes, ſoit qu'elle apprît à régler ſes regards, ſoit qu'elle étudiât les mines & les airs de tête: *omnes vultus ventabat*, le miroir devoit poſer à demeure.

Elles avoient auſſi des coëfeuſes qui vivoient de ce métier, & que les latins appeloient *ornatrices*.

On lit dans Suétone: *Matris Claudii ornatrix*, & elles ont le même titre dans les anciennes inſcriptions, *ornatrix Liviæ*, *Domitiæ*. Ces *ornatrices* ne prenoient pas ſoin ſeulement des cheveux, mais du viſage & de l'ajuſtement entier, d'où vient qu'Ovide dit: *Ornatrix toto corpore ſemper erat.*

La vanité des coquetes faiſoit quelquefois un crime de leur manque de beauté à leurs coëfeuſes, & ces ſortes de femmes ſe portoient contr'elles à des violences, au lieu de s'en prendre à la nature.

La *toilete* de quelques-unes, ſelon le témoignage de Juvénal, n'étoit pas moins redoutable que le tribunal des tyrans de Sicile. Quelle eſt l'offenſe que Pſécas a commiſe, dit ce poëte, en parlant à une de ces femmes? de quel crime eſt coupable cette malheureuſe fille, ſi votre nez vous déplait?

. . . Quanam eſt hic culpa puellæ,
Si tibi diſplicuit naſus tuus?

Le déſir de ſe trouver au temple d'Iſis, cette déeſſe commode qui préſidoit au rendez-vous & aux myſteres des amans, cauſoit quelquefois d'extrêmes impatiences.

. . . . . Apud iſiaca potius ſacraria lena.

Ainſi, par toutes ces vivacités ordinaires, auſſi-bien que par la nature du travail, & par le ſoin de coëfer, il y avoit des momens à ſaiſir, qui faiſoient une néceſſité de trouver ſous ſa main tout ce qui ſervoit à l'ornement de la tête & à la compoſition du viſage.

Mais pour y mieux parvenir, le luxe multiplia le nombre des femmes qui ſervoient à la *toilete*, chacune étoit chargée d'un ſoin particulier; les unes étoient atachées à l'ornement des cheveux, ſoit pour les démêler ou pour les ſéparer en pluſieurs parties, *multifidum diſcrimen erat*; ſoit pour en former, avec ordre & par étage, des boucles & des nœuds différens: *Dat varios nexus & certa dividit orbes ordine.* Les autres répandoient des parfums: *Largos hæc nectaris imbres irrigat*; toutes tiroient leurs noms de leurs differens emplois.

De là vienent, dans les poëtes, les noms de *coſmeta*, de *pſecades*, d'*ornatrices*. Il y en avoit d'oiſives & de prépoſées uniquement pour dire leur avis; celles-ci formoient une eſpece de conſeil: *Eſt in concilio matrona*; & la choſe, dit Juvénal, étoit traitée auſſi ſérieuſement que s'il eût été queſtion de la réputation ou de la vie.

Tanquam fama diſcrimen agatur,
Aut anima.

On lit dans le livre des amours de Lucien, que les dames employoient une partie du jour

à leur *toilete*, environées de ſuivantes, *ornatrices*, dont les unes tenoient un miroir, d'autres un réchaud, d'autres des baſſins, &c. On voyoit ſur cette même *toilete*, toutes les drogues d'un parfumeur; celle-ci pour nétoyer les dents, celle-là pour noircir les ſourcils, d'autres pour rougir les joues & les levres, d'autres pour teindre les cheveux en noir ou en blanc doré, indépendamment de toutes ſortes de parfums.

Ces femmes, dit Clément d'Alexandrie, ne reſſembloient pas à la courtiſane Phryné, belle ſans ert, & ſens evoir beſoin d'étalage emprunté.

Les aiguilles d'or ou d'argent, les poinçons, les fers étoient d'un grand uſage à la *toilete*. Les aiguilles diffèroient ſelon les divers erangemens qu'on vouloit donner à ſe coëfure, & quelquefois même le dame romaine, à l'exemple de Vénus, prenoit l'aiguille, & faiſoit ſa diſpoſition. *Ipſa caput diſtinguit acu.*

La maniere de ſe coëfer varioit perpétuélement: „ Vous ne ſavez, diſoit Tertullieo aux „ dames de ſon temps, à quoi vous en tenir ſur „ la forme de vos cheveux; tantôt vous les mettez en preſſe, & une autre fois vous les etachez avec négligence, & leur rendez la liberté. Vous les élevez & les ebaiſſez, ſelon votre ceprice; les unes les retienent evec violence dens leurs boucles, tendis que les autres affectent de les laiſſer floter au gré des „ vents „.

Les fers dont elles ſe ſervoient, ne raſſembloient pas aux nôtres, ce n'étoit tout au plus qu'une grende aiguille que l'on ehaufoit, & les boucles ſe formoient en roulant elentour les cheveux: *Volvit in orbem*. On les arrêtoit par le moyen d'une aiguille ordinaire. „ Ne crains point, „ dit Mertial, que les ornemens dont ta tête eſt „ perée, dérangent les eheveux parfumés, l'eiguille en ſoutiendra le friſure, & tiendra les boucles en reſpect „. L'unioo en étoit telle, qu'une ſeule boucle qui n'avoit pas été arrêtée laiſſoit voir du déſordre dans toutes les autres. Lajage, qui avoit vu que ce défaut ſe trouvoit dans ſe chévelure, traite impitoyeblement une de ſes femmes. (*Juvénal, ſat. VI.*)

Les femmes prenoient pour l'ornement d'une ſeule tête, les dépouilles d'une infinité d'autres. Souvent elles en faiſoient des ronds qu'elles plaçoient derriere la tête, d'où les cheveux s'élevoieot de leurs racines, & faiſoieut voir tout la chignon, *Nunc in cervicem retro ſuggeſtum*. Elles donnoient quelquefois à leur coeſure un eir militaire, c'étoir un caſque qui leur envelopoit toute la tête, *In galeri modum quaſi vaginam capitis*; ou bien elles donnoient à leurs cheveux la forme d'un bouclier: *Scutorum umbilicos cervicibus adſtruendo*. Elles avoient encore des coeſures toutes montées feites par des hommes, qui dans ce genre de travail s'acquéroient de le réputetion. *Fruſtra peritiſſimos quoſque ſtructores capillatura adhibetis.*

Tertullien veut encore intéreſſer ici la délicateſſe des femmes contr'elles-mêmes; il ne comprend pas que leur vanité puiſſe aſſez prendre ſur elles pour ne pas leur donner de la répugnance à porter ſur leur tête des dépouilles d'eutrui, & ſur-tout des cheveux d'eſcleves.

Les Romaine nouoient, à l'exemple des Greques, leurs cheveux tentôt evec de petites chaînes d'or, tantôt avec des rubans blancs ou couleur de pourpre, chargés de pierreries. Elles ſe poudroient d'une poudre écletante; elles pleçoient dans leurs cheveux des poinçons garnis de perles. C'étoit de ces ornemens que Sapho s'étoit dépouillée dens l'abſence de Phaon: „ Je n'ai pas eu, „ lui dit-elle entre autre choſe, le courage de „ me coefer depuis que vous êtes perti, l'or n'a „ point touché mes cheveux; pour qui prendrai-„ je la peine de me parer; à qui voudrai-je „ plaire? du moins cette négligence eſt conforme „ à mes malheurs, car le ſeul homme qui anime „ mes ſoins & ma venité, eſt loin de moi „.

Le viſege ne recevoit guere moins d'epprêts que la chévelure. Les fards ſur-tout ſervoient à augmenter ou à gâter les couleurs neturele. *Voyez* FARD, ROUGE.

Les dames romaines avoient grand ſoin de leurs dents, & ne les levoient d'ordinaire qu'avec de l'eau pure, leurs cure-dents étoient feits de lentiſque, mais quelquefois l'art ſe portoit juſqu'à tâcher de réparer les traits. Celles qui evoient les ieux enfoncés, tâchoient de déguiſer cet enfoncement; elles ſe ſervoient pour cela de poudre noire, *Nigrum pulverem, quo rxordia oculorum producuntur*: on la faiſoit brûler, le parfum ou le vapeur agiſſoit ſur les ieux, qui s'ouvroient per-là & paroiſſoient plus fendus. *Oculos fuligine porrigunt.*

Voilà quelques-uns des myſteres de la *toilete* des Romaines. Les hommes efféminés avoient auſſi la leur. „ L'on tenoir le miroir d'Othon „ comme une glorieuſe dépouille remportée ſur „ ſon ennemi; le prince s'y miroit tout armé, „ lorſqu'il commandoit qu'on levât les drapeaux „ pour aller au combat. C'eſt une choſe digne „ d'être placée dans les enoales, que la *toilete* „ d'un empereur qui fait partie de ſon bagege „. (*D. J.*)

TOISE ſur les médailles. La *toiſe* marquée de ſes diviſions ou pieds déſigne une nouvele colonie, paree qu'on evoit toiſé l'enceinte & les champs qui lui étoient attribués. Cette *toiſe* ſe trouve quelquefois acompagnée d'un boiſſeau qui déſigne le blé qu'on evoit diſtribué pour commencer à enſemencer les terres.

TOISON d'or. C'étoit le dépouille du mouton qui trensporta Phrixue & Hellé daos le Colchide, & dont le conquête fut l'objet du voyage des argoneutes. *Voyez* BÉLIER, JASON, MÉDÉE, NÉPHÉLÉ, PHRIXUS.

La fable varie ſur l'origine de ce bélier prodigieux. Les uns diſent que, dans le moment où

Digitized by Google

l'on alloit immoler Phrixus & Hellé, Mercure donna à Néphélé leur mere un bélier d'or, auquel le dieu avoit communiqué la faculté de traverſer les airs; & Néphélé donna cette voiture à ſes deux enfans, pour fuir l'horrible ſacrifice que leur marâtre étoit prête à conſommer. Lorſqu'Hellé fut périe, Phrixus, accablé de laſſitude & de chagrin, fit aborder ſon bélier à un cap habité par des barbares, voiſins de Colchos, & s'y endormit. Les habitans l'ayant vu, ſe diſpoſoient à le faire mourir, lorſque ſon bélier le réveilla en le ſecouant, & lui repréſenta avec une voix humaine le danger auquel il étoit expoſé. Phrixus remonta ſur lui, ariva à Colchos, immola ſon bélier à Jupiter-Phrygien, le dépouilla de ſa peau qu'il pendit à un arbre dans un champ conſacré à Mars.

D'autres diſent que Phrixus logea un jour chez Dipſaque, fils de Phyllis, fleuve de Bithynie, & d'une nymphe du pays; que là il offrit ſon bélier en ſacrifice à Jupiter-Laphyſtien, ſurnom tiré d'une colline du pays, où ce dieu avoit un temple.

Suivant d'autres, dans le temps qu'Ino méditoit la mort de Phrixus & d'Hellé, on envoya le premier choiſir la plus belle brebis des troupeaux du roi, pour l'offrir en ſacrifice à Jupiter. Pendant qu'il la cherchoit, Jupiter donna la parole à un mouton qui découvrit à Phrixus tous les deſſeins de ſa marâtre, lui conſeilla de s'enfuir avec Hellé ſa ſœur, & s'offrit pour leur ſervir de voiture. L'offre fut acceptée; & quand Hellé tomba dans la mer, le mouton parla encore pour raſſurer Phrixus, & lui promettre de le faire ariver à Colchos ſans accident; ce qui fut effectué. En reconoiſſance, le mouton fut immolé à Jupiter, d'autres diſent à Mars, d'autres à Mercure. La dépouille fut pendue à un arbre, dans le champ de Mars, & Mercure la convertit en or; en ſorte que, ſelon les uns, la *toiſon* étoit d'or dès le principe; ſuivant d'autres, elle fut changée dans ce métal, après que le mouton eut été dépouillé.

Enfin, une autre tradition portoit que l'animal étoit couvert d'or au lieu de laine, dès ſa naiſſance, & qu'il étoit le fruit des amours de Neptune métamorphoſé en bélier, & de la belle Théophane, métamorphoſée en brebis, comme on l'a dit à l'article THÉOPHANE. Neptune avoit confié ce bélier prodigieux à Mercure, qui en fit préſent à Néphélé, pour procurer la fuite à ſes enfans; & Phrixus, après s'en être ſervi, l'immola, & en conſacra la *toiſon* au dieu Mars ou Mercure.

Au reſte, tous les mythologues ſe réuniſſent pour dire qu'après le ſacrifice, l'animal fut enlevé au ciel, où il forme la conſtellation du bélier, l'un des douze ſignes du zôdiaque.

Voici les explications mytho-aſtronomiques de la fâble de la *toiſon d'or*; ce ſont les ſeules vraiſemblables.

Selon Dupuis, dans la fâble de Jaſon, ce génie ſolaire ne venoit à bout de conquérir la *toiſon d'or* ou le bélier céleſte, qu'après avoir triomphé d'un taureau qui vomiſſoit des feux, c'eſt-à-dire, qu'à l'inſtant où les étoiles du bélier céleſte ſe dégageoient des rayons ſolaires, & commençoient à ſe lever héliaquement vers le jour de l'équinoxe, il falloit pour cela que le ſoleil fut déja lui-même dans le taureau.

„ Les Argonautes, dit Rabaud de Saint-Étienne, ſont les perſonages du firmament qui courent après le bélier juſqu'au temps où il remonte ſur l'horizon: le pays où ſont le bélier, le ſerpent, les taureaux, le fleuve, la coupe & le navire, eſt celui où ſe trouvent le ſerpentaire, le bouvier, la vierge, le centaure, & où ſouflent les quatre vents qui ſont naviguer le vaiſſeau; & ce pays, c'eſt le Ciel. Maintenant, je vais ſuivre ſur la terre nos prétendus voyageurs: ils vont en Colchide, ils s'embarquent à Pagaze, paſſent à Lemnos, traverſent le Boſphore, entrent dans la mer Noire, & arivent ſur les bords du Phaſe. C'eſt-là que la fille d'Æétas, la célebre Médée, devient amoureuſe de Jaſon. On ſait comment cette magiciene célebre lui apprit à ſoumettre les taureaux, à tuer les guerriers armés de lances, à aſſoupir enfin le dragon vigilant qui gardoit ſur l'arbre la *toiſon d'or* qui y étoit ſuſpendue „.

„ Dans ce voyage moitié céleſte & moitié terreſtre, où les Grecs avoient tout mêlé, il ſe paſſa quelques aventures aſtronomiques: je vais en détacher une qui eſt comme le préambule du ſujet, & qui regarde un héros qui abandona bientôt les Argonautes; c'eſt le grand Hercule; l'Hercule agenouillé que l'on voit encore dans notre ſphere. En cotoyant les bords de la Phrygie, les Argonautes virent une belle princeſſe atachée à un rocher pour y être la proie d'un monſtre marin: ce n'eſt pas Andromede, c'eſt Héſione, fille de Laomédon; Hercule la délivre & tue le monſtre, & il fait épouſer Héſione à Télamon, que nous avons vu être le *Bouvier*: Ajax, fils imaginaire de ce prince imaginaire, ſe trouva, comme on ſait, à la guerre de Troye. Après cet exploit, arive la triſte aventure du jeune Hylas ou du *verſeau*, qui ſe noya. Hercule le chercha ſur les bords de la Phrygie: il fit retentir les forêts & les monts du triſte nom d'Hylas; mais l'infortuné jeune homme avoit diſparu dans les ondes, & Hercule déſeſpéré renonça à la conquête de la *toiſon* „.

„ Les Argonautes ſe remirent en mer: on leur fait cotoyer les deux bords d'Aſie & de Grece; ils paſſent à *Cyzique*, à *Byzance*, où ils ont afaire à *Cyzicus* & à *Byzas*, qui ne ſont que les noms du pays perſonifiés, & arivent enfin en Colchide, où ils trouvent des rois de la même nature. C'eſt ici que je vais m'arrêter avec eux, & faire vnir que les perſonages de cette hiſtoire ne ſont que les pays, les fleuves, les îles, les villes

perſonifiés. Il eſt néceſſaire, pour le prouver, de tracer un tableau de la géographie du pays „.

„ Au fond de la mer Noire, & dans ſa partie occidentale, eſt ſituée la Colchide, pays célebre dans l'antiquité par les poiſons que produiſoient ſes marécages. Ils furent deſſéchés dans des temps poſtérieurs; mais aujourd'hui que ce pays eſt négligé, les eaux y croupiſſeot de nouveau, & rendent ce climat extrêmement malſain. Les anciens peignoient les contrées peſtilentieles ſous les emblêmes de ſerpens & d'autres animaux venimeux, qu'en effet elles produiſent en grand nombre. Le marais de Lerne, deſſéché en été étoit repréſenté ſous la figure d'un ſerpent tué par Hercule: mais il ſe rempliſſoit de nouveau en hiver, la tête du ſerpent renaiſſoit de nouveau; il n'y eut plus de remede que d'y mettre le feu. Le ſerpent Python, tué par Apollon, & le ſerpent Typhon tué par Orus, déſignent le deſſéchement des eaux après les pluies da l'hiver, ou après le déluge. La Colchide étoit marécageuſe, elle produiſoit auſſi des plantes veniemeles, & c'eſt de là que nous eſt venu le nom de *Colchide*. On diſoit, ſelon l'uſage, qu'elle devoit le ſien à *Colchus* „.

„ À l'orient de la Colchide étoient la Médie & la Perſe, que nous verrons bientôt perſonifiées ſous les noms de *Médée* & de *Perſeis*. Plus près, & vers l'Orient ſeptentrional, étoit la Circaſſie ou la campagoe de *Circé*; (*Circæi campi*. *Voyez Dionyſ. Aſer.*) le *Phaſe* l'aroſoit & ſe jetoit dans l'Euxin. Dans les temps anciens, ce canton, qui faiſoit partie de la Colchide, étoit couvert de marais, & produiſoit auſſi des poiſons. Hippocrate raporte que les habitans qui vivoient au milieu des roſeaux & dans un pays mal-ſain, & qui ſe nouriſſoient de fruits acerbes, étoient pâles & bouſis. (*Hippocr. lib. de aere, aquis & locis*, cité par Hoffmann, *Lexicon*, au mot PHASIS.) À l'embouchure du Phaſe, étoit une île nommée *Æa*, dont la ville capitale étoit conſidérable: *Æetas*, ou le roi d'Æa régnoit dans cette île. Un peu plus bas, & au midi du Phaſe, ſe jetoit dans l'Euxin le fleuve *Abſarus* ou *Abſyrtus*: ſon cours étoit très-rapide, & il déchiroit ſes rivages, qui y ſéparés ainſi du continent comme des membres arrachés, étoient diſperſés ſur la côte. *Abſyrtus* veut dire en effet *déchiré*, *découſu*; c'étoit le nom phyſique des îles *Abſyrtides*; & ce nom fut donné à diverſes îles ſituées à l'embouchure du Rhône; à celles d'un autre fleuve *Abſyrtus* en Illyrie: c'eſt ainſi que dans la Myſie, une ville portoit le nom de *Tomos*, *coupure*, parce que la riviere avoit coupé le terrain où cette ville étoit bâtie. Enfin au Nord de la Colchide étoient les Scythes ou Sannares, dont quelques-uns portoient les noms d'*Heniochi*, les *chartiers*, parce qu'ils ſe ſervoient de chars pour tranſporter de lieu en lieu leurs bagages, comme ſont encore aujourd'hui les Tartares „.

„ Ces pays, où l'on fit aborder les Argonautes furent perſonifiés, ſelon l'uſage des anciens temps. La Circaſſie fut Circé, Æa fut Æetas; la Perſe, Perſéis & Perſéus; la Médie, Médée; l'Abſyrtus, Abſyrte ſon frere; la Colchide, Colchus; le Phaſe fut le roi Phaſis; l'île d'Æa fut Æa ſa fille; & Circé épouſa le roi des Sarmates, qu'elle empoiſona, après quoi elle s'enfuit dans un char „.

„ Les qualités phyſiqoes des pays devinrent néceſſairement, dans ce langage, les qualités morales des princes qui figuroient ces pays. Ainſi Médée fut une magiciene, & Circé fut une empoiſoneuſe „.

„ Enfin le voiſinage de ces pays fut repréſenté comme une parenté; tous ces fleuves, & toutes ces contrées ſont parens les uns des autres; tour-à-tour peres, meres, freres, ou fils, ſans aucun ordre de filiation réelle, il paroît évidemment que ces mariages ſont allégoriques comme les perſones. Ces deux allégories ſe ſervent réciproquement de preuve; & ces rois divers ſe ſervent auſſi des peres tour-à-tour ou ayant chacun pluſieurs peres, il eſt évident, comme je l'ai prouvé ailleurs, que dans le ſtyle figuré, le voiſinage s'appeloit parenté, comme les fleuves & les villes étoient des hommes & des femmes „.

Quoique ces explicatioos paroiſſent les ſeules vrai-ſemblables, je ne me crois pas diſpenſé de raporter les autres, afin de laiſſer le choix aux lecteurs.

Diodore de Sicile croyoit que c'étoit la peau d'un mouton que Phryxus avoit immolé, & qu'on gardoit très-ſoigneuſement à cauſe qu'un oracle avoit prédit que le roi ſeroit tué par celui qui l'enléveroit.

Strabon & Juſtio penſoient que la fâble de cette *toiſon* étoit fondée ſur ce qu'il y avoit dana la Colchide des torrens qui rouloieot ſur un ſâble d'or qu'on ramaſſoit avec des peaux de mouton; ce qui ſe pratique encore aujourd'hui ſur les bords du Rhône & de l'Arriege, où la poudre d'or ſe recueille avec de ſemblables *toiſons*, leſquelles, quand elles ne ſont bien remplies, peuvent être regardées comme des *toiſons d'or*.

Varron & Pline prétendent que cette fâble tire ſon origine des belles laines de ce pays, & que le voyage qu'avoient fait quelques marchands Grecs, pour en aller acheter, avoit donné lieu à la fiction.

Paléphate a imaginé, on ne ſait ſur quel fundement, que ſous l'emblême de la *toiſon d'or*, on avoit voulu parler d'une belle ſtatue d'or que la mere de Pelops avoit fait faire, & que Phrixus avoit emportée avec lui dans la Colchide.

Enfin Suidas, le lexicographe, a écrit que cette *toiſon* étoit un livre en parchemin qui contenoit le ſecret de faire de l'or, objet de la cupidité non ſeulement des Grecs, mais de toute la terre, & cette opinion que Tollius a voulu faire revivre, eſt embraſſée par les alchimiſtes.

Mais Bochart qui connoiſſoit le génie des lan-

gues de l'Orient, a cru trouver dans celle des Phéniciens le dénoûment de la plupart de ces fictions; ce ſont ſes conjectures que l'on va propoſer.

Médée, que Jaſon avoit promis d'épouſer & d'emmener dans la Grece, ſollicitée encore par Calciope, ſa ſœur, veuve de Phrixus, qui voyoit ſes enfans en proie à l'avarice d'un roi cruel, aida ſon amant à voler les tréſors de ſon pere, ſoit en lui donnant une fauſſe clef, ou de quelqu'autre maniere, & s'embarqua avec lui. Cette hiſtoire étoit écrite en phénicien, que les poëtes qui ſont venus long-temps après n'entendoient que très-imparfaitement; & les mots équivoques de cette langue donnerent lieu aux fables qu'on a racontées. En effet, dans cette langue le mot ſyrien *gaza*; ſignifie également un *tréſor* ou une *toiſon*; *ſam* qui veut dire one *muraille*, déſigne auſſi un *taureau*; & on exprime dans cette langue de l'airain, du fer, & un dragon par le mot *nachas*; ainſi au lieu de dire que Jaſon avoit enlevé un tréſor que le roi de la Colchide tenoit dans un lieu bien fermé, & qu'il faiſoit garder ſoigneuſement, on a dit que pour enlever une *toiſon d'or*, il avoit fallu dompter des taureaux, tuer un dragon &c.

L'amour de Médée pour Jaſon, ce grand reſſort qu'Ælien croit avoir été inventé par Euripide dans ſa tragédie de Médée, faite à la priere des Corinthiens, n'a rien d'extraordinaire; & cette princeſſe qui abandona ſon pere & ſa patrie pour ſuivre Jaſon, montre aſſez par ſa conduite qu'elle en étoit amoureuſe, ſans qu'il ſoit beſoin de faire intervenir Junon & Minerve dans cette intrigue qui fut l'ouvrage de Calciope. Cette femme, pour veoger la mort de ſon mari, & ſauver ſes enfans qu'Aetès avoit réſolu de faire mourir à leur retour de la guerre où il les avoit envoyés, favoriſa de tout ſon pouvoir la paſſion que ſa ſœur avoit conçue pour Jaſon. On peut ajouter que les quatre jeunes princes que Jaſon avoit ramenés, & qui ſe voyoient expoſés à la fureur de leur grand-pere, ſi les Grecs étoient vaincus, les ſecoururent de tout leur pouvoir.

Bochart explique auſſi la circonſtance de ces hommes armés qui ſortirent de terre, & s'entretuerent. Il devoit y avoir, ſelon lui, dans cette hiſtoire une phraſe compoſée à peu près des mots qui ſignifient: *Jaſon aſſembla une armée de ſoldats armés de piques d'airain prêts à combattre*, qu'on expliqua ainſi à l'aide des mots équivoques: *il vit naître des dents de ſerpent une armée de ſoldats armés cinq à cinq*, qui étoit la maniere ancienne ſur-tout chez les Égyptiens de ranger & de faire marcher les troupes.

Diodore de Sicile dit que le gardien de la *toiſon d'or* ſe nommoit *Draco*, que les troupes qui le ſervoient, étoient venues de la Cherſonèſe taurique, ce qui avoit donné lieu aux fables qu'on avoit débitées.

„ TOIT (Le) étoit regardé par les anciens, dit Winckelmann, (qui, à ce qu'on prétend, ont pris les proportions de l'architecture de la forme du corps humain) comme la tête du bâtiment, & y avoit le même raport que la tête au corps. Il ne faiſoit pas, comme on le voit ſouvent en France, même à des maiſons royales, la troiſieme partie de toute la hauteur de l'édifice; mais ou il étoit tout-à-fait plat, ou il avoit le plus ſouvent un comble plat, ou une terraſſe, comme en ont encore aujourd'hui les maiſons d'Italie. La ſuppoſition que les *toits* pointus ſont néceſſaires dans les pays où il tombe beaucoup de neige, eſt deſtituée de tout fondement; car, dans le Tirol, où la neige ne manque point, tous les *toits* ſont plats. Aux maiſons des particuliers, toute la corniche, ſur laquelle le *toit* portoit auſſi en partie, étoit faite de terre cuite, & de façon que les gouttieres pouvoient deſcendre par-là. Pour cet effet, on y plaçoit, à différentes diſtances données, des muſles de lion avec la gueule ouverte, par leſquels la pluie s'écouloit, ainſi que Vitruve l'enſeigne pour les temples. On a trouvé pluſieurs morceaux de ſemblables corniches à Herculanum, qu'on peut voir dans le cabinet du roi de Naples, à Portici. A Rome, les conduits des gouttieres aux maiſons des particuliers ſe faiſoient en général avec des ais „.

TOLISTOBOGI, dans la Galatie. TOAIC.

On a de ce peuple une médaille impériale grecque frapée à Peſſinunte, en l'honneur de Marc-Aurele.

TOLLENON, τολλήνων, machine pour tirer de l'eau des puits. Elle conſiſtoit en une longue perche poſée en équilibre, chargée d'un poids à une extrémité & d'un ſeau à l'autre. Feſtus l'a décrite ainſi: *Tolleno eſt genus machinæ, quo trahitur aqua, alteram partem pragravante pondere.*

TOLLERE liberos, élever les enfans. Chez les anciens, lorſqu'un enfant venoit de naître on le mettoit à terre. Si le pere le vouloit élever, il le relevoit lui-même, ou le faiſoit relever, ce qui s'appelnit proprement *tollere*, & de là ce mot fut pris pour élever, nourir. Si le pere ne diſoit rien, c'étoit une marque qu'il vouloit qu'on l'allât expoſer, & que l'on s'en défît.

TOLUMNIUS étoit un des augures du camp de Turnus. C'en étoit auſſi un des braves.

TOMBEAUX grecs. Les *tombeaux* étoient ordinairement placés hors des villes, excepté ceux des fondateurs de ces villes & des héros. C'eſt ainſi que l'on montroit dans Élis le *tombeau* de Pélops (*Schol. Pindar. ol.* 1. *vers* 149.), celui de Théſée dans Athènes (*Plutarch. Theſ.*), celui de Sémélé à Thebes. (*Eurip. Bacch. vers* 6. 7.)

Des boſquets d'arbres de pluſieurs eſpeces entouroient les *tombeaux*.

Les *tombeaux* des Grecs n'étoient, le plus ſouvent, qu'un tronçon de colonne ſur laquelle étoit

gravée l'épitaphe (*Corſini ſpieg. di due antich. inſcriz. gr. p.* 10.) Démétrius de Phalere fit une loi qui défendit aux Athéniens de donner plus de trois coudées de hauteur aux tronçons de colonnes qu'ils plaçoient ſur leurs *tombeaux*.

Chez les Grecs on verſoit à certaines époques de l'eau ſur les *tombeaux*. Des jeunes filles s'aquitoient de ce triſte devoir envers leurs compagnes, & de jeunes garçons verſoient de l'eau ſur les *tombeaux* de leurs camarades. Les enfans ne participoient pas à cet honeur funebre. On ſculptoit ordinairement ſur les *tombeaux* des filles, une jeune vierge avec un vaſe d'eau. Une petite figure de bronze repréſentant une jeune fille drapée, portant un vaſe, eſt relative à cet uſage, & non pas une nayade, comme l'a prétendu Spon qui l'a publiée.

On y gravoit des courones, lorſque ceux qui y étoient renfermés en avoient remporté dans les jeux, ou avoient mérité que les villes & les peuples leur en décernaſſent. On en portoit auſſi aux funérailles. C'eſt ainſi qu'à celles de Sylla on porta en pompe plus de mille courones d'or, fabriquées exprès pour honorer ſes obſeques (*Appian. iuſtor. l. I. p.* 201. *fin. XIX.*) *Voyez* Sepulchre, Larmes & O. K.

Tombeaux étruſques. Paciaudi, dans une lettre adreſſée au comte de Caylus (*Rec. d'antiq. IV. pag.* 109.), dit : „ Les grotes répandues dans la campagne ſur laquelle Cornette domine, ſont dignes d'admiration : leur nombre peut être de deux mille dans l'eſpace d'environ ſix milles de longueur & de huit de largeur depuis les murailles de la ville juſqu'à la mer. Ces grotes ſont éloignées les unes des autres de trente à quarante pas, & toutes ont ſervi de *tombeaux* aux Étruſques : je vais vous rendre compte de leur forme & de leurs ornemens „.

„ Il n'y en a aucune qui ne ſoit taillée dans un roc vif, qui cependant n'eſt pas difficile à travailler. Elles ſont quelquefois diſpoſées en croix, ou à trois ailes, comme nos égliſes : le plan de quelques autres eſt carré dans des proportions différentes avec des portes de communication pour paſſer de cette eſpece de chambre dans une autre ; d'autres fois elles ſont à deux étages, & l'on deſcend pour entrer dans celle de deſſous. Ces grotes ne ſont pas fort profondes ; & les Étruſques ont toujours choiſi de petits monticules, (cette deſcription rapele l'idée des *tombeaux* chinois que l'on vois aſſez ſouvent repréſentés dans les payſages de cette nation : mais elle retrace encore plus le ſouvenir des *quaques*, ou des *tombeaux* des anciens Péruviens, décrits dans le voyage de D. Antonio de Ulloa, pour la meſure de la terre, Tome I, page 382 de la traduction françoiſe,) qu'ils ont percés par une porte ſimple & carrée ; elles ne reçoivent le jour que par une ouverture placée au milieu de la voûte, & qui perce juſqu'à la ſuperficie de la montagne. On n'y peut entrer qu'avec beaucoup de peine, à cauſe de la terre qui les remplit intérieurement, & des portes qui ſont embaraſſées par des plantes & des racines ; d'ailleurs l'ouverture ſupérieure étant bouchée, il eſt néceſſaire de porter des flambeaux quand on veut les examiner. Je n'ai pas voulu riſquer la vie ou la ſanté pour entrer dans celles qui occupent les plans inférieurs ; mais j'ai examiné avec ſoin deux de celles qui ſont le plus au niveau du terrain. Les pilaſtres réſervés dans le roc, & couronés par une corniche légere, ſont tous chargés de peintures repréſentaot des arabeſques ou des feſtons, à la vérité d'un mauvais goût, la voûte eſt ornée par des compartimens carrés, & reſſemble à nos plafonds ; elle eſt plate, mais peinte comme les pilaſtres. On aperçoit encore quelques couleurs ; le vert & le bleu ne peuvent ſe diſtinguer qu'en approchant la lumiere ; le jaûne eſt évanoui, mais le rouge eſt fort apparent : il regne autour de ces grotes, une friſe formée par des figures dont la hauteur eſt en général de deux palmes ; il y en a quelques-unes qui en ont trois ; j'en ai compté deux cents dans la friſe d'une ſeule grote, découverte quelques ſemaines avant mon arivée ; elles ſont deſſinées dans le goût des figures que nous voyons ſur les vaſes étruſques ; un grand nombre eſt couvert de longues draperies, & porte de grandes ailes ; on en voit pluſieurs armées de haſtes, & repréſentées dans des atitudes de combat ; quelques autres ſont placées ſur des chars tirés par un ou deux chevaux. Je n'ai remarqué le deſſein d'aucun édifice dans ces peintures ; cependans j'en ai cherché avec ſoin, pour avoir quelque notion des bâtimens étruſques ; j'eſpérois d'autant plus en trouver, que l'on voit beaucoup de portes par leſquelles ceux qui conduiſent les chars ſe préparent à paſſer. Toutes ces figures me paroiſſent avoir raport aux funérailles, c'eſt-à-dire, au paſſage des âmes dans les champs Élyſées : de plus, elles ont une grande reſſemblance avec les basreliefs, dont les urnes ſépulcrales des Étruſques ſons ornées. (*Voyez* Demſter & Gori.) Deux ou trois palmes au deſſous de la friſe formée par des figures, on voit quelques inſcriptions étruſques, ſimplement peintes ou taillées dans la pierre. dans quelques-unes des grotes, elles ſont écrites en caracteres latins, mais elles ne préſentent que des noms ; enfin, dans quelques autres, il n'y a ni peintures ni inſcriptions. Les gens du pays, dans l'eſpérance de trouver des tréſors, détruiſent de préférence les endroits chargés de peintures & d'inſcriptions, perſuadés que ces ornemens ſervent à cacher des choſes précieuſes ; & cette avarice a cauſé la raine de pluſieurs de ces monumens, & les a détruits plus que le temps „.

Tombeau campanien. „ On a trouvé, dit Winckelmano (*Hiſt. de l'art.* 3. 3.), des vaſes étruſques ou plutôt campaniens dans les *tombeaux* ſitués au milieu des monts Tiphatins, à dix lieues au deſſus de l'anciene Capoue, près d'un endroit nommé Trebbia, où l'on ne peut pénétrer que

Digitized by Google

par des chemins impraticables & pénibles. Hamilton s'étant tranſporté dans cette contrée ſauvage, fit ouvrir quelques-uns de ces *tombeaux*, tant pour en examiner l'architecture, que pour voir ſi ces monumens écartés ne renfermeroient pas quelques vaſes curieux. Cet amateur éclairé deſſina ſur le lieu même la découverte d'un *tombeau* dont on voit le deſſein gravé en cuivre dans le ſecond volume de ſa collection publiée par d'Hancarville. Le ſquélete du mort étoit étendu à terre, les pieds tournés vers l'entrée du ſépulcre, & la tête rangée contre la muraille, à laquelle étoient attachées ſix baguettes de fer courtes & plates qui, aſſujéties à un clou, étoient mobiles comme les branches d'un éventail. Dans le même endroit, au deſſus de la tête du mort, étoient placés deux grands chandeliers de fer tout criblés par la rouille; & un peu plus haut étoient ſuſpendus à des clous de bronze quelques vaſes, dont l'un étoit à côté des chandeliers & un couple d'autres étoient rangés à la droite du ſquélete vers les pieds. Il y avoit à gauche à côté de la tête deux épées de fer, un *ſtilum vinarium* de bronze, eſpece de jate profonde percée de pluſieurs trous en forme de tamis avec un manche. Cette jate adaptée à une ſoucoupe ſans trous, ſervoit à paſſer le vin; car les vins des anciens, conſervés dans les grands *dolios* de terre cuite, préférablement aux tonneaux de bois, étoient plus épais que les nôtres qui ſont potables peu après les vendanges, & ils avoient beſoin d'être paſſés dans ces ſortes de tamis. Du même côté vers les pieds, il y avoit une jate de bronze, dans laquelle on trouva un *ſimpulum*, c'eſt-à-dire, une ſoucoupe ronde atachée à un long manche recourbé en crochet, inſtrument qui ſervoit à différens uſages, ſoit pour tirer le vin des *dolios* & pour le goûter, ſoit pour le verſer dans les coupes des libations. À côté de la jate de bronze, on trouva deux œufs & une râpe, comme celles qui ſervent pour râper du fromage„.

„ Je ne ſaurois m'empêcher de faire quelques remarques ſur cette découverte, quoiqu'un peu étrangeres à mon plan; mais je les y ferai entrer en ajoutant quelques obſervations générales ſur les vaſes trouvés dans les *tombeaux*. On ſait d'ailleurs que les anciens dépoſoient leurs morts les pieds tournés du côté de l'entrée du ſépulcre; mais il faut que ç'ait été un uſage particulier aux habitans de cette contrée de coucher leurs morts à terre ſans les mettre dans des cercueils; ce qui auroit pu ſe faire ſans beaucoup de frais. D'autres *tombeaux* offrent ſouvent des corps enfermés dans des bieres carrées & longues. À l'égard de ces fers en forme d'éventail placés au deſſus de la tête du ſquélete, il paroît qu'ils repréſentoient un véritable éventail, pour faire alluſion à la coutume de chaſſer les mouches du viſage du mort. (*Kirchman. de func. l. I. c. 12. p. 100.*) Le gobelet ou le cratere, la râpe & les œufs doivent être conſidérés comme les emblêmes des vivres qu'on avoit coutume de laiſſer à l'âme du défunt. Nous ſavons que dans les dernieres paroles qu'on adreſſoit aux morts, on les exhortoit à boire à la ſanté des amis & des parens qu'ils laiſſoient ſur la terre. Sur une urne ſépulcrale de forme ronde, dans la villa Matteï, on lit: *HAVE. ARGENTI. TU NOBIS. BIBES.* Les vaſes ſuſpendus ne peuvent pas plus être regardés comme des vaſes cinéraires, que ceux qui étoient placés à côté du ſquélete, tant parce que ce n'étoit pas l'uſage, ainſi qu'on le voit, de brûler les morts, ou que cette pratique ne fut pas du goût du maître de ce *tombeau*, parce qu'on n'y a trouvé qu'un ſeul corps, & qu'enfin tous ces vaſes étoient découverts, tandis que tous les vaſes cinéraires ont leur couvercle„.

„ Cependant il eſt ſingulier que les auteurs anciens ne faſſent mention nulle part des vaſes qu'on dépoſoit dans les *tombeaux* pour d'autres objets que pour conſerver les cendres des morts; car il ne paroît pas qu'il ſoit queſtion ici de ces vaſes remplis d'huile, que, ſelon le témoignage d'Ariſtophane, on avoit coutume de placer à côté du mort. (*Ariſtoph. Eccleſ. v. 535.*)

TOMBEAUX romains. Les Romains avoient trois ſortes de *tombeaux*, *ſepulcrum*, *monumentum* & *cenotaphium*.

Sepulcrum étoit le *tombeau* ordinaire, où l'on avoit dépoſé le corps entier du défunt. *Voyez* SEPULCHUM & SÉPULCRE.

Le monument, *monumentum*, offroit aux yeux quelque choſe de plus magnifique que le ſimple ſépulcre; c'étoit l'édifice conſtruit pour conſerver la mémoire d'une perſone, ſans aucune ſolemnité funebre. On pouvoit ériger pluſieurs monumens en l'honneur d'une perſone; mais on ne pouvoit avoir qu'un ſeul *tombeau*. Gruter a raporté l'inſcription d'un monument élevé en l'honneur de Druſus, qui nous inſtruit en même temps des fêtes que l'on faiſoit chaque année ſur ces ſortes de monumens.

Lorſqu'après avoir conſtruit un *tombeau*, on y célébroit les funérailles avec tout l'appareil ordinaire, ſans mettre néanmoins le corps du mort dans ce *tombeau*, on l'appeloit *cenotaphium*, cénotaphe, c'eſt-à-dire, *tombeau vide*. L'idée des cénotaphes vint de l'opinion des Romains, qui croyoient que les âmes de ceux dont les corps n'étoient point enterrés, erroient pendant un ſiecle le long des fleuves de l'Enfer, ſans pouvoir paſſer dans les Champs Élyſées.

Hæc omnis, quam cernis, inops, inhumataque turba eſt.

On élevoit donc un *tombeau* de gazon; ce qui s'appeloit *injectio gleba*. Après cela, on pratiquoit les mêmes cérémonies que ſi le corps eût été préſent. C'eſt ainſi que Virgile (*Énéide, liv. VI.*) fait paſſer l'âme de Déiphobus, quoiqu'Énée ne lui eût dreſſé qu'un cénotaphe. Suétone,

dans la Vie de l'*empereur Claude*, appele les cénotaphes des *tombeaux honoraires*, parce qu'on mettoit deſſus ces mots *ob honorem*, ou *memoriæ*; au lieu que dans les *tombeaux* où repoſoient les cendres, on y gravoit ces lettres D. M. S. pour montrer qu'ils étoient dédiés aux dieux mânes.

Cependant, comme ce n'étoit point en réalité qu'on faiſoit les funérailles de la perſooe en l'honeur de laquelle ce *tombeau* vide étoit conſtruit, les juriſconſultes ont beaucoup diſputé ſi le cénotaphe étoit religieux. Marcian le préteod; Ulpien le nie; & tous deux ſe fondent ſur pluſieurs endroits de l'Éoéide; mais il eſt aiſé de les concilier, en diſtinguant le cénotaphe conſacré dans les formes, de celui qui ne l'a point été avec les cérémonies requiſes. Virgile lui-même a décrit les cérémonies de cette conſécration, en parlant du cénotaphe élevé en l'honeur d'Hector, ſur le rivage feint du fleuve Simois.

Solemnes tum forte dapes, & triſtia dona
Ante urbem in luco falſi Simoentis ad undam
Libabat cineri Andromache, manesque vocabat
Hectoreum ad tumulum, viridi quem cæſpite inanem,
Et geminas, cauſam lacrimis, ſacraverat aras.

On ne peut pas douter que la conſécration n'ait été néceſſaire pour rendre le cénotaphe religieux, puiſque l'on apprend par pluſieurs inſcriptions que ceux qui faiſoieot conſtruire leur *tombeau* pendant leur vie, le conſacroient dans la penſée qu'il ne pouroit paſſer pour religieux, ſi par quelque aventure leur corps n'y étoit pas mis après leur mort.

Les gens d'une claſſe relevée avoient auſſi dans leur palais des voûtes ſépulcrales, où ils mettoient dans différentes urnes les cendres de leurs ancêtres. On a trouvé autrefois à Nîmes une de ces voûtes pavée en moſaïque, & garnie de niches dans le mur, leſquelles niches contenoient chacune des urnes de verre remplies de cendres.

La pyramide de Ceſtius, qui contenoit intérieurement une chambre admirablement peinte, n'étoit que le *tombeau* d'un particulier.

Il faut conſidérer ici principalement les *tombeaux* ordinaires de la nation.

Il y en avoit de famille, d'autres héréditaires, & d'autres qui n'avoient aucune deſtination. On trouve cette différence dans les loix du digeſte & du code, ſous le titre *De Religioſis*, ainſi que dans les *Recueils d'Inſcriptions* publiées par les ſavans.

Les *tombeaux* de famille étoient ceux qu'uoe perſone faiſoit faire pour lui & ſa famille, c'eſt-à-dire, pour ſes enfans, ſes proches parens & ſes affranchis. Les *tombeaux* héréditaires étoient ceux que le teſtateur ordonoit pour lui, pour ſes héritiers, ou pour ceux qui l'acquéroient par droit d'héritage.

Tout le monde pouvoit ſe réſerver un *tombeau* particulier, dans lequel perſone n'eût été mis. On pouvoit auſſi défendre par teſtament d'enterrer dans le *tombeau* de famille aucun des héritiers de la famille. Pour lors on gravoit ſur le *tombeau* les lettres ſuivantes: H. M. H. N. S. *Hoc monumentum hæredes non ſequitur*; ou ces autres: H. M. *ad* H. N. TRANS. *Hoc monumentum ad hæredes non tranſit*, le droit de ce monument ne ſuit poiot l'héritier, c'eſt-à-dire, que les héritiers ne pouroient diſpoſer de l'endroit où étoit le *tombeau*, & que ni l'eodroit ni le *tombeau* ne feroient partie de l'héritage.

On peut voir dans les ancienes inſcriptions ſépulcrales, les ptécautions que l'oo prenoit pour que les *tombeaux* ſubſiſtaſſent daos les différens changemens de propriétaires. Outre qu'on le gravoit ſur la tombe, outre les imprécations qu'on faiſoit encore contre ceux qui oſeroient violer la volonté du teſtateur, les loix atachoient aux contravenions de très-grôſſes amendes.

En un mot, les *tombeaux* étoient du nombre des choſes religieuſes. Celui, dit Juſtinien (dans ſes *Inſtitutes*, *liv. II. tit.* 1. §. 9.), qui fait inhumer le corps d'une perſone décédée dans un fonds qui lui apartient, le rend religieux. On peut même iuhumer un corps dans le fond d'autrui, avec le conſentement du propriétaire; & s'il arive qu'il oblige dans la ſuite d'eolever ce cadâvre, le fonds reſtera toujoura religieux.

Non ſeulement la place occupée par le *tombeau* étoit religieuſe, il y avoit encore uo eſpace à l'entour qui étoit auſſi religieux, ainſi que le chemin par lequel on alloit au *tombeau*. C'eſt ce que nous apprenons d'uoe infinité d'inſcriptions ancienes, que Gruter, Boiſſard, Fabretti, Reineſius & pluſieurs autres ont recueillies. On y voit qu'outre l'eſpace où le *tombeau* étoit élevé, il y avoit encore *iter*, *aditus* & *ambitus*, qui étant une dépendanca du *tombeau*, jouiſſoient du même privilége. S'il arivoit que quelqu'un eût oſé emporter quelques-uns des matériaux d'un *tombeau*, comme des colonnes ou des tables de marbre; pour les employer à des édifices profanes, la loi le condamnoit à dix livres peſant d'or, applicables au tréſor public, & de plus l'édifice profane étoit confiſqué de droit au profit du fiſc. La loi n'exceptoit que les ſépulcres & *tombeaux* des ennemis, parce que les Romains ne les tenoient pas pour ſaints ni religieux.

Ils ornoient quelquefois leurs *tombeaux* de bandeletes de laine & de feſtons de fleurs; mais ils avoient ſoin ſur-tout d'y faire graver des ornemens qui ſerviſſent à les diſtinguer, tels que des figures d'animaux, des trophées militaires, des emblêmes caractériſtiques, des inſtrumens, en un mot différentes choſes qui marquaſſent le mérite, le rang ou la profeſſion du mort.

Dans les temps de corruption, les particuliers du plus bas étage, mais favoriſés des biens de la fortune, ſe bâtirent des *tombeaux* ſomptueux.

Le

Le *tombeau* de Licinus, barbier d'Auguſte, égaloit en magnificence ceux des plus nobles citoyens romains de ſon temps. On connoît le diſtique que Varron indigné fit en cette occaſion :

Marmorea Licinus tumulo jacet, & Cato parvo,
Pomprjus nullo; quis putet eſſe deos?

Mais que dire de celui de Pallas, afranchi de Tibere, portant cette inſcription ſuperbe, que le ſénat eut la baſſeſſe de laiſſer graver?

TIB. CLAUDIUS. AUG. L.

PALLAS.

HUIC. SENATUS. OB FIDEM.

PATRONO. ORNAMENTA.

PRÆTORIA. DECREVIT.

ET. H. S. CENTIES. QUIN

QUAGIES. CUJUS. HONORE.

CONTENTUS. FUIT.

„ À la droite de la grande rue de Pompéi, dit Winckelmann, il y a trois *tombeaux*, dont celui du milieu qu'on a entiérement découvert, étoit d'une architecture ſinguliere. Il étoit renfermé dans deux ouvrages carrés en maçonerie; celui de l'extérieur avoit pluſieurs ouvertures oblongues, pareilles aux meurtrieres des fortifications; & toute la muraille étoit enduite de ſtuc ou de plâtre. Au milieu de ces carrés, ſe trouvoit un ouvrage circulaire qui étoit le *tombeau* même. Mais on a, je ne ſai trop pourquoi, détruit ce monument, qui avoit été élevé à l'honneur de Mammia, prêtreſſe de la villa de Pompéi, comme nous l'apprend une inſcription en caracteres d'un palme & demi de long, gravée ſur le doſſier d'un ſiége en demi-cercle de pierre de taille, qui ſe trouvoit placé devant le *tombeau*. Les pieds de ce ſiége ſont faits en maniere de griffes de lion, & le diametre entier de ce monument eſt de vingt palmes romains. Il paroît avoir été fait pour s'aſſeoir dans la rue devant le *tombeau* même, pour y jouir du grand air. L'inſcription qui eſt écrite de ſuite, ſans interruption, autour du doſſier du ſiége, ſe trouve exactement copié ici:

MAMMIAE. P. F. SACERDOTI. PUBLICAE. LOCUS.

SEPULTURAE. DATUS. DECURIONUM. DECRETO.

„ On trouve bien, à la vérité, dans d'autres inſcriptions, les mots de *ſacerdos publica*, mais toujours avec l'addition du nom d'une certaine divinité, telle que Cérès (*Spon. miſc. ant. p.* 338, 349.), par exemple, & jamais en parlant d'une maniere générale & indéterminée, comme on le voit dans l'inſcription que je viens de rapporter. Il eſt probable que ces mots équivalent ici au titre de grande-prêtreſſe, qu'on trouve dans d'autres inſcriptions (*Grut. Inſcr. p.* 308. *n.* 4.), & ſignifient peut-être autant que *ſacerdos prima*. (*Spanhem. obſ. in Callim. hymn. Cer. v.* 43. *p.* 691, 692.) Cette inſcription a été enlevée de Pompéi, & ſe voit aujourd'hui dans la cour du cabinet de Portici. Près de ce ſiége il y en avoit un autre pareil, mais ſans inſcription, qu'on avoit commencé à déterrer „.

„ Au pied de la porte même, il y a un petit *tombeau* qui ne conſiſte qu'en une ſimple arche baſſe & ouverte, dans laquelle eſt placé, vis-à-vis de l'entrée, un cippe de ſept palmes & demi de haut, avec l'inſcription ſuivante :

M. CERINIVS.

RESTITVTVS

AUGUSTAL. LOC. DDD.

Au milieu de ce *tombeau*, il y avoit un petit autel à quatre cornes, & portant cette inſcription :

M. CERINIVS

RESTITVTVS

AVGVSTALIS

LOCO DATO

D. D.

Ces deux inſcriptions ſe voient anjourd'hui dans la cour du cabinet de Portici „.

M. Foggini a établi une diſtinction entre les ſarcophages ou *tombeaux* renfermant les cendres, & les cénotaphes ou *tombeaux* vides, d'après un *tombeau* du Capitole ſur lequel eſt gravée la fable d'Endymion & de Diane. Ayant remarqué au couvercle de ce ſarcophage trois creux cratéres pratiqués dans le marbre, dont l'un eſt entiérement évidé, & les autres ſont percés dans leur fond de trois petits trous; il a cru que l'on ſe ſervoit des deux derniers pour introduire les libations anniverſaires dans le *tombeau*, & du premier pour introduire les entrailles des victimes ou d'autres corps ſolides, tels que des gâteaux. Les cénotaphes étant vides ne doivent pas avoir de ſemblables ouvertures, parce qu'on n'y répandoit point de libations anniverſaires. *Voyez* LARMES, D. M., SÉPULCRE, SARCOPHAGE.

TOMBEAUX gaulois. Auprès de Bapaume, en Artois, à Velu, eſt un monticule dans lequel on a fait, depuis quelques années, une tranchée de dix-huit pieds de largeur. À l'ouverture de cette tranchée & à cinq pieds de profondeur on trouva plus de cent ſquéletes étendus ſans cercueils ſur pluſieurs lignes paralleles & la face tournée vers le Midi. Auprès de ces ſquéletes étoient placées à gauche des épées, à droite des fers de lance, des fers

de javelots, & des pots de terre cuite vers les pieds. Sur ces ſquéletes, c'eſt-à-dire, au milieu des débris de leurs os, ſe trouvoient pluſieurs plaques de bronze & boucles de fer, garnies le plus ſouvent de clous en deſſus & en deſſous de petites anſes ou boucles deſtinées à les atacher au coir des baudriers & des ceinturons. Trois de ces ſquéletes n'avoient point d'épées ni de lances à leurs côtés; mais ſeulement des ſtylets. Enfin l'on a trouvé dans les débris de ces fouilles pluſieurs grains de verroterie. Tous ces objets demandent des deſcriptions détaillées, que je ferai précéder par des recherches ſur la nation à qui ont apartenu ces dépouilles antiques.

On a ſouvent découvert en France de ſemblables dépouilles. Les recueils d'Antiquités de Caylus en ont fait mention pluſieurs fois; les cabinets des curieux en renferment une grande quantité, & le citoyen le Blond, de l'académie des belles lettres, en a recueilli quelques-unes dans des fouilles faites en mil-ſept-cent-quatre-vingt-ſept, dans le champ de Luſiaux près de ſaint Gobin en Picardie. L'opinion générale les attribuoit aux Gaulois plutôt qu'aux Romains, ſans en avoir cependaot de preuve poſitive; paree qu'on n'y trouvoit point de médailles. La vue d'une plaque de cuivre évidée & repréſentant un homme à cheval que je mis ſous les ieux de l'académie, me donna la certitude de cette opinion. Si l'on compare la gravure de cette plaque avec les médailles gauloiſes (je ne comprends pas ſous cette dénomination les médailles de Marſeille, de Nîmes, de *Cabellio*, &c. qoi ſont bien deſſinées), on y reconoîtra le même ſtyle de deſſein, & l'on démêlera le même goût au travers de la barbarie da ees monumens. Je trouve une reſſemblance frapante entre la maniere biaîre & exagérée dont la bouche du cheval eſt terminée ſur la plaque, & les bouches de pluſieurs des chevaux qui forment le type ordinaire des médailles gauloiſes. Cette reſſemblance de ſtyle paroît m'autoriſer à dire que ces ſquéletes ſont ceux des Gaulois & non des Romains. Cette eſpece de découverte m'a dédomagé du dégoût que l'on éprouve ſi ſouvent en étudiant & en comparant des monumens auſſi mal deſſinés & auſſi bizâres que le ſont les médailles gauloiſes.

Les ſquéletes trouvés dans la monticule de Velu qui en renferme un grand nombre d'autres (même 3000 ſelon l'opinion des habitans), ſont tous de grandeur à peu près égale & tous acompagnés d'épées ou de ſtylets; ce qui annonce la ſépulture de pluſieurs guerriers, & non un cimetiere qui auroit renfermé des corps de différentes grandeurs & de ſexe différent. Cette ſépulture militaire ſeroit-elle la ſuite d'une bataille donnée en cet endroit qui n'eſt éloigné de la Somme que de cinq à ſix lieues? Faudroit-il fixer l'époque de cette bataille au temps de nos rois de la premiere race, qui formerent leurs établiſſemens, & livrerent aux Romains des combats fréquens ſur les bords de la Somme, de l'Oiſe & dans les environs de Soiſſons?

Le défaut de preuves directes m'empêche de prendre un parti ſur cette queſtion épineuſe. Je vais examiner les épées qui me fourniroot des obſervations mieux déterminées & plus ſatisfaiſantes.

Les épées trouvées à Velu ſont de fer & droites. Elles oot deux pouces de largeur ſur quatorze à quinze de longueur, non compris la ſoie. Ces lames ſont terminées par une pointe de trois à quatre pouces de longueur. Elles n'oot, comme nos ſâbres, qu'un taillant qui eſt d'acier. Leur dos plat & earré fabriqué en fer doux eſt épais de trois lignes.

L'épaiſſeur de ees épées & leur pointe les rendent bien différentes de celles que portoient les Gaulois qui ſuivirent Brennus. Polybe (*Lib. II, cap.* 33.) dit qu'elles n'avoient pas de pointe & qu'oo ne pouvoit s'en ſervir que pour tailler. Il ajoute qu'au premier coup elles ſe fauſſoient, & ſe replioient comme les inſtrumens appelés *ſtrigiles*. Les ſoldats gaulois étoient obligés, pour s'en ſervir encore, de les redreſſer en les preſſant contre terre avec leurs pieds; pratique incompatible avec l'épaiſſeur des épées de Velu. *Voyez* Épées gauloiſes.

Nous ne pourions aujourd'hui fabriquer de meilleurs armes, que les épées de Velu. Les Gaulois auxquels elles ont apartenu faiſoient plus que de forger le fer, de l'acérer & de le tremper vigoureuſement; ils le damaſquinoient avec de l'argent. Une boucle de fer trouvée avec les épées, a été damaſquinée par une pratique ſemblable à celles qui ont rendu ſi célebres d'abord les fabriques de Damas dans les quatorze & quinzieme ſiecles, enſuite celles de Paris pendaot les regnes d'Henri IV, & de ſes deux ſucceſſeurs, ſous le ciſelet de l'habile Curſinet, mort en 1660.

Les deux fers de lance trouvés dans les ſépultures de Velu ſont plus étroits que les fers de lance de brooze conſervés daos les collections d'antiques. Le premier qui eſt long d'un pied, n'a environ que quinze lignes dans ſa plus grande largeur, & le ſecond long de dix pouces, n'en a que douze. Ils ſont trempés vigoureuſement, ainſi qu'une lame de couteau qui étoit enfouie avec eux. Je les appele fers de lance & non de javelots, quoique ce nom pouroit, à la rigueur, convenir au ſecond; parce qu'on ne connoît pas les proportions de longueur qui fixoient la différence des lances aux javelots & du fer des premiers à celui des ſecond.

Les plaques de bronze des ſépultures de Velu ont ſervi d'ornemens aux guerriers qui les atachoient au cuir de leur ceioturon ou de leur baudrier. *Bulla* étoit chez les latins leur nom générique, paree que les premiers ornemens des ceinturons avoient été de ſimples clous à tête ronde, larges & quelquefois dorés, appelés *Bullæ*.

Ce n'eſt pas de l'or ni même de la dorure qui

Digitized by Google

brille ſur les *bulla* trouvées à Velu. De l'argent très-pur remplit les ſillons de la boucle de fer damaſquinée; & une eſpece d'argenture ou blanchiment couvre les plaques de bronze. Ce blanchiment eſt un alliage d'étain & d'une partie très-petite de quelqu'autre ſubſtance métallique, probablement d'argent, que l'on n'a pu déterminer, à cauſe de la petite quantité d'alliage fourni par ces plaques. Mais quelle que ſoit cette ſubſtance métallique & en quelque proportion qu'elle entre dans l'alliage, on doit être curieux de la connoître, parce qu'elle a rendu le blanchiment capable en pluſieurs endroits de réſiſter, ſans ſe détacher ni ſe bourſoufler, au vert de gris produit par le bronze, qui lui ſert de baſe. L'eau-forte avec laquelle on a froté ce blanchiment pour le nétoyer & le reconoître n'a fait même que l'aviver. De plus il s'eſt conſervé entier ſous les têtes des clous ajoutés comme ornement & rivés ſous les plaques. Les boucles de fer ſont ornées auſſi de ces mêmes clous de bronze dont l'alliage eſt formé de beaucoup de cuivre, & d'une partie d'étain qui leur donnoit une teinte blanchâtre & argentée. Il eſt entré une plus petite portion de ce demi-métal dans le bronze des plaques, dont le grain eſt plus rouge, mais moins que celui du cuivre roſete. C'eſt à cette portion d'étain mélangée au cuivre des plaques que ſont dues l'adhérence du blanchiment à ſa baſe, & la légéreté du bronze qui forme cette baſe. Ces mots d'Horace (*I. ſat.* 10. *v.* 72.):

Sæpe ſtylum vertas, iterum quæ digna legi ſint,
Scripturus. . . . . .

peignent l'uſage que l'on faiſoit du bout ſupérieur des ſtyles pour aplatir la cire des tablettes & pour éfacer l'écriture. Ce bout devoit donc être plat pour remplir cet objet, & il ſe trouve tel dans l'inſtrument de bronze des ſépulcres de Velu.

A cette forme je l'ai reconu pour un ſtyle; quoique le bout pointu avec lequel on écrivoit ſoit briſé. Le citoyen Leblond en a trouvé deux ſemblables, mais entiers, dans les *tombeaux* de Saint-Gobin.

Les trois ſquéletes auprès deſquels étoient placés les ſtyles, n'avoient point d'épées ni de fer de lances, comme les autres ſquéletes de Velu; on peut donc voir dans ces ſtyles les attributs de leur office ou dignité.

Dans les déblais des fouilles de Velu, on a trouvé pluſieurs grains de verroterie que l'on prendroit au premier coup d'œil pour de l'émail, c'eſt-à-dire, pour du verre rendu opaque par l'addition de terres colorantes, ou de chaux métalliques: Mais en les examinant de près, on les reconoît pour du verre peint extérieurement de différentes couleurs, à deſſein d'imiter l'émail.

Cette imitation grôſſiere a pu tromper des peuples chez qui l'art de travailler le verre & de faire des émaux étoit dans ſon enfance. Les marchands romains au contraire pratiquant habituélement tous les procédés de cet art (comme l'atteſtent les reſtes admirables de leurs ouvrages en ce genre qui ſont parvenus juſqu'à nous), vendoient peut-être ces faux émaux, pour faire des colliers, ornemens dont les Gaulois ont toujours été fort jaloux.

Il me reſte à parler des pots de terre qui étoient placés aux pieds de tous les ſquéletes, de ceux mêmes qui n'avoient point d'armes. On en ignore l'uſage, peut-être ſervoient-ils à brûler des parfums auprès des corps pendant les funérailles. C'eſt au moins ce que j'ai conjecturé en voyant des charbons à demi-brûlés dans un pot de même fabrique, trouvé avec des oſſemens dans les fondations du cloître de l'abbaye de ſainte Genevieve, creuſées en 1749. Les Francs, devenus chrétiens, conſerverent long-temps cet uſage. Jean Beleth qui vivoit dans le douzieme ſiecle, & qui a écrit un traité ſur les cérémonies de l'égliſe, parle de la coutume de placer dans les *tombeaux* des charbons, de l'encens & de l'eau bénite, comme d'une choſe pratiquée généralement de ſon temps. Au reſte quel qu'ait été l'uſage des charbons, on en trouve de ſemblables en France, dans preſque toutes les ſépultures que l'on croit être des premiers temps de notre monarchie. C'eſt auſſi un uſage conſtant de voir les ſquéletes renfermés dans ces ſépultures, tournés tous dans un même terrain vers le même point de l'horizon. A la vérité, ce point varie; à Velu c'eſt le midi; mais le plus ſouvent les ſquéletes des Gaulois regardent l'Orient.

La prédilection des premiers chrétiens pour l'Orient s'annonce dans l'alignement de leurs *tombeaux* & dans l'aſpect de leurs temples; c'eſt pourquoi on a reconu juſqu'ici pour des ſépultures chrétiennes, celles que l'on a trouvées en France tournées vers l'Orient. Mais les ſépultures du monticule de Velu regardent toutes le Midi. Je trouve dans cette diverſité d'aſpect une preuve qu'elles ont ſervi à des peuples qui n'avoient pas embraſſé le Chriſtianiſme; ce qui s'acorde d'ailleurs avec le goût du deſſein du cheval & du cavalier gravés ſur la plaque, qui reſſemblent aux types barbares des médailles gauloiſes.

On pouroit me demander pourquoi je n'ai point fait mention des Francs dans ce mémoire, & pourquoi je n'y parle que des Gaulois? Ma réponſe ſera tirée de la deſcription qu'a faite des Francs l'hiſtorien Agathias. (*Hiſt. byzant. in-fol. pag.* 40.) „ Il dit que cette nation avoit des armes ſi légeres & ſi ſimples, que chaque combatant pouvoit aiſément les racomoder lorſqu'elles ſe briſoient, ſans avoir recours à des armuriers. Car les Francs ne portoient ni cuiraſſes ni botines; ils combatoient pour la plupart la tête nue & très-peu d'entr'eux portoient des caſques. Leur poitrine & leurs reins étoient

„ ſans défenſe, ils ne couvroient que leurs han-
„ ches, leurs cuiſſes, & leurs jambes avec de lon-
„ gues braies de cuir ou de lin.....Une épée pen-
„ doit à l'un de leurs côtés & le bouclier au
„ bras gauche „.

Juſqu'ici le paſſage d'Agathias pouroit déſigner les guerriers enterrés à Velu, parce que l'on n'a trouvé auprès d'eux ni caſque, ni cuiraſſe, ni botines, & parce que leurs boucliers autoient pu être fabriqués d'une ſubſtance, telle que le bois ou le cuir, incapable de réſiſter à l'humidité. Leurs épées offriroient encore un raport avec la premiere partie du texte de l'hiſtorien. Mais la ſuite de ce texte détruit tous ces raports qui n'ont d'autre baſe que leur généralité. Agathias continue ainſi: „ Les Francs ne ſe ſervent point „ d'arcs, de fronde, ni d'aucune eſpece d'armes „ de jet, & ils font un grand uſage de haches „ à deux tranchans & d'angons „. Ces angons étoient, ſelon le même écrivain, des lances dont deux lames tranchantes & repliées acompagnoient le dard. Quelques recherches que l'on ait faites à Velu, d'après mes demandes, on aſſure que jamais l'on n'a trouvé dans le monticule, de hache ſimple ou double, ni des fers de lance d'une autre forme que les inſtrumens décrits plus haut, & qui furent expoſés ſous les ieux de l'académie.

Si ces ſépultures avoient renfermé des Francs avec leurs armes, il ſeroit extraordinaire que l'on n'eût rencontré dans les ſouilles ni haches ni angons; tandis que l'on y a trouvé des épées, même des fers de lance ordinaires & des utenſiles que leur petit volume rendoit plus ſuſceptibles de deſtruction, tels que des ſtyles & une lame de couteau. Ces conſidérations m'empêchent d'attribuer aux Francs les ſépultures de Velu, & il me paroît probable qu'elles renferment des Gaulois adonés au culte des fauſſes divinités.

TOMENTUM. *Voyez* MATELAT.

TOMES, *TOMI*, } ville où Oride eſt mort en exil. *Voyez* ABSYRTE.

Elle étoit ſituée dans la Baſſe-Méſie, vers l'embouchure du pont Euxin.

TOMI, dans la Mœſie. TOMEITΩN, TOMOC. & TOMITΩN. & TOMEΩC.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Trajan, d'Hadrien, de M. Aurele, de Commode, de Criſpine, de Pertinax, de Sept. Sévere, de Caracalla, de Plautille, de Géta, d'Élagabale, d'Alex. Sévere, de Maximin, de Maxime; de Gordien avec Tranquilline, de Domna, de Mamée, de Philippe fils.

TOMIAΣ, ſacrifice que l'on offroit pour la ratification des alliances ſolemneles. Ce nom vient de τόμος, *coupé*, & il déſignoit l'amputation des teſticules de la victime, ſur leſquels on prêtoit le ſerment.

TONANT, épithete que les poëtes donnent aſſez ſouvent à Jupiter, comme au dieu qui étoit maître du tonerre. Jupiter-*tonans* avoit un temple à Rome. *Voyez* BRONTON.

TONARIUM & *TONARION*. Quintilien (1. 10.) déſigne par ce mot la flûte avec laquelle on donnoit le ton aux orateurs: . . . *Cui concinenti poſt eum conſiſteus muſicus fiſtula, quam tonarium dicunt, modos quibus deberet intendere, miniſtrabat*. De là vint le mot *ſyntonator*, qui ſe lit à Gênes dans une inſcription antique (*Bartholin. de Tibiis* 2. 12.).

C . . . . . TUSTACUS

SYNTONATOR

REGIS THOLOMEI

L. VANN. L.

TONDRE les arbres, les iſs en particulier, ſous diverſes formes. *Voyez TOPIARIUM*.

TONEAUX. Ce furent des payſans des Alpes qui, au raport de Pline, (*Lib. XIV. c.* 27.) inventerent, & ſubſtituerent aux grands vaiſſeaux de terre cuite, les futailles ou *toneaux* compoſés des planches raſſemblées & réunies en forme de cylindres creux, par le moyen des cerceaux. On appela auſſi ces vaiſſeaux *cadi*, *feria*, *dolia*.

Les bois les plus convenables pour fabriquer les douves des futailles, ſont le chêne, le rouvre & le châtaignier. Les cerceaux ſont liés & atachés avec de l'oſier appelé en latin *amerina ſalix*, ou *vimen*, du vieux mot romain *viere*, qui ſignifie lier. Les Turdetains, qui habitoient autrefois ce que nous appelons aujourd'hui l'Andalouſie, étoient plus magnifiques; comme leur pays étoit abondant en mines de précieux métaux, leurs vaſes à renfermer le vin, & les crêches dans les étables de leurs troupeaux, étoient d'or. Diogene-Laërce dit que l'inventeur des futailles s'appeloit Pſeuſippe.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur un jaſpe rouge, un *toneau* de bois avec une eſpece de bouteille. Les anciens, outre les vaſes de terre, avoient auſſi des (*Plin. l. XIV. c.* 27.) *toneaux* de bois faits comme les nôtres. On en voit un ſous une (*Grut. inſcrip. p.* 818. *n.* 5.) inſcription ſépulcrale, avec un vaſe pris mal-à-propos pour un ſac par celui qui l'a publiée. Deux figures portent auſſi un ſemblable *toneau* ſur une lampe de la galerie du collége de St.-Ignace à Rome. On voit encore des *toneaux* dans les bas-reliefs des colonnes trajane & antonine.

TONÉES, fêtes qui ſe célébroient à Argos, ſelon Athénée; elles conſiſtoient en ce que l'on rsportoit en grande pompe la ſtatue de Junon,

qui avoit été volée par les Tyrrhéniens, puis abandonée ſur le rivage. La ſtatue étoit environée de liens bien tendus, d'où la fête prit ſon nom. (*τόνος*, tenſion, du verbe *τείνω*, tendre.)

TONERRE artificiel. On appeloit les *tonerres artificiels* qu'on faiſoit entendre ſur les théâtres de Rome, *claudiana tonitrua*, dit Feſtus, parce que Claudius *Pulcher* imagina d'imiter le fracas du *tonerre* en faiſant rouler beaucoup de pierres arondies ſur un aſſemblage de planches miſes en talus; au lieu qu'auparavant on n'imitoit qu'imparfaitement & foiblement ce bruit avec des clous & de petites pierres qu'on agitoit fortement dans un baſſin d'airain. (*D. J.*)

TONSOR, barbier. *Voyez* BARBIER, ONGLES.

Du temps de Solon, les Grecs portoient de la barbe, & ils ne commencerent à ſe raſer que du temps d'Alcibiade. Les boutiques des barbiers devinrent le rendez-vous ordinaire de tous les oiſifs ils ſe raſſembloient pour converſer & pour paſſer le temps. Les barbiers ne vinrent de Sicile à Rome, que plus de quatre cents ans après la fondation de cette ville, & Pline raporte que, juſqu'à ce temps-là, il n'avoit point été d'uſage parmi eux de s'y faire couper les cheveux, ni de ſe faire raſer. Chez les Romains comme chez les Grecs, les boutiques de barbiers ſervoient d'aſyle aux gens déſœuvrés, & aux nouveliſtes, comme le fait entendre Séneque : *Quid ſi illos vocas, quibus apud tonſorem multa hora tranſmittuntur, dum decerpitur, ſi quid proxima nocte ſuccreviſt?* (De brevit. vit. c. 12.)

TONSTRINA. *Voyez* *TONSOR*, BARBIER & ONGLES.

TONSURA lugubris. *Voyez* DEUIL & CHEVEUX.

TOPARCHIE, petit état compoſé ſeulement de quelques villes ou bourgs, petite province ou petite contrée gouvernée & poſſédée par un ſeigneur. La Judée étoit autrefois diviſée en dix *toparchies*. (*Voyez Pline l. V. c.* 14.) Joſephe fait auſſi ſouvent mention des *toparchies* de la Judée: par exemple *L. III. de Bello Jud. c.* 2. & *l. V.* du même ouvrage, *c.* 4. Procope (*Perſicorum, l. II.*) ne donne que la qoalité de *toparchie* au royaume d'Édeſſe; & Joſephe appele *toparchie* les trois villes d'Azotus, de Jamnia & de Phaſaélide, que le grand Hérode laiſſa par teſtameot à Salomé ſa ſœur.

TOPARQUE, ſeigoeur ou maître d'une toparchie, ou petite contrée. Procope (*Perſ. l. II.*) ne donne que le nom de *toparque* à Abgare, roi d'Édeſſe.

Ces deux mots vienent de *τόπος*, *lieu*, & de *ἀρχὴ*, *gouvernement*.

TOPASE ou TOPAZE, pierre précieuſe, tranſparente, & qui a la même dureté que le ſaphir quand elle eſt orientale ou d'Éthiopie.

Sa couleur eſt d'un jaûne d'or, ou de citron. On l'appele *topaſe*, d'une île de la mer rouge de même nom, où Juba, roi de Mauritanie, la trouva le premier, à ce que dit Pline.

On dit que la ſtatue d'Arſinoé, femme de Ptolémée Philadelphe, étoit de *topaſe*, quoiqu'elle eût quatre coudées, ce qui n'eſt par vrai-ſemblable. La *topaſe* ſe blanchit daos le feu entre deux creuſets, mais avec le temps elle reprend ſa couleur.

TOPAZE, nom d'une île de la mer Rouge. Elle doit être eoviron à douze lieues loio des côtes de l'Égypte. On dit que ſon nom ſignifie caché, & qu'on le lui a donné, parce qu'elle eſt toujours couverte de brouillard; on ajoute qu'il y avoit anciénement quantité de *topaſes*, & qu'il s'y trouva une de ces pierres qui avoit quatre coudées de long, & que Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, en fit faire une ſtatue à la reine Arſinoé, ſa femme.

TOPHACH, paleſtre, palme, meſure linéaire & itinéraire de l'Aſie & de l'Égypte.

Elle valoit 2 pouces, & $\frac{3\,6\,1}{1\,0\,0\,0}$ de France, ſelon Pauſton.

Elle valoit en meſure des mêmes pays :

4 coodyles.

ou 4 eſbas.

TOPIARIUM opus. Les auteurs donoent diverſes ſignifications aux mots *topiarium opus*. Les uns les entendent de payſages repréſentés en peinture ou en broderie, & ils le dérivent de *τόπος*, *pays*, *lieu*.

D'autres les entendent du bizâre uſage de tondre les ifs & d'autres arbriſſeaux ſous toutes ſortes de figures; & de celui de former des berceaux avec du lierre, de la vigne, &c. ſous toutes ſortes de formes. Ils dérivent ces mots du grec *τορὸς*, *cerdeaux*, parce que l'on les employoit pour ployer les arbriſſeaux ſous la forme déſirée. On lit dans Ulpien : (*Lib. LX*) *Topiarium arnandi fundi magis, quam colendi paratum eſſe*..... Dans Cicéron : (*Ad Q. fratr. 3. 1.*) *Topiarium laudavi, ita omnia conveſtivit hedera, qua baſim villæ, qua intercolumnia ambulationis, ut denique illi palliati* (les ſtatues de marbre) *topiariam facere videantur, & hederam vendere*.

TOPIQUES. C'eſt des anciens que nous avons reçu la plupart de ceux dont on ſe ſert aujourd'hui en médecine: ils en ont très-bien décrit la oature & les effets.

TOPIQUES (Surnoms) des divinités, étoient pris des pays où elles recevoient uo culte particulier.

TOPIRUS, dans la Thrace. ΤΟΠΕΙΡΟΥ ΟΥΠΑΙΑΣ. ΤΟΠΕΙΡΙΤΩΝ.

Cette ville a fait fraper, ſous l'autorité des gouverneurs de la province, des médailles impériales greques en l'honeur d'Antonin, de Marc-Aurele, de Domna, de Caracalla & de Geta.

TORAL, tour de lit, garniture de lit.

TORCHES. Le jour de la fête de Cérès, que célébroient les initiés à ſes myſteres, s'appeloit

par excellence le jour des *torches* ou des flambeaux, *dies lampadum*, en mémoire de ceux que la déeſſe aluma aux flammes du mont Étna, pour aller chercher Proſerpine.

Phedre, découvrant à ſa nourice l'amour dont elle brûle pour Hippolyte, lui dit que ſa paſſion lui fait oublier les dieux; qu'on ne la voit plus avec les dames athéniennes, agiter les *torches* ſacrées autour des autels de la déeſſe.

Non colere donis templa votis libet,
Non inter aras Attidum miſtam choris,
Jactare tacitis conſcia ſacris faces.

Les *torches* ou flambeaux que les anciens conſacroient à la religion, étoient les mêmes que ceux qu'ils employoient aux obſeques & aux cérémonies nuptiales. Ils les comprenoient tous ſous le nom générique, *funalia*, parce qu'ils étoient faits de corde, & en particulier ils les appeloient indifféremment *tæda* & *faces*. Les poëtes ſe ſont ſouvent égayé dans les alluſions que ce ſujet leur fourniſſoit. Properce, dans une de ſes élégies, fait dire à deux époux qui avoient toujours vécu dans une parfaite union:

Viximus inſignes inter utramque facem.

Martial exprime plaiſamment, dans une épigramme, les différens uſages du même flambeau.

Effert uxores Fabius, Chryſtilla maritos,
Funereamque tori quaſſat uterque facem.

Les femmes de Fabius, dit-il, & les maris de Chryſtille ne vivent guere; & on les voit à tout moment rallumer le même flambeau, tantôt pour des noces, tantôt pour des funérailles „..

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une cornaline une *Ædicula* d'où ſortent deux palmes placées ſur un char à deux roues tiré par deux figures, avec des *torches* en main. Il y avoit chez les Grecs (*Conf. Spanhem. not. in Ariſtoph. Nub. verſ.* 1113. *Eumd. in Ariſtoph. Ran. v.* 1406.) pluſieurs fêtes célébrées avec des *torches*, telles que les fêtes Panathénéenes, celles d'Hécate, de Vulcain & de Prométhée. *Voyez* BOUGIES, FLAMBEAUX, *TÆDA*.

Sur les monumens antiques, on voit des *torches* qui ont preſque le double de la hauteur d'un homme.

Elles ſont ordinairement coniques & formées en apparence de pluſieurs pieces reliées à certaines diſtances, comme les doures d'un toneau.

TORCHES ſur les médailles.

Une *torche* eſt le ſymbole d'Amphipolis de Macédoine.

Deux *torches* en ſautoir paroiſſent ſur les médailles de *Mena*.

TORCULAR, preſſoir; *prælum*, la poutre qui preſſe. *Voyez* PRESSOIR.

TOREUTICE, *TOREUMA*. „ La ſculpture de l'ivoire, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art.* 4. 7.), de même que celle de l'argent & du bronze dans les bas-reliefs, fut appelée *toreutice*, que les commentateurs & les grammairiens, tant anciens que modernes, ont toujours appliqué aux ouvrages faits au tour. Mais les mots de τορευτικὴ, *toreuma* (*Virg. Cul. v.* 66.), τορευτὸς & τορευτὸν, employés pour déſigner les ouvrages & les ouvriers de ce genre de travail, ne ſauroient être dérivés de τόρνος, l'inſtrument du tourneur. D'ailleurs, parmi tous les paſſages cités par Henri Étienne, il n'en eſt pas un qui puiſſe être appliqué à des ouvrages tournés, comme l'a très-bien remarqué ce ſavant. La racine de cette dénomination eſt τερὸς, *clair*, *diſtinct*, & s'applique proprement à la voix. À l'égard de ces mots, ils paroiſſent reçus pour déſigner un travail de relief, différent de celui qu'on faiſoit en pierres précieuſes, appelé ἀναγλυφὸν; de ſorte que *toreuma* eſt proprement un ouvrage de figures d'un ſaillant très-grand, & cette explication eſt conforme au mot τορὸς, qui ſignifie un objet clairement énoncé. C'eſt ainſi que j'explique dans Dion Chryſoſtôme le mot τορεῖαι, lorſqu'en parlant de coupes ciſelées, il dit: ἐλικὰς τινας καὶ τορείας (*Dio. Chryſoſt. orat.* 30. *p.* 307. *D.*), c'eſt-à-dire, qu'elles ſont décorées d'ornemens entrelacés & d'autres ouvrages de relief; tandis que le traducteur entend par-là des travaux tournés. Comme cet art s'occupe principalement de petits ouvrages & de divers ornemens, Plutarque combine le mot de τορεύειν avec celui de λεπτουργεῖν, c'eſt-à-dire, travailler de petites choſes; & il s'en ſert dans cette acception, lorſqu'en parlant d'Alexandre, troiſieme fils de Perſée, dernier roi de Macédoine, il nous apprend que ce prince s'étoit fait une réputation à Rome par l'exécution de ces ſortes d'ouvrages. (*Plutarch. Æmil. p.* 501. *l. XV.*) „

„ Le plus ancien artiſte en ce genre, ſur-tout en vaſes d'argent ciſelés, ſeroit Alcon de Mylée en Sicile, ſi l'on pouvoit s'en raporter à Ovide, qui le place quelques générations avant la priſe de Troye. Ce poëte nous apprend que parmi les préſens qu'Anius, roi de Délos, fit à Énée, il y avoit une coupe de la main d'Alcon, & il nous fait connoître les premiers poſſeſſeurs de cette coupe. Mais Ovide fait ici un anachroniſme manifeſte, comme on peut s'en convaincre par la *Sicilia antiqua* de Cluvier, qui pourtant n'a pas plus relevé cette mépriſe du poëte latin, que ſes commentateurs. (*Cluv. Sicil. liv. II. pag.* 301 *& ſeq.*) „

TORMENTUM, torture, tourment que l'on fait ſoufrir à quelqu'un pour lui faire avouer quelque choſe.

Les Grecs donnoient la queſtion avec une roue, ſur laquelle on atachoit les criminels & que l'on faiſoit tourner avec une rapidité extrême. Du

temps de la République, il n'y avoit que les eſclaves chez les Romains, qui fuſſent ſujets à la queſtion, tant étoit grande la prérogative d'un citoyen romain.

TORQUATUS, ſurnom des Manlius, qui leur vint d'un collier que l'un d'entr'eux arracha à un Gaulois qu'il avoit tué : *Aureum torquem barbaro inter ſpolia detraxit* (dit Florus (*l.* 13. 20.), *inde Torquati*. On donnoit auſſi ce nom aux ſoldats qui, pour prix de leurs ſervices, avoient obtenu un collier.

TORQUES, collier. Le collier fut chez les Romains une des récompenſes atachées au ſervice militaire, & l'on en donnoit un au cavalier qui avoit tué & dépouillé ſon ennemi dans un combat ſingulier, ou à un fantaſſin qui s'étoit diſtingué : *Rufus Helvius*, dit Tacite, *gregarius miles, ab Apronio donatus eſt torquibus & haſta*. (Annal. 3. 21.)

TORRÉBIE fut aimée de Jupiter, qui la rendit mere d'Arcéſilas & de Carius. *Voyez* CARIUS.

TORSE du Belvédere. *Voyez* HERCULE en repos.

TORSES (Colonnes). *Voyez* COLONNES.

TORTOR, ſurnom donné à Apollon qui avoit un temple dans le quartier de Rome où ſe faiſoient & ſe vendoient les fouets pour punir les criminels, & les eſclaves.

TORTOSE. *Voyez* DERTOSA.

TORTUE. Cet animal eſt un ſymbole aſſez ordinaire de Mercure. Apollodore dit que „ ce „ dieu ayant trouvé devant ſa caverne une *tor-* „ *tue* qui broutoit l'herbe, il la prit, vida tout „ le dedans, mit ſur l'écaille des cordeletes faites „ de peaux de bœufs qu'il venoit d'écorcher, & „ en fit une lyre „.

En effet, cet inſtrument s'appeloit en latin *teſtudo*, *tortue*, parce que ſa forme approchoit aſſez de l'écaille d'une *tortue*. *Voyez* MERCURE.

La *tortue* étoit auſſi un ſymbole du Silence (*Voyez* CHELONÉ), de Vénus & d'Eſculape.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une cornaline ſciée d'un ſcarabée de gravure étruſque, Mercure, le caducée dans la main droite, portant ſur la gauche l'âme de Proſerpine, & ayant ſur l'épaule droite une *tortue* ou un pétaſe en forme de *tortue*. La fable raporte que (*Conf. Buonarotti expl. ad Dempſt. etr. reg. §. XI. p.* 29.) Proſerpine ayant mangé quelques grains de grenade dans les Enfers, elle ne pouvoit plus ſortir de la cour de Pluton, mais que Cérès avoit enfin obtenu de Jupiter qu'elle n'y reſteroit que ſix mois de l'année, & qu'elle paſſeroit le reſte du temps auprès d'elle. Or, Mercure qui avoit le ſoin de ramener les âmes des Enfers, eſt repréſenté dans cette gravure portant Proſerpine à ſa mere.

„ J'avois pris d'abord, dit Wiockelmann, la *tortue* pour le chapeau de Mercure, rejeté de la tête ſur les épaules, comme le porte Zethus qui conduit ſa mere Antiope avec ſon frere Amphion, ſur un bas-relief de la villa Borgheſe, où ſont marqués les noms des figures, & dans un autre bas-relief de la vigne du cardinal Alexandre Albani, qui lui eſt ſemblable; mais une tête de Mercure en marbre, dont le pétaſe eſt formé par l'écaille d'une *tortue*, me fait balancer. On y aperçoit les traces des ailes qui ſe ſont perdues. De même je crois voir dans notre pierre la forme d'une véritable *tortue*, dont on voit même la queue au lieu d'une aile de pétaſe. La tête de marbre que je cite & qu'on peut dire unique, eſt dans le cabinet de Mengs, premier peintre du roi de Pologne à Rome „.

La *tortue*, comme attribut de Mercure, eſt moins rare. Sur une améthyſte de la comteſſe Cheroffini à Rome, ce dieu eſt apuié contre une colonne, tenant de la main gauche une *tortue*, & à ſes pieds il y a un bélier & un coq. Mercure fit la lyre de l'écaille de cet animal, & l'on voit une lyre faite ainſi aux pieds d'une (*Conf. Spruce's Polymetis dialog. VIII. p.* 107.) ſtatue de Mercure de grandeur naturele de la villa Negroni, autrefois Montalto, qui a ſa baſe antique.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une calcédoine Jupiter debout tenant une *tortue* dans la main droite, & ſon ſceptre de la gauche, avec l'aigle à ſes pieds. Vénus avoit une *tortue* à ſes pieds à Élis. Cet animal étoit auſſi un ſymbole de Mercure; mais perſone n'en fait mention au ſujet de Jupiter. Peut-être que comme la *tortue* ſervoit encore de ſymbole au Péloponeſe, il y eut dans ce pays-là un Jupiter particulier, à qui l'on donnoit cet attribut.

Sur une agate-onyx, Eſculape ayant à ſes pieds une *tortue*. La *tortue* eſt, comme nous avons vu, un des attributs de Mercure (*Conf. Gori. muſ. fol.* 2 *tom. II. pag.* 145.) & la Vénus céleſte de (*Pauſan. l. VI. pag.* 515.) Phidias avoit un pied ſur une *tortue*; on a pu l'attribuer à Eſculape à cauſe des remedes qu'on en faiſoit & dont les anciens ſe ſervoient beaucoup, ainſi que (*Hiſt. natur. lib. XXXII. cap.* 14. *pag.* 577.) le raporte Pline.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit, ſur une pâte antique, Eſchyle tué par la chute d'une (*Suidas* V. Αἰσχύλος.) *tortue*, qu'un aigle laiſſa tomber ſur ſa tête. Les auteurs anciens ne ſont pas d'acord ſur ce genre de mort, mais perſone ne dit que cela lui ariva pendant qu'il buvoit; cependant il eſt repréſenté ici portant une coupe à la bouche. Peut-être le graveur a-t-il voulu repréſenter en même temps, & le genre de ſa mort, & ſa paſſion dominante.

TORTUE ſur les médailles des habitans du Péloponeſe (*Platane.*), & d'Ægium en Achaïe.

TORTUE, *teſtudo*. On appeloit ainſi chez les anciens une eſpece de galerie couverte, dont on ſe ſervoit pour approcher à couvert de la muraille des places qu'on vouloit ruiner, ou pour le comblement du foſſé.

Digitized by Google

On appele *tortues-béliers*, celles qui ſervoient à couvrir les hommes qui faiſoient agir le bélier. *Voyez* Bélier.

Vitruve nous a donné la deſcription & la ſtructure de la *tortue* qui ſervoit à combler le foſſé. On la pouſſoit ſur le comblement, à meſure que l'ouvrage avançoit, juſqu'au pied du rempart ou des tours qu'on ſapoit à couvert de cette machine. Elle étoit compoſée d'une grôſſe charpente très-ſolide & très-forte. C'étoit un aſſemblage de grôſſes poutres; les ſâbliers, les poteaux, & tout ce qui la compoſoit devoient être à l'épreuve des machines & de toutes ſortes d'éforts; mais ſa plus grande force devoit être portée au comble & dans les poutres qui la ſoutenoient, pour n'être point écraſée par les corps jetés d'en-haut. On l'appeloit *tortue*, parce qu'elle ſervoit de couverture & de défenſe très-forte & très-puiſſante contre les corps énormes qu'on jetoit par-deſſus; & ceux qui étoient deſſous, s'y trouvoient en ſûreté, de même que la *tortue* l'eſt dans ſon écaille. Elle ſervoit également pour le comblement du foſſé & pour la ſape de la muraille. (*Folard, at.aq. des places des anciens.*) Cet auteur prétend que la *tortue* n'étoit autre choſe que le *muſcule*.

Les Romains avoient encore d'autres eſpeces de *tortues*, pour les eſcalades & pour les combats.

La *tortue* pour l'eſcalade conſiſtoit à faire avancer les ſoldats par pelotons près des murs, en s'élevant & en ſe couvrant la tête de leurs boucliers; en ſorte que les premiers rangs ſe tenant droits & les derniers à genoux, leurs boucliers arangés enſemble les uns ſur les autres comme des tuiles, formoient tous enſemble une eſpece de toit, ſur lequel tout ce qu'on jetoit du haut des murs gliſſoit ſans faire de mal aux troupes qui étoient deſſous. C'étoit dans ces opérations que les boucliers creux dont ſe ſervoient les légionaires, devenoient plus utiles & plus commodes que les autres. On faiſoit encore monter ſur ce toit de boucliers d'autres ſoldats qui, ſe couvrant de même, tâchoient d'écarter avec des javelines ceux qui paroiſſoient ſur les murs, & d'y monter en ſe ſoulevant les uns ſur les autres.

Cette *tortue* ne pouvoit avoir lieu que lorſque les murs étoient peu élevés.

L'autre *tortue* pour le combat, ſe formoit en raſe campagne avec les boucliers, pour ſe garantir des traits & des fleches. Selon Plutarque, Marc-Antoine s'en ſervit contre les Parthes pour ſe mettre à couvert de la prodigieuſe quantité de fleches qu'ils tiroient ſur ſes troupes. Cette *tortue* ſe faiſoit ainſi:

Les légionaires enfermoient au milieu d'eux les troupes légérement armées; ceux du premier rang avoient un genou en terre, tenant leur bouclier droit devant eux, & ceux du ſecond rang mettoient le leur deſſus la tête de ceux du premier rang; ceux du troiſieme couvroient ceux du ſecond, & ainſi des autres, en obſervant que leurs boucliers anticipaſſent un peu les uns ſur les autres, de même qu'on arange les tuiles, en ſorte qu'ils formoient une maniere de toit avec leurs boucliers, qui, étant un peu creux, ſe joignoient facilement les uns aux autres, & les mettoient ainſi à l'abri des fleches, principalement de celles qu'on tiroit en l'air comme le faiſoient les Parthes.

TORULUS, pan du manteau des prêtres, dont ils ſe couvroient la tête; il étoit quelquefois couleur de flamme. Ammien (29. 1.) dépeint un de ces prêtres: *Hic linteis quidam indumentis amictus, calceatuſque itidem linteis ſoccis, tornato capite circumflexo, verbenas felicis arboris geſtans, libato conceptis carminibus numine præſcitionum auctore, ceremoniali ſcientia ſuperſtitit*, & (16. 12.) *Chonodomarius quidem nefarius belli totius intentor, cujus vertici flammeus torulus aptabatur.*

TORUS, lit, ainſi appelé, dit Servius (*Æneid.* 2. 2.) *ab herbis tortis*, parce qu'il ſur fait dans les premiers temps, de feuilles entortillées. *Voyez* Lit.

TOSCAN (ordre.) De l'ancien ordre *toſcan*, il ne s'eſt conſervé qu'une ſeule colonne à l'*Emiſſario* du lac *Fucino*; & nous n'en ſavons que ce que Vitruve en a dit. On voit des colonnes *toſcanes* avec des baſes ſur l'ancienne patere Étruſque (*Dempſt. Etrur. t. I tab. 7.*) d'un ouvrage ciſelé, repréſentant Méléagre aſſis entre Caſtor & Pollux, avec le berger Pâris.

Toscans. *Voyez* Étausques.

TOSORTHRUS. Manéthon (*Syncell. chronogr. p. 56.*) cité par Africain & par Euſebe, place dans la dynaſtie des rois de Memphis *Toſorthrus*, qui fut l'Eſculape des Égyptiens à cauſe de ſa ſcience dans l'art de guérir. Il inventa, ajoute-t-il, l'art de bâtir avec des pierres taillées, & il propagea l'art d'écrire en cophte, ou ancien langage égyptien. *Toſorthrus* ſignifie celui qui guérit toute la terre. Les Grecs crurent y reconoître leur Eſculape, & ils lui en donnerent le nom.

TOUCHE (Pierre de.) *Voyez* Basalte.

Les anciens ont donné le nom de *baſalte* à la *pierre de touche*. Ce mot vient du grec βασανίζω, *j'examine*, ou ſuivant d'autres, de *Biſaltia*, province de Macédoine. Dans cette ſuppoſition de *biſaltes* on aura fait *baſaltes*. On dit que le mot éthiopien *baſal* ſignifioit du *fer*; ce qui a fait croire que le nom de *baſalte* avoit été donné à cette pierre, parce qu'elle étoit de la couleur du fer. On l'appeloit auſſi *lapis lydius*, pierre de Lydie, apparemment parce qu'il s'en trouvoit en Lydie. Suivant Pline cette pierre ſe trouvoit en Éthiopie.

TOUJOURS Auguſte. *Voyez* Semper Auguſtus.

TOULOUSE. On lui avoit donné l'épithete de *Palladia*, ſoit à cauſe du culte que ſes habitans rendoient à Pallas, ſoit à cauſe des oliviers qui

qui ſont conſacrés à cette déeſſe, & qui croiſſent en quantité dans le territoire de cette ville ; ſoit enfin à cauſe du goût que ſes habitans avoient pour les ſciences, ſelon ce diſtique de Martial (*L. IX. epigram.* 100.) :

Marcus Palladia non inficianda Toloſa
Gloria, quam genuit pacis alumna quies.

Le premier vers de cette épigramme fait voir que Martial entend parler de l'étude des belles lettres.

Marcus amat noſtras Antonius, Attice, muſas.

Toulouſe étoit encore conſidérable par ſa magnificence ; car il avoit un capitole. On y voyoit auſſi dans le voiſinage un temple, fameux par ſes richeſſes auxquelles perſone n'oſoit toucher. Juſtin & quelques autres hiſtoriens ont dit que les Tectoſages pillerent le tréſor du temple de Delphes, & que pour apaiſer la colere d'Apollon, qui les déſoloit par une cruele peſte, ils jeterent ce tréſor dans le lac de *Toulouſe*.

Cette ville fut priſe ſur les mêmes Tectoſages par Servilius Cœpion, l'an 648 de la fondation de Rome, 106 ans avant l'ere vulgaire. Ce conſul y fit un grand butin, & enleva le tréſor du temple d'Apollon. Les hiſtoriens aſſurent que Cœpion finit ſes jours malheureuſement, ainſi que tous ceux qui avoient eu part à ſon ſacrilége ; c'eſt de là qu'eſt venu le proverbe *aurum Toloſanum*, de l'or funeſte.

Ce temple d'Apollon qui étoit à *Toulouſe*, a fait confondre, même dans l'antiquité, cet or de *Toulouſe* avec celui de Delphes ; & quelques-uns ſe ſont imaginés que Brennus, général des Gaulois, ayant pillé le temple de Delphes, les Gaulois, & ſur-tout les Tectoſages, avoient remporté leur butin dans leur pays. Strabon a réfuté ce conte, d'autant mieux que le temple de Delphes avoit été pillé par les Phocéens, avant la venue des Gaulois, leſquels, bien loin de prendre la ville de Delphes, & de pouvoir piller ſon temple, furent repouſſés avec perte, & périrent tous les uns après les autres.

TOUPIE. *Voyez* SABOT.

TOUR de Mécene à Rome. Mécene avoit fait élever une *tour* dans le jardin des Eſquilies, dont on voit encore les ruines aujourd'hui, & que le peuple, par une tradition fabuleuſe, croit être les reſtes de cette *tour* d'où le barbare Néron ſe donnoit le cruel plaiſir de voir les flammes ravager Rome. Mais cette derniere étoit ſur le Quirinal, & celle de Mécene, qui s'appele encore *Meſa* par corruption de *Mœcenatiana*, eſt ſur les Eſquilies. Ce ſentiment eſt contre-dit par d'autres auteurs qui prétendent que ces ruines ſont les reſtes d'un temple magnifique que le vainqueur de Zénobie avoit fait élever à Rome en l'honneur du Soleil, divinité particuliérement honorée à Émeſa, ville des Palmyréniens, dont le temple portoit ce nom, que par ſucceſſion de temps, on a changé en ceux-ci, *Terre-Meſa*. Ce qui rendroit ce ſentiment vrai-ſemblable, eſt l'autorité de Tacite qui dit (*Annal.* 15. 39. 1.) que ſous Néron le feu conſuma le palais de ce prince, qui étoit à la ſuite de la maiſon de Mécenas, ainſi que tous les environs : *Neque tamen ſiſti potuit, quin palatium & domus & cuncta circum hauriretur*.

Tour, *turris* ; machine de guerre mobile, d'une invention ſinguliere, & dont on ſe ſervoit avec ſuccès dans les ſiéges des villes. C'étoient comme des eſpeces de maiſons ambulatoires, formées d'un aſſemblage de poutres, & de forts madriers qui avoient ordinairement trente pieds en carré. Leur hauteur ſurpaſſoit ſouvent celle des murailles & même des *tours* des villes. On les faiſoit mouvoir par le moyen de pluſieurs roues, ſur leſquelles elles étoient portées. Il y avoit divers étages & des eſcaliers pour monter de l'un à l'autre. Dans le bas étoit placé un bélier pour batre en brêche ; ſur l'étage du milieu un pont-levis formé de deux poutres, qui s'abatoit ſur le mur de la ville lorſqu'il en étoit temps, & avec lequel les aſſiégeans ſe rendoient maîtres du mur : enfin des gens armés & des gens de traits ſe tenoient ſur les plus hauts étages, d'où ils ne ceſſoient de tirer ſur les aſſiégés. Ces *tours* étoient revêtues de lames de fer aux endroits les plus expoſés, afin d'être moins ſujetes au feu. Athénée, nous apprend que cette machine de guerre fut d'abord inventée en Sicile : *Initium, aut incrementum accepit omnis hac machinalis fabrica circa Dyonyſii ſiculi tyrannidem*. On s'en ſervoit auſſi ſur les vaiſſeaux, & Servius dit qu'Agrippa, ce grand homme de mer, du temps d'Auguſte, en introduiſit le premier l'uſage : *Agrippa primus hoc turrium genus invenit, ut tabulis ſubitis erigerentur*. (*Æneid.* 8. 693.)

Tour ſur les navires.

Dans la collection de Stoſch, on voit ſur une pâte antique une eſpece de Liburne à rames fort particuliere, qui paroît être compoſée de trois vaiſſeaux joints enſemble, ſi du moins on en peut juger ainſi par deux eſpeces de cheniſques qu'on y voit à la proue. On y remarque un mât de miſaine ſans voile, mais avec des cordages atachés à la pouppe. Sur le milieu du vaiſſeau eſt une eſpece de *tour* carrée de maçonerie avec une grande porte, comme on en voit une dans un des (*Ant. explicat. tom. IV. p. 2. pl.* 142.) vaiſſeaux des bas-reliefs du duc d'Aſcala cités par Montfaucon, à la différence près, que les trois crénaux qu'on obſerve dans celle des bas-reliefs, ſemblent plutôt être ici des eſpeces de vaſes. Seroient-ce des vaſes remplis de matieres combuſtibles, propres à être jetées ſur les vaiſſeaux ennemis, comme (*Lib. IV. cap.* 43.) Végece nous apprend qu'on faiſoit dans les batailles navales ?

Un autre objet qui, dans cette pâte peut mériter attention, c'eſt une eſpece de mât ou d'antenne qui eſt ſuſpendue perpendiculairement à côté de la *tour* vers la proue, & qui à chacune de ſes extrémités, paroît terminée par une petite traverſe. Seroit-ce encore là une machine, celle que (*Lib. IV. cap.* 44.) Végece appele *aſſer*, qui étoit formée d'une longue poutre, ſemblable à une antenne, ſérée par les deux bouts, dont on ſe ſervoit comme d'un bélier, pour fraper à droite & à gauche dans les vaiſſeaux enoemis & y cauſer du ravage?

Sur une cornaline, le taureau, Liborne dont la proue ornée d'un grand taureau en ſculpture, eſt ce qui nous fait croire qu'elle portoit ce nom. Ce bâtiment eſt fort rond, ſans rames, orné tout autour d'une galerie, avec le grand mât au milieu, & la voile pliée ſur l'antenne, il eſt chargé de cinq *tours* rondes de maçonerie, ſavoir de deux grôſſes à la proue, & à la pouppe de trois plus petites qui ſont entre deux, & enfin d'un grand bouclier qui couvre la pouppe.

Sur une pâte antique, le cheval, Liburne ſans rames, dont la proue eſt ornée d'un grand cheval en ſculpture, & le corps du bâtiment de deux dauphins, avec le grand mât & la voile pliée & avec ſept *tours* rondes, ſavoir la plus grôſſe à la proue, deux un peu moins grôſſes avec une porte au milieu à la pouppe, & quatre plus petites qui ſont placées de ſuite entre celles de la proue & de la pouppe.

Sur une cornaline, une belle Liburne ſans rames, avec le grand mât & la voile pliée ſur l'antenne, & avec ſix *tours* rondes, rangées dans cet ordre; la plus grôſſe qui eſt de maçonerie avec des créneaux, eſt à la proue; deux autres *tours* de moyene grôſſeur auſſi de maçonerie, couvertes de coupoles, & qui communiquent de l'une à l'autre par un pont, ſont placées ſur la pouppe; enfin les trois dernieres qui ſont les plus petites, toutes trois couvertes auſſi de coupoles, & dont deux ont une fenêtre, ſe trouvent attenantes aux premieres, en rempliſſant tout l'eſpace qu'il y a entre celles-là.

Tour d'Iſmael. Les Arabes qui ſe diſoient deſcendus d'Iſmaël, rendoient, dit-on, les honeurs divins à une *tour* bâtie par leur patriarche, qu'ils appeloient *Acara* ou *Alquebila*.

Tour ſur les médailles.

Une eſpece de porte de ville ou de *tour*, qui ſe trouve ſur les médailles depuis Conſtantin, avec ces mots: *Providentia Auguſti*, déſigne des magaſins établis pour le ſoulagement du peuple; ou comme d'autres penſent, la ville de Conſtantinople, dont l'étoile qui paroît au deſſus de la *tour* eſt le ſymbole, auſſi-bien que le croiſſant.

Tour ſur la tête. *Voyez* Tours.

TOURET, ſorte de petite tour dont les graveurs en pierres fines ſe ſervent pour travailler leurs ouvreges. L'arbre du *touret* porte les bouteroles qui ofent, au moyen de la poudre de diamaot ou d'émeri dont elles ſont enduites, la partie de l'ouvrage qu'on leur préſente. Le mouvemeot eſt communiqué à l'arbre du *touret* par une grande roue de bois placée ſous l'établi, & par une corde ſans fin qui paſſe ſur cette roue & ſur la poulie de l'axe. La grande roue ſe meut par le moyen d'une marche ou pédale ſur laquelle l'ouvrier poſe le pied.

TOURNESOL, Clytie changée en *tourneſol*, *Voyez* Clytie.

On dit que cette plante appelée *héliotrope*, ſe tourne toujours vers le ſoleil. (Nom formé d'ἥλιος *ſoleil*; & de τρέπω, *je tourne*.) Mais ce nom lui a été dooné, parce que cette fleur paroît dans les plus grandes chaleurs, lorſque le ſoleil eſt dans le tropique du cnocer.

TOURS ſur la tête de Cybele & ſur la tête d'Iſis. *Voyez* Cybele, Isis.

— Sur celle de Némélis. *Voyez* un médaillon de Macrin. (*Buonarotti Oſſ. ſopra alc. Med. pag.* 223.) *Voyez* Nemésis.

— Sur celle des villes & des provinces perſonifiées.

TOURTERELE, oiſeau, ſymbole de la fidélité entre amis, entre mari & femme, & même des ſujets envers leurs princes, & des armées envers leurs généraux. On trouve ſur le revers d'une médaille d'Élagabale, une femme aſſiſe, tenant ſur une main une *tourterele* avec cette inſcription: *Fides exercitus*. Ce ſymbole eſt fondé ſur ce que, dans cette eſpece d'oiſeau, le mâle & la ſemele volent ordinairement enſemble, & ſur ce que celle-ci ſemble gémir, quand elle a perdu ſon pair.

Sur les tombeaux des chrétiens dans les catacombes & ailleurs, on voit ſouvent deux *tourteres* qui déſignent l'union de deux époux.

Les *tourteres* étoient un mets recherché des friands de Rome (*Plaut. Moſt.* 1. 1. 43.):

Non poſſunt omnes tam facetis, quam tu vivis, victibus:
Tu tibi iſtos habeas turtures, piſces, aves.

Les cuiſſes étoient la partie de leur corps la plus eſtimée (*Martial.* 360.):

Aureus immodicis turtur te clunibus impler:
Ponitur in cavea mortua pica mihi.

TOXÉE, frere d'Althée, tué par Méléagre ſon neveu. *Voyez* Althée.

TOXICUM, poiſoo dont les Scythes & quelques autres barbares frotoient leurs fleches, & dont la piquure étoit mortele.

TOXOPHORE, ſurnom d'Apollon, qui ſignifie: *qui porte un arc*.

TOXOTES, qui porte on arc, ſurnom de Diane. On lit l'inſcription ſuivante dans Tomaſius

(*De Donar. c.* 31.): TOXOTI L. VIBIUS PRISCUS EX VOTO.

TOXOTES, τοξότης, bas officiers, ou plutôt eſpeces de liſteurs qui acompagnoient les lexiarques. Il y en avoit mille dans la ville d'Athènes qui demeuroient dans des tentes qu'on avoit premiérement tendues dans le *forum*, & qu'on tendit dans la place de l'Aréopage.

TRABEA, vêtement qui ſe plaçoit ſur la tunique, comme la toge; mais qui s'atachoit avec une agraſe ou fibule. Suétone (*Lib. de genere veſtium*) cité par Servius ſur ce vers de l'Énéide,

Ipſe quirinali trabea, cinctuque gabino:

diſtingue trois ſortes de *trabes*. La premiere étoit de pourpre marine & l'on en revêtoit les ſtatues des dieux: *Diis ſacratum quod erat tantum de purpura*. La ſeconde étoit pourpre & blanche; elle étoit réſervée pour les rois: *Regium, quod erat purpureum, cui tamen album immixtum*. Les augures portoient la troiſieme ſorte de *trabea*, qui étoit faite de pourpre marine & de pourpre terreſtre: *Tertium augurale de purpura & cocco*.

La *trabea* différoit de la toge & de la prétexte en ce qu'elle étoit plus courte, moins ample, & parce qu'on l'atachoit avec une agraſe. La *trabea*, réſervée pour les ſtatues des dieux différoit peu du *paludamentum*; car ces deux manteaux étoient de pourpre, & ils ſe lioient tous les deux avec une fibule. Seulement le *paludamentum* étoit de pourpre terreſtre: *Cocci granum imperatoriis dicatum paludamentis*. (Plin. 22. c.).

Un tiſſu mêlé de laine pourpre & de laine blanche diſtinguoit la *trabea* royale; tandis que la *trabea* des augures étoit formée d'un tiſſu de laine teiote avec la pourpre marine & de laioe teinte avec la pourpre terreſtre ou végétale.

Les ſaliens portoieot la *trabea* ſerrée avec une ceinture, comme le dit Virgile eo décrivant le vêtement du roi Picus (*Æneid.* 7. 187.):

. . . . *Parvaque ſedebat*
Succinctus trabea, lævaque ancile gerebat.

Cependant Denis d'Halycarnaſſe (*Lib. II.*) dit qu'ils portoient des toge-prétextes liées avec des agraſes.

On voit des ſaliens ſur deux pierres gravées antiques, l'uoe de la galerie de Florence, & l'autre publiée par Auguſtino. (*Tom I. gem. 152.*) Sur toutes deux les ſaliens ont la tête couverte d'une draperie qui envelope le corps juſqu'au nombril & au milieu du dos. Elle eſt liée avec une fibule ou agrafe; ce qui donne préciſément la forme de la *trabea*.

Il paroît conſtant que la *trabea* étoit une chlamyde blanche ornée de bandes de pourpre, appelées *virgæ* ou *trabes*, ſuivant leur largeur. (*Voyez* VIRGATÆ.) Le *paludamentum*, ou la chlamyde des généraux étoit toute entiere de pourpre, ce qui la diſtingnoit des *trabea* des chevaliers, qui étoient blanches comme le *ſagum* des ſoldats; mais qui étoient ornées de bandes de pourpre.

Quelques paſſages mal ioterprétés ont fait confondre la *trabea* avec la toge, c'eſt une erreur.

La *trabea* étoit un vêtemeot affecté aux chevaliers; Tacite, Suétone (*Annal. l. III.*), ainſi que Denis d'Halycarnaſſe, l'atteſtent. A-t-on jamais vu ſur un monument quelconque, des hommes à cheval avec la toge? On n'oppoſera pas la ſtatue équeſtre de Tremellius; c'eſt par ſa ſingularité que Pline (*Lib. XXXIV. cap. 6.*) en fait mention.

On objectera peut-être encore ce paſſage de Denis d'Halycarnaſſe (*Lib. II.*). Les ſaliens portoient des toges atachées par une agraſe, & qu'ils appeloieot *trabea*.

Il eſt facile de répondre que ce n'étoit pas la toge proprement dite, puiſqu'elle n'avoit jamais d'agraſe. D'ailleurs, Virgile (*Éneid. lib. VII. n.* 187.) donnant la *trabea* à la ſtatue de Picus, célebre dompteur de chevaux, & Ovide (*Metamorph. lib. XIV. fab.* 5.) lui donnant la chlamyde, cela ſuppoſe des raports de l'une à l'autre, tandis qu'il n'en eſt aucun entre la toge & la chlamyde.

Suivant Valere-Maxime, (*Lib. II. c.* 1.) les chevaliers montoient à cheval le quinzieme jour de juillet, vêtus de la *trabea*.

Selon Denis d'Halycarnaſſe, (*Lib. VI.*) ils portoient dans cette fonction, la *toga purpurea palmata*, qu'on appeluit *trabea*. Lipſe (*Milit. Rom.* 1. 5.) produit une médaille ſur laquelle un chevalier, tenant ſon cheval, ſe préſente devant le cenſeur; mais le chevalier n'eſt ſûrement pas vêtu de la toge; ce paſſage ne prouve donc rieo, il ne faut qu'y appliquer la répooſe que nous avons faite plus haut, & remarquer avec Saumaiſe (*In Tertulliani lib. de pallio notæ fol.* 124.) que le mot *toga* ſe prenoit chea les Romains pour tout habillement ſupérieur, ou de deſſus. Sans ce principe, toute diſtinction diſparoît, & l'on ne parviendra jamais à entendre, & moins encore à concilier les paſſages des anciens, qui paroiſſent ſe contre-dire; car enfin, ſi la *trabea* eût été confondue pour ſa forme avec la *toga*, on liroit quelque part *toga trabeata*, comme on lit *toga prætexta* (*Pluis lib. IX. cap. toga picta, toga purpurea, &c.* Virgile (*Æneid. lib. II. v.* 333.) nomme la *trabea* comme l'ornement particulier des rois. Servius (ſur le *v.* 334. *liv. II. Æneid.*) appele *trabea*, l'habit diſtinctif des généraux, des empereurs, dont l'habillement propre, ſelon Pline, (*Lib. XXII. cap.* 2.) étoit le *paludamentum*, lequel pour la forme, reſſembloit à la chlamyde. C'eſt à celle-ci que la *trabea* devoit reſſembler. (*Rubenius, de re veſt. lib. I. cap.* 5.) D'ailleurs cette forme ſe prouve aſſez clairement par la médaille d'Antooin le Pieux avec la légende, *Romulo Auguſto*. Romulus y eſt repréſenté

vêtu de la *trabea*, & portant les dépouilles opimes enlevées au roi Acron.

Quant à la différence qui diſtinguoit la *trabea* des habillemens auxquels elle reſſembloit pour la forme, elle devoit conſiſter dans les nuances de la couleur, puiſque, ſelon Plina, (*Lib. XXII. cap.* 2.) on teignoit le *paludamentum* avec le *coccum*, grains d'Afrique ou d'Eſpagne, moins précieux que le *murex*, dont on teignoit les habits de pourpre & la *trabea*. Pluſieurs modernes, entr'autres Ferrarius, (*De re veſt. lib. II. cap.* 5.) Rubenius (*De re veſt. lib. I. cap.* 5.) & Turnebe, (*Sur le v.* 187. *Énéide*, *l. VII.*) ont défini le mot *trabea*, un vêtement orné de bandes de couleur de pourpre, ce qui n'eſt pas exact. Nous apprenons par un paſſage de Suétone, cité plus haut, que Servius a conſervé, qu'il y avoit trois eſpeces de *trabea*, différentes chacune par la couleur. La premiere, toute de pourpre, pour les dieux; la ſeconde, de pourpre, mais ayant quelque peu de blanc, à l'uſage des rois; la troiſieme, auſſi de pourpre, mais avec du rouge *coccum*, pour les augures. Il eſt bien certain que la premiere eſpece, qui étoit toute de pourpre, ne pouvoit avoir des bandes. Suétone s'eſt trompé, ou la définition des auteurs modernes ne pouroit ſe ſoutenir, même pour les deux autres eſpeces, qui probablement étoient teintes avec les ſuſdites couleurs, dont le mélange formoit des nuances ſuffiſantes pour former la diſtinction des eſpeces, ſans qu'il ſoit beſoin de recourir à des bandes dont la *trabea* des dieux n'eſt pas ſuſceptible.

Pline (*Lib. VIII. cap.* 48.) dit que Varron montroit une *toga undulata* de Servius Tullus, qui ſe conſervoit dans le temple de la Fortune, dont ce roi avoit dédié la ſtatue. Un peu plus bas, il remarque que les *prætexta* de ce roi couvroient la ſtatue de cette déeſſe, ſoit qu'on conſervât ces habits au mémoire de ceux qui les avoient portés, ſoit que l'étoſe ſervît de voile pour orner les temples, ou pour couvrir les ſtatues des divinités. Les dieux portoient quelquefois la *trabea*, mais jamais la toge. Ces paſſages ne prouvent donc pas que la *trabea* & la *prætexta* euſſent la même forme, puiſque l'on ne voit aucune ſtatue de divinité vêtue de la toge.

Enfin, la *trabea* doit avoir été très-différente de la toge prétexte, ou de tout autre, puiſqu'elle caractériſoit les perſones qui en étoient revêtues. De là vint que l'on appela *trabeatæ* certaines comédies qui repréſentoient des militaires ou des chevaliers: comme on appeloit *togatæ*, les comédies dont les perſonages étoient de ſimples particuliers; & *prætextæ*, celles qui introduiſoient ſur la ſcêne les perſones de la premiere qualité. Cette réflexion ſuffiroit ſeule pour décider que la *trabea* n'étoit pas une toge. C'étoit cependant un habit de deſſus, & un habit que portoient Romulus, les rois, les conſuls & les chevaliers dans leurs fonctions militaires.

TRABEATÆ fabulæ. *Voyez* la fin de l'article TRABEA.

TRABEATIONIS Chriſti (*Annus*), le même qu'*Annus incarnationis*. *Voyez* ANNÉES, à la fin de l'article.

TRACTA. (*Cato de re ruſtica.*)

„ Les *tracta* étoient une eſpece de gaufre, ou plutôt de maſſepains d'une pâte croquante, puiſque les Romains s'en ſervoient pour épaiſſir les ſauces, comme nous nous ſervons aujourd'hui de chapelure de pain „.

TRACTATOR, officier qui tenoit les regiſtres des *præſides*, & qui étoit tenu, tous les quatre mois, d'en rendre compte au *comes Largitionum*, en lui envoyant ſa recette.

TRACTATOR étoit auſſi un ſerviteur des bains; ou des médecins, qui preſſoit, étiroit les membres, comme on le pratique dans l'Inde, ce que l'on y appele *maſſer*.

TRACTATRIX, femme qui ſervoit au même uſage que le *tractator* des bains. Martial (3. 82. 13.) dit:

Percurrit agili corpus arte tractatrix.

TRACTORIÆ, nom que donnoient les Romains aux billets ou diplômes que l'empereur accordoit à ceux qu'il envoyoit dans les provinces, ou qu'il en rapeloit, pour que ces perſones euſſent le droit de prendre des chevaux de la poſte impériale, & d'être défrayées ſur toute la route. (*D. J.*)

TRADITION mythologique. On nomme *traditions mythologiques*, les fables tranſmiſes à la poſtérité, & que lui ſont parvenues après s'être chargées d'âge en âge de nouveles fictions par leſquelles les poëtes ont cherché, comme à l'envi, à en augmenter le merveilleux.

Afin qu'une *tradition* hiſtorique, ſelon la judicieuſe remarque de Fréret, puiſſe avoir quelqu'autorité, il faut qu'elle remonte d'âge en âge juſqu'au temps dont elle dépoſe, & que l'on puiſſe en ſuivre la trace ſans interruption, ou que du moins, dans tout cet intervalle on ne puiſſe en aſſigner le commencement, ni montrer un temps dans lequel elle ait été inconnue. C'eſt là une des premieres regles de la critique, l'on ne doit pas en diſpenſer les *traditions mythologiques*; ni leur donner un privilége dont les *traditions* hiſtoriques n'ont jamais joui.

Tout ce que l'on a droit de conclure des *traditions* fabuleuſes, les plus conſtamment & les plus univerſélement reçues, c'eſt que ces fables avoient probablement leur fondement dans quelque fait hiſtorique, défiguré par l'ignorance des peuples, & altéré par la hardieſſe des poëtes. Mais ſi l'on veut aller plus loin, & entreprendre de déterminer la nature & les circonſtances de ce fait hiſtorique quelque probable & quelqu'ingénieuſe que ſoit cette explication, elle ne s'élevera jamais au deſſus de l'ordre conjectural, & elle ſera toujours inſuffi-

Digitized by Google

ſante pour établir une vérité hiſtorique, & pour en conclure l'exiſtence d'une coutume ou d'un uſage dans les temps fabuleux, &c. (*D. J.*)

TRADUCTA, (Julia) en Eſpagne.

JUL. TRAD. Julia traducta.

Cette ville a fait fraper des médailles latines en l'honneur d'Auguſte & de ſes deux fils.

TRAGASIA, femme de Milet. *Voyez* MILET.

TRAGÉDIE, TRAGIQUES.

Obſervons qu'entre les repréſentations de la *tragédie* & celles de la comédie, il y avoit chez les anciens, une différence dont nos uſages ne nous permettent guere de nous former une juſte idée. Le comédien n'étoit point monté ſur des échâſſes, comme le tragédien; il n'étoit point affublé de vêtemens longs & larges, ſa taille n'étoit ni exhauſſée, ni épaiſſie, & la bouche de ſes maſques étoit bien moins ouverte, bien moins béante que celle des maſques de *tragédie*. Ajoutons que la déclamation comique différoit infiniment de la déclamation *tragique*. Saint Juſtin, martyr, Tertullien, & l'auteur de l'écrit contre les ſpectacles, attribué à ſaint Cyprien, s'accordent tous à repréſenter la premiere comme une *grande clameur*. Cicéron, dans l'énumération qu'il fait des belles qualités néceſſaires à l'orateur, (t. 28.) demande une voix de tragédien, c'eſt-à-dire, une voix forte & tonante. Le comédien récite, dit Apulée, & le tragédien crie à pleine tête. (*Florid. XVIII.*)

Les acteurs retirés du théâtre faiſoient à Bacchus une offrande de leurs maſques.

Les acteurs *tragiques* avoient un thyrſe pour ſymbole, parce que Bacchus préſidoit à la *tragédie*, & un chevreau, récompenſe des premiers *tragiques*.

Leur tunique, appelée Σύρμα, Ἔνδυτις, *palla*, deſcendoit juſqu'aux talons. Ils portoient ordinairement un bâton long, ou un ſceptre droit. Ceux qui repréſentoient les vieillards s'apuioient ſur un ſceptre long & recourbé, appelé *ενμενὶς*. (*Eurip. Hecub. vers* 65. 281. *Troad. vers* 275. *Jon. vers* 743.)

Les *tragiques* jouant les rois & les héros, portoient une maſſue.

Le premier perſonage d'une *tragédie*, étoit appelé *protagoniſta*.

TRAGULA, eſpece de dard dont on ignore la forme, mais qui faiſoit des bleſſures très-dangereuſes. On croit que c'eſt la même choſe que le *jaculum amentatum* qui étoit atachè à une courroie qui ſervoit à le retirer quand on l'avoit lancé.

TRAHA, traîneau ſans roue. Servius.... *Traha vehicula ſine rotis, quas vulgo tragas dicunt.*

TRAJAN, fils adoptif de Nerva.

NERVA TRAJANUS, OPTIMUS AUG. GERMANICUS. DACICUS, PARTHICUS.

Ses médailles ſont:

C. en or; quelques revers ſont R. & RR.

RRRR. en médailles greques d'or, au revers de Sauromate, roi du Boſphore.

C. en argent: il y a peu de revers rares dans la ſuite d'argent de *Trajan*.

R. en médailles greques d'argent.

RRR. en médailles greques d'argent qui ont au revers, les unes le roi Cotys, les autres le roi *Inuthimæus*.

RR. en médaillons latins d'argent.

RR. en médaillons grecs d'argent.

RRR. en médailles d'argent, avec la tête de *Trajan* & la légende latine; & au revers, Diane entre deux figures, avec une légende greque.

RRR. en médailles conſulaires d'argent, reſtituées par *Trajan*.

C. en G. B. de coin romain.

C. en M. & P. B.

RRR. en G. B. de colonies.

C. en M. & P. B.

RR. en G. B. grec.

On en trouve avec la tête de Jupiter Ammon, & d'autres avec la tête laurée de Jupiter.

C. en M. & P. B. grecs, & dans les médailles fabriquées en Égypte.

R. en médailles contorniates.

RRR. en or, avec la tête de *Trajan* le pere.

RR. en argent, également avec les deux têtes de *Trajan* & de ſon pere.

Il y avoit dans le cabinet de d'Ennery, une médaille unique de *Trajan*, du même volume & du même aloi que les conſécrations qu'on attribue à Gallien. Autour de la tête couronée de laurier, on liſoit pour légende: IMP. TRAJANO. PIO. FEL. AUG. PP. & au revers: VIA TRAJANA, autour d'une femme couchée, le fouet à la main droite & la main gauche apuiée ſur une roue. On peut ſans doute penſer, au ſujet de cette médaille, que Gallien avoit fait travailler au chemin de *Trajana*.

„ Le plus grand ouvrage du temps de *Trajan*, eſt la colonne qui porte ſon nom, dit Winckelmann. (*Hiſt. de l'art.*) Ce monument étoit placé au milieu du *forum* que ce prince avoit fait bâtir par Apollodore d'Athènes. Pour en conſerver la mémoire on avoit frapé la médaille d'or qui eſt de la plus grande rareté, dont le revers nous offre un édifice de cette place. A l'égard de cette fameuſe colonne, il eſt certain que ceux qui auront occaſion d'examiner les figures d'après les plâtres qu'on en a tirés, ſeront frapés de la variété étonante de tant de milliers de têtes. On voyoit encore au ſeizieme ſiecle la tête de la ſtatue coloſſale de cet empereur, debout ſur cette colonne; (*Ciacon. colum. traj. p.* 4.) on ignore aujourd'hui ce qu'elle eſt devenue. Quant aux édifices de ſon *forum* qui entouroient la colonne trajane, & qui étoient plafonés ou voûtés en bronze (*Pauſanias, l. V.*), on peut s'en former une idée par une colonne du plus beau granit noir tirant ſur le blanc, qui y fut déco-

Digitized by Google

verte en 1765, & qui porte huit palmes & demi de diametre. Cette colonne fut trouvée, lorſqu'on creuſa les fondemens d'une chauſſée pour aller au palais Imperiali: on y découvrit en même temps una portion du couronement ou la corniche de l'architrave qui portoit cette colonne. La corniche qui eſt de marbre blanc, a au delà de ſix palmes de haut. Or, comme la corniche n'eſt que le tiers, & encore moins, de l'entablement, il faut que cette derniere partie ait eu au delà de dix-huit palmes de hauteur. Le cardinal Albani a fait placer cet ornement d'architecture à ſa villa, acompagné d'une inſcription qui indique l'endroit où il fut découvert. En fouillant ce terrain on découvrit encore dans le même endroit cinq autres colonnes de pareille grandeur, qui ſont reſtées au fond de la tranchée, parce que perſone ne voulut faire les frais de les en tirer. Ainſi les fondemens de la chauſſée repoſent ſur ces colonnes ».

» Après la colonne on peut regarder comme l'ouvrage le plus noble de l'art de ce temps, la tête coloſſale de *Trajan*, qu'on voit à la villa Albaoi. Cette tête porte depuis la foſſete du cou juſqu'au ſommet, cinq palmes romains de hauteur. Maffei en expliquaot une camée, fait, mal-à-propos, un *Trajan* d'un guerrier armé & à cheval, ſur le point de percer une figure nue étendue à terre (*Gem. ant. t. IV. n.* 14.): action trop peu digne du plus magnanime des princes, & dont aucun romain ne l'a jamais cru capable ».

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une pâte antique, la tête de *Trajan* entre deux épis, avec uoe balance au deſſous.

On trouve dans (*Gem. t. I. n.* 38.) Maffei, la tête de cet empereur acompagnée des mêmes ſymboles.

Sur une pâte antique, la tête du même empereur entre deux cornes d'abondance.

TRAJAN-DECE.

CNEIUS MESSIUS QUINTUS TRAJANUS DECIUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :

RRR. en or.

C. en argent. Celle au revers de laquelle on lit *Victoria Germanica*, eſt R.

C. en G. B. de coin romain. Il y a des revers rares & très-rares, entr'autres celui qui a pour légende *Caſ. decennalia fel.*

C. en M. B.

R. en G. B. de Colooies.

R. en M. & P. B.

Celle en M. B. de la colonie de Rheſœna, avec les têtes de Dece & d'Étruſcille, eſt RR.

R. en G. B. grec.

C. en M. B. & RR. avec ſa tête & celle d'Hérenoius.

C. en P. B.

R. en M. & P. B. d'Égypte.

RRR. en médaillons latins de bronze, excepté les revers *felicitas ſæculi* & *victoria Aug.* qui ſont communs; ils ſont rares en grec.

TRAJANE (Colonne.) *Voyez* COLONNE.

TRAJANE (Eau.) *Voyez* ACQUEDOC.

TRAJANOPOLIS ou TRAJANA AUGUSTA, dans la Thrace. ΤΡΑΙΑΝΗϹ ΑΥΓΟΥϹΤΗϹ & ΤΡΑΙΑΝΟΠΟΛΙΤΩΝ.

Cette ville a fait fraper, ſous l'autorité du gouverneur de la province, des médailles impériales greques en l'honeur de M. Aurele, de Fauſtine jeune, de Commode, de Sept. Sévere, de Caracalla, de Plautille, de Geta, de Gordien-Pie, de Verus.

TRAJANOPOLIS, en Phrygie. ΤΡΑΙΑΝΟΠΟΛΙΤΩΝ.

On a des médailles impériales greques de cette ville, frapées en l'honeur de Gordien.

Elles ſe diſtinguent des médailles de Thrace par les archontes & le type de l'Amazone.

TRAINEAU. *Voyez* TRAHA.

TRAITÉ d'alliance. Pauſanias a décrit tout au long & plus d'une fois les cérémonies qui s'obſervoient en cette occation. On immoloit une victime, dont par reſpect on ne mangeoit point la chair conſacrée. Chaque contractant, après le ſacrifice, répandoit une coupe de vin, ce qui s'appeloit *libation*; d'où les alliances ſe nommeroot σπονδαὶ & les iofractions ὑπορκίσματα:

Pateramque tenentes,
Stabant, & cæſa jungebant fœdera porca.

On ſa touchoit enſuite de part & d'autre dans la main droite:

Coeant in fœdera dextræ.

Pour aſſurer les engagemens réciproques, on en prenoit à témoin les divinités vengereſſes, principalement Jupiter ὅρκιος, la dieu du ſerment. Pauſanias dit que Philippe, à force de ſe parjurer dans ſes *traites d'alliance*, irrita le Ciel & mérita qu'une mort violeote & prématurée lui aprît qu'on ne ſe joue pas impunément des dieux. (*D. J.*)

Chez les Romains, les alliances ſe faiſoieot toujours par ordre du peuple, par l'autorité du ſénat, & par le miniſtere d'on des féciaux, qui s'appeloit *pater patratus*, & qui employoit cette formule de priere: *Per quem populum fiat, quominus dictis legibus ſtetur, ut eum Jupiter ita feriat, quemadmodum a fecialibus porcus feriatur.* Les contractans en effet frapoient avec une pierre un porc ou une truie, & de là vint l'expreſſion *ferire fœdus*, pour dire faire alliance. L'uſage s'introduiſit depuis de mettre la main ſur l'autel, & de toucher les choſes ſacrées, comme on le voit dans Virgile.

Digitized by Google

Tango aras mediosque ignes, & numina testor.

Nous apprenons du même poëte qu'on se touchoit mutuélement la main en signe de bonne-foi :

Lætitiaque, metuque avidi conjungere dextras.

C'étoit encore une coutume de ne faire confirmer l'alliance que le matin avant midi; ce que les Romains regardoient comme de bon augure.

TRALLES ou TRALLIS, car les auteurs emploient indifféremment ce mot au pluriel & au singulier. *Tralles* étoit une ville d'Asie-Mineure, dans la Lydie, ayant à la gauche la montagne Mésogis & à la droite la campagne du Méandre. Strabon dit qu'elle étoit riche, peuplée & fortifiée de tout côté par la nature.

Wheler, dans son voyage de l'Anatolie, *t. I, p.* 337, dit avoir vu deux médailles de la ville de *Tralles*, l'une de l'empereur. . . . sous le consulat de Modestus; le revers est une riviere avec cette légende: ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ, c'est-à-dire, *des Tralliens*. Cette gravure fait voir que *Tralles* étoit située sur une riviere ou près d'une riviere, & cette riviere étoit le Méandre. *Trallis*, continue Wheler, étoit une grande ville où s'assembloient ceux qui étoient employés au gouvernement de l'Asie. Smith assure qu'elle est anjourd'hui absolument détruite; il en reste pourtant les ruines que les Turcs appelent *Sultan-Hesser* ou la Forteresse du Sultan. On les voit sur une montagne, à demi-lieue du Méandre, sur le chemin de Laodicée à Éphese, à vingt heures de chemin de la premiere, près d'un village appelé *Teke-Qui*.

L'autre médaille est de l'empereur Gallien; elle a sur le revers une Diane qui chasse, & on y lit cette légende: ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ, c'est-à-dire, des *Tralliens*.

Cette description s'acorde assez bien avec celle de Strabon, qui met *Tralles* sur une éminence; & comme cette ville n'étoit qu'à une demi-lieue du Méandre, la distance n'étoit pas assez grande pour empêcher qu'elle ne pût être mise au nombre des villes bâties sur ce fleuve.

La ville de *Trallis* eut divers autres noms ou surnoms. Pline (*L. V. c.* 29.) lui donne ceux d'*Eventia*, de *Seleucia* & d'*Antiochia*. Étienne le géographe dit qu'on la nomma auparavant *Antheia*, à cause de la quantité de fleurs qui croissoient aux environs.

Sur les médailles de *Tralles*, Jupiter est représenté en chasseur, Κυνηγέτης, avec des chiens de chasse. Il paroît de même sur les médailles de Mida en Phrygie.

Les médailles de cette ville portent pour légende ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ.

Les autonomes qui sont des cistophores, sont :

R. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Cette ville, ainsi que toutes celles de la Carie, a placé les noms de ses *scribes* sur les médailles impériales greques qu'elle a fait fraper en l'honeur d'Auguste, de Domitien, d'Antonin, de M. Aurele, de Vérus, de Domna, de Caracalla, de Géta, d'Élagabale, d'Alex. Sévere, de Maxime, de Gordien-Pie, de Valérien, de Gallien, de Valérien jeune, de Commode, de Tranquilline, de Faustine jeune, de Mamée.

TRANCHÉES. Le chevalier de Folard ne pensoit pas que les *tranchées* aient été inconnues aux anciens; il prétend même démontrer, dans son *Traité de l'ataque & de la défense des places*, qu'ils employoient des paralleles ou places d'armes dans leurs approches, & qu'ils avoient pratiqué tout ce qu'on a inventé dans les siéges, depuis la découverte de la poudre à canon. Mais, suivant Guischardt, le sentiment de Folard sur ce sujet ne se trouve fondé que sur l'infidélité des traductions, & sur l'envie qu'avoit cet habile officier de faire de nouveles découvertes. „. J'ai examiné, dit-il, dans la langue ori„ ginale, les passages dont il apuie son système, „ & je me suis aisément convaincu que les au„ teurs n'y représentent rien de tout ce qu'il y „ a vu, & qu'ils s'expriment en termes très„ clairs sur tout ce qu'ils veulent faire enten„ dre. Il est certain qu'on n'y trouve rien de „ ressemblant aux *tranchees* & aux paralleles „. (*Dissertations sur l'ataque & la défense des places des anciens.*) *Voyez* cette Dissertation dans le second volume des *Mémoires militaires* de Guischardt, & le Traité sur le même sujet, du chevalier Folard, livres II & III de son Commentaire sur Polybe.

TRANQUILLINE, femme de Gordien-Pie.

FURIA SABINIA TRANQUILLINA AUGUSTA.

Le prénom de *Furia* ne se voit que sur les médailles greques.

Ses médailles sont :

O. en or.

RRRR. en argent.

Il y a deux revers, l'un avec une figure assise, l'autre avec deux figures qui se donnent la main; elles sont l'une & l'autre dans le cabinet national & dans d'autres cabinets de Paris.

RRRR. en quinaires d'argent, dans le cabinet du roi d'Espagne.

RRRR. en G. B. de coin romain.

RRR. en M. B.

Il y a un coin moderne dont il faut se défier.

RRR. en G. B. de colonies.

RR. en M. & P. B.

RR. en G. B. grec.

Il y en a une de ce module beaucoup plus rare, frapée à Smirne, avec la tête de *Tranquilline*, sous la figure de Cérès; elle a été gravée, & elle est dans le cabinet national.

RR. en M. B.
RRR. avec ſa tête & celle de Gordien.
RR. en P. B.
RRR. en médaillons grecs.

On en connoît un au revers duquel ſont les ſignes du zôdiaque.

TRANQUILLITÉ, appelée par les grecs Εὐδία, a été déifiée. On a trouvé à Nettuno, dans la campagne de Rome, ſur le bord de la mer, un autel avec cette inſcription : Autel de la Tranquillité, *Ara Tranquillitatis*, ſur lequel eſt repréſentée une berque avec une voile tendue & un homme aſſis au gouvernail. On dit qu'elle avoit un temple à Rome, hors de la porte Colline. Cette divinité étoit bien diſtinguée de la Paix & de la Concorde.

Voyez ſaint Auguſtin (*de Civit. Dei*, 4. 16.). Louis Vivez, dans ſes notes ſur cet endroit, conjecture que cette déeſſe donnoit le repos eux morts & non aux vivans, & qu'on ne l'invoquoit que pour les morts. Sa raiſon eſt qu'on donnoit le ſurnom de *Quietalis* à l'*Orcus*, divinité infernale, & que la *Tranquillité* avoit ſon temple hors la ville, parce qu'on inhumoit les morts hors le ville.

TRANSFUGE, déſerteur. Chez les Grecs, les *transfuges* étoient punis de mort. Leur peine varia chez les Romains; dans un temps, on leur coupa les deux pieds, les mains & les cuiſſes, pour que le châtiment fît plus d'impreſſion (*Vulcat. gallic. avid. caſſ. c. 4.*) : *Majus eſt exemplum viventis miſerabiliter criminoſi, quam occiſi.* D'autres fois, on les crucifioit, on les brûloit vifs, on les précipitoit de la roche tarpéienne, ou on les expoſuit aux bêtes dans l'amphithéâtre.

TRAPE. Dans la collection de Stoſch, on voit ſur une cornaline un Amour au milieu des rochers, qui eſt pris par le pied droit dans une *trape*, & qui pleure; devant lui eſt un autre Amour qui le regarde. Ce ſujet a ſouvent été répété par les anciens. (*Muſ. Flor. t. I. tab.* 18.)

TRAPETUM, meule pour écraſer les olives.

TRAPEZOPOLIS, en Carie. ΤΡΑΠΕΖΟΠΟΛΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RRR. en bronze . . . . . *Pellerin.*
O. en or.
O. en argent.
Leur type ordinaire eſt le dieu Lunus.

Cette ville a fait freper des médailles impériales greques en l'honneur de Commode, de Septime Sévere, d'Élagabale, de Sévere Alexandre, ſelon Vaillant. Pellerin les a reſtituées à *Trapezus* du Pont Galetique.

TRAPEZUS, dans le Pont Galatique. ΤΡΑΠΕΖΟΥΝ.

On a des médailles impériales greques de cette ville, frapées en l'honneur de Sept. Sévere, de Trajan, de Sévere Alexandre, de Commode, d'Élagabale, attribuées mal-à-propos à *Trapezopolie* de Carie, par Vaillant. C'eſt aujourd'hui Trébizonde.

TRAVAIL. Héſiode dit qu'il eſt fils de l'Érebe & de la Nuit, comme tous les maux qui arivent aux hommes, & à qui il donne la même origine.

TRAVAUX. Les douze travaux d'Hercule. *Voyez* HERCULE.

TRAVERTIN, ou *pierre travertine*, qu'on devroit appeler *pierre tiburtine*, parce qu'elle ſe trouve dans tout le territoire de Tivoli, dans la plaine comme dans les montagnes, de telle groſſeur & de telle longueur qu'on en a beſoin. Il n'eſt pas néceſſaire de creuſer des carrieres; il ſuffit preſque de découvrir la terre: on la rencontre à ſix ou ſept pieds, en ſuivant les veines. L'égliſe de S. Pierre en eſt bâtie, de même que la plupart des édifices de pierre de taille à Rome. Cette pierre eſt dure; on ne peut la travailler qu'à la pointe du ciſeau & à la maſſe de fer. Elle a le grain fin, elle eſt compacte, peſante, & n'eſt point ſujete à ſe déliter; elle eſt propre à ſoutenir toute ſorte de poids; l'air la ronge peu quand elle eſt bien choiſie; car il s'en trouve beaucoup qui eſt remplie de trous. Elle eſt griſe pour l'ordinaire, preſqu'auſſi dure que le marbre, & preſqu'auſſi belle, à la couleur près. Quand on veut rendre l'ouvrage poli, on le travaille comme le marbre, avec un morceau de la même pierre, du grès & de l'eau. (*D. J.*)

„ À Rome, on employa anciénement, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art. lib. I. ch. 2.*), le *travertin* pour les ouvrages de ſépulture, & on y voit encore aujourd'hui pluſieurs monumens faits de cette pierre : une ſtatue conſulaire, à la villa Albani; une figure aſſiſe, tenant des tabletes ſur ſon genou, au palais Altieri, quartier du Capitole; une figure de femme portant un anneau à l'index de grandeur naturele, ainſi que la précédente, à la villa Belloni. Les figures de cette pierre commune ſe plaçoient ordinairement autour des tombeaux „.

TRAZENE (Pierre de), nom douné par Théophraſte & les anciens à une eſpece d'eſcarboucle qui étoit la même choſe, ſuivant Hill, que la pierre amandine. Cependant Théophraſte dit que ces pierres étoient veinées de pourpre & de blanc. Il peroît que cette pierre eſt inconnue aux modernes.

TREBANIA, famille romaine dont on a des médailles :
RRR. en argent.
R. en bronze.
O. en or.

TRÉBELLIEN.

Caius Annius Trebellianus Augustus.

On ne connoît ſes médailles que dans Goltzius & Triſtan; elles ont été copiées par Mezzabarba & Banduri.

TREBELLICA vina, vins ainſi nommés du territoire où ils croiſſoient. Athénée fait l'éloge de ces vins. Pline (*L. XIV. c.* 6.) en parle auſſi, & dit que l'endroit où on les recueilloit étoit en Italie, dans la Campanie, à 4 milles de Naples. (*D. J.*)

TREBIANI, épithete que les Romains donnerent à quelques dieux qu'ils avoient tranſportés de Trébie à Rome, après la conquête de cette ville d'Italie.

Arnobe parle de ces dieux dans ſon troiſieme livre, vers la fin; il dit qu'il y en avoit neuf, & que les Trébiens les avoient reçus des Sabins.

TREBONIA, famille romaine dont Goltzius ſeul a publié des médailles.

TREBONIANUS GALLUS.

Caius Vibius Trebonianus Gallus Augustus. Ses médailles ſont:

RRR. en or.

C. en argent. Il y a deux revers très-rares; l'un du cabinet du roi d'Eſpagne, qui a pour légende: *Concordia Augg.* avec deux mains jointes; l'autre peut paſſer pour uniqua. On y voit la tête de Voluſien au revers de *Gallus*; cette médaille étoit dans la ſuite de Pellerin.

RRR. avec le nom ſeul de *Gallus Augustus*.

RR. en quinaires d'argent.

C. en G. B. de coin romain. Il y a des revers RR. tels que celui qui a pour légende: *Adventus Augg.* & d'autres.

C. en M. B. Il y a quelques revers rares.

R. en G. B. des Colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

R. en M. B.

R. en P. B.

R. en M. B. d'Égypte.

Les médaillons latins & grecs de *Gallus* ſont fort rares; celui en latin, où l'on voit les têtes de *Gallus* & de Voluſien, & au revers le temple de Junon Martiale, eſt très-rare. Il eſt dans le cabinet national.

TRECENARIUS. Ce mot qui ſe trouve dans pluſieurs inſcriptions antiques (*Gruter.*, 305. 6. *Muratori*, 10734.), déſigne le commandant de 300 hommes. Il eſt analogue à *ducenarius* & à *centenarius*.

TRECHEDIPNA, *veſtimenta paraſitica currentium ad cœnam*, dit un ancien commentateur de Juvénal. (*Sat.* 5. 143.) C'étoit une eſpece d'habit particulier que portoient les paraſites pour pouvoir venir ſouper chez leurs protecteurs ſans invitation; cette eſpece d'habit étoit pour ainſi dire la livrée du maître de la maiſon; mais ce nom n'étoit pas honorable pour celui qui le porte; car c'eſt un mot compoſé de τρέχω, *je cours*, & de δεῖπνον, *un ſouper*.

TREDECIÆS, *dodrans*, *ſemuncia ſiriliens*, monoie de compte des Romains.

Elle étoit repréſentée par ces ſignes:

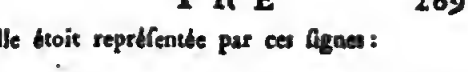

Elle valoit:

9 ½ onces de compte.

ou 13 às effectifs.

ou 19 ½ ſemi-onces de compte.

ou 39 ſiciliques de compte.

ou 78 ſemi-ſiciliques de compte.

TREMISSIS, ſynonyme de *trions* ou d'un tiers (*Lamprid. Alex. Sev. c.* 39.): *Tunc etiam, quum ad tertiam partem auri veſtigal decidiſſet, tremiſſes formati ſunt.*

TREMITHUS, village de l'île de Cypre, ſelon Étienne le géographe. Ptolémée, (*L. V. c.* 14.) en fait une ville qu'il place dans les terres. Cette ville eſt nommée *Tremithopolis* ſur une médaille qui ſe trouve dans le recueil de Goltzius.

TREMON. Euſtathe, *in Dionyſium*, dit qu'on nommoit ainſi un lieu voiſin de l'île de Délos, & que l'origine de ce nom venoit des fréquens tremblemens de terre auxquels cette île eſt ſujete. Lycophron fait auſſi mention de ce lieu; & Iſacius, qui remarque que c'étoit l'endroit où Ajax avoit été enterré, ajoute qu'il étoit ſitué près de *Thenos* & de *Myconе*.

TREMPE du cuivre (prétendue). *Voy.* Bronze.

TRÉPIEDS. *Voyez* Brasier.

„ Il ſeroit impoſſible, dit Caylus (*Rec. d'antiq. 2. p.* 161.) de remonter à l'origine des *trépieds*; elle ſe perd dans la nuit des temps les plus reculés. Homere en parle comme d'un uſage établi lorſqu'il écrivoit, & prouva qu'il étoit lié à la religion. On connoît l'emploi qu'on faiſoit des *trépieds* pour les oracles & pour les prédictions. Cette matiere a été ſouvent & amplement traitée, & je ne tomberai point dans des répétitions inutiles. D'ailleurs, mon deſſein n'eſt pas de conſidérer ces monumens ſous ce point de vue; je m'arrêterai particuliérement aux raports qu'ils ont avec les arts. Je crois trop long de décrire tous les *trépieds* dont Hérodote, & les autres auteurs de l'antiquité ont fait mention; je me bornerai à établir des faits, & à propoſer quelques conjectures, d'après le témoignage de Pauſanias, auteur dont on peut retirer la plus de lumieres ſur les arts de la Grece, puiſqu'il ne parle que de choſes qu'il a vu, & dont il a jugé ſur le bruit public: du moins, tout ce qu'il raporte de la peinture & de la ſculpture, n'eſt jamais dépourvu de probabilité „.

„ On eſt quelquefois ſurpris de la prodigieuſe quantité de *trépieds* qu'on voyoit dans la Grece. Pluſieurs cauſes les rendirent communs: la ſuperſtition qui les avoit introduits, ſervit à les multiplier; la liberté du choix de la matiere, du

volume, enfin du plus ou du moins de dépenſe, contribua à en augmenter le nombre. Chaque particulier, riche ou pauvre, pouvoit ſatisfaire ſa ſuperſtition ou ſa vanité. Telle eſt la foibleſſe des hommes; ceux mêmes qui vivent dans l'état le plus obſcur, aiment à tranſmettre leur nom à la poſtérité. Une pierre, un morceau de marbre, de bronze ou de terre cuite, chargés de quelques caractères, apprendront qu'ils ont vécu, & cette idée flate leur amour-propre. Les *trépieds* étoient dans la Grece, ce que les couronnes & les boucliers votifs furent dans la ſuite des temps chez les Romains, c'eſt-à-dire, des offrandes plus ou moins cheres „.

„ Les *trépieds* étoient offerts indifféremment à tous les dieux. „ Du prytanée, dit Pauſanias, (*Attic. pag.* 61. *l. I. c.* 20. *pag.* 46.) en décri„ vant la ville d'Athènes, vous deſcendez dans „ la rue des *trépieds*, ainſi appelée parce qu'on „ trouve dans cette rue pluſieurs temples conſidé„ rables, dans leſquels il y a quantité de *trépieds* „ de bronze „. Mais ſi l'on en voyoit un auſſi grand nombre dans Athènes, combien en devoit-on trouver à Delphes, à Délos, &c. enfin, dans les temples où l'on rendoit des oracles? Les divinités que l'on y révéroit, furent auſſi celles qui conſerverent toujours un plus grand raport avec la premiere inſtitution des *trépieds* „.

„ L'oracle de Delphes ordonna qu'on en offriroit cent à Jupiter. Les Meſſéniens (*Meſſenic p.* 350. *l. IV. c.* 12. *p.* 310.) en propoſerent cent de bois. Un lacédémonien en fabriqua un pareil nombre de terre cuite, qu'il porta lui-même à Athènes, où il les dépoſa dans le temple de Jupiter. Ce qui prouve, en premier lieu, l'abus que l'on faiſoit de ces ſortes d'offrandes; & en ſecond lieu, que la grandeur & la matiere étoient indifférentes. Preſque tous les enfans qui avoient exercé le ſacerdoce d'Apollon, chez les Thébains, (*Bœotic. p.* 256. *l. IX. c.* 10. *p.* 730.) laiſſoient un *trépied* dans le temple „.

„ Les *trépieds* étoient auſſi donnés pour récompenſe au mérite. Héſiode en remporta (*Bœotic. p.* 256. *l. IX. c.* 10. *p.* 730.) un pour prix de poéſie, à Chalcis ſur l'Euripe. Échembrote en offrit un de bronze à Hercule, avec cette inſcription: *Échembrote, arcadien, a dédie ce* trépied *a Hercule, apres avoir remporté le prix aux jeux des Amphictyons.* (Phocide. p. 332. l. X. c. 7. p. 814.) „

„ L'on voit, par les exemples que je viens de citer, une partie des raiſons qui rendirent ces ouvrages ſi communs chez les Grecs; mais je ne dois pas oublier de raporter un groupe de marbre, dont parle Pauſanias, monument indéceot pour les dieux, mais qui fait honneur aux *trépieds*. (*Phocide*, *p.* 345. *l. X. c.* 13. *p.* 830. *& l. III. c.* 21. *p.* 265.) Hercule & Apollon ſont repréſentés ſe diſputant un *trépied*; ils ſont près de ſe battre, mais Latone & Diane retiennent Apollon, & Minerve apaiſe Hercule „.

Horace dit à ſon ami (*Lib. IV. Ode* 8.):

Donarem tripodas præmia fortium
Græcorum . . . . . .

Si j'étois riche, mon cher Cenſorinus, je donnerois volontiers à mes amis de ces beaux *trépieds* dont la Grece gratifioit autrefois la valeur de ſes héros.

Hérodote dit que les Grecs victorieux des Perſes, à la bataille de Platée, leverent un dixieme ſur les dépouilles pour en faire un *trépied* d'or, qu'ils conſacrerent à Apollon. Ce *trépied* fut poſé ſur un ſerpent d'airain à trois têtes, dont les différens contours formoient une grande baſe qui s'élargiſſoit à meſure qu'elle deſcendoit vers la terre. Athénée appele ce *trépied* le *trépied* de la vérité, & dit qu'il apartient à Apollon, à cauſe de la vérité de ſes oracles, & à Bacchus, à cauſe de la vérité qui eſt dans le vin & dans les ivrognes. Ces *trépieds* ſacrés ſe trouvent de différentes formes; les uns ont des pieds ſolides, les autres ſont ſoutenus ſur des verges de fer. Il y en avoit qui étoient des eſpeces de ſiéges, ou de tables, ou bien en forme de cuvetes. Il y en avoit auſſi qui ſervoient d'autels, & ſur leſquels on immoloit des victimes.

Dans la maiſon de campagne d'Hadrien, on a trouvé un *trépied* de cinq pieds de hauteur. Cette hauteur prouve qu'il n'avoit été deſtiné que pour une offrande. Il eſt de pierre de touche & du plus beau travail.

„ Il faut ranger, dit Winckelmann, en parlant du cabinet de Portici, dans la claſſe des uſtenſiles néceſſaires les *trépieds*, non de la forme de ceux dont je vais parler, mais tels qu'ils étoient très-anciénement, c'eſt-à-dire, des tables à trois pieds, comme on nous repréſente dans la fable la table de Philémon & Baucis, ſur laquelle Jupiter ſe plut à manger (*Ovid. Metam.*):

. . . . . Menſam ſuccincta tremenſque
Ponit anus, menſæ ſed erat pes tertius impar;
Teſta parem fecit . . . . . .

Car chez les Grecs on appeloit *trépieds*, non ſeulement ceux qu'on mettoit ſur le feu, mais auſſi les tables; & c'eſt ainſi qu'on les appeloit encore dans les ſiecles de luxe, comme nous le voyons dans les fêtes magnifiques de Ptolémée Philadelphe à Alexandrie, & du roi Antiochus Épiphane à Antioche, dont Athénée nous a donné la deſcription. Ceux-ci s'appeloient ἄνυσοι. (*Caſaub. in Athen. Deipn. l. X. c.* 4. *p.* 457. *l.* 50.), & les autres ἱματυμβωτοὶ & λοιτροχόοι. (*Hadr. Jun. animadv. l. II. c.* 3. *p.* 64.) „

„ Dans le genre des *trépieds* dont on ſe ſervoit pour les ſacrifices, il y en a deux dans le cabinet de Portici, qui méritoient d'être mis au rang des plus belles découvertes; ils ſont à peu près de la hauteur de quatre palmes (2 pieds 6

pouces). L'un a été trouvé à Herculanum ; trois Priapes qui ſe terminent chacun par le bas en un ſeul pied de chevre, en forment les pieds. Leurs queues placées au deſſus de l'os ſacrum, s'étendent horizontalement & vont s'entortiller autour d'un anneau qui eſt au milieu du *trépied* & qui réunit la totalité, comme la croix donne la ſolidité à une table ordinaire. L'autre *trépied* a été trouvé à Pompéi quelque temps après celui que je viens de décrire ; il eſt d'un travail admirable. Dans l'endroit où les pieds prenent une courbure pour acquérir plus de grâce, on voit un ſphinx aſſis ſur chacun, dont les cheveux, au lieu de deſcendre ſur les joues, ſont relevés de façon qu'ils paſſent ſous un diadême ſur lequel ils retombent enſuite. Cette coeſure pouroit être allégorique, ſur-tout par raport à un *trépied* d'Apollon, & faire alluſion aux réponſes obſcures & énigmatiques de l'oracle. Autour des larges bords du réchaud (ou de la caſſolete) il y a des têtes de béliers écorchées, travaillées en relief, & unies les unes aux autres par des guirlandes de fleurs qu'accompagnent des ornemens ciſelés avec grand ſoin. Dans les *trépieds* ſacrés, le réchaud ſur lequel on mettoit le braſier, étoit de terre cuite; celui qu'on a déterré à Pompéi, s'eſt conſervé avec les cendres ,, .

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une pâte antique Hercule qui enleve le *trépied* du temple d'Apollon de Delphes. On voyoit repréſenté dans ce temple (*Pauſan. l. X. p.* 830.) le combat d'Apollon & d'Hercule au ſujet du *trépied*. Deux bas-reliefs dans la villa Albani repréſentent le même ſujet & de la même maniere. La fable raporte qu'Hercule étant venu à Delphes pour y conſulter l'oracle, ne pouvoit obtenir une réponſe de la Pythie, parce qu'elle le conſidéroit comme ſouillé du ſang d'Iphitus ; Hercule offenſé, prit le *trépied* & s'en alla; mais l'ayant rendu enſuite, il trouva la Pythie favorable à ſa demande.

Gori avoit pris le deſſein de cette pâte qu'il publia (*Muſ. Etruſ. t. I. t.* 199. *n.* 5.) ſans dire d'où il l'avoit eu. Au reſte la gravure eſt de l'ancienne maniere, & elle eſt des plus achevées.

Dans la collection de Stoſch, on voit ſur une pâte antique le *trépied* d'Apollon avec un ſerpent entortillé. C'eſt le ſerpent qu'on diſoit avoir quelquefois apparu dans le *trépied*, avoir répondu à ceux qui conſultoient l'oracle, & qui enſuite, comme le dit Euſebe, s'entortilla autour du *trépied*.

Sur un bas-relief de l'arc de Conſtantin à Rome (*Bartoli, admir. tab.* 28.), on voit le ſerpent qui ſe gliſſe dans le *trépied* d'Apollon.

TRÉPIED de la Pythie.

L'origine des *trépieds* ſacrés venoit de l'antre de Delphes. Les habitans du Parnaſſe n'avoient beſoin, pour acquérir le don de deviner, que de reſpirer la vapeur qui ſortoit de cet antre (*Diod. XVI.*) Mais pluſieurs de ces phrénétiques s'étant perdus, on chercha les moyens de remédier à un accident qui devenoit trop fréquent. On dreſſa ſur l'ouverture de l'antre une machine nommée *trépied*, à cauſe de ſa forme & de ſes trois baſes, & l'on commit une femme pour monter ſur ce *trépied*, d'où elle pouvoit, ſans aucun riſque, recevoir l'exhalaiſon prophétique. On prenoit beaucoup de précautions dans le choix de la Pythie ; c'eſt ainſi qu'on la nommoit. (*Diod. Sic. ibid.* & *Plutarch.*) Il falloit qu'elle fût vierge, née légitimement, élevée ſimplement, & qu'elle s'abſtînt de tous les objets de luxe & de molleſſe recherchés des femmes. Nous avons raporté ce qui concerne la Pythie dans l'article de l'oracle de DELPHES. Origene & S. Chryſoſtôme parlent de l'attitude peu décente de cette vierge ſur le *trépied* ſacré. ,, Peut-on, dit Origene (*Contra Celſ. III.*), ,, honorer Eſculape & Apollon comme des dieux, ,, & comme des dieux amateurs de la pureté, ,, lorſqu'on voit une prophéteſſe prétendue aſſiſe ,, ſur l'embouchure de l'antre de Delphes d'une ,, maniere ſi contraire à la pudeur ,,? Saint Chryſoſtôme s'explique à peu près de même. Voici la traduction latine de ſon texte (*Hom. XX. in I. Cor.* 22.): *Dicitur Pythia inſidere tripodi quandoque Apollinis, ac quidem cruribus apertis, ſicque malignum ſpiritum inferne in corpus ejus penetrantem, ipſam implere furore; eamque inde comis reſolutis & bacchari & ſpumam ex ore emittere, atque ita inebriatam maniacâ illa proferre verba*, Cela eſt confirmé par le témoignage de pluſieurs anteurs de l'antiquité, qui diſent que la Pythie étoit aſſiſe ſur le *trépied*, & qui ſe ſervent des mots, ἐνθουσιᾶν, βακχᾶσθαι ou d'autres ſynonymes. Lucain (*Pharſal. liv. V.*), en décrivant la fureur qui la tranſportoit, dit qu'Apollon devenu habitant de l'antre de Delphes, ſe plongeoit dans les entrailles de la Pythie, *& ſe viſceribus mergit*, expreſſion qui n'eſt pas moins forte que celle d'Origene & de Saint Chryſoſtôme. Au reſte quels que fuſſent les myſteres qui acompagnoient l'inſpiration à travers le *trepied*, il eſt certain que ſi cet inſtrument fut originairement néceſſaire pour l'antre de Delphes, la célébrité qu'il acquit en ce lieu rendit ſon uſage très-ordinaire dans les autres lieux où il y avoit des oracles d'Apollon. Les *trépieds* eurent dans la ſuite différentes formes & peut-être différens uſages ; & ce qui étoit d'abord un inſtrument utile pour couvrir l'embouchure d'un antre, devint un pur ornement auquel on atachoit des idées myſtérieuſes. On le voit ſouvent ſur les monumens ; c'eſt un des ſymboles d'Apollon les plus connus. De là vint le ſurnom de τριποδιλάκης donné au dieu. (*Epigram. lib. V.*)

L'eſpece de panier que l'on voit ſur pluſieurs médailles des rois de Syrie, pouroit bien être une imitation du *trépied* qui ſervoit à couvrir l'ouverture de l'antre ; Apollon eſt aſſis deſſus, & ce panier qui étoit appelé *cortina* (*Lucilius in fragm. ſatyr. lib. VII. p.* 40.), a fait donner au

dieu l'épithete de *corsinipotens*. Celle d' ἔνοσιν qu'on lit dans Sophocle a la même origine, & dériva du mot ὄμφαξ, qui ſignifie l'ouverture ſur laquelle étoit aſſiſe la Pythie pour recevoir ſes inſpirations. C'eſt ce qui a fait auſſi donner aux devins le nom d'*enholmides*. Selon Feſtus, Apollon étoit de même ſurnomé *aperta*, parce que, ajoute-t-il, *patente cortina reſponſa dabat*.

TRÉPIED d'or, ce *trépied*, dit Hérodote, (*Liv. IX.*) étoit porté ſur un ſerpent de bronze à trois têtes, il fut conſacré à Apollon, & placé auprès de l'autel dans ſon temple de Delphes.

Pauſanias, général des Lacédémoniens à la bataille de Platée, fut d'avis qu'on donnât cette marque de reconoiſſance au dieu des oracles. Pauſanias le grammairien, qui étoit de Céſarée en Cappadoce, & qui, dans le ſecond ſiecle, nous a donné une belle deſcription de la Grece, fait mention de ce *trepied*. Après la bataille de Platée, dit-il, les Grecs firent préſent à Apollon d'un *trépied d'or*, ſoutenu par un ſerpent de bronze; c'étoit un ſerpent d'airain à trois têtes, dont les différens contours formoient une grande baſe qui s'élargiſſoit inſenſiblement.

Il ſe pouroit bien que la colonne de bronze qui étoit à Conſtantinople, fût ce fameux ſerpent à trois pieds; car outre Zozime & Sozomene, qui aſſurent que l'empereur Conſtantin fit tranſporter dans l'Hippodrome les *trépieds* du temple de Delphes, Euſebe raporte que ce *trépied* tranſporté par ordre de l'empereur, étoit ſoutenu par un ſerpent roulé en ſpire.

Quoi qu'il en ſoit, la colonne de bronze aux trois ſerpens avoit environ quinze pieds de haut; elle étoit formée par trois ſerpens tournés en ſpirale comme un rouleau de tabac; leurs contours diminuoient inſenſiblement depuis la baſe juſque vers les cous des ſerpens, & leurs têtes écartées ſur les côtés en maniere de *trépied* compoſoient une eſpece de chapiteau. Mourat avoit caſſé la tête à un de ces ſerpens; la colonne fut renverſée, & les têtes des deux autres furent caſſées en 1700, après la paix de Carlovitz.

TRÉPIED de Jaſon. Ce héros après avoir conſtruit le navire Argo, y plaça un *trépied* de cuivre pour les ſacrifices. Le vaiſſeau, ayant été jeté ſur les côtes d'Afrique, ſe trouva engagé dans le lac Tritonide; dans le temps que Jaſon cherchoit les moyens d'en ſortir, un triton ſe fit voir à lui, offrit de montrer un chemin pour ſortir du lac ſans aucun danger, à condition qu'on lui donneroit le *trépied* qui étoit dans le vaiſſeau. Le trépied fut livré au triton, & dépoſé dans un temple: celui-ci conduiſit alors lui-même hors du lac le navire Argo, & prédit aux Argonautes, que, quand quelqu'un de leurs deſcendans auroit enlevé ce *trépied*, il étoit établi par les deſtins, qu'il y auroit cent villes greques qui ſeroient bâties ſur le lac Tritonide. Les Lybiens, informés de cet oracle, cacherent le *trépied*. *Voy.* EUAYPILE.

TRÉPIED de Bacchus. On donnoit ce nom à des vaſes à boire dont les pieds ou ſupports étoient triangulaires. Dans les combats de Bacchus, ou les défis des buveurs, ces *trépieds*, ſervoient de prix. (*Athen. deipnoſophiſt. lib. II, pag.* 37.)

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur un jaſpe rouge un *trépied* chargé d'une coupe, & de deux vaſes alongés; *pocula cum cyatho duo*, dit Horace.

TRÉPIEDS de Dodone. L'airain qui réſonoit dans ce temple, étoit, ſelon quelques-uns, une ſuite de *trépieds* poſés l'un près de l'autre, en ſorte que, ſi l'on en touchoit un, les autres réſonoient conſécutivement: ce qui duroit long-temps. *Voyez* DODONE.

TRÉPIED de Vulcain. Lorſque la déeſſe Thétis alla demander à Vulcain des armes pour ſon fils Achille, elle trouva ce dieu couvert de ſueur, fort empreſſé après les ſouflets de ſa forge; car il ſe hâtoit d'achever vingt *trépieds* qui devoient faire l'ornement d'un magnifique palais. Il les avoit placés ſur des roues d'or, afin que d'eux-mêmes ils puſſent aller à l'aſſemblée des dieux, & en revenir. Spectacle merveilleux à voir. Ils étoient ſur le point d'être achevés; il ne leur manquoit que les anſes, qui étoient travaillées avec une merveilleuſe variété de couleurs & de figures, & ce dieu forgeoit les liens pour les atacher.

TRÉPIED (On voit un) ſur les médailles d'Apollonie en Illyrie, d'Axia, de Centuripæ, de Crotone, de Cyzique, de Dyrrachium en Illyrie, des Faliſques, d'Hierapolis en Phrygie, de Marſeille, de Malte, de Meſſene, de Myndus, de Mytilene, de Néapolis en Italie, de Panticapæum, de Pella, de Philippi, de Rhegium, de Séleucie dans la Pamphylie, ΑΔΕΑΦΩΝ. ΔΗΜΩΝ; de Smirne, de Syracuſe, de Tauromenium, de Thurium, de Velia, de Zacynthus, de Lilybæum, des Taletes, de Saxus, de Theſpiæ.

Sur les médailles romaines, le *trépied* couvert ou non couvert, avec une corneille & un dauphin, eſt le ſymbole des quindécemvirs, députés pour garder les oracles des ſybilles, & pour les conſulter dans l'occaſion. On les conſervoit au pied de la ſtatue d'Apollon Palatin, à qui la corneille étoit conſacrée, & à qui le dauphin ſervoit d'enſeigne dans les cérémonies des quindécemvirs.

TRES libellæ ſembellæ teruncius, monoie de compte des Romains.

Elle étoit repréſentée par ces ſignes.

HS Ξ S T

Elle valoit:

1 ½ as.

ou 3 ſemis æris.

ou 3 ½ libellæ.

ou 7 ½ ſembellæ.

ou 15 teruncius.

TRÉSOR public des Athéniens. Le *tréſor public* d'Athènes étoit conſacré à Jupiter ſauveur, & à Plutus dieu des richeſſes. Dans la maſſe des revenus publics qui formoient ce *tréſor*, on gardoit toujours en réſerve mille talens, 187 mille 500 louis, auxquels il étoit défendu de toucher ſous des peines capitales, excepté dans les beſoins les plus urgens de l'état.

Les fonds de ſubſide qui fourniſſoient le *tréſor public* d'Athènes, provenoient de l'impoſition nommée *tele*, τέλη; des *phori*, φόροι; des *eiſphora*, εἰσφοραὶ; & des *timemata*, τιμήματα, c'eſt-à-dire, des *amendes*; les autres mots ont été expliqués à leur article.

Leur *tréſor public* étoit employé à trois ſortes de dépenſes qui tiroient leur nom de leur emploi. On appeloit 1°. τὰ χρήματα τῆς διοικήσεως, *les fonds deſtinés aux dépenſes civiles*; 2°. τὰ στρατιωτικὰ χρήματα, *les fonds deſtinés pour la guerre*; 3°. τὰ θεωρικὰ χρήματα, *les fonds deſtinés pour la religion*. Dans cette derniere claſſe étoient compriſes les dépenſes des théâtres & des fêtes publiques.

Il y avoit un tréſorier déſigné à chaque branche de revenus publics, & l'on appeloit cette magiſtrature, ταμίας τῆς διοικήσεως, τῶν στρατιωτικῶν & θεωρικῶν.

TRÉSOR public des Romains, *tréſor* de l'épargne formé des deniers publics.

Il y avoit dans le temple de Saturne, ſitué ſur la pente du Capitole, trois *tréſors publics*. Dans le *tréſor* ordinaire on mettoit l'argent des revenus annuels de la république, & l'on en tiroit de quoi ſubvenir aux dépenſes ordinaires.

Le ſecond *tréſor* provenoit du vingtieme que l'on prenoit ſur le bien des affranchis, ſur les legs & ſucceſſions qui étoient recueillies par d'autres héritiers que les enfans des morts; ce qui montoit à des ſommes exceſſives. Ce ſecond tréſor étoit appelé par cette raiſon *aurum vicesimarium*.

Dans le troiſieme étoit en réſerve tout l'or que l'on avoit amaſſé depuis l'invaſion des Gaulois, & que l'on conſervoit pour des extrémités pareilles, ſur-tout en cas d'une nouvele irruption de ces mêmes Gaulois. Ce fut ce qui donna lieu à ce noble trait d'eſprit de Céſar au tribun qui gardoit ce *tréſor*, quand ce grand capitaine le fit ouvrir par force ſous prétexte de la guerre civile. „ Il eſt inutile, dit-il, de le réſerver davantage, „ puiſque j'ai mis Rome hors de danger d'être „ jamais ataquée par les Gaulois „.

C'étoit dans le troiſieme *tréſor* qu'étoient dépoſées les ſommes immenſes que les triomphateurs apportoient des pays conquis. Céſar s'empara de tout, & en fit des largeſſes incroyables. Cependant ce troiſieme *tréſor public*, ainſi que le ſecond, s'appeloit *ſanctius erarium*; mais rien n'étoit ſacré lorſqu'il pouvoit ſervir à l'ambition de ce nouveau maître de Rome.

Tout le monde ſait que le nom général *erarium*, qu'on donnoit à tous ces *tréſors*, venoit de ce que la premiere monoie des Romains étoit de cuivre. Quand la république fut ſoumiſe à l'autorité d'Auguſte, il eut ſon *tréſor* particulier ſous le nom de *fiſcus*. Le même empereur établit un *tréſor* militaire, *erarium militare*.

Les pontifes avoient auſſi leur *tréſor*, *erarium*, que l'on appeloit plus communément *arca*; & ceux qui en avoient la garde, ſe nommoient *arcarii*. Il en eſt fait mention dans le code théodoſien & dans le code juſtinien. (*Lib. II. tit. 7.*) (*D. J.*)

TRÉSOR des chartes nationales, eſt le dépôt des titres de la Nation, que l'on comprenoit tous anciénement ſous le terme de *chartes du roi*.

On entend auſſi par-là le *lieu* où ce dépôt eſt conſervé.

Anciénement, & juſqu'au temps de Philippe-Auguſte, il n'y avoit point de lieu fixe pour y garder les *chartes du roi*; ces actes étant alors en petit nombre, nos rois les faiſoient porter à leur ſuite par-tout où ils alloient, ſoit pour leurs expéditions militaires, ſoit pour quelqu'autre voyage. Guillaume le Breton & d'autres hiſtoriens raportent qu'en 1194 Philippe-Auguſte ayant été ſurpris pendant ſon dîner, entre Blois & Fretteval, dans un lieu appelé *Belleſoie*, par Richard IV, dit *cœur de lion*, roi d'Angleterre & duc de Normandie, avec lequel il étoit en guerre; il y perdit tout ſon équipage, notament ſon ſcel & ſes chartes, titres & papiers.

Broſſel prétend néanmoins que cet enlévement n'eut pour objet que certaines pieces, & que les Anglois n'emporterent point de regiſtres ni de titres conſidérables.

Il y a du moins lieu de croire que dans cette occaſion les plus anciens titres furent perdus, parce qu'il ne ſe trouve rien au *tréſor des chartes* que depuis Louis le Jeune, lequel, comme on ſait, ne commença à régner qu'en 1137.

Philippe-Auguſte, pour réparer la perte qu'il venoit de faire, donna ordre que l'on fît de ſoigneuſes recherches pour remplacer les pieces qui avoient été enlevées.

Il chargea de ce ſoin Gaultier le jeune, *Galterius junior*, auquel Dutillet donne le titre de *chambrier*.

Ce Gaultier, autrement appelé frere Guérin, étoit religieux de l'ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Il fut évêque de Senlis, garde des ſceaux de France ſous Philippe-Auguſte, puis chancelier ſous Louis VIII & ſous Louis IX.

Il recueillit ce qu'il put trouver de copies des chartes qui avoient été enlevées, & rétablit le ſurplus de mémoire, le mieux qu'il lui fut poſ-

ſible. Il fut arrêté que l'on mettroit ce qui avoit été ainſi rétabli & ce qui ſeroit recueilli à l'avenir, en un lieu où ils ne fuſſeot point expoſés aux mêmes hazards, & Paris fut choiſi comme la capitale du royaume, pour y conſerver ce dépôt précieux.

Il eſt préſentement placé dans un petit bâtiment en forme de tour carrée atténant la Saiote-Chapelle, du côté ſepteotrional. Au premier étage de ce bâtiment étoit le *tréſor* de la Sainte-Chapelle; & daos deux chambres l'une ſur l'autre, au deſſus du *tréſor* de la Sainte-Chapelle, eſt le *tréſor des chartes*.

Mais ce dépôt n'a pu être placé dans cet endroit que ſous le regne de Louis IX, & ſeulement depuis 1246, la Sainte-Chapelle n'ayant été fondée pae ce roi que le 12 janvier de cette année.

Les chartes ou titres recueillis dans ce dépôt ſont les contrats de mariage des rois & reines, princes & princeſſes de leur ſang, les quitaoces de dot, aſſignations de douaire, lettres d'apanages, donations, teſtamens, contrats d'acquiſition, échanges & autres actes ſemblables, les déclarations de guerre, les traités de paix, d'alliance, &c.

On y trouve auſſi quelques ordonaoces de nos rois, mais elles o'y ſoot pas recueillies de ſuite ni exactement; car le regiſtre de Philippe-Auguſte & autres des regnes ſuivans juſqu'en 1285, ne ſont pas des recueils d'ordonances de ces princes, mais des regiſtres de toutes les chartes qui s'expédioient en chancélerie, parmi leſquelles il ſe trouve quelques ordonances.

Le roi enjoignoit pourtant quelquefoi? par ſes ordonances même de les dépoſer en original au *tréſor des chartes*, témoin celle de Philippe IV touchant la régale, du mois d'octobre 1344, à la fin de laquelle il eſt dit qu'elle ſera gardée par original ao *tréſor des chartes & lettres du roi*. (*Ordonances de la troiſieme race, tome V.*)

TRÉSORIER. Alexandre-Sévere établit, ſelon Lampride, des officiers appelés *ararii*, qui donnoient aux dépens du fiſc des combats de gladiateurs au peuple.

TRESSIS ou *TRIPONDIUM*, trois âs.

Cette monoie valuт, depuis la fondation de Rome juſqu'à l'an 485, 3 livres de France, ſelon Paucton dans ſa *Métrologie*.

TRESSIS, ſextans ſiciliens, monoie de compte des Romains.

Elle étoit repriſentée par ces ſignes:

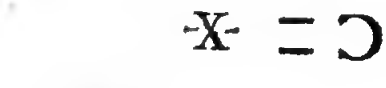

Elle valoit:

2 ½ onces de compte,

ou 3 âs effectifs.

ou 4 ½ ſémi-onces de compte.

ou 9 ſiciliques de compte.

ou 18 ſémi-ſiciliques de compte.

TRIAIRE, *triarius* & *tertiarius*. C'étoit une des claſſes de l'infanterie romaine. Les *triaires* étoient armés d'une pique & d'un bouclier, avec le caſque & la cuiraſſe. On les appeloit ainſi, parce qu'ils faiſoient la troiſieme ligne. Il y avoit des *triaires* dans chaque cohorte.

Polybe (*Lib. VI.*) diſtiogue dans les armées romaines quatre ſortes de troupes. Les premieres s'appeloient *pilati* ou *velites*, ſoldats armés à la légere; c'étoieot les ſoldats qui étoient tirés du plus bas peuple & les plus jeunes de l'armée. Les piquiers, *haſtati*, étoieot plus âgés & avoient plus de ſervice que les premiers. Les troiſiemes, qui ſe nommoieot princes, *principes*, étoient encore & plus aociens & meilleurs ſoldats qne les ſeconds. Les qoatriemes enfin, les *triaires*, étoieot les plus vieux ſoldats, les plus expérimentés & les plus braves. On les plaçoit toujours à la troiſieme ligne comme un corps de réſerve, pour ſoutenir les deux autres, & rétablir le combat quand les autres corps avoient été rompus. C'eſt de là que venoit leur nom de *triaires*, & le proverbe *ad triarios ventum eſt*, pour marquer que l'on en étoit à faire les derniers éforts. On les nommoit auſſi *poſtſignani*, parce qu'ils étoient rangés après les *princes*, qui portoient l'étendard dans une légion; car ce mot ſignifie ceux qui ſont après l'étendard.

Dans les commencemens, les *triaires* étoient les ſeules troupes qui fuſſent peſament armées, les autres ne portant point encore d'armure complete comme elles le firent depuis. On les avoit nommées *triaires*, parce qu'elles occupoient le troiſieme rang dana l'otdre de bataille; mais par la nouvele diſpoſition qu'introduiſit Marios, on les plaça au premier rang; c'étoient auſſi les plus âgés & les plus riches. C'étoit devant eux qu'on portoit l'aigle. Ce ſont les *triaires* que Céſar, à la bataille de Pharſale, oppoſa à la cavalerie de Pompée qui vouloit enveloper la dixieme légion, & c'eſt à eux qu'il commanda de porter leurs coups au viſage des cavaliers, avec cette eſpece de javelot dont ils étoient armés.

TRIBONIUM, manteau uſé & déchiré, que les cyniques affectoient de porter. *Cum Antiſthenes laceram tribooi partem oſtentaſſet*, dit Diogene Laerce (l. 36.) *video, inquit, per tribonium vanitatem tuam*; & dans Ariſtophane (*Plut.* 3. *v.* 74.), un pauvre nommé Carrion, interrogé comment il avoit pu voir ce qui ſe paſſoit dans le temple d'Eſculape, puiſqn'il avoit la tête couverte, répond que c'étoit par les ouvertures de ſoo manteau: *Per tribonium, quod plures rimas haberet*. Ainſi les Grecs entendoient par ce terme tout manteau uſé & percé.

TRIBU, partie de la ville & du territoire de Rome, ſelon la diviſion de Romulus qui fit le partage des terres de ſon état. Il les appela *tribus*, ſoit à cauſe du tribut que chaque partie devoit payer, ſoit à cauſe du oombre de trois qui formoit cette premiere diviſion du peuple, ſoit pour quelqu'autre raiſon que nous ignorons. Quoi qu'il en ſoit de l'étymologie de ce mot, ſur laquelle les auteurs anciens ne s'acordent pas plus que ſur le temps auquel cette diviſion fut faite; toujours eſt-il certaio que ce nombre reſta le même mal-gré l'augmentation qui ſe fit dans les habitans de Rome, par la paix conclue avec les Sabins, & mal-gré qu'on donna à chaque *tribu* un nom particulier. La premiere s'appela *tribu* des *Ramnes*; la ſeconde s'appela *tribu* des *Tatiens*; la troiſieme, *tribus* des *Luceres*.

Le premier nom eſt un oom étruſque, ſelon Varron, & dont il ſeroit inutile de rechercher l'origine; cette *tribu* fut d'abord toute compoſée de Romains; mais le roi Tullus Hoſtilius y incorpora dans la ſuite les Albains. La ſeconde fut ainſi oommée de Tatius, roi des Sabins, dont elle étoit compoſée: enfin la troiſieme tira ſon nom de Lucumon, roi d'Étrurie, qui avoit amené du ſecours à Romulus dans la guerre contre les Sabins. Tous les peuples étrangers qui avoient été ſoumis par les Romains, furent incorporés dans cette derniere *tribu*, & cet arangement ſubſiſta jusqu'à la nouvele diviſion des *tribus* par Tullus Hoſtilius. Comme le peuple romain s'augmentoit tous les jours, Tarquin l'*ancien*, cinquieme roi de Rome, doubla le nombre des *tribus*, ſans en changer le nom, de ſorte qu'on diſoit, la premiere & la ſeconde *tribu* des *Ramnes*, & ainſi des autres. Mais Servius Tullius, ſon ſucceſſeur, voyant que la *tribu* des *Ramnes* qui avoit pour quartier le *Palatium*, & celle des *Tatiens*, laquelle habitoit le Capitole, étoient bien inférieures à la *tribu* des *Luceres* qui occupoit l'entre-deux des collines, & à laquelle ſe joignoient tous les étrangers qui venoient habiter dans la ville, changea l'ordre de cette diviſion. Il partagea la ville en quatre quartiers, & diviſa tous les habitans en quatre *tribus*, auxquelles il donna le nom du quartier qu'elles habitoient. Ces quatre *tribus* que l'on appela *Urbana*, étoient *Suburbana*, *Palatina*, *Eſquilina*, *Collina*. La premiere occupoit le mont Célien & les vallées d'à lentour du côté de l'Orient; la ſeconde, preſque toute l'ancienne ville, ſavoir le Palatin & le Capitole, avec le *Forum*; la troiſieme toute la montagne des Eſquilies; & la quatrieme, tout le Quirinal & le Viminal. Denis d'Halycarnaſſe, qui attribue cette diviſion à Servius, ajoute que ce prince partagea auſſi le territoire de Rome en quinze ou dix-ſept parties; car il avoue que les auteurs ne s'acordent pas ſur ce point, & qu'il rangea les habitans de la campagne ſous autant de *tribus* qu'on appela *Ruſtica*. Les quatre *tribus* de la ville furent d'abord compoſées des *tribus* les plus diſtinguées; mais quelque temps après, elles préférerent de paſſer dans les *tribus* de la campagne, & il n'y eut plus que les gens du commun qui compoſaſſent les *tribus* de la ville. Les raiſons de ce changement furent d'abord le cas que les Romains firent de l'agriculture, dont le ſoin avoit été donné par Romulus aux citoyens libres, à l'excluſion des eſclaves & des artiſans; enſuite ce que fit en quatre cents cinquante, le cenſeur Fabius, qui enrôla tous les gens du *forum* dans les quatre *tribus* de la ville: *Omnem forenſem turmam excretam, in quatuor tribus conjecit*: puis l'entrée que l'on donna aux affranchis l'an de Rome 584. Le nom des *tribus* de la campagne fut pris du lieu qu'elles habitoient, ou du nom de certaines grandes maiſons. Aux quinze ou dix-ſept que le roi Servius avoit établies, on en ajouta dans la ſuite, & en différens temps, pluſieurs autres juſqu'au nombre de trente-cinq, & elles demeurerent en cet état pendant tout l'eſpace qui précéda la guerre des alliés. Alors toute l'Italie ayant obtenu le droit de bourgeoiſie, on augmenta le nombre des *tribus* de huit ou dix; mais ces dernieres peu de temps après, furent incorporées dans les ancienes par les cenſeurs L. Manlius Philippus, & M. Perpenna. Telles étoient, les trente-cinq *tribus* où tout romain, ſoit du dedans, ſoit du dehors de la ville, devoit être inſcrit; tous les cinq ans, le cenſeur qui en faiſoit la revue confirmoit chacun dans ſa *tribu*, ou l'en excluoit, en le mettant dans une autre inférieure, ſi c'étoit pour le punir, ou en l'incorporant dans une *tribu* ſupérieure, s'il avoit fait quelqu'action qui méritât récompenſe.

Les noms des *tribus*, comme nous l'avons déja dit, furent pris des lieux qu'elles habitoient, ou du nom de certaines grandes maiſons qui y étoient incorporées. *Tribus Allia* prit ſon nom, à ce que l'on croit, d'une famille plébéiene. *Æmilia Ruſtica* quita le nom de lieu qu'elle avoit, pour prendre celui d'Æmilius, chef d'une famille diſtinguée. *Anienſis* fut ainſi nommé du fleuve Anio qui coule dans la campagne de Tivoli. *Arnienſis Ruſtica*, ou *Narnienſis*, de l'Arno fleuve de Toſcane, & c'étoit la plus éloignée de Rome. *Claudia Ruſtica* tira ſon nom d'Appius Claudius ſabin qui ſe retira à Rome, & à qui l'on donna des terres près Fidenes, où il établit ſa famille & forma la *tribu* Claudiene, comme nous l'apprend Denis d'Halycarnaſſe: *A quibus tribus facta eſt Claudia vocata, quæ uſque ad mea tempora manet*. *Tribus Collina* fut ainſi appelée des deux collines *Quirinalis* & *Viminalis* qu'elle occupoit. *Cluentia* que Virgile fait deſcendre de Cloanthe, capitaine d'Énée, fut ajoutée pendant la guerre ſociale: de même que la *tribu Cluvia*, laquelle pouvoit tirer ſon nom de Cluvia, ville des Sabins. *Cornelia Ruſtica* fut ainſi nommée de l'illuſtre famille Cornelia. *Cruſtumina*, d'une ville des Sabins appelée *Cruſtuminum*. *Eſquilina*, *tribu* de la ville, comprenoit la montagne des Eſquilies,

d'où elle prit ſon nom. *Fabia Ruſtica*, de la famille des Fabiens. *Falerina*, de Falere, ville de Campanie, devint *tribu* l'an 435. *Galeria Ruſtica*, d'une origine inconnue, à moins qu'on ne prétende qu'elle fut ainſi nommée du fleuve Galeſus. *Horacia Ruſtica*, de la famille des Horaces; elle ne ſe trouve plus que dans les anciennes inſcriptions. *Lemonia Ruſtica*, fut ainſi appelée du bourg *Lemonius*, où on alloit par la porte Capene, le long du grand chemin latin. *Matia Ruſtica*, d'uo château nommé Mætium. *Menenia Ruſtica*, de l'anciene famille des Menenius, dont il n'étoit plus queſtion vers l'an 400 de Rome, non plus que de celles des Horaces. *Minucia*, ainſi appelée de la famille des Minutius, qui fleuriſſoit encore du temps de la guerre des Marſes. *Tribus Ocriculana;* ce nom ne ſe trouve que dans les marbtes anciens: il pouvoit être celui d'une *tribu* qui en avoit un autre ſous lequal elle eſt plus connue. *Palatina*, *tribu* de la ville, qui comprenoit les monts Palatin & Capitolin, avec la place romaine. *Papia* fut créée après la guerre ſociale, & portoit le nom d'une famille. *Papyria Ruſtica*, du fameux Papyrius. *Pollia Ruſtica*, a une origine inconnue. *Pomptina Ruſtica*, du territoire Pomptin, à trois lieues de Terracine, & à huit milles de Rome, ſur le chemin de Naples: *A Pontia urbe eſt dicta, a qua & ager Pomptinus appellatus eſt* (*Feſtus*). *Popilia*, *tribu* de la Campagne, ainſi nommée, à ce qu'on croit, d'un endroit du pays des Volſques; elle fut une des quatorze ajoutées aux vingt-une *tribus*, & ces quatorze reçurent toutes leur nom da quelque lieu, & non d'une famille. *Pupinia*, *tribu* de la Campagne: *Pupinia tribus ab agro Pupino*, dit Feſtus. *Quirina Ruſtica*, de la ville des Cures, comme le croit Feſtus: *A Curenſibus Sabinis videtur appellationem traxiſſe. Romilia Ruſtica*, la premiere des *tribus* champêtres, comprenoit tout l'ancien territoire de Romulus. *Sabatina*, *tribu* Ruſtique, *a lacu Sabate dicta*, qui étoit en Toſcane. *Suppinia*, dont parla Tite-Live, eſt hors du nombre & on ignore ſi elle étoit *tribu* romaine. *Sraptia Ruſtica*, de la ville de *Scaptia*, ainſi que le dit Feſtus: *A nomine urbis Scaptia appellata. Sergia Ruſtica*, ainſi nommée de la famille des Sergius. *Stellatina Ruſtica* tire ſon nom du territoire de Stellate en Toſcane, d'où partirent, pour venir à Rome, ceux qui compoſoient cette *tribu*, ſeloo la coutume de donner au nouveau pays que l'on habitoit, le nom de celui qu'on venoit de quiter. *Tribus Suburana*, qui étoit la premiere de la ville, dans la diviſion du roi Servius, comprenoit le mont Cœlius & les vallées d'à l'entour, & fut ainſi nommée, dit Varron, *a paga ſucruſano*, ou bien, *quod ſubeſt ei loca qui terreus murus vocatur. Terentia*, une des *tribus* champêtres, tire ſon nom d'un lieu appelé *Terentum*, au champ de Mars. *Voyez* ce mot. *Trumentina*, auſſi ruſtique, *a campo trumento dicta*, du territoire *Trumentum*, ſelon Feſtus. Ce pays étoit en Toſcane, & ceux qui le quiterent pour venir à Rome, donnerent à leur nouvele demeure le nom de l'anciene. *Vejentina*, *tribu* de la Campagne, comprenoit une portion du territoire des Véjentins, dans la Toſcane. *Velina Ruſtica*, ainſi nommée do lac *Velinus*, au pays des Sabins, ou de Velie, ville de Lucanie. *Veturia Ruſtica*, prit ſon nom de la famille *Veturia*. *Ufentina*, auſſi champêtre, du fleuve Aofens (*Feſtus*), *quod eſt in agro Privernate inter mare & Terracinam*. La derniere *tribu* de la Campagne eſt *Voltinia*, du nom de laquella on oe connoît pas l'origine.

On en trouve encore quelques autres dans les anciennes ioſcriptions & les auteurs, ſavoir, la *tribu Piuaria*, la *tribu Sappinia*, la *tribu Camilla* ou *Cammillia*, la *tribu Ceſtia*, & la *Cluentia*, la *tribu Cluvia*, la *tribu Dumia*, la *tribu Minuria*, la *tribu Papia*, la *tribu Turia*, la *tribu Veturia*, la *tribu Ælia*, la *tribu Julia*, la *tribu Flavia*, la *tribu Ulpia*.

TRIBUS d'Athênes. Athênes, dans ſa ſplendeur, étoit diviſée en dix *tribus*, qui avoient emprunté leurs noms de dix héros do pays (appelés à cauſe de cela *épauymes*). Elles occupoient chacune une partie d'Athênes, & contenoient eo dehors quelquas autres villes, bourgs & villages. Les noms de ces dix *tribus* paroiſſent ſouvent dans les harangues de Démoſthene; mais je n'en puis rapeler à ma mémoire que les huit ſuivantes; la *tribu* acamantide, ainſi nommée d'*Acamas*, fils de Télamon; l'antiochide, d'*Antiochus*, fils d'Hercule; la eécropide, de *Cécrops*, fondateur & premier roi d'Athênes; l'hippotoontide, d'*Hippotoon*, fils de Neptune; la léontide, de *Léons*, qui vous ſes filles pour le ſalut da ſa patrie; & l'œnéide, d'*Œneus*, fils de Pandion, cinquieme roi d'Athênes.

Il faot obſerver que le nombre des *tribus* ne fut pas le même dans tous les temps, & qu'il varia ſelon les accroiſſemens d'Athênes. Il o'y en avoit eu d'abord que quatre; il y en eut ſix peu après, puis dix, & enfin treize; car aux dix nommées par Démoſthene, la flateria des Athéniens en ajouta trois autres dans la ſuite, ſavoir, la *tribu* ptolémaïde, en l'honeur de Ptolémée, fils de Lagus; l'atalide, en faveur d'Attalus, roi de Pergame; & l'adrianide, en faveur d'Hadrien. Pour établir ces nouveles *tribus*, on démembra quelques portions des anciennes. Au reſte, les peuples ou bourgades qui compoſoient toutes ces *tribus*, étoient au nombre de cent ſoixante & quatorze.

TRIBULIS; qui eſt de la même tribu. Du temps de Servius roi des Romaios, on appeloit *urbani* les eitoyens qui demeuroient dans l'enceinte des murs de la ville, quelques biens qu'ils euſſent, & qui jouiſſoient do droit de ſuffrage dans les qoatre ſeules tribus de la ville; & l'on appeloit *ruſtici* ceux qui demeuroient daos la campagne & qui cultivoient les champs. Dans la

ſuite

ſuite les choſes changerent, & le nom de *tribulis* n'eut plus le même fondement; car on le donna, non à tous ceux qui habitoient la ville, mais ſeulement à ceux qui jouiſſoient du droit de ſuffrage dans les quatre tribus; de même qu'on nomma *ruſtici* ceux qui poſſédoient des domaines à la campagne, ſoit qu'ils y demeuraſſent ou non. Ainſi les citoyens les plus diſtingués par la nobleſſe & les charges, comme les Cornéliens, les Émiliens, les Jules, les Marcellus, les Catons, étoient appelés *ruſtici*, & opinoient dans les tribus ruſtiques.

TRIBULUM & *TRIBULA*, eſpece de traîneau qu'on rouloit ſur les épis de blé, afin d'en ſéparer le grain de la paille: *Tribula*, dit Servius (*Georgic.* 1. 164.), *genus vehiculi omni parte dentatum; unde teruntur frumenta, quo maxime in Africa nituntur*. Cet uſage dévint commun en Italie.

TRIBUNS. Ce mot chez les Romains déſignoit les chefs de quelque adminiſtration.

TRIBUNI ærarii, les *tribuns* du tréſor. C'étoient ces officiers tirés du peuple, qui gardoient les fonds deſtinés à la guerre, pour les diſtribuer dans le beſoin aux queſteurs de l'armée. *Attributa pecunia*, dit Aſconius, (*In Cicer. p. 79.*) *quæ in ſtipendium militum de ærario a tribunis ærarus quæſtori adnumerari ſolet*. On avoit attention de choiſir les plus riches pour exercer cet emploi, parce qu'il y avoit beaucoup d'argent à conſerver. Quoique ces officiers ne fuſſent pas magiſtrats, ils avoient cependant un rang conſidérable dans la république, & par une loi d'Aurélius Cotta, ils partagerent avec le ſénat & les chevaliers, le droit de juger: *Legem tulit Aurelius Cotta, prætor, qua communicata ſunt judicia & equitibus romanis & tribunis ærarii*. Jules-Céſar les ſupprima, mais Auguſte les ayant rétablis, en ajouta deux cents autres pour juger des cauſes qui n'avoient pour objet que des ſommes modiques.

TRIBUNUS CELERUM, le commandant des céleres, ou de la garde que Romulus ſe choiſit. C'étoient cent jeunes gens des plus diſtingués par leurs richeſſes, leur naiſſance & leurs autres belles qualités, que ce prince prit dans chaque tribu, pour ſervir à cheval, & former ſa garde.

TRIBUNI MILITUM. Les *tribuns* militaires furent créés par Romulus, ainſi que nous l'apprend Végece (2. 7.): *Tribunus vocatur a tribu, quia præeſt militibus, quos ex tribu primus Romulus legit*. Ils étoient à la tête de toute la légion, comme ſont à peu près nos colonels. Romulus n'en créa que trois, mais les légions ayant été, dans la ſuite, compoſées de plus de ſoldats, on créa ſix *tribuns* pour chaque légion. Ils étoient choiſis par les rois, du temps de la monarchie romaine; ils furent enſuite nommés par les conſuls, juſqu'à ce que le peuple commença à en nommer ſix, l'an 345; en l'an 444, il en créa ſeize. Après la guerre de Perſée ou de Macédoine, les conſuls en créerent la moitié, & le peuple l'autre. On les prenoit ordinairement dans l'ordre des chevaliers & dans celui des plébéiens. Les empereurs firent des *tribuns* des ſoldats pour ſix mois ſeulement, afin de pouvoir gratifier un plus grand nombre de perſones. Il y en avoit même qu'on appeloit *laticlavii*, parce qu'ils étoient dans l'eſpérance d'être ſénateurs, comme le dit Dion (67.): *Julius Calvaſter, qui tribunus fuerat in ſpem ſenatoriæ dignitatis*. D'autres étoient appelés *Auguſticlavii*, parce qu'ils ne pouvoient aſpirer qu'à l'ordre des chevaliers. La marque qui diſtinguoit les *tribuns* étoit une eſpece de poignard que le prince leur donnoit lors de leur élection, l'anneau d'or, un habit plus précieux & des huiſſiers que l'empereur Alexandre remplaça par quatre ſoldats qui acompagnoient le *tribun militaire*. Leur charge étoit de rendre la juſtice, de recevoir le mot du guet du général, & de le donner aux autres; de veiller ſur les munitions, de faire faire l'exercice aux troupes, de poſer des ſentinelles & d'autres choſes ſemblables. Il y avoit deux de ces *tribuns* qui commandoient la légion, chacun leur jour, pendant deux mois, en ſorte que dans une armée conſulaire, il y en avoit au moins quatre pour faire exécuter les ordres du général; quelquefois même, lorſque les coupables étoient d'un rang diſtingué, ils étoient chargés de les faire mourir eux-mêmes, comme Tacite le remarque de Latéranus, conſul déſigné (*Annal.* 15. 60.): *Lateranus manu Statii tribuni trucidatur*. Ces *tribuns militaires* furent revêtus durant quelque temps de l'autorité conſulaire, ſous le titre de *tribuni militum conſulari poteſtate*. Mais cette magiſtrature ne dura qu'environ quatre-vingts ans à pluſieurs fois. Elle commença vers l'an 310 de la fondation de Rome, & n'alla point au delà de 390. Quand le peuple & les nobles ne pouvoient s'acorder dans l'élection des conſuls, on créoit cinq *tribuns* qui faiſoient toutes les fonctions conſulaires, & enfin cet uſage ceſſa, lorſqu'on choiſit un plébéien pour conſul.

TRIBUNI PLEBIS, *tribuns* du peuple. Ces magiſtrats furent créés l'an 260 de la fondation de Rome; lorſque le peuple laſſé de la conduite des grands & de la barbarie de ſes créanciers, ſe retira ſur le mont Sacré, & ne voulut plus rentrer dans la ville qu'on ne lui eût remis ſes dettes, & permis de créer des magiſtrats pour ſoutenir ſes intérêts: *Iiſdem temporibus*, dit Pomponius (*Orig. jur. l. II.*) *cum plebs a patribus ſeceſſiſſet, anno fere ſeptimo decimo poſt reges exactos, tribunos ſibi in monte creavit, qui eſſent plebeis magiſtratus*. On les nomma *tribuns* du peuple, parce que leur principale fonction étoit de veiller à la conſervation de ſes priviléges, & de le défendre contre les entrepriſes des patriciens. On en créa d'abord deux, C. Licinius & L. Albinius; mais peu de temps après, on leur en aſſo-

cia encore trois; ce qui fit le nombre de cinq, qui, trente-ſept ans après, augmenta juſqu'à dix: *Triceſime ſexte anno a primis tribunis*, dit Tite-Live (3. 30.), *decem creati ſunt, bini ex ſingulis claſſibus; itaque cautum eſt ut poſtea crearentur*. Le ſénat aquieſça d'autant plus volontiers à en multiplier le nombre, qu'il ſentit bien que plus ils ſeroient, plus il lui ſeroit facile de les déſunir & d'en attirer toujours quelques-uns dans ſon parti, & que par ce moyen il pouvoit mieux éluder les oppoſitions qu'il prévoyoit devoir naître de la plupart de ſes décrets; car dans les délibérations des *tribuns*, il ne falloit qu'un ſeul avis contraire pour les rendre nulles. On créoit ces magiſtrats dans les comices par tribus, ſelon le droit qu'ils obtinrent en 282; car avant ce temps, leur élection ſe faiſoit dans les comices par curies ou par centuries. La raiſon de ce changement fut qoe, comme on prenoit les auſpices dans les deux dernieres ſortes de comices, les augures qui faiſoient cette fonctioo étant patriciens, ſavoient les rendre toujours favorables aux deſſeins de la nobleſſe; ce qui n'arrivoit poiot dans les comices par tribus, où cette cérémonie n'avoit pas lieu. Dans les premiers temps, l'élection de ces *tribuns* avoit entr'autres priviléges le droit de *cooptatiou*, droit qui fut abrogé par la loi *Tribonia*, par laquelle il fut réglé que le *tribun* qui préſidoit à l'éleétioo des *tribuns* du peuple, ſeroit obligé d'eo pourſuivre l'éleétioo, juſqu'à ce que le oombre des dix eût été rempli par les ſuffrages du peuple. *L. Tribouius, tribunus plebis, rogationem tulit*, dit Tite-Live (3. 68.), *ut qui plebem remanam tribunos plebis rogaret, is uſque ee rogaret, dum decem tribunos plebis faceret*. Comme les premiers *tribuns* furent créés le quatre des ides de décembre, dans la ſuite le même jour fut deſtiné pour l'élection de ces magiſtrats. Le ſénat ne tarda pas à ſentir la faute qu'il avoit faite d'avoir, par ſon peu de ménagement pour le peuple, dooné lieu à la création de ces magiſtrats plébéiens; car leur autorité étoit telle qu'ils avoient le pouvoir d'aſſembler le peuple, de lui propoſer ce qu'ils vouloient, d'empêcher les délibérations du ſénat, & d'abroger ſes décrets en diſant le ſeul mot *veto*; & quand ils les confirmoient, ils mettoient ſeulemeot au bas un T, qui ſignifioit *tribuni*. Enfin, ils avoient uoe inſpection générale ſur tous les magiſtrats, excepté le dictateur; ils les appeloient en jugement devant le peuple pendaot le temps de leur exercice, & ils portoient la choſe au point de faire empriſoner les conſuls. On avoit uo ſi grand reſpect pour eux, qu'il étoit défendu ſous des peines très-rigoureuſes de leur faire le moindre outrage, & oo les regardoit comme des perſones ſacrées, que l'on ne nommoit pas ſans ajouter l'épithete *ſacroſancti*, comme nous l'apprend Denis d'Halycarnaſſe (6.): *Ideoque mos apud Romanos obtinuit, ut tribunorum corpera ſacroſancta ſint, qui manet ad noſtrum uſque ſaculum*. Cependant, mal-gré le pouvoir énorme dont ils étoient revêtus, ils n'avoient aucune marque extérieure de dignité, étant ſeulement précédés d'un ſeul officier appelé *viater*, qui étoit uoe eſpece de ſergent. Ils n'entroient poiot daos le ſénat peodant les délibérations, & ils n'y étoient admis que lorſque les conſuls les mandoient, & qu'il s'agiſſoit de quelqu'afaire qui concernoit les iotérêts du peuple. Aſſis ſur des bancs, ils atendoieot dans le lieu où le ſénat étoit aſſemblé; c'eſt pourquoi Plutarque prétend que le *tribunat* n'étoit pas une magiſtrature: *Quod neque purpuram habeat, neque lictoribus utatur*. (*Quæſt. Rom.* 80.) Cicéron néanmoins doone aux *tribuns*, le nom de magiſtrats, & pour concilier ces deux auteurs, il ne faut que diſtinguer les temps. Dans les commencemeos qu'ils furent tirés d'entre le peuple & même du milieu de la populace, & qu'ils o'avoient d'autres fonctions que celle de défendre le peuple contre les patriciens, on les regardoit plutôt comme le frein de la magiſtrature que comme magiſtrats; mais lorſqu'il prit fantaiſie aux patriciens de ſe faire adopter par des plébéiens, pour parvenir au *tribunat*, alors on oe refuſa plus aox *tribuns* le oom de magiſtrats. Cette précaution d'eotrer dans la famille des plébéiens étoit oéceſſaire aux patriciens pour devenir *tribuns*, parce que cette charge, ſuivant la loi de ſa création, ne pouvoit être donnée qu'à des plébéiens, & qu'oo oe trouve dans toute l'hiſtoire romaine qu'un ſeul exemple de deux patriciens que les *tribuns* admirent dans leur ordre par le droit de *cooptation*.

La juriſdiction des *tribuns* ne s'étendoit pas hors la ville, de laquelle il oe leur étoit pas permis de ſortir, ſi ce n'eſt dans les *féries latines*, lorſque tous les magiſtrats alloient offrir à Jupiter ſur le moot Albain uo ſacrifice commun pour la nation des Latins. Ils avoient le droit de délivrer un priſonier, & de le ſouſtraire au jogement prêt à être rendu cootre lui. Auſſi, pour ſigoifier qu'ils faiſoient profeſſion de ſecourir tout le monde, leurs maiſons devoient être ouvertes jour & nuit: *Receptum fuit*, dit Plutarque, *ut tribunorum januæ nunquam clauderentur, ſed noctes dieſque apertæ eſſent tanquam portus & refugium ope indigentibus*. Depuis l'origine du *tribunat*, ſon pouvoir qui étoit déja exceſſif ne fit qu'augmenter par l'induſtrie & l'application de ceux qui en fureot revêtus, & qui l'accrurent ſi fort qu'ils parureot preſque maîtres du gouvernement. En vertu de cette puiſſance ſacrée, ils oſerent diſpoſer des magiſtratures, des commaodemens de l'armée & de toutes les charges; ils forcerent pluſieurs fois la nobleſſe à communiquer ſes prérogatives au peuple; & comme perſone ne pouvoit réſiſter au torreot de leur pouvoir, ils caoſerent les plus grands troubles dans la république, & mirent ſouvent aux mains les deux ordres de l'état; c'eſt ce qui fait dire

à Cicéron (*De leg.* 3. 8.), en parlant du tribunat : *Tribunorum poteſtas mihi peſtifera videtur, quippe quæ in ſeditionem & ad ſeditionem nata ſit, cujus primum ortum ſi recordare volumus, inter arma civium, & occupatis & obſeſſis urbis locis, procreatum videmus.* Enfin Sylla attaché au parti des grands, s'étant rendu maître de la république, donna le premier coup à ce coloſſe énorme, & fit paſſer la loi, l'an de Rome 672, par laquelle tout citoyen qui auroit été *tribun* du peuple, étoit déclaré incapable de parvenir à aucune autre magiſtrature ; il leur ôta par la même loi le droit de haranguer le peuple, de faire des loix, & il abolit les appels à leur tribunal, ne leur laiſſant ſeulement que le droit d'oppoſition : *Tribunorum plebis poteſtatem minuit*, dit Tite-Live (*Epit.* 89.), *& omne jus legum ferendarum ademit.* Mais après Sylla, l'an de Rome 675, Cotta leur rendit le droit de parvenir aux charges, & le grand Pompée, en 683, les rétablit dans toutes leurs prérogatives (*Liv. Epit.* 97.) : *Marcus Craſſus & Cn. Pompeius conſules facti, tribunitiam poteſtatem reſtituerunt.* Cet état dura juſqu'en 730, que le ſénat déféra à Auguſte toute l'autorité tribunitiene. Ce prince en jouit, & après lui elle paſſa ſucceſſivement à tous les empereurs. Cependant la charge, quoique dénuée d'autorité, & n'étant plus qu'un vain titre, ſans fonction & ſans honeur, ſubſiſta juſqu'à Conſtantin, ſous lequel elle diſparut entiérement. (*D. J.*)

TRIBUNUS *voluptatum* étoit un officier préposé aux divertiſſemens du peuple, & qui étoit chargé de pourvoir à ce que rien n'y manquât. On vnit par un paſſage de Caſſiodore (*Var.* 7. 10.), que cette fonction étoit importante & conduiſoit aux plus grands emplois : *Optamus enim ut per ludicram adminiſtrationem*, écrit l'empereur à un *tribun* des plaiſirs, *ad ſeriam pervenias dignitatem.*

Les *tribuns* militaires qui, ſelon Lipſe (*De Militia rom. l. II. dial.* 9.), étoient diſtingués ſuivant leur naiſſance en *Laticlavi* & *Auguſticlavi*, ſont communément repréſentés vêtus & armés comme le général. On les voit ſur les colonnes trajane & antonine placés auprès de ces empereurs. On les diſtingue des autres officiers de l'armée par une ceinture. (*Colonna traj. fol.* 3, 8, 33, 38, 43, 78, 96, 99.) Lens qui fait cette obſervation, croit qu'aucun auteur n'a fait mention de cette ceinture. On ne la voit ſur les monumens qu'aux généraux ou aux officiers qui les acompagnent, & que les ſavans prenent généralement pour des *tribuns* militaires.

TRIBUN des choſes préeieuſes, *tribunus rerum nitentium. Voyez* CENTURIO.

TRIBUNAL, lieu élevé en forme de demi-cercle, ſur lequel étoit placée la chaiſe curule des magiſtrats romains, d'où venoit l'expreſſion *pronuntiare de ſella & tribunali*, pour dire rendre un jugement, comme dans Cicéron : *Palam de ſella & tribunali pronuntiavit.* (*Verr.* 2. 38.) Cet uſage fut introduit par Romulus qui, ſelon Denis d'Halycarnaſſe, employa tous les moyens imaginables pour détourner ſes ſujets du mal, & qui crut que cet appareil leur en impoſeroit : *Multa ad eam rem paravit, & tribunal ubi ſedens judicabat, in fori loco maxime conſpicuo.* (*Dionyſ.* 2. 4.) Dans la ſuite, on entoura les *tribunaux* d'une clôture, pour ſéparer les juges du peuple ; & comme cette clôture étoit entousée de bâreaux ou treillis nommés *cancelli* ; de là vint le nom *cancellarii* donné aux officiers qui ſe tenoient dans ce lieu fermé de grilles, pour copier les ſentences des juges & les autres actes judiciaires.

TRIBUNAL *aurelium* étoit dans le *forum* ; & Aurelius Cotta l'avoit fait élever pour ſervir aux centumvirs, qui depuis ſiégerent dans la baſilique juliene, élevée ſans doute à la place de cet ancien *tribunal* que Cicéron appele *gradus Aurelii.*

TRIBUNAL *caſtreuſe*, *tribunal* de gazon d'où le général rendoit la juſtice & haranguoit les ſoldats. Par-tout où étoit le général, on conſtruiſoit un *tribunal* de cette eſpece ſur lequel on plaçoit la chaiſe curule : *Simul congerunt ceſpites, exſtruunt tribunal, quo magis conſpicua ſedes foret.* (*Tacit. Annal.* 2. 18.)

TRIBUNAL *editoris*, le *tribunal* de celui qui donnoit les jeux, étoit dans le *podium* ou l'avance du mur qui entouroit l'arêne. Entr'autres marques d'honeur que l'on acordoit à l'éditeur des jeux, telles que les licteurs, la toge-prétexte, il jouiſſoit du droit d'avoir la chaiſe curule, placée dans un lieu élevé, & d'où il pût être vu.

TRIBUNAL *libonis*. Voyez PUTEAL.

TRIBUNAT, la dignité de *tribun* à Rome. Ce dernier mot ſignifioit en général chez les Romains un homme qui avoit une inſpection quelconque.

TRIBUNE aux harangues. *Voyez* ROSTRES.

TRIBUNITIENE (Puiſſance). „ Lorſque les „ princes, dit Jobert (*Science des medailles.*) „ n'étoient pas en bonne intelligence avec le ſé„ nat . . . ils ſe faiſoient marquer la puiſſance „ de tribun abſolument, & ſans nombre comme „ atachée pour toujours à leur dignité „. Tout ce que notre auteur dit ici, pour rendre raiſon de ce qu'on voit ſur les médailles, tantôt TR. POT. tout ſimplement & ſans aucun nombre & tantôt TR. POT. II. III. &c. eſt, dit La Baſtie, une aſſertion qui n'a aucun fondement ſolide. L'hiſtoire ne fait pas la moindre mention de ce qui ſe paſſoit à l'égard des titres employés ſur les médailles, ſoit que l'empereur & le ſénat vécuſſent en bonne intelligence, ſoit qu'ils fuſſent diviſés. Elle nous apprend ſeulement que la puiſſance *tribunitiene* acordée à tous les empereurs depuis Auguſte, étoit différente du tribunat du peuple, en ce que le tribunat au-

quel on continua d'élever des particuliers, étoit annuel, comme toutes les autres magiſtratures ordinaires, au lieu que la puiſſance *tribunitiene* étoit perpétuele : l'autorité des tribuns du peuple étoit renfermée dans l'enceinte de Rome ; la puiſſance *tribunitiene* des empereurs s'étendoit par-tout, & l'autorité qu'elle leur donnoit ne ceſſoit point lorſqu'ils étoient éloignés de la capitale de l'empire. Si le ſénat avoit prétendu marquer ſur les monoies, que la puiſſance *tribunitiene* étoit une grâce qu'il acordoit au prince, & que dans ce deſſein il eût réglé que le nombres des tribunats ſeroit renouvelé d'année en année ; ce nombre ſe trouveroit exprimé plus ſouvent & plus correctement ſur les médailles qui portent la marque de l'autorité du ſénat S. C. c'eſt-à-dire, ſur les médailles de bronze, que ſur celles d'or & d'argent. Il eſt cependant très-certain que les différentes puiſſances *tribunitienes* ſe rencontrent également ſur les trois métaux, tant avec le S. C. que ſans cette marque. Les bons princes n'ont pas été plus attentifs que les méchans, à donner au ſénat cette prétendue démonſtration de déférence. Car le nombre des puiſſances *tribunitienes* n'eſt pas moins grand dans Tibere, dans Caligula, dans Néron, dans Domitien, dans Commode & dans Élagabale, que dans Auguſte, dans Veſpaſien, dans Nerva, dans Trajan, dans Antonin-Pie, & dans Marc-Aurele. Il y auroit des difficultés bien plus conſidérables que celle-ci à réſoudre ſur la puiſſance *tribunitiene* des empereurs, mais ce n'eſt point ici le lieu de les examiner.

TRIBUT. *Voyez* IMPÔT.

Les receveurs des *tributs* s'appeloient *acceptores*, *allectores*, *adlectores*. On trouve le premier mot dans Muratori (*Theſ. inſcr.* 597.) ; dans le même (*Page* 748.) on lit *allector Galliæ* ; & (*Page* 1118) *adlector Calabriæ*.

TRICCA, en Theſſalie. TRIKKAION.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

R. en argent.

O. en or.

RRRR. en bronze . . . . . *Eckhel.*

Leur type ordinaire eſt un cheval à mi-corps.

Eſculape étoit né ſur les bords du fleuve Lethæus qui l'arroſoit. (*Strab.* 8.)

TRICCÆUS, ſurnom d'Eſculape, qui étoit particuliérement adoré à *Tricca*, ville de Theſſalie, où il étoit né.

TRICENARIUS (*Muratori* 872. 1.), commandant de 30 hommes.

TRICENNALES, l'eſpace de trente ans ; comme les décennales & les vicennales ſont l'eſpace de dix & de vingt ans ; il ſe diſoit des années du gouvernement des empereurs. Il ſe dit auſſi des vœux, des actions de grâce & autres cérémonies qui ſe faiſoient au bout de ce nombre d'années pour remercier les dieux de l'heureuſe adminiſtration de l'empereur, & leur en demander la continuation. *Tricennales*, *tricennalia*, & dans le panégyrique de Porphyrius pour Conſtantin, *tricennia*. On trouve ſur les médailles, *decennales*, *decennalia & vicennalia*, tour au long ; mais jamais *tricesimalia*, ni *tricennales*, il eſt toujours en chifres ; & il s'y trouve de différentes manieres. 1°. *Vot. XXX. Vota tricennalia*, dans Conſtantin, dans Valerius Maximianus. 2°. *Vot. XX. MULT. XXX.* Licinius, dans Conſtantin, dans Conſtans, dans Conſtantius, &c. 3°. *Vot. XXX. MULT. XXXX.* C'eſt-à-dire, qu'on remercioit les dieux pour les vingt ou les trente premieres années de l'empire du prince ; & qu'on prioit les dieux pour les dix ſuivantes ; ce qui ſeroit ou trente ou quarante ans d'heureux gouvernement.

TRICEPS ou TRICÉPHALE. On donnoit à Mercure le ſurnom de *Triceps*, ou à trois têtes ; parce qu'il ſe trouvoit également en fonction & dans le ciel & ſur la terre, & dans les enfers ; parce qu'il avoit trois différentes formes, ſuivant les trois différens endroits où il étoit employé.

TRICESSIS, monoie des anciens Romains.

Elle valut depuis la fondation de Rome juſqu'à l'an 485, 30 liv. monoie actuele de France, ſelon Paucton dans ſa *Metrologie*.

TRICHORUM, toit triangulaire, ou à trois pointes.

TRICIPITINUS, ſurnom de la famille LUCRETIA.

TRICLARIA, ſurnom de Diane, pris de ce que la déeſſe étoit honorée par trois villes de l'Achaie (De τρὶς, *trois fois*, & de κλῆρος, *heritage, patrimoine*) ; ſavoir Aroé, Auhie & Meſſatis, leſquelles poſſédoient en commun certain canton avec un temple conſacré à Diane. Là les habitans de ces trois villes célébroient tous les ans une fête en l'honneur de cette déeſſe, & la nuit qui précédoit cette fête, ſe paſſoit en feſtins. La prêtreſſe de Diane étoit toujours une vierge, qui étoit obligée de garder la chaſteté, juſqu'à ce qu'elle ſe mariât ; & pour lors le ſacerdoce paſſoit à une autre. *Voyez* COMETHO, ÉSYMNETE, LAPHRIA, MELANIPPUS.

TRICLINIARCHA (*Auguſti lib.*). Affranchi, maître-d'hôtel de l'empereur.

TRICLINIARIUS ſervus, eſclave fixé au ſervice de la table.

TRICLINIUM ; lieu où mangeoient les Romains. On lui donnoit ce nom à cauſe de trois lits qui y étoient dreſſés. *Le triclinarcha* de Pétrone, eſt dérivé de ce mot. On le traduit aſſez mal en françois par *maître-d'hôtel*, quoiqu'en partie la fonction de cet officier fût de préparer le couvert dans le *triclinium*, d'accomoder les lits autour de la table, & de dreſſer le buſet.

On donnoit auſſi le nom de *triclinium* aux lits ſur leſquels mangeoient les Romains, parce que chaque lit étoit pour trois perſones. Lors qu'on mettoit plus de trois lits autour de chaque table, ou que ces lits contenoient plus de trois perſonnes, c'étoit un extraordinaire. Tel fut le cas du ſe-

ſtin de Lucius Verus, où il y avoit onze convives ſur trois lits; dans le repas que Perpenna donna à Sertorius, & où ce grand capitaine fut aſſaſſiné, les trois *triclinium* étoient ſelon Séneque, diſpoſés de maniere que le Nord-Eſt répondoit au *triclinium* d'Antoine, & le Nord-Oueſt à celui de Perpenna. (*D. J.*)

TRICORDE. Muſonius dit ſeulement de cet inſtrument qu'il avoit été inventé par les Aſſyriens qui l'appeloient auſſi *pandure*. Peut-être n'étoit-ce qu'une lyre à trois cordes.

TRICORYPHOS, montagne de l'Arabie heureuſe, ſon nom venoit de ſes trois ſommets, ſur chacun deſquels il y avoit un temple d'une hauteur prodigieuſe. (*Diod. Sicul. lib. III. p.* 178.)

TRICOSUS, ſurnom d'Hercule, parce qu'il étoit velu. (De *trica*, des poils.)

TRICRENE, lieu d'Arcadie, célebre par ſes trois fontaines, dans leſquelles on diſoit que les nymphes avoient lavé Mercure à ſa naiſſance. C'eſt pour cela que ce lieu lui étoit conſacré. (*Pauſan. lib. VIII, cap.* 16.)

TRICTRAC, des anciens, eſpece de jeu appelé *διαγραμμισμὸς* par les Grecs, & *duodena ſcripta* par les Latins.

La table ſur laquelle on jouoit étoit carrée. Elle étoit partagée en douze lignes, ſur leſquelles on arrangeoit les jetons comme on le jugeoit à propos, en ſe réglant néanmoins ſur les points des dés qu'on avoit amenés. Ces jetons nommés calculs, étoient chez les Romains au nombre de quinze de chaque côté, de deux couleurs différentes.

Diſcolor aucipiti ſub jactu calculus aſtat,
Decertantique ſimul candidus atque niger;
Ut quamvis paruis cryptarum tramite currant,
Is capiet palmam, quem ſua fata vocant.

Ainſi la fortune & le ſavoir dominoient également dans ce jeu; & un joueur habile pouvoit réparer par ſa capacité les mauvais coups qu'il avoit amenés, ſuivant ce paſſage de Térence:

Ita vita eſt hominum, quaſi cum ludas teſſeris;
Si illud, quod maxime opus eſt, non jactu, cadit,
Illud quod cecidit forte, id arte ut corrigas.

On pouvoit par cette même raiſon ſe laiſſer gâgner par la complaiſance, en jouant mal les jetons. C'eſt le conſeil qu'Ovide donne à un amant qui joue avec ſa maîtreſſe:

Seu ludet, numeroſque manu jactabit eburnos,
Tu male jactato, tu male jacta dato.

Lorſqu'on avoit avancé quelque jeton, ce qu'on appeloit *dare calculum*, & qu'on s'apercevoit avoir mal joué, on pouvoit avec la permiſſion de ſon adverſaire, recomencer le coup, ce qu'on appeloit *reducere calculum*.

Les douze lignes étoient coupées par une ligne tranſverſale, appelée *linea ſacra*, qu'on ne paſſoit point ſans y être forcé; d'où étoit venu le proverbe *κινέω ἀφ' ἱερᾶς*, *je paſſerai la ligne ſacrée*, c'eſt-à-dire, je paſſerai par-deſſus tout. Lorſque les jetons étoient parvenus à la derniere ligne, on diſoit qu'ils étoient *ad incitas*. On ſe ſervoit de cette métaphore, pour dire que des perſones étoient pouſſées à bout; témoin ce paſſage de Plaute.

Sr. *Profecto ad incitas lenonem rediget, ſi eas abduxerit.*
Mt. *Quin prius diſperibit, ſaxo, quam unum calcem civerit.*

Le *διαγραμμισμὸς* des Grecs n'avoit que dix lignes & douze jetons.

On ignore les autres regles de ce jeu que l'on ne doit point confondre comme ont fait la plupart des commentateurs, avec les jeux des dames, des mérelles ou des échecs, qui ne dépendent point du ſort des dés. Celui-ci n'a proprement raport qu'à notre *tricrac*, auquel il eſt aiſé d'en faire l'application.

TRICTYES ou TRICTIRIES, fêtes conſacrées à Mars ſurnomé *Enyalius*, dans leſquelles on lui immoloit trois animaux comme dans les *ſuovetaurilia* des Romains.

TRIDENT, ſceptre à trois pointes, ou fouche à trois dents, qui fait le ſymbole le plus commun de Neptune, pour marquer ſon triple pouvoir ſur la mer, de la conſerver, de la troubler & de l'apaiſer. Ce furent les cyclopes qui en firent préſent à Neptune, dans la guerre contre les titans. On dit que Mercure vola un jour à Neptune ſon *trident*.

TRIDENT (On voit un) ſur les médailles de Byzantium, de Corcyte, d'Eubée, d'Irene, de Lipari, des Macédoniens, de Meſſine, de Paſtum, de Pylos en Meſſénie, de Raucus, de Syracuſe, de Ténos, de Troezene, de Cimolis, de Cotinthe, de Mylaſa, de Sciathus.

Il déſigne ordinairement des villes maritimes.

TRIDRACHME, monoie anciene de l'Égypte & de l'Aſie.

Elle valoit 1 liv. $\frac{5}{6}$ monoie actuele de France ſelon Paucton.

Elle valoit en monoie des mêmes pays.

1 $\frac{1}{2}$ didrachme.
ou 3 drachmes.
ou 6 rébiites.
ou 15 gérah.
ou 17 méhah.
ou 36 pondions.
ou 72 pholis.

ou 288 kodrantes.

ou 576 perutah.

Voyez MONOIE des Grecs pour connoître l'évaluation de Romé de l'Isle.

TETRADRACHME, ancien poids de l'Asie & de l'Égypte.

Il valoit en poids de France 131 grains $\frac{1}{2}$, selon Paucton.

Il valoit en poids des mêmes pays :

1 $\frac{1}{2}$ didrachme.

ou 3 drachmes.

ou 6 grammes.

ou 12 oboles séminites.

ou 18 danic.

ou 24 kikkabos.

ou 36 kération.

ou 72 chalchous.

ou 144 sitarion.

Voyez POIDS.

TRIENS, le tiers d'une chose quelconque. Ce mot désignoit particuliérement deux choses fort différentes. 1°. Une monoie de bronze, qui étoit la troisieme partie de l'*às*. Le *triens* étoit marqué d'un côté d'une tête de Janus, & de l'autre d'un navire. On mettoit un *triens* dans la bouche des morts pour payer le passage à Caron dans l'autre vie. La famille Servilia avoit un *triens* qu'elle gardoit comme quelque chose de sacré. On disoit que cette piece de monoie croissoit ou diminuoit, selon que cette famille devoit croître ou diminuer en honeur & en dignités. (*Voyez Pline, l. XXXIII. cap.* 3, *& liv. XXXIV. cap.* 13.)

2°. Le *triens* étoit un vase pour la boisson, & celui dont on se servoit ordinairement. C'étoit la quatrieme partie du setier. (*Voyez Properce*, III. 8. 29. *Perse*, *sat.* III. 100. *Martial.*, I. 107. 8.)

TRIENS, monoie de compte des Romains.

Elle étoit représentée par ces signes :

Elle valoit.

4 onces.

ou 8 semi-onces.

ou 12 duelles.

ou 16 siciliques.

ou 24 sextules.

ou 96 scripules.

TRIENS, monoie des anciens Romains.

Elle valut depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 6 sous 8. deniers monoie actuele de France, selon Paucton.

Elle valoit alors en monoie du même peuple.

1 $\frac{1}{2}$ quadrans, triunx.

ou 2 sextans.

ou 2 $\frac{1}{2}$ sescuncia.

ou 4 onces.

ou 8 semuncia.

ou 24 sextula.

TRIENS, divisiou de l'anciene livre romaine.

Elle valoit en poids de France 2104 grains. selon Paucton.

Elle valoit en poids romains :

1 $\frac{1}{2}$ quadrans.

ou 2 sextans.

ou 4 onces.

TRIENS, mesure gromatique des anciens Romains.

Elle valoit 241 toises carrées & $\frac{1}{10}$ de France, selon Paucton.

Elle valoit en mesures du même peuple :

1 $\frac{1}{2}$ quadrans, triunx, teruncium.

ou 2 sextans.

ou 4 onces.

TRIENS, mesure linéaire des anciens Romains.

Elle valoit 3 pouces & $\frac{1}{10000}$ de France, selon Paucton.

Elle valoit en mesures du même peuple.

1 $\frac{1}{2}$ quadrans.

ou 2 sextans.

ou 4 onces.

TRIENS, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains.

Elle valoit 6 roquilles & $\frac{1}{10000}$ de France selon Paucton.

Elle valoit en mesures du même peuple.

1 $\frac{1}{2}$ quadrans.

ou 2 sextans.

ou 4 onces.

TRIÉRARQUE, commandant d'un navire chez les Athéniens. Les *triérarques* étoient choisis entre les plus riches citoyens qui étoient obligés d'armer des navires en guerre, & de les équiper de toutes les choses nécessaires. Ils ne pouvoient se dispenser de cet armement qu'en indiquant quelqu'un

qui fût plus riche qu'eux, & en offrant pour le prouver, de changer de biens avec lui; en ce cas, & après l'échange, celui-ci étoit obligé de faire la fonction de *triérarque*. D'abord le nombre des *triérarques* ne fut pas fixé, quelquefois il y en eut deux pour équiper un vaiſſeau, quelquefois trois, & quelquefois dix. Enfin le nombre en fut réglé à douze cents, qui étoient pris des dix tribus d'Athènes. On en nommoit cent vingt par chaque tribu, parmi les plus riches. Ces douze cents hommes furent d'abord diviſés par claſſes; il y en avoit deux par tribu, de ſixante hommes chacune, ce qui faiſoit vingt claſſes en tout. Chaque claſſe étoit encore ſubdiviſée en cinq parties dont chacune étoit de douze hommes. Enſuite on les diviſa en deux moitiés de ſix cents hommes chacune, & chaque moitié fut encore ſubdiviſée en deux parties égales de trois cents hommes chacune. Les premiers trois cents hommes étoient pris d'entre les plus riches; & dans des cas extraordinaires & preſſans, ils étoient obligés de faire les avances, on leur laiſſoit ſeulement leur recours contre les autres trois cents hommes moins riches, qui leur rembourſoient enſuite leur partie, lorſque l'état de leurs affaires le leur permettoit. Enfin, on fit une derniere diviſion de ces douze cents hommes en diverſes compagnies compoſées de ſeize citoyens chacune, qui étoient choiſis, non plus ſur l'évaluation des biens, mais ſur le nombre des années. Tous les citoyens, depuis vingt-cinq juſqu'à quarante, y étoient compris, & devoient contribuer à équiper un navire pour un ſixieme. Auſſi chaque vaiſſeau avoit ſeize *triérarques*; ils étoient ſeulement obligés de fournir le vaiſſeau, la république fourniſſoit l'équipage. En ſortant d'exercice, les *triérarques* étoient obligés de rendre compte de leur adminiſtration, & de remettre les agrès des navires à leurs ſucceſſeurs, ou à la république.

Les *triérarques* étoient chez les Grecs ce que ſont aujourd'hui les capitaines de vaiſſeaux. Les *triérarques* étoient néceſſairement en grand nombre; mais celui des navarques (amiraux) étoit borné à deux, trois, quatre, juſqu'à dix, quelquefois même il n'y en avoit qu'un ſeul.

Les Romains donnoient auſſi le nom de *triérarques* aux amiraux ou commandans des flottes. On lit dans une inſcription publiée par Muratori: (811. 1.) *Trierarchi claſſis germanicæ*.

TRIETERICA Bacchi. *Voyez* ORGIES.

TRIÉTÉRIDES, TRIÉTÉRIQUES, ou TRIENNALES, fêtes de trois en trois années, (de τρὶς, trois, & de ἔτος année) que célébroient les Béotiens & les Thraces, en l'honneur de Bacchus, & en mémoire de ſon expédition des Indes, qui dura trois ans. Cette ſolemnité étoit célébrée par des femmes diviſées par bandes, & par des vierges qui portoient les thyrſes. Les unes & les autres, ſaiſies d'enthouſiaſme, ou d'une fureur bacchique, chantoient l'arrivée de Bacchus, qu'elles croyoient préſent à leur compagnie pendant cette fête, même vivre & converſer parmi les hommes.

TRIFAX, τριχαλὼ, dard à trois pointes.

TRIFORMIS DEA, la déeſſe à trois faces ou à trois têtes. C'étoit Hécate qui, ſelon Servius, préſidoit à la naiſſance, alors elle étoit appelée Lucine: en tant qu'elle avoit ſoin de la ſanté, on l'appelloit Diane. Le nom d'Hécate lui convenoit, en ce qu'elle préſidoit à la mort. *Voyez* HÉCATE.

TRIGARIUM, lieu entouré de planches dans la neuvieme région de Rome, où l'on faiſoit les courſes de chars atelés de trois chevaux.

TRIGE, char atelé de trois chevaux. On voit des *triges* ſur les médailles de Syracuſe, & c'eſt le ſeul monument antique où l'on en ait trouvé juſqu'à ce jour. Elle a cependant été très long-temps en uſage à Rome, dans les jeux du cirque; mais chez les Grecs on l'abandonna bientôt. (*Voyez* Denis d'Halycarnaſſe, à la fin du livre VII.) Le troiſieme cheval de la *trige* s'appeloit παρήορος, ſelon Héſychius, & σύριγξ, ſelon Denis d'Halycarnaſſe. Stace, dans ſa Thébaïde, (*l. VI. v.* 461.) l'appele *equus funalis*, cheval de laiſſe ou longe.

TRIGEMINA porta. *voyez* PORTE.

TRIGEMINUS, ſurnom de la famille CURIATIA.

TRIGLA, femme à trois têtes, que les anciens habitans de la Luſace adoroient. On nourriſſoit dans ſon temple un cheval noir, qui étoit ſpécialement conſacré à la Déeſſe; & lorſqu'il y avoit demeuré quelques années, le prêtre qui en avoit ſoin le menoit à la guerre, pour en tirer des préſages.

TRIGLANTYNE ou TRIGLINE, ſurnom donné à Hécate, parce qu'à Athènes, dans un lieu nommé *Trigla*, on lui offroit un mulet, poiſſon de mer, que les Grecs appeloient *trigla*.

TRIGONALIS pila. *Voyez* PAUME.

TRIGONE ou TRICORDE. Le *trigone* étoit un inſtrument familier aux Égyptiens & aux Perſes, puiſqu'on croit en apercevoir un ſur les monumens de Perſépolis. C'eſt celui qu'on a ſouvent appelé harpe, *cithara*, nom qui a long-temps induit en erreur la plupart des peintres qui, en repréſentant le roi David, n'ont pas balancé à placer ſous ſes doigts une harpe ſemblable à celle que l'on faiſoit de leur temps, & telles qu'on les fait encore de nos jours. Si ces mêmes peintres euſſent été un peu verſés dans la connoiſſance des uſages antiques, ils ne ſeroient pas tombés dans une ſi ſinguliere erreur. Le Dominiquin, ce célebre éleve d'Annibal Carrache, cet éleve qui ſurpaſſa tous les maîtres de ſon temps, a fait cette faute deux fois; la premiere dans un tableau où la figure de David eſt poſée; la ſeconde, dans un autre où ce même prince eſt repréſenté danſant devant l'arche d'alliance. L'inſtrument triangulaire, τρίγωνον, venoit originairement

des Syriens. Seloo Juba, cité par Athénée, c'étoit de ces orientaux que les Grecs l'avoient emprunté. Sophocle en parloit dans ſes *Myſiens*, au raport du même Athénée, comme d'un inſtrument phrygien. Platon & Ariſtote en ſont mention dans pluſieurs endroits, ce qui ſuffit pour détruire la conjecture de quelques ſavans qui ont regardé le livre des *problêmes*, comme fauſſement attribué à ce dernier, & fort poſtérieur à ce philoſophe, par cette ſeule raiſon qu'il y eſt parlé du *trigone* inſtrument aſiatique qui, ſelon lui, étoit alors inconnu à la Grece. Cet inſtrument eſt un véritable triangle, dont un des angles forme le pied, ou la baſe, & dont le côté oppoſé à cet angle ſert de cheviller, pendant que l'un des autres côtés offre l'ὑχῶν, le *ventre*, ou les lignes meſurées, ſur chacune deſquelles les cordes ſont étenduet & atachées. (*D. J.*)

TRIGONE, nourice d'Eſculape.

TRIGONIA porta. *Voyez* PORTE.

TRIGRAMME, monoie des Romains, depuis le regne de Claude, ou de Néron, juſqu'à Conſtantin. *Voyez* DENIER.

TRIHÉMITON, nom que les Grecs donnoient à l'intervalle que nous appelons *tierce majeure*. Ils l'appeloient auſſi quelquefois *hemiditon*.

TRILOGIE. *Voyez* TÉTRALOGIE.

TRIMARIA, eſpece de ſac de la forme d'un cône renverſé, dans lequel les laboureurs romains mettoient leurs ſemences, & qu'ils portoient pendu à leur cou quand ils enſemençoient les terres. Ce ſac étoit nommé *trimodia*, parce qu'il contenoit trois boiſſeaux.

Columelle (12. 50.) en parle à l'occaſion de la récolte des olives. Il faut, dit-il, les recevoir dans un ſac..... *Tum trimodia ſatoria, quibus diſtricta bacca ſuſcipitur.*

TRIMELES, ſorte de nome pour les flûtes dans l'ancienne muſique des Grecs. *Voyez* FLÛTES. (*F. D. C.*)

TRIMODIOS, meſure pythique pour l'arpentage. *Voyez* DEMI-MÉDIMNE.

TRINOCTIUS, ſurnom d'Hercule, venu des trois nuits qua Jopiter paſſa avec Alcmene, lors de la conception de ce héros.

TRINUNDINUM, trois jours de marché, eſpace de temps qu'on employoit à la promulgation d'une loi romaine. Les habitans de la campagne venoient au marché qui ſe tenoit à Rome de neuf en neuf jours; lorſqu'il s'agiſſoit de publier une loi, on l'expoſoit en public écrite ſur un tableau pendant trois marchés conſécutifs, afin que pendant ce temps le peuple pût y faire attention, & en parler plus sûrement le jour des comices. Antoine ayant manqué à cette formalité, Cicéron (*Phil.* 5. 3.) le lui reprocha en ces termes: *Ubi lex Cæcilia & Dydia? ubi promulgatio, trinundinum?* Quand on aſſignoit quelqu'un devant le peuple pour en ſubir le jugement, c'étoit pareillement à vingt-ſept jours, c'eſt-à-dire, à trois jours de marché; & le premier de ces trois jours, le peuple étant aſſemblé, l'accuſateur montoit à la tribune aux harangues, & donnoit ſon aſſignation à l'accuſé, pour comparoître au troiſieme jour de marché, afin que le peuple eût le temps de prendre connoiſſance de l'afaire, & l'accuſé celui de ſe préparer pour ſe défendre. On obſervoit la même précaution pour l'élection d'un magiſtrat, afin que dans l'intervalle les candidats euſſent le temps de gâgner les ſuffrages du peuple, & celui-ci de faire un choix dont il n'eût pas à ſe repentir dans la ſuite: *Decemviris creandis*, dit Tite-Live (3. 35.), *in trinundinum comitia indicta ſunt.*

TRIO, ſurnom de la famille *LUCRETIA*.

TRIOBOLE, une des plus petites pieces de monoie. De là vient que Plaute appele *homo triobolis*, un homme de néant.

C'étoit chez les Grecs un poids & une monoie, moitié de la drachme.

On donnoit à Athênes un *triobole* à ceux qui aſſiſtoient aux aſſemblées du peuple, pourvu qu'ils n'y vinſſent pas trop tard.

TRIOCULUS. Il y avoit dans le temple de Minerve à Corinthe, un Jupiter en bois, qui avoit deux ieux, tels que la natura les a placés chez les hommes, & un troiſieme au milieu du front. On peut raiſonablement conjecturer, dit Pauſanias, que Jupiter a été repréſenté avec trois ieux, pour ſignifier qu'il regne premiérement daos le Ciel, comme on le croit communément; ſecondemeot dans les Enfers, car le dieu qui tient ſon empire dans les lieux ſouterrains eſt auſſi appelé Jupiter par Homere; troiſiémement enfin ſur les Mers, comme la témoigne Eſchyle: „ Quiconque „ a donc fait cette ſtatue, je crois qu'il lui a „ donné trois ieux, pour faire entendre qu'un „ ſeul & même dieu gouverne les trois parties „ du monde, que les autres diſent être tombées „ en partage à trois dieux diffèrens „.

TRIODOS, nom grec d'uo carrefour où aboutiſſent trois chemins.

C'étoit le nom particulier de celui d'où les Mantinéens, conſeillés par l'oracle de Delphes, eoleverent les os d'Arcas, fils de Caliſto. Il étoit dans l'Arcadie, ſur le mont Ménale. (*Pauſan.* 8. 36.)

TRIOMPHAL ou DE TRIOMPHE. *Voyez* ARC, PONT, PORTE, RUE, &c.

TRIOMPHAL. Hercule fut honoré ſous ce nom par Évandre qui lui érigea une ſtatue.

TRIOMPHALE (Colonne), colonne qui étoit élevée chez les anciens en l'honeur d'un héros, & dont les joints étoient cachés par autant de couronnes qu'il avoit fait d'expéditions militaires. Chacune de ces couronnes avoit ſon nom particulier chez les Romains; la *paliſſaire*, qui étoit bordée de pieux, pour avoir forcé une paliſſade; la *murale*, qui étoit ornée de créneaux ou de tourelles, pour avoir monté à l'aſſaut; la *navale*, chargée de proues & de pouppes de vaiſſeaux, pour

pour avoir vaincu ſur mer ; l'*obſidionale* ou la *graminale*, de la premiere herbe qu'on trouvoit, que les Latins appeloient *gramen*, pour avoir fait lever le ſiége ; la *civique*, de chêne, pour avoir ôté des mains de l'ennemi un citoyen romain ; l'*ovante*, de myrthe, qui marque l'ovation ou petit triomphe ; & la *triomphale*, de laurier, pour le grand triomphe. Procope raporte qu'il fut élevé dans la place appelée *Auguſtaum*, devant le palais impérial de Conſtantinople, une colonne de cette ſorte, qui portoit la ſtatue équeſtre de bronze de l'empereur Julien. (*D. J.*)

TRIOMPHALE (Pierre). C'étoit une coutume aſſez ordinaire chez les anciens de faire graver ſur la pierre des faits hiſtoriques, & de conſacrer aux dieux ces monumens pour en conſerver la mémoire à la poſtérité. Telles étoient les *pierres* nommées *triomphales*, où les noms de ceux qui avoient mérité les honeurs du triomphe étoient marqués.

TRIOMPHATEURS, ceux qui remportent l'honeur du triomphe. Il falloit pour jouir de cet honeur chez les Romains que le général qui le demandoit fût revêtu d'une charge qui donnoit droit d'auſpices ; c'eſt pour cela que Scipion depuis ſurnomé l'*Africain*, ne put l'obtenir quoiqu'il eût fait de grands exploits en Eſpagne, parce que dit Valere-Maxime (2. 8. 5.), il avoit été envoyé dans cette province ſans magiſtrature : *Sine ullo magiſtratu erat miſſus*. On lit dans l'hiſtoire romaine pluſieurs autres exemples de triomphes refuſés à des généraux qui avoient vaincu, uniquement parce qu'ils manquoient de cette qualité eſſentiele : *Quia*, dit Tite-Live (28. 38.) en parlant d'un romain qui étoit dans ce cas, *neminem ad eam diem triumphaſſe, qui ſine magiſtratu res geſſiſſet, conſtabat*. De plus il étoit néceſſaire que dans la victoire remportée par les troupes de la république, il fût reſté ſur la place au moins cinq mille des ennemis & peu de troupes romaines ; que le général livrât la province toute ſubjuguée & pacifiée à ſon ſucceſſeur, & que cela fût certifié avec ferment, non ſeulement par les tribuns, les centurions & les queſteurs, mais par la bouche de celui même qui demandoit le triomphe, & qui venoit à Rome avec ſon armée pour avoir ce témoin de ſa demande (*Liv. XXXI.* 49.) : *Idque ut veritas rerum geſtarum ejus, cui tantus honos haberetur, publice videretur*. Il falloit encore que le triomphe eût pour objet une nouvele conquête : *Pro auctu imperii, non pro recuperatis quæ populi romani fuiſſent* : ainſi on ne l'obtenoit pas pour avoir termioé une guerre civile, pour avoir rangé des rebelles à leur devoir, ou pour avoir repris ſur eux des villes, ou quelques provinces qui avoient déja été conquiſes. Celui qui arivoit de l'armée pour demander le triomphe, étoit obligé de reſter hors de la ville, & de ſe démettre du commandement de ſon armée ; parce qu'il ne devoit point entrer dans Rome avant que d'avoir obtenu ſa demande. Il la faiſoit au ſénat qui s'aſſembloit dans le temple de Bellone, & il lui expoſoit les motifs qu'il avoit de demander cet honeur : *Expoſitiſque rebus geſtis*, dit Tite-Live (31. 7.), *ut triumphanti ſibi in urbem invehi liceret, petit*. Quand le ſénat jugeoit que ſes exploits méritoient le triomphe, il lui décernoit cet honeur, & il faiſoit approuver ſon décret par le peuple, condition néceſſaire, parce que pour honorer le *triomphateur*, on avoit jugé à propos de lui déférer le commandement dans Rome, le jour de cette pompe : ce que le ſénat ne pouvoit acorder ſeul & ſans le peuple.

Après qu'on avoit fixé le jour de la cérémonie, celui qui devoit triompher, faiſoit ſes préparatifs pour rendre ſon entrée la plus magnifique & la plus éclatante qu'il lui étoit poſſible. Au lever du ſoleil il ſe revêtoit de ſa toge triomphale de pourpre chargée de bandes de brocard que l'on nommoit *palmata*, & couroné de laurier dont il tenoit une branche à ſa main droite, ou plus ordinairement une palme, il montoit ſur un char magnifique, atelé de quatre chevaux blancs, & quelquefois d'éléphans, dans lequel étoient auſſi le plus ſouvent ſes enfans & ſes amis les plus chers ; il traverſoit ainſi la ville, conduit au Capitole qui étoit le terme de la cérémonie. *Pompa autem finis fuit capitolini Jovis templum, quo poſtquam ventum eſt, conſtitere*. Il étoit précédé du ſénat & d'une foule immenſe de citoyens, tous habillés de blanc, de trompetes & de joueurs d'inſtrumens, de chariots remplis de caſques, de cuiraſſes, de boucliers, & d'autres armes priſes ſur les ennemis, qui étoient diſpoſées de maniere que le mouvement des chariots les faiſant choquer les unes contre les autres, formoit par leur cliquetis un bruit de guerre qui convenoit fort à cette fête martiale. D'autres chariots ſuivoient portant les plans des villes & des forteresſes qu'on avoit priſes, repréſentées en bois doré, en cire, ou même en argent, avec des inſcriptions en grôſſes lettres, & des grands tableaux où étoient peintes les batailles & les ataques des places. On y voyoit auſſi les repréſentations des fleuves & des montagnes, des plantes extraordinaires, & même des dieux des peuples qu'on avoit vaincus. Après cet attirail dont le détail ſeroit infini, paroiſſoient les rois & les chefs ennemis ayant la tête raſée pour marque de leur ſervitude, & chargés de chaînes de fer, d'argent ou d'or, ſelon le temps ou la richeſſe des dépouilles. Quand ces captifs étoient arivés devant le Capitole, on les menoit à la priſon, où auſſi-tôt on faiſoit mourir leurs chefs & leurs capitaines.

A la ſuite des priſoniers étoient les victimes qu'on devoit immoler, couronées de fleurs, avec les cornes dorées, acompagnées des victimaires nus juſqu'à la ceinture portant la hache, & ſuivis des prêtres qui aſſiſtoient à la cérémonie. Immédiatement après, venoient pluſieurs

officiers de l'armée, & enfin le *triomphateur* dans ſon char, acompagné de ſes licteurs couronés de laurier, portant les faiſceaux qui en étoient pareillement entourés. Le char étoit d'ivoire avec des reliefs enrichis de dorure ou même d'or; il y en a eu tout d'argent ciſelé, & dont l'excellence do travail relevoit encore la richeſſe. Du temps de la république, le *triomphateur* portoit au doigt un anneau de fer, de même qu'en portoient les eſclaves, pour l'avertir que la fortune qui l'élevoit ſi haut pouvoit le réduire à l'état humiliant de la ſervitude. C'eſt auſſi pour cela qu'il y avoit derriere lui un eſclave, ou, ſelon quelques auteurs, un boureau qui de temps en temps l'avertiſſoit qu'il étoit homme: *Reſpiciens poſt te, hominem memento te.* (*Tertull. apolog. cap.* 33.) Enfin la marcha étoit fermée par les ſoldats en habits militaires, couronés de laurier, avec toutes les marques qu'ils avoient reçues de leur général. Ils marchoient d'un air de joie & de gaité, les uns criant: *Io, triomphe*; d'autres chantant des chanſons militaires à la louange du *triomphateur*, ou des vers ſatyriques & pleins de raillerie contre lui; car ce jour étoit privilégié, & il leur étoit permis de dire tout ce qu'ils vouloient.

L'entrée ſe faiſoit par la porte Capne, le long de la rue Triomphale, à cauſe que c'étoit celle que prenoient les *triomphateurs* pour aller au Capitole, & ſur la route on avoit ſoin de dreſſer des arcs de triomphe. Arivé au Capitole, le *triomphateur* ſacrifioit des taureaux blancs à Jupiter, & mettoit ſur la tête de ce dieu la couronne de laurier qui étoit ſur la ſienne, en lui adreſſant cette priere: *Gratias tibi, Jupiter optime, maxime, tibique, Juno regina, & ceteri hujus ruſtodes, habitatoreſque arcis dii, libens lætuſque ago, re romana in hanc diem & horam per manus quod voluiſti meas ſervata, bene geſtaque, eandem & ſervate, ut faxitis, favete, protegite, propitiati, ſupplex oro.* Il faiſoit auſſi des préſens au temple, des largeſſes au peuple, & après cela commençoit le feſtin aux dépens du public, où les premiers de la république étoient invités, excepté les conſuls, qu'on prioit même de ne s'y pas trouver pour laiſſer jouir le *triomphateur* de tous les honeurs de la préſéance. Mais ſa gloire ne ſe terminoit pas à ce jour; un décret du ſénat acordoit une maiſon à celui qui avoit triomphé, & cette maiſon s'appeloit *domus triumphalis*. Après ſa mort, ſon corps étoit brûlé hors de Rome, comme les autres; mais on raportoit ſes os & ſes cendres pour les enſévelir dans la ville; de plus on lui érigeoit des ſtatues triomphales.

TRIOMPHE, honeur qu'on faiſoit à quelques généraux d'armée qui avoient remporté quelque victoire ſignalée. Le *triomphe* étoit le comble des honeurs militaires que le ſénat acordoit par un décret, & qu'il falloit faire approuver par le peuple. Il eſt vrai que juſqu'à l'an de Rome 304, le premier avoit été ſeul diſpenſateur de cette récompenſe; mais dans ce temps-là ayant refuſé le *triomphe* aux deux conſuls Valerius & Horatius, pour ſe venger de ce qu'ils avoient favoriſé les demandes du peuple, le tribun Icilius profita de l'occaſion pour étendre ſon pouvoir, en portant la demande de ces deux conſuls devant le peuple qui le décerna mal-gré le ſénat, pour le récompenſer de lui avoir été favorables. Il lui ariva encore pluſieurs fois d'acorder une pareille grâce ſans la participation du ſénat; & quand une fois il eut uſurpé ce droit, les tribuns furent l'y maintenir par leurs artifices ordinaires. Quand le ſénat, auquel il falloit toujours s'adreſſer d'abord, acordoit le *triomphe* à un ſujet qui n'étoit pas agréable au peuple, les tribuns ne manquoient pas de prétexte pour empêcher l'exécution du décret, ſoit par oppoſition, ſoit en refuſant de le propoſer au people, ſoit même en citant devant le peuple celui qui devoit triompher, pour lui faire rendre compte de ſa geſtion; ce qui du moins retardoit l'exécution du décret, juſqu'à ce qu'il ſe fût purgé de l'accuſation intentée contre lui.

Il y avoit deux ſortes de *triomphes*, le grand & le petit. Ce dernier s'appeloit *ovation*. (*Voyez* ce mot.) Le premier qui ait mis en uſage la pompe *triomphale* étoit Bacchus, comme nous l'apprenons de Diodore (*Lib. IV. p.* 147): *Bacchus primus omnium ſuper elephante indico triumphavit.* Cette coutume fut ſuivie à Rome dès le commencement de la monarchie, puiſque nous liſons dans Denis d'Halycarnaſſe (2. *p.* 102.), que Romulus, ſon fondateur, *triompha* après avoir vaincu les Cèciniens & les Antemnates: *Pompam ultimus claudebat, indutus purpura & coronatus laurea, atque ut regiam majeſtatem tueretur, quadrigis invectus.* Cependant Plutarque attribue l'inſtitution du *triomphe* à Tarquin l'ancien; mais il eſt aiſé de concilier ces deux auteurs, en diſant que le premier des rois introduiſit l'uſage de triompher, & que Tarquin en augmenta la pompe.

Après l'extinction de la royauté, Octavius Publicola, le premier des conſuls, jouit de cet honeur qui ne s'acordoit qu'aux dictateurs, aux conſuls, aux préteurs, à l'excluſion de ceux qui n'avoient le commandement que par commiſſion, ſans être revêtus de quelques-unes de ces dignités. Ce fut le ſénat qui diſpenſa cet honeur juſqu'en 304, comme nous l'avons dit, & alors, à l'occaſion du refus faie aux conſuls Valerius & Horatius, le peuple partagea cet avantage, & il fallut ſon conſentement pour triompher. Depuis cette époque, l'on ne vit qu'un ſeul exemple de *triomphe* mal-gré le peuple, celui de Claudius Appius, dont la fille, veſtale, ayant appris que les tribuns ſe préparoient à troubler le *triomphe* de ſon pere, & à le faire honteuſement deſcendre du char pendant la marche, fendit la preſſe, monta ſur le char, l'acompagna juſqu'au Capitole, & par ce moyen le garantit de l'inſulte qu'on vouloit lui faire; car il n'étoit permis à perſone de

mettre la main ſur une veſtale, ſinon au grand pontife. Sous les empereurs, l'honneur du *triomphe* fut rarement acordé à d'autres qu'à eux & à leurs enfans, & ils ne laiſſerent à leurs généraux d'armée que les ornemens du *triomphe*, c'eſt-à-dire, la robe triomphale. Cette diſtinction même s'avilit fort dans la ſuite, par la facilité qu'on eut de l'acorder à des gens qui ne l'avoient nullement méritée. Elle devint auſſi plus rare, & au lieu que depuis Romulus juſqu'à Auguſte, pendaot l'eſpace d'un peu plus de ſept cents ans, on compte trois ceots *triomphes* dont les généraux romains furent honorés, à peine en trouve-t-on cinquante depuis Auguſte juſqu'à Juſtinien, ſous lequel le fameux Béliſaire entra dans Conſtaotinople ſur un char de *triomphe*, après avoir ſubjugué l'Afrique, vaincu les Vandales & leur roi Gilimes. Depuis ce temps l'empire romain oe fit qu'aller en décadence, & devint la proie des Arabes, des Saraſins, des Huns, des Bulgares & des Lombards; il ne fit que ſervir lui-même de matiere de *triomphe* à ſes ennemis.

Les premiers *triomphes* que l'on acorda chez les Romains, ſe reſſentirent de la ſimplicité des premiers temps & du peu de richeſſes des peuples vaincus; mais ce ne fut plus de même lorſque les Romaios ayant porté leurs armes en Aſie & en Afrique, ils en enleverent les richeſſes des vaincus, même de l'Orient & du Midi, & qu'elles ſervirent à embélir la pompe du *triomphe*, dont l'éclat dépendoit principalement des riches dépouilles des peuples que l'on avoit ſoumis. On peut dire que de tous les anciens ſpectacles, il n'y en eut point de plus pompeux, de plus intéreſſant & de plus flateur, & qui pût mieux inſpirer l'amour de la gloire. Si l'on veut avoir une idée du *triomphe* des généraux romains, il faut lire celui de Paul-Émile décrit par Plutarque, celui de Veſpaſien par Joſephe, & celui d'Aurélien par Vopiſcus. Ce prince qui traînoit inhumainement à ſa ſuite l'illuſtre princeſſe Zénobie, avoit à ſon chair des rennes, qui ſont des animaux du Nord fort reſſemblaos aux cerfs, leſquels avoient ſervi auparavant d'atelage ordinaire au chariot du roi des Goths qu'Aurélien avoit vaincu.

TRIOMPHE naval, qui ſe faiſoit à peu près avec les mêmes préparatifs & les mêmes cérémonies. Le premier qui eut les honeurs du *triomphe naval*, fut C. Duillius en 449, après avoir défait les Carthaginois; car c'eſt à peu près dans ce temps-là que les Romains mirent une flote en mer pour la premiere fois. L'honeur que l'on fit à Duillius, fut d'élever à ſa gloire une colonne appelée *roſtrata*, parce qu'on y avoit atachè les proues des vaiſſeaux. On en voit encore aujourd'hui une inſcription dans le Capitole, en ancien latin. Le général qui avoit remporté une victoire navale, dépêchoit à Rome un vaiſſeau couronné de laurier, pour en apporter la nouvele; enſuite on voyoit ariver toute ſa flote enrichie des dépouilles des ennemis, & le général montoit le plus grand vaiſſeau magnifiquement équipé. Arivé à Rome, il demandoit le *triomphe* avec les mêmes formalités que les généraux de terre, & la pompe étoit la même que nous avons décrite au mot TRIOMPHATEUR, à cela près qu'on y voyoit beaucoup de vaiſſeaux, ſymbole de la victoire que le triomphateur avoit remportée (*Appian. Mithridat. pag.* 252.): *Plauſtris ingentem numerum armorum & roſtrorum navalium deduxit.*

TRIOPAS, roi d'Argos, pere de Meſſene. *Voyez* MESSENE.

TRIOPAS. *Voyez* HÉLIADES.

TRIOPAS, fils de Neptune & de Canace, pere de l'impie Ériſichthon & d'Iphimédie.

TRIOPIUS, ſurnom d'Apollon, tiré de la ville de Triopie en Carie, où il étoit particuliérement révéré. On y célébroit en ſon nom des jeux ſolamnels, où les vainqueurs étoient récompenſés d'un trépied.

TRIOPUS étoit fils du Soleil; il donna ſon nom à uo promontoire & à une ville de la Carie.

TRIPATINUM, (*Pline*, 35. 12.) ſervice de table à trois plats, qui faiſoit les délices d'un repas, l'un étoit compoſé de lamproies, l'autre de loups marins, & le troiſieme d'une eſpece de poiſſon nommé *myxon*.

Ce mot oe fut en uſage que dans les temps de luxe & de diſſolution.

ΤΡΙΦΑΛΕΙΑ & τριφάλεια, caſque orné de trois crêtes ou aigretes, *juba triplex*. (*Virgil. Æneid. l.* 7. *v.* 785.)

TRIPHALLUS, ſurnom de Priape relatif à l'énormité de ſon attribut caractériſtique.

TRIPHOLINUS mons, montagne d'Italie dans la Campanie.

Cette montagne donnoit autrefois ſon nom aux vins qu'elle produiſoit: *trifolina vina*. Juvénal (*Sat. IX. vers* 56.) appele *trifolinus ager*, le territoire où ils croiſſoient, & il devoit être aux environs de Cumes.

Te Trifolinus ager fœcundis vitibus implet,
Suſpectumque jugum Cumis.

Martial (*Lib. XIII. Epigr.* 114.) parle auſſi de ces mêmes vins:

Non ſum de primo, fateor, Trifolina lyæo,
Inter vina tamen ſeptima vitis ero.

TRIPHYLIUS, ſurnom de Jupiter, ſous lequel il avoit un temple magnifique dans l'Élide, à Triphylie.

TRIPLICARIUS immunis. Ces mots, qui ſe liſent dans une inſcription antique, (*Muratori*, 690. 2.) déſignent un ſoldat à triple paye. *Voyez* DUPLICARIUS.

TRIPODISQUE (le), village de l'Attique, ſur le mont Géranien, avec un temple dédié à

Apollon. Pauſanias (*L. I. c.* 42.) en raporte ainſi l'hiſtoire.

Sous le regne de Crotopus, roi d'Argos, Pſamathé, ſa fille, acoucha d'un fils qui avoit Apollon pour pere; & pour cacher ſa faute à ſon pera, qu'elle craignoit, elle expoſa cet enfant. Le malheur voulut que les chiens des troupeaux du roi, ayant trouvé cet enfant, le dévoraſſent. Apollon irrité ſuſcita contre les Argiens, le monſtre Pœnès, monſtre vengeur, qui arrachoit les enfans du ſein de leur mere, & les dévoroit. On dit que Corœbus touché du malheur des Argiens, tua ce monſtre; mais la colere du dieu n'avant fait qu'augmenter, & une peſte cruele déſolant la ville d'Argos, Corœbus ſe tranſporta à Delphes pour expier le crime qu'il avoit commis en tuant le monſtre. La Pythie lui défendit de retourner à Argos, & lui dit de prendre dans le temple un trépied, & qu'à l'endroit où ce trépied lui échaperoit des mains, il eût à bâtir un temple à Apollon, & à y fixer lui-même ſa demeure. Corœbus s'étant mis en chemio, quand il fut au mont Géranico, ſentit tomber ſon trépied, & là, il bâtit un temple à Apollon, avec un village qui, de cette particularité, fut nommé le *tripodiſque*.

TRIPODIPHORIQUE, hymne chanté par des vierges, pendant qu'on portoit un trépied dans une fête en l'honeur d'Apollon. Cet hymne étoit au nombre des Parthenies. *Voyez* PARTHENIES.

TRIPOLIS, aujourd'hui TRIPOLI. Le nom de *Tripolis*, en grec, ſignifie *trois villes*. Celle de Syrie ou de Phénicie étoit en effet compoſée de trois villes éloignées l'une de l'autre de la longueur d'un ſtade. L'une de ces villes étoit aux Arcadiens, l'autre aux Sidoniens, & la troiſieme aux Tyriens. Il y a apparence qu'avec le temps ces trois villes n'en formerent plus qu'une, par le moyen des maiſons que l'on bâtit entre les eſpaces qui les ſépatoient.

TRIPOLIS, en Phénicie ou en Syrie. ΤΡΙΠΟΛΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RR. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires, leur fabrique & des époques les font diſtingoer des médailles frapées dans les deux autres *Tripolis*.

Ces types ſont:

Les Dioſcures ou leurs bonets.

Un palmier.

Une victoire debout ſur la proue d'un vaiſſeau.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques, avec ſon époque, en l'honeur d'Antoine, d'Auguſte, de Tibere, de Néron, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurele, de Septime-Sévere, de Caracalla, de Plautille, d'Élagabale, de Soémias, d'Alexandre-Sévere, de Verus, de Paula, de Fauſtine jeune; de Mœſa, de Galba, de Domna, de Geta.

TRIPOLIS, en Carie, ſur le Méandre. ΤΡΙΠΟΛΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire eſt une Victoire.

Leur fabrique & l'abſence des époques les font diſtinguer des autres *Tripolis*.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Caracalla, de Mamée, de Tranquilline, d'Otacile, de Philippe jeune, d'Herennius, de Valérien, de Gallien, de Salonine, de Julie, de Pauline, de Gordien-Pie, de Caius, fils d'Agrippa.

TRIPOLIS, dans le Pont Polémoniaque. ΤΡΙΠΟΛΙΤΩΝ.

On a des médailles impériales greques de cette ville frapées en l'honeur de Trajan.

Leur fabrique les fait diſtinguer des médailles frapées dans les deux autres *Tripolis*.

TRIPOLUS, dans l'île de Crete, patrie de Plutus, ſelon Héſiode & Diodore de Sicile. (*L.* 5. 78.)

TRIPONDIUM. *Voyez* TRESSIS.

TRIPOS. Le *tripos*, ſuivant Muſonius, étoit un inſtrument de muſique dont parle Artémon. Il étoit appelé *tripos*, parce qu'il reſſembloit au trépied de Delphes. Muſonius ajoute qu'il tenoit lieu de trois cythares ou d'uo triple cythare. J'ai trouvé quelque part que c'étoit un trépied, dans les intervalles duquel on avoit tendu des cordes, comme dans une lyre ou cythare, en ſorte qu'il y avoit effectivement trois inſtrumens dont on pouvoit ſe ſervir ſucceſſivement avec d'autant plus de facilité que le trépied tournoit ſur un axe. (*F. D. C.*)

TRIPTOLEME, fils de Céléus & de Néera, fut mioiſtre de Cérès qui lui enſeigna l'agriculture. Selon la fable, Cérès indignée de l'enlévement de ſa fille, auquel les dieux avoient conſenti, réſolut de vivre erraote parmi les hommes ſous la forme d'une mortele. Elle ariva à la porte d'Éleuſis, où elle s'aſſit ſur une pierre. Céléus, roi des Éleuſiniens, l'engagea à venir loger chez lui. Son fils *Triptoleme*, encore enfant, étoit malade d'une inſomnie qui l'avoit réduit à l'extrémité. Cérès le baiſe en arivant, & par ce ſeul baiſer lui rend la ſanté. Non contente de cela, elle ſe charge de ſon éducation, & ſe propoſe de le rendre immortel. Pour cet effet, elle le nourit le jour de ſoo lait divin, & la nuit ſous la bruiſe pour le dépouiller de ce qu'il avoit de terreſtre. L'enfant croiſſoit à vue d'œil d'une maniere ſi extraordioaire, que ſon pere & ſa mere eurent la curioſité d'obſerver ce qui ſe paſſoit. Néera voyant Cérès prête à mettra ſon fils dans le feu, fit un grand cri; ce qui interrompit les deſſeins de Cérès ſur *Triptoleme*.

Cérès apprit l'agriculture à *Triptoleme*, lui donna enſuite un char tiré par deux dragons, l'envoya par le monde pour y établir le labourage, & le pourvut de blé à cet effet. Les Éleuſiniens qui en reçurent les premiers l'uſage, voulurent en conſacrer la mémoire par une fête. Cérès en régla les cérémonies, & commit *Triptoleme*, avec trois perſones des plus illuſtres de la ville, pour y préſider. *Triptoleme* dans ſon voyage échapa heureuſement des mains du tyran Lyncus qui, jaloux de ſa réputation, vouloit le faire mourir. *Voyez* LYNCUS.

„ *Triptoleme*, dit Juſtin (*Lib. II. c. 6.*), trouva l'art d'enſemencer les terres; ce fut à Éleuſis qu'il en produiſit l'invention; ce fut auſſi à l'honeur de cette invention qu'on conſacra des nuits pour les initiations „. Les Athéniens honoroient *Triptoleme* comme un dieu; ils lui avoient érigé un temple & un autel, & lui avoient conſacré une aire à batre le blé.

„ *Triptoleme* eſt un perſonage ſi célebre dans l'hiſtoire de Cérès & dans celle de l'inſtitution de ſes myſteres à Éleuſis, qu'il mérite bien qu'on entre à ſon ſujet dans quelques détails. La généalogie de ce héros étoit fort difficile à débrouiller au temps de Pauſanias; ſeroit-il poſſible aujourd'hui de l'éclaircir? *Triptoleme* avoit été, ſelon Diodore de Sicile, le compagnon d'Oſiris (*L. I. §. 18.*), qui lui apprit l'art d'enſemencer les terres, & l'envoya dans l'Attique pour faire part aux habitans de cette découverte. (*Ibid. §. 21.*) On ſait que l'époux d'Iſis paſſoit auſſi pour l'inventeur de l'agriculture. „ (*Ibid. §. 20.*)

„ La chronique de Paros fixe l'âge de *Triptoleme* au regne de Érechthée (*Marm. Oxon. epoch. 12.*), & d'autres monumens le placent à celui de Pendion I (*Meurſ. de Regn. Athen. l. I. c. 15.*); opinion peu vrai-ſemblable qui ne mérite pas d'être réfutée. Quelques écrivains reconoiſſent ce héros pour un légiſlateur de l'Attique. (*Porphyr. de Abſtin. lib. IV. §. 22.*) On aſſuroit qu'il y avoit enſeigné la maniere d'ateler les bœufs à la charue. (*Plin. lib. VII. c. 6. Juſtin. l. II. c. 6. &c.*) Cette découverte eſt cependant revendiquée en faveur de Bouzygès (*Heſych. in h. v. Plin. l. C.*), perſonage imaginaire qui doit ſon exiſtence à l'étymologie de ſon nom „.

„ *Triptoleme* ayant perdu l'immortalité par un cri que la tendreſſe avoit arraché à ſa mere, Cérès l'en dédomagea par l'honeur de labourer le premier & d'enſemencer les terres. (*Ovid. Faſt. l. IV. v. 559-60.*) Le champ de Rharia, près d'Éleuſis, devint le lieu deſtiné au premier eſſai qui ſe fit avec de l'orge. (*Cornut. c. 28.*) Pour en conſerver la mémoire, les Éleuſiniens ſe ſervoient dans leurs ſacrifices de gâteaux faits avec de la farine de ce grain, moiſſoné à Rharia ou Rharion (*Pauſan. Attic. c. 38. Marm. Oxon. epoch. 13.*), d'où Cérès prit le ſurnom de *Rharias* (*Suid. in. v. Ῥάρια. Steph. Byſ. in v. Ῥάριον.*) *Triptoleme* en parcourant la terre par les ordres de cette déeſſe, parvint juſqu'en Scythie où il n'évita les embûches de Lyncus, roi de cette contrée (*Ovid. Metam. l. V. v. 650-60, &c.*), ou, ſuivant d'autres, Carnabonte, prince des Getes (*Hygin. Poet. Aſtron. c. 14.*) que par le ſecours de Cérès „.

„ Les Athéniens conſacrerent à *Triptoleme* des ſtatues & des temples (*Pauſan. Attic. c. 14 & 38.*); ils lui éleverent un autel ſur l'aire ſacrée, où l'on prétendoit qu'il avoit le premier foulé les grains. On voit ſur les monumens ce héros ayant le pied ſur un dragon, & menant une charue atelée de deux bœufs. (*Cabinet de Stoſch. §. 5. n°. 243.*) On le repréſente auſſi tenant des épis de blé ou des pavots (*Ibid. n. 239. Theſaur. Brand. t. II p. 289 Spanh. ad Callim. p. 767.*), & debout ſur un char traîné par des ſerpens ailés. (*Cabinet de Stoſch, n. 240, 241, 242.*) Enfin on le recoooît à côé de Cérès qui lui tient la main. (*Teon. ad Arat. p. 37.*) (Article extrait des *Recherches ſur les myſteres du Paganiſme* de Sainte-Croix.)

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une cornaline *Triptoleme* debout, tenant de la main droite trois épis de blé & une charue de la gauche.

Sur une cornaline, *Triptoleme* debout ſur un char tiré par deux ſerpens.

Sur un jaſpe rouge & jaûne, *Triptoleme*, qui ſeme du blé, porté ſur un char tiré par deux ſerpens ailés.

Sur une pâte antique, *Triptoleme* ſur un char tiré par deux ſerpens vis-à-vis de Cérès qui eſt aſſiſe, tenant trois épis de blé dans la main droite, & dans la gauche une pique; à l'exergue eſt la foudre.

Sur un jaſpe jaûne, *Triptoleme* le pied ſur un dragon, tenant la haſte à la main (marque du culte qu'on lui rendoit), & menant une charue atelée de deux bœufs.

Sur une pâte antique, *Triptoleme* menant une charue atelée de deux bœufs, à côté deſquels on voit Cérès tenant des épis de blé à la main & vers qui *Triptoleme* tend la ſiene.

TRIPUDIUM; c'eſt le mot latin dont on ſe ſervoit en général pour exprimer l'auſpice forcé; c'eſt-à-dire, l'auſpice qui ſe prenoit par le moyen des poulets qu'on tenoit dans une eſpece de cage; à la différence des auſpices qui ſe prenoient quelquefois lorſqu'un oiſeau libre venoit à laiſſer tomber quelque choſe de ſon bec. Lorſqu'en prenant des auſpices par les poulets ſacrés, il leur étoit tombé du bec quelque morceau de la pâte qu'on avoit miſe devant eux, cela s'appeloit *tripudium ſoliſtimum*: ce qui étoit regardé comme le meilleur augure qu'on pût avoir. Il y avoit encore le *tripudium ſonivium*, dont le nom eſt pris du ſon que faiſoit en tombant à terre quelque choſe que ce pût être, par accident & ſans être touchée. Alors on tiroit des préſages bons ou mauvais, ſelon la qualité du ſon.

TRIQUETRE. C'eſt la réunion de trois cuiſſes avec leurs jambes & leurs pieds.

„ Tous ceux qui ont examiné les médailles greques, dit d'Hancarville, connoiſſent la figure de la *triquetre*, ſi ſouvent répétée ſur celles de la Sicile ou de la Grande-Grece, & ſur celles de Perge ou d'Aſpende en Pamphylie. Ces deux villes étoient des colonies de Sparte & d'Argos, dont les peuples, comme le dit Hérodote, étoient d'origine pélaſgue (*Lib. I. cap.* 56.), & par conſéquent deſcendus de ces mêmes Scythes Agathyrſes dont les branches s'étendirent au Nord de l'Aſie & de l'Europe; on a trouvé dans la partie la plus ſeptentrionale de cette derniere, c'eſt-à-dire, chez les Lapons (*Ol. rudb. de faſt. Runic. t. II. p.* 613.) cette même figure de la *triquetre*. Elle eſt formée de trois cuiſſes & de trois jambes de femmes, repliées les unes ſur les autres & réunies en un centre; de ſorte qu'en tout ſens elles forment une figure triangulaire; le nombre *treis* eſt exprimé par les *trois* lignes dont ſont formés les deſſous des cuiſſes. Cette figure ſinguliere eſt évidemment compoſée comme celle de la ſtatue *Tricéphale*, par laquelle les Indiens exprimoient les *trois actes de la puiſſance divine*, au moyen de la réunion de trois têtes ſur un même corps. Ces têtes repréſentent l'*être principe de tout*, l'*être générateur*, & l'*être moyen des générations*, de l'anciene religion des Scythes. Ces deux derniers marquoient les actes de la volonté de l'*être principe de toutes choſes*; & comme la volonté eſt ſuppoſée procéder de l'entendement, on en repréſenta les actes & le principe par des têtes réunies; la notion de ces trois actes divins fit regarder comme ſacré le nombre trois par lequel on les déterminoit, & le nombre neuf qui en étoit le produit, quand on le multiplioit par lui-même „.

La *triquetre* étoit le ſymbole particulier de la Sicile à cauſe de ſa reſſemblance avec les trois promontoires de cette île.

TRIQUETRE (On voit la) ſur les médailles de Sicile, de Vélia & d'autres villes d'Italie voiſines de la Sicile, ſur les médailles de Selgé, de Piſidie, d'Aſpendus de Pamphylie, de Lalaſſis dans l'Iſaurie, des Argiens de Cilicie, d'Olba dans la Cilicie.

Ce ſymbole apprend, ſelon Eckhel, que les Argiens du Péloponeſe ont envoyé des colonies dans la Piſidie, la Cilicie, la Lycaonie, la Syrie, & la Phœnicie. Il le prouve d'ailleurs par les témoignages précis des anciens écrivains.

Sur une médaille d'argent de Gnoſſe en Crete on voit (*Hayme Theſ. Brit. 2. tab.* 16. *n°.* 2.) quatre L majuſcules réunies à angles droits par leurs ſommets. On les prend pour le type du labyrinthe; mais ce pouroit bien être une *triquetre*.

TRIREME, navire à trois rangs de rames. (*Voyez* NAVIRES.) Depuis que l'on a vu à Herculanum dans les peintures, & à Paleſtrine ſur une terre cuite une *trireme* avec les rangs de rameurs placés les uns ſur les autres obliquement, on ne doute plus que les rangs de rameurs ne fuſſent ainſi placés à tous les navires des anciens.

TRISMÉGISTE, c'eſt-à-dire, trois fois grand (Τρισμέγιστος, de τρὶς, *trois*, & de μέγας, *grand*), très-grand, nom qu'on donnoit au Mercure d'Égypte. *Voyez* MERCURE.

TRISOLYMPIONIQUE, athlete qui avoit remporté trois fois le prix aux jeux olympiques. Ce mot eſt compoſé de τρὶς, *trois*, & de ὀλύμπια, *jeux olympiques*, & de νίκη, *victoire*, trois fois vainqueur à Olympie.

On érigeoit aux *triſolympieniques* des ſtatues de l'eſpece de celles qu'on nommoit *iceniques*, & qui étoient de grandeur naturele; prérogative qu'on n'acordoit point au commun des athletes. Pour les autres récompenſes & marques d'honeur qui leur étoient acordées dans leur patrie, nous en avons parlé au mot OLYMPIONIQUES.

TRISOMUM. *Voyez* BISOMUM.

TRISTESSE. *Voyez* ACHLYS.

TRITE, τρίτη, en muſique, eſt, en comptant de l'aigu au grave, la troiſieme corde du tétracorde dans l'ancien ſyſtême. Comme il y avoit cinq différens tétracordes, il auroit dû y avoir autant de *trites*; mais ce nom n'étoit en uſage que dans les trois tétracordes ſupérieurs. Pour les deux premiers, *voyez* PARHYPATE.

Ainſi il y avoit *trite hyperboleon*, *trite diezeugmenen* & *trite ſynnemenon*. *Voyez* SYSTÊME, TÉTRACORDE.

Boece dit que le ſyſtême n'étant encore compoſé que de deux tétracordes, on donna le nom de *trite* à la cinquieme corde qu'on appeloit auſſi *parameſe*, c'eſt-à-dire, à la ſeconde en montant du deuxieme tétracorde; mais que Lycaon, ſamien, ayant inſéré une nouvele corde entre la ſixieme ou paranete, & la *trite*, celle-ci perdit ſon nom qui fut donné à cette nouvele corde. Pour entendre ceci, il faut ſuppoſer que le ſecond tétracorde n'avoit que trois cordes auparavant & un eſpace vide entre la *trite* & la paranete; ce que Boece auroit dû expliquer.

TRITÉE, *tritea*, ville du Péloponeſe, dans l'Achaïe propre, ſelon Strabon. (*L. VIII.*)

Avant que d'entrer dans la ville, ajoute-t-il, on voit un magnifique tombeau de marbre blanc, plus précieux encore par les peintures de Nicias, que par les ouvrages de ſculpture dont il eſt orné. Une jeune beauté eſt repréſentée aſſiſe dans une chaiſe d'ivoire. À côté d'elle eſt une de ſes femmes, qui tient une eſpece de paraſol ſur ſa tête. De l'autre côté eſt un jeune garçon qui n'a point encore de barbe; il eſt vêtu d'une tunique & d'un manteau de pourpre. Près de lui eſt un eſclave qui d'une main tient des javelots, & de l'autre des chiens de chaſſe qu'il mene en laiſſe.

Les auteurs ne s'acordent pas ſur la fondation de cette ville; les uns lui donnoient pour fonda-

Digitized by Google

teur Celbidas, originaire de Cumes en Opique ; d'autres diſoient que *Tritia*, fille du fleuve Triton, après avoir été prêtreſſe de Minerve, fut aimée du dieu Mars, & que de leur liaiſon naquit Menalippus, qui bâtit une ville, & du nom de ſa mere l'appela *Tritia*.

On voyoit dans cette ville un temple que les gens du pays appeloient le *temple des grands dieux*. Leurs ſtatues n'étoient que de terre ; on célébroit leur fête tous les ans avec les mêmes cérémonies que les Grecs avoient coutume de pratiquer à la fête de Bacchus.

Minerve avoit auſſi ſon temple à *Tritia*, avec une ſtatue de marbre, qui étoit d'un goût moderne du temps de Pauſanias. Les habitans prétendoient qu'anciéoement il y en avoit une autre qui avoit été portée à Rome. Ces peuples obſervoient religieuſement de ſacrifier tous les aos au dieu Mars & à *Tritia*.

TRITIA. *Voyez* TRITÉE.

TRITICUM. Le *triticum*, ὁ πυρὸς, en général étoit le plus nouriſſant de tous les fromens, & celui qui ſe multiplioit davantage à la boulangerie. Auſſi devoit-il être ſemé dans les terres hautes, ſeches, découvertes, bien expoſées, les plus graiſſes & les plus fertiles. On le mettoit en terre avant l'hivet, vers le temps du coucher des Pleiades, c'eſt-à-dire, ſur la fio de Septembre, ſuivant le calendrier des aociens, & ſur la fin d'Octobre ſelon le nôtre. Les terres de l'Apulie étoient propres à ee grain, & on l'y cultivoit particuliérement. Le chaume du *triticum* étoit diſtingué par quatre nœuds ; ſes feuilles étoient unies & douces au toucher ; ſon épi étoit garni de barbe comme de l'orge : *Spica ea qua mutilata non eſt in hordeo & tritico, tria habet continenta, granum, glumam, ariſtam*. (Varr. de re ruſt. lib. I. c. 48.) *Omnium ſatorum fructus, aut ſpicis continetur, ut tritici, hordei, munturque vallo ariſtarum quadruplici : aut includitur ſiliquis, ut leguminum : aut vaſculis, ut ſeſami ac papaveris. Milium ac panicum tantum pro indiviſo, & parvis avibus expoſita ſunt ; indefenſa quippe membranis contineatur*. (Plin. lib. XVIII. cap. 7.) Son grain étoit envélopé de pluſieurs membranes, dont il ſe détachoit facilement dans l'aire ; ſa tige s'élevoit plus haut qoe celle de l'orge ; c'étoit le plus peſant des grains, & celui de tous qu'il étoit plus profitable de cultiver. Auſſi les laboureurs intelligens o'en ſemoient pas d'autres, lorſque leurs terres convenoient à ſa culture. Il lui fallois, comme nous l'avons dit, une terre graſſe, ſeche, bien expoſée & ſtérile en mauvaiſes herbes. Vnilà donc le blé barbu bien caractériſé & bien reconoiſſable ; il ne differe pas ſenſiblement pour la forme du grain des autres blés, dont la marque diſtinctive conſiſte preſqu'uniquement dans l'épi, qui tantôt eſt tout uoi, comme dans notre blé ordinaire, & tantôt eſt hériſſé de pointes ou d'eſpeces de poils que nous appelons barbe, en latin *ariſta*. Varron (*De re ruſt. lib. I. cap.* 48.) a défini ce mot en diſant : *Ariſta, qua ut acus tenuis longa eminet e gluma. Proinde ut grani theca ſit gluma, & apex ariſta* ; & il ajoute que ce mot *ariſta* eſt ainſi appelé du verbe *areſco*, parce que c'eſt la partie de l'épi qui ſe ſeche la premiera. Le blé barbu n'eſt point inconnu en France ; on l'y cultive eo quelques endroits. Le grain en eſt ordinairement plus grôs, la paille plus dure & plus colorée. Ce blé eſt moins ſujet à verſer que le blé ſans barbe ; mais on dit que la farine en eſt moins blanche.

Pline (*Lib. XVIII. cap.* 10.) fait mention d'une autre eſpece de *triticum* d'un grand raport, qu'on appeloit froment rameux ou à cent grains : *Fertiliſſima tritici genera, ramoſinus, aut quod centigranum vocant*. C'eſt le blé de Smirne, ou blé de miracle, qui produit pluſieurs épis aſſemblés en bouquet au haut de la tige. Il a, dit-on, quelques avantages & encore plus d'inconvéniens. (*Metrologie de Paucton.*)

TRITOGÉNIE, ſurnom de Pallas. On raporte quatre raiſons différentes pour leſquelles Minerve a pu s'appeler *Tritogenie*, ſans qu'on ſache quelle eſt la véritable. La premiere eſt qu'elle avoit apparu dans un marais d'Afrique nommé *Triton* ; la deuxieme, que τρίτον en grec ſignifie *tête*, & que Pallas étoit ſortie de la tête de Jupiter ; la troiſieme, que Pallas & la Lune étoient la même choſe, & que la Lune commence à paroître le troiſieme jour après ſa coojonction ; la quatrieme enfin, qu'elle étoit venue au monde après Diane & Apollon, & par conſéquent la troiſieme. Ainſi ce mot eſt compoſé de τρίτον, *tête*, ou de τρίτος, *troiſieme*, & de γίνομαι, *je nais, je ſuis produit*.

TRITON, fils de Neptune & d'Amphitrite, ſeloo Héſiode, (*Theogon.* 931.) étoit un demi-dieu marin, dont la figure offroit juſqu'aux reins, un homme nageant, & pour le reſte du corps, uo poiſſon à longue queue. C'étoit le trompete du dieu de la mer, qu'il précédoit toujours, annonçant ſon arivée au ſon de ſa conque. Quelquefois il eſt porté ſur la ſurface des eaux ; d'autrefois il paroît dans un char traîoé par des chevaux bleus. Au baut du temple de Saturne on plaçoit communément la figure de *Triton*. Les poëtes attribuent à *Triton* un autre office que celui d'être trompete de Neptune ; c'eſt de calmer les flots & de faire ceſſer les tempêtes. Ainſi, dans Ovide, (*Metam. lib. I. v.* 333.) Neptune voulant rapeler les eaux du déluge, commanda à *Triton* d'enfler ſa conque, au ſon de laquelle les eaux ſe retirerent. Et dans Virgile, lorſque (*Æneid. l. I. v.* 209.) Neptune veut apaiſer la tempête que Junon avoit excitée contre Énée, *Triton*, aſſiſté d'une Néréide, fait ſes éforts pour ſauver les vaiſſeaux échoués.

Les poëtes admetent pluſieurs *Tritons* qui avoient tous les mêmes fooctions & la même figure. On voyoit à Tanagre, en Béotie, dans le

temple de Bacchus une belle ſtatue d'uo *Triton*, dont les Tanagréens racontoient ainſi l'origine, au raport de Pauſanias. Les femmes les plus conſidérables de Tanagre étoient initiées aux myſteres de Bacchus ; un jour, étant deſcendues ſur le rivage de la mer pour ſe purifier, comme elles étoient dans l'eau, on *Triton* ſe jeta ſur elles ; dans ce preſſant danger, elles adreſſerent leurs vœux à Bacchus, qui auſſi-tôt vint à leur ſecours, combatit le *Triton* & le tua. Pauſanias explique cette fâble, en diſant qu'un *Triton* caché ſous l'eau, ſe jetoit ſur les beſtiaux qui venoient boire ou paître en ce lieu, il ataquoit même les pêcheurs dans leurs barques. Les Tanagréens placerent une cruche de vio ſur le bord de la mer ; le *Triton* attiré par l'odeur, vint boire ce vin dont les fumées lui portant à la tête, l'endormirent, & en dormaot il ſe laiſſa tomber du haut d'une falaiſe : un Tanagréen qui ſe trouva là par hazard, l'ayant vu, lui coupa la tête avec ſa hache ; & parce que l'ivreſſe avoit été cauſe de ſa mort, on imagina que c'étoit Bacchus qui l'avoit tué.

Les anciens ont cru que la fâble des *Tritons* avoit été imaginée d'après les hommes marins, dont ils ne révoquoient point eo doute l'exiſtence, trompés par le témoignage d'un grand oombre de voyageurs anciens & moderoes. „ Parmi „ les curioſités de Rome, j'ai vu moi-même, „ dit Pauſanias (dans ſes *Béotiques*, *ch.* 21.), „ un *Triton*, dont voici la figure. Il a une eſ„ pece de chévelure d'un vert d'ache de marais, „ & tous ſes cheveux ſe tienent de maniere qu'on „ ne peut les ſéparer. Le reſte du corps eſt cou„ vert d'une écaille auſſi fine & auſſi forte que „ le chagrin ; il a des nageoires au deſſous des „ ouïes, des narines d'homme, des ieux verdâ„ tres, l'ouvertute de la bouche forr large avec „ des dents extrêmement fortes & ſetrées. Il a „ auſſi des mains, des doigts, & des ongles qui „ reſſemblent à l'écaille ſupérieure d'une huître. „ Enfin, vous lui voyez ſous l'eſtomac & ſous „ le ventre, des pates eomme au dauphin „. On écrivit à Tibere, au raport de Pline, qu'on avoit vu *Triton* près de Liſbone, ſonant de ſa eonque ; qu'il étoit moitié homme & moitié poiſſoo.

D'après la peinture qo'a faite *des Tritons* Pauſanias, on o'a pas pu, ſans la plus grande mal-adreſſe, les confoodre ſur les monumens antiques, avee les Titans, qui ont des jambes & des cuiſſes de ſerpens.

Deux têtes coloſſales de *Tritons* ſont conſervées dans la villa Albani. Winckelmann en a fait graver une dans ſes monumens de l'antiquité. Ces têtes ſoot caractériſées par des eſpeces de nageoires qui forment les ſourcils, & qui reſſemblent aux ſourcils de Glaucus, dont Philoſtrate nous fait la deſcription. (Ὀφρυσι λεπίσι συνέπτυται περὶ ἑκάτερα. *Philoſtr. L. II. Icon.* 15. *p.* 833.) De pareilles nageoires paſſent par-deſſus les joues & le nez, & entourent auſſi le menton. C'eſt ainſi que ſe trouveot figurés les *Tritons* ſur diverſes urnes fuoéraires, dont l'une eſt conſervée dans le cabinet du Capitole.

On voir à la villa Médicis, une tête coloſſale de *Triton*. (*Monum. antichi n.* 35.) Elle eſt remarquable par la vaſte chévelure & par des rangs d'écailles de poiſſons qui forment ſes ſourcils, & qui traverſent toute la face ſous le nez.

Une tête de *Triton* qui ſert de bouche à un égout, ſous le portique de Sainte-Marie en Coſmédin, à Rome, porte deux ſerres d'écreviſſe placées à ſes deux tempes. Oo en verra la raiſon à l'article Océan.

Un *Triton* enlevant une nymphe, dans le muſéum Pio-Clémentin, a des oreilles & des jambes de cheval, de petites cornes, & une queue de poiſſoo qui remplace le *train de derriere* des centaures. Cette configuration eſt conforme au nom que donne aux *Tritons* Tzetzès ; il les appele poiſſons-centaures, ἰχθυοκένταυροι. Daos les peiotutes d'Herculanum, & ſur un ſarcophage du Capitole, ils n'ont pas les jambes de cheval. Les cornes leur ont été données quelquefois à cauſe de leur paſſion pour le vio, qui les faiſoit comparer aux faunes & aox autres compagnons de Bacchus.

Un autre *Triton*, du même muſéum, porte en guiſe de chlamyde, une peau de poiſſon.

Macrobe dit qu'on voyoit à Rome, au deſſus du fronton d'uo temple conſacré à Saturne, des *Tritons* ſonant de la trompe avec des coquilles appelées *buccins*, & plus particuliérement, conques de *Triton*. Il dit qu'ils déſignoienr les obligations que l'hiſtoire avoit à Saturne ; car avant lui, elle étoit obſcure & très-embrouillée ; & depuis lui, elle étoit devenue claire & ſuivie. Mais cette alluſion prétendue eſt détruite par la vue de ſemblables *Tritons* placés ſur des édifices, dans deux bas-reliefs de la villa Albani ; ſur un basrelief du palais des conſervateurs, à Rome, qoi repréſente les quatre ſaiſons ; ſur on marbre du palais Mattei ; & ſur un vaſe du palais Barberin. Macrobe prétendroit vainemenr que tous ces édifices, ornés de *Tritons*, ſoient relatifs au culte de Saturne ; ces divinités marines ſervoient ordinairement d'ornemens aux frontons des bâtimens. Oo y plaçoit auſſi des ſtatues, des chars, & d'autres objets qui n'avoient aucun raport avec l'édifice. C'eſt ainſi qu'on voit des chevres ſur le fronton d'un temple repréſenté ſur les médailles de la famille *Petilia*.

Les *Tritons* portoient ; comme les autres divioités des mers du ſecood ordre, des courones de joncs.

Daos la collection des pierres gravées de Stoſch, oo voit ſur une pâte de verre, *Triton* ou Palémon monté ſur un monſtre-marin qui a la tête & le corps d'uoe chevre. Sur une autre (*Gorlæi. Dact. p.* 11. *n.* 176.) pierre gravée, il eſt monté ſur une chevre entiere.

Sur

Sur une agathe-onyx, un *Triton* jouant d'une ſorte de flûte ou chalumeau, & tenant une rame de la main gauche.

Sur une ſardoine, un *Triton* dont les parties inférieures, c'eſt-à-dire, des aſpeces de cuiſſes, ſe terminent en deux queues de poiſſons; il tient de la main droite un trident, & de la gauche un gouvernail; & au deſſous de lui ſont deux dauphins. La gravure eſt de la meilleure maniere.

Sur une calcédoine, un *Triton* le caſque en tête, armé d'un grand bouclier rond, & tenant un gouvernail.

Sur une pâte antique, un *Triton* conduiſant un cheval marin.

Sur une pâte de verre (*Muſ. Florent. tome II. pl.* 46.), dont l'original eſt dans la galerie de Florence, un *Triton* mâle avec un *Triton* femele; le mâle tient une rame, la femele a un jeune *Triton* dans les bras, & en tire un autre à elle hors de l'eau; ils ſont précédés d'un amour & d'un dauphin. Deux amours, qui acompagnent une Néréide, font douter Gravelle de l'antiquité de la pierre (*Pierr. gr. t. II. pl.* 36.) qu'il a publiée; mais pourquoi n'a-t-il pas communiqué ſes raiſons? On voit ſur pluſieurs bas-reliefs (*Bartoli. admir. tab.* 32.) publiés, & non publiés, Amphitrite, ou une Néréide acompagnée de deux amours.

TRITONIA, c'eſt la même que Tritogénia. On donne auſſi le ſurnom de *Tritonia* à Vénus, parce qu'elle eſt ſouvent portée par des Tritons.

TRITONIS, nymphe du lac Triton, mere de Minerve. *Voyez* MINERVE.

TRITOPATORIES, ſolemnité en laquelle on prioit les dieux pour la conſervation des enfans. Ce nom vient de ce que les dieux, qui préſidoient à la génération, ſont appelés *Tritopatores*.

TRITOPATREUS; un des dioſcures-anaces. *Voyez* DIOSCURES.

TRITTYARQUES, τριττύαρχοι, magiſtrats d'Athènes, qui avoient l'intendance & la direction de la troiſieme partie d'une tribu.

TRIVESPERUM. Les poëtes donnent quelquefois ce nom à Hercule, pour marquer que la nuit où il avoit été conçu en avoit duré trois. *Voyez* ALCMENE. On le nommoit auſſi, par cette raiſon, *Triveſper-leo*.

TRIVIA; ſurnom de Diane ou d'Hécate, parce qu'on la mettoit, dit Varron, aux lieux qui faiſoient le concours des trois chemins; ou parce qu'elle eſt la même que la Lune, qui ſuit trois chemins dans ſa courſe en hauteur, largeur & longueur.

TRIUMVIRS des colonies, *triumviri coloniæ deducendæ*, magiſtrats prépoſés pour établir des colonies.

Ces magiſtrats étoient créés dans une aſſemblée du peuple par tribu. Toutes les fois que les Romains envoyoient des colonies dans les pays qu'ils avoient ſoumis, pour maintenir les peuples dans l'obéiſſance, & les empêcher de ſecouer le joug, on choiſiſſoit des magiſtrats, qu'on appeloit ou *duumvirs*, ou *triumvirs*, ou *decemvirs*, ſelon le nombre dont ils étoient compoſés. Quand, par une ordonance du peuple, ou par un décret du ſénat, on avoit déterminé la colonie, & fait le choix de ceux qui la devoient former, on chargeoit les *triumvirs* de la conduire. C'étoit à eux de l'établir, de faire le département des terres qui lui étoient adjugées, & d'aſſigner à chacun ce qu'on lui donnoit en propre à cultiver; après cela ils traçoient avec une charue les limites du terrain dont ils avoient fait le partage. On voit des monumens de cette inſtitution ſur les médailles où l'établiſſement des colonies eſt marqué par une charue atelée de bœufs.

TRIUMVIRS de nuit, *triumviri nocturni*, c'étoient des bas officiers prépoſés pour la police de la nuit. Auguſte voulant s'affermir ſur le trône, s'appliqua à rétablir l'ordre & la ſûreté de la ville de Rome, où il y avoit eu autrefois des *triumvirs* dont l'emploi étoit de maintenir le repos public pendant la nuit, & de veiller aux incendies; c'eſt par cette derniere raiſon qu'ils furent appelés *triumviri nocturni*; mais comme il étoit difficile que ces officiers puſſent ſuffire à ces deux choſes, Auguſte créa ſept cohortes, dont chacune devoit veiller à deux quartiers de Rome, & leur donna un chef qu'il appela *præfectus vigilum*, dignité mentionée dans pluſieurs inſcriptions anciennes, qui ont été raportées par Panvinius, *de civitate Romana*.

TRIUMVIRS monétaires, terme de monoie des Romains, officiers, directeurs ou ſurintendans prépoſés, chez les Romains, à la fabrication des monoies.

On ſait que du temps de la république, l'intendance de la monoie étoit commiſe à trois officiers ou magiſtrats qu'on nommoit *triumviri auro, argento, ari flando, feriundo*. Jules-Céſar en ajouta un quatrieme, comme nous l'apprenons de pluſieurs médailles qui portent l'image de ce prince; mais ſous Auguſte, les choſes furent remiſes ſur l'ancien pied, & les *triumvirs* monétaires continuerent de graver leur nom ſur les monoies qu'ils faiſoient fraper; c'eſt un fait dont les médailles d'Auguſte nous inſtruiſent.

Il n'eſt pas vrai-ſemblable qu'il y ait eu à Rome des *triumvirs* monétaires, prépoſés par l'empereur à la fabrication des eſpeces d'or & d'argent, & d'autres *triumvirs* nommés par le ſénat, pour avoir ſoin de la fabrication des eſpeces de bronze; car les mêmes officiers ont pu avoir l'intendance de toute la monoie qui ſe frapoit à Rome, quoiqu'ils fuſſent obligés de demander l'approbation de l'empereur pour les types des monoies d'or & d'argent, & l'approbation du ſénat, pour les types de la monoie de bronze.

Au reſte, il n'eſt guere poſſible de douter que la diſpoſition de la monoie n'ait apartenu aux empereurs, puiſqu'on trouve ſur une infinité de médailles, *monetæ Aug.* & *monetæ Augg.* De plus,

Stace, dans les vers qu'il a faits pour conſoler Hétruſcus de la mort de ſon pere qui, après avoir été affranchi par Tibere, étoit devenu intendant de l'empereur, *diſpenſator Cæſaris*, Stace, dis-je, nous apprend qu'Hétruſcus avoit été chargé de la matiere qui devoit être employée à fraper des monoies au coin des empereurs.

Quæ divum in vultus igni formanda liqueſcat
Maſſa, quid Antoniæ ſcriptum crepet igne moneta.

Il eſt donc vrai que la monoie d'or & d'argent apartenoit plus particuliérement à l'empereur : en effet, outre que la marque de l'autorité du ſénat ne ſe trouve que très-rarement ſur ces deux métaux, une inſcription découverte à Rome, ſur la fin du ſeizieme ſiecle, & raportée par Grutet, prouve ce fait d'une maniere évidente. Cette inſcription, qui eſt du temps de Trajan, commence ainſi : FORTUNÆ AUG. SACRUM OFFICINATORES MONETÆ AURARIÆ, ARGENTARIÆ CÆSARIS.

Il falloit donc que la monoie d'or & d'argent dépendît plus particuliérement de l'empereur, puiſque ſans cela les monétsires en bronze auroient été joints aux monétaires des deux autres métaux. On peut tirer cette même conſéquence, de ce que Sévere Alexandre ayant réduit les impoſitions à la trentieme partie de ce qu'elles étoient ſous Élagabale, voulant faire auſſi un changement dans le poids & dans le module de la monoie, il eſt dit qu'il fit fraper des demi-ſous & des tiers de ſous d'or, mais on n'ajoute pas qu'il ait entrepris de rien chaoger dans la monoie de bronze : apparemment parce qu'il ne voulut pas être accuſé d'empiéter ſur les droits du ſénat.

Remarquons qu'après Auguſte, on ne trouve plus ſur les médailles, les noms des *triumvirs* monétsires ; mais il na faut pas croire pour cela que ces emplois aient été ſupprimés ; car, parmi les titres donnés dans une anciene inſcripriion, à *Q. Hedicus Rufus Lollianus Gentianus*, qui vivoit du temps de Sévere & de Caracalla, on lit celui de *III. VIR. AA. A. FF.* & on trouve un L. Antonius Vagonius Proſper *III. VIR. MONETALIS*, dans une autre inſcription raportée pat Reineſius, que Sperlingius croit plus moderne que la précédente.

Les ouvriers qui travailloient à la monoie, ſous les ordres des *triumvirs*, étoient des afranchis ou des eſclaves ; c'eſt pour cela que dans un ancien monument, ils ſont nommés *officinatores & nummularii officinarum argentariarum familiæ monetariæ* ; on les appeloit en général, *monetarii*, *officinatores moneta*, & *nummularii officinatores moneta*.

On les diviſoit en pluſieurs claſſes. Les uns, nommés *ſignatores*, gravoient les coins ; les autres, appelés *ſuppoſtores*, avoient ſoin de mettre la piece de métal entre les coios ; d'autres, appe'és *malleatores*, les frapoient avec le marteau. Il eſt fait mention de ces trois ſortes d'ouvriers, conjoiotemeot, dans une inſcription de Gruter.

Il y avoit outre cela d'autres ouvriers chargés de la fonte & de la préparation des métaux, qu'on apportoit en maſſe ou en lingots aux hôtels des monoies : ceux-ci ſe nommoient *flatores*, ou *flaturarii*, *auri & argenti monetarii*.

Quelques-uns étoient chargés de la vérification du titre & du poids des eſpeces ; on les appeloit, *exactores auri*, *argenti*, *aris* ; & c'eſt pour cela qu'on lit : *exagium ſolidi*, ſur certaines médailles d'Honorius & de Valentinien III, qui paroiſſent avoir été une eſpece de pied-fort, pour vérifier les ſous d'or qu'oo frapoit du temps de ces empereurs, comme on peut le voir dans la diſſertation de Ducange, ſur les médailles du bas-âge. Le chef de ces ouvriers eſt appelé *optio* dans quelques inſcriptions. S'il y avoit quelqu'un au-deſſus de celui qui portoit ce nom, les anciens monumens ne nous en ont pas conſervé le ſouvenit.

Ce ſont-là tous les noms parvenus juſqu'à nous, des perſones employées dans les monoies des Romains ; car il faut bien ſe garder de confondre, comme a fair Sperlingius, les monétaires avec ceux qui ſont appelés ſur d'anciens marbres : *argentarius coactor*, *auri ſuſtralis coactor*, *procurator*, *defenſor aurariorum*. Les premiers étoient des receveurs chargés du recouvrement de l'or & de l'argent que les ſujets de l'empire devoient payer au tréſor impérial ; les derniers étoient des officiers prépoſés à la fouille des mines d'or qu'on découvroit ſur les terres de l'empire.

Dans le bas-empire, il n'eſt plus fait mention des *triumvirs* monétaires, & le *S. C.* ne ſe trouve plus, comme auparavant, ſur les monoies de bronze. Cela fait juger que les empereurs, en attribuant à leur dignité le droit excluſif de faire batre monoie, abolirent les trois charges de ceux qui préſidoient à cet emploi, & qui vrai-ſemblablement n'étoient pas nommés ſans l'approbation du ſénat. Ce changement, ſelon les apparences, ariva ſous Aurélieo, contre qui les monétaires s'étoient révoltés.

Il paroît par la Notice des deux empires, que la monoie fut par la ſuite dans le département du ſurintendant des finances, appelé *comes ſacrarum largitionum*. On établit pour lors dans chaque monoie particuliere, un directeur, que la notice appele *procurator moneta*, & Ammien-Marcellio, *prepoſitus moneta*. Au deſſus de celui-ci étoit le chef des monétaires, à qui on donnoit le nom de *primarius monetariorum*. Il eſt vrai que la notice ne parle point des différentes monoies établies dans l'empire d'Orient, & qu'elle n'en nomme que ſix dans l'Occident ; celles de Siſcia, d'Aquilée, de Rome, de Lyon, d'Arles & de Treves. Cependant l'exergue des médailles du bas-empire nous prouve qu'il y en avoit un bien plus grand nombre. (Extrait de la Baſtie.)

TRIUMVIRS capitaux, magiſtrats inférieurs qui jugeoient des afaires crimineles. Ils avoient été créés environ l'an 464 de la fondation de Rome, & ils rendoient la juſtice proche la colonne appelée *Mœnia*. Ils étoient élus par les ſuffrages du peuple aſſemblé par tribu. Leur fonction étoit de connoître des homicides, des vols, & de ce qui regardoit les eſclaves; ils faiſoient auſſi les informations contre ceux qui étoient ſoupçonés de quelques crimes. Ils avoient la garde des priſons, & faiſoient exécuter ceux qui avoient été condamnés à mort par le préteur.

TRIUMVIRI Epulonum. *Voyez* ÉPULON.

TRIUMVIRI menſarii, officiers qui furent crées dans le temps de la ſeconde guerre punique, pour avoir l'intendance de la monoie & du change.

TRIUMVIRI reipublicæ conſtituendæ, trois magiſtrats qui gouvernoient ſouverainement à Rome, & qui ſe partageoient l'autorité ſuprême. Ce gouvernement abſolu, & qui fut ſi préjudiciable à la république, déchira Rome en deux fois, pendant environ douze ans, & c'eſt ce qu'on appele les *triumvirati*. Le premier fut formé par Pompée, Céſar & Craſſus: le ſecond, par Antoine, Auguſte & Lépide. Ce dernier triumvirat porta la dernier coup à la liberté expirante. Octave s'étant brouillé avec ſes collegues, leur fit la guerre, les vainquit, & demeura ſeul maître de l'empire.

TRIUMVIRI ſenatus legendi, trois hommes qui étoient chargés de nommer ceux qu'ils croyoient les plus dignes d'entrer dans le ſénat. La création de ces officiers eſt du temps des empereurs, & ce fut Auguſte qui les choiſit le premier: *Nova officia excogitavit*, dit Suétone, *triumviratum legendi ſenatus*. Au commencement, ce droit apartenoit aux rois, puis aux conſuls; enſuite, en 310, on l'attribua aux cenſeurs, & enfin aux *triumvirs* que l'on créoit exprès.

TRIUMVIRI valetudinis, trois magiſtrats de la ſanté, qu'on créoit à Rome dans les temps de peſte & de maladies populaires. Les auteurs latins n'en ſont aucune mention; mais on lit ſur une médaille d'argent: *M. ACILIUS. III. VIR. VALETUDINIS*.

TRIUNX, monoie des anciens Romains. *Voyez* QUADRANS.

En général *triunx* étoit le quart d'un tout quelconque.

TRIUNX, meſure linéaire, meſure gromatique, diviſion de la livre, meſure de capacité pour les liqueurs, &c. *Voyez* QUADRANS.

TROAS, dans la Troade. COL. TROA.

Les médailles autonomes de cette villa ſont:

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire eſt un cheval paiſſant.

Ella devint colonie romaine, & alle fit fraper avec les légendes ſuivantes:

COL. AVG. TROA. Colonia Auguſta Troadenſis.

COL. ALEX. AUG. TR. Colonia Alexandrina Auguſta Troadenſis.

COL. AVR. ANTONIANA. ALEX. TROA.

des médailles latines en l'honeur de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurele, de Commode, de Criſpine, de Sévere, de Domna, de Caracalla, de Geta, d'Élagabale, de Paula, de Severa, d'Annia-Fauſtina, de Soemias, d'Alex. Sévere, de Mamée, de Maximin, de Maxime, de Gordien-Pie, de Philippe pere, de Gallus, da Voloſien, de Valérien, de Salonine, de Trajan-Dece, de Gallien.

TROCHUS, *Voyez* CERCEAU & SABOT.

TROEZENE, dans l'Argolide. TPO & TPOIZHNIΩN.

Les médailles autonomes de cetta ville ſont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire eſt un trident.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Verus, de Sept. Sévere, de Domna, de Géta.

TROGUS, ſurnom de la famille *MARIA*.

TROJA. *Voyez* TROYENS (Jeux).

TROJA, le jeu troyen, qui ſe pratiquoit à Rome dans le cirque par les jeunes gens de la premiere condition, qui couroient à cheval diſpoſés par aſcadrons, & qui repréſentoient une eſpece de combat: *Troja & regia Priami*, dit Feſtus, *& luſus puerorum equeſtris dicitur*. Énée fit exécuter ce jeu en Sicile, pour exercer ſon fils Aſcagne, & les jeunes troyens de ſa ſuite, ainſi que le décrit Virgile, dans le cinquieme livre de l'Énéide. Céſar remit ce jeu en vigueur, & depuis lui les Romains s'y exercerent aſſiduement.

TROYE, ville célebre de l'Aſie Mineure, ſur le bord de la mer. Laomédon la fit environer de ſi fortes murailles qu'on attribua cet honeur à Apollon dieu des beaux arts. Les fortes digues qu'il fallut conſtruire pour rompre les vagues de la mer, paſſerent pour l'ouvrage de Neptuna; & comma dans la ſuite les vents & les inondations ruinerent une partie de ces ouvrages, on publia que Neptone s'étoit vengé du perfida Laomédon. (*Voyez* APOLLON, LAOMÉDON, NEPTUNE.) L'enlévement d'Hélene par Pâris, fut le motif qui porta les Grecs à entreprendre le fameux ſiége de ceste ville. Son ſort, ſelon Homere, dépendoit d'Hector. *Troye* devoit ſe défendre tant qu'il ſeroit vivant. Les poëtes poſtérieurs à Homere ont ajouté que la ruine de *Troye* étoit atachée à certaines fatalités qui devoient être acomplies auparavant. La premiere étoit qu'elle ne pouvoit être priſe s'il n'y avoit parmi les aſſiégeans un deſcendant d'Éacus. (*Voyez* ACHILLE, PYRRHUS.) Secondement il falloit avoir les fleches d'Hercule. (*Voyez* PHILOCTETE.) En troiſieme lieu, on devoit enlever le *Palladium*.

Il falloit quatriémement empêcher que les chevaux de Rhéſus ne buſſeot de l'eau du Xanthe. (*Voyez* Rhésus.) La cinquieme fatalité étoit la mort de Troile, fils de Priam, & la deſtruction du tombeau de Laomédon. (*Voyez* Laomédon, Troile.) Enfin *Troye* ne pouvoit être priſe ſans que les Grecs n'euſſent dans leur armée Télephe, fils d'Hercule & d'Augé, allié des Troyens. (*Voyez* Télephe.) *Voyez* auſſi Fatalités.

A la fin de la dixieme anoée (*Énéid. liv. II, vers* 13.) les Grecs laſſés d'un ſiége qui duroit depuis ſi long-temps, & rebutés par tant de vaines ataques où le deſtin leur avoit été cootraire, eurent recours à un ſtratagême. Ils s'aviſerent de conſtruire, ſuivant les leçons de Pallas, un cheval énorme, haut comme une montagne, compoſé de planches de ſapins artiſtement jointes enſemble, & ils publiereot que c'étoit une offrande qu'ils conſacroient à cette déeſſe pour obtenir un heureux retour. On tira enſuite au fort les ſoldats qui devoient être enfermés dans les vaſtes flancs de ce cheval. Les Troyens voyant ce coloſſe ſous leurs murs, ſe propoſerent de le faire entrer dans leur ville & de le placer dans la citadelle. On abat une partie des murailles de la ville; on fait entrer ce monſtre fatal & on le place à la porte du temple de Minerve. La nuit ſuivante, pendaot que tout le monde dormoit profondément, le traître Sinon va ouvrir les flancs du cheval & fait ſortir les Grecs qui y étoient cachés. Sur cette fâble da Virgile, Pauſanias s'explique ainſi: „ Ce fameux cheval de bois étoit certainement uoe machine de guerre propre à renverſer des murs; ou bien il faut croire que „ les Troyens étoient des ſtupides, des inſenſés „ qui n'avoieot pas ombre de raiſon „. L'on aroit que cette machine étoit la même qua l'on a depuis appelée *axies* ou *bélier*. D'autres ont dit que les Grecs fireot réellement ſemblant de ſe retirer; qu'ils poſerent une embuſcade dans une caverne voiſine; que les Troyens croyant n'avoir plus rien à craindre des Grecs, garderent négligemmeot leurs murailles & ſe livrerent à la joie & à la débauche; que les Grecs cachés eſcaladerent les murs pendant la nuit, tuerent les gardes, & ouvrirent les portes à toute l'armée qui ſacagea & brûla la ville dans cette même nuit. *Voyez* Laocoon, Sinon.

TROYENS. Pour connoître leur coſtume, *voyez* Phrygiens, parce qu'ils étoient habitans de la Phrygie.

Les *Troyens* portoient de longues tuniques traînantes, car Homere les appelle ἑλκεσιπέπλους, ſurnom relatif à ces longues ſtoles.

Sur une pierre gravée du duc de Piombino qui repréſente le combat des *Troyens* & des Grecs pour le corps de Patrocle, & ſur un bas-relief de la ville Borgheſe qui repréſente le tranſport du corps d'Hector à Troye, les *Troyens* ſont diſtingués des Grecs par des barbes plus longues & par des caſques dont le cimier eſt prolongé ſur le devant, comme la pointe des bonets phrygiens. (*Monum. antichi* n°. 128 & 135.)

Troyens (Jeux), *ludi trojani*; fête militaire que les jeunes gens de qualité célébroient à Rome dans le cirque en l'honeur d'Aſcagne. Virgile en a fait la deſcription la plus brillante dans le cinquieme livre de l'Énéide, depuis le vers 545 juſqu'au vers 604; voici comme il la termine:

Hunc morem, hos curſus, atque hæc certamina primus
Aſcanius, longam muris cum cingeret Albam,
Rettulit, & priſcos docuit celebrare Latinos:
Quo puer ipſe modo, ſecum quo Troia pubes:
Albam docuere ſuos; hinc maxima porro
Accepit Roma, & patrium ſervavit honorem:
Trojaque nunc, pueri trojanum dicitur agmen.

Lorſque Aſcagne eut élevé les murs d'Albe-la-longue, il établit le premier en Italie cette marche & ce combat d'enfans: il enſeigna cet exercice aux anciens Latins, & les Albains le tranſmirent à leur poſtérité. Roma au plus haut point de ſa grandeur, pleine de vénération pour les coutumes de ſes ancêtres, vient d'adopter cet ancien uſage; c'eſt de là que les enfans qui font aujourd'hui à Rome ce même exercice, portent le nom de *troupe troyene*.

Dion dit que lorſque Octave célébra l'apothéoſe de Jules-Céſar, un an après ſa mort, il donna au peuple romain un ſpectacle ſemblable à celui de cette cavalcade de jeunes gens, & depuis il le réitéra. C'eſt pour flater Auguſte, que Virgile fait ici célébrer par Énée les jeux appelés *troyens*, renouvelés par cet empereur, alors triumvir, après la victoire d'Actium, c'eſt-à-dire, l'an 726 de Rome. *Troja*, dit Suétone (*In Aug. c.* 43.), *Iudum edidit frequentiſſime majorum minorumve puerorum delectu, priſci decorique moris, exiſtimans clara ſtirpis indolem ſic innoteſcere*. Auguſte croyoit que cet exercice ancien & convenable à la jeuneſſe, donnoit aux enfans de coodition de la république l'occaſion de faire briller leur adreſſe, leur bonne grâce, & leur goût pour la guerre.

Virgile ſaiſit encore ici l'occaſion de faire ſa cour à toute la nobleſſe romaine, en faiſant remonter l'origioe de leors jeux juſqu'à cette troupe de jeunes gens qu'Énée mene avec lui en Italie, & que le poëte montre aux Romains comme les auteurs de leurs principales maiſons. On juge bien que celle d'Auguſte s'y trouvera. Atys, dit le poëte, tendrement aimé d'Aſcagne, marche à la tête de la ſeconde bande *troyene*; les Atius du pays des Latins tirent de lui leur origine:

Alter Atys, genus unde Atii duxere Latini,
Parvus Atys, parvoque puer dilectus Iulo.

Digitized by Google

Or, Julie, ſœur de Jules-Céſar, avoit été mariée à M. Atius Balbus. Elle fut mere d'Atia femme d'Octavius & mere d'Octave Auguſte. Ainſi pour plaire à ce prince, le poëte ne manque pas de donner une origine des plus illuſtres aux Atius qui étoient d'Aricie, ville du Latium.

Les *jeux troyens* renouvelés par Auguſte, commencerent à décheoir ſous Tibere, & finirent ſous l'empereur Claude. (*D. J.*)

TROILE, fils de Priam, fut tué par Achille. Les deſtins avoient arrêté que la ville de Troye ne pouvoit être priſe durant la vie de ce jeune prince, & cependant il oſa aller attaquer le plus terrible des Grecs. Quelques auteurs donnent une autre cauſe à ſa mort. *Voyez* ACHILLE.

TROIS, (Nombre). „ La ſingularité, dit Caylus (*Rec. d'antiq. III, page* 44.), de cette agathe noire gravée en creux, eſt tout ce qu'on peut raiſonablement en faire remarquer. On reconoît ſans peine un Harpocrate dans le milieu de la pierre; on voit une boule ſur ſa tête, une étoile devant lui, & un fouet ſur l'épaule, comme aux prêtres d'Oſiris, mais d'un côté le corps ſur lequel il eſt poſé, & que l'on pouroit regarder comme une eſpece de foudre, de l'autre les quinze animaux diviſés par *trois*, ne ſe peuvent aiſément comprendre. On diſtingue bien clairement des apis, des crocodiles, des crabes, & peut-être des hippopotames, mais ſelon toutes les apparences, ils ne ſont point mis au hazard ni pour les eſpeces ni pour le nombre. Cette gravure ne préſente donc que des énigmes de la plus grande obſcurité: je puis ſeulement aſſurer que le goût du travail me paroît fort ancien „. *Voyez* TERNAIRE (nombre).

TROMELIA, ville de l'Achaie, ſelon Athénée. Elle donnoit ſon nom à un fromage très-goûté par les anciens ſous le nom de *tromelius caſeus*.

TROMENTINA tribus. *Voyez* TRIBU.

TROMPETE, pluſieurs (*Athenée, l. IV. p.* 184 *Clem. Alex. ap. Euſeb. de Prap. l. X, p.*475.) auteurs attribuent l'invention de la *trompete* aux Etruſques. Euripide (*Phæniſſ. v.* 1386. *Heracc.* 830. *Rhes.* 988.) & Sophocle (*Ajax flagel. v.* 17.) & les commentateurs de ces deux poëtes diſent que ce fut un étruſque nommé Arichondas, qui s'étant joint aux Héraclides, introduiſit cet inſtrument dans les armées des Grecs. Si ce dernier fait eſt vrai, le commerce des Étruſques avec les Grecs doit remonter à des ſiecles bien reculés.

Les Grecs n'avoient encore aucun uſage de cet inſtrument lors du ſiége de Troye; mais il étoit connu du temps d'Homere, comme il paroît par le poëme ſur le combat des grenouilles & des rats; cependant Virgile n'a pas cru devoir s'attacher à la vérité hiſtorique ſur cette bagatele. Il a relévé dans ſon Énéide les talens de Miſene, en nous aſſurant que ce fils d'Éole avoit été au ſiége de Troye, un *trompete* qui s'étoit ſouvent diſtingué à côté d'Hector. Ces ſortes d'anachrooiſmes ſont fort permis en poéſie; mais l'hiſtoire nous apprend que l'uſage de la *trompete* chez les Grecs ne remonte pas ſi haut. Il eſt vrai que cet exercice vint bientôt à s'introduire dans les jeux ſolemnels de la Grece, & même y eut un prix.

La même hiſtoire nous apprend que dans une bataille de Spartiates contre les Meſſéniens, le bruit de cet inſtrument, juſque-là inconnu à ces derniers peuples, les jeta dans une épouvante qui donna la victoire au Lacédémoniens: *Lacedemonii vicerunt quum novus tuba ſonitus hoſtes terruiſſet*. Cependant les auteurs grecs ne fourniſſent rien de particulier ſur la *trompete* de leur pays; mais on trouve aſſez de choſes ſur celles des Romains, & nous ſavons par exemple qu'ils en connoiſſoient de trois ſortes.

La premiere étoit celle qu'on appeloit *tuba*, de *tubus*, à cauſe de ſa reſſemblance à un tuyau. Cette *trompete* étoit droite, & ſe nommoit *tuba directa*, *as rectum*. Elle étoit étroite par ſon embouchure, s'élargiſſant inſenſiblement & ſe terminant par une ouverture circulaire.

Le ſeconde ſorte de *trompete* romaine, étoit plus petite que la premiere. Elle étoit courbée vers l'extrémité à peu près comme le bâton augural, duquel elle avoit auſſi emprunté le nom de *lituus*. Elle s'appeloit encore quelquefois *tuba curva*.

La troiſieme eſpece de *trompete* en uſage chez les Romains, étoit appelée *buccina* ou *buccinum*. Celle-ci étoit preſque entiérement courbée en cercle. Elle paſſoit par-deſſous le bras gauche du trompete qui l'embouchoit & ſe recourboit de maniere que l'ouverture de l'extrémité, de la même forme que celle de la *trompete* droite, ſe faiſoit voir en devant par-deſſus l'épaule, comme ſi elle eût été ſe rejoindre à ſon embouchure.

La *trompete* droite appelée par les grecs σάλπιγξ, & *tuba* par les Latins, ſervoit à la guerre pour animer les ſoldats aux combats, ou pour les rapeler à leurs drapeaux, lorſque dans le fort de la mêlée ils s'étoient trop écartés.

La *trompete* droite dans les armées, étoit particuliérement deſtinée à l'infanterie; & ceux qui en ſonoient, *tubicines*, étoient auſſi à pied, ſi ce n'eſt dans quelques occaſions extraordinaires où on les faiſoit monter à cheval. Quand les armées étoient en préſence, les *trompetes* ſonoient la charge, c'eſt-à-dire, donnoient le ſignal du combat. De même qu'un certain ſon de la *trompete* ſignifioit qu'il falloit attaquer l'ennemi, par un autre ſon elle faiſoit entendre qu'il falloit ſe retirer. Un des uſages particuliers de la *trompete* droite étoit encore de donner dans le camp les ſignaux qui indiquoient aux ſoldats leurs différens devoirs.

C'étoit au ſon de ces mêmes *trompetes* que

triomphoient les dictateurs, les conſuls, les préteurs & les généraux. Elles étoient à la tête de cette marche pompeuſe, & elles faiſoient retentir l'air de fanfares propres à redoubler la joie du peuple. Au reſte la *trompete* droite n'étoit pas ſi particuliérement deſtinée à la guerre, qu'elle ne fût encore employée à quelques uſages qui n'y avoient aucun raport. À l'imitation des Grecs, les Romains s'en ſervoient dans la célébration de quelques-uns de leurs jeux ſacrés, & entr'autres dans celle des jeux floraux, dans la luſtration, & dans quelques ſacrifices.

On s'en ſervoit auſſi quelquefois dans les cérémonies lugubres, c'eſt-à-dire, dans la marche des pompes funebres, & tant que duroient les jeux qui ſe célébroient autour du bûcher d'un défunt pour honorer ſes funérailles.

Le *lituus*, ou *trompete* courbe, apartenoit à la cavalerie: ce qu'Horace dans les premiers livres de ſes odes, marque aſſez clairement pour ne pas laiſſer lieu d'en douter. Lorſque les empereurs romains étoient à l'armée & qu'ils vouloient haranguer les ſoldats, ils les faiſoient aſſembler au ſon de la *trompete* courbe, ſelon le témoignage d'Ammien Marcellin. Comme la *trompete* droite ſervoit à l'infanterie de ſignal pour la charge & pour la retraite, le *lituus* ſervoit au même uſage pour la cavalerie. Il étoit auſſi employé dans les entrées triomphales; ce qu'il ne faut entendre néanmoins que par raport aux compagnies de cavalerie, qui embéliſſoient la marche des triomphes. L'infanterie qui marchoit à la tête de cette pompe, étoit toujours précédée de ſes *tubicines* qui ſonoient de la *trompete* droite nommée proprement *tuba*.

À l'égard de l'autre eſpece de *trompete* appelée *buccina*, elle étoit commune à l'infanterie comme la *trompete* droite. C'étoit encore au ſon de la *buccina* que s'annonçoient dans le camp les différentes veilles de la nuit, & que la premiere ſentinelle étoit relevée par la ſeconde, & ainſi des autres. La *buccina* étoit employée à cet uſage plutôt que la *trompete* droite & que la courbe, à cauſe que le ſon de la *buccina* étoit plus aigu, & ſe faiſoit entendre plus diſtinctement & de plus loin.

Du temps de Végece, qui vivoit ſous Valentinien le jeune, les Romains ſe ſervirent d'une quatrieme ſorte de *trompete*; ce fut de la corne de ces bœufs ſauvages appelés *uri* & fréquens alors en Allemagne. Cette corne garnie d'argent par ſon embouchure, rendoit, dit cet auteur, un ſon auſſi diſtinct & auſſi éclatant que celui d'aucune ſorte de *trompete*.

La *trompete* des anciens, ſur-tout celle des Romains paroît différer principalement de la nôtre en ce qu'elle n'avoit qu'une ſeule branche ou canal, & qu'elle étoit toute droite, comme l'on peut voir par une figure du *Muſæum romanum*, de Lachauſſée qui a été tirée originairement de l'arc de Titus. Quelques-unes des *trompetes* des anciens paroiſſoient auſſi avoir eu des anches faites d'os, car Properce dit (*Lib. IV, eleg.* 3.):

Et ſtruxit querulas rauca per oſſa tubas.

Et Pollux dans ſon *Onomaſt.* „ La *trompete* ſe „ fait d'airain & de fer, mais ſon anche d'os „. Pollux ajoute qu'il y a des *trompetes* droites & des courbes; comme il ne parle point des cors, il eſt probable que c'eſt ce qu'il entend par *trompete courbe*.

Les anciens avoient pluſieurs ſortes de *trompetes*, comme le raporte Bartholin dans ſon traité *De tibiis veterum*, d'après les commentaires d'Euſtathe ſur Homere.

1°. La *trompete* athéniene, inventée par Minerve, & dont ſe ſervoient les Argiens.

2°. Celle qu'Oſiris avoit inventée & dont les Égyptiens ſe ſervoient dans leurs ſacrifices.

3°. La *trompete* gauloiſe qu'on appeloit auſſi *carnix*; elle n'étoit pas fort grande, mais ſon pavillon ſe terminoit par une tête d'animal, le canal en étoit de plomb & le ſon aigu.

4°. La *trompete* paphlagoniene qui ſe terminoit par la figure d'une tête de bœuf, & rendoit un ſon grave.

5°. Celle des Medes, dont le tuyau étoit de roſeau, & le ſon grave.

6°. Enfin la *trompete* tyrrhéniene inventée par les Tyrrhéniens ou Étruſques, & qui eſt celle dont parle Pollux. Euſtathe dit auſſi que la *trompete* tyrrhéniene reſſembloit à la flûte phrygiene, ayant l'embouchure fendue. (*F. D. C.*):

Les gladiateurs romains étoient animés au combat par le ſon des *trompetes*. Les luteurs chez les Grecs & généralement tous ceux qui chez eux s'exerçoient au Pentathle, combatoient au ſon des flûtes d'Argos.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une cornaline, un amphithéâtre avec les ſpectateurs; ſur l'*arène* il y a deux figures armées combatant enſemble au ſon de deux *trompetes* (*Lipſii ſaturn. l. II. c.* 19.) & d'un cor ou *Lituus*, qui étoit l'inſtrument avec lequel on donnoit le ſignal aux combatans. Celui qui tient le *lituus* eſt debout à l'extrémité de l'arène près d'un terme, au bas duquel eſt un diſque, & à l'autre extrémité, où il y a un ſecond terme, ſont aſſis les deux hommes qui ſonent de la *trompete*.

Les deux *trompetes* ſont de celle que l'on appeloit σάλπιγξ, dont la forme n'a jamais été bien déterminée. Galland (*Mem. de l'Acad. des inſc. t. I. p.* 505.) oons les repréſente comme des chalumeaux; mais ici elles ont la forme de nos *trompetes* de cavalerie. On voit donc dans l'antiquité l'uſage de *trompetes* droites dont on ſonoit dans les fêtes, excepté dans les ſeules

Digitized by Google

pompes funebres des perſones avancées en âge, comme Gailand prétend l'avoir lu dans Servius; ce qui pourtant eſt hazardé puiſqu'il n'en cite pas l'endroit & que de plus (*Ad Æn. V. v.* 113. *p.* 381. *&* 382.) Servius n'en parle pas.

TROMPETE. Il y avoit à Corinthe un temple ſous le titre de Minerve-Trompete, qui avoit été bâti par Hégélaüs, fils de Tyrrhene, pour honorer la mémoire de ſon pere, qui étoit l'inventeur de la *trompete*.

TROPA. *Voyez* NOIX (jeu de).

TROPAICON, monoie des Romains. *Voyez* QUINAIRE.

TROPEA, ſurnom donné à Junon, parce qu'elle étoit cenſée préſider aux triomphes, & que dans ces ſortes de cérémonies on lui offroit toujours des ſacrifices.

TROPEUS, ſurnom donné à Jupiter par la même raiſon que celui de *Tropea* à Junon. Il y en a qui font venir ce mot du grec τρέπω, *je change*; comme qui diroit Jupiter qui change, qui renverſe les états comme lui il plaît.

TROPHÉE, en grec τρόπαιον de τροπὴ, *fuite*. Un *trophée* n'étoit dans ſon origine qu'un tronc de chêne dreſſé, & revêtu des dépouilles ou armes des ennemis vaincus, c'eſt-à-dire, d'une cuiraſſe, de boucliers, de javelots & d'un caſque. De là vient le nom de *truncі*, que Virgile donne à ces *trophées*, dans la deſcriptioo qu'il en fait,

Induitoſque jubet truncos hoſtilibus armis;

& telle eſt la forme qu'on leur voit ſouvent ſur les médailles.

Ce n'étoit pas ſeulement une coutume romaine, comme quelques ſavans le prétendent, mais c'étoit auſſi un uſage grec de faire les *trophées*, d'un tronc de chêne revêtu des armes des ennemis. On peut le voir entr'autres au revers de la médaille d'Agathocles, roi de Sicile, & dans deux autres médailles, l'une d'Alexandre, l'autre de ſon pere Philippe, qui ont chacune au revers la figure d'un homme debout devant un *trophée* tel que ceux dont je viens de parler, c'eſt-à-dire, non d'une colonne de pierre ou de marbre, mais d'un chêne paré des dépouilles des vaincus. Si Philippe & Alexandre n'ont point érigé eux-mêmes des *trophées*, parce que ce n'étoit pas la coutume des Macédoniens, comme Pauſanias le prétend dans ſes *beotiques*, néanmoins les villes de Grece ou d'autres n'ont pas laiſſé d'en élever à leur honeur, & de les faire graver dans leurs médailles. Ce n'eſt pas cependant que les Grecs n'aient fait auſſi des *trophées* d'autres ſortes, & quelquefois d'airain pour plus de durée, ſelon le même Pauſanias. Quant aux ornemens ajoutés quelquefois à ces *trophées*, & qu'on remarque auſſi ſur les médailles, nous en parlerons dans la ſuite.

Les *trophées* portoient d'ordinaire les noms des ennemis ou des peuples vaincus par le général; ſuivant l'exemple de Pompée, que Dion cite en parlant d'uo magnifique *trophee* de ce conquérant qui portoit la faſtueuſe inſcription, non d'un peuple vaincu, mais *de orbe terrarum*, ou *du monde ſubjugué*.

Pauſanias (*L. VI.*), parle d'un *trophée* qu'Épaminondas, par ordre de l'oracle, fit dreſſer après la journée de Leuctres, devant les Lacédémoniens vaincus & à leur vue.

Le nom grec τροπαιοῦχος, ou *qui porte des trophées*, donné en premier lieu aux dieux, comme on peut voir dans Pollux, fut dans la ſuite des temps conſacré entre les autres titres des empereurs, ce qui paroît en particulier par la médaille de Peſcennius Niger avec l'inſcription: IMVICTO. IMP. TROPÆA. Cette coutume de dreſſer des *trophées* paſſa des Grecs aux Romains, & même y fut d'abord introduite par Romulus, comme les hiſtoriens de ſa vie le remarquent.

Les vainqueurs dreſſoient à leur gloire un *trophée* des vaincus. Les Grecs montrent l'exemple, & ils avoient coutume de le faire après la victoire, au lieu même de la bataille & de la défaite des ennemis. L'hiſtoire de Thucydide en fourait pluſieurs exemples.

Pour les Romains, ils ne ſe contenterent pas de cet honeur, & ils firent porter ces *trophées* en triomphe, comme Dion entr'autres le remarque de Pompée, au retour de la guerre contre Mithridate. C'eſt ce qui ſe voit encore ſur deux médaillons; l'un qui repréſente le triomphe de Marc-Aurele & de L. Verus, après les exploits de ce dernier dans l'Arménie & contre les Parthes, où l'on voit un *trophée* porté devant le char des triomphans. L'autre médaillon eſt de Caracalla; non ſeulement il y a un *trophée* avec deux captifs atachés, porté dans une eſpece de char avant celui du triomphant; mais de plus on voit uo ſoldat qui marche au devant portant un autre *trophée* ſur l'épaule, à l'exemple de Mars ou de Romulus.

On peut obſerver encore l'uſage de dreſſer des *trophées* en des places publiques & ſur le Capitole, & de les conſacrer aux dieux, & entr'autres à Jupiter-Férétrius, ou à Mars; témoin Virgile: *Tibi rex, Gradive, tropæum*, ſans parler de la coutume d'orner les veſtibules ou portiques des maiſons, des armes ou d'autres dépouilles des ennemis vaincus; c'eſt ce qui donna lieu à cette harangue de Caton l'ancien citée par Feſtus, qui avoit pour titre, *de ſpoliis, ne figerentur, niſi quæ de hoſtibus capta eſſent*; la choſe eſt connoue; en cela même les Romains ne firent que ſuivre l'exemple d'autres peuples, & en partieulier de leurs premiers fondateurs. Virgile parlant du palais du roi Priam dit:

Digitized by Google

Barbarici poſtes auro ſpoliiſque ſuperbi.

Nous conſervons une médaille qui repréſente Romulus à pied, portant ſon *trophée* ſur l'épaule; ce qui ariva auſſi à Cornélius Coſſus & à Claudius Marcellus, qui porterent eux-mêmes leurs *trophées*; d'où vient que Virgile dit:

Induteſque jubet truncos hoſtilibus armis
Ipſos ferre duces.

Mars & la Victoire ſont encore repréſentés avec un *trophée* ſur l'épaule. Il y a des médailles de Trajan, qui le repréſentent portant ſur l'épaule les *trophées* des victoires qu'il avoit remportées ſur les Getes & les Parthes.

J'ai dit ci-deſſus qu'un *trophée* n'étoit ordinairement qu'un trone de chêne; de-là vinrent les mots de *quercus* & de *truncus*, dont les poëtes latins ſe ſervent d'ordinaire pour déſigner des *trophées*. Ainſi les *trophées* n'étoient quelquefois qu'un trone de chêne avec un bouclier au deſſus, ou un tronc revêtu d'une cuiraſſe, d'un caſque & d'un bouclier, comme ſont d'ordinaire les *trophées* que Mars-Gradivus porte ſur l'épaule, ou qui ſe voient dans les médailles de Trajan, ou même avec une cuiraſſe ſans bouclier.

Les *trophées* ſont auſſi ſouvent acompagnés de javelots, outre les boucliers, le caſque & la cuiraſſe.

Enfin l'on voit dans les anciens monumens, des *trophées* ornés & embélis d'un amas de toutes ſortes d'armes ou de dépouilles des ennemis vaincus, comme de cuiraſſes, de boucliers de différentes façons, d'épées, de javelots, de drapeaux ou enſeignes militaires, de maillets, de carquois, avec des fleches; tels ſont les *trophées* de la colonne de Trajan.

Spanheim dans ſon bel ouvrage des Céſars, de l'empereur Julien, nous donne la repréſentation gravée par Picard d'un de ces magnifiques *trophées* qui ſe voit encore aujourd'hui à Rome, au Capitole, & qu'on attribue à Trajan, atendu le lieu d'où il a été tiré. C'eſt-là que l'on voit ce tronc, ce *trophée* ſuperbe, & ces *inteſtina tropæorum*, comme parle Tertullien, tout couvert d'un caſque ouvragé, & revêtu d'une chlamyde, avec quantité d'ornemens, de carquois, de fleches, de boucliers ſoutenus par des figures ailées, & autres embéliſſemens, de ſphinx, de tritons, de centaures, &c.

Le but des vainqueurs en élevant des *trophées* étoit d'en faire des monumens durables des victoires remportées ſur les ennemis. Il étoit ſi peu permis de les arracher, que les Athéniens crurent avoir un ſujet ſuffiſant de renouveler la guerre avec les Corinthiens, ſur ce que ceux-ci avoient enlevé un de leurs *trophées*, comme Ariſtide le remarque dans ſon oraiſon à la louange d'Athènes, *in panathen.*

Les ſoldats romains avoient auſſi la faculté & l'uſage d'étaler dans la partie de leurs maiſons la plus remarquable, les dépouilles qu'ils avoient priſes ſur les ennemis, comme Polybe le remarque.

Enfin les *trophées* devinrent des types de monoies ou de bas-reliefs, tels qu'on en voit encore pluſieurs ſur les degrés du Capitole; c'étoient auſſi des figures de métal ou de marbre iſolées & poſées ſur une baſe, & l'on ſait qu'un grand nombre de cette eſpece faiſoient un des principaux ornemens de la ville de Rome.

Dans les ſiecles héroïques & chez les Grecs, les *trophées*, comme nous l'avons dit, n'étoient qu'un tronc d'arbre revêtu des armes des vaincus. Enée, après ſa premiere bataille où il avoit tué Mézence, éleve un *trophée* (*Æneid. lib. XI. verſ.* 5.):

Ingentem quercum, deciſis undique ramis,
Conſtituit tumulo, fulgentiaque induit arma,
Mezenti ducis exuvias, tibi, magne, tropæum;
Bellipotens; aptat rorantes ſanguine criſtas,
Telaque trunca viri, & bis ſex thoraca petitum;
Perfoſſumque locis; clypeumque ex ære ſiniſtræ
Subligat, atque enſem collo ſuſpendit eburnum.

On les dreſſoit ſur le champ de bataille auſſitôt après la victoire. Il étoit d'abord défendu de les faire d'aucune matiere durable, comme de bronze ou de pierre. Ce fut ſans doute par privilége qu'on permit à Pollux, après la victoire qu'il remporta ſur Lyncée, d'en ériger un de cette eſpece, & ce *trophée* ſe voyoit encore à Lacédémone du temps de Pauſanias.

L'inſcription des *trophées* étoit ſimple, noble & modeſte, ainſi que toutes les inſcriptions des beaux ſiecles de la Grece; il n'y avoit que deux mots, le nom des vainqueurs & celui des vaincus. Othryadès reſté ſeul après la fuite des Argiens, ſe traîne percé de coups ſur le champ de bataille, recueille les armes, dreſſe un *trophée* avant de mourir, & écrit de ſon ſang ſur ſon bouclier: *J'ai vaincu.*

Ces monumens expoſés à toutes les injures de l'air périſſoient bientôt, & on s'étoit fait une loi de les laiſſer tomber d'eux-mêmes ſans les réparer. Plutarque, dans ſes queſtions romaines (*Quæſt.* 26.) demande pourquoi entre toutes les choſes conſacrées aux dieux, il n'y a que les *trophées* qu'il ſoit d'uſage de laiſſer dépérir. „ Eſt-ce, dit-il, afin que les hommes voyant „ leur gloire paſſée s'anéantir avec ſes monumens, „ s'évertuent ſans ceſſe à en acquérir une nou„ velle? ou plutôt parce que le temps éfaçant ces „ ſignes de diſcorde & de haine, ce ſeroit une „ opiniâtreté odieuſe de vouloir mal-gré lui en „ perpétuer le ſouvenir? Auſſi, ajoute-t-il, n'a„ t-on pas approuvé la vanité de ceux qui les „ premiers entre les Grecs ſe ſont aviſés de dreſ„ ſer des *trophées* de pierre & de bronze „.

Peut-

Peut-être ces peuples qui méritèrent la cenſure de cette nation douce & polie, ſont les Éléens; du moins je trouve dans Pauſanias, qu'il y avoit à Olympie un *trophée* d'airain, dont l'inſcription portoit que les Éléens l'avoient érigé après une victoire gâgnée ſur Lacédémone.

Le même auteur nous apprend encore que ce n'étoit pas la coutume des Macédoniens d'ériger des *trophées* après leur victoire. Caranus, fondateur de leur monarchie, ayant vaincu Ciſſée, prince voiſin, avoit dreſſé un *trophée*. Un lion ſortant du mont Olympe renverſa ce monument, & le détruiſit. Le roi de Macédoine tira une leçon de cet événement; il fit réflexion qu'il avoit eu tort d'inſulter aux vaincus, & de ſe priver lui même de l'eſpérance d'une réconciliation. Auſſi, ajoute Pauſanias, dans la ſuite, ni ce prince, ni aucun de ſes ſucceſſeurs ne dreſſa jamais de *trophées*, pas même Alexandre, après ſes éclatantes victoires ſur les Perſes & ſur les Indiens.

Les Romains, dont la politique ſe propoſoit d'accoutumer ao joug les peuples vaincus, & d'en faire des ſujets fideles, furent long-temps ſans reprocher aux ennemis leur défaite par des *trophées*. & Florus ne manque pas de leur faire honeur de cette modération: *Domitius Ænobarbus & Fabius Maximus ipſis quibus dimicaverant in locis, ſaxeas erexere turres, & deſuper exornata armis hoſtilibus tropha fixere; quum hic mos inuſitatus fuerit noſtris; nunquam enim populus romanus hoſtibus domitis victoriam ſuam exprobravit.* (3. 2. 6.)

Le premier dont l'hiſtoire romaine fait mention (car on ne doit pas regarder comme de vrais *trophées*, ni les dépouilles opimes, ni celles des Curinces, que le vainquer fit porter devant lui), le premier *trophée*, dis-je, fut celui que dreſſa C. Flaminius en l'honeur de Jupiter, après avoir vaincu les Inſubriens, l'an de Rome 530; il étoit d'or & placé dans le Capitole. Cent ans après, C. Domitius Ænobarbus & Q. Fabius Maximus Allobrogicus dreſſerent ſur les bords de l'Iſere ceux doot il eſt parlé dans le paſſage de Florus que nous venons de citer. Après la priſe de Jugurtha, Bocchus étant venu à Rome, érigea dans le Capitole des *trophées* en l'honeur de Sylla; ce qui offenſa vivement Marius, & alluma de plus en plus dans ſon cœur cette jalouſie meurtriere qui fit couler tant de ſang. Sylla en dreſſa deux lui-même dans les plaines de Chéronée, après la défaite de Taxile, lieutenant de Mithridate.

Pompée ayant terminé la guerre contre Sertorius, dreſſa des *trophées* ſur les Pyrénées avec des inſcriptions faſtueuſes. Cette vanité déplut aux Romains, & ce fut pour y oppoſer une apparente modeſtie, que Céſar traverſant les Pyrénées après la guerre d'Afranius, ſe contenta de conſtruire un autel auprès des *trophées* de Pompée.

Un paſſage de Xiphilin dans la vie de Néron, nous fait connoître que les *trophées* dont nous venons de parler, ne ſont pas les ſeuls qui aient été élevés à Rome ſous les conſuls. Lorſque cet auteur repréſente le ridicule infamant dont Néron chargeoit les ſénateurs mêmes, en les forçant de faire le rôle de comédiens, ou de combattre contre les bêtes, il donnoit, dit-il, en ſpectacle ſur le théâtre & dans l'arêne les Furius, les Fabius, les Porcius, les Valériens, ces illuſtres familles dont le peuple voyoit encore les *trophées*.

Mais les plus célebres qu'il y ait eu à Rome du temps de la république, ſont les deux *trophées* de Marius, dreſſés en mémoire de ſes deux victoires, l'une remportée ſur Jugurtha, l'autre ſur les Cimbres & les Teutons. Ils étoient de marbre, élevés dans la cinquieme région, dite *Eſquiline*, ſur deux arcs de brique qui poſoient ſur un réſervoir de l'*Aqua Maria*. Properce les appele *les armes de Marius*:

Jura daret ſtatuas inter & arma Mari.

Sylla les renverſa contre l'ancien uſage, qui ne permettoit pas de détruire, ni même de déplacer les *trophées*. Céſar, dans ſon édilité, les releva; le quartier de Rome où ils étoient, en conſerve la mémoire; on l'appele encore aujourd'hui *il Cimbrico*, entre l'égliſe de Saint Euſebe & de Saint Julien, ſur le mont Eſquilin; cette tradition n'a pas été interrompue.

Pétrarque, dans la ſeconde épître de ſon ſixieme livre, parlant de ce lieu, dit: *Hoc Marii cimbricum fuit*. Nardini penſe que ces *trophées* furent depuis tranſportés dans le Capitole, & il cenſure Ligorius qui croit avec raiſon que les *trophées* du Capitole ſont de Domitien. *Voyez* MARIUS.

Après la deſtruction de la liberté publique, à proportion que la vertu diminua, les récompenſes de la vertu & les marques d'honeur ſe multiplierent dans la perſone des empereurs. Auguſte en donna le ſignal par le *trophée* qu'il fit ériger à ſa gloire ſur les Alpes, & dont l'inſcription ſe lit dans Pline. (*Liv. III. c.* 24.) Ce ne fut plus dans l'Italie & dans les provinces que *trophées* de pierre, de marbre, de bronze. Les colonnes Trajane & Antonine ſont de vrais *trophées*. Xiphilin raconte que Néron ayant ôté la vie à Domitia, ſa tante paternele, employa une partie des biens de cette femme à dreſſer de magnifiques *trophées*, qui ſubſiſtoient encore du temps de Dion, c'eſt-à-dire, ſous Alexandre-Sévere. Xiphilin dit qu'après la priſe de Jéruſalem, on éleva en l'honeur de Veſpaſien & de Titus des arcs de triomphe chargés de *trophées*.

TROPHÉES d'Émilien, en latin *trophæum Q. Fabii Maximi Æmiliani*. Strabon (*Lib. IV.*) nous apprend que près do lieu où l'Iſere ſe jete dans le Rhône, Q. Fabius Maximus Émilien, dont l'armée n'étoit pas de trente mille hommes, dé-

fit deux cents mille Gaulois, & éleva ſur le champ de bataille un *trophée* de pierre blanche.

Trophées de Pollux. Ces *trophées* étoient dans la ville de Sparte. Quand on a paſſé le temple d'Eſculape, dit Pauſanias, on voit les *trophées* que Pollux, à ce qu'on croit, érigea lui-même après la victoire qu'il remporta ſur Lyncée. (*D. J.*)

Trophées des Romains & de Sylla. On voit, dit Pauſanias (*L. X. c. 39.*), dans la plaine de Chéronéa en Béotie, deux *trophées* qui ont été érigés par les Romains & par Sylla, pour une victoire remportée ſur Taxile, général de l'armée de Mithridate. (*D. J.*)

Dans la collection de Stoſch, on voit ſur une cornaline un *trophée* naval compoſé d'une cuiraſſe, d'un bouclier, de deux fleches & d'une proue de vaiſſeau.

Sur une cornaline un autre *trophée* naval, élevé ſur une proue; il eſt compoſé d'une cuiraſſe, d'un bouclier, d'un caſque, d'un bâton feré ou d'un *aſſer*.

Sur une cornaline, un autre *trophée* naval, à peu près ſemblable, mais avec l'épée & la lance en ſautoir derriere la cuiraſſe, ſur une petite barque.

Tarpée (On voit un) ſur les médailles de *Cælium*.

TROPHONIENS (Jeux), jeux publics qui ſe donnoient un jour de l'année en l'honneur de Trophonius, & dans leſquels la jeuneſſe de la Grece venoit étaler ſon adreſſe. Il eſt vrai qu'aucun auteur peut-être ne parle de ces jeux, excepté Junius Pollux; encore cet auteur ne dit-il point dans quelle ville on les célébroit. Mais on l'apprend d'un marbre qui eſt à Mégare, & qui porte qu'on les célébroit à Lébadée, ville de Béotie, très-célebre par l'oracle même de Trophonius.

TROPHONIUS, fils d'Apollon, un des héros de la Grece, eut dans la Béotie un oracle très-fameux, qui ſe rendoit avec plus de cérémonies que ceux d'aucun dieu, & qui ſubſiſta même aſſez long-temps après que tous ceux de la Grece eurent ceſſé. Hergius, fils de Clymenés, roi d'Orchomene, étant parvenu à un âge fort avancé, voulut ſe marier, & alla conſulter l'oracle pour ſavoir s'il auroit des enfans; l'oracle lui répondit aſſez énigmatiquement qu'il pouvoit beaucoup eſpérer d'une jeune femme. Il ſe conforma à cette réponſe, & eut deux fils, *Trophonius* & Agamede, qui devinrent dans la ſuite de grands architectes. Ils bâtirent le temple d'Apollon à Delphes, & l'ouvrage achevé, ils demanderent leur récompenſe au dieu. La Pythie leur répondit qu'il falloit attendre huit jours, & cependant faire bonne-chere; mais au bout de ce terme ils furent trouvés morts. D'autres racontent la mort de *Trophonius*, comme nous avons raconté celle d'Agamede; ils diſent que la terre s'étant ouverte ſous ſes pieds, il fut englouti tout vivant dans cette foſſe, que l'on nomma depuis la foſſe d'Agamede, & qui ſe voyoit dans le bois ſacré de Lébadée, avec une colonne que l'on éleva au deſſus. Son tombeau demeura quelque temps dans l'oubli; mais une grande ſéchereſſe affligeant la Béotie, on eut recours à l'oracle de Delphes. Apollon qui vouloit reconoître le ſervice que lui avoit rendu *Trophonius*, en bâtiſſant ſon temple, répondit par ſa Pythie que c'étoit à *Trophonius* qu'il falloit avoir recours, & qu'on devoit aller le chercher à Lébadée. Les députés s'y rendirent en effet, & en obtinrent une réponſe qui indiqua les moyens de faire ceſſer la ſtérilité. Depuis ce temps, on conſacra à *Trophonius* le bois dans lequel il étoit enterré; & au milieu de ce bois, on lui éleva un temple, avec une ſtatue de la main de Praxitele, où il recevoit des ſacrifices & rendoit des oracles. Pauſanias, qui avoit été lui-même conſulter l'oracle de *Trophonius*, nous en a laiſſé une deſcription fort ample, dont on verra l'abrégé à l'article Oracle.

Trophonius étoit auſſi un ſurnom de Jupiter.

TROPIDE.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch on voit ſur une cornaline un vaiſſeau couvert, ou *cataphracte*, à rames, & avec un mât de miſaine ſans voile, dont la proue prend l'eau profondément, & fend en avant les flots fort bas par ſa (*voyez* la *tropide* dans *Montfauc.* Ant. expl. tom. IV. p. 2. l. III. c. 3.) *trspide*. La forme du bâtiment, par la courbe de la pouppe fort alongée, paroît indiquer un *cercure*. On y voit un grand gouvernail, & les rames y ſont placées fort au deſſous du pont.

TROPÆUCHUS, ou *TROPHÆUS*, ou *TROPÆUS*, ſurnom de Jupiter qui préſidoit aux triomphes.

TROS, fils d'Érichtonius, donna ſon nom à la ville de Troye, qu'on appeloit auparavant *Dardanie*. Il eut de la Nymphe Callirhoe trois enfans, Ilus, Aſſaracus & Ganimede. Il fit pluſieurs conquêtes ſur ſes voiſins; la jalouſie qu'il ſavoit que ſes ſuccès leur inſpiroient, lui fit croire que c'étoit Tantale, roi de Lydie, qui lui avoit élevé ſon fils Ganimede; ce qui fut la cauſe d'une longue guerre entre ces deux princes & leurs deſcendans. Homere dit que Jupiter, pour conſoler *Tros* de l'enlévement de ſon fils, lui fit préſent de fort beaux chevaux. *Voyez* Ganimede, Tantale.

TROSSULI, chevaliers romains, ainſi appelés depuis que, ſans le ſecours de l'infanterie, ils eurent pris la ville de Troſſulum: *Quod oppidum Tuſcorum Troſſulum ſine operâ peditum ceperint.* (*Feſtus*) Ce nom ne fut conſervé aux chevaliers que juſque vers le temps des Gracques; car avant eux alors la ſignification de mou & d'efféminé, les premiers rougirent de le porter, comme le dit Pline (32. 2.): *Multos pudet eo nomine appellari.*

TROUS des lettres enlevées (Inſcriptions lues à l'aide de). *Voyez* INSCRIPTIONS & ſur-tout NISMES.

TRUCHEMENT, en latin *interpres*. Quoique preſque tous les Romains entendiſſent & parlaſſent le grec, cependant les gouverneurs de province avoient toujours avec eux un *truchement*, même dans les provinces où l'on parloit grec, comme dans la Sicile, dans l'Aſie Mineure, dans la Macédoine, parce qu'il leur étoit défendu de parler une autre langue que la latine, lorſqu'ils étoient en fonction. On peut citer pour preuve Cicéron, à qui l'on reprocha d'avoir parlé grec dans le ſénat de Syracuſe, pendant qu'il étoit queſteur en Sicile. La république entretenoit auſſi des *truchemens* dans les villes de commerce, & ſur-tout dans les ports de mer, pour la commodité des étrangers de différentes nations qui y abordoient.

TRUFES, ὕδνον, *tuber*. Les anciens en étoient très-friands; & ils les eſtimoient preſqu'autant que les champignons (*Martial.* 13. 50.):

Rumpimus altricem tenero de vertice terram
Tubera, boletis poma ſecunda ſumus.

Ils croyoient que les tonerres du printemps contribuoient beaucoup à leur production (*Juven. ſat.* 5. 116.):

. . . . . *Poſt hunc raduntur tubera, ſi ver*
Tunc erit, & facient optata tonitrua cœnas
Majores . . . . . .

Ce que Juvénal dit du printemps, Pline (19. 3.) le dit de l'autone.

Dioſcoride dit que la *truſe*, ὕδνον, étoit liſſe en dehors, rougeâtre en dedans, qu'on la tiroit de terre où elle étoit enfouie à une légere profondeur, & qu'elle n'avoit ni tige, ni fleurs, ni feuilles. Cette même *truſe* ſe trouve encore de nos jours en Italie. Les Grecs connoiſſoient une autre eſpece de *truſe* d'Afrique, & qu'ils nommoient *cyrénaique*. Cette derniere *truſe* étoit blanche en dehors, d'un excellent goût, & d'une odeur charmante. (*D. J.*)

TRUIE. Cet animal étoit la victime la plus ordinaire de Cérès & de la déeſſe *Tellus*. On ſacrifioit à Cybele une *truie* pleine. Lorſqu'on juroit quelqu'alliance, ou qu'on faiſoit la paix, elle étoit confirmée par le ſang d'une *truie*. C'eſt ainſi que Virgile (*Æneid. lib. VIII. v.* 641.) repréſente Romulus & Tatius ſe jurant une alliance éternele devant l'autel de Jupiter, en immolant une *truie*, *caſa porca*. *Voyez* COCHON.

TRUIE qui ſert de préſage à Énée. Ce prince, au raport de Denis d'Halycarnaſſe, avoit appris de l'oracle de Dodone, que lorſqu'il ſeroit arivé en Italie, il devoit prendre pour guide un animal à quatre pieds, & que, dans l'endroit où cet animal ſeroit tombé de fatigue, il devoit y bâtir une ville. Au ſortir des vaiſſeaux, comme il ſe préparoit à faire un ſacrifice, une *truie* pleine & prête à faire des petits, qui devoit être immolée rompit ſes liens, lorſque les prêtres s'en ſaiſirent pour commencer le ſacrifice; & s'étant échapée de leurs mains, traverſa la campagne. Énée comprit que c'étoit-là le guide annoncé par l'oracle; il la ſuivit de loin avec un petit nombre de ſes compagnons, de peur de l'éfaroucher & de la détourner de la voie marquée par les deſtins. La *truie* s'éloigna de la mer environ de vingt-quatre ſtades, & gagna le ſommet d'une colline, où elle tomba de laſſitude. Énée, faiſant réflexion ſur la ſituation de ce lieu peu commode, doutoit s'il devoit obéir à l'oracle, lorſqu'il entendit une voix qui partoit du bois prochain, ſans qu'on aperçût perſone qui parlât. Cette voix lui ordonnoit de bâtir au plutôt une ville en cet endroit, & l'aſſuroit que les deſtins réſervoient aux Troyens un établiſſement plus conſidérable, après qu'ils auroient demeuré dans celui-ci autant d'années que la *truie* auroit fait de petits. Énée obéit à la voix céleſte & bâtit là ſa ville de Lavinium. Le jour d'après, la *truie* mit bas trente petits, ce qui apprit à Énée que les Troyens, trente ans après, bâtiroient une ville plus conſidérable. Énée immola à ſes dieux pénates, ſur le lieu même, la mere avec ſes trente petits. *Voyez* LAVINIUM.

TRULLA, vaſe à boire & à d'autres uſages.

TRULLA, livre d'huile, meſure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains. *Voyez* HÉMINE.

TRULLA, meſure de capacité pour les grains. *Voyez* HÉMINE.

TRYBLION, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Égypte. *Voyez* HÉMINE.

TRYBLION, meſure greque de capacité. *Voyez* COTYLE.

TRYPHON, *Autocrator*, roi de Syrie. ΒΑΣΙΛΕΟΣ ΤΡΙΦΩΝΟΣ.

Ses médailles ſont:

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

TU. Après la corruption de la belle latinité & la perte de la liberté ſous les empereurs, il ſe forma un nouveau langage. En parlant aux empereurs ou à leurs miniſtres, la ſervitude s'aviſa de leur dire *vos* en s'adreſſant à eux, pour leur faire comprendre que celui à qui on parloit, mis en balance avec les autres, méritoit l'honneur de pluſieurs perſones. Depuis on a converti en civilité ce qui a eu la ſervitude pour fondement. Le premier auteur où l'on trouve ce formulaire de compliment, eſt Pline le jeune, qui s'en eſt ſervi dans une lettre à l'empereur Trajan. Les Gaulois qui ont formé leur langue du latin, en ont pris cette maniere; & réſervant le *vos* à ceux qui avoient quelque prééminence, ils uſoient de *tu* avec leurs égaux ou leurs inférieurs. (*Paſquier*.)

On peut dire en général qu'on ſe ſert de *tu* ou

de *vous* ſelon les occaſions, ſuivant qu'oo veut exprimer les mœurs, le caractere ou les paſſioos des perſones. Nos bons traducteurs metteot ordinairement *tu* quand il eſt queſtion de faire ſentir de l'audace, de la colere, du mépris, ou un caractere étranger. Par-tout ailleurs ils emploient *vous*. Un Scythe parlant à Alexandre diroit *tu*. Il ſeroit ridicule de faire parler un cynique par *vous*.

TUBERA. *Voyez* TRUFES.

TUBERO, ſurnom de la famille *ÆLIA*.

TUBILUSTRE, fête deſtinée à purifier les trompetes ſacrées. Elle arivoit le dernier jour de la fête appelée *quinquatrus*, *quinquatria*, qui ſe célébroit deux fois l'année, le 19 mars & le 18 mai, ou, ſelon le plus grand nombre d'auteurs, le 18 juin. Le ſacrifice qu'oo y offroit étoit d'un agneau ſemele. (*Feſtus.*)

TUBOCANTIUS. Ce mot qui ſe trouve dans une inſcription recueillie par Muratori (*Theſ.* 936. 5.), déſigne une trompete.

TUBULUS, ſurnom de la famille *HOSTIA*.

TUCETUM, jus coulis. Cornutus commentant Perſe (2. 42.), dit que la chair de bœuf aſſaiſonée & capable de ſe conſerver pendant un an, formoit le *tucetum* ſi fameux des Gaulois ciſalpins qui habitoient les lieux où eſt aujourd'hui Bologne. On voit par-là que le mot *tucetum* avoit deux acceptions.

TUCHE. *Voyez* TYCHE.

TUCIA, veſtale, ayant été accuſée d'inceſte, s'en purgea en cette maniere, au raport de Pline & de Valere-Maxime. Elle prit un crible & fit cette priere à Veſta: „ ſi j'ai toujours conſervé la „ chaſteté, en célébrant vos ſacrés myſteres, faites en ſorte que l'eau que je puiſerai avec ce „ crible dans le Tibre, y demeure juſqu'à ce que „ je l'aie raportée à votre temple „. Elle alla puiſer l'eau avec confiance, la raporta daos le crible ſans qu'elle s'écoulât, & confondit ſes accuſateurs par cette preuve ſolemnele de ſon innocence. Valere-Maxime ajoute: „Ces vœux étoient „ téméraires, oéanmoins la nature s'y ſoumit „. Il faudroit d'autres témoios que les deux auteurs cités, pour perſuader de la vérité de cette merveille. Plioe place ce fait à l'an de Rome 519, lorſqu'on ferma, pour la premiera fois depuis Numa, le temple de Janus.

Dans la collection de Stoſch, on voit ſur une pâte de verre tirée d'un (*Cauſei Gem. tab. CXXII. Grævelle, pierr. grav. t. 1. n. 88.*) héliotrope du cabinet de la Chauſſée, la veſtale *Tuccia* portant de l'eau dans un cribla pour preuve de ſon innocence. Une ſtatue en marbre de la même Veſtale, qui étoit autrefois (*Conf. Wright's Travels. p.* 296.) dans la galerie Chigi à Rome, ſe trouve préſentement avec les autres antiquités de ce palais à Dreſde.

TUDER, en Italie. TVTERE, eo étruſque.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

C. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Leurs types ordinaires ſont:
Un fer de lance.
Une maio armée du ceſte.
Une ancre.
Une lyre.
Deux maſſues.
Un crapaud.
Un aigle éployé.

TVDITANVS, ſurnom de la famille *SEMPRONIA*.

Feſtus dit que ce ſobriquet fut donné à l'un des Sempronius, parce qu'il avoit la tête faite comme un maillet, appelé *tudites*.

TUILE. Les *tuiles*, ſelon Plioe (*L. VII. c.* 56.), ſont une invention de Cynira, fils d'Agriope. Un certaio Byzes eſt le premier qui ait fait des *tuiles* de pierres, comma nos ardoiſes, & il en couvrit le temple de Diane, ſous Halyattès, pere de Créſus, & roi de Lydie.

Les anciens en ont fait de marbre & même d'or; mais le plus ſouvent de bronze. *Voyez* CARPISCULUS.

Les potiers qui fabriquoient les *tuiles*, étoient appelés *figuli ab imbricibus*. (*Muratori Inſcript.* 963. 2.)

TUISCON ou TUISTON, que les anciens Germains regardoient comme l'auteur de leur nation, étoit fils de la Terre, c'eſt-à-dire, qu'on ignoroit ſon origine. Il donna les loix aux Germains, les poliça, établit des cérémonies religieuſes, & s'acquit de la part de ſon peuple tant de vénération, qu'après ſa mort il fut mis au rang des dieux. Une des principales cérémooies de ſon culte étoit de chanter ſes louanges, qu'on avoit miſes en vers. Céſar croit que c'étoit Pluton qu'on honoroit ſous le nom de *Tuiſton*.

TUGURIUM Fauſtuli. *Voyez* CABANE.

TVLLIA, famille romaine, dont oo a des médailles:

O. en or.
RRR. en argent & en ciſtophores.
RRR. en bronze.

Les ſurnoms de cette famille ſont *CICERO*, *DECULA*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

TULLIANUM, cachot de la priſon, à Rome, ainſi appelé ſelon Varron, du roi Servius Tullius qui le fit faire, ou ſelon d'autres, de Tullus Hoſtilius. Quelques-uns croyeot que c'eſt la même priſon que conſtruiſit Ancus, & dont Tite-Live (t. 33.) parle: *Carcer ad terrorem excreſcentis audaciæ, media urbe, imminens foro, ædificatur*. On croit avec aſſez de fondement que là eſt aujourd'hui l'égliſe de *Saint Pierre aux liens*.

À l'entrée il y avoit un pont de pierre, ainſi que le fait entendre Paterculus (2. 7. a.), quand il dit que le fils de Fulvius y étaot conduit, ſe

caſſa la tête contre le pont de pierre de la porte : *illiſo capite in pontem lapideum januæ carceris*. À côté de cette priſon étoient les puits, appelés *ſcala gemoniæ*, où le bourreau précipitoit les cadâvres des criminels qu'il avoit traînés par la ville avec des crochets.

TULLUS, ſurnom des familles *Marcilia* ; *Volcātia*.

TUMULTE (Le) étoit un dieu, fils de Mars.

TUMULTUS. Ce mot, chez les Romains, déſignoit quelque choſe de plus fâcheux que celui de *bellum*, guerre. Ils s'en ſervirent pour déſigner la guerre contre les Gaulois, & la guerre italique, qui furent très-funeſtes à la république. *Itaque majores noſtri*, dit Cicéron (*Phil.* 8. 2.), *tumultum Italicum*, *quod erat domeſticus*, *tumultum Gallicum*, *quod erat Italiæ finitimus*, *præterea nullum tumultum nominabant*. La preuve que l'orateur apporte de la différence qu'il y avoit entre ces deux événemens, c'eſt que pendant la guerre, les afaires civiles n'étoient pas interrompues, au lieu que dans le cas du *tumulte*, toute autre fonction que celle des armes ceſſoit : *Gravius autem tumultum eſſe quam bellum*, *hinc intelligi licet*, *quod belli vacationes valent*, *tumultu non valent*. Dans ce danger preſſant, le ſénat rendoit un décret qui donnoit tout pouvoir aux conſuls, & dont la formule étoit conçue en ces termes : „ Que les conſuls prenent garde que „ la république ne ſoufre aucun domage „. Alors tous les ſénateurs, ainſi que les autres magiſtrats, dépoſoient la laticlave & la prétexte, & prenoient la cuiraſſe, comme les autres citoyens (*Cicer. Phil.* 5. 12.) : *Tumultum decerni*, *juſtitiam indici*, *ſaga dici ſumi oportere*, *delectum haberi ſublatis vacationibus in urbe & in Italia*, *præterea Gallia tota*.

TUNICATUS POPELLUS. Ces mots déſignoient, à Rome, le peuple & les eſclaves qui ne portoient que la tunique ſans toge ; car la toge étoit l'habit des hommes libres. Un homme de condition n'auroit oſé paroître en tunique ſans toge ; d'où vient que Céſar punit un officier qui avoit manqué à ſon devoir, en le faiſant tenir debout tout le jour en *tunique* & ſans ceinture, devaot la tente du général.

TUNIQUE. La *tunique* ſe portoit immédiatement ſur le corps. (*Voyez* Plaute, ſcène ſeconde, acte cinquieme, du *Trinummus*.) Elle étoit commune aux deux ſexes. Preſque tous les anciens peuples en ont fait uſage ; mais les uns la portoient ſans manches, d'autres la portoient avec des manches ; chez ceux-ci, elle étoit très-ample ; chez ceux-là, elle étoit plus étroite.

La *tunique* étoit ordinairement compoſée de deux pieces qui offroient à peu près la forme d'un carré-long. L'une couvroit la poitrine, l'autre deſcendoit ſur le dos, & toutes deux ſe réuniſſoient ſur les épaules aux angles ſupérieurs, laiſſant ainſi au milieu une ouverture par laquelle on paſſoit la tête. Ces deux pieces ſe rapprochoient ſous les aiſſelles, toujours en s'élargiſſant par le bas, avec une différence très-marquée pour les hommes & pour les femmes.

La *tunique* s'aſſujétiſſoit par une ceinture, & ce moyen laiſſoit aux membres la liberté & la facilité des mouvemens. Dans le principe, elle étoit de laine, & les hommes l'ont conſervée long-temps de cette étoſe. Il paroît que pour les femmes, le lin fut en uſage preſque dans les premiers temps. Le lin & la laioe étoient en effet les ſeules matieres qu'on employât à la formation des vêtemens, ſi on excepte quelques dépouilles d'animaux ſauvages & féroces que l'on portoit ſur les épaules, & qui ſervoient comme de manteaux.

Les *tuniques* étoient ordioairement couſues depuis les bords inférieurs juſqu'à la hauteur des hanches. Quelques figures aotiques y laiſſent même diſtinguer juſqu'aux coutures.

Les *tuniques* des hommes & des femmes opulens de Rome, étoient ordinairement blanches ; cependaot on en portoit de couleur, ſans être ridicule ; car Ovide ne recomandoit, daos le choix des *tuniques*, que la convenance avec le teint. La noire, dit-il, ſied bien aux blanches, & la blanche ſied bien aux brunes. Les citoyens peu fortunés, les ſoldats & les eſclaves portoient des *tuniques* rouſſes de teinture, ou devenues telles par l'uſage. Trebellius Pollion fait mention de la *tunique* rouſſe des ſoldats.

Les Lacédémoniens portoient à la guerre des *tuniques* rouges, afin que le ſang qui couloit des bleſſures, frapât moins leur vue & celle de leurs ennemis.

Chez les Romains, la *tunique* ſerrée par la ceiotnre deſcendoit aux genoux chez les hommes en habit civil, juſqu'aux jarets ou aux talons chez les femmes. Mais les ſoldats & les voyageurs la relevoient juſqu'au milieu des cuiſſes, d'où lêur vint le nom, *ſuccincti* ou *cinctuti*.... *Infra mulierum*, *ſupra centurionum*.

La *tunique* prenoit ſi juſte au cou, & deſcendoit ſi bas dans les femmes qui avoient de la retenue, qu'on ne leur voyoit que le viſage. Catia n'étoit point du nombre de ces ſortes de femmes, à ce que dit Horace :

Matrona prætor faciem nil cernere poſſis,
Cætera, *ni Catia eſt*, *demiſſa veſte legentis*.

Elle laiſſoit à découvert cette partie des épaules qui eſt jointe au bras. Ovide diſoit que cette licence convenoit aux femmes blanches, & qu'elle autoriſoit les familiarités :

. . . . . *Hoc ubi vidi*,
Oſcula ferre humeri, *qua patet*, *uſque libet*.

Lorſque le luxe eut amené l'uſage de l'or & des pierreries, on commença impunémeot à montrer le haut de la gorge, la vanité gâgna du

terrain, & les *tuniques* s'écbancrerent davantage; ſouvent les manches, au raport d'Élien, o'en étoient point couſues, & du baut de l'épaule juſqu'au poignet, elles s'atachoient avec des agraſes d'or & d'argent, de telle ſorte qu'un côté da la *tunique* poſant à demeure ſur l'épaule gauche, l'autre côté tomboit négligemment ſur la partie ſupérieure du bras droit. C'étoit une marque de moleſſe & de diſſolution pour les hommes, que de porter une *tunique* qui deſcendoit juſqu'aux pieds, & c'eſt le reproche que fait Horace (*Sat. l.* 2. 25.) à un débauché :

Malthinus tunicis demiſſis ambulat.

Il en étoit de même des *tuniques* à monches longues, que l'on appeloit *chirodota* ou *manuleata* : elles ne convenoient qu'aux barbares, & uo grec, ainſi qu'un romain, auroit rougi d'en porter. *Tunicis uti virum prolixis ultra brachia, & uſque in primores manus Roma atque omni in Latio indecorum fuit.* (*Gell.* 7. 12.) Mais les mœurs ayant cbangé avec la république, il s'établit un uſage tout contraire, vers le déclin de l'empire, & ce fut alors une ignominie que de porter les *tuniques* ſans manches (*Auguſt. de doct. Chriſt.* 3.) : *Nunc honeſto loco natis, cum tunicati ſunt, non eas habere flagitium eſt.* Comme la *tunique* miſe ſous la toge étoit fort ample, les Romains ſe ſervoient d'une ceinture pour l'arrêter & la retrouſſer quand il étoit néceſſaire. Cette ceinture faiſoit partie des mœurs publiques, & c'étoit une marque de diſſolution de n'en point avoir, ou de la porter trop lâche, ainſi que le dit Perſe :

Non pudet ad morem diſcinctî vivere Natta.

Les ornemens ordinaires de la *tunique* étoient la large bande de pourpre appelée *clavus*, qui deſcendoit depuis le haut juſqu'en bas, ce qui le fit nommer *latiſclavia* & *auguſticlavia*.

À Rome, il n'y avoit que le bas peuple qui n'avoit pas de quoi aeheter nne toge, qui allât dans les rues avec la ſimple *tunique* ; c'eſt ce qui fait qu'on trouve dans les auteurs, *tunicatus populus*, *tunicata plebs*. Mais dans les villes municipales & à la campagne, le riche & le pauvre alloient indifféremment en *tunique*.

Excepté les agraſes ſur les épaules, que les femmes d'Égine & d'Argos portoient d'une grandeur conſidérable (*Herodot. lib. V. cap.* 6.), en même temps que l'uſage en fut totalement défendu à Athênes, & cela, peu de temps après l'expulſion des Pyſiſtratides ; excepté, dis-je, ces agraſes & les boutons ou bouletes, le long des manches, rarement aperçoit-on quelqu'autre ornement à la *tunique*, ſi ce n'eſt une bande ou deux aux bords inférieurs, comme à la peinture anciene, connue ſous le nom de noces d'Aldobrandini. On n'a jamais remarqué des franges d'or, ou les petits bouts de fourures placés de diſtance en diſtance, dont parle le C. Ménard. (*Mœurs & uſages des Grecs fol.* 310.) On peut, à juſte titre, ſe méfier des auteurs qui n'ont pas examiné les monumens mêmes. L'abbé Nadal (*Mémoir. de littérature de l'acad. des inſcriptions & belles lettres, Tome V, fol.* 297.), dans ſes diſſertations ſur le luxe des femmes romaines, en eſt la preuve.

„ La *tunique* qui tenoit lieu de chemiſe, ſe voit, dit Wiockelmann (*Hiſt. de l'art.* 4. 5.) ; à pluſieurs figures déshabillées ou dormentes, comme à la Flore Farneſe, aux ſtatues des Amazones du Capitole, à la prétendue Cléopâtre de la villa Mattei, & à un bel hermaphrodite du palais Farneſe. La plus jeune des filles de Niobé qui ſe jete dans le ſein de ſa mere, n'eſt vêtue que de la *tunique*. Les Grecs nommoient ce vêtement χιτὼν. (*Achil. Tat. Erot. l. I. p.* 9. *l. III.*) Les femmes qui n'étoient vêtues que de la *tunique*, avec laquelle elles couchoient, étoient appelées μονοστόλοι (*Eurip. Hecub. v.* 93.), μονοχίτωνες (*Plutarch. Syll. p.* 855. *l.* 21.) A ce qu'on voit par les figures que nous venons de citer, la *tunique* étoit de lin ou d'une étoſe légere, ſans manches, & atachée avec un bouton ſur les épaules ; de ſorte qu'elle couvroit toute la poitrine, à moins qu'on ne la détachât de deſſus les épaules. C'étoit un vêtement de cette eſpece que portoient les filles lacédémoniennes, & cela ſous ceinture. (*Schol. ad. Eurip. Hec. l. c.*) Au haut du cou on remarque quelquefois une bande pliſſée, d'une étoſe plus fine, ce qui peut bien mieux être appliqué d'après la deſcription que Licophron nous donne de la *tunique* d'homme, à la chemiſe dans laquelle Clytemneſtre embaraſſa Agamemnon, lorſqu'elle le fit aſſaſſiner (*Alex. v.* 1100. *Conf. Caſaub. anim. in Suet. p.* 28. *D.*), qu'aux *tuniques* de femmes „.

„ Un écrivain moderne prétend qu'il n'étoit pas permis aux femmes romaines de porter des chemiſes d'hommes avec des manches ; peut-être a-t-il voulu dire des *tuniques*. Quoi qu'il en ſoit je voudrois voir la preuve de cette aſſertion. (*Nadal, Diſſ. ſur l'habill. des dam. rom.*) Je ne me rapele pas d'avoir vu des *tuniques* avec des manches longues & étroites à des figures d'hommes, ni grecques ni romaines, à l'exception des figures théâtrales. Mais ſur quelques tableaux d'Herculanum, on voit des *tuniques* avec des manches courtes, qui ne deſcendent que juſqu'au milieu du bras ſupérieur, *tunique* qu'on appeloit de là *colobia*. Les ſeules figures qui repréſentent des perſonages comiques ou tragiques, ſont ajuſtées d'habits d'hommes avec des manches longues & étroites, ainſi que nous le voyons à deux petites ſtatues de comiques à la villa Mattei & à une autre ſemblable à la villa Albani, de même qu'à une figure tragique ſur un tableau d'Herculanum. (*Pitt. Erc. t. IV. tav.* 41.) Cependant cette repréſentation eſt encore plus évidente, & ſe voit à un plus grand nombre de figures ſur un bas-reliaf de la villa Pamfili, que j'ai fait connoître dans mes

monomens de l'antiquité. (*Monum. ant. ined. n.* 189.). Les valets de comédie porteot deſſus l'habillement à longues manches étroites, une caſaque courte avec des demi-manches.

„ J'ai dit excluſivement que les manches longoes & étroites ne ſe trouveot pas aux figures d'homme greques & romaines, les figures théâtrales exceptées; & j'ajouterai ici que ces mêmes manches ſont appropriées à toutes les figures phrygienes, aioſi qu'on le voit aux belles ſtatues de Pàris dans les palais Lancellotti & Altempi, & à d'autres figures du même perſonage, tant ſur les bas-reliefs que ſur les pierres gravées. De là vient que Cybele. (*Monum. ant. ined.* n°. 8.) comme divinité phrygiene, eſt toujours figurée avec des manches de la forme en queſtion, ainſi qu'on le remarque à la figure de ronde-boſſe de cette déeſſe, conſervée au cabinet du Capitole. Il réſulte do même principe qu'Iſis enviſagée comme une divioité étrangere, eſt la ſeule déeſſe, conjointement avec Cybele, qui ait des manches longues & étroites. Les figures qui doivent déſigner des ations barbares, ont coutume d'être ajuſtées à la phrygiene, ayant les bras revêtus de manches. Lorſque Suétooe parle d'une toge germanique, il paroît entendre par-là une *tunique* avee des msnches faites de cette maniere. (*Suet. Domit. c.* 4.) „

„ De tous les vêtemens, il paroît, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art liv. IV. ch.* 5.), que la *tunique* a toujours été un des plus néceſſaires. Cependant elle ne fut pas généralement reçue, & quelques peuples de l'antiquité la regarderent comme une mode efféminée. (*Herodot. l. I. p.* 40. *l.* 33.) Les Romains des premiers temps oe portoient ſur la peau que leur toge (*Gell. noct. att. l. VII. c.* 12.); c'eſt ainſi qu'étoient ajuſtées les ſtatues de Romulus & de Camille. (*Cic. orat. pro M. Scauro.*) Dans les temps poſtérieors, ceux qui ſe rendoient au champ de Mars pour ſe recomander au peuple & pour en obtenir des dignités, y paroiſſoient encore ſans *tunique* (*Plutarch. Pompeiad p.* 492. *l.* 31.), afin de pouvoir montrer les cicatrices qu'ils portoieot ſur leur corps comme des marques de leur courage. Mais en général la *tunique* devint enſuite l'habillement des Romains comme celui des Grecs, à l'exception des philoſophes cyniques. Nous ſavons qu'Auguſte mettoit juſqu'à quatre *tuniques* en hiver. A la plupart des ſtatues, des buſtes & des bas-reliefs, nous ne voyons la *tunique* qu'au cou & à la poitrine, parce que les figures ſont repréſentées avec des manteaox ou avec la toge. Il eſt bien rare de trouver des figures ajuſtées de la ſimple *tunique*, comme le ſont celles du Térence & du Virgile du Vaticao. On puniſſoit les ſoldats pour des fautes légeres, en les obligeant de faire leur ouvrsge vêtus de la ſimple *tunique*; comme ils paroiſſent alors ſans ceioture & ſans armes, Plutarque les appele ἐν χιτῶσιν ἀζωσταν. *Plutarch. Lucull. p.* 916. *l.* 19) „

„ La *tunique* propremeot dite eſt compoſée de deux pieces d'étofes longues & carrées. Elles ſont coniues des deux côtés, comme oo le voit à la ſtatue d'un prêtre de Cybele, dans le cabinet de Browne à Londres, où l'on remarque juſqu'à la couture. Cette *tunique* a une ouverture pour y paſſer le bras. La partie qui deſcend juſqu'à la moitié du bras ſupérieur, forme une ſorte de manche racourcie. Cependant on portoit auſſi une eſpece de *tunique* avec des manches qui n'excédoient pas de beaucoup les épaules, ainſi qu'on le voit à une belle ſtatue de ſénateur dans la villa Négroni, manches qu'on nommoit κολοβια, *racourcies*. (*Salmaſ. ad Tertull. de Pall. p.* 85.) Sur une peintore d'Herculanum, on remarque des manches toutes ſemblables à une figure de femme. (*Pitt. Erc. t. IV. tav.* 16.) Juſte-Lipſe prétend qu'il n'y avoit que les *cinedi* & les *pueri meritorii* qui portaſſent des *tuniques* avec des manches longues & étroites qui, de même que celles des ſtoles de femme, alloient juſqu'au poignet. (*Pitt. Erc. t. IV. tav.* 16.) Mais ſans doute ce ſavant a ignoré que les perſonages de théâtre étoient ainſi vêtus; ce qu'on voit entr'autres à deux petites ſtatues de comiques à la villa Mattei, & à une figure ſemblable de la villa Albani, ainſi qu'à un perſonage tragique ſur un tableau d'Herculanum. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit plus haut à l'article des *tuniques* des femmes qui eurent long-temps ce vêtement de commun avec les hommes. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que dans les temps anciens, la *tunique* des Romains n'avoit pas de manches. (*A. Gell. Noct. att. l. VII. c.* 12. *S. Auguſt. de Doct. Chriſt. l. III. c.* 12.) „

Hors des combats, les rois grecs ne portoient pas la cuiraſſe, le caſque & la chlamyde, mais une *tunique* plus longue que celle des autres Grecs, avec un manteau plus ample que la chlamyde & un ſceptre de leur hauteur. C'eſt ainſi qu'ils paroiſſoient ſur la ſcêne. La *tunique* deſcendant juſqu'aux talons étoit un attribut diſtinctif de la royauté.

Tunique des Lacédémoniens.

Nous n'avons point trouvé, pour prendre une idée juſte de la *tunique* des Lacédémoniens, une figure plus antique que celle qui eſt tirée d'un bas-relief placé contre la façade de la ville Borgheſe. On ſait que la *tunique* des filles lacédémoniens diſtèroit de celle des femmes en ce qu'elle étoit ouverte des deux côtés, depuis les bords inférieurs juſqu'à la hauteur des cuiſſes, ce qui les avoit fait nommer *phainomerides*. On peut conſulter là-deſſus Plutarque (*Vie des Hommes illuſtres.*); *Phainomérides* veut dire „ qui découvre la cuiſſe „. C'eſt ſur l'autorité de cette figure, & ſur celle de Sophocle, que l'on doit fixer le coſtume d'Hermione dans l'Andromaque de Racine. Cette princeſſe doit avoir en effet le coſtume laconien, puiſqu'elle n'eſt point encore la femme de Pyrrhus. Ce qoi d'ailleurs le prou-

ve invinciblement, c'eſt que Sophocle que nous venons de citer, lui fait reproche que dans un âge déja avancé, elle porte encore la *tunique* ouverte ſur les côtés.

Tunica linea, *tunique* de lin. On ne ſait pas préciſément quand on commença à employer à Rome le lin pour la *tunique* de deſſous; pendant très-long-temps elle ne fut que de laine, & les auteurs qui diſtinguent deux *tuniques*, les ſuppoſent toutes deux de laine; c'eſt pour cela que les Romains ſe baignoient ſi fréquemment pour remédier aux inconvéniens qui naiſſent du manque de linge, juſque-là que les perſones riches avoient des bains particuliers chez eux, & même des bains d'été & des bains d'hiver. Selon Lampride (C. 2.), Alexandre-Sévere fut le premier empereur qui ſe ſervit de *tunique* de lin: *Bonæ interaminis appetitor fuit & quidem puræ*, c'eſt-à-dire, ſans mélange d'or ni de pourpre; mais l'uſage n'en devint commun que long-temps après.

Tunica moleſta, ſorte de chemiſe ſoufrée dont on revêtoit les criminels qu'on vouloit faire brûler tout vifs: *Cogita illam tunicam*, dit Séneque (*Epiſt.* 14.), *alimentis ignium & illitam & inzectam*.

Tunicæ palliolatæ, *tuniques* à manteaux, auxquelles on conſoit un léger mantelet, comme on appeloit *veſtes cucullatæ* les habits qui avoient un capuchon. Les femmes riches avoient autant de mantelets que de *tuniques*, & chaque fois qu'elles changeoient de celle-ci, elles prenoient le mantelet qui lui convenoit, & qui y étoit atachè; de ſorte que les deux pieces ne ſembloient en faire qu'une.

Tunica palmata étoit de pourpre ayant une bande d'étoſe d'or. C'étoit l'habillement de ceux qui étoient honorés du triomphe, & de ceux qui préſidoient aux jeux du cirque.

Tunica recta paroît avoir été ainſi nommée, parce que l'on ne mettoit point de ceinture par-deſſus, & qu'on la laiſſoit floter. Cette ſorte de *tunique* ſe donnoit aux afranchis avec la robe.

TUNICOPALLIUM. *Voyez* *Tunicæ palliolatæ* & *Palla*.

TURBO. *Voyez* Sabot.

TURBOT, *rhombus*, poiſſon dont les Romains faiſoient grand cas, & dont les meilleurs étoient pêchés dans la mer Adriatique. Ils n'en ſervirent que fort tard ſur leurs tables.

Tutus erat rhombus,

dit Horace; & ce fut un Sempronius ou un Rufus Rutilius, préteur, qui leur en apprit l'uſage:

Donec nos auctor docuit prætorius.

Juvénal parle d'un *turbot* énorme que l'on prit du temps de Domitien (*Sat.* 4.):

Incidit Adriaci ſpatium admirabile rhombi:

& pour lequel on fut obligé de faire un plat, afin de le ſervir entier ſur la table du prince.

TURDÉTAINS (Les), *Turdetani*, peuple d'Eſpagne. Leur pays, ſelon Strabon (*L. III.*), s'appeloit *Betique*, du nom du fleuve Bétis qui l'aroſoit, & on le nommoit auſſi *Turdétanie* du nom des peuples qui l'habitoient.

Les *Turdetans* étoient regardés comme les plus ſavans & les plus éclairés d'entre les Eſpagnols; ils avoient dans leur langue d'anciennes hiſtoires & des loix écrites en vers. Auſſi paſſoient-ils pour les plus polis de la contrée, à cauſe du commerce qu'ils avoient avec les étrangers, & particuliérement avec les Phénicieens. Ceux-ci lorſqu'ils aborderent la premiere fois trouverent l'argent ſi commun parmi les *Turdétains*, que tous les utenſiles de ce peuple étoient de ce métal. Les Phéniciens leur donnerent de petites bagateles de clincaillerie pour leurs métaux, & ils firent dans cet échange un gain prodigieux.

On dit que cette abondance d'argent ſi ſurprenante de la Bétique, venoit d'un embraſement des Pyrénées arivé un peu avant que les Phéniciens connuſſent l'Eſpagne. Des bergers avoient mis le feu à une forêt des montagnes, qui s'étoit répandu par-tout avec une ſi grande force, qu'il avoit conſumé les arbres juſqu'à la racine, & fondu les mines qui étoient cachées dans la terre.

Les *Turdétains*, dit Strabon (*L. III. cap.* 39. & *ſatu.*), étoient civiliſés; quand ils furent ſous l'obéiſſance des Romains, ils prirent les mœurs de leurs vainqueurs, & oublierent leur propre langage, tant ils aimerent celui des Romains. Leur province ſurpaſſoit les autres, non ſeulement en richeſſes, mais en honêteté. On portoit de leur pays dans le reſte de l'Eſpagne, quantité de froment, de vin & d'huile, des pois, du miel, de la cire, du ſafran & même on portoit de là à Rome une grande quantité de vermillon & des laines très-fines.

TURDUS, ſurnom de la famille *Papiria*.

Turdus. (*Voyez* Grive.) C'étoit auſſi le nom d'un poiſſon très-recherché par les gourmets.

TURIASO, en Eſpagne Turiaso.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze. . . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Devenue municipe elle a fait fraper des médailles impériales latines en l'honeur d'Auguſte, de Livie, de Tibere, avec la légende *MUN. TURIASO. municipium Turiaſo*.

TURMA. Compagnie de cavalerie, laquelle n'étoit au commencement que de trente hommes, au raport de Varron. *Terdeni equites ex tribus tribubus Tatienſium*, *Rhamnenſium & Luceruin fiebant*. A chaque légion, on joignoit toujours trois cents chevaux qu'on appeloit l'aile, *ala*, & cette aile étoit diviſée en dix troupes nommées *turmæ*.

TURNUS,

TURNUS, roi des Rutules, étoit fils de Dauus & de Vénilie, & neveu de la reine Amate. Il fut élevé dans le palais de Latinus, & ſe flatoit d'épouſer la princeſſe Lavinie. Mais les dieux par d'éfrayans prodiges, s'oppoſoient à ce mariage, dit Virgile. *Turnus* voyant qu'Énée lui étoit préféré, ſe met à la tête de ſes Rutules, & porte la guerre dans le Latium. Après deux batailles perdues contre les Troyens, il conſent à un combat ſingulier avec Énée qui en avoit propoſé le défi, & demende à Latinus que le vainqueur ſoit ſon gendre & ſon ſucceſſeur. Virgile fait ainſi la deſcriptioo de ce combat: „ *Turnus*, dit-il, „ aperçoit une de ces grôſſes pierres qui ſervent „ de bornes à un champ pour en fixer les limites. „ Douze hommes, tels que ce ſiecle en produit, „ auroient levé avec peine cette maſſe énorme; „ cependant *Turnus*, dans ſa fureur, la leve; „ & courant ſur Énée, il lui lance cette pierre. „ Au moment qu'il la jete, il ne s'aperçnit pas „ lui-même de ſon prodigieux éfort: cependant „ ſon poids immenſe fait plier ſes genoux & époi- „ ſe toutes ſes forces. La pierre roulant dans „ l'air, ne put parcourir tout l'eſpace qui eſt en- „ tre lui & ſon rival, ni loi porter le coup fu- „ neſte dont elle le menace „. *Turnus*, après un pareil éfort, n'eſt plus en âtat de ſe défendre: il eſt bleſſé à la cuiſſe par ſon ennemi; & tombant par terre, il ſe reconoît vaincu, & demande la vie.

TURONES, dans les Gaules. TRONOS.

Les médailles autonomes de ce peuple ſont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

TURPILIANUS, ſurnom de la famille PETRONIA.

TURQUOISE. Il n'eſt pas trop aiſé de décider ſous quel nom les anciens ont parlé de la *turquoiſe*; ils ont caractériſé la plupart des pierres de maniere qu'il n'eſt pas poſſible de les reconoître. Pluſieurs modernes ne travaillent pas mieux pour la poſtérité; ne ſeroit-elle pas embaraſſée de ſavoir quelle eſt la pierre que nous appelons aujourd'hui *turquoiſe*, quand elle trouvera dans Berquen, jouaillier de profeſſion, qui par conſéquent devoit avoir manié bien des *turquoiſes* en ſa vie, que cette pierre eſt trenſparente, & qu'elle ne tient ſon opecité que du chaton dans lequel elle eſt ſertie? Cependant ſi quelque pierre eſt opaque, celle-ci l'eſt aſſurément: les morceaux les plus minces qui ſont à peine d'une demi-ligne d'épaiſſeur, conſidérés au grand jour, n'ont aucune tranſparence. On ne ſait s'il eſt vrai que la *turquoiſe* des moderoes ſoit la *calais* des anciens; cela paroît ſort douteux, parce que Pline dit expreſſément que la *calais* étoit verte.

On ſait aujourd'hui que la *turquoiſe* eſt un os foſſile imprégné de diſſolurions cuivreuſes.

„ Cette tête d'Iſis, dit Caylus (*Rec. d'antiq. I.* 37.), haute de quatre pouces, eſt d'une terre cuite extrêmement fine & bien travaillée; elle o'a pas la même teinte & la même qualité qua celle doot j'ai parlé plus haut à la Plaoche V; ce qui prouve que les Égyptiens ont eu différentes façons de travailler en ce genre. Cette tête eſt couverte d'un émail bleu, mais moins brillant que celui de ces mêmes figures déja citées. Cette couleur lui donne une ſi grande reſſemblance avec la *turquoiſe*, que je ſoupçonerois volootiers les anciens auteurs de n'avoir dit que l'Égypte fourniſſoit des mioes de cette pierre précieuſe, que parce qu'ils ont été trompés par la vue de ces ſortes de compoſitions; ce qui eſt d'autant plus vrai-ſemblable que, mal-gré les recherches faites depuis pluſieurs ſiecles, on n'a pas trouvé la moindra trace de ces mines dans les montagnes dont l'Égypte eſt environée, & l'oo ſait que d'ordinaire les productions de la nature ne ſe perdent pas entiérement dans un pays „.

TURRICULA, cornet à jeter les dés. *Voyez* FRITILLUS.

TURRINUS, ſurnom da la famille MANILIA.

TURRIS. *Voyez* TOUR.

TURRIS, bataillon formé en carré-long.

TURRITA, ſurnom de Cybele qui étoit couronée de tours.

TUSCULUM, anciene ville du Latium, ſur les ruines de laquelle eſt bâtie celle de Freſcati, le plus délicieux endroit des environs de Rome. Près de la ville de *Tuſculum*, étoit la maiſon de campagne de Cicéron, laquelle portoit le même nom, & où cet orateur compoſa les *Tuſculanes*, traité de philoſophie diviſé en cinq livres, qui ſont autant de converſations qu'il feint avoir eues dans cette maiſon.

TUTANUS étoit, ſeloo Varron (*Non.* t. 242.), un dieu qu'on invoquoit entre les dieux tutélaires, pour être préſervé de tout mal, comme ſon nom ſemble le marquer. Il ne paroît pas que ſon eulta ait été fort eo vogue.

C'étoit le dieu qui défendoit les hommes. Nonius Marcellus dit d'après Varron, que c'étoit Hercule. Il ajoute que ce dieu éloigna Annibal de Rome, & que c'eſt pour cela qu'on l'appele *Tutanus*, de *tutari*, *tutor*, défendre.

TUTELA ſignifie l'image de quelque divioité peiote ſur la pouppe d'un vaiſſeau. Les anciens avoient coutume de mettre leurs vaiſſeaux ſous la protection de quelque dieu ou déeſſe, dont ils peignoient la figure ſur la pouppe, comme Heſychius le dit des Phéniciens: *Cunctos habuiſſe ſimulacra quadam in puppibus deorum patriorum*: c'eſt ce qu'ils appeloient *tutela*, ainſi qu'ils nommoient *paraſemus* la figure da quelqu'animal dont la proue étoit ornée. Ainſi le vaiſſeau qui tranſporta Europe avoit, ſelon quelques mythologues, à la proue un taureau qui étoit le *paraſeme*, & ſur la pouppe la figure de Jupiter qui étoit la *tutela*. Aſſez ordinairement la figure du dieu étoit celle de la divinité favorable à la profeſſion de ceux qui montoient le vaiſſeau; c'eſt pourquoi lee marchands prenoient Mercure, les ſoldats Mars,

& ainſi des autres. Il arivoit quelquefois qu'ils mettoient ſur la proue & ſur la pouppe, la même figure, & que celle d'un dieu étoit en même temps *paraſeme* & *tutela*.

TUTELA. On a découvert à Bourdeaux le reſte d'un ancien temple, avec une inſcription à la déeſſe *Tutela*, que l'on croit avoir été la patrone de cette ville, plus particuliérement des négocians qui commerçoient ſur les rivieres. Ce temple, qu'on nomme encore aujourd'hui *les pilliers de Tutele*, étoit un périſtyle oblong, dont huit colonnes ſoutenoient chaque face, & ſix les deux extrémités. Chacune de ces deux colonnes étoit ſi haute, qu'elles s'élevoient au deſſus des plus hauts édifices de la ville. Louis XIV fit abatre les voûtes de ce temple, que le temps avoit déja fort endomagées, pour former l'eſplanade qui eſt devant le château Trompette.

TUTELA menſium, divinités qui préſidoient à chacun des mois romains. Gruter (138. 139.) les a fait connoître d'après un marbre antique. Voici l'inſcription: *TUTELA MENSIUM. . . . JANUARI JUNO. . . . . FEBRUARI NEPTUNUS. . . . . MARTII MINERVA. . . . APRILIS VENUS. . . . . MAI APOLLO. . . . . JUNI MERCURIUS. . . . JULI JUPITER. . . AUGUSTI CERES. . . . SEPTEMBRIS VULCANUS. . . . OCTOBRIS MARS. . . NOVEMBRIS DIANA. . . . DECEMBRIS VESTA.* .

TUTÉLAIRES. Il eſt parlé dans les anciens auteurs des dieux *tutelaires* ſous différens noms. On ne peut guere les diſtingner des dieux Pénates; car ils avoient tous les mêmes fonctions, qui étoient de defendre & de conſerver la patrie. Il paroît cependant que la qualité de dieu *tutélaire* donnoit une eſpece de prééminence ſur les Pénates. C'étoient de grands dieux qui prenoient ſoin d'un peuple dont ils étoient particuliérement honorés comme les patrons du lieu. Telle étoit Minerve à Athênes, Junon à Samos & à Carthage, Mars dans la Thrace, Vénus à Paphos & à Cythere. Les Romains, dit Macrobe, avoient un dieu *tutélaire*; & quand ils aſſiégeoient quelques villes, dit Pline, ils faiſoient évoquer par un prêtre le dieu *tutélaire* de cette ville, en le priant de ſe retirer chez eux, & en lui promettant de l'honorer plus qu'il ne l'étoit dans ſa propre ville. *Voyez* DIPOLIES, TUTANUS, TUTELINA.

TUTÉLINE, divinité des anciens Romains. Pline (*L. XVIII. c.* 2.) dit qu'étoit défendu de prononcer le nom de *Tutéline* dans les maiſons. Tertullien, dans ſon livre *de Spectaculis*, *c.* 8, dit qu'elle étoit ainſi appelée *a tutelis fructuum*, parce qu'elle défendoit les fruits de la terre. Paméius, dans ſes notes ſur cet auteur, dit que Macrobe (*Saturn. lib. I. cap.* 16.) l'appele *Tutéline* comme Tertullien. Dans l'édition des *Variorum* de Hollande, l'on a imprimé *Tutilina*. Dans Saint-Auguſtin, *de Civitate Dei*, *cap.* 8, il y a auſſi *Tutilina*: & Lonis Vivès remarque qu'on l'invoquoit dans les périls & dans les accidens ſubits. Ce que l'on a raporté ci-deſſus de Pline n'eſt pas ſûr, parce que cet auteur ne nomme point la déeſſe *Tutéline*, mais ſeulement après avoir parlé des fornacales & des féries conſacrées aux bornes des chemins: *Fornacalia ſarris torrendi ferias & aque religioſas terminis agrorum*; car, ajoute-t-il, c'étoient les ſeuls dieux que l'on connût alors, & qu'on appeloit *Seja*, *a ſerendo*, *Segeſta*, *a ſegetibus*; il ajoute: *Tertiam ex his nominare ſub tecto religio eſt*. Il n'eſt pas permis de nommer la troiſieme dans les maiſons. Cœlius Rhodiginus (*Lect. antiq. l. XXI. c.* 29.) croit que cette troiſieme déeſſe eſt *Tutéline*, parce que c'eſt la troiſieme déeſſe qui avoit ſoin des fruits de la terre, comme il paroît par S. Auguſtin, *de Civitate Dei*, *l. IV. c.* 8. Turnebe eſt du même ſentiment, *Adverſ. l. XX. c.* 36, & Paméius, dans ſes notes ſur Tertullien, eſt de même avis, auſſi-bien que Voſſius, *de Idolol. l. II. c.* 61. Mais Hardouin dans ſes notes & ſes corrections ſur Pline *lib. XVIII*, *not.* 1, prétend qu'ils ſe trompent, que cette troiſieme eſt *Segeſta*. Il ajoute qu'ils ſe fondent apparemment ſur Macrobe, *l. I. c.* 16, qui dit que *chez les anciens Romains, celui qui nommoit la déeſſe Santé, Sémonie, Séja, Séjétie & Tuteline, obſervoit les ſeries*; que cet endroit ne prouve rien, parce que Macrobe diſant la même choſe de toutes ces divinités, Pline peut avoir entendu l'une auſſi-bien que l'autre. Pourquoi ſeroit-il défendu de nommer dans les maiſons *Tutéline*, que l'on nommoit ſur les navires, comme il paroît par Pétrone? Son ſentiment eſt donc que cette troiſieme déeſſe pouvoit être *Méja*; car Tertullien parle d'une *Meſſia*, ainſi nommée *a meſſibus*, de la moiſſon dont elle avoit ſoin; qu'on auroit bien pu faire *Méja* de *Meſſia*, comme on avoit fait de *Seſſia*, *Seja*; que *Meja* approchant d'un mot peu honête, ce pouvoit être la raiſon pour laquelle il n'étoit pas permis de la nommer. Après tout, il aime encore mieux dire que c'eſt *Segeſta* ou *Ségétia*, parce qu'en effet des trois divinités que Pline a nommées, c'eſt la troiſieme. Il ajoute que ces trois divinités ſont le dieu Terme, *Séja* & *Séjeſta*, que le nom *Ségeſta* approchant du nom mal-honête *egeſta* ou *egeſtas*, on avoit défendu de le prononcer; que, pour la même raiſon, ſelon Feſtus, on avoit appelé *Ségeſta*, du nom d'Egeſtus, le premier gouverneur qu'il y mit. Ces raiſons ne ſont pas convaincantes. Aucun des auteurs dont on a parlé ne ſe fonde ſur les paroles de Macrobe. Rhodigin ne les raporte pas même. Turnebe & Paméius les citent, mais pour un autre objet. Il eſt vrai que l'on appeloit les figures que l'on mettoit à la proue des navires *Tutela*, mais non *Tutelina*. Pour *Méja*, c'eſt une conjecture que Hardouin lui-même abandone. Celle qui roule ſur *Séjeſta* n'eſt pas mieux fondée. Pline parle à la vérité des bornes des héritages; mais il ne parle point du dieu Terme; ainſi *Sejeſta* ne peut être que la ſeconde des divinités qu'il indique; par conſéquent la troiſieme eſt une divinité qu'il n'a point nommée. Com-

ment la nommeroit-il dans l'endroit même où il dit qu'il n'eſt pas permis de le faire? Et quoiqu'écrire ce nom ne ſoit pas proprement le prononcer, il ſemble cependant que l'un a dû être défendu comme l'autre. Tenons-nous en donc à *Tuteline*, & remarquons ſeulement en finiſſant que quelques-uns la nomment *Tutéline* & d'autres *Tutuline*; mais il nous paroît que *Tutéline* eſt mieux, parce que de *Tutela* on a dû faire *Tutelina*, plutôt que *Tutilina* ou *Tutulina*. (Diction. de Trévoux.)

TUTIA. *Voyez* TUCCIA.

TUTULINE. *Voyez* TUTÉLINE.

TUTULUS, touſe de cheveux que les femmes formoient au haut de la tête comme une tour. *Tutulum vocari ajunt*, dit Feſtus, *Flaminicarum capitis ornamentum, quod fiat vitta purpurea innexa crinibus, & extructum in altitudinem*. Les Romaines ſe coeffoient toujours en cheveux, & la différence ne fut que dans la maniere de les arranger ſelon les temps. Ordinairement elles les ſéparoient avec une aigoille à tête en deux parties égales ſur le devant; enſuite elles les friſoient & ajuſtoient différemment; car elles les couvroient d'un réſeau, ou elles les enfermoient dans une eſpece de bourſe qui ſe ferroit autour de la tête, ou elles les trouſſoient enſemble par-derriere en forme de nœud, ou bien elles les nouoient & treſſoient avec quelque ruban, ou elles les faiſoient remonter ſur la tête en forme de tour, & c'eſt ce qu'on appeloit *tutulus*.

Ce mot déſigne encore un bonet de laine que portoient les pontifes & les prêtres flamines, qui avoit la figure d'une borne, ce qui le fit appeler *Pilei faſtigium*.

TUTULO ORNATRIX (*A*). Gruter (579. 5.) a publié l'inſcription d'une domeſtique déſignée par ces mots. On ſait que celui d'*ornatrix* déſignoit une coëffeuſe, & celui de *tutulus* un ornement de tête, ou un agencement particulier de cheveux ſur le ſommet de la tête.

TUTUNUS. *Voyez* MUTINUS.

TUXIUM, ville d'Italie, & la capitale des Samnites, ſelon Plutarque, *parall.* Il dit que Fabius Fabricianus, en pillant cette ville, enleva la Vénus-Victorieuſe qui y étoit adorée, & la fit porter à Rome. (*D. J.*)

TUYSCON, le même que TUISCON. *Voyez* ce mot.

TYANA, en Cappadoce. TYANEΩN & TTANΩN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze . . . . . *Pellerin.*
O. en or.
O. en argent.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honneur de Néron, d'Hadrien, de Trajan, d'Antonin, de Marc-Aurele, de Commode, de Septime-Sévere, de Caracalla.

TYBI, nom du cinquieme mois de l'année égyptiene. Il commence le 27 décembre du calendrier Julien.

TYBILENE, nom d'un dieu des anciens *Saxons*, *Tybilenus*. Ces peuples reconoiſſoient un bon & un mauvais dieu *Tybilene*, & c'étoit chez eux le même que chez les Sclavons Zerneboch ou le Diable, comme le remarque Fabricius. (*Origin. Saxon. l. I.*) Quelques-ſavans croient que Tertullien parle de ce dieu, dans ſon Apologétique, c. 24, & que c'eſt celui qu'il appele le dieu des Noriques, *Norici Teblenus*. Beatus Rhenanus ſemble être de ce ſentiment dans ſa premiere édition de cet auteur. Athamerus, dans ſes commentaires ſur Tacite, *de German.*, ſe déclare pour le même ſentiment. Pithou, Bandouin, & après eux Pamélius, veulent qu'on liſe *Norici Belenus*, qui eſt un ſurnom d'Apollon. Ils ſe fondent principalement ſur deux manuſcrits des Pays-Bas, un du Vatican & un de Pithou, où on lit *Nori cibelenus*, qu'il faut lire en ſéparant ces mots, comme on dit, *Norici Belenus*. D'autres liſent *Dius Belenus*. Il ſe pouroit pourtant bien faire que *Tybelenus* n'étant point connu, on auroit changé ce nom en *Belenus* qui l'étoit plus. Pamélius ſembloit, pour retenir l'ancienne leçon, ne demander qu'une choſe, que les Allemands fiſſent connoître leur *Tybilene*. Fabricius l'a fait. *Voyez* auſſi Voſſius, *de Idolol. l. I. c. 38.*

TYCHE, nom d'une nymphe, fille de l'Océan & de Thétis. (*Voyez* Héſiode, *Théogonie v.* 360.) Ce nom ſignifie Fortune en grec.

C'étoit encore, ſelon quelques-uns, une des quatre divinités qui prenoient ſoin d'un homme dès qu'il étoit au monde.

TYCHES, ſecond dieu domeſtique des Égyptiens.

TYCHIS, terme de mythologie. C'eſt ſelon quelques-uns, le nom d'un des quatre dieux Lares ou dieux domeſtiques des Égyptiens. Ces quatre dieux étoient Dymon, *Tychis*, Héros & Anachis; ils prenoient ſoin d'un homme dès qu'il étoit né, & ne l'abandonoient point depuis le moment de ſa naiſſance juſqu'à ſa mort. Cependant d'autres croient avec plus de vrai-ſemblance que ces quatre noms ſont corrompus, & qu'il faut lire *Dynamis*, Tyche, *Eros* & *Anance*, mots grecs qui ſignifient *puiſſance*, *fortune*, *amour* & *néceſſité*. Ainſi le prétendu *Tychis* n'eſt autre choſe que *Tyche* ou la Fortune.

TYCHIUS, nom de celui qui avoit fait le bouclier d'Ajax.

TYCHON, l'un des dieux de l'impureté.

TYDÉE, fils d'Oenée, roi de Calydon, & d'Euribée, d'Althée, ou de Deipyle, fille d'Adraſte, ou enfin de Péribée, fut banni de ſa patrie pour avoir tué par mégarde ſon frere Ménalippus: il ſe retira à Argos auprès d'Adraſte, qui lui donna en mariage ſa fille Déiphile, qui devint mere du vaillant Diomede. Cette alliance l'engagea dans la querele de Polynice, qui étoit comme lui, gendre d'Adraſte: il fut un des chefs de l'armée des Argiens contre Thebes. Adraſte, avant de ſe mettre en campagne, en-

voya *Tydée* vers Étéocle pour tâcher d'accommoder les deux freres. Pendant le ſéjour qu'il fit dans Thebes, il prit part à divers jeux & à divers combats, qui s'y donnoient pour exercer la jeuneſſe : il vainquit ſans peine les Thébains, & gâgna tous les prix ; car Minerve lui prêtoit ſon ſecours, dit Homere. Ceux-ci en étant indignés, dreſſerent des embûches à *Tydée*, & envoyerent ſur le chemin par lequel il devoit s'en retourner à Argos, cinquante hommes bien armés, qui ſe jeterent lâchement ſur lui. *Tydée* ſe défendit avec tant de courage, aſſiſté d'un petit nombre d'amis qui le ſuivoient, qu'il tua tous les Thébains, excepté un qui fut épargné pour porter à Thebes la nouvele de leur défaite. Euripide dit (*dans les ſuppliantes*, *act.* 4.) que „ *Tydée* ſavoit moins bien manier la parole que „ les armes : habile dans les ruſes de guerre, il „ étoit inférieur à ſon frere Méléagre dans les „ autres connoiſſances, mais il l'égaloit dans l'art „ militaire, & la ſcience conſiſtoit dans les armes : avide de gloire, plein d'ardeur & de „ courage, ſes exploits formoient ſon éloquence „. Après beaucoup d'actions de valeur il fut tué devant Thebes, comme la plupart des autres généraux. Homere dit qu'il périt par ſon imprudence : mais Apollodore raconte qu'ayant été bleſſé par le Thébain Ménalippus, *Tydée* devint ſi furieux, qu'il déchira à belles dents la tête de ſon ennemi. Minerve, qui avoit voulu d'abord le ſecourir, fut ſi offenſée de cette action barbare, qu'elle l'abandona & le laiſſa périr.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une cornaline, *Tydée* un des ſept héros de la ligue d'Argos contre Thebes, qui étant bleſſé, tire le javelot de ſa jambe droite, avec ſon nom en Étruſque ϑTVT.

Il avoit été député à Thebes par la ligue, pour propoſer un accommodement ; mais Étéocle rejeta ſes propoſitions & lui dreſſa une embuſcade dans laquelle *Tydée* tomba en s'en retournant à Argos. Envain fut-il aſſailli de tout côté, il échapa à ſes ennemis, & il reſta enfin vainqueur, quoique tout couvert de bleſſures.

Si la gravure des cinq héros de la même collection, eſt comme l'a dit Winckelmann, le plus ancien monument de l'art en général, celle-ci eſt aſſurément de la plus haute perfection de celui des anciens Étruſques. Elle eſt exécutée avec une préciſion & avec une fineſſe qui ne cedent en rien aux plus belles gravures greques ; d'après elle on peut faire plus que des conjectures ſur l'état où l'art ſe trouvoit alors, en décider comme à coup ſûr, & en combinant les lumieres que fourniſſent les autres monumens étruſques, déterminer par le moyen de cette figure de *Tydée*, le caractere & les propriétés du deſſein des Étruſques.

M. Viſcoott, éditeur du muſéum Pio-Clémentin, croit que *Tydée*, ſur cette cornaline de Stoſch, ſe frote avec un *ſtrigil*, ou une étrille, comme il étoit d'uſage dans les expiations. Ayant tué par mégarde ſon frere Ménalippe à la chaſſe, il fut obligé d'expier ce crime involontaire par des luſtrations.

On voit la même figure dans la même atitude ſur un vaſe étruſque de Caylus (*Tom. II. pl.* 37.), où eſt peinte une luſtration. Ce ſont peut-être des copies du célebre *Apoſſimenos* (*ſe frotant*) de Polyclete, dont Pline a fait mention, & qui étoit une ſtatue de *Tydée* ſe purifiant.

Eſchyle dit que l'anſe du bouclier de *Tydée* étoit garnie de clochetes pour éfrayer ſes ennemis par ce ſon.

TYDIDES. C'eſt ainſi que les poëtes appelent quelquefois Diomede, fils de Tydée.

TYLIPHE. *Voyez* LOUVE.

TYLLINUS, dieu des Breſſans en Italie, dont la figure a été déterrée dans le dernier ſiecle près de Breſſe. Le Roſſi qui l'a fait graver dans ſes *Memorie Breſciane*, dit que la ſtatue de cette divinité fut miſe en pieces, l'an 840, par Rampart, évêque de Breſſe, & qu'elle n'avoit pour inſcription que le nom du dieu à qui elle étoit conſacrée.

Cette ſtatue étoit de fer, avoit la tête couronée de laurier, apuioit ſon pied droit ſur le crâne d'un mort, & tenoit de la main gauche une pique de fer, terminée en haut par une main ouverte, ſur laquelle on voyoit entre l'index & le pouce un œuf qu'un ſerpent entortillé dans la main venoit mordre. Ce ſont-là des ſymboles auſſi obſcurs que myſtérieux.

TYLISIUM, en Thrace. ΤΥΛΙΣΙΟΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Eckel les attribue contre le ſentiment de Liebe & de Pellerin, à *Tyliſſus* en Crete.

TYMANDRE, femme de Theſſalie, étoit la plus belle perſone de ſon temps. Un jeune homme, appelé Egypius, obtint à force d'argent la permiſſion de paſſer une nuit auprès d'elle. Cette infâme convention fut ſue par Néophron, fils de *Tymandre*. Pour arrêter & punir l'afront dont il allnit être couvert, il obtint la même promeſſe de Bulis, mere d'Egypius. Il eut ſoin de ſavoir le moment précis du rendez-vous d'Egypius avec *Tymandre*. Il la fit ſortir ſous quelque prétexte, & il introduiſit adroitement Bulis à ſa place ; il la quita avec promeſſe de revenir auſſi-tôt, & laiſſa l'entrée libre à Egypius, ayant toujours ſoin de tenir *Tymandre* éloignée. Egypius ſe trouva à l'heure convenue, & conſomma le crime avec ſa mere, qui ne le reconut qu'après le crime. L'horreur qu'ils eurent de cette action alloit les porter à ſe tuer eux-mêmes, quand Jopiter changea Egypius & Néophron en vautours, Bulis en plongeon, & *Tymandre* en épervier.

TYMPANISTRIA magnæ deum matris Idææ. Ces mots d'une inſcription recueillie par Muratori

(174. s.) déſignent une femme employée dans les myſteres de Cybele.

TYMPANOTRIBA. Ce mot avoit deux acceptions différentes. L'une déſignoit un joueur de *tympanum*, & par analogie un efféminé. L'autre déſignoit un mauvais ſujet qui avoit ſouveot été attaché ao *tympanum* & frapé de verges.

TYMPANUM. *Voyez* CASTAGNETES, *CYMBALUM* & TAMBOUR de baſque.

Le *tympanum* des Romains étoit un cuir mince, étendu ſur uo cercle de bois ou de fer, que l'on frapoit à peu près de la même maniere que ſont encore à préſent les baſques. Quelques auteurs dérivent ce mot de τύπτειν, *frapper*. Voſſius le tire de l'hébreu *toph*. Il eſt du moins certaio que l'inveotion des *tympanums* vient de la Syrie, ſelon la remarque de Juvénal:

Jampridem Syrus in Tyberim defluxit Orontes,
Et linguam, & mores, & cum tibicine chordas
Obliquas, necnon gentilia tympana ſecum
Vexit . . . . . .

Il étoit fort en uſage dans les fêtes de Bacchus & de Cybele, comme on le voit par ces vers de Catulle:

. . . . . *Cybeles Phrygia ad nemora dea,*
Ubi cymbalum ſonat vox, ubi tympana reboant.

Hérodien parlant d'Élagabale, dit qu'il lui prenoit ſoovent des fantaiſies de faire jouer des flûtes, & de faire ſraper des *tympanum*, comme s'il avoit célébré les bacchanales.

Le lecteur trouvera la repréſentation des divers *tympanum* & cymbales des anciens dans le *Muſaum Romanorum* de Spon, *l. II. ſect. 4. tab. 7. & 8*, & dans *Ageſtini Gemme antiche*, *part. I. p. 30.* (*D. J.*)

„ Ce fragment d'un bas-relief de terre cuite, dit Caylus (*Rec. d'Antiq. 4. pl. 79. n. 1.*), eſt recomaodable par le *cymbalum* ou *tympanum*, ou le tambour de baſque, ſelon la dénomination moderne, que cette bacchaose portoit ſimplement & ſans action. On voit diſtinctemeot l'atache qui ſervoit à ſoutenir cet inſtrument, & les quatre petites cloches ou grelots qui le caractériſent particuliérement. On voit un deſſein d'ornement ſur la peau du *cymbalum*; il ne pouvoit être que peint ou deſſiné ſur l'original; autrement l'inſtrumeot n'auroit produit aucun ſon. Le ſculpteur l'a cependant exprimé en creux, c'eſt-à-dire, comme uo ouvrage à jour; il s'eſt conduit en ce point comme ceux qui marquent les prunelles que le globe de l'œil ne préſente point ainſi. Il m'a paru que cette expreſſion du *cymbalum* pouvoit faire illuſion, & j'ai cru qu'il étoit bon d'en avertir, d'autant que j'ai vu pluſieurs de ces inſtrumens chargés de deſſeins qui rendoient auſſi mal la nature de la choſe „.

Le *cymbalum* proprement dit étoit une coupe d'airain à large bord & aplati, telles que nos *cymbales* modernes. Le *tympanum* reſſembloit en petit à nos tymbales; c'étoit une demi-ſphere couverte d'une peau tendue. Pline nous l'apprend (19. 35.), en oommant *tympanum* des perles de cette forme: *Quibus una tantum eſt facies, ut ab ea rotunditas, averſis planities, ob id tympana nominantur*. Le mot *tympanum* déſignoit auſſi un véritable tambour de baſque. Quant au tambour à deux peaux, il fut emploré fort tard par les anciens; il s'appeloit *ſymphonia*, & on le frapoit des deux côtés avec des bagnetes.

La peau du *tympanum* étoit ſouveot le cuir des ânes (*Phædr. 3. 20. 4.*):

Galli Cybeles circum in quæſtus ducere
Aſinum ſolebant, bajulantem ſarcinas,
Is cum labore & plagis eſſet mortuus,
Detracta pelle, ſibi fecerunt tympana.

On le frapoit quelquefois avec une bagneto (*ibid. v* 10.):

Putabat ſe poſt mortem ſecurum fore,
Ecce alia plaga congemuntur murino.

Sur un marbre antique, on voit Cybele frapant le *tympanum* avec un fouet noueux à pluſieurs branches.

Quelquefois on jouoit du *tympanum* avec la main nue, comme nous le pratiquons pour les tambours de baſque (*Catull. 63. 8.*):

Niveis citata cepit manibus leve tympanum:
Tympanum, tubam, Cybelle, tua, mater, initia:
Quatiensque terga tauri teneris cava digitis.

TYMPHÉE, ville de la Theſprotie.

Gypſe de Tymphée, *Tymphaicum gypſum*, nom donné pae les anciens naturaliſtes à une terre qui, ſans avoir été calcinée, prenoit corps avec l'eau, comme fait le plâtre, ou le gypſe calciné. Ils l'appeloient auſſi *terra Tymphaica*. Pline dit: *Cognata calci res gypſum eſt; plura ejus genera; nam e lapide coquitur, ut in Syria ac Thariis; & e terra foditur, ut in Cypro; & in Perrhibæis e ſummatellure, & Tymphaicum eſt.* (Lib. XXXVI.)

TYNDARE, fils d'Oebalus, roi de Sparte, & de Gorgophone, fille de Perſée, devoit naturélement ſuccéder à ſon pere; mais Hypocoon ſon frere lui diſputa la courone, & l'obligea de ſe retirer en Meſſénie, juſqu'à ce qu'il fût rétabli ſur le trône par Hercule. Il épouſa Léda dont il eut qoatre enfans, Pollux & Hélene, Caſtor & Clytemneſtre. On dit que *Tyndare* fit faire une ſtatue de Vénus avec des chaînes aux pieds, pour donner à entendre combien la fidélité des femmes envers leurs maris doit être inviolable, ou, ſelon d'autres, pour ſe venger de Vénus à qui il imputoit l'incontinence de ſes propres filles. Cette incontinence étoit une vengeance de Vénus, piquée

d'avnir été oubliée dans un ſacrifice que *Tyndare* offroit à tous les dieux. Lorſqu'il vit que ſa fille Hélene étoit recherchée en mariage par pluſieurs princes de la Grece, il aſſembla tous les prétendans, immola un cheval en leur préſence, & leur fit jurer ſur la victime que tous vengeroient Hélene & ſon époux, s'il arivoit jamais que l'un ou l'autre fût outragé. *Voyez* CASTOR & POLLUX, CLYTEMNESTRE, HÉLENE, LÉDA.

TYNDARIDES. On nommoit ainſi Caſtor & Pollux, enfans de Léda & de Tyndare, roi de Laconie. Caſtor ſe diſtingua dans la courſe & dans l'art de dreſſer les chevaux, Pollux dans l'exercice de la lute. Aux jeux funebres de Pélops, la tradition des Éléens ſuivie par Pauſanias, fait remporter le prix de la courſe à pied à Caſtor, & celui du pugilat à Pollux. Jupiter, ſelon quelques prêtes, donna l'immortalité à Pollux, qui la partagea avec Caſtor, en ſorte qu'ils vivoient & mouroient alternativement.

Selon d'autres, ils furent placés au ciel ſous le ſigne des gêmeaux, dont la découverte ſe fit peut-être dans ce temps-là; ce qui a donné lieu à la premiere fâble de la mort & de la renaiſſance alternative de Caſtor & Pollux, c'eſt que ces deux étoiles ne ſe montrent jamais enſemble.

TYNDARUS, en Sicile.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

TYPE des médailles, nom général de l'empreinte qui eſt marquée ſur chaque côté des médailles, telle que ſymboles, fignres de divinités, de génies, d'hommes, de femmes, d'animaux & de choſes inſenſibles. On trouvera à l'article de chaque *type* les noms des peuples ou des villes auxquels il apartient.

TYPUS, figures ſculptées de moyene & de petite proportion. Cicéron (*Attic.* 1. 10.) dit: *Præterea typos tibi mando, ques in tectorio atriolo possim includere.*

TYPHÉE ou THYPHOÉE, un des géans qui voulurent détrôner Jupiter. On dit qu'il ſe ſauva ſeul dans la défaite des autres géans, & qu'enſuite il recomença la guerre contre Jupiter, mais qu'enfin il fut vaincu & accâblé ſous les rochers de l'île d'Inarime, aujourd'hui Iſchia, vis-à-vis de Cumes. Il étoit fils de la Terre & de Titan; il avoit cent têtes, ſelon Pindare, & fût élevé dans un antre de Cilicie. On le confond mal-à-propos avec Typhon. *Voyez* CYCLOPES, GÉANS, TYPHON, VULCAN.

TYPHIS, fils de Neptune, fut le pilote du vaiſſeau des Argonautes. Étant mort de maladie à la cour de Lycus, dans le pays des Mariandiniens, le célebre Ancée prit ſa place.

On voit à la villa Albani à Rome un bas-relief de terre cuite ſur lequel *Typhis* aidé de Pallas arange la voile du navire Argo.

TYPHON. Cette divinité des Égyptiens étoit un génie mal-faiſant auquel ils ne rendoient un culte que pour détourner les maux dont il étoit l'auteur. Il en eſt fait mention dans les plus anciens écrivains qui ont écrit ſur les Égyptiens, tels que Hérodote, Hellanicus, Eudoxe, Manéthon & long-temps après eux Plutarque dans ſon traité d'Iſis & d'Oſiris.

Dans la mythologie des Égyptiens, *Typhon* ne reſſembloit point au *Typhon* ou *Typhée* de la mythologie greque. Ce n'étoit point un monſtre, mais un homme, & l'un de ceux qui avoient régné en Égypte. La ſeule particularité que les Égyptiens racontoient ſur ſon phyſique, c'eſt qu'il étoit (*Plutarch. de Iſide.*) roux ou de couleur de feu, πυῤῥὸς & πύρωπος. De là vint que l'on brûloit vifs, ou qo'on immoloit à Oſiris (*Plutar.* & *Diodor. lib.* 1.) les hommes de cette couleur ſurnomés *Typhoniens*: que l'on n'admétoit pour les ſacrifices que des bœufs roux; & que l'âne dont la couleur ordinaire en Égypte eſt le roux, paſſoit pour l'animal favori de *Typhon*. (*Ælian. de Animal.* 10. *c.* 28.)

Les prêtres égyptiens (*Diodor. ibid.*) diſoient que de Saturne & de Rhée, ou comme on le ſuppoſa plutard, que de Jupiter & de Junon étoient nés cinq dieux dont l'anniverſaire des naiſſances tomboient à chacun des cinq épagomenes, jours que l'on ajoutoit à la fin de l'année égyptiene compoſée de 365 jours. La premiere de ces divinités fut Oſiris, la ſeconde Aruéris, ou le vieil Horus, la troiſieme *Typhon*, la quatrieme Iſis, la cinqoieme enfin Nephthys.

D'après les mêmes fâbles ſacerdotales *Typhon* naquit & vécut en Égypte, ſans en ſortir jamais; ce qui le diſtingue encore du *Typhon* des Grecs. Car ceux-ci placent leur *Typhon* ou Typhée dans un antre du mont Taurus en Cilicie, appelée *Corycus*. C'eſt auſſi des Grecs & non des Égyptiens que vint la fuite des dieux en Égypte à l'aſpect de *Typhon*.

Plutarque eſt de tous les anciens écrivains celui qui a raporté avec le plus de détail les fâbles que les prêtres égyptiens racontoient de *Typhon*. Selon eux Oſiris avoit régné en Égypte avec juſtice & équité . . . . il s'étoit attiré la bienveillance des étrangers mêmes . . . . . avans parcouru toute la terre il ariva dans l'Éthiopie. . . . . Pendant ce voyage & au moment où il ſe trouvoit dans l'Éthiopie, *Typhon* ſon frere quoique tourmenté par une ambition extrême, ne changea rien dans l'adminiſtration de l'Égypte, parce que Iſis ſurveilloit cet ambitieux . . . . . Mais voyant Oſiris près de rentrer dans ſes états, il lui tendit des embûches à l'aide de 72 complices de ſon fratricide. . . . . (Ces 72 complices ſont les vents qui ſouflent des 72 parties qui partageoient toute la terre ſelon l'opinion des Égyptiens.) (*Horapoll. Hieroglyph. liv.* 1. *cap.* 14.) . . . . Il tua Oſiris dans une embuſcade, renferma ſon corps dans un coffre qu'il jeta dans

le Nil . . . . Ce fleuve le porta à la mer par la bouche Taoitique . . . . Iſis ayant appris cet aſſaſſinat voyagea pour retrouver les reſtes de ſon époux infortuné, & elle s'arrêta en Phénicie. Plutarque (*De Iſide.*) décrit fort au long ce voyage extraordinaire.

Iſis ayant trouvé en Phénicie le corps d'Oſiris, le raporta en Égypte. Mais ayant été découverte par *Typhon* qui chaſſoit pendant la nuit & à l'époque de la pleine-lune, celui-ci reprit le corps d'Oſiris, le déchira en 14 parties qu'il diſperſa de tous les côtés. Iſis entreprit de nouveles recherches, & retrouva toutes les parties du corps de ſon époux, à l'exception de celles de la génération qui ayant été jetées dans le Nil par *Typhon*, avoient été dévorées par des poiſſons, le lépidote, le phagre & l'oxyringue.

Après la mort d'Oſiris, *Typhon* régna en Égypte pendant un eſpace de temps fort court, ou plutôt il parut régner. Car voyant (*Nigidius in ſphæra barbarica, apud ſcholiaſten germanici. p.* 120.) les dieux de l'Égypte ne point s'oppoſer à ſes entrepriſes, il crut que, frapés de conſternation & de frayeur, ils lui avoient abandoné ce royaume. C'eſt alors que les dieux, ſuivant la tradition (*Hellanicus apud Athenæum lib. XV.*), voyant régner *Typhon* ôterent leurs couronnes.

Pour légitimer ſon uſurpation, *Typhon* réſolut de faire périr Horus fils d'Oſiris & ſon héritier légitime. Il le chercha dans toute l'Égypte, & même à Butos, ville de l'Égypte Inférieure, où Latone chargée par Iſis de le nourir avec Bubaſte, le cacha dans une île, & le ſauva de la fureur du tyran.

Quelques prêtres égyptiens racontoient ces fables d'une autre maniere; car leurs récits varioient quelquefois. Ils diſoient que l'Hercule égyptien (*Eudox. ap. Athen. lib. IX.*) étant venu dans la Lybie, fut tué par *Typhon*, & qu'il reſſuſcita bientôt après.

Le regne de *Typhon* fut très-court. Nigidius cité plus haut, dit qu'au bout de 18 jours de ſon uſurpation les dieux réſolurent dans un conſeil de le tuer; c'eſt pourquoi (*Diodore lib. I.*) tous les Égyptiens célébroient ces 18 jours par des fêtes, & les enfans qui naiſſoient pendant ce temps, ne vivoient pas long-temps. Horus ayant pris des forces, leva une armée, fut inſtruit & exercé par Oſiris ſon pere, qui étoit revenu des enfers. Il ataqua *Typhon*, & après un combat de pluſieurs jours, il le vainquit & le remit chargé de chaînes à Iſis ſa mere. Mais celle-ci non ſeulement ne tua pas leur ennemi commun, mais elle le déchaîna & lui rendit la liberté. Horus fut ſi indigné de cette lâche complaiſance qu'il fit mourir Iſis ſans reſpecter ſa maternité. Il pourſuivit encore *Typhon* & après deux combats il le vainquit. Enſuite il fit périr dans les tourmens *Typhon* avec ſes complices, & il régna depuis lors très-heureuſement.

Les prêtres égyptiens ajoutoient que *Typhon* ayant été tué par Horus fut enſéveli dans le lac Serbonis près de Péluſe & du mont Caſius. (*Herodot. lib. III, cap.* 5. *Euſtath. ad Perieget. vers* 255.) De là vint que les Égyptiens appelerent ce lac les exhalaiſons de *Typhon*. (*Plutarch. Anton.*)

Les Égyptiens regardant *Typhon* comme un génie mal-faiſant, haiſſoient tout ce qui avoit quelque raport avec lui, tel qu'un des cinq jours qui termionoient l'année, parce qu'on le croyoit l'anniverſaire de *Typhon*, les animaux dont les mauvaiſes qualités étoient les plus odieuſes, le crocodile en particulier qui étoit ſon image parce qu'il en avoit pris la forme lorſqu'il fuyoit Horus. On lui conſacroit encore l'hippopotame comme le plus vorace & le plus féroce des animaux; & dans les hiéroglyphes, cet animal déſignoit l'impudence, parce qu'on l'accuſoit de tuer ſon pere & de s'allier à ſa mere. L'âne étoit auſſi un des ſymboles de *Typhon*, parce qu'il eſt pareſſeux, laſcif; & les Égyptiens l'avoient en horreur. Les prêtres diſoient que cet animal étoit agréable à *Typhon*, auquel il reſſembloit par la forme, par la couleur, & qu'il lui avoit ſervi de monture dans ſa fuite.

La crainte que les Égyptiens avoient de *Typhon* lui fit offrir des ſacrifices, & fit honorer dans quelques provinces les animaux qui lui étoient conſacrés. De là vint l'eſpece de culte rendu à ces animaux. Dans les temples où l'on honoroit *Typhon*, il y avoit des endroits particuliers deſtinés à ce culte, & appelés *Typhonia*. (*Strab. lib. XVII.*) Mais quand *Typhon* n'exauçoit pas les demandes de ſes ſacrificateurs & que l'événement ne répondoit pas à leurs demandes, alors ils laiſſoient un libre cours, à la haine & au mépris qu'ils n'avoient ceſſé d'avoir pour lui, & qu'ils avoient ſeulement déguiſés. C'eſt ainſi que dans certaines fêtes (*Plutarch. de Iſide p.* 362.) ils l'injurioient, ils couvroient d'opprobres les hommes roux, & ils jetoient un âne dans un précipice. Lorſque la chaleur étoit exceſſive, lorſque l'Égypte étoit affligée de maladies contagieuſes, les prêtres renfermoient dans des lieux retirés les animaux conſacrés à *Typhon*, les menaçoient de toutes ſortes de maux, & les tuoient lorſque le mal empiroit. Il paroît qu'ils frapoient les ſtatues mêmes de *Typhon*; car Hérodote (*Lib. II. c.* 132.) dit qu'ils accâbloient de coups un certain dieu qu'il n'oſe nommer. Diodore (*Lib. I.*) dit auſſi que les prêtres d'Oſiris frapoient de verges dans leurs temples ceux que les Grecs appeloient géans & qui avoient vécu en Égypte du temps d'Iſis, c'eſt-à-dire, *Typhon*; car les Grecs lui avoient ſubſtitué dans leur mythologie, les Titans & les géans. Les Égyptiens employoient encore le bruit des ſiſtres pour chaſſer *Typhon*, de même que les Grecs croyoient chaſſer par le bruit d'airain les démons & les mauvais génies.

Cherchons à reconoître ce que les eociens Égyptiens avoient voulu déſigner par *Typhon*. C'étoit le mauvais principe des Orienteux, leur *Ariman* que les Grecs déſignerent per les géans & les Titans ennemis de Jupiter & des dieux. Le bon principe des Égyptiens étoit *jchnuphi*, ou *Cnuphi*, le même que *Phtha*. En langue cophte *Typhon*, ou *Thru-ph.hon*, veut dire mauveis eſprit; c'étoit le Typhée des Grecs. Plutarque (*De Iſide & Oſiride*) dit expreſſément que les Égyptiens regardoient *Typhon*, comme un mauvais génia, κακὸν δαίμονα, ... qu'ils eppeloient *Typhon*, tout ce qu'il y avoit de corrompu dans la nature . . . . que tout ce qu'il y evoit de corrompu, de mauvais dans la nature étoit un membre, ou une partie, ou le produit de *Typhon*.

Mais quand la mythologie des Égyptiens deſcendit des êtres intellectuels eux êtres ſenſibles, *Typhon* devint le ſymbole de l'hiver ou de l'hémiſphere auſtral, & Oſiris celui du ſoleil. Nous avons vu l'hippopotame & le crocodile conſacrés à *Typhon*; or l'hippopotame (*Euſeb. prapar.* 3. *cap.* 12.) étoit le ſymbole du pole, ou de l'autre hémiſphere dens lequel deſcend le ſoleil à ſon coucher & le crocodile (*Horap. Hierogly. l. 1. cap.* 69.) couché & acroupi déſignoit le coucher du ſoleil, c'eſt-à-dire, ſon paſſage dans l'hémiſphere inférieur.

Les philoſophes grecs voyant les prêtres Égyptiens avoir horreur du ſel matin, qu'ils appeloient l'écume de *Typhon*, de la mer & de ceux qui la fréquentoient, crurent que *Typhon* déſignoit la met qui engloutit le Nil. Quelques-uns d'eux crurent auſſi que *Typhon* étoit l'emblême d'une chaleur & d'une ſéchereſſe extême qui conſumoit le Nil, &c.

L'anciene mythologie égyptiene avoit déſigné par *Typhon* un vent mal-ſain, mal-faiſant, comme nous l'avons dit plus haut, ou un génie malin & nuiſible. De cette opinion découloit comme d'une ſonrce tous les détails de ſon hiſtoire fabuleuſe. On croyoit que *Typhon* étoit la cauſe des chaleurs & des ſéchereſſes exceſſives. On les attribuoit particuliérement à certeins vents qui ſouffloient téguliérement en Égypte. C'étoient-là les combats de *Typhon* contre Oſiris, contre Horus, & contre Iſis, combats dont il ſortoit tantôt vainqueur, tantôt vaincu, juſqu'à ſon entiere défaite par Horus. De là venoit encore que le regne de *Typhon* étoit agité, violent, & tyrannique. L'Égypte maritime & ſur-tout la partie orientale, où ſe trouvoit le lac Sirbon, voiſin de la Phénicie, étoient tourmentées & ſubmergées par la mer que les vents ſouffloient & pouſſoient avec impétuoſité; c'étoit donc l'habitation naturele de *Typhon*.

De tout ce que nous venons de reporter, il eſt facile de conclure que *Typhon* étoit non ſeulement un vent brûlant & deſſéchant, mais encore un vent qui ſouffloit de l'Orient & qui après avoir paſſé ſur les déſerts embraſés de l'Arabie, des bords de l'Euphrate, &c. verſoit ſur l'Égypte des torrens de feu.

Typhon portoit en Égypte pluſieurs ſurnoms, tels que ceux d'Apopis, de Babys ou *Bebon*, de Seth & de Smy. Pour le premier, *voyez* Arnouphis, qui eſt le même ſurnom. *Boby* en langue cophte ſignifie, qui eſt renfermé dans une caverne; de là *Babys* déſignoit bien *Typhon*, vent brûlant que l'on croyoit ſortir des cavernes qui bordoient le lec Sirbon, de même que le Typhée des Grecs étoit renfermé dans les antres de la Cilicie.

Plutarque dit (*De Iſid. & Oſiri.*) que les Égyptiens appeloient *Typhon*, Seth, nom qui ſignifie, celui qui ſubjugue avec violence. Mais cette explication ne trouve aucun fondement dans la langue copthe. *Srs*, mal rendu par *Seth*, dans les écriveins grecs, ſignifie un âne; & St. Épiphane (*Lib. III. adv. hæreſes.*) dit que „ les prêtres grecs ſacrifioient à un âne ſous le nom de *Seth*, ou de *Typhon* „.

Smy en langue cophte ſignifie, léger, ſubtil, épithetes qui conviennent parfaitement à un vent qui charie un ſable qui pénetre dans les plus petits plis des habillemens.

L'empire de *Typhon* ou le mauvais génie étoit placé, ſelon Dupuis, dans le ſigne du ſcorpion, ſigne des géens & des vents, qui ramenent les pluies de l'hiver & les déluges, comme celui d'Oſiris ou du bon génie, étoit placé dans le taureau, qui porte encore en aſtronomie le nom d'Oſiris. Hérodote, parlant d'un temple bâti par Ramſinit, le Perſée de nos ſpheres, le Saturne pere d'Oſiris chez les Égyptiens, nous dit qu'on y avoit placé la ſtatue de deux génies, dont l'un s'appeloit l'Été & l'autre l'Hiver; que l'un regardoit le Nord, ou l'hémiſphere ſupérieur, l'autre le Midi, ou l'hémiſphere inférieur (*Euterpe. ch.* 121.); on honoroit le premier du culte le plus religieux, & l'autre étoit traité d'une maniere toute contraire. C'eſt l'Oromaze des Perſes & leur Ariman, comme il paroît par ce paſſage de Plutarque.

Oromazen aiunt e luce natum puriſſima; Arimanium e caligine, ses bellum inter ſe gerere. Sex deos feciſſe Oromazen; Arimanium totidem numero his adverſa efficientes; deinde Oromazen, ſeſe triplicaſſe & a ſole tanto intervallo removiſſe, quanto ſol a terra abeſt; & cælum ſtellis decoraſſe, unamque ante alias tamquam cuſtodem & ſpeculatorem conſtituiſſe ſirium. Alios porro 24 deos condidiſſe, & in ova poſuiſſe, At totidem numero factos ab Arimanio ovum illud perforaſſe. Hinc mala bonis eſſe permixta.

Sans entrer dans l'explication détaillée de ce paſſage, il ſuffit d'y remarquer le monde déſigné ici ſous le ſymbole du grand œuf, la diviſion de cet œuf en deux empires, ſubdiviſés enſuite en ſix préfectures ou gouvernemens, dont ſix ſont du domaine de la lumiere, & ſix des ténebres.

Cette

Cette diviſion des cieux que nous établiſſons ici comme uo des principes fondamentaux de notre ſyſtême, eſt confirmé par Manilius:

Quin etiam ſex continuis dixere diarnas
Caſtris eſſe vices, quæ ſunt a principe ſigno
Lanigeri, ſex a libra nocturna videri.

(Lib. II, v. 218.)

C'eſt le mont Mérou des fables indiennes, éclairé ſix mois, & obſcur ſix autres mois.

„ Il ne faut pas croire, dit Paw (*Rech. phil. II. p.* 379.) quoi qu'on en ait pu dire, que jamais les Égyptiens ſe ſoient ſervis du terme de *Typhon* pour déſigner ce mauvais génie, qu'ils appeloient en leur langue tantôt *Seth*, tantôt *Baby* ou *Papy*, & qui ne ſaroit avoir aucun rapport avec le *Grigry* des Negres. Mais, en examinant pluſieurs fables, qui concernent le *Typhon* qu'on diſoit être toujours allié avec une reine éthiopienne, nommée *Aso*, je ne doote plus que ce fantôme mythologique ne vienne des anciens ſauvages de l'Éthiopie, qui avoient probablement inventé quelque inſtrument fort grôſſier & fort bruyant pour chaſſer le *Baby*: car on a découvert dans la Sibérie, le long des côtes de l'Afrique & dans le nouveau monde juſqu'à l'oppoſite de la terre de feu, une infinité de nations qui emploient des crecelles, des ſonailles, des tambours ou des courges remplies de cailloux, pour éloigner les eſprits mal-faiſans, dont les ſauvages ſe croyent ſouvent aſſiégés pendant la nuit, & dès qu'il leur ſurvient quelque indiſpoſition, ils doivent être guéris par les jongleurs; ce qui ne ſe fait jamais ſans un bruit épouvantable, dont le malade eſt d' abord étourdi „.

„ Comme les Égyptiens ont témoigné, on ne dira point de la conſtance, mais de l'opiniâtreté à retenir leurs anciennes coutumes religieuſes, on peut être à peu près certain que l'inſtrument dont ſe ſervoient les Éthiopiens pour écarter le *Baby*, a été le ſiſtre, qu'on voyoit paroître dans toutes les cérémonies où chaque aſſiſtant en portoit un à la main. Et Bochart a même prouvé que dans des ſiecles très-éloignés toute l'Égypte a été ſurnomée *la terre des ſiſtres*, qui, comme nous l'avons dit, n'étoient point des inſtrumens de muſique, que les célebres muſiciens d'Alexandrie, dont parle Ammien (*Ne nunc quidem in eadem urbe doctrina varia ſilent. Non apud eos exaruit muſica, nec harmonia conticuit*, lib. 22.), aient jamais pu employer dans leur concert. Au temps de Plutarque le petit peuple de l'Égypte croyoit encore que le bruit du ſiſtre faiſoit fuir le *Typhon* (*Typhonem clangore ſiſtrorum pelli poſſe credebant.* de Iſid. & Oſirid.) dont la puiſſance diminua cependant à meſure que la raiſon fit des progrès. Au reſte, il eſt prouvé par des monumens qu'on voyoit dans les villes d'Apollon & de Mercure, que les Égyptiens ont ſoumis le pouvoir du *Typhon* au pouvoir de l'Être ſuprême. Et les fables ſacerdotales nous repréſentent ce monſtre comme noyé dans le lac Sirboo, où on le précipita dès qu'il fut touché de la foudre. Il faut obſerver encore qu'on lui a toujours attribué plus d'influence dans les effets naturels que dans les affections de l'âme humaine: c'étoit lui qui déchaînoit les vents brûlans, qu'on fait être dans ce pays extrêmement nuiſibles: c'étoit lui, qui produiſoit les ſéchereſſes extraordinaires, & envelopoit les environs de Péluſe de brouillards étoufans: c'étoit lui enfin, qui régnoit ſur la Méditerranée où il excitoit ces trombes qui portent encore ſon nom aujourd'hui parmi les marins „.

„ De tout ceci on pouroit conclure que les anciens Égyptiens ont été beaucoup plus embaraſſés d'expliquer l'origine du mal phyſique que l'origine du mal moral. Il eſt aiſé d'admettre que des êtres, qu'on ſuppoſe nés libres, ne doivent chercher qu'en eux-mêmes la ſource des vices & des vertus: cette opinion eſt à la portée du peuple; mais les ſecouſſes de la nature, que les hommes ne peuvent ni produire, ni arrêter, & qui renverſent également l'innocent & le coupable, different à ſes yeux beaucoup du mal phyſique, que produit le déſordre des paſſions „.

„ Après tout cela il eſt preſqu'incroyable que dans un livre intitulé *Obſervations critiques ſur les anciens peuples*, Fourmont ait voulu démontrer ſérieuſement que le *Typhon* des Égyptiens a été le patriarche Jacob des Juifs (*Tom. I. liv. II. chap. XV.*) Cette chimere vaut-elle ſeule toutes les chimeres de Kircher & de Warburthon. Des fables allégoriques conſervées dans Plutarque, pouroient faire croire que les Égyptiens regardoient les Hébreux comme une race méchante & *Typhonique*; mais ces allégories n'ont eu cours vrai-ſemblablement que parmi le petit peuple, & ne paroiſſent point être extraites des livres des prêtres, où, ſuivant Joſephe, on ne diſoit autre choſe, ſinon que les Juifs avoient été réunis dans *Avaris*, qu'on appeloit auſſi *la ville de Typhon*, dont la ſituation eſt an point qui intéreſſe la géographie, & qui intéreſſe encore bien davantage l'hiſtoire: cependant perſone juſqo'à préſent n'en a pu indiquer l'emplacement. Mais ſuivant nous, *Avaris* eſt la même ville que Séthron, dont le diſtrict formoit la petite *terre de Goſen*: car jamais les Juifs n'ont occupé la grande, plus méridionale de quarante-ſix lieues, & qui apartenoit à une ville nommée *Heracleopolis magna*. La petite terre de Goſen au contraire apartenoit à *Heracleopolis parva* ou Séthron dans le Delta. (Les prêtres de l'Égypte n'inſéroient point dans les mémoires hiſtoriques le véritable nom des uſurpateurs de leur pays: mais il les déſignoient allégoriquement par des ſymboles odieux. Cambyſe étoit appelé le *poignard*, Ochus l'*âne*, & le premier des rois bergers le *Typhon* ou *Seth*. Ainſi Séthron, où les rois bergers réſidoient, ſe nom-

moit dans les livres ſacerdotaux la ville de *Typhon*, quoique ſon véritable nom ethnique fût *Goſen* ou la petite cité d'Hercule. Ce ſont les bergers qui l'appeloient *Avaris* ou *Abaris*, & après leur expulſion on continua à l'appeler Séthron ou *Typhonopolis*; car ces termes ſont ſynonymes „.

„ La victoire mythologique, que les Dieux avoient remporté ſur le *Typhon*, peut en un cerraio ſens avoir du raport à l'expulſion des rois bergers, & en un autre au deſſèchement de la Baſſe Égypte par le moyen des canaux, avant l'ouverture deſquels cette partie n'étoit point habitable, & il a dû s'en élever des brouillards extrêmement pernicieux. Indépendament des autres cauſes, auxquelles nous avons déja raporté l'origine de la peſte en Égypte, il faut obſerver que les deux chaînes de montagnes, qui bordent cette contrée depuis les cataractes juſqu'à la hauteur du Caire, en formant une vallée longue, profonde & étroite où l'air ne pouvant circuler comme en un pays de plaine, eſt par-là même plus ſujet à s'altérer. Et cette vallée fait d'ailleurs trois ou quatre coudes; de ſorte que le vent ne peut la parcourir en ligne droite. C'eſt ainſi que l'irrégularité des rues de Conſtantinople & leur peu de largeur y entretienent ſouvent l'épidémie; parce que le courant d'air manque de force dans ces détours étroits pour entraîner le principe de la contagion. Les anciens ont cru qu'en Égypte le vent ne pouvoit même ſe faire ſentir aſſez à la ſuperficie de la terre, pour produire une agitation conſidérable dans les eaux du Nil; mais ils auroient dû ſe contenter de dire que les navires, qui veulent remonter ce fleuve à la voile, ſont ſurpris de calmes fréquens. Au reſte, il eſt certain, comme Ariſtote le prétend, qu'anciénement le Nil n'avoit qu'une ſeule embouchure naturele: (*Meteor. Lib. I. chap.* 2. Ariſtote croyoit que la ſeule bouche naturele du Nil eſt la Canopique: mais dans les temps les plus reculés ce fleuve ſe déchargeoit à la pointe du Delta à peu près à trente lieues plus au ſud que n'étoit ſitué Canope, ce que l'inſpection du terrain rend ſenſible.) toutes les autres ont été faites de mains d'hommes; & ce n'eſt point ſans affectation qu'on a porté le nombre de ces bouches juſqu'à ſept pour les égaler aux planetes: mais jamais les Égyptiens ne conſacrerent la bouche Tanitique au *Typhon*, comme on a pu le croire juſqu'à préſent; la prétendue horreur qu'ils avoient pour la Tanitique, provenoit uniquement de ce que les uſurpateurs, qu'on nomme les rois bergers, y habitoient; & cet endroit a toujours été fort expoſé aux incurſions des Arabes paſteurs. On y trouve même encore de nos jours une horde de Bédouins, qui font paître leurs beſtiaux juſque dans ce diſtrict, qu'on a appelé la petite terre de Goſen „.

Typhon, chez les Grecs étoit un géant fameux qu'ils appeloient auſſi Typhée. Junon indignée, dit Homere (dans ſon hymne ſur Apollon, vers. 300.), de ce que Jupiter avoit mis Pallas au monde ſans le ſecours d'une femme, conjura le ciel, la terre & tous les dieux de lui permettre d'enfanter auſſi ſans avoir de commerce avec aucun dieu, ni aucun homme; puis ayaot frapé la terre de ſa main, elle en fit ſortir des vapeurs qui formerent le redoutable *Typhon* monſtre à cent têtes. De ſes cent bouches ſortoient des flammes dévorantes & des hurlemens ſi horribles qu'il éfrayoit également & les hommes & les dieux. Son corps, dont la partie ſupérieure étoit couverte de plumes, & l'extrémité inférieure terminée en ſerpens, étoit ſi grand, qu'il touchoit le ciel de ſa tête. Il eut pour enfans la Gorgone, Géryon, Cerbere, l'Hydre de Lerne, le Sphynx & tous les monſtres de la fable.

Typhon ne fut pas plutôt ſorti de terre, qu'il réſolut de déclarer la guerre aux dieux, & de venger les géans terraſſés. C'eſt pourquoi il s'avança contre le ciel, & épouvanta ſi fort les dieux par ſon horrible figure, qu'ils prirent tous la fuite en Égypte. Jupiter lui lança un coup de foudre, qui ne fit que l'éfleurer. Le géant à ſon tour ayant ſaiſi Jupiter au milieu du corps, lui coupa les bras & les jambes avec une faux de diamans, & le renferma enſuite dans un antre ſous la garde d'un monſtre moitié fille & moitié ſerpent. Mercure & Pan ayant ſurpris la vigilance de ce gardien, rendirent à Jupiter ſes bras & ſes mains. Alors le dieu reprit ſes forces, & étant monté ſur un char tiré par des chevaux ailés pourſuivit *Typhon* avec tant de vivacité, & le frapa ſi ſouvent de ſes foudres, qu'il le terraſſa enfin, & l'étendit ſur le mont Etna, où le géant furieux vomit continuélement des flammes.

Hygin (*Fab.* 152) dit que le tartare & la terre produiſirent *Typhon*, monſtre d'une grandeur énorme, d'un aſpect hideux, & dont les épaules étoient chargées de cent têtes de dragons. Pindare (*Pyth.* I. 18.) & Héſiode (*In Theogon.* 821. 824.) racontent les mêmes fables; mais ils font élever *Typhon* dans un antre de Cilicie.

Dans la collection de Stoſch on voit ſur une sardoine, le géant *Typhon* qui combat avec Diane transformée en cerf.

Sur une pâte de verre priſe d'une calcédoine du marquis *Lucatelli* à Rome, le même ſujet. (*Differt. dell'accad. di Cortona t. VI. p.* 181.)

TYPHONIA. Voyez Typhon.

TYR, dans la Phénicie TYPOY.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

C. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont:

Un aigle poſé avec une palme.

Un navire.

Une maſſue ſurmontée d'un monogramme, qui lui ſert de ſymbole.

Un palmier.

Avec les légendes ſuivantes:

COL. SEPT. TYRVS. METROP. Colonia Septimia Tyrus Metropolis.

TYRIORVM.....

Tyr devenue colonie romaine, a fait fraper des médailles latines en l'honeur de Sept. Sévere, de Domna, de Caracalla, de Geta, de Macrin, de Diaduménien, d'Élagabale, de Sévera, de Mœſa, d'Alex. Sévere, de Gordien Pie, des Philippes, d'Otacilie, de Gallus, de Voluſien, de Valérien, de Gallien, de Salonine, de Mamée, de Plautille, de Pupien, d'Étruſcille.

Tyr (ere de). L'ere de *Tyr* commenee 125 ans avant l'ere vulgaire, l'an de Rome 628, & 186 de l'ere des Séleucides dont les *Tyriens* s'étoient ſervis juſqu'alors. Ce qoi les engagea à établir uoe nouvele époque en cette année, fut la reconoiſſance envers Bala, roi de Syrie, qui, à ſoo avénement au trône, leur acorda l'autonomie, ou la liberté de ſe gouverner par leurs propres loix. Le 19 octobre étoit le premier jour de l'année *tyriene*, qui s'ouvroit par le moi hyperbérétœus. Ainſi la premiere année de notre ere vulgaire tombe en l'an 126 de l'ere *tyriene*, eommencée le 19 octobre, deux mois & 13 jours avant notre premier janvier. On voit pluſieurs médailles ſur leſquelles eſt marqoée l'ere de Tyr. Le eardinal Noris (*De Epoca Syro-Maced. Diſſert.* 4. *c.* 3.) en raporte ſix, une de l'an 219 de *Tyr*, qui eoncourt avec l'an 94 de l'ere vulgaire; une autre de l'an 237, qui tombe en notre année 112; une troiſieme de l'an 256, qoi répond à l'an 131; une quatrieme de l'an 279, qui eſt notre année 153; deux autres de l'an 263, qui revient à l'an 138. Quelques conciles ſont auſſi datés de la même ere. Bellei prétend que *Tyr* reprit l'ere des Séleucides ſous Élagabale. Mais il faut qu'elle l'ait enſuite abandonée de nouveau, puiſque les coneiles, où cette ere de *Tyr* proprement dite eſt employée, ſont poſtérieurs au regne de ee prinee. (*L'Art de verifier les dates.*)

Tyr (Marbre de), *Tyrium marmor*, marbre blanc fort eſtimé des anciens, & qui n'étoit point inférieur au marbre de Paros, lorſqu'il eſt parfaitement pur. Il avoit quelquefois des veines d'un gris-noirâtre.

Tyr étoit une divinité du ſecond ordre chez les Scandinaves. Il étoit ſubordonément à Thor un dieu guerrier, & le protecteur des braves & des athletes. Pour preuve de ſon intrépidité on racontoit que les dieux voulureot un jour perſuader au loup Feuris leur ennemi; de ſe laiſſer atacher: mais celui-ci craignit que les dieux ne vouluſſent plus le délier; & il refuſa conſtament de ſe laiſſer enchaîner, juſqu'à ce que *Tyr* eut mis ſa main en gage dans la gueule de ce monſtre. Les dieux n'ayant pas jogé à propos de retirer ce gage, le loup emporta la main du dieu, qui depuis ee temps a été manchot. Sa prudence avoit paſſée en proverbe; mais on ne croyoit pas qu'il aimât à voir les hommes vivre en paix. *Voyez* Odin, Thor.

Tyr, nom du einquieme mois de l'année éthiopiene. Il eommence le 25 décembre de l'année juliene.

TYRACINA, en Sicilie.

Le prince de Torremuſa a publié un médaillon de bronze autonome de cette ville.

TYRAS, dans la Mœſie. TYPANON.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Domitien, d'Antonin, de M. Aurele, de Commode, de Septime-Sévere, de Domna, de Caracalla, de Plautille, de Géta.

TYRBE, fête que les Achéens célébroient en l'honeur de Bacchus, dans laquelle tout ſe paſſoit dans le trouble & la confuſion, eomme le ſignifie le nom. (τύρβη, *trouble.*)

TYRIEN. Il y avoit un Hereule-*Tyrien* qoi avoit fait une expédition aux Indes. *Voyez* Hercule.

TYRIMNUS, divinité de Thyatire, ville de Lydie. Ce dieu avoit ſon temple devant la ville, comme pour la garder; on faiſoit des jeux publics en ſon honeur. C'eſt tout ce que nous ſavons de ce dieu, qoi o'eſt connu que par une inſcription découverte par Spon.

TYRINTHIUS. Voyez Tyrinthe.

TYRIUS color, pourpre. *Voyez* Pourpre.

TYRO, fille du célebre Salmonée, devint amoureuſe du fleuve Énipée, qui ſuivant Homere, étoit le plus beau de tous les fleuves qui aroſent les campagnes. Elle alloit ſouvent ſe promener ſur les rives charmaotes de ſon fleuve chéri. Neptune qui la vit en devint amoureux; & un jour qu'elle étoit à l'embouchore de l'Énipée, il prit la figure de ce fleuve, & profitant de l'erreur de la belle nymphe, il gonfla les eaux en forme de montagoe; & les recourbant comme une voûte, elles environerent & couvrirent les deux amans. Le dieu inſpira à *Tyro* un doux ſomeil, & lui annonça à ſon réveil, qu'après l'an révolu, elle mettroit au monde deux beaux enfans, qui ſeroient tous deux miniſtres de Jupiter. Elle acoucha effectivement de Nélée & de Pélias. Après cette aventure, *Tyro* épouſa Créthéus fils d'Éole, & ſon oncle par conſéqoent. Elle en eut trois enfans, Amithaon, Éſon & Phérès. *Voyez* Amphiaraus, Pélias.

TYROCINIUM, apprentiſſage, & *Tyrones*, les apprentis dans quelque genre que ce ſoit.

On appeloit ainſi proprement ceux qui avoient atteint l'âge de dix-ſept ans, & qui prenant la toge virile nommée *pura & libera*, étoient conduits dans la place publique, acompagnés d'un grand nombre d'amis de la famille, pour ſignifier qu'*ils* entroient dans le monde; e'eſt ce que l'on appeloit *forum attingere*, & *in forum venire*, ou comme dit Séneque: *Ille in foro primum ducturus tyro dictus eſt*. On marquoit cette époque

par un feſtin, en rejouiſſance de ce que le jeune homme étoit en état de rendre ſervice à la république, & c'étoit à la fin du feſtin, qu'on lui ôtoit ſa toge prétexte, pour lui mettre cette toge virile, *toga pura*. Enſuite le pere toujours acompagné des amis & de la famille, le menoit au temple pour y faire les ſacrifices ordinaires, & rendre grâces aux dieux; & c'eſt de là qu'on le conduiſoit ſur la place publique, pour lui apprendre à quitter l'enfance, & à vivre en hommes.

TYROTARICHUS, c'étoit chez les Romains un mets fort groſſier dont ſe nouriſſoient les gens de la campagne, & qui étoit compoſé de fromage & de ſubſtances ſalées; l'étymologie l'indique. Cicéron dans ſes lettres à Atticus, emploie pluſieurs fois ce mot pour déſigner une table frugale. Ainſi (*Liv. XIV. épit. xvj.*) il dit à ſon ami:

» Je vais aujourd'hui ſouper frugalement chez Pœtus ». *Ipſe autem eo die in Pœti noſtri tyrotarichum imminebam*. *Voyez* auſſi *Epiſt. xvj*, *xvij* & *xx. liv. IX. fam.*

TYRRHENES, *Tyrrheni*; le nom de *Tyrrhenes* ou de Tyrrhéniens, paroît dans l'origine avoir été celui des habitans d'une partie de la Macédoine, qui s'étendoit juſqu'au Strymon, & qu'Hérodote appele *Creſtone*, à cauſe de ſa capitale *Creſtona*. Inſenſiblement il reçut une acception plus générale, & devint ſynonyme du nom *Pélaſge*; Thucydide les confondoit enſemble, & quelques vers de Sophocle cités par Denis d'Halycarnaſſe, nous donnent lieu de penſer que cette confuſion étoit ordinaire chez les Athéniens. Des Pélaſges de la Grece il paſſa bientôt à ceux d'Italie, c'eſt-à-dire, aux peuples d'origine greque, plus anciens que les colonies helléniques; on les nommoit tantôt Italiotes, tantôt *Tyrrhenes*. C'eſt ce qu'on peut remarquer dans Denis d'Halycarnaſſe, qui voulant prouver aux Grecs que les Romains n'étoient point barbares, attribua ſans réſerve aux Pélaſges d'Italie tout ce que les anciens ont débité ſur ceux de la Grece. Par une ſuite de ce ſyſtême, qui le jete quelquefois dans de fauſſes interprétations, il a changé le nom de *Creſtona* en celui de *Certona*, & confond les *Tyrrhenes* de la Creſtonie avec ceux de la Toſcane, mal-gré la précaution qu'Hérodote avoit eu de déſigner ces derniers par leur voiſinage avec l'Ombrie.

Cette erreur de Denis d'Halycarnaſſe a fait illuſion à preſque tous les critiques, & a produit de faux ſyſtêmes ſur l'origine des Toſcans. Comme par une ſuite de la premiere mépriſe on avoit donné le nom de *Tyrrhéniens* à tous les Pélaſges répandus en Italie, & qu'il ſe trouvoit ſur les côtes de Toſcane pluſieurs de ces cités pélaſgiques, entr'autres celles des Argyliens, très-connues des Grecs, ceux-ci peu à peu s'acoutumerent à déſigner tous les Toſcans ſous le même nom. Ils les regarderent comme des *Tyrrhéniens*, & par conſéquent comme des Pélaſges; parce que ne les connoiſſant pas eux-mêmes, il étoit naturel qu'ils les confonduiſſent avec des peuples enclavés dans leur territoire, & qui ne ceſſoient d'entretenir quelque relation avec la Grece. Mais ni les Toſcans ni même les Romains n'ont jamais connu ces dénominations. Si quelques poëtes latins s'en ſervent, ce n'eſt que pour imiter les Grecs, & par la même licence qui rend les termes d'*Auſonie* & d'*Heſpérie* communs dans nos poëtes françois.

Les Argyliens ſont ſouvent appelés *Tyrrhenes* par les écrivains grecs. Hérodote leur donne indifféremment ces deux noms. Pindare, en parlant des pirates qui troubloient le commerce d'Italie & de la Sicile, déſigne auſſi ſous le nom de *Tyrrhenes* les Argyliens qu'il aſſocie aux Carthaginois. L'auteur des hymnes attribués à Homere dit la même choſe, & Thucydide parle du ſecours qu'ils envoyerent aux Athéniens dans la guerre de Sicile, la dix-neuvieme année de celle du Péloponeſe, un peu avant la ruine de Veies par les Romains.

Dans la collection de Stoſch, on voit ſur une cornaline, un dauphin avec une tête d'homme ayant de la barbe. Ce ſujet repréſente peut-être des (*Apollod. bibl. l. III. c. 5.*) matelots *Tyrrhéniens* qui furent transformés par Bacchus en dauphins. La fable raporte d'autres métamorphoſes de cette ſorte. (*Athen. lib. VII. p. 283. D. & lib. VIII.*) Pompilius fut transformé en poiſſon par Apollon qui en étoit amoureux. La métamorphoſe des *Tyrrhéniens* en dauphins ſe trouve exprimée avec d'autres fables profanes parmi les ornemens du bord de la grande porte en bronze de Saint Pierre de Rome, qui fut faite du temps de Sixte IV.

TYRRHENICI calcei. La deſcription qu'en fait Pollux les peint au naturel . . . . . Les Tyrrhéniens portoient une ſemelle (ou ſandale) de bois haute de quatre doigts, liée ſur le pied avec des liens dorés. Phidias chauſſa ſa Minerve avec ces ſandales.

TYRRHÉNUS, fils d'Atys, nomma de ſon nom une contrée d'Italie, où il s'étoit établi avec une colonie de Lydiens.

TYRRHÉNUS, fils d'Hercule, vint habiter l'Étrurie, & fut l'inventeur de la trompete.

TYRRHUS, gardien des troupeaux du roi Latinus. Aſcagne tua malheureuſement un cerf que ce *Tyrrhus* avoit aprivoiſé: & de là la guerre entre les Troyens & les Latins, qui fait le ſujet des ſix derniers livres de l'Éoïde.

TYRSIS, palais de Saturne dans l'île de Baléare. (*Homerus, Pindarus.*)

TZANGÆ, chauſſure des empereurs grecs. Elle étoit pourpre & ornée de petites figures d'aigles d'or. (*Nicephr. Gregor. lib. IV.*) George Phranzès (*Chron. l. III. c. 18.*) dit que cette chauſſure fit reconnoître à la priſe de Conſtantinople le corps du dernier Conſtantin.

TZAULE, nom d'office à la cour des empereurs de Conſtantinople. Le grand *tzaule* étoit l'officier que l'on appeloit auparavant *le grand courier*, *le premier courier*, parce qu'il portoit les ordres de l'empereur dans les provinces, & qu'il rempliſſoit alors quelquefois la charge de commiſſaire impérial.

U U

„ Les Latins diſtinguoient un V conſone, un U voyale, & même un V, qui n'ayant ni l'une ni l'autre qualité, n'étoit rien, ſelon quelques-uns de leurs auteurs. Le digamma éolique n'avoit de rapott qu'avec l'V conſone, & non pas avec l'U voyele„.

„ Nous ne penſions pas, diſent les Bénédictins auteurs de la *nouvele diplomatique*, qu'on pût révoquer en doute que les Romains anciens ſans avoir déterminé des figures différentes, pour repréſenter leur *v* conſone & leur *u* voyele, ne laiſſoient pas de les diſtinguer, du côté de la valeur. Mais un habile académicien nous ayant fait ſur cela des difficultés, nous met dans la néceſſité de ne pas l'avancer ſans preuves. *V vocalis διχρονον*, dit Diomede, *quæ geminata digamma accipit: & præpoſita ſibi aut alteri vocali tranſit in conſonantium poteſtatem, ut vulgus, valens, vixit, velox, vox*. Contentons-nous d'ajouter à l'autorité de Diomede celle de Priſcien. Voici ſes paroles: *I & V vocales, quando mediæ ſunt, alternos inter ſe ſonos videntur confundere, teſte Donato*; I *ut* VIR; V *ut* OPTUMUS. Et I *quidem, quando poſt* V *conſonantem, loco digamma* F *ſunctam æolici ponitur, brevis*. Un peu après dans ſon chapitre ſur le nombre des lettres chez les anciens: *Nunquam autem poteſt ante* I *litteram, loco poſitam* CONSONANTIS, *aſpiratio inveniri, ſicut nec ante* V CONSONANTEM . . . . . V *vero, loco* CONSONANTIS *poſita, eamdem prorſus in omnibus vim habuit apud Latinos, quam apud Æoles digamma* F. *Unde a pleriſque ei nomen hoc datur, quod apud Æoles habuit olim digamma, id eſt, vau*. Il ſeroit aiſé d'accumuler ici une foule de textes des anciens auſſi formels„.

„ *Interdum eſt nihil* V . . . . . *ſine dubio nihil eſt*, dit Iſidore de Séville, d'après quelques grammairiens du temps de l'empire romain. Il s'agit de l'*u* précédé d'une conſone, & ſuivi d'une voyele: comme dans *qus, qua, quod*, &c. Ce qui prouve, que ces anciens prononçoient leur *qui* comme nous le faiſons en françois. L'V n'auroit ſûrement pas manqué de ſe faire ſentir, ſi la prononciation que nous donnons à ces mots latins avoit été la leur. Ils écrivoient même *qui* ſans *u*. Beaucoup d'inſcriptions antiques & des manuſcrits antérieurs à Charlemagne, quoique pas toujours conſtans dans cette orthographe, ſuffiſent pour faire foi, que l'*u* à la ſuite du *q* ne ſe prononçoit pas toujours. Cependant le manuſcrit 7530 de la bibliotheque nationale nous montre un grammairien, qui après avoir inſiſté comme S. Iſidore ſur le néant de l'*u* en certains cas, conclut qu'il fait partie du *q*. Cela paroîtra-t-il ſuffiſant, pour juſtifier notre prononciation? Quoi qu'il en ſoit, c'eſt un indice de la plus haute antiquité, dans les actes publics & les manuſcrits, d'y voir ſouvent l'U rejeté au deſſus du *q*. On ne trouve néanmoins encore des exemples très-fréquens, ſur-tout en Italie, aux huitieme & neuvieme ſiecles. On remarqua auſſi pour lors d'autres *v* qu'on ne doit pas certainement compter pour rien quelquefois renvoyés exprès au deſſus des mots où ils auroient dû entrer. Il n'eſt pas rare que des exceptions fondées en raiſon s'étendent avec le temps, au delà de leurs bornes légitimes par l'habitude ou l'inattention des copiſtes. Dans les manuſcrits anglo-ſaxons il eſt d'un grand uſage de porter l'*v* au deſſus de la ligne. Il eſt même paſſé en coutume dans quelques-unes de leurs écritures. Telle eſt une minuſcule du manuſcrit de Saint-Germain-des-Prés n°. 211„.

„ On ſe ſervoit encore au douzieme ſiecle (1) indifféremment de l'V aigu & de l'U carré. L'U rond n'avoit pas plus d'application déterminée à l'*u* voyele ou conſone, que les deux précédens„.

„ Il ne faut pas remonter cent ans, pour découvrir le commencement de l'uſage où nous ſommes en France de diſtinguer l'V conſone de l'U voyele par ces deux caracteres. Avant ce temps le premier *u* voyele ou conſone, ſe retrouvoit conſtament à la tête des mots. Toute autre place étoit dévolue au ſecond, ſans égard à ſa qualité de conſone ou de voyele. Cherchons dans les manuſcrits l'origine de cette derniere pratique; avant que de nous occuper de l'autre, à laquelle on n'a penſé tout de bon, que depuis cent cinquante ou deux cents ans tout au plus: ſi l'on met en ligue de compte ſes plus foibles commencemens„.

(1) Que ce fût affectation ou ſans deſſein, dès le commencement du dixieme ſiecle, les diplômes allemands employoient quelquefois l'V pour lettre initiale des mots. On en faiſoit encore plus fréquemment le même uſage dans les chiffres des dates, quoiqu'il ne fût pas le plus commun. Ailleurs toutes les places étoient indifféremment acordées à l'*v* ou à l'*u*.

„ Au douzieme ſiecle on croit découvrir les prémices (1) de l'uſage, ſuivant lequel l'V aigu, voyele ou conſone, commençoit toujours le mot. Dès-lors par raport à l'écriture curſive, il étoit déja bien acredité (2) en France, en Angleterre, en Écoſſe. Il fit par-tout des progrès conſidérables au treizieme ſiecle : an ſuivant il parut preſque ordinaire & univerſel. Mais par raport à la minuſcule *formée* ; relative à celle de nos imprimés, on n'étoit pas encore acoutumé au quinzieme à marquer notre V conſone au commencement de chaque mot ; quoiqu'on le fît quelquefois aſſez réguliérement, & qu'au ſeizieme la mode en ſoit devenue (3) preſque générale „.

Sur la fin de ce ſiecle au plutôt elle fit place à celle qui diſtingue l'*v* conſone de l'*u* voyele. Quelques villes d'Allemagne, comme Bâle, Cologne, Francfort (4) ſur le Mein & les villes de Hollande (5) adopterent cette orthographe : mais toutes ne furent pas auſſi conſtantes à la ſuivre que ces dernieres. Les éditions élégantes des Elzevirs & autres ne s'en écartent que par raport aux V majuſcules, dont elles continuerent de ſe ſervir invariablement. C'eſt qu'alors les U n'étoient pas plus connus, qu'employés par les compoſiteurs. On ne s'aſtreignit à s'en ſervir en Hollande que quand la France (6) abandona la vieille méthode, pour s'atacher à la nouvele „.

„ Quoique notre exemple ait achevé d'entraîner preſque tous nos voiſins ; pluſieurs villes d'Allemagne ont tenu juſqu'à préſent, & tienent encore pour l'anciene mode. Quelques-unes de ce vaſte pays & des royaumes du Nord, ont coutume de placer (7) un V après le Q. Cet uſage n'eſt point de leur invention. Elles l'ont puiſé dans des manuſcrits du quinzieme ſiecle. D'autres villes des mêmes contrées, & le nombre en eſt encore grand, conſervent l'V conſone pour l'U voyele par-tout où il faut mettre des lettres majuſcules. Pluſieurs imprimeries du Nord emploient depuis plus d'un ſiecle, au lieu de l'U rond, l'U preſque carré rendu majuſcule. Un autre V à peu près ſemblable à l'V conſone de nos notes, & qu'on pouroit appeler rond, a tenu, il y a déja long-temps, dans quelques livres la place de l'V aigu. Il paroît même ſur les médailles de l'empire de Juſtinien „.

„ Aujourd'hui de toutes parts on revient à notre (8) uſage. Déja les plus belles éditions d'Allemagne le ſuivent ſans reſtriction. Quoique l'Eſpagne s'y conforme maintenant dans l'imprimerie ; elle ne le fait pas encore exactement dans l'écriture à la main, repréſenté par la gravure „.

Les Bénédictins, auteurs de la *nouvele Diplomatique*, diſtinguent en onze ſéries les U des

---

(1) Nous avons vu deux diplômes de Louis le Grôs, en date de l'an 1120, dont tous les *v* placés au commencement des mots, ont le fond en pointe, le côté droit courbe, & le gauche droit. Leur queue s'éleve de quatre ou cinq corps au deſſus de la ligne. Ils ſont d'ailleurs ſemblables aux *b*. Mais ceux-ci ſont plus longs, & moins inclinés vers la gauche.

(2) On ſpécifie cette écriture, parce qu'il en eſt une curſive des manuſcrits portant à peu près les mêmes caractetes que celle des actes. Mais quand l'écriture des chartes ſe raproche de celle des manuſcrits, elle ne laiſſe pas d'uſer ordinairement de l'*v*, comme la vraie curſive.

(3) Tandis qu'à Paris les Eſtiennes & autres plaçoient toujours l'*v* au commencement des mots, Alde Manuce à Veniſe ne l'employoit qu'à titre de majuſcule : Gryphe à Lyon en uſa de même. On ſuivit cette pratique à Bâle, malgré le grand uſage qu'on y faiſoit au ſiecle précédent de l'*v* aigu, pour lettre initiale de chaque mot. Il n'y a pas vingt ans que l'orthographe de Manuce avoit encore ſes partiſans en Allemagne, & qu'on s'y atachoit ſervilement dans quelques impreſſions.

(4) Cette ville entr autres revint bientôt à la vieille mode.

(5) Nous avons ſous les yeux un Valerius-Probus imprimé à Leyde en 1599, dans lequel, à deux pages près, on eſt exact à diſtinguer par des caractetes propres les *v* conſones des *u* voyeles, hors le cas des lettres majuſcules. Nous avons vu d'autres impreſſions de Hollande de la même année, où cette nouvele orthographe eſt ſuivie ſans exception.

(6) Elle avoit été prévenue par l'Angleterre & peut-être par certaines villes d'Allemagne. L'Italie nous a plutôt ſuivis à cet égard qu'elle ne nous a devancés. Avant 1660, l'ancien uſage avoit à peine éprouvé quelques atteintes en France. Mais depuis cette époque & ſur-tout depuis 1670, la nouvele pratique prit en peu de temps le deſſus. Elle y étoit univerſellement établie en 1680, & même un peu plutôt. Cependant, comme on avoit fait d'abord en Hollande, on continua dans quelques imprimeries de France, preſque juſqu'à notre ſiecle, d'uſer de l'U voyele au lieu de l'V conſoné, au commencement des phraſes, & par-tout où la majuſcule devoit être employée.

(7) Ils en uſent de même par-tout où l'*u* eſt ſuivi d'une voyele ; par exemple, ils écrivent *conſvetudo*, *linguæ*, &c. Telle eſt la partie l'orthographe de la littérature runique, du lexicon runique & des faſtes danois de Wormius, imprimés à Copenhague en 1643, 1650, 1651. Nous diſons en partie, car on y trouve auſſi ſouvent *qui*, *quæ*, *quod*, que *qvi*, *qvæ*, *qvod*. Mais au commencement des phraſes & par-tout ailleurs où l'U voyele majuſcule doit être employée, on ſe ſert de l'u. A ces deux exceptions près, l'*j* & l'*v* conſones y ſont diſtingués par les mêmes caracteres que nous leurs attribuons à préſent. Du moins eſt-il très-rare que l'*v* conſone occupe la place de l'*u* voyele.

(8) Nous n'avons pas fait difficulté d'attribuer aux Hollandois d'avoir été ſi fermes à repréſenter l'*v* conſone par ce caractere, & l'*u* voyele par cet autre ; dans la minuſcule de leurs livres imprimés, qu'ils ont amené tous les peuples à la pratique dont ils n'ont ceſſé de leur donner l'exemple depuis cent cinquante ans. Nous n'ignorons cependant pas que nos françois revendiquent à juſte titre & l'invention & les premiers eſſais de cet uſage. Ramus l'avoit enſeigné un peu après le milieu du ſeizieme ſiecle, & l'avoit fait exécuter, dès l'an 1557 & depuis, dans tous les ouvrages imprimés par Véchel & ſes héritiers. Gilles Beys l'obſerva dans l'impreſſion des épîtres d'Horace avec les commentaires de Miguault, faite à Paris en 1554. Cela ſuffit ſans doute pour conſtater nos droits ſur cette utile invention ; mais n'ôte pas aux Hollandois celui de l'avoir rendue univerſele par leur conſtance à ſe tenir contre l'orthographe des autres peuples.

marbres, des médailles & des manuſcrits (*T. II. p.* 335.)

La premiere ſérie de l'V à fond anguleux tient à la plus haute antiquité. Ses figures ſont régulieres. Elles ont 1°. leurs jambages terminés en rond, 2°. courbés, 3°. tranchés du côté gauche, 4°. du droit, 5°. des deux, 6°. en griſe, 7°. obliquement, &c. 8°. V maſſifs, 9°. hétéroclites.

Celles de la deuxieme ſérie ne ſont pas régulieres; 1°. côté gauche plus long que le droit, 2°. plus court, 3°. côté droit long & courbe, 4°. rentrant en dedans, 5°. gauche auſſi, 6°. avec un ſecond angle, 7°. à triple angle. Cette ſérie eſt ſi ancienne que la plupart de ſes caracteres pouroient à peine s'abaiſſer au troiſieme ſiecle, à l'exception de la ſeptieme ſous-ſérie & de quelques V d'Eſpagne de la ſeconde.

La troiſieme grande ſérie aux V extrinſéquement concaves, quelquefois par plus d'un de leurs côtés, commence au moins deux ſiecles avant l'ere vulgaire, & devient rare depuis le deuxieme; 1°. côté gauche courbé, l'autre tranché, 2°. le contraire, 3°. au moins un côté courbe, l'autre non tranché, 4°. courbe des deux côtés, 5°. un côté en S renverſée.

La quatrieme ſérie de l'V, toujours à fond anguleux, courbe un ou même deux de ſes jambages en dedans. Il ne ſe trouve guere que depuis le troiſieme ſiecle; 1°. le jambage droit courbé en dedans, 2°. extenſion du gauche en dehors, 3°. du droit, &c. 4°. les deux côtés courbés vers la gauche, 5°. avec pointe au nœud par les bas, 6°. à double angle, aux côtés inéganx, 7°. courbés en dedans, du premier âge, 8°. plus courbés &c. 9°. en S du côté droit, &c. modernes.

Les V de la cinquieme ſérie ſont à fond carré, à côtés diſjoints ou en X; 1°. unis, ſans pointe, 2°. fond carré très-légérement dès le premier ſiecle, s'élargit au deuxieme, s'étend encore au troiſieme, ſe ſoutient juſqu'au neuvieme, 3°. côtés diſjoints en deſſous, 4°. V en X. Ces deux ſous-ſéries ſe manifeſtent pluſieurs ſiecles avant l'ere vulgaire, & ne ſe montrent plus deux ſiecles après, ſi ce n'eſt en Eſpagne où l'on voit encore le dernier au ſixieme, avec un côté communément plus étendu que l'autre.

Les baſes des V de la ſixieme ſérie la diſtinguent de la précédente; ſes V rares avant l'ere vulgaire, devienent à la mode au troiſieme ſiecle, ſe paſſent vers le neuvieme; 1°. à fond carré, jambages joints à la baſe, 2°. détachés, 3°. prolongés horizontalement, 4°. fond aigu, côtés maſſifs, 5°. maigres, 6°. fond aplati, 7°. côtés irréguliers, &c. 8°. courbés en dehors.

La ſeptieme ſérie en Y remonte aux premiers temps, & dure en deçà du treizieme ſiecle, au moins en Eſpagne; 1°. à pied triangulaire, 2°. haſte ornée de perles, 3°. V en Y régulier, 4°. irrégulier, 5°. côté plus long à droite, 6°. à gauche, 7°. tous deux courbés en dehors, 8°. un côté en S, 9°. arondi à moitié, 10°. fond oblique ou carré, 11°. rond.

L'U rond en uſage avant l'ere vulgaire fournit la huitieme ſérie; 1° à ſommets ſimples, 2°. ſolides, 3°. nuls, & quelques bouts coupés, 4°. côté plus long que l'autre, 5°. courbé en dehors, 6°. tous deux concaves.

À la neuvieme ſérie apartient l'*u* oncial ou minuſcule, rare avant le cinquieme ſiecle, fréquent à proportion qu'on avance dans les ſuivans; 1°. peu ou point tranché, 2°. à contre-ſens, &c. 3°. tranché d'un côté, 4°. des deux, 5°. à côtés diſjoints, 6°. carrés par le bas, 7°. à queue courbe, 8°. côté gauche arondi, 9°. *u* chargé d'angles, 10°. fermé, &c. 11°. en croiſſant &c. 12°. à pointes.

L'W qui conſtitue la dixieme ſérie, nous ne l'avons point découvert ſur les marbres & les bronzes, avant le huitieme ſiecle; 1°. ligne oblique interne, tombant ſur le côté gauche, 2°. deux Y unis, 3°. deux V ſe touchant par un point, 4°. en *m*, 5°. en W à jambages s'entrecoupans.

La onzieme ſérie renferme les figures étrangeres de l'W ſaxon, de plus en plus employées depuis la même époque; 1°. en triangle ſoutenu ſur un montant, 2°. même avec des irrégularités, 3°. même en trapeze, 4°. en ſe courbaot; 5°. W tirant ſur l'*n*, &c. 6°. en *D*, 7°. en *p*, 8°. en *q*.

L'V étoit chez les Romains une lettre numérale qui ſignifioit *cinq*, ſuivant ce vers:

V quoque quinque dabit tibi, ſi recte numerabis.

Chargé d'un tiret l'$\overline{V}$ déſigne *cinq mille*. *Voyez* CHIFRES romains.

L'*v* étoit ſouvent remplacé par le B chez les Romains; *bixit* pour *vixit*. *Voyez* B.

L'*v* remplaçoit l'I de tous les temps; *optumus*, *maxumus*, pour *optimus*, *maximus*.

L'*v* étoit quelquefois remplacé par l'O; *volt* pour *vult*.

L'*v* mis à la place de l'*Y* n'eſt pas rare ſur les médailles du troiſieme ſiecle & ſur d'autres plus anciens. *Voyez* GAULOISES (Médailles) ..... On diſoit *Sylla* & *Sulla*, *Syria* & *Suria*.

UCALEGON étoit un des principaux habitans de Troye. Virgile en fait mention au ſecond livre de l'Énéide.

UDÉUS. *Voyez* ÉDÉUS.

UDNON, nom grec des truſes. *Voyez* TRUFES.

UDO, chauſſure faite de feûtre ou de lin, quelquefois de peaux de bouc, comme le dit Martial (14. 140.) Les Grecs du Bas-Empire l'ont appelée *ὐδόνια*; ce qui l'a fait confondre avec les *orbonia*, eſpece de mouchoir.

UFENS étoit un des princes d'Italie qui donnerent du ſecours à Turnus contre Énée. Un troyen nommé Gyas le tua.

ULIA,

ULIA, en Eſpagne. VLIA.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ULIUS, ſurnom d'Apollon qui ſignifie *ſalubre*. Il étoit dieu de la médecine.

ULLER étoit le onzieme dieu des anciens Scandinaves. Il étoit fils de *Sifia*, & gendre de Thor. Il tiroit des fleches avec tant de promptitude, & couroit ſi vîte en patins, que perſone ne pouvoit combatre avec lui. Il étoit d'ailleurs d'une belle figure, & poſſédoit toutes les qualités d'un héros. On l'invoquoit dans les duels. *Voyez* ODIN.

ULTOR, vengeur, ſurnom de Jupiter & de Mars. *Voyez* leurs articles.

* *ULVA*. Le mot *ulva* eſt fort commun dans les auteurs latins ; mais ſa ſignification n'eſt pas moins diſputée. Quelques-uns veulent que ce mot déſigne une eſpece de *chiendent* aquatique, d'autres le *queue de chat*, d'autres une eſpece de *jonc* qui a des maſſes au ſommet. Bauhin penſe que l'*ulva* eſt une mouſſe marine du genre des algues. Cette plante, quelle qu'elle ſoit, eſt fort célebre dans Virgile, qui en parle au ſecond & au ſixieme livre de l'Énéide, comme d'une plante aquatique. Je croirois volontiers que les anciens ont employé le mot *ulva* pour un terme générique de toutes les plantes qui croiſſent ſur le bord des eaux courantes & marécageuſes. C'eſt pourquoi Pline dit que la *ſagitta* ou fleche d'eau eſt une des *ulva*.

Il eſt vrai que ce terme, dans Caton (*De re ruſt. cap.* 38.), déſigne nétement le *houblon* ; car il dit que la plante *ulva* s'entortille aux ſaules, & donne une bonne eſpece de litiere au bétail ; mais comme ce terme ne ſe trouve en ce ſens que dans ce ſeul auteur, on peut raiſonablement ſuppoſer que c'eſt une faute des copiſtes, qui ont écrit *ulva* pour *upulus*, ancien nom du *houblon* ; car la lettre *h* initiale qu'on a ajoutée, eſt aſſez moderne. Pline, par une ſemblable faute de copiſte, appele le houblon *lupus* pour *upulus*. (*D. J.*)

ULYSSE, roi de deux petites îles de la mer Ionienne, Ithaque & Dulichie, étoit fils de Laerte & d'Anticlie, & naquit dans la ville d'Alalcomene. (*Voyez* ALALCOMENE.) On a dit que Siſyphe avoit rendu mere Anticlie quand elle épouſa Laerte : & voilà pourquoi Ajax, dans Ovide, reproche à *Ulyſſe* d'être fils de Siſyphe. Lorſqu'il vint au monde, ſon grand-pere Autolicus fut prié de lui donner un nom. „ J'ai été, „ dit-il, autrefois la terreur de mes ennemis juſ„ qu'au bord de la terre ; qu'on tire de là le nom „ de cet enfant ; qu'on l'appele *Ulyſſe*, (Ὀδυσσεύς) „ c'eſt-à-dire, qui eſt craint de tout le monde „. (Ὀδύσσομαι, ſignifie, je redoute.) Il eut pour nourrice Euryclée, que Laerte avoit achetée fort jeune pour le prix de vingt bœufs. C'étoit un prince éloquent, fin, ruſé, artificieux ; il contribua autant par ſes artifices à la priſe de Troye, que les autres généraux grecs par leur valeur. Homere lui donne cet éloge, que pour le conſeil, il pouvoit être comparé à Jupiter même. Il n'y avoit que peu de temps qu'il étoit marié avec la belle Pénélope, lorſque commença la guerre de Troye. L'amour qu'il avoit pour cette jeune épouſe, lui fit chercher pluſieurs moyens pour ne pas l'abandoner, & pour s'exempter d'aller à cette guerre. Il imagina de contre-faire l'inſenſé ; & pour faire croire qu'il avoit l'eſprit aliéné, il s'aviſa de labourer le ſable ſur le bord de la mer avec deux bêtes de différente eſpece, & d'y ſemer du ſel. Mais Palamede découvrit la feinte en metant le petit Télémaque ſur la ligne du ſillon. *Ulyſſe* ne voulant pas bleſſer ſon fils, leva le ſoc de la charue, & fit connoître par-là que ſa folie n'étoit que ſimulée. (*Voyez* PALAMEDE.) Il découvrit à ſon tour Achille, qui étoit déguiſé en fille dans l'île de *Scyros*.

Ulyſſe rendit de grands ſervices aux Grecs dans cette guerre : c'eſt lui qui enleva le palladium avec Diomede, qui tua Rhéſus, & emmena ſes chevaux au camp ; qui détruiſit le tombeau de Laomédon ; qui força Philoctete, quoique ſon ennemi, à le ſuivre au ſiége de Troye avec les fleches d'Hercule ; toutes ces choſes étant autant de fatalités auxquelles étoient atachées les deſtinées de Troye, & ſans leſquelles elle ne pouvoit être priſe. Après la mort d'Achille, les armes de ce héros furent adjugées à *Ulyſſe*, par préférence ſur Ajax.

À ſon retour de Troye il eut de grandes aventures, qui ſont le ſujet de l'Odyſſée d'Homere. Une tempête le jeta d'abord ſur les côtes des Ciconiens, peuple de Thrace, où il perdit pluſieurs de ſes compagnons : de là il fut porté au rivage des *Lotophages* en Afrique, où quelques-uns de ſes gens l'abandonerent. Les vents le porterent enſuite ſur les terres des cyclopes en Sicile, où il courut les plus grands dangers. (*Voyez* POLYPHEME.) De Sicile il alla chez *Éole*, roi des vents ; de là chez les Leſtrigons, où il vit périr onze de ſes vaiſſeaux (*Voyez* ANTIPHATES) : & avec le ſeul qui lui reſtoit, il ſe rendit dans l'île d'Aée chez *Circé* avec laquelle il demeura un an, & qu'il rendit mere d'un fils nommé Télégone. (*Voyez* TÉLÉGONE.) Il la quita pour deſcendre aux enfers, & y conſulter l'âme de Tiréſias ſur ſa deſtinée. Il échapa aux charmes de Circé & des Sirenes ; il évita les gouffres de Carybde & de Scylla : mais une nouvele tempête fit périr ſon vaiſſeau avec tous ſes compagnons, & il ſe ſauva ſeul dans l'île de Calypſo. „ Je de„ meurai-là, dit-il, avec cette déeſſe ſept années „ entieres, arroſant tous les jours de mes larmes „ les habits immortels qu'elle me donnoit. Enfin „ la huitieme année, par l'ordre exprès de Jupi„ ter, elle me renvoya ſur un radeau „. Il eut bien de la peine à gâgner l'île des Phéaciens, d'où

avec le ſecours du roi Alcinous, il aborda enfin à l'île d'Itaque, après une abſence de vingt ans. (*Voyez* NAUSICAA, PHÆACIENS.)

Comme pluſieurs princes ſes voiſins, qui le croyoient mort, s'étoient rendus maîtres chez lui & diſſipoient ſon bien, il fut obligé d'avoir recours au déguiſement pour ſurprendre ſes ennemis. Homere, dit que, „ Minerve pour le rendre méconnoiſſable à tous les mortels, le toucha de ſa verge, & qu'auſſi-tôt la peau d'*Ulyſſe* devint ridée, ſes beaux cheveux blonds diſparurent, ſes ieux vifs & pleins de feu ne parurent plus que des ieux éteints; en un mot, ce ne fut plus *Ulyſſe*, mais un vieillard accâblé d'années & hideux à voir. La déeſſe changea auſſi ſes beaux habits en vieux haillons enfumés & recouſus, qui lui ſervoient de manteau, & par-deſſus elle l'aſubla d'une vieille peau de cerf, dont tout le poil étoit tombé; elle lui mit à la main un grôs bâton, & ſur ſes épaules une beface toute uſée qui, atachée avec une corde, lui pendoit juſqu'à la moitié du corps. Ce fut en cet équipage que le roi d'Itaque ſe rendit à ſon palais „.

Télémaque fut le premier à qui ſon pere ſe découvrit. Comme ils ſe trouvoient ſeuls enſemble, Minerve toucha *Ulyſſe* de ſa verge d'or; dans le moment il ſe trouva couvert de ſes beaux habits; il recouvra ſa belle taille, ſa bonne mine, & ſa premiere beauté; ſon teint devint animé, ſes ieux brillans & pleins de feu, ſes joues arondies, & ſa tête fut couverte de ſes beaux cheveux. Télémaque étoné de la métamorphoſe, & ſaiſi de crainte & de reſpect, n'oſe lever les ieux ſur lui, de peur que ce ne ſoit un dieu; mais *Ulyſſe* le raſſure en l'embraſſant & l'appelant du doux nom de fils. Ils prenent enſemble des meſures pour ſe défaire de leurs ennemis, & Minerve remet *Ulyſſe* dans ſon premier déguiſement.

À la porte de ſon palais il eſt reconu pat un chien, qu'il avoit laiſſé en partant pour Troye & qui meurt de joie d'avoir vu ſon maître. Homere emploie cinquante vers à l'hiſtoire de ce chien.

Ulyſſe entretient Pénélope ſans en être connu, il lui fait une fauſſe hiſtoire, & lui dit qu'il a reçu *Ulyſſe* chez lui en Crete comme il alloit à Troye, & l'aſſure qu'*Ulyſſe* ſera bientôt de retour. Pénélope lui raconte à ſon tour comment elle a paſſé ſa vie depuis le départ de ſon mari, dans les larmes & dans les douleurs de ne pas revoir ſon cher époux. Elle lui dit qu'elle ne peut plus éluder les pourſuites de ſes amans, & qu'elle leur a propoſé pour le lendemain, par l'inſpiration de Minerve, l'exercice de tirer la bague avec l'arc d'*Ulyſſe*, & qu'elle a promis d'épouſer celui qui viendra à bout de tendre cet arc. *Ulyſſe* approuve cette réſolution, eſpétant d'y trouver un moyen de ſe venger des pourſuivans. Tous, en effet, avoient accepté la propoſition de la reine; mais ils eſſayerent en vain de tendre l'arc. *Ulyſſe* après eux, demande qu'il lui ſoit permis d'éprouver ſes forces: il bande l'arc très-aiſément, & en même temps il tire ſur les pourſuivans, qu'il met tous à mort l'un après l'autre, aidé de ſon fils & de deux fideles domeſtiques, auxquels il s'étoit découvert.

Ce héros régna enſuite paiſiblement dans ſon île, juſqu'à ce que Télégone, qu'il avoit eu de Circé, le tua ſans le connoître. On dit qu'après ſa mort il reçut les honeurs héroïques, & qu'il eut même un oracle en Étolie. (*Voyez* AJAX, CALYPSO, CIRCÉ, EURYCLÉE, PÉNÉLOPE, POLYPHÈME, SCYLLA, SIRENES, TÉLÉGONE, TÉLÉMAQUE.)

Ulyſſe ſur les monumens eſt toujours reconoiſſable à ſon bonet ſans bords, & à pointe obtuſe. Ce bonet reſſemble à celui des marins du Levant & de la Méditerranée. Il déſigne les longs voyages d'*Ulyſſe* décrits dans l'Odyſſée. Le premier qui repréſenta *Ulyſſe* avec ce bonet fut, ſelon quelques-uns, Apollodore maître de Zeuxis (*Euſtath. in Odyſſ. A. p.* 1399.), & Nicomaque, ſelon Pline. (*Lib. XXV. c.* 36.)

Il eſt quelquefois alongé légérement, comme on le voit ſur les médailles de la famille *Mamilia*; mais c'eſt une faute de coſtume qui ne laiſſe aucun moyen de diſtinguer le bonet d'*Ulyſſe* du bonet poiotu des Dioſcures.

À la villa Pamfili on voit une petite ſtatue d'*Ulyſſe* dans l'atitude de préſenter une coupe ou un cratere plein de vin à Polyphême, pour l'enivrer. Cette coupe reſſemble à une gamele de bois, & elle pouroit être faite de lierre, d'où vient qu'Homere l'appele Κισσύβιον.

Ulyſſe placé ſur le ventre d'un bélier & ſe tenant à la toiſon pour ſortir de l'antre de Polyphême paroît ſur pluſieurs monumens; ſur un basrelief de la villa Pamfili, ſur un autre de la villa Albani & ſur une patere étruſque. (*Monum. antichi n°.* 155. 156.)

„ Le tableau dont Nicias ſemble avoir fait le plus de cas étoit la *Nécromantie*, ou ſon évocation. Ce tableau tiré d'Homere repréſentoit le ſujet principal du livre de l'Odyſſée, intitulé νεκρομαντεία, c'eſt-à-dire, l'entretien d'*Ulyſſe* aux enfers avec le devin Tiréſias, morceau pour lequel cet artiſte avoit refuſé ſoixante talens que lui offroit le roi Attale. Riche comme il étoit, il aima mieux en faire préſent à la ville d'Athênes ſa patrie que de le vendre. Ce ſujet avoit été traité avant lui, & Polygnote l'avoit peint deux fois pour Delphes. (*Pauſan. L. X. p.* 866. 870.) La villa Albani conſerve un bas-relief qui repréſente le même ſujet, que j'ai publié dans mes Monumens de l'antiquité. (*Monum. ant. ined. n°.* 157.) „

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une pâte de verre le buſte d'*Ulyſſe*, reconoiſſable à ſon bonet. Un cettain (*Athen. Deipnoſ. l. VI. p.* 251.) Callicrate portoit l'image d'*Ulyſſe* dans ſon cachet.

Sur une pâte de verre, autre buſte d'*Ulyſſe* avec ſon bouclier & ſa lance. Le graveur auroit pu mieux déſigner *Ulyſſe* en mettant un dauphin ſur le bouclier ; car c'eſt-là un des caracteres diſtinctifs de l'image obſcure que (*Caſſand. v.* 658.) Lycophron nous donne de ce héros.

Sur une pâte antique, *Ulyſſe* ſur une chaiſe, la tête apuiée ſur ſa main, & Calypſo debout auprès de lui.

Sur une ſardoine *Ulyſſe* aſſis ſur un rocher, la tête apuiée ſur ſa main droite. Winckelmann croyoit le voir ici (*Odyſſ. ε. v.* 251. *ſeq.*) aſſis ſur le rivage de la mer, les larmes aux ieux, ſoupirant après ſon retour dans ſa patrie, tel que Calypſo le trouva lorſqu'elle eut ordre de le laiſſer partir. À côté de ſa figure il y a un A.

Sur une cornaline, *Ulyſſe* dans l'île de Calypſo, conſtruiſant un vaiſſeau pour partir. Il a le pied poſé ſur la proue ; il tient de la main droite un marteau, & de la gauche un apluſtre.

Sur une ſardoine, *Ulyſſe* (*Odyſſ. ι' v.* 19. *ſeq.*) emportant l'outre que lui avoit donnée Éole, & dans laquelle il avoit renfermé les vents.

Sur une ſardoine, *Ulyſſe* faiſant de viſs reproches (*Odyſſ. κ'. v.* 47.) à ſes compagnons qui, ſéduits par leur curioſité, avoient ouvert l'outre d'Éole, pendant qu'il dormoit, croyant y trouver des tréſors, & qui exciterent une violente tempête par la ſortie des vents à l'ouverture de l'outre. L'expreſſion d'*Ulyſſe* eſt admirable, ainſi que ſon atitude. Il tient d'une main l'outre funeſte, & il geſticule de l'autre. Tout parle ici, & peint avec vérité ſa cruele ſituation.

Sur une cornaline, *Ulyſſe* (*Odyſſ. μ. v.* 178.) lié au mât de ſon vaiſſeau pour entendre le chant des ſyrenes, & cependant ne pas donner dans leurs piéges. Celles-ci, qui étoient trois ſœurs, ſont debout vis-à-vis le flanc du vaiſſeau ; l'une joue des deux flûtes, la ſeconde joue de la lyre, & la troiſieme qui eſt au milieu, chante, ſelon (*Servius ad Æn. l. V. v.* 864.) la tradition des anciens. Le même ſujet eſt repréſenté ſur une urne ſépulcrale dans la vigne du cardinal *Alexandre Albani*. Et enfin le même ſujet a encore été peint par *Annibal Caracci* au palais Farneſe à Rome. La proue de ce vaiſſeau eſt ornée d'un ornement en forme de cou d'oie ou de cygne. Dans le vaiſſeau on voit ſix rameurs. Le ſavant *Pacciaudi* a fait graver cette pierre pour orner la ſeconde partie de ſes *Monumenta Peloponneſia*.

Sur une ſardoine, *Ulyſſe* de retour à Ithaque, avec le nom de M. VOL. Il ſait avec la main droite un ſigne d'étonement, & il paroît (*Odyſſ. γ. verſ.* 250. *& ſeq.*) vivement ſaiſi, lorſqu'après les plaintes ameres qu'il venoit de faire, croyant avoir été expoſé par les Phéaciens dans un pays inconnu, Minerve lui apparoît, & l'informe que ce pays qu'il ne reconoît pas, eſt ſa chere Ithaque.

Sur une cornaline, deux vieillards qui parlent enſemble apuiés ſur leurs bâtons, & dont l'un a une houlete ſur l'épaule ; celui-ci eſt donc un paſteur ou gardeur de troupeaux ; l'autre qui a la taille au deſſus de la commune, eſt probablement (*Odyſſ. ξ. v.* 37. *ſeq.*) *Ulyſſe* qui lie converſation avec le premier (ſans doute Eumée) gardeur des pourceaux. Cette explication reſte pourtant un peu équivoque, parce que le graveur n'a donné à *Ulyſſe* ni bonet, ni aucun autre attribut. La gravure eſt de la premiere maniere de l'art.

Sur une ſardoine, *Ulyſſe* de retour à Ithaque (*Odyſſ. ρ. v.* 301. *ſeq.*), reconu par ſon chien. On le voit auſſi ſur (*Vaillant, Num. fam. Monſt.* 4.) une médaille. *Voyez* cette pierre gravée dans la ſeconde partie des *Monumenta Peloponneſia* de Pacciaudi.

Sur une pâte antique, *Ulyſſe* (*Odyſſ. τ. v.* 392. 480.) reconu à la cicatrice qu'il avoit à la jambe, par Euriclée, ſa vieille nourice, qui lui lave les pieds. *Ulyſſe* lui fait un ſigne de la main pour qu'elle ne le découvre pas. Le même ſujet ſe voit ſur une urne ſépulcrale de terre cuite dans la galerie du collége de Saint-Ignace à Rome, publiée dans les *Monumenti inediti* de Winckelmann, n°. 161. *Ulyſſe* y met à Euriclée le doigt ſur la bouche ; ce qui eſt plus conforme au texte d'Homere.

Sur une émeraude, *Ulyſſe* aſſis devant une cuve préparée pour lui laver les pieds, avec une femme agenouillée qui l'aide à ſe déchauſſer. Derriere celle-ci, il y a une autre femme debout. *Ulyſſe* ne fait pas ici avec la main le ſigne que nous avons remarqué à la pâte précédente ; circonſtance qui en caractériſe particuliérement le ſujet, & rend celui-ci un peu équivoque. Il ſe pouroit donc fort bien que ce fût ici un ſujet différent ; car nous ſavons (*Odyſſ. δ. v.* 252.) qu'Hélene lui lava auſſi les pieds, quand il s'introduiſit à Troye, déguiſé en mendiant, inconnu à tout le monde, excepté à Hélene.

Sur une pâte antique, *Ulyſſe*, l'arc & l'épée en main, ſe vengeant des pourſuivans de Pénélope, dont l'un tombe à ſes pieds ; il a en même temps la tête tournée pour être ſur ſes gardes, & ſe défendre des autres. Cette pâte nous offre une gravure de la premiere maniere.

La mythologie des anciens commence par l'union de l'*Ouranus*, ou du Ciel, avec la Terre, & finit par le retour d'Ulyſſe à Ithaque. C'eſt ce que nous enſeigne le philoſophe (*In Photii Biblioth. p.* 982, *l.* 43.) Proclus. Toute cette période s'appeloit κύκλος μυθικὸς, le cercle mythique, ou le cours de toute la fable.

Sur une agate-onyx, Ajax qui couvre *Ulyſſe* avec ſon bouclier, & qui lance en même temps une pierre contre les Troyens. Homere ne parle pas (*Il. Λ. v.* 485.) de pierres dans cette occaſion ; mais Ajax en lança une contre Hector (*Il. ζ. v.* 419. *λ. v.* 541. *μ. v.* 380.), & il en jeta auſſi dans d'autres combats. Apparemment que le graveur, pour faire connoître Ajax, & pour lui donner une action pleine de fureur, ce qui étoit

ſon caractere, s'étoit donné cette liberté. Du reſte, *Ulyſſe* ſe fait reconoître par ſon bornet formé en cône, tel qu'on le donnoit à Vulcain.

Ulyſſe & Télémaque ſont repréſentés ſur une pâte antique du cabinet de Stoſch, morceau raporté au n°. 153 des *Monumenti*. *Ulyſſe* eſt reconoiſſable à ſon bonet qui eſt encore en uſage parmi les marins orientaux. Le même ſujet ſe trouve expliqué à la tête de l'édition allemande de l'Hiſtoire de l'Art faite à Dreſde, ſous les noms d'*Ulyſſe* & de Diomede.

ULYSSEA, ville de l'Eſpagne-Bétique. Strabon (*L. III. p.* 149.), qui la place au deſſus d'Abdera dans les montagnes, la donne comme une preuve qu'*Ulyſſe* avoit pénétré juſqu'en Eſpagne, ſur le témoignage de Poſidonius, d'Artémidore, & d'Aſclépiade de Myrlée, qui avoit enſeigné la grammaire dans la Turditanie. Strabon (*Liv. III. pag.* 157.) ajoute que dans la ville d'*Ulyſſea* il y avoit un temple dédié à Minerve, & que l'on voyoit dans ce temple des monumens du voyage d'Ulyſſe.

UMBELLA.
UMBELLIFERÆ. } *Voyez* PARASOL.

UMBILICUS. „ Il y a à Portici des bandes de *papyrus* trouvées à Herculanum & roulées autour d'un tube de bois ou d'os, tantôt mince & tantôt plus grôs. C'étoit ſans doute, dit Winchelmann, ce que les anciens nommoient le nombril (*umbilicum*) des livres; car ce tube non ſeulement occupoit au centre du rouleau la même place que le nombril occupe au milieu du ventre; mais ce qui en paroiſſoit au dehors, reſſembloit aſſez pour la figure à cette partie du corps humain. Cette obſervation me ſervira à donner l'explication d'un paſſage de Martial, dans lequel il parle d'un écrit, qui n'avoit pas plus de circonférence que l'*umbilicus* (*Lib. II. Epiſt. 6. verſ.* 10 *& ſeq.*):

Quid prodeſt mihi tam macer libellus,
Nullo craſſior ut ſit umbilico,
Si totus tibi tridua legatur?

Il ne me paroît pas que ce paſſage ait été bien entendu. La comparaiſon manqueroit de juſteſſe, ſi l'on prétendoit qu'il fût ici queſtion d'un nombril humain. L'auteur latin n'a pas voulu non plus parler de l'ornement qu'on plaçoit ſur la couverture des livres; mais il a eu ſans doute en vue le petit rouleau qui étoit placé au centre du livre. Le poëte veut donc dire que le livre n'eſt ni plus fourni ni plus épais que le petit tube ou bâton autour duquel il eſt roulé. Voilà auſſi pourquoi l'on diſoit *ad umbilicum adducere* (*Porphyr. in Hor. epod.* 14.), pour ſignifier finir un écrit prêt à être mis en rouleau, & *ad umbilicum pervenire* (*Martial. lib. IV. epiſt.* 9. *v.* 2.), lorſqu'on vouloit exprimer la lecture qu'on a faite de cet écrit, juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu au rouleau „.

„ En conſéquence, il faut ſe figurer que le bâton intérieur qui ſervoit à dérouler, demandoit un autre bâton ou tube extérieur, pour rouler une ſeconde fois le manuſcrit que l'on avoit déroulé; & que ces tubes étoient atachés à chacune des extrémités de la bande qui formoit l'enſemble du livre. De cette façon, après avoir entiérement achevé la lecture du livre, le tube qui auparavant étoit en dedans, ſe retrouvoit en dehors, juſqu'à ce qu'on eût fait une nouvele & ſemblable opération, & qu'on eût remis les choſes dans leur état primordial „.

„ Les manuſcrits d'Herculanum n'ont point de ſecond tube; mais apparemment que la feuille à laquelle il étoit ataché, & qui faiſoit la couche extérieure du livre, n'exiſte plus, du moins aux rouleaux que l'on a examinés, & par conſéquent l'on peut croire que ce tube a été perdu. Ils ſont très-viſibles ſur le livre ou rouleau que tient la muſe Clio, dans les peintures d'Herculanum, tom. II, planche 2. Les anciens parlent toujours au pluriel (*Mart. lib. III. epiſt.* 2. *v.* 9; *lib. IV. epiſt.* 91. *v.* 2; *lib. VIII. epiſt.* 61. *v.* 4; *Stat. lib. IV. Sylv.* 9.) de ces ſortes de tubes conſacrés aux manuſcrits. Dans quelques-uns de ces manuſcrits, on voit quelque choſe qui entre dans l'intérieur du tube, & qui paroît être une petite baguete, ſur laquelle le tube tournoit en roulant. Quand celui-ci n'avoit que la hauteur du manuſcrit, la baguete qui le dépaſſoit ſervoit à tourner le tube. Cette baguete ſe terminoit ſelon les apparences par un bouton travaillé au tour, peint; ce qui a fait dire à un poëte: *Pictis luxurieris umbilicis*. C'eſt auſſi ſur cette baguete, quand il y en avoit une, que s'atachoit, à ce qu'il paroît, l'étiquete qu'on aperçoit dans une des peintures d'Herculanum, & qui, pendue au rouleau, portoit apparemment le titre du livre „.

„ Il y a, dit-il ailleurs pluſieurs manuſcrits qui ſont roulés autour d'un bâton ou tube. Ce tube qui eſt rond n'a que la longueur du manuſcrit, qu'il ne dépaſſe point. Dans le creux de ce tube, il y a une petite baguete qui ſert à rouler & à dérouler le manuſcrit, ſans qu'il ſuit beſoin de toucher aux feuilles délicates collées les unes ſur les autres. On a trouvé beaucoup de ces tubes conſervés dans les manuſcrits. C'eſt au creux que formoient ces tubes qu'on donnoit le nom d'*umbilicus*; & lorſque le tube paroiſſoit des deux côtés du manuſcrit, on pouvoit lui donner le nom d'*umbilicus duplex*. Un ſavant napolitain (ce ſavant napolitain eſt M. Jacques Martorelli.) prétend que par l'*umbilicus* on doit entendre l'ornement ou le timbre, qu'on voit au milieu des anciens livres d'une forme carrée, comme il y en a véritablement ſur un pareil livre repréſenté avec d'autres objets ſur le pan d'un ancien mur. Il me paroît néanmoins plus naturel de chercher l'*umbilicus* dans le tube qui ſert d'axe aux manuſcrits „.

UMBINUS, nom d'une monoie de la Gaule-Narbonoiſe, ainſi nommée de ſa forme concave, & non d'un bouclier qui y étoit gravé, ſelon Donat. (*Dilucid. in Sueton. Auguſt. c.* 75.)

UMBO, la partie du milieu du bouclier, qui formoit une boſſe ſaillaote, deſtinée à réſiſter plus fortement aux chocs & aux coups. Cette ſaillie étoit remplacée quelquefois par des fils de métal tournés en ſpirale. On en voit dans les collections d'antiques.

Umbo, la partie pliſſée de la toge qui, portant ſur le nombril, formoit uoe élévation arondie, ſemblable à celle de l'*umbo* des boucliers.

UMBRACULUM. *Voyez* TENTE.

UMBRÆ, paraſites. *Voyez* OMBRE.

UMBRON, grand-prêtre du pays des Marſes, qui avoit l'art d'endormir les viperes, de calmer leurs fureurs, & de guérir leurs morſures, ſelon Virgile. Sa ſcience & ſa dignité ne purent le garantir de la mort que lui donna Énée dans la guerre contre Turnus.

UMMIDIA, famille romaioe dont on a des médailles:

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Le ſurnom de cette famille eſt *QUADRATUS*.

UNAROTA. *Voyez* BAGUETTE.

UNCIA, la douzieme partie d'un tout. *Voy.* ONCE.

UNCIALES (Lettres). *Voyez* ONCIALES.

UNCTIO, l'action d'oiodre, de froter le corps d'huile. C'étoit la coutume des anciens de ſe froter, de ſe parfumer le corps avec de l'huile & des eſſences au ſortir du bain; & chez les Grecs, comme chez les Romains, il y avoit dans tous les bains un lieu particulier deſtiné à cette opération. On l'appeloit chez les Grecs *eleeobeſium*, & chez les Romains *unctuarium*, *hypocauſton*. Cet uſage étoit auſſi obſervé par les athletes & par tous ceux qui s'exerçoient aux jeux gymniques. Ils ſe mettoient preſque nus, ſe faiſoient froter d'huile, & après s'être roulés dans la pouſſiere, ils ſe préſentoient à l'exercice. Le combat fini, ils revenoient dans l'*hypocauſton*, & on les décraſſoit avec des frotoirs. L'huile étoit la matiere ordinaire dont on ſe ſervoit pour oindre le corps; quelquefois on y mêloit de l'eau pour délaſſer davantage, & ſouvent c'étoit un mélange d'huile, de pouſſiere & de cire, que l'on appeloit *ceroma*. Dans les bains & dans les jeux, il y avoit des eſclaves chargés du ſoio d'oindre le corps de ceux qui ſe préſentoient, & qu'on appeloit *unctores*. L'huile, pour ceux qui ſe baignoient, ſervoit à défendre le corps de l'impreſſion ſubite du froid, & pour les combatans, à rendre leurs membres plus ſouples & plus agiles. L'*onction* étoit auſſi pratiquée envers les corps morts (*Voyez* CADAVER.), à ceux des eſclaves près qu'il étoit défendu de parfumer, ſelon la loi des Douze Tables: *quibus*, dit Cicéron, *ſervilis unctura tollitur*.

UNCTUS, *ſiccus*. Les gens aiſés qui, chez les Romains, ne ſe mettoient point à table ſans s'être auparavant bien parfumés d'eſſences, ſont les *uncti* d'Horace, que ce poëte oppoſe aux *ſicci*. *Unctus* ne déſignoit pas ſeulement un homme parfumé, il indiquoit tout enſemble un homme qui joignoit à l'amour de la parure le goût pour la chere délicate, *unctum obſonium*.

Uncta popina, dans Horace, eſt un cabinet bien fourni de tout ce qui peut contribuer à la bonne-chere: *Redolens & optimis cibis plena*, comme dit le ſcholiaſte. (*D. J.*)

UNDECEMVIR, magiſtrat d'Athènes, qui avoit dix collegues, tous revêtus de la même charge ou commiſſion.

Leurs fonctions étoient à peu près les mêmes que celles des prévôts & autres officiers de marechauſſées en France, ſavoir d'arrêter, d'empriſonner les criminels, de les mettre entre les mains de la juſtice, & lorſqu'ils étoient condamnés, de les remettre en priſon juſqu'à l'exécution de la ſentence.

Les onze tribus d'Athènes éliſoient ces magiſtrats, chacune en nommant un de ſon corps. Mais après le temps de Cliſtenes, les tribus ayant été réduites au nombre de dix, on éliſoit un greffier ou notaire qui complétoit le nombre douze. C'eſt pour cela que Cornélius Nepos, dans la Vie de Phocion, les appele ἕνδεκα, & Julius Pollux le nomme ἕνδεκα & τοποφύλακες. Cependant les fonctions des nomophylaces étoient très-différentes. *Voyez* NOMOPHYLACES.

UNDECIES, *beſſicilicus*, monoie de compte des Romains.

Elle étoit repréſentée par ces ſignes:

Elle valoit:

8 $\frac{2}{4}$ onces de compte.

ou 11 às effectifs.

ou 16 $\frac{1}{2}$ ſemi-onces de compte.

ou 33 ſeſtiliques de compte.

ou 66 ſemi-ſeſtiliques de compte.

UNDULATUS. *Voyez* MOIRE, TUNIQUE.

UNGUENTUM, *UNGUENTARIA*. } *Voyez* PARFUMS.

UNGUENTARIUS. Les *unguentarii* étoient les parfumeurs à Rome. Ils avoient leur quartier nommé *Vicus Thurarius*, dans la rue Toſcane, qui faiſoit partie du Vélabre. Elle prit ſon nom des Toſcans qui vinrent s'y établir après qu'on eut deſſéché les eaux qui rendoient ce quartier inhabitable; c'eſt pour cela qu'Horace appele les parfumeurs:

Digitized by Google

. . . . . *Tuſci turba impia vici*,

parce que ces gens-là étoient les miniſtres des plaiſirs de tous les jeunes débauchés de Rome. (*D. J.*)

UNGULUS.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une cornaline un anneau ſymbolique, ſoutenu par deux cornes d'abondance; ſur le chaton un maſque de relief, & dans le cercle de l'anneau un croiſſant & une étoile. Le mot *ſymbolum* ſervit pendant long-temps à déſigner un anneau parmi les Romains (*Plin. lib. XXXIII. c.* 4.), & fut celui que l'on ſubſtitua à l'ancien nom *ungulus*, qui (*Plin. l. Cit. Feſt. de verb. ſignif. lib. XIX. cap.* 20. *v. Ungulus.*), ſelon Feſtus, étoit un mot oſque. L'anneau étoit en général l'emblême (*Plin. loc. cit.*) de l'attachement & de la fidélité dans les engagemens de la ſociété, & c'eſt pourquoi ſans doute dans l'antiquité on en trouve l'uſage (*Ibid. IV. VI. VII. & XXXVII.* 4. *Conf. Gori, Muſ. Flor. tom. II. p.* 27.) dans pluſieurs fonctions & diſtinctions civiles.

UNIGENE, ſurnom de Minerve qui avoit été conçue par Jupiter ſeul.

UNXIA, ſurnom de Junon, que l'on invoquoit lorſque l'on frotoit d'huile ou de graiſſe les poteaux de la porte de la maiſon, où les nouveaux mariés alloient entrer pour y faire leur demeure, afin d'en écarter l'effet des enchantemens. On croit que c'eſt cette même cérémonie qui a fait donner le nom *uxor* à une femme mariée, parce que c'étoit elle-même qui faiſoit cette opération.

UPINGE, ſorte de chanſon conſacrée à Diane parmi les Grecs.

UPIS, ſurnom que les Grecs donnoient quelquefois à Diane.

ΥΠΟΓΕΝΕΙΑΖΕΙΝ, toucher le menton de quelqu'un, c'eſt-à-dire, lui demander quelque grâce, parce que c'étoit l'attitude des ſuppliants. *Voyez* MENTON.

ΥΠΟΛΕΝΙΟΣ, placé ſous l'aiſſelle, épithete de l'épée chez les Grecs qui la portoient ainſi.

ΥΠΟΣΤΑΤΡΙΑ. On lit ſur un bas-relief apporté de Grece par Fourmont:

ΑΝΘΟΥΣΗ
ΔΑΜΑΙΝΕΤΟΥ
ΥΠΟΣΤΑΤΡΙΑ.

Anthuſe, fille de Damainete, hypoſtatria ou ſous-prêtreſſe.

Ce dernier mot eſt raporté ici pour la premiere fois, & ne ſe trouve dans aucun auteur, ni dans aucune inſcription.

Hypoſtatria oppoſé à *hiereia* déſigne l'eſpece de prêtreſſe qui ſoutenoit le vaiſſeau qui recevoit le ſang de la victime que la prêtreſſe *hiereia* ou *ſacrificatrice* égorgeoit. (*Caylus, II. pag.* 154.)

ΥΠΟΘΥΜΙΑΔΕΣ.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une pâte antique l'Amour avec une guirlande qui lui paſſe autour du cou & ſur la poitrine, ſemblable à un petit buſte de l'Amour porté par Gori (*Muſ. Etruſ. tom. I. tab.* 45. *n°.* 2.), & à deux autres Amours qui ſont ſur un autel octogone au Capitole.

Parmi les deſſeins du célebre commandeur del Pozzo, dans la bibliotheque du cardinal Alexandre Albani, il y a dans une Bacchanale, ſous une fontaine formée par une tête de lion qui ſort d'un vaſe, un Silene couché avec une guirlande autour du cou, à qui un Satyre tenant une outre verſe du vin dans une taſſe à deux anſes.

Les courones que les Grecs mettoient autour du cou, s'appeloient Υποθυμιδες (*Athen. Deipnoſ. l. XV. p.* 688. *B. Clem. Alex. padag. l. II. c.* 2. *p.* 185. *l.* 5.), parce qu'elles leur faiſoient ſentir l'odeur par-en-bas.

U. R. c'eſt-à-dire, *uti rogas*, formule écrite ſur la tablete que l'on préſentoit à chaque citoyen, quand il s'agiſſoit de faire des loix. On marquoit par-là que celui qui avoit donné ſon ſuffrage étoit du ſentiment de celui qui avoit porté la loi, & qui demandoit qu'elle fut confirmée.

URAGUS, ſurnom de Pluton.

URANIE, ou LA VÉNUS CÉLESTE, étoit fille du Ciel & de la Lumiere. C'étoit elle, ſelon les anciens, qui animoit toute la nature, & qui préſidoit aux générations; ce n'étoit autre choſe que le déſir qui eſt dans chaque créature de s'unir à ce qui lui eſt propre. *Uranie* n'inſpiroit que des amours chaſtes & dégagés des ſens, au lieu que la Vénus-Terreſtre préſidoit aux plaiſirs ſenſuels. On voit à Cythere, dit Pauſanias, un temple de Vénus-*Uranie*, qui paſſe pour le plus ancien & le plus célebre de tous les temples que Vénus ait dans la Grece. La ſtatue de la déeſſe la repréſentoit armée. Elle avoit un autre temple à Élis, dont la ſtatue étoit d'or & d'ivoire, ouvrage de Phidias. La déeſſe avoit un pied ſur une tortue, pour marquer la chaſteté & la modeſtie qui lui étoient propres; car, ſelon Plutarque (dans ſon Traité d'Iſis & d'Oſiris.), la tortue étoit le ſymbole de la retraite & du ſilence qui conviennent à une femme mariée. Les Perſes, au raport d'Hérodote, avoient appris des Aſſyriens & des Arabes à ſacrifier à *Uranie* ou Vénus-Céleſte. *Uranie* & Bacchus étoient les deux plus grandes divinités des Arabes.

URANIE, une des neuf muſes, celle qui préſide à l'aſtronomie. On la repréſente couronée d'étoiles, & ſoutenant un globe des deux mains, ou ayant près d'elle un globe poſé ſur un pié.

Digitized by Google

Dans la collection de Sroſch, on voit ſur une pâte de verre *Uranie*, muſe de l'aſtronomie, aſſiſe devant un globe au deſſus duquel il y a un croiſſant & une étoile.

Cette muſe eſt exprimée ſur les médailles de la famille Pomponia, par une étoile placée au deſſus de ſa tête couronée de laurier, ainſi que par le globe ſur lequel ſont tracés des cercles, qui eſt ſupporté par un trépied, & qui forme le revers de la médaille.

Uranie paroît avec le globe & la baguete dans les peintures d'Herculanum, au palais des conſervateurs de Rome, avec ſon nom en caracteres antiques, ſur les deux ſarcophages du Capitole & du palais Mattei, où les muſes ſont repréſentées.

Cette muſe porte la tuoique traînante, *orthoſtadios*, & une ceinture fort large, comme les acteurs tragiques.

Elle avoit inventé l'aſtronomie, c'eſt pourquoi ſon nom étoit dérivé d'*ὐρανὸς*, le ciel. Auſone dit auſſi:

Uranie cœli motus ſcrutatur & aſtra.

Phurnutus obſerve que ſous le nom de *ciel*, les anciens comprenoient tout l'univers; c'eſt pourquoi *Uranie* joigooit la connoiſſance des choſes natureles à celle du mouvement des aſtres. Pline dit expreſſément que tout le monde étoit compris ſous le mot *cœlum*: *Mundum & hoc quod nomine alio cœlum appellare licuit*. Auſſi voit-on quelquefois aux pieds d'*Uranie* deux globes, le globe céleſte & le terreſtre.

URANIE étoit auſſi une des nymphes océanides.

URANIE, *οὐρανία*, jeu des enfans en Grece & en Italie. On jetoit à ce jeu une balle en l'air, & celui qui l'attrapoit le plus ſouvent avant qu'elle touchât la terre, étoit le roi du jeu. Horace y fait alluſion, quand il dit avec une critique ſenſible & délicate (*Epiſt. 1. l. 1.*):

Si quadringentis ſex ſeptem millia deſunt,
Eſt animus tibi, ſunt mores, & lingua, fideſque,
Plebs eris; at pueri ludentes, rex eris, aiunt,
Si recte facies.

„ Vous avez des mœurs, de l'éloquence, de „ la bonne-foi, on le ſait; mais ſi avec tout ce„ la vous n'avez pas un fond de cinquante mille „ livres, vous ne parviendrez à rien. Les en„ fans au milieu de leurs jeux, raiſonent d'une „ maniere bien plus ſenſée; faites bien, diſent-ils „ à leur camarade, & vous ſerez roi „.

URANIES, ou LES NYMPHES CÉLESTES, étoient celles qui gouvernoient les ſpheres du ciel.

URANISCUS, échafaud placé dans l'orcheſtre, ſur lequel les empereurs ſe plaçoient pour voir les jeux.

URANIUS ANTONINUS, tyran ſous Alexandre-Sévere.

Lvcivs Ivlivs Avrelivs Svlpicivs Vranivs Antoninvs.

On n'a connu juſqu'à préſent qu'une médaille de ce tyran. Elle eſt d'or, & a paſſé du cabinet de Cleves dans le cabinet national. Elle repréſente la tête d'un jeune homme; il eſt couroné de lauriers, & a une cotte d'armes, & pour légende l'inſcription ci-deſſus, ſans aucun des titres de Céſar, d'Auguſte ou d'empereur. La légende du revers eſt *Fecvnditas Avg.* avec la Fortune debout, qui touche de la main droite un gouvernail, & tient de la gauche une corne d'abondance. Cette piece eſt unique.

URANOPOLIS, dans la Macédoine. ΟΥΡΑΝΙΑΣ. ΠΟΛΕΩΣ.

Eckhel attribue à cette ville une médaille autonome de bronze, avec la légende ci-deſſus & une étoile.

URANUS, fils d'Acmon, frere & époux de Titée, avoit été le premier roi des Atlantes, peuples qui habitoient cette partie de l'Afrique qui eſt aux pieds du mont Atlas, du côté de l'Europe. C'étoient ſelon Diodore, les mieux policés de toute l'Afrique: ils prétendoient que les dieux avoient pris naiſſance chez eux, & qu'*Uranus* avoit régné ſur eux. Ce prince raſſembla dans les villes les hommes qui, avant lui, étoient répandus dans les campagnes. Il les retira de la vie brutale & déſordonée qu'ils menoient: il leur enſeigna l'uſage des fruits & la maniere de les garder, & leur communiqua pluſieurs inventions utiles. Comme il étoit ſoigneux obſervateur des aſtres, il détermina pluſieurs circonſtances de leurs révolutions. Il meſura l'année par le cours du ſoleil, & les mois par celui de la lune, & il déſigna le commencement & la fin des ſaiſons. Les peuples qui ne ſavoient pas encore combien le mouvement des aſtres eſt égal & conſtant, étonés de la juſteſſe de ſes prédictions, crurent qu'il étoit d'une nature plus qu'humaine; & après ſa mort ils lui décernerent les honeurs divins. Ils donoerent ſon nom à la partie ſupérieure de l'univers, tant parce qu'ils jugerent qu'il connoiſſoit particuliérement tout ce qui arive dans le ciel, que pour marquer la grandeur de leur vénération par cet honeur extraordinaire qu'ils lui rendoient. Ils l'appelerent enfin roi éternel de toutes choſes.

On dit qu'*Uranus* eut quarante cinq enfans de pluſieurs femmes; mais qu'il en eut entr'autres dix-huit de Tita, dont les principaux furent Titan, Saturne, Océanus. Ceux-ci ſe révolterent contre leur pere; & s'étant rendus maîtres de ſa perſone, Saturne oſa porter les mains ſur ſon pere, pour le mettre hors d'état d'avoir des enfans. *Uranus* mourut, ou de chagrin, ou de l'opération qu'il avoit ſouferte. (*Voyez* BASILÉE, RHÉA, SATURNE, TITÉE.

URBANI, ſurnom des lares.

URBANICIANI, ſoldats au nombra de ſix mille, qu'Auguſte avoit prépoſés à la garde de la ville, pour empêchar le trouble & le déſordre, & qu'il avoit diviſés en quatre cohortes de quinze cents hommes. Ils habitoient dans un quartier de Rome appelé *caſtra urbana*.

URBANITÉ ROMAINE, ce mot déſignoit la politeſſe de langage, de l'eſprit & des manieres, atachée ſingulièrement à la villa de Rome.

Cicéron faiſoit conſiſter l'*urbanité romaine* dans la pureté du langage, jointe à la douceur & à l'agrément de la prononciation. Domitius Marſus donne à l'*urbanité* beaucoup plus d'étendue, & lui aſſigne pour objet non ſeulement les mots, comme fait Cicéron, mais encore les perſones & les choſes. Quintilien & Horace en donnent l'idée juſte, lorſqu'ils la définiſſent un goût délicat pris dans le commerce des gens de lettres, & qui n'a rien dans le geſte, dans la prononciation, dans les termes, de choquant, d'affecté, de bas & de provincial. Ainſi le mot *urbanité* qui d'abord n'étoit affecté qu'au langage poli, a paſſé au caractere de politeſſe qui ſe fait remarquer dans l'eſprit, dans l'air, & dans toutes les manieres d'une perſone, & il a répondu à ce que les Grecs appeloient *mores*.

Homere, Pindare, Euripida & Sophocle, ont mis tant de grâces & de mœurs dans leurs ouvrages, que l'on peut dire que l'*urbanité* leur étoit naturele; on peut ſur-tout donner cette louange au poëte Anacréon; nous ne la refuſerons pas à Iſocrate, encore moins à Démoſthene, après le témoignage que Quintilien lui rend; *Demoſthenem urbanum fuiſſe dicunt, dicacem negant*; mais il faut avouer que cette qualité ſe fait particuliérement remarquer dans Platon. Jamais homme n'a ſi bien manié l'ironie, qui n'a rien d'aimable, juſque-là qu'au ſentiment de Cicéron, il s'eſt immortaliſé pour avoir tranſmis à la poſtérité le caractere de Socrate, qui en cachant la vertu la plus conſtante ſous les apparences d'une vie commune & un eſprit orné de toutes ſortes de connoiſſances ſous les dehors de la plus grande ſimplicité, a joué en effet un rôle ſingulier & digne d'admiration.

Les auteurs latins étant plus connus, il ne ſeroit preſque pas beſoin d'en parler: car qui ne ſait par exemple, que Térence eſt ſi rempli d'*urbanité* que de ſon temps ſes pieces étoient attribuées à Scipion & à Lælius; les deux plus honnêtes hommes & les plus polis qu'il y eût à Rome? & qui ne ſent que la beauté des poéſies de Virgile, la fineſſe d'eſprit & d'expreſſion d'Horace, la tendreſſe de Tibulle, la merveilleuſe éloquence de Cicéron, la douce abondance de Tite-Live, l'heureuſe briéveté de Saluſte, l'élégante ſimplicité de Phédre, le prodigieux ſavoir de Pline le naturaliſte, le grand ſens de Quintilien, la profonde politique de Tacite: qui ne ſent, dis-je, que ces qualités qui ſont répandues dans ces différens auteurs, & qui font le caractere particulier de chacun d'eux, ſont toutes aſſaiſonées de l'*urbanité romaine*?

Il en eſt de cette *urbanité* comme de toutes qualités; pour être éminentes elles veulent du naturel & de l'acquis: Cette qualité priſe dans les ſens de politeſſe & de mœurs, d'eſprit & de manieres, ne peut, de même que celle du langage, être inſpirée que par une bonne éducation, & par les ſoins qui lui ſuccedent. Horace la reçut cette éducation; il la cultiva par l'étude & par les voyages. Enhardi par d'heureux talens, il fréquenta les grands & fut leur plaire. D'un côté admis à la familiarité de Pollion, de Meſſala, de Lollius, de Mécénas, d'Auguſte même; de l'autre lié d'amitié avec Virgile, avec Varus, avec Tibulle, avec Plotius, avec Valgius, en un mot avec tout ce que Rome avoit d'eſprits fins & délicats; il n'eſt pas étonant qu'il eût pris dans le commerce de ces hommes aimables, cette politeſſe, ce goût fin & délicat qui ſe fait ſentir dans ſes écrits. Voilà ce qu'on peut appelar *une culture ſuivie*, & telle qu'il la faut pour acquérir le caractere d'*urbanité*. Quelque bonne éducation que l'on ait eue, pour peu que l'on ceſſe de cultiver ſon eſprit & ſes mœurs par des réflexions & par le commerce des gens de la ville & de la cour, on retombe bientôt dans la grôſſiéreté.

Il y a une eſpece d'*urbanité* qui eſt affectée à la raillerie; elle n'eſt guere ſuſceptible de préceptes, c'eſt un talent qui naît avec nous, & il faut y être formé par la nature même.

Parmi les Romains on ne cite qu'un Craſſus, qui avec un talent ſingulier pour la fine plaiſanterie, ait ſu garder toutes les bienſéances qui doivent l'acompagner. (*D. J.*)

URBANUS. Ce mot, outre le ſens propre, ſignifie quelquefois un plaiſant de profeſſion; mais il déſigne communément un homme du bel air, un homme qui ſe pique d'eſprit, de beau langage & de belles manieres. Cicéron s'en eſt ſervi en ce ſens dans pluſieurs paſſages de ſes écrits. (*Voyez* URBANITÉ.)

URBICARIÆ regiones, provinces qui alimentoient Rome de blé. On croit qu'elles étoient ſituées en Afrique.

URDA, l'une des Parques des anciens Scandinaves. Son nom ſignifie le paſſé. *Voyez* PARQUES.

URE, en latin *urus*. (On ne peut mieux rendre ce mot qu'en le francifant; car le mot de bœuf ſauvage ne répond pas auſſi-bien au terme latin.) L'*ure* eſt un quadrupede dont les anciens ont beaucoup parlé. Cet animal a la corne large, le poil noir & court, le corps grôs, la peau dure, & la tête fort petite proportionélement à la grôſſeur du corps. Virgile appele avec raiſon ces animaux *ſylveſtres* (*Georgic. lib. II. verſ.* 374.):

Sylveſtres

Sylveſtres uri aſſidue, capreæque ſequaces
Illudunt.

„ Les *ures* & les chevreuils qui ſe ſuivent de „ près, feroient de grands dégâts dans notre „ vigne „.

Servius remarque que les *ures* de Virgile naiſſent dans les Pyrénées, & qu'ils ſont ainſi nommés du mot grec ὄρος, *montagne*.

Céſar eſt le premier romain qui les ait décrits. (*Lib. VI. de Bell. Gallico.*) Il dit que les *ures* ſont un peu moins grands que les éléphans; qu'ils reſſemblent à un taureau, & qu'ils en ont la couleur & la figure; qu'ils ſont d'une force & d'une viteſſe merveilleuſe; qu'ils ſe jettent ſur tout ce qu'ils aperçoivent, homme ou bête; qu'on les prend dans des foſſes ou trapes, & qu'on les met à mort. Il ajoute que les jeunes Gaulois s'exerçoient à leur chaſſe, qu'ils raportoient les cornes de ces animaux pour témoignage de leur valeur; que ceux qui en tuoient le plus acquéroient le plus de gloire; que les *ures* ne pouvoient s'aprivoiſer, pas même quand on les prenoit tout petits; que l'ouverture & la forme de leurs cornes étoient fort différentes de celles de nos bœufs; que les Gaulois les recherchoient avec ſoin; qu'ils en revêtoient les bords d'un cercle d'argent, & s'en ſervoient au lieu de coupes dans les feſtins ſolemnels.

Solin place les *ures* en Germanie. Pline prétend que les forêts des Indes en ſont pleines; nous ſavons auſſi que l'Afrique en a quantité; mais les *ures* de l'Europe different beaucoup des *ures* de l'Afrique & de l'Aſie.

URINA, en Italie. VRINA & VRENA en lettres étruſques.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

C. en argent.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire eſt le bœuf à tête humaine.

URINAM in loco ſacro facere. *Voyez* ORDURES.

URINE. Impôt ſur les *urines*. *Voyez* IMPÔT.

Les Celtibériens ſe nétoyoient les dents avec l'*urine*, comme Catulle le reproche à Egnatius.

URIUS eſt la même choſe que *Pluvius*.

URNÆ litterariæ. Les vaſes chargés de lettres ou d'inſcriptions s'appeloient (Nouveau Traité diplomatique, t. II. p. 96.) *urnæ litterariæ*.

URNAMENTARIUS. Ce mot qui ſe lit dans une inſcription trouvée à Nîmes, déſigne l'ouvrier qui faiſoit des urnes. Quelques philologues liſent *ornamentarius*, mais ſans fondement. (*Spon, Miſc. erud. antiq. ſect. 6. p. 238.*)

URNARIUM. C'étoit dans les bains & les cuiſines l'endroit où l'on dépoſoit les urnes.

URNE, meſure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains.

Elle valoit 15 pintes & $\frac{4}{10}$ de France, ſelon Paucton.

Elle valoit en meſures du même peuple:

4 conges.

ou 24 ſextarius.

ou 48 hémines.

ou 96 quartarius.

ou 192 acétabules.

ou 288 cyathes.

ou 1152 ligules.

URNES, vaſes de différente matiere, grandeur & figure. On les employoit pour renfermer les cendres des morts, pour jeter les bulletins de ſuffrage dans les jugemens & les élections des magiſtrats, pour exercer la divination, pour tirer les noms de ceux qui devoient combatre enſemble ou les premiers dans les jeux publics. Enfin on conſervoit le vin dans des *urnes*. *Voyez* AMPHORES.

Le mot d'*urne* chez les antiquaires & ſur-tout chez les Italiens, a une ſignification plus étendue que dans l'uſage ordinaire. Ils l'emploient le plus ſouvent pour exprimer tout ce qui a renfermé les cendres, ou les cadâvres des morts, vaſes, marbres petits ou grands, ſarcophages, tombeaux, &c. *Voyez* LARMES, SARCOPHAGES, TOMBEAUX romains.

Il s'en trouve d'aſſez grandes pour renfermer un corps tout entier. Pline (*Lib. VII, cap. 54.*) obſerve que de ſon temps l'uſage de brûler les corps n'étoit pas bien ancien. Il y avoit même des familles, comme la Corneliene, qui ne le faiſoient jamais. Sylla (*Pline lib. VII, chap. 54*) fut le premier qui l'ordona pour lui-même, de peur qu'on ne le déterrât après ſa mort, comme lui-même avoit fait à C. Marius.

Les *urnes* ſervant principalement à contenir les cendres des morts, on fabriquoit des *urnes* de toutes ſortes de matieres pour cet uſage. Trajan ordôna qu'on mît ſes cendres dans une *urne* d'or, & qu'elle fût poſée ſur cette belle colonne qui ſubſiſte encore aujourd'hui. L'*urne* du roi Démétrius étoit auſſi d'or, au raport de Plutarque. Spartien dit que les cendres de l'empereur Sévere furent apportées à Rome dans une *urne* d'or. Dion prétend que ſon *urne* n'étoit que de porphyre, & Hérodien qu'elle étoit d'albâtre. Marcellus qui prit Syracuſe, avoit une *urne* d'argent.

Les *urnes* de verre ſont un peu plus communes. Marc Varron voulut qu'on mît ſes cendres dans un vaſe d'argile, avec des feuilles de myrthe, d'olivier & de peuplier, ce que Pline appele *à la pythagoricienne*, parce que c'étoient les *urnes* les plus ſimples.

Les *urnes* de terre employées pour les perſones

du commun, étoient ordinairement plus grandes, parce que, comme l'on prenoit moins de soin pour réduire leurs cadâvres en cendres, les os qui n'étoient qu'à moitié brûlés tenoient plus de place. D'ailleurs ces *urnes* servoient pour mettre les cendres d'une famille entiere, au moins pour celles du mari & de la femme, comme nous l'apprenons de cette inscription antique:

Urna brevis geminum quamvis tenet ista cadaver.

Pour ce qui est de la forme des *urnes*, celles de terre étoient hautes & rétrécies vers le col. Il y en a plusieurs dont le pied se termine en pointe; quelques-unes ont des anses & les autres en sont dépourvues. La plupart sont simples & sans bas-relief; mais il y en a qui portent des figures d'hommes ou d'animaux.

Les *urnes* de bronze ou d'autre métal étoient pour des personnes opulentes ou de distinction. Il y en a peu qui n'aient à l'entour quelque sculpture & bas-relief.

On a vu des *urnes* d'Égypte qui sont de terre cuite, chargées d'hiéroglyphes & remplies d'oiseaux embaumés.

Dans le grand nombre d'*urnes* que l'on voit à Rome, il y en a de rondes, de carrées, de grandes, de petites, les unes toutes unies, les autres gravées en bas-relief. Il s'en trouve qui sont acompagnées d'épitaphes, d'autres qui portent seulement le nom de ceux à qui elles apartenoient. Quelques-unes n'ont d'autres caracteres que ces deux lettres D. M. D'autres ont seulement le nom du potier qui les avoit faites, écrit sur l'anse ou dans le fond.

Les anciens gardoient leurs *urnes* dans leurs maisons; ils en plaçoient aussi sur ces petites colonnes carrées qui portoient leurs épitaphes, & que nous appelons *cipes*, à cause de leur figure. On les mettoit encore dans des sépulcres de pierre ou de marbre: cette inscription le dit.

Te lapis obtestor leviter super ossa quiesce,
Et nostro cineri ne gravis esse velis.

Les gens distingués avoient des voûtes sépulcrales, où ils mettoient dans des *urnes* les cendres de leurs ancêtres. On a trouvé autrefois à Nîmes une de ces voûtes avec un riche pavé de marquéterie, qui avoit tout-à-l'entour des niches pratiquées dans le mur; & dans chaque niche, on avoit mis des *urnes* de verre doré remplies de cendres.

Les Romains avoient deux sortes d'*urne* pour les suffrages; les premieres appelées *cista*, avoient une large ouverture; l'on y mettoit les ballotes & les tabletes pour les distribuer au peuple avant que de procéder aux élections. Les autres *urnes* nommées *cistella*, avoient l'ouverture très-étroite, & c'étoit dans celle-ci que le peuple jetoit son suffrage. Sur la fin de la république, il ariva quelquefois qu'on enleva ces dernieres *urnes*, afin que les suffrages ne pussent pas être comptés.

Les *urnes* à conserver le vin étoient distinguées en grandes & petites; les petites contenoient seulement dix-huit ou vingt pintes de notre mesure; mais les grandes faisoient la charge d'une charete & contenoient cent vingt amphores; le tout égaloit selon quelques critiques, le poids de seize cents livres, & selon d'autres, de 1920 livres. Columelle les appele *ventrosas*, à large ventre; il paroît qu'elles ne devoient pas être d'une médiocre grandeur, s'il est vrai ce qu'en disent Laerce & Juvénal, qu'elles servissent d'habitation à Diogene. L'on a objecté contre leur récit que le tonneau de ce philosophe étoit de bois, parce qu'il le rouloit souvent au raport de Lucien; mais des vases si grôs & si matériels, quoique de terre cuite, pouvoient bien sans danger se rouler sur des peaux, sur de la paille, & même sur le pavé le plus dur. D'ailleurs ce fait est prouvé par les monumens. *Voyez* DIOGENE.

Quant à l'existence des *urnes* lacrymales, il est vrai qu'on a trouvé dans des tombeaux plusieurs fioles, dans lesquelles on a cru que les Romains ramassoient les larmes qu'on répandoit pour les morts; mais la figure de ces fioles annonce qu'on ne pouvoit s'en servir à cet usage, & qu'elles servoient à renfermer les baumes & les parfums liquides, dont on aroſoit les ossemens brûlés. Il est donc vrai-semblable que tout ce qu'on appele *lacrymatoire*, dans les cabinets, doit être raporté à cette espece de fioles, uniquement destinées à mettre les baumes pour les morts.

„ Cette belle *urne* de verre, dit Caylus (*Rec. I.* 280.), a été trouvée il y a très-peu d'années auprès d'Aix en Provence, dans une terre dont le président de S. Canat portoit le nom. Elle est de la plus parfaite conservation. Ses anses sont d'un très-bon goût, mais son couvercle n'est pas aussi mâle que les autres parties. Elle renferme encore les cendres & les os calcinés qu'on lui avoit confiés, & je puis assurer que ceux-là n'ont point été supposés. Il est assez ordinaire de trouver dans cette province des vases de cette espece, recouverts par des boîtes de plomb rondes, peu épaisses, & sans aucun travail, sans autre chose enfin que ce qui est nécessaire pour procures une plus grande conservation au morceau de verre que ces caisses de plomb enveloppent „.

UROTALT, divinité des Arabes qui, sous ce nom, adoroient Orus ou le Soleil.

URSENTUM ou ORSO, en Lucanie. ΟΡΣΑΝΤΙΝΩΝ.

Pellerin a publié une médaille autonome de bronze, frapée dans cette ville.

URSO, en Espagne. VASONE.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Leur type ordinaire eſt un ſphinx.

URSUM pilatum (*Ad*), endroit de Rome, près de Sainte Bibiane, où l'on voyoit peint ou ſculpté un ours coeffé du *pileus*.

URUS. *Voyez* URE.

USTORES, ceux qui brûloient les cadâvres.

USTRINUM, *USTRINA*, endroit où l'on brûloit les cadâvres : *Is locus ab urendo Uſtrina vocatur*, dit Feſtus. C'étoit à Rome le champ de Mars pour les grands, & les Eſquilies pour la populace.

„Il ne paroîtra peut-être pas inutile, dit Winkelmann, de parler d'un endroit enclavé dans un mur circulaire de maçonerie, qu'on découvrit vers la fin de l'année 1763, dans l'ancienne ville enſevélie de Véleia, au duché de Plaiſance. Le diametre de cet eſpace enclavé eſt d'environ cent pieds de Paris, & le mur bâti de grandes pierres de taille a environ quatre pieds d'élévation. On y voit deux entrées, l'une vis-à-vis de l'autre, mais ſans aucune apparence de portes. Une troiſieme entrée, laquelle conduit à cet enclos par une ruele pratiquée entre deux murs, eſt garnie d'un ſeuil de porte. Proche de l'une des deux premieres entrées, il y a une eſpece de puits carré en ouvrage de maçonerie. Ce lieu paroît avoir ſervi à brûler les morts, & aura ſans doute communiqué à un tombeau, par le moyen de l'allée étroite ménagée entre les deux murs. Cette eſpece de lieu s'appeloit *uſtrina* ou *uſtrinum*, κυίσπα. L'enclos où le corps d'Auguſte fut brûlé ſe trouvoit enclavé dans l'enceinte de ſon ſuperbe tombeau, & avoit, comme celui de Véleia, une forme circulaire. (*Strab. Geograph. l. V. p. 236. edit. Par.*) Quelquefois néanmoins ces endroits ſe trouvoient ſéparés des tombeaux. Un pareil enclos, mais d'une forme carrée, avec un mur peu élevé en pierre de taille, qui n'a jamais eu plus de hauteur, comme on peut le voir par le chaperon de ce mur qui s'y eſt conſervé ; un pareil enclos, dis-je, ſe voit près de la voie Appiene, à cinq milles de Rome, dans un endroit appelé, dans le moyen âge, *ad Statuarias* ; & il eſt à croire qu'il a de même ſervi d'autel pour y brûler les morts (*Fabretti Inſcript. l. III. p. 176. n. 391.*) étant entouré de toutes parts d'anciens tombeaux„.

USU capta mulieres, femmes acquiſes par l'uſage, par l'habitude. C'étoit une des trois manieres différentes dont les mariages ſe faiſoient chez les anciens, & celle-là avoit lieu, lorſqu'une fille avoit habité pendant un an entier avec un homme dans la vue du mariage. Alors elle étoit au pouvoir de l'homme, parce que cette poſſeſſion annuele ſuppléoit aux formalités obſervées dans les mariages ordinaires. Cette fille différoit de la concubine en ce que celle-ci n'étoit gardée que pour le commerce qu'on avoit avec elle ; ce qui dépendoit de l'inclination de celui qui la voyoit.

USUCAPIO, preſcription, droit de propriété qu'on acquiert après avoir poſſédé un bien durant le temps & avec les autres conditions marquées par la loi : *Uſucapio*, dit Ulpien, *eſt adeptio dominii per continuationem poſſeſſionis anni, vel biennii, rerum mobilium anni, immobilium biennii*. Ce droit établi par les loix des Douze Tables ne regardoit que les citoyens romains, & les étrangers n'y avoient aucune part, c'eſt-à-dire, qu'ils ne pouvoient acquérir par l'uſage ce droit de propriété. La même loi des Douze Tables exceptoit du droit de propriété par l'uſage les choſes qu'on avoit dérobées, pour leſquelles la preſcription n'avoit pas lieu, & elle exigeoit de plus que la poſſeſſion n'eût pas été interrompue.

USURA, uſage d'une choſe quelconque, d'où eſt venue la coutume d'appeler *uſure* le profit que l'on tire d'une choſe : *Uſura eſt incrementum fœnoris*, dit Iſidore (5. 35.), *ab uſu aris credita nuncupata*. Ainſi, en s'en tenant à l'étymologie du terme, l'*uſure* eſt accroiſſement de la ſomme prêtée, que le créancier exige du débiteur pour l'uſage que celui-ci fait du principal ; ce qui doit s'entendre auſſi du prêt de toute autre choſe. Les Grecs entendoient parfaitement l'art de mettre leur argent à profit ; ils étoient uſuriers au dernier point. La ſomme principale qu'ils prêtoient leur produiſoit un grôs intérêt par jour, & lorſque le débiteur n'étoit pas exact à les payer, les arérages s'accumuloient & grôſſiſſoient chaque jour le capital, en ſorte qu'ils tiroient ſans ſcrupule l'intérêt de l'intérêt. Les dettes ſe payoient le premier jour du mois, qu'ils appeloient *Néoménie*, c'eſt-à-dire, *nouvele lune*, de même que les Romains exigeoient le paiement le même jour, appelé les *Kalendes* : *Neque Kalendarum*, dit Plutarque (*De vitand. ær. alieni.*), *& Novilunii admonebant, quam diem ſacratiſſimum fœneratores atram & abominandam faciunt*. Cet auteur marque l'époque où les dettes ſe payoient chez ces deux peuples, & ſi le débiteur ne payoit point, on lui fixoit un délai ; mais, le délai paſſé, il n'y avoit plus de reſſource pour lui, & la loi l'abandonoit à ſes créanciers, qui pouvoient le tenir en priſon ou lui mettre les fers aux pieds.

USURE, ou *prêt à intérêt chez les Grecs & chez les Romains*. Cet article eſt extrait du mémoire que Dupuy a écrit ſur l'état de la monoie romaine. (*Mém. de l'acad. des Inſcript.*)

Avant la renaiſſance des lettres, on ignoroit juſqu'aux termes & aux expreſſions dont les Grecs & les Romains avoient fait uſage en cette matiere. On ne ſavoit quelle idée ſe former de l'*uſure* centieme, ni de ſes parties. Hermolaus Barbarus fut le premier qui, guidé par Columelle, découvrit l'erreur des juriſconſultes qui l'avoient précédé.

Budée fit enſuite briller à nos yeux une lumiere plus vive. Depuis lui, pluſieurs auteurs n'ont

pas laiſſé de s'égarer. Saumaiſe lui-même, qui avoit fort étudié ce ſujet, eſt tombé dans quelques mépriſes, & aujourd'hui nous voyons encore des écrivains qui n'ont pas, ſur cette matiere, des idées bien juſtes, ni bien nettes.

À remonter aux temps les plus reculés, on ne voit pas que les loix aient ordinairement permis une *uſure* plus forte que la *centéſime*, c'eſt-à-dire, d'un pour cent par mois, ou de douze par an. Car quoiqu'au raport de Démoſthenes, la femme répudiée fût autoriſée par la loi de Solon, à retirer la centieme & demie de ſa dot, ſi le mari différoit à la lui rendre; ce cas particulier ne doit être regardé que comme une peine, qui prouve que cette eſpece d'*uſure* n'étoit pas ordinaire. C'eſt à cette centéſime que les Romains réduiſirent tout leur calcul en ce genre: ils la regarderent comme un âs ou un tout, & la ſoumirent ainſi à toutes les diviſions reçues de l'âs. L'*uſure* étoit-elle plus forte? l'expreſſion qui la déſignoit ſe raportoit toujours à la centéſime. On diſoit donc la *ſeſqui-centéſime*, ou l'*uſure* par mois d'un & demi pour cent, ou de dix-huit par an. La *double centéſime* (*bina centeſima*), ou celle de deux pour cent par mois, ce qui fait vingt-quatre par an; ainſi des autres. Étoit-elle plus foible? les parties de l'âs, appliquées à la *centéſime*, en caractériſoient l'eſpece; d'où l'on voit que l'*uſure onciere* (*fœnus unciarum*) eſt l'once ou le douzieme de la centieme, c'eſt-à-dire, le douzieme d'un par mois.

On lit également dans les anciens écrivains ces autres expreſſions, *ſemunciarium fœnus*, *fœnus trientarium*, *uſura ſextantes*, *quadrantes*, *trientes*, *quincunces*, *ſemiſſes*, *ſeptunces*, *beſſes*, *dodrantes*, *dextantes*, *deunces*. Les Grecs s'expriment ſouvent d'une maniere ſemblable, τρίτον, τριμηνιαῖον, δωδεκάτου, &c. ἑκατοστὴ: & cette analogie ſe remarque dans les autres eſpeces d'*uſure*.

Pour n'avoir pas bien compris le principe ſur lequel étoit fondé le calcul des Romains à cet égard, je ne ſai combien d'auteurs ont confondu l'*uſure onciere* avec la centéſime. Un écrivain célebre, Monteſquieu, a bien vu que depuis le temps où les loix romaines mirent un frein à l'avidité des créanciers, l'*uſure onciere* ne pouvoit pas ſignifier un pour cent par mois, parce qu'autrement les empereurs qui permirent l'*uſure quarte*, *tierce*, *ſemiſſe*, l'auroient fixée à trois, quatre & ſix pour cent par mois; ce qui ſans doute eût été abſurde, comme il le dit: car les loix faites pour réprimer l'*uſure* auroient été plus cruelles que les *uſuriers*. Mais il s'eſt perſuadé que dans les commencemens l'*uſure onciere* étoit d'un pour cent par mois, & qu'elle ne déſigna un pour cent par an que long-temps après.

Examinons & tâchons d'aprofondir cette théorie de l'*uſure* chez les Romains, en ſuivant la route de celui qui n'en ayant encore aucune idée chercheroit à en pénétrer le myſtere. On voit bien en général que *uſura unciaria* déclare un intérêt d'une once; que *uſura ſemiſſes* indique une *uſure* de ſix onces; que *uſura deunces* ſignifie une *uſure* de onze onces; mais nous ne voyons pas encore clair dans ce ſyſtême numérique. En effet, payer onze onces d'intérêt ſur un âs, ou les onze parties d'un tout, ſoit par mois, ſoit par an, cela n'eſt pas admiſſible. *Uſura centeſima* paroît annoncer un intérêt d'un pour cent, mais eſt-ce par an? eſt-ce par mois? par an, un pour cent ſeroit peu; par mois, un pour cent, ce ſeroit douze pour cent par an. L'intérêt paroît fort, mais il peut avoir eu lieu en certaines circonſtances. Supoſant donc que *uſura centeſima* donnoit des intérêts à douze pour cent par an, on eſt porté à croire que les Romains auroient bien pu tirer généralement les intérêts d'une ſomme à tant pour cent par an, ou par mois en prenant pour baſe de tout leur calcul un centieme ou la centieme partie de cent. Dans ce cas, il ſeroit très-probable qu'ils auroient conſidéré comme un âs ou une unité, cette centieme partie, *centeſima uſura*, c'eſt-à-dire, que ſur cent ils auroient pris un, l'auroient appelé *âs*, & qu'ils auroient diviſé cet âs en douze onces, comme la livre & leurs autres entiers, de maniere que *centeſima uſura*, ſignifiant *un* ou $\frac{1}{100}$ pour cent, *deunces uſura* ſignifieroient $\frac{11}{100}$ pour cent, *ſemiſſes uſura* $\frac{6}{100}$ pour cent, *uncia uſura* $\frac{1}{100}$ pour cent, *uſura ſemunciaria* $\frac{1}{200}$ pour cent, le tout à raiſon de l'eſpace d'un mois. Ce ſyſtême paroît aſſez plauſible; car ſi *centeſima uſura* ſemblent une *uſure* un peu forte dans cette hypotheſe; d'un autre côté, *uſura unciaria* paroiſſent un intérêt trop modique. Mais eſt-ce-là véritablement la théorie de l'*uſure* chez les Romains? & ſi cela eſt, eſt-il certain que c'étoit à raiſon du mois qu'elle étoit due? Columelle (*Lib. III. cap.* 3.), par le calcul qu'il en fait, va nous l'apprendre. Cet écrivain, traitant de la culture de la vigne, après avoir ajouté enſemble les prix d'un eſclave vigneron, de ſept jugeres de terre, de marcotes néceſſaires pour le plan de ce terrain, des échalas & des oſiers, fait monter cette ſomme à vingt-neuf mille ſeſterces, dont il tire les *uſuræ ſemiſſes*, qu'il évalue à trois mille quatre cents quatre-vingts ſeſterces pour deux années: *Fit tum in aſſem conſummatum pretium ſeſtertiorum xxix millium. Huc accedunt ſemiſſes uſurarum ſeſtertia tria millia & quadringenti octoginta nummi biennii temporis, quo velut infantia vinearum ceſſat a fructu. Fit in aſſem ſumma ſortis & uſurarum* xxxij *millium quadringenterum* lxxx *nummorum*. Prenant donc la moitié de 3480, nous aurons 1740 ſeſterces pour les *ſemiſſes uſurarum* d'un an ſur un capital de 29000 ſeſterces; faiſant cette proportion: 29000 ſeſterces donnent par an 1740 ſeſterces d'intérêt, comme 100 ſeſterces donnent un quatrieme terme, c'eſt 6; donc *uſuræ ſemiſſes* exprime un intérêt à ſix pour cent

par an, c'eſt-à-dire, $\frac{1}{12}$, ou ſix onces de l'às centéſime par mois. Voilà le dévelopement du ſyſtême numérique de l'*uſure* chez les Romains; & je ſerois ſurpris que l'auteur d'un livre intitulé : *Recherches ſur la valeur des monoies & ſur le prix des grains avant & après le concile de Francfort*, en eût imaginé un tout différent, ſi dans le reſte de ſon ouvrage, il m'eût paru plus judicieux, & plus inſtruit des uſages de l'antiquité.

Voici à préſent une table des différentes ſortes d'*uſures* ou d'intérêts des Romains.

	Par mois.	*Par an.*
Usure ſémonciale	$\frac{1}{144}$ pour cent	$\frac{1}{2}$ pour cent.
—— onciale	$\frac{1}{72}$ pour cent	1 pour cent.
—— ſextantale	$\frac{1}{36}$ pour cent	2 pour cent.
—— quadrantale	$\frac{1}{24}$ pour cent	3 pour cent.
—— trientale	$\frac{1}{18}$ pour cent	4 pour cent.
—— quinconciale	$\frac{1}{14\frac{2}{5}}$ pour cent	5 pour cent.
—— ſemiſſale	$\frac{1}{12}$ pour cent	6 pour cent.
—— ſeptonciale	$\frac{1}{10\frac{2}{7}}$ pour cent	7 pour cent.
—— beſſale	$\frac{1}{9}$ pour cent	8 pour cent.
—— dodrantale	$\frac{1}{8}$ pour cent	9 pour cent.
—— dextantale	$\frac{1}{7\frac{1}{5}}$ pour cent	10 pour cent.
—— déonciale	$\frac{1}{6\frac{6}{11}}$ pour cent	11 pour cent.
—— centéſime	1 pour cent	12 pour cent.
—— ſeſqui-centéſime	1 $\frac{1}{2}$ pour cent	18 pour cent.
—— double centéſime	2 pour cent	24 pour cent.

Il ſe préſente ici une queſtion qu'on peut faire ſur la maniere de percevoir l'*uſure* chez les Romains; c'eſt de ſavoir ſi le débiteur étoit obligé de payer ſon créancier tous les mois, ou ſi ce n'étoit qu'au bout de l'an. Car payer chaque mois c'eſt un véritable anatociſme, par comparaiſon au paiement *uſuraire* qui ne ſe fait qu'au bout de l'an; c'eſt payer en quelque ſorte l'intérêt de l'intérêt; parce que le débiteur en gardant ſon argent juſqu'à la fin de l'année peut le faire profiter, & en retirer lui-même une *uſure* proportionée à celle qu'il paye à ſon créancier ſur ſon capital; au lieu qu'en payant chaque mois il s'ôte cette faculté. Cette différence dans les termes du paiement ne laiſſeroit pas que de mériter de la conſidération. Je ſuppoſe, par exemple deux hommes également induſtrieux qui ont des moyens pour faire valoir leur argent à un pour cent par mois; ces deux perſones ſont obligées chacune à une redevance annuele de douze livres, intérêt de cent livres; mais le premier eſt tenu d'en faire le paiement à douze termes, ſavoir, à la fin de chaque mois; & le ſecond n'eſt obligé de payer qu'au bout de l'an: il eſt clair que la condition de ces deux perſones n'eſt pas la même; on trouve par le calcul que la premiere payera réellement environ deux livres onze ſous cinq deniers de plus que la ſeconde. Columelle, dans le calcul que nous avons vu de lui, ne comprend pas les intérêts compoſés; mais cela ne me paroît pas décider la queſtion. Je ne ſai ſi ce que dit Dupuy de l'anatociſme eſt plus concluant ſur ce qui concerne les échéances d'*uſure*.

On voit, dit ce ſavant, par les lettres de Cicéron à Atticus (*Lib. V. epiſt.* 21; *& lib. VI, epiſt.* 1, 2, 3.), que l'anatociſme étoit en uſage de ſon temps, & pendant qu'il fut proconſul de Cilicie; il le permet lui-même, non à la vérité pour chaque mois, mais pour la fin de chaque année; de ſorte que ſi pour lors l'*uſure* centieme du prêt n'étoit pas payée, elle s'ajoutoit au principal, & produiſoit dès ce moment le même intérêt. Cet anatociſme, qui ne ſatisfaiſoit pas Scaptius, comme Cicéron s'en plaint, fut enſuite réprouvé, avec la note d'infamie, par une loi de Dioclétien & de Maximien, en 284; mais on chercha bientôt à éluder cette loi par une ſubtilité. Le créancier faiſoit avec le débiteur un nouveau traité, par lequel les *uſures* non perçues étoient incorporées au principal, comme ſi c'eût été un nouveau prêt, & commençoient dès-lors à produire. Juſtinien défendit abſolument de réunir au principal les *uſures*, ſoit paſſées, ſoit à venir, & ſtatua que l'ancien prêt ſeroit le ſeul qui porteroit intérêt. Tel fut le ſort de l'anatociſme. Mais ce qui prouve plus formélement qu'on payoit chaque mois l'intérêt de l'argent, c'eſt le paſſage ſuivant de Cicéron (*Lib. VI. epiſt. ad Attic. ep. 1.*): *Et tamen ſic nunc ſolvitur, triceſimo quoque die talenta Attica* xxxiij, *& hoc ex tributis, nec id ſatis efficitur in uſuram menſtruam.* Cela poſé, il y a une petite correction à faire à la table précédente pour raprocher l'*uſure* qui ſe perçoit chaque mois, de celle qui ſe perçoit chaque année.

	Par mois.	*Par an.*
Usure onciaire	$\frac{1}{12}$ pour cent	1.20 pour cent.
—— ſextantaire	$\frac{1}{10}$ pour cent	2.405 pour cent.
—— quadrantaire	$\frac{1}{8}$ pour cent	3.61 pour cent.
—— trientaire	$\frac{1}{6}$ pour cent	4.82 pour cent.
—— quinconciale	$\frac{5}{24}$ pour cent	6.03 pour cent.
—— ſémiſſe	$\frac{1}{4}$ pour cent	7.24 pour cent.
—— ſeptonciale	$\frac{7}{24}$ pour cent	8.46 pour cent.
—— beſſale	$\frac{2}{3}$ pour cent	9.68 pour cent.
—— dodrantale	$\frac{3}{4}$ pour cent	10.90 pour cent.
—— dextantale	$\frac{5}{6}$ pour cent	12.12 pour cent.
—— déonciale	$\frac{11}{12}$ pour cent	13.34 pour cent.
—— centéſime	1 pour cent	14.57 pour cent.
—— ſeſqui-centéſime	1 $\frac{1}{2}$ pour cent	21.97 pour cent.
—— double centéſime	2 pour cent	29.45 pour cent.

Outre l'*uſure* pécuniaire, il y avoit l'*uſure* des fruits. Celle-ci ayant été réduite par Conſtantin le Grand (*Cod. Juſt. lib. II. tit. 33. leg. 1.*) à la moitié du prêt, s'appela *hémiole*, mot qui ſignifie *un et demi*, comme l'enſeignent Suidas & Harpocrate, & encore Aulu-Gelle (*Lib. XVIII. cap. 14.*) en ces termes: *Eſt autem hemiolios qui numerum aliquem totum in ſe habet, dimidiumque ejus, ut tres ad duo, &c.*; en ſorte que par cette *uſure*, pour un modius de blé prêté, on en rendoit un & demi au bout de l'an: L'*uſure* hémiole fut défendue par les conciles de Nicée & de Laodicée, aux eccléſiaſtiques, ſous peine d'être retranchés du clergé. Dans ces temps-là l'uſage étoit de prêter du blé aux laboureurs durant l'hiver, en exigeant d'eux, après la récolte, la moitié en ſus du prêt. Saint Chryſoſtôme s'en plaint: Les riches, dit-il, ne ſe contentent pas d'exiger des cultivateurs la centieme partie du tout, ils veulent la moitié. Saint Jérôme en parle auſſi, & nous fait part de la raiſon qu'on alléguoit en faveur de cette pratique. Un modius que j'ai prêté, diſoit-on, en a produit dix; n'eſt-il pas juſte que je retire un demi-modius de plus? c'eſt encore neuf & demi qu'on tient de ma libéralité. Voilà préciſément l'hémiole que Conſtantin défendit de paſſer, & que le concile de Nicée interdit abſolument au clergé. Juſtinien, plus éclairé que Conſtantin, la réduiſit dans la ſuite, & fixa l'*uſure* des fruits au huitieme d'un modius par an; cet intérêt étoit un peu plus fort que la centéſime, puiſque ſur ce pied cent modius en produiroient douze & demi de profit annuel. Ce prince fut encore trop indulgent; car l'*uſure* des fruits doit ſuivre le cours de l'*uſure* pécuniaire, n'y ayant aucune raiſon qui doive y mettre de la différence.

Les premiers Romains condamnoient généralement l'*uſure*, de quelque nature qu'elle fût; ce qui faiſoit dire à Caton l'ancien, que parmi les premiers Romains l'*uſure* étoit plus en abomination, & punie plus ſévérement que le vol: *Majores noſtri ſic habuere, & ita in legibus poſuere, furem duplo condemnari, fœneratorem quadruplo.* (*Cato, de Re ruſt. initio.*) Cette nobleſſe de ſentimens ſubſiſta tant que l'amour de l'égalité & de la frugalité fut en vigueur, mais l'ambition & l'avidité qui ſuivirent les ſuccès des armes romaines, porterent l'*uſure* à des excès révoltans, qui plus d'une fois jeterent de grands troubles dans la république, & y alumerent le feu des diſcordes civiles. On fit des loix que la cupidité ne reſpecta pas long-temps. Tacite (*Lib. VI. 16. Annal.*) témoigne que les loix des Douze Tables, pour réprimer la licence des *uſuriers*, ne permirent que l'*uſure* onciaire, qui fut enſuite reſtreinte elle-même à la demi-once, & ſuivie de l'anéantiſſement de toute *uſure*: *Sane vetus urbi fœnebre malum & ſeditionum diſcordiarumque creberrima cauſa; eoque cohibebatur antiquis quoque & minus corruptis moribus. Nam primo Duodecim Tabulis ſanctum, ne quis unciario fœnore amplius exerceret, cum antea libidine locupletium agitaretur, dein rogatione tribunicia ad ſemuncias redacta: poſtremo vetita verſura. Multiſque plebiſcitis obviam itum fraudibus, qua toties repreſſa, miras per artes rurſum orſebantur.* „ Je ſui, dit Du- „ puy, que Dumoulin & Monteſquieu accuſent „ Tacite de s'être trompé. En 398 & environ „ quatre-vingt-dix-ſept ans après les loix des „ Douze Tables, les tribuns Duilius & Manius fi- „ xerent, dit-on, *par une loi le taux de l'uſure* „ *à un pour cent par an; & c'eſt cette loi que* „ *Tacite confond avec la loi des Douze Tables.* „ Néanmoins Tite Live (*Lib. VII. n°. 16.*), que „ l'on cite, ne dit point qu'à la ſollicitation des „ tribuns on fit une loi, mais ſeulement un plé- „ biſcite, deux choſes qu'il n'eſt pas vrai-ſem- „ blable que Tacite ait confondues. Il eſt bien „ plus naturel de croire, que mal-gré la loi des „ Douze Tables, les grands de Rome ne voulu- „ rent pas ſe contenter de l'*uſure* onciaire, ce

„ qui détermina Duilius à la propoſer de nouveau „ : *Haud aque patribus lata in ſequenti anno C. Marcio, C. Manlio conſulibus, de unciario fœnore a M. Duilio, L. Manio Tribunis plebis rogatio eſt perlata, & plebs aliquanto eam cupidius ſciens accepitque.* Ceci ariva l'an de Rome 398.

„ Quoi qu'il en ſoit, ce fut dix ans après ce „ plébiſcite, ſous le conſulat de T. Manlius „ Torquatus & C. Plautius, que *l'uſure* fut ré„ duite à la demi-once, vers l'an de Rome „ 408 „ : *T. Manlio Torquato, C. Plautio Conſulibus ſemunciarium ex unciario fœnus factum.* (*Liv. lib. VII. n°.* 27.)

„ Tite-Live nous aſſure encore que le tribun „ Génucius, au raport de quelques auteurs pro„ poſa la ſuppreſſion totale des *uſures* „ : *Prater hac invenio apud quoſdam, L. Genucium, Tribunum plebis, tuliſſe ad populum, ne fœnerare liceret.* (*Ibid. n°.* 42.) „ Ceci ſeroit arivé vers l'an „ de Rome 413; mais quand cette idée auroit „ été confirmée par un plébiſcite, & même par „ une loi, *l'uſure* ne laiſſa pas de monter „ quelque temps après, de la demi-once à la ſé„ miſſe „.

„ Enfin, après la conquête de l'Afrique, de „ l'Aſie, de la Grece & des Gaules, Rome opu„ lente vit croître la ſoif des richeſſes avec l'éten„ due de ſon empire, & l'uſage de la centieme „ s'introduiſit non ſeulement dans ſon ſein, „ mais encore dans tous les états qui lui étoient „ ſoumis. Combien ne s'en trouva-t-il pas encore „ qui ne purent s'en contenter, & combien de „ fois la fermeté des magiſtrats n'eut-elle pas à „ luter contre la cupidité? Lucullus eut beſoin „ de toute ſon autorité pour contenir dans ces „ bornes les publicains d'Aſie, ou les fermiers „ des impoſitions miſes par le dictateur Sylla, „ comme enſuite Cicéron de toute la ſiene, étant „ proconſul de Cilicie, pour s'oppoſer au tréſo„ rier de Pompée qui vouloit exiger du peuple „ le quadruple de la centéſime. Auſſi, mal gré „ les éforts des magiſtrats à réfréner l'avidité des „ créanciers, mal-gré même la loi de Conſtantin, „ qui ne permettoit au plus que la centieme, ne „ paroît-il pas que l'*uſure* ait eu des bornes bien „ marquées chez les Romains juſqu'à Juſtinien?

„ On peut réduire les divers réglemens qui fu„ rent faits avant le regne de ce prince, à trois „ objets principaux, dont l'un concerne l'*anatociſ„ me* (nous en avons parlé ci-devant); l'an„ tre regarde la nature de l'*uſure*, relativement „ à celle du prêt & à l'état des perſones; & le „ dernier, le temps de la ceſſation des *uſures*.

„ Il paroît qu'anciénement la permiſſion de „ l'*uſure* étoit générale, & la même pour toute „ perſone ſans diſtinction. Nous liſons cependant „ dans Lampride (*In Alexand. Sev. n°.* 26.) „ qu'Alexandre-Sévere n'acorda aux *uſuriers* que „ la tierce, & qu'ayant d'abord défendu aux ſé„ nateurs tout prêt *uſuraire*, avec la permiſſion „ ſeule de recevoir quelque préſent, il leur per„ mit enſuite la ſémiſſe „ : *Uſuras fœneratorum contraxit ad trientes penſiones, etiam pauperibus conſuleus. Senatores, ſi fœnerarentur, uſuras accipere primo vetuit, niſi aliquid muneris cauſa acciperent, poſtea tamen juſſit ut ſemiſſes acciperent. Donum, munus tamen ſuſtulit.* „ Caſaubon „ a quelque raiſon de trouver ce réglement é„ trange, puiſqu'il ſemble que des gens qui par „ état vivoient du commerce de leur argent, de„ voient avoir la liberté de la ſémiſſe plutôt que „ des ſénateurs: de plus il lui paroît ridicule „ que l'empereur n'ait acordé aux premiers que „ ce qu'il ſe permettoit lui-même, puiſque l'hi„ ſtorien (*Ibid. n°.* 21.) atteſte qu'il prêtoit à „ l'*uſure* tierce; *fœnus publicum trientarium exer„ cuit* : exemple au reſte que lui avoit don„ né Antonin-Pie, au raport de Capitolin (*in „ Antonino Pio*): *Idem fœnus trientarium, hoc „ eſt minimis uſuris exercuit*. Juſtinien (*Cod. „ Juſt. l. IV. tit.* 32. *leg.* 26.) mit à la fois une „ diſtinction entre les créanciers & les prêts; il „ ne permit que le tiers de la centéſime aux illu„ ſtres, les deux tiers de la centéſime aux ban„ quiers & aux commerçans, & la ſémiſſe au „ reſte des hommes. Dans cette derniere claſ„ ſe furent compris l'argent emprunté du Fiſc, „ & celui des cités. L'égliſe & les maiſons ſain„ tes n'empruntoient qu'au quart de la centéſime, „ & tel fut auſſi, ſelon les interpretes, le taux „ de l'argent qu'elles prêtoient „. (*Cod Juſt. lib. X. tit.* 8. *leg.* 3. *Novel. n°. cap.* 4 *&* 6. *§.* 2.)

„ La centéſime ne fut permiſe que pour les „ prêts maritimes, comme elle l'étoit pour celui „ des fruits, parce qu'en ce cas le débiteur n'é„ toit tenu ni du principal, ni de l'intérêt; l'*u„ ſure* même ne couroit qu'autant que ſubſiſtoit „ le danger, ou que duroit la navigation. Le „ vaiſſeau arivé au port, la centéſime n'avoit „ plus lieu; elle étoit remplacée par une *uſure* „ moindre, relative à la diſtinction dont on a „ parlé. Enfin, l'argent prêté aux cultivateurs „ ne produiſoit au bout de l'an qu'une ſilique „ par ſou (*Novel.* 32 *&* 33, *l'an* 536 *de l'ere „ vulgaire.*): *Εἰ δὲ γεωμέτρια τὰ δανισθέντα εἶη ἐφ' ἑκάστῳ γεωμέτρῃ ἐπιτόκιον κεράτιον ἓν, τροχάσιον τέλος* ; c'étoit environ le tiers de la centéſime, „ ou quatre & un ſixieme pour cent. Dans la „ ſuite, l'empereur Baſile défendit généralement „ toute eſpece d'*uſure*; mais Léon ſon fils, s'aper„ cevant du dmmage que le commerce en ſou„ froit, parce que chacun ſerroit ſon argent, „ ſupprima un édit qui, mal-gré les élnges qu'il „ méritoit, étoit néanmoins plus pernicieux qu'u„ tile, comme il le dit lui-même (*Leo. Conſti„ tut.* 83.), & remit en vigueur les réglemens „ anciens.

„ Quant à ce qui regarde le temps de la ceſ„ ſation des *uſures*, il y avoit bien eu des loix „ qui avoient déterminé qu'elles ne courroient plus „ lorſqu'elles ſeroient montées au double du prin„ cipal; c'eſt-à-dire, que le débiteur étoit entié-

Digitized by Google

„ rement quite envers ſon créancier, lorſque l'intérêt payé en divers temps faiſoit le double de „ l'argent emprunté. Cet uſage qui, ſelon le „ témoignage de Diodore, étoit pratiqué chez „ les Égyptiens, ſoufroit chez les Romains deux „ exceptions qui le rendoient preſqu'inutile; car „ il n'avoit pas lieu lorſque le créancier avoit reçu des gages, tant pour l'intérêt que pour le „ principal. Il eſt vrai qu'alors le créancier n'avoit pas action pour ce qui excédoit le double „ du principal; mais il pouvoit retenir le gage „ juſqu'à concurrence de ſa valeur; cela ſuffiſoit ſans doute pour engager la plupart à ne „ vouloir prêter que ſur gage. D'ailleurs les *uſures* déja payées n'étoient pas compriſes dans le „ double du principal, mais celles uniquement „ qui reſtoient à payer; de maniere que, pour „ décider ſi l'*uſure* devoit encore avoir cours, „ on ne comptoit pour rien ce qui en avoit „ déja été payé par le débiteur; on examinoit „ ſeulement ſi ce qui lui reſtoit d'*uſure* à aquiter étoit égal à la ſomme prêtée. Juſtinien, „ pour prévenir ces abus, ordona que tous les „ arérages dûs ou aquités entreroient en ligne de compte, & concourroient à former „ le double du principal; d'où il réſultoit que „ le débiteur ne devoit plus rien, lorſque tous „ les paiemens particuliers des *uſures*, faits „ en différens temps, formoient une ſomme „ double de l'argent emprunté. (*Cod. Juſt. lib. IV, tit.* 32, *leg.* 10 *& leg.* 4; *& Novel.* 121 *&* 138.)

„ Il paroît cependant que la loi ne s'étendoit „ pas à l'argent du fiſc, ni à celui des cités. La „ ville d'Aphrodiſe (Πόλις Ἀφροδισίων.) avoit „ prêté à des particuliers à un intérêt annuel fixé par la ſtipulation; les débiteurs, fondés ſur „ les conſtitutions impériales, ſe crurent entiérement libérés lorſqu'ils eurent payé, en différens „ temps, juſqu'au double du principal. La ville „ qui ne l'entendoit pas ainſi, conſulta l'empereur lui-même: il répondit que les débiteurs „ étoient toujours tenus du paiement de l'intérêt „ convenu, juſqu'à ce qu'ils euſſent rendu le principal; que ſa loi ne regardoit que les banquiers, ou ceux qui faiſoient commerce de „ leur argent (Τοὺς ἀργυρικούς); & qu'après tout, „ c'étoit moins, dans le cas préſent, une *uſure* „ qu'un revenu annuel. À quoi il ajoutoit qu'il „ ne devoit pas avoir moins d'égard pour l'argent „ des cités, que pour celui du fiſc. (*Novel.* „ 160, *c.* 1.) Ce qui montre que ceux qui empruntoient du fiſc, ne jouiſſoient pas du bénéfice de la loi impériale, & qu'ils étoient tenus „ des *uſures* juſqu'à ce qu'ils euſſent rendu le „ principal.

„ Les Grecs, dans le calcul des *uſures*, ſuivirent deux méthodes; l'une relative à l'eſpace „ d'un an, l'autre à celui d'un mois. Les expreſſions ſuivantes ſont du premier genre.

„ Τόκος ἐπίτριτος, c'eſt le tiers du principal par „ an, trente-trois drachmes & un tiers pour cent; „ ce qui revient par mois à deux drachmes & „ ſept neuviemes. Gronovius croit qu'on peut „ rendre cette eſpece d'*uſure* en latin, par *bina „ centeſima dodrantes*; ce n'eſt pas exact: car „ cette expreſſion annonce deux drachmes, & trois „ quarts pour cent, par mois. Il falloit dire: „ *Bina centeſima, dodrantes, bina ſextula*.

„ Τόκος ἑξαντος, c'eſt le ſixieme annuel du principal, ſeize drachmes & deux tiers par an „ pour cent, ou une drachme & $\frac{2}{3}$ par mois. „ Gronovius la rend en latin, par *centeſima & „ trientes, & quaterna ſextula*, ce qui eſt très-„ juſte; car d'abord la centéſime donne une drachme par mois. La ſextule eſt le ſoixante-dou-„ zieme de la centéſime conſidérée comme un às, „ à douze onzes, & la ſextule eſt le ſixieme de „ l'once; or $\frac{8}{12}$ & $\frac{2}{12}$ de drachmes ſont $\frac{10}{12}$.

„ Τόκος ἐπιπέμπτος, le cinquieme annuel du „ principal, ou vingt drachmes pour cent; ce „ qui revient par mois à une drachme $\frac{2}{3}$. C'eſt „ préciſément ce que les latins diſent *centeſima „ beſſes*.

„ Τόκος ἐπόγδοος, le huitieme annuel du princi-„ pal, ou douze drachmes & un demi pour cent; „ ce qui fait par mois une drachme & $\frac{1}{2}$, *centeſima ſemuncia*.

„ Τόκος ἐπιδέκατος, la dixieme annuel du prin-„ cipal, ou dix drachmes pour cent & $\frac{10}{12}$ de „ drachme par mois, *uſura dextantes*.

„ Voici maintenant quelques expreſſions du ſe-„ cond genre:

„ Τόκος ἐπὶ δραχμῇ, une drachme pour cent „ par mois; c'eſt la centéſime, ἑκατοστή.

„ Τόκος ἐπὶ δυσὶ, τρισὶ, &c. δραχμαῖς, c'eſt „ le double, le triple, &c. de la centéſime.

„ Τόκος ἐπὶ ἑνὶ ἡμιωβολίῳ, neuf oboles ou une „ drachme & demie pour cent par mois; c'eſt la „ ſeſqui-centéſime.

„ Τόκος ἐπὶ ὀκτὼ ὀβολοῖς, huit oboles par mois „ pour cent drachmes, *centeſima trientes*, parce „ que ſix oboles font la drachme, & deux oboles „ le tiers.

„ Τόκος ἐπὶ πέντε ὀβολοῖς, cinq oboles pour „ cent drachmes par mois; c'eſt l'*uſure dextantale*.

„ Τόκος ἐπὶ ἕκτῃ δραχμῇ, c'eſt le ſixieme d'une „ drachme, pour cent par mois, & deux drachmes par an, *uſura ſextantes*. Ainſi des au-„ tres „. (*Métrologie de Paucton.*)

UTÉRINE, déeſſe qui préſidoit au viſcere qui contient l'enfant dans le ſein de ſa mere. On l'invoquoit pour les acouchemens.

UTI nunc ſunt, ita ſint, formule ſynonyme du *Statu quo* des modernes.

UTI ROGAS. *Voyez U. T.*

UTIQUE (*Uticenſe Julium*), en Afrique.

M. MUN. JUL. UTICEN. *Municipes municipii Julii uticenſis*.

Ce municipe a fait fraper des médailles latines en l'honeur de Tibere.

UTRICULARII.

UTRICULARII. *Voyez* Basque.

UXENTUM, dans la Calabre.

Pellerin a publié deux médailles autonomes de bronze, avec ce nom en lettres étruſques.

UXOR, la femme d'un mari, *ab ungendo*, parce que la nouvele mariée frotoit d'huile & de graiſſe de porc la porte de la maiſon de ſon époux avant que d'y entrer, croyant par-là détourner tous les maléfices. Les filles des Romains devenoient femmes de trois manieres différentes, dont nous avons rendu compte à leurs articles. *Voyez* Usus, *Confarreatio* & *Coemptio*. Plutarque nous apprend qu'on ne marioit point les filles les jours de fêtes publiques; mais les veuves en avoient la permiſſion, afin qu'elles fuſſent vues de moins de monde, la plupart des citoyens étant ces jours-là occupés à la ſolemnité de la fête; ce qui marque que les ſecondes noces n'étoient pas eſtimées chez les Romains. Il n'étoit pas plus permis d'épouſer deux femmes à la fois; & l'édit du préteur déclaroit infâmes ceux qui étoient dans ce cas. Les loix des empereurs y ajouterent depuis une peine capitale. Il eſt vrai que Valentinien, pour ſe juſtifier d'avoir épouſé une ſeconde femme du vivant de la premiere, fit une loi pour le permettre; mais elle n'eut point d'exécution. Quelques-uns prétendent, qu'outre une femme légitime, les Romains en avoient une ſous le titre de *concubine*; mais on ne peut citer aucune loi qui autoriſe un ſemblable déſordre, &, au contraire, il y a une conſtitution du grand Conſtantin qui le défend expreſſément: *Nemini licentia concedatur, conſtante matrimonio, concubinam penes ſe habere*. On appeloit *uxor juſta* celle qui avoit été mariée avec toutes les formalités requiſes, & *uxor injuſta* celle dans le mariage de laquelle il manquoit quelque condition, ou qui avoit dans elle-même quelque vice qui empêchoit le mariage d'être légitime; comme, par exemple, quand on épouſoit une proſtituée, ou quand un ſénateur épouſoit la fille d'un affranchi. Ces mariages, quoique défendus par les loix, ne pouvoient cependant être diſſous, lorſqu'ils avoient été contractés; mais ils conſervoient une tache, & ceux qui le contractoient n'étoient pas cenſés avoir une femme légitime, & leurs enfans étoient regardés comme *ſpuris*.

UXORIUM, impôt mis ſur ceux qui n'avoient point de femmes. La république de Rome, qui avoit ataché des diſtinctions marquées aux perſones mariées, afin d'obvier au libertinage, & de multiplier le nombre de ſes citoyens, avoit auſſi ordonné des peines & des amendes contre ceux qui voudroient vivre dans le célibat. Ce fut l'an 350 que les cenſeurs Furius Camillus & M. Poſtumius leverent les premiers, l'impôt appelé *uxorium*.

VAALA, ſurnom de la famille *Numonia*.

VABALATHE, troiſieme fils de Zénobie. *Herodes Vabalathus Augustus.*

Ses médailles ſont:

RRRR. en or, avec OYABAΘOC CEB.

O. en argent.

R. en billon, & en P. B. latin, au revers d'Aurélien.

RRR. en billon, & en P. B. latin, ſans la tête d'Aurélien.

Les unes & les autres fabriquées en Orient.

RR. en M. B. d'Égypte: ces médailles ont été fabriquées depuis la quatrieme, cinquieme & ſixieme année du regne de *Vabalathe*, pendant la premiere, ſeconde & troiſieme année du regne d'Aurélien, avec la tête de cet empereur.

C. en P. B. d'Égypte, avec les mêmes têtes & les mêmes dates.

RRR. en M. B. grec, avec ſa tête ſeule.

VACANA. Voyez VACUNA.

VACATIO militiæ, congé abſolu qui ſe donnoit chez les Romains après 45 ans.

VACATION, ſuſpenſion des afaires au bâreau.

Il y avoit deux ſortes de *vacations* chez les Romains, l'ordinaire & l'extraordinaire. L'ordinaire avoit lieu un certain nombre de jours de l'année, qui étoient conus de tout le monde. L'extraordinaire n'arivoit que dans des temps de tumulte & de guerres civiles; le ſénat ſtatuoit que toutes les afaires ceſſeroient, & qu'on ne rendroit point la joſtice juſqu'à ce que la tranquillité fût rétablie. C'eſt ainſi que le ſénat l'ordooa, lorſqu'il apprit que Céſar étoit entré avec ſon armée en Italie. Cette ſuſpenſion des afaires s'appeloient *rerum prolatio* ou *judiciorum indictio*, & c'eſt ce qu'on ne pratiquoit que dans les grandes extrémités.

VACCI PRATA, nom que l'on donnoit à la maiſon de Vitruvius Vaccus, général des Romains, dans la guerre contre les Privernates: *Vir*, dit *Tite-Live*, *VII*, 19, *non domi ſolum, ſed etiam Romæ clarus.* Il avoit une maiſon ſur le Palatin, dont on vendit le terrain: *Ædes fuere in Palatio ejus, quæ Vacci Prata, diruto ædificio, publicatoque ſolo, appellata.*

VACERRES, une des claſſes de druides.

Les *vacerres* étoient les prêtres, comme les *eubages*, les *augures*, les *bardes*, les *poétes* & *chantres*, les *ſarronides*, les *juges*, *theologiens* & *profeſſeurs*.

VACHES. (*Recherches ſur les Égyptiens & les Chinois, tome I.*)

„ Les loix civiles, la religion, dit M. Paw, tout ce qui peut faire impreſſion ſur l'eſprit des hommes, avoit été employé en Égypte pour y détourner le peuple de ſe nourir de la chair des *vaches* parvenues au terme de la fécondité; & on reconoiſſoit par-là un égyptien comme l'on reconoît aujourd'hui un juif par ſon horreur pour le cochon. Quelques auteurs ont cru que ce réglement n'avoit été fait qu'en faveur de l'agriculture. Mais beaucoup d'autres motifs y exigeoient une police exacte pour la conſervation des beſtiaux. Comme on devoit en de certains temps faire par forme de tribut des livraiſons de veaux à la cour des Pharaons; comme on devoit en faire à la claſſe ſacerdotale & au corps de la milice, qui, ſuivant l'uſage immémorial de l'Orient, ne recevoit point ſa ſolde en argent, il falloit y ménager tellement les troupeaux que ces livraiſons ne vinſſent jamais à manquer; ce qui eût occaſioné un déſordre extrême. On ne trouve donc point dans tout ceci, comme pluſieurs ſavans l'ont prétendu, la ſuperſtition des Indiens au ſujet de la *Ghoy*; car les Indiens ne mangeant la chair d'aucune bête, les veaux leur ſont, par raport aux alimens, auſſi ioutiles que les *vaches*. D'ailleurs il n'y a perſone qui oe ſache que les trois premiers animaux ſacrés de l'Égypte, le *mnévis*, l'*apis* & l'*onuphis* étoient des taureaux. Tout cela n'eſt pas ainſi dans l'Iodouſtao; & le voyageur Kempſer ſe trompe ſans doute lorſqu'il ſoutient le contraire „.

„ Pluſieurs villes de l'Égypte entretenoient des *vaches* ſacrées, comme Momemphis, Chuſe & Aphroditopolis; mais la ſépulture commune de ces animaux étoit à Atharbéchis, où l'on apportoit leurs os en bateau „.

„ Nous ſavons, à n'en point doutet, que les Égyptiens ſe nouriſſoient de la chair des veaux dans toutes les villes; & dans celles mêmes dont les temples contenoient des *vaches* & des taureaux ſacrés, comme Momemphis, Buſiris, Aphroditopolis, Chuſe, Héliopolis, Memphis, Hermunthis, & pluſieurs autres dont les noms ne ſont pas conſervés dans l'hiſtoire „.

La *vache* étoit en Égypte le ſymbole de Vénus. *Voyez* Vénus.

Vache alaitaot ſon veau (on voit), ſur les médailles d'Apollonie en Illyrie, de Dyrrachium en Illyrie.

VACUNA, *VACANA* ou *VACUANA*, divinité de la campagne chez les Romains: c'étoit la déeſſe qui préſidoit au repos des gens de la cam-

pagne; c'eſt pour cela qu'ils lui offroient des vœux & des ſacrifices en hiver, lorſqu' ils avoient fait toutes leurs récoltes, & que la ſaiſon leur donnoit du repos. (du mot *vacare* être en repos, chômer, ceſſer d'agir.) Le culte de *Vacuna* étoit très-ancien à Rome. Porphyrion, commentateur d'Horace, dit, (*Epiſt. I.* 10. 49,) que *Vacuna* étoit une déeſſe des Sabins; qu'elle n'avoit point de figure certaine ſous laquelle on la repréſentât; que les uns la prenoient pour Cérès, pour Bellone, d'autres pour Minerve ou pour Diane, que Varron croyoit que c'étoit la Victoire, que les Sabins honoroient ſous ce nom.

Elle avoit un temple ſur le mont *Fiſellus*, aux confins du *Picenum*, vers les ſources du Nar. Elle en avoit un autre près d'Ocricule, avec un bois & une ville du même nom. Pline, III. 12. parle des forêts de *Vacuna*.

VACUNALIA, fête que l'on célébroit dans le mois de décembre en l'honeur de *Vacuna*. *Voyez* VACUNA.

VACUUM, côté des dés qui ne portoit qu'un point, par oppoſition à celui qui en portoit ſix, & que l'on appeloit *plenum*.

VÆBA des Arabes, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Égypte.

Elle valoit en meſure de France 67 pintes & $\frac{24}{1000}$, ſelon Paucton.

Elle valoit en meſures anciennes des mêmes pays:

2 éphad.

ou 3 métrétès.

ou 4 ſephel.

ou 6 modios.

ou 144 log.

VÆBA des Arabes, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Égypte.

Elle valoit en meſure de France 5 boiſſeaux & $\frac{21}{1000}$, ſelon Paucton.

Elle valoit en meſures anciennes des mêmes pays:

5 $\frac{2}{4}$ médimoes *de Salamine*.

ou 5 $\frac{2}{4}$ médimnes *de Paphos & de Sitile*.

ou 2 éphap.

ou 3 métrétès.

ou 4 ſephel.

ou 6 modios.

VAGITANUS, dieu qui préſidoit aux cris des enfans. (De *vagitus*, cri.) On le repréſentoit ſous l'image d'un enfant qui pleure & qui crie.

Saint Auguſtin ſeul en a parlé dans la Cité de Dieu (*IV.* 11.): *Vagitanus vocabatur deus, qui in vagitu os aperiebat.*

Dans la collection d'Antiques, dite de Sainte-Genevieve, on voit une tête de marbre repréſentant un enfant qui crie; c'eſt une copie d'un antique du cabinet de Moreau de Mautour. On y voit un plâtre d'une ſemblable tête de bronze très-petite, que poſſédoit à Liége le feu chevalier Heuzy.

Quelques critiques penſent avec raiſon qu'il y a erreur de copiſte dans le texte de ſaint Auguſtin, & qu'il y faut lire *Vaticanus* au lieu de *Vagitanus*. *Voyez* VATICANUS.

VAGUE (ANNÉE), année des Cappadociens, un peu plus courte que l'année juliene; en voici l'hiſtoire & les raiſons peu connues.

Les Cappadociens avoient une anoée qui leur étoit propre, & qui différoit abſolument de l'année ſolaire des Romains, ainſi que de l'année luni-ſolaire des Grecs de l'Aſie Mineure & de la Syrie, ſoit pour la grandeur, ſoit pour les noms des mois, pour leur durée, & pour le lieu de l'année ſolaire auquel ils répondoient.

Cette année cappadocienne étoit compoſée de douze mois de trente jours chacun, auxquels on ajoutoit cinq épagomenes. Ainſi c'étoit une *année vague*, plus courte d'un quart de jour que l'année juliene; doot le *nourous* ou le premier jour remontoit d'un jour tous les quatre ans pour l'année ſolaire, & ne revenoit au même qu'au bout de 1460 ans. Nous ne connoiſſons que deux nations chez leſquelles l'*année vague* ait été employée dans l'uſage civil: les Égyptiens & les Perſes. La Cappadoce n'a jamais rien eu à démêler avec les Égyptieos, ſi ce n'eſt peut-être au temps de l'expédition de Séſoſtris; & d'ailleurs les noms des mois cappadociens n'ont aucun raport avec ceux des mois égyptiens: mais voici une raiſon plus forte. L'année fixe ou juliene n'a été établie dans la Cappadoce que quand le *nourous* ou premier jour de l'*année vague* répondoit au 12 décembre; or le premier jour de l'*année vague* égyptiene, celui qui ſuit les épagomenes, a répondu au 12 décembre depuis l'an 304, juſqu'à l'an 307, avant l'ere vulgaire, & long-temps avant que l'on eût peoſé à établir l'uſage d'une année ſolaire fixe, qui ajoutoit un 366e. jour tous les quatre ans; car Jules Céſar en eſt le premier auteur.

De plus les noms cappadociens de la plupart des mois ſont formés ſur ceux des Perſans, & non ſur ceux des Égyptiens. Ce pays a été long-temps ſoumis aux Medes & aux Perſes, qui avoient à peu près la même religion, & qui l'avoient portée dans la Cappadoce; de là il faut conclure que c'étoit auſſi d'eux que les Cappadociens avoient emprunté leur *année vague* de 365 jours.

Les Arméniens ſe ſervent aujourd'hui d'une année compoſée comme celle des anciens Perſans, de douze mois de trente jours chacun, & de cinq épagomenes; cette *année* eſt abſolument *vague*, ſans aucune intercallation, & elle remonte tous les quatre ans d'un jour dans l'aonée juliene

Elle ſert dans le pays pour les actes & pour la date des lettres : mais en même temps on emploie une autre année, qui eſt proprement l'année eccléſiaſtique, & qui ſert dans la liturgie pour régler la célébration de la pâque, des fêtes, le temps des jeûnes, & tout ce qui a raport à la religion ; cette année eſt fixe au moyen d'un ſixieme épagomene qu'on ajoute tous les quatre ans. Les noms des mois ſont les mêmes que ceux de l'*année vague* ; mais le *nourous*, ou premier jour de l'année qui commence avec le mois de navazardi, eſt fixé depuis long-temps au onzieme du mois d'août de l'année juliene, & il ne s'en écarte plus.

Le premier du mois navazardi, ou le *nourous* de l'*année vague*, répondoit en 1710 au 27 ſeptembre julien ; c'eſt le 8 octobre grégorien, & par conſéquent il précédoit de 318 jours le *nourous* de l'année fixe ſuivante, ou le 11 d'août 1711. Ce précès de 318 jours n'a pu ſe faire qu'en 1278 ans *vagues* à 1277 juliens & 47 jours ; ôtant ce dernier nombre de 1709 ans complets, plus 270 jours, il reſtera 432 ans 223 jours après l'ere chrétienne, ou le onzieme d'août de l'an 433. Ce fut ſans doute alors qu'on établit en Arménie l'uſage d'une année fixe, ſemblable à l'année juliene.

Les Arméniens avoient ceſſé en 428 ou 429 d'avoir des rois, & ils étoient gouvernés par des ſatrapes perſans. Comme les rois de Perſe leur défendoient d'avoir aucun commerce avec les Grecs, & même d'en garder les livres, & qu'ils n'en avoient aucun écrit dans leur propre langue pour laquelle ils n'avoient pas même de caractere ils ſe propoſerent d'en inventer un qui en exprimât les ſons, & dans lequel ils puſſent écrire une traduction de la Bible, des Sermonaires, &c. Moyſe de Khorenne fut employé à cet ouvrage avec d'autres ſavans, & ce fut alors que l'on penſa à établir une liturgie propre aux égliſes arméniennes ; mais comme il étoit très-difficile d'avoir un calendrier qui donnât dans l'*année vague* le jour de Pâque & la célébration des fêtes aux mêmes jours que les autres égliſes chrétiennes, qui ſe régloient ſur l'année juliene ; ce fut ſans doute par cette raiſon qu'on établit l'uſage d'une année liturgique fixe.

Dans la ſuite, lorſque les Arméniens ſe réconcilierent avec l'égliſe latine, & qu'une partie d'entr'eux reconnut les Papes dans un concile tenu à Kerna au douzieme ſiecle, ils admirent la forme de l'année juliene, que le commerce avec les Francs avoit rendue néceſſaire depuis les croiſades. Les actes d'u concile des Sis joignent l'an 756 de l'ere arménienne avec l'an 1307 de l'ere vulgaire, & datent dans l'une & l'autre année par le 19 de mars. Dans le concile d'Adena, tenu en 1316, où il fut queſtion du calendrier, on ne ſe ſert que des mois juliens & de l'ere vulgaire, & encore aujourd'hui lorſque les Arméniens traitent avec les occidentaux, ils emploient les mois juliens. Une lettre ou bulle du patriarche arménien de Valaſchapad, publiée par Schroder, porte la date du premier décembre 1153 de l'ere arménienne ; c'eſt l'an 1702.

Le dictionaire arménien de Riucola donne le nom de pluſieurs mois raportés aux mois juliens ; mais ce raport eſt très-différent de celui qui ſe trouve dans les liturgies & dans les calendriers entre l'année juliene & l'année arménienne fixe. Riucola avoit ſans doute copié des calendriers réglés au quatorzieme ſiecle, pour donner le raport qu'avoit alors l'*année vague* avec l'année juliene. (*Mem. de l'acad. des Inſcript. tom. XIX.*) (*D. J.*)

VAINQUEURS (*Les*) des jeux portoient pour marque diſtinctive un bandeau rouge en guiſe de diadême, & une palme. (*Virgil. Æneid. lib. V.*) On voyoit à Élis la ſtatue d'un *vainqueur* aux jeux olympiques, qui tenoit à la main ce bandeau. (*Pauſan. l. VI. p. 453.*)

VAISSEAUX. *Voyez* NAVIRES.

VALE, formule uſitée quand on ſe ſéparoit de quelqu'un : *Recedentis ſignificatio eſt*, dit Servius, *unde & de mortuis dicitur*. „ Adieu pour toujours, „ nous vous ſuivrons tous dans l'ordre que la „ nature voudra „, diſoit-on à celui dont le cadâvre venoit d'être brûlé. On employoit auſſi ce mot à la fin des lettres : *Vale, frater ſuaviſſime & cariſſime*.

On ſe ſaluoit le matin à Rome par le mot *ave*, & le ſoir par celui de *vale*.

VALENS, frere de Valentinien I.

FLAVIUS VALENS MAXIMUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :

C. en or ; on trouve des revers RR.

RRR. en médaillons d'or ; il y en a un dans le cabinet national.

RR. en quinaires d'or.

C. en argent ; il y a quelques revers rares.

RR. en médaillons d'argeot ; on en voit pluſieurs au cabinet national.

R. en médaillons de bronze.

C. en M. & P. B.

VALENS (Valerius) Cæſar.

LUCIUS VALERIUS VALENS AUGUSTUS.

Les médailles de *Valens* ne ſont connues que dans Goltzius, où l'on voit qu'il porte le nom d'Auguſte.

VALENS, tyran ſous Gallien.

P. VALERIUS VALENS AUGUSTUS.

On ne connoît point de médailles de *Valens*, quoique Banduri en raporte de P. B. d'Égypte.

VALENTIA. C'eſt le nom que la jeuneſſe latine donna à la ville bâtie par les Aborigenes ſur le mont Palarin. À l'arivé d'Évandre, enſuite à celle d'Énée en Italie, les Grecs qui les acompagnoient laiſſerent à la ville toute la ſignification du terme, & l'appelerent *Rome*, qui ſignifie la même choſe que *Valentia*, *robur*, *firmitas*, ainſi que le prétend Solin : *Servataque ſignificatione impoſiti prius nominis, Romam Græce Valentiam nominatam*. (*Cap. 1.*)

On lit ſur une inſcription recueillie par Gru-

ter (tt. 14.) *VALENTIA DEA*, ſynonymes de *ROMA DEA*. *Valentia* étoit proprement la déeſſe de la ſanté, ſynonyme de *Valentina*.

Le nom *Roma* ayant été ſubſtitué à celui de *Valentia*, celui-ci fut caché avec ſoin, & l'on ne pouvoit le prononcer ſans crime.

VALENTIA, en Italie, jadis *Hippo*. VALENTIA.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en argent. . . . . *Magnan*, *Hunter*.
O. en or.
C. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont :

Deux cornes d'abondance,
Deux maſſues.
Un foudre ailé.
Une lyre.
Une chouette.

VALENTIA, en Eſpagne.

C. V. I. Colonia Julia Valentia.

Cette ville a fait fraper, ſelon Vaillant, des médailles latines en l'honeur de Céſar avec Auguſte, de Céſar ſeul, de M. Antoine; mais on les a reſtituées depuis à Vienne dans les Gaules.

VALENTINA dea. Muratori a recueilli une inſcription (95, 2.) conſacrée à cette déeſſe, que Tertullien (*Apologet. cap.* 2. 4.) dit avoir été adorée à *Ocriculum*; c'étoit la déeſſe de la ſanté, l'Hygie des Latins.

VALENTINIEN I.

FLAVIUS VALENTINIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :

C. en or; on en trouve quelques revers rares.
RRR. en médaillons d'or; il y en a deux dans le cabinet national.
RR. en quinaires d'or.
C. en argent; il y a des revers rares.
RR. en médaillons d'argent; il y en a de plus rares encore.
R. en médaillons de bronze.
C. en M. & P. B.

VALENTINIEN II.

FLAVIUS VALENTINIANUS JUNIOR AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :

C. en or; il ſe trouve des revers rares.
RRRR. en médaillons d'or; il y en a un au cabinet national, de forme ordinaire, mais ſans le titre de *JUNIOR*.
C. en argent; il y a des revers rares.
RRRR. en médaillons d'argent.
RRR. en médaillons de B.
C. en M. & P. B.

VALENTINIEN III.

FLAVIUS PLACIDIUS VALENTINIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :

C. en or.
RRR. en médaillons d'argent.
R. en quinaires.
RR. en argent.
R. en médaillons de B.
O. en M. & P. B.

VALERIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en or.
C. en argent.
C. en bronze.

Les ſurnoms de cette famille ſont *ACISCULUS*, *CATULUS*, *CORVINUS*, *FALTO*, *FLACCUS*, *LÆVINUS*, *MAXIMUS*, *MESSALA*, *NICER*, *POTITUS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

VALERIANUS, ſurnom de la famille *QUINCTIA*.

VALÉRIE, femme de Galere-Maximien.

GALERIA VALERIA AUGUSTA.

Ses médailles ſont :

RRR. en or.
O. en argent.
R. en M. & P. B.

VALÉRIEN.

PUBLIUS LICINIUS VALERIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :

RRR. en or.
C. en argent; il y a quelques revers rares.
R. plutôt que C. en G. B. de coin romain; le revers *FELICITAS AUGUSTORUM*, avec le char, eſt très-rare.
C. en M. B. & RR. avec les têtes de *Valérien* & de Gallien; il y a encore des revers fort rares en ce module.
C. en P. B.
R. en G. B. de Colonies.
R. en M. & P. B.
R. en G. B. grec.
C. en M. & P. B.

On trouve ſur les médailles de M. B. grec les têtes de *Valérien*, de Gallien, & de *Valerien* le jeune; ces médailles ſont R.

RRR. en médaillons latins de B. & RR. en médaillons grecs.

VALÉRIEN le jeune.

PUBLIUS LICINIUS VALERIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :

RRR. en or.
C. en argent; il y a quelques revers R.
RRR. en G. B.
RRRR. de la même forme dans le cabinet national, avec la légende *PIETAS SÆCULI*, & au revers *JOVI CRESCENTI*, Jupiter encore enfant, aſſis ſur une chevre.
RR. en M. B.
C. en P. B.
RR. en G. B. grec.
RR. en M. & P. B.

VALÉRIENS. Jobert (*Science des médailles.*) dit : „ Quand il y a ou *COR*, ou *SAL* ou *DIVVS*, ou une conſécration, c'eſt très-aſſurément le fils de Salonine, parce que le fils de Mariniana n'a jamais été mis au nombre des dieux; au contraire quand il y a *LIC.* c'eſt conſtament le fils de *Valérien*„. Cette obſervation eſt empruntée de Vail-

lant, mais elle n'eſt rien moins que ſûre, dit la Baſtie; car 1°. quoiqu'il ſoit vrai que les médailles où on lit les noms de *CORnelius* ou de *SALoninus*, appartienent au fils de Gallien, appelé communément Salonin, il eſt faux que celles où l'on voit le nom de *LICinius* ſoient néceſſairement de *Valérien* jeune, puiſque Salonin portoit auſſi ce même nom, & qu'il eſt appelé ſur pluſieurs médailles : *P. LICINIUS, CORNELIUS SALONINUS VALERIANUS*. 2°. Il n'eſt pas vrai que *Valérien* jeune n'ait pas été mis au nombre des dieux, puiſqu'on trouve ſa conſécration ſur une médaille d'argent du cabinet de l'abbé de Rothelin, où on lit autour de ſa tête ornée d'une couronne radiale : *VALERIANUS P. F. AUG.* au revers : *CONSECRATIO*; une aigle vole de droite à gauche, ſur ſon dos eſt aſſis *Valérien* jeune, la main droite élevée & ouverte, tenant de la gauche une *haſte* tranſverſale. Ainſi on ne ſauroit dire que la conſécration & le nom de *Divus* diſtinguent Salonin de *Valérien* jeune; 3°. enfin, on ne peut pas dire non plus que Salonin ait été conſacré n'étant encore que Céſar, au lieu que *Valérien* jeune avoit été fait Auguſte long-temps avant ſa mort; car une autre médaille d'argent du cabinet de l'abbé de Rothelin, nous apprend que Salonin avoit auſſi été élevé au titre d'Auguſte; on y lit autour de la tête de ce jeune prince : *IMP. SALON. VALERIANUS AUG.* & au revers : *SPES PUBLICA*.

VALESIUS. *Voyez* TÉRENTE.

VALET-DE-CHAMBRE. *Voyez* CUBICULARIUS.

VALETUDINARIUM. Infirmerie, lieu où l'on ſoigne les malades, hôpital pour les ſoldats bleſſés. Tant que les Romains ne firent la guerre qu'aux portes de leur ville, il étoit d'uſage qu'on y tranſportât les bleſſés, qu'on diſtribuoit dans les maiſons des citoyens aiſés, ſans qu'aucun cherchât à s'exempter des ſoins & de la dépenſe. Il n'y avoit point alors de médecins qui, comme l'on ſait, furent dans la ſuite en même temps chirurgiens. Avant la république, il n'y en eut point dans les armées romaines. Les ſoldats panſoient mutuélement leurs bleſſures, avec des remedes connus, qui étoient en uſage à la ville. Les anciens citoyens qui preſque tous avoient ſervi dans les armées, faiſoient l'office de médecin. Il ne paroît pas que ſous les empereurs, il y eût des médecins dans les armées comme il y a des chirurgiens dans les nôtres; mais les empereurs menoient avec eux leurs médecins à l'armée. Les principaux officiers ſe faiſoient un devoir de viſiter les malades, & de leur faire fournir ce dont ils avoient beſoin; les généraux eux-mêmes & les empereurs, ne croyoient pas s'abaiſſer en rempliſſant cet acte d'humanité, & on le remarque ſur-tout de Germanicus, de Trajan, d'Alexandre-Sévere, & d'autres bons princes.

VALEUR ſur les médailles.

La valeur (*Virtus*) eſt repréſentée ſous la figure d'une femme caſquée, tenant d'une main la *haſte*, & de l'autre la parazonium; type aſſez ſemblable à celui de Rome.

VALGIA, famille romaine dont on ne connoît des médailles que dans Goltzius.

VALHALLA étoit chez les anciens peuples du Nord, la demeure des âmes bienheureuſes, c'étoit le palais d'Odin. On a dit, au mot *Odin*, quel étoit le genre de leur béatitude.

VALI ou VILE, dieu des anciens peuples du Nord, étoit fils d'Odin & de Binda. Il étoit audacieux à la guerre, & très-habile archer. *Voyez* ODIN.

VALKIRIES étoient dans la mythologie des anciens peuples du Nord, des déeſſes qui verſoient de la biere aux héros qui avoient mérité d'être heureux après leur mort. Odin envoyoit ces déeſſes dans les combats, pour choiſir ceux qui devoient être tués, & pour diſpenſer la victoire. *Voyez* ODIN.

VALLAIRE, couronne *vallaire*, *vallaris*, *caſtrenſis*. La couronne *vallaire*, étoit celle que le général donnoit à celui qui dans l'attaque du camp ennemi, pénétroit le premier dans les lignes; & ce mot venoit de *vallum*, qui ſignifie un pieu garni de braoches, dont ils faiſoient la paliſſade d'un camp appelée *Lorica*. Cette couronne en avoit auſſi la figure. On l'appele autrement *Corona caſtrenſis*, du mot *Caſtra*, un camp. Aulu-Gelle (*L. V. c. 6.*) aſſure qu'elle étoit d'or, comme la couronne murale & navale; mais quoiqu'elles fuſſent de ce précieux métal, ce n'étoit pas les couronnes les plus eſtimées; car Pline (*L. XXII. c. 3 & 4*) donne la préférence à la couronne obſidionale, qui n'étoit que d'herbe.

VALLI, cáſes dans leſquelles on plaçoit les *latrunculi*, comme dans un camp fortifié.

VALLIS Egeria, étoit ſituée hors & près de la porte Capene.

VALLIS Mattia; dont parle Caſſiodore, étoit le grand cirque de Rome.

VALLUM, paliſſade, rempart. Le camp des Romains étoit environné d'une paliſſade éloignée de tous côtés des tentes de deux cent pas. Cette paliſſade étoit formée d'une élévation de terre & de pieux pointus par-en-haut. Chaque ſoldat avoit coutume de porter trois ou quatre pieux, & même davantage. Ces paliſſades avoient ordinairement trois ou quatre pieds de hauteur, à moins que l'ennemi ne fût proche, auquel cas on les faiſoit plus hautes. Elles étoient défendues par un foſſé de neuf pieds de profondeur & de douze de largeur, dont on rejetoit la terre du côté du camp, lorſqu'il s'agiſſoit de faire un long ſéjour; car quand il ne falloit paſſer qu'une ou deux nuits, on ſe contentoit de donner au foſſé cinq pieds de largeur & trois de profondeur.

Les pieux que l'on employoit n'étoient pas unis; on les choiſiſſoit pleins de branches, dont on en laiſſoit trois ou quatre, mais ſeulement d'un côté, comme on les plantoit près à près, ces

branches ſervoient à les enlacer les uns avec les autres, afin d'en former une haie, & de les lier ſi bien enſemble, qu'on n'en pût arracher un ſeul ſéparément; en ſorte qu'il les falloit couper pour ſe faire un paſſage. C'eſt ainſi que le decrit Polybe; cependant les bas-reliefs de la colonne Trajane nous repréſentent ces pieux comme ceux dont nous nous ſervons pour les paliſſades, & plantés fort près les uns des autres.

Les Grecs connoiſſoient auſſi cette maniere de fortifier un camp, comme cela paroît par un endroit de l'Iliade, où il eſt dit: *Et murum conſtruxit, & hunc fodit prope foſſam latam atque ingentem, & valles peſuit queque in ipſa.*

VALLUM Hadriani, Antonini pii, Severi, Stilironis. *Voyez* MURAILLE.

VALLUS, pieu qui ſervoit à faire les paliſſades.

VALVÆ. Ce mot indique, dans Vitruve, une porte ſimple, & qui n'a qu'un batant, puiſque dans les auteurs, elle eſt oppoſée à celle qui a deux batans, que les Romains appeloient *biſores*. Quoique *valvæ* déſignent communément les deux batans d'une porte, il eſt ſûr que ce mot n'a cette ſignification qu'à cauſe qu'il eſt au pluriel, & encore n'a-t-il pas ſemblé à Ovide que le pluriel fût ſuffiſant pour cela, quand il dit; *argenti biſores radiabant lumine valvæ*; car il a jugé que *valvæ* ſans *biſores* n'autoit pas ſignifié une porte à deux batans.

VALVATÆ feneſtræ. Vitruve donne ce nom (*Lib. VI. c. 6.*) aux fenêtres dont la baie ou l'ouverture deſcendoit juſqu'au pavé des édifices, & qui reſſembloient par-là aux portes.

VAM, fleuve des vices qui ſort de la gueule du loup Fenris. *Voyez* ODIN.

VAN. Cet inſtrument dont on ſe ſert pour nétoyer le grain, étoit un ſymbole myſtique de Bacchus. On en donne pour raiſon que ceux qui avoient été initiés à ſes myſteres, avoient été purifiés par les épreuves qu'il falloit eſſayer avant l'initiation, comme le blé eſt ſéparé de la paille par le *van*. Cet inſtrument étoit auſſi un ſymbole d'Horus, comme dieu du labourage.

Sur un bas-relief de terre cuite (*Monum. antichi* n°. 53.), on voit Bacchus enfant porté par un jeune ſatyre dans un *van* d'oſier appelé Λίκνον. Ce *van* avoit la forme d'une barque, large & plate d'où lui vint encore le nom de Σκάφη. (*Etymol. Magn.* Δοεῖνα.)

On donnoit auſſi un *van* pour berceau à Jupiter & à Mercure. (*Callim. hymn. Jov. verſ.* 47. *Arat. Phænem.* 268.)

Cet uſage étoit emblématique, & faiſoit alluſion aux dons de Cérès qui remplacerent la premiere nourriture des hommes, les glands.

On ne doit pas confondre le *van* myſtique avec la ciſte ſacrée, comme l'ont fait Spanheim & Lami, dans ſa diſſertation ſur les ciſtophores. La ciſte étoit toujours ronde & couverte. Le *van* étoit à la vérité tiſſu d'oſier comme elle; mais il n'avoit point de couvercle. Cette différence établit cette diſtinction entre les *licnophores* & les *ciſtophores* des myſteres de Bacchus & de Cérès. Quant aux *ſcaphepheres*, il paroît que c'étoient les mêmes que les *licnophores*.

L'enfant chéri d'Oſiris & d'Iſis, & le ſerpent qu'on lui joignoit, paſſerent d'Égypte à Athénes, qui étoit une colonie venue de Saïs, & de là furent portés bien loin ailleurs. Telle eſt viſiblement l'origine de l'uſage qu'avoient les Athéniens de placer les enfans dans un *van* auſſi-tôt après la naiſſance, & de les y coucher ſur un ſerpent d'or. Cette pratique étoit fondée ſur la tradition, que la nourice de Jupiter en avoit uſé de même pour ce dieu, & Minerve pour Ericthonius.

De ſi grands exemples ne pouvoient qu'accréditer dans la Grece l'uſage de mettre ſur un *van* les enfans nouvélement nés. C'eſt pourquoi Callimaque nous dit que Néméſis, attentive à toutes les bonnes pratiques, poſa le petit Jupiter ſur un *van* d'or; c'étoit en même temps une cérémonie fort ordinaire chez les Athéniens, ſur-tout dans les familles diſtinguées, d'étendre les petits enfans ſur des ſerpens d'or.

Les commentateurs apportent deux raiſons de cette conſécration du *van* myſtérieux voué à Bacchus, qui ſont toutes deux plauſibles; l'une parce qu'Iſis avoit ramaſſé dans un *van* les membres épars d'Oſiris (le même dieu que Bacchus,) que Typhon avoit mis en pieces. L'autre raiſon eſt priſe de ce que les vignerons offroient à Bacchus dans un *van* les premices de la vendange. (*D. J.*)

VANDALES. Les rois vandales dont on a des médailles, ſont:

GONTAMOND.
THRASIMOND.
HILDERIC.
GILIMER.

VARA, étoit chez les anciens peuples du Nord la neuvieme de douze déeſſes. Elle préſidoit aux ſermens des hommes, & ſur-tout aux promeſſes des amans; elle étoit attentive à tous les myſteres amoureux, & puniſſoit ceux qui ne gardoient pas la foi donnée.

VARECH, une des eſpeces de *fucus*, plante maritime. Les anciens en tiroient une couleur rouge commune que l'on aſſimiloit à la pourpre. Les Crétois (*Plin. liv. XXVI.*) l'employoient à cet uſage, & Horace: (*Od. 5. lib. III.*) dit

. . . . . *Neque amiſſos colores*
Lana refert medicata fuce.

C'étoit une couleur fauſſe & trompeuſe; de là le proverbe *fucum facere*.

VARGUNTEIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.
RR. en bronze.
O. en or.

VARICE. La cure des *varices* par inciſion, à peine mentionée de nos jours, paroît avoir été pratiquée familiérement par les anciens, comme on le voit dans les ouvrages de Celſe & de Paul Éginete.

VARRO, ſurnom des familles TERENTIA & VITELLIA.

VARUS, ſurnom des familles LICINIA, QUINCTILIA, VIBIA.

VASARIUM, bagage que l'on donnoit aux magiſtrats romains lorſqu'ils partoient pour les provinces. (*Cicer. in Piſ. c.* 35.)

VASCULARIUS, faiſeur de vaſes; c'étoit le nom d'une ſorte d'ouvriers ou d'artiſans parmi les Romains, dont le métier conſiſtoit à faire des vaſes d'or ou d'argent, unis & ſans figures en relief.

C'eſt pour cela, ſelon Saumaiſe, que Cicéron, dans la ſixieme Verrine, diſtingue l'ouvrier nommé *vaſcularius*, de celui qu'on appeloit *cælator*, ciſeleur ou graveur.

Dans l'art que les Grecs nommoient ἐμπλαστικὴ, & qui conſiſtoit à ajouter des ornemens de pierres précieuſes ou de riches métaux à des vaſes d'une matiere différente, les faiſeurs de vaſes étoient proprement des orfevres, & ceux qui travailloient aux ornemens des graveurs ou ſculpteurs en métaux. Mais dans l'art nommé ἀνάγλυφα, ou l'art de faire des bas-reliefs & des figures en boſſe qui ne ſont point ſurajoutées, mais qui naiſſent du fond même du métal, le métier de faiſeur de vaſes ou orfevre, & celui de ciſeleur ou graveur, n'étoient qu'une ſeule & même profeſſion.

VASES antiques. Les *vaſes antiques* peuvent ſe diviſer en *vaſes* funéraires & *vaſes* d'ornemens d'architecture, & en *vaſes* de buſets & coupes, ou *vaſes* à boire. Nous avons parlé de preſque tous ces *vaſes* en particulier.

On commença par les faire de corne, de bois, de terre cuite, de pierre, de marbre, d'ivoire; enfin on les fit de pierres précieuſes, de cryſtal, de porcelaine; on les incruſta d'or & d'argent; on y repréſenta toutes ſortes de figures, & la beauté de l'exécution ſurpaſſa le prix de la matiere; on en changea les formes à l'infini, & leurs formes ſe perfectionerent au point que ces monumens nous donnent aujourd'hui la plus grande idée du travail des anciens.

Athénée parle d'un *vaſe* ſur lequel la priſe de Troye étoit gravée, c'eſt-à-dire, formoit un ornement de relief. On y liſoit le nom de l'artiſte, il ſe nommoit *Mus*. Le nom de *Parrhaſius*, auteur de l'inſcription qui s'y liſoit auſſi, prouve que ce Parrhaſius comptoit vivre dans les temps à venir, en s'aſſociant à un ouvrage eſtimé. Cicéron, dans la ſixieme harangue contre Verrès, dit qu'un fils d'Antiochus, dixieme roi de Syrie, aborda en Sicile, & que Verrès, qui en étoit préteur, trouva moyen de lui dérober pluſieurs *vaſes* d'or enrichis de pierres précieuſes, dont les rois, & principalement ceux de Syrie, étoient dans l'habitude de ſe ſervir; mais, ſelon le même auteur, on en diſtinguoit un qui étoit d'une ſeule pierre, & qui avoit une anſe d'or.

Un fragment d'Athénée nous apprend que Parménion mandoit à Alexandre, qu'il s'étoit trouvé parmi les dépouilles de Darius pour ſoixante-treize talens babyloniens & douze mines de *vaſes* enrichis de pierreries. Quelqu'étonante que ſoit une pareille ſomme, qui doit monter à un peu plus de ſept cents mille francs de notre monoie, on ne ſeroit point étoné que cette ſomme fût plus forte, avec les idées que l'on a des richeſſes & du luxe des rois de Perſe; mais il en réſulte toujours une preuve de l'eſtime pour ce genre d'ouvrage; car il n'eſt pas douteux que les princes n'ont jamais raſſemblé que les choſes qui ont pu flater leur vanité, & faire impreſſion tout-à-la-fois ſur leurs peuples & ſur leurs voiſins.

Quand Pline ne nous apprendroit pas en quel temps le goût des *vaſes* s'accrédita dans Rome, on ne chercheroit pas des curioſités de ce genre dans les temps de la république. Entre le nombre des richeſſes dont Pompée embélit ſon troiſieme triomphe, on voyoit des vaſes d'or en aſſez grand nombre pour en garnir neuf buſets. Nous ne parlerons point ici des *vaſes* murrhins qui ornoient le triomphe du même Pompée, & qu'il conſacra à Jupiter-Capitolin; nous avons donné à ces *vaſes* un article particulier.

La Chauſſe, Pietro Sante-Bartoli, & autres antiquaires, nous ont donné le deſſein d'un grand nombre de *vaſes* qui ont échapé aux outrages des temps.

Perſone n'ignore que la nation françoiſe poſſede une des plus ſuperbes collections qui puiſſe ſe voir. Cette collection en contient plus de huit cents qui ſont faits de pierres précieuſes, ou de cryſtal de roche, tous richement montés en or, le plus ſouvent émaillés avec une grande intelligence. Le plus grand nombre de ces *vaſes* a été raſſemblé par le grand-pere du roi Louis XV; quelques-uns ſont décrits ou indiqués dans la deſcription de Paris de Piganiol de la Force.

Il eſt vrai cependant que tout n'eſt pas antique; car, lors du renouvèlement des arts, les princes de l'Europe mirent une partie de leur luxe à faire décorer les *vaſes* échapés à la fureur des temps & des barbares, ou à en travailler d'autres nouveaux. Auſſi les graveurs en pierres fines, tant françois qu'italiens, en ont-ils exécuté & reſtauré en très-grand nombre pendant le cours des deux derniers ſiecles. Les habiles orfevres de ce temps-là les ont montés avec tant d'élégance, que la plus grande partie fait admirer leur goût, leur adreſſe & leur ſavoir.

VASES à boire. Les hommes commencerent à faire uſage des cornes de certains animaux, pour leur tenir lieu de *vaſes* à *boire*, ou de coupe, dont le nom étoit auſſi général que celui de verre peut

l'être

l'être parmi nous. Du temps de Jules-Céſar, les Germains & les Gaulois buvoient dans des cornes de bœuf. Nous voyons que cette eſpece de *vaſe* étoit encore en uſage ſous Trajan, puiſque la corne qu'il trouva dans les dépouilles de Décébale, roi d'un peuple barbare, fut conſacrée par ce grand prince à Jupiter-Céſius, lorſqu'il alloit combatre les Parthes, & qu'il traverſa la Syrie.

Athénée, qui avoit examiné cette matiere à fond, dit que les *vaſes à boire*, qu'on appeloit ἄμαι, avoient une coudée de haut, & qu'ils étoient faits en forme de corne. Le même Athénée raporte encora, & dans le même endroit, que le *ſorix* étoit une ſorte de *vaſe* ſemblable à une corne, mais percé par le bas; apparemment que la main ou le doigt, retenant la liqueur, obligeoit le convive à n'en rien laiſſer. Cette invention a été attribuée à Ptolémée Philadelphe, & ce prince paroît en avoir été infiniment flaté: ainſi nous voyons clairement que les anciens conſerverent cette forme, lors même qu'ils commencerent à employer d'autres matieres au même uſage. Nous allons voir qu'ils l'ont enſuita altérée, mais ſans la rendre méconnoiſſable: c'eſt la marche ordinaire de la nature, les idées des hommes ne s'agrandiſſent jamais que ſucceſſivement, ſur-tout dans les arts.

Le temps de ce changement ne peut être fixé ni calculé, d'autant que ces différentes pratiques ſe ſont perpétuées plus ou moins, ſelon le degré de culture des arts chez les différens peuples. Les deux *vaſes* de marbre qui ſont placés ſur le perron de la vigne Borgheſe à Rome, ſont des imitations des coupes dont les anciens ſe ſervoient pour boire: ce ſont des cornes terminées par des têtes de bœuf; leur grandeur & la beauté du travail ſemblent perſuader qu'ils ont été conſacrés dans quelque ancien temple de Bacchus.

Quoiqu'on ne puiſſe dire pendant combien de temps les hommes ſe ſont ſervis de cornes d'animaux en guiſe de coupes, il eſt conſtant que ces premiers *vaſes* donnés par la nature, auſſi-bien que ceux qui furent formés à leur imitation, furent dans la ſuite remplacés par d'autres dont les formes nous ſont raportées avec une grande variété. Il ſuffit de lire le livre onzieme d'Athénée pour en être convaincu.

Les anciens ne négligerent rien pour l'élégance du trait, la beauté du travail, & la recherche des matieres des *vaſes* deſtinés à leur table & à l'ornement de leurs buffets. Ce luxe a été un de ceux auxquels ils ont été le plus conſtament atachés; & c'eſt peut-être à ce même luxe qu'ils ont été redevables d'un grand nombre de découvertes dans les arts, & de la recherche des belles matieres que la nature pouvoit leur fournir; il eſt prouvé que leur curioſité a été auſſi grande en ce genre, que leur attention à les faire valoir par le travail le plus beau, le plus coûteux & le plus difficile à exécuter.

On voit que l'anciene forme des *vaſes à boire* changea de très-bonne heure dans la Grece, parce que Homere parle dans ſon *Iliade* de deux coupes très-éloignées de cette forme; l'une de ces coupes eſt celle que Vulcain préſente aux dieux pour les réconcilier, & l'autre eſt celle que ce poëte (*l. II.*) donne à Neſtor. Cette derniere coupe étoit piquée de clous d'or, avec quatre anſes, acompagnées chacune de deux colombes; cette même coupe étoit à deux fonds & fort peſante, lorſqu'elle étoit remplie; tout autre que Neſtor, un jeune homme même, l'eût difficilement levée de deſſus la table; mais le bon vieillard la levoit encore & la vidoit ſans peine. Qu'Homere n'ait point décrit d'après nature la coupe qu'il donne à Neſtor, ou qu'il l'ait raportée d'imagination, cette imagination, a toujours eu pour fondement des objets réels & reçus de ſon temps pour uſage en ce genre; mais Athénéa prouve que ces coupes exiſtoient réellement du temps d'Homere & dans le ſien. L'on ſe vantoit de conſerver à Capoue la coupe de Neſtor.

Anacréon, ce poëte délicieux, à qui ſa coupe a le plus ſouvent ſervi de lyre, nous prouve par ſes *odes* XVII & XVIII, que de ſon temps on faiſoit repréſenter tout ce qu'on vouloit ſur les coupes des feſtins, & que les artiſtes étoient en état de ſatisfaire la volonté des particuliers, quant aux compoſitions & à la dépenſe. Hérodote parle auſſi quelquefois des *vaſes* de feſtin, & c'en eſt aſſez pour prouver l'eſtime qu'on en faiſoit.

Suétone, dans la vie de Néron, (*ch. XLVII.*) dit que ce prince renverſa la table ſur laquelle il mangeoit, lorſqu'il apprit la révolte de ſes armées, & qu'il briſa deux belles coupes ſur leſquelles on avoit gravé des vers d'Homere. Pline dit que ces deux coupes étoient de cryſtal. Si les Romains n'euſſent point été frapés du mérite de ces coupes, un hiſtorien n'auroit pas cité leur perte, comme une preuve de l'impreſſion que ce prince, tout inſenſé qu'il étoit, reçut d'une nouvele qui lui annonçoit ſes malheurs.

Les Romains abuſerent des formes qu'ils donnerent à leurs *vaſes*. Nous nous contenterons de renvoyer au vers 95 de la ſeconde ſatyre de Juvénal. Pline, dans le liv. XIV, chap. 22, ainſi que dans l'avant-propos du liv. XXIII, s'éleve vivement contre l'uſage où l'on étoit, de ſon temps, d'employer ces vaſes obſcénes; ce qu'il appele *per obſcenitates bibere*. (*Mém. des Inſcript. tom. XXIII.*) (*D. J.*)

Dans l'explication des pierres gravées, de Stoſch, Winckelmann a fait un chapitre entier des *vaſes*. Cette ſection qui ſembleroit ne devoir donner lieu qu'à admirer le goût, la fineſſe & l'excellence de la gravure des pieces que l'on y décrit, ne laiſſe pas que de renfermer la matiere de beaucoup d'érudition. Le lecteur en ſera aiſément convaincu, pour peu qu'il ſe rapele

l'onzieme livre d'Athénée, où l'on voit combien il y a à rechercher ſur les *vaſes*, dont le luxe tint une place conſidérable dans l'hiſtoire des mœurs des anciens. On ſait aſſez à quel excès étoit porté le faſte de leurs tables, & combien ils nous ont ſurpaſſé pour tout ce qui regardoit la grandeur, le goût, le travail, la qualité & la variété des pieces qui formoient l'appareil de leurs bufets, appelés κομιστήρ. (*Athen. Deipnos. lib. II. p. 460. E. l. 42.*) *Armarium poculorum*, (Plin. l. IX. 13. l. XXXIII. 46. l. XXXIV. 8. l. XXXV. 13.), *repoſitoria abaci*. Les anciens avoient des *vaſes*, des flacons, des urnes & des coupes de toutes les eſpeces, en pierre, en verre, en terre cuite & en métal, & par-tout c'étoit d'une grande recherche (*ibid. l. XXXIII. 49. l. XXXIV. 3. l. XXXV. 46. l. XXXVI. 66. 67.*) & des choſes de mode. Les gobelets gravés & ciſelés (*Plin. l. XXXIII. 53. 55.*) par *Mentor*, & par d'autres artiſtes du premier ordre, étoient des pieces (*ibid. l. XXXIV. 3.*) d'un prix infini, de même que les ſeaux & autres *vaſes* coriothieos. Les taſſes garnies de pierreries (*ibid. l. XXXIII. 2.*) valoient également de très-grandes ſommes, & enfin (*ibid. lib. XXXVII.*) les *vaſes* de cryſtal de roche, d'onyx & d'autres ſortes de pierres précieuſes, étoient des morceaux où ſe trouvoient réunis les phénomenes de la nature & les éforts de l'art. C'eſt parmi ceux-ci qu'étoient compris leurs fameux *murrhins*, que de riches voluptueux (*ibid. l. XXXVII. 7.*) acquirent au prix de 70, & même de 300 taleos, & que quelques ſavans ont pris pour de la porcelaine, juſque-là que (*Mariett. pierr. gr. tom. I. p. 218 & ſuiv. & not. 2. p. 222.*) le célebre dactyliographe françois, renchériſſant ſur les idées des autres, s'eſt imaginé aſſez plaiſamment d'y voir le caractere même de la peinture chinoiſe; tandis que parmi les monumens de l'antiquité qui nous ſont parvenus, on n'a jamais obſervé aucun fragment de porcelaine, & qu'il eſt fort probable que les Romains n'en ont abſolument point connu l'uſage. La ſuite des pierres de Stoſch doit donc repréſenter une grande partie de tous ces *vaſes*, & en les examinant avec attention on pourroit y reconnoître preſque tous ceux dont parlent les convives qu'Athénée met en ſcêne.

Pluſieurs princes avoient donné leur nom à des *vaſes*; l'on connoiſſoit entr'autres les *Pruſias*; & les habitans de Lemnos, pour exprimer leur reconnoiſſance à Séleucus, premier roi de Syrie, donnerent à un *vaſe* le nom de *Seleucus-Sauveur*.

Les *vaſes* qui paroiſſent ſi ſouvent ſur les monumens avec des palmes, étoient la récompenſe des athletes vainqueurs. Ils les emportoient pleins de l'huile ſacrée que donnoient les oliviers plantés dans l'Acropole d'Athênes. Cette huile n'étoit deſtinée que pour les vainqueurs, & il étoit défendu, ſous peine de mort, de l'emporter hors de l'Attique. Le prix étoit plus anciénement une corbeille de figues & un *vaſe* de vin; & dans les ſiecles héroïques, c'étoit un ſimple *vaſe*.

Les Grecs plaçoient des *vaſes* d'huile dans les tombeaux à côté des corps. (*Ariſtophan. Eccleſi. vers. 534.*); & ils gravoient ſouvent ſur la pierre du tombeau un *vaſe* ſemblable à celui qui y étoit renfermé. (*Suid.* Γραφεὺς & Λήκυθος.)

Cérès avoit un *vaſe* pour attribut, & dans l'Achaïe on lui rendoit un culte ſous le nom de porte-*vaſe*, Πυροφόρος. (*Athen. Deipn. l. II. p. 461.*) Elle tient un *vaſe* ſur une pierre gravée du baron de Stoſch.

On conſacroit des *vaſes* à boire à Hercule Bibax, ainſi qu'à Bacchus. Sur un autel placé au Capitole, on voit la coupe d'Hercule: ainſi que ſur un autre autel qui porte cette inſcription:

HERCULI.

JULIUS. HERMA.

D. D. L. M.

CUM. SCYPHO.

VASES à double fond. *Voyez* AMPHICUPELLUM.

VASES murrhins. *Voyez* MURRHINS.

VASES cinéraires (les) ont toujours des couvercles. *Voyez* URNES.

VASES thériclées, ainſi nommés de Thériclès, potier de Corinthe, qui en fit le premier. Pline (*XVI. 40.*) dit qu'il les fabriquoit ſur le tour avec du bois de térébinthe. Ces *vaſes* étoient, ſelon Athénée (*l. XI.*), aplatis ſur les côtés, aſſez profonds, & garnis d'oreilles.

VASES de terre en général. *Voyez* POTIER.

VASES de terre rouge que l'on trouve dans les Gaules. Caylus fait obſerver, à leur ſujet, qu'on faiſoit anciénement uſage à Nîmes, c'eſt-à-dire, lorſqu'elle étoit ſoumiſe aux Romains, de pluſieurs eſpeces de terre cuite, fabriquée différemment. Ces différences prouvent qu'il y avoit un grand nombre de manufactures dans le pays; car parmi ces terres, on lui en a envoyé qui ſont noires, d'autres mêlées avec des marcaſſites, ſelon la nature de la terre; d'autres blanchâtres & très-peu cuites; mais le plus grand nombre étoit bien cuit, & travaillé avec toute la préciſion & la délicateſſe poſſible. Les terres de ce dernier genre étoient empreintes d'une couleur rouge, mais claire, & pareille à peu près à celle que les *Étruſques* donnoient à leurs ouvrages, avant que de placer la couleur noire. Cette teinte égale, n'étoit cependant pas auſſi ſolide que celle des *Étruſques*, & ne réſiſtoit pas aux mêmes épreuves. Au reſte, elle étoit agréablement donnée, ainſi que nous le voyons dans tous les mor-

ceaux qu'on trouve en quantité dans les décombres de Nîmes. Enfin, cette couleur rend ces monumens intéreſſans. (*Caylus. II. pag.* 350.)

Vases *étruſques*. „ Pour concevoir le travail de ces *vaſes etruſques*, dit Caylus (*Rec. d'antiq.* 1. 86.), il faut obſerver d'abord que le fond eſt noir, que les figures ſont rouges, & que ces deux couleurs ſont également relevées par une couleur blanche. La terre de tous les ouvrages *étruſques* paroît avoir été choiſie avec ſoin. C'eſt une argile pure & fine, dont on a ſéparé par le lavage le ſable & la partie groſſiere. On ne peut douter que ces terres n'aient été formées ſur le tour ou ſur la roue; & cette opération, ainſi que la préparation des matieres, a été préciſément la même que celle de nos travaux en faïence & en porcelaine. J'ai remarqué deux ſortes de terres dans leurs différens ouvrages, l'une blanche & l'autre noire. Il eſt vrai que cette derniere ne ſe trouve pas employée auſſi fréquemment que la premiere. Plus on examine ces ouvrages, & plus l'on voit qu'ils ont été répurés avec le plus grand ſoin avant que d'être mis au feu. Ces morceaux ainſi préparés ont été cuits très-légérement, pour faire ce que nous nommons biſcuit, ſur lequel on met enſuita la couverte ou l'émail. Si l'on appliquoit cette converte ſur les morceaux avant que de les cuire, elle pénétreroit la terre ou plutôt elle s'incorporeroit dans ſes pores, & il ſeroit très-difficile de la bien enlever, comme la choſe étoit néceſſaire dans la pratique des plus beaux ouvrages de ce pays. Cette couverte placée en tout autre temps auroit empêché d'exécuter avec une auſſi grande délicateſſe d'outils les deſſeins dont ces ouvrages ſont ornés. La terre étant cuite, eſt moins inégale & plus denſe; & la couverte ne s'atache que médiocrement lorſqu'elle n'a reçu qu'un feu léger; alors il eſt aiſé de l'enlever, ou plutôt de la découper, ſans qu'elle laiſſa la trace la plus légere. Cette couverte étoit faite avec une terre *bolaire* très-*martiale*, & la même que celle que nous employons dans notre faïence, connue ſous le nom de manganeſe, ou *manganeſia vitriariorum*. Cette terre prend auſſi dans la cuite une couleur rouge très-foncée, mais qu'il eſt facile de rendre noire avec la moindre mixtion de couleur ou d'autres terres. Cette matiere a dû être préparée, & broyée parfaitement, pour la mettre en état de s'étendre & de couler au pinceau, comme les émaux. Mais avant de mettre cette couverte noire, les *Étruſques* avoient ſoin de tremper leurs ouvrages ou de leur donner une couleur rougeâtre, mais claire & fort approchante de celle de notre terre cuite. Ils prenoient cette précaution poue corriger la teinte naturele & blanchâtre de leur terre, qui ne produiſoit pas l'effet qu'ils aimoient à voir dans leurs beaux ouvrages. L'examen de pluſieurs morceaux *Étruſques* ſuffira pour faire ſentir ces différences, & connoître à fond les détails. Les terres ſe trouvant ainſi préparées, voici l'opération la plus eſſentiele pour la façon de les orner. Quand le couverte noire ou rouge étoit ſeche, le paintre, ou plutôt le deſſinateur devoit néceſſairement calquer ou poneer ſon deſſein; &, ſelon l'uſage de ce temps, il n'a pu ſe ſervir, pour y parvenir, que de lames de cuivre très-minces, ſuſceptibles de tous les contours, & découpées comme l'on fait aujourd'hui ces mêmes lames, pour imprimer les lettres & les ornemens. Il prenoit enſuite un outil fort tranchant, avec lequel il étoit maître de faire ce qu'on appele de réſerve les traits les plus déliés; car il emportoit & ôtoit la couverte noire ſur tout ce qui devoit être clair; & je ne puis comparer cette manœuvre qu'à celle de notra gravure en bois. Alors la couleur rouge ſe diſtinguoit, & faiſoit voir fort nétement les figures, les ornemens, & tout ce qu'on avoit entrepris de repréſenter. La ſeule inſpection de la plus grande partie de ces terres démontre ces ſortes d'opérations. Enfin ces ouvrages étant parvenus à ce point, on leue donnoit la ſeconde cuite un peu plus forte que la premiere „.

„ Je ne crois pas devoir terminer l'examen de ces ouvrages, ſans y ajouter quelques réflexions générales. Ils ne ſont pas tous fabriqués avec le même ſoin: on en trouve dont la terre blanchâtre, ſouvent mal cuite, n'a pas reçu la premiere couleur rouge. Il y en a d'autres dont la terre eſt bien cuite & bien travaillée, & qui ne ſont reconverts que par la couleur rouge qui forme ou le fond ou les ornemens, & ces morceaux me paroiſſent les moins communs. Toutes les couleurs noires ne ſont pas également belles. Il y en a qui ſont ternes & ſans aucun éclat, & d'autres qui par leur mat & leur poli imitent en quelque façon l'émail de nos porcelaines. La couleur blanche qu'ils mettoient toujours avec le pinceau ſur les fonds, comme ſur les eſpaces découverts, n'a aucune tenue. C'eſt une eſpece de craie qui n'eſt pas comparable pour la ſolidité, aux couleurs dont je viens de parler; & c'eſt pour cela, ſans doute, qu'ils l'employoient avec tant de ménagement, & le plus ſouvent pour des parties de coeſures, de braſſelets ou de réveillons dans les ornemens. Les *Étruſques* ignoroient donc les moyens de mettre cette couleur au feu „.

„ Je ne ſaurois paſſer ſous ſilence la mauvaiſe foi & l'impoſture de certains artiſtes anciens. J'ai des *vaſes* d'un vernis abſolument noir, paſſé au feu & très-ſolide, ſur lequel on a fait des figures de couleur rouge ſimplement au pinceau, & qui ſont preſque toutes éfacées. Ces ouvrages coûtoient beaucoup moins de peines & de ſoins, & il falloit être bon connoiſſeur pour ne s'y pas tromper. Ils produiſoient le même effet en ſortant des mains de l'ouvrier. On ne les a pas fait ſans deſſein, & c'eſt, ſelon moi, une véritable friponeria. Quoi qu'il en ſoit, les *Étruſques* n'employoient que le noir, le ronge & le blanc (le bleu). Enfin, on ne peut douter que

pour conſerver la propreté & l'exactitude de leurs ouvrages, ils ne ſe ſoient ſervis de ce que nous appelons des gazetes, c'eſt-à-dire, des pots couverts dans leſquels on fait cuire aujourd'hui les morceaux à l'abri de tout air extérieur. Ces recherches m'ont donc convaincu que ces ouvrages ont été faits avec autant de ſoin que les porcelaines; on peut même, indépendamment de leur antiquité, les regarder comme auſſi précieux. Cependant la quantité que l'on en trouve nous aſſure de l'abondance de ces manufactures, & du goût que toutes les nations avoient en ce temps-là pour les ouvrages qu'elles produiſoient. Quant à la matiere, j'avoue que l'idée n'en eſt pas favorable; mais je me contenterai de dire que l'on ne connoiſſoit rien de plus parfait que cette terre cuite, & qu'on employoit à la mettre en œuvre les mains des plus fameux artiſtes „.

„ Les *vaſes* & la poterie de terre cuite ſont, dit-il encore (*Tom. II.* 52.) un des genres d'ouvrages par leſqoels les *Étruſques* ſe ſont le plus diſtingués. J'en ai détaillé la pratique ci-deſſus. Cependant la prodigieuſe quantité des morceaux de ce genre que l'on trouve, non ſeulement en Italie, mais encore dans les différens cabinets de l'Europe, mérite en particulier quelques réflexions. En effet, il eſt étonant qu'une matiere auſſi fragile ſe ſoit conſervée pendant un ſi grand nombre de ſiecles. L'abondance de ces ſortes d'ouvrages prouve la multiplicité des manufactures établies en Étrurie. On peut par un calcul général & ſimple, préſumer que cent *vaſes* exiſtans, en ſuppoſent dix mille détruits. Cette eſtimation qui ne peut goere être contre-dite, ſurprend l'imagination, & devient vrai-ſemblable par le grand uſage qu'on faiſoit de ces uteníles, & par l'étendue de pays que les *Étruſques* occupoient. Il paroît qu'ils étoient maîtres de preſque toute l'Italie, avant la fondation de Roma. Et ſi l'on veut leur refuſer le travail de tous les morceaux de ce genre, qui ſubſiſtent, & croire que leurs voiſins en ont produit une partie, il réſultera toujours de ce que nous voyons, un avantage flateur pour cette nation, celui d'avoir inventé un genre particulier, & d'avoir ſervi de modele dans une maniere de deſſiner, qu'on ne leur a point conteſtée. Il eſt cependant vrai que dans le grand nombre de ces *vaſes* de terre, quelques-uns paroiſſent égyptiens, on peut même en imaginer de grecs; & l'on ſait de plus que dans l'île de Samos, ſur la côte de l'Aſie Mineure, il y avoit une fameuſe manufacture de poterie, dont les ouvrages ſe ſont répandus dans l'Aſie & dans preſque toute l'Europe. Les anciens parlent de ces *vaſa ſamia*, comme d'une vaiſſelle de terre „.

„ D'ailleurs les Tyrrhéniens qui ſe ſont tranſplantés dans l'Étrurie, étoient ſortis du continent de l'Aſie Mineure, & de la partie de ce continent, voiſine de l'île de Samos. Nous ne ſommes point en état de diſtinguer les productions de ces différens peuples; nous n'avons point aſſez de morceaux de comparaiſon: on eſt donc obligé de mettre ceox-mêmes qoi peuvent cauſer des doutes, dans la claſſe des *Étruſques*. Leur travail nous eſt plus connu, & leurs manufactures paroiſſent avoir joui pendant pluſieurs ſiecles d'une réputation égale à celle que nous acordons aux porcelaines de la Chine, auxquelles on peut comparer quelques morceaux étruſques par la légéreté de leur fabrique, & par la délicateſſe de leurs ornemens. Le débit & la conſommation de ces ouvrages devoient être conſidérables, puiſque l'on en fabriqooit un ſi grand nombre. On en a trouvé des amas à Volaterra, & dans pluſieurs autres endroits de la Toſcane. Les ruines de Rome, & ſur-tout les feuilles d'Herculanum en préſentent tous les jours des morceaux entiers, & plus ſouvent des fragmens ſans nombre. Cette derniere ville étoit comme l'on ſait, une colonie de Grecs, établie dans le temps de la ſplendeur des Étrusques, & ſur on terrain qui ne paroît pas avoir jamais fait partie de l'Étrurie „.

„ Quoi qu'en diſe le P. Pancrace, (*page* 83) à la fin du tome premier des Antiquités de Sicile, le *vaſe* trouvé dans un tombeau à Agrigente, eſt abſolument *étruſque*; & la raiſon qu'il donne (*page* 83.) pour ſoutenir le contraire, en diſant que la nation *étruſque* n'a jamais rien eu à démêler avec la Sicile, eſt bien foible „.

„ J'ai obſervé pluſieurs fois que les nations voiſines avoient dû rechercher avec ſoin les ouvrages des Étruſques, & principalement depuis que les manufactures eurent été détruites, peut-être par les Romains même. Il n'en eſt fait aucune mention dans l'hiſtoire romaine, & l'on y voit les Étruſques confondus avec leurs vainqueurs, & devenus guerriers comme eux. On ne parle plus de leurs arts, mais ſeulement de leur bravoure, & de quelques ſuperſtitions qui leur étoient particulieres „.

„ Je dois excuſer ici la répétition des formes qu'on pouroit blâmer dans les *vaſes étruſques*. En effet l'ignorance où nous ſommes de l'uſage auquel ils étoient deſtinés, ne nous préſente ſouvent qu'une répétition; mais cette même monotonie eſt infiniment variée par les ſujets qoi en font l'ornement. D'ailleurs, ce n'eſt pas ſeulement chez les Étruſques que l'on peut remarquer une ſorte de reſſemblance & d'imitation dans les formes. Les raiſons de néceſſité, d'uſage, de convenance & d'habitude ont de tous temps engagé les hommes à pratiquer ſans aucun changement, dans le cours de plus ou moins d'années, les meubles d'uſage, ou de pur agrément. Mais quand cette répétition ſeroit particuliere aux Étruſques, ayant one fois trouvé la convenance & l'élégance en ce genre, ils mériteroient des éloges pour ne s'en être point écartés. J'ai lieu de croire qu'il ſe trouve peu de ces formes que je n'aie eues en ma poſſeſſion, & qui par con-

Digitized by Google

ſéquent ne ſoient raportées dans les deux volumes de ce recueil : ainſi le lecteur eſt en état d'en juger. Mais quand ces *vaſes* ſeroient encore plus uniformes, il faudroit convenir qu'un peuple indique ſuffiſament ſon génie pour les arts, quand il execute des différences dans la décoration des formes qu'il a reçues & adoptées. La diverſité de cette eſpece d'acceſſoire eſt en ce cas une preuve de talent. On s'aperçoit d'ailleurs que la maniere d'orner n'a pas toujours été la même. Mais nous ne pouvons diſtinguer aujourd'hui avec une eſpece de certitude celles qui ont précédé avec celles qui ont ſuivi : enfin, on voit dans ces compoſitions des objets & des détails qui nous ſont inconnus, ainſi que des pratiques civiles & militaires. Toutes ces choſes bien examinées, & rendues familieres, peuvent conduire tôt ou tard à de plus grands éclairciſſemens ».

» Il y a pluſieurs paſſages dans les auteurs anciens, dont on n'a point été frapé, & qui ont peut être raport à ces repréſentations. Un génie heureux, le hazard même peut produire cette découverte ».

» La forme de pluſieurs *vaſes étruſques* témoigne, dit Caylus (*Rec.* 1. 105.), qu'ils ne ſervoient qu'à orner & à décorer les endroits où ils étoient placés, puiſqu'il y en a qui ſont percés au fond. Cependant les fabriques d'Étrurie produiſoient auſſi des taſſes, des écueles & des plats de toutes les grandeurs, pour les uſages les plus communs. Ces derniers ſont en général d'un travail fort grôſſier, & preſque tous de couleur noire, ce qui ſuffit pour les faire connoître ; mais afin que, pour fonder ſon jugement, on ne ſoit pas obligé d'être attentif à l'impreſſion qui naît de la fabrique & du vernis, on doit obſerver qu'ils ont pour la plupart dans leur fond intérieur, des ornemens qui n'ont pu être exécutés qu'avec des inſtrumens que nous appelons aujourd'hui des *fers*. On en appliquoit l'empreinte lorſque la terre étoit molle, & par conſéquent avant de la mettre au feu ; & j'oſe aſſurer que ces ornemens, qui ſont infiniment variés, ont la fineſſe & l'intelligence de l'orfévrerie ».

Ils étoient fort rares du temps de Suétone & de Strabon. Ces deux auteurs parlent de ceux que l'on trouva dans les tombeaux de Corinthe & de Capoue, en rétabliſſant ces deux cités anciennes ; ils ajoutent qu'ils ſe vendirent très-cher à Rome, où on les apporta, & que ceux qui étoient ornés de peintures obtenoient la préférence ſur ceux qui ne l'étoient pas, & les uns & les autres ſur les *vaſes* d'airain. Ce luxe manqua bientôt d'aliment, parce que la ſuperſtition défendoit de violer les tombeaux ; il avoit fallu deux occaſions forcées, telles que celles du rétabliſſement des villes, & de l'établiſſement des colonies, pour faire ouvrir ces aſyles ſacrés.

On avoit coutume de graver ou peindre ſur leurs parois extérieurs, des victoires & des quadriges. Cet uſage étoit ſi général, qu'Anacréon défend à l'orfevre qu'il charge de lui faire un *vaſe* précieux, d'y mettre ou char ; il lui ordonne au contraire d'y graver Bacchus, l'Amour & ſon cher Bathylle.

Les *vaſes étruſques* du cabinet de Ste. Genevieve de Paris, offrent pluſieurs de ces chars.

» Le comte de Caylus, dit Winckelmann, a adopté une erreur populaire, ſavoir, que tous les *vaſes* de terre peinte ſont *étruſques*. Dans le cabinet de Maſtrilli à Naples, il y a trois *vaſes* avec des inſcriptions greques. Si j'ouvre le ſecond volume du recueil d'antiquités du comte de Caylus, j'y trouve un *vaſe* avec cette inſcription :

ΗΑΓΔVS
ΚΑVΑS

& l'auteur prétend que ce ſont-là des caracteres *étruſques*. Dans l'explication qu'il en donne il dit, (*page* 80) : » Je ne dois pas oublier une » grande ſingularité de ce *vaſe*, c'eſt de préſen» ter, devant chaque figure différens caracteres, » diſpoſés dans l'ordre qu'on voit dans la plan» che ». Il n'aura ſans doute pas manqué de conſulter les Fourmont & autres. Je me ſouviens d'avoir vu chez le chanoine Mazzochi une coupe de terre peinte avec l'inſcription ſuivante :

ΚΑVΑS ΗΟΓΟSΑΑS.

Ce qui veut dire, Καλὸς Ὁπλοσάας, *le bel Hoplosdas*. Perſone n'ignore le prix que les Grecs atachoient à la beauté des deux ſexes ; & Pauſanias nous apprend que c'étoit la coutume d'écrire de cette maniere ſur les murailles des apartemens, les noms des jeunes gens qui ſe diſtinguoient par leur beauté. L'ouvrier de cette coupe a voulu laiſſer un monument de ſa tendreſſe ſur cet ouvrage de ſes mains. Qu'on faſſe la comparaiſon de ces caracteres avec ceux du *vaſe* du comte de Caylus, & l'on verra que je ſuis fondé à croire qu'ils ont été mal copiés. Ils ne ſont pas étruſques, mais grecs, & l'on doit lire : Ηοπλ (α)ο καλὸς, *le bel Hopolos*. J'intercale ici un O ; les plus anciens Grecs faiſoient leur O à peu près triangulaire, & les Δ étoient auſſi quelquefois renverſés, de cette maniere ∪, de celle-ci ou ν. Le *vaſe* ſeul eſt donc *étruſque*, & non l'inſcription. L'explication de ce *vaſe* ſuffit pour renverſer le ſyſtême du comte de Caylus. J'ai vu à Rome & à Naples plus de 500 *vaſes* de cette eſpece, qui tous ont été trouvés dans ce royaume, & la plus grande partie à Nola.

Dans le troiſieme volume des *Pict. Etruſc. in vaſculis*, l'abbé J. B. Paſſeri a fait connoître quelques *vaſes étruſques* avec des inſcriptions greques, dit Daſſdorf. Il donne, (*tab.* 221, *p.* 18,) l'explication ſuivante de ces ouvrages *étruſ-*

Digitized by Google

ques avec des inſcriptions en grec : *Græca inſcriptio minime obſtat, quominus id, & ſimilia vaſa, Etruſcis adtribuantur : nam Campani, Tuſcorum genus, Græcis advenis adſueti, eorum linguam vel admiſerunt, vel in gratiam Græcorum eam inſerere operibus quæ concinnarent, coacti ſunt, quod quidem ſerius invaluit & potiſſimum cum bacchanalia din proſcripta infelici poſtliminio revocata ſunt.* Le ſujet repréſenté ſur ce *vaſe* eſt : *Adoleſcens bacchicis initiatus.* Comme ſur un autre *vaſe* il y a un mot latin, en caractères grecs, l'auteur en porte le jugement que voici : (*tab.* 237, *pag.* 29.) *Negotium præcipuum hujus vaſis facit inſcriptio in imo adpoſita, græca quidem, ſed litteris latinis expreſſa,* (ANDRIAS), *ex qua ſcribendi forma vas iſtud ætati adtribuimus, qua populi dominatoris mores univerſa jam obtinebant, vix reluctis patriæ linguæ veſtigiis, & fermèdis, præſertim in Sicilia.* Plus bas il explique un autre *vaſe* avec des inſcriptions incorrectes & inintelligibles (*tab.* 251 *p.* 38.) & il dit : *Nam in monumentis etruſcis nomina deorum & heroum propria penitus omnia detorpata ſunt populari tunc temporis dialecto.* Ce même ſyſtême conduit l'abbé J. C. Amaduzzi, dans ſon explication de l'alphabet *étrusque*, à dire dans la préface du troiſieme volume, §. 7, *p.* 89 : *Adſcita insuper ab Etruſcis ſuiſſe tum græca vocabula, patet ex nonnullis eorum monumentis, quæ græcis inſcriptionibus donantur, quæque reperta ſunt præſertim inter Campanos, qui olim Etruſcis adnumerabantur, quique poſtea Græcis finitimi, qui eam Italiæ partem dein incoluerunt; quæ a Tarento uſque ad Cumas, vel, ut Plinio (Hiſt. nat. lib. iij.) placet, a Locris Italiæ fronte ad Tarentum uſque protenditur, eorum litteras, & idioma facile arripuerunt.* C'eſt de cette maniere qu'on peut éclaircir pourquoi il y a des ouvrages *étruſques* avec des inſcriptions greques.

Il ſe peut que quelques-uns des *vaſes étruſques* du Vatican ſoient venus du royaume de Naples; la plus grande partie néanmoins y ont été portés de la Toſcane; car un grand nombre de ces *vaſes* ont été donnés par Barbagli, évêque de Chiaſi, oncle maternel de Guarnacci, au cardinal Gualteri l'aîné, & dans la ſuite ils ont tous paſſé dans la bibliotheque du Vatican.

Ces *vaſes* devroient être appellés *campaniens*, plutôt qu'*étruſques*; car on les trouve dans la Campanie, dans le royaume de Naples & dans la Sicile : mais jamais dans la Toſcane.

VASES avec des palmes annoncent ſur les médailles les jeux célébrés dans la ville qui les a fait fraper. Leur nombre indique celui des jeux. On en voit juſqu'à trois ſur celles d'Héliopolis frapées en l'honneur de Caracalla. Souvent ces *vaſes* ſont placés ſur une table, & la palme eſt plantée dans leur capacité.

On en voit ſur les médailles des Macédoniens, de Theſſalonique.

VASE à deux anſes, ou *Diote*. On en voit ſur les médailles de Cyme, d'Hypponium, de Lamia, d'Acilium, des Bœotiens, de Methymna, de Myrina, de Peparethus, de Soli en Cypre, de Teos, de Thaſus, de Thebes, de Thera, d'Athânes, de Chios, de Corcyre, de Lacédémone, de Maronie, de Naxos, des Opuntiens, de Methymne & de Pharus.

VASES de théâtre. C'étoit, ſelon Vitruve, certains vaiſſeaux d'airain ou de poterie, qu'il appele *echea*, qui ſe mettoient en des endroits cachés ſous les degrés de l'amphithéâtre, & qui ſervoient pour la répercuſſion de la voix.

Lorſque les Grecs eurent bâti des théâtres ſolides & d'une vaſte étendue, ils s'aperçurent que la voix de leurs acteurs ne pouvoit plus porter juſqu'au bout, ils réſolurent d'y ſuppléer par quelque moyen qui en pût augmenter la force, & en rendre les articulations plus diſtinctes. Pour cela, ils s'aviſerent de placer dans de petites chambres pratiquées ſous les degrés du théâtre, des *vaſes* d'airain de tous les tons de la voix humaine, & même de toute l'étendue de leurs inſtrumens, afin que tous les ſons qui partoient de la ſcêne puſſent ébranler quelqu'un de ces *vaſes*, ſuivant le raport qui étoit entr'eux, & profiter de leur conſonance pour fraper l'oreille d'une maniere plus forte & plus diſtincte.

Ces *vaſes* étoient faits dans des proportions géométriques, & leurs dimenſions devoient être tellement combinées qu'ils ſonaſſent à la quarte, à la quinte les uns des autres, & formaſſent ainſi tous les autres acords juſqu'à la double octave. Il faut entendre par leurs dimenſions, leur hauteur, leur largeur, leurs différens degrés, & la courbure de leur évaſement. On les arangeoit enſuite ſous les gradins du théâtre, dans des proportions harmoniques, & il falloit qu'ils fuſſent placés dans leurs chambres de maniere qu'*ils* ne touchaſſent point aux murailles, & qu'ils euſſent tout autour, & par deſſus, une eſpece de vide.

Vitruve ne nous apprend point quelle figure *ils* avoient; mais comme il ajoute qu'ils étoient renverſés & ſoutenus du côté de la ſcêne par des coins de demi-pied de haut, il y a bien de l'apparence qu'ils avoient à peu près la forme d'une cloche ou d'un timbre de pendule; car c'eſt la plus propre au retentiſſement dont il s'agit.

Pour les chambres où ils étoient placés, il y en avoit treize ſous chaque étage de degrés, & comme elles devoient être diſpoſées de maniere qu'il y eût entr'elles douze eſpaces égaux : il falloit qu'elles fuſſent ſituées dans le milieu de ces étages, & non pas au bas, comme le marque Perrault, à cauſe des portes & des eſcaliers qui ſe trouvoient au deſſous. Auſſi, Vitruve dit expreſſément que ſi le théâtre n'a qu'un étage de degrés, ces chambres doivent être placées dans le milieu de ſa hauteur, & qu'il faut les diſpoſer de même dans les autres étages, ſi le théâtre en a pluſieurs; car il y en avoit juſqu'à trois rangs dans les grands théâtres, dont l'un étoit pour le

Digitized by Google

geore eoharmonique, l'autre pour le chromatique, & le troiſieme pour le diatonique. Les *vaſes* étoient par conſéquent arangés ſuivant les différeotes proportions de ces trois genres de muſique.

Toutes ces chambres, au reſte, devoieot avoir par le bas des ouvertures longues de deux pieds, & larges d'un demi-pied, pour donner paſſage à la voix, & il falloit que leurs voûtes euſſent à peu près la même courbure que les *vaſes*, pour n'en poiot empêcher le reteotiſſement. Par ce moyen, dit Vitruve, la voix s'étendant du centre à la circonſerence, ira ſraper dans la cavité de ces *vaſes*, & les ébraolant ſuivant leur conſonance, en ſera non ſeulement rendue plus forte & plus claire, mais encore plus douce & plus agréable.

VATES : c'étoit, chez les Gaulois, une ſorte de gens ſort conſidérés, une claſſe de druides qui étoient chargés d'offrir les ſacrifices, & qui s'appliquoient à connoître & expliquer les choſes naturele, au raport de Strabon. *Voyez* DRUIDES.

VATES, chez les Romains étoit celui ou ceux des Saliens qui chantoient le poême *faliaire*.

VATIA, ſuroom de la famille SERVILIA.

VATICANUS, étoit un dieu qui, à ce qu'il paroît, faiſoit ſa réſidenee ſur le moot Vaticao. A-t-il donné ſoo oom au moot, ou l'a-t-il reçu du mont? Qooi qu'il en ſoit, il préſidoit à la parole; & Aulu-Gelle (16. 17.) nous en donne pour raiſon, que le premier cri qoi échape aux enfans en naiſſant, eſt la premiere ſyllabe du nom de ce dieu, *Va* ou *Va*. On le coofond quelquefois avec *Vagitanus*; il y en a même qui prétendent qu'il n'y a de différence que dans le nom.

Saint Auguſtin (*de civit. Dei IV.* 8.) dit: *Neque enim audent aliquas partes tribuere Vaticano, qui infantium vagitibus præſidet*. Quelques critiqoes avoient changé dans cet endroit (*& ibidem cap.* 11.) *Vaticanus* en *Vagitanus*; mais Louis Vivès à très-bien remarqué dans ſes notes, qu'il falloit lire *Varicanus*: que l'endroit que ooos avons cité d'Aulu-Gelle le démontre, & que d'ailleors c'eſt la leçon de tous les anciens manoſcrits. On ne ſait pourqooi les derniers éditeurs n'ont point fait cette remarque après lui, ils auroient peut-être épargné aux aoteurs du Moréri la faute qu'ils ont faite d'appeler ce dieu *Vagitant*, & de citer ſur cela Feſtus, qui n'en dit pas un mot, & S. Auguſtin, *de civit. Dei, lib. IV*, dont toutes les éditions, au moins depois Vivès, diſent *Vatican*. On oe voit pas non plus pourquoi ils écrivent *Vagitant*, & non pas *Vagitan*, ni pourquoi ils diſtinguent ces dieux, *Vagitant* & *Vatican*. Struvios, (*Antiq. Rom. Syn. c.* 1. *p.* 155.) croit qu'on peut également dire *Vatican* & *Vagitan*, mais il ſe trompe.

VATICANUS MONS, le mont *Vatican*. Cette colline de Rome étoit près du Tibre & du Janicule, où eſt aujourd'hui le palais des Papes. Cette colline étoit en horreur aux anciens Romains, à cauſe de l'intempérie de l'air, des immondices doot elle étoit infectée, de ſes eaux dormantes, & de la puanteur qu'on y reſpiroit; ce qui la fit appeler par Tacite (*hiſt. II.* 83. 2.) *infamia Vaticani luca*. Martial déclame aoſſi contre le vin qu'on y recueilloit: *Et Vaticani perfida vappa cadi*. Et dans un autre endroit: *Vaticana bibis, bibis venenum*. Sans doute que ces incommodités naiſſoient, en grande partie, des cadâvres qu'on entaſſoit dans ce lieu. Élagable commença à le nétoyer, en faiſant enlever tous les tombeaux. Varron croit que ſon nom vient de *Vaticinia*, parce qo'on y rendoit des oracles.

VATINIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

VATINIANI calices. *Voyez* CALIX.

VAUTOUR, oiſeau conſacré à Mars & à Juoon, peut-être à cauſe des maux que ces deux divinités faiſoient aux hommes. Le *Vautour* étoit auſſi uo des oiſeaux dont on obſervoit le plus exactement le vol & les cris dans les augures. *Voyez* VULTURIUS.

Les Égyptiens avoient un grand reſpect pour le *Vautour*, qui étoit chez eux le ſymbole de Vulcain & de Néith.

„ Quand on veot tirer avantage de quelques bêtes ſauvages, dit M. Paw, (*Recher.* 1. 153.) il vaut alors mieux leur acorder des priviléges, & les épargner, comme cela eſt établi à Londres & dans les colonies angloiſes au ſujet des *Vautours*. En parlant de ces oiſeaux, Linnæus fait mention de la célebre loi égyptieoe qui prononçoit, comme l'on ſait, peine de mort contre ceux qui en détruiſoient un, & quoiqu'on ait vu renouveler cette ſévérité dans les étsbliſſemens françois de l'Amérique contre ceux qui y tuoient des vaches, il n'eſt cependant point facile de l'excuſer, hormis que les Égyptiens o'y aient été forcés par les dégâts des ſooris, dont les *Vautours* ſavent purger les campagnes d'une maniere admirable; & comme ces animaux ſont devenus aujoord'hui pareſſeux & preſque ſédentaires dans les eovirons du Caire, où ils trouvent des cadâvres en abondance, on ſeme dans quelques endroits de l'Égypte, ainſi que l'obſerve Proſper Alpin, de l'arſenic avec le blé, ce qui n'eſt pas, à beaucoup près, ſans danger. La vaine idée de conſerver ce qu'on appele le *gibier*, a fait exterminer dans la plus grande partie de l'Europe preſque toutes les races d'oiſeaux de proie, de ſorte qu'on n'a plus rien à atendre de leur protection contre les ſouris, les moineaox, les limaçons & les lapins, ces fléaox des campagnes; tandis que les oiſeaux de proie ſe laiſſent plutôt mourir que d'arracher un brin d'herbe, & ç'a été une ſageſſe de la part des anciens de les avoir conſacrés aux dieux „.

VE. Cette particule, ajoutée au commencement d'un mot latin, le ceodoit diminutif.

Digitized by Google

VECTIARIUS, ouvrier qui fait agir un levier.

VECTIGAL. *Voyez* IMPÔT.

VECTURAS navicularias exſolvendas (Ad.)... ad ſolamina transferenda. Ces mots, qu'on lit dans une inſcription publiée par Muratori, (1099. 6.) déſignent des tranſports faits pour la marine.

VEDIUS, le même que *Vejovis*. *Voyez* ce mot.

VEFLAMEN. Ce mot, qui ſe lit dans pluſieurs inſcriptions, déſigne ou un ancien flamine, par abréviation de *vetus flamen*, ou un flamine du ſecond ordre, comme *vegrande* ſignifie petit.

VEGETUS color, couleur brillante, éclatante.

VEHICULIS. (*ab*) Gruter (592. 4.) raporte une inſcription dans laquelle eſt déſigné par ces mots l'officier préposé à la garde des voitures de l'empereur.

VEIENTINA tribus. *Voyez* TRIBU.

VEILLE, *vigilia*, une des quatre parties dans leſquelles les Romains diviſoient la nuit.

Prima vigilia, depuis ſix heures du ſoir juſqu'à neuf.

Secunda vigilia, depuis neuf heures juſqu'à minuit.

Tertia vigilia, depuis minuit juſqu'à trois heures.

Quarta vigilia, depuis trois heures juſqu'à ſix.

VEINES. „ On croyoit, dit Winckelmann, (*Hiſt. de l'art.* 4. 5.) montrer un talent particulier dans les derniers temps de la ſculpture, en prononçant fortement les *veines*, contre les maximes des anciens. Sur l'arc de l'empereur Septime Severe, on n'a pas manqué de donner des *veines* de cette force aux mains de quelques figures idéales de femmes, telles que les victoires, qui portent des trophées; comme ſi la force, que Cicéron allegue comme une qualité générale des mains, (*Acad. quaſt. l. I. c.* 5.) devoit caractériſer auſſi celles des femmes, & être exprimée de cette maniere. Ce fut auſſi dans le reſſentiment de ces travaux qu'on fit conſiſter l'adreſſe des artiſtes avant la reſtauration des arts; & nous voyons encore aujourd'hui l'ignorant, ſans goût & ſans principes, admirer les ouvrages chargés de *veines*. Les ſages anciens auroient été tout auſſi peu ſatisfaits de ce procédé, que ſi quelqu'un, pour montrer toute la force du lion, eut repréſenté cet animal avec les ongles alongés, quoiqu'il les retire en marchant. Rien ne montre mieux avec quelle douceur les anciens artiſtes des temps floriſſans de l'art ont rendu les *veines*, même dans les figures coloſſales, que les fragmens d'une pareille ſtatue du Capitole, & que le cou d'une tête coloſſale de Trajan dans la villa Albani. Il en eſt des arts comme des hommes. L'envie de jaſer, dit Platon, augmente en nous à meſure que notre goût pour les plaiſirs diminue; de même quand l'art a fait ſon cercle, les petites choſes remplacent de grandes beautés „.

VE-JOVE, *VEJOVIS*, ou *VE-JUPITER*, & *VEDIUS*, nom d'un dieu des Romains. C'étoit une divinité ſiniſtre & mal-faiſante, & ſi on l'honoroit, ce n'étoit pas qu'on en attendît quelque aſſiſtance, mais c'étoit pour le prier de ne point faire de mal. *Vejovis* avoit un temple à Rome, ſitué entre la citadelle & le Capitole. Dans ce temple étoit une figure de ce dieu, qui tenoit des fleches dans ſa main, comme étant prêt à envoyer des maux & des malheurs. Il avoit près de lui la figure d'une chevre; c'étoit la victime qu'on avoit coutume de lui immoler. Quelques-uns diſent qu'il portoit des cornes à la tête. On ne convient pas quel étoit ce dieu; les uns diſent que c'étoit Apollon, & d'autres Pluton. Ovide dans ſes *Faſtes*, *l. III. v.* 447, ſoupçone que c'eſt Jupiter.

La fête de *Vejovis* ſe célébroit la veille des nones de Mars, ou le ſixieme de ce mois. Elle ſe faiſoit ce jour-là parce que c'étoit le jour de la dédicace de ſon temple. Sur les médailles antiques, la foudre dans la main d'un buſte, ou à côté, ou au deſſous, fait reconoître *Vejovis*, qui eſt Jupiter foudroyant & en colere, lorſque ce n'eſt pas la tête d'un empereur; car il y en a quelques-uns que l'on a armés de la foudre comme les dieux.

Aulu-Gelle (*lib. v. c.* 12.) dit que le nom de *Vejovis* eſt formé de la particule *Ve* & de *jovis*; que *jovis* vient de *juvare*, aider, aſſiſter; que la particule *ve*, qui a la force d'augmenter, a auſſi ſouvent celle de priver, comme l'*a* privatif des Grecs; enfin qu'on l'ajoutoit à ce nom pour montrer que ce n'étoit point le Jupiter ou *Jovis* ſecourable, mais le Jupiter nuiſible. Quoique *jovis* ne vint pas de *juvare*, cependant les Romains, ayant cette opinion, ils ont pu former ce mot comme Aulu-Gelle le dit.

VEITOR quinæ decimæ legionis. Ce mot, qui ſe lit dans une inſcription recueillie par Gruter, (544. 4. 5.) eſt ſynonyme de *Viator*.

VELABRUM. Le *Velabre*, endroit de Rome ſur la ſituation duquel voici ce qu'il y a de plus probable. Avant Tarquin l'ancien, c'étoit un marais que l'on traverſoit avec des barques, pour aller ſur l'Aventin & ailleurs. Depuis on deſſécha ce marais pour y bâtir des maiſons, & le nom de *Velabre* demeura à toute la vallée d'à l'entour juſqu'à ce qu'enfin on le reſtreignit ſimplement à deux rues, après que les autres parties de la vallée eurent reçu un nom particulier, tel que la *voie neuve*, le *marché au poiſſon*, l'*argilete*, la *voie toſcane*, *&c.* Ainſi on nomma *Velabre* deux rues paralleles, qui étoient entre le Capitole & le Palatin, leſquelles ſont connues dans les auteurs latins ſous le nom de grand & de petit *Vélabre*. C'eſt ce que Varron (*Ling. lat.* 3. 32.) diſtingue en ces termes: *Ab his palus fuit in minore Velabro, a quo, quod ibi vehebantur lintribus, Velabrum, ut illud majus de quo ſupra dictum eſt*. Le quartier des deux *Vélabres* étoit garni de boutiques de marchands, & ſur-tout de vendeurs d'huile.

VELARIA;

VELARIA ; ce mot, dans Juvénal, (*Sat. IV.* 122.) a la même ſignification que *vela*, & ſe prend pour les voiles ſoutenus par de grandes perches & des cordes tendues, dont on couvroit le théâtre pour garantir les ſpectateurs des injures de l'air : *Et pueros inde ad velaria raptos*. Le poëte fait alluſion aux machines dont leſquelles on enlevoit les acteurs juſqu'au plus haut du théâtre.

VELARIOS de domu Aug. (*Gruteri.*). Les *vélaires* étoient des eſpeces d'huiſſiere placés auprès des rideaux, *vela*, qui étoient dans l'apartement du prince, comme les chanceliers ſe tenoient à l'entrée de la baluſtrade, *cancelli* & les *oſtiarii* à la porte. Les *vélaires* avoient un officier qui les commandoit ; comme nous l'apprenons de deux inſcriptions rapportées par Saumaiſe dans ſes notes ſur la vie de Carin, par Vopiſcus, c. 1, & dans Gruter, *p.* 599, *n.* 7 & 8. La premiere porte :

D. M.
TI. CL. HALLUS.
PRÆPOSITUS VELARIORUM
DOMUS AUGUSTANÆ
FEC. SIBI. ET FILIIS SUIS. L. L.
POST EORUM.

Saumaiſe & d'autres critiques ont lu THALLUS au lieu de HALLUS, qui eſt ſur la pierre où cette inſcription ſe lit à Rome, & ce Hallus eſt cet affranchi de Tibere, qui étoit ſamaritain de nation, & dont parle Joſephe dans ſes Antiquités, *l. XVIII. c.* 8, ce qui montre que les *vélaires* & leurs chefs étoient des officiers anciens & en uſage dès les premiers empereurs.

L'autre inſcription eſt :

D. M.
L. FLAVI AUG.
LIB. PRIMIGENI
SUPRA VELARIOS
DE DOMV AUG.
FECIT. FLAVIA.
PRIMIGENIA
LIB. PATRONO B. M.

Il y a dans Gruter une troiſieme inſcription à la même page *n.* 10, qui porte :

CASCIOS
VELARIUS
FANIS. ORN. P.
COATI. XXVIII.
EX TA. COIVX.
F. C.

Quelques-uns prétendent que *velarius* a là un autre ſens que dans les deux premieres inſcriptions, & que c'eſt un faiſeur de voilee ou de rideaux. Cela peut être ; mais on n'en voit pas la raiſon, ſi ce n'eſt peut-être parce qu'il n'y a que *velarius*, & non pas *velarius domus auguſta* ; mais on pouroit ne le point ajouter ; ou il pouvoit être *vélaire* de quelque particulier.

VELEDA. *Voyez* VELLEDA.

VELIA, quartier de Rome ſur une des extrémités du Palatin, dont le terrain eſt aujourd'hui occupé par les égliſes de ſaint Théodore & de ſainte Anaſtaſie. On le diſtinguoit en deux, *ſumma Velia*, & *ſub Velia*, le premier au haut de la colline, & le ſecond en bas. Dans le quartier haut étoit la maiſon de Valerius Publicola, qui, voyant qu'elle donoit de la jalouſie au peuple ſoupçoneux ſur la conſervation de ſa liberté, la fit démolir, en tranſporta les matériaux au bas de la colline, où il la fit conſtruire : *Quæ domum in invidioſo loco ædificabat*, écrit Denis d'Halycarnaſſe, *collem erigens foro ſuperſtantem, altum & præruptum quem Romani Veliam appellabant*.

VELIA, en Italie, ΥΕΛΗΤΩΝ & VE.

Les médailles autonomes de cette ville ſont.

C. en argent.
O. en or.
R. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont :

Un lion paſſant, ou poſé . . . . . Un trépied.
Un lion dévorant un cerf . . . . . Un cheval.
Une chouette . . Deux dauphins . . . Trois croiſſans . . . Un aigle éployé.

VÉLIN. *Voyez* CUIR & PARCHEMIN.

VELINA tribus. *Voyez* TRIBU.

VÉLITES. Les *vélites*, ſoldats armés à la légere : *Velites, id eſt volantes, quia omnium levoſſime armati ſunt*. Il y avoit quatre ſortes de ſantaſſins dans la milice romaine, les *velites*, les haſtaires, les princes, les triaires. Les premiers étoient de la derniere claſſe des citoyens ; c'eſt-à-dire, de celle qui contenoit les plus pauvres & les plus jeunes : *Natu minimos & pauperrimos tribuni ſeligunt in velites*, dit Polybe. (6. 19.) C'étoit auſſi les ſoldats que l'on eſtimoit le moins, & dont la paye étoit la moins forte. Ils étoient armés à la légere, placés avant les enſeignes au premier rang, & ils commençoient le combat, ce qui les fit appeler *anteſignani*, comme le dit Tite-Live (38. 21.), *ante ſigna modico intervallo velites erant*. Ils avoient pour armes défenſives un petit bouclier rond, d'un pied & demi de diametre, & une eſpece de petit caſque d'un cuir fort, couvert de quelque peau de bête ſauvage. Leurs armes offenſives étoient l'épée, & un javelot dont le bois étoit de la grôſſeur du doigt, de trois pieds de long, & la pointe longue de trois doigts, mais ſi mince, qu'elle ne pouvoit être tournée contre celui qui avoit lancé le javelot. Il y en avoit parmi eux qui étoient armés de frondes. On

ſe ſervoit ordinairement de *vélites* pour acompagner la cavalerie dans les plus promptes expéditions. L'établiſſement de ces ſoldats ne ſe fit que dans la ſeconde guerre punique, pour ſuppléer à la foibleſſe de la cavalerie romaine, laquelle étant inférieure en nombre, avoit toujours du déſavantage contre l'ennemi. Ils étoient également diſtribués dans chaque corps, n'ayant point de commandant particulier; &, ſelon Tite-Live, il y en avoit vingt dans chaque manipule, ce qui faiſoit ſoixante par cohorte, & ſix cents par légion, quand elle étoit de ſix mille hommes. On ſupprima les *vélites* quand on eut acordé le droit de bourgeoiſie romaine à toute l'Italie, & on leur ſubſtitua une autre infanterie légere, employée cependant aux mêmes opérations, compoſée de frondeurs & de gens de traits, qui lançoient le javelot avec la main. Avant l'inſtitution des *vélites*, les troupes qui formoient l'infanterie légere s'appeloient *verarii* & *accenſi*.

Les *vélites*, armés de frondes, ne ſervoient que pour eſcarmoucher; auſſi leur étoit-il permis de fuir, n'ayant point d'armes défenſives pour en venir aux mains. Ils ſe rangeoient d'abord à la queue des troupes, & de là ils s'avançoient aux premiers rangs; quelquefois on les plaçoit dans les intervalles de la premiere ligne, d'où ils eſcarmouchoient entre les deux armées. Quand le choc commençoit, ils ſe retiroient derriere les autres, d'où ils lançoient leurs traits, ou des pierres avec la fronde, par-deſſus la tête des premiers rangs; c'eſt ce qu'ils pouvoient faire avec d'autant plus de facilité, qu'on donnoit peu de hauteur à ces premiers rangs. Avant l'inſtitution de cette milice, la premiere ligne de la légion ſervoit d'infanterie légere.

Pour bien entendre les hiſtoriens romains, qui parlent ſouvent de *vélites*, il faut ſavoir que ces ſortes de ſoldats armés à la légere, ſe diviſoient en frondeurs qui jetoient des pierres, en dardeurs qui lançoient le javelot, & en archers qui tiroient des fleches.

Sous les empereurs Trajan, Hadrien & Antonin le Pieux, les *vélites* portoient un corcelet de fer, ou une cuiraſſe à écailles de poiſſon; mais les frondeurs, en particulier, n'étoient vêtus que de leurs habits, ordinaires très-retrouſſés. Les archers ou tireurs d'arc avoient un caſque, une cuiraſſe à écailles, un carquois garni de fleches, & du côté gauche une épée; enfin ils portoient à la main l'arc avec lequel ils tiroient des fleches.

VELITIS IUBEATIS QUIRITES, formule uſitée à Rome pour toutes les propoſitions que l'on faiſoit au peuple ſur la guerre & la paix, la création des magiſtrats, la publication d'une loi, &c.

VELLÉDA, nom d'une fille de la nation des Bructeres, que les anciens Germains tenoient pour prophéteſſe, & qu'ils regarderent long-temps comme une déeſſe. Ces peuples étoient perſuadés que toutes les femmes avoient la connoiſſance de l'avenir, & ils pouſſoient la ſuperſtition juſqu'à les prendre pour des divinités. *Velléda* paſſa pour telle. Elle avoit un empire abſolu ſur toutes les nations germaniques. Elle vivoit du temps de Veſpaſien. *Stace*, *l. I. Silv.* 4, dit qu'elle fut priſe en guerre par les Romains, & menée en triomphe à Rome. Cet auteur écrit *Veleda*, & non pas *Velleda*, comme Tacite, & il fait les deux premieres breves, quoique Suidas écrive Βηλήδα. *Demirius* aſſure encore que tous les anciens manuſcrits de Tacite portent *Velida*, & non pas *Velleda*. *Voyez Tacite*, *hiſt. l. IV. c.* 61 & *de morib. Germ. c.* 8.

VELUM. *Voyez* VOILE.

VELUM cubiculare. *Voyez* PORTIERE.

VELUM tribunalis. *Voyez* RIDEAU.

VELUM in theatro. } *Voyez* TENTE.
VELUM triclinare. }

VENABULUM. *Voyez* CONTUS.

VENAFRUM, ville de Campanie, étoit célebre anciénement par la bonté de ſon huile d'olives; ce qui a fait dire à Horace, *liv. II, ode VI.*

. . . . . *Ubi non Hymetto*
Mella decedunt, viridique certat
Bacca Venafro.

Pline, *liv. XIII. ch.* 2, après avoir dit que l'Italie l'emporte ſur-tout le reſte du monde, ajoute que l'huile de *Venafrum* l'emporte ſur celle du reſte de l'Italie. C'eſt de là que parmi les Romains, pour dire de l'*huile excellente*, on diſoit ſimplement *venafranum*. On lit dans Juvénal, (*ſatyre V. vers* 86.) *ipſe Venafrano piſcem perfundit.* (*D. J.*)

VENALITIARII, petits marchands, marchands, en détail, ſubordonés aux *mercatores*, comme on le voit dans Cicéron (*orat.* 170.). *Nrque me divitiæ movent, quibus omnes Africanos, & Lælios multi venalitiarii mercatoreſque ſuperarunt.*

VENALITII, les mêmes que les *venalitiarii*.

VENALITIUM, tableau ſur lequel les marchands écrivoient les noms de leurs marchandiſes. (*Petron. c*, 29: *Erat venalitium titulis pictum.*)

VENATIO AMPHITHEATRALIS, chaſſe de l'amphithéâtre; c'étoit la chaſſe pour laquelle les Romains étoient vraiment paſſionés. Elle ſe faiſoit dans l'amphithéâtre, où l'on plantoit quelquefois des arbres, afin qu'il reſſemblât à une forêt. Elle ſe faiſoit de pluſieurs manieres: ou c'étoit des combats de bêtes entr'elles, ou contre des hommes, où c'étoit le peuple même, à qui on laiſſoit la liberté d'entrer dans l'arêne, d'y tuer les bêtes fauves qu'on y lâchoit exprès, comme des ſangliers, des cerfs & de daims, & de les emporter. La premiere chaſſe de bête à bête fut donnée par Q. Metellus qui, l'an de Rome 503, fit paroître dans le cirque cent quarante-deux éléphans pris ſur les Carthaginois. Depuis cette époque, cette ſorte de combat ne ſe donna

guere que dans l'amphithéâtre, & le cirque fut réſervé pour les courſes & autres jeux. Dans les combats d'homme contre une bête, le gladiateur ſe préſentoit à l'animal les armes à la main, ſans uſer d'aucune précaution, & il étoit ſouvent la victime de ſa témérité. D'autres employoient divers ſtratagêmes pour ſurprendre la bête; les uns ſe ſervoient de grôs globes d'oſier, qu'ils rouloient devant eux: d'autres avoient de grands boucliers d'oſiers hériſſés de pointes de roſeaux rompus, qui piquoient l'animal quand il venoit avec fureur pour mordre le combatant; & celui-ci ſe couchant adroitement à terre ſous ce bouclier, frapoit en ſûreté. Ils ſe ſervoient encore d'autres ruſes qui divertiſſoient les ſpectateurs. Les animaux qu'on employoit étoient de différente eſpece, mais le plus ſouvent des lions; & Spartien remarque que du temps d'Hadrien il y en eut juſqu'à cent de tués. Les combatans étoient ordinairement des gladiateurs, ou des criminels qu'on avoit condamnés à cette peine, & qui, lorſqu'ils ſortoient vainqueurs, méritoient leur grâce & étoient abſous de leurs crimes. Quelquefois il y avoit des hommes qui ſe louoient pour ces combats, & d'autres qui, par une pure oſtentation de force & d'adreſſe, s'y offroient volontairement. La dépenſe de ces combats étoit énorme, parce qu'il falloit faire venir des pays éloignés, avec des frais conſidérables, une multitude incroyable de bêtes que l'on nouriſſoit juſqu'au temps du ſpectacle; d'ailleurs il en coûtoit beaucoup pour déterminer des gens de bonne volonté à s'expoſer au riſque d'être déchirés par ces animaux furieux.

VENDANGES (Fête des). *Voyez* VINDEMIALES.

VENENUM. *Voyez* POISON.

VENEREM lyra Homeri, *Livia Aug.* (*Ad*). L'officier de Livie mentioné dans cette inſcription, recueillie par Muratori (886. 6.) amuſoit cette princeſſe en chantant ſur la lyre les vers d'Homere.

VENERIS LACUS. Pline, *l. XXXII. c.* 2, parle de ce lac, qu'il place à Hiérapolis en Syrie. C'étoit, ſelon Lucien, (*lib. de dea Syria*) un étang fort poiſſonneux; dans la ville même, près du temple de Junon. On y trouvoit de grands poiſſons qui avoient chacun leur nom. „ J'en ai vu un pluſieurs fois, dit Lucien, qui portoit ſur l'aileron de l'épine du dos un petit ouvrage d'or qu'on y avoit appliqué. On prétend, ajoute-t-il, ce que je n'ai pas vérifié, que cet étang a deux cents braſſes de profondeur; il y a au milieu un autel de pierre qui paroît remuer, vrai-ſemblablement parce qu'il eſt élevé ſur des colonnes qui ſont au fond de l'eau. Cet autel étoit toujours encenſé par des perſones qui y abordoient à toute heure à la nage. On y célébroit auſſi de grandes fêtes, qu'on appeloit les *deſcentes du lac*. On y portoit tous les dieux, & Junon la premiere, de peur que Jupiter ne regardât avant elle les poiſſons: elle le dévançoit donc, & le prioit de ſe retirer, ce qu'il faiſoit à la fin, après avoir un peu conteſté.

VENERIS PORTUS, port de la Gaule narbonoiſe, ſur la côte de la mer Méditerranée. Pomponius Mela, *l. II*, *c.* 5, le place entre les promontoires des Pyrénées, au voiſinage & au nord de *Cervaria*. Ce port étoit fameux à cauſe d'un temple de Vénus qui y étoit bâti. C'eſt aujourd'hui le port de Vendres.

VENERIS ÆNEADIS TEMPLUM. Denis d'Halycarnaſſe, *l. I. c.* 50. dit qu'on nommoit ainſi le temple que les Troyens bâtirent à l'honeur de Vénus, lorſqu'ils furent arivés ſur la côte de l'Épire, & qu'ils eurent pris terre dans la péninſule appelée *Leucas*. Du temps de Denis d'Halycarnaſſe ce temple étoit dans une petite île, entre la ville & l'iſthme de cette péninſule qui avoit été creuſée. Denis d'Halycarnaſſe nous apprend encore que les Troyens éleverent un autre temple du même nom dans l'Épire, ſur le promontoire d'Actium. Ils y bâtirent auſſi le temple des grands dieux, & ces deux temples ſubſiſtoient encore de ſon temps.

VENERIS ARSINOES FANUM, temple d'Égypte, ſur le promontoire *Zephyrium*, entre Canope & Alexandrie, ſelon Strabon, *l. XVII. p.* 800.

VENETUS color, azur, bleu de mer. Une des quatre factions du cirque avoit adopté cette couleur pour ſe diſtinguer des autres. Vegece (4. 37.) dit que le *venetus color* étoit la couleur des flots de la mer: *Ne tamen exploratoria naves candore prodantur, colore veneto, qui maritimis fluctibus eſt ſimilis, vela tinguntur, & funes.* Élagabale faiſoit ſervir ſur ſa table les poiſſons dans une ſauce bleue, afin qu'ils paruſſent n'avoir pas changé d'élément: *Piſces ſemper quaſi in marina aqua cum colore ſuo coctos conditura veneta comedit.* (*Lamprid. c.* 24.)

VÉNILIE, femme de Daunus, & ſœur d'Amate, mere de Lavinie, eut pour fils le célebre Turnus. S. Auguſtin dit que *Vénilie* étoit la déeſſe de l'eſpérance. (*De la cité de Dieu, liv. IV. c.* 2.)

Les anciens Romains perſonifioient auſſi le flux & le reflux, & les diviniſoient en en faiſant deux déeſſes, dont l'une s'appeloit *Vénilie*, & l'autre *Salacie*, au moins ſi l'on en croit Scaliger dans ſes conjectures ſur Varron, *p.* 180 & 181, où il dit qu'il a trouvé quelque part ces mots de Varron cités: *Venilia unda quæ ad littus venit; Salacia quæ ad ſalum redit.* Varron, dans ce qui nous reſte de lui, n'a rien dit de ſemblable; ſeulement (*l. VI. de ling. lat.*) il dit: *Salacia Neptuni a ſalo, Venilia a veniendo ac vento illo quem Plautus dicit quod ille dixit, qui ſecundo vento vectus eſt tranquillo mari ventum gaudeo.* Que *ſalacia* vient de *ſalum*, la mer, & *Venilia*, de *venio*, je viens, & du vent dont parle Plaute, quand il dit *quod ille dixit*, &c. Scaliger ajoute, que depuis que les Romains, ſous la co-

duite de Druſus, eurent pénétré juſqu'à l'Océan germanique, ils donnerent au flux & au reflux des noms germains, & au lieu de *Venilia* ils dirent *Malina*, & pour *Salacia*, *Liduna*. Cependant, comme il l'a remarqué, *Malina* & *Liduna* ſignifient plutôt les grandes marées qui viennent chaque mois, que le flux & reflux qui ſe fait tous les jours.

VENNO ou *VENOX*, ſurnom de la famille PLAUTIA.

VENTIDIA famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Le ſurnom de cette famille eſt BASSUS.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

VENTILARE, terme de gladiateur qui exprimoit l'action par laquelle les combatans préludoient en ſe frapant avec des épées de bois, & en lançant les uns contre les autres des javelines ſans fer avec beaucoup d'art: *Aliud eſt ventilare, aliud pugnare*, dit Sénèque. (*Cont.* 3.) C'eſt ce que l'on peut appeler eſcrimer avec un fleuret.

VENTILARE, ſe prend auſſi pour donner du vent avec un éventail. Ce meuble étoit connu des Grecs & des Romains, & c'étoit une fonction des eſclaves d'éventer leurs maîtres & leur maîtreſſes lorſqu'ils étoient au lit. Suétone dit (*c.* 82. *n.* 2.) qu'Auguſte en uſoit ainſi pendant l'été: *Æſtate ..... ventilante aliquo cubabat.* Cet uſage ceſſa pour les lits, lorſque celui des rideaux fut introduit.

VENTILATORES. Voyez BATELEURS.

VENTRALE, petit habit à mi-poil que l'on mettoit comme une cuiraſſe ſur l'eſtomac, pour garantir du froid; il ſervoit auſſi de ceinture pour y ſerrer l'argent que l'on portoit ſur ſoi.

VENTRILOQUES, devineresſes connues auſſi ſous les noms d'*engaſtrimythes* & d'*engaſtrimanes*, qu'on croyoit rendre des oracles par le ventre. Cette eſpece de divination eſt appelée par Ariſtophane ἐγγαστρίου μαντικὴ, à cauſe d'un certain Eurielès, qui étoit *ventriloque*, & qui paſſoit pour devin à Athènes. Cependant elle paroît avoir été particuliérement réſervée aux pythoniſſes, auxquelles on donnoit indiſtinctement ce nom, & celui de *ventriloque*.

On doit diſtinguer deux manieres de rendre les oracles par le ventre, pour faire accorder les auteurs qui ont écrit ſur les *ventriloques*; les uns ont aſſuré, avec Cicéron (*De divinat. lib. II.*) qu'elles recevoient le *démon* dans leur ventre, d'où elles tiroient les réponſes qu'elles rendoient par la bouche; ils nous repréſentent la *pythoniſſe* de Delphes montée ſur le trépied, écartant les jambes, & attirant par-en-bas l'eſprit fatidique, enſuite pénétrée de cet eſprit, entrant en fureur, & rendant les oracles. Suivant d'autres, ces devineresſes rendoient les oracles la bouche fermée, faiſant avec le ventre certains bruits qui ſignifioient tout ce que le ſpectateur crédule & intéreſſé vouloit; c'eſt à ces *ventriloques* qu'Hippocrate compare les malades.

Il y avoit auſſi des *ventriloques*, ſuivant Tertullien, qui rendoient les oracles par les parties de la génération.

VENTS. Les anciens avoient déifié les *vents*. Lorſqu'on entreprenoit quelque voyage ſur mer, on ſacrifioit aux *vents* & aux tempêtes. Xénophon dit, dans l'expédition du jeune Cyrus, que le *vent* du ſeptentrion incommodant beaucoup l'armée, le devin conſeilla de lui offrir un ſacrifice: on lui ſacrifia, & le *vent* ceſſa. Achille, ayant mis ſur le bûcher le corps de Patrocle, pria le *vent* du nord & le zéphir de ſouffler avec force pour hâter l'embraſement, & il leur promit des ſacrifices, s'ils exauçoient ſa priere. Les Troyens étant prêts de s'embarquer pour l'île de Crete, Anchiſe, pour ſe rendre les *vents* propices, immola une brebis noire aux *vents* orageux, & une blanche aux heureux zéphirs.

Pauſanias dit qu'on voyoit au bas d'une montagne, près de l'Aſope, un endroit conſacré aux *vents*, auxquels une certaine nuit de chaque année, un prêtre offroit des ſacrifices, & pratiquoit autour de quatre foſſes, on ne ſait quelles cérémonies ſecretes propres à apaiſer leur fureur. Il chantoit en même temps quelques vers magiques, dont on diſoit que Médée s'étoit ſervie dans ſes enchantemens. On a découvert en Italie, pluſieurs autels conſacrés aux *vents*. Hérodote aſſure que les anciens Perſes ſacrifioient à ces divinités.

Les *vents*, ſelon Héſiode, étoient fils des géans Typhée, Aſtrée & Perſé; mais il en excepte les *vents* favorables, ſavoir: Notus, Borée & Zéphir, qu'il fait enfans des dieux. D'autres font tous les *vents* enfans du géant Aſtrée & de l'Aurore. Homere & Virgile établiſſent le ſéjour des *vents* dans les îles Éoliennes. „ C'eſt-là, dit „ le poëte latin (*Énéid. l. I. v.* 57.), que, dans „ un antre vaſte & profond, Éole tient tous les „ *vents* enchaînés, tandis que les montagnes qui „ les renferment retentiſſent au loin de leurs mu„ giſſemens. S'ils n'étoient ſans ceſſe retenus, ils „ confondroient bientôt le ciel, la terre, la mer „ & tous les élémens „.

Le culte rendu aux *vents* nous eſt atteſté par pluſieurs monumens antiques. Ils avoient à Athènes un temple octogone qui ſubſiſte encore. Les Lacédémoniens avoient coutume de leur ſacrifier tous les ans un cheval ſur le mont Taigete, de le brûler & d'en jeter les cendres; afin, dit Feſtus, (*voce* OCTOBER) que les *vents* diſperſaſſent ſur leur territoire, les reſtes de cette précieuſe victime. Le peuple invoquoit peut-être les *vents*, pour les prier de diſſiper les exhalaiſons marécageuſes qui infectoient les environs de Lacédémone. C'étoit le même motif qui engageoit les habitans de la Calabre & de Pouille, à ſacrifier

au *vent* Atabulus, dont le ſouffle brûlaoit deſſéchoit leurs campagnes.

Les Phéniciens, ſelon Euſebe, offrirent les premiers des ſacrifices aux *vents* dominateurs des mers. Les Grecs prirent d'eux, ſans doute, cette nouvele ſuperſtition; les Romains l'adopterent & la répandureot dans tous les pays de leur domination. Auguſte partant pour l'expédition de la Sicile, contre Sextus Pompée, ſacrifia aux *vents* favorables, ſelon Appien; il dédia dans les Gaules, ſelon Séneque (*Quæſt. V.* 17.), un temple au *vent* Circius. Veſpaſien en éleva un dans Antioche, ſelon Malala, à tous les *vents*: Les légions imiterent leur empereur, comme il paroît par l'inſcription ſuivante, du temps de Trajan ou d'Hadrien, raportée par Spon, & gravée ſur un autel votif, en Afrique, auprès de Conſtantine.

VINTIS
BONARUM TEMPES
TATIUM POTENTIBUS
LEG. III. AUG. DEDICANTE
Q. FABIO CALVITINO
LEG. AUG. PR. PR.

On voit au Capitole, un autel trouvé dans le port d'Antium, ſur lequel on lit: ARA VENTORM, au deſſous de la figure d'un *vent*. Pratilli (*Della via appia.*) trouva un marbre avec la même inſcription, dans les ruines d'un temple ſitué près de la voie appiene, entre Caudium & Bénévent.

Sur l'autel du Capitole, le *vent* eſt repréſenté ſous la figure d'un jeune homme porté dans les airs, ſouflant dans une conque de mer, apuiant ſa main gauche ſur le derriere de ſa tête, comme pour l'oppoſer à la réaction de l'air qui l'agite. Le *vent* a un manteau qui eſt entièrement rejeté ſur les épaules, & qui flote dans l'air. Philoſtrate, décrivant le tableau d'Hyacinthe, dit que Zéphir avoit une jolie figure, des ailes aux tempes, & une courone de fleurs de toute eſpece. Selon Lactance, commentateur de Stace (*Lib. VII. v.* 37.), les *vents* ſont ordinairement peints avec la bouche entr'ouverte, *venti pinguntur hiantes*. C'eſt ainſi qu'on les voit repréſentés dans l'*Antiquité* de Montfaucon. Les poëtes grecs & latins leur donnent des ailes atachées aux épaules ou aux pieds, quelquefois à tous les deux, & encore à la tête.

Au reſte, les *vents* que nous venons de dépeindre, ſont des *vents* favorables & paiſibles. Quant aux *vents* furieux & contraires, on ſait que dans les peintures du Virgile du Vatican, la tempête eſt repréſentée avec deux flambeaux alumés, & deux *vents* ſouflent avec une trompe recourbée. Borée, le *vent* du froid & des grêles, étoit repréſenté ſur le coffre célebre de Cypſelus, ſous la forme d'un monſtre horrible, ayant une queue de ſerpent à la place des jambes.

Les *vents* ſont repréſentés (*Monumenti antichi*, n°. 43.) ſur un tombeau de la villa Borgheſe, où l'on voit la chute de Phaeton, ſur une lampe antique, (*Bellori Luc. p.* 2. *tab.* 9.) au deſſus du char du ſoleil & de celui de la lune. Sur ces trois monumens ils paroiſſent ſous l'emblême de génies ailés, les ailes étendues, ſouflant dans une trompete droite, ou plutôt une corne droite, & apuiant leur autre main ſur le derriere de leur tête, comme pour en exprimer plus fortement l'air. Hygin dit que les fils de Borée avoient la tête & les pieds ailés; l'on croit trouver ſur une médaille publiée par Wilde, la tête ailée de Calaïs, fils de Borée.

A la tour des *vents*, à Athènes, les *vents* froids ſont vêtus comme les barbares, ils portent des barbes. Les *vents doux* ſont vêtus d'un manteau léger, & ſont repréſentés ſous la forme de jeunes gens.

Sur un monument antique, deux *vents* vêtus en barbares portent deux cornes preſque droites & paralleles au deſſus du front.

Les anciens ont fort varié ſur le nombre des *vents*. Ariſtote n'en compte qu'onze, & il omet *Libonotus*. Les Romains en compterent vingt-quatre, comme on le voit dans Vitruve.

Voici les noms qu'ils leur donnoient:

SEPTENTRIO, GALLICUS, SUPERNAS, AQUILO, BOREAS, CARBAS, SOLANUS, CÆCIAS, EURUS, VOLTURNUS, EURONOTUS, AUSTER, ALSANUS, LIBONOTUS, AFRICUS, SUBVESPER, ARGESTES, FAVONIUS, ETESIÆ, CIRCIUS, CAURUS, CORUS, THRASCIAS.

On voit à la ville Albani une baſe de marbre à douze pans, ſur laquelle on lit:

ZEΦY POC FAVO NIVS	AIΨ AFRI CVS	AIBO NOTOC AVSTRO AFRI CVS	NO TOC AVS TER	EYPO NO TOC EVRONO TVS ...R	EY POC EV RVS

AΦH AIΩ THC SOLA NVS	KAIKI AC VVL TVR NVS	BOPE AC AQVI LO	AΠAP K AC SEPTEN TRIO	ΘPA KIAC CIR CIVS	IAΠYΣ CHO RVS

Pour les Grecs NOTOΣ étoit le Sud, EYPOΣ le Sud-Eſt, pluvieux à Athênes, AΠHAIOTHΣ l'Eſt, KAIKIAΣ le Nord-Eſt, BOPEAΣ le Nord, AIΨ le Sud-Oueſt, ZEΦYPOΣ l'Oueſt, favorable à la végétation, ΣKIPΩN le Nord-Oueſt, le plus ſec.

Le ſavant Paciaudi a publié & expliqué dans ſes *Monumenta Peloponeſia* un anémoſcope trouvé en 1759 près de la voie Appiene. C'eſt une table ronde de pierre, ſur la tranche de laquelle ſont écrits les noms de douze *vents*. La ſurface de la table eſt diviſée par des diametres du cércle, qui ſe terminent de chaque côté au milieu de l'eſpace aſſigné ſur la tranche à chaque *vent*.

VENTILUS, étoit un des plus conſidérables d'entre les Latins; il alla demander du ſecours à Diomede contre les Troyens, mais il n'obtint rien.

VÉNUS des Égyptiens. *Voyez* ATHOR & NEPHTHYS.

Vénus eſt une des divinités les plus célebres de l'antiquité; c'eſt elle qui préſidoit aux plaiſirs de l'amour.

On a d'abord diſtingué deux *Vénus*; l'une s'eſt formée de l'écume de la mer échauffée par le ſang des parties mutilées de Cœlus, qui s'y mêla, quand Saturne porta une main ſacrilége ſur ſon pere; & l'on dit que ce mélange, & la déeſſe qui en naquit, ſe formerent auprès de l'Île de Cypre. Elle fut, dit-on, conçue dans une nacre de perle, avec laquelle elle navigea en Cypre. Homere dans ſon hymne à *Vénus*, dit qu'elle fut portée dans cette île par Zéphyre, & qu'il la remit entre les mains des heores, qui ſe chargerent de l'élever. C'étoit d'après cette tradition qu'elle étoit ſurnomée ANADYOMENE, APHRODITÉ, EPIPONTIA, TRITONIE. (*Voyez* tous ces mots.) On a donné quelquefois à cette divinité une origine moins bizâre, en diſant qu'elle étoit fille de Jupiter & de Dioné ſa tante. D'autres l'ont fait ſortir de l'œuf primitif. (*voyez* ce mot.) Platon diſtingue deux *Vénus*; l'une eſt cette ancienne *Vénus* dont on ne connoît point la mere, & que nous appelons *Vénus* Céleſte (*Voyez* URANIE.); & une autre *Vénus* plus récente, fille de Jupiter & de Dioné; que nous appelons, dit-il, *Vénus* vulgaire.

Cicéron (*De natur. Deor. III.* 23.) en admet un bien plus grand nombre. Entre les différentes *Vénus*, dit-il, la premiere eſt fille du ciel & du jour, de laquelle nous avons vu un temple en Élide. La ſeconde eſt née de l'écume de la mer; c'eſt d'elle & de Mercure qu'on fait naître Cupidon. La troiſieme, fille de Jupiter & de Dioné, eſt celle qui épouſa Vulcain; c'eſt d'elle & de Mars qu'eſt né Anteros. La quatrieme, née de Sytia & de Tyrus, qui s'appele Aſtarté, épouſa Adonis. Pauſanias dit qu'il y avoit chez les Thébains trois ſtatues faites du bois du navire de Cadmus: la premiere étoit de *Vénus* Céleſte, qui déſignoit un amour pur & dégagé des cupidités corporeles; la ſeconde, de *Vénus* populaire, qui repréſentoit un amour déréglé; & la troiſieme, de *Vénus Apoſtrophia*, ou *préſervatrice*, qui détournoit les cœurs de toute impureté. Pluſieurs mythologues modernes prétendent qu'il n'a jamais exiſté d'autres *Vénus* qu'Aſtarté, femme d'Adonis, dont le culte fut mêlé avec celui de la planete de ce nom. Ce culte paſſa de Phénicie dans les îles de la Grece, & ſur-tout dans celle de Cythere, où il fut d'abord adopté; & le temple de Cythere a paſſé pour le plus ancien de tous ceux que *Vénus* a eus dans la Grece; ce qui a fait dire, ajoutent-ils, que la déeſſe avoit pris naiſſance dans la mer près de cette île.

Mais les poëtes qui ſe ſont toujours fort peu embaraſſés d'être conſéquens dans les fables en-

fantées par leur imagination, n'ont fait aucune attention à toutes ces recherches & à toutes ces diſtinctions: ils n'ont jamais parlé que d'une *Vénus*, & l'ont fait naître, tantôt de l'écume de la mer, tantôt de Jupiter & de Dioné, ſelon qu'ils ont cru que l'une ou l'autre naiſſance ornerait plus ou moins leurs ouvrages; & toutes les fois qu'ils n'ont point eu à parler de la naiſſance de cette divinité, ils ont toujours parlé d'une ſeule *Vénus*, mere des Amours & des Ris, reine de Paphos, de Cythere, d'Amathonte, de Gnide, &c. Les fleurs naiſſent ſous ſes pas. Acompagnée de Cupidon ſon fils, des jeux, des ris & de toute la ſuite de l'Amour, elle fait également la joie & le bonheur des hommes & des Dieux. Quand les heures l'eurent introduite dans le ciel, tous les dieux en furent épris, & toutes les déeſſes jalouſes. Dès que Pallas l'eut aperçue: cédons, dit-elle à Junon, cédons à cette déeſſe naiſſante le prix de la beauté. Lorſque les poëtes ſe ſont aviſés de parler de *Vénus* comme produite par l'écume de la mer, ils ont ſuppoſé l'hiſtoire de ſa formation telle qu'on l'a raporté plus haut. C'eſt en ce moment que les anciens monumens & les poëtes modernes nous la repréſentent le plus ſouvent voltigeant ſur la mer, tantôt ſur une grande coquille ſoutenue par des Tritons, tenant ſes beaux cheveux, dont elle fait découler l'eau, & parée d'un voile qui flote avec grâce au gré des zéphirs, qui n'ont d'haleine que ce qu'il en faut pour rafraîchir la déeſſe; tantôt elle eſt montée ſur un dauphin ou ſur une chevre marine, & toujours eſcortée d'une troupe de Tritons, de Néréides & d'Amours. Quand les poëtes ont parlé de *Vénus*, comme fille de Jupiter & de Dioné ſa tante, ils ont chargé ce dieu de deux crimes à la fois: il avoit épouſé Dioné ſa tante, ou même il n'avoit pas daigné prendre cette précaution pour la rendre enceinte de *Vénus*, & il voulut violer ſa propre fille. Quoique cette Déeſſe fût ſi complaiſante pour ceux à qui elle inſpiroit des déſirs; quoiqu'elle s'enflamât elle-même ſi facilement, & qu'elle prît fort peu de précaution pour ſatisfaire ſes ardeurs, elle eut cependant horreur de l'entrepriſe de ſon pere, elle lui réſiſta avec tant de vigueur, qu'il ne put venir à bout de ſon deſſein: pendant leurs débats, l'*amour* de Jupiter s'évapora, & les Centaures en furent engendrés. *Voyez* CENTAURES.

Quelque origine que les différens poëtes aient donnée à *Venus*, & quoique ſouvent le même en ait parlé différemment, ils ont toujours eu en vue la même *Vénus*, déeſſe de la beauté & des plaiſirs, mere des Amours, des Grâces, des jeux & des ris; & c'eſt à la même qu'ils ont attribué toutes les fables qu'ils ont créées ſur cette divinité. Indépendament de ſes charmes perſonels, elle avoit une ceinture myſtérieuſe, appelée communément le ceſte de *Venus*. *Voy.* CESTE. „ Cette „ ceinture étoit, dit Homere (*Iliad. liv. IV.*), „ d'un tiſſu admirablement diverſifié: là ſe trouvoient tous les charmes les plus ſéducteurs, les „ attraits, l'amour, les déſirs, les amuſemens, „ les entretiens ſecrets, les innocentes tromperies „ & le charmant badinage, qui inſenſiblement ſurprend l'eſprit & le cœur des plus ſenſés „. Junon voulant plaire à Jupiter (*Voyez* JUNON), prie *Vénus* de lui prêter ſa ceinture: la déeſſe de Cythere la lui offre ſur le champ, en lui diſant: „ Recevez ce tiſſu, & le cachez dans votre ſein: „ tout ce que vous pouvez déſirer, s'y trouve; „ & par un charme ſecret qu'on ne peut expli„ quer il vous fera réuſſir dans toutes vos entre„ priſes „.

Tant de charmes joints à l'empire le plus étendu, car à qui ne commandoit pas une Déeſſe qui avoit l'amour à ſes ordres? tant de charmes ſembloient promettre à *Venus* le mariage le plus brillant; cependant la plus belle des déeſſes eut pour mari le plus laid & le plus déſagréable des dieux: on lui fit épouſer Vulcain. C'eſt le dédomagement qui fut acordé à ce dieu pour l'injure qui lui avoit été faite quand il fut précipité du ciel, & pour le malheur qu'il eut de reſter boiteux. (*Voyez* VULCAIN.) Il n'eſt pas étonant que la déeſſe de la galanterie ait eu ſi peu d'égards pour l'honeur d'un tel mari. Son atachement pour le dieu Mars eſt connu de tout le monde. Le ſoleil à qui rien ne peut être caché, ayant découvert ce commerce, par la négligence de Gallus (*Voyez* GALLUS.), en avertit l'époux de la déeſſe. Vulcain pour les ſurprendre, fit un filet d'airain ſi mince & ſi délié, qu'il étoit imperceptible; & en le faiſant, il uſa d'un artifice ſi ſingulier, que le moindre mouvement pouvoit le faire jouer. Il le tendit autour du lit de *Vénus*, & dès que Mars y fut entré avec elle, ils s'y trouverent pris. Vulcain content du ſuccès de ſon entrepriſe, alla ouvrir ſur le champ les portes de la chambre & donna ces deux amans en ſpectacle à tous les dieux, qui les virent dans le plus grand déſordre. Les dieux, dit Ovide, rirent beaucoup de cette aventure, qui fit long-temps l'entretien de tout l'olympe. (*Voyez* MARS, HERMIONE.) *Vénus* fut ſi courroucée de cet affront, qu'elle réſolut de priver les dieux du plaiſir de la voir, en punition de ce qu'ils avoient ſouffert que Vulcain lui tendît ce piége. Elle ſe retira dans les bois du Caucaſe. Tous les dieux la chercherent long-temps en vain: mais une vieille leur enſeigna le lieu de la retraite: la déeſſe la punit en la métamorphoſant en rocher.

Bacchus eut auſſi part aux faveurs de *Vénus*; il la rendit mere de Pæo, &, ſelon quelques-uns des trois Grâces: Mercure lui plut auſſi, & les complaiſances de la déeſſe pour ce dieu, donnerent l'être à Hermaphrodite. Pour le Soleil, il ne put jamais réuſſir auprès d'elle; elle perſécuta même ſes deſcendans ſans relâche. (*Voyez* PASIPHAÉ, PHEDRE.) Neptune eſt auſſi mis au nombre des amans favoriſés par *Vénus*; & quelques-

uns diſent que ce fut lui qui la rendit mere d'Éryce; mais d'autres donnent à cet athlete un pere moins illuſtre & moins digne des faveurs d'une Déeſſe; c'eſt Buthès, dont on ne connoît que le nom. Quelques-uns regardent encore Rhodia comme fille de *Vénus* & de Neptune: mais elle eſt plus communément miſe au nombre des filles d'Océan.

Les habitans du ciel n'étoient pas en aſſez grand nombre pour ſatisfaire les goûts de la mere de la galanterie; elle chercha des amans parmi les mortels. Sans parler de Buthès, prétendu pere d'Éryx, on connoît ſon amour pour Adonis (*Voyez* Adonis.), pour Anchiſe, qui la rendit mere d'Énée (*Voyez* Anchise, Énée.), & pour Cinyras, pere d'Adonis. Cinyras, en reconoiſſance, lui conſacra la ville de Paphos, & lui érigea le fameux temple de cette ville. (*Voyez* Cinyras.) Toutes ces infidélités lui étoient pardonées par ſon mari, qui ne pouvoit réſiſter aux charmes de ſa femme; elle avoit même la confiance de lui demander des armes divines pour les fruits de ſes adulteres amours, & elle les obtenoit ſans difficulté. Vulcain acompagnoit même ſa promeſſe de les faire des plus tendres careſſes: c'eſt ainſi qu'ils ſe comporta à l'égard d'Énée.

Rien n'eſt plus célebre que la victoire remportée par *Vénus*, au jugement de Pâris, ſur Junon & ſur Pallas. (*Voyez* Discorde, Junon, Pâris, Pélée.) Elle en témoigna perpétuélement ſa reconoiſſance à Pâris, qu'elle rendit poſſeſſeur de la belle Hélene, & aux Troyens, qu'elle ne ceſſa de protéger contre les Grecs & contre Junon même. Elle pouſſa le zele juſqu'à paroître dans un combat, où elle fut bleſſée par Diomede. (*Voyez* Diomède, Égialée.

Venus étoit fort vindicative; & c'étoit par l'amour qu'elle exerçoit ſes vengeances. Pour punir le ſoleil de l'indiſcrétion qu'il avoit eue d'avertir Vulcain de ſes amours avec Mars, elle le rendit malheureux dans la plupart de ſes amours (*Voyez* Daphné, Leucothoé.) Elle le pourſuivit même par les mêmes armes, juſque dans ſes deſcendans. (*Voyez* Ariadne, Pasiphaé, Phedre.) Elle ſe vengea de la bleſſure qu'elle avoit reçue de Diomede devant Troye, en inſpirant à ſa femme le goût le plus déterminé & le moins ménagé pour la proſtitution. (*Voyez* Égialée.) Elle punit de même la Muſe Clio, parce qu'elle l'avoit avertie que ſa liaiſon avec Adonis la rendroit mépriſable. (*Voyez* Clio.) Enfin elle punit Tyndare par l'impudicité d'Hélene & de Clytemneſtre ſes filles. (*Voyez* Tyndare.)

Vénus fut regardée comme une des plus grandes déeſſes; & comme elle favoriſoit toutes les paſſions, on l'honora d'une maniere digne d'elle. Les temples ouverts à la proſtitution, apprirent que, pour honorer dignement cette déeſſe, il ne falloit avoir aucun égard aux regles de la pudeur. Les filles ſe proſtituoient publiquement dans ce temple, & les femmes mariées n'y étoient pas plus chaſtes. (*Voyez* Canaide.) Amathonte, Cythere, Paphos, Gnide, Idalie, & les autres lieux conſacrés ſpécialement à cette déeſſe, ſe diſtinguerent par les déſordres les plus honteux. Le récit des cérémonies qui s'obſervoient pour l'initiation aux myſteres du temple que Cinyras lui avoit fait bâtir à Paphos en Cypre, feroit rougir le lecteur. Cependant le ſacerdoce de *Vénus* Paphienne étoit excluſivement réſervé à un prince de ſang royal; & c'eſt pour cela que Caton crut faire des offres très-avantageuſes à Ptolémée, quand il lui fit dire que, s'il vouloit céder l'île, le peuple romain le feroit prêtre de *Vénus*. (*Voyez* Cinyras, Tamiras.)

Vénus avoit un temple ſur la montagne d'Éryce en Sicile, qui fut un des plus célebres de l'antiquité; mille choſes le diſtinguoient; mais entr'autres le grand autel étoit tout à découvert, *ſub dio*; & la flamme s'y conſervoit, dit-on, nuit & jour ſans braiſes, ſans cendres, ſans tiſons, au milieu de la roſée & des herbes qui renaiſſoient toutes les nuits. Tous les ans, au mois d'avril, les dames romaines offroient à *Vénus* un ſacrifice, couvertes de myrte, & après s'être bien lavées ſous un myrte. Ovide dans ſes faſtes, nous en explique la raiſon. Il dit que la déeſſe ſéchoit un jour, ſur le bord d'un rivage, ſes cheveux mouillés; les ſatyres la virent toute nue: *Vénus*, la chaſte *Vénus*, en eut ſi grande honte, qu'elle ſe couvrit de myrte; & c'eſt depuis ce temps que cet arbre lui eſt conſacré. (*Voyez* Myrte.) Parmi les fleurs, on lui avoit conſacré la roſe (*Voyez* Rose.); parmi les oiſeaux, les cygnes, les moineaux & ſur-tout les Colombes. (*Voyez* Peristere.) Quant aux noms que les poëtes ont donnés à cette déeſſe, voici le principaux, dont on a donné l'explication à leurs articles: *Amathuſia*, *Anaeis*, ou *Anaitis*, *Andraphonus*, *Anoſia*, Aphacite, ou Aphacitide, Aphrodite, *Archatis*, *Argynnis*, *Armata*, Aſtarté, *Aurea*, *Barbata*, *Byblia*, (*Voyez* Byblos.) *Cloacina*, Coliade, Cyprine, ou Cypris, *Cytherea*, ou Cytérée, *Dionea*, ou Dionée, *Erycine*, *Euploea*, homicide; Libitine, *Maſcula*, *Melanide*, *Murtia*, Nephtys, Pandémie, ou populaire, Paphiene. (*Voyez* Paphos,) *Pelagia*, *Praxis*, ſpéculatrice, *Symmachia*, *Verticordia*, *Victrix*. On adoroit auſſi des courtiſanes ſous ſon nom. (*Voyez* Lamie, Læna.)

On a oublié, au mot *Armata*, d'expliquer pourquoi on a donné à la mere des plaiſirs un ſurnom qui paroît lui convenir ſi peu. Lactance nous en apprend la raiſon: lorſque les Lacédémoniens, dit-il (*De falſ. Rel. cap.* 20.), aſſiégeoient Meſſene, les Meſſéniens ſortirent ſecrétement de la ville pour aller piller Lacédémone, où les femmes étoient reſtées ſeules. Elles ſe défendirent ſi courageuſement & ſi bien, qu'elles mirent les ennemis en fuite. Cependant les Lacédémoniens, inſtruits de la démarche des Meſſéniens, partirent pour

pour aller ſecourir leur ville. Ils aperçurent de loin leurs femmes, qui venoient au devant d'eux pour leur annoncer la victoire qu'elles venoient de remporter. Prenant cette troupe pour celle des ennemis, ils ſe diſpoſoient à les combatre, lorſque les femmes, pour faire ceſſer l'erreur, ſe dépouillerent toutes nues. Leurs maris les reconurent; & ce ſpectacle fit ſur eux un tel effet, que ſans ſe donner le temps de choiſir leurs femmes & de quiter leurs armes, ils ſe mêlerent confuſément, & chacun donna des preuves de ſon amour à celle qui, la premiere, ſe rencontra dans ſes bras. Pour conſerver la mémoire de cet événement, ils conſacrerent une ſtatue à *Venus* armée.

Praxitele fit deux ſtatues de *Venus* l'une vêtue, que les habitans de l'île de Cos acheterent; & l'autre nue, qu'il vendit aux Gnidiens: celle-ci devint fort célebre. Le roi Nicomede voulut l'acheter à grand prix, mais les Gnidiens refuſerent ſes offres. La beauté de cette ſtatue attiroit un concours de gens qui venoient de tous côtés pour la voir & l'admirer. Un entr'autres lui faiſoit de grands préſens: ſa folie le pouſſa juſqu'à la demander en mariage aux Gnidiens, promettant de lui faire des préſens encore plus riches. Sans accepter ces offres, dit Pline, les Gnidiens ne furent pas irrités de l'amour inſenſé de cet homme; croyant que cela faiſoit honeur à la beauté de leur déeſſe, & la rendoit plus célebre dans le monde.

Venus Céleſte eſt repréſentée ailée, aſſiſe & jouant de la lyte. Apulée dit que le char de *Vénus* étoit tiré par quatre colombes; & l'on voit ſouvent cet oiſeau ſur ſa main. Quelquefois des cygnes ſont atelés à ſon char.

Il y avoit au Capitole, un temple de *Vénus* chauve, ou *calva*. Lactance (*l.* 20.) dit qu'il avoit été élevé pour rapeler que l'on avoit fait des cordes avec les cheveux des Romaines, afin de faire agir les machines de guerre contre les Gaulois, pendant le ſiége du Capitole.

Codin (*De Orig. Conſtantinop. p.* 14.) & Suidas lui donnent une autre origine. Selon eux, *Venus* chauva avoit pour attribut un peigne qu'elle tenoit à la main. Les Romaines ayant été ataquées d'une incommodité qui les obligeoit à couper leur chévelure, elles firent un vœu à *Venus* pour la voir croître avec promptitude. Se croyant exaucées, elles dédierent à *Venus* une ſtatue qui portoit un peigne, & on l'appela *Vénus Calva*.

Rabaud de ſaint Étienne explique ainſi la fâble de *Venus*. „ Les planetes étoient adorées relativement aux influences vraies ou fauſſes qu'une „ longue obſervation leur attribuoit: *Venus*, „ anciénement nommée *Caliſté* ou *la plus belle*, „ *Venus*, qui ſort avec tant de pompe du ſein „ des eaux, paſſa pour y avoir pris naiſſance. „ Elle eſt la ſeule des petites planetes qui donne „ de l'ombre; on lui attribuoit une chaleur modérée & la vertu d'humecter notre atmoſphere: de „ là les influences qui lui furent affectées, & les „ embiêmes ſous leſquels on les déſignoit, & les „ hymnes religieux qui lui furent adreſſés. Épouſe „ du dieu du feu, de ce Vulcain, dont les autes „ antiques alloient de pair avec ceux de Prométhée „ elle fut tour-à-tour amante d'*Adonis*, qui étoit „ le *Soleil*, & de Mars avec lequel elle entroit „ en conjonction, ſelon ſes divers aſpects dans le „ ciel; le char ſur lequel elle étoit traînée dans le „ palais des dieux, ou dans le firmament, étoit „ atelé de deux colombes; & la zône qu'elle par„ couroit, n'étant qu'un cercle d'heureuſes influ„ ences, ſa ceinture myſtérieuſe étoit l'aſyle ma„ gique des jeux, des amours & des ris„.

Avant de décrire les monumens antiques qui repréſentent *Vénus*, tels que ſtatues, peintures, pierres gravées & médailles, je raporterai quelques obſervations de *Leſſing*, qui les a diſcutés avec ſoin.

1°. C'eſt ſans aucun fondement que toutes les *Venus* drapées ſont priſes pour des ouvrages d'artiſtes romains. Le *græcum eſt nihil velare*, ne ſignifie pas que les artiſtes grecs n'ont fait aucune draperie. On ſait d'ailleurs poſitivement que Praxitele avoit fait une *Vénus* habillée, qui étoit conſervée à Cos.

2°. Des torſes de ſtatues couchées, telles qu'on en plaçoit principalement ſur les tombeaux, près des fontaines ou dans des grotes, les reſtaurateurs modernes en firent des *Venus* endormies, des Cléopâtres ou des nymphes; & cette derniere idée avoit au moins le plus de probabilité. Mais cette pratique arbitraire a jeté une grande confuſion ſur les ſtatues que l'on attribue à *Venus*.

„ Gori, dit Leſſing, augmenta la confuſion, lorſqu'il eut à expliquer une *Vénus* qui étoit la plus célebre dans ſon genre, ſur-tout à cette époque. On devinera facilement que je veux parler de la *Vénus* de Médicis: il en fit une *Venus* Gnidiene, *Marina*, Anadyomene, &c. C'eſt d'après une ſamblable idée, que l'on a reſtauré avant & après lui. L'on trouve aujourd'hui une grande quantité d'antiques bonnes & mauvaiſes, qui doivent repréſenter une *Vénus* de Médicis, & qui, pour la plupart le ſont devenues par la main du reſtaurateur. La majeure partie de ces figures étoient des torſes de ſtatues de femmes, ſans aucune détermination préciſe; d'autres étoient de ſimples portraits de belles femmes; d'autres encore étoient au moins des *Venus*, mais ſans aucun des attributs, que l'artiſte reſtaurateur y ajouta, en créant de cette maniere une *Venus* de Médicis, ou une *Vénus Victrix*, Uranie, &c. Ainſi, de toutes les ſtatues reſtaurées dans les temps modernes, on ne peut rien apprendre de ſûr ni de poſitif ſur les différentes manieres dont les anciens ont repréſenté cette déeſſe„.

„ Depuis que la *Venus* de Médicis, comme la plus connue & la plus célebre dans ſon genre, a offert aux artiſtes la maniere la plus commune

de repréſenter cette déeſſe, on eſt dans l'uſage d'y raporter un très-grand oombre da repréſentations, & chaque *Venus* nue & à demi-drapée, eſt appelée une *Vénus* de Médicis. À la rigueur, cela pouroit ſe dire de toutes celles dont l'atitude eſt entiérement ſemblable, quoiqu'il ne ſoit rien moins que démontré, que la *Venus* de Médicis eſt l'original de la maniere de repréſenter une *Venus* nue, teoant une main devant le ſein & l'autre devant les parties ſexueles. Il eſt poſſible que cette ſtatue, ainſi que beaucoup d'autres qui lui reſſemblent, ſoient des copies d'un original inconnu ou perdu; on prétend même que cette ſtatue n'eſt abſolument que le portrait d'une jolie femme, exécuté d'après l'idéal d'une *Venus*. Quant à l'idée de l'artiſte il paroît que ſon application à une *Vénus Anadyomene* eſt abſolument manquée. Comment eſt-il poſſible de la prendre pour uoe *Vénus* ſortant de la mer, puiſque ſes cheveux ſont nattés & arangés avec tant de grâce? Je ne remarquerai pas ici que les oreilles ſont percées pour y atacher des perles. Cela tient uniquemeot à la mode, que le caprice de l'artiſte ou quelque autre cauſe avoit établie. Lampride dit, (*cap.* 50.) d'Alexandre Sévere qu'il avoit conſacré à *Venus* deux belles perles, dont un ambaſſadeur lui avoit fait préſent: *Inaribus Veneris vos dicavit*„.

„ A la vérité, le nom de l'ancien artiſte, Cléomenes, fils d'Apollodore d'Athènes, dont Pline cite les Muſes Theſpiades (*XXXVI*, 5, *ſect.* 10.) (Il faut qu'il y ait eu uo temps où l'on ait ſingulierement abuſé du nom de cet artiſte. À Wiltonhouſe, dans la collection du comte de Pembrock, il y a quatre morceaux avec ſon nom: une Enterpe, une Amazone, un Faune & un Amour; cependant Kennedy ne s'aviſa pas de douter de la vérité de ces inſcriptions), ſe trouve à la *Venus* de Médicis; mais il eſt démontré que cette inſcription eſt ſuppoſée. Gori s'en eſt long-temps occupé; mais je paſſerai ſous ſilence tout ce que lui, Richardſon & Winckelmann en ont dit„.

„ Il faut convenir que la *Vénus* de Médicis ſe trouve ſur des médailles, comme ſur celle de Julia Domna de la ville d'Ulpia Sardica, dans la Moeſie, & ſur une autre de la ville d'Apollonie en Épire; mais cela ne ſuffit pas pour indiquer la trace qui pouroit faire découvrir le premier auteur de cette idée„.

„ Selon l'opinion commune, la *Vénus* de Médicis ne peut être que la Gnidiene, c'eſt-à-dire, le chef-d'œuvre de Praxitele, en marbre, qui fut portée à Gnide, & qui valut à cette ville ſa célébrité & le concours des étrangers. (*Pline*, *XXXVI.* 5. *ſect.* 4. 5.) Nous ſavons poſitivement que cette *Vénus* avoit un air riant, qu'elle étoit nue, & qu'elle couvroit les parties du ſexe de ſa main gauche. Lucien (*Amor.* 13.) dit qu'elle eſt toute nue, excepté qu'avec une main elle couvre à peine les parties. Si j'entends bien le ſens de ce paſſage, j'y trouve la preuve que la main ne couvroit pas la ſein; mais autant que je le ſache, il ne ſe trouve ni dans Lucien, ni dans l'Anthologie, où il y a cependant une ſuite d'épigrammes peu ſpirituele ſur la *Vénus* gnidiene, ni ailleurs, aucune notion ſur le reſte de ſon atitude. On s'eſt imaginé que la *Vénus* de Florence eſt celle qui ſe trouvoit à Gnide; car, de cette ville, elle doit avoir été tranſportée à Conſtantinople, & de là il étoit facile, a-t-on peut-être penſé, de la conduire à Rome. Suivaot Cedrenus, elle doit avoir été placée dans le palais de Lauſi, à Conſtantinople; mais je n'ai aucune confiance dans les aſſertions des auteurs de ces temps-là & de ce genre. Il eſt poſſible qu'il y ait eu une *Vénus*, même dans l'atitude da la gnidiene; mais que ce fût la ſtatue de Gnide, cela exige un meilleur témoignage. Quand même cette notice ſeroit plus digne de croyance qu'elle ne l'eſt, on peut y oppoſer que le grand incendie qui, ſous Léon I, en 462, détruiſit les trois quarts de la ville, & la grande bibliotheque impériale, avec une iofinité d'anciens ouvrages de l'art, a pu endomager la *Venus* gnidiene, ainſi que le Jupiter olympien. Les auteurs que je connois ne parlent pas poſitivement de ces ouvrages, mais ils indiqoent en détail, les quartiers & les places de la ville qui furent la proie des flammes; dans ce nombre eſt le palais de Lauſi. (*Voyez* Zonares, *Annal. XIV. p.* 50. Cedren. *hiſt. comp.* 348. Evag. *hiſt. eccleſ. lib. II. c.* 13. & ibid. Valois.)„

Les cheveux de la *Vénus* de Médicis étoient dorés.

„ Entre les déeſſes, dit Winckelmann, (*Hiſt. de l'Art, liv. IV. ch.* 2.) *Venus*, comme la déeſſe de la beauté, occupe à juſte titre le premier rang. Elle ſeule, avec les Grâces & les Déités des ſaiſoos, ou les Heures, a le privilége de paroître ſans vêtement. Elle ſe trouve auſſi repréſentée plus ſouvent que les autres déeſſes, & cela daos différens âges. Je ferai ici une courte deſcription de la ſtatue de cette déeſſe, conſervée à Florence„.

„ La *Vénus* de Médicis eſt ſemblable à une roſe qui paroît à la ſuite d'une belle aurore, & qui s'épanouit au lever du ſoleil. Elle entre dans cet âge où les vaiſſeaux commencent à s'étendre, où le ſein prend de la conſiſtance. Quand je la contemple dans ſon atitude, je me repréſente cette Laïs qu'Apelle inſtruiſoit dans les myſteres de l'Amour; je me figure la voir comme elle parut lorſqu'elle ſe vit obligée la premiere fois d'ôter ſes vêtemens, & de ſe préſenter nue aux ieux de l'artiſte axtaſié„.

„ Telle eſt auſſi l'atitude de la *Vénus* du Capitole, d'une meilleure conſervation que les autres figures de cette déeſſe, puiſqu'il oe lui manque que quelques doigts. (*Muſ. capit. t. III. tav.* 19.) Telle eſt encore la diſpoſition d'une autre *Venus* placée à Troas, & copiée par un certain Menophantus, comme nous le voyons par l'ioſcription ſuivante:

ΑΠΟΤΗϹ
ΕΝΤΡΦΑΔΙ
ΑΦΡΟΔΙΤΗϹ
ΜΗΝΟΦΑΝΤΟϹ
ΕΠΟΙΕΙ.

Mais ces deux figures ſont repréſentées dans un âge plus mûr, & dans une proportion plus grande que la *Vénus* de Médicis. La Thétis à moitié drapée de la villa Albani nous offre une taille virginale, à peu près comme cette *Vénus*, qui paroît ici à cet âge où elle épouſa Pelée „.

„ La *Vénus* céleſte, c'eſt-à-dire, celle qui naquit de Jupiter & d'Harmonie, & qui eſt différente de l'autre *Vénus*, fille de Dioné, étoit caractériſée par un diadême élevé ſur la tête dans le goût de celui que porte Junon. La *Vénus* victorieuſe, *Victrix*, porte un diadême ſemblable. La plus belle ſtatue de cette déeſſe, qui eſt ſans bras, & qui poſe le pied gauche ſur un caſque, a été découverte dans les fouilles du théâtre de l'ancienne Capoue. Cette figure décore aujourd'hui le palais royal de Caſerte. Sur quelques bas-reliefs qui repréſentent l'enlévement de Proſerpine, on voit une *Vénus* drapée, qui eſt coëffée d'un pareil diadême; c'eſt ce qu'on remarque le plus particuliérement ſur deux ſarcophages du palais Barberini, où cette déeſſe, acompagnée de Pallas, de Diane & de Proſerpine, s'amuſe à cueillir de fleurs dans les prairies d'Enna en Sicile. Les autres déeſſes ne portent point cette parure de tête, ſi j'en excepte Thétis, ſur la tête de laquelle on voit s'élever ce diadême dans le tableau d'un beau vaſe de terre cuite, de la bibliotheque du Vatican, que j'ai publié dans mes monumens de l'antiqnité. (*ined.* n°. 131.) Mais l'une & l'autre *Vénus* ont des ieux pleins de douceur, avec un regard languiſſant & amoureux, que les Grecs nomment ὑγρόν. Ce regard, toute fois, eſt bien éloigné des traits laſcifs par leſquels certains ſculpteurs modernes ont prétendu caractériſer leurs *Vénus*. Car, dans l'antiquité, l'amour a été regardé par les artiſtes, ainſi que par les philoſophes ſenſés, comme le collegue de la ſageſſe, τῇ σοφίᾳ παρίδρους ἔρωτας. (*Eurip. Med.* v. 843.) „

„ Si j'ai dit plus haut que parmi les déeſſes, *Vénus* ſeule, avec les Grâces & les Heures, avoit le privilége de paroître nue, je n'ai pas prétendu dire que cette déeſſe fût conſtament repréſentée ſans vêtement : la *Vénus* de Gnide, de la main de Praxitele, nous montre le contraire. (*Plin. l. XXXVI. c.* 5.) On connoît encore de cette déeſſe une belle ſtatue drapée qui ſe voyoit jadis au palais Spada, & qui a paſſé depuis en Angleterre. C'eſt ainſi qu'elle eſt repréſentée travaillée de relief ſur deux beaux candelabres (*Monum. ant. ined. n.* 30.) qui ſe trouvoient autrefois dans le palais Barberini, & qui apartienent aujourd'hui au ſculpteur Caveceppi „.

„ Ce que Winckelmann dit du diadême, ajoute Leſſing, que cet ornement étoit propre à *Vénus*-Uranie ſeule, & qu'on ne l'a donné à aucune déeſſe, excepté à Junon, eſt une opinion qui ne ſe ſoutient pas à l'examen. Chez les poëtes, toutes les déeſſes ont le diadême. Parmi les productions des artiſtes, il s'eſt conſervé trop peu de figures qui offrent, d'une maniere préciſe & déterminée, les ſignes caractériſtiques d'une déeſſe. Diane, comme chaſſereſſe, & Pallas, comme guerriere, ne peuvent avoir le diadême avec le caſque; mais Diane *Lucifera* le porte. Les Muſes l'ont auſſi, &c. „.

„ On ne ſauroit citer à l'apui de l'opinion excluſive de Winckelmann, une *Vénus*-Uranie portant le diadême, qui eſt placée à Florence, à côté de celle de Médicis. (*Muſ. Flor. t. XXX.*) Ailleurs, Gori en fait une *Venus* Aurea. Gori dit qu'on la nomme ainſi, parce que la partie ſupérieure du corps étoit nue, & celle d'en-bas drapée. Quand on ſe rapele avoir vu des repréſentations de *Vénus* ſortant du bain (par exemple dans le gal. Giuſtin. I. 44. 43. 40.), on comprend facilement que celle-ci en eſt une; mais qu'Hercule-Ferrata a reſtauré dans ce ſens. (Richardſon, *pag.* 102, paroît confondre ce qui eſt dit de celle-ci & de la *Vénus*-victorieuſe.) Les deux bras & toute la partie ſupérieure du corps ſont modernes, le trone ſeul & les cuiſſes ſont antiques. Combien l'explication de l'atitude d'une *Vénus*-Uranie, fondée ſur cette ſtatue, ne doit-elle donc pas paroître hazardée „?

„ Il faut auſſi obſerver ſoigneuſement que les deux bras de la *Vénus* de Médicis ſont modernes. Le droit depuis l'épaule, & le gauche depuis le coude. En général, elle eſt compoſée de pluſieurs morceaux antiques & modernes, prineipalement aux jambes, qui avoient été briſées entiérement. On dit que cet accident ariva lorſqu'elle fut tranſportée de Rome, ſous le Pape Innocent XI, avec la ſtatue nommée le rémouleur, avec les deux luteurs „.

„ La *Venus* ſortant du bain, du Belvedere, eſt celle qui approche le plus, par l'atitude, de la *Venus* gnidiene. Elle couvre avec la main droite les parties ſexueles, & leve avec la gauche ſa draperie poſée ſur un vaſe. Il paroît qu'une autre *Vénus* de Florence, qui reſſembloit anciénement à celle-ci, a été mal reſtaurée : à préſent elle tient une coquille à la main gauche. (*Muſ. Florent. tom. XXXV*, où Gori l'appele *Vénus*-Amphitrite, ſans aucun fondement.) Cette ſtatue eſt preſque entiérement moderne; la tête ſeule eſt antique „.

„ Les anciens avoient réellement une *Vénus Callipyge*. Tout le monde connoît la fameuſe diſpute des deux ſœurs de Syracuſe, dont celle qui avoit remporté le prix de la beauté des feſſes dédia un temple à *Venus* ſous cette dénomi-

nation. (Athénée XII, vers la fin.) L'idée d'une ſemblable diſpute a été raportée par un ſophiſte (*Lettres d'Alciphron*, I, 39), & elle ſe trouve auſſi dans une célebre épigramme greque (Toup. *Epiſt. crit. p.* 86) & avant lui chez Pierſon (*Veriſimil. p.* 93,) & dans les (*Miſcell. lipt. nouv. t. IX, p.* 107). Une autre épigramme eſt chez Toup. (*p.* 149.) „

„ Parmi les ſtatues bien conſervées, celle du petit palais Farneſe rend l'idée d'une *Vénus Callipyge*. Elle regarde ſes feſſes, qui, ſans contre-dit, ſont la plus belle partie de la ſtatue ; car, pour le reſte, on la met au ſecond rang (Winckelmann, *du ſentiment du beau dans les ouvrages de l'art*, morceau qui ſe trouve dans le *recueil des differentes pieces ſur les arts, traduit & publié par Janſen*, & imprimé, chez Barrois l'aîné, *in*-8°, 1786, pag. 259.). La tête en eſt moderne & mauvaiſe, & la draperie forme en tombant des plis ſecs & paralleles (Richardſon, p. 241) ; mais elle ſert, d'une maniere agréable, d'apui à la ſtatue. Une copie faite par J. Clairion s'eo trouve à Verſailles. Une ſtatue placées chez un particulier offroit quelques différences dans l'atitude, avec les parties antérieures découvertes „.

„ L'idée de repréſenter de cette maniere la déeſſe eſt fondée ſur celle de *Venus* ſortant du bain ; & en effet, on en trouve beaucoup qui approchent de cette derniere repréſentation „.

„ *Vénus* entiérement drapée, dit Winckelmano (*Hiſt. de l'art* 4. 5.) eſt toujours figurée avec deux ceintures, la *tænia* & la *zona*, dont la ſeconde eſt la *zona* placée au deſſous du corps inférieur. C'eſt ainſi qu'on voit cette ſeconde ceioture à la *Vénus* du Capitole, qui a une tête d'après le naturel & qui eſt placée à côté de Mars (*Muſe. Capit. t. III. tav.* 20.): elle ſe voit de même à la belle *Vénus* drapée qui étoit autrefois au palais Spada, & qui apartient aujourd'hui au lord Égremont. Cette ceinture inférieure o'eſt le partage que de cette déeſſe : c'eſt celle que les poëtes appelent la ceinture ou le ceſte de *Vénus*. Je ne ſache perſone qui ait jamais fait cette remarque. Lorſque Junon voulut enflamer le cœur de Jupiter, elle pria *Vénus* de lui prêter cette ceinture myſtérieuſe : l'ayant obtenue elle la mit dans ſon giron, ſelon l'expreſſion d'Homere (*Il. Z. v.* 219. 223. *conf. Non. Dionys. l.* 2. *p.* 95. *l.* 17.), c'eſt-à-dire, autour & au deſſous du corps inférieur qui eſt la place qu'elle occupe aux figures en queſtion „.

„ Un des monumens remarquables de l'art du temps de Trajan, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'art.* 6. 7.) eſt une *Venus* nue, dont la draperie eſt jetée ſur un grand vaſe placé à côté d'elle ; la tête de cette ſtatue qui n'en a jamais été détachée a beaucoup de reſſemblance avec Martiana, ſœur de Trajan. Cette ſtatue ſe voit dans le jardin du palais Farneſe. Dans le même endroit ſe trouve une *Vénus* toute ſemblable à la premiere, à l'exception du vaſe qui en differe. Cette *Vénus* a les traits de beauté qui la caractériſent ordinairement ; mais ſon ornement de tête reſſemble parfaitement à celui de l'autre ſtatue ; c'eſt-à-dire, ſes cheveux treſſés ſont relevés en nœud au deſſus de la tête, comme aux têtes de Martiana ſur les médailles. Les cheveux des faces ont uoe tournure particuliere, & ſont auſſujétis par un ruban mince, paſſé dans chaque boucle. Sur le front on remarqoe une agraſe en forme de fleur compoſée de pierre précieuſe „.

„ On repréſentoit, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'art.* 3. a.) *Vénus* tenant une colombe (*Gori muſ. etruſ. tab.* 15.) : c'eſt ainſi qu'on voit figurée cette déeſſe, qui eſt drapée, ſur un autel triangulaire de la villa Borgheſe. L'autel nous offre une autre déeſſe drapée qui tient une fleur à la main & qui pouroit bien être auſſi une *Vénus*, car ſur un ouvrage de forme ronde, conſervé au Capitole, cette déeſſe eſt repréſentée tenant uoe fleur. (*Monum. ant. ined. n°.* 5.) Elle eſt encore figurée de la même maniere ſur la baſe de l'un des deux beaux candélabres triangulaires, qu'on voyoit au palais Barberini (*Ind. n°.* 30.) : mais ces candélabres ſont de fabrique greque. À l'égard d'une ſtatue avec une colombe que Spencer dit avoir vue à Rome (*Polymet. p.* 244.) peu de temps avant mon arivée, il faut croire qu'elle ne s'y trouve plus aujourd'hui. Cet écrivain penche fort à la prendre pour un génie de Naples, & il raporte quelques paſſages d'un poëte qu'il juge propres à apuier ſa conjecture. On cite encore une petite *Vénus*, prétendue étruſque, de la galerie de Florence, tenant une pomme à la main. Il pouroit bien en être de cette pomme, comme d'un violon de l'un des petits Apollons de bronze de la même galerie, ſur l'antiquité duquel Adiſſon n'auroit pas dû être ſi fort en ſuſpens, puiſqu'il eſt évident que cet inſtrument eſt une addition moderne „.

La fleur dans la main de *Vénus* déſigne ſon pouvoir ſur les jardins, dont les Grecs (*Philoſtr. Icon. l. I. n.* 6.) & les Romains (*Plin. lib. XIX. c.* 19.) la faiſoient ſouveraine.

La *Vénus* dite d'Arles a auſſi la partie inférieure du corps drapée ; elle eſt à Verſailles. (*Voyez Thomaſſin, figur. de ver. t.* 3. *Verſailles immortaliſé, tom. I. p.* 400.) D'une main elle tient un miroir qui paroît moderne, & avec deux doigts de l'autre main, uoe pomme. On l'a trouvée à Arles, ſans bras. (*Voyez* Antiquités d'Arles, par Séguin. Arles, 1687, 4, p. 27) Girardon l'a reſtaurée en *Venus*. Le comte de Caylus a jugé qu'elle repréſentoit plutôt une belle femme ſortant du bain. (*Recueil, tom. III. p.* 328.)

„ On doit regarder, dit Leſſing, comme un changement de l'idée d'Apelle, lorſque *Venus* eſſuie ſes cheveux avec uoe ſeule main ; mais alors cette idée eſt appliquée à une *Venus* ſortaot du baio, laquelle eſt drapée, & tient un

miroir. Une pareille *Vénus*, dont la partie inférieure du corps eſt drapée, & qui paroît eſſuyer ſes cheveux de la main gauche, c'eſt celle du cardinal de Richelieu, placée à Verſailles. (*Recueil de fig. de Verſailles, par Thomaſſin, t. XLIII.*) On prétend que c'eſt une copie d'une figure antique: ſi elle eſt véritablement antique, on pouroit en conclure quelque choſe de certain; mais ſi elle étoit reſtaurée, il y a apparence qu'elle repréſentoit autrefois une *Vénus*. Sur une pierre gravée eſt un *Venus* qui d'une main exprime ſes cheveux, & de l'autre tient un miroir. (*T. I. t. XXIV.*) Sur une médaille de la colonie de Corinthe, frapée en l'honeur d'Agrippine la jeune (*Vail. numiſ. colonia. pag.* 165.) eſt une Anadyomene, qui vient de ſortir du ſein de la mer: elle eſſuie ſes cheveux de la main gauche, & étend le bras droit; elle eſt toute nue, debout ſur un char traîné par un Triton & par une Néréide: on ne peut donc pas la prendre pour une autre *Venus* „.

„ Lorſque les pierres gravées offrent une *Vénus* aſſiſe ſur des chevaux marins, il faut la regarder comme une *Vénus* marine. (*Lippert. Dactyl. Mill. I. t.* 77.) „

On voit au cabinet de Portici, une petite *Vénus* qui preſſe avec les deux mains ſes cheveux mouillés. Cette chévelure eſt colorée en rouge.

On conſerve à Florence (*Muſ. Florent. t. III, t. XXXIII.*) une *Vénus* qui porte la main à ſon pied. Il eſt aſſez ſingulier que Gori en ait fait une *Venus* qui ſe tire du pied une épine dont elle doit avoir été bleſſée en errant dans les forêts, à la recherche d'Adonis; mais alors une épine l'égratigna ſeulement, & une goute de ſang qui jaillit de la bleſſure colora la roſe. Gori exalte beaucoup la beauté de cette ſtatue. Richardſon (*Pag.* 91.) dit qu'elle eſt très-belle, mais ſans fineſſe. La tête, le genou gauche, la main droite, les doigts de la main gauche, la moitié de la jambe, avec la baſe, ſont modernes. *Voyez* PIEDS tenus par une main.

„ On connoît à Florence, dit Leſſing, une antique, ſous le nom de *Vénus*-Génitrix; elle eſt aſſiſe, avec la partie inférieure du corps drapée, & tient dans ſon giron un enfant, auquel elle ſemble refuſer un arc en badinant. (*Muſ. Florent. tom. XXXII.*) Il ſeroit peut-être poſſible de deviner l'intention de l'artiſte, ſi l'on connoiſſoit toutes les parties antiques de cette ſtatue. Les curieux n'apprenent rien là-deſſus dans Gori; & dans mille occaſions on n'eſt pas plus heureux avec les voyageurs & les antiquaires qui ont vu les objets ſur les lieux; mais on ſait au moins par Winckelmann, que la tête en eſt moderne. (*Preface de l'hiſtoire de l'art.*) Si le reſte eſt vraiment antique, il faut alors la regarder comme de *Venus*-Génitrix, dans le ſens qu'elle fut repréſentée de cette maniere, avec l'amour dans ſon giron, en l'honeur des impératrices, à l'occaſion de leurs couches. Cependant il y a plus d'apparence que l'artiſte a ſeulement cherché à varier l'idée de *Venus*, en la repréſentant badinant avec l'amour, telle qu'on la voit ſouvent ſur les pierres gravées „.

„ Les anciens ſemblent avoir adopté la *Vénus*-Génitrix dans une double application. D'abord, Céſar l'appela ainſi, comme la mere commune de ſa famille, & ſous ce nom il lui dédia ſon célebre temple, le premier grand monument d'architecture de Rome. Je ne trouve nulle part ſous quelle forme, & dans quelle atitude elle y fut repréſentée; pluſieurs circonſtances ſont croire que c'étoit ſous celle d'une *Vénus*-Victrix ordinaire. La *Venus* qui ſervoit de cachet à Céſar, & enſuite à Auguſte, étoit de même armée; par conſéquent Victrix. Cependant les médailles de Céſar ſervent à fixer notre opinion à cet égard, car on y voit *Vénus* avec une draperie traînante ou relevée. (Avec la draperie relevée, elle ſe trouve ſur les médailles de la famille de M. Mettius, & avec la robe traînante, ſur celle de L. Buca.), ayant le ſein gauche découvert, & un diadême ſur la tête. Sur d'autres médailles de Céſar, on trouve cette tête de *Vénus* ceinte d'un diadême; mais avec des légeres différences dans la coeſure. D'une main elle tient une lance & de l'autre communément une victoire. On la voit auſſi aſſiſe avec la même armure. Quelquefois elle a à côté d'elle un bouclier qui porte ſur un globe. On devine aiſément pourquoi cette *Vénus*-Génitrix pouvoit être nommée auſſi Victrix; elle tenoit une victoire à la main, & c'eſt à la ſuite d'un vœu fait avant la bataille, que le temple lui a été conſtruit. Cependant la *Vénus*-Génitrix, proprement dite, ſe trouve auſſi ſur quelques médailles de Céſar & d'Auguſte. Il eſt ſurprenant que parmi les anciennes ſtatues conſervées ou reſtaurées, il n'y ait, du moins autant que je le ſache, aucune *Vénus*-Génitrix repréſentée de la maniere détaillée ci-deſſus „.

„ Dans les temps poſtérieurs, j'aperçois beaucoup d'inexactitude au ſujet des *Vénus* Génitrix & victrix. Je reconois la premiere ſur des médailles de Fauſtine, où elle eſt aſſiſe, portant la victoire ſur la main, avec la légende: VENUS, GENITRIX. Une autre médaille de Julia-Domna, avec la même légende, porte une *Venus* aſſiſe avec une haſte; au lieu qu'on reconoît la véritable *Vénus*-Génitrix, ſur les médailles de Lucille, avec la légende: VENUS VICTRIX, & ſur celle de Criſpina & de Julia Mammœa, avec l'inſcription: VENUS FELIX. Tandis que ſur des médailles de Sabine, on trouve *Vénus* tenant d'une main ſa draperie ſupérieure, & de l'autre une pomme avec ces mots: *Veneri genitrici*. La médaille de Plautille qui repréſente *Venus* avec la pomme & la lance, ayant l'Amour à ſon côté, avec la légende: VENUS GENITRIX, paroît approcher davantage de l'idée d'une *Vénus*-mere. À celle-ci reſſemble celle d'une médaille de Julia Mammœa, mere d'Alexandre-Sévere, & ſur

nne médaille de Salonine, elle paroît avec une haſte, tenant l'Amour ſor le bras. Il eſt probable que par cette repréſentation, on a voulu célébrer les couches des impératrices. On voit même ſur une médaille de Fauſtine, *Vénus* avec la pomme dans une main, & portant ſur l'autre bras un enfant envelopé de langes „.

La dénomination de *Vénus-Victrix* eſt, dit Leſſing, employée pour plus d'uoa maniere de repréſenter cette déeſſe: d'abord, lorſque triomphaot de ſes rivales, Pâris lui adjuge la pomme d'or. Enſuite on doona ce nom à *Venus*, armée du caſque & de la lance, & quelquefois du boucher. Cette repréſentation fait croire que l'artiſte avoit en vue Mars déſarmé, (auſſi daos l'épigramme de Léonidas ſur la *Venus* armée, *Anthol. grec. IV.* 12. 464: „ Pourquoi, déeſſe, as-tu „ pris les armes de Mars? Il eſt vrai, tu l'as „ déſarmé; mais un dieu a été vaincu, com„ment puis-tu vouloir faire la guerre aux hom„mes?„) puiſqu'on la trouve auſſi ſur des médailles avec Mars qu'elle embraſſe, & la légende: *Veneri Victrici*. Les amours de Mars & de *Vénus* ſont coonos; c'étoit uo ſujet très-favorable aux artiſtes „.

„ Ils réſulte de ce qui précede que la repréſentation d'une *Venus* armée étoit auſſi anciene que commune. Pauſaoias fait meotion d'un ancien temple de Sparte avec une ſtatue en bois de cédre d'une *Vénus* armée. Il o'eſt pas fort facile de deviner aujourd'hui le ſeos que les premiers Grecs y atacherent, à moins d'adopter oia conjecture; ſavoir, que dans les premiers temps les Grecs ne ſavoieot pas caractériſer autrement leurs divinités que d'après eux-mêmes, c'eſt-à-dire, armées de l'arc & de la fleche, ou de la lance & du bouclier. Telle étoit la figure la plus anciene d'Apollon à Amicle, armée de l'arc & de la fleche. Diane conſerva cette maniere d'être repréſentée; & Junon, Pallas, Veſta, &c. garderent la lance „.

„ Il exiſte aujourd'hui beaucoup de *Vénus-Victrix*, qui probablemeot le ſont deveoues par le choix du reſtaurateur. Il ſuffiſoit de mettre une pomme dans la maio reſtaurée pour faire une *Vénus* victorieuſe. Souvent même la pomme y eſt très-mal-adroitement ajoutée. La ſtatue la plus célebre de ce genre eſt à Florence, à côté de la *Vénus* de Médicis. (*Mus. Flor. t. XXXI.*) Elle eſt plus grande que nature. (*Voyez* Richardſon, p. 101.) La draperie retombe par-derriera, & les pans en ſont jetés par-deſſus les deux bras. De la main droite elle tient la pomme, & de la gauche elle couvre les parties du ſexe. Mais ces deux mains ſont l'ouvrage d'Hercule Ferrata qui l'a reſtaurée (Gori, dit en 1677.); la tête même eſt moderne, ainſi que les pieds & les bras. Richardſon le dit du bras & de la main gauche; & Gori avoue que le trone ſeul eſt antique. C'eſt donc probablement la *Vénus* mutilée, dont Aldrovande fait mention. (*p.* 125 *&* 126.) Elle ſe trouvoit jadis au Belvedere, & étoit déja célebre comme torſe „.

„ Au reſte, *Venus-Victrix*, repréſentée avec le caſque & la lance, eſt de la plus haute antiquité. En Cypre, on la repréſentoit déja avec la lance. Dans l'ancien temple de Cythere on la voyoit de même, mais ornée d'un arc; cependant cette déeſſe, repréſentée avec le caſque & la lance, ne pouvoit être que ce qu'on appeloit à Sparte la *Venus* armée, qui y eut uo culte particulier. Le oom de *Victrix* paroît avoir été plus en uſage chez les Romains. Sous ce nom, Pompée lui dédia le temple connu près de ſon théâtre „.

„ La repréſentation de *Vénus Victrix* avec la pomme ſe trouve auſſi ſur des médailles de quelques impératrices, comme de Fauſtine la jeune, de Lucilla, de Julia Domna, de Plautille; quelquefois auſſi avec le ſurnom de *Venus Felix*. De la même maniere, on la trouve comme *Venus Auguſta*, ſur les médailles de Titus & de Fauſtine l'anciene „.

„ Les peintures antiques qui ſe trouvent actuélement à Rome, dit Winckelmaon, ſont la *Venus*, & la Pallas, ou Rome, tenant le palladium, placées toutes deux au palais Barberini; de plus les noces Aldobrandines, le prétendu Marcus Coriolan, l'Œdipe de la villa Altieri, les ſept morceaux antiques de la galerie du college romain, & deux tableaux de la villa Albani „.

„ La figure de *Venus* eſt grande comme nature, & celle de Rome eſt un peu plus grande. Celle-ci eſt aſſiſe, & la *Venus* eſt couchée. Carle-Maratte a réparé la *Venus*, y a ajouté des Amours & d'autres acceſſoires. Cette figure fut trouvée lorſqu'on jeta les fondemens du palais Barberini, & l'on croit que celle de Rome fut découverte dans le même endroit. La copie de ce tableau, faite pour l'empereur Ferdinand III, étoit acompagnée d'une notice qui portoit que cette peinture avoit été découverte en 1636 près du baptiſtere de Conſtantin. (*Lambec. comment. bibl. V. indob. l. III. p.* 376.) Par cette raiſon oo croit que c'eſt uo oovrage de ce temps. J'apprends par une lettre manuſcrite du commandeur del Pozzo adreſſée à Heinſius, que ce tableau avoit été découvert le ſept avril 1655, mais on n'y dit pas eo quel endroit. La Chauſe en a fait une deſcription. (*Mus. Rom. p.* 119.) „

„ Daos une peinture d'Herculanum, nous voyons *Vénus* avec une draperie flotante d'un jaûne doré qui tire ſur le vert foncé (*Pitt. Erc. t. IV. tav.* 8.), faiſant alluſion peut être à l'épithete de *Venus* dorée.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur one pâte antique la tête de *Vénus* vue de face. C'eſt ſous ce nom que cette tête a été déſignée par Stoſch. Wiockelmann n'a pu trouver d'autres raiſons de cette dénomination, que les deux rangs de perles qu'on voit autour du cou. Les perles (*Beger. Theſ. Br. t. III. p.* 270.)

Digitized by Google

étoient un ornement propre à *Vénus*, & Jules Céſar fit faire une cuiraſſe de perles pêchées en Angleterrrr, pour en faire un don à *Venus Genitrix*. Il faut pourtant avourr, que les colliers de perles étoient auſſi un ornement de (*Goltz. Magn. Græc. tab. XXX. n. 7. 8. 10.*) Junon; ainſi qu'on l'obſerve dans les médailles de Crotone, de (*Ib. tab. XXXII. n. 3. 4.*) Cérès & de Diane. (*Ib. tab. XVII. n. 7. 8. 9. 10.*)

Sur une cornaline, une tête vue de face, reſſemblant à la précédeote, mais ſans eollier de perle.

Sur une émeraude, *Venus* ſortant de la mer dans une eoquille.

Sur une pâte antique, *Vénus* dans un char formé d'unr eoquille, tiré par deux pigeons, derriere lequel on voit un Amour.

Sur une pâte de verre, *Venus* marine avee deux chevaux marins, ſur l'un deſquels elle eſt aſſiſe: elle eſt précédée d'un Amour.

Sur nne pâte antique, *Venus* debout ſur le tillac d'un vaiſſeau, tenant nn voile drs deux mains. Sur deux rochers, qui ſont l'un devaot, l'autre derrirre ellr, il y a deux Amours, doot l'un joue dr la lyre; dans le vaiſſeau eſt un autre Amour qui joue d'un antre inſtrument; & un quatrieme Amour eſt occupé à la manœuvre, & grimpe le long du mât.

Cette compoſition rapele (*Plutarch. Anton. p. 927. B.*) le vaiſſeau, ſur lequel Cléopâtre alloit voir Mare-Antoine ſur le fleuve Cydnus. Elle étoit habillée eomme *Vénus* & ſervie par de beaux garçons qui reſſembloient à autant d'Amours.

Sur un fragment de pâte antique, *Vénus* debout, la main gauehe apuiée ſur la têta, & le coude droit poſé ſur une eolonne. Elle tirnt à la main un éventail.

Sur une pâte de verre, *Vénus* dite *Callipygis*, aux belles feſſes, apuiée eootre une colonne & vue par-derriere.

Sur une pâte de verre, *Vénus* acrompie qui ſe dépouille dans un bain; devant elle eſt un vaſe eomme dans les pierres publiées par (*Theſ. Palat. p. 20.*) Berger & par Gravelle. (*Pierr. grav. t. I. pl. 61.*)

Sur une améthyſte, *Vénus* Anadyomene, le coude droit apuié ſur une colonne, tenant de la main gauche un miroir dans lequel elle ſe regarde. Ce miroir eſt fait eomme certains miroirs de poehe qui ſont ronds, & qui ont un couverele à eharniere. *Vénus* tient done ſon miroir ouvert & le tient psr le eouverele. Devant elle un Amour lui préſente nne boîte, & un autre Amour vole autour d'elle.

Sur une pâte antique de deux couleurs, *Vénus* debout qui leve le devant de ſon vêtement & qui ſe rrgarde.

Sur une pâte antique pareille à une (*Muſ. Flor. tom. I. tab. LXXII. n. 2.*) pierre gravée du eabinet de Florence, *Venus* Amphitrite, tenant de la main gauche un timon de vaiſſeau, contre lequels elle éleve & poſe le pied gauche.

Sur une cornaline, le temple de *Vénus* de Paphos, tel qu'on le voit ſur les médailles. (*Triſtan. tom. I. p. 414.*)

Sur une cornaline, *Vénus*-eéleſte aſſiſe ſur ſon trône. Cette figure peut nous donner une idée de la fameuſe ſtatue de *Vénus* de Sicyone, qui fut faite par Canachus; elle tient une pomme, eomme la ſtatue en tenoit une. Du reſte, e'eſt Pauſanias (*L. II. p. 134.*) qui en parle, & non pas Éraſtathene; ſur quoi il convient de remarqurr que e'eſt à tort que (*Gemme t. III. p. 6.*) *Maffei* a refuté à ce ſujet *Agoſtini*. La Déeſſe tient auſſi à la main uo long ſceptre.

Sur une cornaline, montée dans un anneau antique de bronze, *Venus* aſſiſe ſur un rocher, tenant la pomme de la main droite.

Sur uoe émerande, *Vénus* debout, tenant de la main droite la pomme, & de la gauche ſon ſceptre, ou une pique renverſée, la pointe en bas. Les amantes jetoient à leurs amans une (*Platonis Epigr. in Laert. l. III. ſect. 32.*) pomme, c'étoit la maniere de leur déclarer leur amour.

Sur une agate-onyx, *Venus* debout, apuiés eontre une eolonne, tenant de la main droite la pomme, & de la gauche le ſceptre; autour on lit les caraetere ΚΑΙΚΙCΙΑΝΟΥΑΡΙΑ. Il eſt à remarquer, que *Vénus* dans ces deux pierres, a toujours la poiote de la pique ou de ſon ſceptre en bas; peut-être eſt-ee pour marquer que l'amour eſt une paſſion ennemie de la guerre, ou au moins que tout doit lui eéder.

Sur une émeraude, *Vénus* debout apuiée contre une colonne, tenant de la maio droite une pomme & de la gauche une palme.

Sur une agate-onyx, le même ſujet, & de plus une étoile aux pieds da *Vénus*.

Sur une pâte antique, *Vénus* debout, comme ſur les deux pierres précédentes, au milieu des deux Amours. Celui qui eſt à ſa droite, tient un flambeau, & au deſſous de lui eſt une tête d'Apollon rayonée, ou le ſoleil. L'autre amour tieut une palme & préſente uoe courone à *Vénus*; au deſſous de lui ſont deux têtes qui ſe rrgardent, dont l'une armée d'uo croiſſant, ſe reconoît pour celle de Diane.

Sur une émeraude, *Vénus* debout apuiée contre une colonne; elle tient un pigeon ſur la main droite, & de la gauche la pique renverſée; à ſes pieds eſt un bouclier. On voit un ſujet pareil ſur une (*Muſ. flor. tom. I. tab. n. 72. n. 3.*) pierre gravée du eabinet de Florence.

Sur une pâte antique, *Vénus* debout, apuiée eontre une colonne, tenant de la main droite un pigeon, qu'un Amour qui eſt à ſes pieds s'éforee de ſaiſir.

Sur un jaſpe héliotrope, *Vénus* armée, *armata*. Jules Céſar la portoit ainſi gravée ſur un cachet.

Sur une émeraude, le même ſujet avec un papillon derriere l'épaule de *Vénus*.

Sur une cornaline, *Vénus* vue de face, nue. Elle eſt debout ſur une maſſue, la main droite étendue; à ſa gauche eſt un terme contre lequel ſont deux piques, & en bas il y a une armure complete. Sous la maſſue on voit un arc, & à ſon côté droit deux carquois remplis de fleches.

Sur une pâte antique imitant la ſardoine, *Vénus* debout, ayant un bouclier dans la main gauche, & donnant un caſque à ſon fils Cupidon.

Sur une prime d'émeraude, le même ſujet où elle eſt apuiée contre une colonne & a de plus une pique en main.

Sur une cornaline, *Vénus* aſſiſe, ayant ſur le doigt une fleche.

Sur une pâte antique, *Vénus* aſſiſe, donnant à ſon fils, qui eſt devant elle, l'arc & la fleche.

Sur une pâte antique, *Vénus* aſſiſe, ſur un rocher, faiſant un jeu d'équilibre avec une baguete qu'elle ſoutient ſur le doigt: devant elle eſt l'Amour. Ce ſujet eſt pluſieurs fois repréſenté dans la grande collection d'empreintes de Stoſch. Le chevalier *Vettori* à Rome l'a auſſi dans une pierre gravée, qu'il a expliquée, avec le (*Diſſert. Glyptographica, ſive Gemma dua Embl. & nomine artificis inſignita.*) prétendu nom du graveur ΑΥΛΟΥ.

Sur une pâte antique, *Vénus* aſſiſe, recevant entre ſes bras un Amour qui vole à elle: à ſes pieds eſt aſſis un autre Amour.

Sur un jaſpe héliotrope, *Venus* Phéniciene, dite *Aſtarte*, ayant ſur la tête le *perſea*. Elle eſt précédée d'un Amour, l'arc tendu, & ſuivie d'un autre Amour. On repréſentoit *Vénus* de diverſes manieres, & on la voit tantôt en *Venus* armée, comme ſur les médailles de Béryte, & tantôt en Europe montée ſur le taureau, comme dans (*De Dea Syria c.* 4.) Lucien & dans les (*Triſtan. commentar. t. I. p.* 226.) médailles de Sidon. Mais elle n'a pas ailleurs le *Perſea* ſur la tête comme dans notre pierre.

Sur une pâte de verre, *Vénus* aſſiſe, tenant avec le bras gauche une corne d'abondance, & donnant de la main droite la pomme à un Amour qui eſt devant elle. Deux autres Amours lui mettent une courone ſur la tête.

Sur un bronze antique, gravé des deux côtés, *Vénus* tenant de la main gauche un miroir, dans lequel elle ſe regarde. Elle ſemble rajuſter de la main droite ſon habillement, & un Amour qui eſt devant elle, lui préſente une guirlande de fleurs; de l'autre côté on voit un candélabre allumé.

Sur le revers ſont les trois Grâces dans leur attitude ordinaire, & l'une d'elles tient une fleur; des deux côtés des trois Grâces il y a un grand flambeau allumé.

Sur une cornaline, *Vénus* populaire ou vulgaire à cheval ſur un bouc auquel elle fait des careſſes. L'épithete greque (*Plutar. Vit. Theſ. p.* 8. *A.*) Ἐπιτραγία, *montée ſur un bouc*, eſt plus ſignificative. Elle paſſe la mer aſſiſe ſur un bouc, ſur (*Mariette pier. gr. tom. I. pl.* 23.) une pierre gravée du cabinet national.

Sur une prime d'émeraude, *Vénus* debout, tenant un bouc par les cornes.

Sur une pâte antique, *Vénus* debout, tenant un voile des deux mains; à côté d'elle eſt un terme de Priape.

Sur une pâte de verre, dont (*Muſ. flor. tom. I. tab. LXXII. n.* 5.) l'original eſt dans le cabinet de Florence, *Venus* debout à côté du terme de Priape, qui eſt ici voilé, comme il l'eſt ſur une urne ſépulcrale de la galerie du palais *Barberini*, & ſur un autre du palais *Colonna*, où Bacchus eſt apuié ſur un *priape*, qui a le voile comme ſur les monumens précédens.

Sur un jaſpe rouge, *Venus* tenant l'Amour ſur une roue: derriere elle eſt un ſatyre.

Sur une cornaline, *Venus* qui trouve Anchiſe endormi ſur le mont Ida, figuré par un arbre & par le rocher ſur lequel Anchiſe eſt couché. On reconoît Anchiſe à une eſpece de mitre phrygiene & à la chauſſure que les artiſtes grecs donnoient aux Phrygiens & aux autres peuples barbares.

Vénus ſur les médailles. *Vénus*, dit Jobert (*Science des médailles.*), ſe fait connoître ſur les médailles par la pomme que Pâris lui adjugea; par ſon fils Cupidon qui eſt ſouvent auprès d'elle, & par un gouverail qu'on lui donne, pour montrer le pouvoir de l'Amour; quelquefois par le bouclier & le caſque, pour marquer la force de cette paſſion. Dion dit que Jules dans les aſaires les plus importantes, ſe ſervoit d'un cachet, où étoit gravée *Venus Victrix*: & qu'à la bataille de Pharſale, il donna ce mot aux ſoldats, comme Pompée celui d'*Hercules Invictus*.

La *Venus* adorée à Paphos, n'avoit point d'autre figure, qu'une pierre taillée en borne, telle qu'on la voit ſur quelques médailles de cette ville, & ſur celle d'Hadrien frapée avec ces mots: ΠΑΦΙΗ ΣΑΡΔΙΑΝΩΝ.

Venus & ſes attributs ſervent de type aux médailles d'Aphrodiſias.

Vénus (fêtes de), les fêtes de *Vénus* commençoient le premier jour du mois d'avril, qui pour cela ſe nommoit *menſis Veneris*. Les jeunes filles faiſoient des veillées pendant trois nuits conſécutives; elles ſe partageoient en pluſieurs bandes, & l'on formoit dans chaque bande pluſieurs chœurs. Le temps s'y paſſoit à danſer & à chanter des hymnes en l'honneur de la déeſſe. Un ancien a dit en parlant de ces fêtes:

Jam tribus choros videres
Feriatas noctibus
Congreges inter catervas
Ire per ſaltus tuos,
Floreas inter coronas,
Myrteas inter caſas.

„ Vous verriez pendant trois nuits une aimable

ble jeuneſſe, libre de tout autre ſoin, ſe partager en pluſieurs bandes, y former des chœurs, ſe répandre dans vos bocages, ſe couroner de guirlandes de fleurs, s'aſſembler ſous des cabanes ombragées de myrte ,,. Le même auteur y fait trouver auſſi les Grâces & les Nymphes: Horace ſemble avoir mis de la diſtinction dans les fonctions de ces déeſſes. Les Nymphes & les Grâces entreot dans les danſes; mais *Venus*, qui eſt, pour ainſi dire, la reine du bal, ouvre la fête, forme l'aſſemblée, diſtribue la jeuneſſe en différens chœors, & leur donne le mouvement, *choros ducit*. Les fleurs nouveles & for-tout le myrte conſacré à la déeſſe, y étoient employés. L'anciene hymne en fait mention en pluſieurs endroits.

Cras amorum copulatrix
Inter umbras arborum
Implicat caſas virentes,
Et flagello myrtheo.

,, Demain *Vénus* doit réuoir les amours. Elle dreſſera des tentes de verdure avec des branches de myrte. ,,

Ipſa Nymphear diva lucos
Juſſit ire myrteos.

,, *Vénus* aſſemble les Nymphes dans les boſquets de myrte ,,.

Floreas inter coronas,
Myrtheas inter caſas.

,, Parmi des guirlandes de fleurs, ſous les cabanes ombragées de myrte. ,, Voilà comme oo célébroit les fêtes de *Venus*.

VÉNUS. Les Latins nommoient aux oſſelets, *Vénus* ou *Veneriur jactus*, le coup qui arivoit quand toutes les faces des oſſelets étoient différentes. Ce coup déclaroit le roi du feſtin; c'eſt poor cela qu'Horace, *ode VII, lib. II.*

Quem Venus arbitrum
Dicet bibendi.

Tirons au ſort celui que *Venus* établira roi de la table. Ce même coup étoit appelé *baſilicus*, *cous*, *& ſuppus*.

VÉNUS (pierre de), *gemma veneris*; nom donné par quelques auteurs à l'améthyſte.

VER *ſacrum*. *Voyez* PRINTEMPS.

VERANDI, étoit l'uoe des Parques des anciens Scandinaves. Son nom ſignifie le préſent. *Voyez* PARQUES.

VERD-ANTIQUE. Les Italiens appelent *verd-antico*, ou *verd antique* un marbre vert, rempli de taches ou de veines blanches. Les anciens l'appeloient *tiberium marmor*, ou *marmor Augu-*

ſtum; on le trouvoit en Égypte, d'où ces empereurs l'avoient fait venir.

VERDOYANTE. Cérès avoit un temple à Athènes, ſous le nom de Cérès la *verdoyante*; nom qui convieot aſſez à la déeſſe des moiſſons. *Voyez* CHLOÉ.

VERDS & BLEUS, deux partis ou factions qui régooient à Rome, & qui tiroient leur origine de l'affection que l'oo preod dans les théâtres pour de certains acteurs plutôt que pour d'autres. Dans les jeux do cirque, les chariots dont les cochers étoient habillés de verd, diſputoient le prix à ceux qui étoient habillés de bleu, & chacuo y prenoit intérêt avec paſſion. Suétone raporte que Caligula ataché à la faction des *verds*, haiſſoit le peuple, parce qu'il applaudiſſoit à l'autre parti.

Ces deux factioos qui ſe répandireot dans toutes les villes de l'empire, étoient plus ou moins furieuſes à proportion de la grandeur des villes, c'eſt-à-dire, de l'oiſiveté d'une grande partie du peuple. On vit ſous Juſtinieo les habitans de Cooſtantinople diviſés avec acharnemens pour les *bleus* & les *verds*.

Juſtinien qui favoriſa les *bleus*, & qui refuſa toute juſtice aux *verds*, aigrit les deux factions, & par conſéqoent les fortifia. Pour prendre une idée de l'eſprit de ces temps, il faut voir Théophanes, qui raporte une longue converſation qu'il y eut au théâtre entre les *verds* & l'empereur.

Ces deux factions allerent juſqu'à anéaotir l'autorité des magiſtrats. Les *bleus* ne craignoient point les loix, parce que l'empereur les protégeoit conts'elles; les *verds* ceſſeroot de les reſpecter, parce qu'elles oe pouvoient plus les défendre.

Tous les liens d'amitié, de parenté & de devoir, de reconoiſſance, furent briſés; les familles s'entre-détruiſirent; tout ſcélérat qui voulut faire un crime, fut de la faction des *bleus*; tout homme qui fut volé ou aſſaſſiné, fut de celle des *verds*. (*Grandeur des Rom.*)

VEREDARIUS. *Voyez* COURRIER.

VEREDUM, voiture à deux roues. *Voyez* CALECHES.

VEREDUS. *Voyez* cheval de poſte.

VERGES de cavalier. *Voyez* NUMIDES.

Batre de *verges* uo crimioel. *Voyez* FLAGELLATION.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit une cornaline qui repréſente une façon particuliere de châtier les jeunes gens dans les gymnaſes, quand ils avoient manqué à leur devoir. Celui qu'on châtie eſt porté par un autre, qui la tient par les deux bras ſur ſes épaules, & on troiſieme poſé par-derriere, le fouete, eo le tenant par les pieds de telle maniere que le corps du jeune homme qo'on châtie eſt tout en l'air, ſans qu'il puiſſe remuer.

VERGILIA, famille romaioe dont on a des médailles.

RRR. en argent.
RR. en bronze.
O. en or.

VERGILIÆ, nom latin des Pléiades.

VERGO, *inverge*, je répands ; dans le jargon des pontifes : Servius (*in Æneid.* 6. 244.) dit que *fundere* ſignifioit répandre par inclinaiſon, & que c'étoit l'uſage pour les divinités ſupérieures ; mais que *vergere* étoit renverſer ſe vaſe entiérement, & que c'étoit l'uſage pour les divinités des enfers.

VERINE, épouſe de Léon I.

ÆLIA VERINA AUGUSTA.

Ses médailles ſont :

RRR. en or, elle eſt au cabinet national,
O. en argent & en bronze.

VÉRITÉ. Les anciens avoient perſonifié la *vérité*, en la faiſant fille du temps ou de Saturne, & mere de la juſtice & de la vertu. Pindare dit que la *vérité* eſt fille du ſouverain des dieux. On la repréſente comme une jeune vierge d'un port noble & majeſtueux, couverte d'une robe d'une extrême blancheur. Un ſage a dit qu'elle ſe tenoit ordinairement cachée au fond d'un puits, pour exprimer la difficulté qu'il y a de la découvrir. Apelles dans ſon fameux tableau de la calomnie, avoit perſonifié la *vérité*, ſous la figure d'une femme modeſte, laiſſée à l'écart.

VÉRITÉ, nom de la pierre précieuſe que portoit au cou le chef-juge des Égyptiens. Nous apprenons de Diodore de Sicile, (*Lib. I.*) que le tribunal où l'on rendoit la juſtice chez les Égyptiens, n'étoit pas moins célebre par la ſageſſe des magiſtrats, que l'aréopage d'Athènes & le ſénat de Lacédémone. Il étoit compoſé de trente juges, ſous un préſident qu'ils choiſiſſoient eux-mêmes, & à qui l'on donnoit le nom de *chef-juge* ou *de chef de la juſtice*. Il portoit au cou une chaîne d'or à laquelle étoit ſuſpendue une pierre précieuſe qu'on appeloit la *vérité*, ſoit qu'effectivement elle en portât l'empreinte, ſoit qu'elle n'en fût que le ſymbole. Ce ſénat étoit repréſenté ſur un des murs du ſuperbe monument ou tombeau qu'on avoit élevé à Thebes en l'honneur du roi Olymandias ; les juges y paroiſſoient ſans mains, pour marquer qu'ils ne doivent pas être ſenſibles à l'intérêt & pour montrer que leur chef ne devoit ſe propoſer dans ſes jugemens d'autres regles que la *vérité*. Il regardoit fixement cette pierre fixée ſur ſa poitrine. (*Antiquités égypt. de Caylus. t. I.*)

VERJUGODUNUS, un des dieux des Gaulois.

VERMICULATUS & *VERMICULUS*. *Voyez* Coccus.

VERMILLON, une couleur rouge fort eſtimée des anciens, juſque-là qu'ils en peignoient les images des dieux aux jours de leurs fêtes, & les capitaines le jour de leur triomphe. Ainſi triompha Camille, comme dit Pline. Chez les Éthyopiens toutes les perſones de marque s'en peignoient le viſage, & s'en fardoient.

Le *vermillon* naturel ſe trouvoit en Eſpagne ſur des rochers inacceſſibles. C'étoit, diſoit-on, des pierres qu'on abatoit avec des fleches. Il s'en trouvoit auſſi vers Colchos. L'artificiel ſe tiroit auprès d'Épheſe d'un ſable rouge après qu'on l'avoit pluſieurs fois lavé. Ce fut Callias athénien, au raport de Théophraſte, qui trouva l'invention de le faire, après avoir tâché de tirer de l'or par le feu d'un certain ſable rouge qui ſe trouve dans les mines d'argent, en l'an 247 de la fondation de Rome. Mais Vitruve dit que le *vermillon* fut premiérement trouvé auprès d'Épheſe aux champs Cilbiens. On le tiroit d'une certaine pierre rouge que les Grecs nommoient *anthrax*, & il en ſortoit du vif-argent à chaque coup de pioche qu'on donnoit deſſus. En Eſpagne on le faiſoit avec certaine pierre mêlée avec du ſable blanc comme de l'argent ; le ſable formoit un rouge ſi vif, que cela a donné occaſion de l'appeler *ſang de dragon* ; comme le dit Dioſcoride.

VERNIS de plomb.

„ Une lampe antique préſente un ſujet très-mal exécuté, & trop peu intéreſſant pour être deſſiné ; c'eſt un prêtre auprès d'un autel. Mais cette lampe eſt remarquable par une ſingularité que je n'ai point obſervée ſur aucun monument de ce genre. La terre dont elle eſt compoſée ſe trouve verniſſée avec du plomb, comme nos ouvrages de terre les plus communs. J'ai cru devoir faire mention d'une pratique dont il me ſemble qu'on refuſoit la connoiſſance aux anciens. Il eſt conſtant que nous avons peu d'exemples de celle-là ; elle prouvera toujours que les anciens ont connu, ſinon toutes les pratiques des arts, du moins un grand nombre de celles que pluſieurs modernes leur ont refuſées. „ (*Caylus, II. pl.* 100. *n.* 7.)

VERNIS des médailles.

Le prix des médailles, dit Jobert, augmente par un genre de beauté que la nature ſeule donne, & que l'art juſqu'à préſent n'a pas pu contre-faire ; c'eſt le *vernis* que certaines terres ſont prendre aux médailles de bronze, & qui couvre les unes d'un bleu turquin, preſque auſſi beau que celui de la turquoiſe ; les autres d'un certain vermillon inimitable ; d'autres d'un certain brun éclatant & poli, plus beau, ſans comparaiſon, que celui de nos figures bronzées, & dont l'œil ne trompe jamais, ceux même qui ne ſont que médiocres connoiſſeurs ; parce que ſon éclat ſurpaſſe de beaucoup le brillant que peut donner au métal le ſel ammoniaque mêlé avec le vinaigre. Le *vernis* ordinaire eſt d'un vert très-fin qui, ſans éfacer aucun des traits les plus délicats de la gravure, s'y atache plus promptement que le plus bel émail ne fait aux métaux où on l'applique. Le bronze ſeul en eſt ſuſceptible ; car pour l'argent, la rouille verte qui s'y atache, ne ſert qu'à le gâter, & il faut l'ôter ſoigneuſemnt avec le

Digitized by Google

vinaigre ou le citron, quand on veut que la médaille ſait eſtimée. *Voyez* PATINE.

VÉRONE. L'amphithéâtre de *Vérone* eſt le plus entier de tous ceux qu'on connoît en Europe; on prétend qu'il a été bâti ſous Auguſte. Il eſt de forme ovale, de moyene grandeur, & fait de pierres carrées. On voit à la face du dehors pluſieurs colonnes, quelques reſtes de ſtatues & d'autres pieces de marbre, dont les portiques étoient revêtus, en ouvrage dorique, ionique, coriothien, le tout d'une hauteur exceſſive. On comptoit dans cet amphithéâtre quatre rangées de portiques & de coloones entre-mêlées de ſtatues de nymphes. Dix-huit grandes portes y donnoieot entrée, & il y avoit quarante-deux rangs de degrés, où vingt-quatre mille perſones pouvoient être aſſiſes, pour y voir les ſpectacles. Le mur extérieur eſt tout dégradé, il n'en reſte que ſept tromeaux. Panvini raporte qu'il fut abatu par un tremblement de terre en 1583; mais on a uo peu réparé les bancs à meſure que le temps les a voulu détruire.

Il y en avoit du temps de Miſſon quarante-quatre, & il ajoute qu'il a compté cinq cents trente pas dans le tour du plus élevé, & deux cents cinquante au plus bas. Antoine Deſgodetz, architecte, a écrit que le diametre de l'arêne ſur la longueur, eſt de deux cents trente-trois pieds, meſure de France; que l'autre diametre ſur la largeur eſt de cent trente-ſix pieds huit pouces; que l'épaiſſeur du bâtiment, ſans le corridor extérieur, eſt de cent pieds quatre pouces; & qu'avec chaque épaiſſeur du mur & du corridor aux deux bouts de l'amphithéâtre, il eſt de cent vingt pieds dix pouces; de ſorte que la longueur du tout eſt de quatre cents ſoixaote & quatorze pieds huit pouces. Chaque degré a près d'un pied & demi de haut, & à peu près vingt-ſix pouces de large; l'élévation du tout eſt de quatre-vingt-treize pieds ſept pouces & demi. (*Voyez* ſur cet amphithéâtre *Verona illuſtrata* du Marquis Maffei.)

VERRE. Le hazard, pere de tant de découvertes, l'a été vrai-ſemblablement de celle du *verre*.

Ce corps ſingulier, ſi l'on en croit le conte de Pline, ſe forma, pour la premiere fois de lui-même en Égypte. Des marchands qui traverſoient la Phénicie, allumerent du feu ſur les bords du fleuve Bélus pour faire cuire leurs alimens. La néceſſité de former un apui pour élever leurs trépieds, leur fit prendre, au défaut de pierres, des motes de natrum mêlées de ſable, qu'ils trouverent ſur le rivage. La violence de la chaleur que ce mélange éprouva, le vitrifia bientôt & le fit couler comme un ruiſſeau enflamé; mais ce flot brillant & écumeux ayant pris, en ſe refroidiſſant, une forme ſolide & diaphane, indiqua déja, mille ans avant l'ere vulgaire, la maoiere grôſſiere de faire le *verre*, qu'on a depuis ſi ingulièrement perfectionée.

Joſephe, *l. II. c. 9. de la guerre des Juifs*, raconte des choſes merveilleuſes du ſable de ce fleuve de Bélus dont parle Pline. Il dit que dans le voiſinage de cette riviere, il ſe trouve une eſpece de vallée de figure ronde, d'où l'on tire, pour faire do *verre*, du ſable qui eſt inépuiſable, & que ſi l'on met du métal dans cet endroit, le métal ſe change ſor le champ en *verre*. Tacite, *l. V.* de ſon Hiſtoire, raporte la choſe plus ſimplement. „ Le Bélus, dit-il, ſe jete dans la mer „ de Judée; l'on ſe ſert do ſable qui ſe trouve à „ ſon embouchure pour faire du *verre*, parce „ qu'il eſt mêlé de nitre, & l'endroit d'où on „ le tire, quoique petit en fouroit toujours „. Apparemmeot que le vent reportoit ſans ceſſe dans cette vallée le ſable qui ſe trouveit ſur les hauteurs voiſines.

Selon d'autres ſavans, Ariſtophane a déſigné le *verre* par le mot grec ὕαλος. (*Acte II. ſcé. 2. de ſes nuées.*) Il introduit ſur la ſcêne Strepſiade, qoi ſe moque de Socrate, & enſeigne une méthode nouvele de payer des vieilles dettes; c'eſt de mettre entre lo ſoleil & le billet de créance une belle pierre tranſparente que vendoient les droguiſtes, & d'éfacer par ce moyen les lettres du billet. Le poête appele cette pierre ὕαλος, que nous avons traduit par le mot *verre*; mais ce mot n'eſt pas pris dans ce ſens par Héſychius. On entendoit jadis par ce terme le cryſtal; & c'eſt en ce ſens que le ſcholiaſte d'Ariſtophane le prenoit; la même mot déſignoit auſſi une eſpece d'ambre jaune & tranſparent.

Ariſtote propoſe deux problêmes à réſoudre ſur le *verre*. Dans le premier, il demande quelle eſt la cauſe de la tranſparence du *verre*, & dans le ſecond, pourquoi on ne peut pas le plier. Ces deux problêmes d'Ariſtote, s'ils ſont de lui, ſeroient les monumens les plus anciens de l'exiſtence du *verre*; car ſi cette ſubſtance eût été connue avant le temps d'Ariſtote, elle eût donné trop de matiere à l'imagination des poêtes, ou des orateurs grecs, pour qu'ils euſſent négligé d'en faire uſage.

Lucrece eſt le premier des poêtes latins qui ait parlé du *verre* & de ſa tranſparence. Il dit, *l. IV. v.* 602:

. . . . . *Niſi recta foramina tranant,*
Qualia ſunt vitri . . . (Et *lib. VI. v.* 989.)
Atque aliud per ligna, aliud tranſire per aurum,
Argentoque foras aliud, vitroque meare.

Pline, (*l. XXXVI, c.* 26.) prétend que Sidon eſt la premiere ville qui ait été fameuſe par ſa verrerie, que c'eſt ſous Tibere qu'on commença à faire du *verre* à Rome, & qu'un homme fut mis à mort pour avoir trouvé le ſecret de rendre le *verre* malléable; mais ce dernier fait eſt une chimere que la ſaine phyſique dément abſolument. Qu'on ne m'oppoſe point en faveur de la malléabilité du *verre* les témoignages de Pétrone, de Dion Caſſius, & d'Iſidore de Séville; car ils n'ont

fait que copier l'hiſtorien romain, en ajoutant même à ſon récit des circonſtances de leur invention. Il ne faut donc les regarder que comme les échos de Pline, qui plus ſage qu'eux, avoue lui-même que l'hiſtoire qu'il raporte avoit plus de cours que de fondement. Peut-être que ſon *verre* flexible & malléable étoit de la lune cornée, qui quelquefois prend l'œil d'un beau *verre* jaunâtre, & devient capable d'être travaillée au marteau.

De tous les ouvrages de *verre*, nous n'en connoiſſons que trois dont l'antiquité faſſe mention; je parle d'ouvrages publics, & d'ouvrages ſi conſidérables, qu'on a de la peine à y ajouter foi.

Scaurus, dit Pline, fit faire pendant ſon édilité un théâtre dont la ſcêne étoit compoſée de trois ordres. Le premier étoit de marbre; celui du milieu étoit de *verre*, eſpece de luxe que l'on n'a pas renouvelé depuis; & l'ordre plus élevé étoit de bois doré.

Le ſecond monument public de *verre* eſt tiré du *livre VII* des *Récognitions* de Clément d'Alexandrie, où on lit que S. Pierre ayant été prié de ſe tranſporter dans un temple de l'île d'Aradus pour y voir un ouvrage digne d'admiration (c'étoient des colonnes de *verre* d'une grandeur & d'une grôſſeur extraordinaires), ce prince des apôtres y alla acompagné de ſes diſciples, & admira la beauté de ces colonnes, préférablement à d'excellentes ſtatues de Phidias, dont le temple étoit orné.

Le troiſieme ouvrage de *verre* célebre dans l'antiquité, étoit l'admirable ſphere ou globe céleſte inventé par Archimede, & dont Claudien a fait l'éloge dans l'épigramme ſuivante.

Juppiter in parvo cum cerneret æthera vitro,
Riſit, & ad ſuperos talia dicta dedit:
Huccine mortalis progreſſa potentia curæ?
Jam meus in fragili luditur orbe labor.
Jura poli, rerumque fidem, legemque deorum
Ecce Syracuſius tranſtulit arte ſenex.
Incluſus varius famulatur ſpiritus aſtris,
Et vivum certis motibus urget opus.
Percurrit proprium mentitus ſigniſer annum,
Et ſimulata novo Cynthia menſe redit.
Jamque ſuum volvens audax induſtria mundum,
Gaudet, & humanæ fidera mente regit.
Quid falſo inſontem tomitru Salmonea miror?
Æmula naturæ parva reperta manus.

La ville de Sidon inventa l'art de faire des *verres* noirs à l'imitation du jayet: les Romains en incruſtoient les murs de leurs chambres, afin, dit Pline, de tromper ceux qui venoient pour s'y mirer, & qui étoient tout étonés de n'y voir qu'une ombre.

Le même hiſtorien nous apprend que ſous l'empire de Néron on commença à faire des vaſes & des coupes de *verre* blanc tranſparent, imitant parfaitement le cryſtal de roche; ces vaſes ſe tiroient de la ville d'Alexandrie, & étoient d'un prix immenſe.

Enfin nous apprenons du même Pline que les anciens ont eu le ſecret de peindre le *verre* de différentes couleurs, & de l'employer à imiter les pierres précieuſes.

„ Les Égyptiens ſont de tous les anciens peuples connus, dit Paw (*Recherches Phil. p.* 304), ceux qui ont le mieux travaillé le *verre*, & les ouvriers de ce pays dirent à Strabon que l'Égypte produit une certaine ſubſtance ſans laquelle on ne ſauroit faire de beau *verre*. Or cette ſubſtanee n'eſt, ſuivant moi, autre choſe, que la ſoude que le Vénitiens vont acheter à Alexandrie. Cette ſoude, dont il eſt ici queſtion, doit être regardée comme la meilleure, & il n'y a perſone qui ne ſache que c'eſt la cendre d'une plante nommée par les botaniſtes *meſembryanthemum copticum* „.

„ On voit par ceci qu'au temps de Strabon on n'étoit pas du tout perſuadé en Égypte que les *verreries* de Tyr & de Sydon euſſent jamais eu un avantage ſi décidé qu'on le croit de nos jours par le ſeule qualité du ſable que fournit le petit fleuve Bélus. Quelques auteurs modernes diſent à la vérité que les Égyptiens n'étoient pas en état de couler des glaces de miroirs, tandis qu'on en couloit chez les Sidoniens. Mais je doute extrêmement que dans l'antiquité on ait connu les grands miroirs de *verre* étamé; & le terme de *ſpecula*, qu'on trouve dans Pline, lorſqu'il parle de la verrerie de Sidon, paroît un terme placé pour celui de *ſpecularia*; de ſorte que ce naturaliſte n'a voulu déſigner que de petites pieces de *verre* fort épaiſſes & ordinairement rondes qu'on enchâſſe dans du plâtre pour en faire des fenêtres, telles qu'on en trouve encore de nos jours en pluſieurs endroits du Levant & de la Turquie. Cette pratique qui ſemble en quelque façon être l'origine des vrais carreaux de vitre, ne ſuppoſe aucune habileté dans les ouvriers, & les Égyptiens n'euſſent point été embaraſſés pour ſurpaſſer à cet égard les Tyriens & les Sidoniens, qui ont ſouvent tâché de s'attribuer des découvertes qu'ils n'ont pas faites „.

„ Il faut avoir à la fois un jugement foible & une grande crédulité pour adopter la fable de ces marchands, qui, ayant alumé un feu ſur le rivage de la Phénicie, virent que le ſable entroit en fuſion, & trouverent ainſi ſans y penſer la méthode de faire du *verre*. Les hommes avoient alumé des feux ſur le ſable bien des ſiecles avaot qu'il fût queſtion de la ville de Tyr, & en de certains cas la cendre du bois & celle des herbes ſeches peuvent-elles ſeules faciliter la fuſion. Ainſi il étoit ſuperflu de ſuppoſer que les aventuriers dont on nous parle avoient heureuſement avec eux de la ſoude ou un ſel alkali à bord de leur navire: cette circonſtance ridicule a été ajoutée après coup pour étayer un conte mal imaginé. Le concours des cauſes fortuites n'a pas dans tou-

tes ces choſes autant de pouvoir qu'on le croit communément ; les procédés doivent ſe développer les uns & les autres. Enfin le hazard a eu peu de part à l'invention du *verre* qui ne peut avoir été découvert qu'à la ſuite de l'art du potier. On a eu une pâte aſſez approchante de la porcelaine avant que d'avoir du *verre* ; pluſieurs nations même ſe ſont arrêtées à la découverte de la porcelaine, ſans pouvoir aller au delà : d'autres n'ont connu qu'une ſorte d'émail. Par exemple, on ne ſavoit pas faire du *verre* dans toute l'étendue de l'Amérique en 1492, & cependant de certains ſauvages y poſſédoient, la méthode de vernir d'émail les pots de *verre*, au raport de Narbourough, homme judicieux, aſſez éclairé, & dont il a même été parlé avec quelques éloges dans les recherches philoſophiques ſur les Américains „.

„ La véritable argile eſt rare en Éthiopie ; preſque toutes les ſubſtances terreſtres y ſont plus ou moins mêlées de ſable ; les ſubſtances y contienent plus de ſel alkali qu'ailleurs, & ; on y brûle des plantes arides au défaut du bois qui y eſt auſſi rare qu'en Égypte, ou bien il eſt trop précieux, comme celui de palmier à l'égard de ceux qui vivent de dattes. Ainſi il eſt poſſible qu'en voulant y cuire des vaſes de terre, on y aura obſervé plutôt qu'ailleurs tous les développemens de la vitrification. Les anciens hiſtoriens convienent preſque unanimement que les Éthiopiens ont connu le *verre*, & ſi Hérodote avoit prétendu parler de grands morceaux de ſel gemme qu'on excavoit en Éthiopie pour y faire des cercueils, il n'eût pas donné le nom de *verre* à une ſubſtance ſaline qui ſe liquéfioit dans l'eau ; car enfin ce grec, quoique très-menteur par inſtinct, n'étoit pas aſſez imbécille pour confondre des choſes de nature ſi différente „.

Au reſte, mon opinion eſt que la verrerie de la grande Dioſpolis, capitale de la Thébaïde, eſt dans l'ordre des temps la premiere fabrique réguliere de cette eſpece ; & ſi les Syriens euſſent eu des monumens déciſifs en leur faveur, on ne les auroit pas vu recourir à des fables pour apuier leurs prétentions. D'ailleurs ils n'ont rien exécuté de plus remarquable que de certaines colonnes & des cippes de *verre* coloré, qui jouoit l'émeraude ; tandis que les Égyptiens ont fait cent ſortes d'ouvrages plus difficiles les uns que les autres ; car ſans parler ici des coupes d'un *verre* poſté juſqu'à la pureté du cryſtal, ni de celles qu'on appeloit *alaſſontes* & qu'on ſuppoſe avoir repréſenté des figures dont les couleurs changeoient ſuivant l'aſpect ſous lequel on les regardoit, à peu près comme ce qu'on nomme vulgairement *gorge de pigeon* ; ils ciſeloient encore le *verre*, & le travailloient au tour, tellement que quelques coups donnés trop profondément briſoient tout l'ouvrage qui avoit déja coûté des ſoins infinis à l'ouvrier, & lors même que ces ſortes de vaſes réuſſiſſoient parfaitement, il falloit encore les manier avec ſubtilité ; de ſorte que ceux qui connoiſſoient l'art de jouir, que rarement les poëtes ignorent, n'aimoient pas dans leurs parties de plaiſir à ſe ſervir de coupes ſi précieuſes & ſi fragiles. (*Martial. l. XI. ep.* 12.)

Tolle, puer, calices, tepidique toreumata Nili ;
Et mihi ſecura pocula trade manu.

Ce paſſage de Martial eſt expliqué par un autre du livre XII. Ep. 75, & ſur-tout par les diſtiques ſuivans :

Non fumus audacis plebeia toreumata vitri :
Noſtra nec ardenti gemma feritur aqua.
Aſpicis ingenium Nili, quibus addere plura
Dum cupit ah, quoties perdidit auctor opus !

D'ailleurs les Égyptiens ſavoient dorer le *verre*, ce qu'on ne ſut jamais faire à Tyr, ni à Sidon. (*Athen. l. V. c.* 5.)

„ Après avoir indiqué, dit Winckelmann, (*Hiſt. de l'Art. I.* 2.) les productions de l'art, exécutées en différentes matieres, il eſt juſte de faire mention des ouvrages de *verre* des anciens, & cela d'autant plus qu'ils ont porté l'art de la verrerie à un plus haut point de perfection que nous, ce qui pouroit paroître un paradoxe à ceux qui n'ont pas vu de leurs ouvrages dans ce genre „.

„ J'obſerverai que les anciens faiſoient en général un uſage plus fréquent du *verre* que les modernes. Outre les vaiſſeaux dont on ſe ſervoit pour l'uſage ordinaire, & dont il ſe trouve une grande quantité au cabinet d'Herculanum, on en voit encore pour conſerver les cendres des morts, eſpeces d'urnes dépoſées dans les tombeaux. Hamilton poſſede les deux plus grands vaſes de *verre* qu'on ait conſervés entiers ; l'un, paſſant la hauteur de deux palmes & demi, s'eſt trouvé dans un tombeau près de Pozzuoli, l'autre plus petit a été découvert à Cume, au mois d'octobre 1767. Ce dernier a été trouvé rempli de cendres & dépoſé dans une caſſete de plomb. La caſſete a été briſée & le plomb vendu à la livra par celui qui en avoit fait la découverte. Parmi quelques centaines de quintaux de fragmens de *verre* ordinaire, qu'on a déterrés dans l'île Farneſe à neuf milles de Rome ſur la route de Viterbe, & qu'on a vendus aux verreries de cette ville, j'ai examiné quelques coupes câſſées, & j'ai jugé d'après l'inſpection qu'elles avoient paſſé par le tour ; car ces coupes ont des ornemens très-ſaillans, qui tiennent au vaiſſeau par le moyen de la ſoudure & qui portent les marques de la roue du lapidaire dans leurs ſaillies & dans leurs facetes „.

„ Indépendament de ces vaſes de *verre* commun, les anciens employoient cette matiere pour paver les ſalles de leurs maiſons. À cet effet, ils ne ſe ſervoient pas ſeulement de *verre* d'une ſeu-

Digitized by Google

le couleur, ils an prenoient auſſi de colorés & en compoſoient des eſpeces da moſaïques. Quant à la premiere eſpece de pavé, l'on en a trouvé des veſtiges dans l'île Farneſe: ce ſont des tables de *verre* de couleur varte & de l'épaiſſeur des carreaux de brique de moyene grandeur „.

„ A l'égard du *verre* compoſé & coloré, l'induſtrie des anciens étoit telle qu'elle a de quoi nous étoner. Deux petits morceaux de *verre* qui ont paru depuis quelques aonées à Rome, & qui n'ont pas tout-à-fait un pouce de longueur, ſur un tiers de pouce de largeur, atteſtent ce que je viens d'avancer. L'un de ces morceaux offre, ſur un ſond obſcur & culorié, un oiſeau reſſemblant à un canard, & ayant des couleurs très-vives & très-variées, mais repréſentant plutôt une peioture choiſie, qu'un ouvrage fait d'après le naturel. Le contour eſt réſolu & tranchant, les couleurs ſont belles & pures, d'un effet très-doux, parce que l'artiſte y a pratiqué, tour-à-tour, ſuivant l'exigence des cas, les *verres* opaques & tranſparens. Le pinceau le plus délicat d'un peintre en miniature, n'auroit pu rendre plus nêtement la cercle de la prunelle, ainſi que les plumes apparentes & hériſſées de la gorge & des ailes, à l'origine deſquelles ce morceau eſt câſſé. Mais ce qui ſurprend, ſur-tout, c'eſt que le revers de cetta peinture offre le même oiſeau, ſans qu'on puiſſe remarquer la moindre différence dans les points nu dans les autres détails. On peut conclure d'après cela que la figure de l'oiſeau eſt continuée dans toute l'épaiſſeur du morceau „.

„ Cette peinture paroît grenua des deux côtés, & faita de pieces de raport, à la maniera des ouvrages de moſaique; mais elle eſt compoſée ſi artiſtement, qu'on ne ſauroit apercevoir de jointures avec la meilleura loupe. D'après l'état de la piece, il étoit difficile de ſe former d'abord une idée de l'exécutinn de ce travail. La manœuvre en auroit été long-temps une énigme, ſi l'on n'avoit pas découvert à l'endroit de ſa câſſure, qu'on avoit pratiqué les filets des mêmes couleurs qui paroiſſent ſur la ſuperficia & qui regnent dans tout ſon diametra „.

„ Au moyen de cette découverte, on a pu conclure qua la peinture de ce morceau a été compoſée de différentes tranches de *verre* coloré qui, miſes eo fuſinn, s'uniſſent. Il n'eſt pas à préſumer qu'on eût pris tant de peine pour ne continuer cette peinture que l'épaiſſeur de la ſixieme partie d'uo pouce, tandis qu'en employant des filets plus longs, ſans y mettre plus de temps, on auroit pu produire un ouvrage épais de pluſieurs pouces. Il réſulte de là, que cette peinture a été coupée d'un morceau plus long, qu'elle a été continuée dans toute ſa longueur, & qu'on a pu multiplier la figure autant de fois que l'épaiſſeur travaillée ſe trouvnit dans toute la longueur du morceau „.

„ Le ſecond morceau, auſſi câſſé, à peu près de la même grandeur, ſe trouve exécuté de la même maniere. On y voit repréſenté des ornemens de couleurs vertes, jaûnes & blanches, couchés ſur un ſond blen. Ces ornemens conſiſtent en moulures, en cordons de perles & en fleurons, & ſe terminent en pointes pyramidales. Tous ces détails ſont repréſentés très-diſtinctement & ſans confuſion; mais ils ſont d'une ſi grande fineſſa que l'œil le plus perçant ne ſauroit ſuivra les filamens délicats dans leſquels ces travaux vont ſe perdre. Cependant tous ces oroemens ſont continués ſana interruption & dans tonte l'épaiſſeur du morceau „.

„ Une baguete de *verre*, longue d'on palme, & conſarvée dans le cabioet de M. d'Hamilton, à Naples, montre évidemment la méchaniſme de ces ſortes d'ouvrages. L'extérieur de ce morceau eſt bleu, & l'intérieur repréſente una eſpece de roſe de diverſes couleurs, & ces couleurs continuent dans la même direction tout du long de la baguete. Comme le *verre* fluide ſe tire en una infinité de filets longs & minces à volonté; on peut faire la même opération avec des tranches da *verre* compoſées & fondues, qui conſervent leur couche marquée en les tirant. C'eſt ainſi que de l'argent doré, tiré en un fil d'argent, conſerve ſa dorure dans toute ſa longueur. Cette conſidération rend probable que les anciens, pour compoſer les morceaux de *verre* en queſtion, réduiſoient leurs grandes tranches de *verre*, par cette extenſion en une infinité de petits filets„. (*Caylus*, *Rech. d'antiq.* t. p. 300. 295.)

„ Les choſes les plus utiles qu'on connoiſſe en antique da *verre*, ſont les empreintes & les moules de pierres gravées, tant en relief qu'en creux, avec les ouvrages de demi-boſſe de plus grande forme, dont il s'eſt conſervé un vaſa entier. Les pâtes de *verre* de pierres gravées en creux, imitent ſouvent les veines & les bandes de diverſes couleurs qui ſe trouvoient ſur les originaux; & pluſieurs pâtes moulées ſur des pierres gravées en relief montrent les mêmes couleurs qui ſe voyoient ſur le camée original, fait atteſté auſſi par Pline. (*L. XXXV. c.* 30.) Deux morceaux très-rares dans ce genre, offrent la ſaillie des figures, relevée par des feuilles d'or: l'un de ces morceaux repréſente la tête de l'emperent Tibere, & apartient à M. Byres, architecte à Rome. C'eſt à ces pâtes que nous devons la conſervation de pluſieurs belles antiques en pierres gravées, dont les originaux n'exiſtent plus „.

„ Pour ce qui regarde les bas-reliefs de *verre* d'un plus grand volume, il ne s'en trouve communément que des morceaux câſſés, qui n'indiquent que l'intention. Ces fragmens nous montrent l'induſtria ſinguliere des anciens dans ce genre de travail, & leur volume nous en dévoile ſans doute l'uſage. Ces morceaux incruſtés dans le marbre ou dans les paneaux, avec des feſtons peints & des arabeſques colorés, ſervnient à décorer les murs des palais. (*Plin. l. XXXVI. c.* 64.

Digitized by Google

Vopiſc. in Firm. c. 3.) L'ouvrage le plus conſidérable dans ce genre, eſt un camée, décrit par Buonarotti (*Oſſerv. ſopra alcuni medagl. ant. p.* 437.), & conſervé au cabinet de la bibliotheque du Vatican; il conſiſte en une table de *verre* d'uo carré alongé, longue d'un peu plus d'un palme, & large de deux tiers d'un palme. Ce camée repréſente Bacchus, repoſant ſur le ſein d'Ariane, avec deux ſatyres; les figures qui ſont blanches ſont exécutées ſur un fond d'un brun foncé, & n'ont qu'un ſaillant très-doux„.

„ Mais les plus belles choſes dans ce genre c'étoient des vaſes décorés de figures de relief, tantôt tranſparentes, tantôt de diverſes couleors, ſur un fond brun, & d'une exécution ſi parfaite qu'ils n'étoient guere inférieurs aux beaux vaſes de ſardoioe. Oo ne connoît qu'un ſeul de ces vaſes qui ſe ſoit conſervé entier, morceau rare qui a été trouvé dans l'urne fauſſement nommée l'urne d'Alexandre-Sévere, & qui renfermoit les cendres de la perſone morte. Il eſt de la hauteur d'un palme & demi, & ſe voit aujourd'hui parmi les curioſités du palais Barberioi, à Rome. L'on peut juger de la beauté de ce vaſe de *verre*, par l'erreur des écrivaios, qui l'ont décrit comme un vaſe d'une véritable ſardoine. (*Bartol. Sepolcr. tav.* 85. *La Chauſſe, Muſ. Rom. p.* 28.)„

„ Buonarotti expliquant la peinture d'on vaſe de *verre* dont il donne le deſſein dans la planche 30 de ſon ouvrage intitulé : *Oſſervazioni ſopra alcuni frammenti di vaſi antichi di vetro*, dit : „ Le *verre* que j'ai fait graver, fut trouvé dans le cimetiere de Ste. Agnès, en 1698, & je me félicite d'en avoir fait prendre le deſſein ſur le champ; car peu de jours après il s'en alla en éclats, & il n'en reſta pas la moindre partie. Il étoit de bonoe maniere, & du plus beau travail; le fond étoit bleu, la bordure d'arabeſques, les caracteres, la jeuoe fille, les enfans & les faiſceaux que l'un d'eux tenoit, la coroe d'abondance, l' urne & les roſeaux, tout cela étoit en or. L'habit de la femme étoit d'argent, les cheveux d'un châtaio-clair. La figure principale, c'eſt-à-dire, celle de l'homme, étoit en or, ainſi que la draperie qui lui deſcendoit de deſſus les épaules; mais cette deroiere, dans la partie qui lui couvroit les geooux, étoit en argent, rayée de pourpre; l'eau qui couloit de l'urne, étoit de couleur vert-de-mer; les fruits que la jeune fille portoit dans les replis de ſa robe, étoient rouge & or, & ceux qui ſortoient de la corne d'abondance, étoient au contraire de leur couleur naturele. Le feſton porté par un des enfans ailés, étoit mêlé d'or, de vert & de rouge; enfin, le vaſe d'or que portoit le troiſieme génie, étoit deſſiné par des traits de couleur rouge, à l'exception d'uo rang de petits ronds qui étoient coloriés en noir, & de ces lettres KATTEΘ, qu'on y liſoit, & qui étoient rouges„.

VERRE LENTICULAIRE & MIROIR ARDENT. (*Article de M. Lefebvre de Villebrune, placé à la ſuite de ſa traduction des* lettres américaines *du comte de Carli.*)

On voit par les propoſitions ou *theſes d'optique* du grec Héliodore, que la Grece étoit plus inſtruite qu'on ne le croit ſur les phénomenes de cette ſcience. Les quatre principes fondamentaux y ſoot bien préſentés. 1°. La lumiere parcourt toujours une ligne droite, ſi elle n'eſt pas arrêtée dans ſa marche. 2°. L'angle d'incideoce en eſt égal à l'angle de réflexion à la rencontre d'un corps qoi la réfléchit. 3°. Les rayons ſe réfractent plus ou moins, ſelon la denſité des milieux. 4°. C'eſt toujours proportionément à la grandeur de l'angle viſuel que les objets paroiſſent plus ou moins grands. L'auteur parle enſuite des phénomenes que préſenteot les rayons lumineux en paſſant à travers les corps diaphanes, tels que le *verre*, la corne, &c. Cet auteur eſt poſtérieur à Ptolémée, qu'il cite, & dont il ſemble avoir conſervé un précieux extrait, quoiqu'il y ait une lacuoe à un endroit qui paroît très-important par ce qui précede. Ce petit ouvrage, aſſez rare, a été imprimé à Oxford, en 1670, *in*-8°. (douze pages, ſans le titre.)

Notre but n'étant pas d'expoſer en détail les théories optiques des Grecs, oous remonterons auſſi-tôt au temps d'Ariſtophane, pour examiner le paſſage que Dutens a cité de ce comique, dans ſes *origines des découvertes, &c.* Ce paſſage ſe trouve, pag. 170, de *l'édition d'Ariſtoph.*, donnée par Portus, 1607, *in*-folio. Un valet dit à Socrate, ſur le théâtre, qu'il a trouvé le *moyen de brûler* la ſentence qui le condamneroit à payer ſes dettes. Ce moyen eſt de préſenter au ſoleil un *hyalos* ou *verre*, qui fera fondre ſur le champ la tablete de cire. On connoît l'uſage de ces tabletes. Le ſcholiaſte donne à ce *verre* la forme d'un diſque: *trochoeides*; ce que n'a pas obſervé Dutens; mais on peut tirer de ce ſcholiaſte une objection que ce ſavant n'a pas non plus prévue. L'abſurdité de l'interprete a peut-être déterminé Dutens à n'en pas parler. Ce *diſque de verre*, ſelon ce commentateur, étoit froté d'huile, puis chauffé: alors on y mettoit le feu avec la mêche d'une lampe. On ſeot le ridicule de cette interprétation. En effet le texte dit que c'étoit *avec le ſoleil* qu'on produiſoit le feu, en préſentant à cet aſtre les *diſques épais* de verre. Mais voici un paſſage d'Ariſtote qui prouve la vérité de ce deroier ſens; il eſt tiré de la mythologie du jéſuite Cœſius, da Modene, ouvrage très-peu lu de nos naturaliſtet. Ariſtote y dit donc, pag. 450: „ Si nous avions un *verre* perforé, de ſorte que nous puiſſions voir le paſſage de la lumiere, nous faurions pourquoi ce *verre* brûle ce qu'on y préſente „. Laiſſons de côté la fauſſe réflexion d'Ariſtote, pour ne voir que le fait. Il eſt donc vrai que voilà un feu dioptrique: nous venons de voir un *diſque épais de verre* dans Ariſtophane, ſelon même le ſcholiaſte: c'eſt donc

une loupe ; car un *verre* plat ne produit pas cet effet.

Comme il importe peu de ſavoir ici quel ſens doit avoir *hyalos*, pris comme *verre*, ou comme cryſtal, nous ne nous arrêterons pas à réfuter les fauſſes aſſertions que Guettard a avancées ſur la nouveauté du *verre*, dans le T. XII. de l'édition françoiſe & latine de Pline ; nous dirons ſeulement que la momie égyptiene du Muſée de Londres, ſur laquelle on voit des grains de *verre* de pluſieurs couleurs, prouve l'antiquité reculée du *verre*. Ainſi nous laiſſons de côté les immenſes colonnes de *verre* de l'île d'Aradus, en Phénicie ; le théâtre des Scaurus à Rome ; la ſphere de *verre* d'Archimede ; le *verre* que Pline regardoit comme la meilleure matiere pour faire des miroirs ; les miroirs de *verre*, couverts par-derriere d'une feuille d'étain, dans *Alexandre Aphrodiſée*, au ſecond ſiecle de notre ere, &c. & nous paſſons à Strabon, qui eſt cité dans *l'hiſtoire de l'aſtronomie ancienne*, de Bailly, pag. „ 82, 1775. „ Le comte de Caylus ſoupçone que „ l'uſage des lunetes & des téleſcopes a pu être „ connu des anciens : c'eſt un paſſage de Strabon „ qui lui a fait naître ce ſoupçon. Il s'agit d'ex„ pliquer la grandeur des aſtres, vus à l'horizon : „ Strabon dit, *livre III, les vapeurs font le mê„ me effet que les tubes ; elles augmentent les „ apparences des objets. Académie des inſcriptions „ T. XXVII.* p. 62. „ Dutens a auſſi raporté ce paſſage, T. I. p. 225, mais plus exactement ; car, dans le paſſage de Strabon, il eſt dit que l'objet paroît plus grand dans le tube, *à cauſe de la réfraction* des rayons. Or peut-on ſuppoſer une réfraction ſans *verre* ? D'ailleurs le raiſonement de Strabon feroit faux. De la Lande remarque (*Livre VII. n°.* 2512. de ſon aſtronomie), qu'en „ regardant la lune à l'horizon avec „ un ſimple tube, tel que du papier, ou avec „ une carte piquée d'une épingle, le diametre de „ la lune eſt vu ; au contraire, ſous un plus pe„ tit angle, que lorſque la lune eſt à une plus „ grande hauteur „. Mais Strabon voyoit les objets plus grands, & à cauſe de la réfraction des rayons ; il falloit donc qu'il y eût des *verres*. Dutens cite un paſſage d'Ariſtote, & lui fait dire que, plus on prolongera le tube, plus on raprochera l'image de l'objet. Ariſtote n'a pas dit cela ; nous prions Dutens de nous permettre de ne pas ſuppoſer plus qu'il n'y a dans ce Philoſophe, qui dit ſeulement : *Il faut qu'on voye alors d'autant plus diſtinctement les choſes qui ſont loin : τοσούτῳ ἐκριβέστερον*, &c. ce qui eſt bien différent. Si Ariſtote avoit parlé comme Dutens, la preuve du téleſcope étoit preſque ſans replique. *Voyez* ſes *origines* T. I. pag. 223.

Terminons tous ces différents par un fait poſitif. On ſait que les villes de Pompeia & d'Herculanum ont été enſévelies ſous les cendres du Véſuve, l'an ſoixante de notre ere ; ce qui n'étoit pas loin de l'âge de Strabon. On a trouvé dans les ruines de ces villes dix loupes de *verre* ; à Pompeia même, une maiſon dont les fenêtres étoient garnies de vitres parfaites (telles que les nôtres), qui ſont actuélement dans un des cabinets du roi de Naples. Peut-on croire que les gens curieux de ces temps-là, connoiſſant le tube déſigné par Ariſtote, & ſes effets quelconques, ſachant d'ailleurs néceſſairement que ces *verres* groſſiſſoient les objets (moins il eſt vrai que les *verres* ſphériques, dont il paroît aſſez clairement par Séneque, que ſe ſervoient les artiſtes pour microſcopes.), n'aient pas eſſayé de mettre un *verre* au bout d'un tube ? Un ancien manuſcrit de Ptolémée repréſentoit en tête cet aſtronome, obſervant avec un tube compoſé de pluſieurs pieces. L'hiſtoire nous apprend que Ptolémée, roi d'Égypte, avoit fait placer ſur le Phare un inſtrument ou *dioptre*, avec lequel on découvroit les vaiſſeaux en mer, à une très-longue diſtance. Porta, qui a eu connoiſſance de ce fait, ne s'explique pas clairement ſur ce que ce pouvoit être ; mais Valois, dans les *mémoires de l'académie des inſcriptions*, a bien vu que c'étoit un téleſcope, T. I.

Bailly voudra donc bien nous permettre de dire qu'il s'eſt trop avancé, lorſqu'il a fait imprimer, pag. 83 de l'ouvrage cité : „ La tradition „ écrite ou l'hiſtoire n'en (du téleſcope ou lu„ nete à longue vue.) conſerve aucun ſouve„ nir. „ Si tout ce que nous venons de raporter ne fait pas une preuve démonſtrative, on peut au moins en déduire la plus probable conjecture ; on peut dire avec vrai-ſemblance que les Indiens avoient connu les lunetes de longue vue. En effet, comment ſuppoſer qu'ils aient eu connoiſſance de quinze planetes, avec le ſeul ſecours de la vue ? Car l'Antiquité, dit Bailly, n'en a connu que ſept (& nous en connoiſſons ſeize, pag. 80). Il devoit ajouter que Démocrite en connoiſſoit un plus grand nombre : mais nous n'avons plus ſon ouvrage. Les montagnes de la lune, ſes forêts ſuppoſées par les anciens, la voie lactée, reconue par Démocrite, pour être un aſſemblage de petites étoiles innombrables & inſenſibles à la vue, ſont auſſi, pour Bailly, des opinions qui ſuppoſent néceſſairement le téleſcope. „ La philoſophie, dit-il, pour s'élever à cette explication, „ a dû s'apuier de quelques faits, l'analogie „ n'eſt d'aucun ſecours, ſi le téleſcope n'a pas „ fait apercevoir ces petites étoiles, &c. „ Mais ne diſons pas avec ce célebre hiſtorien de l'aſtronomie que „ ces connoiſſances ſont des reſtes „ de celles d'un ancien peuple ; & que, l'art de „ tailler le *verre*, s'étant perdu avec lui, il ne „ reſta plus de ces uſages que celui des longs „ tubes ſans *verre*, qui ſervoient, dans les „ obſervations, à écarter les rayons latéraux „ ! On tailloit encore du *verre* à Athènes du temps d'Ariſtote & d'Ariſtophane ; nous retrouvons le *verre* dans les ruines des deux villes d'Italie, où, du temps de Pline, on avoit même l'art de tailler les diamans à pluſieurs facetes.

Il en a été des miroirs ardens comme des téleſcopes. Archimede qui en avoit été l'inventeur, avoit à peine joui de la gloire de ſon invention, que ſon miroir terrible fut oublié: ou, ſi le ſouvenir s'en perpétua, ce ne fut qu'avec la négative. Des hiſtoriens, peu en état d'apprécier les talens de ce grand homme, nierent le fait: on les crut ſur leur parole & la queſtion devint au moins très-problématique, pour des eſprits plus judicieux, que le nom d'Archimede arrêtoit encore. Kircher, homme d'un vaſte génie, & fait pour tout embraſſer, fut ſans doute conduit à l'examen de ce problême par Tzetzès, qui en avoit parlé avec moins de confuſion que les autres écrivains de l'antiquité. Il eſſaya cinq miroirs plans; & ſentit à la chaleur, que ſi l'on augmentoit le nombre des miroirs, on produiroit un feu de la plus grande activité. Il s'en tint cependant là, content de conſeiller à d'autres d'en réunir cent. (Il n'eſt donc plus poſſible que Buffon paſſe pour l'inventeur de cette réunion.

On aura l'idée du miroir d'Archimede & de Kircher par les *figures* qui ſont à la pag. 419 de *la magie naturele* de Schott, *in*-4. Celui des veſtales ſe comprendra par la fig. 7. pag. 371. T.) & même *mille miroirs*. Buffon ſaiſit cet avis avec ſa ſagacité ordinaire; & réuniſſant les rayons ſolaires, réfléchis de cent ſoixante-huit miroirs, il enflama du bois à deux-cents pas, fondit du plomb à cent cinquante, & de l'argent à cinquante.

Dutens, T. II. pag. 179 de ſes *origines*, fait dire à Euſtathe ſur Homere, qu'Archimede enflama la flote de Marcellus, *à la diſtance d'un trait d'arbalêtre*. D'abord cela eſt vrai-ſemblable: un pareil trait porte à plus de ſix cents pas: enſuite Euſtathe dit qu'il l'enflama comme *s'il eût lancé la foudre*; ou *comme d'un coup de foudre*: *Hoos hoia tis Keraunoboles*. Voilà donc la réalité du miroir d'Archimede bien conſtatée. Mais Kircher, qui a viſité les lieux, quoiqu'en ruines, aſſure que la flote pouvoit n'être qu'à trente pas des murs de Syracuſe.

Dutens n'auroit pas dû non plus croire Zonoras, qui l'induit en erreur, en aſſurant que Proclus brûla la flote de Vitalien avec un pareil miroir. Il devoit au moins conſulter le recueil des obſervations d'Iſaac Voſſius, *pag.* 88. Il y auroit vu par des témoignages inconteſtables que c'étoit avec le *feu grégeois*, décrit, il y a quinze cents ans, dans un auteur très-connu. D'autres ont été aſſez ſimples pour prétendre que Proclus s'étoit ſervi de miroirs concaves: mais il y auroit trop à dire ſur cet objet. On peut conſulter la minéralogie de Cæſius, ſur ſes erreurs, à l'article des miroirs.

Nous avons beaucoup d'obligation à Dutens d'avoir enfin fait jouir le public de la deſcription du miroir d'Archimede: elle eſt d'Anthême de Tralles, ce célebre architecte de Sainte-Sophie de Conſtantinople.

Nous avons dit précédemment que Bacon pouvoit avoir guidé Métius. En effet, il eſt bien difficile de croire qu'il n'eût rien tranſpiré de ce que dit Bacon dans ſa *perſpective*, *part. IIIe.*, *pag.* 161. D'ailleurs, parmi les modernes, ce n'eſt pas Métius qui eſt l'inventeur de lunetes de longue vue. C'eſt *Lippersheim* de Middelbourg. Métius ne les a connues que de lui. Mais il faut encore remonter plus haut que l'époque des deux Zélandois. Porta connoiſſoit bien la taille des *verres convexes & concaves*. Il ſavoit, en 1589, qu'en ajuſtant une lentille convexe & une concave, dans les proportions convenables, on voyoit les objets plus près & plus grands. (Magie naturele, liv. XVII. C. X.) Or la prétendue découverte des Zélandois eſt de 1609.

Enfin l'auteur du poême ſur les pierres attribuées à Orphée, mais qui eſt du temps de l'empereur Valens, ſelon le docte anglois Tyrwitt, *edit.* 1770, nous préſente un inſtrument de cryſtal de roche, pour allumer le feu des ſacrifices ſur les autels; &, ſelon cet auteur, c'eſt un uſage très-antique: cet art a donc ſubſiſté depuis nombre de ſiecles. Quelques tubes pouvoient donc n'être pas ſimplement deſtinés à écarter les rayons latéraux; puiſque celui de Strabon agrandiſſoit l'image des objets, comme la lunete de Galilée la lui *agrandit du triple à ſon coup d'eſſai*, par l'effet de la *réfraction* que ſuppoſe Strabon.

Verre de vitre. *Voyez* Fenêtre.

„ Que les Romains aient déja connu, ſous les premiers empereurs, les *vitrages*, c'eſt, dit Winckelmann, ce qui eſt clairement prouvé par les morceaux de *verre* plat qu'on a trouvé à Herculanum. Philon parle auſſi de fenêtres de *verre* dans l'ambaſſade de l'empereur Claude (*Opp. t. II, p.* 599, *l.* 16,); par conſéquent Lactance n'eſt pas le premier écrivain qui en ait fait mention (*De Opific. Dei*, *c.* 5.), comme le prétend Niron dans une lettre imprimée, adreſſée de Londres à Venuti en 1759. Je rapélerai ici l'avis qu'Octave Falconieri donne, dans une lettre (*Burmann. Syllog. epiſt. t. V, p.* 527.) écrite de Rome à Nicolas Heinſius, d'un ancien tableau repréſentant certains édifices & un port, avec leurs noms écrits au bas, tels que ceux de *Portex Neptuni*, *Forus Boarius*, *Balnea Fauſtinæ*. Il croit que cette peinture eſt du temps de Conſtantin. On en voit des deſſeins coloriés dans le cabinet du Cardinal Alexandre Albani. Si ces deſſeins ſont authentiques, ils peuvent ſervir à prouver l'exiſtence des fenêtres à *vitrages*; car on voit à ces édifices un grand nombre de fenêtres ouvrantes, placées les unes à côté des autres. Ce tableau eſt encaſtré dans le mur d'un pavillon de la villa Ceſi, mais le prince Panfili, poſſeſſeur actuel de cette villa, y a tout fait blanchir à neuf; de ſorte qu'il n'eſt plus poſſible de rien voir ce tableau. Bellori l'a fait réduire & graver en cuivre. (*Fragment vet. Rom. p.* 1.)

VERRE TOURNÉ. *Voyez* TOUR.

VERRIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

VERRIERS. Ces ouvriers avoient été déclarés exempts de charges, par Théodose. (*Lib. II. cod. Theod.*)

VERRUCOSUS, surnom de la famille FABIA. Son origine étoit une verrue qu'un *Fabius* avoit à la levre.

VERRUE. Les anciens donnoient aux Faunes des *verrues*, appelées en latin *verruca* ou *fici*; d'où leur est venue l'épithete *ficarii*. La plus belle tête d'un jeune Faune en marbre qui nous soit restée de l'antiquité, & qui étoit chez le cardinal Albani à Rome, avoit de ces *verrues*; & entr'autres une plus longue sous chaque machoire, comme celles des vieux Faunes. Les boucs en portent souvent des pareilles, & ceux qui en avoient en quantité étoient estimés de la meilleure race, selon Columelle.

VERSE, mesure géodétique ou grometique de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* AROURE.

VERS que l'on mange. *Voyez* COSSUS.

VERSEAU, onzieme signe du zôdiaque; selon la fable c'est Ganimede enlevé au ciel par Jupiter. *Voyez* JASON.

Dans la collection de Stosch, on voit sur une sardoine le *verseau* (*Conf. comment. ad Catulli carm.* 61. *v.* 94.) premier signe du zôdiaque représenté sous la figure de Ganimede enlevé par l'aigle portant un vase. Le même sujet sur une pierre gravée du marquis Lucatelli a été expliquée par (*Dissertaz. dell' accademia di Cortona. t. V. pag.* 75.) l'abbé Venuti. Sur une cornaline, le *verseau* représenté par une figure assise qui verse de l'eau, derriere laquelle il y a un croissant & deux étoiles.

On connoît un passage de Manilius sur le *verseau* (*Lib. IV. v.* 259) trop curieux pour ne pas le raporter ici:

Ille quoque inflexa fontem qui projicit urna,
Cognatas tribuit juvenilis aquarius artes:
Cernere sub terris undas, inducere terris,
Ipsaque conversis aspergere fluctibus astra.

C'est-à-dire: „ Le *verseau*, ce signe qui, penché sur son urne, en fait sortir des torrens impétueux, influe sur les avantages que nous procure la conduite des eaux; c'est à lui que nous devons l'art de connoître les sources cachées dans le sein de la terre; c'est lui qui nous apprend à les élever à sa surface, & à les élancer vers les cieux, où elles semblent se mêler avec les astres „.

Ce passage nous prouve les connoissances des anciens dans l'hydraulique; & que ce n'est point au siecle de Louis XIV qu'on doit l'art des eaux jaillissantes, comme Perrault l'a écrit.

VERTICORDIA, surnom de Vénus. Sous le consulat de Marcus Acilius & de Caïus Portius, c'est-à-dire, l'an 639 de Rome, la fille d'un chevalier romain fut frapée de la foudre; & l'endroit par où cet accident lui avoit fait sortir la langue, fit dire aux devins que les filles & les chevaliers étoient menacés d'infamie. En effet, l'on punit en même temps trois vestales qui avoient eu des foiblesses avec des chevaliers romains. On fit consulter les livres de la sibylle, & sur le raport des décemvirs, le sénat ordonna que l'on consacrât une statue à Vénus-*Verticordia*, c'est-à-dire, qui convertit les cœurs; afin que les femmes & les filles fussent ramenées à la chasteté qu'elles avoient si fort abandonée. L'honeur de consacrer cette statue fut déféré à la femme la plus vertueuse de Rome, & toutes donnerent leur suffrage à Sulpicia, femme de Flavius Flaccus, & fille de Sulpicius Paterculus.

Vénus-*Verticordia* eut un temple placé hors de la porte Colline, sur la voie *Salaria*.

VERTU. Le culte le moins déraisonable des anciens, étoit celui qu'ils rendoient à la *vertu*, la regardant comme la cause des bonnes qualités qu'ils honoroient dans les hommes. La *vertu* considérée généralement, étoit une divinité qui eut à Rome, des temples & des autels. Scipion, le destructeur de Numance, fut le premier qui consacra un temple à la *vertu*. Mais c'étoit peut-être aussi à la valeur, qui s'exprime en latin communément par le mot de *virtus*. Il est certain que Marcellus fit bâtir deux temples proches l'un de l'autre. Le premier à la *vertu*, prise dans le sens que nous lui donnons en françois; le second à l'honeur. De maniere qu'il falloit passer par celui de la *vertu*, pour aller à celui de l'honeur. Cette noble idée fait l'éloge de celui qui l'a conçue & exécutée. Lucien dit que la fortune avoit si maltraité la *vertu*, qu'elle n'osoit plus paroître devant le trône de Jupiter.

Elle est représentée sous la figure d'une femme qui tient une palme, pour récompenser ses sectateurs. On la voit aussi représentée sur le grand vase de marbre blanc de la villa Albani, sur lequel sont gravés les travaux d'Hercule. (*Monum. antichi. n.* 64, 65.)

Sa tête est placée sur les médailles des familles, ou consulaires.

VERTUMNALES, fêtes de Vertumne, que les Romains célébroient dans le mois d'octobre.

VERTUMNE, dieu des jardins & des vergers, étoit en honeur chez les Étrusques, d'où son culte passa à Rome. Ovide a décrit (*Metam. liv.* 14) les amours de Pomone & de *Vertumne*, & les différentes formes que ce dieu prit pour se faire aimer de la nymphe. „ Combien „ de fois, dit-il, caché sous un habit qui l'au- „ roit fait prendre pour un moissoneur, parut-il „ devant Pomone, chargé de gerbes de blé?

„ quelquefois la tête couronée de foin, on auroit cru qu'il venoit de faucher quelque pré; „ ou l'aiguillon à la main, il reſſembloit à un „ bouvier qui venoit de quiter la charue. Lorſ„ qu'il portoit une ſerpe, on auroit juré que „ c'étoit un véritable vigneron. S'il avoit une „ échele ſur ſes épaules, vous euſſiez dit qu'il „ alloit cueillir des pommes. Avec une épée, il „ paroiſſoit être un ſoldat, & la ligne à la „ main, un pêcheur. Ce fut à la faveur de tant „ de déguiſemens qu'il eut ſouvent le plaiſir de „ paroître devant Pomone, & de contempler „ tous ſes charmes. Enfin il réſolut de ſe méta„ morphoſer en vieille. Sur le champ ſes che„ veux devinrent blancs, & ſon viſage ſe couvrit „ de rides. Il prit une coeffure qui convenoit à „ ce déguiſement, & entra dans le jardin de „ Pomone „. Ce fut le ſeul moyen qui lui réuſſit.

On croit que *Vertumne*, dont le nom ſignifie tourner, changer (du mot latin *vertere*), marquoit l'année & ſes variations. On avoit raiſon de feindre que le dieu prenoit différentes figures pour plaire à Pomone; c'eſt-à-dire, pour amener les fruits à leur maturité. Ovide lui-même donne lieu à cette conjecture, puiſqu'il dit que ce dieu prit la figure d'un laboureur, celle d'un moiſſoneur, celle d'un vigneron; & enfin, celle d'une vieille femme, pour déſigner par-là les quatre ſaiſons; le printemps, l'été, l'autone, & l'hiver.

Vertumne avoit un temple à Rome, près du marché, ou de la place où s'aſſembloient les marchands, parce que *Vertumne* étoit regardé comme un des dieux tutélaires des marchands. On célébroit au mois d'octobre une fête en l'honneur de ce dieu, appelée *Vertumnalia*. Il étoit repréſenté ſous la figure d'un jeune homme, avec une couronne d'herbes de différentes eſpeces, & un habit qui ne le couvroit qu'à demi, tenant de la main gauche des fruits, & de la droite une corne d'abondance. *Voyez* POMONE.

Vertumne étoit, ſelon les commentateurs d'Ovide, un ancien roi d'Étrurie, qui par le ſoin qu'il avoit pris de la culture des fruits & des jardins, mérita après ſa mort d'être mis au rang des dieux.

VERVACTOR, étoit un des dieux qui préſidoient au labourage. Le prêtre ne manquoit jamais de l'invoquer dans les ſacrifices offerts à Tellus & à Cérès. Il invoquoit auſſi les dieux ſuivans: *Conditor*, *Convector*, *Imporcitor*, *Inſitor*, *Meſſor*, *Obarator*, *Occator*, *Promitor*, *Reparator*, *Sarritor*, *Subruncinator*.

VERVEINE, *verbena*, plante fort en uſage autrefois dans les opérations religieuſes: c'eſt pour cela qu'on l'appeloit herbe ſacrée. On l'employoit pour balayer les autels de Jupiter, d'où vint ſon nom. (de *verrere* balayer.) On ſe préſentoit dans les temples des dieux, couronné de *verveine*, ou tenant à la main ſes feuilles, lorſqu'il s'agiſſoit d'apaiſer les dieux. Les Druides ſur-tout étoient perſuadés des prétendues vertus de la *verveine*: ils ne la cueilloient & ne l'employoient qu'en y mêlant beaucoup de ſuperſtitions. D'abord, diſoient-ils (dans Pline liv. 25), il falloit la cueillir au moment que la canicule ſe levoit, & cela à la pointe du jour, avant que le ſoleil fût levé, & après avoir offert à la terre un ſacrifice d'expiation, où les fruits & le miel étoient employés. Mais auſſi quelles vertus n'avoit pas alors cette plante? En s'en frotant on en obtenoit tout ce qu'on vouloit; elle chaſſoit les fievres, guériſſoit toutes ſortes de maladies, & qui plus eſt, concilioit les cœurs que l'inimitié avoit aliénés: enfin, répandue avec un rameau, en forme d'aſperſion, ſur des convives, ceux qu'elle touchoit, ſe ſentoient plus gais, & plus contens que les autres.

Les ambaſſadeurs en portoient à la main, lorſqu'ils alloient parlementer avec l'ennemi. On apeloit *verbenarius* celui des ambaſſadeurs romains qui portoit la branche de *verbena* en ſigne de paix.

Les Romains, ſous le nom de *verbena*, comprenoient auſſi les feuilles & rameaux de tous les abres ſacrés, de laurier, de myrte, d'olivier & autres, dont ils ſe ſervoient dans les cérémonies, ſoit dans la religion, ſoit dans les ambaſſades.

VERU, dard & Javelot.

VERUS (Lucius) adopté par Antonin.

LUCIUS AURELIUS VERUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont:

C. en or; il y a quelques revers R.

C. en argent. Celle qui a au revers *Profectio Aug.* eſt fort rare.

RR. en médailles greques d'argent.

C. en G. B. de coin romain; quelques revers ſont R.

C. en M. B. On trouve en ce module quelques revers rares.

RRR. en G. B. de colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. B.

RR. avec les têtes de Marc-Aurele & Verus.

RR. avec la tête du roi Abgare.

C. en P. B. & en médailles d'Égypte.

On trouve des médaillons latins & grecs en bronze de ce prince.

„ Dans la villa Borgheſe, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'art.* 6. 7.) on voit trois buſtes de Lucius *Verus*, & trois autres de Marc-Aurele; tous deux d'une extrême beauté, ſur-tout un de chacun de ces princes, plus grand que le naturel. Ils furent découverts il y a environ cinquante ans ſous de grandes dalles à quatre milles de Rome ſur la route de Florence, dans un endroit nommé *aqua traverſa*. Le palais Ruſpoli nous offre une tête la plus rare de Lucius *Verus*;

c'eſt le portrait de ce prince repréſenté dans ſa jeuneſſe, le menton ombragé du premier poil follet ».

VERUS (*ANNIUS*)

ANNIUS VERUS CÆSAR ANTONINI AUGUSTI FILIUS.

Ses médailles ſont :

O. en or & en argent.

RRRR. en G. B. de coin romain, au revers de ſon frere Commode.

RRR. en M. B. au revers du même.

RRR. en M. B. grec, avec les têtes d'*Annius* & de Commode au revers de Marc-Aurele.

On trouve les mêmes têtes au revers de Marc-Aurele & de *Verus*.

RRR. en P. B. grec ou revers de Commode.

VERUS color. La couleur pourpre fut ainſi nommée, comme la couleur par excellence. (*Treb. Poll. Claud. c.* 17.) *Chlamydes veri luminis limbatas duas*. Les Grecs appeloient de même la couleur pourpra ἁλουργὸν χρῶμα (Héſychius Κογχύβια.)

VESCORUM DEARUM DEORUMQUE. Ces mots qui ſe trouvent dans une inſcription recueillie par Gruter (121. 1.) déſignent les petites divinités. Car *veſcum* étoit ſynonyme de *minutum*; & ces dieux ſont appelés dans Plaute *minuti* & *patellarii*.

VESPASIEN.

(*FLAVIUS*) *VESPASIANUS AUGUSTUS*.

Ses médailles ſont :

C. en or; il y a des revers fort rares.

R. reſtituées par Trajan.

C. en argent; il y a des revers rares.

R. en médaillons d'argent; quelquefois RR.

C. en G. B. de coin romain, parmi leſquelles il y a des revers fort rares.

C. en M. B. & RR, avec les têtes de Tite & de Domitien.

C. en P. B.

RR. en M. & P. B. de colonies.

RR. en G. B. grec.

C. en M. & P. B.

R. en G. B. d'Égypte, avec la tête de Titus.

VESPASIEN le june.

VESPASIANUS JUNIOR.

Ses médailles ſont :

O. en or & en argent.

RRR. en P. B. grec. Les médailles de ce prince ont été fabriquées, ſans doute, ſous Titus ou Domitien.

VESPER, le même qu'HESPERUS. *Voyez* ce mot.

VESPERNA. *Voyez* COENA.

VESPILLO, ſurnom de la famille LUCRETIA. *Voyez* l'article ſuivant.

VESPILLIONES, ou *VESPÆ*, noms que l'on donnoit à ceux qui avoient ſoin de tranſporter le ſoir les cadâvres des pauvres : *Qui corporibus funerandis officium gerunt, non à minutis illis volucribus, ſed quia veſpertino tempore eos efferunt, qui funebri pompa ducs propter inopiam nequeunt*. (*Feſtus.*) On mettoit ces ſortes de gens au nombre de ceux qui ſervoient dans les ſacrifices, parce que les mânes avoient auſſi leurs ſacrifices particulieres, dont ces derniers étoient les miniſtres. C'étoit auſſi le ſurnom de l'Édila Lucretius, qui jeta dans le Tibre le corps de ce Gracchus tué par Scipion Naſica : *Cujus corpus Lucretius Ædilis manu in Tiberim miſſum, unde illi Veſpillo dictus*. (*Aurel. vict. I.* 64.)

VESTA, mere de Saturne, eſt ſouvent priſe pour la terre, chez les poëtes. Ovide dit que la terre ſe nomme *Veſta*, parce qu'elle ſe ſoutient par ſon propre poids, *ſua vi ſtat*. On repréſentoit cette *Veſta* ſous la figure d'une femme qui tient un tambour à la main, pour marquer la terre qui renferme les vents dans ſon ſein. *Voyez* CYBELE, TERRE.

VESTA, fille de Saturne & de Rhéa, ou *Veſta*-vierge, pour la diſtinguer de *Veſta*-la-terre, mere de Saturne, étoit la déeſſe du feu, ou le feu même; car le nom que les Grecs donnoient à cette déeſſe, eſt le même qui ſignifie feu ou foyer des maiſons (Ἑστία, d'où les Latins ont fait *Veſta*.) Il y a des auteurs qui attribuent à un autre motif la préſidence des foyers donnée à cette déeſſe. On dit que c'eſt elle qui apprit aux hommes l'art de bâtir des maiſons : de là chaque pere de famille la regarda comme protectrice de ſa maiſon, de ſes foyers en particulier, & même des actions journalieres qui ſe faiſoient dans la maiſon. Elle préſidoit, par exemple, aux feſtins; en conſéquence, on lui offroit les prémices de tout ce qui ſervoit à la nourriture, & le premier vin qui ſervoit aux feſtins, lui étoit conſacré. Quant aux prémices qui lui étoient offertes, on en donne encore une autre raiſon. On dit qu'après la défaite de Saturne, Jupiter offrit à *Veſta* ce qu'elle voudroit demander. Elle demanda d'abord de reſter perpétuélement vierge; & enſuite que les hommes lui offriſſent les prémices de toutes leurs oblations & de tous leurs ſacrifices; ce qui lui fut acordé : & de là vint qu'elle ne pouvoit avoir à ſon ſervice que des vierges.

Veſta a été une des plus anciennes divinités du paganiſme; elle étoit honorée à Troye long-temps avant la ruine de cette ville, & l'on croit qu'Énée apporta en Italie ſa ſtatue & ſon culte : c'étoit un de ſes dieux Pénates. *Veſta* devint une divinité ſi conſidérable, que quiconque ne lui ſacrifioit point, paſſoit pour un impie. Les Grecs commençoient, & finiſſoient par honorer *Veſta*, & l'invoquoient la premiere avant tous les autres dieux. Son culte conſiſtoit principalement à garder le feu qui lui étoit conſacré, & à prendre garde qu'il ne s'éteignît, ce qui faiſoit le premier devoir des veſtales.

Numa Pompilius fit bâtir à Rome un temple à *Veſta*, & le fit conſtruire preſqu'en forme d'un

Digitized by Google

globe, non, dit Plutarque, pour ſignifier par-là que *Veſta* fût le globe de la terre; mais que, par ce globe, il marquoit tout l'univers, au milieu duquel étoit le feu, qu'ils appeloient *Veſta*. C'eſt dans ce temple que l'on entretenoit le feu ſacré avec tant de ſuperſtition, qu'il étoit regardé comme un gage de l'empire du monde; que l'on prenoit pour un pronoſtic malheureux, s'il venoit à s'éteindre; & qu'on expioit cette négligence avec un ſoin & des inquiétudes infinies. Lorſque ce feu s'éteignoit, on ne pouvoit pas le rallumer d'un autre feu; il falloit, dit Plutarque, en faire de nouveau, en expoſant quelque matiere propre à prendre feu au centre d'un vaſe concave préſenté au ſoleil. Feſtus prétend que ce nouveau feu ſe faiſoit par le frotement d'un bois propre à cela, en le perçant: ſans même que le feu s'éteignit, on le renouveloit tous les ans le premier jour de mars.

Anciénement, ni chez les Grecs, ni chez les Romains, il n'y avoit d'autre image, ni ſymbole de *Veſta*, que ce feu gardé ſi religieuſement; & ſi on en fit depuis des ſtatues, elles repréſenterent *Veſta*-la-terre, plutôt que *Veſta*-le-feu; mais il y a apparence qu'on les confondît enſuite l'une avec l'autre. Une des manieres les plus ordinaires de la repréſenter, étoit ſous les traits d'une femme drapée, tenant de la main droite un flambeau ou une lampe, quelquefois auſſi un palladium ou une petite victoire. Les titres qu'on lui voit attribués dans les médailles, & ſur les anciens monumens, ſont *Veſta*-la-ſainte, l'éternelle, l'heureuſe, l'ancienne, *Veſta*-la-mere, &c.

Il y avoit à Corinthe un temple de *Veſta*, mais ſans aucune ſtatue: on voyoit ſeulement au milieu de ce temple, un autel pour les ſacrifices qui ſe faiſoient à la déeſſe. Elle avoit de même des autels dans pluſieurs temples de la Grece, conſacrés aux autres dieux, comme à Delphes, à Athênes, à Ténédos, à Argos, à Milet, à Éphefe &c. Le temple de *Veſta* à Rome, étoit ouvert à tout le monde pendant le jour; mais il n'étoit permis à aucun homme d'y paſſer la nuit; le jour même les hommes ne pouvoient entrer dans l'intérieur du temple. Ce n'étoit pas ſeulement dans les temples qu'on conſervoit le feu ſacré de *Veſta*, mais encore à la porte de chaque maiſon particuliere, d'où vient le nom de veſtibule. *Voyez* FEU.

Veſta eſt repréſentée ordinairement, ſur les médailles, aſſiſe, ou debout, tenant d'une main le palladium, & de l'autre une patere, ou la *capeduncula*; on trouve même dans le livre de Vaillant, (*Num. præſt. t. I. p.* 119.) une médaille de *Julia Pia*, où au lieu d'une patere, *Veſta* tient une corne d'abondance. D'autres fois elle tient une haſte, ou droite, ou traverſale. On la voit aſſiſe, au revers d'une médaille de Vitellius, tenant d'une main la patere, & de l'autre un flambeau alumé; elle eſt debout avec les mêmes ſymboles ſur une médaille de Salonine; l'une & l'autre ſe trouve dans le ſavant ouvrage de Spanheim de *Veſta & Prytanibus* (*p.* 353.); & on verra dans le même livre les différens types de cette déeſſe, tant ſur les médailles greques que ſur les latines.

On mit la tête de *Veſta* ſur pluſieurs médailles de familles.

VESTALES, prêtreſſes conſacrées au ſervice de Veſta. Leur origine eſt plus ancienne que Rome, puiſque la mere de Romulus & de Rémus, étoit *Veſtale*. Mais Numa, en bâtiſſant un temple à Veſta, établit quatre *Veſtales* pour le deſſervir. Turquin l'ancien, en ajouta deux autres; & c'eſt à ce nombre qu'elles furent toujours fixées depuis. On les choiſiſſoit depuis ſix ans, juſqu'à dix: leur naiſſance devoit être ſans tache, & leurs corps ſans défauts: elles devoient être d'honnête famille romaine; car les filles de toutes les autres villes de l'Empire en étoient exclues. C'étoit le ſouverain pontife qui les recevoit; & quand on ne ſe préſentoit pas volontairement pour remplir la place vacante, il choiſiſſoit vingt jeunes filles de l'âge requis, qu'on faiſoit tirer au ſort, & celle ſur laquelle il tomboit, étoit reçue. Auguſte voyant que peu de gens de naiſſance s'empreſſoient de préſenter leurs filles pour être *Veſtales*, permît aux filles d'affranchis d'y être admiſes.

On les obligeoit de garder la virginité pendant trente ans, après leſquels il leur étoit libre de ſe marier; mais elles quitoient alors le ſervice de la déeſſe. Les dix premieres années étoient employées à apprendre les devoirs & les cérémonies de leur miniſtere: les dix ſuivantes à les exercer; & les dix dernieres à les enſeigner aux novices. Auſſi-tôt qu'une fille étoit reçue *Veſtale*, on lui raſoit les cheveux, pour marque de tout affranchiſſement; comme on faiſoit à l'égard des eſclaves, que leur maître mettoit en liberté; car, dès-lors, elle n'étoit plus ſous la puiſſance paternele; & toute jeune qu'elle étoit, elle avoit le pouvoir de reſter, & de donner ſon bien à qui elle vouloit: mais ſi elle mouroit *Veſtale*, ſans avoir fait de teſtament, l'ordre en héritoit.

La plus ancienne de *Veſtales* prenoit la qualité de très-grande, *maxima*, comme le premier pontife prenoit le titre de *maximus*. Elle avoit une ſupériorité abſolue ſur les autres. La fonction des *Veſtales* étoit de faire des vœux, des prieres & des ſacrifices pour la proſpérité & pour le ſalut de l'état; d'entretenir le feu ſacré, & de garder le palladium. Celles qui, par négligence ou autrement, laiſſoient éteindre le feu de Veſta, qui devoit être éternel, étoient punies du fouet par le ſouverain pontife, qui ſeul avoit le droit de les châtier; & qui étoit leur juge naturel, avec le collége des pontifes.

Quand quelqu'une étoit convaincue de n'avoir pas gardé le vœu de virginité, elle étoit punie

d'un genre de mort particulier, de même que le complice de ſon crime. On le faiſoit fouéter, juſqu'à ce qu'il expirât ſous les coups; & pour elle, on creuſoit un caveau dans un endroit de la ville, près la porte Colline; où, après y avoir mis un petit lit, une lampe allumée, un peu de pain & d'eau, du lait & de l'huile; on la faiſoit deſcendre; enſuite on fermoit l'entrée de ce caveau, qui lui ſervoit de ſépulture. C'étoit alors que la conſternation étoit générale; toute la ville étoit ce jour-là en deuil, les boutiques étoient fermées: il y régnoit un morne ſilence, qui marquoit une profonde triſteſſe, & l'on croyoit l'état menacé de quelque grand malheur. On remarque que dans l'eſpace d'environ mille ans, que cet ordre ſubſiſta depuis Numa juſqu'à Théodoſe le Grand qui l'abolit, il n'y en eut que dix-huit qui furent convaincues, & punies d'adultere.

Si la punition des fautes étoit rigoureuſe dans cet ordre, les honneurs dont elles jouiſſoient, étoient auſſi très-diſtingués, & leurs prérogatives très-conſidérables. Le reſpect qu'on avoit pour une *Veſtale*, étoit ſi grand, que lorſque les premiers magiſtrats, les conſuls mêmes les rencontroient, ils leur cédoient le pas, & ils faiſoient baiſſer leurs faiſceaux devant elles. Des licteurs marchoient devant elles, pour leur faire faire place, & pour les garder, depuis qu'il arriva qu'on avoit fait violence à une *Veſtale*, qui revenoit de ſouper. Quiconque auroit oſé faire inſulte à une *Veſtale*, étoit puni de mort. Quand l'ordre ſe fut enrichi par les pieuſes libéralités des Romains, les *Veſtales* ne parurent en public, qu'accompagnées d'un cortége nombreux de domeſtiques de l'un & de l'autre ſexe. Elles avoient beaucoup de liberté: car elles pouvoient recevoir chez elles les hommes pendant le jour, & les femmes en tout temps: elles pouvoient aller ſouper chez leurs parens & leurs amis: elles étoient libres d'aſſiſter aux ſpectacles, où elles avoient des places diſtinguées. Entre les priviléges qu'on leur avoit accordés, elles en avoient un qui leur étoit particulier: car, ſi elles trouvoient en leur chemin quelque coupable qu'on menât au ſupplice, il avoit auſſi-tôt ſa grâce, pourvu que la *Veſtale* aſſurât que c'étoit le pur hazard qui avoit fait naître cette rencontre. Leur témoignage étoit pareillement reçu en juſtice, & l'opinion qu'on avoit de leur probité, le rendoit très-reſpectable. Quand il ſurvenoit quelque différent entre des perſones du premier rang, on ſe ſervoit d'elles pour les pacifier. On dépoſoit entre leurs mains les teſtamens, comme dans un aſyle ſacré & inviolable. On leur avoit accordé, par honeur, le droit de ſépulture dans la ville, ce qu'on ne permettoit que très-rarement, même à ceux qui avoient rendu de grands ſervices à l'état. Elles portoient la prétexte comme les magiſtrats. Enfin, elles étoient entretenues & défrayées aux dépens du public. *Voyez* CLAUDIA, TUCCIA.

„ Les ſavans, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'art.* 4. 5.) ayant trouvé différentes figures avec la tête couverte du manteau, ont pris en général cette draperie pour l'ajuſtement des *Veſtales*, tandis qu'elle n'eſt propre qu'aux femmes. Tous les antiquaires ſemblent ſur-tout s'accorder à nommer *Veſtale* une tête du cabinet Farneſe; ſans ſonger qu'il lui manque le principal caractere, ſavoir la mitre, ou d'avoir la tête ceinte d'une large bande qui deſcend ſur les épaules (*Prudent. contra Sym. l. II. v.* 1085.) c'eſt ainſi que ſont figurées deux têtes raportées par Fabretti (*De col. Traj. c. 6. p.* 167.), l'une exécutée ſur une plaque de métal, l'autre gravée ſur un onyx. On voit ſur cette plaque le nom de la perſone avec la légende: *BELECIAE MODESTE*, & ſur le champ, auprès du buſte, on lit V. V. ce qui ſignifie ſelon lui *VIRGO VESTALIS*. Une *Veſtale* ſeroit auſſi reconoiſſable par une draperie ou un voile ſingulier nommé *ſuffibulum*, qui prenoit pardeſſus la tête & qui étoit d'une forme carrée-oblongue. Les deux bouts d'une pareille mitre deſcendent ſur la poitrine d'une figure plus petite que nature, conſervée dans le palais Barberini. La tête antique manquant à cette figure, le reſtaurateur moderne lui a donné une tête d'Iſis „.

Aux bandeletes, au voile, à la prétexte, manteau blanc bordé de pourpre, il faut joindre encore pour caractere diſtinctif la tunique de lin dont Denis d'Halycarnaſſe fait mention. (*lib. II.*) *Voyez* CARBASUS, *SUFFIBULUM*.

VESTALES (on voit des) ſur les médaillons des familles ÆMILIA, CLAUDIA, LICINIA.

VESTALIES, fêtes de Veſta. On célebroit les *Veſtalies* le 5 avant les Ides de Juin; c'eſt-à-dire, le neuvieme de ce mois. On faiſoit ce jour-là des feſtins devant les maiſons; on envoyoit des viandes aux *Veſtales* pour les offrir à la déeſſe; on conduiſoit par la ville les ânes des moulins, couronés de fleurs & de chapeleis de morceaux de pain. On ornoit auſſi les meules de bouquets & de courones: c'étoit la fête des boulangers. Les dames alloient nus pieds au temple de Veſta, & l'on élévoit un autel à Jupiter-boulanger dans le Capitole. *Voyez* Ovide; (*Faſtor. l. VI. v.* 260 *& ſuiv.*) Le 30e. jour d'avril étoit encore conſacré à *Veſta*-Palatine, ou du mont Palatin.

VESTE (*a*) *Aug.* Gardien des habits de l'empereur. On trouve dans les inſcriptions recueillies par Muratori: *a veſte imperatoris privata*, gardien de ſes habits ordinaires; *a veſte cubicularis Cæſaris*, gardien de ſon déshabillé; *a veſte venatoria Aug.*, gardien de ſon habit de chaſſe; *a veſte Livia decurio*, chef de dix gardiens des habits de Livie, &c.

VESTIAIRE. *Voyez* VESTIARIUS.

VESTIARIUM, ἱματοθήκη (*Gloſſ. vetus*), garderobe.

VESTIARIUM, entretien des habits (*Columel.* 1. 8.).

VESTIARIUS, tailleur. On lit dans une inſcription recueillie par Muratori (*IIII. 7*) *Veſtiarius tenuiarius imp. Caſ. Antonini-Pii*. Ces mots déſignent un tailleur d'habillemens ſimples, ou légers, *tenues veſtes*.

Le *veſtiaire* & le *protoveſtiaire* dans l'empire grec étoient le maître & le grand maître de la garderobe.

VESTIFICINA, endroit où l'on fait les habits. (*Tertull. de Pall. c. 3.*)

VESTIGATORES, chaſſeurs qui cherchent & font lever le gibier.

VESTIFICUS Caſ. a veſte ſcenica (*Gruter. 578. 7.*). Tailleur qui faiſoit les habits de théâtre.

VESTIPLICÆ, *veſtiſplica*, femme de charge, qui a ſoin de plier les habits. Plaute (*Trin. II. 3. 22.*) dit *Veſtipiſca*, *unctor*, *auri cuſtos*, *ſtabelifera*. Nonius lit dans ce vers *veſtipica*.

VESTITORES ſimulacrarum (*Firmicus 3. 2. & 14*) ceux qui revêtoient les ſtatues des dieux de leurs habits de pourpre & de brocard. Lactance parle (2.) de ces habits des ſtatues: *His* (*diis*) *peplas & indumenta pretieſa*, *quibus uſus velaminis nullus eſt*, *his aurum & argentum conſecrant*.

VETERANI, vétérans, ſoldats qui avoient ſervi pendant vingt-cinq ans, dans les armées de la république, & qui, après ce temps preſcrit par les ordonances, ayant la liberté de ſe retirer, ſe détermioient à continuer le ſervice, & étoient mis au rang des *vétérans* ou volontaires. Ils avoient des priviléges, étoient exempts des factions & des travaux, excepté ſeulement lorſqu'il s'agiſſoit de s'oppoſer à l'ennemi. Auguſte abrégea le temps du ſervice, & le réduiſit à vingt-ans pour l'infanterie, & à dix pour la cavalerie.

VETERATOR, fourbe, adroit.

VETERINARIUS, celui qui traite les chevaux malades. Columelle. 6. 8. dit: *Vitioſa incrementa lingua*, *quas ranas veterinarii vocant*.

VETERINUM, bête de ſomme. Feſtus donne l'étymologie de ce mot: *Veterinam beſtiam jumentum Cato appellavit a vehendo*.

VETO, mot conſacré, par lequel les tribuns du peuple abrogeoient à leur gré les décrets du ſénat, & s'oppoſoient à leur exécution. Quand il leur plaiſoit de les confirmer, ils mettoient ſeulement au bas en T, qui ſignifioit *tribuni*. Dans le cas de l'oppoſition, le ſénat n'avoit qu'un moyen extraordinaire de faire lever l'oppoſition; c'étoit de donner un ſecond décret, par lequel il ordonoit que tous ceux qui refuſeroient d'obéir au premier, ſeroient regardés comme des impies, comme l'objet de la colere des dieux, & comme tels, exclus de la ſociété civile. Mais ce moyen n'étoit pas d'un grand effet, parce que le peuple déféroit plus à ſes tribuns, qui étoient ſes protecteurs, qu'à des peines imaginaires.

VETRANION, tyran ſous Magnence.

VETRANIO AUGUSTUS.

Ses médailles ſont:

RRRR. en or, au cabinet national.

RRRR. en argent, dans celui de feu d'Ennery.

RRRR. en médaillons d'argent.

Duvau en avoit trouvé un:

RR. en M. B.

RR. en P. B.

VETTIA, famille romaine dont on a des médailles:

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Le ſurnom de cette famille eſt *Index*.

VETURIA, famille romaine dont on a des médailles:

RRR. en or.

RR. en argent.

RRRR. en bronze.

Le ſurnom de cette famille eſt *Philo*.

Golzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

VETURIA tribus. *Voyez* TRIBU.

VETUS, ſurnom de la famille *Antistia*.

VEUVE. Junon avoit un temple à Stymphale, en Arcadie, ſous le nom de Junon la Veuve, en mémoire d'un divorce qu'elle avoit fait avec Jupiter, après lequel elle ſe retira, dit-on, à Stymphale. *Voyez* PLATÉE.

VEXILLARII, ſoldats ainſi appelés, parce qu'ils étoient attachés à un drapeau, & que dans cet état ils atendoient les récompenſes militaires (on l'appeloit *Vexillum legionis*.); dans chaque légion, il y en avoit ſix cents. Dans l'ancienne milice romaine, il n'y avoit qu'un ſeul congé, qu'on obtenoit après avoir ſervi pendant tout le temps preſcrit, ou à cauſe de maladie, ou pour quelqu'autre cauſe connue. Sous Auguſte, on en imagina un nouveau nommé *Exauctoratia*, qui en dégageoit le ſoldat de ſon ſerment, ne l'exemptoit pas cependant de tout ſervice, mais le retenoit ſous un drapeau, à la ſuite de la légion, juſqu'à ce qu'il eût reçu la récompenſe de ſes travaux militaires. Ainſi il étoit exempt de toute faction, de toutes veilles & de tout autre travail que celui de combatre l'ennemi. Tel étoit l'effet de ce congé appelé *Exauctoratio*, différent de celui qu'on nommoit *Miſſio*, après lequel un ſoldat, ayant reçu ſa récompenſe, pouvoit ſe retirer chez lui.

VEXILLARII étoient auſſi des porte-enſeignes que chaque centurion éliſoit au nombre de deux pour chaque centurie, afin que l'un ſuppléât au défaut de l'autre. On choiſiſſoit pour remplir cette place les ſoldats les plus forts & les plus courageux.

VEXILLATIO Dacicarum. On lit dans une inſcription recueillie par Muratori (880. 7.) ces mots qui déſignent des troupes auxiliaires tirées des Dacies.

VEXILLUM. *Voyez* *Signa*. Les Romains ſe ſervoient indifféremment des mots *ſignum* & *ve-*

xillum pour déſigner toutes ſortes d'enſeignes ; néanmoins le mot *vexillum* dénotoit, 1°. d'une maniere expreſſe, les enſeignes des troupes de cavalerie, que nous nommons dans notre langue *étendards*, *guidons cornetes*; 2°. il déſignoit encore les enſeignes des troupes fournies par les alliés de Rome ; 3°. il ſe trouve quelquefois employé pour exprimer les enſeignes de l'infanterie romaine.

VI DIVINÆ. On lit dans Gruter (94. 5.) l'inſcription ſuivante conſactée à la force divine qui conduit l'univers : *VI DIVINAE SACRUM. VETTIUS. C. F. CAVOLUS.*

VIA. *Voyez* VOIE.

VIÆCURI. *Voyez* VOYER.

VIALES dii. Les Romains appelloient ainſi les dieux qui avoient ſoin des chemins. Les *viales*, dit Labéon, étoient de ces dieux qu'on appeloit *dii animales*, parce que c'étoient des âmes d'homme, qui étoient changées en dieux. Ces dieux animaux ont amis des hommes, changés en dieux, étoient les Pénates, & les *viales* (*Voyez* Servius ſur l'Énéide, *l. III. v.* 168.) On les appeloit *viales*, parce qu'ils avoient ſoin des rues & des chemins qui s'appeloient en latin *vie*. C'étoit la même coſe que les Lâres, & on les nommoit quelquefois, Lâres-*viales* : témoin l'inſcription raportée par Gruter, *p.* LXXVIII.

FORTUNAE
REDUCI. LARI
VIALI. ROMAE
AETERNAE
Q. AXIUS AELIA
NUS—VE. PROC.
AUG
IONI

On donnoit auſſi le nom de *vialis* à Mercure, *Mercurius vialis* ou *viacus*, comme dans une inſcription raportée par Gruter, *p.* LV. *n.* 5.

DEO...MER...
VIACO
M. ATILIVS
SILONIS F
QUIR—SILO
EX—VOTO.

Du nombre des dieux *viales* étoient encore Hercule & *Vibilie*. *Voyez* VIBILIE.

VIATEUR, officier inférieur chez les Romains.

Les *viateurs*, *viatores*, étoient des eſpeces de meſſagers d'état, que le ſénat envoyoit dans les maiſons de campagne, pour avertir les ſénateurs des jours où ils devoient s'aſſembler extraordinairement. Ils étoient employés au même uſage par les conſuls, les préteurs & les tribuns du peuple en particulier.

Les gouverneurs des provinces en acordoient aux ſénateurs des premieres familles, lorſqu'ils étoient dans leur gouvernement, pour leur ſervir de cortége. Lorſqu'un *viateur* étoit chargé de porter à quelqu'un les décrets du ſénat & du peuple, & qu'il le trouvoit négligemment vêtu, il lui diſoit avant toutes choſes qu'il devoit s'habiller. C'eſt pourquoi le *viateur* envoyé pour annoncer à Lucius Quintius Cincinnatus, que le ſénat & le peuple romain l'avoient déclaré conſul & dictateur, le pria de ſe vétir, *cui viator, vela corpus, inquit, ut proferam ſenatus populique romani mandata*. Auſſi-tôt Cincinnatus dit à ſa femme Racilie de lui apporter ſes habits qui étoient dans ſa chaumiere, afin de ſe mettre décemment pour écouter les ordres de la république.

VIATIQUE. On donnoit ce nom chez les Romains non ſeulement à la ſomme ou aux apointemens que la république fourniſſoit aux magiſtrats qu'elle envoyoit dans les provinces, pour ſubvenir aux frais de leur voyage; mais encore aux habits, eſclaves, meubles, que l'état leur fourniſſoit pour paroître, avec dignité. Du temps d'Auguſte on convertit le tout en une ſomme d'argent, ſur laquelle les magiſtrats étoient eux-mêmes obligés de pourvoir à toute la dépenſe. Tacite en fait mention dans le premier livre des *annales*, *chap.* 37: *viaticum amicorum ipſiuſque Cæſaris*. Il parle là des apointemens qu'on acorda à Germanicus & aux officiers de ſa ſuite. On n'a point de détail précis ſur les ſommes auxquelles ſe montoient ces apointemens ; on préſume qu'elles étoient réglées ſur le rang & la dignité des perſones. On donnoit auſſi le même nom à la paye des officiers & ſoldats qui étoient à l'armée.

Quelques-uns ont encore nommé *viatique*, le denier, la piece d'or, d'argent ou de cuivre, que les anciens avoient coutume de mettre dans la bouche des morts, pour payer le paſſage du Stix à Caron.

VIATOR *Voyez* VIATEUR.

VIATOR ædis Piut. Ces mots, qui ſe liſent dans une inſcription recueillie par Muratori, déſignent Mercure qui conduit les âmes aux enfers.

VIATORIUM (*vas*)

Pline parle d'un petit vaſe de ce nom que les voyageurs portoient avec eux; mais qui étoit de bois, ce qui le diſtingue du *cothon*, & de l'Ἀγγάβιον des Grecs du bas-empire.

VIBIA, famille romaine dont on a des médailles.

RR.

RR. en or.
C. en argent.
C. en bronze.

Les ſurnoms de cette famille ſont : *Habitus*, *Pansa*, *Varus*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

VIBILIA. Arnobe (4. *p.* 131.) qui parle ſeul de cette déeſſe, dit qu'elle empêchoit de ſe tromper de chemin : *ab erroribus viarum dea vibilia liberat*.

VIBULANUS, ſurnom des Fabiens.

VICA POTA. C'étoit la déeſſe qui préſidoit à la victoire ; & apparemment c'étoit la victoire elle-même, à laquelle on donnoit ces noms, tirés l'un de *vincere*, *vinco*, vaincre, & l'autre de *poteſtas* puiſſance, ou plutôt de l'ancien mot *potis*, *pote*, qui ſignifie puiſſance. D'autres diſent *Vicepota*. *Voyez* Tite-Live, *l. II. c. 7.*

VICARIUS SERVUS, étoit un eſclave ſubordoné à celui qui avoit l'intendance des autres, & qui en ſon abſence, faiſoit ſes fonctions. On appeloit auſſi *vicaris*, ceux qui, ſous le préfet du prétoire, étoient prépoſés ſur tout un diocêſe. On appeloit ainſi une étendue de pays qui contenoit pluſieurs métropoles, & ſous chaque métropole, il y avoit pluſieurs villes & pays qui en dépendoient. Ces vicaires avoient le droit de porter la chlamyde, & jouiſſoient de pluſieurs autres priviléges ; mais comme lieutenant du préfet du prétoire, ils étoient ſous une entiere dépendance.

VICARIA MORS, mort que l'on ſoufre pour un autre. Les anciens croyoient que l'on prolongeoit la vie d'un autre, en mourant pour lui : ainſi Admete vit prolonger ſes jours par la mort volontaire de ſa femme Alceſte.

VICENNAL, dans l'antiquité, ſignifioit une choſe qu'on renouveloit tous les vingt ans.

Telle eſt l'acception la plus uſitée de ce mot; car c'eſt ainſi qu'on nommoit les jeux, fêtes ou réjouiſſances qu'on donnoit à l'occaſion de la vingtieme année du regne du prince.

On trouve un grand nombre de médailles avec cette inſcription : *vicennalia vota*, c'eſt-à-dire, les vœux que le peuple faiſoit à cette occaſion pour la ſanté de l'empereur, & pour l'agrandiſſement de l'empire.

Dans les médailles de Tacite, de Gallien & de Probus, les vœux ſont exprimés par ces caracteres VOT. X. & XX ; dans celles de Galere Maximien : par ceux-ci, VOT, X. M. XX : dans celles de Conſtantin, de Valentinien & de Valens, par ces caracteres VOT. X. MULT. XX : dans celles de Dioclétien, de Julien, de Théodoſe, d'Arcadius, par ces mêmes mots, VOT. X. MULT. XX : dans celles de Conſtance, par ceux-ci, VOT. X. SIC. XX : celles du jeune Licinius, portent VOT. XXII. FEL. XX : & quelques-unes de Conſtantin, VOT. XV. FEL. XX.

Ducange dit de ces médailles votives, qu'Auguſte ayant feint de vouloir quiter l'empire, acorda par deux fois aux prieres du ſénat, de contiouer de gouverner eocore pour dix ans, & qu'on commença à faire chaque décennale des prieres publiques, des ſacrifices & des jeux pour la conſervation des princes ; que dans le bas-Empire, on en fit de cinq en cinq ans. C'eſt pourquoi dans le bas-Empire, depuis Dioclétien, on trouva ſur des médailles, VOTIS. V. XV, &c. Le premier chifre marque le nombre des années, où l'on répétoit les vœux *vicennaux*, & le ſecond chifre les mêmes vœux *vicennaux*, qui avoient toujours retenu leur premier nom, exprimé par XX. *Voyez vœux*, *médailles votives*.

On appeloit eucore chez les Romains *vicennales*, *vicennalia*, des fêtes funéraires qu'on célébroit le vingtieme jour après le décès.

VICES déifiés : les Grecs & les Romaios honoroient les dieux qu'ils croyoient être bons pour en obtenir des bienfaits : ils en reconoiſſoient auſſi des mauvais, auxquels ils rendoieot uo culte, pour ſe garantir du mal qu'ils eo pouroient recevoir. Car peut-on croire qu'ils vouluſſent honoser le *vice*, pour le *vice* même ? L'impudence, la calomnie, l'envie, la pareſſe, avoient des autels à Athênes.

VICESSIS biceſſis, monoie des Romains. Elle valut depuis la fondation de Rome, juſqu'à l'an 485, 20 liv. monoie de France, ſeloo Pauſton dans ſa *métrologie*.

VICOMAGISTER. *Voyez* MAGISTER *vicorum*.

VICTIMAIRE, miniſtre inférieur des ſacrifices chez les Romains. Les *victimaires* lioient les victimes, préparoient le couteau, l'eau, le gâteau, & les autres choſes néceſſaires aux ſacrifices. C'étoit eux qui alumoient le feu quand on brûloit des livres. *Voyez* Tite-Live (*l. XL. c. 29.*) & *Aulu-Gelle* 12. C'étoit eux qui frapoient les victimes. Ils ſe tenoient prêts pour cela, le coop levé, demandoient au prêtre la permiſſion de fraper, en diſant : *agone* ? Fraperai-je ? d'où vient qu'on les nommoit *agones*. On les appeloit auſſi *cultrarii*. Ils ſe tenoient près de l'autel, nus juſqu'à la ceinture, couronés de laurier, & tenant leur couteau. Quand la victime étoit égorgée, ils l'éventroient ; & après qu'oo en avoit regardé les entrailles, ils les ôtoient, les lavoient, répandoient deſſus la farioo, &c. Dans les triomphes, ils marchoieot après tous les autres miniſtres des dieux, cooduiſant devant eux uo bœuf blanc, & portant tous les inſtrumens oéceſſaires aux ſacrifices.

Sur les monumens, les *victimaires* ſont ordioairement repréſentés ſans autre vêtement qu'un tablier, appelé *limus*, qui les entoure depuis le nombril juſqu'aux genoux.

VICTIME, animal deſtiné au ſacrifice. La *victime* diffèroit de l'*hoſtie*, en ce que toutes ſortes de perſones pouvoieot immoler celles-ci, & que la *victime* ne pouvoit l'être que par

celui qui avoit vaincu l'ennemi, comme le dit Ovide :

Victima quæ dextræ cecidit victrice vocatur.

Elle différoit encore en ce que l'*hoſtie* étoit immolée avant que d'aller à l'ennemi, & que la *victime* ne l'étoit qu'après la victoire; & qu'enfin la derniere étoit ordinairement plus grande que la premiere; mais les auteurs confondent ſouvent ces deux expreſſions. (L'on y conſerva cependant cette différence, que le mot *victime* s'employoit pour le grôs bétail, & le mot *hoſtie* pour les brébis, les oiſeaux, &c.)

Il falloit que la victime fut conduite, & non pas traînée à l'autel; c'eſt pourquoi la corde avec laquelle on l'atachoit, étoit fort lâche, afin qu'elle ne parût pas aller au ſacrifice mal-gré elle, ce qui auroit été d'un fort mauvais préſage. *Quia invito Deo eam offerri putabant*, dit Servius. (*Georgic.* 2. 395.) On ornoit ſa tête de rubans & de courone, & on doroit ſes cornes : *vittis præſignis & auro fiſtitur ante aras*, dit Ovide, (*Met.* XV, 130.) & ordinairement les courones étoient faites de l'arbre conſacré au dieu auquel on ſacrifioit : ainſi les *victimes* de Bacchus étoient couronées de lierre, celles de Pan, de branches de pin, &c. Chaque dieu avoit ſes *victimes* favorites qu'on lui immoloit, ſelon les regles des ſacrifices. Il n'étoit pas permis de ſacrifier des *victimes* indifféremment; mais elles devoient être belles & ſaines, & les prêtres qui avoient ſoin de les examiner, marquoient avec de la craie, celles qui convenoient; dès-lors on les appeloit *egregiæ*, *eximiæ*, *lectæ*. Il les falloit de couleur noire aux dieux infernaux, & blanches aux dieux du ciel. Arnobe, (7. 226.) trouve la raiſon de cette différence dans le différent ſéjour qu'habitoient ces deux eſpeces de divinités : *quia nigra nigris conveniunt, & triſtia conſimilibus grata ſunt.*

Chez les Grecs, on doroit les cornes des grandes *victimes*, tel que le bœuf & le taureau; pour les petites, telles que le boue & le bélier, on les couronoit ſeulement de feuilles de l'arbre, ou de la plante conſacrée à la divinité, en l'honeur de laquelle étoit offert le ſacrifice. La *victime* étant arivée au pied de l'autel, on verſoit ſur ſa tête, avant que de l'égorger, quelques poignées d'orge rôti avec du ſel; & ſi le ſacrifice ſe faiſoit en l'honeur des divinités céleſtes, on lui faiſoit tourner la tête vers le ciel.

Le ſacrificateur commençoit à faire l'épreuve de la *victime*, en lui verſant de l'eau luſtrale ſur la tête, & en lui frotant le front avec du vin, ſelon la remarque de Virgile :

Frontique injungit vina ſacerdos.

On égorgeoit enſuite l'animal, on examinoit toutes les parties; on les couvroit d'un gâteau fait avec de la farine & du ſel; ce que Servius a exprimé (ſur le ſixieme livre de l'*Éneid.*) par ces mots : *mactatus eſt taurus vino, molaque ſalſa.*

Après avoir alumé le feu, qui devoit conſumer la *victime* on la jetoit dans ce feu ſur un autel; tandis qu'elle ſe conſumoit, le pontife & les prêtres faiſoient pluſieurs effuſions de vin autour de l'autel, avec des encenſemens & d'autres cérémonies.

On n'immoloit pas indifféremment toutes ſortes de *victimes*; il y en avoit d'affectées à certaines divinités. Aux unes, on ſacrifioit un taureau, aux autres une chevre, &c. Les *victimes* des dieux infernaux étoient noires, ſelon le témoignage de Virgile, dans le *Liv. III.* de *l'Énéide* :

Quatuor hic primum nigrantes terga juvencos Conſtituit.

On immoloit aux dieux les mâles, & aux déeſſes les femeles. L'âge des *victimes* s'obſervoit exactement : car c'étoit une choſe eſſentiele pour rendre le ſacrifice agréable.

Entre les *victimes*, les unes étoient ſacrifiées pour trouver dans leurs entrailles la connoiſſance de l'avenir; les autres pour expier quelque crime par l'effuſion de leur ſang, ou pour détourner quelque grand mal, dont on étoit ménacé; elles étoient auſſi diſtinguées par des noms particuliers.

Victimæ præcidaneæ, étoient celles qu'on immoloit par avance; ainſi dans Feſtus, *præcidaneæ porcæ*, une truie immolée avant la récolte.

Bidentes; les uns veulent que l'on nommât ainſi toutes ſortes de bêtes à laine; les autres, les jeunes brebis.

Injuges, les bêtes qui n'avoient pas été miſes ſous le joug, comme dit Virgile, *L. IV de ſes Géorgiques* :

Et intacta totidem cervice juvencos.

Eximiæ, les victimes que l'on ſéparoit du troupeau, pour être plus dignes d'être immolées : *e grege extractæ*: Virgile, dit *Georg. IV* :

Quatuor eximios præſtanti corpore tauros.

Succidaneæ; ce ſont les *victimes* qu'on immoloit dans un ſecond ſacrifice, pour réparer les fautes que l'on avoit faites dans un précédent.

Ambarvales, victimes qu'on ſacrifioit dans les marches ſolemneles qui ſe faiſoient autour des champs.

Prodigæ, celles qui, ſelon Feſtus, étoient entiérement conſumées.

Piaculares, celles qu'on immoloit pour expier quelque grand crime.

Harvigæ; on appeloit ainſi, ſelon Feſtus, les *victimes*, dont les entrailles étoient adhérentes.

Medialis victima, étoit une brebis noire que l'on immoloit le ſoir.

Probata. On examinoit, comme on l'a dit la *victime*, avant que de l'immoler, & quand elle étoit reçue, on la nommoit *probata hoſtia*; on la conduiſoit enſuite à l'autel, ce que l'on appeloit *ducere hoſtiam* (*Ovid. Eleg.* 13. *v.* 13):

Ducentur niveæ, populo plaudente, juvencæ.

On lui atachoit au cou un écriteau, ſur lequel étoit écrit le nom de la divinité à laquelle on alloit l'immoler; & l'on remarquoit attentivement ſi elle réſiſtoit, ou ſi elle marchoit ſans peine; car l'on croyoit que les dieux rejetoient les victimes forcées.

On penſoit encore, que ſi la *victime* s'échapoit des mains des ſacrificateurs, & s'enfuyoit c'étoit un mauvais augure, qui préſageoit quelque malheur. Valere-Maxime, (*L. VIII, c.* 6) obſerve que les dieux avoient averti Pompée par la fuite des *victimes*, de ne point ſe commettre avec Céſar. On obſervoit enfin ſi la *victime* pouſſoit des cris & des mugiſſemens extraordinaires, avant que de recevoir le premier coup de la main du ſacrificateur.

Sur les peintures du Virgile du Vatican deſſinées par Bartoli, on voit dans trois endroits différens le bœuf que l'on va ſacrifier, porter entre les cornes un ornement ſemblable à un panier évaſé par le haut.

On voit dans Homere (*Iliad. III.* 273.) que l'on arrachoit quelques poils entre les cornes des *victimes*, & qu'on les jetoit dans le feu. Virgile (*Æneid.* 6. 245.) fait mention de cet uſage:

Et ſummas carpens media inter cornua fetas.

„ Les Égyptiens, dit Paw, tiroient parti pour l'entretien des animaux ſacrés, de pluſieurs choſes qui ſans cela leur euſſent été abſolument inutiles. Les têtes des *victimes* auxquelles perſone ne pouvoit toucher, étoient pour les crocodiles dans les villes qui avoient de ces léſards dans leurs foſſés. Les entrailles des animaux ſervoient aux vautours d'Iſis, & certains viſceres, comme la rate & le cœur, qui ne ſont point propres à la nourriture de l'homme, ſervoient aux éperviers; car il ne faut point s'imaginer que les environs de Memphis aient été alors dans le même état où l'on voit quelquefois de nos jours les environs du Grand-Caire, c'eſt-à-dire, couverts de cadâvres d'ânes & de chameaux que tous les vautours & les éperviers ont peine à conſumer „.

Victime artificielle. C'étoit une *victime* factice faite de pâte cuite, pétrie ſous la figure d'un animal, & qu'on offroit aux dieux quand on n'avoit point de *victime* naturele, ou qu'on ne pouvoit leur en offrir d'autres. C'eſt ainſi que, ſelon Porphyre, Pythagore offrit un bœuf de pâte en ſacrifice. Athénée rapporte de même, qu'Empédocle, diſciple de Pythagore, ayant été couronné aux jeux olympiques, diſtribua à ceux qui étoient préſens, un bœuf fait de myrrhe, d'encens, & de toutes ſortes d'aromates. Pythagore avoit tiré cette coutume d'Égypte, où elle étoit fort ancienne, & où elle ſe pratiquoit encore, du temps d'Herodote. (*D. J.*)

Victimes humaines. On ne ſauroit douter que les hommes n'aient été aſſez cruels pour offrir aux dieux de ſemblables *victimes*.

Les auteurs dont le témoignage concourt à prouver l'immolation des *victimes humaines*, ſe préſentent en foule. Ce ſont Manethon, Sanchoniaton, Hérodote, Pauſanias, Joſephe, Philon, Diodore de Sicile, Denis d'Halycarnaſſe, Strabon, Cicéron, Céſar, Tacite, Macrobe, Pline, Tite-Live, enfin la plupart des poëtes grecs & latins.

De tous ces témoignages réunis, il réſulte que les Phéniciens, les Égyptiens, les Arabes, les Cananéens, les habitans de Tyr & de Carthage, les Perſes, les Athéniens, les Lacédémoniens, les Ioniens, tous les Grecs du continent & des îles, les Romains, les Scythes, les Albanois, les Germains, les anciens Bretons, les Eſpagnols, les Gaulois, ont été également plongés dans cette affreuſe ſuperſtition. On peut en dire ce que Pline diſoit autrefois de la magie, qu'elle avoit parcouru toute la terre, & que ſes habitans, tout inconnus qu'ils étoient les uns aux autres, & ſi différens d'ailleurs d'idées & de ſentimens, ſe réunirent dans cette pratique malheureuſe.

On ne ſait pas qui le premier oſa conſeiller cette barbarie; que ce ſoit Saturne, comme on le lit dans le fragment de Sanchoniaton; que ce ſoit Lycaon, comme Pauſanias ſemble l'inſinuer, ou quelqu'autres enfin qu'on voudra, il eſt toujours ſûr que cette horrible idée fut acueillie. *Tantus fuit perturbata mentis & ſedibus ſuis pulſa furor, ut ſic diis placarentur, quemadmodum ne homines quidem ſæviunt*, dit éloquemment St. Auguſtin. (*De civit. Dei. l. VI. cap*, 14.) Telle étoit l'extravagance de ces inſenſés, qu'ils penſoient apaiſer les dieux par des actes de cruauté que les hommes même ne ſauroient faire dans leurs plus grands emportemens „.

On ne peut douter que cette coutume ſanguinaire ne fût établie chez les Tyriens & les Phéniciens. C'eſt de la Phénicie que cet uſage paſſa dans la Grece, & de la Grece les Pélaſges la porterent en Italie.

On pratiquoit à Rome ces affreux ſacrifices dans des occaſions extraordinaires, comme il paroît par le témoignage de Pline. (*L. XXVIII. c.* 2.) Entre pluſieurs exemples que l'hiſtoire romaine en fournit, un des plus frapans arriva dans le cours de la ſeconde guerre punique. Rome conſternée par la défaite de Cannes, regarda ce revers comme un ſigne manifeſte de la colere des dieux, & ne crut pouvoir mieux les apaiſer

que par un ſacrifice humain. Après avoir conſulté les livres ſacrés, dit Tite-Live (*L. XXII. c. 57.*), on immola les *victimes* preſcrites en pareil cas. Un Gaulois & une Gauloiſe, un Grec & une Greque furent enterrés vifs dans une des places publiques deſtinées depuis long-temps à ce genre de ſacrifices ſi contraires à la religion de Numa. Voici l'explication de ce fait ſingulier. Les décemvirs ayant vu dans les livres ſibyllins que les Gaulois & les Grecs devoient s'emparer de la ville, *urbem occupaturos*, on imagina que pour détourner l'effet de cette prédiction, il falloit enterrer vifs dans la place publique, un homme & une femme de chacune de ces deux nations, & leur faire prendre ainſi poſſeſſion de la ville. Toute puérile qu'étoit cette interprétation, un très-grand nombre d'exemples nous montre que les principes de l'art divinatoire admétoient ces ſortes d'accommodemens avec la deſtinée.

Tite-Live nomme ce barbare ſacrifice: *ſacrum minime romanum*; cependant il ſe répéta ſouvent dans la ſuite. Pline (*L. XXX. c. 1.*) aſſure que l'uſage d'immoler des *victimes* humaines au nom du public, ſubſiſta juſqu'à ce qu'il fût aboli par un ſénatus-conſulte, l'an 657 de Rome; mais on a des preuves qu'il continua dans les ſacrifices particuliers de quelques divinités, comme par exemple de Bellone. Les édits renouvelés en différens temps par les empereurs, ne purent mettre un frein à cette fureur ſuperſtitieuſe; & à l'égard de cette eſpece de ſacrifice humain preſcrit en conſéquence des vers ſibyllins, Pline avoue qu'ils ſubſiſtoient toujours, & aſſure qu'on en avoit vu de ſon temps des exemples, *Etiam noſtra ætas vidit*.

Les ſacrifices humains furent moins communs chez les Grecs; cependant on en trouve l'uſage établi dans quelques contrées; & le ſacrifice d'Iphigénie prouve qu'ils furent pratiqués dans les temps héroïques, où l'on ſe perſuada que la fille d'Agamemnon purifioit par ſa mort, l'armée des Grecs des fautes qu'ils avoient commiſes:

Et caſtæ inceſtæ, nubendi tempore in ipſo,
Hoſtia conſideret mactatu mœſta parentis..
(Lucret. *l. I. v. 99, 100.*)

„ Cette chaſte princeſſe tremblante aux pieds des autels, y fut cruélement immolée dans la fleur de ſon âge, par l'ordre de ſon propre pere „.

Les habitans de Pella ſacrifioient alors un homme à Pélée, & ceux de Ténuſe, ſi l'on en croit Pauſanias, offroient tous les ans en ſacrifice, une fille vierge au génie d'un des compagnons d'Ulyſſe qu'ils avoient lapidé.

On peut aſſurer, ſur la parole de Théophraſte, que les Arcadiens immoloient de ſon temps des *victimes* humaines, dans les fêtes nommées *lycæa*. Les *victimes* étoient preſque toujours des enfans. Parmi les inſcriptions raportées de Grece par Fourmont, on voit le deſſein d'un bas-relief trouvé en Arcadie, & qui a un raport évident à ces ſacrifices.

Carthage, colonie phéniciene, avoit adopté l'uſage de ſacrifier des *victimes* humaines, & elle ne le conſerva que trop long-temps. Platon, Sophocle & Diodore de Sicile le déclarent en termes formels. N'auroit-il pas mieux valu pour les Carthaginois, dit Plutarque (*De ſuperſtitione.*) avoir Critias ou Diagoras pour légiſlateurs, que de faire à Saturne les ſacrifices de leurs propres enfans, par leſquels ils prétendoient l'honorer? La ſuperſtition, continue-t-il, armoit le pere contre ſon fils, & lui mettoit en main le couteau dont il devoit l'égorger. Ceux qui étoient ſans enfans, achetoient d'une mere pauvre la *victime* du ſacrifice; la mere de l'enfant qu'on immoloit devoit ſoutenir la vue d'un auſſi afreux ſpectacle ſans verſer de larmes: ſi la douleur lui en arrachoit, elle perdoit le prix dont on étoit convenu, & l'enfant n'en étoit pas plus épargné. Pendant ce temps tout retentiſſoit du bruit des inſtrumens & des tambours. On craignoit que les lamentations de ces *victimes* ne fuſſent entendues.

Gélon, roi de Syracuſe, après la défaite des Carthaginois, en Sicile, ne leur acorda la paix qu'à condition qu'ils renonceroient à ces ſacrifices odieux. C'eſt-là, ſans doute, le plus beau traité de paix dont l'hiſtoire ait parlé. Choſe admirable, dit Montéſquieu, après avoir défait trois cents mille Carthaginois, il n'exigeoit qu'une condition qui n'étoit utile qu'à eux, ou plutôt il ſtipuloit pour le genre humain.

Remarquons cependant, que cet article du traité ne pouvoit regarder que les Carthaginois établis dans l'île, & maîtres de la partie occidentale du pays; car les ſacrifices humains ſubſiſtoient toujours à Carthage. Comme ils faiſoient partie de la religion phéniciene, les loix romaines qui les proſcrivirent long-temps après, ne purent les abolir entiérement. En vain Tibere fit périr dans les ſupplices les miniſtres inhumains de ces barbares cérémonies: Saturne continua d'avoir des adorateurs en Afrique; & tant qu'il en eut, le ſang des hommes coula ſecrétement ſur ſes autels.

Enfin les témoignages poſitifs de Céſar, de Pline, de Tacite & de pluſieurs autres écrivains exacts ne permettent pas de douter que les Germains & les Gaulois n'aient immolé des *victimes humaines*, non ſeulement dans des ſacrifices publics, mais encore dans ceux qui s'offroient pour la guériſon des particuliers. C'eſt inutilement que nous voudrions laver nos ancêtres d'un crime dont trop de monumens s'acordent à les charger. La néceſſité de ces ſacrifices étoit une des maximes établies par les druides, fondés ſur ce principe, qu'on ne pouvoit ſatisfaire les dieux que

par un échange, & que la vie d'un homme étoit le ſeul prix capable de racheter celle d'un autre. Dans les ſacrifices publics, au défaut des malfaiteurs, on immoloit les innocens; dans les ſacrifices particuliers, on égorgeoit ſouvent des hommes qui volontairement s'étoient dévoués à ce genre de mort.

Il eſt vrai que les anciens ouvrirent enfin les yeux ſur l'inhumanité de pareils ſacrifices. Plutarque raporte que Pélopidas, chef des Thébains, ayant été averti en ſonge, la veille d'une bataille contre les Spartiates, d'immoler une vierge blonde aux mânes des filles de Scédaſus, qui avoient été violées & maſſacrées dans ce même lieu; ce commandement lui parut cruel & barbare; la plupart des officiers de l'armée en jugerent de même, & ſoutinrent qu'une pareille obligation ne pouvoit être agréable au pere des dieux & des hommes, & que s'il y avoit des intelligences qui priſſent plaiſir à l'effuſion du ſang humain, c'étoient des eſprits malins qui ne méritoient aucun égard. Une jeune cavale rouſſe s'étant alors offerte à eux, le devin Théocrite décida que c'étoit-là l'hoſtie que les dieux demandoient. Elle fut immolée & le ſacrifice fut ſuivi d'une victoire complete.

En Égypte, Amaſis ordona qu'au lieu d'hommes on offrît ſeulement des figures humaines. Dans l'île de Cypre, Dyphilus ſubſtitua des ſacrifices de bœufs aux ſacrifices d'hommes.

Hercule étant en Italie, & entendant parler de l'oracle d'Apollon, qui diſoit: Καὶ πυραὶ ἀδὺ, καὶ τῷ πατρὶ πίμπτῃ φῶτα, fit entendre au peuple & aux prêtres, que les termes équivoques de l'oracle ne devoient pas les abuſer, que πυραὶ déſignoient des têtes de cire connues depuis longtemps ſous le nom d'*oſilia*, & φῶτα, des flambeaux qui devinrent enſuite un des principaux ornemens de la fête des ſaturnales.

VICTOIRE. Les Grecs perſonifierent la *victoire*, & en firent une divinité qu'ils appelerent Νίκη. Varron la donne pour fille du ciel & de la terre; mais Héſiode avoit eu une idée plus ingénieuſe, en la faiſant fille du Styx & de Pallante. Tous les peuples lui conſacrerent des temples, des ſtatues & des autels.

Les Athéniens érigerent dans leur capitale un temple à la *victoire*, & y placerent ſa ſtatue ſans ailes, afin qu'elle ne pût s'envoler hors de leurs murs; ainſi que les Lacédémoniens avoient peint Mars enchaîné, afin, dit Pauſanias, qu'il demeurât toujours avec eux. On lit dans l'anthologie deux vers qui ſont écrits ſur une ſtatue de la *victoire*, dont les ailes furent brûlées par un coup de foudre. Voici le ſens de ces vers: „ Rome, reine du monde, ta gloire ne ſauroit périr, puiſque la *victoire* n'ayant plus d'ailes, ne peut plus te quiter „.

Les Romains lui bâtirent un premier temple pendant la guerre des Samnites, ſous le conſulat de L. Poſthumius, & de Attilius Régulus. Ils lui dédierent encore, ſelon Tite-Live, un temple de Jupiter très-bon, après la déroute de Cannes, pour ſe la rendre propice. Enfin dans les ſuccès de leurs armes contre les Carthaginois & les autres peuples, ils multiplierent dans Rome & dans toute l'Italie le nombre des autels de la *victoire*. Sylla victorieux établit des jeux publics en l'honneur de cette divinité. Les Égyptiens la repréſentoient ſous l'emblême d'un aigle, oiſeau toujours victorieux dans les combats qu'il livre aux autres oiſeaux.

Les anciens placerent ſouvent de petites ſtatues de la *victoire*, d'or ou d'ivoire, dans la main de quelques ſtatues de divinités. Il y en avoit entr'autres une fort belle, que Verrès avoit détachée à Enna d'une grande ſtatue de Cérès. Il en avoit ôté pluſieurs autres d'un ancien temple de Junon, ſur le promontoire de Malte. Dans l'ancien ne ſe faiſoit point auſſi de ſcrupule d'enlever de petites *victoires* d'or, que les dieux tenoient à la main, & qu'à l'entendre ils lui préſentoient eux-mêmes. „ Je ne les prends pas, diſoit-il, je les accepte „.

La *victoire* eſt quelquefois repréſentée ſans ailes; mais ces exemples ſont aſſez rares. En effet c'eſt avec cet attribut que la *victoire* paroît ſur la plus grande partie des monumens où elle eſt repréſentée tantôt planant dans les airs, tantôt marchant rapidement, d'autres fois ayant le pied poſé ſur un globe ainſi que la Fortune, parce qu'elle gouverne le monde comme cette déeſſe & qu'elle en a l'inconſtance: ou plutôt pour déſigner la domination de Rome ſur le monde entier. On la voit encore érigeant un trophée; quelquefois elle en porte un ſur l'épaule, & ſouvent elle écrit ſur un bouclier l'époque d'une victoire, ou le nom du peuple vaincu. Telles ſont les attitudes que les poëtes & les artiſtes ont communément données à la *victoire*.

Son vêtement & ſa coëfure ſont très-remarquables. La *victoire* eſt ordinairement vêtue d'une longue robe par-deſſus laquelle eſt une tunique qui lui deſcend juſque vers le milieu des cuiſſes & qui eſt fixée ſous la gorge par une ceinture.

Sur les médailles, & particuliérement ſur celles de l'empire romain, on voit les plis du bas de ſa robe, agités comme par un grand vent, ſe relever également des deux côtés, & prendre à peu près la forme d'un éventail déployé. Cette ſingularité eſt juſtifiée par l'atitude de la figure, preſque toujours repréſentée marchant avec la plus grande célérité. Mais ces plis ne ſont ni lourdement accumulés, ni bizarement diſperſés; la convenance eſt toujours obſervée, & la capacité de la matiere nullement forcée: on doit remarquer encore que le jet des plis ſous la ceinture eſt preſque perpendiculaire comme dans les ouvrages de la plus haute antiquité.

Quant à la coëfure de la *victoire*, elle eſt aſſez uniforme ſur les monumens, c'eſt-à-dire, que ſes cheveux ſont relevés comme dans toutes les fi-

Digitized by Google

gures de vierges, ainſi que nous l'avons remarqué en parlant de Diane. Néanmoins dans la ſtatue de la *victoire* conſervée à Florence, & ſur quelques médailles où cette déeſſe eſt repréſentée, on voit flotter ſur ſes épaules une partie de ſa chevelure. On en a un autre exemple dans les pierres gravées du Palais royal. Winckelmann s'énonce donc d'une maniere trop générale, lorſqu'il avance que ſur toutes les médailles greques & romaines la *victoire* eſt toujours coeffée comme Diane, & cela, pour exprimer ſa virginité. On pouroit trouver de ſemblables exceptions quant à la coeffure de Diane elle-même; cependant ces exceptions ne doivent être attribuées qu'au caprice ou à l'ignorance de quelques artiſtes.

Baudelot a remarqué avec raiſon que les types, où la *victoire* paroît ſur un bige, ſont bien moins relatifs à des triomphes ſur l'ennemi qu'à des victoires remportées dans les jeux.

Pour indiquer une *victoire* navale, on poſoit la ſtatue de cette divinité ſur une proue de vaiſſeau. C'eſt ainſi qu'elle paroît ſur des médailles phéniciennes, ſur quelques médailles d'Antoine, d'Auguſte & ſur des pierres gravées.

Harpocration reconoît la *victoire* dans une figure de femme ſans ailes, portant une grenade d'une main & un caſque de l'autre.

Sur le revers d'une médaille d'argent conſulaire de L. Hoſtilius, la *victoire* eſt repréſentée, portant d'une main le caducée, qui eſt la verge de paix de Mercure, & de l'autre un trophée.

Domitien la fit repréſenter avec une corne d'abondance.

On a raporté, dit Winckelmann, aux temps les plus réculés deux *victoires*, de grandeur naturele, conſervées à Sans-Souci, maiſon de campagne du roi de Pruſſe, parce qu'elles poſent ſur les doigts des pieds qui ſont joints; on leur a aſſigné cette antiquité par raport à la poſition qui a paru forcée à ceux qui n'en ont pas pénétré la ſignification. Mais ce qui nous prouve le contraire, c'eſt le nom romain qu'on voit gravé ſur une bande, qui paſſe en croix ſur la poitrine & ſur le dos. On prétend que ces bandes ſervoient à atacher les ailes qui étoient de bronze.

Les *victoires* déſignent ſur les médailles par les couronnes qu'elles tienent, des batailles gagnées, & par le fouet qu'elles portent quelquefois, des courſes de chars ou de chevaux faites dans des jeux célebres.

Un attribut diſtinctif des empereurs romains, étoit d'avoir une *victoire* d'or, placée dans leur chambre à coucher, près du lit.

On portoit dans les armées romaines une *victoire*, tenant une couronne de laurier, & placée debout ſur un globe. Elle ſuivoit les autres enſeignes, & ſervoit à encourager les ſoldats. On la voit ſur les bas-reliefs de Trajan, encaſtrée dans l'arc de Conſtantin.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une pâte antique, un buſte de la *victoire*, qui a toujours des ailes, de même que ſa figure, excepté ſur une (*Triſtan. comment. hiſtor.*) médaille, où ſon buſte eſt ſans ailes, comme elle étoit repréſentée à (*Pauſan. l. I. p.* 52. *l.* 4. *l. III. p.* 245. *l.* 17.) Athénes. Un ancien (*Athen. deipnos. l. XIII. pag.* 263. *c.*) poëte (Ariſtophon) dit en plaiſantant, que l'amour ayant été condamné par les douze dieux ſupérieurs à perdre ſes ailes, on les donna à la *victoire*. Une petite *victoire* en bronze de la galerie de S. Ignace à Rome, a les ailes liées ſur le dos, avec des bandes qui vienent ſe croiſer ſus la poitrine. Il eſt encore à remarquer que la *victoire* eſt toujours coeffée comme Diane, pour marquer ſa virginité, & pour exprimer que perſone n'a eu avantage ſur elle: c'eſt ainſi qu'elle ſe voit ſur toutes les médailles greques & romaines. Il y a des empreintes dans la même collection où la *victoire* a l'air & la reſſemblance des filles de Niobé; Winckelmann penſoit que c'eſt par la même raiſon, c'eſt-à-dire, pour lui donner un air de vierge.

Sur une agathe-onyx, la *victoire* qui court, tenant de la main droite une palme & de la gauche une couronne de laurier.

Sur une émeraude, la *victoire* debout avec les mêmes attributs ſur un globe pour marquer ſon inconſtance: on y lit les deux lettres numérales VI.

Sur une cornaline, la *victoire* debout avec les mêmes attributs, poſée ſus deux mains jointes, d'entre leſquelles ſort un épi de blé: autour on lit le mot *Nicas*.

Sur une cornaline, la *victoire* debout ſur la proue d'un vaiſſeau, tenant d'une main le caducée avec une couronne d'olivier, & de l'autre une palme. Vis-à-vis de la *victoire*, il y a deux mains qui ſe tienent. Sur un vaſe (*Rec. d'antiq. t. II. pl. XXV.*) antique du comte de Caylus, il y a une *victoire* portant pareillement le caducée comme pour annoncer la paix.

Sur une ſardoine, la *victoire* debout ſur le ſigne du capricorne.

Sur une ſardoine, la *victoire* debout avec ſes attributs ordinaires; à ſes pieds il y a une corne d'abondance.

Sur une émeraude, la *victoire* faiſant une libation. Cette figure eſt une des plus belles pierres du cabinet de Stoſch. On ne peut lui comparer que la *victoire* qui eſt ſur les plus beaux médaillons de Syracuſe, & une autre qui eſt dans la même action, ſus quatre des plus beaux bas-reliefs qui ſe ſoient conſervés dans la villa du cardinal Alexandre Albani. La gravure de cette émeraude eſt de la derniere fineſſe, & le deſſein d'une élégance admirable. La drapesie flotante de la déeſſe eſt dégagée avec grâce, variée & riche en plis: enfin elle eſt dans le goût des Heures de la villa Borgheſe.

Sur une cornaline, la *victoire* tenant de la main droite un vaſe, & paroiſſant vouloir pren-

dre de l'autre main un ſerpent qui eſt entortillé autour d'un arbre élevé devant elle.

Sur une cornaline, la *victoire* précédée de Mars *Gradivus*.

Sur une cornaline, la *victoire* debout vis-à-vis de la fortune.

Sur une ſardoine de trois couleurs, la *victoire* conduiſant un cheval ailé par la bride.

Sur une pâte antique, la *victoire* qui court rapidement, conduiſant quatre chevaux fougueux; elle eſt alors communément appelée *Victoria Circenſis*.

Sur une pâte antique, la *victoire* montée ſur un bige, avec un guerrier armé de toutes pieces qu'elle regarde & qui eſt dans l'atitude de deſcendre du char.

Sur un jaſpe rouge, autre *victoire* ſur un char tiré par deux chevaux qui portent des palmes ſur la tête en guiſe de panaches.

Sur une pâte de verre, la *victoire* ſur un char tiré de deux chevaux qui courent à bride abatue avec le nom (*Stoſch. pierr. grav. pl. XLI.*) du graveur ΑΕΥΚΙΟΥ. L'original de cette pâte eſt paſſé du cabinet de Vandet Mark dans celui du comte Waſſenaer.

Sur une agathe-onyx, la *victoire* ſur un char tiré par deux chevaux ailés. On la voit ſur quelques (*Spanh. de præſt. num. T. I. p.* 280.) médailles montant un char tiré par deux centaures.

Sur une pâte antique, une *victoire* montant un quadrige, & devant elle une figure qui porte un plat ſur la tête, apparemment pour lui faire une offrande: à côté d'elle on voit encore une autre figure.

Sur un fragment de pâte antique la *victoire*, Minerve, Mars & un triomphateur. Celui-ci eſt ſur un char, d'où deſcend la *victoire*, la lyre & l'archet (*plectrum*) en main. Minerve qui eſt auſſi ſur le char le couronne, & Mars qui eſt à pied, le bouclier au bras, marche à grands pas avec la *victoire*, pour marquer que la gloire du triomphateur eſt complete. Il ſemble qu'on aperçoit au char cette partie, où l'on ſuſpendoit les brides, & dont Homere parle Δοιαὶ δὲ παρήορον ἔντεσιν ἦσαν. *Duoque ſemicirculi, unde habenæ ſuſpenduntur, erant.* (*Iliad. l. V.* 728.) La *victoire* avec la lyre rend cette pâte fort remarquable.

Sur une cornaline, une *victoire* ſur un char tiré par deux cerfs.

Sur une pâte antique, la *victoire* liſant un volume ou rouleau.

Sur un jaſpe noir, la *victoire* qui conduit un bœuf au ſacrifice.

Sur une pâte de verre, la *victoire* dans l'atitude de ſacrifier un bœuf avec le nom du graveur CΩCTPATOY. L'original de cette gravure dont la beauté ſurprend, eſt paſſé du cabinet de Stoſch, dans celui du duc de Dévonshire, qui poſſede à préſent la plus grande partie des gravures marquées du nom de Soſtrate. Le même ſujet ſe voit ſur deux bas-reliefs de marbre, l'un dans la villa Borgheſe, & l'autre dans celle du Cardinal Alexandre Albani. On le trouve auſſi en terre cuite dans cette derniere *villa*, dans la galerie du collège Saint-Ignace & ailleurs. (*Beger. Theſ. Brand. t. III. pag.* 285.) On pouroit bien appeler cette victoire, *Victoria Mithriaca*; elle reſſemble aux Mithras.

Sur une pâte antique, la *victoire* qui ſacrifie un bœuf devant un autel, ſur lequel eſt une figure qui paroît être Minerve. Le même ſujet ſe voit ſur une pierre (*Muſ. Florent. t. I. tab. LXXIII n°.* 3) du cabinet *Vettori* à Rome.

Sur une pâte de verre briſée, la *victoire* portant un bouclier votif, qu'elle ſoutient avec ſa cuiſſe droite.

Sur une émeraude, la *victoire* qui érige un trophée.

Sur une émeraude, la *victoire* qui couronne de laurier un trophée.

Sur un jaſpe héliotrope, la *victoire* vis-à-vis d'un palmier, à côté duquel il y a un cheval.

Sur une pâte antique, un autel rond, ſur lequel la *victoire* eſt repréſentée debout ſur un globe, portant un trophée. De chaque côté de l'autel, il y a une figure agenouillée, préſentant chacune un ſigne militaire à la déeſſe. L'autel eſt orné d'une autre *victoire* montant un bige. Cette pâte apartenoit autrefois au célebre antiquaire Sabbatini de Rome, & Maffei l'a publiée.

Sur une cornaline, la paix qui brûle les armes; comme on la voit repréſentée ſur pluſieurs médailles.

Dans la collection de Stoſch, on voit ſur une cornaline ſciée d'un ſcarabée, Minerve en face, debout, à côté d'un autel, ſur lequel il y a du feu allumé; elle tient une *victoire* ſur ſa main gauche. La fable (*Dionys. Halyc. anti. rom. l. I. c.* 33. *p.* 26.) nous enſeigne que Minerve communiqua l'immortalité & la divinité à la fille de Pallante, qui étoit fils de Lycaon, & qu'elle lui donna le nom de *victoria*; on prétend qu'elle avoit été élevée avec Minerve. On la trouve encore avec la *victoire* ſur des monumens étruſques. La pique qu'elle tient de la main droite eſt formée des petits globes, à peu près comme les *broches* ou apuis de Diane d'Épheſe. La gravure de cette cornaline paroît être très-antique.

Victoire debout ſur les médailles d'Apamée de Syrie, de Térina, de Tripolis en Carie: couronant un trophée; *Bruttii*; *Capua*. Dans un bige; *Caleno*; Menœ; Meſſine: marchant, ſur les médailles de Parium; de Rhodes; de Roma; de Seleucie en Cilicie; de Smirne: d'Elæuſa; debout ſur la proue d'un vaiſſeau, ſur les médailles de Tripolis en Phénicie.

Victoire (jeux de la). On appeloit *jeux de la victoire*, les jeux publics célébrés dans les rejoüiſſances faites à l'occaſion d'une *victoire*. Les auteurs grecs les nomment ἐπινίκια ἀγῶνες, les *jeux de la victoire*, ou ἐπινίκια ἑορτὴ, *fête*

de la victoire, & les inſcriptions latines, *ludos victoriæ*. Les Romains, à l'imitation des Grecs, célébrerent les fêtes & les *jeux de la victoire*, immédiatement après les jeux capitolins. Auguſte les fit célébrer après la bataille d'Actium; Septime-Sévere après la défaite de Peſcennius Niger. La ville de Tarſe fit graper à cette occaſion des médaillons ſur leſquels on voit les ſymboles des jeux publics, & l'inſcription greque qui ſignifioit *jeux de la victoire*, célébrés en l'honeur de Septime-Sévere, ſur le modele des jeux olympiques de la Grece.

L'an 166, Lucius Verus revint à Rome après ſon expédition contre les Parthes; le ſénat lui décerna, de même qu'à Marc-Aurele, les honeurs du triomphe; les deux empereurs firent leur entrée triomphante dans Rome, vers le commencement du mois d'Août de la même année. La cérémonie fut ſuivie de jeux & de ſpectacles magnifiques, du nombre deſquels furent les *jeux de la victoire*, *ludi victoriæ*, mentionés ſur le marbre de Cyzique. On éleva dans Rome pluſieurs monumens, en mémoire des victoires des armées romaines ſur les Parthes. Les médailles nous en ont conſervé la plupart des deſſeins, & je n'en rapele qu'un ſeul gravé au revers d'un beau médaillon de bronze, de Lucius Verus; ce prince y eſt repréſenté offrant la *victoire* à Jupiter capitolin & couroné par la ville de Rome. La célébration des jeux fut de la derniere magnificence; le pancratiaſte Corus y combatit, & y gâgna un prix en or. La ville de Theſſalonique fit graver ſur ſes monoies les ſymboles des *jeux de la victoire*, qui furent célébrés en rejouiſſance des *victoires* que Gordien Pie remporta ſur les Perſes. Nous avons un marbre de Cyzique, qui nous apprend qu'on célébra à Rome des *jeux de la victoire*, ſous le regne de Marc-Aurele. (D. J.)

VICTOR, vainqueur. Ce ſurnom étoit commun à Jupiter & à Hercule. Le premier avoit, ſous cette dénomination, des temples & des fêtes particulieres.

Victor fils de Maxime.

Flavius Victor Augustus.

Ses médailles ſont:

RRR. en or.

R. en argent.

R. eo P. B.

VICTORIAT, *victoriatus*, monoie romaine d'argent qui porte ordinairement pour type du revers une victoire dans un bige, ou dans un quadrige. C'eſt de cette victoire qu'elle prit ſon nom, dit Pline (33. 3): *eſt autem ſignatus victoria, & inde nomen*. Avant le cinquieme ſiecle de ſa fondation, Rome n'avoit point frapé de monoie d'argent; & l'on s'y ſervoit de *victoriats* venus d'Illyrie, qui paſſoient pour marchandiſes.

Les *victoriats* ſont des médailles conſulaires.

Quant à leur valeur monétaire, *voyez* QUINIAIRE; parce que leur valeur étoit la même.

VICTORIN le pere, tyran ſous Gallien.

M. Piauvonius Victorinus Augustus.

Ses médailles ſont:

RRR. en or.

RR. en argent fin.

R. en argent de billon, avec ſa conféération.

C. eo P. B. & R. avec ſa conféération.

On n'en connoît point d'autre grandeur en bronze.

Victorin le jeune.

L. Aurelius Piauvonius Victorinus Augustus.

Ses médailles ſont:

O. en or.

R. en argent de billon.

R. en P. B. elles ont les unes & les autres au revers, *Æquitas Aug.* avec le type de la monoie.

VICTORINE, mere de Victorin le pere.

Aurelia Victorina Pia Felix Augusta.

Ses médailles ſont:

RRRR. en P. B. Il en y avoit une véritablement antique, dans le cabinet de feu d'Ennery, avec la tête caſquée, & la légende *imp. victoria Aug.* au revers, *Consecratio*: l'aigle les ailes éployées ſur la foudre, & dans l'exergue *Victrix*. *Voyez* VÉNUS.

VICTUA, déeſſe qui préſidoit à la nouriture, ſelon Arnobe (3. *p.* 115.): *Victua ſanctiſſima victui procurat*.

VICUS, bourg, ſuite de maiſons dans la ville & hors de la ville. Ce mot ſignifie auſſi un village, un bourg. Auguſte, dit Suétone (c. 30 *n.* 2), partagea Rome en pluſieurs quartiers *ſpatium urbis in vicos diviſit*; & il établit des commiſſaires qu'on éliſoit tous les ans, & qui tiroient leur quartier au ſort: *Et inſtituit ut hos magiſtri e plebe cujuſque vicinia electo ſorte tuerentur*. Leur charge conſiſtoit à empêcher les incendies, à pourvoir à la néteté & à la tranquillité de leur quartier, & à prendre garde que les nouveaux bâtimens n'avançaſſent trop, & ne s'élevaſſent au delà de la hauteur preſcrite, à empêcher les déſordres, & à diſſiper les aſſemblées nocturnes; à ſe ſaiſir des vagabonds & des voleurs. Chaque canton avoit ſa chapelle; & ces chapelles ſervoient à en fixer les limites. Nous allons citer les principaux cantons & villages, dont les auteurs nous ont conſervé les noms.

Vicus Æmilianus, étoit hors la ville, près le champ de Mars, mais atténant les murs de Rome.

Vicus Africus, ſur les Eſquilies, ainſi nommé, parce qu'on y dépoſa les otages venus d'Afrique, pendant la guerre contre les Carthaginois.

Vicus Alexandri, à trois milles de Rome, ſur le chemin d'Oſtie, peut-être ainſi appelé d'Alexandre Sévere. Ammien, dit (17. 4.), en parlant de l'obéliſque du grand Cirque: *Deſer-*

tur

tur in vicum Alexandri, tertio ab urbe lapide ſejunctum.

Vicus Coenelionum, étoit cette partie des jardins de la famille des Colonnes qui eſt vis-à-vis le monaſtere des Saints Apôtres. C'étoit-là qu'on voyoit les deux fameuſes ſtatues du Tibre, que l'on a tranſportées au Capitole.

Vicus Cyprius, à la montée des Eſquilies, où habiterent les Sabins, quand ils furent réunis aux Romains; ils lui donnerent le nom de *Cyprius*, comme un mot de bon augure, parce que, dit Varron, (*Lin. lat.* 4. 32.) *Cyprum ſabine bonum*. On le nomma depuis *ſceleratus*, par alluſion à l'action atroce de Tullia, qui fit paſſer ſon char ſur le corps de ſon pere maſſacré: *Vicus Cyprius tum dictus, ex eo dire caſu ſceleratus vocatus mutato nomine*, dit Denis d'Halycarnaſſe. (*Lib. IV.*)

Vicus Fortunæ Dubiæ, Vicus Fortunæ Mammuſæ, tiroient leur nom de deux temples en l'honneur de la Fortune.

Vicus Gentianus, dans le ſeptieme quartier de la ville, ainſi appelé du camp qu'occupoient les ſoldats de Lollius Gentianus.

Vicus Jani, ou oeuvieme quartier.

Vicus Jugarius, ainſi nommé du temple de Junon-*Juga*, qui faiſoit les mariages, s'étendoit le long du Capitole, depuis la porte carmentale juſqu'au *forum*.

Vicus Manuerii; prit ſon nom de la ſtatue de plomb, dreſſée en l'honneur du fameux ouvrier Véturius Manuérius; c'eſt à préſent l'égliſe de ſainte Suſanne.

Vicus Pallorii, dans le quartier des Eſquilies, fut ainſi nommé des cadavres que l'on enterroit ſur cette colline, ou du temple, qu'Hoſtilius dédia à la Peur.

Vicus Patricius, au pied des Eſquilies, où habitoient les grande de Rome, du temps de Servius Tullius: *at ſi*, dit Feſtus, *quid adverſus principem molirentur, e locis opprimerentur ſuperioribus*.

Vicus Publicus, eſt le terrain que l'on traverſoit pour aller de la rue ſacrée au cirque.

Vicus Sandaliarius, s'étendoit vers le bas du Mont-Palatin, & tiroit ſon nom de la ſtatue d'Apollon *ſandaliarius*; on y voyoit nombre de boutiques de libraires.

Vicus Sceleratus, eſt le même que le *Cyprius*, ſelon quelques auteurs; d'autres diſent que ce dernier s'étendoit depuis la rue ſacrée, juſqu'à Suburra, & que le premier étoit au pied des Eſquilies.

Vicus Sigillaetus, dans le ſeptieme quartier de la ville, ainſi appelé des petites figures ou idoles qu'on envoyoit pour préſent les jours des fêtes ſigillaires. On y vendoit ces idoles & d'autres bageteles curieuſes.

Vicus Succusanus, étoit contigu au quartier Suburra, qui emprunta de lui ſon nom. C'étoit un village ſitué au pied des Eſquilies, que Martial appele *ſummanianum*, comme qui diroit *ſub mœnibus ſitum*, parce qu'il touchoit les murs de la premiere enceinte de Rome; mais quand on eut renfermé les Eſquilies dans la ville, ce bourg en devint un quartier.

Vicus Tuscus, étoit dans le Vélabre; & fut ainſi appelé, perce qu'il ſervit de retraite aux Toſcans, que lee Romains aeueillirent après la déroute de Porſenna: *His locus ad habitandum datus, quem deinde tuſcum vicum appellarunt*, dit Tite-Live. (*Lib. II*, 2, 5.) Cet endroit étoit très-commerçant, & on y vendoit ſur-tout des habits; il y avoit auſſi un grand nombre de parfumeurs & d'uſuriers; qu'Horace appele *Tuſci turba impia vici*. Quoique d'autres interpretes entendent ces mots des hommes libres qui ſe vendoient volontairement.

Vicus Ursi Pilati, tiroit ſon nom de quelque figure d'ours coeffé, qui ſervoit d'enſeigne; il étoit dans le cinquieme quertier de la ville, où eſt à préſent l'égliſe de ſainte Bibienne.

Vicus Ustrinus, dans l'ancienne colline des Eſquilies, étoit l'endroit où l'on brûloit les cadavres des gens de la lie du peuple.

VICUS JULIUS, dans les Gaules. OVIKY.

Les médeilles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en argent . . . . . *Pellerin*.

O. eo or.

O. en bronze.

VIDAR, dieu des anciens Scandinaves, étoit taciturne, & portoit des ſouliers fort épais & ſi merveilleux, qu'il pouvoit, avec leur ſecours, marcher dans les airs & ſur les eaux. Il étoit preſque auſſi fort que Thor, & d'une grande reſſource pour les dieux dans les conjonctures critiques. *Voyez* Odin.

VIDEANT conſules ne quid detrimenti Reſpublica capiat: c'étoit la formule du déeret que le ſénat rendoit lorſque la République ſe trouvoit dans quelque danger preſſant; & par ce déeret, les conſuls avoient tout pouvoir, & leur autorité étoit illimitée.

Videri, paroître, ſembler, c'étoit un terme du droit romain, par lequel on avançoit par conjecture que quelqu'un étoit coupable. Les juges, pour montrer une eſpece de doute, ne prononçoient jamais déciſivement, que tel avoit commis tel crime; mais ils employoient cette formule; ſavoir, que quelqu'un paroiſſoit avoir fait quelque choſe, ou qu'il paroiſſoit avoir eu raiſon de la faire.

VIDUUS deus, divinité, qui préſidoit à la ſortie de l'âme hors du corps. On ne lui rendoit de culte, que hors de Rome, de crainte que les pontifes ne fuſſent ſouillés par la rencontre de ſes autels. S. Cyprien (*de vanitate idolorum*) nous apprend ces détails: *In tantum vero deorum vocabula apud Romanos figuntur, ut ſit & apud illos viduus deus, qui anima corpus viduet, qui*

quaſi feralis & funebris intra muros non habetur, ſed foris collocatur.

VIE *privée des Romains*; nous entendons par ce mot la *vie* commune des particuliers aiſés pendant le cours de la journée. La *vie privée* de ce peuple, a été un point un peo négligé par les compilateurs des antiquités romaines, tandis qu'ils ont beaucoup écrit ſur tous les autres ſujets.

Les mœurs des Romains ont changé avec leur fortune. Ils vivoient au commencement dans une grande ſimplicité. L'envie de dominer dans les patriciens, l'amour de l'indépendance dans les plébéiens, occuperent les Romains de grands objets ſous la République; mais dans les iotervalles de tranquillité, ils ſe donnoient tout entiers à l'agriculture. Les plus illuſtres familles ont tiré leurs ſurnoms de la partie de la *vie* ruſtique qu'ils ont cultivée avec le plus de ſuccès, & la coutume de faire ſon principal ſéjour à la campagne, devint ſi générale, qu'on inſtitua des officiers ſubalternes, nommés viateurs, dont l'unique emploi étoit d'aller annoncer aux ſénateurs les jours d'aſſemblées extraordinaires. La plupart des citoyens ne venoient à la ville que pour leurs beſoins & pour les afaites du gouvernement.

Le commerce avec les Aſiatiques corrompit dans la ſuite leurs mœurs, introduiſit le luxe dans Rome, & aſſujétit les Romains aux vices d'un peuple qu'ils venoient d'aſſujétir à leur empire. Quand la digue fut une fois rompue, on tomba dans des excès qui ne firent qu'augmenter avec le temps; les eſclaves furent chargés de tout ce qu'il y avoit de pénible au dedans & au dehors. On diſtingua les eſclaves de ville des eſclaves de la campagne: ceux-ci étoient pour la néceſſité, ceux-là pour le luxe; & l'on eut recours à des concuſſions pour fournir à des profuſions immenſes.

Les Romains ont été quatre cents cinquante ans ſans connoître dans la journée d'autre diſtinction que le matin, le midi & le ſoir: ils ſe céglerent par la ſuite ſur les cadrans, introduits par Papirius Curſor, & par Martius Philippus, pour la diſtinction des heures, que Scipion Naſica marqua le premier par l'écoulement de l'eau. Ils avoient communément des eſclaves, dont l'unique emploi étoit d'obſerver les heures. Il y en avoit douze au jour, tantôt plus longues, tantôt plus courtes, ſelon la diverſité des ſaiſons. Les ſix premieres ſe comptoient depuis le lever du ſoleil juſqu'à midi: les ſix dernieres depuis midi juſqu'à la nuit.

La premiere heure étoit conſacrée aux devoirs de la religion.

Les temples étoient ouverts à tout le monde, & ſouvent même avant le jour pour les plus matineux, qui y trouvoient des flambeaux alumés. Ceux qui ne pouvoient pas aller au temple, ſuppléoient à leur devoir dans leur chapelle domeſtique, où les riches faiſoient des offrandes, pendant que les pauvres s'aquitoient par de ſimples ſalotations.

Au ſurplus, on ne doit point s'étoner de ce que leurs prieres n'étant pas longues, il leur falloit cependant pour cela une heure, & quelquefois plus. Le grand nombre de beſoins réels ou imaginaires, la multiplicité des dieux, auxquels il falloit s'adreſſer ſéparément pour chaque beſoin, les obligeoient à beaucoup de voyages pieux.

Mais cette premiere heure n'étoit pas toujours pour les dieux ſeuls. Souvent la cupidité & l'ambition y avoient meilleure part que la piété.

Elle étoit employée, ainſi que la ſeconde heure à faire des viſites aux gens de qui l'on eſpéroit des grâces ou des bienfaits.

Pour la troiſieme heure, qui répondoit à nos heures du matin, elle étoit toujours employée aux afaires du bâreau, excepté dans les jours que la religion avoit conſacrés, ou qui étoient deſtinés à des choſes plus importantes que les jugemens, telles que les comices. Cette occupation rempliſſoit les heures ſuivantes juſqu'à midi, ou la ſixieme heure, ſuivant leur maniere de compter.

Ceux qui ne ſe trouvoient point aux plaidoiries comme juges, comme parties, comme avocats, ou comme ſollicieteurs, aſſiſtoient, comme ſpectateurs & auditeurs, & pendant la République, comme juges des juges mêmes. En effet, dans les procès des particuliers, comme ils ſe plaidoient dans les temples, il n'y avoit preſque que les amis de ces particuliers qui s'y trouvoient; mais quand c'étoit une afaire où le public étoit intéreſſé; par exemple, quand un homme au ſortir de la magiſtrature, étoit accuſé d'avoir mal gouverné ſa province, ou mal adminiſtré les deniers publics; d'avoir pillé les alliés, ou donné quelque atteinte à la liberté de ſes concitoyens, alors la grande place ou le forum où les cauſes ſe plaidoient, étoit trop petit pour contenir tous ceux que la curioſité ou l'eſprit de patriotiſme y attiroit.

Si ces grandes cauſes manquoient, (ce qui arivoit rarement depuis que les Romains furent en poſſeſſion de la Sicile, de la Sardaigne, de la Grece, de la Macédoine, de l'Afrique, de l'Aſie, de l'Eſpagne & de la Gaule); on n'en paſſoit pas moins la troiſieme, la quatrieme & la cinquieme heure du jour dans les places; & malheur alors aux magiſtrats, dont la conduite n'étoit pas irréprochable; la recherche les épargnoit d'autant moins, qu'il n'y avoit aucune loi qui les mît à couvert.

Quand les nouveles de la ville étoient épuiſées, on paſſoit à celles des provinces, autre genre de curioſité qui n'étoit pas indifférent, puiſque les Romains regardoient les provinces du même œil, qu'un fils de famille regarde la terre de ſon pere, & d'ailleurs elles étoient la demeure

fixe d'un grand nombre de chevaliers romains qui y faiſoient un commerce auſſi avantageux au public, que lucratif pour eux.

Quoique les citoyens, généralement parlant, donnaſſent ces trois heures au ſorum, & à ce qui s'y paſſoit; il y en avoit cependant de bien plus aſſidus que les autres. Horace les appele *forenſes*. Plaute & Priſcien *ſubbaſilicani*, & M. Cælius, écrivant à Cicéron, *ſubraſtrani* ou *ſubraſtrarii*. Les autres moins oiſifs s'occupoient ſuivant leur condition, leur dignité & leurs deſſeins. Les chevaliers faiſoient la banque, tenoient regiſtres des traités & des contrats. Les prétendans aux charges & aux honeurs, mendioient les ſuffrages. Ceux qui avoient avec eux quelques liaiſons de ſang, d'amitié, de parti, ou de tribu, les ſénateurs mêmes de la plus haute conſidération, par affection ou par complaiſance pour ces candidats, les acompagnoient dans les rues, dans les places, dans les temples, & les recomandoient à tous ceux qu'ils rencontroient: Comme c'étoit une politeſſe chez les Romains, d'appeler les gens par leur nom & par leur ſurnom, & qu'il étoit impoſſible que les candidats euſſent appris tant de différens noms, ils avoient à leur gauche des nomenclateurs qui leur ſuggéroient tous les noms des paſſans.

Si dans ce temps-là quelque magiſtrat de diſtinction revenoit de la province, on ſortoit en foule de la ville, pour aller au devant de lui, & on l'acompagnoit juſque dans ſa maiſon, dont on avoit pris ſoin d'orner les avenues de verdure & de guirlandes. De même ſi un ami partoit pour un pays étranger, on l'acompagnoit le plus loin qu'on pouvoit, on le mettoit dans ſon chemin, & l'on faiſoit en ſa préſence des prieres & des vœux pour le ſuccès de ſon voyage, & pour ſon heureux retour.

Tout ce qu'on vient de dire s'obſervoit pendant la République, & ſous les Céſars. Mais dans les derniers temps, il s'introduiſit chez les grands une eſpece de manie, dont on n'avoit point encore vu d'exemple. On ne ſe croyoit pas aſſez magnifique, ſi l'on ne ſe donnoit en ſpectacle dans tous les quartiers de la ville avec un nombreux cortége de litieres, précédées & ſuivies d'eſclaves leſtement vêtus. Cette vanité coûtoit cher; & Juvénal qui en a fait une ſi belle deſcription, aſſure qu'il avoit des gens de qualité, & des magiſtrats, que l'avarice engageoit à groſſir la troupe de ces indignes couttiſans.

Enfin, venoit la ſixieme heure du jour, c'eſt-à-dire, midi; à cette heure, chacun ſe ratiroit chez ſoi, dînoit légérement, & faiſoit la méridiene.

Le perſonage que les Romains jouoient après dîner, étoit auſſi naturel que celui qu'ils jouoient le matin étoit compoſé. C'étoit chez eux une toutume preſque générale de ne rien prendre ſur l'après-midi pour les afaires, comme de ne rien donner de la matinée aux plaiſirs. La paume ou la balloo, la danſe, la promenade à pied ou en char, rempliſſoient leur après-midi. Ils avoient des promenades particulieres, & ils en avoient de publiques dans leſquelles les uns paſſoient quelques heures en des converſations graves ou agréables, tandis que les autres s'y donoient en ſpectacle au peuple avec de nombreux cortéges, & que les jeunes gens s'exerçoient dans le champ de Mars, à tout ce qui pouvoit les rendre plus propres au métier de la guerre.

Vers le trois heures après midi, chacun ſe rendoit en diligence aux bains publics ou particuliers. Les poëtes trouvoient là tous les jours un auditoire à leur gré, pour y débiter les fruits de leurs muſes. La diſpoſition même du lieu étoit favorable à la déclamation. Tout citoyen, quel qu'il fût, manquoit rarement aux bains; on ne s'en abſtenoit guere que par pareſſe & par nonchalance, ſi l'on n'étoit obligé de s'en abſtenir par le deuil public ou particulier.

Horace qui fait une peinture ſi naïve de la maniere libre dont il paſſoit ſa journée, ſe donne à lui-même cet air d'homme dérangé qu'il blâme dans les autres poëtes, & marque aſſez qu'il ſe ſoucioit peu du bain: *Secreta petit loca, balnea vitat*.

„ La mode ni les bienſéances ne me gênent point, dit-il, je vais tout ſeul où il me prend envie d'aller; je paſſe quelquefois par la halle, je m'informe de ce que coûtent le blé & les légumes. Je me promene vers le ſoir dans le cirque, le *forum*, & je m'arrête à écouter un diſeur de bonne-aventure, qui débite ſes viſions aux curieux de l'avenir. De là, je reviens chez moi, je fais un ſoupé frugal, après lequel je me couche & dors ſans aucune inquiétude du lendemain. Je demeure au lit juſqu'à la quatrieme heure du jour, c'eſt-à-dire, juſqu'à dix heures „.

Vers les quatre heures après midi, temps que les Romains nommoient la dixieme heure du jour, on alloit ſooper. Ce repas laiſſoit du temps pour ſe promener & pour vaquer à des ſoins domeſtiques. Le maître paſſoit ſa famille & ſes afaires en revue, & finalement alloit ſe coucher. Ainſi finiſſoit la journée romaine. (*D. J.*)

VIEILLE D'OR. Les anciens peuples qui habitoient près du fleuve Obi, adoroient une déeſſe ſous le nom de la *vieille d'or*, au raport d'Hérodota: on croit que c'étoit la terre qu'ils avoient pour objet de leur culte. Elle rendoit des oracles, & dans les fléaux publics on avoit une extrême confiance en ſa protection.

VIEILLESSE. Elle étoit, ſelon Héſiode, fille de l'Érebe & de la nuit. Athénée dit qu'elle avoit un temple à Athénes. Elle avoit un autel à Cadis.

VIENNA dans les Gaules.

C. I. V. *Colonia julia Vienna*. Bronze avec la tête d'Antoine. Eckell attribue cette médaille à

M. Antoine, & interprete ainſi toute la légende A. C. I. V. *Antonius. Colonia. Julia. Vienna.*

En interprétaot de même C. I. V. on doit reſtituer à *Vienna* les médailles d'Auguſte, de Céſar, que Vaillant avoit attribuées à *Valenſe* d'Eſpagne.

Le monument que l'on voit dans la plaioe en ſortant de la ville de Vienoe pour aller en Provence, s'eſt conſervé preſque entier. Il mérite l'attention des curieux par ſa forme & par ſa conſtruction. C'eſt une pyramide ſituée entre le Rhône & le grand chemin; l'architecture n'en eſt point correcte, mais la conſtruction en eſt ſinguliere. Cette pyramide eſt élevée ſur un maſſif conſtruit ſolidement en grandes pierres dures de la qualité de celles qu'on tire aujourd'hui des carrieres du Bugey, ſur les bords du Rhône. Cette fondatioo ſupporte un corps d'architecture carré, dont chaque angle eſt orné d'une colonne engagée, & chaque face eſt percée d'une arcade. Les murs couronés d'un entablement peu correct, ſupportent la pyramide, dont la hauteur eſt d'environ quarante-deux pieds. On ne ſait poiot en l'honeur de qui ce monument a été érigé.

VIERGE. Le ſixieme ſigne du zôdiaque. *Voyez* JASON.

Le ſoleil y entre au mois d'août, & c'eſt chez les poëtes la maiſon de Mercure. Héſiode dit que la *vierge* étoit fille de Jupiter & de Thétis. Aratus la dit fille d'Aſtréus & de l'Aurore; ſelon Hygin c'eſt Érigone fille d'Icare; ſelon d'autres elle eſt Cérès; Manilius dit Iſis la même que la Cérès des Grecs, ou Érigone. D'autres auteurs ont penſé que la *vierge* étoit la déeſſe de la juſtice. Les Orieotaux donnent auſſi à ce ſigne le nom de la *vierge*; les Arabes l'appelent *Eladari*, qui ſignifie une *vierge*; les Perſans la nomment *ſecdeidos de darzama*, qu'on traduit par *virgo munda puella*.

Sur les monumens anciens & modernes, la *vierge* tient tantôt un épi, & tantôt une balance; quelquefois elle eſt repréſentée avec les attributs de la paix, portant d'une main une branche d'olivier, & de l'autre uo caducée.

On ne connoît qu'une pierre gravée du cabinet national, & un camée du cabioet du duc d'Orléans, où la *vierge* ſoit repréſentée avec la licorne: c'étoit une opinion générale que la licorne, naturélement ſauvage & féroce, ne pouvoit être priſe que par une fille vierge. La licoroe, que les naturaliſtes modernes regardent comme un animal fabuleux, étoit repréſentée par les anciens comme le ſymbole de la pureté, & c'eſt ſans doute d'après une ancieoe tradition que la *vierge*, ſigne du zôdiaque, a été repréſentée dans quelques monumens ſous l'image d'une fille qui prend une licoroe.

VIERGE. La Minerve d'Athènes étoit ſurnommée Parthénos, *vierge*. *Voyez* MINERVE.

VIERGES. *Voyez* VESTALES, SALIENS.

VIERGES, ou jeunes filles. *Voyez* FILLES.

Les Romains portoient tant d'honeur & de reſpect aux filles, qu'il étoit défendu de dire aucune parole déshonête en leur préſence: & quand on les rencontroit dans les rues, on leur cédoit toujours le haut bout; ce qui s'obſervoit même par les magiſtrats. Ils pouſſoient la bienſéaoce ſi loin, que les peres avoient l'attention de ne jamais embraſſer leurs femmes devant leurs filles. Elles na ſe mettoient point à table avec les étrangers, de craiote que leurs oreilles délicates ne fuſſent bleſſées par quelque mot contraire à la pudeur. Quand elles paroiſſoient en public, c'étoit toujours avec la tête voilée; coutume dictée par la vertu; mais qui n'eut lieu que pendant que régna la pureté des mœurs. Rien de plus contraire à la circonſpection ſévere avec laquelle les Romains élevoient leurs filles, que l'uſage barbare raporté par Suétone (*Tib. c.* 61. *n.* 1.), qu'une fille eriminele ne pouvoit être étranglée avaot que le bourreau ne l'eût rendue femme. *Immatura puella quia more tradito nefas eſſet virgines ſtrangulari, uitiata prius a carnifice, dein ſtrangulata.*

VIGESIMA. Voyez VINGTIEME.

VIGESIMA QUINTA, Voyez VINGT-CINQUIEME.

VIGESIMARIUS, receveur du viogtieme.

VIGESSIS, monoie de la valeur de vingt ăs. Varron (*de ling. lat.* 4. 36.) dit: *Primum ab decem aſſibus decuſſis, ſecundum a duobus decuſſibus vigeſſis.*

VIGILES. Sentinelles, gardes qui furent établis par Auguſte, pour faire la patrouille à Rome pendant la nuit, & pour empêcher les incendies, alors très-fréquens à Rome. Ce prince en forma ſept cohortes qu'il répandit dans les diſtérens quartiers de Rome. Par la ſuite, ce nombre ne parut pas ſuffiſant, & on le porta juſqu'à trente-huit. *Voyez* SPARTEOLI.

VIGILES. Sentinelles, ſoldats qui faiſoient la garde dans le camp; ils étoient au nombre de quatre, parmi leſquels il y eo avoit toujours un qui veilloit peodant que les autres ſe repoſoient à côté de lui, & chacun tour-à-tour faiſoit la garde pendant une partie de la nuit diviſée en quatre *vigiles* ou *veilles*; diviſion qui ſe faiſoit par le moyen des clepſydres ou horloges à eau, qui ſervoient à régler le temps: *quia impoſſibile videbatur*, dit Végece (§ 3. 8.) *in ſpeculis per totam noctem vigilantes ſingulos permanere, ideo in partes quatuor ad clepſydram ſunt diviſæ vigiliæ, ut non amplius tribus horis nocturnis neceſſe ſit vigilare.* On leur donnoit à tous une teſſere ou tablete différente, par laquelle on connoiſſoit à quelle veille tel ſoldat avoit fait le guet, & de quelle compagnie il étoit.

Dans les premiers temps, ils étoient à leur poſte tout armés; mais comme il arivoit aſſez ſouvent qu'ils s'apuioient ſur leur bouclier, ou ſur leur pique pour dormir, Poul Émile régla que déſormais ils ſeroient ſans armes, parce que

n'ayant point à combatre, mais ſeulement à prendre garde aux mouvemens de l'ennemi, ils n'avoient pas beſoin d'être armés, dit Tite-Live (49. 33.) : *Non enim in pugnam vigilem ire, ut armis utatur; ſed ad vigilandum, ut cum ſenſerit hoſtium adventum, recipiat ſe, excitetque ad arma alios.* Les ſentinelles avoient une lanterne faite de façon, qu'elle n'éclairoit qu'eux : elle avoit quatre côtés, dont trois étoient couverts de peaux noires, & un ſeulement d'une peau blanche, pour donner paſſage à la lumiere. Virgile (*Énéid. IX.* 376.) nous a conſervé la formule par laquelle les ſentinelles interrogeoient ceux qui paſſoient près de leur poſte : *ſtate Viri? qua cauſa vias? quive eſtis in armis?* enſuite on demandoit le mot du guet, *teſſera*.

La garde du jour ne s'obſervoit pas avec moins de ſévérité, que celle de nuit ; le général avoit toujours autour de ſa tente, une compagnie d'infanterie & une de cavalerie ; les tribuns deux corps de gardes de quatre hommes chacun, ſoit pour honorer leur dignité, ſoit pour leur commodité particuliere ; le queſteur & les lieutenans généraux avoient auſſi les leurs ; à chaque porte du camp, il y avoit une compagnie de cavalerie qui faiſoit la garde avec une cohorte, & on les relevoit vers midi, ſelon la regle établie par Paul Émile.

VIGINTIVIRATUS Le *vigintivirat* étoit à Rome le premiere degré pour parvenir à la queſture, au tribunat, & aux autres petites magiſtratures ; on pouvoit y prétendre à l'âge de vingt ans. Sous la république, c'étoit l'uſage de choiſir tous les ans, vingt-ſix hommes, parmi leſquels on éliſoit les triumvirs capitaux, les triumvirs pour la monoie, les curateurs des rues, &c. Mais Auguſte réduiſit ce nombre à vingt, & ordonna que déſormais ils ſeroient pris dans l'ordre des chevaliers, & non comme auparavant, dans les fils de ſénateurs. Ils ne pouvoient parvenir au ſénat, qu'après avoir exercé une autre magiſtrature qui leur donnât ce droit.

VIGNE. Les Grecs faiſoient honeur de ſa culture à Bacchus.

Ils ſavoient la grêfer. *Voyez* GRÊFE.

Les *vignes* chez les Grecs étoient extrêmement hautes, & on pouvoit prendre les frais ſous leurs branches. Leur maniere de faire les vendanges étoit bien différente de celle que nous pratiquons. On expoſoit au ſoleil & à la fraîcheur de la nuit, pendant dix jours, tous les raiſins que l'on avoit coupés ; on les laiſſoit encore à l'ombre pendant cinq jours, & au ſixieme on les foulloit, & on mettoit le vin, non pas dans des toneaux, car les Grecs n'en connoiſſoient pas l'uſage, mais dans de grandes cruches de terre ou dans des outres.

On ne planta de *vignes*, dans les environs de Rome, que vers l'an 600 de ſa fondation, & juſqu'alors le vin étoit fort rare ; mais depuis il devint très-commun, & le temps des vendanges étoit regardé comme un temps de divertiſſement, où ceux qui les faiſoit avoient la liberté de dire des injures à tous les paſſans, ſans que ceux-ci euſſent le droit de s'en plaindre. Les *vignes* étoient plantées au pied des arbres, ſur leſquels on faiſoit monter les ceps, pour en former des berceaux, comme on fait encore à préſent en Italie.

Les Romains faiſoient le *vin* de la maniere ſuivante. Ils foulloient le raiſin, & en mettoient le moût dans un grand vaſe appelé *lacus*, enſuite ils jetoient toutes les grapes ſur un preſſoir pour extraire le reſte de ſa liqueur. Après l'avoir expoſée toute la nuit à l'air, ils la faiſoient paſſer à travers un couloir de lin, pour l'épurer entiérement, & enfin ils la dépoſoient dans de grands vaiſſeaux de terre cuite, bouchés avec de la poix, quoiqu'ils n'ignoraſſent pas la maniere de faire des toneaux ; car ils s'en ſervoient pour tranſporter le *vin*, de même que de peaux de bêtes apprêtées, & d'outres de boucs. Plus le *vin* étoit vieux & plus on l'eſtimoit. Pour connoître le temps de ſa récolte, ils en marquoient l'année ſur le vaſe, ils en conſervoient juſqu'à cent ans & davantage. Pour cela, ils le mettoient dans le grenier, & non pas à la cave, maniere qui paroît auſſi extraordinaire que celle qu'ils avoient en été comme en hiver, de faire tiédir de l'eau pour boire.

VILE. *Voyez* VALT.

VILLA. Nom latin qui ſignifie une *maiſon de campagne*, une *ferme*, une *métairie*. Les anciens s'en ſont auſſi ſervis pour déſigner une *bourgade*, ou un *village*. On lit dans Auſone : *villa Lucani tum potieris aco*.

Ammien Marcellin dit : *melanthiada villam cæſarianam*, en parlant de Mélanthias, village à cent quarante ſtades de Conſtantinople. Eutrope, en parlant de la mort de l'empereur Antonin Pie, dit qu'il mourut *apud Lorium, villam ſuam*, à douze milles de Rome. Aurélius Victor, Eutrope & Caſſiodore, appelent *acyronem villam publicam*, le lieu voiſin de Nicomédie, dans lequel mourut l'empereur Conſtantin. Or Melanthias, *Lorium*, *Acyro*, *& Lucaniacum*, étoient des villages. Ils s'étoient ſans doute formés auprès de quelque maiſon de campagne, dont ils avoient retenu le nom.

Dans les titres du moyen âge, on remarque qu'il y avoit ſouvent dans un petit pays pluſieurs de ces *villa* ; & dans une *villa*, pluſieurs parties nommées *aloda*, ou *aleux*, qu'on louoit aux payſans. Ces *villa* ou maiſons de campagne, ont été l'origine d'une infinité de villes, de bourgs & de hameaux, dont les noms commencent ou finiſſent par *ville*. C'eſt ce qui a donné pareillement l'origine aux mots françois *ville*, *village*, comme ſi l'on eût voulu déſigner par ce mot un nombre de maiſons bâties auprès d'une *villa* ou maiſon de campagne.

VILLA. Maiſon de campagne, métairie. Il y en avoit de deux ſortes chez les Romains ; celle

que l'on appeloit *Urbana*, qui étoit le corps de logis du maître, ainſi nommé, parce que ſa propreté lui donnoit l'air d'une maiſon de ville; on l'appeloit auſſi *prætorium*.

Villa rustica, étoit la maiſon du concierge, du fermier, du jardinier.

On diviſoit encore la *villa* en maiſon d'hiver & maiſon d'été, parce qu'il y avoit un corps de logis pour chacune des ſaiſons. Les parties qui compoſoient une maiſon de campagne, étoient à peu près les mêmes que celles qui entroient dans la conſtruction des maiſons de la ville, à cela près que le corps de logis qui n'excédoit pas ordinairement un étage, étoit toujours ſurmonté d'une tour, au haut de laquelle étoit une ſalle bien percée de tous côtés, uniquement deſtinée à manger: ainſi on pouvoit joindre au plaiſir de la table, celui de découvrir les beautés des campagnes voiſines. On les conſtruiſoit preſque toujours le long des grands chemins, par deux raiſons; d'abord, pour pouvoir y aller plus facilement, puis, pour les mettre plus en vue. Les plus riches choiſiſſoient par préférence les bords de la mer, & c'eſt-là qu'ils épuiſoient toute leur magnificence. Celle du fameux Lucullus étoit ſituée près de Naples, & pour nourrir du poiſſon de mer, & en avoir quand il vouloit, il avoit fait tirer des canaux pour conduire de l'eau de la mer dans les foſſés de la maiſon. Sénèque ne parle pas avec moins d'emphaſe de la maiſon de campagne d'un certain Vatia: & en général ſur la fin de la république, les Romains firent en ce genre des excès comparables à ceux des anciens rois de Perſes. Nous allons parcourir les principales *villa*. *Voyez* MAISON *de campagne*.

Villa Augusti, appelée auſſi *villa cæſarum*, étoit ſur le Tibre, à neuf milles de Rome, le long de la voie flaminiene, dans l'endroit appelé aujourd'hui *Franſinotto*. Cette maiſon étoit de toute magnificence, & dans la plus belle ſituation.

Villa catulli. La maiſon du fameux poëte Catulle, étoit ſituée ſur les bords de l'Anio, au territoire des Sabins.

Villa Ciceronis. Celle de Cicéron, ſi renommée par les Tuſculanes, ſe voyoit au pied de la montagne de Tuſculum, où eſt à préſent le Monaſtere des moines de St-Baſile, que l'on appele communement *Grotto Ferrata*. Cicéron l'avoit achetée du dictateur Sylla.

Villa curii. La maiſon de ce fameux Curius Dentatus, vainqueur des Samnites, étoit auprès de la métairie du ſévere Caton, qui ſe plaiſoit à aller ſouvent en admirer la petiteſſe & la ſimplicité: *cujus quidem villam ego contemplans, (abeſt enim non longe a me.)*, lui fait dire Cicéron.) *De ſenect. c.* 16.)

Villa Gordianorum, ſur le chemin de Preneſte, ornée de deux cents colonnes que l'on avoit fait venir à grands frais de l'île d'Eubée, d'Égypte & d'Afrique.

Villa Hadriani. Maiſon de plaiſance de l'empereur Hadrien, ſur le chemin de Tivoli à Freſcati. On en voit les maſures en ſe détournant un peu à gauche, & c'eſt ce que les payſans du quartier appelent *Tivoli vecchio*. L'empereur Hadrien avoit bâtie cette maiſon de campagne ſur un plan des plus vaſtes, ayant imité en divers endroits le lycée, le pryſanée, le portique, la canope d'Égypte, &c. Il y avoit auſſi bâti une muraille, où l'on avoit toujours la ſoleil d'un côté, & de l'ombre de l'autre, c'eſt-à-dire, qu'il l'avoit diſpoſée du ſud au nord. Il y avoit encore dans ce lieu deux ou trois temples; tout cela eſt détruit. Les ſtatues d'Iſis de marbre noir, qu'on voit au palais *de Maximis* à Rome, ont été tirées de ce lieu.

Villa Luculli, à Bayes, près de Naples, d'une ſomptuoſité qui fit donner à ce célebre romain le nom de *Xerxès Togatus*, parce que voulant ſatisfaire ſon amour effréné pour le luxe, il renouvela les choſes extraordioaires, que la néceſſité fit faire à Xercès, roi de Perſes, quand il ouvrit un paſſage à ſa flote par le mont Athos. Lucullus fit donc percer dans le roc, un chemin en forme de grote, au travers de la montagne de Pauſilippe, qui eſt, dit-on, le même par où l'on paſſe actuélement, pour aller de Naples à Pouzol.

Villa Mæcenatis, ſur le penchant de la colline de Tivoli, ſe reſſentoit du goût & de l'élégance de ce voluptueux romain.

Deux rangs de colonnes, l'un dorique & l'autre ionien, offroient deux portiques, d'où l'œil s'égaroit avec délices ſur la campagne la plus riante. Cette maiſon de Mécene avoit deux étages, & la diſtribution des apartemens annonçoit tous les talens du maître qui avoit ſu réunir l'agréable & l'utile. Auguſte y alloit ſouvent ſe délaſſer des fatigues de l'empire, & ſon favori en mourant, la lui légua par teſtament.

Villa Publica, étoit une vaſte maiſon hors la ville, au champ de Mars, dans laquelle on recevoit les ambaſſadeurs ennemis, que l'on ne croyoit pas pouvoir prudemment introduire dans la ville: *Macedones deducti extra urbem in villam publicam, ibique illis locus & lauta prabita.* (*Liv. lib.* 33. 9.)

Villa Senecæ. La maiſon de Sénèque étoit ſur la voie Nomentane. Ce philoſophe en parle comme d'un lieu agréable, qu'il appele *Meum Nomentanum*. Columelle loue auſſi la bonté du territoire.

Villa Veri. La maiſon de l'empereur Vérus, bâtie par lui-même, ſur la voie Claudiene, ſervit de théâtre aux débauches de ce prince, ainſi que nous l'apprend Capitolin: *villam extruxit in via Clodia funeſtiſſimam, in qua per multos dies, & ipſe luxuria debachatus eſt cum libertis ſuis & amicis paribus.* (*Capitol. c.* 8.)

VILLES. Les anciens avoient ſoin de cacher le véritable nom de leurs *villes*; dans la crainte

que les ennemis ne forçaſſent par des ſacrifices évocatoires les génies tutélaires à abandoner les villes qui étoient ſous leur protection. *Voyez* ÉVOCATION.

Le nom ſecret de Rome étoit *VALENTIA*.

Lorſque les Grecs bâtiſſoient de nouveles *villes*, ils les mettoient toujours ſous la protection de quelque divinité: ainſi Athènes étoit ſous la protection de Minerve; Sparte, Samos, Mycene & Argos, ſous celle de Junon; Crete, ſous celle de Jupiter & de Diane; Cypre, Paphos, ſous celle de Vénus; Thebes, ſous celle de Bacchus & d'Hercule. Lemnos ſe glorifioit de la protection de Vulcain; Ilion & Cyzique de celle de Pallas & de Néméſis; Ténare, de la protection de Neptune; Naxos, de celle de Bacchus; Delphes, Délos & Rhodes, de celle d'Apollon.

VILLES (*fondation des*). Denis d'Halycarnaſſe obſerve que les anciens mettoient plus d'attention à choiſir des ſituations avantageuſes que de grands terrains, pour fonder leurs *villes*. Elles ne furent pas même d'abord entourées de murailles. Ils élevoient des tours à une diſtance réglée; les intervalles qui ſe trouvoient de l'une à l'autre tour, étoient appelés *μεσοτύργια* ou *μεσοπύργια*; & cet intervalle étoit retranché & défendu par des chariots, par des troncs d'arbres, & par de petites loges, pour établir les corps de garde.

Feſtus remarque que les Étruriens poſſédoient des livres qui contenoient les cérémonies que l'on pratiquoit à la fondation des *villes*, des autels, des temples, des murailles & des portes; & Plutarque dit que Romulus, voulant jeter les fondemens de la ville de Rome, fit venir de l'Étrurie des hommes qui lui enſeignerent de point en point toutes les cérémonies qu'il devoit obſerver ſelon les formulaires, qu'ils gardoient auſſi religieuſement que ceux qu'ils avoient pour les ſacrifices.

Denis d'Halycarnaſſe raporte encore, qu'au temps de Romulus, avant que de rien commencer qui eût raport à la fondation d'une *ville*, on faiſoit un ſacrifice, après lequel on alumoit des feux au devant des tentes, & que pour ſe purifier, les hommes qui devoient remplir quelque fonction dans la cérémonie, ſautoient par-deſſus ces feux; ne croyant pas que s'il leur reſtoit quelque ſouillure, ils puſſent être employés à une opération à laquelle on devoit apporter des ſentimens ſi reſpectueux. Après ce ſacrifice on creuſoit une foſſe ronde, dans laquelle on jetoit enſuite quelques poignées de la terre du pays d'où étoit venu chacun de ceux qui aſſiſtoient à la cérémonie, à deſſein de s'établir dans la nouvele *ville*, & on mêloit le tout enſemble.

La foſſe qui ſe faiſoit du côté de la campagne, à l'endroit même où l'on commençoit à tracer l'enceinte s'appeloit chez les Grecs ὠμφαλος à cauſe de ſa figure ronde, & chez les Latins, *mundus* pour la même raiſon. Les prémices & les différentes eſpeces de terre que l'on jetoit dans cette foſſe, apprenoient quel étoit le devoir de ceux qui devoient avoir le commandement dans la *ville*. Ils étoient engagés à donner toute leur attention à procurer aux citoyens les beſoins de la vie, à les maintenir en paix avec toutes les nations dont on avoit raſſemblé la terre dans cette foſſe, ou à n'en faire qu'un ſeul peuple.

On conſultoit en même temps les dieux, afin de ſavoir ſi l'entrepriſe leur ſeroit agréable, & s'ils approuvoient le jour que l'on choiſiſſoit pour la mettre à exécution. Après toutes ces précautions, on traçoit l'enceinte de la nouvele *ville* par une traînée de terre blanche, qu'ils honoroient du nom de *terre pure*. Nous liſons dans Strabon, qu'au défaut de cette eſpece de terre, Alexandre le Grand traça avec de la farine l'enceinte de la *ville* de ce nom, qu'il fit bâtir en Égypte.

Cette premiere opération achevée, les Étruriens faiſoient ouvrir un ſillon auſſi profond qu'il étoit poſſible avec une charue dont le ſoc étoit d'airain. On ateloit à cette charue un taureau blanc & une géniſſe du même poil. La géniſſe étoit ſous la main du laboureur, qui étoit lui-même du côté de la *ville*, afin de reverſer de ce même côté les motes de terre que le ſoc de la charue tournoit du côté de la campagne; tout l'eſpace que la charue avoit ouvert étoit inviolable, *ſanctum*. On élevoit de terre la charue aux endroits qui étoient deſtinés à placer les portes de la *ville*, pour n'en point ouvrir le terrain.

Voici ce que ces cérémonies avoient de myſtérieux. La profondeur du ſillon marquoit avec quelle ſolidité on devoit travailler à la fondation des murs pour en aſſurer la ſtabilité & la durée. Le ſoc de la charue étoit d'airain, pour indiquer l'abondance & la fertilité que l'on déſiroit procurer à la nouvele habitation. On ateloit à la charue une géniſſe & un taureau; la géniſſe étoit du côté de la *ville*, pour ſignifier que les ſoins du ménage étoient dévolus aux femmes, dont la fécondité contribue à l'agrandiſſement de la république; & le taureau, ſymbole du travail & de l'abondance, qui étoit tourné du côté de la campagne apprenoit aux hommes que c'étoit à eux à cultiver les terres, & à procurer la ſûreté publique par leur application à ce qui ſe pouvoit paſſer au dehors. L'un & l'autre de ces animaux devoit être blanc, pour engager les citoyens à vivre dans l'innocence & dans la ſimplicité des mœurs, dont cette couleur a toujours été le ſymbole. Tout le terrain où le ſillon étoit creuſé paſſoit pour être inviolable; & les citoyens étoient dans l'obligation de combatre juſqu'à la mort pour défendre ce que nous appelons ſes murailles; & il n'étoit permis à perſone de ſe faire un paſſage par cet endroit. Le prétendre c'étoit un acte d'hoſtilité; & ce fut peut-être ſous le ſpécieux prétexte de cette profanation, que Romulus ſe défit de ſon frere, qu'il ne croyoit pas

homme à lui pardonner la ruſe dont il s'étoit ſervi lorſqu'ils conſulterent les dieux l'un & l'autre pour ſavoir ſous les auſpices duquel des deux la *ville* ſeroit fondée.

Les ſacrifices ſe renouveloient encore en différens endroits, & l'on marquoit les lieux où ils s'étoient faits, par des pierres, *cippi*, qu'on y élevoit. Il y a apparence que c'étoit à ces endroits mêmes que l'on bâtiſſoit enſuite les tours. On y invoquoit les dieux ſous la protection deſquels on mettoit la nouvele *ville*, & les dieux du pays, *Patrii*, *Indigetes*, connus chez les Grecs ſous le nom de χθόνιοι, ἐπήκοοι, ἐγχώριοι, πατρῷοι, &c. Le nom particulier de ces dieux tutélaires devoit être inconnu au vulgaire.

Ovide nous a tranſmis en termes magnifiques la formule de la priere que Romulus adreſſa aux dieux qu'il vouloit intéreſſer dans ſon entrepriſe.

Vox fuit hæc regis: condenti, Jupiter, urbem,
Et genitor Mavors, Veſtaque mater ades:
Quoſque pium eſt adhiberi deos, advertite cuncti,
Auſpicibus vobis hoc mihi ſurgat opus.
Longa ſit huic ætas, dominæque potentia terræ;
Sitque ſub hac ortus occiduuſque dies.

Lorſque la charue étoit arivée au terrain qui étoit marqué pour les portes, on élevoit le ſoc, comme s'il y eût eu quelque choſe de myſtérieux & de ſacré dans l'ouverture du ſillon, qui eût pu être profané. Ainſi les portes n'étoient point regardées comme *ſaintes*, parce qu'elles étoient deſtinées au paſſage des choſes néceſſaires à la vie, & au tranſport même de ce qui ne devoit pas reſter dans la *ville*.

Les loix ne permettoient pas que les morts fuſſent enterrés dans l'enceinte des *villes*. Sulpicius écrit à Cicéron qu'il n'a pu obtenir des Athéniens que Marcellus fût inhumé dans leur *ville*; & cette ſeule conſidération ſuffiſoit alors pour faire regarder les portes comme funeſtes. Cet uſage ayant changé, les portes des *villes* dans la ſuite furent regardées comme ſaintes, même dans le temps où l'on enterroit encore les morts hors des *villes*.

On a déja obſervé que l'on avoit ſoin de renverſer du côté de la *ville* les motes que le ſoc de la charue pouvoit avoir tournées du côté de la campagne: ce qui ſe pratiquoit pour apprendre aux nouveaux citoyens qu'ils devoient s'appliquer à faire entrer dans leur *ville* tout ce qu'ils trouveroient au dehors qui pouroit contribuer à les rendre heureux & à la faire reſpecter des peuples voiſins, ſans rien communiquer aux étrangers de ces choſes dont la privation pouroit apporter quelque domage à leur patrie. *Voyez* POMERIUM.

Après les cérémonies pratiquées à la fondation des murailles, on tiroit dans leur enceinte toutes les rues au cordeau: ce que les Latins appeloient *deginare vias*. Le milieu du terrain renfermé dans l'enceinte de la *ville* étoit deſtiné pour la place publique, & toutes les rues y aboutiſſoient. On marquoit les emplacemens pour les édifices publics, comme les temples, les portiques, les palais, &c.

Il faut obſerver encore que les Romains célébroient tous les ans la fête de la *fondation de leur ville*, le 11 des calendes de mai, qui eſt le temps auquel on célébroit la fête de Palès. C'eſt ſous l'empereur Hadrien, que nous trouvons la premiere médaille qui porte cette date; l'an 874 de la fondation de Rome, c'eſt-à-dire, la cent vingt-unieme année de l'ere vulgaire, & qui ſert d'époque aux jeux plébéiens du cirque inſtitués en cette même année par ce prince. On ne peut mieux orner cet article que par les vers d'Ovide, qui décrivent la cérémonie dont on vient de parler. (*Faſt.* 4. 819.)

Apta dies legitur, qua mœnia figere aratro.
Sacra Palis ſuberant: inde movetur opus.
Foſſa fit ad ſolidum, fruges jaciuntur in ima,
Et de vicino terra petita ſola.
Foſſa repletur humo, terræque imponitur ara,
Et novus accenſo funditur igne focus.
Inde premens ſtivam deſignat mœnia ſulca:
Alba jugum niveæ cum bove vacca tulit.

Il y avoit enfin des expiations publiques pour purifier les *villes*; la plupart avoient un jour marqué pour cette cérémonie: elle ſe faiſoit à Rome le 5 de février. Le ſacrifice qu'on y offroit ſe nommoit *amburbiale* ou *amburbium*, ſelon Servius; & les victimes que l'on y employoit *amburbiales*, au raport de Feſtus. Outre cette fête, il y en avoit une tous les cinq ans, pour expier tous les citoyens de la *ville*; & c'eſt du mot *luſtrare*, expier, que cet eſpace de temps a pris le nom de *luſtre*. Il y avoit encore d'autres occaſions où ces expiations ſolemneles étoient employées, comme il ariva lorſque les Tarquins furent chaſſés, ainſi que nous l'apprenons de Denis d'Halycarnaſſe. Ce n'étoit pas ſeulement les *villes* entieres qu'on ſoumettoit à l'expiation; on l'employoit pour des lieux particuliers lorſqu'on les croyoit ſouillés; celle des carrefours ſe nommoit *compitalia*.

Les Athéniens avoient multiplié autant que les Romains les cérémonies de ce genre. Outre le jour marqué pour l'expiation de la *ville*, ils avoient établi des expiations pour les théâtres & pour les lieux où ſe tenoient les aſſemblées publiques.

L'antiquité portoit un ſi grand reſpect aux fondateurs des *villes*, que pluſieurs furent mis au rang des dieux. Les villes étoient auſſi très-jalouſes de leurs époques.

Celles qui étoient conſtruites autour des temples, étoient dévouées au ſervice du dieu qui y étoit adoré. *Voyez* FONDATEUR. (*D. J.*)

VILLE

Ville ſacrée, ἱερά.

Les princes ou les peuples conſacroient à une divinité un pays, une *ville* ou quelqu'autre lieu. Cette conſécration, ἱερώσις, ſe faiſoit par un décret ſolemnel; une ville ainſi conſacrée étoit regardée comme ſacrée ἱερά, & l'on ne pouvoit ſans crime en violer la conſécration.

Souvent une partie du territoire d'une *ville* étoit deſtinée à l'entretien du temple de la divinité & de ſes miniſtres, & ce territoire étoit ſacré, χώρα ἱερά.

Les princes ou les peuples, pour augmenter l'honeur & le culte de la divinité, déclaroient que la ville étoit non ſeulement ſacrée, ἱερά, mais encore qu'elle étoit inviolable, ἄσυλος. Ils obtenoient des nations étrangeres, que ce droit ou privilége, ἀσυλία, ſeroit exactement obſervé. Le roi Séleucus Callinicus écrivit aux rois, aux princes, aux *villes* & aux nations, & leur demanda de reconoître le temple de Vénus Stratonicide à Smirne comme inviolable, & la *ville* de Smirne comme *ſacrée* & inviolable.

Les monumens de la *ville* de Téos en Ionie, publiés par Chishull, dans ſes *antiquités aſiatiques*, nous donnent des détails intéreſſans ſur la maniere dont ce privilége, ἀσυλία, étoit reconu par les étrangers. La *ville* de Téos rendoit un culte particulier à Bacchus, & elle l'a fait repréſenter ſur un grand nombre de ſes médailles. Les Teïens, vers l'an 559 de Rome, déclarerent par un décret ſolemnel que leur *ville* avec ſon territoire, étoient *ſacrés* & inviolables: ils firent confirmer leur décret par les Romains, par les Étoliens, & par pluſieurs *villes* de l'île de Crete. On lit ſur les inſcriptions les décrets de confirmation donnés par ces différens peuples.

Vaillant a donné la liſte des villes ſacrées de l'antiquité.

Ville métropolitaine, chez les Romains, c'étoit la capitale d'une province.

Villes municipales, étoient chez les Romains des *villes* originairement libres, qui par leurs capitulations s'étoient rendues & adjointes volontairement à la république romaine, quant à la ſouveraineté ſeulement, gardant néanmoins leur liberté, en ce que le fond de ces *villes* n'apartenoit point à la république, & qu'elles avoient leurs magiſtrats & leurs loix propres.

Ville aſyle. *Voyez* l'article précédent.

Il y avoit chez les Grecs pluſieurs *villes* qui jouiſſoient du droit d'aſyle, & de ce nombre étoient Thebes en Béotie, Samothrace, Éphèſe, Canope, Smirne, Athènes, Lacédémone. Ces réfuges ne furent d'abord établis que pour les délits involontaires; mais dans la ſuite, ils furent aſſurés même pour les criminels condamnés, pour les eſclaves fugitifs, pour les banqueroutiers frauduleux, & d'autres perſones de cette eſpece, coupables de crimes & de mauvaiſes actions.

Villes & de peuples (médailles de.)

C'eſt à un dictionaire de la ſcience numiſmatique, à faire connoître la préférence que les ſavans doivent donner à ces médailles, ſur les conſulaires & les impériales. Tout ſemble avoir été dit ſur ces dernieres; mais les travaux de Pellerin, de Combe ſur celles de Hunter, d'Eckhell, de Neumann, &c. ont encore laiſſé des recherches à faire ſur les médailles de peuples & de *villes*. On en decouvre tous les jours de noveles qui exercent la ſagacité des antiqnaires.

Ces médailles nous ont appris beaucoup de choſes relatives à la géographie, & à l'hiſtoire; elles nous ont offert les têtes de pluſieurs hommes célebres de l'antiquité, les figures ou les ſymboles des divinités, &c. enfin leur étude eſt auſſi utile qu'agréable.

Je ferai obſerver ici généralement que les têtes qui ſont placées ſur les médailles de *villes* n'ont le plus ſouvent aucun raport avec les noms d'hommes qui y ſont écrits. Ces noms ſont ceux des magiſtrats éponymes, c'eſt-à-dire, ceux dont le nom ſervoit d'époque à l'année où ils étoient en charge. Souvent ces têtes ſont celles des divinités honorées dans le pays, d'un culte particulier, ou celles des *villes* même déifiées.

Quant aux lettres qui ſont gravées ſur ces médailles; ſi elles forment des mots, *voyez* l'article Légendes; ſi elles indiquent des époques, *voyez* Époques & Ères.

Si l'on ne déchifre que la légende d'une médaille de *ville*, on trouvera, au mot Légendes, le nom du peuple ou de la *ville* à laquelle elle apartient. Si la légende eſt fruſte, c'eſt-à-dire, en partie éfacée, on cherchera l'article particulier de ſon type, & l'on examinera entre les différentes *villes* auxquelles ce type à apartenu, celle dont la légende offre le plus de traces viſibles.

Lorſque la légende d'une médaille ſera écrite en Bouſtrophédon, ou à rebours, on la cherchera à l'article Légendes, en regardant au travers du papier, qui n'a été imprimé que d'un ſeul côté à ce deſſein.

Suite des Peuples & des Villes *dont on a publié des médailles autonomes, de Colonies, ou impériales greques & latines.*

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

Conovium.
Taſcia.

GAULES.

Aballo.
Abudos.
Andegari.
Andob.
Antipolis.
Arenatium.
Avenio.
Aulerci.
Betteræ.
Briceo, Briecit.
Cabellio.
Comios.
Diablentes.
Durnacus.
Duratum.
Eburones.
Eburovices.
Lacydon.
Lexovii.
Litanobrigæ.
Lugdunum.
Lus.
Marſeille.
Médiomatrici.
Nemauſus. (*Nîmes.*)
Ninno.
Ocii.
Remi.
Rotomagus.
Rhodanuſia.
Roveca.
Rovu.
Ruſcino.
Santoner.
Sequani.
Sotioga.
Turones.
Vienna.
Vicus Julius.
Viritium.
Volcæ.

ESPAGNE.

Accis.
Acinipo.
Aphra.
Aſido.
Aſturica.
Bailo.
Bilbilis.
Cæſar-Auguſta.
Calaguris.
Calpe.
Carbula.
Cariſia.
Carmo.
Carteia.
Carthagonova.
Caſcantum.
Caſtulo.
Celſa.
Clunia.
Corduba.
Dertoſa.
Emporiæ.
Ergavica.
Graccuris.
Ilerda.
Illergavonia.
Illici.
Irippo.
Italica.
Lælia.
Norba.
Obulco.
Onuba.
Orippo.
Oſca.
Oſicerda.
Oſſet.
Oſtur.
Patricia. (*Colonia.*)
Rhoda.
Romulea. (*Colonia.*)
Saetabi.
Saguntus.
Segobriga.
Tarraco.
Traducta. (*Julia.*)
Turiaſo.
Ulia.
Urſo.

PORTUGAL.

Ebora.
Emerita.

ITALIE.

Atria.

Biſtuvium.
Landina.
Pandoſia.
Teanum.
Tuder.

CHEZ LES VENETES.

Acilium.

OMBRIE.

Ariminium.
Arna.
Aſinium.
Piſaurum.

PICENUM.

Ancône.

ÉTRURIE.

Faiſula.
Faleria.
Graviſcæ.

CHEZ LES MARSES.

Ortona.
Tiati.

SAMNIUM.

Aeſernia.
Larinum.
Murgantia.

LATIUM.

Alba.
Aquinum.
Atinum.
Sueſſa.
Teanum.

CAMPANIE.

Acerra.
Caleno, Cales.
Capua.
Cumæ.
Neapolis.
Nola.
Nuceria.
Stabiæ.

POUILLE.

Arpi.
Barium.
Butontum.
Cœlium.
Luceria.
Salapia, ou Salpia.
Sipontum.

LUCANIE.

Copia, jadis Thurium.
Grumentum.
Héraclée.
Lucania.
Paeſtum, depuis Poſſidonia.
Poſidonia.
Siris.
Sybaris, depuis Thurium.
Thurium, jadis Sybaris.
Velia.
Urſentium, ou Orſo.

BRUTTIUM.

Brutti.
Caulonia.
Crotone.
Hipponium, depuis Valentia.
Locriens, Epizephiriens.
Mamertius.
Orra.
Petelia.
Regium.
Terina.
Valentia, jadis Hippo.

CALABRE.

Baſta.

Brundiſium.
Tarente.
Urina.

SARMATIE.

Olbiopolis.

MŒSIE.

Almum.
Callatia.
Iſtriopolis.
Nicopolis, ſur l'Iſter, ou Danube.
Odeſſus.
Tomi.
Tyras.
Viminiacum.

DACE.

PŒONIE.

Lantalia & Pautalia.

CHERSONNESE-TAURIQUE.

Cherſonneſe.
Panticapæum.

THRACE.

Abdere.
Aegos Potamos.
Aenus, *ou* Aenos.
Anchialus.
Apollonie.
Ariſtæum.
Bizya.
Byzanthium.
Cardia.
Coſa.
Deulton.
Dionyſopolis.
Hadrianopolis.
Héraclée.
Lyſimachia.
Marcianopolis.
Maronée.

Meſambria.
Meſſine.
Nicopolis, ſur le Meſtus.
Perinthus.
Philippopolis.
Plotinopolis.
Serdica.
Seſtus.
Topirus.
Trajanopolis, *ou* Trajana-Auguſta.
Tyliſium.

CHERSONESE DE THRACE.

Alopeconneſus.
Coellum, *ou* Culla.

MACÉDONIENS, après les rois.

MACÉDOINE.

Acanthus.
Aegæ.
Amphaxis.
Amphipolis.
Aphytis.
Beroea.

BIZANTINE.

Bottiæa.
Caſſandria.
Dium.
Edeſſa.
Heraclea Lynceſtidis.
Heraclea Sintica.
Mende.
Neapolis.
Orthagoria.
Pella.
Philippi.
Pydna.
Pythium.
Stobi.
Theſſalonique.
Uranopolis.

ILLYRIE.

Alvona.
Amantia.
Apollonie.
Bullis.
Daorſi.
Dyrrachium.

ÉPIRE.

Ambracia.
Aornos.
Apollonie.
Buthrotum.
Caſſope.
Damaſtium.
Horreum.
Moloſſi.
Nicopolis.
Oricus.

THESSALIE.

Aenianes.
Atrax.
Crannon.
Ctimenæ, *ou* Ctemenæ.
Demetrias.
Gomphi.
Gyrton.
Lamia.
Lapithæ.
Lariſſa.
Magneſia.
Maliens.
Minya.
Mopſiuns.
Oetæi.
Peſinna.
Phalanna.
Pharcadon.
Pharſalus.
Pheræ.
Proana.
Scotuſſa.
Thibrus.
Tricca.

ACARNANIE.

Actium.
Aenianes *ou* Aeneia.
Alyſia.
Amphilochia.
Anactorium.
Argos Amphilochium.
Héraclée.
Leucade.
Oeniadæ.
Thyrium.

ÉTOLIE.

Aegée.
Apollonie.
Athamanes.
Naupactus.

LOCRIDE.

Axia.
Locriens Ozoles.
Opuntii.

PHOCIDE.

Cypariſſus.
Delphes.
Elatea.

BÉOTIENS.

Cithæron.
Larymna & Salgaſſus.
Mycaleſſus.
Pelecania.
Tanagræ.
Thebes,
Theſpiæ.

ATTIQUE.

Athènes.

Azetini.
Eleuſis.
Eradæ.
Mégare.
Pagæ.

ACHAÏE.

Achéens.
Aegialus.
Aegium.
Cenchræ.
Cleonæ.
Corinthe.
Pallene.
Patræ.
Peiræ.
Phlius.
Rypæ.
Sicyone.

ARGOLIDE.

Argos.
Cleonæ.
Epidaure.
Hermione.
Methana.
Thyria.
Troezene.

ÉLIDE.

Elis.
Aleſis.
Enrydicium.
Phea.
Pylos de Tryphilie.

ARCADIE.

Alea.
Bura.
Caphya.
Eva.
Heræa.
Orchomenus.
Megalopolis.
Mantinée.
Pheneos.
Phialæ.
Pſophis.
Stymphalus.
Tegea.
Thelphuſe.

MESSÉNIE.

Meſſene.
Aepea.
Amphia.
Colone.
Corone.
Cypariſſa.
Mothone.
Pylos.
Thuria.

LACONIE.

Aſine.
Aſopus.
Boea.
Dyrrachium.
Gythium.
Lacédémone.
Las.

ΛΟΓΓΟΣ ΤΑΛΗΤΩΝ.

Malée.

ASIE.

Phanagoria ſur le Boſphore Cimmérien.

COLCHIDE.

Dioſcurias.

PONT.

Amaſia.
Amiſus.
Ceraſus.
Chabacta.
Comana.
Gaziura.
Héraclée.
Ytrus.
Laodicée.
Néocæſarée.
Pharnacia.
Pimolis.
Sébaſtopolis.
Sinope.
Trapezus,
Tripolis.
Zela.

PAPHLAGONIE.

Abonotichus.
Amaſtris.
Cromna.
Germanicopolis.
Jonopolis.
Pompeiopolis.
Sinope.
Tianus.
Tios.

BITHYNIE.

Bithynium, depuis Claudiopolis.
Apamée.
Cæſarée.
Calchédon.
Cierus.
Cius.
Cretia Flaviopolis.
Erebea.
Hadriani, près de l'Olympe.
Hadrianopolis.
Hadrianothera.
Héraclée.
Juliopolis.
Metroum.

Digitized by Google

Myrlea.
Nicée.
Nicomédie..
Pruſa.
Pythopolis.

MYSIE..

Abbætum.
Aſtyre.
Adramytium.
Antandros.
Apollonie, près du Rhyndacus..
Atarnea.
Cyzique.
Germé.
Lampſaque..
Miletopolis..
Parium.
Pergame.
Pitané.
Poemaneni.
Priapus.

TROADE..

Abydus.
Alexandrie, *ou* Troas..
Arisbe.
Dardanus.
Ilium.
Ophrynium.
Scepſis.
Troas. *Voyez* ALEXANDRIE.

ÉOLIE..

Aegée..
Aſſus.
Cymé..
Elæa..
Gargara..
Myrina..
Perperenna.
Pionia.
Sébaſtopolis..
Temnus..

IONIE.

Phocée.
Apollonie, près d'Ephèſe..
Claros.
Clazomène.
Colophon..
Éphèſe.
Erythræ.
Lebedus.
Magnéſie, près du Méandre..
Métropolis.
Milet.
Priene.
Smirne.
Teos..

LYDIE..

Acraſus.
Anolus.
Apollonidea.
Apollonie..
Attalia.
Aureliopolis..
Bage.
Briula..
Apollonos-Hieritæ..
Cayſtriani.
Cilbiani ſuperiores..
Cilbiani inferiores..
Daldis.
Diosheritæ..
Eumenia..
Gordus Julia.
Héraclée..
Hermocapelus..
Hermupolis..
Hierocæſarea.
Hypaepa..
Hyrcanis.
Mæonie.
Magneſie, près du mont Sipylus.
Maſtaura.
Moſtene.
Nacraſa.
Nicée, près de Cilbianus..
Nyſa.
Philadelphie.
Saittæ.
Sardes.
Saetteni.
Silandus..
Tabala.
Thyatire.
Thyeſſus..
Tmolos.
Tralles..

CARIE..

Aba..
Alabanda.
Alina, *ou* Alinda, *ou* Alindus..
Antioche.
Aphrodiſias.
Apollonie.
Bargaſa.
Bargylia..
Cnidus.
Cyon.
Eriza.
Eurome.
Halicarnaſſus..
Harpaſa..
Héraclée..
Hydrela..
Jaſus..
Imbrus.
Indicœa. *Voyez* STRATONICÉE.
Mylaſa.
Myndus.

Neapolis.
Nyſa.
Orthoſias.
Plaraſſa.
Pyrrus.
Stratonicée.
Tabæ.
Trapezopolis.
Tripolis, ſur le Méandre.

PAMPHYLIE.

Ariaſſus.
Aspendus.
Attalia.
Carallia.
Caſatæ.
Etenna.
Iſindus.
Magydus.
Lyrbe.
Olbaſa.
Oroanda.
Panemotichus.
Perga.
Seleucie.
Sidé.
Silyus.
Syedra.

LYCIE.

Apollonie.
Arycanda.
Cebeſſus.
Corydalla.
Cragus.
Cydna.
Limyra.
Maſſicytes.
Myra.
Olympus.
Patare.
Phaſelis.
Podalia.
Xanthus.

PISIDIE.

Antioche.
Conana.
Cremna.
Olba.
Pedneliſſus.
Proſtanna.
Sagalaſſus.
Samdalium.
Selge.
Termeſſus.

ISAURIE.

Carai.
Claudiopolis.
Germanicopolis.
Iſaurus.
Lalaſſis.
Métropolis.

CILICIE.

Adana.
Aegæ.
Alexandrie, près de la ville d'Iſſus.
Anazarbus.
Anchialus.
Anemurium.
Antioche.
Argos.
Auguſta.
Cæſarée, près d'Anazarbus.
Caſtabala.
Celenderis.
Colybraſſos.
Coraceſium.
Corycus.
Diocæſarée.
Epiphanea.
Flaviopolis.
Hamaxia.
Hierapolis.
Irénopolis.
Lacanatæ.
Laerte.
Mallus.
Megarſus.
Mopſos, *ou* Mopſueſtia.
Myriandos.
Nagidus.
Pompeiopolis, jadis *Soli*.
Sébaſte.
Seleucie, près du Calycadnus.
Soli.
Tarſe.
Zephyrium.

CAPPADOCE.

Aſiba.
Cabira.
Cæſarée, près du mont Argæus.
Caſtabela.
Claudias.
Dio-Cæſarée.
Euſebia.
Tyana.

GALATIE.

Ancyre.
Germé.
Peſſinus.
Sebaſte, *jadis & depuis* Ancyre.
Tavia.

PHRYGIE.

Abaſſus.
Acmonia.
Aezanus.

Digitized by Google

Alia & Alieni.
Amorium.
Ancyre.
Apamée, ſur le Méandre.
Attæa.
Attuda.
Blaundos.
Bruzus.
Cadi.
Ceretapa.
Cybira.
Cidra.
Cidyeſſus.
Coloſſæ.
Cotiæum.
Dio-Cæſarée.
Docimeum.
Dorylæum.
Epictetus.
Eucarpia.
Eumenia.
Hierapolis.
Julia.
Laodicée.
Lyſias.
Mantala.
Métropolis.
Midæum.
Mococle, *ou* Moccle.
Nacolia.
Otrus & Otrea.
Peltæ.
Philomælium.
Prymneſſus.
Sebaſte.
Sala.
Stectorium.
Sinaos.
Synnade.
Temenothyra.
Thémiſonium.
Tibériopolis.
Trajanopolis.

LYCAONIE.

Claudiconium.
Claudiopolis.
Coropiſſus.
Iconium.
Laranda.
Parlais.

COMMAGENE.

Samoſate.

PHÉNICIE.

Anthédon, *depuis* Agrippias.
Attaburæa.
Azothus.
Beryte.
Botrys.
Byblos.
Cæſarea Auguſta.
Cæſarée, près du Lyban.
Dora.
Emiſa.
Orthoſias.
Ptolemaïs.
Sidon.
Tripolis.
Tyr.

SYRIE.

Laodicée, Apamée, Antioche & Séleucie confédérées.
Amphipolis.
Antioche, ſur l'Oronte.
Antiochiens établis au bourg de Daphné.
Antiochiens établis près de l'Euphrate.
Apamée ſur l'Axius.
Arethuſa.
Balanea.
Beroea.
Cæſarea-Germanicia.
Canotha.
Chalcis.
Commagene.
Cyrrhus.
Doliche.
Edeſſa.
Epiphanea.
Gabala.
Gabe dans l'Iturée.
Géraſa.
Hierapolis.
Laodicée.
Laodicée, près de la mer.
Leucas.
Nicopolis.
Nyſa.
Palmyre.
Paltos.
Pella.
Raphanèa.
Rhaphia.
Scythopolis.
Seleucie dans la Piérie.
Taba.
Zeugma.

CÆLESYRIE.

Antiochiens établis près du mont Hippus.
Adramne.
Capitolias.
Damaſcus.
Dium.
Heliopolis.
Laodicée, près du Liban.
Philadelphie.

PALESTINE.

PALESTINE.

Acé.
Aela, *ou* Lelana.
Aelia Capitolina.
Agrippias jadis Anthédon.
Antiochiens établis à Ptolémaïde.
Aſcalon.
Cæſarée.
Canata, *ou* Canatha.
Dio-Cæſarée.
Dioſpolis.
Eleutheropolis.
Gadara.
Gaza.
Joppé.
Judée.
Julias.
Neapolis (*Flavia.*)
Néronias.
Rhamata.
Sébaſte.
Sepphoris.
Tiberias.

SAMARIE.

Cæſarée, près du mont Panius.
Sébaſte.

ARMÉNIE.

Aryata.

MÉSOPOTAMIE.

Anthémuſium.
Antiochiens établis à Callirhoé, ou Édeſſe.
Carrhæ.
Edeſſa.
Hileia.
Megia.
Nicephorium.
Niſibe.
Rhéſaina.
Singara.
Zaytha.

ASSYRIE.

Demetrias.
Doſa.

AFRIQUE.

Achulla.
Carthage.
Hadrumetum.
Hippone.
Leptis.
Oea.
Parada.
Utique (*Vicenſe Julium.*)

NUMIDIE.

Babba.
Cælu, ou Coillu.

CYRÉNAÏQUE.

Arſinoë.
Automale.
Barce.
Cyrene.
Héraclée.
Phycus.
Ptolémaïs.

MARMARIQUE.

Ammonia.
Petra.

ÉGYPTE.

Alexandrie.
Antaio.
Apollonopolis.
Arſinoé.
Athrib.
Boubas.
Buſiris.
Cabaſi.
Canobus.
Coptos.
Cynopolis.
Diopolis.
Dioſpolis magna.
Heliopolis.
Héracleopolis.
Hermonthis.
Hermopolis.
Hypſelis.
Leontopolis.
Letopolis.
Lycopolis.
Memphis.
Mendes.
Menelaïs.
Metelis.
Naucratis.
Oxyrynchus.
Panopolis.
Peluſium.
Phthenéotès.
Pinamus.
Proſopis.
Saïs.
Sebennys.
Sethrum.
Tanis.
Thinis.
Tentyre.
Xous.

ARABIE.

Boſtra.
Esbus.
Moea.
Petra.
Philippopolis.
Rabatama.
Rabbathmoma.

ÎLES.

AEGINA.
AMORGUS.
ANDROS.
APOLLONOS.
ARADUS, ſur les côtes de la Phœnicie.
ARCONESUS.
ASTYPALEA.
CAENE.

CEOS.

Carthæa.
Julis.

CEPHALENIA.

Crannium.
Pales.
Pronos.
Samé.

CHIOS.

CYPRE.

Paphos.
Salamis.
Soli, ou Soloé.

CIMOLIS.

CORCYRA, aujourd'hui Corfou.

CORCYRA-NIGRA, aujourd'hui Curzola.

COS.

CRETE.

Allaria.
Apollonie.
Aptère.
Arcadia.
Arſinoe.
Axia.
Ceræania.
Cherſoneſus.
Cnoſſus.
Cydonia.
Eleutherna.
Elyrus.
Erythræ.
Gortyna.
Hierapytna.
Lampa.
Lappa.
Liſſus.
Lyttus.
Olus.
Phaeſtus.
Phalaſarna.
Polyrrhenium.
Præſus.
Prianſes.
Raucus.
Rithymna.
Saxus.
Sybritus.
Tanos.
Tegea.

CYTHNUS.

DELOS.

ELEUSA.

EUBÉE.

Caryſtus.
Chalcis.
Eretria.

FARIA.

GAULOS.

HALONESUS.

ICARUS.

IMBRUS.

IOS.

IRENE.

IRRHESIA.

ISTIÆA.

ITANUS.

ITAQUE.

LESBOS.

Antiſſa.
Ereſus.
Methymna.
Mytilène.

LIPARI.

MELITE, aujourd'hui MALTE.

MELOS.
MYCONUS.
NAXUS.
NEA.
NISYROS.
PAROS.
PEPARETHUS.
PHARUS.
PROCONNESUS.
RHODES.
Aſtyra.

SAMOS.

SCYATHOS.
SERIPHUS.

SICILE.

Abacænum.
Abolla.
Aeræ.
Acragas.
Adranus.
Aetna.
Agyrina.
Alæſa.
Allibanon.
Alontinum, *ou* Aluntium.
Amiſtra.
Apollonie.
Aſſorus.
Attabyrium.
Calacta.
Camarina.
Catana.
Centuripæ.

Cephaloedium.	Mazara.	Syracuſe.
Drepanum.	Megara.	Tauromenium.
Emporiæ.	Meoæ.	Thermæ.
Enna; & Henna.	Meſſine.	Zancle.
Entella.	Metapontum.	SICINUS.
Eryx.	Morgantinum.	SIPHNUS.
Egeſta; *ou* Segeſta.	Motye.	SYROS.
Gela.	Naxus.	TAPHIA.
Himere.	Netum.	THASUS.
Hyblas.	Panormus.	THELOS.
Jaetia.	Pluſia.	TENEDOS.
Leontini.	Segeſta. *Voyez* EGESTA.	TENOS.
Lilybæum.	Selions.	THERA.
Longone.	Solus.	ZACYNTHUS.

VILLIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

VILLICUS. Quelques commentateurs de Juvénal expliqueot le mot *villicus* par celui de *cuſtos*, le même que *præfectus* ou gouverneur. Les autres prétendent que Juvénal emploie ſatyriquement le terme *villicus* dans ſa quatrieme ſatyre, pour marquer que la cruauté & la tyrannie de Domitien avoieot rendu la ville de Rome ſi déſerte & ſi dépeuplée, par le meurtre d'une infinité de perſones de qualité, que l'on pouvoit alors la regarder plutôt comme une ferme, ou maiſon de campagne de ce prince, que comme la ville capitale du monde, & il paroît que ces derniers entrent mieux que les autres dans l'eſprit de ce poëte.

Il eſt vrai cependant que *villicus* eſt un terme vague, qui veut dire *gardien*, *intendant*, *maître*, *gouverneur*; mais ce terme vague eſt déterminé par ce qui ſuit. Ainſi Tibulle a dit *Villicus Ærarii*, pour le garde du tréſor, ou l'intendant des finances. Juvénal appele *villicus urbis*, le gouverneur de la ville. Horace *villicus ſilvarum*, maître des eaux & forêts, ou intendant des bois. On trouve même dans les anciens inſcriptions, *villicus ab alimentis*, intendant des vivres, & *villicus a plumbo*, celui qui a ſoin de fournir le plomb pour un bâtiment; mais il n'eſt pas moins vrai que le mot *villicus* mis ſeul, ſignifie un *fermier*, un *métayer*, ainſi que *villica* veut dire une *fermiere*. De *villicus*, les Latins ont fait le mot *villicari*, avoir une ferme ou métairie: tous ces termes ſont dérivés de *villa*, ferme, métairie, maiſon de campagne.

VIMINACUM, dans la Mœſie ſupérieure. PM. S. COL. VIM. *Provinciæ Mœſiæ ſuperioris colonia Viminacum*.

Cette colonie romaine a fait fraper des médailles impériales en l'honeur de Gordien-Pie, des deux Philippes, d'Otacile, de Dece, d'Erruſcille, d'Herennius, d'Hoſtilien, de Gallus, de Voluſien, d'Émilien, de Valérien, de Gallien.

VIMINALE. La colline *Viminale*, qu'on appeloit auſſi *Fagutale*, faiſoit avec la colline Eſquiline la cinquieme région de Rome. La rue *Viminale*, & le bois *Viminal* s'y trouvoient auſſi. Cette colline fut ainſi nommée de *Vimen*, oſier, parce qu'il y avoit autrefois un bois d'oſier, ou bien de Jupiter *Vimineus*, parce qu'il avoit là un autel. Il y avoit auſſi eu beaucoup de hêtres, d'où vient qu'on l'avoit auſſi nommée *Collis Fagutalis*. La porte *Viminale* étoit la porte de Rome qui donnoit ſur cette colline. La colline *Viminale* étoit entre le mont Eſquilin à l'orient, & le mont Quirinal à l'occident.

VIMINEUS, ou *VIMINIUS*, épithete de Jupiter, qu'il faut conſerver en notre langue, ſans la traduire. Jupiter *Vimineus* avoit un autel, & étoit adoré à Rome dans la cinquieme région de la ville ſur le mont Viminal.

Ce mot ſignifie proprement, qui eſt d'oſier, de *vimen*, oſier.

VIN des Égyptiens. „ Un article difficile à éclaireir, dit Paw (t. *p.* 198), eſt celui qui concerne le *vin* chez les Égyptiens, parce que quelques auteurs ont voulu nous perſuader qu'il n'avoit pas été rigoureuſement interdit aux perſones qui rempliſſoient les premieres charges de la claſſe ſacerdotale; mais ces auteurs-là ſe ſont trompés. Je crois que l'Égypte n'avoit pas même de vignobles avant les rois paſteurs, ou les conquérans arabes qui en firent des plants, & burent du vin ou du moût à leur table; ce qui étoit prodigieux, & entiérement oppoſé aux loix

de la nation conquiſe. Auſſi après l'expulſion de ces uſurpateurs, reprit-on l'ancienne coutume de ne jamais ſervir du *vin* aux Pharaons, ce qui dura très-long-temps, puiſque cela dura juſqu'à Pſammétique, qui eut, comme l'on ſait, tant de penchant pour les mœurs de la Grece, & tant d'averſion pour les mœurs de ſon pays, où on ne regardoit pas la ſobriété comme une vertu, mais comme le premier devoir du ſouverain : auſſi tout fut perdu ſans reſſource, lorſqu'on vit le luxe d'un roi d'Égypte égaler le luxe d'un empereur de Perſe.

VIN. Les Romains dans le temps de leurs richeſſes furent très-curieux des *vins* les plus célebres. Les noms des meilleurs *vins* de leur pays, après ceux de la Campanie, ſe tiroient de ceux des vignobles; tels étoient les *vins* de Setines, de Gauzano, de Fauſtianum, d'Albe, de Sorrento, qui du temps de Pline étoient des *vins* recherchés.

Entre les *vins* grecs, ils eſtimoient ſur-tout les *vins* de Maronée, de Thaſe, de Cos, de Chio, de Lesbos, d'Icare, de Smirne, &c. Leur luxe les porta juſqu'à rechercher les *vins* d'Aſie, de la Paleſtine, du Mont-Liban, & d'autres pays éloignés.

Mais il faut remarquer que les Romains tiroient leurs vins les plus précieux de la Campanie, aujourd'hui la terre de Labour, province du royaume de Naples; tous les autres *vins* d'Italie n'approchoient point de la bonté de ces derniers. Le Falerne & le Maſſique venoient de vignobles plantés ſur des collines, autour de *Mondragone*, au pied duquel paſſe le Garigliano, anciennement nommé *Liris*. Mais Athénée remarque qu'il y avoit deux ſortes de *vins* de Falerne; l'un étoit doux & avoit beaucoup de liqueur, & l'autre étoit rude & gros. Pline (*l. XIV. c.* 8.) fait la même obſervation ſur le *vin* d'Albe, auquel il donne le troiſieme rang parmi les grands *vins* d'Italie. Il y avoit, dit-il, un *vin* d'Albe, doucêtre & l'autre rude; en vieilliſſant le premier acquéroit de la fermeté, & l'autre de la douceur : alors ils étoient excellens. Le *vin* de Cécube, auſſi priſé que le bon falerne, croiſſoit dans la terre de Labour, ainſi que le *vin* d'Amiéla & de Fondi, près de Gaiete; le *vin* de *Sueſſa* tiroit ſon nom d'un terroir maritime du royaume de Naples; le *calenum*, d'une ville de la terre de Labour. Il en étoit ainſi de pluſieurs autres que cette province fourniſſoit à la ville de Rome.

Ces *vins* qui étoient excellens de leur nature, acquéroient encore en vieilliſſant un degré de perfection auquel aucun autre *vin* d'Italie ne pouvoit atteindre. Ces derniers *vins* nommés par les Grecs *ligophorta*, & par les Latins *pauciferæ*, ſe conſervoient aiſément dans les lieux frais. Pareillement ceux que les Grecs nommoient *polyphorta* & les latins *vinoſa*, devenoient plus vigoureux & plus ſpiritueux par la chaleur. Les *vins* qui ſe conſervoient par le froid abondoient en flegme, & les derniers *vins* en eſprits. C'eſt pour cela qu'ils acquéroient de la force par la chaleur, & qu'on les préparoit d'une maniere particuliere.

Les Romains plaçoient leurs toneaux pleins de *vin* ſqueux dans des endroits expoſés au Nord, tels que ce que nous appelons aujourd'hui des *caves*. Ils expoſoient au contraire les toneaux pleins de *vins* ſpiritueux dans des endroits découverts, expoſés à la pluie, au ſoleil, & à toutes les injures du temps. La premiere eſpece de *vin* ſe conſervoit ſeulement deux ou trois ans dans ces endroits frais; & pour les garder plus long-temps, il falloit les porter dans des endroits plus chauds. Nous apprenons de Pline, que plus le *vin* eſt fort, plus il s'épaiſſit par la vieilleſſe. C'eſt en effet ce que nous voyons arriver de nos jours aux *vins* d'Eſpagne.

Galien parle des *vins* d'Aſie, qui mis dans de grandes bouteilles, qu'on pendoit au coin des cheminées, acquéroient par l'évaporation & par la fumée, la dureté du ſel. Ariſtote dit que les *vins* d'Arcadie ſe ſéchoient tellement dans les outres, qu'on les en tiroit par morceaux qu'il falloit fondre dans l'eau pour la boiſſon.

Voici la maniere dont les Romains faiſoient leurs *vins*. Ils mettoient dans une cuve de bois le moût qui couloit des grapes de raiſins après qu'elles avoient été bien foulées. Dès que ce *vin* avoit fermenté quelque temps dans la cuve, ils en rempliſſoient des toneaux dans leſquels il continuoit ſa fermentation; pour aider ſa dépuration, ils y jetoient du plâtre, de la craie, de la pouſſiere de marbre, du ſel, de la réſine, de la lie du nouveau *vin*, de l'eau ſalée, de la myrrhe, des herbes aromatiques, &c. chaque pays ayant ſon mélange particulier; & c'étoit-là ce que les Latins appeloient *conditura vinorum*.

Ils laiſſoient ce *vin* ainſi préparé dans les toneaux juſqu'à l'année ſuivante, quelquefois même deux ou trois ans, ſuivant la nature du *vin* & du ceû; enſuite ils le ſoutiroient dans de grandes jares de terre enduites en dedans avec de la poix fondue. On marquoit ſur le dehors de la cruche le nom du vignoble & celui du conſulat ſous lequel le *vin* avoit été fait. Les Latins appeloient le ſoutirage du *vin* de leurs toneaux dans des vaiſſeaux de terre, *diffuſio vinorum*.

Ils avoient deux ſortes de vaiſſeaux pour leurs *vins*; l'un ſe nommoit *amphore*, & l'autre *cadus*. L'amphora étoit un vaſe de terre ou de verre à deux anſes, & contenoit deux urnes, environ quatre vingts pintes de liqueur : ce vaiſſeau étoit terminé en un col étroit, qu'on bouchoit avec de la poix & du plâtre, pour empêcher le *vin* de s'éventer. C'eſt ce que Pétrone nous apprend : *Amphoræ vitreæ diligenter gypſatæ allatæ ſunt, quarum in cervicibus pittacia erant affixa, cum hoc titulo: Falernum Opimianum annorum centum.* „On apporta de groſſes bouteilles de verre bien bouchées, avec des écriteaux ſur les bouchons, qui

contenoient ces mots : *vin de Falerne de cent feuilles, ſous le conſulat d'Opimius*. Le *cadus*, avoit à peu près la figure d'une pomme de pin; c'étoit une eſpece de toneau qui contenoit une moitié plus que l'amphore. On bouchoit bien ces deux vaiſſeaux, & on les mettoit dans une chambre au haut de la maiſon, expoſée au midi; cette chambre s'appeloit *horreum vinarium*, *apotheca vinaria*, le grenier du vin. Comme ce fut depuis le conſulat de l'Opimius, c'eſt-à-dire, depuis 633, que les Romains prirent du goût pour les *vins* vieux, il fallut multiplier les celliers dans tous les quartiers de Rome pour y mettre les *vins* en garde & à demeure.

Nous avons vu que Pétrone parle de *vins* de cent feuilles; mais Pline dit qu'on en buvoit preſque de deux cents ans, qui par la vieilleſſe avoit acquis la conſiſtance du miel. *Durant adhuc vina ducentis fere annis jam in ſpeciem redacta mellis aſperi; etenim hac natura vinis in vetuſtate eſt.* (*Lib. XIV. c. 4.*) Ils délayoient ce *vin* avec de l'eau chaude pour le rendre fluide, & enſuite ils le paſſoient par la chauſſe; c'eſt ce qui ſe nommoit *faccatio vinorum*.

Turbida ſollicito tranſmittere cacuba ſacco.
(*Martial. XII. 60.*)

Ils avoient cependant d'autres *vins* qu'ils ne paſſoient point par la chauſſe; tel étoit le *vin* de Maſſique, qu'ils ſe contentoient d'expoſer à l'air pour l'épurer. Horace nous l'apprend (*Sat. IV, lib. II. v. 52.*)

Maſſica ſi cœlo ſupponas vina ſereno;
Nocturna, ſi quid craſſi eſt, tenuabitur aura,
Et decedet odor nervis inimicus: at illa
Integrum perdunt lino vitiata ſaporem.

» Expoſez le *vin* de Maſſique au grand air dans un beau temps; non ſeulement le ſerein de la nuit le clarifiera, mais il emportera encore ſes eſprits fumeux qui ataquent les nerfs; au lieu que ſi vous le paſſez dans une chauſſe de lin, il perdra toute ſa qualité «.

Ils bonifioient le *vin* de Surrentum en le mettant ſur de la lie de *vin* de Falerne douceâtre, pour adoucir ſon âpreté; car c'étoit un *vin* rude, & qui du temps de Pline avoit déja beaucoup perdu de ſa réputation.

Les Grecs mêloient de l'eau de mer dans tous les *vins* qu'ils envoyoient des îles de l'Archipel, à Rome, & c'eſt ainſi qu'ils apprêtoient les *vins* de Chio, dont les Romains étoient fort curieux. Caton, au raport de Pline, avoit trouvé le ſecret de contrefaire ce dernier *vin*, de maniere à tromper les plus fins gourmets.

Hardouin a eu tort de mettre le *vin* de Crete au nombre des excellens *vins* grecs recherchés par les Romains; il cite pour preuve une médaille des Sidoniens, où Bacchus paroît couronné de pampre. Les Byzantins n'en ont-ils pas auſſi fait fraper une ſemblable avec les têtes de Bacchus, de Géta, & de groſſes grapes de raiſin? Cependant le *vin* de Conſtantinople n'a jamais paſſé pour bon: mais le *vin* de Crete n'étoit certainement pas en réputation chez les Romains, du moins ſous le ſiecle d'Auguſte. Il ne l'étoit pas plus ſous le regne de Trajan: Martial (*L. I. epigr. 103*) l'appeloit alors *vindemica Cretæ, mulſum pauperis*; & Juvénal (*Sat. XIV. v. 270.*) le nomme *pingue paſſum Cretæ*; car il ſe faiſoit avec des raiſins cuits au ſoleil, dont on exprimoit une liqueur graſſe, épaiſſe & douceâtre.

Je ſai bien que les *vins* de Candie ſont aujourd'hui en réputation; mais nous voyons qu'ils ne l'ont pas toujours été. Les qualités des terres ne ſont pas toujours les mêmes, & la culture y apporte ſouvent des changemens. Pas un des anciens n'a loué le *vin* de Ténédos, qui eſt de nos jours un délicieux muſcat de l'Archipel. Combien de vignobles renomés dans l'antiquité ſont tombés dans le mépris ou dans l'oubli! On ne connoît plus le *vin* de Maronée, ſi vanté du temps de Pline. Strabon trouvoit le *vin* de Samos déteſtable: c'eſt aujourd'hui un muſcat excellent. D'autres *vins* inconnus aux anciens, ont pris leur place; ou ſi l'on veut, les goûts ont changé; car nous ne ſerions pas curieux aujourd'hui d'eau de mer dans aucun des *vins* grecs.

Mais un goût qui ſubſiſte toujours eſt de fraper les *vins* de glace. Les Romains le faiſoient auſſi, & aimoient ſur-tout à jeter de la neige dans leurs *vins*, & à paſſer la liqueur par une eſpece de couloir d'argent, que le juriſconſulte Paul appele *colum vinarium*. (*D. J.*)

Dans les commencemens de la République, le *vin* étoit ſi rare autour de Rome, que dans les ſacrifices, on ne faiſoit les libations aux dieux qu'avec du lait. Le *vin* n'y devint commun que vers l'an 600 de ſa fondation, où l'on planta des vignes. C'étoit dans ces temps de ſimplicité, qu'il étoit défendu aux femmes d'en boire, & qu'on avoit permis pour cela à leurs proches parens, de les embraſſer quand ils les venoient voir, afin de ſentir ſi elles en avoient bu. Lorſqu'on s'en apercevoit, leurs maris avoient droit de les punir. Il y avoit même une loi de Romulus, qui leur donnoit le pouvoir de les faire mourir, de même que dans le cas d'adultere: *ſi vinum bibiſſet domi, ut adultera puniretur*. Auſſi Valere Maxime raporte-t-il qu'un certain Agrarius Métellus ayant tué ſa femme, qu'il ſurprit buvant du *vin* au toneau, Romulus le déclara abſous de cet homicide. Mais cette défenſe ne fut pas toujours obſervée; car ſur le déclin de la République, & ſous les premiers empereurs, non ſeulement les femmes s'acoutumerent à boire du *vin*, mais même elles en pouſſerent l'excès auſſi loin que les hommes.

Les Romains avoient des *vins* de pluſieurs ſortes, dont les noms étoient tirés du lieu qui

les produiſoit, ou de la maniere dont ils étoient faits.

Vinum albanum, ſe faiſoit aux environs de Cumes, ville de Campanie, & Pline lui attribue une qualité avantageuſe aux nerfs: *Albana nervis utilissima*.

Vinum arviſium, étoit un *vin* excellent, qui croiſſoit ſur la montagne d'Arviſium, dans l'île de Chio; c'eſt celui qu'on nommoit *Marviſium*, par addition de la lettre M.

Vinum cæcubum, du territoire de Cécube, près de Cajette, étoit dans le nombre des meilleurs, de même que le Calene, *Calenum*, dans le même canton.

Vinum chium, *vin* de Chio, que les délicats de Rome mêloient avec le Falerne.

Vinum conſulare, étoit un *vin* vieux & excellent: *potavi modo conſulare vinum*, dit, Martial.

Vinum fæcatum, étoit le *vin* qu'on tiroit du marc qui étoit reſté au fond des vaſes.

Vinum honorarium, *vin* que les villes préſentoient aux conſuls, ou à leurs gouverneurs.

Vinum leſbium, le *vin* de Lesbos, l'un des meilleurs vins grecs: *nullum vinum leſbio jucundius bibitur*, dit Athénée.

Vinum myſticum, étoit un *vin* apprêté, parfumé, ainſi que le *nardinum*.

Vinum naxium, *vin* de Naxos, que les anciens comparoient au nectar.

Vinum picatum, *vin* poiſſé, ſelon la coutume des anciens qui bouchoient leurs vaiſſeaux avec de la poix, pour adoucir la dureté du *vin*, & le préſerver de toute corruption.

Vinum rheticum, le *vin* de Rhétie, dont Pline parle ainſi: *Verumenſi item Rhetica falernis sanctum poſthabita a Virgilio*.

Vinum ſabinum, étoit du *vin* médiocre, peu eſtimé, *vile ſabinum*, comme l'appele Horace.

Vinum ſetinum, croiſſoit ſur les collines de Sétia, diſtantes de cinq milles des marais de Terracine.

Vinum ſpurcum, étoit un *vin* qu'il étoit défendu d'employer aux ſacrifices, ſoit parce qu'il étoit mêlé d'eau, ſoit parce que la vigne avoit été frapée de la foudre, ou par quelqu'autre raiſon ſuperſtitieuſe.

Vinum ſurrentinum, étoit un *vin* rude, grôſſier, & qu'on ne pouvoit boire qu'après vingt cinq ans. C'eſt pour cela que Tibere l'appeloit *generoſum acetum*, & Caligula *nobile vappa*. Pour l'adoucir, on le mêloit à la lie du falerne; & un œuf de pigeon faiſoit tomber la lie.

Vinum trifolium, *vin* de trois feuilles, qui n'étoit bon à boire qu'au bout de trois ans.

Vins du Liban. Les *vins* des côtes les mieux expoſées du Liban étoient eſtimés. Cependant on croit que le texte hébreu du prophete Oſée, (*chap.* 14. *v.* 8.) *vin du Liban*, marque du *vin* odorant, du *vin* où l'on a mêlé de l'encens, ou d'autres drogues, pour le rendre plus agréable au goût & à l'odorat. Les *vins* odoriférans étoient fort recherchés des hébreux.

Le *vin de palmier* eſt celui que la vulgate appele *ſicera*, & qui ſe fait avec du jus de palmier; il eſt très-commun dans tout l'orient. Le *vin* récent de *palmier* eſt doux comme le miel; mais quand on le conſerve quelque temps, il enivre comme du *vin* de raiſin.

Vin des Gaulois.

Les Marſeillois ont bu du *vin* avant les autres Gaulois; il en croiſſoit même dans leur territoire; mais pendant long-temps cette culture ne s'étendit pas plus loin; & ce ne fut qu'à l'arivée de Fabius Maximus dit l'allobrogique, que par ſon ordre l'on planta des vignes dans la Gaule Narbonoiſe. Environ 120 ans avant l'ere vulgaire, Céſar parle des *vins* de Provence, de Dauphiné, de Languedoc & d'Auvergne, comme très-eſtimés en Italie. Domitien prétendit que la culture du blé dans les Gaules ſeroit plus utile à l'empire en général, que celle du *vin*, & en conſéquence, il fit arracher toutes les vignes. Cette ordonance fut exécutée pendant près de 200 ans; mais Probus rétablit en 280 la paix & les vignes dans notre pays. Les Francs eurent ſoin d'en multiplier les plants; Charlemagne en recomanda la culture dans ſes domaines; & juſque au 16e. ſiecle tous les réglemens de nos rois ont été favorables aux vignes & aux *vins*.

Les *vins* de France ſont auſſi ceux de l'Europe dont on retire la meilleure eau-de-vie. Pendant pluſieurs ſiecles, l'art de rectifier le *vin*, & d'en extraire l'eſprit par la diſtillation, a été regardé comme un ſecret. Les modernes conſidéroient alors l'eau-de-vie comme un rémede; mais elle paſſa enſuite pour une boiſſon agréable.

Sous la premiere race de nos rois, on connoiſſoit le *vin* de mûres, de coings, de grenades, &c. Pendant la 3e. race, il eſt queſtion du *vin* d'épices, où l'on employoit tantôt les épices douces, tantôt les aromates. C'eſt de cette mixtion qu'eſt réſulté le fameux hypocras, ſi vanté par nos romanciers, & que Louis XIV honoroit encore de ſon ſuffrage. Le premier ratafiat dont il eſt queſtion dans notre hiſtoire, eſt le roſſoli, que les Italiens venus en France à la ſuite de Catherine de Médicis, vers 1533, ont fait connoître. Le roſſoli nommé *populo*, étoit fort eſtimé ſous les regnes de Henri III & de Henri IV.

Le cidre fut d'abord imaginé en Afrique. Les Biſcayens qui y commerçoient, en apporterent la connoiſſance dans leur patrie. Enſuite les Normands ayant connu la Neuſtrie, & faiſant commerce avec les Biſcayens, apprirent d'eux à le faire.

VINAIGRE mêlé avec de l'eau, boiſſon des ſoldats: *Voyez* POSCA.

Annibal, diſent les anciens écrivains, ſe fraya un chemin à travers les Alpes à force de *vinaigre*, *rupit aceto*. Cette expreſſion ſuiſſe dans le ſens naturel ne ſignifieroit-elle pas qu'il doubla ou

tripla la doſe de *Poſca*, pour donner à ſes ſoldats la force de traverſer ces rochers juſqu'alors inacceſſibles?

VINALES, fêtes qu'on célébroit à Rome deux fois l'année, ſur la fin d'avril & au milieu du mois d'août. Les premieres, dit Pline, inſtituées pour goûter les vins, ne regardoient point la conſervation des vignes. Les ſecondes ſe célébroient pour avoir un temps exempt des tempêtes, & propre à la vendange. „ Les *vinales*, dit Varron, „ (*l.* V. 3.), viennent du vin; c'eſt un jour de Jupiter, & non de Vénus. On prend grand ſoin de les célébrer dans le Latium. En certains endroits, c'étoient anciénement les prêtres qui faiſoient les vendanges. Le flamine diale commence encore à Rome la vendange, après avoir donné ordre qu'on recueille le vin, il ſacrifie à Jupiter un agneau femele. Dans le temps qui ſe paſſe depuis que la victime eſt découpée, & que les entrailles ſont données aux prêtres, pour les mettre ſur l'autel, le flamine commence à recueillir le vin. Les loix ſacrées tuſculanes défendoient de voiturer le vin dans la ville avant la célébration des *vinales* „. On faiſoit des libations à Jupiter avec du vin nouveau avant qu'on en eût goûté.

Quant aux *vinales* d'août, elles étoient conſacrées à Vénus, & ſe célébroient pour demander aux dieux un temps favorable à la vendange.

VINARIARIUS in caſtris prætorii, marchand de vin dans le camp prétorien. Ces mots ſe trouvent dans une inſcription, recueillie par Spon. (*Miſcell. antiq.* 6.)

VINARIUS, adonné au vin. (*Ulpian. l. IV. §.* 2.)

Negotiatores vinarii étoient auſſi des marchands de vin. Ils faiſoient un corps à Lyon, comme il paroît par une inſcription qui ſe voit à Rome, à la tête du pont S. Barthelemi, ſur le débris d'une urne longue, ou d'un tombeau qui eſt enclavé dans une muraille. NEGOT. VINARIO. LUGDUN.

VINDEMIALES; c'eſt la même fête que les *Vinales*.

VINDICTA, la verge ou la baguete avec laquelle on mettoit les eſclaves en liberté, ainſi nommé de Vindicius, eſclave de Vitelius, à qui on donna publiquement la liberté, pour avoir découvert la conſpiration qui ſe tramoit contre la liberté du peuple romain, en faveur de Tarquin, le dernier roi de Rome: *Ille primum dicitur vindicta liberatus*, dit Tite-Live, (*Lib. II*, 5); *quidam quoque vindictæ nomen ab illo tractum putant*; *Vindicio ipſi nomen fuiſſe*. D'autres prétendent que ce mot vient à *vindicando*; parce que le magiſtrat afranchiſſoit un eſclave, en le frapant doucement de la verge, lui faiſant faire quelques tours pour marque de ſa liberté, & en lui donnant un petit ſoufflet. La formule qu'il prononçoit dans cette cérémonie, étoit celle-ci: *Profitemur hunc præſentem hominem eſſe liberum*.

VINEA, machine de guerre, ouvrage qui mettoit à couvert les travailleurs au ſiége d'une ville. Elle étoit de bois, haute de ſept pieds, large de huit, longue de ſeize, couverte à double étage, l'un de planches, & l'autre de claies, avec les côtés d'oüers, & revêtus par dehors de cuirs mouillés ou fraîchement enlevés du feu. C'étoit à l'abri de cette machine, que les troupes faiſoient leur approche, & que les travailleurs remuoient la terre: *Iſtæ cum plures factæ fuerint*, dit Végece, *junguntur in ordinem, ſub quibus ſubſidentes tuti ad ſubruendæ murorum penetrant fundamenta*. (4. 15)

VINGTIEME. Impôt.

VIGESIMA HÆREDITATUM. *Vingtieme* des ſucceſſions en ligne collatérale, impôt qu'Auguſte établit par la loi appelée *Julia*. Ce prince voyant que le tréſor étoit épuiſé par la paye des ſoldats, & craignant quelques ſoulevemens, ſi l'on en ſuſpendoit le paiement, établit une caiſſe militaire pour laquelle il créa des impôts, & entr'autres le *vingtieme* des ſucceſſions. Mais cet habile politique ne voulant pas prendre ſur lui l'odieux de cette impoſition, publia qu'elle n'étoit point de ſon invention, & qu'il en avoit trouvé le projet dans les papiers de Céſar, qui effectivement avoit eu deſſein de l'établir. La loi fut publiée l'an 759, ſous le conſulat de M. Emilius Lepide & de L. Arruntius. Elle fut rigoureuſement obſervée juſqu'à Nerva, qui la reſtreignit; Trajan y fit auſſi des changemens dictés par la bonté de ſon cœur, & il ne put ſoufrir, dit élégamment Pline (*Panegyr. c.* 38.), *lacrimas parentum eſſe veſtigales*. Il ordonna ſur-tout que les frais des funérailles ſeroient prélevés avant que d'aſſeoir l'impôt, & comme il n'arivoit que trop ſouvent qu'une ſucceſſion entiere ſuffiſoit à peine pour fournir aux dépenſes énormes de ſepulture, ce prince exempta de l'impoſition les petits héritages: *carebit onere vigeſimæ parva & exilis hæreditas, & ſi ita gratus hæres volet, tota funeri ſervetur*. Hadrien la fit payer avec plus de rigueur; mais Antonin le *pieux* l'abolit entiérément.

VIGESIMA MANUMISSIONUM, le vingtieme des eſclaves qu'on afranchiſſoit. Cet impôt fut créé par C. N. Manlius, conſul en 396, ſelon le témoignage de Tite-Live (VII. 16.) *Legem novo exemplo, ad Sutrium in caſtris tributim de vigeſima eorum qui manumitterentur, tulit*. Cet impôt ſubſiſta juſqu'aux derniers temps de la république, même lorſque tous les autres furent abolis, ainſi que nous l'apprend Cicéron (*Attic.* 2. 16.): *Quod veſtigal ſupereſt domeſticum, prater vigeſimam*! Il fut continué ſous les empereurs, & Tibere exigea le vingt-cinquieme. Dans les premiers temps, il étoit pavé en or, & de là il étoit appelé *aurum vigeſimarium*.

VIGESIMA QUINTA MANCIPIORUM VENALIUM, le vingt-cinquieme des eſclaves que l'on vendoit. Ce fut encore l'ouvrage d'Auguſte, qui, comme

l'écrit Dion (65.) manquant d'argent pour payer les troupes, créa cette impoſition. *Cum pecunia egeret ad onera militiæ, & vigiles alendos, vectigal inſtituit vigeſimæ quintæ mancipiorum.*

On a remarqué que ſous les empereurs, les impôts ont été plus ou moins forts, ſuivant leur caractere; les bons les modererent, & les autres les augmenterent.

VINICIA, famille romaine dont on a des médailles.

R. R. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

VIOCURUS ou voyer. Il y en avoit quatre à Rome, & ils étoient chargés de l'entretien des grands chamins.

VIOLARII, les ouvriers qui teignoient les habillemens en couleur violete (*Plaut. Aulul.* 3. 5. 36.): *Flammearii*, *violarii*, *carinarii*.

VIOLENCE, divinité fille du Styx, & compagne inſéparable de Jupiter; elle avoit un temple dans la citadelle de Corinthe conjointement avec la Néceſſité; mais il n'étoit permis à perſone d'y entrer, dit Pauſanias.

VIOLET (le) *ianthinus color*, étoit la couleur de la pourpre la plus eſtimée des anciens. Telle étoit la pourpre marine faite avec le *murex*.

VIOLETE. Les Grecs, ſuivant la remarque de Saumaiſe, ont donné le nom général de ἴον à la fleur que les Latins ont appelée *viola*. Mais les Grecs avoient deux eſpeces d'ἴον; la premiere qu'ils nommoient μελάνιον & l'autre λευκάϊον. La μελάνιος venoit d'elle-même ſans être ſemée, & c'eſt celle que nous appelons *violete*. La ſeconde dite λευκάϊον ſe ſemoit & ſe cultivoit dans les jardins; c'eſt notre violier, ou notre giroflée. Les Grecs diſtinguoient trois ſortes de violiers, des jaûnes, qui étoient les plus communs, des blancs & des pourpres. C'eſt des violiers jaûnes & non pas des *violetes*, qu'Horace parle dans ce paſſage: *nec tinctus viola pallor amantium*. Les Latins ayant nommé indifféremment *viola* & les μελάνια & les λευκόϊα des Grecs: aioſi le poëte a emprunté la couleur de la giroflée jaûne pour peindre la triſte pâleur des amans, pâleur ſemblable à celle de ceux qui ont la jauniſſe.

VIOLON. Quelques écrivains ont avancé que le *violon* avoit été connu des aneiens. Mais c'eſt une erreur palpable, dans laquelle ils ont été induits par des monumens prétendus antiques ou reſtaurés. Le *violon* que tient un des petits Apollons de la gelerie de Florence, eſt una addition moderne & Winckelmann eſt étoné que M. Addiſſon ait pu en douter un inſtant.

VIPSANIA, famille romaine dont on a des médailles.

R. en or.

R. en argent.

C. en bronze.

Le ſurnom de cette famille eſt *AGRIPPA*, & preſque toutes ſes médailles apartienent à ce gendre d'Auguſte. Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

VIRAGO. Cette épithete, qui déſigne une *femme*, qui a le courage d'un homme, étoit donnée à Minerve, & à Diane. Virgile la donne auſſi à Juturne.

VIRBIUS; c'eſt le nom que Diane fit porter à Hippolyte, lorſqu'Eſculape l'eut rapelé à la vie. (*Vir bis*, homme deux fois.) Pluton étoit indigné de la faveur qu'Hippolyte venoit de recevoir, & il craignoit que ſa préſence n'inſpirât de la jalouſie aux ombres; c'eſt pourquoi Diane en le retirant des enfers, le couvrit d'un nuage. Mais redoutant le courroux de Jupiter, qui ne permet pas qu'un mortel, une fois deſcendu dans les enfers, reviene à la lumiere, & voulant auſſi mettre en ſûreté les jours d'Hippolyte contra les perſécutions de ſa mâtre; elle changea tous les traits de ſon viſage, le fit paroître plus âgé qu'il n'étoit, pour le rendre entiérement méconnoiſſable, & le tranſporta dans uoe forêt d'Italie, qui lui étoit conſacrée. Là, il vécut inconnu à tout le monde, ſous la protection de ſa bienfaictrice & de la nymphe Égérie, honoré lui-même comme une divinité champêtre, juſqu'au regne de Numa, ſous lequel il ſe fit connoître.

VIRBIUS, fils d'Hippolyte-*Virbius*, & de la belle Aricie, fut un des guerriers de l'armée de Tornus contre les Troyens. *Voyez* ARICIE.

VIRGATÆ veſtes, ou ῥάμματα, habits rayés ou garnis de bandes diverſement colorées, telles qu'en avoit le *ſagum* des Gaulois. On appeloit ces bandes, *virgæ*, en langue gauloiſe. Servius le dit expreſſément en expliquant les vers du livre VII. de l'Énéide:

Aurea cæſaries illiæ atque aurea veſtis,
Virgatis lucent ſagulis . . . . . .

Sagula virgata, quæ habebant in virgarum morem deductas vias . . . . . & bene alluſit ad Gallicam linguam, per quam purpura virga dicitur. Virgatis ergo, ac ſi diceret purpuratis, quæ ſagula virgata etiam trabeata dicta.

VIRGINAL. On donnoit ce nom à un temple de Pallas, dont l'entrée n'étoit permiſe qu'aux filles, & où l'on n'immoloit que des victimes femeles, qui n'euſſent point été eonnues du mâle.

VIRGINALE, Bartholin, dans le *liv. I, c. 6* de ſon traité *des tibiis veterum*, parle d'uoe flûte ſurnomée *virginale*; c'eſt la même que celle que nous avons nommée *parthéniene*; & ja n'ai mis iei ce mot, que parce que Bartholin ne dit pas préciſément que la *virginale* & la parthéniene ne ſont que la même flûte, avec un ſurnom latin & un grec.

Le même auteur parle encore, dans le même chapitre d'une flûte, ſurnomée *puellatoria*, par Solin (*Polyhiſt. cap.* 11), à cauſe qu'elle avoit un ſon très-clair, & qui probablement eſt la même que la *virginale*, ou parthéniene. (*F. D. C.*)

VIRGINENSE

VIRGINENSE ou VIRGINALE, divinité, que l'on invoquoit chez les Romains, lorſqu'on délioit la ceinture d'une nouvele épouſe-vierge. C'étoit la même divinité ; que les Grecs appeloient *Diana Lyſizona*. On portoit la ſtatue, ou du moins les images de *virgineuſe*, dans la chambre des nouveaux époux, lorſque les paranymphes en ſortoient. On appele auſſi cette divinité *virginicuris*. (*Auguſtinus de civit. Dei l. IV, c.* 9 *&* 11.)

VIRGINIA, famille romaine, dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

VIRGULÆ. *Voyez* PONCTUATION.

VIRIÆ & *viriola* bracelets qui ſe plaçoient au deſſus du poignet.

VIRILE ; les anciens ſurnomoient *virile* une eſpece de flûte. Ils diviſoient encore les flûtes *viriles* en deux ſortes ; la parfaite & la plus que parfaite ; mais Athénée, qui raporte cette diviſion au *liv. IV.* de ſon *deipnoſophiſtes*, n'explique pas en quoi conſiſtoit la différence. Pollux (*Onomaſt. lib. IV, c.* 10), dit que les flûtes plus que parfaites, étoient propres à acompagner les chœurs compoſés d'hommes ; c'eſt apparemment de là que leur vient le ſurnom de *viriles*, & l'on en peut conclure qu'elles donnoient un ſon grave. Il dit encore que la pythique étoit une des flûtes parfaites. (*F. D. C.*)

VIRILE, (Fortune), elle étoit ainſi appelée, parce qu'aux kalendes d'avril, les jeunes romaines alloient ſe baigner dans une fontaine, conſacrée à cette fortune, & qu'elles lui offroient de l'encens, afin d'obtenir que leurs futurs époux ne s'aperçuſſent pas du défaut de leurs corps, que la déeſſe avoit pu obſerver. (*Ovid. faſt. l.* IV. 145.)

VIRIPLACA ; c'étoit la déeſſe qui mettoit la paix dans le ménage (des mots latins *placare viros*, apaiſer les maris) ; lorſqu'il ſurvenoit quelque brouillerie entre le mari & la femme, on iovoquoit *Viriplaca* pour les porter à la reconciliation. Cette divinité avoit ſon temple au mont Palatin. *Voyez* APPIADES. (*Valere Max. l. II, c.* 1.)

Lorſque deux époux étoient brouillés, ils alloient daos ce temple, s'y expliquoient enſemble du ſujet de leurs plaintes, & ſe retiroient contens & réunis.

VIRITIUM, dans les Gaules, OVTRICIV.

Ses médailles autonomes ſont :

RRRR. en bronze. — *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

VIRODUNUM, dans les Gaules.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

VIROLE, anneau de fer dans lequel on place les flaons des médailles, pour les aſſujétir pendant qu'on les frape. On s'eſt ſervi de la *virole* dès le temps d'Henri II ; mais c'étoit une *virole* formée de deux ou de trois pieces ſur leſquelles étoient gravés pluſieurs mots, tels que *probati numiſmatis exemplum*. Le flaon s'étendant par la percuſſion prenoit l'empreinte de ces lettres ; & la piece ſembloit avoir été marquée ſur tranche par la machine que Caſtaing o'inventa que vers 1685.

Lorſque les Grecs commencerent à fraper des médailles, ils ſe ſervirent d'abord de deux *coins* pour chacune ; l'un de ces *coins* portoit un type en creux, & l'autre portoit le même type en relief. Il ne faut pas confondre ce méchaniſme avec celui des bractéates. Il paroît que pour fraper ces monumens informes du moyen âge, on o'employoit qu'un ſeul *coin* chargé de types en relief, & que l'on appliquoit la feuille de métal taillée en rond, c'eſt-à-dire, la bractéate, ſur un corps peu dur, tel que le plomb. Ce ſupport cédoit à la percuſſion, & la bractéate portoit par ce moyen & à l'aide d'uo ſeul *coin*, le même type en creux & en relief.

Les artiſtes grecs apporterent de bonne heure quelque chaogement à leur premiere méthode, parce qu'elle laiſſoit couler ſouveot la médaille entre les *coins*, de maniere que les deux empreintes ne ſe répondoient preſque jamais. Pour remédier à cet inconvénient, que la *virole*, invention moderne, fait diſparoître, ils réſerverent ſur un des *coins*, & quelques fois ſur les deux, des parties plus élevées que le reſte du champ, afin qu'elles fixaſſent le flaon. Ces parties réſervées de relief, tantôt carrées, taotôt partagées en quatre carrés, tantôt chargées de têtes ou de rinceaux, ou de traits bizares, ont été priſes par les anciens aotiquaires pour la repréſentation des quatre quartiers de certaines villes, des jardins d'Alcinous, &c. Mais leur véritable objet a été déterminé de nos jours par l'abbé Bartheleny, de l'académie des inſcriptions & belles lettres.

MONOYAGE des anciens.

N. B. Des expériences que j'avois projetées depuis dix ans, me forcerent à renvoyer à l'article *Virole*, comme l'un des derniers de ce dictionaire, l'expoſition du *monoyage* des anciens. Je les ai faites heureuſement en janvier 1792, & j'en vais doſner le réſultat. Il ne laiſſe rien à déſirer ſur ce méchaniſme.

En 1785, je lus à l'académie des inſcriptions & belles lettres dont j'étois membre, un mémoire qui avoit pour but la recherche du véritable uſage des médailles chez les anciens. Pour parvenir à déterminer cet uſage, je décrivis d'abord les moyens de percuſſion qu'ils ont employés, tels que le marteau, ceux même qu'on peut ſoupçoner avoir auſſi été mis en uſage, tels que le mouton, & peut-être la preſſe, comme l'a penſé un artiſte écrivain très-inſtruit de ces matieres, le ſculpteur Benevenuto Cellini. J'aſſurai enſuite que leurs coins étoient faits de bronze, c'eſt-a-dire, compoſés d'un alliage de cuivre & d'étaio.

Les expériences & les réflexions que je vais

expoſer aujourd'hui, rendront ſenſibles tous les détails du *monoyage* des anciens, demeurés inconnus juſqu'à nos jours.

Il eſt difficile d'aſſigner des époques préciſes aux procédés des arts, lorſque ceux-ci n'ont point eu d'hiſtorien. Le *monoyage* des anciens n'a jamais occupé leurs écrivains; au moins ne nous eſt-il parvenu aucun traité ſur cette matiere. J'ai donc été forcé de recourir aux expériences pour retrouver leurs procédés; il m'a fallu répéter leurs tâtonemens & leurs eſſais pour ariver au même point où ils ſont reſtés, & au delà duquel les modernes ſe ſont beaucoup élevés. Habitués à voir graver les poinçons ou les coins par le moyen du burin, & à voir fraper les monoies à froid, les antiquaires n'ont pu trouver la véritable route que les anciens avoient tenue. Pour moi j'ai mis à l'écart ces uſages modernes en faiſant mes recherches, qui par-là ſont devenues fructueuſes.

L'examen d'un coin antique conſervé dans le cabinet, dit de ſainte Génevieve, me fit aſſurer en 1785, que les anciens employoient des coins de bronze, & non de fer, comme ceux des modernes. La fragilité de cet alliage, lorſqu'il eſt ſoumis immédiatement à des forts moyens de percuſſion, me fit auſſi-tôt concevoir l'idée de l'enveloper dans un mandrin de fer, ce que j'annonçai alors.

J'ai mis enfin ces procédés à exécution, & je vais les expliquer à l'aide des pieces que j'expoſai ſous les ieux de l'académie. On a d'abord forgé les mandrins de fer; on y a creuſé ſur le tour les trous deſtinés à recevoir les coins. Ces coins faits avec l'alliage des cloches, c'eſt-à-dire, environ une partie d'étain, & quatre parties de coivre, ont été moulés & chaſſés dans les mandrins, chaufés au rouge. Pendant que les pieces étoient chaudes à ce degré, on a placé entre les coins une médaille froide, & l'on a frapé un coup d'un marteau très-lourd ſur tout cet appareil. Les coins ont reçu l'empreinte de la médaille avec tous ſes détails.

Lorſque l'appareil a été refroidi, on a placé un flaon, chaufé au rouge, entre les coins, & il en a reçu les deux empreintes, ſans que les coins aient ſoufert la plus légere altération. On auroit pu fraper pluſieurs centaines de flaons ſans uſer les coins; car l'alliage des cloches froid, eſt preſque auſſi dur que l'acier.

Quoique j'aie obtenu par ce procédé des médailles ſemblables aux médailles antiques; quoique cette reſſemblance faſſe conclure l'identité des moyens employés par les monétaires anciens, je vais encore prouver directement que les anciens frapoient ordinairement à chaud les flaons, après les avoir moulés d'une maniere peu recherchée, comme je l'ai pratiqué.

Les collections de médailles renferment un grand nombre de médailles fourées, c'eſt-à-dire, plaquées d'argent & d'or. Leur reſſemblance avec les médailles qui ſont faites entiérement d'or ou d'argent eſt ſi grande, que l'on eſt obligé de les fonder avec un poinçon, c'eſt-à-dire, de les percer au delà des feuilles d'or & d'argent, pour découvrir le cuivre qu'elles recelent. Or, les procédés pour plaquer & doubler les métaux, excluent formélement le moulage; ils exigent que les pieces ſoient eſtampées, en terme de manufacture, c'eſt-à-dire, frapées à chaud. Voilà donc une preuve que les monétaires anciens frapoient à chaud.

J'en trouve une ſeconde preuve, beaucoup plus forte que la premiere, parce qu'elle eſt générale, dans les irrégularités de la frape des médailles antiques. Il eſt très-rare d'en trouver, dont les empreintes ne ſoient pas excentriques à la piece de métal qui les ſupporte. A peine en voit-on une ſur un mille. Ce défaut eſt quelquefois ſi palpable, que l'excentricité eſt de plus d'une ligne & demie ſur des pieces de ſix lignes de diametre. Si ces pieces avoient été frapées à froid, rien n'auroit empêché de retarder le coup, juſqu'à ce que le flaon eût été placé exactement ſur le coin inférieur ou le tas; & alors l'empreinte auroit été concentrique au flaon. Mais en frapant à chaud, il faut ſaiſir preſtement & par la tranche, le flaon chaufé au rouge, le tirer du feu, le tranſporter ſur le tas, & l'y placer de ſuite. Tout cela doit être fait en moins de quatre ou ſix ſecondes, ſans quoi le flaon perd la chaleur, que lui enleve le tas froid, & il éclate ſous le coin. C'eſt ce que j'ai éprouvé, & ce qui m'a appris pourquoi l'on trouve tant de médailles de tous métaux, mais de bronze ſur-tout, qui ſont fendues ou éclatées.

S'il reſtoit quelque doute après ces deux preuves, je ferois examiner avec la loupe la plupart des médailles d'or ou d'argent. On y verroit de petits filets, dirigés du centre à la circonférence, qui ſont produits par le refoulage latéral d'une matiere métallique à demi-fondue. Ces filets ne peuvent exiſter dans des pieces frapées à froid; parce qu'alors le refoulage latéral de ſa matiere métallique n'a pas lieu, & que l'action ſe fait par une compreſſion perpendiculaire, ou un raprochement en épaiſſeur.

D'après toutes ces conſidérations, je crois pouvoir aſſurer généralement parlant, que les anciens monétaires mouloient les flaons ſous une forme approchée de celle que devoient avoir les médailles; qu'ils les chaufoient enſuite au rouge, & qu'ils les frapoient dans cet état d'iocandeſcence.

Paſſons à l'examen des coins & à leur fabrication. Je ne m'arrêterai pas à prouver que le bronze étoit la matiere employée à les faire. Le coin de la collection de ſainte Genevieve, reconnu pour antique, eſt de bronze. Ceux que j'ai employés ſont de la même matiere. D'ailleurs tous les meubles, tous les outils, tous les inſtrumens, trouvés à Herculanum & à Pompéia,

ſont de bronze ; ce qui prouve l'univerſalité de ſon emploi pour tous les procédés des arts.

La maniere dont ces coins étoient travaillés, demande plus de diſcuſſion, & fournit le ſujet de recherches très-curieuſes ſur les arts des anciens.

Un examen fait avec la loupe de toutes les médailles antiques du cabinet de ſainte Geneviève, & la comparaiſon avec les monoies modernes, dont les coins ou poinçons ont été gravés au burin, m'ont convaincu que la gravure des coins de toutes les médailles greques, & de preſque toutes les romaines, différoit abſolument de celle des coins modernes. Tous les traits des types anciens ſont arondis ; on n'y voit jamais d'angles vifs ou d'arrêtes ; les jambages droits des lettres ſont formés de deux petites éminences rondes, ou bouletes liées par un trait ; tous les reliefs ſont arondis ; en un mot c'eſt le même travail que celui de la gravure des pierres fines. Au contraire, les jambages des lettres gravées au burin ſur les poinçons modernes, ſont formés de maſſes carré-long à arrêtes vives & terminées carrément par des traits aigus & tranchés. Ces détails ne peuvent ſe décrire avec la préciſion qu'exige une démonſtration ; mais l'œil armé d'une loupe les ſaiſit ſur le champ.

Le burin, appelé le plus ſouvent échope, eſt un inſtrument pointu & tranchant par ſes côtés ; il produit ſur le fer des tailles droites, ouvertes carrément ; & le réſultat de ſes ſouilles, eſt toujours reconoiſſable par les vives arrêtes. Pour graver ſur les pierres, on emploie le touret, eſpece de tour, monté avec des bouteroles. Les bouteroles ſont de petites verges d'acier, terminées par des lentilles. Cet inſtrument étant rond & émouſſé, ne peut creuſer dans un coin, ou ſur un poinçon que des formes arondies, & jamais il ne produit de hâchure terminée carrément, ou d'angle vif. C'eſt ce que l'on voit ſur les pierres gravées antiques & modernes ; c'eſt ce travail qu'ont expliqué Mariette & Natter ; c'eſt lui enfin que l'on reconoît ſur la plupart des médailles antiques. D'après ces obſervations il faut convenir, généralement parlant, que les coins ou poinçons des médailles antiques, étoient gravés au tour, & non au burin.

Je vais faire l'application des obſervations générales qui précedent, au *monoyage* d'une médaille antique. Le premier travail étoit de mouler deux coins de bronze, & d'y graver au touret la tête & le revers. Le ſecond travail étoit de placer entre ces coins gravés pluſieurs flaons chauffés au rouge, & de les fraper. On avoit alors une monoie, ou pluſieurs monoies du même coin. Vouloit-on hâter la fabrication, que deux coins uniques auroient rendu trop lente ? on eſtampoit pluſieurs coins de bronze chaufés au rouge avec les premieres monoies fabriquées. Ces coins ainſi eſtampés frapoient des monoies avec la même préciſion que les coins gravés. Par ce procédé on pouvoit réſerver les deux coins gravés, pour ſervir de juſtification ou de prototypes, & l'on eſtampoit autant de coins que l'on vouloit établir d'âteliers de fabrication pour la même monoie. De là vienent ſans doute les mots *officina* A, B, C, &c. c'eſt-à-dire, âtelier premier, ſecond, troiſieme, &c. qui ſont gravés ſur les médailles antiques, & qui tenoient lieu de la marque, affectée autrefois à chaque directeur d'un hôtel des monoies. Pour établir ces différences, le graveur en travaillant les coins prototypes, laiſſoit vide la partie du champ de la médaille, qui devoit porter la lettre numérale, ou le *numéro* de l'âtelier. Enſuite, lorſqu'on avoit eſtampé autant de coins que d'âteliers, il lui étoit facile d'ajouter à chaque paire de coins la lettre numérale, qui déſignoit l'âtelier où l'on devoit le faire agir.

Voilà en peu de mots la deſcription des procédés ordinaires qui conſtituoient le *monoyage* des anciens. Je réſerve la fabrication des monoies dentelées, *nummi ſerrati*, pour un mémoire particulier. Je dirai ſeulement ici, que la pratique de faire des monoies dentelées, fut ſimplement une mode, une bizârerie pour celles de bronze ; mais que pour celles d'or & d'argent, elle ſervit à les préſerver du doublage, ou placage, en mettant l'intérieur de la piece à découvert.

Comparons maintenant les procédés des anciens avec les nôtres, pour connoître leur avantage & leurs défauts. Quant à la beauté de la gravure, celle des anciens l'emportoit ſur la nôtre, parce que le touret donne un coup d'œil gras ; (pour me ſervir des termes de l'art,) une rondeur de forme impraticable au burin, qui fournit toujours un travail maigre & ſec ; mais il eſt évident que la gravure des poinçons au touret, facilitoit le faux *monoyage*. En coulant des pieces fauſſes dans des moules fabriqués ſur les pieces véritables, on les rendoit reſſemblantes à l'œil de la multitude ; parce qu'il faut un examen attentif pour diſtinguer par l'inſpection du métal ſeul, une piece moulée, d'une piece frapée. Le moule ne produit, à la vérité, que des traits émouſſés & arondis ; mais c'étoit le vice inhérent à la gravure au touret. Sous ce point de vue, le *monoyage* des anciens étoit beaucoup inférieur au nôtre, que la gravure au burin rend ſi difficile à imiter par le moulage.

On ne ſauroit donc craindre que la publication de mes expériences puiſſe ſervir aux fauſſaires, qui d'ailleurs trouveroient dans la marque ſur-tranche un nouvel obſtacle à leurs coupables projets.

Le *monoyage* des anciens avoit cependant un avantage ſur le nôtre, celui de la viteſſe pour la fabrication des coins. Huit jours ſuffiſent à peine à un graveur de monoie pour faire le poinçon d'une tête de même grandeur que la médaille d'or antique.

Un graveur en pierres fines exécuteroit ce mê-

me travail en moins de vingt-quatre heures, ſur-tout ſi l'alliage du coin ne tenoit qu'un ſixieme ou même qu'un ſeptieme d'étain, comme l'analyſe chimique m'a appris qu'étoit formé ordinairement le bronze des anciens.

Cette viteſſe réſout facilemeot le problême ſi connu des antiquaires; comment eſt-il poſſible que l'on ait pluſieurs médailles de différens métaux, & de différens revers de princes ou tyrans qui ont régné très-peu de temps? Tel le tyran Marius, dont le regne fut terminé au bout de trois jours; tel eſt Brutus, dont les médailles n'ont pû être frapées que dans le camp, & avant la bataille de Philippes . . . . . ! Après avoir entendu ce que j'ai dit juſqu'ici, on conçoit aiſément que des graveurs & des monoyeurs ſuivoient les armées, & qu'ils y fabriquoient à volonté des coins & des médailles dans le eourt eſpace d'on ou de deux jours. Le touret, les outils du graveur, les moules, les mandrins, les tenailles & les marteaux du monoyeur, tout cet appareil formoit un petit volume, & n'offroit aucune difficulté pour le tranſport. Peut-être même que des légionaires exerçoient les arts de la gravure & du *monoyage*; car les inſcriptions antiques atteſtent que les légionaires exerçoient preſque tous les métiers, ceux de charpentiers, de maçons, de ſeruriers, &c. Ma conjecture ſur les médailles de ces hommes qui ont régné ſi peu de temps, paroît donc très-vrai-ſemblable.

L'examen de la plupart des médailles antiques a ſuffi pour décider que leurs coios avoient été gravés au touret, & non au burin. Il ſeroit cependant ſatisfaiſant de prouver ce fait par quelque monument écrit. Je ſai que les inſcriptions recueillies depuis deux ſiecles juſqu'au milieu de celui-ci, ne font connoître que des *maleatores*, ou frapeurs au marteau, des *flatores* ou fondeurs de flaons, des *ſuppoſitores*, (*Gruter.* 1066. 3.) ou poſeurs de flaons entre les coins, & qu'elles ne font aucune mention de graveurs; quoique les expreſſions, *ſignare aurum & argentum*, &c. fuſſent d'uſage. Je pourois d'abord répondre que le ſavant Gori a dit expreſſément, qu'il n'avoit jamais pu trouver de mot latin qui ſervît à diſtinguer les graveurs en pierres fines des orfevres; & que les uns & les autres étoient compris ſous le nom collectif *ſignatores*; parce qu'ils traçoient des figures, *ſigna*, ſur les pierres & les métaux.

D'après l'aſſertion d'un antiquaire auſſi diſtingué, j'avois renoncé, à plus forte raiſon, à trouver un nom qni déſignât les graveurs des monoies; lorſque je lus l'inſcription ſuivante dans le journal d'aotiquités, qu'a publié à Rome M. Guattani, peodant l'iotervalle de 1780 à 1790. Voici cette inſcription qui eſt gravée ſur un marbre aotique conſervé à Rome chez le cardinal Zelada.

D. M.

P. AURELIUS, FELIX Q. ET NOVELLIUS AUG. LIB. ATIUTOR. PRÆPOS. SCALPTORUM. SACRÆ. MONETÆ. SE VIBO. FECIT. SIBI. ET SUIS LIBERTIS. LIBERTABUSQUE POSTERISQUE EORUM.

Je ne ferai ici aucune obſervation ſur le ſtyle de cette inſcription; je me bornerai à en extraire les mots *atiutor prapoſitus ſcalptorum ſacra moneta*. Il eſt évident que ces mots déſignent les graveurs des monoies romaines ſous les empereurs.

L'identité du nom de ces graveurs, *ſcalptores* avec celui des graveurs en pierres fines, appelés auſſi *ſcalptores*, anoonce de plus l'identité des procédés, employés par les uns & les autres.

Que le mot *ſcalptores* déſignât les graveurs en pierres fines, c'eſt ce dont on ne ſauroit douter, lorſqu'on voit Pline, en parlant de la gravure, employer les expreſſions *ſcalpere gemmas*, *gemma ſcalpta*, &c. Le paſſage ſuivant de Cicéron, raporté dans le *theſaurus* de Robert Etienne, achévera d'en convaincre: *ſcalpere gemmam*, *aut aliquid aliud dicimus*, *auctore Diomede*, *non ſculpere*. (2 *de natur. deorum* 150.)

De crainte d'arrêter la marche de ce mémoire par le détail des exceptions qui échapent aux procédés du *monoyage* que j'y ai décrits, je ne les ai indiquées que par les mots, généralement parlant, le plus ſouvent, &c. Je vais le raporter actuélemeot: ces exceptions auront une grande latitude; parce qu'elles ſont le réſultat d'obſervations, faites ſur toutes les médailles du cabinet de ſainte Génevieve, collection aboodante, dont la richeſſe & le choix ſont connus de toute l'Europe. J'ai d'ailleurs fait ces obſervations avec Daumi, artiſte célebre, qui a gravé des poinçons, & qui m'a obligeament ſecondé dans mes eſſais à la fabrique des ſous aux Barnabites, dont il étoit le directeur. Ces deux conſidérations doivent dooner un grand poids à mes obſervations.

Les coins des médailles greques ont tous été gravés au touret comme les pierres fines; mais on ne ſauroit dire la même choſe de toutes les médailles romaines. Les conſulaires de trois métaux ont été travaillées comme les médailles greques, ainſi que les médailles du haut-empire, & la plupart de celles du bas-empire, juſqu'au ſiecle qui précede celui de Juſtinien. Là commence

Digitized by Google

la gravure des coins au burin : & ces coins étoient d'acier mal travaillé ; car on voit dans le champ des médailles des ſouflures & des inégalités, qui atteſtent la mauvaiſe qualité, & la préparation grôſſiere du métal des coins. Depuis cette époque, les médailles d'or & d'argent ont été frapées à froid; comme on le reconoît à la denſité & à la dureté du métal, dont l'alliage n'eſt cependaot point empiré, mais que la percuſſion a durci en l'écrouiſſant.

Dès-lors auſſi l'épaiſſeur des médailles eſt réduite à une demi-ligne, & même à un quart de ligne; tandis que les médailles romaines d'or & d'argent avant l'adoption de la gravure au burin, ont une ligne & demie d'épaiſſeur, & même trois dans les hauts reliefs. Ce nouveau *monoyage* dura juſqu'à la priſe de Conſtantinople par Mahomet II.

La gravure au burin eſt de beaucoup plus longue que la gravure au touret ; il a donc fallu de fortes raiſons pour la faire adopter aux ſucceſſeurs de Conſtantin. J'en puis indiquer deux principales, qui ſont la rareté des métaux précieux, le grand nombre & l'habileté des faux monoyeurs.

La gravure au touret, & la frape des flaoos chauds avec des coins eſtampés, exigent une épaiſſeur plus grande que la gravure au burin ſur des coios de fer, & que la frape à froid. On adopta donc ce dernier *monoyage*, pour épargner les métaux précieux. D'ailleurs, ce dernier *monoyage*, pratiqué au marteau, exclut les hauts-reliefs, qui étoient ſi favorables aux fauſſaires. Les moules antiques trouvés à Lyon, & en d'autres lieux, prouvent que les faux monoyeurs employoient le moulage pour imiter les monoies romaines. Ce moyen devenoit impraticable avec des médailles peu épaiſſes, & chargées de reliefs très-bas. De plus, étant fort minces, il auroit été facile de les reconoître par leur difficulté à plier, dès qu'elles auroient été fabriquées à un bas titre, c'eſt-à-dire, beaucoup alliés. Auſſi voit-on les monoies d'or fabriquées très-minces dans toute l'Europe, pendant les ſiecles d'ignorance & de barbarie, où l'art des eſſais n'étoit connu que d'un petit nombre d'artiſtes.

Il ne me reſte plus qu'à raſſembler ſous un ſeul point de vue, les objets épars dans ce mémoire. J'y ai démontré ; 1°. que les médailles greques & romaines, juſqu'au ſiecle qui précéda celui de Juſtinien, ont été frapées à chaud avec des coins gravés au touret, comme les camées. 2°. Que depuis cette époque, la rareté des métaux précieux, & la crainte des contre-factions, forcerent à adopter la gravure des coios au burin, & la frape des médailles à froid.

VIRTUS. *Voyez* VALEUR & VERTU.

VIS divina. *Voyez* VI.

Vis civilis & feſtucaria, violence qui ſe fait avec la baguete; c'étoit une maniere de mettre le demandeur en poſſeſſion de ſon bien, ſans en venir à la force ouverte. Celui qui avoit été iojuſtement privé de ſa maiſon ou de ſa terre, ſe préſentoit devant le préteur, tenant à la main une mote de terre, ou une baguete, & il diſoit : *hunc fundum ſive hanc domum meam aſſe aio, ac jure quiritum, eoque reſtitui, unde dejectus ſum, poſtulo*. Alors le préteur répoodoit par cette autre formule: *unde tu illum dejeciſti, cum nec vi, nec clam, nec precario poſſideret, eo illum reſtituas jubeo*.

Vis privata. La violence particuliere eſt celle qui ſe faiſoit ſans armes. La loi Julia avoit défeodu aux particuliers le port des armes, ſoit à la ville, ſoit à la campagne, à moins que ce ne fût dans le cas de la chaſſe ou d'un voyage, & avant la promulgatioo de cette loi, il y avoit un édit de Pompée, dooné à l'occaſion du meurtre de Clodius, ainſi que le raporte Plioe (34. 14.): *Magni Pompeii in tertio conſulatu extat edictum, in tumultu necis Clodiana perhibentis ullum telum eſſe in urbe*. Il paroît même que dès le commencement de Rome le port des armes étoit défendu dans la ville; puiſque nous liſoos que ſous Servius, le peuple tenoit, pour cette raiſoo-là même, ſes aſſemblées par centuries, dans le champ de Mars. De temps à autre, on contrevenoit à cette défenſe, & on étoit obligé de la renouveler par de nouveles loix. Le juriſconſulte Scevola dit que la loi Julia regardoit ceux qui s'étoient atroupés pour faire violence à quelqu'un qu'ils avoient mal-traité, ſans cependant que la mort eo eût été une ſuite: *hac lege tenetur qui convocatis hominibus vim fecerit, quo quis verberaretur, pulſaretur, neque homo occiſus erit*. Le préteur oe connoiſſoit point de ce crime; mais il donnoit des juges.

Vis publica, eſt celle qui s'exerçoit par les armes, que la loi Julia, comme nous l'avons dit, défendoit aux particuliers de porter, ſi ce n'eſt dans certaines circonſtances: *lege Julia de vi publica tenetur, qui arma, tela domi ſuæ agrave in villa, præter uſum venationis, vel itineris, vel negotiationis coegerit*. Quand cette violence publique avoit pour objet la république ou les magiſtrats, elle étoit toujours capitale. Quand elle ne regardoit que les particuliers, elle n'étoit capitale que lorſque la mort s'en étoit enſuivie. Ce crime n'étoit pas toujours de la compétence du préteur, qui ſouvent nommoit les commiſſaires appelés *recuperatores*, pour en connoître.

VISCERATIO, diſtribution de chair crue que l'on faiſoit au peuple pendant quelque grande ſolemnité, & même aux funérailles de quelque grand perſonage: *adjecit epulum & viſceratiooem*, dit Suétone. (*Jul.* c. 38. n°. 4.) Dans les ſacrifices particuliers, c'étoit auſſi l'uſage de donner un feſtio à ſes amis, ou de leur envoyer une part de la victime.

VISELLIA, famille romaine dont on o'a des médailles que dans Goltzius.

Digitized by Google

VISIERE du caſque. Les caſques des Grecs n'ont pas ordinairement de *viſiere* mobile. La partie du caſque qui avançoit ſur le front, qui le protégeoit & que l'on ponroit appeler *frontail*, en tenoit lieu... Les Grecs nommoient cette partie avancée μέτωπον; mais ils appelerent γένειον la viſiere mobile. Lorſqu'on abatoit le caſque ſur le viſage, le *frontail* le couvroit comme auroit pu faire un maſque. C'eſt pourqnoi il en avoit quelqnes traits. Deux trous répondoient aux ieux & ſervoient à voir à travers le caſque. Stace (*Theb. XI.*) dit qu'Étéocle & Polinice combatirent avec le caſque relevé. Sur deux moſaïques antiques, dont les deſſeins ſont conſervés à la bibliotheque du cardinal Albani, & qui ont été publiées par Winckelmann dans ſes *Monumenti inediti*, deux gladiateurs combatent avec le caſque rabatu devant le viſage. On y remarque très-diſtinctement l'ouverture des deux ieux.

Il paroît qu'il y avoit au frontail du caſque une troiſieme ouverture qui correſpondoit à la bouche; car Xiphilin (*in Commodo.*) raconte que Commode, étant habillé en gladiateur & combatant avec les gladiateurs, embraſſoit ſes favoris à travers la *viſiere* de ſon caſque; c'eſt-à-dire, à travers le trou qui ſervoit à la reſpiration.

„ Ce petit caſque de bronze, dit Caylus, (*Rec. d'Ant. III. pl.* 61.) peut avoir ſervi *d'ex-voto*, ou plutôt avoir été employé dans un lararire, pour varier les attributs d'une figure de Minerve. Quoi qu'il en ſoit, il eſt recomandable par l'exactitude de ſa forme, & par la préciſion de ſon travail; il nous montre quelle étoit anciénement chez les Grecs la forme particuliere de cette arme: il eſt vrai qu'ils l'abandonerent dans la ſuite, & que les Romains donnerent toujours à leurs caſques une forme différente, en les faiſant preſque ronds. On peut voir à la planche XCVI, n°. IV, du premier volume de ce recueil, un monument qui prouve qne cette arme défenſive n'avoit point chez ce peuple guerrier la *viſiere* pointue, qui par un mouvement total pouvoit ſe rabatre ſur le devant du viſage; je me ſers de l'ancien mot françois *viſiere*, n'en connoiſſant point d'autre pour me faire entendre, & par la raiſon que les Grecs y conſervoient deux ouvertures qui pouvoient ſervir à éclairer, quoiqu'avec beaucoup d'incommodité. J'ai fait deſſiner ce petit monument avec tout le ſoin poſſible. Les artiſtes modernes, c'eſt-à-dire, depuis le renouvélement des arts, repréſentent rarement une tête bien caſquée; cette faute eſt ſouvent fondée ſur le peu de modeles; je voudrois que cette gravure pût réparer cet inconvénient. Pluſieurs de nos artiſtes ont déſiré d'en avoir des plâtres, & j'ai été charmé de faire mouler ce petit monument, pour les ſatisfaire „.

„ J'ai témoigné mon étouement en raportant dans le troiſieme volnme de ces antiquités, une figure caſquée, avec ce que, dans les derniers ſiecles, on nommoit une *viſiere*, qui ſe rabatoit ou ſe relevoit à volonté, en conſervant deux trous vis-à-vis des ieux pour éclairer celui qui combatoit. Toutes les reconoiſſances de travail & de deſſein convenoient aux Étruſques; ainſi je n'ai point fait difficulté de donner ce caſque à cette nation, perſuadé, à la vérité, qu'elle avoit alors beaucoup communiqué avec les Gaulois „. (*Caylus IV. p.* 78.)

VISPELLIONES. On appeloit ainſi les eſclaves qui ne pouvoient pas être afranchis, ſoit qu'ils euſſent été vendus à cette condition, ſoit qu'ils s'y fuſſent ſoumis eux-mêmes. Quelquefois les maîtres en faiſoient un article de leur teſtament, & nous en avons un exemple en ces termes: *Et famulos Maſum, quoniam erro eſt, & Getam, quoniam impoſtor; Davum quoque & Mauxum mancipes eſſe in perpetuum edico; quoniam maledici contumaces ſemper fuerunt, ut in piſtrino pœnas promeritas luant.* (*In Cuſpidii teſtam.*)

VITALIEN.

D. N. VITALLIANUS P. P. AUGUSTUS.

On n'en connoît qu'une médaille en or, du module des Quinaires. Elle étoit dans le cabinet du feu d'Ennery.

VITELLIA, famille romaine, dont on a des médailles:

RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

VITELLIA, étoit femme de Faune roi des Aborigenes, peuples anciens d'Italie, & on l'honoroit en pluſieurs endroits comme une déeſſe. Les Vitellius, famille patriciene de Rome, de laquelle étoit l'empereur Vitellius, prétendoient deſcendre de ce roi, & de cette *Vitellia*, & en avoir tiré leur nom. *Voyez* Suétone dans la vie de cet empereur. *c. 5.*

VITELLIENES (tabletes.) Sorte de tabletes où l'on écrivoit autrefois des folies, des penſées ingénieuſes, mais galantes & quelquefois laſcives. *Vitelliani*, & non pas *Vitelliane*: car on ſous-entend *pugillares*: & Martial. *l. XIV. Epig.* 8. dit *Vitelliani*. Nous pourions appeler ainſi en latin ce que nous nommons en notre langue un *Satifier*. Ces tabletes tiroient leur nom de *Vitellus*, un jaûne d'œuf, parce qu'elles en étoient frotées, ou de quelque Vitellius qui en étoit l'inventeur.

VITELLIUS. (*AULUS*).

AULUS VITELLIUS GERMANICUS IMPERATOR AUGUSTUS.

Ses médailles ſont:
RR. en or.
RRR. au revers de ſes deux fils.
C. en argent.
RR. au revers de ſes fils.
RRR. en médaillon de potin d'Égypte.
RR. en G. B. de coin romain.

R. en M. B.
O. de colonies.
RRR. eo P. B. grec, avec des noms de villes.
RRR. eo M. B. d'Égypte.
RRR. en P. B. de la même fabrique.

La plupart des têtes qui représentent *Vitellius*, ſont moderoes; telle eſt entr'autres celle du palais Giuſtiniant, qui a été donnée comme antique par plus d'un écrivain.

VITELLIUS le pere. (*Lucius*)
Lucius Vitellius Cos. III. Censor.
Ses médailles ſont:
RRR. en or.
RR. en argent.

VITIS Centurionis. (*Gruter.* 522. 6.) Bâton de ſarment de vigne, qui étoit la marque diſtinctive du centurionat, & dont les centurioos ſe ſervoienr pour châtier les ſoldats; c'eſt pourquoi on diſoit *poſcere vitim*, demander la charge de centurion. Si quelques ſoldats ſortoient de leur rang, ils étoient auſſi-tôt punis à coups de bâton de ſarment que les centurions portoient; car il n'étoit permis d'employer les verges qu'envers ceux qui étoient étrangers ou qui n'avoient pas le droit de bourgeoiſie romaine.

VITIUM, terme augural, préſage ſiniſtre qu'on apercevoit: *vitium de cælo, quod comitia turbaret, intervenit*, dit Tite-Live. (*XL.* 42.) Lorſque les comices étoient aſſemblés pour la création des magiſtrats, les augures obſervoient le ciel, & examinoienr attentivement s'ils ne voyoient poinr d'éclairs ou s'ils n'entendoient pas la foudre; dans ce cas les magiſtrats qu'on éliſoit étoient appelés *vitioſi*; c'eſt ainſi que Cicéron appele Dolabella, *vitioſum conſulem*. (*Philipp.* 2. 33.)

VITRE. *Voyez* Fenêtres & Verre.

VITREARIUS, ouvrier qui fait le verre.

VITTA. *Voyez* Bandeletes.

VITULA, déeſſe de la rejouiſſance chez les Romains. Macrobe dit (*Liv. III. des Saturnales, chap.* 2.) qu'elle fut miſe au nombre des dieux à cette occaſion: dans la guerre contre les Toſcans, les Romains eurent le deſſous, & furent mis en déroute le 7 de juillet, qui, pour cela, fut appelé *populi fuga*, fuite du peuple: mais le lendemain ils gâgnerent la victoire. On fit des ſacrifices, & ſur-tout une *vitulation* (la vitulation, ſelon Macrobe, étoit un ſacrifice qui s'offroit en rejouiſſance de cet heureux ſuccès), & l'on honora la déeſſe *Vitula*. On ne lui offroit en ſacrifice que des biens de la terre, parce que c'eſt la nouriture des hommes; d'où vient que quelques-uns croient que *Vitula* étoit plutôt déeſſe de la vie que de la joie, & que ſon nom venoit de *vita* la vie, & non pas de *vitulari*, ſe rejouir.

VITULATIO. *Voyez* Vitula.

VITULIUS, ſurnom de la famille Voconia.

VITUMNUS, ou *VITUNNUS*; c'étoit le dieu qu'on invoquoit à Rome, lorſqu'un enfant étoit conçu, pour obtenir qu'il vînt heureuſement à la vie. S. Auguſtin, qui ſeul en fait mention (*Liv. VII. de la cité de Dieu, chap.* 3.) dit que *Vitumnus* étoit un dieu obſcure & ignoble; qu'il étoit peu connu, & qu'on en parloit peu.

VIVARIUM Cohortium Prætorianarum. (*Muratori* 251. 3.) Ces mots d'une inſcription antique ne déſignent pas un vivier; mais un lieu clos de murs près du camp des Prétoriens, dans lequel on renfermoit des lions, & des bêtes féroces réſervées pour les ſpectacles. Procope (*De bell. Gothic. I.*) en fait mention.

VIVAS, étoit particuliérement l'acclamation des convives, lorſque l'un d'eux avaloit ſans prendre haleine une large coupe de vin.

VIVIER. *Voyez* Piscina.

VIXIT. „ Parmi les ouvrages d'architecture du temps d'Auguſte, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'art* 6. 4.) il s'eſt conſervé aux environs de Tivoli, près du derniер pont ſur l'Anio, un tombeau de forme ronde & de grandes pierres de taille, conſtruit par Marcus Plautius Silvanus qui fut conſul avec Auguſte. Les inſcriptions ſépulchrales ſe voyent entre des cippes devant le tombeau. Celle du milieu écrite avec des caracteres plus grands, conſerve la mémoire du fondateur. Elle renferme une indication de ſes dignités, de ſes campagnes, elle rapele le ſouvenir du triomphe qu'il obtint après ſa victoire contre les Illyriens: elle finit par ces mots: VIXIT. ANN. IX.

Wrigt, dans ſes voyages dit qu'il ne comprend pas comment un homme, & ſur-tout un homme conſulaire, peut dire qu'il n'a vécu que neuf ans: il croit qu'il faut lire L devant le nombre IX, en ſorte qu'il auroit vécu cinquante neuf ans. (*Trav. p.* 369.) Mais ce voyageur ſe trompe avec pluſieurs autres qui ſont du même ſentiment; il ne manque rien au nombre, & les lettres ainſi que les chifres qui ont un palme de hauteur, ſe ſont très-bien conſervés. Marcus Plautius comptoit n'avoir vécu que les années qu'il avoit paſſées dans la retraite à ſa maiſon de campagne, & il regardoit comme non avenue la vie qu'il avoit menée juſqu'alors. L'empereur Dioclétien, après avoir abdiqué l'empire, paſſa le même nombre d'années, à ſa maiſon de campagne, près de Salone en Dalmatie. Il diſoit à ſes amis qu'il n'avoit commencé à vivre que du jour de ſon abdication. Similis, un des plus illuſtres Romains du temps de l'empereur Hadrien, fit mettre ſur ſon tombeau une inſcription ſemblable; elle portoit qu'il avoit vécu ſept ans; c'étoit le temps qu'il avoit paſſé à jouir des douceurs de la vie champêtre. (*Xiphil. Hadr. p.* 253. *l. XXII.*) „

VOCALES, jeunes gens qui s'exerçoient au chant ou à la déclamation, c'eſt-à-dire, au Phonaſque. Victor d'Utique (3) dit: *Quos ille noverat vocales ſtrenuos, & aptos modulis cantilenæ*.

VOCARE, attaquer, au jeu des CALCULI.

VOCATORES, eſclaves qu'on envoyoit inviter au feſtin, & qui de plus, étoient chargés de faire placer les convives ſelon leur dignité. Ces ſerviteurs ſubalternes ne furent guere en uſage que ſous les empereurs.

VOCONIA, famille romaine dont on a des médailles.

RR. en or.

R. en argent.

O. en bronze.

Le ſurnom de cette famille eſt *VITVLVS*.

VŒUX. L'uſage des *vœux* étoit ſi fréquent, chez les Grecs & chez les Romains, que les marbres & les anciens monumens en ſont chargés. Il eſt vrai que ce que nous voyons, ſe doit plutôt appeler l'acompliſſement des *vœux* mêmes, quoique l'uſage ait prévalu d'appeler *vœu* ce qui a été offert & exécuté d'après le *vœu*. Ces *vœux* ſe faiſoient, ou dans les néceſſités preſſantes, ou pour l'heureux ſuccès de quelqu'entrepriſe, ou pour un heureux acouchement, ou pour le recouvrement de la ſanté. Ce dernier motif a donné lieu au plus grand nombre des *vœux*. Entre les anciens monumens qui ſont mention des *vœux*, on a trouvé une table de cuivre, ſur laquelle il eſt fait mention de toutes les guériſons opérées par la prétendue puiſſance d'Eſculape.

Tous les animaux pouvoient être la matiere des *vœux*, & plus ordinairement un bœuf dont les cornes étoient dorées. Souvent auſſi le *vœu* s'aquitoit en offrant aux dieux les choſes qu'on avoit vouées; ainſi ceux qui avoient fait naufrage, offroient leurs habits; un muſicien, ſon inſtrument; les vainqueurs, les dépouilles des ennemis; les ſoldats, le butin. Ceux qui avoient fait des *vœux*, s'appeloient *voti rei*, & ceux qui les avoient acomplis, *voti damnati*. Les ſoldats, avant que de partir pour la guerre, ſuſpendoient à la porte par laquelle ils ſortoient, des tabletes votives, où étoit écrite la formule des *vœux* qu'ils faiſoient; & à leur retour, ayant acompli ces *vœux*, ils ſuſpendoient une autre tablete pour en marquer l'exécution.

Les anciens ornoient leurs temples de ces tableaux qu'ils appeloient *tabellæ votivæ*; ainſi Tibulle a dit:

Picta docet templis multa tabella tuis.

Juvénal (*Sat.* 14.) peint la choſe plus fortement.

. . . . Merſa rate naufragus aſſem
Dum rogat, & picta ſe tempeſtate tueatur.

Ces ſortes de tableaux ont pris le nom d'*ex-voto*, parce que la plupart étoient acompagnés d'une inſcription qui finiſſoit par ces mots: *ex voto*, pour marquer que celui qui l'offroit s'aquitoit de la promeſſe qu'il avoit faite à quelque divinité dans un extrême danger; ou pour rendre public un bienfait de la bonté des dieux. On reconoiſſoit la qualité & le motif d'inſcription ou du tableau, par ces caracteres:

V. P.	ſignifioit:	*Votum poſuit.*
V. S.		*Votum ſolvit.*
V. M. M.		*Votum merito Minervæ.*
V. S. L. M.		*Votum ſolvit Lubens merito*; ou *voto ſoluto libero munere*, ou *voto ſolemni libero munere.*
V. S. C.		*Voti ſui Compos.*
V. S. L. P.		*Votum ſolverunt loco privato.*
V. S. P. L. L. M.		*Voto ſuſcepto poſuit lubens lubens merito.*
V. S. S. L. S. D. EX. PR.		*Votum ſuſceptum ſolverunt lubentes dea ex primitiis.*
V. S. L. L. M.		*Votum ſolvit, locum legit memoria.*

Les recueils de Gruter, de Reynéſius & de Boiſſard ſont remplis de ces ſortes de *vœux*. (*D. J.*)

Depuis que la puiſſance ſouveraine eut été déférée aux empereurs, on offroit en différentes occaſions des ſacrifices pour la conſervation du prince, pour le ſalut, la tranquillité & la proſpérité de l'empire; de là ces inſcriptions flateuſes, ſi ordinaires aux monumens: *Vota publica. Salus Auguſtæ. Salus generis humani. Securitas publica*, *&c.* Le jour de la naiſſance des princes étoit encore célébré avec magnificence par des *vœux* & des ſacrifices; c'étoit un jour de fête qui a été quelquefois marqué dans les anciens calendriers. On ſolemniſoit ainſi le 23 du mois de ſeptembre, *VIII. kal. octob.* le jour de la naiſſance d'Auguſte.

Les jours conſacrés pour offrir des *vœux* & des ſacrifices, étoient l'avénement des princes à l'empire, l'anniverſaire de leur avénement, les fêtes quinquennales & décennales, & le premier jour de l'année civile, tant à Rome que dans les provinces. Les Chrétiens même faiſoient des prieres pour la conſervation des empereurs païens & pour la proſpérité de l'empire.

Mais une choſe plus étrange & moins connue, c'eſt l'uſage qui s'établit parmi les Romains ſur la fin de la république, de ſe faire donner une députation particuliere pour un lieu choiſi, ſous prétexte d'aller à quelque temple célebre acomplir un *vœu* qu'on feignoit avoir fait. Cicéron écrit à Atticus, *lettre 2, liv. XVIII*, que s'il n'accepte pas le parti que lui propoſe Céſar de venir ſervir ſous lui dans les Gaules, en qualité de lieutenant, il a en main un moyen de s'abſenter de Rome

Rome, c'eſt de ſe faire députer ailleurs pour rendre un veu.

Vœux. Sur les médailles, dit Jobert, (*ſcience des médailles.*) les *vœux* publics qui ſe faiſoient pour les empereurs de cinq en cinq ans, ou de dix en dix, ſe peuvent auſſi-bien mettre parmi les légendes, que parmi les inſcriptions; puiſqu'ils ſe trouvent plus ſouvent autour de la médaille, que dans le champ, au moins dans le Haut-Empire; car dans le Bas ce n'eſt pas la même choſe. Témoin la médaille de M. Aurele jeune, dont le revers repréſente le *vœu* que l'on fit au temps de ſon mariage, VOTA PUBLICA.

Témoin encore la médaille d'Antonin, *Vota Suscepta Decennalia*. Et dans l'autre dix ans après, *Vota Decennalium*. Dans le Bas-Empire, on ne trouve autre choſe que ces ſortes de *vœux*, que l'on portoit même plus avant que le terme: ce que l'on exprimoit par ce mot *multis*; par exemple *Votis X. Multis XX.* ou par celui-ci, *ſic*; par exemple *Sic X. Sic XX.* Il eſt vrai que je ne les ai jamais trouvés au delà de XXXX, ce qui fait voir qu'aucun de ces princes n'a régné quarante ans.

Ducange a merveilleuſement bien éclairci tout ce qui regarde ces médailles votives: c'eſt ainſi qu'il les nomme. Il nous apprend que depuis qu'Auguſte feignant de vouloir quiter l'empire, acorda par deux fois aux prieres du ſénat, de continuer à gouverner pour dix ans, on avoit commencé à faire à chaque décennale des prieres publiques, des ſacrifices & des jeux pour la conſervation des empereurs. Que dans le Bas-Empire, on en fit de cinq en cinq ans, & que c'eſt par cette raiſon, que depuis Dioclétien l'on trouve ſur les médailles *Votis V. XV.* &c. Que la coutume de ces *vœux* dura juſqu'à Théodoſe; après quoi l'on ne trouve plus cette ſorte d'époque. Il ſemble que le chriſtianiſme étant parfaitement établi, on ne vouluſt plus ſoufrir des cérémonies, où il pouvoit y avoir encore des reſtes du paganiſme. De ſorte que le VOTIS MULTIS qui ſe trouve ſur une médaille de Majorianus, n'eſt point aſſurément la même choſe, mais une maniere d'acclamation pareille à celle-ci, qu'on trouve ſur d'autres médailles. PLURA NATALIA FELICITER.

Il ne ſera pas inutile de remarquer ici, dit la Baſtie, que parmi les médailles du Bas-Empire où il eſt fait mention des *vœux* Décennaux & Vicennaux, il n'y en a guere de plus curieuſes que celles de Dioclétien & de Maximin ſon collegue, qui ont pour légende, PRIMIS X. *Multis XX.* Banduri n'a cité que deux de ces médailles, (*Bandur. Num. Imp. t. II. p. 42. 71.*) mais il y en a plus de trente différentes dans le cabinet de l'abbé Rotbelin. Les unes ont pour type Jupiter debout, d'autres Hercule auſſi debout. Il y en a où l'on voit une victoire aſſiſe, tenant de la gauche un bouclier apuié ſur ſon genou, & de la droite écrivant ſur ce bouclier *Votis X.* ou *Vot. X.* D'autres enfin repréſentent deux victoires, qui ſoutienent un bouclier, où on lit *Vot. X. Fel.*; & quelquefois *Vot X.* & *XX.* Ces médailles ſont d'autant plus remarquables, que les *vœux* ſont en légende, & non en inſcription; qu'ils ſont répétés ſur celles où on les lit encore dans le bouclier; enfin qu'elles n'ont été publiées dans aucun livre, ou catalogue qui me ſoit connu.

VOIE LACTÉE. C'eſt un amas prodigieux de petites étoiles, qui forment une longue trace dans le ciel du nord au midi. La fable dit, que Junon par le conſeil de Minerve, ayant donné à teter à Hercule, qu'elle trouva dans un champ où ſa mere l'avoit expoſé, il aſpira ſon lait ſi rudement, qu'il en fit rejaillir une grande quantité, d'où ſe forma cette voie de lait, ou *voie lactée*. *Voyez* GALAXIE.

VOIE, *via*, ſignifie *chemin*, *paſſage*, dans le droit romain. Le droit de *voie*, *via*, eſt différent du droit de paſſage perſonel, appelé *iter*, & du droit de paſſage pour les bêtes & voitures, appelé *actus*. Le droit appelé *via*, *voie* ou chemin, comprend le droit appelé *iter* & celui appelé *actus*".

VOIE ROMAINE, *via romana*, route, chemin des Romains, qui conduiſoit de Rome par toute l'Italie & ailleurs. Au défaut des connoiſſances que nous ne pouvons plus avoir dans les Gaules, recueillons ce que l'hiſtoire nous apprend de ces ſortes d'ouvrages élevés par les Romains dans tout l'Empire, parce que c'eſt en ce genre de monumens publics qu'ils ont de bien loin ſurpaſſé tous les peuples du monde.

Les *voies romaines* étoient toutes pavées, c'eſt à-dire, revêtues de pierres & de cailloux maçonés avec du ſable. Les loix des XII Tables commirent cette intendance au ſoin des cenſeurs; *cenſores urbis vias, aquas, aravium, veligalia, tueantur*. C'étoit en qualité de cenſeur, qu'Appius, ſurnomé l'*aveugle*, fit faire ce grand chemin depuis Rome juſqu'à Capoue, qui fut nommé en ſon honeur la *voie* Appiene. Des conſuls ne dédaignerent pas cette fonction; la *voie* Flaminiene & l'Émiliene en ſont des preuves.

Cette intendance eut les mêmes accroiſſemens que la république. Plus la domination romaine s'étendit, moins il fut poſſible aux magiſtrats du premier rang de ſuffire à des ſoins qui ſe multiplioient de jour en jour. On y pourvut en partageant l'inſpection. Celle des rues de la capitale fut affectée d'abord aux édiles, & puis à quatre officiers, nommés *viocuri*; nous dirions en françois *voyers*. Leur département étoit renfermé dans l'enceinte de Rome. Il y avoit d'autres officiers publics pour la campagne, *curatores viarum*. On ne les établiſſoit d'abord que dans l'occaſion, & lorſque le beſoin de quelque *voie* à conſtruire ou à ſéparer le demandoit. Ils afermoient les péages ordonés pour l'entretien des routes & des ponts. Ils faiſoient payer les adjudicataires de ces péages, régloient les réparations;

adjugeoient au rabais les ouvrages néceſſaires, avoient ſoin que les entrepreneurs exécutaſſent leurs traités, & rendoient compte au tréſor public des recettes & des dépenſes. Il eſt ſouvent parlé de ces commiſſaires & de ces entrepreneurs, *mancipes*, dans les inſcriptions, où ils ſont nommés avec honeur.

Le nombre des commiſſaires n'eſt pas aiſé à déterminer. Les marbres nous apprenent que les principales *voies* avoient des commiſſaires particuliers, & que quelquefois auſſi un ſeul avoit pour département trois ou quatre grandes *voies*.

On peut juger du relief que donnoit cette commiſſion par ces mots de l'orateur romain. (*Ad. Att. l. 1. epiſt. 1.*) „ Thermus eſt commiſſaire de la *voie* Flaminienne; quand il ſortira de charge, je ne ferai nulle difficulté de l'aſſocier à Céſar pour le conſulat „.

Le peuple romain crut faire honeur à Auguſte, en l'établiſſant curateur & commiſſaire des grandes *voies* aux environs de Rome. Suétone dit qu'il s'en réſerva la dignité, & qu'il choiſit pour ſubſtituts des hommes de diſtinction qui avoient déja été préteurs. Tibere ſe fit gloire de lui ſuccéder pour cette charge, & afin de la remplir avec éclat, il fit auſſi travailler à ſes propres frais, quoiqu'il y eût des fonds deſtinés à cette ſorte de dépenſe. Caligula s'y appliqua à ſon tour, mais il s'y prit d'une maniere extravagante & digne de lui. L'imbécille Claude entreprit & exécuta un projet que le politique Auguſte avoit cru impoſſible; je veux dire de creuſer à travers une montagne un canal pour ſervir de décharge au lac Fucin, aujourd'hui lac de Celano: auſſi l'exécution lui coûta-t-elle des ſommes immenſes. Néron ne fit preſque rien faire aux grandes *voies* du dehors, mais il embélit beaucoup les rues de Rome. Les regoes d'Othon, de Galba, de Vitellius furent trop courts & trop agités. C'étoient des empereurs qu'on oe faiſoit que montrer, & qui diſparoiſſoieot auſſi-tôt. Veſpaſien ſous qui Rome commença à être tranquille, reprit le ſoin des grandes *voies*: on lui doit en Italie la *voie intercica*. Son attention s'étendit juſqu'eo Eſpagne. Ses deux fils Titus & Domitieo l'imiterent en cela; mais ils furent ſurpaſſés par Trajan. Oo voit encore en Italie, en Eſpagne, ſur le Danube & ailleurs, les reſtes des nouveles *voies* & des ponts qu'il avoit fait conſtruire dans tous ces lieux; ſes ſucceſſeurs eurent la même paſſion juſqu'à la décadence de l'Empire, & les inſcriptions qui reſtent, ſuppléent aux omiſſions de l'hiſtoire.

Il faut diſtinguer les *voies* militaires, *via militares*, *conſulares*, *pretoria*, de celles qui ne l'étoient pas & que l'on nommoit *via vicinales*. Ces dernieres étoient des *voies* de traverſe, qui aboutiſſoient à quelque ville ſituée à droite ou à gauche de la grande *vue*, ou à quelque bourg, ou à quelque village, ou même qui communiquoieot d'uoe *voie* militaire à l'autre.

Les *voies* militaires étoient faites aux dépens de l'état, & les frais ſe prenoieot au tréſor public, ou ſur les libéralités de quelques citoyens zélés & magnifiques, ou ſur le produit du butin enlevé aux enoemis. C'étoient les intendans des *voies*, *viarum curatores*, & les commiſſaires publics qui en dirigeoient la conſtruction, mais les *voies* de traverſes, *via vicinales*, ſe faiſoient par les communautés iotéreſſées, dont les magiſtrats régloient les contributions & les corvées. Comme ces *voies* de la ſeconde claſſe fatiguoient moios que les *voies* militaires, on y employoit moins de ſoins. Cependant elles devoient être bien entretenues. Perſone n'étoit exempt d'y contribuer, pas même les domaines des empereurs.

Des particuliers employoient eux-mêmes, ou léguoieot par leur teſtament une partie de leurs biens pour cet uſage. On avoit ſoin de les y encourager; le caractere diſtinctif du romain étoit d'aimer paſſionément la gloire. Quel attrait pouvoit-on imaginer qui eût plus de force pour l'animer, que le plaiſir de voir ſon nom honorablement placé ſur des monumens publics, & ſur les médailles qu'on frapoit à ce ſujet?

Les matériaux des *voies* n'étoient point par-tout les mêmes. On ſe ſervoit ſagément de ce que la nature préſentoit de plus commode & de plus ſolide; ſioon, on apportoit, ou par charois ou par les rivieres, ce qui étoit abſolumeot néceſſaire, quand les lieux voiſins ne l'avoient pas. Daos un endroit, c'étoit ſimplement la roche qu'on avoit coupée; c'eſt ainſi que dans l'Aſie Mineure on voit encore des *voies* naturélement pavées de marbre. En d'autres lieux, c'étoient des couches de terre, de gravois, de ciment, de briques, de cailloux, de pierres carrées. En Eſpagne la *vus* de Salamanque étoit revêtue de pierres blanches: de là ſon nom *vis argentes*, la *voie* d'argent. Dans les Pays-Bas, les *voies* étoient revêtues de pierres griſes de couleur de fer. Le nom de *voies ferées*, que le peuple leur a donné, peut auſſi-bien venir de la couleur de ces pierres que de leur ſolidité.

Il y avoit des *voies pavées* & d'autres qui ne l'étoient pas, ſi par le mot de *pavées* on entend une conſtruction de quelques lits de pierres ſur la ſurface. On avoit ſoin que celles qui o'étoient point *pavées* fuſſent dégarnies de tout ce qui les pouvoit priver du ſoleil & du vent; & dans les forêts qui étoient ſur ces ſortes de *voies*, on abatoit des arbres à droite & à gauche, afin de dooner un libre paſſage à l'air; on y formoit de chaque côté un foſſé en bordure pour l'écoulement des eaux; enfin pour n'être poiot pavées, il falloit qu'elles fuſſeot d'une terre préparée qu'on rendoit très-dure.

Toutes les *voies militaires* étoient pavées ſans exception, mais différemment, ſelon le pays. Il y avoit en quelques endroits, quatre couches l'une ſur l'autre. Le premiere, *ſtatumen*, étoit comme le fondement qui devoit porter toute la maſſe.

C'eſt pourquoi avant que de la poſer, on enlevoit tout ce qu'il y avoit de ſable ou de terre molle.

La ſeconde, nommée *rudératio*, étoit un lit de têts de pots, de tuiles, de briques câſſées liées enſemble avec du ciment.

La troiſieme, *nucleus* ou le noyau, étoit un lit de mortier que les Romains appeloient du même nom que la bouillie, *puls*: parce qu'on le mettoit aſſez mou pour lui donner la forme qu'on vouloit; après quoi on couvroit le dos de toute cette maſſe, ou de cailloux, ou de pierres plates, ou de grôſſes briques, ou de pierrailles de différentes ſortes, ſelon le pays. Cette derniere couche étoit nommée *summa cruſta*, ou *ſummum dorſum*. Ces couches n'étoient pas les mêms par-tout; on en changeoit l'ordre ou le nombre, ſelon la nature du terrain.

Bergier, qui a épuiſé dans un ſavant traité tout ce qui regarde cette matiere, a fait creuſer une ancienne *voie romaine* de la province de Champagne, près de Rheims, pour en examiner la conſtruction. Il y trouva premiérement une couche de l'épaiſſeur d'un pouce d'un mortier fait de ſable & de chaux; ſecondement, dix pouces de pierres larges & plates qui formoient une eſpece de maçonerie faite en bain de ciment très-dur, dont les pierres étoient poſées les unes ſur les autres. En troiſieme lieu, huit pouces de maçonerie de pierres à peu près rondes & mêlées avec des morceaux de briques, le tout lié ſi fortement, que le meilleur ouvrier n'en pouvoit rompre ſa charge en une heure. En quatrieme lieu, une autre couche d'un ciment blanchâtre & dur, qui reſſembloit à de la craie, & enfin une couche de cailloux de ſix pouces d'épaiſſeur.

Tout ce maçonage étoit pour le milieu de la *voie*, & c'étoit proprement la chauſſée, *agger*. Il y avoit de chaque côté une liſiere, *margo*, faite de plus grôſſes pierres & de blocailles, pour empêcher la chauſſée de s'ébouler ou de s'affaiſſer, en s'élargiſſant par le pied. Dans quelques endroits comme dans la *voie appiene*, les bordages étoient de deux pieds de largeur, fait de pierres de taille, de maniere que les voyageurs pouvoient y marcher en tout temps & à pied ſec; & de dix pieds en dix pieds, joignant les bordages, il y avoit des pierres qui ſervoient à monter à cheval ou en chariot.

On plaçoit de mille en mille des pierres qui marquoient la diſtance du lieu où elles étoient placées, à la ville d'où on venoit, ou à la ville où l'on alloit. C'étoit une invention utile de Caius Gracchus.

Toutes les *voies* militaires du cœur de l'Italie, ne ſe terminoient pas aux portes de Rome; mais au marché, *forum*, au milieu duquel étoit la colonne milliaire qui étoit dorée, d'où lui venoit le nom de *milliarium aureum*. Pline & les autres écrivains de la bonne antiquité, prenent de cette colonne le terme & l'origine de toutes les *voies*. Pline *l. III. c.* 5, dit: *ejuſdem ſpatii menſura currente a milliario in capite fori romani ſtatuto*. C'eſt de là que ſe comptoient les milles, & comme ces milles étoient diſtingués par des pierres, on prit l'habitude de dire, *ad tertium lapidem*, *ad duodecimum*, *ad vigeſimum*, *&c.* pour dire, à trois milles, à douze milles, à vingt milles, &c. On ne voit point que les Romains aient compté au delà de cent, *ad centeſimum*, lorſqu'il s'agiſſoit de donner à quelque lieu un nom pris de ſa diſtance. Bergier croit que c'eſt parce que la juriſdiction du vicaire de la ville ne s'étendoit pas plus loin.

Quoi qu'il en ſoit, il y avoit de ces colonnes milliaires dans toute l'étendue de l'empire romain; & ſans parler d'un grand nombre d'autres, on en voit encore une debout à une lieue de la Haye, avec le nom de l'empereur Antonin. Les colonnes ſous les empereurs portoient ordinairement les noms des empereurs, des Céſars, des villes; ou des particuliers qui avoient fait faire, ou qui avoient fait les *voies*; quelquefois auſſi l'étendue du travail qu'on y avoit fait, & enfin la diſtance du lieu où elle étoit à l'endroit du départ, ou au terme auquel cette *voie* menoit.

Tout ce que je viens de marquer, ne regarde que les *voies militaires*. Les Romains avoient encore des *voies* d'une autre eſpece: le mot *iter*, qui eſt générique, comprenoit ſous lui diverſes eſpeces, comme le ſentier, *ſemita*, pour les hommes à pied; le ſentier pour un homme à cheval, *callis*; les traverſes, *tramites*. Les *voies* particulieres, par exemple, avoient huit pieds de largeur pour deux chariots venant l'un contre l'autre. La *voie* pour un ſimple chariot, *actus*, quatre pieds; la *voie* nommée *iter* pour le paſſage d'un homme de pied ou à cheval, n'en avoit que deux. Le ſentier qui n'avoit qu'un pied, *ſemita*, ſemble être nommé de *ſemi iter*; le ſentier pour les animaux, *callis*, n'avoit qu'un demi-pied. La largeur des *voies militaires* étoit de ſoixante pieds romains, ſavoir vingt pour le milieu de la chauſſée, & vingt pour la pente de chaque côté.

Toutes les *voies militaires* & même quelques-unes des *voies vicinales* ont été conſervées dans un détail très-précieux dans l'itinéraire d'Antonin, ouvrage commencé dès le temps de la république romaine, continué ſous les empereurs, & malheureuſement altéré en quelques endroits par l'ignorance ou par la hardieſſe des copiſtes. L'autre eſt la table théodoſiene, faite du temps de l'empereur Théodoſe, plus connue ſous le nom de table de Peutinger, ou table d'Augsbourg, parce qu'elle a appartenu aux Peutingers d'Augsbourg. Velſer a travaillé à l'éclaircir; mais il a laiſſé une ample matiere à ſupplément & à correction.

Les *voies militaires* étoient droites & uniformes dans tout l'empire, je veux dire qu'elles étoient par-tout meſurées avec des pas de cinq pieds romains, & des milles de mille pas chacun: une

colonne ou une pierre portant une inſcription, marquoit chaque mille. Les altérations arrivées naturélement dans l'eſpace de pluſieurs ſiecles, & les réparations modernes que l'on a faites en divers endroits, n'ont pu empêcher qu'il ne reſtât des indications propres à nous faire reconoître les *voies romaines*. Elles ſont élevées, plus ordinairement conſtruites de ſable établi ſur des lits de cailloux, toujours bordées par des foſſés de chaque côté, au point même qu'étant coupées ſur le talus d'une montagne, elles étoient ſéparées de cette même montagne par un foſſé deſtiné à les rendre ſeches, en donnant aux terres & aux eaux entraînées par la pente naturele, un dégagement qui n'embaraſſoit jamais la *voie*. Cette précaution, la ſeule qui pouvoit rendre les ouvrages ſolides & durables, eſt un des moyens qui ſert le plus à reconoître les *voies romaines*; c'eſt du moins ce que l'on remarque dans pluſieurs de ces *voies* de la Gaule, qui plus étroites, & n'ayant pas la magnificence de celles que cette même nation avoit conſtruites pour traverſer l'Italie, ou pour aborder les villes principales de ſon empire, n'avoient pour objet que la communication & la ſûreté de leurs conquêtes, par la marche facile & commode de leurs troupes & des bagages indiſpenſablement néceſſaires.

Il faut à préſent paſſer en revue les principales *voies romaines*, dont les noms ſont ſi fréquens dans l'hiſtoire, & dont la connoiſſance répand un grand jour ſur la géographie; cependant, pour n'être pas trop long, je dois en borner le détail à une ſimple nomenclature des principales.

Voies de la ville de Rome, *via urbis*. C'eſt ainſi qu'on appeloit les rues de Rome; elles étoient pavées de grands cailloux durs, qui n'étoient taillés qu'en deſſus; mais dont les côtés étoient joints enſemble par un ciment inaltérable. Ces rues dans leur origine étoient étroites, courbes & tortues; mais quand ſous Néron les trois quarts de la ville furent ruinés par un incendie, cet empereur fit tracer les rues incendiées, larges, droites & régulieres.

Voie Émiliene. Elle fut conſtruite l'an de Rome 567, par M. Æmilius Lepidus, lorſqu'il étoit conſul avec C. Flaminius; elle alloit de Rimini juſqu'à Bologne; & de là tout autour des marais juſqu'à Aquileja; Elle commençoit au lieu où finiſſoit la *voie flaminia*; ſavoir du pont de Rimini, & elle eſt encore le chemin ordinaire de Rimini par Savignano, Céſene, Forli, Imola & Faenza, à Bologne, ce qui peut faire une étendue de vingt lieues d'Allemagne, & il faut qu'elle ait eu un grand nombre de ponts conſidérables. C'eſt de cette voie que le pays entre Rimini & Bologne s'appeloit *Æmilia*, il étoit la ſeptieme des onze régions dans leſquelles Auguſte diviſa l'Italie.

Il y avoit une autre *voie émiliene* qui alloit de Piſe juſqu'à Tortone; ce fut M. Æmilius Scaurus qui la fit conſtruire étant cenſeur, avec le butin qu'il avoit enlevé aux Liguriens dans le temps de ſon conſulat.

Voie d'Albe, *via Albana*. Elle commençoit à la porte *Celimontana*, & alloit juſqu'à Albe la longue. M. Meſſala y fit faire les réparations néceſſaires du temps d'Auguſte; elle ne peut pas avoir été plus longue que dix-ſept milles d'Italie, parce qu'il n'y a que cette diſtance entre Rome & Albano.

Voie d'Amerie, *via Amerina*. Elle partoit de la *voie* Flaminiene, & conduiſoit juſqu'à Améria, ville de l'Umbrie, aujourd'hui Amelia, petite ville du duché de Spoletie; mais comme on ne ſait point où cette *voie* quitoit la Flaminiene, on n'en ſauroit déterminer la longueur.

Voie Appiene, *via Appia*. Comme c'étoit la plus célebre *voie* romaine par la beauté de ſon ouvrage & le premier chemin public qu'ils aient pavé, il mérite auſſi plus de détail que les autres.

Cette *voie* fut conſtruite par Appius Claudius Cæcus, pendant qu'il étoit cenſeur, l'an de Rome 443. Elle commençoit en ſortant de Rome, de la porte Capenne, aujourd'hui *di ſan Sebaſtiano*, & elle alloit juſqu'à Capoue; ce qui fait environ vingt-quatre lieues d'Allemagoe. Appius ne la conduiſit pas alors plus loin, parce que de ſon temps les provinces plus éloignées n'apartenoient pas encore aux Romains. Deux chariots pouvoient y paſſer de front; chaque pierre du pavé étoit grande d'un pied & demi en carré, épaiſſe de dix à douze pouces, poſée ſur du ſable & d'autres grandes pierres, pour que le pavé ne pût s'afaiſſer ſous aucun poids de chariots; toutes ces pierres étoient aſſemblées auſſi exactement que celles qui forment les murs de nos maiſons; la largeur de cette *voie* doit avoir été anciénement de vingt-cinq pieds; ſes bords étoient hauts de deux pieds, & compoſés des mêmes pierres plus élevées que les autres, ſur leſquelles on pouvoit s'aſſeoir pour ſe repoſer, ou pour monter commodément à cheval; exemple qui fut imité ſur toutes les autres *voies* romaines. Les auberges & les cabarets fourmilloient ſur cette route, comme nous l'apprenons d'Horace.

L'agrandiſſement de la République, & ſur-tout la conquête de la Grece & de l'Aſie, engagerent les Romains à pouſſer cette *voie* juſqu'aux extrémités de l'Italie, ſur les bords de la mer Ioniene, c'eſt-à-dire, à l'étendre juſqu'à 350 mille. Jules-Céſar ayant été établi commiſſaire de cette grande *voie*, la prolongea le premier après Appius, & y fit des dépenſes prodigieuſes. On croit que les pierres qu'il y employa, furent tirées de trois cartieres de la Campanie, dont l'une eſt près de l'anciene ville de Sinueſſe, l'autre, près de la mer entre Pouzzole & Naples, & la derniere près de Terracine. Cette *voie* a auſſi été nommée *via Trajana*, après que Trajan l'eut fait réparer de nouveau. Gracchus y avoit fait poſer les termes, & on l'appela toujours pour ſoo

Digitized by Google

antiquité, ſa ſolidité & ſa longueur, *regina viarum*, la reine des *voies*.

Autant cette *voie* étoit entiere & unie autrefois, autant elle eſt délâbrée aujourd'hui; ce ne ſont que morceaux détachés qu'on trouve de lieu à autre dans des vallées perdues. Il eſt difficile dans pluſieurs endroits de la pratiquer à cheval, ni en voiture, tant à cauſe du gliſſant des pierres, que pour la profondeur des ornieres; les bords du pavé qui ſubſiſtent encore çà & là, ont vingt palmes romaines, ou quatorze pieds moins quatre pouces, meſure d'Angleterre.

Voie Ardéatine. Quelques auteurs placent ſon origine dans Rome même, au deſſous du mont Aventin, près des thermes d'Antonin Caracalla, d'où ils la font ſortir par une porte du même nom, & la conduiſent dans la ville d'Ardéa, entre la *voie* appiene & la *voie* oſtienſe. C'eſt le ſentiment de Panvini, qui dit: *hac (Ardeatina) intra urbem ſub Aventino juxta Thermas Antonianas principium habebat*. Cependant le plus grand nombre des ſavans fait partir la *voie Ardéatine* de celle d'Appius, hors de Rome, à travers des champs à main droite. Quoi qu'il en ſoit, cette route n'avoit pas trois milles & demie de longueur, puiſque la ville d'Ardéa étoit ſituée à cette diſtance de Rome.

Voie Aurélienne, *via Aurelia*. Elle prit ſon nom d'Aurélius Cotta, ancien conſul, qui fut fait cenſeur, l'an de Rome 602. Cette voie alloit le long des côtes en Toſcane juſqu'à Piſe; elle étoit double, ſavoir, *via Aurelia vetus & via Aurelia nova*, qu'on nomma de ſon reſtaurateur, *via Trajana*. Elle touchoit aux endroits *Lorium*, *Alſium*, *Pyrgos*, *Caſtrum novum*, *Centum Cellæ*. On conjecture que la *voie* nouvele Aurélienne, fut l'*ouvrage* d'Aurélius Antonin, & l'on croit qu'elle étoit jointe à l'ancienne.

Voie Caſſienne, *via Caſſia*. Elle alloit entre la *voie Flaminiene*, & la Voie Aurélienne, au travers de l'Étrurie. L'on prétend en avoir vu les veſtiges entre Sutrio, *Aqua Paſſeræ*, & près de Vulſinio juſqu'à Cluſium; & l'on conjecture qu'elle fut l'ouvrage de Caſſius Longius, qui fut cenſeur l'an de Rome 600, avec Valérius Meſſala.

Voie Ciminiene, *Ciminia via*. Elle traverſoit dans l'Étrurie, la montagne & la forêt de ce nom, & paſſoit à l'Orient du lac, aujourd'hui nommé *Lago di Vico*, dans le petit état de Romiglione.

Voie Claudiene ou *Clodiene*, *Clodia via*; ce grand chemin commençoit au pont Milvius, alloit joindre la *voie Flaminiene*, & paſſoit par les villes de Lucques, Piſtoie, Florence, &c. Ovide, (*ex ponto*, *l.* I, *éleg.* 9. *v.* 43 & 44.) dit:

Nec quas pomiferis poſitos in collibus hortos
Spectat Flaminiæ Clodia juncta viæ.

Voie Domitiene, conſtruite par l'empereur Domitien, alloit de Sinueſſe juſqu'à Pozzuolo, prenoit ſon trajet par un chemin ſâbloneux, & ſe rejoignoit enfin à la *voie* Appiene; elle exiſte encore toute preſque entiere.

Voie Flaminiene; elle fut conſtruite par C. Flaminius, cenſeur l'an de Rome 533. Elle alloit de la porte Flumentane, par Ocriculum, Narnia, Carſula, Menavia, Fulginium, forum Flaminii, Helvillum, Forum Sempronii, Forum Fortunæ, & Piſaurum, juſqu'à Arminium (Rimini), où elle finiſſoit vers le pont de cette ville.

De l'autre côté commençoit la *voie Émilienne*, qui alloit juſqu'à Bologne, & peut être juſqu'à Aquilée; c'eſt pourquoi pluſieurs auteurs prenent ces deux *voies* pour une ſeule, & lui donnent la longueur de la *voie Appiene*.

Auprès du fleuve Métaurus, elle étoit coupée par un rocher, d'où vient qu'on l'appela *interciſa*, ou *petra pertuſa*.

Lorſqu'elle fut délâbrée, Auguſte la fit réparer; ſa longueur juſqu'à Rimini, étoit de deux cents vingt-deux mille pas, ou cinquante-cinq lieues d'Allemagne; une partie de cette *voie* étoit dans l'enceinte de Rome; elle alloit comme je l'ai déja dit, de la porte flumentane, aujourd'hui *porta del popolo*, juſqu'à la fin de la *via lata*, dans la ſeptieme région, ou juſqu'à la *piazza di ſciarra*, en droite ligne depuis le pont Milvius; c'eſt pourquoi Vitellius, Honorius, Stilicon, &c. firent leur entrée triomphante par cette *voie*.

Voie Gabine ou *Gabiene*; elle partoit à droite de la porte gabine, & s'étendoit juſqu'à Gabies. Son trajet étoit de cent ſtades, environ douze milles & demi d'Italie.

Voie Gallicane, *Gallicana via*; elle étoit dans la Campanie, & traverſoit les marais Pontins.

Voie Herculiene, *Herculanea*, c'étoit une chauſſée dans la Campanie, entre le lac Lucrin & la mer. Silius Italicus (*lib.* XII, *v.* 118), nomme cette voie *Herculeum iter*, ſuppoſant que c'étoit l'ouvrage d'Hercule. Properce (*lib.* III, *eleg.* 86. *v.* 3.) dit dans la même idée:

Qua jacet & Trojæ tubicen Miſenus arena,
Et ſonat Herculeo ſtructa labore via.

Via Lata, rue célebre de Rome dans la ſeptieme région de la ville, qui en prit ſon nom; elle commençoit à la *piazza di ſciarra*, & alloit juſqu'au Capitole: elle fait maintenant partie *della ſtrada del Corſo*, & elle eſt une des plus belles rues de Rome. Autrefois elle étoit ornée des arcs de triomphe de Gordieo, de Verus, &

Digitized by Google

d'autres belles choſes, dont on voit à peine quelques veſtiges.

Voie Latine, *latina via*; elle commençoit à Rome à la porte latine, elle s'étendoit dans le Latium, & ſe joignoit près de Caſilino à la *voie* appiene. Elle prenoit ſon trajet entre l'Algidum, & les montagnes de Tuſculum par Pićta, & continuoit par Ferentioum, Fruſinum, Teanum, Sidicinum, Calenum, juſqu'à Caſilinum.

La *voie latine* s'appeloit auſſi la *voie* auſoniene. Martial la nomme *latina* dans les deux vers ſuivaos:

Herculis in magni vultus deſcendere Cæſar
Dignatus, Latia dat nova templa via.

Dans un autre endroit, il l'appele *auſonia*.

Appia, quam ſimili venerandus imagine Cæſar
Conſecrat Auſoniæ maxima fama viæ.

Selon l'itioéraire d'Anronin, la voie latine étoit partagée en deux parties, dont la premiere y eſt ainſi décrite.

Voie Laurentine. Cette *voie*, ſelon Aulu-Gelle, ſe rrouvoit entre la *voie* ardéatine & l'oſtiene. Pline le jeune les fait voiſines l'une de l'autre, quand il dit que l'on pouvoit aller à ſa maiſon de campagne par l'une & l'autre route. *Aditur non una via; nam & Laurentina & oſtienſis eodem ferunt; ſed Laurentina ad* 14 *lapides, Oſtienſis ad* 11 *relinquenda eſt.*

Voie Nomentane, *via nomentana*; elle commençoit à la porte viminale, & alloit juſqu'à Nomentum, en Sabine, à quatre ou cinq lieues de Rome.

Voie Oſtienne, *via oſtienſis*; elle commençoit à la porte Trigemina, & alloit juſqu'à Oſtie. Selon Procope, cette *voie* avoit cent vingt-ſix ſtades de longueur, qui ſont dix-neuf milles italiques & un huitieme; mais l'itinéraire ne lui donne que ſeize milles d'étendue, & cette ſeule étendue, continue-t-il, empêche que Rome ne ſoit ville maritime.

Voie Poſtumiane, *via poſtumia*; route d'Italie aux environs de la ville *Hoſtilia*, ſelon Tacite. (*hiſt. l.* III.) Il en eſt auſſi fait mention dans une ancienne inſcription, conſervée à Gênes. Auguſtio Juſtiniani dit qu'on nomme aujourd'hui cette route *via coſtumia*; qu'elle conduit depuis Rumo juſqu'à Novæ, & qu'elle paſſe par Vota Arquata & Seravalla.

Voie Prénestine, *preneſtia via*, route d'Italie, qui, ſelon Capirolin, conduiſoit de Rome à la ville de Préneſte, d'où elle a pris ſon nom; elle commençoit à la porte Eſquiline, & alloit à droite du champ Eſquilin juſqu'à Préneſte.

Voie Quinctia; elle partoit de la *voie* ſalaria, & tiroit ſon nom de Lucius Quinctius qu'on fit dictateur, lorſqu'il labouroit ſon champ.

Voie Salarienne, *via ſalaria*; elle commençoit à la porte colline, & prenoit ſon nom du ſel que les Sabins alloient chercher à la mer en paſſant ſur cette *voie*; elle conduiſoit par le pont Anicum en Sabine.

Voie Setina; elle portoit le nom de la ville de Sétia dans le Latium, & finiſſoit par ſe joindre à la *voie* appiene.

Voie Triomphale; elle commençoit à la porte rriomphale, prenoit ſon trajet par le champ Flaminieo, & le champ de Mars, ſur le Vatican, d'où elle finiſſoit en Étrurie.

Voie Valérienne, *via valeria*; elle commençoit à Tibur, & alloit par Alba Fermentis, Cerſennia, Corſinium, Interbromium, Téate, Marremium, juſqu'à Hadria.

Voie Vitellienne, *via vitellia*, elle alloit depuis le Janicule juſqu'à la mer, & croiſoit l'*Aurelia Vetus*.

Via Ælia, prit ſon nom de l'empereur Hadrien qui la fit conſtruire; elle étoit contigue à la *voie* rriomphale.

Via Ardeatina, tiroit ſon nom de la ville d'Ardée où elle ſe terminoit. Ce chemin commençoit dans l'intérieur de la ville, ſous l'Aventin, près des rhermes d'Antonin.

Via Aurelia, commençoit à la porte de ce nom, & alloit le long des bords de la mer de Toſcane juſqu'à Piſe. Aurelius, homme conſulaire qui la fit paver, lui donna ſon nom. On l'appela depuis *triumphalis*, lorſqu'on eut nommé ainſi la porte *Aurelia*. C'eſt le long de ce chemin que fut enterré l'empereur Galba.

Via Cæsarea, ouvrage d'Agrippa, eſt ce qu'on appele aujourd'hui à Rome, la rue du *Barbatre*.

Via Campana, qui commençoit à la porte Célimontane, & conduiſoit dans la Campaoie.

Via Collatina, ainſi nommée de la porte de ce nom, s'étendoit dans la campagne, vers le ſeptentrion, & à quelque diſtance de la ville; elle ſe réuniſſoit à la *voie Salaria*.

Via Minucia; ce chemin étoit voiſin de celui d'Appius, & il conduiſoit à Brindes. Cicéron l'appele *Minutia*, du nom de ſon auteur Minutius Augurinus, le même qui découvrit au ſénat les perfides deſſeins de Sp. Mælius, & à qui le peuple décerna un bœuf doré pour reconnoître ce ſervice.

Via Nova. Le vieux chemin neuf, commençoit au *Forum* & alloit juſqu'au Vélabre. Il fut l'ouvrage de Tarquin l'ancien qui fit le grand égout extérieur, depuis le *Forum* juſqu'au Tibre. On trouve encore les traces de cette rue, en ſuivant les ruines de l'égout, depuis l'Égliſe de St. Georges qui eſt dans le Vélabre, juſqu'à celle de St. Étienne, qui eſt ſur le bord du fleuve.

Via Nova, étoit une autre rue qui prit ce nom, lorſque l'empereur Caracalla l'eut fait embélir de rhermes & d'autres ouvrages magnifiques: *Idem viam novam munivit*, dit Spartien, *quæ eſt ſub ejus*

abermis, qua, pulchrius inter romanas plateas non facile quidquam inveniat.

Via Portuensis, prenoit au Janicule, à la porte Navale, & menoit au port d'Oſtie.

Via Recta, étoit entre le pont de Sixte & l'ancienne rue Triomphale; Jules ſecond qui la fit réparer, lui donna le nom de *Julia* qu'elle porte.

Via Sacra, la rue ſacrée, une des plus fameuſes de Rome, commençoit à l'amphithéâtre, & conduiſoit au Capitole, le long du temple de la paix & de la place de Céſar. Elle tenoit ſon nom de l'alliance qui y fut faite entre Romulus & Tatius, ou de ce que les prêtres avoient coutume d'y paſſer, lorſqu'ils alloient faire les ſacrifices des Ides.

Via Tiberina, conduiſoit à l'île du Tibre.

Via Tiburtina, alloit depuis la porte eſquiline juſqu'à Tivoli.

Via Trajana, la même qu' *Appia*, réparée par Trajan.

Voilà les principales *voies* des Romains en Italie; ils les continuerent juſqu'aux extrémités orientales de l'Europe.

C'eſt aſſez de dire ici, que d'un côté on pouvoit aller de Rome en Afrique, & de l'autre juſqu'aux confins de l'Éthiopie. „ Les mers ont „ bien pu couper les chemins entrepris par les „ Romains, mais non les arrêter; témoins la Si„ cile, la Sardaigne, l'île de Coſſe, l'Angleter„ re, l'Aſie, l'Afrique, dont les chemins com„ muniquoient, pour ainſi dire, avec ceux de „ l'Europe par les ports les plus commodes. De „ l'un & de l'autre côté d'une mer, toutes les ter„ res étoient percées de grandes *voies* militaires. „ On comptoit plus de 600 de nos lieues de *voies* „ pavées par les Romains dans la Sicile; près de „ 500 lieues dans la Sardaigne; environ 73 lieues „ dans la Corſe; 5100 lieues dans les îles Britan„ niques; 4250 lieues en Aſie; 4674 lieues en „ Afrique „. (*D. J.*)

Viæ castrorum, les rues des camps. Les quartiers d'un camp chez les Romains étoient partagés par des rues tirées au cordeau, avec des places en différens endroits. Quelques-unes de ces places ſervoient pour le marché, où l'on vendoit toutes les denrées & les marchandiſes néceſſaires, y ayant même des boutiques de toutes ſortes d'artiſans qui accompagnoient en grand nombre les armées. De cette maniere le camp formoit une eſpece de ville, où l'on laiſſoit deux cents pieds de diſtance entre les logemens & les retranchemens, afin que les troupes puſſent ſe former en corps, derriere les tentes pour ſe défendre en cas d'attaque.

Viæ in ſpectaculis, étoient des chemins pratiqués vis-à-vis des portes appelées *vomitoria*, parce que la multitude du peuple ſembloit être vomie par ces portes. Ces chemins étoient encore nommés *ſcalaria*, & les eſpaces entre-deux s'appeloient *cunei*, coins à cauſe de leur forme; ces coins étoient deſtinés pour différentes perſonnes de rang différent. De là vient le mot *excuneare*, chaſſer une perſone de ſa place.

VOILE. *Voyez Suffibulum & Calyptra.*

„ Je remarquerai, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art.* 4. 5.) que les femmes alloient communément la tête nue. Je répéterai ſeulement ici ce que j'ai dit plus haut: qu'elles ſe ſervoient quelquefois de leur vêtement ſoit pour ſe couvrir la tête, ſoit pour ſe *voiler* le viſage, ainſi qu'on nous repréſente Junon: *illa ſedet dejecta in lumina palla.* (*Valer. Flac. arg. l. I. v.* 132.) „

„ Il ſe trouve auſſi des *voiles* particuliers ou de petites pieces d'étoffe carrées qui ſervoient à cet uſage. Il paroît que cette piece d'étoffe eſt le *voile* que les anciens nommoient Θυρέτρον *flammeum* & *rica*, dénominations romaines qui ſervoient ſur-tout à déſigner le *voile* des vierges. (*Scalig. conject. in Varr. p.* 597.). Mais le nom le plus connu du *voile* chez les poëtes eſt καλύπτρα. (*Aeſchyl. Suppl. v.* 128. *r. Calab. l.* 14. *v.* 45.) Ces ſortes de *voile* étant minces & tranſparens furent comparés à des toiles d'araignées. (*Eurip. Androm. v.* 830. *Epigr. gr. in Kuſt. not. ad ſuid. v.* Κιχλωψ.) Ces étoffes ſéparées du vêtement & faites pour couvrir la tête des femmes ont été remarquées ſouvent par les écrivains; tel eſt le *voile* blanc qu'Apollonius donne à Médée pour ſe couvrir la tête (*Argon. l. III. v.* 833.): telle eſt encore celui dont fait mention une épigramme greque. (*Anthol. l. VII. p.* 457. *l.* 9.) Cependant j'ignore ſi Hélene s'eſt *voilée* avec des pieces d'étoffes blanches, ou ſi elle s'eſt *voilée* avec une piece d'étoffe blanche en ſe couvrant de ce *voile*. Cette difficulté eſt d'autant plus difficile à réſoudre que les Grecs des temps poſtérieurs n'entendoient pas eux-mêmes la vraie ſignification des mots ἐανὸς & πέπλος qui ſe trouvent dans Homere & dans d'autres poëtes anciens, comme nous le voyons clairement par l'*Onomaſticon* de Julius Pollux. (*Poll. Onom. l. VII. ſegm.* 51.) Le ſeul *voile* de cette nature qui ſe trouve ſur des monumens antiques à Rome, eſt la piece d'étoffe blanche, dont Héſione ſe couvre la tête; ſujet exécuté en moſaïque dans la villa Albani. (*Conſ. monum. ant. ined. n°.* 66.). Cette ſorte d'ajuſtement que les femmes aſiatiques avoient coutume de porter, paroît avoir été nommé κεφάλαιπτρον, un eſſuiemain, à cauſe de ſa forme & de ſa couleur. (*Athen. Drip. l. IX. p.* 410.) „

„ On voit, dit ailleurs Winckelmann, dans la cour du cabinet de Portici, la mere de Nonius Balbus; c'eſt ce qu'on apprend par l'inſcription bien conſervée de ſon piédeſtal; une partie de ſa draperie ou de ſon manteau eſt jetée ſur ſa tête; cette draperie, pour coëffer la figure avec grâce, s'éleve en pointe au deſſus du front: on peut remarquer la même choſe ſur la tête de la tragédie, dans le baſrelief repréſentant l'apothéoſe d'Homere, qui ſe conſerve au palais Colonne à Rome. Une telle minutie ne méritoit pas d'être relevée,

& je l' aurois paſſée ſous ſilence, ſi Cuper (*Apotheos. Hom. p.* 81. *& ſeq.*) n'avoit regardé cette pliſſure pincée comme quelque choſe de ſingulier, & s'il n'avoit cru y trouver ce que les Grecs nommoient ὄγκος, coeſure de cheveux qui s'éleve aux deſſus du front dans les maſques tragiques de l'un & de d'autre ſexe. Le deſſeio qu'il a fait graver l'a induit en erreur ; car cette poiote n'eſt pas ſi élevée ſur le marbre, & elle n'eſt pas formée par un pli, comme il l'a repréſentée „.

Les divinités ont quelquefois la tête *voilée* avec leur manteau, ſur les monumens. La Junon *voilée* dont parle Macrobe ſe voit au Capitole & ſur deux bas-reliefs de Bartoli. Pignorius dit qu'il avoit vu à Rome des ſtatues d'Eſculape avec un *voile* ſur le derriere de la tête ; mais les ſtatues de cette divinité qu'on y voit à préſent n'ont point de *voile*. La figure ſans barbe qu'il donne pour Eſculape, ſera ſans doute celle de quelque prêtre. La ſtatue décrite par Callicrate ne ſemble pas avoir été ſans barbe, ce que Pétao a cependant voulu inférer des paroles de cet auteur. Séguin & d'autres croient voir Proſerpine *voilée* ſur une médaille ; mais cette tête eſt probablement uo portrait ; car la médaille eſt du temps des empereurs. Le comte de Caylus avoit dans ſa collection un petit Bacchus de bronze de deux pouces de hauteur, portant une couronne de lierre eo argent, & un vaſe de même matiere. Il avoit le derriere de la tête *voilé*, par un bout de la draperie qui lui couvroit la poitrine.

Martianus Capella nous dit que Jupiter abaiſſoit la partie de ſon *voile* qui étoit ordinairement rejetée derriere la tête, pour paroître avec plus de majeſté dans l'aſſemblée des dieux. Mais on ne trouve Jupiter *voilé* ſur aucun monument.

Saturne paroît aſſez ſouvent avec un *voile*. Il étoit le ſeul dieu, auquel on ſacrifiât avec la tête découverte ; & Winckelmann croit que cette particularité étoit exprimée par le *voile* qu'il porte ordinairement relevé ſur le haut de la tête. Les Romains étoient *voilés* aux autels des autres divinités ; mais ils relevoient leurs *voiles* dans les ſacrifices de Saturne, dont les fêtes étoieot deſtinées à la joie & à la diſſipation.

Le *voile* étoit propre à Junon, à cauſe, dit Albricus, que les nuages obſcurciſſoient ſouvent l'air dont elle eſt le ſymbole, & ſelon Fulgence, pour marquer combien ſont cachées les richeſſes que Junon diſpoſe. Il eſt plus raiſonable de dire que le *voile* étant l'ornemeot des femmes riches en Grece & à Rome, il déſignoit avec juſtice l'épouſe du ſouverain des dieux.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une pâte de verre, Jnnoo portée ſur un aigle. Son *voile* flotant autour de la tête compoſe un cerle, dans lequel paroiſſent les ſept planetes. Sur un jaſpe rouge, Jupiter & Junon ont debout. Autour de Junon, eſt un *voile* parſemé d'étoiles. On la voit avec un voile ſemblable ſur une médaille de Samos. L'étoile de Junon étoit appelée Φωσφόρα, comme celle de Vénus.

VOILE aux portes & dans les tribunaux. *Voyez* PORTIERE, RIDEAU, *VELARIT*.

VOILE, pris dans le ſens d'une piece d'étoſe longue & carrée.

Un *voile* ſuſpendu comme un rideau fermé, déſigoe ſur les monumens que l'action ſe paſſe dans l'intérieur d'un édifice.

Des *voiles* ainſi ſuſpendus, tenoient lieu de tapiſſerie. Ils ornoient ainſi les voûtes ou planchers, & tenoient lieu de plaſonds. (*Horat. lib. II, Sat.* 8. *verſ.* 54. *vet. ſcholiaſt.*) Oo les appeloit *vela triclinaria*.

VOILES, dont les anciens couvroient toute l'étendue du théâtre & de l'amphitéâtre, pour mettre les ſpectateurs à l'abri de l'ardeur du ſoleil & des injures de l'air. Chez les Grecs, il n'y avoit que les portiques & le bâtiment de la ſcêne qui fuſſent couverts ; le reſte du théâtre ne l'étoit point ; ce qui obligeoit de tendre ſur cette derniere partie, des *voiles* ſouteous par des mâts & des cordages ; afin de garantir les ſpectateurs de l'ardeur du ſoleil. Outre cela, pour mieux tempérer la chaleur qu'on reſſentoit ancore, mal-gré cette précaution, on faiſoit jaillir du deſſus des portiques de l'eau, qui retomboit ſur le théâtre en forme de roſée, par quaotité de tuyaux ménagés dans les ſtatues, dont on ornoit le haut des portiques ; c'étoit même toujours des eaux de ſenteurs. Derriere le théâtre, il y avoit des portiques qui en étoient eotiéremenc détachés, & où le peuple ſe retiroit, s'il ſurvenoit quelqu'orage pendaot la repréſentation. Dans les commencemens des ſpectacles chez les Romains, les ſpectateurs étoient à découvert, & ce oe fut que lorſque le goût du luxe ſe fut introduit dans la ville, que l'on ſoogea à ſe procurer ces commodités. Q. Catulus fut le premier qui introduiſit celle des *voiles* au théâtre, ainſi que nous l'apprend Valere Maxime (2, 4, 6,): *Religionem ludorum, creſcentibus opibus, mox ſecuta lautitia eſt. Ejus inſtinctu Q. Catulus Campanam imitatus luxuriam, primus ſpectantium conſeſſum velorum umbraculis texit.* Ces *voiles* étoient ſoutenus par de grandes perches & des cordes tendues : ils étoient de lin, de ſoie, & quelquefois même teints en pourpre, tels que ceux que Néron fit tendre : *vela etiam*, dit Xiphilio, *quæ per aerem expanſa ad arcendum ſolem purpura erant*. (*lib.* LXIII)

À l'amphithéâtre de Nîmes, on voit encore aux pierres du haut des trous deſtioés à recevoir les cordes ou les perches qui ſervoient à tendre les *voiles*. Lucrece (*lib. IV*, v. 73), a tiré une belle comparaiſon de l'uſage où l'on étoit de couvrir les théâtres avec des voiles teintes de différentes couleurs.

Et vulgo faciunt id lutea, rufaque vela,
Et ferrugina, cum magnis intenta theatris
Per malos vulgata, trabesque trementia pendent.
Namque ibi conſeſſum caveat ſubter, & omnem
Scenai ſpecism, patrum, matrumque, deorumque
Inficiunt, coguntque ſuo ſluitare colore:

Néron ne ſe contenta pas de l'énorme dépenſe de couvrir l'amphithéâtre avec des voiles de pourpre: il s'y fit encore broder, porté dans un char entouré d'étoiles d'or.

VOILES de *vaiſſeaux*.

Diodore nous apprend qu'Éole fut le premier inventeur des *voiles* de vaiſſeaux; & que c'eſt pour cela qu'on l'appela le dieu des vents: *Inſuper & velorum uſum nautis introduxiſſe, rationemque utendi docuiſſe*. D'autres en attribuent l'uſage à Icare, fils de Dédale; quelques-uns à ſon pere, & de là fable des ailes qu'ils s'appliquerent pour ſe tirer du labyrinthe. Quoi qu'il en ſoit, la matiere des *voiles* étoit le lin, le chanvre, le jonc, le genêt, le cuir, la peau des bêtes; c'eſt cette derniere qui donna le nom aux voiles; *& enim velum a vellere*, dit Varron, c'eſt-à-dire, a *pelle*. Céſar (*bell. gall. III*, 13) remarque que les Vénetes en employoient encore de cette ſorte de ſon temps, *pelles pro velis*. Du temps d'Homere, elles étoient toutes de lin: quelquefois les anciens étendoient leurs habits, & en faiſoient des eſpeces de *voiles*. Ils leurs donnoient trois formes différentes, la triangulaire comme nous en connoiſſons dans la méditerranée, la carrée que nous employons dans les petits bâtimens, & la ronde telle que les Portugais en ont trouvé l'uſage dans les Indes. La couleur ordinaire étoit la blanche, à cauſe, du préjugé, dont les anciens étoient imbus que cette couleur étoit de bon augure; ils l'employoient dans les temps de joie, comme ils admétoient la noire pour les jours de triſteſſe. *Voyez* THÉSÉE.

Les anciens ne ſe ſervoient dans les commencemens des *voiles*, que dans les temps favorables. Mais ils apprirent enſuite à s'en ſervir comme nous, même par les vents contraires, ce que Pline dit très-expreſſément: *iiſdem autem ventis in contrarium navigantur prolatis pedibus; ut nocte plerumque adverſa vela concurrant*. (*l. II.* 48.) Ils mettoient quelquefois à leurs vaiſſeaux des *voiles* de couleur bleue. Ils portoient le luxe juſqu'à les teindre en pourpre. Ils en ont eu auſſi de deux couleurs, & à petits carreaux, comme on le voit diſtinctement ſur une cornaline du baron Stoſch; ce qui ſert auſſi à expliquer le paſſage de Pline, où en parlant de la flote d'Alexandre, naviguant ſur l'Inde, il dit: *ſtupueruntque littora flatu verſicoloria implente*.

Homere nous apprend dans pluſieurs endroits de ſes poëmes, que du temps de la guerre de Troye, les mâts n'étoient pas fixés dans les vaiſſeaux. On les ôtoit, & on les dreſſoit ſelon le beſoin, comme on le voit aujourd'hui ſur les felouques.

Suivant Pline, on plaça d'abord les *voiles* les unes au deſſus des autres au même mât; on en mit enſuite à la pouppe & à la proue. Les *voiles* de pouppe s'appeloient *epidromus*; celles de proue, *dolones*; celle qui étoit en haut des mâts, *thoracium*; celle qui ſe mettoit au bout d'une autre, *orthiax*; & *artemon*, la *voile* du grand mât.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une pâte antique un vaiſſeau léger à rames, dont la proue eſt terminée par une chéniſque, en forme d'un long cou de cigogne, au côté & préciſément à la place du mât & de la *voile* de miſaine, deux grandes ailes étendues propres à prendre le vent, comme pour voler. Cette pâte explique clairement la fable de Dedale & (*Plin. lib. VII*, 57. *Pauſan. in Beot.*) d'Icare. Ces ailes appliquées au vaiſſeau, ſont le ſymbole de l'invention des *voiles* qu'ils imaginerent pour donner plus de viteſſe à leurs bâtimens; ce qui fit que les poëtes compoſerent leur fable. Dans la galerie de Florence, il y a une gravure, (*tom. II. tab. LX. XI.* 5.) ſemblable ſur une ſardoine; mais on n'y a pas fait attention dans le *muſeum Florentinum*.

VOIX. Suétone (*c.* 20. *n.* 2.), dit que Néron voulant adoucir ſa voix, s'abſtenoit des fruits & des crudités, ſe purgeoit avec des vomiſſemens & des clyſteres, & qu'il s'appliquoit une feuille de plomb ſur la poitrine lorſqu'il étoit couché.

La *voix* couverte & voilée, étoit appelée *fuſca* par les Romains, (*Pline XXVIII.* 6), & μέλαινα par les Grecs. (*Xiphil.* 61.).

Dans les concerts, une *voix* ſeule, ou non acompagnée, étoit déſignée par les mots *vox aſſa*. (*Non. L.* 2, 70.)

VOLCÆ, dans les Gaules. *VOLCAE*.

Les médailles autonomes de ce peuple, ſont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

VOLCAN. *Voyez* CYCLOPES. Rabaud de S. Étienne dit d'une maniere affirmative, que dans la mythologie les montagnes *Volcaniques* furent peiotes comme des géans terribles, armés de cent bras, qui entaſſoit roches ſur roches pour eſcalader les cieux, & qui troublant l'air de leurs cris & de leurs fureurs, portoient l'épouvante juſque chez les dieux, qu'ils vouloient détrôner. Ainſi, dans la Thrace, les géans *Athos*, *Pallene*, *& Mimas & Typhee*, & les terribles fils d'*Aloüs*, ſont des montagnes du pays; tandis que le roi Phlégyas, ou le Brûlant, ſous le regne duquel arivent ces cataſtrophes, eſt le ſouverain, & que le pays s'appele l'*iſtue*, la *brûlée*, les *champs Phlegreens* ou brûlés. Ainſi dans la Sicile, les géans *Encelade*, *Briarée*, *Ægéon*, *Gygès*, ou le *Géant*, ont décla-

ré une guerre pareille aux habitans du ciel. À la vérité, on ne croit point à l'exiſtence de ces géans; mais outre qu'ils ſont une preuve du génie allégorique ancien, on croit un peu trop à l'exiſtence des héros qui les combatirent.

VOLCANALES. *Voyez* VULCANALES.

VOLCANUS. *Voyez* VULCAIN.

VOLCANTIA, famille romaine, dont on ne connoît de médailles que dans Goltzius.

VOLIANUS. On a trouvé à Nantes l'inſcription ſuivante: *Numinib. auguſtor. deo voliano. m. gemell. ſecundus & c. ſedatus ſlorus actor. vicanor. portens. tribunal. c. m. locis ex. ſtipe. conlata. poſuerunt.*

VOLIANUS étoit une divinité adorée par les Gaulois. À cauſe de la reſſemblance du nom, les Romains l'ont pris pour Vulcain. Ce mot d'ailleurs ſignifie en langue celtique *fournaiſe ardente*.

VOLONES, nom que les Romains donnerent à des eſclaves, qui s'offrirent à ſervir dans la ſeconde guerre punique, parce qu'on ne trouvoit pas des citoyens en nombre ſuffiſant. On leur donna ce nom, parce qu'ils s'offrirent volontairement. Feſtus dit que cela ariva après la bataille de Cannes. Macrobe, *Sat. l. I, c.* 11. avant la journée de Cannes.

Marc-Aurele compoſa des troupes ou des légions d'eſclaves qu'il appela *volontaires*, *voluntarii*, comme raporte Capitolin dans la vie de de cet empereur, *c.* 21. De ſemblables milices dans la ſeconde guerre punique, avoient été nommées *volones*. Avant Marc-Aurele, Auguſte avoit donné le nom de *volontaires* à des milices d'affranchis qu'il avoit levées, à ce que dit Macrobe. (*Sat. l. I. c.* 11.)

VOLONTAIRES. *Voyez VOLUNTARII*.

VOLSQUES, les *Volſques*, dit Vinckelmann (*hiſt. de l'art.* 3. 3.) ainſi que les Étruſques & les autres peuples voiſins, avoient un gouvernement ariſtocratique. (*Dyon. Halyc. Ant. rom. l. VI, p.* 374. *l.* 45.) Ils n'éliſoient un roi, ou plutôt un général d'armée, que lorſqu'il leur ſurvenoit une guerre. Pour les Samnites, ils avoient une conſtitution politique, ſemblable à celle de Sparte & de Crete. (*Strabo. l. VI, p.* 254.) Les ruines accumulées des villes détruites, ſituées ſur des coteaux voiſins, conſtatent l'extrême population de ces peuples; & les annales de tant de guerres ſanglantes avec les Romains, qui ne purent les ſubjuger qu'après vingt quatre triomphes, atteſtent leur grande puiſſance. La population & le luxe exciterent l'induſtrie; la liberté donna l'eſſort à l'eſprit; circonſtances toujours favorables à l'art „.

„ Dans les temps les plus reculés, les Romains ſe ſervoient des artiſtes de ces deux peuples. Tarquin l'ancien, fit venir de Frégella, ville du pays des *Volſques*, un artiſte, nommé Turrianus, qui exécuta en terre cuite une ſtatue de Jupiter. Par la grande reſſemblance d'une médaille de la famille de Servilius à Rome, avec une médaille ſamnite, on conjecture que la premiere a été frapée par des artiſtes de cette nation. (*Olivieri diſſ. ſopra alc. med. ſamnit. p.* 136.) Une très-ancienne médaille d'Anxur, ville des *Volſques*, aujourd'hui Terracine, porte une très-belle tête de Pallas. (*Beger theſ. Brand. t.* 1, *p.* 347.) „

VOLTEIA, famille romaine dont on a des médailles.

C. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Le ſurnom de cette famille eſt *STRABO*.

VOLTINIA. *Voyez* TRIBU.

VOLTUMNA, *VOLTUNNA*, ou *VULTURNA*, déeſſe dans le temple de laquelle les Étruſques, qui lui rendoient un culte particulier, s'aſſembloient pour les afaires d'état. Tite Live l'aſſure. (*Lib. IV. c.* 20, 25 & 61.)

VOLTURNALIS flamen: prêtre du dieu Volturnus à Rome.

VOLTURNUS, fleuve d'Italie dans la Campanie, ou terre de Labour, qui ſe nomme encore aujourd'hui *Volturno*, ſur lequel eſt ſituée Capoue. Les anciens peuples de la Campanie en avoient fait un dieu, & lui avoient conſacré un temple, dans lequel ils s'aſſembloient pour délibérer de leurs afaires. Il avoit à Rome un culte particulier, puiſque parmi les flamines de Rome, on trouve celui du dieu *Volturnus*, & qu'on y célébroit des *volturnales*, le ſix des kalendes de ſeptembre.

VOLUME. Les antiquaires déſignent par ce mot l'épaiſſeur, l'étendue, le relief d'une médaille & la grôſſeur de la tête; de ſorte que ſi quelqu'une de ces qualités y manque, un médaillon du Haut-Empire s'appele *médaille de grand bronze*; mais dans le Bas-Empire, dès que la médaille a plus de *volume*, c'eſt-à-dire, plus d'étendue & de relief que le moyen bronze ordinaire, on la fait paſſer pour médaillon. Exceptons-en cependant, pour l'épaiſſeur & pour le relief, les médailles contorniates, qui n'ont ni l'une ni l'autre de ces deux qualités, & qui ne laiſſent pas de paſſer la plupart pour médaillons.

VOLUMEN. Dans la collection de Stoſch, on voit ſur une ſardoine Polymnie, muſe de la rhétorique, tenant à la main un *volumen* roulé. „ Je ne puis alléguer, dit Winckelmann, d'autre raiſon de cette dénomination que le rouleau, parce que les ſtatues & les bas-reliefs antiques l'offrent ordinairement à la main des rhéteurs & de ceux qui haranguoient. Une des muſes de l'apothéôſe d'Homere, priſe ſans fondement par Schott pour la pythie, tient ce *rouleau*, en faiſant le geſte d'un orateur. Une figure de femme dans la même atitude qui eſt debout contre une colonne, ſur una médaille (*Vaillant, n.* 20. *Pembrocke pag.* 1 *pl. VII.*) de la famille Vibia, tient un rouleau ſemblable, & a été pri-

ſe pour Vénus avec le ſceptre, peut-être parce qu'elle eſt nue juſqu'aux cuiſſes „. LIVRES, ROULEAUX.

VOLVMNIA, famille romaine dont on a des médailles.

R. R. R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

VOLUMNUS & *VOLUMNA*, dieux nuptiaux qu'on invoquoit dans la cérémonie des noces, afin qu'ils établiſſent & qu'ils entretiennent la bonne intelligence entre les nouveaux mariés, ou qu'ils diſpoſaſſent leurs volontés à la bonne intelligence. (Ces noms ſont formés de *vole*, je veux.)

VOLUNTARII, volontaires, ſoldats qui ſervent volontairement, ſans y être obligés; différens des *volones*; puiſque c'étoient des hommes libres qui, ayant fini leur temps de ſervice, offroient de le continuer. Ils avoient des privilèges, & étoient exempts des travaux & des factions, excepté ſeulement lorſqu'ils s'agiſſoit de s'oppoſer à l'ennemi. *Voyez* VOLONES.

VOLUPIA, déeſſe du plaiſir, celle qui le procuroit (*Auguſtin. de civit. Dei.* 4. 8.) aux hommes. Apulée dit qu'elle étoit fille de l'Amour & de Pſyché. Elle avoit un petit temple (*Ling. latin. lib.* 3.) à Rome près de l'arſenal de marine, & ſur ſon autel étoit non ſeulement ſa ſtatue, mais encore celle de la déeſſe du ſilence. *Voyez* ACERONIA. La déeſſe *Volupia* étoit repréſentée aſſiſe ſur un trône comme une reine, ayant les vertus ſous ſes pieds; mais on lui donnoit un teint pâle & blême, dit Lilius Giraldus.

VOLUPTÉ, la même que *VOLUPIA*.

VOLUSIEN, fils de Trebonianus Gallus. CAIUS VIBIUS VOLUSIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont:

RRR. en or.

Le revers *Moneta Augg.* eſt fort rare.

C. en argent, il y a quelques revers rares.

On connoît des médailles ſur leſquelles on a lu du côté de la tête, VA. F. GAL. VEND. que pluſieurs antiquaires ont expliqué par ces titres: *Vandalicus*, *Fianicus*, *Galendicus* & *Vendonicus*; mais ſur leſquelles il faut lire V. AF. GAL. VELD. c'eſt-à-dire, *Vibius*, *Afinius*, *Gallus*, *Veldumianus*. *Voyez* les Mémoires de l'acad. des belles lettres tom. 28, pag. 606. Elles ſont fort rares. On trouve les mêmes titres ſur des médailles greques de G. B.

C. en G. B. de coin romain, il y a quelques revers rares.

C. en M. B., il y a quelques revers qui ſont un peu rares.

RR. en G. B. de Colonies,

R. en M. & P. B.

RR. en G. B. Grec.

RR. en M. B.

R. en P. B.

R. en M. B. d'Égypte.

Ses médaillons latins en B. ſont extrêmement rares; on n'en connoît peut-être point qui aient été frapés dans la Grece.

VOLUTINA, ou *VOLUTRINA*, déeſſe romaine qui avoit ſoin des enveloppes où ſont renfermés les grains de blé dans leur épi, & que nous appelons *balles*, quand elles en ſont ſéparées.

VOMITORIA, portes de l'amphithéâtre, par où l'on entroit pour ſe rendre aux gradins, & qu'on appeloit ainſi, parce que la multitude du peuple ſembloit être vomi par ces portes: *Unde*, dit Macrobe, *& nunc vomitoria in ſpectaculis dicimus, unde homines glomeratim ingredientes, in ſedilia ſe funduut*. (*Sat.* 6. 4.)

VOMISSEMENS. La coutume de provoquer le *vomiſſement* après le repas, s'introduiſit à Rome du temps du grand Pompée, temps auquel vivoit le fameux médecin Aſclépiade, qui condamna cette indigne pratique, comme Pline (26. 3.) nous l'apprend: *Damnavit merito & vomitiones, tunc ſupra modum frequentes*. L'uſage n'en fut pas moins ſuivi par les gourmands de Rome, qui ne pouvoient ſuffire à cette multitude de repas qu'ils faiſoient, que par le *vomiſſement*. C'eſt ainſi, que ſelon Suétone, Vitellius pouvoit tous les jours déjeûner, dîner, goûter, ſouper, & même faire après le ſouper le repas appelé *comeſſatio*, qui n'étoit à l'uſage que des débauchés: *Epulas diſpertiebat in jentacula & prandia, in cœnas, comeſſationeſque, facile omnibus ſufficiens vomitandi conſuetudine*. (*c.* 13 11.)

Les gourmands, dit Séneque (*Epiſt.* 95.) prenent un *vomitif*, afin de mieux manger, & ils mangent, afin de prendre un vomitif. Par cette évacuation, avant de manger, ils ſe préparoient à manger davantage, & en vidant leur eſtomac après avoir mangé, ils croyoient prévenir tous les accidens qui pouvoient provenir de leur gloutonerie.

VOPISCUS, (*Val. Maxim.* 10.), celui des deux jumeaux qui naît en vie après la mort de l'autre: *Vopiſcus qui in utero matris geminus conceptus, altero abortu ejecto, incolumis editus erat*. Ce fut depuis un ſurnom de la famille Julia, & même le nom propre d'un hiſtorien romain, Flavius Vopiſcus, qui nous a donné les vies des empereurs Aurélien, Tacite, Flavien, Probus, &c.

VORA, étoit la dixieme de douze déeſſes des anciens peuples du Nord. Elle étoit habile, prudente, & ſi curieuſe que rien ne pouvoit lui être caché. *Voyez* ONIN.

VORACITÉ. Il y avoit en Sicile, ſelon Athénée, un temple dédié à la *Voracité*.

VORTUMNUS. *Voyez* VERTUMNE.

VOTIFS (jeux), *ludi votivi*. Les jeux *votifs* étoient ceux auxquels on s'engageoit par quelque vœu. Il y en avoit de publics, lorſque le vœu étoit publié, ce qui arrivoit dans les calamités publiques, ou au ſort d'un combat, ou dans

quelques autres occaſions importantes. Il y en avoit de particuliers, lorſque quelque autre perſone privée les faiſoit repréſenter. Les premiers étoient donnés par les magiſtrats, ſur un arrêt du ſénat: nous avons une inſcription qui fait mention d'un de ces jeux *votifs* & publics pour l'heureux retour d'Auguſte: *Ti. Claud. &c. Ludos Votivos pro reditu imp. cæſ. div. F. Auguſti.*

VOTIFS, (boucliers.) *Voyez* BOUCLIER.

VOTIVÆ, TABELLÆ. *Voyez* VŒUX & TABLEAUX.

VOTIVES (médailles.) *Voyez* VŒUX & VICENNALIA, DECENNALIA.

VOTO (EX-) „ Ces trois animaux, dit Caylus, (*Rec. d'antiq. II. pl.* 92.) un cheval, un mouton, une poule, ne peuvent être ni plus mal travaillés, ni plus indignement formés. Ces bronzes que l'on connoît aiſément pour romains, ſont des *ex-voto* deſtinés par leur médiocre prix aux gens de la campagne. Ils les achetoient vrai-ſemblablement dans les marchés, & les appendoient dans les temples, ou devant les ſtatues de leurs divinités tutélaires, pour obtenir la conſervation & la propagation de leurs animaux domeſtiques „.

VOTA. *Voyez* VŒUX.

VOÛTES, „ On ſait, dit Paw, (*Recher. phil. t. II. pag.* 78.) que Caylus a mis en fait que les architectes de l'Égypte ignoroient la pratique de conſtruire des *voûtes*, ce que Goguet a voulu démontrer juſqu'à l'évidence en faiſant graver tout exprès les eſtampes qu'on peut voir dans ſon livre ſur l'origine des ſciences, & des arts. Mais Corneille de Bruyn qui, à la faveur de quelques flambeaux, étoit parvenu à deſſiner une vue de l'obſcure galerie de la grande pyramide, a prétendu que cette grande galerie étoit *voûtée*. (*Reizen Door. Klein Aſia. fol.* 193. Ce voyageur appele le haut de cette galerie *gewelf*, terme dont il ne ſe ſeroit jamais ſervi, s'il n'eût été perſuadé que c'étoit une *voûte*.) Pline en dit tout autant de quelques apartemens inférieurs du labyrinthe. Thevenot en dit encore tout autant de quelques caves à momies. Et enfin Pococke a découvert un arc égyptien dans la province de *Feium*. Ainſi Goguet & Caylus ne paroiſſent point avoir bien examiné toutes ces choſes. Il ſe peut que la difficulté de ſe procurer le bois néceſſaire pour les échafaudages & les ceintres, ait empêché les architectes de l'Égypte de *voûter* les grands temples, ou bien cette maniere de bâtir ne leur a pas paru aſſez ſolide ſuivant leurs idées d'indeſtructibilité. La diſette du bois eſt, comme on ſait, extrême dans cette contrée: or, en couchant des pierres plates ſur les têtes des colonnes, ils n'avoient beſoin que de quelques échafauds; mais s'ils avoient voulu *voûter* ce prodigieux temple de Thebes, ils auroient eu beſoin d'une forêt „.

Les Grecs ont fait très-peu *de voûtes*: leurs temples, ſi l'on excepte les temples ronds, étoient couverts en bois. On voit encore au temple de Jupiter à Girgenti (l'anciene Agrigente), au deſſus de l'entablement porté par les colonnes, les trous carrés qui recevoient les ſolives de la couverture. Les trous ſont de même grandeur & eſpacés également.

„ Les Romains, dit Winckelmann, profitant de la ſolidité qu'acquéroit en peu temps la pouzzolane, employoient dans leurs conſtructions plus de ciment que de pierres, c'eſt ainſi que ſont conſtruites les anciennes *voûtes*. Quand le ceintre étoit couvert de carreaux, ou d'ais, on y jetoit du ciment & de petits morceaux de tuf, ou de briques pilées, & cela juſqu'à une certaine épaiſſeur, qui eſt de neuf palmes (5 pieds 4 pouces) aux thermes de Dioclétien. On y mettoit enſuite une couche de ciment pour rendre la ſuperficie de la *voûte* horizontale & unie. De cette maniere un petit nombre d'hommes pouvoient finir une grande *voûte* en un jour. On peut obſerver cette conſtruction aux ouvrages dont le revêtement eſt tombé, ainſi qu'aux *voûtes* qui ſe ſont écroulées, telles, par exemple, que celles du Coliſée, des bains de Titus, de Caracalla, de Dioclétien, & particuliérement des ruines conſidérables de la villa Adrienc, où l'on voit encore les couches des ais du ceintre des *voûtes* „.

„ Cette maniere prompte de conſtruire les *voûtes* ne ſe pratique plus; on les fait aujourd'hui avec la main, mais on ſe ſert cépendant toujours du tuf & de la pouzzolane. Le rempliſſage d'en-haut, juſqu'à ce que tout ſoit d'égalité avec la clef de la *voûte*, ſe fait néanmoins encore par baquets (*à Sacco*), à peu près comme chez les anciens. Par le moyen de ce ciment, on peut donner aux *voûtes* la forme qu'on veut; & l'on fait encore actuélement à Rome des *voûtes* tout-à-fait plates; de ſorte que ces ouvrages paroiſſent à peine avoir des vouſſures. On laiſſe ces *voûtes* pendant quelque temps ſur leur ceintre, afin qu'elles puiſſent ſe conſolider „.

„ Comme les anciens faiſoient leurs *voûtes* extrêmement fortes, ils cherchoient à les rendre auſſi légeres qu'il étoit poſſible; ce qu'ils faiſoient par deux moyens différens. La maniere la plus ordinaire étoit de remplir les *voûtes* avec des ſcories du mont Véſuve, qui ſont ou rougeâtres, ou griſâtres. On en trouve de noires près de Viterbe, dans un endroit où il y a des ſources d'eau bouillante, dans laquelle les œufs ſe durciſſent en un inſtant. Ce lieu s'appele *Bullicame*, nom qui lui vient de *bollire*, bouillir; & ce feu ſouterrain, ainſi que les ſcories qu'on y tire de la terre, ſemblent prouver qu'il y a eu autrefois un volcan. Mais les ſcories de Viterbe ne ſont pas trop bonnes pour la bâtiſſe des *voûtes*, parce qu'elles ſont fort tendres. On remarque diſtinctivement cette eſpece de ſcories dans les édifices anciens, & on en trouva au Panthéon, lorſqu'on répara dernièrement ce temple. Cependant, ni Vitruve ni ſes commentateurs, n'ont

Digitized by Google

point parlé de cette maniere de conſtruire les *voûtes*; & ce n'eſt qu'en paſſant qu'il fait mention des ſcories du mont Véſuve. Comme la nature de cette montagne étoit peu connue des anciens, ils n'ont pas beaucoup cherché à en découvrir les phénomenes „.

„ Les *voutes* couvertes de pareilles ſcories ſont très-communes à Naples; mais le cardinal Albani a été le premier & juſqu'à préſent le ſeul, qui en ait fait conſtruire de ſemblables à Rome. Voici comment on procede à cette bâtiſſe: après qu'on a dreſſé le ceintre de la *voûte*, on maçone les jambages des deux côtés (*le Coſcie della Volta*) comme nous l'avons déja dit, juſqu'à la clef ou le milieu de la *voûte*. Cette clef eſt couverte de ſcories & de ciment qui s'amalgament & ſe conſolident tellement enſemble, qu'il eſt, pour ainſi dire, impoſſible de détruire une pareille maçonerie „.

La ſeconde méthode de rendre les *voûtes* plus légeres étoit de ſe ſervir d'urnes, ou de pots de terre cuite vides, qu'on plaçoit l'ouverture en haut; après quoi on jetoit dans ces urnes, & tout autour, de petites pierres & du ciment par baquet. On voit un grand nombre de ces urnes dans les *voûtes* du cirque de Caracalla, ou comme d'autres l'appelent, de Gallien, hors de Rome. Ariſtote dit qu'on s'eſt autrefoia ſervi de pots vides dans la conſtruction des bâtimens, pour augmenter la portée de la voix.

VOYAGEURS. Les *voyageurs* chez les Grecs portoient la chlamyde, l'épée & le pétaſe, bonet rond, plat & d'une forme peu élevée, que Mercure porte ſouvent ſur les monumens. Nous voyons ce coſtume décrit dans le *Pſeudolus* de Plaute. (2. 4. 45.)

Etiam opus eſt chlamyde, & machera, & petaſo.

Le bonet ou chapeau des *voyageurs* eſt quelquefois rejeté ſur les épaules, & retenu par des courroies qui ſe lioient ſous le menton.

Les mythologues & les hiſtoriens ont obſervé que dans l'antiquité païene, les *voyageurs* adreſſoient des prieres aux dieux tutélaires des lieux d'où ils partoient: ils en avoient d'autres, pour les dieux ſous la protection deſquels étoient les lieux par où ils paſſoient; & d'autres enfin, pour les divinités du lieu où ſe terminoit leur voyage. La formule de ces prieres nous a été conſervée dans les inſcriptions *pro ſalute, itu & reditu*. Ils marquoient auſſi leur reconnoiſſance à quelque divinité particuliere, ſous la protection de laquelle ils comptoient avoir fait leur voyage: *Jovi reduci, Neptuno reduci, fortunæ reduci*.

Les Grecs entre les dieux protecteurs des voyages, choiſiſſoient ſur-tout Mercure, qui eſt appelé dans les inſcriptions *viacus & trivicus*; & pour la navigation Caſtor & Pollux. Les Romains honoroient ces dieux à même intention, ſous le nom de *viales* & de *ſemitales*. S. Auguſtin & Martianus Capella font mention d'une Junon, ſurnomée *iterduca*, ou *guide des voyageurs*.

Athénée obſerve que les Crétois, dans leurs repas publics, avoient une table particuliere pour recevoir ceux qui ſe trouvoient chez eux à titre de *voyageurs*; & Plutarque aſſure que chez les Perſes, quoiqu'ils voyageaſſent peu eux-mêmes, un officier du palais n'avoit d'autre fonction que celle de recevoir les hôtes.

Outre que les *voyageurs* portoient ſur eux quelqu'image ou petite ſtatue d'une divinité favorite, dès qu'ils étoient de retour dans leur patrie, ils offroient un ſacrifice d'actions de grâces, s'aquitoient des vœux qu'ils pouvoient avoir faits, & conſacroient pour l'ordinaire à quelque divinité, les habits qu'ils avoient portés dans leur voyage. C'eſt ce qu'Horace & Virgile appelent *vota veſtes*. L'aſſemblage de toutes ces circonſtances fait voir que la religion entroit pour beaucoup dans les voyages des anciens. (*Mém. de l'acad. t. III.*)

Hercule avec le ſurnom *invictus*, Sylvain, les Lâres, les grands dieux recevoient auſſi les actions de grâces des *voyageurs* arivés.

VOYERS. *Voyez* VIOCURI.

VOIX. *Voyez* VOX.

VV. W. Voici les obſervations des auteurs de la nouvele diplomatique ſur cette lettre double...

„ Puiſqu'autrefois on ne changeoit rien à la prononciation de l'V, quand il s'en rencontroit deux de ſuite, dont le premier étoit conſone, le ſecond voyele; ce dernier s'écrivoit ſouvent par un O. Conſéquemment le nominatif ſingulier ſe trouvoit confondu avec l'accuſatif pluriel. Au lieu de deux V ou de V O, on ne marquoit quelquefois qu'un V, mais dont les deux côtés ſurpaſſoient en hauteur les lettres voiſines. Mabillon obſerve que les deux VV bien diſtingués durant le neuvieme ſiecle, furent au douzieme confondus par la complication de leurs branches, qui leur donna la figure du double W „.

„ Dès le onzieme ſiecle, on en peut voir un exemple dans la bulle de Benoît VIII, & ſix dans la ſixieme planche de Casley. Une ſeule petite piece de Madox, en fournit quatre: & ſi nous ne craignions de paſſer du onzieme ſiecle au douzieme, nous ajouterions que la ſixieme planche du *treſor des diplômes d'Écoſſe*, *par Anderſon*, n'en renferme pas moins. Ces dernieres pieces ne ſont ni plus anciennes que l'an 1098, ni poſtérieures à l'an 1107. Réduiſez la queſtion à des W qui ſe touchent, le premier ſiecle en fournira. Mais il s'agit de VV qui ſe traverſent, en quoi conſiſte, à proprement parler, le double *you*. Or le Blanc a publié une monoie d'or de Louis le Débonaire, ſur laquelle ces conditions ſont exactement remplies. Les diplômes originaux du même monarque, nous offrent auſſi des W. Après cela, il ſeroit inutile d'en montrer dans d'autres diplômes d'empereurs des dix & onzieme ſiecles; comme d'Otton III de 997, de Henri IV de 1066, &c. ſi ce n'eſt pour faire remarquer, que les deux V

entrelâcés, devinrent depuis ordinaires ou très-fréquens, de rares qu'ils avoient été juſqu'alors. On trouve auſſi dans une monoie anglo-ſaxone, du chevalier Fountaine, *pl. IX* un W, qui pouroit bien n'être pas de beaucoup inférieur en âge à celui de Louis le Débonaire. Par-deſſus tout cela, nous voyons la W paroître, dès la fin du ſeptieme ſiecle, dans un diplôme de Clovis III. Mabillon en a publié le modele. Combien faudroit-il faire remonter plus haut l'antiquité de cette lettre double, ſi ſur un des blocs de pierres, érigés à Paris ſous Tibere, il falloit lire avec Baudelot, Wieilom? Mais ni Mautour, ni Montfaucon, Lobineau & Martin, n'y ont point vu ce double W. Nous n'y avons non plus aperçu qu'un V, quoiqua nous ayons examiné l'inſcription de fort près, en différens temps, & à pluſieurs repriſes „.

WEDNESDAY, eſt la même choſa que *Odenſdag*. *Voyez* ce mot.

WITIGÈS, roi d'Italie. D. N. *Witigees rex*. Ses médailles ſont:

O. en or & en argent.

RR. en P. B. on y voit la tête de Rome d'un côté, & le nom de *Witigès* de l'autre.

On trouve auſſi ſon nom au revers de quelques médailles d'argeot de Juſtinien.

VULCAIN des Égyptiens, ou PHTHAS. Euſebe (*Præpar. evangelic. lib. III. c.* 11), dit que les Égyptiens repréſentoient ſous la forme humaine le Créateur de l'univers, qu'ils l'appelnient Kneph. Ils ajoutoient qu'il fit ſortir de ſa bouche un œuf, duquel ſortit un autre dieu, appelé par eux *Phthas*, & *Vulcain* par les Grecs. Mais on voit à l'article *Cneph*, qu'il étoit la même divinité que *Phthas*, c'eſt-à-dire, le dieu créateur & conſervateur de l'univers.

Cicéron (*de natur. deor. lib. III. cap.* 22.), dit que le ſecond *Vulcain* étoit né du Nil, que les Égyptiens l'appeloient *Phthas*, & qu'ils le conſidéroient comme le gardien de l'univers: *ſecundus Vulcanus, Nilo natus*, PHTHAS, *ut Aegyptii appellant, quem cuſtodem Aegyptis volunt*. D'où l'on peut conclure que l'eſprit créateur de l'univers, étoit pere de l'eſprit conſervateur, en tant qu'il le précédoit, c'eſt-à-dire, que *Cneph* étoit pere de *Phthas*. De là vient encore que les Égyptiens donnerent à *Phthas*, ou à l'eſprit créateur les deux ſexes, ou plutôt les deux natures; parce qu'il avoit créé le monde, en la tirant de l'œuf ou du cahos. Julien Firmicus (*Præfat. ad lib. V. Mathes.*), dit de cet eſprit: tu es le pere & la mere de tous; tu es de toi-même le pere & le fils, & tu ne connois d'autre lien que la néceſſité. Sineſius dit de même (*hymn.* 3.) tu es pere, tu es mere, tu es mâle & tu es femele.

Sur l'obéliſque d'Héliopoſis tranſporté à Rome, on liſoit ces mots en hiéroglyphes (*Amm. Marcell. lib. XVII. . . .* Ramèſé . . . que préſéra *Vulcain* (Hephæſtus ou Phthas) pere des dieux.

Dans l'ordre des rois d'Égypte, on plaçoit *Vulcain* le premier, & le ſoleil enſuite; c'eſt-à-dire, comme l'explique Manethon dans la Syncelle, que l'on ne pouvoit aſſigner aucun temps à *Vulcain*, parce qu'il luiſoit le jour & la nuit. Il étoit dans la lumiere, avant qu'elle fut partagée entre le ſoleil & la lune. Auſſi Diodore de Sicile (*lib. I.*) dit que le feu eſt appelé *Vulcain* par métaphore, & qu'il doit être adoré comme un grand dieu, parce qu'il contribue beaucoup à la production & à l'accroiſſement de toute choſe. De là vient que les Grecs firent *Vulcain* la dieu du feu. Les ſtoiciens diſoient auſſi que l'âme de l'univers étoit un feu ſubtil & éthéré, placé au deſſus des planetes & des étoiles.

Le nom égyptien de *Vulcain*, le mot *Phthas* dans le cophte, qui paroît être l'ancien égyptien, ſignifie, ſelon la Croze, cité par Jablonski, (*Pant. Aegypt. l. I, c.* 2.), celui qui regle, qui ordone toute choſe.

Quant au culte rendu en Égypte à *Phthas*, il ne dura pas long-temps; & ce ſymbole intellectuel fut remplacé par les ſymboles des phénomenes céleſtes & terreſtres, Oſiris, Iſis, Hammon, Horus, le Nil, &c. C'eſt pourquoi on ne voit aucune fête célébrée en ſon honeur; & l'on ne connoît qu'un temple conſacré à *Phthas*; il étoit ſitué à Memphis; de même que celui de Neith, autre ſymbole de divinité intellectuele.

VULCAIN des Grecs étoit fils de Jupiter & de Junon, (*Homer. Iliad. A.* 577.) ou ſelon quelques mythologues, de Junon ſeule, (*Heſiod. theogon.*, *n.* 927.) avec le ſecours du vent. Cette déeſſe, honteuſe d'avoir mis au monde un fils ſi malfait, dit Homere, le précipita dans la mer, afin qu'il fût toujours caché dans ſes abîmes. Il auroit beaucoup ſouſert ſi la belle Thétis & Eurynome, fille de l'Océan, ne l'euſſent recueilli. Il demeura neuf ans dans une grote profonde, occupé à leur faire des boucles, des agrafes, des colliers, des braceles, des bagues & des poinçons pour les cheveux. Cependant la mer rouloit ſes flots impétueux au deſſus de ſa tête, & le cachoit ſi bien, qu'aucun des dieux ni des hommes ne ſavoit où il étoit, excepté Thétis & Eurynome.

Vulcain conſervant dans ſon cœur du reſſentiment contre ſa mere pour cette injure, fit une chaiſe d'or avec un reſſort, & l'envoya dans le ciel. Junon, qui ne ſa méfinit point du préſent de ſon fils, voulut s'y aſſeoir, & y fut priſe comme dans un trébuchet: il fallut que Bacchus enivrât *Vulcain* pour l'obliger à venir délivrer Junon, qui avoit préparé à rire à tous les dieux pour cette aventure. *Voyez* JUNON.

Le même Homere en deux autres endroits (*Iliad. lib. I. & 15.*), dit que ce fut Jupiter qui précipita *Vulcain* de l'Olympe. Un jour que le pere des dieux, irrité contre Junon de ce qu'elle avoit excité une tempête pour faire périr Hercule, l'avoit ſuſpendue au milieu des airs avec deux peſantes enclumes aux pieds, *Vulcain* voulut

aller au ſecours de ſa mere : Jupiter le précipita du ciel ; & quelques auteurs diſent que, ſi les Lemniens ne lui euſſent tendu les bras pendant qu'il étoit encore en l'air, il lui en auroit coûté la vie. Mais il dit lui-même dans Homere, que Junon le fit tomber, & qu'Eurynome & Thétis, filles de l'Océan le ramaſſerent & le ſauverent. Il aſſure, dans un autre endroit de l'Iliade, que Jupiter le prit par le pied & le jeta hors du ciel ; qu'étant deſcendu pendant tout le jour, il tomba dans l'île de Lemnos au coucher du ſoleil ; qu'il ne lui reſtoit que peu de vie, & que les habitans le releverent. Valerius Flaccus ſuppoſe que *Vulcain* tomba ſur le rivage de Lemnos ; que les habitans accoururent à ſa voix, & lui fournirent tous les ſecours néceſſaires à ſa bleſſure. Mais il demeura toujours boiteux de cette chute. Tous les poëtes diſent que Lemnos étoit le pays du monde que *Vulcain* aimoit le mieux. L'endroit de la terra qui le reçut, acquit une vertu ſinguliere. (*Voyez* LEMNOS.) Cependant par le crédit de Bacchus, *Vulcain* fut rapelé dans le ciel & rétabli dans les bonnes grâces de Jupiter, qui lui fit épouſer la plus belle de toutes les déeſſes, Vénus, mere d'amour, ou ſelon Homere, la charmante Charis, la plus belle des grâces. Il devint auſſi l'échanſon de Junon ; c'étoit lui qui lui verſoit le nectar à table. Au ſujet des infidélités de ſa femme & de l'humeur débonnaire de cet époux, *voyez* VÉNUS. Avant de devenir le mari de la déeſſe de la beauté, il avoit voulu être celui de la déeſſe de la ſageſſe. *Voyez* ÉRICHTONIUS.

Vulcain dans le ciel ſe bâtit un palais tout d'airain, & parſemé de brillantes étoiles. C'eſt-là que ce Dieu forgeron, d'une taille prodigieuſe, tout couvert de ſueur, & tout noir de cendres & de fumée, s'occupoit ſans ceſſe autour des ſoufflets de ſa forge, à mettre en pratique les idées que lui fourniſſoit la ſcience divine. Thétis l'alla voir un jour pour lui demander des armes pour Achille. „ Vulcain auſſi-sôt ſe releve de deſſus „ ſon enclume, dit Homere, il boite des deux „ côtés ; & avec ſes jambes frêles & tortues, il „ ne laiſſe pas de marcher d'un pas ferme. Il „ éloigne ſes ſoufflets du feu, & les met avec „ tous ſes autres inſtrumens, dans un cofre d'argent ; avec une éponge il ſe nétoie le viſage, „ les bras, le cou & la poitrine ; il revêt une „ tunique magnifique, prend un ſceptre d'or, & „ en cet état il ſort de ſa forge. A cauſe „ de ſon incommodité, à ſes deux côtés marchoient, pour le ſoutenir, deux belles eſclaves „ d'or maſſif, faites avec un art ſi divin, qu'elles paroiſſoient vivantes. Elles étoient douées „ d'entendement ; elles parloient ; & par une faveur particuliere des immortels, elles avoient „ ſi bien appris l'art de leur maître, qu'elles „ travailloient près de lui, & lui aidoient à „ faire ſes ouvrages ſurprenans, qui étoient l'admiration des dieux & des hommes .... Pour „ faire les armes d'Achille, il retourne à ſa forge, approche d'abord ſes ſoufflets du feu, & „ leur ordone de travailler : en même temps ils „ ſouflent dans vingt fourneaux, & accommodent ſi bien leur ſouffle au deſſein du dieu, „ qu'ils lui donnent le feu fort ou foible, ſelon „ qu'il en a beſoin. Il jete des bâres d'airain & „ d'étain avec des lingots d'or & d'argent dans „ ces fournaiſes embrâſées ; il place une grande „ enclume ſur ſon pied ; prend d'une main un „ peſant marteau, de l'autre de fortes tenailles, „ & ſe met à travailler au bouclier, qu'il fait „ d'une grandeur immenſe & d'une étonante ſolidité „. *Voyez* ACHILLE.

Cicéron (*Liv. III. de la nat. des dieux.*) reconoît pluſieurs *Vulcains*. Le premier étoit fils du Ciel, le ſecond, fils du Nil, le troiſieme, de Jupiter & de Junon ; & le quatrieme, de Ménalius. C'eſt ce dernier qui habitoit les îles Vulcanies.

Le *Vulcain*, fils du Nil, avoit régné le premier en Égypte, ſelon la tradition des prêtres ; & ce fut l'invention même du feu qui lui procura la royauté ; car, au raport de Diodore, le feu du ciel ayant pris à un arbre, ſur une montagne, & ce feu s'étant communiqué à une forêt voiſine, *Vulcain* accourut à ce nouveau ſpectacle ; & comme on étoit en hiver, il ſe ſentit très-agréablement réchaufé. Auſſi, quand le feu commença à s'éteindre, il l'entretint en y jetant de nouveles matieres, après quoi il appela ſes compagnons pour venir profiter avec lui de ſa découverte. L'utilité de cette invention, jointe à la ſageſſe de ſon gouvernement, lui mérita, après ſa mort, non ſeulement d'être mis au nombre des dieux, mais d'être à la tête des divinités égyptiennes.

Le troiſieme *Vulcain*, fils de Jupiter & de Junon, fut un des princes Titans qui ſe rendit illuſtre dans l'art de forger le fer. Diodore de Sicile dit (*Liv. V. de ſon Hiſt. univ.*) que „ *Vulcain* eſt le premier auteur des ouvrages de fer, „ d'airain, d'or, d'argent, en un mot de toutes „ les matieres fuſibles. Il enſeigna tous les ouvrages que les ouvriers & les autres hommes „ peuvent faire à l'aide du feu. C'eſt pour cela „ que tous ceux qui travaillent en métaux, ou „ plutôt les hommes en général, donnent au feu „ le nom de *Vulcain*, & offrent à ce dieu des „ ſacrifices en reconoiſſance d'un préſent ſi avantageux „. Ce prince ayant été diſgracié, ſe retira dans l'île de Lemnos, où il établit des forges ; & voilà, diſoit-on, le ſens de la fâble de *Vulcain* précipité du ciel en terre. *Voyez* LEMNOS THOAS. Les Grecs firent enſuite honeur à *Vulcain* de tous les ouvrages qui paſſoient pour des chef-d'œuvres dans l'art de forger ; tels que le palais du Soleil, les armes d'Achille, celles d'Enée, le fameux ſceptre d'Agamemnon, le collier d'Hermione, la courone d'Ariane, &c.

Quoique tous les mythologues peignent *Vul-*

cain boiteux, ſes images ne le repréſentent pas ainſi. Les anciens peintres & ſculpteurs, ou ſupprimoient ce défaut, ou l'exprimoient d'une maniere peu ſenſible. „ Nous admirons, dit Cicéron (*Liv. I. de la nature des dieux.*), ce „ *Vulcain* d'Athènes, fait par Alcamene; il eſt „ debout & vêtu; il paroît boiteux, mais ſans „ aucune difformité „. Les Égyptiens repréſentoient *Vulcain* ſous une forme groteſque. Cambyſe, dit Hérodote (*Dans Euterpe.*), étaot entré dans le temple de *Vulcain*, à Memphis, ſe moqua de ſa figure, & fit des éclats de rire. „ Il reſſemble, dit-il, à ces dieux que les „ Phéniciens appelent Pataïques, & qu'ils peignent ſur la proue de leurs navires: ceux qui „ n'en ont point vu, entendront ma comparaiſon, ſi je leur dis que ces dieux ſont faits „ comme des pygmées „. Le temple de *Vulcain*, à Memphis, devoit être de la plus grande magnificence, à en juger par le récit d'Hérodote. Les rois d'Égypte ſe firent gloire d'embélir, à l'envi les uns des aotres, cet édifice, commencé par Ménès, le premier des rois connus en Égypte.

Ce dieu eut pluſieurs temples à Rome; mais le plos ancien, bâti par Romulus, étoit hors de l'enceinte de la ville, les augures ayaot jugé que le dieu du feu ne devoit pas être dans la ville même. Tatius lui en fit pourtant bâtir uo dans l'enceinte de Rome, c'étoit dans ce temple que ſe tenoient aſſez ſouvent les aſſemblées du peuple, où l'on traitoit les afaires les plus graves de la république; les Romains ne croyaot pas pouvoir iovoquer rien de plus ſacré, pour aſſurer les déciſions & les traités qui s'y faiſoient, que le feu vengeur, doot ce dieu étoit les ſymbole. On avoit coutume, dans ces ſacrifices, de faire conſumer par le feu toute la victime, ne réſervaot rien pour le feſtin ſacré; en ſorte que c'étoient de véritables holocauſtes. Ainſi le vieux Tarquin, après la défaite des Sabins, fit brûler en l'honeur de ce dieu, leurs armes & leurs dépouilles. Les chiens étoient deſtinés à la garde de ſes temples; & le lion, qui, dans ſes rugiſſemens ſemble jeter du feu par la gueule, lui étoit conſacré. On avoit auſſi établi des fêtes en ſon honeur dont la principale étoit celle pendant laquelle oo couroit avec des torches alumées, qu'il falloit porter, ſans les éteindre, juſqu'au but marqué. Elles commençoient le 23 août & duroient 10 jours.

On regarda comme fils de *Vulcain* tous ceux qui ſe rendirent célebres dans l'art de forger les métaux, tels que Olénus, Albion, & quelques aotres. Brontéus & Eriétonius ont paſſé pour ſes véritables enfans. Les noms les plus ordinaires qu'on donne à ce dieu, ſont: *Chryſor*, *Ethnaus*, *Hephæſtus*, *Junonigena*, *Lemnius*, *Mulciber ou Mulcifer*, *Tarapes*. *Voyez* tous ces noms, & CYCLOPES.

Vulcain porte ſur les monumens un bonet pointu comme Ulyſſe, quelquefois recourbé comme le bonet phrygien, & un marteau; les tenailles ſont ordinairement placées auprès de lui, ou dans ſes mains.

Les Grecs lui donnoient de la barbe; mais les Étruſques & les Romains le repréſentoient jeune & ſans barbe.

Sur les moouмens étruſques, il tient quelquefois un marteau ſingulier, enflé des deux côtés; & garoi d'uñ très-long manche.

Vulcain forma Pandore, ſelon quelques mythologues.

Reconoiſſant de la vie que lui avoit ſauvée Thétis lorſque Jupiter le précipita du ciel dans l'île de Lemnos, *Vulcain* aſſiſta à ſes noces & fit préſent d'une épée à Pélée ſon époux.

Sur les monumens *Vulcain* acompagne ſouvent Pallas: il étoit près d'elle aux noces de Pélée, & il y portoit les torches, ſuivaot ſon uſage dans tous les mariages. (*Eurip. Troad.* 343.)

Vulcain paroît jeune & ſans barbe; 1°. ſur un bas-relief du marquis Rondinini, où il tient un maillet pour ouvrir la tête de Jupiter près d'enfanter Minerve; 2°. ſur un autel étruſque du Capitole où il porte auſſi un maillet; (*Monum. antich.* n°. 5.) 3°. Sur des paterès étruſques (*Dempſt. etruria. t. I.*); 4°. ſur des pierres étruſques du baroo de Stoſch; 5°. ſur des médailles de Lipari; 6°. ſur des médailles romaines (*Vaill. t. I, pl. 25, n. 8. Muſ. Pembroc. p. 2. tab.* 3.) & ſur des lampes. (*Paſſeri lucern. tab.* 52.)

Fabricateur des foudres de Jupiter, *Vulcain* avoit le droit de les lancer quelquefois. (*Servius in Aeneid. p.* 304. *l. XXIV.*) C'eſt pourquoi on le voit armé du foudre ſur les médailles de Lemnos, île qoi lui étoit conſacrée; ſur des pierres gravées; & eo bronze de ronde boſſe au collége romain.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une prime d'émeraude la même tête de *Vulcain* avec les tenailles, qui paroît ſur pluſieurs médailles phéniciennes.

Sur une pâte antique, la tête de *Vulcain* avec un caſque de forme conique, qui lui eſt ordinaire ſur les médailles, & entr'autres ſur celles de l'île de Lipari, qui lui étoit conſacrée. Ce caſque dans les (*Velaſquez Enſayo ſobra las Alphab. en las antiq. medal. tab. XVII.*) bas-reliefs eſt quelquefois recourbé à la façon du bonet phrygien.

Sur une agate-onyx, *Vulcain* debout en tunique courte, tenant d'une main le marteau & de l'autre les tenailles, tel qu'on le voit chez la Chauſſée. (*Muſ. ſect. 2. tab.* 26.)

Sur une ſardoine de gravure étruſque, qui ſe reconoît par le deſſein trop teſſenti, *Vulcain* aſſis, forgeant uo boucher qui a la forme de ceux qu'oo voit ſur les (*Goltz. Graec. t. XIV. XVII.*) médailles de Thebes. Il eſt jeune & ſans barbe, parce que les Étruſques le repréſentoient tel; & tel le voit-on en effet ſur une (*Demſter. etrur. Regal. t. II, tab.* 1.) patere étruſque de bronze,

où

où il eſt repréſenté dans l'action d'ouvrir d'un coup de hache la tête de Jupiter pour en faire ſortir Minerve, & où il fut pris pour Mercure par (*Obſerv. ad Monum. etruſ. §. VIII.*) Buonarroti. On le voit auſſi dans la même action & ſans barbe ſur un marbre rond au Capitole, qui étoit anciénement autour d'un puits. Les Romains (*In Num. Gent. Aureliae* dans Vaillant. *Num. fam. tom. I. tab. XXV. n°.* 8.) avoient pris des Étruſques l'idée de repréſenter ce dieu jeune, mais les Grecs lui donnoient de la barbe. En tous cas, le défaut de barbe dans une (*Mariette pierr. grav. pl.* 127.) figure ſemblable qui forge un caſque, ne devoit pas être un motif ſuffiſant pour le faire prendre pour un béotien, comme l'a fait un célebre auteur de dactyliographie.

Sur une ſardoine de gravure étruſque, *Vulcain* forgeant un caſque: il eſt auſſi ſans barbe, comme dans la précédente.

Sur une ſardoine, le même ſujet, mais *Vulcain* a de la barbe.

Sur une ſardoine brûlée, *Vulcain* forgeant une cuiraſſe.

Sur une cornaline, *Vulcain* forgeant un caſque; derriere lui eſt Minerve. Sur les (*Vaillant ſelect. Num. p.* 23.) médailles on voit de même ce dieu acompagné de Minerve.

Sur une pâte antique, *Vulcain* & Minerve debout. Il y avoit une étroite liaiſon entr'eux (*Spanhem. Obſerv. in Callim. pag.* 644.) ſelon Platon.

Sur un jaſpe rouge, *Vulcain* aſſis, forgeant la foudre, & Minerve qui lui parle. Le même ſujet ſe voit ſur une médaille (*Patin. Theſ. Num. p.* 108.) du cabinet national de France.

Sur une pâte de verre, *Vulcain* aſſis dans ſa forge, à côté de lui paroît Vénus debout, qui lui préſente une fleche. Elle tient par la main un amour qui porte un arc, & elle a à côté d'elle un bouclier.

Sur une ſardoine, *Vulcain* forgeant les armes d'Énée, à la priere de Vénus qui eſt debout derriere lui avec un Amour ſur un piédeſtal qui ſouffle le feu. Devant lui eſt Jupiter aſſis ſur un autel rond, contre lequel eſt l'aigle. Le pere des dieux tient la tête apuiée ſur ſa main, en rêvant profondément. Derriere lui eſt Junon, & à côté Apollon apuié ſur ſa lyre: derriere Apollon on voit Mercure tenant ſon caducée qui tourne le dos; enfin, d'un autre côté, il y a en face de Vénus, Minerve & Mars qui parlent enſemble. Cette pierre eſt doublement précieuſe, ſoit par raport à ſa grandeur & à ſa beauté, ſoit par raport à la gravure qui en eſt fort belle. Elle a été publiée ſur un deſſein ébauché par (*Pierr. grav. tom. II. Pl. XI.*) Gravelle. Mais elle eſt un peu plus grande que le contour qui a été gravé.

Sur une cornaline, Mars & Vénus ſurpris par *Vulcain* qui les envelope dans un filet. A leurs pieds on voit Cupidon endormi dans le bouclier de Mars. C'eſt autant que je ſache, la ſeule pierre gravée qui nous préſente ce fameux ſujet des amours de ce dieu, & de la vengeance qu'en prit *Vulcain*. La gravure en eſt fort belle. *Voyez* THETIS.

VULCANALE, place & autel que Tatius avoit conſacrés à Vulcain. Le *vulcanale* étoit dans le quartier appelé *Sandalarius*, au deſſus du *forum Romanum*. (*Feſtus.*)

VULCANALES, fêtes de Vulcain, qui ſe célébroient à Rome le 23 du mois d'août, & duroient huit jours. Comme il eſt le dieu du feu, ou le feu même, le peuple jetoit des animaux dans le feu pour ſe rendre ce dieu propice. *Voyez* LAMPADOPHORIES.

Vulcani forum, ancien nom de la Solfatare.

VULCANIE, une des îles Éoliennes près de la Sicile, couverte de rochers, dont le ſommet vomit ſouvent des tourbillons de flamme & de fumée: c'eſt-là que les poëtes ont placé la demeure ordinaire de Vulcain, dont elle a pris le nom; car on l'appele encore aujourd'hui *Volcano*: d'où nous avons auſſi donné le nom de volcan à toutes les montagnes qui jetent du feu.

VULGAIRE. Vénus-*Vulgaire*, ou populaire, étoit celle qui préſidoit aux amours terreſtres & groſſiers. C'étoit l'oppoſé de la Vénus-Uranie.

VULGO quaeſiti, ſurnom des bâtards.

VULPINALES, *Vulpinalia*. Les *vulpinales* étoient chez les Romains une fête publique, où l'on brûloit des renards. Cette fête ſe célébroit le 19 avril. On a imprimé dans la continuation des mémoires de littérature & d'hiſtoire (*tom. XI. par.* 2.), une diſſertation ſur les *vulpinales*, dont l'extrait qui m'a fourni cet article, ſe trouve dans le mois de novembre 1732.

VULSO, ſurnom de la famille *MANLIA*.

VULTURIUS, ſurnom d'Apollon, dit communément Apollon aux vautours. Il eut ce nom par une aventure bien ſinguliere, que raconte Conon (en ſon trente-cinquieme conte). Deux bergers qui faiſoient paître leurs troupeaux ſur le mont Liſſus, près d'Épheſe, ayant vu ſortir d'une caverne quelches mouches à miel, l'un d'eux s'y fit deſcendre avec une corbeille, & y trouva un tréſor. Celui qui étoit demeuré dehors, ayant retiré le tréſor par le moyen de cette même corbeille, y laiſſa ſon compagnon, ne doutant pas qu'il n'y périt. Dans le temps que le berger abandoné étoit livré au plus cruel déſeſpoir, il s'aſſoupit, & Apollon lui apparut en ſonge, il lui dit de ſe meurtrir le corps avec un caillou; ce qu'il fit. Quelques vautours attirés par la puanteur des plaies qu'il s'étoit faites, entrerent dans la caverne; & ayant enfoncé leur bec dans ſes plaies & dans ſes habits, prirent en même temps leur vol, & enleverent ce malheureux hors de la caverne. Dès qu'il fut guéri, il porta ſes plaintes devant les magiſtrats d'Épheſe qui firent mourir l'autre berger; & ayant donné à celui-ci la

moitié de l'or qui s'étoit trouvé dans la caverne, il fit bâtir, sur la même montagne, un temple en l'honneur de son libérateur, sous le nom d'Apollon aux vautours.

Vulturius; le même coup aux osselets que l'on appeloit *canis*. *Voyez* Osselets. Ce coup faisoit perdre un denier par coup au joueur malheureux qui l'amenoit; de sorte qu'il le dépouilloit, comme le vautour dépouille le petit oiseau; de là vient le surnom *vulturius*.

Vulturnalia. *Voyez* Volturnalia.

Vulturne, dieu adoré à Rome, & pour lequel on célébroit les *vulturnies*.

C'étoit aussi le nom d'un vent, que l'on croit être le même qu'*Eurus*.

Wodensdag. *Voyez* Odensdag.

X X

LE Ξ des Grecs & les x des Latins ſont la même choſe quant au ſon. Dans les plus anciennes inſcriptions greques on trouve quelques fois le Ξ & en même temps le ΚΣ mis à ſa place.

Le Ξ eſt quelquefois remplacé par ce ſigne Ψ, ſur-tout au ſecond & troiſieme ſiecle.

Les Latins prirent l'idée de cette lettre dans l'alphabet grec, ſans en prendre le caractere. Ils s'en ſervirent pour repréſenter les deux conſones fortes CS, ou les deux foibles GZ. C'étoit donc l'abréviation de deux conſones réunies, ou une conſone double; X *duplicem loco C & S, vel G & S, poſtea a Græcis inventam, aſſumpſimus*, dit Priſcien. (*Lib. I.*) C'eſt pourquoi Quintilien, (*l.* IV.) obſerve qu'on auroit pu ſe paſſer de ce caractere; X *littera carere potuimus, ſi non quæſiſſemus*: & nous apprenons de Victorin (*Art. gram. I.*) que les anciens Latins écrivoient ſéparément chacune des deux conſones réunies ſous ce ſeul caractere; *Latini voces quæ in X litteram incidunt, ſi in declinatione earum apparebat G, ſcribebant G & S, ut conjugs, legs. Nigidius in libris ſuis X littera non eſt uſus, antiquitatem ſequens*. Iſidore (*l.* 4.) dit que cette lettre n'exiſtoit pas chez les Latins avant Auguſte. Mais cette aſſertion eſt détruite par pluſieurs loix agraires & ſur-tout par la colonne de Duillius dreſſée en 434, ſur laquelle on lit: EXIMET .... MAXIMOS, ... EXFOCIUNT.

„ Seulement depuis Auguſte l'X ſeul prit le deſſus ſur l'autre orthographe, ſans la faire ceſſer entiérement, diſent les auteurs de la *Nouvele Diplomatique*. Les anciens grammairiens s'oppoſerent à ſon abolition totale, par des raiſons propres à leur art, mais fort indépendantes de l'origine des choſes. Ils vouloient qu'on reſtînt l'S après EX, dans les verbes commençant par une S. D'autres néanmoins permettoient à cet égard de prendre tel parti, qu'on jugeroit à propos. D'où vient qu'on lit dans une même inſcription, *exſuperas exuperat*; *exſequerer* & *exequitur*. Le Virgile de Florence & un grand nombre d'autres monumens antiques offrent ces variations „.

„ Ce qu'on a dit du changement réciproque des lettres K, C, T, chez les anciens Latins, pouroit ſuggérer une autre ouverture, pour expliquer, d'où vient que leur X & celui des Grecs ſont ſi différens. Le T des Étruſques reſſembloit ſouvent à notre X. Ce dernier pouvoit être rendu par KS, CS, & TS. En empruntant le T des Étruſques, ou lui donnant la forme d'une croix, qui fut une de ſes figures, latines, greques & phéniciennes, on devoit repréſenter l'X par ⅄S ou XS. Comme dans la ſuite le premier de ces caracteres n'eut point d'autre uſage dans l'alphabet, il parut ſuperflu d'ajouter le ſecond. Mais cette nouvele pratique ne s'établit qu'à la longue. Les veſtiges de l'autre ſubſiſtent, dans une infinité de monumens. À peine peut-on même dire qu'elle ſoit aujourd'hui totalement abolie „.

X, eſt auſſi une lettre numérale qui ſignifie *dix*, parce qu'elle repréſente deux V poſés l'un ſur l'autre. *Nota denarii numeri.*

X *ſupra denos numeros tibi dat retinendos.*

Quand on met un tiret, ou trait horizontal deſſus, il vaut *dix mille*, X̄, 10000. Couché ou figuré ainſi ſeulement ⋈, il valoit 1000.

Dans la numération romaine, I devant X en retranche une unité; c'eſt-à-dire que IX ne vaut que 9. C'eſt tout le contraire quand il eſt ſuivi de ce caractere, XI, onze, XII, douze.

Les Bénédictins, auteurs de la *Nouvele Diplomatique*, ont partagé en 6 grandes ſeries les X des marbres & des médailles & des chartes. (*t. II. p.* 331.)

„ La Ie grande ſerie de l'X lui conſerve la forme ordinaire. La premiere ſous-ſérie à jambages arondis par les bouts remonte au delà de l'incarnation, deuxiémement X tranchés horizontalement, troiſiémement obliquement &c. quatriémement évaſés, cinquiémement étoilés, croiſés, ſixiémement maſſifs.

La IIe ſerie le change en croix de différentes figures, la plupart du moyen âge. Premiérement le St-André; deuxiémement droites à branches toutes triangulaires, troiſiémement quelques-unes ſeulement, quatriémement irrégulieres.

Les X point du tout tranchés ou ſeulement en partie, eurent cours avant l'ere vulgaire & forment la IIIe ſérie. Premiérement les jambages ſe coupent inégalement, ſecondement ſont inégaux, troiſiémement tranchés par un bout, quatriémement par pluſieurs.

La IVe eſt compoſée d'X à jambages droits irréguliers, premiérement avec des extenſions ſuperflues aux bouts, deuxiémement ſur le haut ou par le milieu, troiſiémement X en tenailles, quatriémement en aleph, cinquiémement en *Xi* grec, ſixiémement bizâres. Cette ſérie imit la plus haute antiquité avec le moyen âge, auquel ſeul conviennent les deux ſuivantes.

Dans la Ve entrent les lignes courbes; elle eſt paſſablement réguliere. Premiérement régulieres

ment tranchée, coubée en dedans, ſecondement & en dehors, troiſiémement avec plus de rondeur haut ou bas, quatriémement en ces deux manieres, cinquiémement deux branches arondies en dedans, ſixiémement toutes en dehors, ſeptiémement en dedans par un côté, huitiémement en SS qui ſe traverſent, neuviémement jambage courbé d'un ſeul ſens, dixiémement haut d'un jambage courbé vers le bas, onziémement bas vers le bout, douziémement de ces deux façons à la fois.

La VIe ſérie eſt remplie des X les plus hétéroclites. Premiérement X tiraot ſur l'N : ſecondement *X* curſifs, avec traits intermédiaires, troiſiémement gothiques ».

On voit ſouvent les lettres greques P & X, jointes ainſi ☧ ſur les anciens médailles. Nous trouvons la premiere lettre, c'eſt-à-dire, un X, ſur de grandes médailles de bronze, où cette marque paroît avoir été miſe pour des raiſons de police civile.

Quelques antiquaires ont pris cette marque pour une date & d'autres pour la lettre initiale d'un nom propre; mais ces deux conjectures ne ſont apuiées d'aucune raiſon ſolide. Ward ſuppoſe que cette lettre eſt une abréviation du mot grec XPHMA, qui veut dire *monoie*, & qu'on a gravé cette marque ſur ces pieces pour indiquer leurs cours comme monnie. Il ajoute que ce moyen a paru d'autant plus propre, que ces ſortes de monoies n'ont aucune empreinte de tête de roi, comme l'ont nos monoies d'or & d'argent; mais on y voit un Jupiter avec un aigle ſur un foudre au revers poſé.

Ce caractere ☧ fut enſuite tranſporté, par Conſtantin, ſur ſes monoies & ſes drapeaux à un tout autre deſſein; il en fit uſage pour déſigner en abrégé le mot XPICTOC; en quoi il fut ſuivi, non ſeulement par quelques-uns de ſes ſucceſſeurs, mais par des particuliers qui firent graver dévotement la même marque ☧ ſur leurs lampes & autres meubles. Le même uſage eut lieu pour les vaſes conſacrés dans les égliſes.

Dans la ſuite la marque X vint à être employée dans les manuſcrits ſimplement pour note critique, ſervant à coter des endroits remarquables; & alors cette marque fut miſe pour les deux lettres initiales du mot grec XPHCIMON, *utile*; c'eſt ce que nous apprenons d'Iſidore. (*Orig. liv. I, c. xx. Voyez Tranſ. Philoſ. n. 474. §. I.*) (*D. J.*)

XANTE, un des chevaux immortels d'Achille; ce héros lui ayant reproché d'avoir laiſſé Patrocle ſur le champ de bataille, percé de coups, le cheval, touché du reproche, tourne la tête; & ayant reçu de Junon une voix articulée, il prédit à Achille, que l'heure de ſa mort approchoit; que l'inévitable deſtin en ſeroit ſeul la cauſe & non la pareſſe & la lenteur de ſes chevaux. *Xante* n'eut pas plutôt prononcé ces reproches, que les furies lui ôterent la voix.

XANTHE, fleuve de la Troade, qui paſſoit ſous les murs de Troye. C'étoit le même que le Scamandre. *Voyez* SCAMANDRE.

XANTHIQUES, Ξανθικὰ, fête des Macédoniens, qui étoit ainſi nommée, parce qu'elle ſe célébroit dans le mois Xanthus, & dans le temps que toute la famille royale étoit purifiée, ainſi que l'armée, par la luſtration. Après cette cérémonie, la fête commençoit, l'armée ſe partageoit en deux camps, qui ſe rangeoient en bataille l'un contre l'autre, & faiſoient pour les plaiſirs des ſpectateurs toutes ſortes d'évolutions & de combats feints.

XANTHO, une des nymphes Océanides, compagne de Cyrene, mere d'Ariſtée, ſelon Virgile.

XANTHON, nom donné par les anciens naturaliſtes à un marbre jaûnatre. On l'appeloit auſſi *marmor herboſum*. On voit qu'il étoit le même que le marbre tenarien.

XANTHOS. *Voyez* ALCINOE.

XANTHUS en Lycie: ΞΑΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze . . . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

XANTHUS. Les anciens naturaliſtes ont donné ce nom à une pierre, ou plutôt à une eſpece d'hématite, ou de mine de fer, d'un jaûne pâle. Son nom grec, Ξανθὸς, annonce cette couleur.

C'eſt la même ſubſtance à qui quelques auteurs ont donné le nom d'*élatites*.

XANTHUS, mois macédonien, qui étoit le ſecond du printemps, & qui répondoit au mois judaïque, nommé *niſan*, & au mois égyptien, appelé *pharmuthi*.

XEIPIΔEΣ, gantelets, gants. *Voyez* ces mots.

XÉNÉLASIE. C'étoit à Lacédémone la même choſe que le droit de bourgeoiſie; la qualité de citoyen acordée à un étranger. Les loix de Licurgue étoient ſi remarquables à cet égard par leur ſingularité, qu'elles n'acordoient la *xénélaſie* à aucun étranger ſans de preſſans motifs, & qu'elles lui interdiſoient même l'entrée & le ſéjour à ſa volonté dans la Laconie.

XENIÆ. Cicéron nomme ainſi des bains. On les appeloit de ce mot *quaſi hoſpitales*, comme il paroît par l'raiſon pour Cælius. (*cap. xxv.*) Quelques éditions portent *xeneia*: *ad balneas Xéneias*. Grater a rétabli le mot *xenias* ſur l'autorité des manuſcrits. Ces bains étoient publics. (*D. J.*)

XÉNIES, *xenia*; ce mot déſignoit chez les Grecs les *preſens* qu'ils faiſoient à leurs hôtes pour renouveler l'amitié & le droit d'hoſpitalité. Les gens riches & magnifiques de cette nation, avoient des apartemens de réſerve, avec toutes les commodités néceſſaires, pour y recevoir les étrangers qui venoient loger chez eux. La coutume étoit

qu'après les avoir traités le premier jour ſeulement, ils leur envoyoient enſuite chaque jour quelques préſens des choſes qui leur venoient de la campagne, comme des poulets, des œufs, des herbages & des fruits. Les étrangers de leur côté ne manquoient pas de rendre à leurs hôtes préſens pour préſens; & ces divers dons de part & d'autre s'appeloient ξένια, comme on le voit dans Homere, qui nomme ainſi les préſens que ſe font Glaucus & Diomede. C'eſt du mot *xenia* qu'a été formé celui de *xenodochion*, maiſon où l'on reçoit gratuitement les étrangers qui voyagent. (*D. J.*)

XÉNISME, (*antiq. greq.*) ξενισμὸς, ſacrifice qu'offroient les Athéniens dans leurs fêtes anacées en l'honneur des Dioſcures. Ces ſacrifices s'appeloient ξενισμὸι, parce que ces deux divinités étoient ξένοι, c'eſt-à-dire, étrangeres. Athenée, (*Deipnos. lib. XI*), fait mention des jeux qu'on célébroit dans cette rejouiſſance.

XENIUS, Jupiter l'hoſpitalier (de ξένος) (hôte, étranger.) *Voyez Hospitalis*.

XÉNOCLÉE, prêtreſſe de Delphes, ayant vu venir Hercule pour conſulter l'oracle d'Apollon, refuſa de lui rendre aucune réponſe, parce qu'il étoit encore tout ſouillé du ſang d'Iphitus qu'il venoit de tuer. Hercule, offenſé de ce refus, emporta le trépied de la prêtreſſe, & ne conſentit de le rendre qu'après qu'il eut reçu ſatisfaction. C'eſt de là, dit Pauſanias, que les poëtes ont pris occaſion de feindre qu'Hercule avoit combatu contre Apolloo pour un trépied.

XÉNODICE, fille de Minos & de Paſiphaé.

XENOPAROCHUS, celui qui étoit chargé de diſtribuer aux ambaſſadeurs qui arivoient à Rome, le ſel, le bois, & tout ce qui étoit néceſſaire pour vivre au dépens du tréſor public.

XÉNOPHON, médecin de l'empereur Claude. Sa tête & ſon nom, ΞΕΝΟΦΩΝ, ſont gravés ſur des médailles de Cos, ſa patrie.

XERAMPELINUS COLOR, couleur de feuilles de vignes ſeches, couleur de roſes ſeches. Le ſcholiaſte de Juvénal la décrit ainſi: *Veſtes .... ampelini coloris, qui inter coccinum & muricem medius eſt.*

XESTES, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Égypte. *Voyez* Log....

Xestés, meſure greque de capacité. Elle valoit en meſure de France $\frac{43}{1000}$ de pinte, ſelon Paucton.

Elle valoit en meſures greques

2 cotyles.

ou, 8 oxybaphon,

ou, 12 cyathes.

XIPHÉE, gendre d'Érectée, eſt le même que *Xuthus*. *Voyez* ce mot.

ΞΙΦΟΣ, ſupplice capital chez les Athéniens, qui conſiſtoit à avoir la tête tranchée.

XISUTHRUS, ou XISITHRUS, chef de la dixieme génération, ſelon d'anciens auteurs Chaldéens cités par George Syncelle, fut averti en ſonge par Saturne, que le genre humain ſeroit détruit par un déluge. Il reçut ordre en même temps de mettre par écrit l'origine, l'hiſtoire & la fin de toutes choſes, de chacher ſous terre ſes mémoires dans la ville du Soleil, nommée *Sippara*, & de ſe ſauver avec ſes amis. Après le déluge, *Xiſuthrus* ſacrifia aux dieux, les remercia du bienfait qu'il venoit de recevoir, & diſparut. Seulement une voix ſe fit entendre, & annonça à ſes amis que la piété de *Xiſuthrus* lui avoit mérité d'être enlevé dans le ciel & d'être mis au nombre des dieux. La même voix les exhorta à être religieux, & à ſe tranſporter à Babylone, après avoir déterré à Sippara les mémoires qui y avoient été dépoſés. La voix ayant ceſſé de ſe faire entendre ils allerent rebâtir la ville du Soleil, & pluſieurs autres.

XOUS, dans l'Égypte. ΞΟΥΤΩΝ.

Cette ville a fait fraper une médaille greque en l'honneur d'Hadrien.

ΧΡΗΣΤΟΣ. Ce mot veut dire *très-bon*, & ſe trouve fréquemment ſur les tombeaux, & dans les ancienes épitaphes des Grecs & des Romains.

XPOA, n'eſt point le genre chromatique, comme l'ont cru pluſieurs traducteurs.

Χροα n'eſt autre choſe que la diviſion d'un genre muſical en ſes différentes eſpeces, ſelon Euclide. (*D. J.*)

ΧΡΥΣΟΦΥΛΑΞ, c'eſt-à-dire, gardien de l'or d'Apollon, quoiqu'il n'eût point l'or en garde. C'étoit un miniſtre ſubalterne du temple de Delphes, adminiſtrateur de tout ce qui regardoit la propreté de ce temple ſacré: il habitoit à l'entrée du ſanctuaire. Il falloit qu'il ſe levât tous les jours avec le ſoleil, & qu'il balayât le temple avec des rameaux de laurier cueillis autour de la fontaine de Caſtalie; qu'il atachât des couronnes du même laurier ſur les murailles du temple & ſur les autels autour du trépied ſacré; qu'il en diſtribuât aux devins, aux phœbades, aux poëtes, aux ſacrificateurs, & autres miniſtres.

Il devoit après cela puiſer de l'eau de la fontaine de Caſtalie dans des vaſes d'or & en remplir les vaſes ſacrés, où l'on étoit obligé de purifier ſes mains. Il faiſoit enſuite une aſperſion de cette même eau ſur le pavé du temple, ſur les portes & ſur les murs.

Quand tout cela étoit achevé, il prenoit un arc ou un carquois, & alloit donner la chaſſe aux oiſeaux qui venoient ſe poſer ſur les ſtatues dont le temple étoit environé; voilà d'où lui venoit le nom de *gardien d'Apollon*. Il ne tuoit pourtant ces oiſeaux qu'à la derniere extrémité, & lorſqu'il avoit employé ſans effet les cris & les menaces; mais entre ces oiſeaux la colombe étoit privilégiée, & pouvoit habiter en ſûreté dans le temple du dieu.

Le miniſtre dont nous parlons, étoit obligé

de vivre dans la continence pendant les fonctions de ſon miniſtere : il eſt vrai-ſemblable qu'il y en avoit pluſieurs de ſon ordre qui ſe relayoient tour-à-tour.

XUTHUS, fils d'Hellen, & petit-fils de Deucalion, étoit d'Achaie. Il vint un jour au ſecours des Athéniens, qui avoient à ſoutenir une guerre, il les aida à remporter la victoire ſur leurs ennemis, & Créuſe, fille d'Érechthée, avec la couronne d'Athènes, fut le prix de ſa généroſité & de ſa valeur. On dit qu'après pluſieurs années, ne ſe voyant point d'enfans, il réſolut d'aller à l'oracle de Delphes. Apollon qui avoit aimé Créuſe avant ſon mariage, & qui l'avoit rendu mere d'un fils nommé *Jon*, conſeilla à *Xuthus* de reconoître pour ſon fils le premier enfant qu'il rencontreroit en ſortant du temple. Ce fut Jon qui ſe trouva à propos, & qui fut reconu pour fils du roi. C'eſt la tradition qu'a ſuivie Euripide dans ſa tragédie d'Ion; mais les hiſtoriens diſent que *Xuthus* eut deux fils, Jon & Achéus, qui furent la tige des Ioniens & des Achéens. *Voyez* CRÉUSE, JON.

XV. VIR. *Voyez* QUINDECIMVIR.

XYLON. *Voyez* BYSSUS.

XYLLOBALSAMUM. On reconoît cet arbriſſeau odoriférant des anciens dans le Baumier de la Mecque. Le climat de l'Égypte lui eſt très-favorable; mais l'indolence des Égyptiens ſous la domination turque l'a fait diſparoître de cette belle contrée. Belon qui la parcouroit en 1530, en compta neuf pieds dans un village près du grand Caire. On les y cultivoit avec ſoin, & en les taillant comme la vigne, on recevoit ces larmes précieuſes connues dans la médecine, & dont les femmes des contrées orientales ſe ſervent avec avantage pour entretenir la fraîcheur de leur teint, & fortifier leur eſtomac. Ces arbriſſeaux hauts d'un pied & demi, pouſſent des rameaux minces & des feuilles ſemblables à la rue. Belon en deſſécha un rameau & vérifia que c'étoit la plante connue ſous le nom de *Xyllobalſamum*, que les caravanes apportent de la Mecque. Il dit que ſon écorce rougeâtre recouvre une pellicule d'un beau vert. Elle a une ſaveur qui tient de l'encens, de la feuille de térébenthine, & de la ſariete ſauvage. Lorſqu'on la froiſſe entre les doigts, elle répand une odeur aromatique approchante de celle du cardamome.

XYLOSTROTON, boiſerie ou marqueterie.

XYNOECIE. } fêtes célebres chez les Athé-
XYNOCÉES. } niens, inſtituées au ſujet de la réunion que Théſée fit de toutes les bourgades & petites communautés de l'Attique en un ſeul corps de république. Elles étoient ſignalées par des ſacrifices, des jeux & des repas publics dans le Prytanée. Leur nom eſt formé du grec ξύν, ou σὺν, *enſemble* ou *avec*, & de οἶκος, *habite*, pour marquer la réunion ou ſociété, qu'avoient alors formée tous ces habitans, auparavant indépendans & diſperſés.

XYSTARQUE, officier qui préſidoit aux xyſtes & au ſtade. Son autorité s'étendoit non ſur tous les endroits de cet édifice où s'exerçoient les athletes, c'eſt-à-dire, ſur les xyſtes, le ſtade, la paleſtre, comme l'inſinue Tertullien, & comme il eſt facile de le conjecturer d'une ancienne inſcription greque, qu'on lit à Rome, ſur le piédeſtal d'une ſtatue, dans le *forum Trajani*, & qui eſt raportée par Mercurial. Au reſte, ſi le *xyſtarque* n'étoit pas préciſement le même que le gymnaſiarque: on doit ſe perſuader qu'il lui étoit peu inférieur, & qu'il tenoit dans le gymnaſe un rang très-honorable; puiſque Ammien-Marcellin fait mention en quelqu'endroit, de la pourpre & de la couronne du *xyſtarque*; ce qui prouve que cet officier préſidoit aux jeux & aux exercices.

XYSTE, c'étoit chez les Grecs & les Romains, un lieu d'exercice conſacré à divers uſages; mais quoique le mot grec ξυστὸς déſigne un lieu couvert, deſtiné aux exercices de la gymnaſtique, le mot *xyſtus* des Latins ſignifie d'ordinaire une promenade découverte. Indiquons la forme & la coupe des *xyſtes*, car c'eſt une choſe peu connue.

1°. On formoit une place carrée ayant de circuit deux ſtades, qui font 250 pas. Trois de ces faces avoient un portique ſimple, avec de grandes ſalles au deſſous, où les philoſophes & autres gens de lettres ſe rendoient pour diſcourir & s'entretenir enſemble.

À la face, qui devoit être tournée au midi, les portiques étoient doubles; de peur que les pluies d'hiver ou d'orage, ne puſſent paſſer au ſecond, & pour qu'en été l'on eût auſſi le moyen de s'éloigner davantage du ſoleil. Au milieu de ce portique, il y avoit une grande ſalle où l'on donnoit leçon aux enfans; à côté de cette ſalle étoient les écoles des jeunes filles; ſur le derriere étoit le lieu où les athletes alloient s'exercer: plus avant, & à l'extrémité de la façade du portique, on plaçoit les bains d'eau froide.

À la gauche de la ſalle des jeunes gens, les luteurs ſe frotoient d'huile, pour ſe rendre les membres plus ſouples & plus robuſtes, & près de là étoit la chambre froide, où ils venoient ſe déshabiller. On entroit enſuite dans la chambre tiede, dans laquelle on commençoit à faire du feu & à ſe tenir un peu chaudement pour entrer après dans l'étuve, où le poele étoit d'un côté, & de l'autre le bain d'eau chaude. L'architecte ayant bien conſidéré que la nature ne paſſe d'une extrémité à l'autre que par des milieux tempérés, voulut à ſon imitation, que pour aller d'un lieu froid en un autre chaud, le paſſage ſe trouvat tiede.

À l'iſſue de tous ces apartemens, il y avoit trois portiques; celui du côté de l'entrée étoit ſitué vers le levant ou le couchant; les deux autres étoient à droite & à gauche, tournés l'un au ſeptentrion & l'autre au midi, celui du ſeptentrion étoit double, & large comme la hauteur de ſes colonnes. Le portique qui regardoit le

midi étoit ſimple, mais beaucoup plus ample que le précédent. Pour faire ſon compartiment on laiſſoit, tant du côté du mur que du côté des colonnes, 10 pieds de largeur. Cet eſpace donnoit un chemin en forme de levée, de laquelle on deſcendoit deux marches par un eſcalier de 6 pieds, qui entroit dans un parterre couvert ayant au moins 12 pieds de profondeur. C'étoit-là que les athletes venoient s'exercer en hiver, ſans recevoir aucune incommodité de ceux qui s'aſſembloient ſous le portique pour les regarder; les ſpectateurs de leur côté avoient auſſi l'avantage de bien voir, à cauſe de l'enfoncement du terrain où combatoient les athletes; ce portique s'appeloit proprement le *xyſte*.

On avoit ſoin en bâtiſſant les *xyſtes*, de ménager entre deux portiques quelques boſquets, & des allées d'arbres pavées en moſaïque. Près du *xyſte* à la face du portique double on faiſoit les alignemens des promenades découvertes, qu'on nommoit *péridromides*, dans leſquelles les athletes ſe rendoient en hiver.

À côté de ces édifices étoit une place, où le peuple venoit ſe placer pour voir plus commodément les jeux. À l'imitation de ces ſortes d'édifices, quelques empereurs romains, pour ſe faire aimer du peuple, bâtirent des thermes magnifiques, où tout le monde pouvoit ſe rendre & prendre le plaiſir des bains.

XYSTIQUE, nom que l'on donnoit à Rome aux athletes des gymnaſes & aux gladiateurs qui, l'hiver, combatoient ſous des portiques, & non en plein air. Suétone (*Vie d'Auguſte c.* 45.) en fait mention.

LES auteurs de la *Nouvele diplomatique* (*T. I. p.* 322.) diſtinguent en trois ſéries, les Y des marbres, des médailles & des chartes.

Preſque tous les jambages de la premiere ſérie de l'Y ſont droits. Sa premiere ſous-ſérie perlée remonte avant l'ere vulgaire ; les 2, 4 & 5, aux premiers ſiecles ; la 3e. au moyen âge. La 2e. eſt à bouts traochés, ſimplement ; la 3e. par des ſommets ſolides ; la 4e. irréguliere ; la 5e. peu ou tranchée.

Pluſieurs jambages de la IIe. ſérie ſont courbes, & marqués au coin de la bonne antiquité. 1°. Haut des Y intrioſéquement concave. 2°. Courbure d'un côté, en dedans. 3°. De tous les deux. 4°. Haſte oblique ou courbe.

Les Y de la IIIe. ſérie, dont la haſte eſt placée d'un côté, depuis le haut juſqu'en bas, & non au milieu, indiquent ſur-tout le bas & le moyen âge. 1°. Le côté droit en S ; 2°. ſommets maſſifs ; 3°. haſte recourbée, principalement vers la droite ; 4°. vers la gauche ; 5°. Y à pieces détachées, &c. 6°. preſqu'en V ; 7°. à haſte droita ; 8°. partant du côté gauche ; 9°. Y courbés en déhors par le haut ; 10°. en ſ ; 11°. y minuſcules gothiques.

Y étoit, ſelon Pythagore, un ſymbole de la vie, à cauſe que le pied repréſentoit l'enfance, & que la fourche ſignifioit les deux chemins, du vice & de la vertu, où l'on entroit ayant atteint l'âge de la raiſon.

Y étoit auſſi une lettre nnmérale qui ſignifioit 150, ou, ſelon Baronius, 159, ſuivant ce vers :

Y dat centenos & quinquaginta novenos.

Si l'on met un tiret au deſſus $\overline{Y}$, il vaut 150,000.

Les Latins avoient pris, comme nous, ce caractere pour repréſenter l'υ grec ; mais ils prononçoient vrai-ſemblablemeot comme nous prononçons *u*, & leur *u* équivaloit à notre *ou* : ainſi ils prononçoient les mots *ſyria*, *ſyracuſa*, *ſymbola*, comme nous prononcerions *ſuria*, *ſuracuſa*, *ſumbola*. Voiei à ce ſujet le témoignage de Scaurus (*De Orth.*) : *Y litteram ſupervacuam latino ſermoni putaverunt, quoniam pro illa U cederet : ſed cum quadam in noſtrum ſermonem graca nomina admiſſa ſint, in quibus evidenter ſonus hujus littera exprimitur, ut, hyperbaton, & hyacinthus, & ſimilia ; in eiſdem hac littera neceſſaris utimur.*

YEUX. *Voyez* PRUNELLE, INCRUSTATION & OEIL.

YMER. Dans la mythologie des anciens peuples du Nord, *Ymer* étoit un géant qui fut formé de goutes vivantes des vapeurs glacées fondues par un ſouffle du Midi. Après ſa formation il dormit d'uo profood ſomeil, & pendant ce ſomeil il eut une ſueur, de laquelle furent formés un mâle & une femele, qui doooerent oaiſſance à la race des géans. *Ymer* fut tué par les deſcendans d'Odin, qui étoient les dieux ; & le ſang ſortit de ſes bleſſures en ſi grande abondance, qo'il noya tous les géans, dont un ſeul échapa avec ſa famille. Les dieux traînerent le corps d'*Ymer* dans l'abîme, & en fabriquerent la terre. Son ſang forma la mer & les fleuves, ſes os les mootages, ſes dents les rochers, & ſon crâne le ciel. *Voyez* ODIN.

YPHICLÉS, fils d'Amphitryon & d'Alcmene, frere jumeau d'Alcide, quoique celui-ci eût pour pere Jupiter. Plaute dit que ces deux enfaos, quoique conçus à trois mois l'un de l'antre, naquirent en même temps, Jupiter voulant épargner à Alcmene la peine de deux acouchemens différens. *Voyez* IPHICLUS.

YPHTIME, nymphe doot Mercure devint amoureux, & qu'il rendit mere des Satyres.

LE Z chez les Grecs étoit la figure abrégée du *Sa*, que les Doriens prononçoient *sd*, en transpoſant les lettres. Ainſi les Doriens diſoient Σδεὺς, pour Ζεὺς, Σδυγὸς pour Ζυγὸς; de même que quelque italien dit encore *Dſeccha* pour *Zeccha*, & quelques-uns même *Sdeccha*.

Les Latins en empruntant le Z des Grecs lui conſerverent la valeur de lettre double; de là vint qu'en poéſie toute voyele étoit longue devant le Z. Victorin (*De littera*) en rend témoignage: *Z apud nos loco duarum conſonantium fungitur nobis*. Le Z ſe prononçoit beaucoup plus doucement que l'X; d'où vint que Quintilien l'appele *molliſſimum* & *ſuaviſſimum*; néanmoins cette prononciation n'étoit pas tout-à-fait la même qu'aujourd'hui, où nous ne lui donnons que la moitié d'une S. Elle avoit de plus quelque choſe du D, mais qui ſe prononçoit fort doucement, *Mezentius* ſe prononçoit preſque comme *Medſentius*, &c. Le Z avoit encore quelque affinité avec le G à ce que prétend Capelle: Z, dit-il, *a Græcis venit, licet, etiam ipſi primo G Græci utebantur*. Les jolies femmes de Rome affectoient dans leur diſcours ce G adouci des Grecs: elles diſoient délicatement, *ſigere oculos*.

Iſidore (l. 4.) dit que du temps d'Auguſte on ſubſtituoit les deux S, ou SS, au Z, comme *hilariſſat* pour *hilarizat*. On ſubſtituoit auſſi le Z à l'S, *zmyrna* pour *ſmyrna*. Quelquefois auſſi les Romains ſubſtituerent le D au Z, *ladi*, peuple, pour οἱ Λάζοι, *cydicos* pour *cyzicos*, &c.

Dans les plus anciennes inſcriptions & ſur les médailles on voit paroître le Z ſous cette forme, Ξ.

Les auteurs de la *Nouvele diplomatique* (*T. II. p.* 332.) diſtinguent en deux ſéries les Z des marbres, des médailles & des chartres.

Les Z de la Ie ſérie à lignes droites, appartienent aux premiers ſiecles, & plus ſpécialement ceux des premiere, ſeconde & ſeptieme ſous-ſéries. Pluſieurs de la ſixieme ſont antérieurs à l'ere vulgaire. La plupart des autres ſe raportent au même âge. Premiérement tranchés ſimplement, ſecondement en triangle ou talus par le bas, troiſiémement maſſifs, quatriémement à contre-ſens, cinquiémement preſqu'en S antique, ſixiémement irréguliers, ſeptiémement non tranchés, huitiémement manquant d'un jambage.

La IIe. grande ſérie eſt liée aux premiers temps par pluſieurs de ſes ſignes, & principalement par ſes ſous-ſéries 4, 5, & 6. Les ſuivantes ſont modernes. Premiérement Z à queue recourbée en deſſus, tête ſituée horizontalement &c. ſecondement obliquement &c. troiſiémement courbée en deſſous, quatriémement en deſſus, cinquiémement horizontale, queue courbée en deſſous, ſixiémement Z en forme de 3, ſeptiémement de ξ, huitiémement à double S renverſée, neuviémement c'eſt proprement la cédille eſpagnole, que nous trouvons dès le XIVe. ſiecle.

Dans l'ancienne numération Z valoit 1000, ſuivant ce vers:

Ultima Z tenens finem bis mille tenebit.

Si l'on mettoit un trait horizontal ſur le Z, il étoit multiplié par 1000, & il valoit 200, 000.

ZACORE, un des princes qui ſecoururent Perſée. Il fut tué par Argus, fils de Phryxus.

ZACYNTHUS, île Ζα & ΖΑΚΥΝΘΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville, ſont:

RR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire eſt un trépied.

On a frapé dans cette île des médailles impériales greques en l'honeur d'Antonin, de M. Aurele, de Verus, de Commode, de Sévere, de Domna, de Caracalla, de Géta, d'Élagabale, de Fauſtine jeune.

ZAGREUS, ſurnom de Bacchus. *Voyez* JACCHUS.

ZAMOLXIS étoit le grand dieu des Thraces & des Getes, au raport d'Hérodote (dans ſa Melpomene, ch. 94. & 95.) Il leur tenoit même lieu de tous les autres; car ils ne vouloient honorer que celui-là. *Zamolxis* fut d'abord eſclave en Ionie; & après avoir obtenu ſa liberté, il y acquit de grandes richeſſes, & retourna dans ſon pays. Son premier objet fut de polir une nation grôſſiere, & de la faire vivre à la maniere des Ioniens. Pour y réuſſir, il fit bâtir un ſuperbe palais, où il régaloit tour-à-tour les habitans de ſa ville, leur inſinuant, pendant le repas, que ceux qui vivroient ainſi que lui, ſeroient immortels; & qu'après avoir payé à la nature le tribut que tous les hommes lui doivent, ils ſeroient reçus dans un lieu délicieux, où ils jouiroient éternélement d'une vie heureuſe. Pendant ce temps-là, il travailloit à faire conſtruire une chambre ſous terre & ayant diſparu tout d'un coup, il s'y renferma, & y demeura caché pendant trois ans.

On le pleura comme mort, mais au commencement de la quatrieme année, il ſe montra de nouveau ; & ce prétendu prodige frapa tellement ſes compatriotes, qu'ils parurent diſpoſés à croire tout ce qu'il leur avoit dit. Dans la ſuite, on le mit au rang des dieux, & chacun fut perſuadé qu'en mourant, il iroit habiter avec ce dieu. Ils lui expoſoient leurs beſoins, & l'envoyoient conſulter tous le cinq ans. La maniera dont ils le faiſoient, également cruele & bizâre, prouve qu'en mourant *Xamolxis* o'avoit pas beaucoup réuſſi à les polir. Lorſqu'ils avoient choiſi celui qui devoit aller expoſer leurs beſoins, on faiſoit tenir trois javelines droites, pendant que d'autres prenoient le député par les pieds, & le jetoient en l'air, pour le faire tomber ſur la pointe de ces piques: s'il en étoit percé, & mouroit ſur le champ, ils croyoient que le dieu leur étoit favorable ; & s'il n'en mouroit pas, on lui faiſoit de ſanglans reproches, & on le regardoit comme un méchant homme. Puis choiſiſſant un autre député, ils l'envoyoient à *Zamolxis*, ſans le ſoumettre à la même épreuve. Lorſque le temps étoit troublé par quelqu'orage, ces mêmes peuples tiroient des fleches contre le ciel, comme pour menacer leur dieu, ne croyant pas qu'il y en eût d'autres que *Zamolxis*.

ZAN, premier nom de Jupiter, de celui que l'on diſoit avoir régné en Crete. *Voyez* ZEUS.

ZANCHÆ. *Voyez* TZANGÆ.

ZANCLE, en Sicile. ZANKLE en Étruſque. Pellerin en a publié uo médaillon d'argent autonome, & Paruta en avoit fait connoître un autre.

ZANTE, autrefois *Zacynthus*. *Voyez* ce mot.

ZANTHENE, pierre qui ſuivant Pline, ſe trouvoit en Médie ; quand on la trituroit dans du vin, elle devenoit molle comme de la cire, & elle répandoit une odeur fort agréable. (*Plinii lib. XXXVII, cap.* 10.)

ZARETA, fontaine de l'Aſie mineure, dans la Bythinie, au bord de la mer de Chalcédoine, ſelon Étienne le géographe, qui dit qu'elle nouriſſoit de petits crocodiles qu'on appeloit *Zaretii*. Strabon (*l. XII.*) nomme cette fontaine *fons Azaritia*, & dit ſimplement qu'elle nouriſſoit de petits crocodiles. Par ces petits crocodiles, on doit entendre des léſards d'eau ſemblables aux crocodiles d'Égypte, & ces léſards ſont appelés *byzantiaci lacerti*, dans Stace. (*l. IV. Sylv. in riſu ſaturnalitio.*)

Tu roſeum tineis, ſituque putrem
Quales aut libycis madent ſlivæ,
Aut thus niliacum piperve ſervant,
Aut byzantiacos colunt lacertos.

(D. J.)

ZATRICIUM, le jeu d'échecs chez les Grecs, le même que *zmyrna latruncula* chez les Romains. Dans tous les deux il y avoit de certaines figures qu'on arangeoit ſur un échiquier, & une de ces figures s'appeloit *Roi*. Dans tous les deux auſſi, deux figures de la même couleur prenoient une figure de différente couleur. Cependant le mot de *Zatricion* ne ſe trouve point dans les anciens auteurs grecs, & on ne le lit que dans les livres des modernes.

Le mot *zatricion* eſt perſan. Les Perſans appeleot encore le jeu d'échecs *xatreng* ou *xatrang*. Cette étymologie confirme l'opioion de ceux qui aſſurent que les échecs ſont d'origine perſane ou indiene.

ZAYTHA, dans la Méſopotamie. ZAYΘHC. On a une médaille impériale greque de cette ville, frapée en l'honeur de Trajao.

ZEA. *Voyez* ALICA.

Nous traduiſons le mot *zea*, ζία des anciens, par *épeautre*, eſpece de froment qui a une envelope dont il eſt fort difficile de le ſéparer, même en le batant ; mais dans les écrits des anciens Grecs, le mot *zea* eſt quelquefois employé pour le *libanotes*, qui, comme l'on ſait, eſt une eſpece de *laſerpitium*. On ne peut concevoir qu'on ait confondu enſemble ſous un même nom deux choſes auſſi différentes qo'un grain ſemblable au froment, avec one belle ombelliſere ; & cependant c'eſt une faute qui a été commune aux Grecs & aux Romains. Il y a plus ; c'eſt que le mot *zea* pris pour une eſpece de froment dans Dioſcoride & Théophraſte, n'eſt point le même grain dans Athénée ; car ce dernier nous dit que le pain fait de la *zea* eſt le plus peſant, & le plus difficile à digérer qu'il y ait. Il ajoute qu'on ne peut cultiver ce grain que dans les pays froids du nord, où l'on en fait du pain noirâtre, peſant & mal-ſain : ainſi le *zea* d'Athénée paroît être du ſeigle. Théophraſte au contraire, en parlant du *zea*, dit qu'il doone un pain plus blanc & plus léger qu'aucun autre froment. Il faut avouer qu'en général les aociens ſont très-confus & très-peu d'acord dans les détails qu'ils nous ont laiſſés ſur les divers grains dont on faiſoit le pain.

ZELA, dans le Pont. ZHAITΩN.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales greques avec ſon ere, en l'honeur de Domna, de Caracalla.

ZELCHINO, ſœur de Labia. *Voyez* RHODES.

ZEMIA, Ζημία. Ce mot grec déſignoit en général chez les Athéniens toute eſpece de punition ; mais il ſe prenoit auſſi pour une amende pécuniaire, différente ſuivant la faute.

ZEMPHYRUS, nom donné par quelques auteurs à la pierre préciauſe que les moderoes connoiſſent ſous le nom da *Saphir* & noo du *Saphirus* des aneiens, qui étoit le lapis-lazuli.

ZENGITES. *Voyez* RIPPADES.

ZENICON, poiſon que les chaſſeurs de la Gaule celtique employoient autrefois pour tuer les bêtes qu'ils pourſuivoient à la chaſſe ; c'eſt pour cette raiſon qu'on le nommoit en latin,

venenum cervinum. Il agiſſoit avec tant de promptitude, qu'auſſi-tôt qu'un chaſſeur avoit abatu un cerf ou un autre animal avec une fleche teinte de ce poiſon, il ſe croyoit obligé de courir ſur la bête, & de couper un morceau de chair tout autour de la bleſſure, pour empêcher le poiſon de ſe repandre & de corrompre l'animal.

ZÉNOBIE, reine de Palmyre.

Septimia Zenobia Augusta.

Ses médailles ſont :

O. en or, en argent, & en médailles latines.

RRR. en M. B. grec d'Égypte.

ZÉNODORE, Roi de Judée.

Ses médailles ſont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ZÉNON, empereur grec.

Zeno Augustus.

Ses médailles ſont :

C. en or.

RR. en argent.

RR. en M. B.

R. en P. B.

ZÉNONIDE, épouſe de Baſiliſque.

Ælia Zenonis Augusta.

Ses médailles ſont :

RRRR. en or.

O. en argent & en B.

ZÉOMÉBUCHI, c'eſt-à-dire, le dieu noir. C'eſt ainſi que les Vandales appeloient le mauvais Génie, à qui ils offroient des ſacrifices pour détourner ſa colere. *Voyez* Belbuch.

ZEOPYRON, ζεόπυρον. Il paroît par l'étymologie de ce mot, qu'il déſigne une eſpece de graminée moyen entre la *zea* & le froment.

Galien en fait mention & dit qu'il croiſſoit en Bithinie.

ZÉPHIRE ou le VENT D'OCCIDENT. Pour les Grecs, c'étoit un de ceux qu'Héſiode dit être enfant des dieux. Anchiſe ſacrifia au *Zephire* une brebis blanche avant de s'embarquer. Il y avoit dans l'Attique un autel dédié au *zéphire*. C'étoit un vent, diſent les poëtes, qui faiſoit naître les fleurs & les fruits de la terre par ſon ſouffle doux & gracieux, qui ranimoit la chaleur naturele des plantes & qui donnoit la vie à toutes choſes; c'eſt ce que ſignifie ſon nom formé de ζωὴ, vie, & de φέρω, porter. C'eſt pourquoi l'Amour naquit de *zéphire* & d'Iris. (*Plutar. Epar.* 1365. *l. VII.*)

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une cornaline, un vaiſſeau à rame, ſous la forme d'un coq, dont la proue repréſente le devant du corps de cet oiſeau; la poupe, la queue & l'éperon qui eſt double, les jambes; au deſſous du vaiſſeau on voit un papillon. Ce papillon qui peut repréſenter le *Zéphire*, ſorte de vent à qui on donnoit les ailes de cet inſecte, ſemble nous préparer à voir que la navigation commençoit à ſe ſervir du ſecours des vents, puiſque le vent appelé *Zéphire* étoit un vent doux, que l'on confondoit avec le ſavonien, qui étoit ſi propre à naviguer ſans danger. C'étoit celui-ci qui ouvroit les mers aux navigateurs, & qui (*Plin. l. II. XLVII.*) ſelon l'expreſſion de Pline, ramoliſſoit la rigueur du ciel d'hiver.

Zephirium, en Cilicie. ΖΕΦΥΡΙΩΤΩΝ, & ΖΕΦΥ.

Ses médailles autonomes ſont :

RRR. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur d'Hadrien, de Trébonien-Galius.

ZEROS, pierre précieuſe tranſparente, qui ſelon Pline (*L. XXXVII. c. 9.*) eſt marquetée de taches noires, blanchâtres, & a beaucoup de raport avec une autre qu'il appele *iris*; nous ne ſavons point aujourd'hui quelle pierre ce peut être.

ZÉRYNTHE, ou ZÉRANTHION, antre fameux dans la Thrace, conſacré à Hécate. On y offroit des ſacrifices, pour prévenir les périls que l'on craignoit.

ZERETH, terto, ſpithame, meſure linéaire & itinéraire de l'Aſie & de l'Égypte; elle valoit 7 pouces & $\frac{4704}{10000}$ de France, ſelon Paucton (*Métrologie.*) Elle valoit en meſures anciennes du même pays :

5 $\frac{1}{2}$ lichas.

ou 3 tophach.

ou 6 condyles.

ou 12 esbas.

ZETA. } *Zeta*, chambre à coucher
ZETARIUS. } pour *diæta*, ſelon la coutume des anciens qui, de ces deux lettres D. & I. en faiſoient un Z.

Ils changeoient *diabolum* ou *zabulum*. Ce mot *zeta* ſe trouve dans Pline. (*Epiſt.* 2. 17. 21.) *Qua mare contra parietem medium*, Zeta *perquam eleganter recedit*. Cette chambre étoit conſtruite de façon à être autant échauffée par les rayons du ſoleil qu'on y introduiſoit, que par le feu qu'on y faiſoit. On appeloit *zetarius* l'eſclave qui avoit ſoin de balayer cette chambre, & d'en entretenir la propreté.

ZETÆ. Ce mot eſt ſynonyme à *vaporarium*, c'étoit chez les anciens des apartemens ſitués au deſſus d'une étuve, dans leſquels on répandoit de l'eau froide ou de l'eau chaude, ſelon la ſaiſon. La vapeur de cette eau, en tombant par des tuyaux placés dans le mur, échauffoit ou rafraîchiſſoit les *zeta* à diſcrétion. Ce mot déſigne auſſi chez les auteurs latins, des endroits particuliers, dans les bains, où l'on trouvoit des lits

Digitized by Google

deſtinés au repos, & plus ſouvent encore à la galanterie.

XETETES, ξητηται, magiſtrats établis chez les Athéniens dans des occaſions extraordinaires, pour faire la recherche des ſommes dues à la république; lorſque ces ſommes étoient devenues trop conſidérables par la négligence des receveurs ou autrement, & qu'il étoit à craindre que leur rentrée ne fût perdue, ſi l'on n'y mettoit ordre. Ce mot vient du grec ξητεω, je cherche.

On appeloit quelquefois les anciens pyrrhoniens *zetetici*, comme qui diroit *chercheurs*.

ZÉTHÉS & CALAIS, deux Argonautes, fils de Borée & d'Oryithie. *Voyez* CALAIS, BORÉADES.

ZETHUS ou ZETHÉS, frere d'Amphion, naquit de Jupiter & d'Antiope. J'ai raporté à l'article *Antiope*, l'hiſtoire de la naiſſance de ces deux enfans; mais on la raconte encore d'une autre maniere. On dit que Lycus, mari d'Antiope, la ſoupçona d'une intrigue avec un certain Épaphus, la répudia ſur le champ, & épouſa Dircé. Ce fut alors que les charmes d'Antiope firent impreſſion ſur le cœur de Jupiter. Le dieu pour tromper cette femme vertueuſe, prit la figure de Lycus, & ſe préſenta à elle, comme pour ſe reconcilier. Elle donna dans un piége que ſa vertu même lui rendoit encore plus imperceptible, & conçut *Zethès* & Amphion. Dircé ne fut pas moins la dupe de ce déguiſement, & pour prévenir les ſuites du raccommodement de ſon mari avec ſa premiere femme, elle renferma Antiope, & lui fit ſoufrir tous les maux imaginables. Celle-ci trouva enfin le moyen de s'échaper, & ſe réfugia ſur le mont Cythéron, où elle acoucha de ſes deux enfans, qui la vengerent dans la ſuite bien cruélement. *Voyez* ANTIOPE, DIRCÉ. Du reſte, *Zethès* aida ſon frere à bâtir la ville de Thebes. *Voyez* AMPHION, où ſe trouve la deſcription d'un bas-relief qui repréſente les deux freres. *Voyez* ANTIOPE & TAUREAU-FARNESE.

ZEUGITES, ζευγιται. *Voyez* HIPPADES. On nommoit ainſi chez les Athéniens la troiſieme claſſe du peuple, c'eſt-à-dire, de ceux qui avoient un revenu annuel en terre de 200 medimnes, meſure des Grecs, qui contenoit environ ſix boiſſeaux romains.

ZEUGMA, dans la Syrie. ZEYFMATEΩN.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques, en l'honneur d'Antonin, de M. Aurele, de Verus, de Caracalla, d'Élagabale, de Gordien-Pie, des deux Philippes, d'Otacille & de Commode.

ZEUMICHUS, c'eſt-à-dire, Jupiter le machiniſte, nom qu'on donna à Chryſor, pour avoir fait pluſieurs découvertes utiles, avoir inventé pluſieurs machines, l'hameçon, la ligne à pêcher, l'uſage des barques pour la pêche. *Voyez* CHRYSOR.

ZÉUS, c'eſt le nom que les Grecs donnoient à Jupiter: il ſignifie celui qui donne la vie à tous les animaux. (De ζαω, je vis, ou je fais vivre.) Les Doriens écrivoient ΔΖΕΥΣ. *Voyez* Z.

ZEUXIDIE, ſurnom de Junon, ſynonyme du latin *Juga*, qui met ſous le joug. Ce nom vient de ζευγνυω, j'atele.

ZEUXIPPE, fils d'Apollon & de la nymphe Syllis. *Voyez* SYLLIS.

ZEUXO, une des nymphes océanides.

ZINC. *Voyez* LAITON.

ZIPPOIS, même ville que SEPHORIS.

ZMILACES. Pline appele ainſi des pierres ſemblables à du marbre, d'un bleu tirant ſur le vert qui ſe trouvoient dans le lit de l'Euphrate.

ZMILAMPIS. Pline & les anciens nomment ainſi une pierre, qu'ils diſent être ſemblable à un marbre proconeſien, qui étoit d'un beau blanc, veiné de noir, avec cette différence que dans le *zmilampis* on voyoit toujours une tache bleuâtre ſemblable à la prunelle d'un œil. Comme on nous apprend que cette pierre étoit petite, ſe montoit en bague, & ſe trouvoit dans l'Euphrate, il y a lieu de préſumer que ce n'étoit point du marbre, mais une pierre ſemblable à l'œil de chat qui ſe trouve aſſez fréquemment dans le lit de pluſieurs rivieres des Indes. Quelques auteurs ont appelé cette pierre *zmilanthes*.

ZOARA. C'eſt ainſi qu'on nommoit chez les Scythes, dans les anciens temps, des troncs d'arbres, ou quelques colonnes ſans ornemens qu'ils élevoient en l'honneur de leurs dieux. On appeloit ces ſortes de cippes *zoara*, parce qu'on les écorçoit s'ils étoient de bois, & qu'on les liſſoit un peu s'ils étoient de pierre. Dans ce temps-là l'image de Diana n'étoit qu'un morceau de bois non travaillé, & la Junon Theſpia n'étoit qu'un tronc d'arbre coupé. Bientôt la ſculpture fit du bois & de la pierre des ſtatues qui attirerent plus de reſpect aux dieux, & qui valurent une grande conſidération à l'art ſtatuaire.

ZODIAQUE des Égyptiens. Schmidt a cherché à l'exemple de Macrobe, l'origine des ſignes du *zodiaque* des Grecs dans la religion des Égyptiens, auxquels les premiers en étoient redevables. Les Grecs jaloux de tous les anciens inventeurs cherchoient par quelques ſubſtitutions dans les ſignes, à ſe faire paſſer eux-mêmes pour les inventeurs du *zodiaque*. Mais le raport évident des ſignes primitifs avec la religion des Égyptiens, revendique hautement pour eux cette invention aſtronomique.

Le bélier étoit aſſimilé à Jupiter-Ammon; le taureau à Apis; les gémeaux, aux deux freres inſéparables Horus & Harpocrate, qui devinrent Caſtor & Pollux; le *cancer*, à Anubis, qui devint le mercure des Grecs & des Romains; le lion, à Oſiris, emblême du ſoleil; la vierge, à Iſis qui devint Cérès: la balance n'exiſtoit pas dans le *zodiaque* égyptien, & ſa place étoit occupée par les ſerres du ſcorpion; le ſcorpion étoit conſacré à Typhon, qui devint le Mars des Grecs; le ſagitaire, à Hercule, vainqueur des géans, ſelon Macrobe (l. 20.); le capricorne, à Pan-

dès, le Pan des Égyptiens; le verſeau, à Canope; les poiſſons, à Nephtis, la Vénus greque.

Le ſyſtême *mytho-aſtronomique* de Dupuis, que l'on imprime actuélement (août 1793), nous fera connoître les différentes figures des conſtellations *zôdiacales* & leurs raports avec les fables égyptienes & greques.

Je ne parlerai du *zôdiaque* que relativement aux monumens antiques.

Les ſculpteurs anciens, voulant marquer le mois dans lequel ſe paſſoit une action, plaçoient le *zôdiaque* avec le ſoleil dans le ſigne qui répondoit à ce mois. On en voit des exemples ſur le bas-relief de la chute de Phaeton au palais Borgheſe, & ſur le bas-relief des noces de Thétis & de Pélée du palais Mattei. (*Monum. inedit.* n°. 43. 110.)

Le *zôdiaque* avec tous ſes ſignes, le ſoleil & la lune au milieu, comme dans une médaille d'Alexandre Sévere, marque l'heureuſe étoile des princes, & la conſervation de tous les membres de l'état que le prince ſoutient, comma le *zôdiaque* ſoutient les aſtres.

Chaque mois du calendrier romain, étoit ſous l'influence d'un ſigne du *zôdiaque*, & ſous la protection d'une des douze grandes divinités, que les Romains appeloient *dieux conſentes*, & dont les douze ſtatues, enrichies d'or, étoient élevées, dit Varron, dans la grande place de Rome. Minerve préſidoit au mois de mars (*le bélier*); Vénus au mois d'avril (*le taureau*); Apolloo au mois de mai (*les gemeaux*); Mercure au mois de juin (*le cancer*); Jupiter au mois de juillet (*le lion*); Cérès au mois d'août (*la vierge*); Vulcain au mois de ſeptembre (*la balance*); Mars au mois d'octobre (*le ſcorpion*); Diane au mois de novembre (*le ſagitaire*); Veſta au mois de décembre (*le capricorne*); Junon au mois de janvier (*le verſeau*); & Neptune au mois de février (*les poiſſons*).

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur un jaſpe héliotrope la tête de Jupiter-Sérapis au milieu des douze ſignes du *zôdiaque*.

Sur une pâte de verre, Apollon, montant un quadrige au milieu des douze ſignes du *zôdiaque*.

Sur one pâte de verre, Jupiter aſſis entre Vénus, Cupidon & Mercure au milieu des douze ſignes du *zôdiaque*. Cette pâte paroît tirée d'une pierre gravée, dont (*ſuppl. de l'ant. t. I. p. 41*) Montfaucon a donné l'explication.

Sur un bronze antique, un faune, ou pour mieux dire, le dieu Pan, qui joue du chalumeau devant un autel alumé: au deſſus de l'autel, eſt une étoile, & devant l'autel un bouc, élevé ſur les pieds de derriere, qui s'y apuie avec ceux de devant. Tout autour ſont les douze ſignes du *zôdiaque*. Les anciens regardoient le dieu Pan comme le type de l'univers, & Apollon & Pan étoient adorés comme la même divinité, par la même raiſon que les cornes & les poils de la peau de celui-ci, étoient regardés comme les rayons du ſoleil. Le griſon étoit auſſi le ſymbole de Pan, de même que d'Apollon; & l'harmonie de l'univers ſe régloit au ſon de la flûte de Pan:

Α'ρμονίαν κόσμου κρίνων φιλοπαίγμονι μολπῇ.
Harmoniam mundi pulſans amante jocos cantu.
(Orph. Hymn. Pan.)

C'eſt donc la raiſoo pour laquelle on plaçoit le dieu Pan au milieu du *zôdiaque*, & le chalumeau, ou la flûte dont il joue, ſigoifie, ſelon Macrobe, l'inégalité de l'opération du ſoleil. (*Saturn. lib. I, cap. 22.*) Le feu ſur l'autel (*Pauſan. lib. VIII, p. 677. lin. 24.*), déſigne le feu éternel qu'on lui conſacroit. On trouve le même ſujet ſur des pierres gravées du cabinet (*Mariette pierres grav. t. 2, pl. 45*) national de France & de celui de (*muſ. Florentin, tom 2, tab. 88. n°. 3*) Florence.

Sur une pâte antique, un faune aſſis, jouant de la flûte devant un autel; autour de cette figure, il y a deux bordures diſtinctes, dont l'une renferme l'autre; dans celle-ci, ſont les douze ſignes du *zôdiaque*, & dans l'extérieure les attributs de différeotes divinités.

Sur uoe pâte antique, uo faune aſſis, jouant des deux flûtes au milieu des ſignes du *zôdiaque*.

Sur une pâte de verre, une tête de Méduſe, vue de face au milieu des ſignes du *zôdiaque*.

Sur une pâte antique, une louve alaitaot Romulus & Remus, au milieu des douze ſignes du *zôdiaque*. De toutes les explications que l'on pouroit donner, celle qui ſe raporte à l'épithete d'Apollon λυκογενίτης, *Lycogeneta* ne paroît pas ſans raiſon. Le primitif de ce mot compoſé, λύκη, avec la terminaiſon maſculine, ſignifie loup, & anciénement, ſelon les mots qui en dérivent, la lumiere; car les Grecs des premiers temps appeloient ainſi la clarté (*Macrob. Saturn. lib. I c. 17, p. 230*), ou l'aube du jour qui précede le lever du ſoleil: le latin *lux* paroît auſſi en dériver. Ἐνιαυτὸς, d'un autre côté, eſt le cours que le ſoleil ſuit pendant l'année, & ce mot eſt en poéſie, ce que ἔτος, c'eſt-à-dire, l'année, eſt en proſe. Sur ce pied-là λυκογενίτης, pris dans le ſens primitif de λύκη, veut dite, né de la lumiere, mais ſon primitif paroît toujours équivoque, même dans l'application; car le loup eſt le ſymbole de la cauſe qua ſignifie le nom grec, puiſque cet animal étoit conſacré à Apollon. Il y avoit même au temple d'Apollon à Delphes un loup d'airain. De là, il réſulte que la louve au milieu des ſignes du *zôdiaque*, peut bien être priſe pour un ſymbole du ſoleil, ou d'Apollon dieu de la lumiere, ſans cependant exclure l'application qu'on en peut faire à la ville de Rome.

ZOÉ Carbonopſine, femme de Léon VI.

Zoe Augusta.

Ses médailles ſont :

O. en or, & en argent.

RR. en M. B. ſur leſquelles elle eſt avec ſon fils.

Zoe II, femme de Romain Argyre.

Zoe Augusta.

Il n'eſt pas certain que l'on poſſede des médailles de cette princeſſe ; les deux qui ſont rapportées dans le recueil de Banduri, qui ne marque ni le métal, ni le module, ſont tirées de l'ouvrage de Duchange, qui les avoit priſes de Strada.

La premiere repréſente la tête ſeule de *Zoe* ; on voit ſur la ſeconde, la même impératrice avec *Theodora* ſa ſœur.

ZŒLÆ, peuples de l'Eſpagne tarragonoiſe. Pline (*Liv. III. c.* 3.) les comprend ſous les *Aſtrui*, & dit (*Liv. XIX c.* 1.) que leur cité étoit voiſine de la *Gallicia* & près de l'Océan. Le lin de ce pays étoit en réputation ; c'eſt ce qu'on appeloit *linum zoïcum*. On en tranſportoit en Italie, où l'on s'en ſervoit pour faire des sets, filets, ou toiles à prendre les bêtes ſauvages.

ZOETÉE, *zoitum*, Ζοίτιον, ou Ζοίτα, comme l'écrit Pauſanias (*Liv. VII. c.* 25.) ville du Péloponneſe dans l'Arcadie. En ſortant de Tricolons pour aller à Méthydrium, & en prenant ſur la gauche, dit cet hiſtorien, on arrivoit à *Zoïtée* qui avoit eu, diſoit-on, pour fondateur Zoïtus, fils de Tricolonus ; mais du temps de Pauſanias, ces deux villes Tricolons & *Zoïtée*, étoient déſertes, il n'étoit reſté que deux temples à *Zoïtee*, l'un de Cérès & l'autre de Diane.

ZOGANE, nom que l'on donnoit à l'eſclave qui faiſoit le perſonage de roi dans les ſaturnales célébrées à Babylone le 16 du mois loue, mois qui, dit-on, répondoit au commencement de juillet.

ΖΟΓΟΝΟΙ, ou ΖΩΟΓΟΝΕΣ. C'étoient chez les Grecs, les dieux qui préſidoient à la vie des hommes & des animaux. On les invoquoit pour conſerver la vie, pour obtenir une longue vie. Les fleuves & les eaux courantes étoient ſpécialement conſacrés à ces dieux.

ΖΩΑΛΑ, écharpe ou ceinture avec laquelle les athletes voiloient les parties ſexuelles.

ZONA, ceinture dont ſe ſervoient les Romains pour ſerrer la tunique, & pour la retrouſſer quand il étoit néceſſaire. La ceinture étoit différente ſelon les âges. On ne pouvoit être vêtu décemment ſans en porter une, & c'étoit une marque de diſſolution que de n'en point porter, ou de la porter trop lâche ; auſſi diſoit-on de Céſar, dont la jeuneſſe n'avoit pas été fort réglée, Dieu nous garde du jeune homme dont la tunique eſt flotante. Les hommes la portoient fort haute, les femmes la plaçoient immédiatement ſous le ſein, qu'elle ſervoit à ſoutenir. Cette ceinture des femmes avoit ſur le devant une partie appelée *ſtrophium*, où l'on plaçoit les pierreries.

Les nouvelles mariées avoient une ceinture de laine nouée d'un nœud qu'on appeloit *herculien*, que le mari dénouoit lorſqu'elles ſe mettoient au lit, en invoquant la déeſſe Junon, afin que ſon mariage fût auſſi ſécond que celui d'Hercule ; de là eſt venue l'expreſſion de *zonam ſolvere*, pour dire, mettre une fille entre les mains d'un époux. Chez les Grecs, au contraire, *zonam ſolvere*, ſe diſoit de la femme qui acouchoit pour la premiere fois : *zonam enim ſolvunt*, dit un ſcholiaſte (*d'Appollonius* t. 287.) *quæ primum pariunt, & eam Dianæ conſecrant*. Auſſi y avoit-il à Athênes un temple conſacré à Diane qui délie la ceinture *zonam ſolventis*. On trouve cependant dans Homere même des preuves de la premiere ſignification ; car il eſt dit dans l'Odyſſée *ſolvit virginalem zonam*, & il eſt aſſez probable que chez les Grecs comme chez les Romains l'enlévement de la ceinture étoit une cérémonie néceſſaire pour ariver au terme du mariage.

La ceinture ſervoit aux ſoldats à porter leur épée, & quand on vouloit punir un ſoldat en le dégradant des armes, on lui ôtoit la ceinture militaire où pendoit ſon épée, ce qui étoit une note d'infamie : *ſtare per totum diem juberet ante prætorium diſcinctos*, dit Suétone. (*Auguſt. c.* 24. n°. 5.)

La ceinture ſervoit à renfermer l'argent qu'on portoit ſur ſoi, ſoit qu'on y atachât une bourſe quand on ſortoit, ſoit qu'elle y fût à demeure. Il eſt certain que dans les auteurs *zona* ſe prend auſſi pour bourſe, *crumena*, comme dans Suétone, *zona ſe aureorum plena circumdedit*, (*Vitell. c.* 16. *n.* 4.) ; & cette coutume étoit commune aux Grecs & aux Romains.

Aulu-Gelle (*lib. V.* 11.) raporte le diſcours que Cornelius Gracchus fit au peuple romain en lui expoſant la conduite qu'il avoit tenue dans ſon gouvernement, & qu'il finit en diſant : „ J'emportai de Rome ma bourſe pleine d'argent, & je la raporte vide .„ *Itaque Quirites, quum Romam profectus ſum, zonas quas plenas argenti extuli, eas ex provincia inanes retuli. Alii vini amphoras quas plenas tulerunt, argento plenas domum reportaverunt.*

La *zona*, celle des deux ceintures dont les femmes ſe ceignoient vers les hanches, qui ſervoit principalement à tenir la longue tunique relevée à volonté, & qui ſe plaçoit au deſſous du nombril, eſt celle qu'Homere a chantée dans l'Iliade. C'eſt la célebre ceinture de Vénus, le nid des grâces. *Voyez* CESTE.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une cornaline Mars *Gradivus* ſans caſque, une pique à la main droite, & un trophée d'armes ſur l'épaule gauche. Il eſt à remarquer, que Mars dans cette pierre, de même que dans les trois ſuivantes, & dans beaucoup

Digitized by Google

d'empreintes de cette grande collection, a toujours une eſpece de ceinture flotante autour du corps. C'eſt peut-être pour marquer que nonobſtant qu'il ſoit nu, ſa ceinture lui tient lieu d'armure; car le mot ζώννυσθαι, ſe ceindre la ceinture, déſigne dans Homere, toute ſorte d'armure. Il eſt ſynonyme (*Euſtath. ad Iliad. λ. pag. 827. l. 18. Pauſan. l. IX. p. 743. 236.*) d'ὁπλίζεσθαι, s'armer; la partie étant priſe pour le tout, & quoique ce poëte en faiſant reſſembler Agamemnon au dieu Mars, entende par la ζώνη, toute l'armure, la ſeule ceinture priſe à la lettre ne laiſſe pas que d'exprimer avec énergie ſon idée, & d'être en même temps une image poétique fort ſignificative. On ſait cependant que ζωστὴρ, déſigne auſſi le (*Iliad. α. 615. Iliad. χ. ſeq. conf. Spanh. in. Callim. hymn. in. del. v. 183. pag. 438.*) baudrier de l'épée, bien que plus ſouvent le ceinturon ſoit ſa vraie ſignification.

ΖΩΝΝΥΣΤΑΙ. *Voyez* ZONA.

ZOOLATRIE; culte rendu aux animaux.

ZOOPHORE, nom grec de la friſe d'un édifice, parce qu'elle étoit chargée de figures d'animaux.

ZOROASTRE, célebre légiſlateur des anciens Perſes. Il diſoit avoir un génie familier qui lui dictoit les loix qu'il propoſoit enſuite aux peuples. C'eſt lui qui avoit déterminé le culte qu'on devoit rendre au Soleil & aux aſtres. *Voyez* SABAISME.

ZOSTER, *Zoſter*, promontoire de l'Attique. Strabon (9. *p.* 388) le place ſur la côte du golfe Salonique, & dit que c'eſt un long promontoire entre la bourgade d'Æzone ou d'Æxone, & un autre promontoire voiſin de *Thorea*.

ZOSTERIA, *ZOSTERIUS*.

Cette ſituation s'acorde avec celle que Pauſanias, (*l. I. ch.* 31.) ſemble donner au *Zoſter*, & dont il fait un lieu ſitué ſur le bord de la mer, entre Alim & Proſpalta. Minerve, Apollon, Diane & Latone, ajoute-t-il, y ſont particuliérement honorés & y ont des autels: on ne croit pas que Latone y ait fait ſes couches; mais on dit que ſentant ſon terme approcher, elle y délia ſa ceinture: c'eſt de là que ce lieu avoit pris ſon nom, & qu'on avoit donné à Latone le nom de *Soſteria*, de même qu'à Minerve, à Diane & à Apollon. (*D. J.*)

ZOTHECA, parc où l'on conſervoit les animaux deſtinés aux ſacrifices. On lit cette ioſcription dans Gruter (49. 3.): HERCULI. SANCTO. SACRUM. SER. SULPICIUS. TROPHIMUS. ÆDEM. ZOTHECAM. CULINAM. PECUNIA. SUA. A. SOLO. RESTITUIT.

ZOZONISIOS. Pline parle d'une pierre de ce nom; mais il ne nous apprend rien, ſinon qu'elle ſe trouvoit dans le lit du fleuve Indus, & que les mages s'en ſervoient.

ZUCHIS, ville de la Lybie, ou de l'Afrique propre, ſelon Strabon (*l. XVII.*) qui dit qu'elle étoit célebre pour ſes teintures en pourpre & pour ſes ſalaiſons.

ZUZ, poids de l'Aſie & de l'Égypte, *Voyez* DRACHME.

ZYGACTES, fleuve de la Thrace, près de la ville de Philippes, ſelon Appien (*Bel. civ. lib. VI.*) qui dit que ce fut au paſſage de ce fleuve, que le chariot de Pluton ſe rompit lorſqu'il emmenoit Proſerpine, & que c'eſt en mémoire de cet accident que les Grecs avoient donné le nom de *Zygactes* au fleuve. L'édition de Tollius porte dans la traduction latine *Zygaſtrs* au lieu de *Zygactes*. (*D. J.*)

ZYGASTICUM, ce que l'on payoit pour faire peſer les marchandiſes: mot formé de Ζυγὸς, balance.

ZYGIE, *Juga*, ſurnom de Junon, qui préſidoit au lien conjugal.

ZYGITA, rameur du rang du milieu, *remex in medio ſedens*. Il étoit placé entre les thalamites & les thraoites.

ZYGOSTATE, ζυγοστάτης, qui tient la balance, meſureur. Ce mot eſt dérivé de ζυγὸς, balance. Le *Zygoſtate* étoit un magiſtrat chez les Grecs, chargé de l'examen des poids, des balances & des meſures, pour empêcher les fraudes des marchands. Les anciens avoient coutume de mettre dans les temples les originaux des meſures, pour y avoir recours quand on vouloit vérifier les copies. À Rome ces originaux étoient dépoſés dans le Capitole.

ZYTHUM. *Voyez* BIERE.

Digitized by Google

TABLEAUX MÉTHODIQUES

Des Matieres contenues dans le Dictionaire d'Antiquités du citoyen

ANTOINE MONGEZ.

Les lecteurs qui voudroient étudier les différentes parties de ce Dictionaire; & les lire ſous la forme méthodique d'*Élémens* ou de *Traités*, pouront en lire les articles principaux déſignés ci-après.

ARCHÉOLOGIE, ANTIQUITÉS, USAGES, PHILOLOGIE, &c.

Archéologie.
Coptes.
Celtes.
Cité, citoyen.
Cliens, patrons.
Affranchis.
Affranchiſſement.
Noms.
Fondateurs.
Villes.
Colonies.
Mariage.
Oſtraciſme.
Uſures.
Vie privée, &c.
Dévoûment.
Imprécations.
Serment.
Sacrifices.
Fêtes.
Myſteres.
Iſiaques.
Victimes.
Taurobole.
Oignons.
Præfericulum.
Ædes.
Vœux.
Funérailles.
Deuil.
Brûler les corps.
Enterrer.
Tombeaux.
Sépulcres.
Sépulture.
Orcus peregrinus.
Catacombes.
Oſſilegium.
Pleureuſes.
Aſcia.
Larmes.
Lacrimatoires.
Théâtres.
Teſſeres.
Sifler.
Infibulation.
Acclamations.
Applaudiſſemens.
Cirque.
Gymnaſe.
Gymnaſtique.
Gymniques.
Gladiateurs.
Lute.
Année nouvele.
Étrenoes.
Strena.
Diptyques.
Adoration.
Harangues.
Vinaigre.
Solde.
Poſtes.
Nains.
Préſages.
Taliſmans.
Abraxas.
Toilete.
Fard.
Repas.
Dîner.
Boire à la ſanté.
Cottabe.
Tableau d'une collection de pierres gravées.
Galerie.
Murrhins.
Vaſes.
Artiſans.
Artiſtes.
Abaque.
Verre.
Équitation.
Lits.
Fenêtres.
Anneaux.
Jeton.
Litiere.
Lunetes.
Lampes.
Cheminées.
Poele.
Biſellium,
Pieds.
Obéliſques.

MYTHOLOGIE.

Mythologie.
Géographie mythologique.
Augures.
Oracles.
Auſpices.
Orphée, orphiques.
Odin. — Toute la Mythologie du Nord.
Furies.
Larves.
Minotaure.
Médée.
Mercure.
Méduſe.
Métamorphoſe.
Niobé.
Montagnes.
Oſyris.
Orion.
Pleïades.
Phaéton.
Pelaſgus.
Perſée.
Soleil.
Séſoſtris.
Scarabée.
Atelés aux chars.

MYTHOLOGIE ASTRONOMIQUE.

Printemps.
Taureau.
Œuf primitif.
Hercule.
Toiſon d'or.
Bacchus.
Atys.
Zôdiaque.
Chimere.

Chimere.
Ammon.
Mithra.
Jaſon.
Argus.
Anubis.
Janus.
Poiſſons.
Adonis.
Titans.
Héliaque.
Spheres.
Typhon.
Proſerpine.
Pyramide.

PALÉOGRAPHIE ET DIPLOMATIQUE DES ÉCRITURES.

Diplomatique.
Paléographie.
Hiéroglyphes.
Runiques.
Alphabet des trous & des crampons des lettres de bronze antiques.
Notes numérales & pondérales.
Notes de Tiron.
Sigles.
Abréviations.
Chifres.
Dates.
Année.
Chartes.
Livres.
Inſcriptions.
Bulles.
Cirographum.
Chartes-parties.
Endentures.
Parieles.
Lettres.
Chaque lettre.
A & Ab.
Æ. Œ. W.
Épiſemes.
Digamma.
Monogrammes.
Onciales.
Écriture.
Bouſtrophédone.
Manuſcrits.
Orthographe.
Lignes.
Accens.
Ponctuation.
Points.
Titre.
Umbilicus.
Page.
Signatures.
Sceau.
Scel.
Contre-ſcel.
Courone.
Sceptre.
Cuir.
Peaux.
Parchemin.
Écorce d'arbre.
Linge.
Chifes.
Papier.
Papyrus.
Tabletes.
Cire.
Style.
Stylet.
Encre.
Plumes.
Roſeau.

CHRONOLOGIE.

Chronologie.
Mémoire ſur la Chronologie, à la fin de ce volume.
Temps (Meſure du) ou chronologie de Romé de l'Iſle.
Arundel (Marbres d') ou de Paros.
Archontes (Table des).
Olympiades (Table des).
Conſulaires (Faſtes,) & marbres du Capitole.
Âges du monde.
Périodes.
Sothiaque.
Sares.
Alexandrie (Ere de).
Syro-Macédonienne.
Séleucides (Ere des).
Nabonaſſar (Ere de).
Dioclétien (Ere de).
Juliene (Ere).
Gélaléene (Ere).
Eſpagne (Ere d').
Arméniens (Ere des).
Hégire.
Mondaine des Juifs (Ere).
Faſtes.
Cycle.
Seculum.
Ennéadécatéride.
Luſtre.
Année.
Vague.
Mois.
Kalendes.
Ides.
Nones.
Semaines.
Jour.
Lunaiſon.
Épacte.
Indiction.
Réguliers.
Chronologique (Table).
Calendrier ſolaire perpétuel.
Calendrier lunaire perpétuel.
Grégorien (Calendrier).

NUMISMATIQUE ET MONOYAGE.

Chaque pays, peuple, ville, roi, empereur, tyran, famille romaine, &c. .... Chaque objet qui a pu former un type, &c. ..... à ſon article.
Légendes (Table des).
Numiſmatique.
Médailles.
Médaillons.
Monoies.
Suites.
Villes (Suite des médailles de peuples & de).
Roi (Suite de médailles de).
Or. Argent.
Bronze. Potin.
Plomb. Cuir.
Virole.
Coin.
Moules.
Moulées.
Mouton.
Reliefs. Grandeur.
Volume.
Dentelées.
Serrati nummi.
Fourées.
Ineuſes.
Contorniates.
Bractéate.
Patine. Vernis.
Réparées.
Empreintes.
Autonomes.
Conſulaires.
Familles (Surnoms des).
Impériales (Ordre des).
Colonies.
Reſtituées.
Spintriennes.
Padouanes.
Obſidionales.
Revers.
Obvers.

Types.
Exergues.
Légendes.
Inſcriptions.
Chifres.
Puniques.
Perſes.
Parthes.
Sardes (Ville de).
Gauloiſes.
Statere.
Ciſtophores.
Sicles.
Eres.
Époques.

Sigles.
Abréviations.
Géminées (Lettres).
S. C.
A. E.
Nombres grecs ſur les médailles.
Vœux.
Aſyle.
Sacrée (Ville).
Métropoles.
Fondateurs.
Magiſtrats.
Néocorat.
Monogrammes.

Triumvirs.
Tribunitiene (Puiſſance).
OMONOIA.
Sauveur.
Symboles.
Serpent.
Taras.
Temples.
Pégaſe.
Platane.
Toiſe.
Triquetre.
Cabire.
Vaſes.

Allocution.
Chaiſe curule.
Âs.
Vénus.
Neptune.
KOINON.
Nomes.
Sicile.
Tralles.
Céſar.
Othon.
Élagabale.
Valérien.
Siſcia.
Taſcia.

COSTUMES.

Barbares en général.
Orientaux en général.
Achéménides, *voyez* Perſes.
Perſes.
Arſacides, *voyez* Parthes.
Parthes.
Aſſyriens.
Hébreux ou Juifs.
Phéniciens.
Phrygiens.
Troyens.
Éthiopiens.
Égyptiens.
Carthaginois, *voyez* *Pœni*.
Mauritaniens.
Numides.
Meati.
Pictes.
Thraces.
Theſſaliens.
Grecs en général.
Spartiates.
Athéniens.
Scythes.
Sarmates.
Germains.
Gaulois.
Eſpagnols.
Lombards.
Étruſques.
Latins.
Samnites.
Sardes.
Sacrifices.
Prêtres.
Flamines.
Sacrificateurs.
Victimaires.

Rois.
Empereurs.
Triomphateurs.
Sénateurs.
Préteurs.
Queſteurs.
Tribuns.
Époux.
Femmes.
Enfans.
Eſclaves.
Supplians.
Voyageurs.
Mendians.
Matelots, *voyez* *Nauta*.
Joueur de lyre & Muſicien, *voyez* Apollon-Actiaque.
Draper.
Draperies.
Étoffes.
Byſſus.
Coton.
Toile.
Sindon.
Soie.
Gaze.
Plumes.
Couleurs.
Pourpre.
Ornemens.
Houpes ou Glands.
Virgatæ veſtes.
Segmentum.
Diadême.
Bandeau royal.
Bandeletes.
Bonet.
Chapeau.
Pétaſe.
Tiare.

Mitre.
Cidaris.
Voile.
Cheveux.
Corymbe.
Barbe.
Amiculum.
Orarium.
Sudarium.
Lorum.
Tunique.
Toge.
Syrma.
Clavus.
Angusticlave.
Laticlave.
Prétexte.
Trabea.
Trabea, voyez *Virgatæ*.
Lacerne.
Chlæna.
Læna.
Pœnula.
Kabade.
Dalmatique.
Gauſape.
Manteau.
Strophium.
Chauſſes longues:
Chauſſure.
Manches.
Poches.
Botines.
Solea.
Sandale.
Socci.
Cothurne.
Stole.
Palla.
Palliolum.

Pallium.
Peplus.
Zona.
Collier.
Bracelets.
Bulles.
Éventail.
Sceptre.
Haſte pure.
Égide.
Faiſceaux.
Rouleau.
Armes.
Caſques.
Viſiere.
Caſſia.
Cuiraſſe.
Ceinture.
Ceinturon.
Baudrier.
Subarmale.
Épée.
Parazonium.
Poignard.
Chlamyde.
Paludamentum.
Sagum.
Bouclier.
Pelte.
Parma.
Étrier.
Selle.
Férer.
Enſeignes.
Signa.
Trompetes.
Trophées.
Machines de guerre, chacune à leur article.

Digitized by Google

MONUMENS.

ICONOLOGIE. *Voyez* chaque perſonage vrai ou allégorique.
Dieux.
Saturne.
Jupiter.
Sérapis.
Neptune.
Pluton.
Mânes.
Charon.
Cerbere.
Oſiris.
Apollon.
Phœbus.
Sauroctonon.
Mercure.
Vulcain.
Cyclopes.
Harpocrate.
Hercule.
Télephe.
Eſculape.
Téleſphore.
Someil.
Morphée.
Vents.
Pan.
Sylvain.
Silenes.
Satyres.
Faunes.
Priape.
Océan.
Tritons.
Fleuves.
Nil.
Tibre.
Titans.
Prométhée.
Théſée.
Perſée.
Tydée.
Méléagre.
Oreſte.
Œdipe.
Atrée.
Philoctete.
Ulyſſe.
Patrocle.
Laocoon.
Palladium.
Sphinx.
Centaures.
Hermaphrodite.
Pygmées.
Minautore.
Panthées.
Veſta.
Junon.
Thétis.
Thémis.
Néméſis.
Nuit.
Mort.
Parques.
Furies.
Minerve.
Mnémoſyne.
Muſes en général, & chacune à ſon article.
Grâces.
Heures.
Saiſons.
Vénus.
Victoire.
Flore.
Pomone.
Nymphes.
Sirenes.
Nehalennia.
Angérone.
Pſyché.
Niobé.
Iphigénie.
Électre.
Memnon.
Cléopâtre.
Homere.
Alcibiade, *voyez* Mercure.
Diogene.
Platon.
Démoſthenes.
Socrate.
Pyrrhus.
Philiſtis.
Romulus.
Decius Mus.
Cincinnatus.
Coriolan.
Marius.
Scipion l'Africain.
Cicéron.
Clodius.
Pompée.
Mécene.
Pollion.
Céſar.
Auguſte.
Tibere.
Germanicus.
Arie & Pœtus.
Néron.
Séneque.
Nerva.
Titus.
Trajan.
Aurele (Marc).
Sep. Sévere.
Alex. Sévere.
Béliſaire.
Monumens égyptiens.
Iliaque (Table).
Iſiaque (Table).
Bronze.
Sculpteur.
Noms des artiſtes ſur les monumens.
Graveurs (Noms des).
Statues.
Têtes.
Oreilles.
ΕΠΟΕΙ.
Taureau-Farneſe.
Apothéôſe.
Diſcobole.
Archigalle.
Arrotino.
Gladiateurs.
Luteurs.
Coloſſe.
Autels.
Voies.
Uſtrinum.
Urnes.
Arc de triomphe.
Colonnes.
Milliaire.
Hermès.
Caryatides.
Murailles (Grandes).
Phare.
Sépulcre.
Tombeaux.
Cippes.
Navires.
Char.
Roues.
Vaſes.
Onyx.
Lions.
Scorpion.
Van.
Tympanum.
Cornes.
Cornets.
Outres.
Oſſelets.
Trépieds.
Pateres.
Paraſol.
Thyrſe.
Siſtre.
Perſépolis.
Samos.
Samoſate.
Druſes.
Stone-Henge.
Paris.
Lyon.
Saint-Chamas.
Périgueux.
Vienne.
Orange.
Quarrées-les-Tombes.
Sagunte.
Ségovie.
Rimini.
Tarquinia.
Cività-Turchine.
Vérone.
Pompéi.
Rome.

TOPOGRAPHIE ROMAINE.

Régions.
Vicus.
Place.
Forum.
Aqueducs.
Portiques.
Portes.
Ports.
Ponts.
Thermes.
Bains.
Ædes.
Bibliotheques.
Curies.
Baſiliques.
Nymphées.
Atrium.
Champs.
Autels.
Capitole.
Palatium.
Tour de Mécene.
Villa.
Jardins. Bois.

MÉTROLOGIE.

Meſures.
Monoies.
Poids. Livre.
Degré. Stade.
Schoene & Schene.
Seſterce. As.
Semis. Triens.
Sicilique.
Sicle. Obole.
Sou d'or & d'argent.
Talent. Phollis.
Palme.
Paraſange.
Pied. Coudée.
Modius.
Once. Drachme.
Hémine.
Conge.
Medimne.
Lieue.
Mine.
Denier.
Uſures.
Or (Proportion de l').
Ninive.
Thebes.
Mer d'Airain.
Coloſſe.

JEUX.

Jeux.
Olympiques.
Scéniques.
Séculaires.
Athletes.
Cubiſtique.
Décorations.
Machines.
Pegma.
Toile.
Tétralogie.
Pantomimes.
Danſe.
Naumachie.
Maſques.
Sagunte.
Théâtre.
Ceſte.
Verds & Bleus.
Paume.
Échecs.
Calculi.
Trictrac. Dé.
Cerceau.

HISTOIRE NATURELE.

Rhinocéros.
Dragon.
Giraſe.
Licorne.
Ure.
Crocodile.
Muſaraigne.
Loirs.
Hippomanès.
Oiſeaux.
Cygne.
Pintade.
Ibis.
Narwal.
Phagre.
Byſſus & Coton.
Rizium.
Scirpus.
Silphium.
Struthion.
Nymphées.
Perſéa.
Lierre.
Lotus.
Sucre.
Diamant.
Émeraude.
Obſidiene.
Amiante.
Ambre.
Alun.
Natron.

AGRICULTURE, ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Agriculture.
Charue.
Semaille.
Blé.
Triticum.
Olyra.
Alica.
Siligo.
Seigle.
Millet.
Zea.
Orge.
Séſame.
Féves.
Cicer.
Lupin.
Truſes.
Navets.
Luzerne.
Médie.
Pain.
Vignes. Vin.
Toneaux.
Paon.
Fertilité.
Babylonie.
Judée.
Afrique.
Grece.
Laconie.
Attique.
Italie.
Sicile.
Gaules.
Eſclaves.
Ration.

ARTS.

Les arts relatifs au deſſein.

Marbre.
Ivoire.
Argile.
Terre-cuite.
Baſalte.
Granit.
Porphyre.
Bronze.
Têtes.
Buſtes.
Ailes.
Profil.
Oeil.
Soureils.
Main.
Sein.
Genou.
Jambes.
Veines.
Paſſions.
Modeles.
Baſes.
Autels.
Candélabres.
Imitations égyptiennes.
Sarcophages.
Chevaux.
Scarabées.
Animaux.
Style des Romains.
Arabeſques.
Groteſques.
Anſes.
Aſſis.
Torentice.
Reſtaurations (Notices des principales).
Génies.
Sérapis.
Bacchus.
Mort.
Apollon.
Marſyas.
Ariadne.
Alexandre.
Hadrien.
Antinoüs.
Commode.
Conſtantin.
Héros.
Grecs.
Étruſques.
Samnites.
Sardes.

Suite des ARTS.

ARCHITECTURE. *Voyez* la ſection des monumens.

Hereulanum.
Rues. Pompéi.
Pavés.
Voûtes.
Temples.
Maiſons.
Irrégularités.
Thermes.
Moſaïques.
Goutieres.
Écluſes.
Incruſtation.
Revêtement.
Toit.
Tuile.
Portes.
Cloaque.
Latrines.
Cirque.
Théâtre.

MUSIQUE.

Syſtême.
Tétracorde.
Acords.
Notes.
Lyre.
Flûte.
Caſtagnetes.
Crotales.
Orgues.
Trigone.

GÉOGRAPHIE.

Cartes géographiques,
Militaires.
Itinéraires.
Canaux.
Nil.

ÉCONOMIE-POLITIQUE.

Tréſor public.
Revenus.
Impôt.

MÉTALLURGIE.

Or.
Dorure.
Doublé.
Damaſquiner.
Orichalcum.
Laiton.
Laminé (Plomb).
Bronze.
Acier.
Cobalt.
Alliage.
Miroirs.
Afinage.
Fonte.

ARTS DIVERS.

Sérure.
Porcelaine.
Four chauffé avec des fagotins. *Voyez* porcelaine.
Verre.
Pontil.
Pâtes de verre.
Graveurs.
Gravures.
Terre cuite.
Navires.
Vaiſſeaux. *Voy.* Navires.
Peinture des toiles.
Toiles peintes.
Tapis.
Pourpre.
Seche.
Savon.
Feûtre.
Embaumemens.
Momies.
Moulins.
Armées.
Milice.
Machines.
Arithmétique.
Punique (Langue.)

N. B. Le diſcours que j'avois promis ſur l'Archéologie, c'eſt-à-dire, ſur l'étude des Antiquités, ſe trouvera à la tête de la collection de planches & coſtumes.

CHRONOLOGIE
DES
DOUZE SIECLES,
ANTÉRIEURS AU PASSAGE DE XERCES EN GRECE,
EXAMINÉE,

1. Chez les Hébreux,
2. les Phéniciens,
3. les Grecs,
4. les Égyptiens,
5. les Perses,
6. les Lydiens,
7. Chez les Medes,
8. les Babyloniens,
9. les Assyriens,
10. & les Bactriens, à l'époque où fleurit Zoroastre.

CHRONOLOGIE
DES DOUZE SIECLES,
ANTÉRIEURS AU PASSAGE DE XERCÈS EN GRECE.

CHAPITRE PREMIER.

Du temps des Hébreux.

MAlgré tout le ſoin que les écrivains hébreux ont ſemblé prendre de nous tranſmettre fidélement les dates des regnes des Rois, l'on s'eſt toujours plaint, que leur chronologie reſtoit ſujete à des difficultés d'autant plus grandes, que l'on a moins oſé y toucher; quoique ce ſujet ait exercé une foule de critiques, l'on eſt encore à déſirer des réſultats déciſifs & certains. Nous allons eſſayer de remplir cette tâche vraiment épineuſe; & pour entrer en matiere, nous reprendrons le fil de quelques faits principaux.

Depuis la mort de *Saül*, *David* régna quarante ans. *Salomon* ſon fils lui ſuccéda; & l'an quatre de ſon regne ce prince jeta les fondemens du premier temple de Jéruſalem. C'eſt à cet événement que je raporte tous mes calculs: c'eſt de cette époque que je pars pour remonter ou deſcendre dans l'échele des ſiecles paſſés.

Depuis la fondation du temple, *Salomon* régna encore trente-ſix ans; en tout 40.

À ſa mort ariva ce ſchiſme ſi connu, qui partagea la nation hébraïque en deux états diſtincts. La famille de *David* continua de régner ſur *Benjamin* & *Juda*, dans la perſone de Roboam & de ſes deſcendans, tandis que *Jéroboam* établit une autre branche de rois pour les dix tribus, que l'on appela ſpécialement le royaume d'*Iſraël*. Tous ces événemens datent de la trente-ſeptieme année du temple.

Les temps des deux royaumes s'écoulerent de front; leurs calculs devroient par conſéquent être uniformes. Cependant, quand on les compare à des époques communes, l'on y trouve toujours des diſcordances. La table ſuivante offre ſous un coup d'œil facile le réſultat comparé des deux liſtes, telles que les donnent les analiſtes hébreux. Il eſt néceſſaire de les examiner pour ſuivre les raiſonemens dont elles vont être le ſujet.

Rois de Juda.

SECTION I.

Reg. I. c. 14. v. 21.	Roboam	17 ans.
c. 15. v. 2.	Abia	3
v. 10	Aſa	41
c. 22. v. 42	Joſaphat	25
Reg. II. c. 8. v. 17	Joram	8
v. 26	Okoſias	1
	Total	95

SECTION II.

c. 11. v. 3	Athalie	6 ans.
c. 12. v. 1	Joas	40
c. 14. v. 2. 17. 23	Amaſias	14
	Total	60

SECTION III.

	Amaſias continua	15 ans.
c. 15. v. 2	Ozias	52
v. 33	Joathan	16
c. 16. v. 2	Achaz	16
c. 18. v. 10	Ezékias	6
	Total	105

Roi d'Iſraël.

SECTION I.

Reg. I. c. 14. v. 20	Jeroboam I.	22 ans.
c. 15. v. 25	Nadab	2
v. 33	Baza	24
c. 16. v. 8	Ela	2
v. 15	Zamri	7 j.
v. 23	Amri	12
v. 29	Achab	22
c. 22. v. 52	Ochozias	2
Reg. II. c. 3. v. 1	Joram	12
	Total	98

SECTION II.

c. 10. v. 36	Jehu	28 ans.
c. 13. v. 1	Joakas	17
v. 10	Johaz	16
	Total	61

SECTION III.

c. 14. v. 23	Jeroboam II.	41 ans.
c. 15. v. 9	Zakarie	6 m.
v. 13	Sellum	1 m.
v. 17	Manahem	10
v. 23	Phacée I	2
v. 27	Phacée II	20
c. 17. v. 1	Oſée	9
	Total	82

Dans les ſections I & II, la différence des ſommes totales eſt peu conſidérable, & le ſeul dévelopement de ſa cauſe en donnera la ſolution.

Mais la différence de vingt-trois ans qui ſe trouve dans le réſumé des ſections III mérite des recherches particulieres. Pour traiter avec clarté ce ſujet compliqué, il faut circonſcrire de plus en plus le local des diſcordances. Les confrontations que les livres hébreux font ſans ceſſe des dates réciproques des regnes, nous en donnent le moyen facile & sûr.

Selon leur témoignage conſtant, la cinquante-deuxieme année d'Ozias concourut avec la premiere de Phacée II; depuis cette date juſqu'à la ruine de Samarie, les rois d'Iſrael comptent vingt-neuf ans, & ceux de Juda trente-neuf; la différence eſt *dix*, qu'il faut ajouter aux uns, ou retrancher aux autres; on n'a pas la moindre indication pour les ajouter aux rois d'Iſrael, & il y a des autorités pour les retrancher aux rois de Juda. L'ambiguité d'un fait a cauſé cette erreur.

„ *Sur ſes derniers jours, Ozias devint lépreux*: „ *ce prince ayant été* (ſelon la loi de Moyſe) „ *ſéqueſtré de la ſociété des hommes*, Joathan ſon „ fils *jugea* à ſa place. (1)

C'eſt-à-dire, qne Joathan *régna* du vivant de ſon pere: or combien dura ce *regne* d'aſſociation? L'a-t-on compté? l'a-t-on omis dans le calcul du regne total de Joathan? Voilà l'équivoque qui a donné lieu à des queſtions.

(1) Reg. II. c. 15. v. 5. Paral. II. c. 26. v. 21.

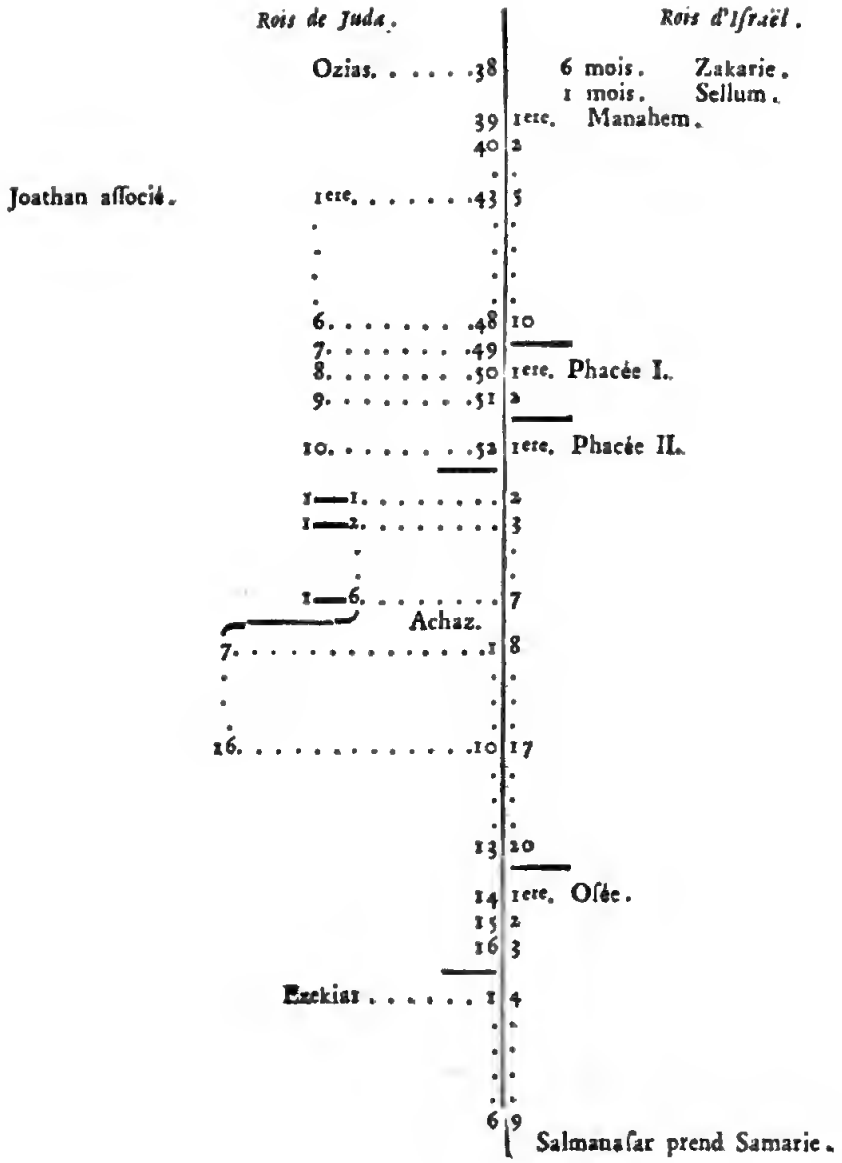
Rois de Juda.
Rois d'Iſraël.
Ozias. 38
6 mois. Zakarie.
1 mois. Sellum.
39 1ere. Manahem.
40 2
Joathan aſſocié.
1ere. 43 5
6. . . . . 48 10
7. 49
8. . . . . 50 1ere. Phacée I.
9. . . . . 51 2
10. . . . . 52 1ere. Phacée II.
1—1. 2
1—2. 3
1—6. 7
Achaz.
7. 8
16. . . . . 10 17
13 20
14 1ere. Oſée.
15 2
16 3
Ezekias 1 4
6 9
Salmanaſar prend Samarie.

Nous avons dit que Joathan eut, du vivant de ſon pere, un regne de dix ans. Nous allons prouver que les *écrivains hébreux*, avec l'apparence d'avoir ignoré ou omis ce regne, l'ont cependant reverſé après la mort d'Ozias, qu'ils en ont fait un double emploi qui a produit l'excedant de dix ans, & de ce double emploi ſont réſultés deux ſyſtêmes, dont l'un, lié dans toutes ſes parties, repréſente l'état primitif & vrai; l'autre bâti après coup ſur de mauvais aperçus, décele des erreurs, & le moyen de les corriger: il faut reprende de plus haut l'ordre des choſes. (*Voyez la table ci à côté.*)

Ier. *Syſtême*. „ L'an trente-huit d'Ozias, Za-„ karie ſuccede à Jéroboam II, & regne ſix mois. „ *Reg. II. c.* 15. *v.* 8.

„ L'an trente-neuf d'Ozias, Sellum ſuccede à „ Zakarie & regne un mois. *Ibid*, *v.* 13 & „ ſuiv.

„ La même année, Manahem ſuccede à Sel-„ lum, & regne dix ans. *Ibid.* (donc juſqu'à l'an „ 49 excluſivement.) L'an cinquante d'Ozias, „ Phacée I ſuccede à Manahem, & regne deux „ ans. *Ibid. v.* 23.

„ L'an cinquante-deux, Phacée II ſuccede à „ Phacée I, & regne vingt ans. *Ibid. v.* 27.

„ L'an douze (au lieu de quatorze) d'Achaz, „ Oſée ſuccede à Phacée II, & regne neuf ans. „ *Reg. II. c.* 17. *v.* 1.

„ L'an neuf d'Ozée, Salmanaaar, roi d'Aſſy-„ rie, prend Samarie & détruit le royaume d'I-„ ſrael. *Or cette même année fut la ſixieme d'E-„ zékias. Ibid. v.* 6. *&c.* 18 *v.* 10. „

Donc la premiere année d'Ezékias répond à la *quatrieme* d'Oſée, comme il eſt dit *c.* 18. *v.* 1. Or Achaz, pere d'Ezékias, avoit régné ſeize ans, donc ſa premiere année concourut avec la huitieme de Phacée II: alors il ne reſte plus que ſix ans pour le regne de Joathan, depuis la mort d'Ozias: s'il en régna ſeize, les dix autres furent du vivant de ſon pere, & de ce regne d'aſſociation ou de ſubſtitution dont on a parlé: le regne total de Joathan s'eſt trouvé partagé en deux portions, qui ont en chacune leurs époques & leurs dates de commencement & de fin. De là eſt né une équivoque qui a tout embrouillé. La *premiere* année du regne de Joathan *ſeul*, commença l'an *deux* de Phacée II; mais les auteurs l'ont entendue de ſon gouvernement d'aſſociation; & par ce principe ils ont deſcendu après la mort d'Ozias, dix ans qui s'écoulerent de ſon vivant; de là ce ſecond ſyſtême d'erreur & de contradiction.

Achaz ſuccéda à Joathan l'an dix-ſept (pour dix-huit) *de Phacée II. Reg. II. c.* 16. *v.* 1. & Achaz n'a plus eu d'eſpace que pour *ſix ans*.

Quant à ce qu'il eſt dit qu'*Oſée tua Phacée II l'an vingt de Joathan*, cela n'a de ſens qu'en interprétant *Oſée tua Phacée la vingtieme année depuis la premiere de Joathan* (ſeul). *c.* 15. *v.* 30.

Ainſi la premiere des ſeize de Joathan ſe confond avec la quarante-troiſieme d'Ozias, en ſorte que les dix dernieres de l'un & les dix premieres de l'autre, ne ſont qu'un ſeul & même temps. Il reſte une difficulté de treize ans, à la ſolution de laquelle il faut maintenant procéder.

„ Jéroboam II ſuccéda à Johaz, roi d'Iſrael, „ l'an quinze d'Amazias, roi de Juda. *Rg. II. c.* „ 14. *v.* 23.

„ Et l'an quinze de Jéroboam, Amaaias finit „ un regne de vingt-neuf ans. *Ibid*, *v.* 17.

Oziat, fils d'Amazias, dut donc lui ſuccéder l'an ſeize de Jéroboam. Pourquoi eſt-il deſcendu juſqu'à l'an vingt-ſept? (*c.* 15. *v.* 1.) Les chronologiſtes veulent admettre ici un interregne qui auroit retardé le *couronnement* d'Oaias: mais il eſt contre cette hypotheſe une autorité expreſſe qui la détruit ſans réplique; car il eſt dit qu'*Amaſias étant* mort, *le peuple prit Ozias, dit Azarias, ſon fils, alors âgé de* 16 *ans, & l'établit roi à ſa place*. Reg. II. c. 14. v. 21.

L'intervalle mentioné eſt donc une véritable lacune, & il en exiſte encore une autre. Il eſt dit que Jéroboam II régna quarante un ans, dont quatorze du vivant d'Amazias, reſtent vingt-ſept après la mort de ce roi. Zakarie, fils de Jéroboam, devroit donc lui ſuccéder à la vingt-huitieme: car on le répete, les livres ne ſont aucune mention d'interregne. Cependant Zakarie ſe trouve abaiſſé à la trente huitieme d'Ozias; (Reg. II. c. 15. v. 8.) ce qui donne d'abord une lacune de dix ans, en ſuppoſant qu'Ozias eût ſuccédé immédiatement à Amazias; mais ſi l'on admet la lacune déja introduite, il en réſulte un vide de vingt ans entre Jéroboam & Zakarie, & une erreur totale de plus de trente.

On doit reconoître encore ici deux ſyſtêmes qui ſemblent des effets rétrogrades des deux dont nous avons parlé: l'un, qui me paroît le meilleur, tient à ce verſet qui fait ſuccéder immédiatement Ozias à ſon pere, & par conſéquent aſſigne ſon avénement au trône à l'an ſeize de Jéroboam; l'autre, le retarde juſqu'à l'an vingt ſept. Pour en parler ſans confuſion, appelons le premier, *ſyſtême ancien*, & le ſecond, *ſyſtême moderne*; il eſt eſſentiel de ſuivre la table ci à côté.

On y voit les années rangées dans les différens ordres de raports que leur aſſignent les différens paſſages. Seulement je me ſuis permis d'abaiſſer Ozias d'une année par des raiſons dont je rendrai compte.

On remarquera d'abord que le ſyſtême *A* éleve dix ans plus haut, toute la ſérie des faits qui dans le ſyſtême *M* ſe trouvent deſcendre dix ans plus bas. De là naît déja une équivoque pour l'application des dates alléguées au texte. Ainſi, par exemple, étant dit que Zakarie régna l'an trente-huit d'Ozias, ſi on l'entend dans le ſyſtême *A*, on n'a que treize ans de vide; ſi c'eſt dans le ſyſtême *M*, on en a vingt trois.

La diſpoſition de ces colonnes préſente l'idée

d'une opération qui ſemblera peut-être arbitraire, mais dont il réſulte des effets pour le moins très-ſinguliers.

La premiere année de Zakarie, en répondant à la trente-huitieme d'Ozias, ſyſtême *A*, répond à la vingt-huitieme dans le ſyſtême *M*; en admétant cette tranſpoſition, on ſatisfait exactement à la vtai-ſemblance; car la vingt-huitieme année d'Ozias, *priſe depuis la mort d'Amaſias, & ſans égard pour la lacune du ſyſtême*, ſe trouve être la ſeconde année d'après la mort de Jéroboam II: & en ſuppoſant une erreur d'un an, nous la prendrons pour la premiere même, & elle concourra préciſément avec les ſix mois de Zakarie. De même la 52e année d'Ozias, ſyſtême *A*, eſt la 42e, ſyſtême *M*, en ſorte qua l'un des ſyſtêmes fait à l'autre une ſouſtraction de dix ans, qui a un raport frapant avec l'opération que nous avons faite ci-devant. Prenons maintenant les 42 ans d'Ozias pour le temps total de ſon regne, l'aſſociation de Joathan remontera à la 33e année, & de ce moment tout rentre dans l'ordre. N'eſt-il pas évident que cette confuſion dérive toujours de l'équivoque commiſe ſur les dix dernieres années d'Ozias, ainſi que ſur les dix premieres de Joathan?

Quoi qu'il en ſoit, perſone ne poura diſconvenir que le ſilence abſolu gardé ſur un emploi quelconque des lacunes introduites autoriſe à les ſupprimer. Je ne donnerai donc à Ozias de regne total, que quarante-deux années, dont il partagera les ſix dernieres avec Joathan, lequel à ce moyen na fournira de ſon chef que ſix ans dans la ſérie des temps.

Il en réſulte ce tableau de concordance.

Rois de Juda.		*Rois d'Iſraël.*	
Amaſias	15	Jéroboam II.	41
Ozias.	42	Zakarie.	6 mois.
Joathan	6	Sellum	1 mois.
Achaz	16	Manahem	10
Ezekias	6	Phacée I	1
		Phacée II.	20
		Oſée	9
	85		82

(V. pag. ſuivante 495.)

Il ne nous reſte déſormais que des difficultés de deux & trois ans, dont la ſolution découle de la nature même du ſujet.

Le lecteur doit ſavoir que les hiſtoriens de la haute antiquité ne dreſſoient point leurs annales ſur des époques fixes & fondamentales, mais qu'ils calculoient les temps par les années de pontificats ou des regnes. Telle fut la méthode des Hébreux en particulier, & cette méthode en traîne néceſſairement des erreurs; car dans la ſucceſſion des princes & des prêtres, il arive preſque toujours que l'uo acheve & l'aotre commence dans le courant de la même année. Qu'a-t-on fait de ces années communes à deux regnes? Sans doute on eût dû les diviſer, & en compter les fractions ſelon qu'elles apartenoient à chacun: quelqu'un prétendra-t-il que oos écrivains en aient ainſi uſé? Non ſans doute. Par-tout les regnes & les pontificats ſont exprimés en années completes; on ne ſait mention de mois ou de ſemaines que pour les princes qui, n'ayant pas même régné une année entiere, obligent de déſigner la fraction. David eſt la ſeule exception à cette regle; & ſur un nombre de trente princes, cet exemple ne ſuffit point.

Ainſi, tantôt les fractions ont été négligées, & l'on a ſouſtrait une année du catalogue des temps; tantôt l'on a compté comme entiere à deux princes l'année qui n'étoit que commune entr'eux, & l'on a introduit une année ſurabondante; ces aſſertions peuvent ſe prouver par des exemples.

Il eſt dit, (Reg. I. c. 16. v. 8. 23. 29.) *l'an vingt-ſix d'Aſa, roi de Juda, Ela regna ſur Iſraël, & ſon regne dura deux ans. Apres lui, Amri en régna douze, & Achab qui lui ſuccéda commença l'an 38 d'Aſa.*

Si les calculs étoient exacts, ce devroit être l'an 40; car 12 d'Amri & 2 d'Éla font 14; & néanmoins de 26 à 38 excluſivement, on ne compte que 12. D'où vient ce mécompte, ſinon des raiſons que je viens d'alléguer? La ſeconde année d'Éla & la premiere d'Amri ſe ſont confondues dans la 27e. d'Aſa; ils n'en auront occupé chacun qu'une portion comme ſix mois, & on l'aura cependant comptée à chacuo comma entiere. De même la derniere d'Amri & la premiere d'Achab ont concouru avec la 38e. d'Aſa, & l'on y a commis la même choſe. Ces erreurs ont toujours dû ſe trouver de préférence dans les cas d'interruption, plutôt que dans la continuité des années d'un même prince; & les diſcordances qoi en réſultent doivent s'accroître en raiſon de la répétition de leurs cauſes (1).

Tel eſt le moyen de ſolution de toutes les difficultés d'un, deux & trois ans qui ſe trouvent dans le raport des aonées des rois de Samarie & de Jéruſalem. Je n'en diſcuterai point ici pied à piedatons les détails: un tel examen ſeroit trop long. Je me contente de donnar le réſultat de ce travail; & l'on obſetveta que c'eſt ſur un relevé exact de tous les atticles chronologiques, que j'ai combiné le tableau de concotdance qui ſe trouve à la fin de ce chapitre.

Depuis la ruine de Jéruſalem ſous Sédécias,

(1) Il eſt d'autres raiſons de diſcordance de peuple à peuple; telles ſont les années lunaires chez les uns, ſolaires chez les autres, la difference des ſaiſons où l'on prenoit le commencement de l'année; les intercalations négligées ou uſitées, &c.

Digitized by Google

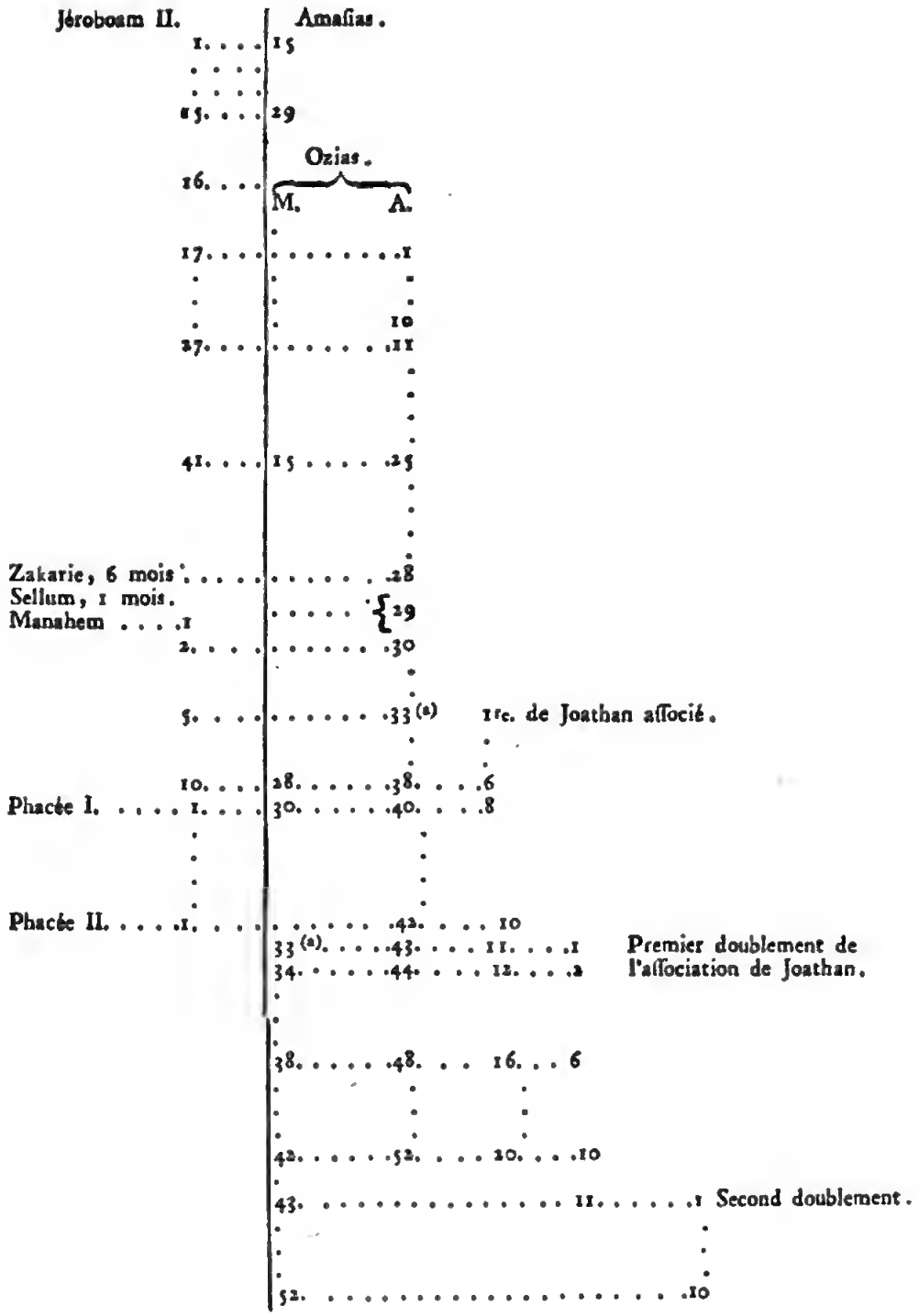
Jéroboam II.
Amaſias.
Ozias.
M.
A.
Zakarie, 6 mois
Sellum, 1 mois.
Manahem
Phacée I.
Phacée II.
Premier doublement de l'aſſociation de Joathan.
Second doublement.

les annales des Hébreux ne forment plus une chaîne continue; il faut avoir recours à d'autres chronologies, pour compléter les temps dont nous voulons traiter. Celles des Babyloniens & des Perſes rempliſſent bien notre objet, en ce que leurs années ſont certaines, & que la jonction de leur canon avec celui des Hébreux eſt déterminée d'une maniere préciſe par le témoignage unanime des uns & des autres.

C'eſt le regne de *Nabukodonoſor II* qui forme cette jonction. Selon les Hébreux, qui ont eu de grandes raiſons d'être bien inſtruits ſur cette partie, la ruine de Jéruſalem ariva vers l'an dix-neuf de ce prince. Or, ces mêmes Hébreux s'acordent avec Béroſe (1) & Ptolémée (2) à donner quarante-trois ans de regne à *Nabukodonoſor*.

Il ſurvécut donc à ſa conquête	25 ans.	
Après lui Évil-Mérodak régna	2	
Nérigliſſor	4	
Labo-roſo-Achod	0	9 mois.
Nabonide *ou* Balthazar	17	
Total	48 ans	9 mois.

Cyrus ayant conquis Babylone, y régna	9 ans.		
(3) Cambyſes	7	5	mois.
(3) Smerdis le Mage	0	7	
Darius fils d'Hyſtaſpes	2		
Total	67 ans	9	mois.

Je m'arrête ici en ce moment, parce qu'il reſte à réſoudre une difficulté qui tient à ce ſujet; je veux parler des ſoixante-dix ans de captivité prédits par Jérémie. On diſpute encore ſur les époques de cette période; la plupart de nos compilateurs en établiſſent la fin au regne de Cyrus. Il ne faut que écouter les écrivains pour diſſiper les incertitudes ſur ce ſujet.

L'an 2e. de Darius, le prophete Zacharie invitant le peuple à rebâtir le temple *pour obéir aux ordres du Seigneur*, diſoit (4): *Voici la 70e. année*. N'eſt-ce pas là une alluſion manifeſte aux paroles de Jérémie? *Après 70 ans, Dieu vous ramenera & vous rebâtirez ſon temple*.

Cette même année, (2e. de Darius) le prophete Aggée publioit la même choſe. *N'eſt-il pas arivé*, diſoit-il (5), *le temps déſigné pour rebâtir le temple?* Enfin, le livre de Daniel eſt encore plus clair; car il y eſt dit (6): *La premiere année de Darius*, (moi Daniel) *je compris que le nombre des années dont le Seigneur avoit parlé par la bouche de Jérémie, alloit être acompli*.

Je ſai que le livre de *Daniel* a ſemblé déſigner un autre *Darius* que le fils d'Hyſtaſpes; mais c'eſt une indication qui eſt redreſſée par Eſdras, par Joſephe (7), par les prophetes cités, & par l'examen des faits.

On ſe rapele que nous avons compté depuis la ruine de Jéruſalem, juſqu'à la ſeconde année de *Darius*, ſoixante-ſept ans neuf mois. Une telle approximation ſuffiroit déja ſans doute pour prouver que cette année eſt la véritable époque finale des ſoixante-dix ans; mais nous avons une re-

(1) Beroſus apud Joſeph. contra Appion. liv. 1.
(2) Ptolom. in canone. Aſtron. Quant au témoignage des Hébreux, il eſt renfermé dans ce paſſage des *rois*, lib. II. c. 25. v. 27. „ La trente-ſeptieme année de la captivité „ de Jéchonias, qui fut la premiere d'Évil-Mérodak, &c. „ Or, Jéchonias ayant été pris l'an 595, la trente-ſeptieme année depuis celle-là eſt l'an 412, qui tomba préciſément vingt-ſix ans après la ruine de Jéruſalem.
(3) Hérodote, lib. II. édit. de Weſſeling.
(4) Zakar. c. 1. v. 7. 12.
(5) Agg. c. 1. v. 2.
(6) Dan. c. 9. v. 1.
(7) Contr. App. lib. 2.

marque à faire qui porte le ſynchroniſme à la derniere préciſion. On doit obſerver que ces années ſont tirées des calculs babyloniens & perſes ; or chez ces deux peuples l'année étoit ſolaire. Chez les Hébreux, au contraire, elle étoit lunaire, c'eſt-à-dire, de 355 jours (1) ſelon une ancienne évaluation des Égyptiens, qu'ils ont ſuivie. De là réſulte en excès une différence de 10 ¼ jours par an: nous avons donc à retirer ſur nos 67, ou plus rondement 68 années ſolaires, 697 jours, qui, répartis en années lunaires, en donnent deux moins 13 jours; ce qui, dans le calcul des Hébreux, fait en totalité 69 ans 9 mois.

Nous terminerons cet article par établir le raport du canon du temple à notre ere vulgaire.

Darius ayant régné trente-ſix ans, monrut l'an 507 (2).

La bataille de Marathon, qui eut lieu cinq ans avant la mort de ce prince, (3) tombe donc à l'an 503.

Xercès fils, & ſucceſſeur de Darius, commença de régner l'an 508.

Son paſſage en Grece étant arivé dans la cinquieme année (4) de ſon regne, tombe par conſéquent à l'an 512. Cette même année ariva une éclipſe de ſoleil, que Coſtard, dans ſes calculs, place à l'an 478 avant J. C. (5) De là réſulte un apointement des deux eres, qui place la fondation du temple 989 ans avant J. C.; mais comme dans cette ſomme il y en a quatre cens ſix lunaires, étant fournies par les Hébreux, il ſe trouve, en les réduiſant en années ſolaires, une ſomme totale de neuf cents ſoixante-dix-ſept ans, plus 221 ¼ jours.

(1) V. Aſtron. ancien. de Bailly. Liv. 6. Eclaire. §. 2. *Voy. les diſſertations du P. Nicolai, T. IX, & D. Calmet, T. 6, commentaire, ſur le chapitre 29 de Jérémie.*
(2) Hérod. lib. 5.
(3) Id. ib. p. 401.
(4) Id. lib. 7. p. 510.
(5) V. Aſtron. de la Lande. in-4°. *Préface.*

Tableau des années des rois Hébreux, calculées sur l'ere du temple de Salomon.

		Années avant le Temple. Années lunaires de 354 jours ⅓.
David.	1ere.	44
. . . . .	40	5
Salomon.	1	4
. . . . .	4	Fond. du Temp.
. . . . .	40	36

Le royaume des Hébreux se divise en deux.

Rois de Juda.		*Rois d'Israël.*	
Roboam	1ere	Jéroboam I.	1ere 37
. . . . .	17	. . . . .	17 53
Abia	1	. . . . .	18 54
. . . . .	3	. . . . .	56
Asa	1	. . . (20 pour).	21 57
. . . . .	2	Nadab	1 58
. . . . .	3	Baza.	1 59
. . . . .	.	. . . . .	23 81
. . . . .	26	Ela.	1 82
. . . . .	27	Zambri, 7 jours Ambri.	1 83
. . . . .	.	. . . . .	11 93
. . . . .	38	Achab	1 94
. . . . .	40	. . . . .	96
Josaphat.	1ere	. . . . .	4 97
. . . . .	.	. . . . .	22 115
. . . (17 pour)	20	Okosias.	1 116
. . . . .	.	. . . . .	1 117
. . . . .	.	Joram.	. 118
. . . . .	25	. . . . .	5 121
Joram	1	. . . . .	. 122
. . . . .	7	. . . . .	2 128
Ochozias.	1	. . . . .	1 129
Athalie	1	Jehu.	1 130
. . . . .	6	. . . . .	. 135
Joas	1	. . . . .	7 136
. . . . .	.	. . . . .	28 157
. . . . .	23	Joakas	1 158
. . . . .	.	. . . . .	16 173
. . . (37 pour)	39	Johaz.	1 174
Amasias	1	. . . . .	2 175
. . . . .	.	. . . . .	13 188
. . . . .	15	Jéroboam II.	1 189
. . . . .	30	. . . . .	. 204

Digitized by Google

Années après le Temple.		Rois de Juda.	Rois d'Iſraël.
205		Ozias dit Azarias. 1erc	 17
230		. . . . .	 42
231		. . . (28 pour) 27	Zacharie, 6 mois.
232		. . . (29 pour) 28	{Sellum, 1 mois. {Manahem. 1
243		. . . . .	 12
244		 40	Phacée I. 1
245		. . . . .	 2
246		 42	Phacée II. 1
247		Joathan ſeul. 1	 2
252		 6	. . . . .
253		Achaz. 1	. . . . .
264		. . . . .	 19
265		. . . (12 pour) 13	Oſée 1
267		 15	. . . . .
268		Ezékias. 1	. . . (3 pour) 4
273		 6	 9
296		 29	
297 à 351		Manaſsès. 55	*Fin du royaume d'Iſraël.*
352	353	Amon. 2	
354	384	Joſias. 31	
385	395	{Joakas, 3 mois. {Joakim. . . . . 11ans {Jekonias, 3 mois.	
396	406	Sédecias 11ans	
		Fin du royaume de Juda.	

Années ſolaires.		
		Nabukodonoſor regne depuis la priſe de Jéruſalem.
406	430	Inclusivement 25
431	432	Évil-Merodak 2
433	436	Nérigliſſor 4
437		Labo-roſo-Achod. . . . . 9 mois.
438	454	Nabonide 17
455	463	Cyrus prend Babylone, & regne 9 ans.
464	470	Cambyſes . . . . . 7 ans 5 mois.
471		Smerdis. . . . . 7 mois.
	472	† Darius Hyſtaſpide, premiere année.
	503	† Bataille de Marathon, cinq ans avant la mort de Darius. Hérod.
	507	36e. de Darius.
	508	† Xercès 1
	512	† Paſſage de Xercès en Grece.
	589	Naiſſance de J. C.

† Les marbres d'Arundel donnent les mêmes dates, à deux années près.

CHAPITRE II.

Des Tyriens.

„ De tout temps, dit l'hiſtorien Joſephe (1), „ les Tyriens furent ſoigneux d'écrire l'hiſtoi„ re; & non ſeulement ils tenoient regiſtre des „ faits de leur propre pays, mais ils comparoient „ encore les événemens les plus remarquables des „ étrangers. Leurs annales ont été traduites du „ phénicien en grec par Dius & Ménandre d'É„ pheſe, qui, pour compoſer une hiſtoire très„ fidele des Rois tant grecs que *barbares*, ont „ compulſé les archives & monumens de chaque „ peuple & de chaque pays „.

Il ſeroit à ſouhaiter que Joſephe eût extrait beaucoup de morceaux d'un pareil ouvrage; mais ſes recherches n'ayant eu pour but que de prouver certains faits par le témoignage des étrangers, il s'eſt borné à quelques raports principaux de l'hiſtoire des Tyriens à celle des Hébreux. Voici entr'autres un des fragmens qu'il donne de la liſte des Rois de Tyr, & le mérite de cette piece dévelopé dans ſes conſéquences nous fera ſentir combien eſt grande la perte que nous avons faite.

Liſte des Rois de Tyr.

Abibal. . . . . (*forte* 20 ans.)
Son fils Hiram. 34
Son fils Baléazar.. 7 (ou plutôt 17)
Son fils Abd-Aſtarte. 9
(2) *aſſaſſiné par les quatre enfans de ſa Nourice, dont l'aîné* N. 12
Aſtarte, *fils de Deléaſtarte* 12
Son frere Aſtéryme, . . 9
aſſaſſiné par ſon frere Phélès, ... 00 8 mois.
aſſaſſiné par Ithobal, *Prêtre d'Aſtarté*. . . . 32.
Son fils Badézor . . . . . 6 ans.
Son fils Matgen 9
(3)... Pygmalion 47

La ſeptieme année de Pygmalion, Didon, ſa ſœur, s'enfuit en Afrique & fonde Carthage (4).

Les annales de Tyr ajoutoient que le temple de Salomon fut fondé l'an 12 d'Hiram. Sur ce raport connu, il eſt aiſé de claſſer ces regnes; (*V. le tableau général.*) mais il s'éleve une difficulté; car elles aſſuroient en même temps que la fuite de Didon ariva 143 ans huit mois après la fondation du temple: or, dans le détail des années, la ſeptieme de Pygmalion ne ſe trouve être que la 127e; ce qui donne un *déficit* de 17 ans, qu'il n'eſt pas aiſé de corriger, parce que Joſephe eſt le ſeul écrivain compétent en cette partie (5); & ſon récit ne laiſſe point apercevoir bien évidemment de quel côté, du détail ou du réſumé, ſe trouve l'erreur: cependant je ſuis porté à admetre 17 ans pour le regne de Baléazar au lieu de 7, parce que tel eſt le témoignage unanime de Syncelle & de Théophile. Mais il reſte toujours un vide de 7 ans, que nous laiſſerons douteux plutôt que de nous égarer en mauvaiſes interprétations.

Il faut ajouter à la liſte de Joſephe, un *Eulæus*, qu'il dit avoir régné du temps de Salmanazar. Mais en outre, nous trouvons deux princes dont il n'a pas jugé à propos de faire mention. Le premier eſt *Paphus*, que deux auteurs anciens, cités par Bochart (6), nous aprenent avoir été fils de Pygmalion, & avoir régné après lui, ſans cependant ſpécifier la durée de ſon regne. Le ſecond eſt un *Hiram* fourni par

(1) Ant. jud. lib. 8°. t. 1. & contr. App. lib. 1. n°. 17. & 18.

(2) Quoique les expreſſions de Joſephe ſoient ambignes, il paroît néanmoins que ces quatre ſont freres.

(3) Joſephe ne dit pas expreſſément que Pygmalion fut fils de Matgen, mais les copiſtes Euſebe & Théophile l'aſſurent.

(4) Les Phéniciens avoient fondé des Colonies dans ce pays long-temps auparavant, puiſque *Utique* date de 287 avant Carthage. *V.* Bochart Phaleg.

(5) Ce même fragment ſe trouve dans Théophile d'Antioche, *apud Juſtin. Martyr.* & dans le Syncelle. mais ces deux écrivains ne ſont que copiſtes, & copiſtes très-infideles; car, d'un côté, le Syncelle, p. 151, omet le regne de l'Anonyme, & quand on le reſtitue, il ſe trouve en excès de quatorze ans: d'autre part Théophile omet Abdaſtarte & l'anonyme; enſuite il diſpoſe tellement les regnes & les âges, qu'Ithobal ſe trouve engendrer à deux ans, & que Pygmalion nait dix-ſept ans avant Matgen, qu'il appele cependant *ſon pere*. Toutes fois, comme ils s'acordent à donner dix-ſept ans à Baléazar, il faut croire qu'ils ont eu cette leçture dans leur manuſcrit.

(6) Phaleg. p. 361.

les livres hébreux. Ils raporteot que peu de temps après que David fut devenu Roi de toutes les Tribus, (1) Hiram, Roi de Tyr, lui envoya des ouvriers pour conſtruire ſon palais. Or, ce fait ne pouvant guere ſe deſcendre au deſſous de l'a douzieme année de David, il eſt impoſſible que cet Hiram ſoit le même dont il eſt parlé au temps de Salomon. Ce ne peut être, ainſi qu'on l'a déja penſé, qu'un autre prince qui aura été pere d'Abibal. A ce moyen, le regne de ce dernier deviendroit connu; car ce premier Hiram prenant dix à douze ans ſur le regne de David, & le ſecond huit, il en reſteroit vingt à vingt-deux pour Abibal, qui fut intermédiaire.

Nous remarquarons que l'Ithobal de Ménandre eſt l'*At-Bal* des Hébreux, beau-pare d'Achab, par Jeſabel; & les temps conviennent parfaitement, puiſque l'un date de l'an 94 du temple, & l'autre de l'an 84.

Mais une obſervation beaucoup plus importante, c'eſt que les Rois de Tyr le furent auſſi de Sidon. Depuis Hiram juſqu'à Pygmalion, on en a des preuves inconteſtables. Quand Salomon fit demander à Hiram des ouvriers, il voulut que les charpentiers & les menuiſiers fuſſent *Sidoniens* (2); donc Hiram régnoit ſur les *Sidoniens*.

Aibal, pere de Jeſabel, eſt expreſſément appelé Roi des Sidoniens (3).

Virgile étoit donc bien inſtruit, quand il donnoit à Didon, arriere-petite-fille d'At-Bal, l'épithete de *Sidonienne*, & nous verrons bientôt combien les connoiſſances de ce poëte ont été exactes dans toute cette partie.

Ce ſujet amene naturélement un fragment de Porphyre, lequel, par ſes raports avec certains faits, va nous conduira d'analogie en analogie à la ſolution d'un problême de l'hiſtoire greque. Ce philoſophe avoit découvert un ouvrage phénicien, dont il tiroit des éclairciſſemens ſur l'antiquité. Voici ſes paroles, ou plutôt celles de Philon de Béryte, dont il empruntoit l'autorité (4)

„ *Sanchoniaton* de Béryte ayant entrepris d'écri-
„ ra l'hiſtoire des temps anciens, il s'appliqua à
„ recueillir des inſtructions de toutes parts; il
„ compulſa les archives des villes & les monu-
„ mens des temples. Il dédia cette hiſtoire à
„ *Abibal*, *Roi de Beryte*,... Or, le ſiecle d'*Abi-*
„ *bal* & de *Sanchoniaton* ſe raproche beaucoup
„ de celui de Moyſe, comme il ſe prouve par
„ la chronologie des Rois phéniciens; & il eſt
„ parallele au temps de Sémiramis que l'on aſſure
„ avoir vécu avant la gnerre de Troye, ou tout
„ au plutard dans le même temps.... C'eſt à
„ Philon de Béryte que nous devons cet ouvrage,
„ qu'il a traduit du phénicien en grec „:

A ces détails, Porphyre joint un paſſage du traducteur qui mérite d'être raporté.

„ Pour aprofondir l'hiſtoire des Phéoiciens,
„ diſoit Philon, il m'a fallu parcourir une foule
„ de livres & de monumens, *non de ceux qui*
„ *ſont entre les mains des Grecs*..... Le cahos
„ & les contradictions de leur hiſtoire, qui ſem-
„ blent écrites plutôt par un eſprit de diſpute
„ ſcholaſtique, que par amour de la vérité,
„ n'offrent rien d'inſtructif „.

Ceci vient à l'apui de ce que Joſephe nous dit du grand nombre de Livres hiſtoriques des Phéniciens; & l'hiſtoire des Philoſophes Grecs prouve qu'ils en eurent dans toutes les ſciences.

Je ne parlerai point des doutes que l'on a élevés ſur le fragment de Sanchoniaton: ils conviennent à ceux qui ne ſont point aſſez verſés dans la littérature orientale, pour an reconoître les caracteres. Plus on pénétrera dans les antiquités de l'Aſie, plus on ſentira le prix du morceau qui nous reſte, plus on regrétera la perte du corps de l'ouvrage.

Le récit de Porphyre porte un ſouche qui a maſqué juſqu'ici les raports & les analogies des faits qu'il préſente. Il ſembleroit à l'entendre, que *Beryte* fut un royaume indépendant & particulier, ce qui n'eſt point.

L'*Abibal*, dont il eſt fait mention ici, eſt réellement un roi de Tyr, celui-là même qui dans notre ſle eſt le pere d'Hiram; il a mérité le titre de *roi de Beryte*, en ce que cette ville étoit de la dépendance de Tyr; & il a été déſigné ſous cette qualité par l'équivoque d'une phraſe originale qui a dû porter: qua *Sanchoniaton de Beryte dédia ſon ouvrage au roi de ſa patrie*.

Sans doute l'on ſe récriera contre cette application: on alléguera la chronologie des Aſſyriens, qui, plaçant Sémiramis ſept ou huit ſiecles avant David, rejete par conſéquent *Sanchoniaton* & *Abibal* bien loin du temps où je les place.

Mais que deviendra cet argument, ſi je proave que Sémiramis elle-même fut contemporaine de David?

On invoquera Séſoſtris, qui de l'aveu de tous les auteurs, fut contemporain de Sémiramis, & qui, par les calculs des Chronologiſtes, précéda Moyſe da plaſieurs ſiecles; mais je démontrerai cocore que Séſoſtris n'a point précédé David.

Enfin on m'objectera la guerra de Troye, qui, d'uo commun acord, eſt de beaucoup antérieure au prince hébreu.

Mais je prouverai que ſur cet article on ſe trompe d'un commun acord, & que la guerre de Troye fut poſtérieure à David.

L'ordre des faits ne me permet point de déduire à la fois toutes ces preuves; dans des choſes qui ſe tienent par des raports étroits, il faut né-

(1) Samuel II. c. 5. v. 11. paral. I. c. 14. v. 1.
(2) Reg. I. c. 5. v. 6.
(3) Ibid. c. 16. v. 31.
(4) *Apud Euſeb. prap. Evang.* Lib. I. p. 30.

ceſſairement acorder des données, ſauf à retirer ſa croyance quand les preuves ſuppoſées ſe trouvent fauſſes.

Je vais d'abord établir la guerre de Troye, & prouver qu'étant arivée ſur la fin du premier ſiecle du Temple, elle a été poſtérieure à David, & par conſéquent à *Sanchoniaton* & *Abibal*, ſelon le témoignage de Philon.

Trois hiſtoriens phéoiciens, cités dans un fragment de Tatien, que nous a conſervé Euſebe (1) convenoient unanimement que ſous un même roi de tel pays, étoient arivés, 1°. l'enlévement d'Europe; 2°. l'abord de Ménélas en Phénicie; 3°. l'alliance d'Hiram avec Salomon. Or, Ménélas eſt un des principaux acteurs de la guerre de Troye. Voici donc déja de grands raprochemens, puiſque Philon fait Abibal un peu antérieur, ou preſque contemporain à cet événement. Tatieo ajoute que Ménandre de Pergame atteſtoit la même choſe daos *ſon Hiſtoire*; ce Ménandre me paroît le même que celui que Joſephe dit originaire d'Épheſe, & le témoignage de cet écrivain eſt du plus grand poids.

Mais il eſt des faits encore plus précis.

Dans l'ouvrage que l'on attribue à *Dictys* de Crete, & qui, de quelque main qu'il viene, a puiſé ſes inſtructions dans des monumens très-anciens; dans cet ouvrage, dis-je, il eſt deux paſſages qui nous indiquent au doigt & à l'œil l'époque de ce célebre événement. On y fait mention d'on roi de Sidon, qui régnoit dans la premiere année de la guerre, & l'on y donne ſon nom, qui eſt *Phalis* (2). Si, comme je le prétends, la guerre de Troye fut poſtérieure à David, les rois de Sidon étant les mêmes que ceux de Tyr, nous devons reconoître celui-ci dans notre liſte, & cela ſe trouve ainſi: perſone ne niera que le *Phalis* de *Dictys* ne ſoit le même nom que le *Phélès* de Ménandre; & le détail des faits confirme l'identité de perſone; le même *Dictys* raporte que Pâris, après le rapt d'Hélene, fut pouſſé par des veots contraires à Sidon, & ſon récit, atteſté eo ceci par Hérodote & par Homere (3), prouve qu'il a puiſé aux mêmes ſources qu'eux. Il ajoute que par uoe perfidie atroce, Pâris aſſaſſina le roi de Sidon, qui lui avoit dooné l'hoſpitalité. Or, il ſe trouve qu'*Aſéryme*, prédéceſſeur de *Phélès*, mourut *aſſaſſiné*; il eſt vrai que Ménaodre attribue ce meurtre à *Phélès même ſon frere*. Mais Dictys porte une circonſtance, qui, loin de contrarier ce récit, s'y raporte parfaitement; car il dit que, *Pâris rendit la famille même du roi complice de ſon crime* (4). D'après cette complicité, on peut bieo avoir regardé à Tyr, *Phélès* comme le meurtrier d'Aſéryme, & l'oo voit ici une concordance qui certifie ce que j'ai avancé. Or, diſpoſant la guerre de Troye en conſéquence de ces indications, nous en placerons le commencemeot dans l'année du regne de Phélès, c'eſt-à-dire, en 83. Mais ſi l'on ſe rapele que nous avons ſept ans en lacune, & qu'on peut les ſuppoſer antérieurs à Phélès; alors elle ſe retardera juſqu'à l'an 90, & le ſiége de la ville ayant duré dix aos, la ruine d'Ilium tombera l'an 100. Dans tous les cas, elle apartient à la fin du premier ſiecle du Temple, & voilà ſans doute pourquoi le Syocelle dans ſes époques vagues, la place ſur le témoignage de Philiſtus (5), au même temps que la fondation de Carthage. On a cru que Philiſtus indiquoit une autre fondation que celle de Didon, parce qu'il l'attribue à *Ezor* & *Karchedon*; mais l'auteur grec, comme l'a très-bien prouvé Bochart, n'a pas entendu la phraſe phéniciene; & il a pris pour des noms d'homme ceux des villes de *Tyr* (*É-tſour* en phéoicien) & de Chartage même.

Ceci poſé, il ſe trouve qoe Virgile a très-bien connu ces faits: tout ce qu'il dit y correſpond, & dans les détails qu'il donne, il devient eo quelque ſorte la continuation de l'hiſtoire. Examinons ſon récit.

Atque equidem Teucrum memini Sidona venire, &c.

„ Je me ſouviens, fait-il dire à Didoo, je me „ ſouviens d'avoir vu Teucer à Sidon, quand, „ chaſſé de ſa patrie, il vint chercher de nou„ veaux états par leſecours de Belus mon pere. „ Belus (6) alors portoit ſes armes victorieuſes „ daos l'opulente Cypre, & la ſoumettoit à ſes „ loix. Dès-lors je connus la fnoeſte cataſtrophe „ *d'Ilium*, *&c.* „

Suppoſons la ruine de Throye arivée l'an 100, ſuppoſons que Didon parle à Énée l'an 148. Selon les marbres, Teucer aborda à Sidoo ſept ans après la priſe de Troye; il y auroit donc eu 38 ans que Didon avoit pu voir Teucer; & ces paroles, *je me ſouviens*, *dès-lors* indiquent un temps aſſez lointain. Il eſt vrai que l'arivée d'Énée en Afrique eſt trop retardée: mais elle ne paſſe point une certaine vrai-ſemblance, ſur-tout ſi l'on obſerve que Virgile, qui a pris en tout Homere pour ſon modele, a pu ſuppoſer à ſon héros vingt ans de voyage comme à Ulyſſe. Il eſt encore vrai que prenant Matgen pour pere de Didon, elle ne pouvoit alors être née; mais auſſi le poëte a pu prendre quelques liceoces; &, certes, elles ne ſont point déraiſonables comme cet énor-

(1) *Euſeb. præpar. Evang. p. 493.*
(2) *Dictys Cretenſis de Bello Trojano. p. 10. in-4°.*
(3) Herod. p. 156, & il cite Homere.
(4) *Ipſiuſque domum in proprium ſcelus converſit. p. 7.*
(5) Syncelle. p. 171.
(6) Ce nom de Belus ſembleroit mieux convenir à Ithobal qu'à Matgen, mais il paroit avoir été commun à tous les Rois de Tyr. Abi-*bal*. Bal-*ſaſar*, &c.

me anachroniſme de 300 ans, dont on l'inculpe aujourd'hui contre toute vérité. Ce n'eſt point par pure gentileſſe d'eſprit qu'il a fait Énée & Didon contemporains, mais en conſéquence d'un ſyſtême encore en vigueur de ſon temps, & qui tenoit les eſprits en balance contre celui qui depuis a prévalu (1). En effet, il ſeroit incroyable que Virgile, qui ſuit en tout la trace des traditions *homériques*, que Virgile, qui étoit très-verſé dans les antiquités, comme le prouve ſa géographie de l'Italie & de l'ancien Occident, eût fabriqué de ſon chef une fable auſſi révoltante. D'autres détails nous prouvent qu'il étoit bien inſtruit ſur les rois Tyriens (2); & il nous apprend une circonſtance neuve & intéreſſante, quand il dit que le pere de Didon conquit l'île de Cypre. Ce fut en conſéquence de cette conquête, que Pygmalion la poſſéda, comme l'atteſtent *Néanthe de Cyzique* & *Aſclépiade*, cité par Porphyre (2); qu'il y bâtit la ville de *Carpaſia*, comme nous l'apprend *Étienne* de Byzance: c'étoit encore par une ſuite de cette même domination, qu'*Eululeus*, roi de Tyr, faiſoit, du temps de Salmanazar, la guerre aux *Kithiens* qui s'étoient *révoltés* contre lui (3).

Par tous ces faits ſe trouvent juſtifiées & l'époque que nous avons aſſignée à la guerre de Troye, & l'application que nous avons donnée au paſſage de Philon. Il eſt remarquable que les témoignages allégués ſont tous phéniciens ou de ſource phéniciene: à ce titre ils ſont du plus grand poids, parce que les Phéniciens *eurent des annales, dont la ſérie remontoit avec continuité dans une antiquité très-reculée*; avantage que n'ont point celles des Grecs. Auſſi, lors même que les aſſertions de celles-ci ſeroient toutes contraires, l'ordre que nous rétabliſſons n'en ſubſiſteroit pas moins par l'autorité de celles-là. Mais les Grecs eux-mêmes, dans la confuſion de leurs récits, nous fourniſſent des preuves tout-à-fait analogues, comme nous l'allons voir dans les articles ſuivans.

---

(1) „ Les ſentimens des plus anciens Hiſtoriens ſur la „ fondation de Rome, dit Denis d'Halicarnaſſe, ſont très-„ variés: les uns l'attribuent à Romulus; & comptant „ quinze générations depuis la guerre de Troye, la placent dans la ſeptieme Olympiade; d'autres, comme Cephalon de Gergithe, l'attribuent à *Énée* ou à *ſon fils Remus*, deux ans après le ſac de Troye. (& Ariſtote la „ place à cette date. Voyez Syncelle, p. 292.) Enfin Timée de Sicile, ſuivant des calculs dont je ne connois „ point les ſources, aſſure qu'elle fut fondée en même „ temps que Carthage. „ Dion. Hal. Liv. I. p. 57.

Or cette derniere époque forme un ſynchroniſme avec Cephalon: & il eſt remarquable que Timée eſt un des plus anciens & des meilleurs Chronologiſtes de l'Occident, comme nous aurons d'autres occaſions de le voir.

(2) Servius puiſoit également dans de bonnes ſources, quand il a dit que *Belus* étoit ſynonime à *Mithras*.

(2) V. Samuel Bochart. Phaleg. In-fol. p. 161.

(3) Menandre *apud Joſeph. Ant. Jud.* Lib. IX. c. 14. & Contr. App. Lib. I.

CHAPITRE

CHAPITRE III.

§. 1. *De l'Ere des Olympiades. Du ſyſtême des Générations. Du temps d'Homere, Héſiode, Lycurgue & Pythagore.*

Pour déterminer avec certitude le raport de l'ere des Olympiades à celle du Temple, il faut deſcendre juſqu'au paſſage de Xercès en Grece. Selon Diodore, qui paroît ſuffiſament inſtruit dans cette partie, cet événement ariva la premiere année de la 75e. Olympiade; mais ceci demande une obſervation. Il faut ſavoir qu'il y avoit deux calculs d'Olympiades: 1°. celui des Éléens, qui tenoient pour nuls deux quatrains d'années qui euſſent dû faire la 8e. & la 32e.; & c'eſt ce qu'on nomme *Anolympiades*; 2°. celui des Piſéens qui les reſtituoient. Cette différence a dû produire dans les auteurs une équivoque à laquelle on n'a peut-être point aſſez fait attention. Elle n'exiſte point dans notre cas, parce que Diodore avertit qu'il compte ſur les Éléens (1).

D'autre part, Hérodote, contemporain de Xercès, nous apprend que ce prince paſſa en Grece la 5e. année de ſon regne (2), qui nous eſt connue pour la 512e. du Temple. Or, 74 Olympiades, à quatre ans chacune, plus l'année courante, donnent 297, qui, ſouſtraits de 512, laiſſent de reſte 215 pour la premiere année des Olympiades *ſelon les Éléens*: mais ſi l'on reſtitue les huit ans qu'ils omettoient, on remontera à 207, & telle eſt l'époque (3) de la fondation, ou plutôt du rétabliſſement des Jeux Olympiques par *Iphitus*, roi d'*Élis* (4).

Le calcul des temps par les Olympiades ne s'introduiſit que fort tard. Hérodote n'en fournit pas un ſeul exemple: ce ne fut que près d'un ſiecle après lui que les écrivains, ſentant la néceſſité d'un type général & commun, s'aviſerent de choiſir celui-là. On parle de Timée de Sicile comme en ayant, le premier, fait uſage; or ce Timée n'ayant écrit que vers le ſiecle d'Alexandre, preſque toutes les citations d'Olympiades qui le précedent n'ont été faites que par ſupputation. On confronta les calculs des différens mémoires & monumens, & on les raporta à la ſérie des Olympiques. Dans ce travail, la diverſité des Chroniques, l'inexactitude des rédacteurs durent néceſſairement introduire des variations; auſſi les hiſtoriens ont ils des diſcordances continueles ſur les dates des événemens un peu anciens.

(1) *Agebatur apud Eleos 75ta. Olympias .... Hac tempeſtate Xerxes Græcis bellum movit.* Diod. Sicil. Lib. XI. p. 406. Edit. de Weſſeling. 2. vol. *in-fol.*

(2) Hérod. Lib. VII. p. 512.

(3) Les anciens Chronologiſtes Chrétiens, & les modernes, qui ne ſont ordinairement que leurs copiſtes, deſcendent de vingt ans l'Ere des Olympiades; mais c'eſt parce qu'ils la calculent ſur le regne de Cyrus, & comptent 70 ans de la priſe de Jéruſalem juſqu'au regne de ce prince.

(4) L'origine de ces jeux va ſe perdre dans la nuit des antiquités ſacrées de l'Egypte; ils furent apportés en Grece par les Phéniciens avec tout le ſyſtême de religion dont ils faiſoient partie: par le laps de temps, le véritable motif de leur inſtitution s'oublia; & ce que les Grecs nous en racontent, prouve combien ils étoient ignorans dans leurs propres antiquités. Ils diſoient, par exemple, que c'étoit un homme appelé *Hercules* qui les avoient inventés, & qui lui-même y avoit combatu le premier: mais ce prétendu *homme* n'eſt qu'un être aſtronomique; c'eſt le *Soleil*. En écartant les voiles de l'allégorie, ou plutôt des équivoques du langage, on reconoît que les jeux Olympiques étoient une fête cyclique à l'honneur de cet aſtre. On célébroit ſon quatrieme retour au même tropique; & au 1460 jours écoulés, on en ajoutoit un formé du quart réſervé pendant les quatre ans. C'eſt ce que nous pratiquons encore dans l'intercalation que nous appelons *Biſſextile*. Joignez à ceci que le nom d'*Elis*, où ſe célébroient les jeux, ſignifie *Ville du ſoleil* en phénicien. (*Al.*)

C'eſt cette même période de quatre ans, dont l'emblême étoit chez les Égyptiens, ſes inventeurs, un champ quadripartite: & il eſt remarquable que ce caractere aſtronomique eſt devenu *gramma* alphabétique; c'eſt la huitieme lettre de l'alphabet primitif, bien conſervée dans le *Hé* des Phéniciens. Cette idée, qui a bien des conſéquences, prouve entr'autres que la connoiſſance de la révolution ſolaire, telle que nous l'avons aujourd'hui, appartient à la plus haute antiquité; mais les Barbares de la Grece, chez qui ce fut une plante étrangere, ne furent pas la conſerver, puiſqu'on les trouve pluſieurs ſiecles après ſe ſervant de l'imparfaite année lunaire, & qu'il fallut qu'Eudoxe & Platon retournaſſent en Égypte chercher la connoiſſance de l'an ſolaire.

Il en fut ainſi des Jeux Iſthmiques, Pythiques & Néméens, qui tous furent diverſes périodes aſtronomiques, & tous les uſages de la haute antiquité portent le même caractere. Les *Cirques*, les *Amphithéatres*, les *Danſes*, la *Muſique* tout étoit le ſymbole des révolutions des aſtres dans leurs orbites circulaires: de là le caractere ſacré de toutes ces choſes chez les anciens: de là cette fameuſe danſe *Pyrrhique* en l'honneur de la Canicule; la danſe *Angelique* en l'honneur des Planetes; celles d'Adonis, de Bacchus, d'Hercule en l'honneur du Soleil. V. *Theſaur. ant. Græcar. Gronovii. tom.* 7. de là ces tournoiemens des Derviſches, des Bonzes, des Fakirs, &c.

§. 2. *Du ſyſtême des Générations.*

La méthode d'évaluer les temps par la ſucceſſion des générations, eſt plus ancienne, & a été plus étendue qu'on ne l'imagine ordinairement. On la trouve employée dans les premiers écrivains cités de la Grece, de l'Italie, de l'Aſie, de l'Égypte, dans Tyrtée, Ephorus, Agathocle de Syracuſe, Céphalon de Gergithe, Xanthus de Lydie, Hérodote, &c. Les trois *âges* de Neſtor, dans Homere, ne ſont pas autre choſe que des *générations*, & par-là le poëte n'a pas entendu trois ſiecles, comme quelques-uns l'ont cru; mais trois fois 33, ou, en nombre ronds, un ſiecle, ſelon l'évaluation généralement uſitée par les anciens.

De nos jours on a reſſuſcité le ſyſtême des générations; mais on n'en a point retiré l'avantage qu'on s'en étoit promis, parce qu'on a péché dans un point capital. Avant d'employer cette meſure uoiverſele, il eût fallu examiner ſa conſtitution, vérifier ſi l'évaluation qu'on admétoit étoit fondée ſur les faits, ſur une expérience conſtante; & l'on n'a rien fait de raiſonable ſur cet objet. Il eſt vrai que Newton a prétendu prouver, par la généalogie des rois de France, que le terme commun des générations étoit réellemeot de 33 ans: mais quand cet exemple ſeroit vrai, il ne ſuffiroit point; car daos una matiere auſſi ſuſceptible d'accidens, il faut s'atendre à des variations. Diſons la vérité: on n'a point cherché à fonder un ſyſtême ſur des faits, mais on a cherché des faits pour prouver un ſyſtême reçu d'avance, parce qu'il étoit conſacré par un uſage de trois mille ans, par l'antorité des Grecs, des Latins, & ſur-tout des Égyptiens à qui il paroît devoir ſon origine. Il ſeroit curieux de rechercher quels furent chez ce peuple les motifs de cette évaluation; l'on trouveroit ſans doute qu'elle provint de quelqu'uſage civil; il ſemble qu'on en aperçoit des traces dans une coutume des Hébreux, dont les Lévites n'entroient en charge qu'à trente ans, & dans une autre des Romains qui ne conféroient les magiſtratures qu'au même âge. Quoi qu'il en ſoit, l'évaluation des Égyptiens ne peut s'admetre, parce qu'elle contrarie les faits & l'expérience. J'avois commencé ſur ce ſujet des recherches particulieres qu'il n'a pss été en mon pouvoir d'achever; mais ſur l'examen de plus de quinze généalogies, à dix chefs au moins chacune, j'ai cru pouvoir établir pour terme moyen vingt cinq ans à la génération; & je le trouve encore ſouvent pécher plutôt en excès qu'en *deficit*. Je ne prétends point cependant, par une ſimple aſſertion, déraciner une opinion qui a jusqu'à ce jour ſubſiſté preſque ſans contradiction. Je demande ſeulement qu'oo admete la miene comme hypotheſe; au ſurplus, que l'on reviene à l'examen des faits, qua l'oo calcula de nouveau un grand nombre de généalogies; mais dans ce travail il faudra porter certaines précautions, avoir égard à des circonſtances phyſiques, morales, politiques qu'on n'a point aſſez obſervé. On n'a point aſſez remarqué les différences qui réſultent dans les générations de la différence des climats, des gouvernemens, des conditions & des mœurs. Cependant, tout cela produit des variétés ſenſibles; on n'engendre point au même âge ſous le pole que ſous l'équateur; les particuliers n'engendrent point communément d'auſſi bonne heure que les princes: dans les pays nouveaux & ſans luxe, les mariages ſont plus précoces que dans les pays où le luxe regne & où la population regorge. Ainſi dans l'Amérique ſeptentrionale on voit habituélement des époux de 18 à 20 ans; & le terme moyen de 25 y ſeroit trop fort: or, la plupart des anciene généalogies qne nous avons ſont dans le cas de la plus grande briéveté, puiſque les ſujets en ſont des princes, qui ont vécu dans des climats très-chauds, tels que la Paleſtine, l'Égypte, la Perſe, la Grece, &c. Les Hébreux en ſont la preuve, puiſque de David à Jéchonias, c'eſt-à-dire, dans uo eſpace de 438 ans, ils donnent dix neuf générations, ce qui ne fait pas vingt-trois ans ſolaires par chacune; & cependant cette généalogie n'eſt pas dans le cas le plus favorable, puiſque Salomon eſt à l'égard de David, comme ſon petit-fils: auſſi, pour me raprocher de ces conditions le plus qu'il étoit poſſible, j'avois prls mes exemples dans les familles des Empereurs Turcs, des Rois de Perſe anciens & modernes, des Kaliſes & des autres orientaux; & comme je l'ai dit, elles m'ont donné, pour terme moyen le plus fort, 25 ans. C'eſt ſur ce pied que j'employe le ſyſtême des générations: & l'on aura plus d'une occaſion, dans le cours de cet écrit, de s'étoner de la juſteſſe avec laquelle il me conduit au niveau des dates connues & déterminées avec certitude par d'autres moyens.

§. 3. *Du temps d'Homere & d'Héſiode.*

Tatien, dans un fragment conſervé par Euſebe (1), a raporté les noms de ſeize auteurs plus anciens les uns que les autres, qui tous à l'envi s'étoient occupés de la recherche du temps où vécut Homere; la coofrootation de leurs réſultats eſt très-intéreſſante, parce que leurs calculs ayant été faits ſur ce que l'on avoit de plus anciena monumens, & ſur des mémoires originaux de différens peuples & de différans temps, ils nous repréſenteot un état de chronologie dont les détails ne ſubſiſteot plus.

Voici le paſſage de Tatien.

„ Selon Cratès, Homere fut poſtérieur à la „ guerre de Troye de 80 ans: de 100 ſelon Éra„ toſthenes, de 140 ſelon Ariſtarque, de 180

(1) *Euſeb. Præpar. Evang.* pag. 491.

„ ſelon d'autres ; quelq nes-uns le ſont contempo-
„ rain de la Colonie Ioniene ; pluſieurs de Gygès,
„ Roi de Lydie. Hérodote (1) eſtime qu'il
„ vivoit 400 avaot lui, & il lui aſſocie Héſio-
„ de „.

Dans l'état actuel des connoiſſances, ces ſeotimens forment des contradictions énormes ; par exemple, de Gygès à la guerre de Troye, l'on compte aujourd'hui plus de quatre cents ans. Mais ces diſcordances ſont-elles bien réelles ? Eſt-il probable que des écrivains qui ont eu en main des monumens originaux, aient commis des erreurs auſſi grôſſieres ? Voyons quelle ſolution reçoivent ces difficultés dans notre ſyſtême. Nous commencerons par Hérodote.

Par quel moyen a-t-il *eſtimé* qu'Homere vécut 400 ans avant lui ? A-t-il été privilégié d'une Chronologie exacte & détaillée ? Dans ce cas, pourquoi ces termes vagues de *vécut*, *eſtimer* ? Pourquoi ce nombre ſommaire de 400 ? Ici le calcul d'Hérodote n'eſt pas ce qu'il préſente au premier coup-d'œil ; il n'a pas prétendu eſtimer par années, mais par *générations* : c'eſt une méthode qui lui eſt familiere, & dont nous aurons occaſion de voir d'autres exemples ; ainſi, quand il dit que les Poëtes ont vécu quatre ſiecles avant lui, il entend la valeur de quatre ſiecles en générations, c'eſt-à-dire, *douze* dans ſon ſyſtême : mais ſi l'on évalue ces douze générations, ſelon que nous le propoſons, on n'aura que trois cents ans. Or, Hérodote ayant fleuri vers 530, Homare eſt placé par le vrai ſens de ſon calcul à l'an 230, & nous allons voir comment les témoignages des autres écrivains cadrent avec cette interprétation.

On doit ſe rapeler que nous avons placé la ruine de Troye à l'an 100 du Temple. Homere ayant vécu, ſelon Crarès, 80 ans, répond à l'an 180. Dans le calcul d'Ératoſthenes, il répond à l'an 200. Ceux qui le faiſoieot contemporain de Gygès ne s'éloignent guere du même ſentiment, puiſque Gygès régna en 262. D'ailleurs, le terme de *contemporain* embraſſant la vie entiere, prend une grande extenſion. Ceux qui le plaçoient au temps de la Colonie Ioniene, formoient ſynchroniſme avec Ariſtarque, puiſque de l'aveu d'Ératoſthenes (2), elle tombe à l'an 140, depuis la ruine de Troye. Il en étoit encore qui le diſoient né avant les Olympiades, & l'expreſſion de ceux-là revenoit au ſentiment de la plupart des auteurs cités. Enfin la contemporanité reconue d'Homere avec Lycurgue, Légiſlateur de Sparte, acheve de prouver la même choſe.

(1) Hérod. Lib. II. p. 129.
(2) Marſham Chron. Egypt. p. 134. *in-fol.*

§. 4. *Du temps de Lycurgue.*

(3) Ariſtote avoit appris par le *diſque* même des jeux Olympiques, ſur lequel on gravoit les noms des vainqueurs, que Lycurgue fut contemporain d'Iphitus, fondateur de ces jeux, & qu'il l'aida même de tout ſon crédit dans cette entreprite. L'autorité d'un pareil monument eſt ſans réplique. Iphitus ayant vécu en 107, ou 215, Lycurgue apartieot à cette même date. Cicéron approchoit beaucoup de la vérité, ou plutôt il y touchoit, lorſque l'an deux de la 18e Olympiade, il diſoit que Sparte gardoit ſes loix depuis 700 ans ; car ce calcul revient à l'an 227 du T. Il eſt remarquable que Cicéron ſuivoit ici la Chronologie de Timée de Sicile, dont il faiſoit beaucoup de cas ; or, Timée aſſuroit qu'Homere fut contemporain de Lycurgue (4), & ſon témoignage en ceci eſt confirmé par Apollodore & par tout ce que nous venons de voir (5).

Je demande maintenant pourquoi cette ſoule de ſynchroniſmes & de coincidences ? Si le temps que j'aſſigne à la guerre de Troye eſt faux, comment produit-il des raports auſſi bieo liés entre des Écrivains divers de temps & lieux ? Une pareille concordance peut-elle exiſter ſans un fond commuo de vérité ?

Mais, dira-t-on, ſi cette même époque eſt réelle, comment ſe fait-il que les anciens comptent quatre ſiecles entre la goerre de Troye & les Olympiades ? Voilà le problême de contradiction que je laiſſe à réſoudre, parce qu'il demanda un travail qui excede les bornes que le temps m'a impoſées ; j'obſerverai ſeulement que laiſſant même à part les contradictions ci-deſſus, les calculs des auteurs ſont ſuſpects par eux-mêmes, en ce que pendant que d'un côté ils détaillent juſqu'aux années, de l'autre ils avouent qu'au delà des Olympiades il n'y a rien de certain ni de ſuſceptible d'un ordre probable (6). D'ailleurs, les liſtes des Rois Grecs & Latins, par

(3) *Plutarq. in vita Lycurgi.*
(4) *Ciceran Orat. pro Flacco.* V. Marsham, p. 424.
(5) Il eſt encore un témoignage en notre faveur. Les marbres d'Oxford reconoiſſent Homere pour être contemporain de Phidoo, tyran d'Argos. Or il eſt certain que Phidon exiſtoit à la huitieme Olympiade (242 du Temple), dont il troubla la célébration chez les Éléens. Si les calculs des marbres placent ces deux perſonages à la fin du premier ſiecle du Temple, c'eſt par un abus du ſyſtême des générations, & par une mauvaiſe acception des 400 ans d'Hérodote.
(6) V. *Diodor. in præfat. Varron. Africanus apud Euſeb. præ. Evangel.* p. 487. Le ſyſtême des générations ne paroît avoir eu ici beaucoup d'influence ; j'imagine qu'on a rejeté, à cette période, l'excès accumulé des générations poſterieures. Peut-être encore a-t-on fait erreur de la *générations* au *ſiecle* : du moins il eſt ſingulier de trouver dans

leſquelles on veut juſtifier ces calculs, demandent elles-mêmes d'être prouvées; on doit avoir plus que des doutes ſur leur certitude hiſtorique, quand on y voit des êtres mythologiques, tels que Hercule, Inachus, Deucalion, Ogygès, Érectée, Cecrops, Danaus, Acriſius, Perſée, Cadmus, Faunus, Janus, Saturne, Latinus, Picus, Heſperus, &c. qui n'ont jamais exiſté comme hommes, & qui cependant figurent comme tels dans les Chroniques. En général, les antiquités de la Grece & de l'Italie ſont encore dans les élémens du cahos. Juſqu'à ce jour, on a peu fait pour y rétablir l'ordre, ce ſeroit cependant une entrepriſe digne d'être tentée; mais il ne faudroit pas ſuivre ſervilement & excluſivement un auteur, ſe borner étroitement à un peuple; il faudroit généraliſer ſes vues, ſes recherches, confronter, diſtinguer les raports factices & ſyſtématiques, de ceux qui ſont authentiques & réels; en un mot, reprendre la Chronologie dans ſes fondemens. Quant à moi, les antiquités de l'Occident n'ayant point fait l'objet ſpécial de mes recherches, il me ſuffit d'avoir établi un point capital qui étoit lié trop étroitement à d'autres parties que je traiterai, pour le laiſſer en arriere. Je terminerai ce que j'ai à dire ſur celle-ci, par le ſiecle de Pythagore.

§. 5. *Du temps de Pythagore.*

C'eſt aujourd'hui une opinion généralement reçue, que Pythagore fut contemporain de Thalès, c'eſt-à-dire, vécut vers le milieu du quatrieme ſiecle: tous nos modernes l'écrivent & le répetent; il eſt vrai qu'ils ont pour garans de leur aſſertion Diodore, Diogene de Laërce, Jamblique, & la plupart des compilateurs qui ſont venus après ces auteurs; mais ce n'en eſt pas moins une erreur démentie par des faits avérés & des autorités déciſives; il eſt entr'autres un paſſage de Pauſanias, qui, ſi l'on eut ſu l'apprécier, eût dès long-temps donné des idées plus juſtes & des notions plus préciſes. *Pythagore*, dit cet écrivain eſtimable, fut fils de *Mnéſarque*, fils d'*Hippaſe*; Hippaſe étoit un citoyen de Phliunte, qui s'oppoſa à l'invaſion de *Regnidas Héraclide*, fils de *Phalcès*, fils de *Téménus*: or, *Téménus* étoit frere d'*Ariſtodeme*, premier Roi Héraclide de Sparte. Il réſulte de ces raport une confrontation généalogique au Roi de Sparte, qui nous conduit à des temps très-connus.

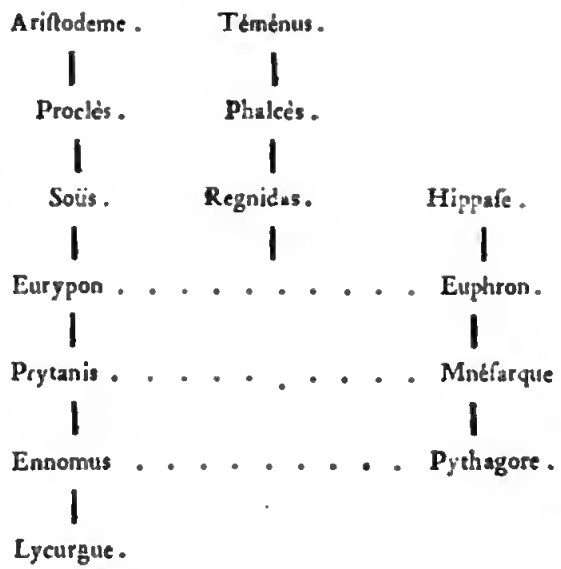

Par ce tableau, l'on voit que Pythagore précéda d'une génération le Législateur Lycurgue. Or, ce dernier ayant fleuri dans le commencement du troiſieme ſiecle, le Philoſophe apartient à la fin du ſecond.

Voilà véritablement l'époque de Pythagore, auſſi convient-elle parfaitement à l'idée que les meilleurs auteurs anciens ſe ſont toujours fait de ſon antiquité; elle venge ceux qui ont aſſuré que Numa fut Pythagoricien, puiſque ce Prince n'a pu régner avant l'an 278. L'on n'eût jamais dû aller contre cette tradition, puiſqu'il eſt démontré que Numa, dans la réforme de l'année, employa des idées tout-à-fait pythagoriciennes (1).

Un autre fait auſſi notoire vient à l'apui de la même vérité. On convient que Phérécide fut le maître de Pythagore; ce Phérécide, qui avoit puiſé des connoiſſances *extraordinaires*, diſent les Grecs, dans les *livres des Phéniciens*, établit dans l'île de Syros ou Syra, ſa patrie, un gnomon, qui marquoit les diviſions de l'année par tropiques & par équinoxes; cette piece très-neuve dans ces cantons ignorans, fit beaucoup de ſenſation, & devint célebre dans tout l'Archipel; or, il eſt prouvé qu'Homere en a parlé „. Au „ de là d'Ortygie (fait-il dire à Circé), eſt une „ île appelée Syra, ou la main d'un mortel a „ tracé les routes du Soleil „: *Ortygiam ſupra in-*

autre ſyſtême quatre générations de la guerre de Troye aux Olympiades; & cette époque ſe retrouve dans le quinze générations du Cycle caniculaire.

(1) V. l'Aſtron. ane. de M. Bailly. p. 158.
C'eſt encore une preuve du pythagoriciſme de Numa que l'épithete d'*inconſus* que lui donnent les auteurs. L'uſage de ne ſe jamais paſſer le raſoir ſur la tête, qui faiſoit partie de la parure des Nazaréens, fut apporté de l'Orient par Pythagore.

ſula quædam Syra vocatur, ubi ſolis tropici (1). D'ailleurs, on trouve dans Homere des idées toutes pythagoricienes, telles que le ſyſtême des neuf *Muſes ou des neuf ſpheres*, & de la *chaîne d'or qui pend des cieux en terre*, emblême de la liaiſon qu'ont toutes les parties de l'univers (2). Que peut-on demander de plus conſéquent que tous ces faits?

(1) Odyſſée, lib. 15. V. Phaleg. mot *phiriclides*.

(2) V. Macrobe, Som. Scip. p. 19. *recto* Edit. de 1472. Tout le ſyſtême des Muſes y eſt très-bien expliqué. J'ajouterai que le Phénicien *Muzéh Zone*, *Sphere*, eſt le *Muſé* même des Grecs.

CHAPITRE IV.

Des Égyptiens.

NOS moyens d'inſtruction ſur les *temps égyptiens*, ſe réduiſent à trois fragmens principaux : je dis *nos moyens* ; car on ne prendra pas pour des connoiſſances réelles des liſtes de rois tronquées, preſque ſtériles, & dont les diſcordances ont juſqu'ici laiſſé dans une incertitude égale à l'ignorance abſolue. Ce ſont ces diſcordances qu'il s'agit de diſcuter : c'eſt de ces contradictions qu'il faut tirer une vérité identique ; car ſi les faits n'ont qu'une maniere d'être, ils ne doivent avoir qu'une maniere de ſe préſenter : les variétés ne ſont que des accidens qui appartienent à des cauſes étrangeres ; c'eſt-à-dire, dans le cas préſent, aux mains par leſquelles le fonds a paſſé. Pour juger de la valeur des monumens qui nous ſont parvenus, il n'eſt pas inutile de prendre une idée des écrivains qui nous les ont tranſmis.

La plus ancienne liſte que nous ayons des rois Égyptiens, eſt d'Hérodote d'Halycarnaſſe, qui, peu d'années après le paſſage de Xercès, parcourut l'Aſie pour s'inſtruire de l'hiſtoire des différens peuples. Il tira ſes inſtructions à Babylone des prêtres de *Bel* ; à Memphis de ceux de *Vulcain* ; & les prêtres étoient alors excluſivement la partie ſavante des nations. Ainſi, l'on doit regarder ſon hiſtoire moins comme un ouvrage qui lui ſoit propre, que comme un extrait des connoiſſances des ſavans indigenes, écrit en quelque ſorte ſous leur dictée. Avec ce caractere original, il n'eſt point ſurprenant qu'il ſe trouve être aujourd'hui l'écrivain de toute l'antiquité, dont le plan d'hiſtoire & de chronologie offre le plus bel exemple.

Le ſecond fragment eſt de Manéthon, prêtre égyptien, qui écrivit deux ſiecles après Hérodote, ſous Ptolémée Philadelphe. Mais il a paſſé par les mains d'*Africain* & d'*Euſebe*, compilateurs des premiers ſiecles de notre Ere ; & il y a ſubi des altérations : il fut encore retouché par le *Syncelle* où il ſe trouve aujourd'hui.

Le troiſieme fragment eſt Diodore de Sicile ; mais comme Diodore fut le copiſte d'Apollodore (1), qui lui-même avoit calqué Ératoſthenes, c'eſt à ce dernier qu'il faut raporter le ſyſtême du premier : or, comme Ératoſthenes n'écrivit que ſous Ptolémée Évergetes, fils de Ptolémée Philadelphe, on ne doit le regarder lui-même que comme copiſte de Manéthon.

À cela, il faut joindre cinq ou ſix paſſages des livres hébreux, qui ſont note de quelques rois à des dates certaines, & ces notices nous ſeront du plus grand ſecours.

Je ne parle point d'une liſte de rois de Thebes, conſervée par Ératoſthenes, parce que Thebes fut un royaume particulier & diſtinct de ceux dont nous allons traiter, & que d'ailleurs cette liſte n'offre aucun raport avec les autres.

Pour ne point nous égarer dans le labyrinthe de la chronologie égyptiene, il faut y entrer par une porte connue, & remontant du moderne à l'ancien, ne pas faire un pas qui ne ſoit ſoutenu d'un précédent.

Ce fut dans le commencement de ſon regne que Cambyſe, fils & ſucceſſeur de Cyrus, réduiſit en province des Perſes l'Égypte, juſqu'alors indépendante. Hérodote, qui nous apprend ce fait (2), a oublié de ſpécifier l'année ; mais ſon récit indique la premiere ou la ſeconde, c'eſt-à-dire, l'an du Temple 464 ou 65. Dans ſes calculs, Diodore place cette événement à l'an 3 de la 60e. Olympiade (3), ce qui revient à l'an 457. Cela fait une erreur de huit ans. Ne ſemble-t-il pas qu'elle ſoit due à l'équivoque des deux Anolympiades dont nous avons parlé (4) ? en les reſtituant on forme un ſynchroniſme qui fixe la conquête de l'Égypte à l'an 465. Amaſis venoit de mourir ; Pſammétik ſon fils fut détrôné au bout de ſix mois. Nous partirons de cette date pour mettre en ordre les années des rois qui précéderent. Leurs regnes & leur ſucceſſion étant hors d'incertitude juſqu'à Pſammétik, nous allons d'abord en donner le tableau.

(1) Marsham, p. 514.
(2) Hérod. Lib. 3. p. 193.
(3) Diod. lib. I. p. 79. édit. de Weſſeling.
(4) § de l'ere des Olympiades.

Après le Temple.

Pſammétik régna	54 ans.	de 319	à 372
Nechos	17	373 . .	389
Pſammis	6	390 . .	395
Apriès	25	396 . .	420
Amaſis	44	421 . .	464
Pſammétik, 6 mois			} 465
Cambyſe conquiert l'Égypte			}

Je ſuis ici le tableau d'Hérodote (1), ſans correction, parce qu'il eſt le ſeul qui ſatisfaſſe à une indication certaine des livres hébreux : ils atteſtent que l'an 384, (2) *Nekos*, roi d'Égypte, batit à Mageddo les troupes de Joſias, qui périt même des ſuites de la bataille : par la diſtribution d'Hérodote, cette année ſe trouve en effet embraſſée dans le regne de Nekos, ce qui ne ſe rencontre ni dans Diodore ni dans Manéthon. Hérodote a même connu le trait d'hiſtoire raporté par le livre des rois, avec cette particularité qu'il appele les Hébreux *Syriens*; & ce n'eſt point la ſeule fois qu'il leur donne ce nom; car il le répete dans un autre endroit, au ſujet de la circonciſion (3), & il appele la Paleſtine *Syrie* (4).

Son Apriès eſt le *Pharaon Haphra* des Hébreux chez qui ils ſe refugierent après la ruine de Jéruſalem, en 406. Au deſſus de Pſammétik, Hérodote ne marque plus régulièrement les regnes, & là commencent les incertitudes & les diſcuſſions. Avant de nous engager dans ce cahos, poſons quelques termes qui puiſſent ſervir à nous reconoître & à nous guider.

L'an 281, les Hébreux font mention d'un Tarakah, roi de *Kous*, c'eſt-à-dire, du royaume de *Thebes*, qui combatit contre Sennacherib. *Reg. II. c.* 19. *v.* 9.

Vers l'an 270, il eſt parlé d'un *Souah*, roi d'Égypte, vers qui envoya Oſée, roi de Samarie. *Ibid. c.* 17. *v.* 4.

Du temps d'Aza, mais à une date incertaine, parut un *Zarèh*, roi de Thebes, qui livra une grande bataille aux troupes de Juda. *Paral. II. c.* 14. *v.* 9.

Enfin, l'an 41, *Sefak*, roi d'Égypte, vint piller Jéruſalem, & enleva tous les tréſors de David & de Salomon. *Reg. I. c.* 14. *v.* 25.

Tels ſont les points qu'il s'agit de reconoître dans les liſtes des Grecs. Examinons d'abord celle d'Hérodote : après avoir traité d'une maniere ſommaire & vague le temps de la haute antiquité, cet écrivain entre en matiere par *Mœris*, & ne commence qu'à lui la ſucceſſion des rois comme il ſuit.

(1) Lib. II. p. 121. & ſuiv.
(2) Reg. II. c. 23. v. 29.
(3) Lib. II. p. 150.
(4) Lib. I. p. 51.

Mœris. Temps omis.
Séſoſtris . . . . . o . . . . conquit l'Éthiopie, l'Aſie, la Scithie, la Thrace, équipa le premier une flote ſur la Mer Rouge, & ſoumit les habitans des côtes, inſtitua une police, fit faire des grands chemins, des ca-naux, &c. . . . . » Il en fit pratiquer un entre autres qui joignoit le Nil à la Mer Rouge, ſelon Strabon, lib. 17, qui ajoute qu'il vécut avant la guerre de Troye.

Son fils Phéron . . . . . 12 ans connus.
Protée . . . . . o . . . . . De ſon temps Pâris & Ménélas abordent en Égypte.

Rhampſinit . . . . . o
Chéops 50
Cephrene 56
Myceryne 6
Aſychis . . . . . o
Anyſis . . . . . o
Chaſſé par Saba-Kus l'Éthiopien qui régna cinquante ans.
Anyſis revient . . . . . o
Séthon, prêtre de Vulcain . . . o . . . . . combatit contre Sennachérib, roi des Arabes.
Douze rois . . . . . o
dont Pſammétik fut d'abord l'un, puis régna ſeul, &c. *Voyez ci-devant*.

Ce tableau dans ſon enſemble ſe raproche infiniment du ſyſtême des Hébreux, & l'on y découvre pluſieurs raports marqués.

La date de *Séthon* nous devient connue par celle de Sennachérib, qui faiſoit la guerre l'an 281. Les Égyptiens racontoient la déroute de ce prince d'une maniere ſemblable à celle des Hébreux; car ils diſoient que Séthon ayant été au devant de l'Aſſyrien, Vulcain envoya une multitude éfroyable de rats qoi rongereot toutes les cordes des arcs de l'ennemi; en ſorte que ſe trouvant hors d'état de combatre, les troupes de Sennachérib prirent la fuite . . . . . Le *Tarakah*, dont les Hébreux parlent à la même date, n'eſt point le même prince.

Dans l'ordre des faits, *Saba-Kus l'Éthiopien* répond à *Soua*: bien plus, le nom eſt le même, car *Saba* eſt écrit pour *Sava* ou *Seve-Kus*, comme porte Manéthon, & la déſinence *Kus* ſemble être le *Kous* des Hébreux, ce qui voudroit dire *Soua* le *Thebain*. Or, le royaume de Thebes ayant été appelé par les anciens Grecs, *Éthiopie*, & *Soua* ayant régné ſur la baſſe Égypte par droit de conquête, on voit ici une homonymie parfaite entre Hérodote & les Hébreux.

Les 50 ans de *Sabakus* nous conduiroient juſque vers l'an 220: mais cette durée ſouſre de grandes difficultés. *Anyſis*, dont le regne eut une ſi grande lacune, n'a pu régner que fort peu de temps.

Les temps connus des quatre rois antérieurs, en nous donnant 112 ans, nous conduiſent au commencement du ſecond ſiecle: mais comme ils ont auſſi des temps inconnus, ils peuvent remonter juſque dans le premier; alors ſe préſente Protée, & ne voilà-t-il pas que la guerre de Troye, en tombant ſous ſon regne, ſe retrouve ſur la fin du premier ſiecle où nous l'avons placée?

Enfin, un regne au delà, s'offre Séſoſtris. Si Protée a régné vers l'an 80 ou 90, Phéron ſon prédéceſſeur peut être placé vers l'an 60: alors Séſoſtris ne demande-t-il pas naturélement à être reconu pour le *Seſak* des Hébreux?

Cette opinion n'eſt pas nouvele. Joſephe (1) avoit déa long-temps fait cette application; & l'autorité de cet écrivain eſt d'un grand poids ici, parce qu'il avoit à la main des chroniques égyptienes. Parmi les modernes, Marsham & Newton ont ſoutenu cette theſe; mais telle a été juſqu'à ce jour l'incertitude des connoiſſances, que l'on n'a point ſu reconoître la vérité qui ſe préſentoit. Les Petau, les Pezron, une foule d'érudits ont tant cité de paſſages grecs & latins, tant écrit, tant commenté, qu'ils ont obtenu les ſuffrages de la multitude & l'on eraindroit aujourd'hui de reſſuſciter des opinions vieillies.

Le grand argument de ces compilateurs eſt celui-ci.

„ De l'aven de toute l'antiquité, de Strabon, „ de Diodore, d'Hérodote, &c. *Séſoſtris* eſt anté„ rieur à la guerre de Troye: or, la guerre de „ Troye eſt antérieure de deux ſiecles au Tem„ ple „.

Oui, dans le cahos de vos Grecs, dans le déſordre de votre ſyſtême; mais dans l'ordre véritable, elle tombe à la fin du premier ſiecle, & toutes les autorités ſe tournent pour moi (2).

Mais,

(1) Antiq. Jud. lib. 8. c. 10.
(2) Il eſt un paſſage d'Herodote qui pouroit ſembler contra-

Mais, diſent-ils encore, Séſoſtris conquit la Thrace, la Scythie, l'Aſie entiere, la Colchide, l'Inde, &c. Or, dans le ſiecle de David, on ne trouve rien de ſemblable .... Il eſt vrai; mais dans les ſiecles précédens en trouve-t-on plus de preuves? Où ces preuves ſont-elles ſolides & ſatisfaiſantes? Examinons-les.

Hérodote, c'eſt-à-dire, les prêtres égyptiens ſes auteurs, nous apprenent que Séſoſtris laiſſa dans les pays qu'il conquit des monumens, ſur leſquels il fit graver des emblêmes hiéroglyphiques relatifs à ſa victoire (1). Cet hiſtorien atteſte en avoir vu dans la *Paleſtine Syrienne*, revêtus de ces caracteres d'authenticité: cela doit être, parce qu'en effet Séſoſtris conquit le royaume de Jéruſalem ſur Roboam.

Hérodote ajoute qu'il en avoit encore vu deux dans l'Ionie, qu'il *imaginoit* apartenir également au conquérant égyptien; mais ceci ne peut être. Il ſuffit, pour s'en convaincre, de peſer ſes paroles. „ Sur ces colonnes, dit-il, eſt ſculpté un „ homme tenant dans ſes mains un arc & une „ fleche. Au deſſus eſt une inſcription en lettres „ égyptienes, que l'on explique, *j'ai conquis (ou „ poſſédé) cette terre par mes épaules*. Cependant „ il faut convenir que cela n'indique point de „ qui eſt ce monument, ni qui il repréſente; „ auſſi pluſieurs perſones qui l'ont examiné, pré„ tendent que c'eſt une ſtatue de *Memnon* „.

Et ceux-là avoient raiſon: car ce Memnon, ainſi que celui de Thebes, n'étoit qu'un emblême du ſoleil. L'arc & la fleche qu'il porte ici ſont les attributs d'Apollon, autre ſymbole du même aſtre. L'inſcription elle-même y eſt relative; car le mot *épaule* en égyptien eſt équivoque avec *orient*, *lever*, & ces mots *j'ai conquis cette terre par mes épaules*, qui ne ſignifient rien, ſont ſuſceptibles de ce ſens, *c'eſt moi qui me levant chaque jour, domine ſur ce pays*. Ainſi, ce monument ne prouve point que *Séſoſtris* ait pénétré dans l'Aſie Mineure.

Sa conquête de la Colchide eſt tout auſſi fabuleuſe. Hérodote convient lui-même qu'il eſt le premier qui ait *conjecturé* ſur certaines affinités que les Colches étoient d'origine égyptiene; & comme on faiſoit courir le monde à Séſoſtris, on lui attribua la fondation de cette colonie; mais ce n'étoit qu'une conjecture ſans preuves; & ſi par la ſuite les anciens en ont fait une aſſertion, c'eſt par un abus contre lequel il faut proteſter.

Enfin il eſt impoſſible de prouver que Séſoſtris ait paſſé les frontieres de la Paleſtine, & les conquêtes qu'on lui attribue au Nord ſont imaginaires, comme celles d'Oſyris, à qui il fut comparé, & avec lequel on l'a peut-être confondu. Il n'eſt pas de même de celles du Midi; il eſt très-certain qu'il conquit l'Éthiopie & l'*Inde*; mais il faut entendre le vrai ſens de ces mots.

L'Éthiopie proprement dite des anciens Grecs étoit le Royaume de Thebes, qui comprenoit ce qu'on a depuis appelé l'Égypte ſupérieure; ce royaume, très-diſtinct, étoit, au temps de *Séſoſtris*, puiſſant & floriſſant. Il avoit ſes Rois particuliers plus anciens que ceux du Delta, & ce pays ſemble réclamer ce que l'Égypte a de plus ancien. *Séſoſtris, roi de Memphis*, & peut-être de tout le cours inférieur du fleuve, *porta la guerre contre les Thebains, les ſubjugua, & recula les bornes de ſon empire juſqu'à Syenne. Il pouſſa encore plus loin, car ayant fait conſtruire des vaiſſeaux longs, il s'embarqua ſur la Mer Rouge* (ſans doute à Bérénice), *& rangeant les côtes, il ſoumit les Ichthyophages & les Troglodytes, juſqu'à ce qu'il trouva une mer dont les bas fonds l'arrêterent*; c'eſt-à-dire, qu'il pénétra dans la Nubie: or, par cette raiſon, on dut dire qu'il alla dans l'*Inde*, parce que chez les anciens orientaux, le nom d'*Inde* fut générique à tout pays ſitué ſous le *zôdiaque*; auſſi trouve-t-on chez les Grecs la Nubie déſignée ſous ce nom (2). C'eſt par la même raiſon que la Chronique d'Euſebe fait mention d'une émigration d'Indiens en Égypte. On a voulu l'interpréter des Indiens du Gange; mais ce furent véritablement des Indiens du haut Nil. C'étoit encore par une ſuite de cet équivoque, que dans les derniers ſiecles en Europe on appeloit *Inde* l'Abyſſinie, en y plaçant l'empire du *Prêtre Jean* (3).

contradiſtoire, mais qui entendu dans ſon vrai ſens, eſt tout-à-fait analogue. Il dit que de Mœris à lui (Hérodote), il ne s'étoit pas encore écoulé 900 ans. (*a*) Ici Hérodote compte encore par le ſyſtême des générations, & il ne le pouvoit par d'autre moyen, puiſque ſes calculs certains ne remontent pas au delà de Pſammétik. Par ce calcul, Mœris ſe trouve antérieur de 100 ans à la guerre de Troye, qu'il dit ailleurs l'avoir précédé de 800 ans. Or la guerre de Troye étant arrivée l'an 1000, Mœris eſt placé dans les premieres années de Salomon, & cela s'acorde avec le temps que nous aſſignons à ſon ſucceſſeur *Sofak-Séſoſtris*. Dans les Rois antérieurs Hérodote donne des exemples manifeſtes de cette maniere de réduire les générations en années, que je retrouve dans la décompoſition de pluſieurs de ſes calculs. Voy. lib. II. p. 173.

(1) *Quos generoſos (populos) reperiſſet, apud ipſos genitalia virilia inſculpſit; muliebria vero apud imbelles.*

(*a*) 900 ans à trois générations par ſiecle égalent 27 générations, qui, réduites par 25 ans, donnent 675 ans. Hérodote a écrit vers l'an 550.

(2) Marsham, p. 340. en cite pluſieurs exemples.

(3) Ces équivoques doivent rendre très-circonſpect dans les interprétations de Géographie. Il eſt vrai ſemblable qu'ils ont eu lieu pour la Thrace, la Scythie, &c. Il eſt du moins certain que dans l'Égypte ancienne on trouve un pays de *Lyd*, qu'on a pris pour la *Lydie* d'Aſie: un pays de *Phul*, qui a fait confuſion avec la Perſe *Phulie*. Nous verrons un pareil équivoque donner dans des temps plus modernes une abſurdité, en faiſant paſſer un Nabukodonoſor en Eſpagne contre toute vrai-ſemblance: & n'eût-on que cette regle-là, elle eſt toujours bonne à conſulter.

Voilà quelles furent les conquêtes réelles de Séſoſtris, & ſi l'on peſe bien un paſſage des Paralipomenes (1), on verra que tous ces caracteres ſe retrouvent dans *Seſak*; car ſon armée, outre les Égyptiens propres ou *Metzarim*, étoit compoſée de *Kouſſim* ou *Thébains*, de *Tſiim* ou *mangeurs de poiſſons*, en grec (iehtiophages) & de *Soukiim* ou *habitans des cavernes* (Troglodytes), dont le nom s'eſt conſervé juſqu'à ce jour dans *Suakem*; & ceci ſemble donner la borne de la navigation de Séſoſtris, car il regne dans ces parages des bas fonds comme ceux dont parlent les hiſtoriens (2).

Qu'on ajoute à ces conquêtes celles de quelques cantons philiſtins, & du royaume de Juda, le pillage de Jéruſalem où Séſoſtris trouva les tréſors immenſes que les conquêtes de David & le commerce de Salomon avoient amâſſées pendant 70 ans, on ſentira qu'un regne auſſi brillant, que des faits auſſi nouveaux durent faire la plus grande ſenſation chez les Égyptiens, qui, juſqu'alors, n'avoient rien vu de ſemblable, & qui, dans leurs éloges hyperboliques, durent comparer Séſoſtris à *Oſyris, au ſoleil, roi du monde, & conquérant univerſel*.

Pourquoi donc & par quel calcul ſe trouve-t-il dans Ératoſthenes & Manéthon placé dans des ſiecles plus reculés? C'eſt ce que nous allons rechercher. Il faut d'abord jeter un coup-d'œil ſur la liſte de Manéthon; je ne la tranſcris pas toute entiere, mais je me borne aux parties néceſſaires à mon ſujet. Le lecteur doit prendre la peine de la parcourir, afin de ſuivre les raiſonemens dont elle va ſervir de baſe.

(1) Lib. II. c. 12. v. 3.
(2) V. Danville, carte de la Mer Rouge.

DYNASTIES *des Rois Égyptiens, tirées de Manéthon, & diſpoſées en ordre par Africain (Ad mentem* Africani.)

DYNASTIE I. . . . . 8 Rois, dont le premier eſt placé à Thanis, & le ſecond à Memphis.

DYN. II. 9 *Rois Thanites.*

×
×
×
8 *Seſoch-ris* haut de cinq coudées, large de trois, regne . . . . . 48 ans.
9 Cencherès 30

DYN. III. 9 *Rois Memphites.*

Premiere liſte.

1 Necheropes . . . . . .28 De ſon temps les Lybiens ſe révolterent contre les Égyptiens.
×
×

DYN. IV. 8 *Rois Memphites.*

1 Soris 29
2 *Suphis* . . . . . .63 fit conſtruire la pyramide qu'Hérodote attribue à Cheops.
3 Suphis 66
×
×
×

DYN. V. 9 *Rois d'Éléphantine.*
DYN. VI. 6 *Rois Memphites.*
DYN. VII. 70 *Rois Memphites qui régnerent 70 jours.*
DYN. VIII. 27 *Rois Memphites.*
DYN. IX. 19 *Rois d'Héraclée.*
DYN. X. 19 *Rois d'Héraclée.*
DYN. XI. 16 *Rois de Thebes.*

×
×
×
16 Ammanemès . . . . . 16 ans.

Fin du premier volume de Manéthon.

—

DYN. XII. *Rois de Thebes.*

Deuxieme liſte.

1 Seſonchoris, fils d'Ammanemès 46
2 Ammanemès 38
3 Séſoſtris . . . . . .48. Il conquit en neuf ans l'Aſie, la Thrace, la Scythie, la Colchide, & fut placé par les Égyptiens au premier rang après Oſyris. Or il étoit *haut de quatre coudées*, trois palmes, deux doigts.
×
×

Deuxieme liſte.

Dyn. XIII. 60 *Rois de Thebes.*

Dyn. XV. 6. *Rois paſteurs Phéniciens.*
Dyn. XVI. 32. *Rois paſteurs Grecs.*
Dyn. XVII. 43 *autres Rois paſteurs.*
Dyn. XVIII. Rois de Thebes.

1 Amoſis, ſous lequel Africain place Moyſe.
×
×
×

Dyn. XIX. 6 *Rois de Thebes.*

Troiſieme liſte.

1 Sethos.
×
×
6 Thuoris. Du temps duquel fut priſe la ville de Troye.

Dyn. XX. 12 *Rois de Thebes.*
Dyn. XXI. 6 *Rois de Thebes.*
Dyn. XXII. 9 *Rois de Bubaſte.*

Quatrieme liſte.

1 *Seſonchis.*
2 Oſoroth.
×
×

Dyn. XXIII. 4 *Rois de Tanis.*

1 Petubaſtes, (ſous lequel Africain place la premiere Olympiade.)

Dyn. XXIV. . . . .

Bonchoris de Saïs.

Dyn. XXV. 3 *Rois Éthiopiens.*

1 *Sabbaco* . . . . . 8 ans.
2 Son fils Sevechus 14
3 *Tarcus* 18

Dyn. XXVI. 9 *Rois.*

×
×
×
4 Pſammétik . . . . . 54 ans.
5 Nechao 6
6 Pſammuthis. 6
7 Vaphris 19
8 Amaſis. 44
9 Pſammachérites, 6 mois.

Cambyſes réduit l'Égypte en province.

Telle eſt cette chronique tant vantée, & que l'on préfere aujourd'hui au ſyſtême des anciens prêtres de Vulcain ou d'Hérodote leur interprete.

On obſervera avant tout qu'Africain & Euſebe, tous deux copiſtes de Manéthon, ont des différences énormes, continueles, ſur la ſucceſſion, le nombre des rois, ſur leurs années, ſur l'ordre des dynaſties, &c.; & ces contradictions ne prévienent pas en faveur de leur ouvrage, ni de celui qu'ils ont calqué. C'eſt donc à la XIIe dynaſtie que ſe trouve le Séſoſtris d'Hérodote; & certes la file immenſe de rois qui ſuivent, détruit bien complétement ce que nous avons avancé, ſi elle eſt vraie: mais il faut prouver cette condition, & un examen critique ne lui eſt pas favorable.

Je reprends cette liſte dès ſon commencement. À la IIe. dynaſtie ſe préſente un *Séſochris*, *haut de cinq coudees & large de trois*. Voilà une ſinguliere circonſtance! Mais il eſt bien ſingulier que ce ſoit preſque la même qui eſt ajoutée au Séſoſtris de la XIIe. Ne ſeroit-ce point le même prince? Le temps de leur regne apuie cette idée. Tous deux regnent 48 ans: le titre de leur dynaſtie ne la détruit pas; car Séſoſtris ayant régné ſur Thebes & ſur Tanis, peut être appelé Tanite & Thébain: mais la ſuite acheve de confirmer cet aperçu.

Quarante ans après Séſochris, *les Lybiens ſe révoltent*. Or Séſoſtris fut le premier qui les ſoumit; il paroît même qu'on doit entendre ici les *Éthiopiens* de *Thebes*: alors il ſe trouve que c'eſt en conſéquence de cet événement que *Zarhâ*, roi de ce pays, paroît en Paleſtine ſur la fin d'Aſa, après avoir ſecoué le joug, & même avoir fait ſans doute la conquête du royaume de Memphis.

Dans la dynaſtie ſuivante, on voit un roi dont Manéthon reconoît l'identité avec le *Cheops* d'Hérodote.

Après cela, le prêtre égyptien ſe perd dans un cahos de rois de différens pays, tel qu'Héracelée, Éléphantine, Memphis, &c.

À la XIIe dynaſtie, il rentre dans le ſentier qu'il a parcouru, mais il ne s'y reconoît point. Il nous donne pour rois de Thebes les aïeux de Séſoſtris qui n'y régnerent point, puiſqu'il n'y régna lui-même que par droit de *conquête*. Bien plus, non content de *doubler* les liſtes, il double auſſi les noms; car *Séſoſtris* eſt certainement le même que *Seſoncho-ris*, ayant également un Ammanémès pour pere: or, le nom de *Séſoncho-ris* eſt le même que *Séſoch-ris*, dans lequel on reconoît évidemment le *Seſak* des Hébreux, avec la finale *ris* ou *ras*, qui veut dire *roi*.

Le même prince reparoît à la XIXe. dynaſtie; car *Séthos* eſt le nom ſous lequel Diodore a connu Séſoſtris, en y ajoutant la déſinence dialectique *is*, il a fait *Seſto-oſis*: auſſi la guerre de Troye ſe trouve-t-elle placée peu après ce *Séthos*.

Enfin notre aveugle le ramene encore à la XXIIe. dynaſtie, ſous le nom de *Seſonch-is* (toujours Seſac-is). Nous l'avons vu Thébain, Memphite, Tanite, le voici Bubaſtite. L'*Oſoroth* qui le ſuit eſt le Zarhâ des Hébreux. Vienent enſuite comme dans Hérodote *Sabbaco* & *Sevechus*, qui ſemblent n'être qu'un; puis Tarcus, le *Tarakab* des Hébreux ſuit immédiatement. Enfin il termine par les autres rois qui nous ſont connus, mais tellement altérés, qu'il ne parle point des douze rois, & que Nechao ou Nechos ne regne que l'an 390, ſix ans après la bataille de Mageddo.

Voilà comme Manéthon défiguré par Africanus, ſe perd dans un cahos d'abſurdités. Errant dans le labyrinthe de ſes dynaſties, il va, il vient, il ſort, il rentre, il tourne ſans ſe reconoître. Il joint bout à bout des liſtes qui ſont les mêmes, & de quatre il n'en fait qu'une. Il falloit avoir aſſez peu de critique pour ne pas ſaiſir ces répétitions. C'eſt ſur le même plan qu'eſt bâtie la liſte de Diodore (1), ou plutôt d'Ératoſthenes.

Seſtooſis . . . . 33 ans. conquit la Thrace, la Scythie, l'Aſie, l'Inde, &c.
Son fils Seſtooſis . . 0
Après lui une lacune immenſe de rois. (interpolés)
Amaſis . . . . . 0 vaincu par Actiſanes l'Éthiopien.
Marus ou Mendès . . 0
Cinq générations en anarchie.
Protée . . . . . 0 De ſon temps la guerre de Troye.
Sept générations.
Chembès 0
Cephrene 56
Mycerine 0
Bocchoris 0
Après pluſieurs générations,
Sabacon l'Éthiopien . . 0
Interregne 2
XII Rois 15
Pſammétik 0
Quatre générations après.
Apriès 22
Amaſis 55
Pſamménit, 6 mois, &c.

Ainſi que Manéthon, & ſans doute ſur ſes traces, Diodore ſe perd dans un dédale de dynaſties apocryphes, quand il ſuppoſe *cette ſérie immenſe de rois ignorés*.

(1) Diodore, lib. 1. pag. 61.

Son *Actiſanes* paroît être *Sabacon*.

A *Marus* ſemble commencer une ſeconde liſte; car le nom de ce roi répond au *Mœris* d'Hérodote, & Protée ne diffère que d'une génération de la place qu'il occupe chez cet écrivain.

Entre *Sabacon* & les douze rois, il y a une lacune manifeſte, & les temps qui ſuivent, quoique les plus faciles à connoître, ſont abſolument tronqués.

De telles erreurs ſurprendront ſans doute (1): mais il faut s'y accoutumer. Elles ſe retrouvent dans preſque toutes les parties de la chronologie ancienne: nous verrons de pareils doublemens chez les Medes, les Babyloniens, les Aſſyriens (2): c'eſt eux qui, maſquant juſqu'ici les taports des temps des nations, en ont fait manquer l'eſemble. Par un cas ſingulier, il ſe trouve qu'Hérodote a par tout évité ce défaut, parce que, comme nous l'avons dit, ſon ouvrage eſt le réſumé des notioos des ſavans indigenes. Les autres écrivains ont bien recueilli des mooumens otiginaux & authentiques; mais on s'eſt trompé en regardant leurs chroniques comme des ouvrages digérés: ce ne ſont que des compilations où l'on a entaſſé ſans ordre des monumens de différentes mains, qui ſouvent ſont les mêmes. Tel eſt le recueil de Manéthon, où l'on trouve répétée juſqu'à quatre fois la même liſte, la même ſérie de princes.

Mais il eſt encore en cette partie un motif particulier d'erreur auquel on o'a point fait aſſez d'atteotion. Juſqu'ici l'on a voulu prendre cette foule de dynaſties pour des familles qui ſe ſeroient ſuccédées dans le gouveroement de l'Égypte, conſidérée comme ne formant qu'un ſeul & même état. Cependant il eſt inconteſtable qu'elles ne ſont que des liſtes de rois de différens états qui régnerent de front & dans des temps paralleles. Marſham, dans l'étude particuliere qu'il avoit fait de cette hiſtoire, avoit ſenti cette vérité; mais les érudits l'ont rejetée, paree qu'il o'y avoit pas de paſſage grec ou latin qui le dît en termes formels. Cependant n'eſt il pas abſurde d'imaginer qu'une étendue de pays de plus de deux cents lieues de longueur, ait été de tout temps réunie ſous un même prince? N'eſt-ce pas aller cootre toutes les regles de la ſociété? Par la réunion ſucceſſive des hameaux aux hameaux, des cantons aux cantons, on voit ſe former les provinces; par la réunion des provinces, les royaumes; par la réunion des royaumes, les empires: tous les pays offrent des exemples de cette gradation. Voyez la Paleſtine: au temps de Joſué, on y trouve plus de cent rois dans un eſpace de moins de 30 lieues carées. Quatre cents aos après, on n'y compte plus que trois royaumes, qui bientôt ſe confondent en une ſeule maſſe ſous les rois aſſyriens, perſes & grecs. Au temps de la guerre de Troye, la Grece eût pu dénombrer deux cents royaumes ou républiques: au temps de Xarcès, le nombre en étoit réduit à une vingtaine. Sous les Romains, ce ne fut plus qu'un ſeul état; il en fut de même de l'Italie, de l'Aſie Mineure, de tout pays; & telle eſt la néceſſité de cette diviſion primitive, de cette aggrégation progreſſive, que par-tout où l'on voit de grands états, on en doit conclure cette marche préparatoire à leur formation: & ſi l'on veut y réfléchir, on verra que l'hiſtoire de la compoſition graduele des états eſt écrite dans leurs diviſions géographiques-politiques. En effet, analyſez ces grands corps que l'on appele empites, vous y verrez d'abotd une diviſion principale en royaumes; puis la diviſion de chaque royaume en provinces, & encore la ſubdiviſion des provinces en diſtricts: & toutes ces diviſions ſont les veſtiges d'un état primitif & originel. Prenons pour exemple l'Eſpagne: ce qui ne forme aujourd'hui qu'un ſeul royaume, étoit jadis diviſé en pluſieurs, tels que Caſtille, Valence, Arragon, Léon, Navarre, Aſtories, Grenade, Murcie, Cordoue, &c. Si l'on paſſe aux ſubdiviſions de ces royaumes, on y retrouvera la trace des états de cinq ou ſix cents peuples, que Pline y dénombroit il y a ſeize ſiecles. Maintenant que l'on ſuppoſe que tous les monumens vienent à ſe perdre, qu'un nouvel *Omar* brûle tous les livres, qu'arivera-t-il. La poſtérité perdant toute idée des détails, ne connoîtra l'Eſpagne que ſous ſon état le plus récent, ſous celui d'aggrégation qui n'en fait qu'un ſeul empire. Qu'on lui préſente des liſtes ſtériles de rois d'Arragon, Valence, Caſtille, elle pourra imaginer que ces dynaſties oe ſont que des familles différentes, ou que les capitales de ces royaumes ont tour-à-tour été le ſiége de l'empire du continent entier. Voilà préciſément ce qui eſt arivé pour l'Égypte. Depuis Pſammétik, n'ayanc plus formé qu'une monarchie, les hiſtoriens qui vinrent après ce temps, acoutumés à la regarder comme un tout homogene, s'imaginerent qu'elle avoit toujours ainſi ſubſiſté. Ce fut par cette raiſon qu'en recueillant les mooumens des différentes villes, on n'en fit qu'un ſeul corps: comme l'hiſtoire n'étoit bien connue que depuis Séſoſtris, ce prince ſervit de raliſment; & voilà pourquoi les diverſes liſtes commencent toutes par lui.

Appliquant à l'Égypte les principes énoncés, je retrouve ſon hiſtoire dans ſa diviſioo géographique. Les 53 oomes ou provinces qui la compoſoient ſous les rois grecs, me repréſentent autant

(1) Elles ne le devroient pas dans Eratoſthenes, qui n'a pas entendu l'égyptien, comme il eſt clair par un paſſage. Il dit dans ſa liſte des rois de Thebes qu'Apappus le Grand vécut cent ans moins une *heure*; il a pris cette *heure* pour la vingt-quatrieme partie du jour; mais il eût dû ſavoir que jadis les Egyptiens appeloient *heure* les ſaiſons, & qu'ils comptoient par ſaiſons avant de compter par années.

(2) Ils exiſtent dans les premiers Rois d'Athènes, où l'on compte deux Cécrops, deux Pandion, deux Erechthée.

d'états originairement indépendans; & remarquant que les dynaſties portent les noms de la plupart de ces nomes, je les regarde comme des fragmens de liſtes de leurs rois. A cette diviſion en ſuccéda une autre plus ſimple. Ces petits royaumes s'étant ſucceſſivement engloutis les uns les autres, il s'en forma trois plus conſidérables, repréſentés dans la Thébaïde, l'Heptanome & le Delta : enfin les cauſes d'aggrégation perſiſtant toujours, un de ces états envahit les autres; ce fut Séſoſtris qui le premier opéra cette réunion; mais elle ne ſubſiſta pas. Ce *Zarhâ*, qui paroît en Paleſtine au temps d'Aſa, indique que Thebes avoit recouvré ſon indépendance, & peut-être à ſon tour impoſé ſon joug à Memphis. Nous ignorons les détails de ces révolutions, parce que tous les monumens ſont perdus : mais il ſemble que la domination des Éthiopiens ne dura point, puiſque Sabbacus revint au troiſieme ſiecle reconquérir l'Égypte. Si Taracus qui lui ſuccéda régna dans le Delta, on y doit compter alors deux rois, puiſque Séthon vivoit à la même époque; & s'il n'y régna point, il eſt prouvé que Manéthon a fait ce que nous avons dit, un recueil indigeſte de liſtes de Rois de divers royaumes. Enfin, dans le commencement du quatrieme ſiecle du Temple, l'Égypte ſe forma en un ſeul corps d'Empire, ſous l'ariſtocratie des douze rois. Depuis cette époque, la ſérie de ſes temps étant connue, nous ſommes diſpenſés d'en parler.

CHAPITRE V.

Des Perſes.

Depuis que les Perſes eurent conquis l'Aſie, leur nom s'étendit comme leur domination, & devînt en quelque ſorte générique & commun à tous leurs ſujets. Mais dans l'origine, les Perſes étoient un corps de nation diſtinct, diviſé en *tribus*, dont Hérodote nomme juſqu'à dix (1). Ces peuples, partie pâtres, partie laboureurs, étoient répandus dans le pays qui fut appelé de leur nom la *Perſe*, proprement dite, ayant pour limites au Nord la chaîne des monts Élyméens, à l'Orient, les déſerts de la Carmanie, au Midi & à l'Oueſt le Tigre & le golfe perſique.

L'hiſtoire des Perſes, ainſi que de la plupart des peuples, n'eſt point connue dans la haute antiquité. Dans des ſiecles moins reculés, les diſcordances des Écrivains laiſſent douter s'ils furent ſoumis aux Aſſyriens; car, d'un côté, Cténias les compte dans le dénombrement de cet empire (2)....D'autre part, Hérodote aſſure qu'ils ne furent jamais ſubjugués avant Phraortes (3), ſecond Roi des Medes. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ils furent aſſujétis à ces derniers, à l'agrandiſſement deſquels ils contribuerent beaucoup. Tel étoit l'état des Perſes depuis environ quatre-vingts ans; quand Cyrus parut, & d'un peuple conquis & ſujet, entreprit de faire un peuple conquérant & dominateur.

Cyrus, en s'élevant, trouva l'Aſie inférieure partagée preſqu'entiérement entre trois grandes puiſſances; 1°. les Medes, qui régnoient du fleuve Halys à la Bactriane; 2°. les Lydiens, qui avoient envahi la majeure partie de la preſqu'île (Aſia Minor); 3°. enfin les Babyloniens, qui occupoient depuis le Tigre juſqu'à la Méditerranée. Par une révolution rapide, toute cette vaſte étendue de pays fut réduite en un ſeul & même domaine; & Cyrus, dans un regne de vingt-neuf ou trente ans, non ſeulement conquit l'un après l'autre, les États nommés, mais y ajouta encore des peuples, qui, juſqu'alors avoient défendu leur liberté, & conſervé leur indépendance.

Pour claſſer les différens événemens de l'hiſtoire de Cyrus, il faut partir d'une époque principale & connue, & à ce titre ſe préſente la priſe de Babylone. Selon le canon de Ptolomée, Cyrus fit la conquête de cette ville neuf ans avant ſa mort, par conſéquent dans la vingt-unieme année de ſon regne: or cette année étant déterminée dans notre canon par la ſucceſſion des Rois Babyloniens la quatre cent cinquante-cinquieme du Temple, il eſt facile de ranger les autres dates.

Nous aſſignerons donc à l'an quatre cent trente cinq la révolte & l'indépendance des Perſes, l'origine de leur empire, & la premiere année du regne de Cyrus, conſtaté par ſa victoire ſur les Medes, & par la priſe d'Aſtyages leur dernier Roi.

Peu de temps après, il ſubjugua les Lydiens; & nous allons voir dans leur article les raiſons qui nous font aſſigner la priſe de Sardes leur capitale à l'an quatre cent trente-ſept. Après avoir mis ordre aux affaires de l'Aſie mineure, Cyrus retourna dans la Perſe. Il y fut occupé pendant pluſieurs années à dompter les Medes, qui s'étoient révoltés, à conquérir la Bactriane, & à faire les préparatifs de ſon expédition contre Babylone. Il partit enfin vers l'an quatre cent cinquante-trois pour en former le ſiége, qui dura deux ans.

Les Écrivains varient beaucoup ſur les circonſtances de la vie de ce prince; mais nous verrons qu'ils s'accordent très-bien ſur la chronologie des faits, qui dans ce moment eſt le ſeul objet de nos recherches.

Depuis cette époque, l'Aſie occidentale ne forma plus qu'une ſeule & même puiſſance, dont les temps poſtérieurs ſont connus; mais la durée antérieure des États particuliers qui vinrent ſe fondre en une ſeule maſſe ne l'étant pas, c'eſt à ſon éclairciſſement que ſont deſtinés les chapitres ſuivans.

(1) Hérod. lib. p. 62.
(2) Cteſias apud Diodor. ſicul. lib. II.
(3) Hérod. lib. p. 52.

CHAPITRE VI.

Des Lydiens.

Quand Cyrus réduiſit la Lydie en province de l'Empire Perſe, ce pays formoit un État indépendant, dont l'origine paroît remonter aux temps voiſins de la guerre de Troye. Mais l'hiſtoire & la durée des princes qui le gouvernerent n'ont de ſuite & de certitude que depuis ceux-ci.

(1) Gygès . . . régna	38	ans.
Ardys	49	
Sadyattes	12	
Alyattes	57	
Crœſus pris par Cyrus	*omis*.	

En omettant de nous donner la durée du regne de Crœſus, Hérodote a failli de nous faire manquer le nœud de jonction de la chronologie Lydiene à notre canon; mais on peut, par différentes combinaiſons, réparer cette lacune.

„ Il y avoit déja deux ans, dit notre auteur, que Crœſus pleuroit la mort d'un fils qu'il aimoit tendrement, quand la défaite d'Aſtyages, par Cyrus, & l'accroiſſement trop rapide de la puiſſance des Perſes vinrent le retirer de ſa léthargie..... Dès-lors la guerre fut réſolue, & il en hâta les préparatifs de toutes parts..... (Selon la coutume de ces ſiecles ſuperſtitieux) il envoya conſulter tous les oracles, & particuliérement celui de Delphes; il fit en même temps ſollieiter différens peuples de la Grece, & entr'autres les Athéniens, de ſe liguer avec lui . . . . Or Piſiſtrate gouvernoit alors la ville d'Athènes.

Cet expoſé inſinue que ce fut vers l'an quatre cent trente-cinq que Crœſus ſongea à faire la guerre aux Perſes, puiſque ce fut en conſéquence de la deſtruction de l'empire des Medes, arrivée l'année précédente. On pouroit donc, par de ſimples conjectures, aſſigner l'ouverture de cette guerre à l'an quatre cent trente-ſix, & la priſe de Crœſus, arrivée dans le courant de la ſeconde campagne, à l'an quatre cent trente-ſept. La confrontation des temps de la Grece va conſtater préciſément les mêmes dates.

Chacun ſait que Piſiſtrate s'empara à trois repriſes du Gouvernement d'Athènes: chaſſé deux fois, il ſe maintint à la troiſieme, & tranſmit ſon autorité à ſes enfans. Les Écrivains n'ont pas ſpécifié la durée des deux premieres tyrannies, ni de l'intervalle qui les ſépara; mais ce n'eſt pas de ces détails que nous avons beſoin.

Selon Plutarque, (2) & ſelon les marbres d'Oxford, Piſiſtrate fit ſa premiere tentative ſous l'archontat de Comias, l'an quatre de la cinquante-quatrieme olympiade; cette date revient à l'an quatre cent trente du Temple.

Six ans après, diſent les marbres, *Crœſus envoye conſulter l'oracle de Delphes*: or ce fut dans le même temps qu'il envoya à Athènes; Piſiſtrate y régnoit alors, ce ne pouvoit être que pour la ſeconde fois, parce que la premiere fut de très-peu de durée. Cette aſſertion ſe trouve confirmée par le récit d'Hérodote. Lib. I. p. 29.

„ Les Piſiſtratides, dit cet hiſtorien, furent „ chaſſés (3) d'Athènes vingt ans avant la ba„ taille de Marathon, & ils avoient gouvernés „ trente-ſix ans . . . . Or la bataille de Marathon fut donnée l'an cinq cent trois, cinq ans avant la mort de Darius (4); donc ce gouvernement des Piſiſtratides avoit commencé l'an quatre cent quarante ſept; & ceci nous donne l'époque de la troiſieme tyrannie de Piſiſtrate, comme il eſt clair par cet autre paſſage„. Après ſa ſe„ conde expulſion, Piſiſtrate reſta onze années ba„ ni de la ville; mais à la onzieme il revint en „ forces & ſe rétablit„; or ce rétabliſſement s'étant fait en quatre cent quarante-ſept, la ſeconde expulſion tombe en quatre cent trente-ſix: donc il eſt évident que l'ambaſſade de Crœſus ariva ſous la ſeconde tyrannie de Piſiſtrate, dans l'une des deux années 435 ou 436.

La ſuite des faits veut que Crœſus ait été pris deux ans après; nous ſuppoſerons quatre cents trente-ſept, & il en réſulte un nouvel accord avec Xénophon (5) qui aſſure que Crœſus ne fut vaincu qu'après la mort d'un Roi aſſyrien, que

(1) Hérod. lib. 1. p. 8 & ſuiv.

(2) In vita Solonis.

(3) C'eſt par une erreur manifeſte que les marbres d'Oxford font deux expulſions, l'une des *Piſiſtratides*, & l'autre d'*Hippias*, fils de Piſiſtrate; il ſuffit de lire Hérodote & Thucidides, pour ſe convaincre que ce n'eſt qu'un même événement.

(4) Hérodote. Lib. V. *Voy.* la Chronologie d'Hérodote dreſſée à la fin de ſon hiſtoire. p. 30.

(5) Xénophon Cyropédie. in-fol. p. 276.

nous trouvons être Néréglissor, dont le regne finit effectivement en quatre cents trente-six.

Eusebe prétend que Crœsus régna quinze ans; mais l'autorité de ce compilateur ne mérite point de l'emporter sur l'exigence d'un fait historique. La guerre d'Alyattes avec Kyaxares, Roi des Medes, veut que le Roi Lydien ait commencé de régner au plutard l'an trois cents soixante un: or son regne ayant duré cinquante-sept ans, jusqu'en 418, il en résulte nécessairement vingt pour Crœsus, qui n'a pu passer 437, & c'est sur cette évaluation que je dispose le raport des regnes aux années du Temple.

	Regnes.		Années du Temple.		
Gygès	38	depuis	362	jusqu'à	399.
Ardys	49		300		348.
Sadyattes	12		349		360.
Alyattes	57		361		417.
Crœsus	20		418		437.

CHAPITRE VII.

De l'origine des Empires Mede & Babylonien.

DANS des temps anciens, mais bien moins reculés qu'on ne penſe, quelquea peuplades ſituées à l'orient du Tigre, ſe réunirent en un même corps de Nation, & formerent ce qu'on appela proprement les *Aſſyriens*. Leur paya paroît avoir été compris dans l'enceinte des montagnes qui envelopent les deux *Zab* (1), & les autres moindres rivieres dont ils reçoivent les eaux. Leur ville capitale fut ce que nous appelons *Ninive*, *Ninos* chez lea Grecs, & *Ninoué* chez les Hébreux. Voilà proprement la nation & la contrée que les anciens orientaux déſignent ſous le nom d'*Aſchour* (2), & à qui il faut appliquer ſpécialement l'*Aſſouria* & *Athouria* des Géographes occidentaux. Mais les *Aſſyriens* ayant par la ſuite envahi une grande partie de l'Aſie, il ariva ce qui eſt toujoura arivé en pareil cas; le nom du peuple dominateur s'étendit comme ſon empire, & devint générique & commun à tous ſes ſujets (3). Ce fut en cette qualité & par cette raiſon que les Babyloniena s'appelerent *Aſſyriens*. Bien plus, le nom de *Syriens* ſous lequel les Grecs ont connu les *Aramèens* des Aſiatiques, n'a pas une autre origine, & n'en eſt qu'une altération. C'eſt ce qu'Hérodote atteſte poſitivement.... *Ceux que les Barbares appelent Aſſyriens, les Grecs les nomment Syriens* (4).

Dans ces ſiecles reculés, l'Aſie étoit partagée en une multitude de peuples & d'États, qui diviſés d'intérêts, avoient un fonds général & commun de mœurs, de langues, de religion, de caractere. Quand il s'éleva une nation prédominante, les autres furent aſſujéties; mais rarement perdoient-elles leur police intérieure, leurs uſages civils & religieux; ſouvent même elles conſervoient leurs Rois: il ſuffiſoit au vainqueur de retirer des tributs & des troupes pour ſes expéditions; c'étoit une ſorte de féodalité dont l'Indoſtan offroit en ces derniers temps une image aſſez fidele. Le peuple conquérant étoit un ſuzerain; les peuples conquis étoient des vaſſaux; le Roi du peuple dominateur commandoit à des Rois; & de là le titre orgueilleux *de Roi des Rois*.

Tel fut l'état de l'empire aſſyrien ſous une aſſez longue ſérie de princes deſpotes; mais enfin l'abus de la puiſſance ayant eu ſea conſéquences naturelea, le peuple dominateur ſe corrompit, s'énerva; & les peuples ſerfs, réunis par une conſpiration générale, renverſerent le trône de Ninive, & briſerent le ſceptre des Aſſyriens.

Deux nations furent les principaux agens de cette révolution; 1°. les *Medes*, nom générique ſous lequel étoient compriſes diverſes tribus (5), ſituées au nord-eſt des Aſſyriens; 2°. les Babyloniens, autre ligue de peuples ſituées ſur le cours inférieur de l'Euphrate. Arbaces Satrape de Médie, & Béléſys, prêtre Kaldéen de Babylone, furent les chefs de la révolte, & devinrent les premiers princes des deux nouveaux empires qui ſe formerent des débris de l'ancien.

Le témoignage des hiſtoriens ne varie point ſur ces faits: ils s'acordent encore à reconoître Sardanapale (6) pour le prince Ninivite; ſous qui ariva cet événement; mais quand il a fallu le claſſer dans l'ordre des temps, les écrivains ſe ſont perdus dans un cahos de contradictions & d'erreurs qu'il étoit cependant bien aiſé d'éclaircir.

Le Sar-dana-pal-os des Grecs n'eſt pas autre que le Roi de Ninive, connu ſous le nom d'Aſar-Adon, fils de Sennachérib. Les preuvea en ſont nombreuſes.

1°. Le nom même, Aſar-Adon étoit de la famille de *Phoul* ou *Phal*, Roi d'Aſſyrie, qui le premier, vers l'an deux cent trente-trois, fit connoître & redouter en deçà de l'Euphrates,

(1) *Voy.* les cartes de Danville, Aſie anc. & mod.

(2) Prononcez *ſch* comme *ch* dans charme.

(3) C'eſt ainſi que l'on appela Romains tous les peuples d'Italie, & Francs tous ceux des Gaules, &c.

(4) Herod. lib. VII. p. 539. Auſſi Strabon appele-t-il *Syriens* les peuples & les Rois de Ninive & de Babylone. Strab. Geogr. lib. XV. Et par un inverſe Macrobe appele Aſſyriens les *Aramèens* d'Heliopolis. *Saturn. p.* 73 *&* 79. *in-fol.* 1472.

(5) Hérodote en nomme ſix; mais il eſt probable qu'il y en eût un plus grand nombre. Lib. I. p. 10.

(6) Hérod. lib. II. p. 177. Et Cteſias apud Diodor. lib. II.

les armes de cet empire (1). Suivant une coutume orientale, les deſcendans de ce prince porterent ſon nom; on le retrouve dans *Teglat-Phal-Aſar*. Aſar-Adon l'ajouta en déſinence, & fut appelé *Aſar-Adonphal*; pour peu qu'on ſoit verſé dans la connoiſſance des langues, on ſait que le *ph* des orientaux a ſens ceſſé été rendu par *p* chez les occidentaux; mais ſi le *ph* des Aſſyriens fut le *p* dur ou aſpiré des Arméniens, comme j'ai lieu de le croire, la confuſion dans le cas préſent fut inévitable & les Grecs durent prononcer *aSAR-aDANaPAL os*.

2°. Pas un ſeul des livres hébreux dont la compoſition ſoit antérieure à *Aſar Adon* ne parle de *Medes* ni de *Babyloniens*. C'eſt toujours des *Aſſyriens* de *Ninive* qu'il eſt fait mention, encore n'eſt-ce que depuis que *Phal* eût paſſé l'Euphrates. Après lui, *Teglat-Phal Aſar*, *Salman-Aſar*, *Sennacherib*, fils (2) de *Salmanazar*, *Aſar-Adon*, fils (3) de Sennachérib, ſe ſuccedent ſans lacune probable dans un eſpace de ſoixante dix ans, & ſans laiſſer entrevoir la plus légere indication de révolution. Mais depuis ce dernier, on ne parle plus des Aſſyriens de Ninive, & l'on voit après un aſſez long ſilence, les Nabukodonoſor Rois particuliers de Babylone, développer tout-à-coup une puiſſance dont il n'avoit point encore été queſtion.

Dans le même temps paroît à Jéruſalem une députation venant de *Babylone*, pour féliciter Ezékias ſur ſa convaleſcence, & lui offrir des préſens & une lettre de la part de *Mérodak-Baladan*. Quel motif peut-on ſuppoſer à cette démarche, ſinon un intérêt ſecret, comme de demander des ſecours pour quelqu'entrepriſe? Sous ce point de vue, ceci a un raport marqué avec ce que Ctéſias raporte de Béléſys; 1°. le nom eſt le même; car *Beleſys* & *Baladan* ne different que de Dialecte; 2°. Ctéſias dit que Béléſys ayant formé avec Arbaces le plan de leur révolte, *envoya des députés en Arabie pour faire part de ſes deſſeins au Roi, qui étoit ſon ami & ſon hôte* (4). Or ſi l'on obſerve que la poſition géographique des Hébreux convient infiniment; que dans les anciens hiſtoriens on les trouve toujours confondus avec les nations voiſines plus connues (5), on ne pourra douter que Ctéſias ne les ait ici déſignés ſous le nom d'*Arabes*, & que l'ambaſſade de *Béléſys & Baladan* ne ſoit le même fait. Nous prouverons ailleurs la convenance exacte des temps. Toutes les autres circonſtances ſont analogues; ces lettres, ces préſens, cette félicitation ſur le convaleſcence, ſont des marques d'amitié; auſſi Ezékias donne-t-il aux envoyés de ſon ami un témoignage de ſa confiance, en leur faiſant voir tous ſes tréſors. Enfin la réflexion d'Iſaye à ce ſujet quadre avec notre ſentiment. *Un jour*, dit-il, *un jour vient que tout cet or, toutes ces richeſſes ſeront tranſportées à Babylone*. (Iſaye, c. 39.)

La ruine de l'empire aſſyrien ariva donc ſur la fin du regne d'Ezékias; auſſi Joſephe qui avoit ſous les yeux Beroſe, hiſtorien de l'Aſie, y avoit-il aperçu l'enſemble que je rétablis; car après avoir parlé de la fuite de Sennachérib, de la maladie d'Ezékias, & de la députation des Babyloniens, il ajoute: *vers ce temps ariva la ſubverſion de l'Empire aſſyrien par les Medes* (6). Et plus bas il dit: *La derniere année de Joſias* (384), *Nechao, Roi d'Égypte, porta la guerre vers l'Euphrates contre les Babyloniens & les Medes, qui avoient détruit l'empire aſſyrien* (7).

Enfin Moyſe de Chorene, qui a compoſé une hiſtorie d'Arménie ſur des monumens d'origine kaldéene, & de la plus haute antiquité, dit clairement la même choſe: *Quand Sennacherim fut tué par ſes enfans, Scœordius régnoit en Armenie: or Parerus, fils & ſucceſſeur immédiat de Scœordius, entra dans la ligue d'Arbaces contre Sardanapale* (8).

Tout prouve donc *qu'Aſaradon* eſt réellemene le Sardanapale des Grecs, ainſi que l'a penſé Newton. Il a reçu encore d'autres noms qui n'ont ſervi qu'à le faire méconnoître. C'eſt le *Tonos Concoleros* des chroniques greques: les Paralipomenes l'appelent *Aſar Haddon*, aſpiration qui a donné lieu à *l'Aſara Koddas* de Joſephe, c'eſt en-

(1) Il impoſa entr'autres un tribut à Manaheem, Roi de Samarie. Reg. II. c. 15. v. 19.

(2) Tob. c. 1. v. 18.

(3) Id. ibid. v. 24. Reg. IV. c. 19. v. 37.

(4) Beleſys, miſſis in Arabiam nuntiis, terræ principem cui cum neceſſitudo ipſi & jus hoſpitii intercedebat participem conſiliorum fecit. *Cteſias apud Diodor. lib. II. p. 132.*

(5) C'eſt ainſi qu'Hérodote les appele *Syriens*, dans trois paſſages que nous avons cités (chap. IV.). Mais ce qui eſt plus remarquable, & qui paroit avoir été moins remarqué, c'eſt eux qu'il déſigne en deux autres endroits, qu'il faut raporter tels qu'ils ſont: 1°. lorſqu'au début de ſon hiſtoire il dit:

„ Les plus ſavans des Perſes aſſurent que les premiers „ auteurs des guerres furent les *Phéniciens*, *qui ayant* „ *jadis émigré des bords de la mer Rouge*, vinrent s'é- „ tablir ſur la Méditerranée, dans le pays qu'ils habitent „ encore. Ils s'adonerent auſſi-tôt à la navigation, & ſe „ formerent en peu de temps un commerce immenſe. Ce „ fut à ce titre qu'ils aborderent en Grece, où régnoit alors „ Inachus, &c. Lib. I. p. 1.

Et Hérodote continue de s'expliquer au ſeptieme livre c. 89, quand faiſant l'énumération des peuples & des troupes qui compoſoient l'armée navale de Xercès il dit:

„ Les Phéniciens, conjointement avec les Syriens qui „ habitent la *Paleſtine*, fourniſſent trois cents Trirèmes... „ Or ces Phéniciens, comme ils le racontent eux-mêmes, „ habiterent jadis ſur la mer Rouge, d'où ils vinrent en- „ ſuite s'établir ſur la côte maritime de *Syrie*; or ce can- „ ton de la Syrie, & tout ce qui s'étend vers l'Égypte, „ s'appele *Paleſtine* „.

(6) Ant. jud. Lib. X. c. 2.

(7) Ibid. c. 3. Ce Nechao eſt le Necchos d'Hérodote.

(8) Moſes chorenenſis. Hiſt. Armeniæ. p. 55. & 60.

core lui qu'Alexandre Polyhiſtor appele *Sarak* dans un un fragment raporté par le Syncelle (1): & ceci explique un paſſage d'Iſaye (2), où il eſt dit, que *Sarag-on, Roi d'Aſſyrie, envoya une armée contre Azot, ſous la conduite de Tartan*. Or ce Tartan eſt le même général qui vint de la part de Sennachérib ſommer Ezékias de ſe rendre (3).

L'époque de Sardanapale ne ſera pas déſormais difficile à déterminer. Sennachérib ayant fui de Judée l'an quatorze d'Ezékias (deux cents quatre-vingt-un du Temple), il fut aſſaſſiné à Ninive quarante-cinq jours après, & Sardanapale, le plus jeune de ſes enfans, lui ſuccéda (4).

On peut donc aſſigner ſon avénement à l'an deux cent quatre-vingt-deux. Les hiſtoriens varient ſur la durée de ſon regne; j'adopte les vingt années que lui donnent les liſtes greques; & nous verrons qu'Hérodote a dit énigmatiquement la même choſe; c'eſt donc à l'an trois cents un qu'il faut raporter la priſe de Ninive, & à l'an trois cents deux l'origine des empires Mede & Babylonien.

(1) Syncelle, p. 210.
(2) Reg. II. c. 18. v. 17.
(3) Iſaye c. 20. v. 1.

(4) Reg. II. c. 19. v. 37. & Iſaye, c. 37. v. 38. & Tob. c. 1. v. 24.

CHAPITRE VIII.

Des Medes.

PAR ces raprochemens, la durée de l'empire Mede ſe trouve reſſerrée entre les années 302 & 434 incluſivement : cette derniere ayant été l'époque de la priſe d'Aſtyages par Cyrus, comme je le prouverai. Examinons préſentement ſi le témoignage des hiſtoriens y eſt conforme.

Deux auteurs principaux ont partagé dans leurs contradictions la foule de leurs copiſtes. Le premier eſt Hérodote, qui recueillit quelques années après le paſſage de Xercès ce que les ſavans de l'Aſie connoiſſoient de plus clair dans l'antiquité. Le ſecond eſt Ctéſias de Cnide, qui, moins d'un ſiecle après lui, prétendit avoir trouvé dans les monumens originaux même des faits très-contraires aux aſſertions de ſon prédéceſſeur. L'analyſe de leurs récits fera voir lequel s'eſt le plus raproché de la vérité.

Hérodote a donné, ſans s'en apercevoir, deux calculs des temps des Medes, aſſez différens. 1°. Dans la liſte de leurs Rois, il évalue d'abord leur durée à 150 ans, comme il ſuit :

(1) Deiokès régna	53 ans.
Phraortes	22
Kyaxares	40
Aſtyages	35
Total	150

2°. Il dit ailleurs (2), la durée de l'empire des Medes fut de cent vingt-huit ans, non compris vingt-huit que des Scythes venus de la Sarmatie dominerent dans l'Aſie : or, 128 & 28 font 156. Pourquoi cette différence de ſix ans ? Mais en outre il ſe préſente une objection raiſonable contre le regne de Deiokès. Selon le récit d'Hérodote, ce fut une réputation répandue de juſtice & de probité, qui, dans des temps d'anarchie, engagea quelques tribus Medes à lui déférer une puiſſance abſolue. Or, une telle réputation ſuppoſe-t-elle moins de quarante ans? Et cet âge ſoufre-t-il naturélement une addition d'un regne de cinquante-trois? Pourquoi d'ailleurs Hérodote parle-t-il ſi confuſément de la révolution qui renverſa Ninive, & de ces années d'anarchie qui la ſuivirent (3)? Tout ſemble indiquer que cet écrivain n'a pas bien connu le détail de ces temps.

J'ai dit que l'indépendance des Medes, & par conſéquent leur empire, commença l'an trois cents deux, & finit l'an quatre cents trente-quatre; ſa durée fut donc de cent trente-trois ans. Pourquoi ce nombre ſe raproche-t-il tellement des 128 d'Hérodote? Pourquoi & d'où ces 128? Pour faire concorder ſes calculs, il auroit dû dire 122 plus les 28 des Scythes égalent les 150 des Rois. Ne ſemble-t-il pas qu'Hérodote ait voulu dire que la durée de l'empire Mede fût en total 328 ans? Il n'y auroit de différence avec nos calculs que cinq ans, & il eſt ſingulier que c'eſt preſque la même qui ſe trouve entre les 150 & 156 qu'il compte. De tels raports, à travers des différences, décelent toujours une ſorte d'identité. Je penſe donc que les 28 années des Scythes ont fait confuſion dans l'eſprit d'Hérodote ou de ſes auteurs. Elles avoient été priſes ſur le regne de Kyaxares, comme il nous en avertit lui-même dans un autre endroit (4); mais on en fit un double emploi. En les retirant, il reſtera pour les Rois 122 ans: les onze ans reſtans juſqu'à 133, repréſenteront le temps qui s'écoula depuis la ruine de Ninive juſqu'à l'élection de Deiokès, qui ſupportera toute la ſouſtraction, & ſera réduit à 25 ans. J'eſtime également qu'il y a faute dans le ſecond calcul; & au lieu d'y lire *non compris*, il faut corriger *y compris*.

Si Hérodote a failli dans cette occaſion, Ctéſias va nous fournir des erreurs encore plus ſaillantes. Selon lui, neuf Rois, depuis Arbaces, régnerent ſur les Medes dans un eſpace de trois cents dix-ſept ans. Voici ſa liſte telle qu'il la donne en Diodore, lib. II. p. 146-47.

Arbaces	28 ans.
Man-daukès	50
Soſarmus	30
Artykas	50

(1) Herod. lib. I. pag. 52.
(2) Ibid. p. 65.
(3) Cum enim Aſſyrii 520 annis ſuperiorem Aſiam obtinuiſſent, primi ab ipſis, Medi defecerunt.... Poſt quos & alii natſones .... Itaque per continentem gentes omnes propriis legibus vixerunt .... Medis igitur vicos habitantibus bella & tumultus aderant .... Vir quidam nomine Deiokes ad tyrannidem aſpirans, ita ſe geſſit oſtentatione probitatis & juſtitiæ, ut ipſum eligerent.... Porro Deiokes Medicam gentem in unam contraxit.... Herodot. lib. I. p. 49-52.
(4) Cum annos 40 regnaſſet Kyaxares, in quibus fuit & 28 Scytharum. Ibid.

Arbianes	22
Artæus	40
Artynes	22
Aſtibaras	40
Aſpadas ou Aſtyïgas (Aſtyages)	35

Un examen attentif de cette liſte y fait découvrir un ordre ſingulier de reſſemblances qui ſautent de deux en deux. Rendons-le plus ſenſible en la diviſant.

Arbaces	28	30. Soſarmus.
Man-daukès	50	50. Artykas.
Arbianes	22	22. Artynes.
Artæus	40	40. Aſtibaras.

Eſt-il donc bien vrai que ces liſtes ſoient différentes, que ces princes ne ſoient pas les mêmes? Le hazard fit-il jamais des reſſemblances auſſi conſtantes? Non ſans doute. Ctéſias s'eſt aſſurément ici laiſſé induire en erreur, & il a doublé une même liſte. Les noms à la vérité ne ſe reſſemblent pas tous; mais encore reconoît-on dans ſon Man-daûkès le Deïokès d'Hérodote. Aſtibaras eſt le nom qu'Eupoleme (1) donne à un roi Mede au temps des guerres de Nabukodonoſor II en Judée; & c'eſt le temps de Kyaxares. Artæus eſt un autre nom qui, en ancien perſe, déſignoit *un grand*, *un héros* (2); & il put être donné comme épithete à Kyaxares. Les notes que Ctéſias ajoute à ſes princes, ſont encore des preuves de ce que j'avance.

„ Man-daûkès gouverna *juſtement & paiſiblement* (comme Deïokès.)

„ Du temps d'Artæus, les Caduſiens ſe révol„ terent contre les Medes, & leur firent une „ guerre cruele.

„ Du temps d'Aſtibaras, les Parthes ſe révol„ terent contre les Medes, & appelerent à leur „ ſecours les Sakes, (Scythes des Grecs) „.

Mais les Caduſiens étoient un peuple Parthe; c'eſt donc le même événement avec différentes circonſtances, & les Scythes ou Sakes qui vienent du temps d'Aſtibaras, ſont évidemment les mêmes qui parurent ſous Kyaxares.

Il eſt donc certain que Ctéſias a joint deux liſtes de noms, & par-là a doublé les temps, ſans avoir évité ſur ce ſecond article l'écueil d'Hérodote: & cette mépriſe mérite la plus grande attention, en ce qu'elle a pu être, diſons mieux, en ce qu'elle a été répétée dans toute l'hiſtoire de Ctéſias; nous en verrons ailleurs les preuves & les motifs vrai-ſemblables. Reſte une ſeule difficulté; c'eſt le regne d'Arbaces dont les 28 ou 30 ans, ſuppoſé qu'ils ſoient vrais, ne peuvent précéder entiérement Deïokès. Je ſuis porté à croire, ſur le récit d'Hérodote, que les diverſes hordes Medes curent pendant quelque temps des chefs divers, & qu'Arbaces régna ſur quelques-unes, en ſorte qu'une partie de ſes années fut parallele aux premieres de Deïokès, & que ce ne fut que dans un laps de temps plus ou moins conſidérable, que celui-ci *raſſembla les tribus Medes en un ſeul corps de nation* (3). Quoi qu'il en ſoit des détails, la néceſſité des dates capitales exige l'ordre qui ſuit.

Arbaces prend Ninive		302
Anarchie	36	
Deïokès meurt		337
Phraortes	22 depuis	338 juſqu'à 359
Kyaxares (4)	40	360 — 399
Aſtyages	35	400 — 434
Cyrus regne ſur les Medes		435

Dans l'ordre qu'Hérodote donne aux faits, le premier événement du regne de Kyaxares fut une guerre entre les Medes & les Lydiens alors gouvernés par Alyattes (5).

L'éclipſe totale du ſoleil, qui termina cette guerre à la ſixieme année, ne peut ſe deſcendre au deſſous de la ſept ou huitieme de Kyaxares, parce qu'il faut trouver enſuite les vingt-huit ans des Scythes, puis le temps du ſiége & de la priſe de Ninive. Les aſtronomes ſe ſont beaucoup exercé ſur cette éclipſe. Coſtard entr'autres, dont les calculs ſont eſtimés, en a trouvé une à l'an 603 avant Jéſus-Chriſt, qu'il a cru devoir prendre pour celle dont il s'agit (6); mais l'an ſix cents trois avant Jéſus-Chriſt répondant à l'an trois cents quatre-vingt ſix du Temple, l'application ne peut convenir; elle me paroît plutôt être celle à l'occaſion de laquelle Jérémie diſoit aux Hébreux (7): „ Pourquoi

(1) Apod. Euſeb. præpar. Evang. lib. IX. c. 39.
(2) Herod. lib. VI. p. 481.

(3) Hérod. lib. I. p. 49.
(4) Obſervez que cette époque de Kyaxares remplit parfaitement l'indication d'un paſſage de Strabon, qui dit, liv. 17, du temps de Pſammetik, roi d'Égypte, qui fut contemporain de Kyaxares, roi des Medes, les Miléſiens aborderent, &c.
(5) Lib. I. p. 32. Phraorti ſucceſſit filius Kyaxaris qui cum Alyatte bellum quinquennale geſſit . . . (p. 36) Sexto cujus (belli) anno cum ex utraque parte acrius dimicaretur dies ſubito obſcurata eſt . . . . Sicuti prædixerat Thales . . . . (p. 32) pace facta & deinde omnibus ad Halyn concilietis Kyaxares adverſus Ninum progreſſus eſt . . . Jam vero Aſſyrïis pugna ſuperatis Ninum obſidenti ingens Scytharum exercitus ingruit . . . . Cum quibus ad Caneſum congreſſi Medi in fugam verſi ſunt . . . . Porro Scythæ recta in Ægyptum tendunt. Ipſos vero jam Syriam, Paleſtinam ingreſſos, Pſammeticus occurrens, donis irritavit . . . Poſtquam autem annis 28 Scythæ univerſæ Aſiæ potiti eſſent, ipſos expulit Kyaxares & deinde Ninum expugnavit.
(6) Voyez Aſtron. de la Lande, *in* 4°. Préface.
(7) Jérémie, c. 10. v. 2. *Juxta vias gentium nolite diſcere; & a ſignis cæleſtibus nolite metuere quæ timent gentes.* „

„ vous éfrayez vous des phénomenes céleſtes ? „ Pourquoi vous livrez-vous aux terreurs ſuper- „ ſtitieuſes des nations ?

Mais ſi l'on fait attention que les éclipſes revinrent à peu près les mêmes au bout de la période de 18 ans, on trouvera qu'en remontant de l'an 386, il dut y en avoir une de la même eſpece l'an 368, ce qui remplit exactement l'exigence de l'hiſtoire.

Dans nos calculs, l'irruption des Scythes tombe vers l'an trois cents ſoixante neuf ou ſoixante-dix. Selon Hérodote, Pſammétik régnoit encore en Égypte, & notre tableau répond exactement à cette circonſtance. Enfin Kyaxares ayant chaſſé les Scythes vers l'an trois cents quatre-vingt ſeize, prit Ninive l'année ſuivante.

Kyaxares eut pour ſucceſſeur Aſtyages ſon fils, qui, après trente-cinq ans de regne, fut détrôné par Cyrus, ainſi que nous l'avons dit.

Ce point d'hiſtoire eſt préſenté d'une maniere aſſez différente dans Xénophon. Cet écrivain, ou plutôt les Perſes dont il emprunta ſon récit, introduiſent après Aſtyages un ſecond Kyaxares ſon fils, oncle & beau-pere de Cyrus, auquel, par ce moyen, ils font paſſer le royaume par le droit légitime de ſucceſſion. La plupart des modernes adoptent ce récit ; & décrient beaucoup celui d'Hérodote. Mais le ſilence unanime de Ctéſias & d'Hérodote ſur ce Kyaxares, dément Xénophon. Les bons critiques ont d'ailleurs ſenti que la Cyropédie n'étoit en quelque ſorte qu'un roman moral, où, ſur un fait hiſtorique, vrai à quelques égards, on a brodé des circonſtances imaginaires. On voit dans tout le cours de cet ouvrage le deſſein manifeſte de tracer le modele d'un principe parfait ; & l'on y donne bien plutôt des leçons qu'on n'y raconte des faits. Comme l'uſurpation de Cyrus n'eut point câdré avec le rôle qu'on loi faiſoit jouer, on l'a dénaturée, & on lui a fait paſſer l'empire par des moyens qui ſuppoſent peut-être moins de force d'âme, mais qui ſont plus honêtes; & il ſemble qu'Hérodote ait voulu nous prévenir d'être en garde contre ce récit; car il obſerve avec affectation (1) que déja de ſon temps la vie de Cyrus avoit quatre verſions différentes qui ſemblent ſe retrouver dans lui-même, Ctéſias, Eſchyle (2) & Xénophon.

Au ſurplus, lors même qu'on admétroit le ſecond Kyaxares, il n'en réſulteroit aucun changement dans notre ordre chronologique, comme on poura s'en convaincre par les raports de Cyrus aux princes Babyloniens.

(1) Herod. lib. 1. p. 49.
(2) Eſchyle, tragedie des Perſes.

Une

CHAPITRE IX.

Des Babyloniens.

UNE origine obſcure, des commencemens foibles & incertains, des progrès lents & ſucceſſifs, voilà à quoi ſe réduit l'hiſtoire des premiers temps de Babylone, ainſi que de la plupart des cités.

Babylone ne fut d'abord qu'un hameau de pêcheurs, qui ſans doute eût ſes roitelets particuliers, comme on voit au ſiecle de Joſué chaque bourgade de Phénicie avoir les ſiens. Mais, faute de monumens, on n'aura peut-être jamais de grands éclairciſſemens ſur ces détails. Babylone dût au commerce ſes accroiſſemens & ſa ſplendeur. Une poſition heureuſe en fit le rendez-vous naturel des habitans de la Paleſtine, des Syriens, des Arabes, des peuples du haut Euphrates & du Tigre. C'étoit-là qu'ils venoient faire des échanges contre les marchandiſes qui y abordoient par le golfe perſique, contre les perles & l'or d'*Ophir* & les parfums des autres contrées de l'Arabie méridionale. Un long cabotage dut y faire paſſer des productions de l'Inde même. Avec ces moyens, Babylone devint floriſſante, & dût tenter l'avariee des puiſſances voiſines; auſſi les Aſſyriens en firent-ils la conquête vers le temps de Phoul, c'eſt-à-dire, entre les années deux cents à deux cents trente; & ils en formerent la capitale d'une ſatrapie dépendante: c'eſt ce que l'on infere d'un paſſage du livre des Rois (1).

„ Salmanazar, Roi d'Aſſyrie, ayant enlevé les „ habitans de Samarie & du pays adjacent, les „ remplaça par des Colonies, tirées entr'autres „ de *Babylone* „.

Donc Babylone dépendoit des Aſſyriens, & cette exportation de ſes habitans indique un pays récemment conquis, un peuple encore indocile au joug.

Mais Ninive ayant perdu l'empire, Babylone devint le ſiége d'une puiſſance qui s'enrichit des dépouilles de l'anciene; & c'eſt à ce temps qu'il faut raporter ce que Béroſe (2), Hérodote, les Grecs & les Hébreux ont dit de l'*empire* des Babyloniens.

La différence des noms de dynaſties & d'individus qu'on a donnés aux Rois de Babylone, a jeté le déſordre & la confuſion dans leur hiſtoire; on les appele tantôt *Kaldeens*, tantôt *Arabes* & *Aſſyriens*. L'équivoque de ce dernier nom ſurtout a égaré la plupart des écrivains dans un dédale de mépriſes & d'erreurs. Sans ceſſe ils ont attribué à Babylone ce qui n'apartient qu'à Ninive, *& vice verſa*. Les Hébreux, ont fait une diſtinction plus exacte; car ils appelent *Aſſyriens* les Ninivites, & *Kaldéens* les Babyloniens.

L'empire Babylonien date, comme celui des Medes, de l'an trois cents deux; & il dura juſqu'à l'an quatre cents cinquante-cinq, où fut diſſous par Cyrus, & remplacé par celui des Perſes.

On a déja vu (art. des Hébreux), la liſte des Princes Babyloniens depuis Nabukodonoſor ſecond; il s'agit de reconoître ceux qui le précéderent. Ptolémée, dans ſon canon aſtronomique, eſt le ſeul qui en ait raſſemblé tous les noms; mais la liſte qu'il donne demande des éclaireiſſemens nouveaux. On n'a point ſenti que Ptolémée a fait cette confuſion dont je viens de parler, & qu'il a regardé comme Rois de Babylone des Princes qui apartienent à Ninive. L'examen de ſon canon va le prouver.

Liſte des Rois Aſſyriens de Babylone.

Nabon-Aſſarus.	14	ans.
Nadius.	2	
Chinzirus & Porus	5	
Jugæus	5	
Mardok-Empadus	12	
Arkianus	5	
I. Interregne	2	
Belibus	3	
Apronadius	6	
Rigebelus	1	
Meſſeſſi-Mordakus	4	
II. Interregne	8	
Aſſar-Addinus	13	

(1) Reg. II. c. 17. v. 24.
(2) Beroſe ap. Joſeph. contr. app. lib. I.

Saoſduchæus	20	
Chyniladanus	22	
Nabo-Pol-Aſſarus	21	
Nabo-Col-Aſſarus	43	
Iloua-Rodamus	2	
Niri-Caſſol-Aſſarus	4	
Nabonadius	17	
Cyrus	0	
	209	129

Qu'eſt-ce que l'Aſſar-Addinns qui termine la premiere ſection de cette liſte, ſinon l'*Aſſar Adon* des Hébreux? Or ſi ce prince fut le dernier des Rois de Ninive, n'eſt-il pas évident que Ptolémée s'eſt trompé, en les intitulant de Babylone? Ce n'eſt qu'à *Saosdukæus* que commencent les Rois propres de cette ville. La raiſon qui a fait confondre en une ſeule & même liſte deux dynaſties réellement différentes, eſt que les Rois de Ninive ayant régné ſur Babylone depuis *Nabon-Aſſar*, les aſtronomes de cette ville, copiés par Ptolémée, ont compté leurs années comme s'ils euſſent été les princes indigenes.

On reconoît aiſément le *Nabou-Kaden-Atſar* des Hébreux, dans *Nabo col-Aſſar*; leur *Aouil-Mérodak* dans *Iloua Rodame*. *Niricaſſolaſſar* eſt le *Nirigliſſor* de Béroſe; & *Nabonadius* le *Nabonide* du même, dit encore *Nabo-Andel* & *Balthazar*. Mais Ptolémée a omis *Laboroſoachod*, & ce n'eſt pas la ſeule choſe qu'on ait à lui reprocher.

En raſſemblant les connoiſſances des divers auteurs, il eſt déſormais facile de donner une liſte complete des Rois Babyloniens. J'écrirai le nom de ceux qu'ont connu les Hébreux, ſelon leur orthographe orientale.

Liſte des Rois Babyloniens.

			Années du T.
Saoſduchœus dit Beleſys & Merodak & Baladan & Mardokentes	20 ans	de 302	à 321
Chyniladanus-Ben Merodak	37	322	à 358
Nabo-Pol-Atſar dit Nabukodonoſor I.	29	359	à 387
Noubou Kaden-Atſar II.	43	388	à 430
Aouilmerodak	2	431	à 432
Niricaſſol Atſar	4	433	à 436
Laboroſo-Achod	9 mois	437	
Nabonidus dit Bâl-Atſar	17	438	à 454
Cyrus prend Babylone		455	

À ſuivre les calculs de Ptolémée, la premiere année de Saosduchœus ne remonteroit qu'à l'an 321. Mais cet auteur s'eſt trompé dans les nombres: ou bien il a oublié un prince qui auroit été le Béléſys de Ctéſias. Rien n'autoriſe cette ſeconde conjecture; mais les fautes notoires du canon aſtronomique rendent probable la premiere.

Béroſe (1) donne vingt-neuf ans à Nabopolaſſar; & cet hiſtorien, élevé dans Babylone, & devant par cette raiſon être mieux inſtruit que Ptolémée, je préfère ſon calcul. Il reſte à ce moyen trente ſept ans pour Chynil-Adan (2).

Le Saosduchæus de Ptolémée ne peut être que le Béléſys de Ctéſias; & tout ce que Ctéſias raporte de ſon *Beleſys* convient, comme nous l'avons déja remarqué, au Mérodak-Baladan des Hébreux.

C'eſt peut-être ici le lieu d'examiner le récit de *Judith*, qui ſuſcite quelques difficultés dans cette portion d'hiſtoire.

„ Après avoir ſoumis pluſieurs nations à ſon „ empire, Arphaxad, Roi des Medes, dit ce li-

(1) Ap. Joſeph. Lib. I. contr. App. n°. 19. Il eſt vrai que Joſeph dit en ſes Antiq. Jud. lib. X. c. 11. qu'il regna 21 ans; mais les Ant. Jud. paroiſſent en général bien moins exactes dans leurs citations que le petit ouvrage contre Appion.

(2) Obſervez que ce ſont 37 années lunaires qui n'en ſont pas 36 ſolaires.

„ vre, avoit ſuperbement bâti la ville d'Égbata-
„ nes, & il y jouiſſoit avec ſplendeur de ſa puiſ-
„ ſance & de ſa gloire.

„ Or l'an douze de ſon regne, Nabukodonoſor,
„ qui régnoit dans Ninive, combatit Arphaxad
„ & le défit dans les plaines de Ragau; fier de
„ ſa victoire, il députa vers tous les peuples de
„ l'Aſie pour les ſommer de reconoître ſa puiſ-
„ ſance; mais par-tout ſes eovoyés furent mé-
„ priſés. . . . . L'an treize de ſon regne, il fit
„ des préparatifs immenſes pour venger ſon
„ afront; Holoferne, ſon général, partit à la
„ tête d'une armée formidable, & ravagea toute
„ la baſſe Aſie, la Syrie, la Paleſtine &c. „
(1).

Quel eſt cet Arphaxad, Roi des Medes? Les caracteres qu'on lui donne ici ſe partagent entre deux princes d'Hérodote. C'eſt Déiokes qui, ſelon lui, bâtit Egbatanes d'une maoiere tout-à-fait conforme au récit de Judith (2): mais il n'eſt point dit qu'il ait eu afaire aux Aſſyriens.

(3) *Phraortes ſon fils*, au contraire, *après avoir dompté le premier les Perſes, tourna ſes armes contre les Aſſyriens, & particuliérement contre ceux de Ninive, jadis dominateurs de tous les autres, mais alors réduits à leurs ſeules forces, d'ailleurs encore aſſez puiſſans; mais il perit dans cette expédition avec la majeure partie de ſon armée.*

Phraortes ſembleroit donc plutôt être l'Arphaxad de Judith: mais 1°. il n'eſt aucun prince babylonien dont la douzieme année réponde à ſa deroiere; 2°. chez les Babyloniens, le prince déſigné par Judith ne répond point à Phraortes; car ſon Nabukodonoſor eſt le Chynil-Adan de Ptolémée, le même que les Paralipomenes appelent *Rsi d'Aſſyrie* (4), dont les Généraux, dans une expédition qui paroît la même que celle de Judith, eoleverent Manaſsès, & le tranſférerent à Babylone. Ce titre de Roi d'*Aſſyrie* prouve également qu'il régnoit dans Ninive; car, comme nous l'avons dit, les Hébreux n'appelent proprement *Aſſyriens* que les Ninivites; & cela eſt ſi vrai, que depuis que Kyaxares ſe fût emparé de cette ville, les Hébreux ne donnent plus aux Rois de Babylone, le titre de *Rois d'Abyſſinie*.

Nabou-Kaden-Atſar II eſt le prince Babylonien qui a le plus intéreſſé les Hébreux. Auſſi ont-ils déterminé avec préciſion différentes dates de ſon regne.

La quatrieme année de Joakim (388) fut la premiere de Nabou-Kaden-Atſar, Roi de Babyloe . . . . . *Jérémie. c. 25. v. 1.*

La huitieme année de ſon regne, (395) *Nabou-kaden-Atſar* prit Jéchonias & l'emmena à Babylone. *Reg. II. c. 24. v. 12.*

L'an onzieme de Sédécias (406) fut la dix-neuvieme de *Naboukadenatſar. Ibid. c. 25. v. 8.*

C'eſt lui qu'Hérodote déſigne ſous le nom de prince Syrien (pour Aſſyrien) qui avoit fait conſtruire les fameux jardios ſuſpendus, & la plupart des autres merveilles de Babylone; & Béroſe, d'acord en ceci, aoule ce que des écrivains poſtérieurs ont raconté de Sémiramis.

C'eſt encore le même prince qui, ſelon Mégaſthenes (5), avoit conquis les *Iberes* d'Eſpagne. Que Mégaſthenes ait lu daos les livres kaldéens que Nabukodoooſor conquit des *Iberes*, je n'en doute point; mais qu'il y ait vu que c'étoit ceux d'Eſpagoe, c'eſt ce que je nie. Moyſe de Chorene a préteodu que ce fut les Iberes de Colchide; mais l'interprétation n'eſt pas plus heureuſe. Ces *Iberes* étoient en Phénicie. Ce ſont les *Abirim* des Orientaux. Les Occidentaux, qui n'ont jamais bien rendu l'*aïn* des Aſiatiques, lui ont ici, comme dans bien des cas, ſubſtitué l'*i*; ainſi ils dirent *ilus* pour *ël*, le ſoleil, le *très-haut*; & & c'eſt ainſi que l'ignorance des langues & l'équivoque des ooms jetent dans l'hiſtoire des abſurdités, (6) & des invrai-ſemblances.

Je ne ſai pourquoi nos doctes ſoot conquérir à Nabuchodonoſor toute l'Égypte: c'eſt une ſuppoſition démentie par le ſilence de toute l'antiquité. D'ailleurs ils ſont abſolument en défaut dans la déſignation des villes qu'ils lui ſont prendre ſi gratuitemeot.

Aouil-Mérodak eſt le prince que Xénophon (7) appele ſimplement *fils du roi d'Aſſyrie*, & qui fit en Médie? une incurſion lorſque Cyrus avoit ſeize ans, c'eſt-à-dire, l'an 226. Après deux ans de regne, ſon beau-frere Nérigliſſor le tua (8), & régna à ſa place. Celui-ci eſt *le roi Aſſyrien*, contre qui Cyrus fit ſa premiere campagne à l'âge de vingt-cinq ans révolus, c'eſt-à-dire, en 335. *Nérigliſſor* fut tué dans une bataille l'année ſuivante. Dans tous ces détails, Xénophon s'acorde parfaitement avec Hérodote & Béroſe & ſon récit jete beaucoup de jour ſur le leur; mais il s'oublie quand il attribue à *Nérighſſor* la conquête des Syriens, des Arabes (9), & l'ambition de ſub-

(1) Judith. c. 1. & 2.
(2) Hérod. lib. I. p. 50.
(3) Phraortes primus Perſas ſubegit . . . . . deinde ad Aſſyrios progreſſus, & quidem ad eos Aſſyriorum qui Ninum incolebant, quondam omnium principes, ſed a ſociis per deſertionem defectos, alioqui per ſe bene habentes. Sed expeditione adverſus eos ſuſcepta cum pleraque exercitus parte interiit. *Ib.* p. 51.
(4) Paralip. Lib. II. c. 33. v. 11.
(5) Apud Joſeph. contr. Ap. lib. I. & apud Strabon, qui l'appele Navocodroſar. Lib. XV. p. 687.
(6) Les Kaldéens employoient la même orthographe pour tous les autres *Iberes*, parce que le nom de tous etoit phénicien.
(7) Cyropedie in fol. p. 17 . . . 81 . . . 88
(8) Beroſe, ap. Joſeph. contr. Ap. lib. I.
(9) Il paroît que Xénophon indique ſous ce nom les Hébreux.

juguer les Hyrcaniens & les Bactriens. Comment eut-il pu former des prétentions ſur ces derniers ſitués derriere les Perſes & les Medes ? Comment eut-il pu conquérir les premiers, s'ils l'étoient dès long-temps avant ſon regne ? Mais la reſſemblance des noms de tous les rois de Babylone l'a trompé; & il a appliqué à celui-ci ce qui ne convenoit qu'à ſes prédéceſſeurs.

Labo-roſo-Achod, fils de Nérigliſſor, régna après lui; il fut aſſaſſiné au bout de neuf mois, *à cauſe de ſa cruauté*, dit Béroſe (1). Auſſi eſt-ce lui dont Xénophon raporte qu'il tua dans une partie de chaſſe le fils de Gobryas par jalouſie d'adreſſe.

Nabonide, l'un des conjurés, & de la famille de Nabukodonoſor, régna enſuite. C'eſt le dernier roi aſſyrien de Xénophon: c'eſt ſans doute à lui, ſous le nom de *Labynet*, que Crœſus dépêcha après la bataille de Tymbrée, pour le preſſer de venir à ſon ſecours (2). Hérodote & Béroſe s'acordent à placer ſous ſon regne pluſieurs ouvrages de fortification ajoutés à la ville. *Nitocris, femme de* Nabukodonoſor, *& mere de Labynet*, ajoutent-ils, *redoutant la puiſſance des Medes, qui, depuis la priſe de Ninive*, (par Kyaxares) *prenoit de jour en jour des accroiſſemens rapides, fit creuſer à l'Euphrate un lit tortueux, afin de rendre plus long & plus difficile l'acces de Babylone.* C'eſt cet accroiſſement de puiſſance qui faiſoit dire à Jérémie l'an 599: *Le Seigneur a ſuſcité l'eſprit des Rois Medes; Babylone deviendra la proie des peuples de l'Aquilon* (3).

Le Syncelle, dans ſa Chronographie, a conſervé deux liſtes anciennes auxquelles on n'a rien entendu, & qui trouvent ici leur place.

P. xlix. . . . *Rois Kaldéens qui régnerent après le déluge dans Babylone.*

Evechous . . . cru Nemrod	6 ans.	
Choſmas bolus	7	6 mois.
Porus	35	
Nechubes	43	
Abius	48	
Oni-ballus	40	
Zinzirus	45	
	224	6 mois.

À ces princes, à cet empire ſuccéderent des princes & un empire arabes, comme il ſuit.

Mardok-entes	45 ans.
N***	40
	85
Siſi-Mordak	28
Nabius	37
Parannus	40
Nabon nabus	25
	215

À ces princes, à cet empire, ſuccéderent les princes & l'empire des Aſſyriens (de Ninive); *Ninus, Semiramis, Ninyas, &c.*

Ces rois *arabes* ſont manifeſtement les Babyloniens; *Mardok-entes* eſt *Merodak-Baladan*: les vingt-huit années de *Siſi-Mordak* touchent les 29 de *Nabopolaſſar*, & ſa place eſt la même. *Nabius* eſt *Nabu-kaden-atſar II. Nabonnabus* eſt le *Nabonide* de Béroſe.

Ces princes ont été appelés Arabes, parce que jadis ce nom s'étendit au loin dans la Méſopotamie, & au delà même du Tigre (4) . . . . C'eſt en ce ſens qu'Hérodote appele Sennacherib roi des Arabes (5). On doit en conclure que ces liſtes ſont réellement anciennes; mais les copiſtes ont trop mutilé les nombres pour qu'on puiſſe s'en ſervir.

La liſte qui précede, ſi elle eſt réellement *des Rois Kaldéens de Babylone*, ne peut être qu'une répétition dans un autre dialecte. Les nombres 43 & 35, par leur reſſemblance avec ceux de *Chynil-adam* & de Nabukodonatzar II, ſemblent déſigner les mêmes princes. L'*Oni-ballus* paroît le même que *Parannus*, & tous deux repréſentent Nérigliſſor, dont les quatre ans ont été décuplés par la négligence des tranſcripteurs (6). L'application qu'on a faite d'Evechous à Nemrod, eſt ſans conſéquence comme ſans autorité.

Je terminerai cet article par quelques obſervations ſur les noms variés qu'il nous a offerts. Leur explication jéteroit ſans doute beaucoup de jour dans l'hiſtoire des princes même: mais la plupart des langues dont ils ſont tirés ont péri: ce n'eſt pas que leurs débris ne puiſſent encore ſubſiſter dans les pays où on les parla: les mots ont une généalogie comme les familles: mais les idiômes modernes de l'Arménie, de l'Ibérie, & des montagnes de la Perſe orientale, ſont preſque auſſi inconnus que les anciens. Nous ſommes réduits à comparer ſeulement l'analogie des noms; & les étranges mutilations qu'ils ont ſubi, rendent ce travail encore aſſez difficile.

Le nom de Bal ou Bel, Dieu de Babylone, ſe retrouve dans celui de la plupart des rois de cette ville. *Bala*-dan, *Bele*-Sys; Oni-*bal*-lus.

(1) Ap. Joſeph. contra App. Lib. I.
(2) V. Herod. lib. I. p. 58. — Et p. 56. — 88.
(3) C. 50 & 51.
(4) Specimen hiſtor. Arab. de Pokocke.
(5) Herod. lib. II. p. 172.
(6) On trouve la même faute dans Joſephe, Ant. Jud lib. X. c. 11.

Chosmas-*bol*-us ; Nabo-*pol* (pour bol) atſar.-*Bel*-ochus, &c. *Nabou*, nom d'une autre divinité qu'on croit la *lune*, comme *Bal* eſt le *ſoleil*, a été défiguré en *Labon* (Laby); avec la nunnation arabe on en fit *Laboun* & *Labounet* (Labynet). On le trouve dans *Labo*-roſo-Achod. *Chy*-naladan paroît compoſé du *Ky* perſan qu'on retrouve dans Kyaxares, & qui ſignifie *vos*. L'*Oſor*, ou plutôt l'*Atſar* de *Nabukaden-atſar*, eſt remarquable; il paroît chez les Babyloniens avoir répondu à l'*Aſar* des Ninivites; & au *Sar* d'un ancien peuple de Georgie, où il étoit le titre du *deſpote* (1): il exiſtoit chez les *Sakes* ou *Skithes*; le nom de *Zarina* que Ctéſias donne à une de leurs reines (2), n'étoit point un nom propre, mais le titre de ſa dignité. Enfin, le *Tchar* (Czar) des Ruſſes n'a pas une autre origine; & ces raports entre des pays & des temps auſſi éloignés, méritent d'être obſervés.

(1) *V.* D'Herbelot, Bibl. orient. mot *Sar*.
(2) Cteſias. Ap. Diod. lib. II.

Digitized by Google

CHAPITRE X.

Des Aſſyriens proprement dits, ou *de Ninive*. *Voyez* les liſtes, Pl. I.

AU temps d'Hérodote, les Savans de l'Aſie qu'il avoit conſultés, évaluoient à cinq cents vingt ans la durée de l'ancien empire *aſſyrien* ou *Ninivite*. Moins d'un ſiecle après lui, Ctéſias reclama contre ce calcul, & prétendit établir par les archives même des rois de Perſe, une durée de treize cents ſoixante années. Dans cette contradiction, on ne ſait de quoi s'étoner davantage ou de la diſcordance énorme des auteurs ou du changement ſubit de ſyſtême hiſtorique dans un même pays, & le jugement balancé par des raiſons égales, ne ſait à quelle opinion ſe fixer. Si, d'un côté, Hérodote forme par lui ſeul une autorité reſpectable, Ctéſias d'autre part, apuié d'une foule d'écrivains, qui, comme lui, puiſerent dans les monumens originaux, ne permet point qu'on rejete légérement ſon témoignage, & ce problême eſt peut-être un des plus difficiles de l'antiquité.

Il n'a tenu qu'aux hiſtoriens grecs qui, depuis la conquête d'Alexandre, inonderent l'Aſie d'en donner la ſolution: ayant en main les livres originaux où leurs prédéceſſeurs avoient puiſé les motifs de leurs aſſertions, rien n'étoit ſi facile que de retirer de la comparaiſon des faits, des contradictions même des récits, cette unité, qui conſtitue la certitude hiſtorique; mais l'ignorance greque ne fut jamais capable d'un pareil travail. Aujourd'hui que les moyens nous ſont enlevés par la perte de tous les ouvrages, nous n'avons que des aſſertions nues, contradictoires, dépouillées de leurs preuves, & ſur leſquelles on a vainement tenté juſqu'à ce jour d'établir un ſyſtême.

Cependant les choſes ne ſont point auſſi déſeſpérées qu'on le croit généralement. Les modernes n'ont pas ſu profiter de tous les moyens qu'ils ont en main; il exiſte entre autres une liſte qu'on a laiſſé juſqu'ici croupir dans la pouſſiere des bibliotheques, & qui cependant, par détails uniques, fournit un dévelopement nouveau & un enſemble étonant.

Il s'agit de l'examiner avec l'attention qu'elle mérite. (*Voyez la liſte ci à côté, Pl. II.*)

Dans cette liſte, nous avons d'abord un point connu: Sardanapale qui la termine en nous donnant l'époque de la fin de cet empire, nous certifie auſſi que ces princes furent les Aſſyriens de Ninive; ſi l'auteur les intitule rois de Babylone, c'eſt par une erreur générale dont nous avons expliqué les motifs.

Puiſque nous trouvons ici un prince nommé par les Hébreux, ne ſeroit-il pas poſſible d'en reconoître quelqu'un des quatre autres dont ils ſont mention? Je remonte en confrontant chacun des noms. *Eu-pal-ès* (1) m'arrête; il me repréſente *Phoul* ou *Phal*: c'eſt préciſément la même tournure que dans Sar-dana-*pal*. S'il eſt ſixieme dans cette liſte, il eſt cinquieme dans celle de Moyſe de Chorene comme dans celle des Hébreux. De là ſuit d'abord une correction à faire dans toutes les chronologies qui, depuis Africanus, ajoutent aux rois nommés par les Grecs les cinq dont parlent les Hébreux.

L'exactitude des livres de ce peuple demande donc que nous ayons confiance en eux ſur tout ce qui concerne ce ſujet. Or, ſelon eux, il n'a pas dû s'écouler plus d'un ſiecle du commencement de *Phal-Eupalès* à la fin de Sardanapale.

Quatre générations avant *Phal-Eupalès* ſe préſente *Teutamus* ou *Tautanes*, qui, d'un aveu géoéral, fut contemporain de la guerre de Troye: nouvele preuve en faveur de ce que nous avons dit ſur cette célebre époque; car en remontant d'Eupalès, qui régnoit en 230 à Tautaoès, on trouve ce dernier placé dans la fin du premier ſiecle & le commencement du ſecond (2).

Au deſſus de *Tautanes*, il n'eſt plus de moyens de ſe reconoître juſqu'à la note de l'anonyme. Cette note eſt ſinguliere, & j'admire comment & par quelle raiſon *un écrivain a terminé l'hiſtoire des Rois Aſſyriens*, à ce qui paroît en faire moins de la moitié. Dans ces deux ſections, je vois un caractere de différence marqué. L'une porte des notes, l'autre en eſt abſolument dépourvue. J'examine ces notes; ce ſont des princes faiſant *la guerre aux Syriens & aux Égyptiens*, & ces guerres ſont continuées *tacitement* pendant ſix générations, juſqu'à ce qu'enfin le dernier *acheve de ſubjuguer la Syrie*.

---

(1) Enpalmès dans le Syncelle par confuſion du A au K.

(2) Il paroît que les *Éthiopiens* des anciens Grecs, amenés par Memnon, fils de l'Aurore, ne ſont pas autres que les Aſſyriens mêmes.

Des Rois Aſſyrien

Selon Ctéſias & Diodore, lib. II. p. 135 & 136.

1 Ninus vainquit *Oxyartes*, roi de *Bactriane*, & prit ſa capitale *Bactre*.
2 Sémiramis.
3 Ninyas vécut dans la moleſſe.

1 Ninus	52	fit la guerre à Oxyartes, roi des Bactriens.
2 Sémiramis	42	
3 Ninyas	38	
4 Arius	30	acheva de dompter les Bactriens.
5 Aralius	40	
6 Baleus	30	dit *Xercès*, c'eſt-à-dire, *belliqueux*; il agran l'empire du double, & l'étendit juſqu'à l'Ind
7 Arma Mithras	38	
8 Belochus	35	ainſi appelé, parce qu'il étoit prêtre de Bel; étoit d'ailleurs grand devin.
9 Baleus II.	52	égala Sémiramis, & pénétra juſque dans l'Inde
10 Altadas	32	
11 Mamitus	30	commença à faire redouter aux Syriens & s Égyptiens la puiſſance des Aſſyriens.
12 Mankaleus	30	
13 Spherus	20	
14 Mamitus	30	
15 Sparetus	40	De ſon temps, on reſſentit un grand tremblem de terre à Babylone.
16 Aſcatades.	40	acheva de ſubjuguer les Syriens.
Total	579	

Un anonyme termine ici l'hiſtoire des Roys Aſſyriens.

Quoi ! des Rois de Ninive ont fait la guerre en Syrie avant Phal ? Et dans quel temps ? Depuis ce prince juſqu'à Abraham, les Hébreux ne font pas la moindre mention d'*Aſſyriens* : cependant il étoit impoſſible qu'ils ſe portaſſent dans la Syrie & juſque vers l'Égypte, ſans que les Hébreux y fuſſent compromis. Quelle eſt la raiſon de ce ſilence ? Quelle eſt la ſolution de cette difficulté ? O Ctéſias ! ô chroniqueurs antiques ! où étoit votre jugement ? Ces compilateurs n'ont pas ſenti qu'ils employoient deux fois les mêmes princes, les mêmes événemens : de deux liſtes identiques qui n'avoient de différence que dans les noms, ils en ont fait une ſeule, & les joignant bout à bout, ils ont compté deux fois un même temps. Ceci n'eſt point une conjecture, un ſoupçon ; c'eſt une vérité dont l'évidence ſe démontre de toutes pieces. Baleus II eſt *Eupalès* & *Phal* ; Aſcatades eſt *Sardanapale*, ou Aſar-adon qui, ſous le nom de *Saraç-oun*, fit prendre Azot, & mérita par-là qu'on dît de lui qu'*il avoit achevé de ſubjuger la Syrie* (2).

L'anonyme avoit donc bien raiſon de terminer là l'hiſtoire des Aſſyriens de Ninive ; mais des chronologiſtes vinrent après lui tout gâter par un faux ſavoir : s'imaginant dans la différence des noms voir une autre dynaſtie, ils rentrerent dans les premiers temps de l'hiſtoire par des ſentiers ténébreux, & s'égarerent dans le labyrinthe qu'ils ſe firent ; toujours trompés par l'équivoque d'*Aſſyriens*, *Rois de Babylone*, ils introduiſirent réellement des Rois Babyloniens ; tel eſt l'*Amyntès* de la ſeconde ſection, dont les quarante-cinq ans décelent l'identité avec le Mardok-entès de la liſte arabe, le même que Merodak-Beleſys. *Belochus* eſt peut-être encore le même perſonage ſous un autre nom, *Baletores* (2) eſt le Babylonien, *Bal-atſar*. Mais il n'eſt pas facile de reconoître préciſément où ces chronologiſtes rentrent dans les princes aſſyriens ; il paroît ſeulement qu'ils en retienent déja le fil à *Mithræus*, le même qu'*Anna Mithras*.

Voici donc dans les Aſſyriens la même erreur que Ctéſias a commiſe dans les Medes ; & ſi l'on y réfléchit, l'une n'a été qu'une continuation de l'autre, & elles ſe ſervent réciproquement de preuve. En effet, les Medes ayant ſuccédé immédiatement aux *Aſſyriens*, l'hiſtoire de ceux-là fut la continuation de l'hiſtoire de ceux-ci ; elle dut faire un même corps d'ouvrage : ſi donc Ctéſias doubla, ſans s'en apercevoir, les temps des Medes, ce fut par une raiſon plauſible, qui exiſtoit dans les livres des Perſes, & qui, dérivant de la nature ou de la forme de l'ouvrage, eut également lieu pour les Aſſyriens. C'eſt parce que cette cauſe exiſta dans des originaux d'Aſie, qu'elle devint commune à tous les Grecs qui y puiſerent : ſi ces écrivains ne ſont pas tombés dans la même bévue à l'égard des Medes, c'eſt qu'ils n'en ont point écrit ; mais l'erreur de Ctéſias ne leur eſt pas moins commune, puiſqu'elle a gliſſé ſous leur critique.

Enfin ne voulût-on regarder ceci que comme hypotheſe, elle réſout toutes les difficultés, & préſente un enſemble qui concorde exactement avec le reſte de l'hiſtoire.

1°. En prenant la premiere ſection pour une liſte complete, & en retranchant de la ſeconde les princes Babyloniens, on voit le calcul de chacune ſe raprocher tellement de celui d'Hérodote, qu'il eſt évident qu'il n'en a compté qu'une.

2°. Par-là, toutes les contradictions des Auteurs ſe réſolvent naturellement. (*Voyez* les liſtes. Pl. I.)

Si Ctéſias ne comptoit que trente générations de Ninus à Sardanapale, c'eſt qu'il ne prenoit que des Aſſyriens, c'eſt-à-dire, qu'il faiſoit le doublement pur & ſimple de la premiere ſection.

Si ceux qui l'ont ſuivi en ont compté 34 & 36, c'eſt qu'ils introduiſoient les princes Babyloniens (3).

Si Ctéſias aſſuroit que de Ninus à Sardanapale, l'ordre généalogique ne fut point interrompu, il avoit raiſon.

Mais ſi Bion & Alexandre Polyhiſtor prétendoient qu'il le fut, ils n'avoient pas tort ; car ne reconoiſſant point Sardanapale dans Aſcatades, ils introduiſirent enſuite des Rois Babyloniens qui briſoient la famille de Ninus (4). Il

---

(e) Le nom de *Syrie* s'étendoit autrefois juſqu'à l'Égypte. On la diſtinguoit ſeulement par *Syria-Paleſtina*, *Syria-Phœnicum*, *Syria propria*. Herod. lib. I. p. 52.

(2) Bèlo-parès en Euſebe. Un trait ajouté par le copiſte a fait du τ un ν.

(3) La liſte de Syncelle porte une ſingularité qui mérite d'être relevée. Ce compilateur, qui dans toute occaſion n'eſt que le copiſte d'Euſebe, outre la licence qu'il prend par-tout de réformer les nombres à ſa convenance, s'eſt ici permis d'ajouter aux Rois Aſſyriens cinq princes, dont les auteres n'ont pas fait mention ; il les autoriſe d'Abydene, qui avoit travaillé ſur les monumens aſiatiques ; mais Moyſe de Chorene, qui a eu auſſi un Abydene à ſa diſpoſition, y trouvoit un ordre bien different ; il étoit tel. 1 Belus. 2 Babius. 3 Anobus. 4 Chalaus. 5 Arabelus. 6 Ninus. 7 Semiramis, &c.

Or comme les chronologiſtes & les hiſtoriens ne reprenent l'empire aſſyrien que depuis Ninus, il faut ſupprimer ces cinq Rois dans le Syncelle.

(4) „ La poſterité de Ninus, diſent Bion & Alexandre, „ ne fut continue que juſqu'à *Belus*, du *Dercetade*, parce „ qu'il étoit de la famille de Dercéto ou Semiramis (épouſe de Ninus). Alors un homme *Belisaras*, intendant des „ jardins du Roi, conſpira contre lui, & lui ayant ravi „ le ſceptre & la vie *d'une maniere qui tenoit du merveilleux*, il tranſmit l'empire à ſes deſcendans, qui regnerent „ juſqu'à Sardanapal „.

Ce recit prête de nouvelles preuves à ce que j'ai avancé. Cette uſurpation de Belitaras (*Baletores* en *Syncelle*, *Belimus en Céphalion*, *qui le place 640 ans après Ninus*, & *il eſt 545 ans en Euſebe*.) Cette uſurpation, dis-je, faite *d'une maniere qui tenoit du merveilleux* (*mira quadam*

par les Aſſyriens (1). Vers l'an 258, Teglat détruiſit le royaume de Damat (2), & il enleva même quelques cantons hébreux & arabes. Salmanaſar (3), en 273, compléta la ruine du royaume de Samarie, & s'éforça d'envahir les poſſeſſions des Tyriens (4). Sennachérib porta ſes vues ſur Jéruſalem & Memphis; enfin *Aſaradon* termina par la priſe d'Azot.

Pour ſentir toute la vérité de ce tableau, écoutons un Roi Aſſyrien, Sennachérib lui-même parlant à Ezékias.

„ Les Dieux des nations les ont-ils ſauvées de „ la main de mes peres? Ont-ils préſervé les „ pays de *Hâran*, *Gouzan*, Ratſaph, & les en„ fans d'Aden qui habitoient Talachar? *Reg. II.* „ *c.* 19.

„ Ont-ils ſu défendre contre moi *Hâmat*, *Ana*, & le *Saphirouim*? *Ibid. c.* 18.

La poſition de la plupart de ces pays nous eſt connue. *Hâran* eſt en Méſopotamie, *Gouzan* eſt le *Gauzanitis* de Ptolémée, aux environs de *Singare*. *Ratſaph* eſt ſur l'Euphrate; *Ana* eſt une île ſituée dans le cours de ce même fleuve. Les *Saphironim* ſont les *Sapires* des Grecs, au nord de l'Arménie. (*V. Danville, Géograph. anc. & moderne.*)

Or, ſi Sennachérib avoit ſubjugué des peuples auſſi voiſins de l'Aſſyrie, ſi même du temps de ſes peres il y avoit des pays indépendans auſſi près de Ninive, que deviennent les conquêtes du Roi Ninus?

La parfaite correſpondance de toutes les parties de notre tableau hiſtorique des Aſſyriens, eſt ſans doute la meilleure preuve de l'authenticité de la liſte qui m'en a procuré le dévelopement. Ce n'eſt pas que je prétende nier qu'elle ne nous ſoit parvenue avec des caracteres ſuſpects, qu'elle ne ſoit intitulée d'un auteur à qui elle n'apartient point, qu'elle n'ait en un mot mérité l'épithete d'*apocryphe*. Mais l'idée qu'on atache à ce terme, a excédé ſes bornes. L'on a tort de rejeter ſans examen les *apocryphes* des anciens; il en eſt peu où l'on ne trouve des traits précieux; & cela ne pouvoit manquer d'ariver, parce que cette eſpece d'ouvrage exige toujours une apparence de vérité, & les anciens auteurs ont eu des moyens que nous n'avons plus. On doit donc regarder la liſte en queſtion comme une compilation faite ſur des traductions greques, comme le démontrent les analogies ſuivantes.

1°. Les noms & les nombres ſe trouvent tous dans Euſebe & le Syncelle, & accuſent un ancien original commun, tel que Caſtor.

2°. La ſection, *un anonyme termine ici l'hiſtoire des Rois Aſſyriens*, lui eſt commune avec Bion, Alexandre Polyhiſtor, & Céphalion.

3°. Sémiramis, ſœur de Baletores, pris pour *Béléſys*, répond à la Sémiramis qu'Hérodote place cinq générations avant Nitocris.

4°. Le nom de Xercès y eſt expliqué comme dans ce même auteur. *Lib. VI. p.* 483.

5°. Il eſt ſingulier que prenant Aſcatades pour *Sardanapale*, le tremblement de terre obſervé à Babylone coïncide avec celui d'Amos.

6°. Enfin, nous allons voir dans l'article de Zoroaſtres des raports avec des livres orientaux qui, n'ayant été connus que récemment, achevent de détruire toute idée de ſuppoſition dans l'éditeur de cette liſte. L'ouvrage où elle ſe trouve reſta enfoui dans les bibliotheques d'Eſpagne, juſqu'à la fin du ſeizieme ſiecle. Enfin, un prêtre (5) s'aviſa de le déterrer & de le publier ſous un nom qu'il a peut-être lui-même ſuppoſé. On y trouve d'ailleurs mille diſparates mythologiques qui s'acordent avec ce que l'on recueille tant des auteurs anciens que de ceux qui ont écrit après l'Ere chrétiene.

Il ne me reſte plus qu'une obſervation à faire (6); & c'eſt ſur l'Ere de *Nabon-aſſar*. Ce prince étant antérieur à Sardanapale, & de la même famille, ne peut être que Ninivite: ſi ſon nom eſt babylonien, ainſi que pluſieurs autres de la même liſte, c'eſt que le canon aſtronomique, ouvrage des aſtronomes de Babylone, fut écrit en leur langue.

Il ſembleroit d'abord équivoque auquel des princes aſſyriens qui nous ſont connus, *Nabon-aſſar* eſt identique: car ſi l'on calcule ſon Ere de la dix-neuvieme année de *Nabou-kaden-aſſar II*, (406) ſa premiere répond à l'an deux cents quarante-cinq, & il eſt le même que *Teglat-phal-aſſar*: ſi au contraire on part de la derniere d'*Aſar-Adon* (301), *Nabon-aſſar* répond à l'an deux cents vingt-deux, & il s'annonce pour être *Phoul*. Dans cette contradiction, notre choix eſt facile; car Ptolémée ayant tronqué les regnes des premiers princes babyloniens, il eſt évident qu'un calcul où cette erreur entreroit, ſeroit également erroné. Nous préférons donc la ſeconde alternative, & elle remplit exactement toutes les indications.

Dans cette liſte, on a diviſé en deux portions le temps que les chroniques greques attribuent au regne de *Sardanapale*; la différence qui en réſulte n'eſt que d'un an: il paroît que l'*interregne* fut la minorité d'*Aſar-Adon*. Ainſi, *Meſſeſſi-Mordak* repréſente *Sennachérib*, qui régna l'an 277 ou 278, ſelon que l'on ſuit Ptolémée ou les liſtes greques.

(1) Ce fut en conſéquence de la conquête des *Aſſyriens* que s'introduiſit, comme nous l'avons dit, le nom de *Syriens*. Or cette dénomination ne pût devenir uſitée que ſur la fin du troiſieme ſiecle; & voilà pourquoi on ne la trouve ni dans Homere, ni dans Héſiode ſon contemporain, quoiqu'ils aient parlé de ce pays ſous ſon nom oriental *Arima* ou *Aram*. Iliad. lib. II. Heſiod. Theogon.

(2) Reg. II. c. 16. v. 9. & Paral. lib. I. c. 5. (cap. 6) v. 26.

(3) Ib. c. 17.

(4) Ap. Joſeph. Ant. Jud. lib. 9. c. 14.

(5) Annius de Viterbe.

(6) *Voyez* le canon aſtronomiq. ci devant art. de Babyl.

Apronadius eſt *Salmanaſar*; *Mardokempad* eſt *Teglat phal aſar*, & *Nabon aſar* eſt *Phoul*. Quoique ces correſpondances ne pêchent en aucun point, il ſeroit cependant poſſible de les rendre encore plus exactes, en réduiſant à la même eſpece les années lunaires dans notre canon, juſqu'à l'an 406, & toujours ſolaires dans celui des Aſſyriens : mais ce travail ne convient qu'à des ouvrages qui traiteront l'hiſtoire avec plus de détail.

La liſte de Ptolémée nous eſt garant, conjointement avec celle des Hébreux, de la fauſſeté des nombres allégués par les chroniques greques; & l'on voit que ce n'eſt point par convenance d'hypotheſe que nous les avons rejetés.

CHAPITRE XL.

Du ſiecle de Zoroaſtres.

SANS la réforme de la chronologie aſſyrienne, il étoit impoſſible de découvrir le ſiecle de Zoroaſtres. L'hiſtoire de ce légiſlateur religieux étoit trop étroitement liée à celle des Rois de Ninive, pour que l'on dût établir d'une maniere indépendante des temps qui ſont les mêmes.

L'un des problêmes eſt-il réſolu, l'autre le ſuit ſans éfort & comme une conſéquence naturele : & tel eſt l'avantage de leur complication que les preuves particulieres à chacun ſe réfléchiſſant ſur l'autre, accuſent par leur acord la vérité qui leur eſt commune. Le dévelopement de ces raports va compléter l'évidence de ce que j'ai avancé.

Quand on conſulte les Écrivains qui paroiſſent avoir eu les meilleurs moyens d'inſtruction ſur cette matiere, on en recueille un ſuffrage unanime, qui place Zoroaſtres dans le premier âge de l'empire aſſyrien. Pluſieurs même ont déſigné ſon époque d'une maniere préciſe : tel entr'autres Céphalion, qui, ſur l'autorité des livres anciens de l'Aſie, atteſte que Zoroaſtres fut contempotain de Sémiramis (1). Moyſe de Chorene, qui a compoſé ſon hiſtoire d'*Arménie* ſur des monumens auſſi authentiques, dit poſitivement la même choſe (2). Trogue Pompée n'a point un ſentiment différent, lorſqu'il ſubſtitue à Sémiramis Ninus, ſon époux. (3)

Enfin un hiſtorien des plus anciens, & que ſes fragmens me ſont juger avoir puiſé profondément dans les antiquités, a réuni dans un paſſage la double combinaiſon & des témoignages cités & de l'ordre que je réclame. *Depuis Zoroaſtres juſqu'au paſſage de Xercès en Grece*, a dit Xantus de Lydie, *il s'écoula ſix cents ans* (4); par ce calcul, Zoroaſtres ſe trouve placé dans le ſiecle de David, & de là réſulte cet enchaînement de ſynchroniſmes, *Zoroaſtres, contemporain de Sémiramis, contemporaine de Sanchoniaton & d'Abibal, contemporains de David.*

Un tel acord ſuffit ſans doute pour démontrer que la réforme que j'ai faite, toute étrange qu'elle peut paroître, eſt autoriſée par les preuves les plus déciſives. Mais en ce moment l'Aſie moderne nous fournit des éclairciſſemens trop intéreſſans pour les négliger.

Les livres des Parſes ſur-tout, apportés depuis quelques années de l'Inde, & publiés par *M. Anquetil du Perron*, en révélant ſur la perſone & l'hiſtoire de Zoroaſtres des détails inconnus, nous prêtent des moyens déciſifs de porter l'évidence à ſon comble (5).

Voici en peu de mots ce que les traditions des orientaux offrent actuélement de plus clair & de plus inſtructif.

„ Au temps de Zoroaſtres, toute la vaſte éten„ due des pays compris entre l'*Indus*, le *Gihon &* „ l'*Euphrates*, s'appeloit d'un nom commun & gé„ néral, *Iran* ou *Eériéné* (6). Ce pays étoit di„ viſé en un nombre indéterminé de provinces & „ de royaumes diſtingués chacun par des noms „ propres. Parmi ces royaumes (dont l'état géo„ graphique eſt très-confus), l'on en démêle un „ qui comprenoit ſpécialement le Koraſſan, & „ avoit pour capitale la ville de Balk. Il étoit „ gouverné par des Rois indigenes (dont l'origine „ ſe perd avec celle de la nation, dans les ténebres „ de la Mythologie). Ce fut dans ce pays que Zo„ roaſtres promulgua une religion nouvele (ou plu„ tôt une modification de l'ancienne). Le Roi d'alors „ nommé Guſtasp, reçut avidemment cette inno„ vation, & bientôt devenu proſélyte enthouſia„ ſte, il réſolut d'étendre, par les armes, le ſy„ ſtême arbitraire de ſa croyance; en conſéquen„ ce, il fit la guerre à pluſieurs princes voiſins, „ & entr'autres à *Ardjaſp*, Roi du *Tsuran*. Ce „ Royaume, ſitué au couchant du Koraſſan, „ étoit un des plus puiſſans de ces contrées. *A„ fraſiab*, l'un de ſes Rois, & aïeul d'*Ardjaſp* „ avoit fait des guerres longues & ſanglantes „ aux *Iraniens* de Balk (il paroît même qu'il „ les avoit rendus tributaires). Ces guerres re„ commencerent ſous *Ardjaſp*, qui batu d'abord

(1) Tum Semiramedis & Zoroaſtris Magi natalia ſubjungis (Cephalio.) Syncel. p. 107.
(2) Muſ. Choren. p. 47. & 48.
(3) Apud Juſt. p. 1.
(4) Diog. Laert. in prœmio.

(5) *Voyez* le Zend-Aveſta imprimé en 1771 in-4°. trois volumes : ouvrages dont il paroît qu'on n'a point aſſez ſenti l'importance.
(6) Vie de Zoroaſtres. Zend-Aveſta. Tom. II.

„ vainquit enſuite les *Iraniens*, leur emporta „ d'aſſaut la ville de Balk & la réduiſit en cen„ dres „.

On demanderoit vainement aux Parſes de claſſer ces faits dans la ſérie des temps: depuis longtemps ils en ont perdu le fil; tout ce qu'ils ſavent, c'eſt que ces événemens appartiennent à la plus haute antiquité; il faut chercher ailleurs des éclairciſſemens & des complémens à ces connoiſſances imparfaites.

Ce que les livres modernes de l'Aſie appelent *Balk & Koroſſan*, les Grecs l'ont connu ſous le nom de *Bactre* & *Bactriane*. Recherchons dans ce qu'ils nous en apprenent ce qu'ils peuvent avoir d'analogue.

Dès le temps de Darius, fils d'Hyſtaſpes, la Bactriane étoit réduite en province, & formoit l'une des vingt ſatrapies de l'empire (1). C'étoit Cyrus qui en avoit fait la conquête comme nous l'apprend Ctéſias (2): & l'on induit bien d'un paſſage d'Hérodote que ce fut peu après la guerre de Lydie (3).

Sous les Medes, l'état de la Bactriane peut être équivoque; mais il ne l'eſt point ſous les Aſſyriens; elle fut province de leur empire, comme le prouvent ces paſſages de Ctéſias en Diodore. Lib. II. p. 138 & 139.

„ *Sardanapal* ayant appris la révolte de Bé„ léſys & d'Arbaces, marcha contr'eux avec les „ troupes des nations qui lui reſtoient fideles... „ & il en manda de nouveles de toutes parts... „ Or Arbaces ayant appris qu'une armée envo„ yée de *Bactriane* au ſecours du Roi, s'approchoit à grandes journées, il alla au devant, & „ conjura les Généraux de s'unir à lui dans une „ cauſe qui leur étoit commune... Et les *Bactriens*, ſéduits par l'appât de la liberté, s'unirent aux confédérés (4).

L'état d'indépendance dont parlent les livres orientaux eſt donc antérieur même à Sardanapale.

„ Or Ninus fit la guerre aux Bactriens, & „ alors régnoit chez eux *Oxy-Artes* (5).

Nous voici déſormais arivés au temps des Rois indigenes en queſtion: la petite odie de l'anonyme, *Arius, petits-fils de Ninus, acheva de dompter les Bactriens*, nous donne l'époque de la deſtruction de ce royaume & de ſa réduction en province; en ſorte que par cet apointement des orientaux & des Grecs, nous formons une chaîne continue de temps dont ceux-ci fourniſſent la partie inférieure, & ceux-là la ſupérieure; que ſi l'on confronte attentivement les détails de l'ancien & du moderne, on y trouvera une identité complete de faits, de perſonages & même de noms, & l'on demeurera convaincu qu'ils ont puiſé aux mêmes ſources.

Le tableau ſuivant rend cette vérité très-ſenſible.

Récit de Mirkond & des livres Parſes.	*Récit de Diodore*, lib. II.
Afraſiab, Roi du Tour-an ou Turqueſtan, fit pluſieurs expéditions contre le royaume de Balk. L'un des Rois qu'il combatit demeuroit en cette ville. La route d'Afraſiab eſt décrite à travers un pays de défilés, & il fut d'abord batu, puis il batit les Iranians, & il régna dans Balk.	Ninus, Roi d'Aſſyrie, (appelée auſſi Atourie) fit deux expéditions contre les Bactriens... Oxyartes régnoit alors à Bactre. Il fut attendre l'ennemi dans des défilés . . . . . & il engagea un combat dans lequel il eut d'abord du deſſus; mais les Bactriens, accablés par le nombre, furent à la fin mis en déroute; & Ninus prit la ville de Bactre.

Dans ces récits, l'on ne peut douter de l'identité d'Afraſiab & de Ninus. L'A-*tour*-ia eſt évidemment le même pays & le même mot que le *Tour*-an des livres Zends: & le *Turkeſtan* de Mirkond n'en eſt que la traduction. On ne trouve point, il eſt vrai, d'Oxy-artes chez les orientaux, mais je ne crois point ce nom propre & individuel; il me paroît compoſé d'*Oxus-Arſta*, qui peut ſignifier *prince de l'Oxus*, fleuve principal de la Bactriane; le même que le *Gihoun* dont il eſt beaucoup parlé dans l'hiſtoire d'Afraſiab. Les défilés qui ſéparoient les deux États ſont les fameuſes *portes Caſpiennes*. En prenant Ninus pour Afraſiab, Diodore, ou plutôt Ctéſias, ſon auteur, peint du temps de ce prince, un état géographique, qui convient à celui des Parſes. L'Aſſyrie (6) formoit alors un Royaume, l'Arménie un autre, la Médie un troiſieme, la Bactriane un quatrieme, & il paroît que ce qui fut par la ſuite la Babylonie & la Perſe étoit alors diviſé en un nombre de petits états.

Le même auteur a connu Zoroaſtres tel qu'il reparoît aujourd'hui ſous les traits d'un légiſlateur religieux.

(1) Hérodot. lib. III. p. 243 & 244, & tel fut ſon état juſqu'au temps d'Alexandre.

(2) Frag. de Ctéſias à la fin de l'Hérodote p. 513.

(3) Herod. lib. I. p. 74. Capto Craſo... Reverſus eſt Cyrus Agbatana... quandoquidem ei *obſtacula erat* Babylon, & Bactriana gens, & Saca, & Ægyptii.

(4) Il eſt donc probable que les Bactriens furent indépendans ſous les Medes: auſſi Xénophon leur donne-t-il un Roi au temps de Cyrus. Cyroped. p. 114. Cependant Ctéſias n'indique rien de ſemblable. Frag. cité.

(5) Diod. lib. II. p. 117, & 118.

(6) Diod. lib. II.

Digitized by Google

(1) *Chez les Arians* (dit Cteſias), *Zathrauſtes inſinua la doctrine des deux principes* (du bon & du mauvais .)

Le nom d' *Arians* retrace évidemment celui d'*Iranians*, qui reparoît aujourd'hui dans les livres Zends. On le retrouve auſſi attribué aux Medes dans une antiquité qui ſe confond avec celle-ci. *Jadis*, dit Hérodote (2), *les Medes s'appeloient Ariens*, & une de leurs provinces garda le nom d'*Aria*.

Trogue Pompée avoit quelques notions de la part qu'eût Zoroaſtres dans les guerres des Aſſyriens & des Bactriens, comme le prouve ce paſſage (3): *Ninus, Roi d'Aſſyrie, fit la guerre à Zoroaſtres, Roi de Bactriane, que l'on dit avoir inventé la magie & les enchantemens.*

Ce caractere d'enchantemens & de magie convient très-bien à l'idée qu'on s'eſt formée de Zoroaſtres; le titre de Roi eſt moins exact, & me paroît une erreur, née ſans doute de l'équivoque du rôle principal que joua Zoroaſtres dans ces événemens.

L'oppoſition de Zoroaſtres à Ninus s'acorde encore avec une tradition des Zoroaſtriens de nos jours, qui croyent que leur législateur vécut du temps de ce prince (4).

Cette tradition ne s'éloigne pas d'une autre des orientaux, qui, déſignant Zoroaſtres ſous le nom d'*Horrès* (5) prétendent qu'il vécut du temps de Salomon: or en ſuppoſant Ninus contemporain de David, Zoroaſtres, qui vécut ſoixante dix-ſept ans, a dû prolonger ſa carriere aſſez avant dans le premier ſiecle du Temple: & cette conjecture eſt d'autant plus probable, qu'il fut en partie contemporain d'*Ardjaſp* ou *Ariaſ* (comme l'écrit Mirkond), le même qu'*Arius*, petit fils de Ninus, ce qui ſe démontre par le tableau qui ſuit :

Ardjaſp (ou Ariaſ), *petit-fils d'Afraſiab, recomença la guerre . . . Il eut d'abord du deſſous; mais enfin il battit les Iranians, prit & ſacagea la ville de Balk.*	*Arius, petit-fils de Ninus* (recomença la guerre) *& acheva de dompter les Bactriens.*

Et depuis ce temps il n'en eſt plus parlé que comme de ſujets de puiſſances étrangeres.

Et tout-à-coup l'hiſtoire des Parſes s'obſcurcit & ſe perd dans un cahos d'invrai-ſemblances & d'abſurdités, telles qu'en cinq générations elle arive à Aſcander (Alexandre, ſans cependant accuſer l'interruption de l'ordre généalogique. (*Voy. Boundeheſch.* Zend. aveſta, tom. III.)

Dans cette période, il eſt évident que les livres orientaux ont une lacune énorme: ils ſautent toute la durée des empires Aſſyrien, Mede, Babylonien & une partie des premiers Perſes: & ce ne ſont pas là les ſeuls défauts qu'on ait à leur reprochee. Leur Géographie eſt dans le déſordre le plus étrange; on y trouve par-tout le moderne & l'antique confondus & ſubſtitués; ils tranſportent au ſiecle de Zoroaſtres des dénominations, des diviſions parthes, tartares, arabes, &c. Les livres des Parſes eux-mêmes ſont altérés, & juſqu'à ce jour nous ne pouvons nous flater de poſſéder aucun original bien ancien. Nous n'avons que des compilations où l'ignorance des auteurs a introduit des erreurs qui donneront bien de l'embaras aux critiques: cependant on ne ſauroit trop encourager la littérature orientale; ſi elle préſente de grandes difficultés, elle offre auſſi de grands ſuccès, & l'eſpoir de connoiſſances entiérement neuves. C'eſt d'elle ſur-tout qu'il faut atendre la ſolution de tous les problêmes qui tiennent à la premiere antiquité.

Par tout ce qui a été dit dans cet article & dans le précédent, il eſt prouvé, 1°. que les premiers temps de l'empire aſſyrien ſont paralleles aux premieres Rois Hébreux; 2°. qu'ils concourent avec les derniers temps d'un royaume (la Bactriane), qui n'a point été connu avant ce jour; 3°. que Zoroaſtres a vécu dans ce pays à l'époque de la fondation du Temple. Nous n'avons point, à la vérité, ſur tous ces faits, des connoiſſances préciſes au jour & à l'année; c'eſt à des recherches ultérieures qu'il faut les demander; mais du moins n'avons-nous pas des erreurs de cinq ou ſix cents ans, telles qu'elles ont généralement ſubſiſté juſqu'à ce moment. De cette eſpece étoit par exemple l'opinion de ceux qui ont fait Zoroaſtres contemporain de Darius Hyſtapide. Ce ſyſtême fut imaginé dans les premiers ſiecles de notre ere, & l'équivoque des noms de Guſtaſp (6) & Huſtaſp ou Hyſtaſp,

(1) Diod. lib. I. p. 105. *Zathrauſtes bonum genium apud Arianos.* Les imprimés portent *Arimaſpos*; mais notre leçon eſt celle de pluſieurs manuſcrits. Arnobe nous apprend que le premier livre de Cteſias traitoit particuliérement du Mage Zoroaſtres *Baſtrien*. Arnob. lib. I.

(2) Hérod. lib. VII. p. 519.

(3) Trog. Pomp. Ap. Juſt. lib. I. p. 1.

(4) *Voy.* Mém. de l'Acad. des Inſer. & Belles Lettres. Tom. XII, in-4°. Differt. ſur le ſabuſme, par Fourmont.

(5) Ceci s'enchaîne ſingulièrement dans un paſſage de Clément d'Alexandrie, qui dit qu'on des noms de Zoroaſtres fut *Er*. Or ce nom ne diffère en rien de *Horrès*. Clem. Alex. Strom. lib. I. p. 398.

(6) Cet équivoque ſemble fait pour tromper. Par un inverſe de l'erreur des Grecs, quelques orientaux modernes

en fut la cauſe, comme il en eſt l'unique preuve. On a voulu ſuppoſer qu'il avoit exiſté pluſieurs Zoroaſtres; mais c'eſt une erreur auſſi dépourvue de fondement.

placent *Diamaſp*, célebre philoſophe Zoroaſtrien ſous *Guſtaſp*, parce qu'ils ne connoiſſent point le fils d'*Hyſtapes*.

Je ne parle point des anachroniſmes de ces Grecs, qui ont fait Zoroaſtres antérieur de 500 ans à la guerre de Troye, les autres de ſix mille à Platon. Ces erreurs ſont ſi groſſieres, qu'il n'y a que des fautes typographiques, inférées dans les originaux ou les copies, qui puiſſent en rendre raiſon.

(*Extrait du Mémoire de Wolney ſur la Chronologie.*)

Fin du Dictionaire d'Antiquités.

649030 NAPOLI

TABL

Des ten

BACTRIENS.	ASSYRIEN
	Ninus.
Zoroaſtres.	
Guſtap, Roi.	Arius ſubjugu

Après le Temple.	JUDA.	
282	. . . . .	A
297	Manaſſès regne 55.	
300	. . . . .	. .
301	. . . . .	De
		B
302	. . . . .	M
319	. . . . .	. .
322	. . . . .	Ch
338	. . . . .	. .
349	. . . . .	. .
352	Amon 2	. .
354	Joſias 31	. .
359	. . . . .	Ns
360	. . . . .	. .
361	. . . . .	. .
368	. . . . .	. .
373	. . . . .	. .
385	Joakas, 3 mois. Joakim, 10 ½ .	
388	. . . . .	N
390	. . . . .	. .
394	. . . . .	Si
395	Jechonias, 3 min. & eſt emmené à Babylone.	
396	Sedecias . . . 11	. .
397	. . . . .	
400	. . . . .	.
406	Ruine de Jéruſalem &	

Années ſolaires.	
418	. . . . .
421	. . . . .
431	Aouil-Mérodak . . 2 .
433	Nerigliſſor . . . . 4 .
435	. . . . .
437	Laboroſarchod, 9 mo
438	Nabonide . . . 17
	Priſe de Babylone pa

...ffes de Rome.

...mencit 6 mois.

ASSYRIENS.		LYDIENS.	ÉGYPTIENS.
ſar-Adon-Phoul-Sardanapal, regne 20 ans.			
.....		Ardys regne 49 ans.	
ſtruction de l'Empire Aſſyrien par les Babyloniens & les Medes.			
ABYLONIENS.	MEDES.		
rodak-Beleſis, 20.	Arbaces, Anarchie, Deiokes, } . 37.		
.....	.....	.....	Pſammétik regne 54 ans.
ynil-Adan . 37.			
.....	Phraortes . . 22.		
.....	.....	Sadyates . . 12.	
.....			
.....			
bopolaſar . 29.			
.....	Kyaxares . . . 40.		
.....	.....	Alyattes . . . 57.	
.....	Éclipſe de Thalès.		
.....	.....	.....	Nécos 17
abukodonoſor 43.			
.....	.....	.....	Pſammis . . . 6.
ège de Tyr.			
.....	.....	.....	Haphera . . . 25.
.....	Kyaxares prend Ninive.		
.....	Aſtyagès . . . 35.		
de l'anciene Tyr.			
.....	.....	Créſus . . . . 20.	
.....	.....	.....	Amaſis . . . . 44.
	EMPIRE PERSE.		
.....	Cyrus regne 29 ans.		
is	.....	Priſe de Sardes & de Créſus.	
Cyrus.			

649030 NAPOLI

Digitized by Google